UNIVERSITE ARTS BRETAGNE LETTRES LOIRE LANGUES

UNIVERSITÉ DE NANTES

THESE DE DOCTORAT D'HISTOIRE

L'UNIVERSITE DE NANTES
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 595
Arts, Lettres, Langues
Spécialité : histoire ancienne

Par
Jean CREMADES

« Rome et la mer »

« Rôle et importance de la mer Méditerranée dans le développement du monde romain : du milieu du IV° siècle av. JC à la deuxième guerre de Macédoine incluse. »

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 10 octobre 2018
Unité de recherche : Sociétés, Temps, Territoires

Rapporteurs avant soutenance :

Frédéric HURLET, professeur d'Histoire ancienne, Université de Paris X – Nanterre.
Christiane VEYRARD-COSME, professeur de littérature latine, Université de Paris III-Sorbonne.

Composition du Jury :

Président :	Frédéric HURLET	Professeur d'Histoire ancienne, Université de Paris X – Nanterre.
Examinateurs :	Bernard MINEO	Professeur de littérature latine, Université de Nantes, CRHIA.
	Christiane VEYRARD-COSME	Professeur de littérature latine, Université de Paris III-Sorbonne.
	Thierry PIEL,	Maître de conférences en histoire ancienne, Université de Nantes, CRHIA.

Dir. de thèse :	Bernard Mineo	Professeur de littérature latine, Université de Nantes, CRHIA.
Co-dir. de thèse :	Thierry PIEL,	Maître de conférences en histoire ancienne, Université de Nantes, CRHIA.

AVANT - PROPOS

> *« Un historien ne doit pas essayer de frapper ses lecteurs en racontant des choses merveilleuses […] ; son rôle, à lui, est de faire une relation fidèle de tout ce qui s'est dit ou fait, quelque ordinaire que cela paraisse*[1]*».*

La puissance romaine ne s'est-elle exprimée que par la force de ses légions et ses conquêtes terrestres ? Faudra-t-il attendre la première guerre punique pour voir Rome contrainte et forcée de s'intéresser à la mer ? C'est ce qui est admis par beaucoup. Or, il apparaît, à la lecture des auteurs anciens et au vu des découvertes archéologiques, que Rome a entretenu avec la mer des relations anciennes qui remontent au-delà même de sa naissance. Il y apparaît que l'*Vrbs*, loin de n'être qu'une puissance continentale, a très tôt intégré dans sa politique ce que pouvait lui apporter l'ouverture vers le large. Ce rapport à la mer a marqué plus ou moins profondément différents secteurs de la société romaine. Cette histoire des relations de Rome avec la mer et son fleuve, le Tibre, cordon ombilical, sera étudiée ici.

Cette thèse n'aurait pu être écrite sans les conseils avisés de Monsieur Bernard Mineo, professeur de littérature latine, directeur de thèse et de Monsieur Thierry Piel, Maître de Conférences en histoire ancienne, co-directeur de thèse. Tous deux ont bien voulu prendre de leurs temps et n'ont pas ménagé leurs conseils. Les pages qui suivent leurs doivent beaucoup ; qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma gratitude pour l'aide et les conseils prodigués.

[1] Pol, II, 10. Trad.Pierre Waltz.

INTRODUCTION

Il est coutume de dépeindre le Romain comme un paysan attaché viscéralement à la terre de ses ancêtres d'où, tel Antée, il tire une force toujours renouvelée. Cette force qui l'a conduit à toujours plus de conquêtes pour la plus grande gloire de sa Cité[1]. Mais s'il est vrai que la légion fut l'outil principal de la puissance romaine, il a bien fallu, sous peine de rester confiné dans la péninsule italienne, franchir le pas et affronter les flots qui l'entourent. Epreuve d'autant plus difficile que dans l'imaginaire des Romains la mer est grecque, donc *étrangère et même ennemie*[2]. Il ne faudra pas pour autant attendre la première guerre punique pour voir Rome s'intéresser à la mer. Non seulement son histoire maritime n'a pas débuté que lorsque les Romains ont construit une flotte de 100 quinquérèmes et de 20 trières en prenant modèle sur un vaisseau punique échoué et tombé entre leurs mains[3] mais il apparaît, à la lecture des auteurs anciens et au vu des découvertes archéologiques, que Rome a entretenu avec la mer des relations anciennes qui remontent au-delà même de sa naissance.

Dans un précédent travail de recherche, mené sur une période allant de la fondation de la Cité à la 1ère Guerre Punique, il avait été vu que Rome, loin de n'être qu'une puissance continentale, avait très tôt compris ce que pouvait lui apporter l'ouverture vers le large et que la dimension maritime avait occupé une place allant grandissante dans différents domaines de la société romaine, qu'ils soient religieux, politique, militaire ou économique. Pour cela, il avait été développé les atouts mais aussi les freins au développement de la puissance maritime romaine. Il était apparu que la position géographique de Rome au sein du Latium et plus généralement au cœur de la péninsule italienne avait favorisé sa domination sur terre et sur mer alors que la mentalité romaine, tournée avant tout vers le sol et la propriété foncière avait été sinon un frein au moins un modérateur au développement de sa puissance navale. La conclusion de cette étude était que, s'ils n'avaient pas eu de pensée maritime structurée et formalisée, du moins au commencement, les Romains avaient été à même de saisir l'importance de cet élément chez des

[1] Jerphagnon, "Histoire de la Rome antique » in *les armes et les mots*, 29.
[2] Malissard, *Les Romains et la mer*, 11.
[3] Pol., I, 20.

peuples qui leur étaient géographiquement proche comme les Etrusques ou encore les Grecs de Syracuse, Naples ou Tarente et que, faisant preuve de pragmatisme et réalisme, ils avaient su surmonter leurs réticences et fait de la Cité, à l'issue de la grande guerre de Sicile, la première puissance maritime de Méditerranée occidentale.

Le présent travail poursuit la réflexion sur l'importance de la mer dans le développement de la puissance romaine. Sur le plan chronologique, il reprend en partie la précédente étude et la prolonge. En effet, il débute vers le milieu du IV° siècle, au moment de la création du port d'Ostie pour s'achever au tout début du II° siècle[4], alors que Rome sort victorieuse de la deuxième guerre de Macédoine, conflit qui pour certains historiens marque l'acte de naissance de l'impérialisme romain[5]. C'est durant cette période que l'*Vrbs* va acquérir sa dimension de puissance régionale puis internationale. Si elle réussit à atteindre son objectif principal, à savoir préserver ses territoires en mettant le plus d'espace possible entre eux et le monde hostile qui les entoure[6] c'est, entre autres, grâce à la maitrise de l'élément marin pour lequel ses origines et sa localisation la prédestinaient. C'est encore cette maîtrise qui a permis à Rome de vaincre Carthage dans les deux grandes guerres qui ensanglantèrent le III° siècle et contribua à écarter pour un temps les menaces illyriennes et macédoniennes.

Il avait été vu précédemment que l'eau était au cœur de l'histoire de Rome. La légende qui explique comment Enée avait été sauvé à plusieurs reprises par des dieux, marins ou fluviaux. Poséidon, tout d'abord, qui était venu à son secours au cours d'un combat qui opposait le prince troyen à Achille[7] et lui prédisait une descendance glorieuse[8]. C'est ensuite le dieu Tibre qui allait le rassurer et le convaincre de s'installer à son embouchure où il trouva *une demeure sûre, des pénates sûrs*[9]. Plus tard, c'est encore le dieu fleuve qui par l'impétuosité de ses eaux, dissuada le serviteur du roi Amulius d'y noyer Romulus et Remus, pour ensuite *doucement porter leur berceau jusqu'au Cermalus*[10].

[4] Pour des raisons de commodités et sauf indication contraire, toutes les dates citées dans cette étude s'entendent avant notre ère.
[5] Le Glay, *Rome – I. Grandeur et déclin de la République*, p 101.
[6] Jerphagnon, Les armes et les mots, p 29.
[7] Hom, *Il*, XX, v. 319-328.
[8] DH, I, 53, 5 : « *Alors le grand Énée règnera, et les fils de ses fils qui viendront après lui* ». Trad. P. Remacle.
[9] Virg, VIII, 39. Trad. A.-M. Boxus.
[10] Plut, *Rom*, 3, 1. Trad D. Ricard.

La géographie ensuite car Rome n'aurait pas été Rome si sa localisation eût été différente. Située à un carrefour sur les rives d'un fleuve qui va la mettre à la jonction des commerces : produits de l'élevage et de l'agriculture venant du nord, produits de la mer, dont le sel, venant de la côte[11], Rome va pouvoir croitre et prospérer.

Cette prospérité apportée par la proximité de la mer et de ses produits va entrainer sur le plan religieux des évolutions quant à la perception qu'avait les Romains de leur panthéon. Ainsi Neptune acquit de nouvelles attributions et une place de plus en plus importante.

De même, il n'est pas sans intérêt d'étudier comment le peuple romain, dont la politique guerrière et conquérante qui était fondée sur la propriété foncière[12], comment ce peuple de paysans peu réputé pour son amour de la mer[13] ; a su surmonter ses frayeurs pour vaincre des peuples à la longue tradition maritime.

La période considérée ici correspond à une réelle montée en puissance de Rome dans le domaine maritime. C'est le moment où la Cité allait entreprendre le contrôle des côtes tyrrhénienne et adriatique par la mise en place de colonies comme à Pyrgi, Antium ou Sena Gallica, soumettre les pirates d'Antium[14], signer des traités avec Carthage[15] et Rhodes[16], et soutenir les cités grecques d'Italie du sud[17] dans leur lutte contre leurs adversaires sabelliens. Ces cités, en échange, allaient participer à la sécurisation de l'ensemble des côtes d'Italie et fournir l'appui de leurs vaisseaux à la marine romaine naissante qui allait se signaler lors du siège de Nucérie[18] et fournir à la même époque une escadre de vingt-cinq navires pour aller fonder une colonie en Corse. Cette marine sera dorénavant encadrée à partir de 311 par deux *duoviri navales* et en 267 par deux quaestores classici[19], désignés pour surveiller et animer la mobilisation des escadres des

---

[11] Liv, V, 54, 4. *Ce n'est pas sans raison que les dieux et les hommes ont choisi ce lieu pour l'emplacement de Rome : l'extrême salubrité de ses coteaux, les grands avantages d'une rivière par où descendent d'un côté les récoltes du continent, et par où arrivent de l'autre les approvisionnements de la mer; cette mer, suffisamment proche pour les facilités du commerce, et trop éloignée pour nous exposer aux insultes des flottes étrangères; une position au centre de l'Italie, et qui semble se prêter d'elle-même aux accroissements de notre puissance*. Trad. A. Flobert.
[12] Mommsen, op. cit. I, 13.
[13] Liv. VII, 26.
[14] 338
[15] 348.
[16] 306 (Pol., XXX, 5, 6).
[17] Neapolis (Naples), Rhegium, Locres, Thurium, Héraclée.
[18] 308.
[19] Liv, *Per*, XV ; Tac, *Ann*, XI, 22, 4-5.

cités navales alliées. M. Pallottino dans son *Histoire de la première Italie*, met en exergue deux faits qu'il juge particulièrement significatifs de la puissance grandissante de Rome : le renouvellement en 306 du traité avec Carthage qui révisait la répartition des sphères d'influence entre les deux cités et entérinait l'hégémonie de Rome sur la péninsule italienne ; et le traité signé entre Rome et Tarente en 303 qui donnait à la marine romaine toute liberté d'action dans la mer Tyrrhénienne et dans le sud de la mer Ionienne lui interdisant simplement le golfe de Tarente[20]. C'est également la période où Rome va fonder une colonie et un port à l'embouchure du Tibre, *Ostium Tiberis ;* la date la plus communément admise étant 335 mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus avant. Avec la conquête de l'Italie du Sud et la victoire sur Pyrrhos, Rome atteignait les limites terrestres de son expansion qui firent véritablement de l'*Vrbs* une puissance dont les intérêts et les ambitions ne pouvaient plus se limiter aux rivages de la Péninsule.

L'histoire autant que la géographie expliquent donc la formation, lente et tardive, d'une marine dont les Romains n'avaient pas eu jusqu'alors grand besoin, mais qui allait devenir, sous la pression des événements, un instrument essentiel de leur puissance. Au début du III° siècle, Rome disposait des outils qui allaient lui permettre de jouer son destin *autant sur mer que sur terre*[21]. Destin qui fut effectivement plusieurs fois sur le point de basculer lors des nombreuses épreuves qu'a eu à traverser la République tout au long de ce siècle.

Si la période est riche en évènements concernant le domaine maritime, son étude reste difficile car aucune source primaire n'est parvenue jusqu'à nous. Les sources secondaires sont peu nombreuses et l'objectivité des auteurs peut être questionnée. En effet, ces sources sont essentiellement littéraires et leurs auteurs grecs ou latins ; ainsi les récits des guerres puniques n'abordent que le point de vue de Rome, aucun écrit d'historien carthaginois ou pro carthaginois n'ayant survécu. De plus, il n'est pas exclu que les historiens anciens aient parfois mal compris ou interprété les auteurs qu'ils ont copiés.

Parmi les auteurs anciens ayant écrit sur cette période[22], deux historiens méritent d'être distingués, Polybe et Tite-Live. Polybe [23] est un Grec d'Arcadie qui fut nommé en 170

[20] Pallottino, *Histoire de la première Italie*, 137.
[21] Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, p 337.
[22] Le corpus en annexe donne la liste exhaustive des auteurs anciens citée dans cette étude.
[23] Vers 202 – 126.

hipparque[24] de la ligue Achéenne au moment de la troisième guerre de Macédoine[25]. Après la victoire romaine de Pydna en 168, il fut l'un des mille otages que durent livrer les Grecs. Polybe passa dix-sept années à Rome attaché à la famille des Scipion ; là, il fréquenta la haute société romaine, observa le fonctionnement de la vie politique et des institutions. Il eut accès à d'importants documents, et obtint la permission de voyager dans le sud de l'Italie, le sud de la Gaule et en Espagne. Il assista aux côtés de Scipion Émilien à la chute et destruction de Carthage en 146. Après que Rome eut écrasé la révolte des Achéens et rasé Corinthe, Polybe fut chargé de l'application du nouveau statut imposé à la Grèce et il s'attira la reconnaissance de ses compatriotes qui lui dédièrent des inscriptions louangeuses dont certaines ont été retrouvées. Parmi les auteurs dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, Polybe est le plus proche des évènements qu'il a relatés. Il est dans l'ordre chronologique le troisième grand des historiens grecs[26] et le premier auteur d'une histoire universelle, c'est-à-dire d'une étude de l'ensemble des évènements qui ont produit un résultat remarquable car *l'étude de faits historiques isolés ne sert pas à grand 'chose si l'on veut avoir de l'ensemble une connaissance complète et solide. Il faut les observer tous avec soin, les rapprocher les uns des autres, établir des liens entre eux, noter leurs rapports et leurs différences : c'est le seul moyen de trouver dans l'histoire et du profit et de l'agrément*[27].

Son grand ouvrage, *Histoire*, comptait quarante livres, et couvrait la période allant de la première guerre punique à l'annexion de la Grèce par Rome. Seuls les cinq premiers livres sont parvenus en entier jusqu'à notre époque ; il ne subsiste que des fragments plus ou moins important pour les autres. Le but de l'ouvrage est exposé dans l'introduction : Qui *serait en effet assez borné ou assez indifférent pour ne pas s'intéresser à la solution de ce problème : par quels moyens et quel mode de gouvernement les Romains ont-ils pu — événement sans précédent — se rendre maîtres en moins de cinquante-trois ans de presque tout le monde habité ?*[28]

Pour bâtir son œuvre Polybe avait lu les écrits de contemporains aux évènements comme Fabius Pictor ou Philinos, historiens de la première guerre punique[29] qu'il n'hésita pas à critiquer

[24] Chef de la cavalerie.
[25] 171-168
[26] Hérodote avait écrit l'histoire des guerres médique, Thucydide celle du Péloponnèse.
[27] Pol, I, 4, 9-11. Trad. P. Waltz.
[28] Pol, I, 1, 5. Trad. P. Waltz.
[29] Pol, I, 14-15.

pour certaines de leurs analyses[30]. Il semblerait qu'en matière maritime sa source principale ait été Zénon de Rhodes dont Polybe loue la compétence dans ce domaine[31]. Par ailleurs, il avait interrogé des acteurs, des témoins qu'il avait pu rencontrer facilement à Rome ; il avait recherché et exploité des documents originaux[32] ; parcouru les lieux sur lesquels s'étaient déroulés les évènements décrit[33] et avait assisté lui-même à de nombreux faits importants, la chute de Carthage en est l'exemple le plus marquant. Enfin, du fait de sa formation politique et militaire, il était à même de mieux comprendre et expliquer les évènements qu'il décrivait. Pour lui, le fond primait sur la forme et le style ne devraient pas être une priorité pour l'historien[34].

Dans son *Histoire,* Polybe ne s'est pas contenté de narrer une suite de faits mais les a reliés entre eux, a démontré leur interaction et dégagé les causes qui ont conduit à leur déroulement. Le meilleur exemple en est l'analyse qu'il effectue des origines de la seconde guerre punique[35] qu'il différencie bien du déclencheur du conflit[36]. Cette étude des évènements et leur analyse s'est voulue empreinte d'objectivité ; malheureusement cette recherche de la vérité[37] a parfois été ternie par une certaine partialité qui l'a conduit à sévèrement critiquer ou se moquer de ceux qu'il n'appréciait pas[38] et au contraire louer Rome et plus particulièrement la famille des Scipion[39] avec laquelle il s'était lié d'amitié et dont il était redevable de sa protection.

Tite-Live était issu d'une famille aisée padouane[40] qui lui fit suivre des études de philosophie et de rhétorique. Il avait probablement séjourné longtemps à Rome où il n'avait cependant exercé aucune charge publique et avait sinon peu voyagé. Sa vie a, semble-t-il, été entièrement consacrée à la composition de l'histoire de Rome. Cette histoire, intitulée *Ab urbe condita Libri*[41], comptait cent quarante-deux livres et couvre la longue période allant de l'arrivée d'Énée en Italie à l'an 9, date de la mort de Drusus, le frère de Tibère. De cette œuvre ne subsiste que les livres I-

[30] Critiques de Fabius Pictor (II, 22, 1 ; III, 8 sqq) et de Philinos (III, 26 sqq).
[31] Pol, XVI, 14, 4.
[32] Comme la plaque de bronze au sanctuaire d'Héra au cap Lakinion donnant la composition des forces carthaginoises au début des hostilités (III, 5 sqq) ou le traité entre Hannibal et Philippe V de Macédoine (III, 9 sqq) ;
[33] Pol, II, 16 sqq.
[34] Pol, XVI, 17, 9-11. Critique de l'œuvre de Zénon.
[35] Pol, III, 8-10.
[36] Le déclencheur étant en l'occurrence la prise de Sagonte (Pol, III, 6 sqq).
[37] Pol, XII, 12, 3-5.
[38] Par exemple les Aitoliens (II, 3, sqq), les Athéniens (V, 106, 6-8) ou les Crétois (X, 46, 4-5).
[39] Pol, III, 16, 7 ; 61, sqq ; XXXVIII, 8, sqq.
[40] 59 av JC – 17.
[41] *Les livres depuis la fondation de la Cité.*

X et XXI-XLV, c'est-à-dire un récit allant des origines à la fin des guerres Samnites[42], puis de la seconde guerre Punique à la troisième guerre de Macédoine et à la défaite de Persée ; il faut y ajouter les *periochae*[43] des cent quarante-deux livres, plus quelques fragments.

Si l'œuvre de Tite-Live appartient au genre historique, elle relève tout autant de la littérature car, selon lui, l'historien ne doit pas se contenter de rapporter les événements, ce que faisaient les annalistes, il doit aussi maîtriser l'art de la composition et user d'un style de qualité. Tite-Live va mettre ses qualités d'écrivain au service de la grandeur de Rome qu'il va célébrer tout au long de ses écrits. Car l'œuvre de Tite-Live est moralisatrice et patriotique. Ayant traversé les dernières années tourmentées de la République et assisté au renouveau augustéen, il était allé chercher dans le passé les exemples qui lui permettaient de démontrer à ses contemporains que Rome accomplissait un dessein divin qui la conduirait à dominer le monde mais que pour arriver à cela il fallait retrouver les valeurs de la religion traditionnelle et de la morale.

Contrairement à Polybe, Tite-Live écrivit son histoire sans sortir de chez lui et en allant puiser les informations uniquement auprès de sources littéraires. Pour la période ancienne, ce fut chez les annalistes ; pour celle allant de la seconde guerre punique à celles de Macédoine, ce furent principalement les écrits du Grec Polybe mais aussi des Romains Lucius Cincius Alimentus[44] ou Fabius Pictor[45], le *scriptorum antiquissimus*[46]. Pour trancher face à des sources qui peuvent être divergentes, Tite-Live allait, soit suivre l'avis de la majorité[47], ou des témoins les plus anciens[48] ou des auteurs qui sont proches de l'événement[49].

Dans le livre XXI[50], Tite-Live a puisé ses informations chez Polybe, seul historien grec à voir son nom mentionné à plusieurs reprises, et avec considération, dans son œuvre[51]. Tite-live ne contredit qu'une seule fois l'historien grec[52], le restant du temps il s'en sert comme caution à

[42] 293.
[43] *Les sommaires*.
[44] Liv, XXI, 38, 1-5.
[45] Liv, XXII, 7, 1-4.
[46] Liv., I, 44.
[47] Liv, I, 24, 1.
[48] Liv, III, 23, 7.
[49] Liv, XXII, 7, 1-4.
[50] Le livre XXI retrace le début de la seconde guerre punique jusqu'aux batailles du Tessin et de la Trébie.
[51] Liv, XXX, 45, 4 ; XXXIII, 10, 10 ; XXXVI, 19, 11 ; XLV, 44, 19.
[52] Liv, XXXIX, 52, 1.

ses affirmations. Mais le manque d'expérience de Tite-Live dans la chose militaire l'a conduit à commettre des erreurs d'interprétation des textes de Polybe[53] comme son récit de la bataille de Cynoscéphales où il confond l'ordre d'abaisser les sarisses[54] à celui de les jeter[55]. Si parfois l'œuvre de Tite-Live est plus romanesque que factuelle et si le souffle épique peut primer sur la rigueur historique, il faut conserver à l'esprit qu'elle est le miroir de l'époque pendant laquelle elle a été écrite et que son auteur avait sciemment sacrifié l'objectivité sur l'autel de la grandeur romaine.

Cette étude tentera donc de démontrer que durant les IV° et III° siècles les Romains, *ces gens qui passent pour un peuple de ruraux pour ne pas dire de rustres*[56], vont s'approprier la mer non par amour mais par nécessité. Nécessité de se nourrir, de sécuriser leurs terres et tout simplement pour continuer à exister. C'est durant cette période que Rome va conquérir le sud de l'Italie et s'étendre au-delà de la péninsule italienne pour jouer son avenir sur mer contre les Carthaginois. Sortie victorieuse de la première guerre punique, Rome comprit qu'elle était devenue une puissance maritime de premier rang. C'est cette suprématie maritime qui lui a permis de vaincre à nouveau Carthage et de se défaire des menaces venues d'Illyrie ou de Macédoine. Les Romains témoignèrent de cet intérêt pour les choses de la mer en accordant une place plus importante aux dieux de la mer, en instaurant la cérémonie du triomphe naval et, à partir de 225, en émettant les premières émissions de monnaies présentant au revers une proue de quinquérème[57].

Pour cela, il sera développé dans une première partie les atouts mais aussi les freins au développement de la puissance maritime romaine ; il y apparaîtra que la position géographique de Rome au sein du Latium et plus généralement au cœur de la péninsule italienne a favorisé sa domination sur terre et sur mer alors que la mentalité romaine, tournée avant tout vers le sol et la propriété foncière a été sinon un frein au moins un modérateur à son développement naval. Il sera ensuite exposé comment la dimension maritime va progressivement s'installer de façon de plus en plus prégnante dans deux volets importants de la société romaine : religieux et économique. Enfin, seront étudiées dans leur aspect maritime les trois grandes étapes qui firent de Rome la

[53] Cf Nissen, H. 1863. Kritische Untersuchungen über die Quellen der vierten und fünften Dekade des Livius.
[54] Pol, XVIII, 24, 9.
[55] Liv, XXXIII, 8, 13.
[56] Brague, *Europe, la voie romaine*, p 28.
[57] M. Crawford, Coinage and Money under the Roman Republic, Londres, 1985, p. 52 sqq.

première puissance de Méditerranée occidentale ; la conquête de la péninsule italienne, les guerres contre Carthage et enfin celles contre l'Illyrie et la Macédoine.

* *

*

I) Atouts et freins au développement maritime de Rome

11) Le site, l'environnement.

Strabon trouvait dans la géographie, science qu'il considérait comme pouvant *servir à la fois aux besoins des peuples et aux intérêts des chefs*[1], les origines de la puissance romaine[2]. Cette puissance résidait selon lui dans le fait que l'Italie est une péninsule défendue par des « *montagnes infranchissables* » et des côtes majoritairement dépourvues d'abris, ce qui protègent le pays des attaques du dehors, tout en possédant cependant quelques sites portuaires favorables, ce qui permet à ses habitants « *de prendre au besoin l'offensive et facilite en même temps l'importation des marchandises* ». De plus, ajoutait-il, l'Italie bénéficie de climats variés, de plaines fertiles qui permettent à l'agriculture et l'élevage de se développer et enfin d'un sous-sol riche en métaux de tous genres. Cette supériorité, « *sous le rapport de la fertilité et de l'étendue, semble l'appeler à une sorte d'hégémonie ou de prédominance sur tout ce qui l'entoure* ». Vient s'ajouter un dernier avantage d'ordre géostratégique qui est sa position centrale occupée en Méditerranée, « *placée comme elle est, entre la Grèce et les plus riches provinces de la Libye* ». Ainsi, comme le montre la carte figurant ci-dessous, à l'époque où vécu Strabon, Rome, située au centre de la péninsule italienne, elle-même partageant la mer Méditerranée en deux, est bien située au centre de l'empire qu'elle domine. Cette situation illustre et conforte ainsi la théorie du géographe grec pour qui la mer joue un rôle prépondérant dans la puissance d'une nation[3]. Et même si le site en lui-même offrait de sérieux inconvénients avec ses bas quartiers sujets aux inondations et des pentes accidentées où la circulation était difficile comme le souligne le géographe grec : il « *n'offrait ni assez de terres disponibles pour former à la ville nouvelle un territoire convenable, ni assez d'habitants pour lui fournir une population suffisante*[4] », il doit tout de même lui être reconnus des avantages qui contribuèrent au développement et à la grandeur de la Cité.

[1] Str., I, 1.
[2] Str., VI, 4.
[3] Str., VIII, 1, 3.
[4] Str., V, 3, 2.

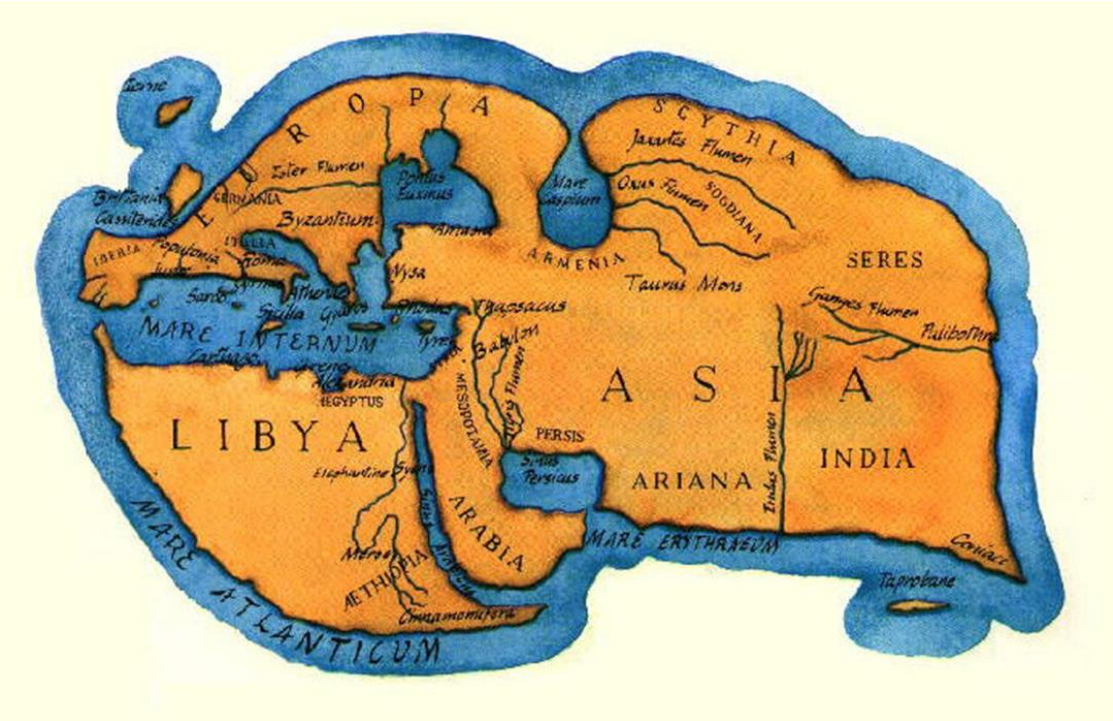

Le monde vu par Strabon

Les dernières découvertes archéologiques ont révélé une présence humaine[5] au moins sur la colline du Capitole, dès l'âge du bronze final[6]. Des aménagements eurent lieu à cette époque, les pentes sud furent rendues plus abruptes et sur la surface du sommet agrandie par un apport de terre se développa un bourg. De cette position le gué sur le fleuve pouvait être contrôlé et un habitat vint s'implanter à proximité, sous la protection du bourg fortifié. C'est à cet endroit que s'effectuèrent les échanges entre les paysans vivant en amont du fleuve et les pêcheurs venant de l'aval, lieu qui bientôt prit le nom de marché aux bestiaux, *forum Boarium*. Ainsi, n'en déplaise à Strabon, si des populations ont habité ce site bien avant 753, c'est en raison des avantages qu'il leur offrait. Tout d'abord la présence de sept collines, au relief à l'époque bien marqué, entourées de plaines marécageuses parcourues de cours d'eau et régulièrement noyées par les crues du

[5] Présence de fragment de céramique correspondant à un secteur d'habitat et non de nécropole.
[6] Briquel, « La lente genèse d'une cité » in Histoire romaine, p 48. Les âges des Métaux sont conventionnellement subdivisés de la façon suivante :
– âge du Bronze ancien (-2200 à -1600) ;
– âge du Bronze moyen (-1600 à -1400) ;
– âge du Bronze final (-1400 à -800) ;
– premier âge du Fer ou période de Hallstatt (-800 à -450) ;
– second âge du Fer ou période de La Tène (-450 à -50).

Tibre, qui offraient des possibilités de défense remarquables bien supérieures à celles d'autres sites voisins d'Etrurie méridionale, comme Narce ou Luni sul Mignone ; ou du Latium, comme Ardée ou Lavinium. Il s'agit de plus d'un carrefour naturel, à la jonction de plusieurs régions : Latium, Etrurie, pays Falisque et Sabine.



Le site de Rome, les sept collines.

La présence du Tibre va être déterminante pour le développement de la Cité ; cette voie navigable a assuré très tôt la liaison entre la côte, située à environ trente kilomètres de Rome, et l'intérieur du pays. Elle sera également source de nourritures, poissons du fleuve mais également sel précieux à son estuaire. Ensuite, ce qui a garanti son avenir, est la présence du premier gué situé en amont de l'embouchure du Tibre. Ce point de passage va devenir un lieu d'échanges avec la création du *forum Boarium*. Le gué sera remplacé par un pont, le pont Sublicius, que la tradition attribue au roi Ancus Marcius qui détient également la paternité du port d'Ostie[7]. Cet emplacement était d'autant plus celui d'une ville de premier pont, qu'en aval, le lit du fleuve

[7] DH, III, 44. Eutr, I, 5. Flor, I, 4. Str, V, 3, 5. Liv, I, 33.

s'approfondissait subitement et les alluvions meubles se faisaient plus épais et rendaient difficiles la construction de piles. De ce fait, il fallut attendre le XIX° siècle pour voir la première construction d'un pont en aval de la Cité.

Rome est donc située à un carrefour de voies, celle longeant le fleuve en direction du nord et celle parallèle à une côte rendue difficile d'accès en raison de ses zones de marécages ou de forêts. Ainsi, l'*Vrbs* assurait également la liaison entre le Latium et l'Etrurie, les Latins et les Etrusques, le fleuve formant lui-même frontière entre les deux peuples. C'est par ce carrefour que vont transiter les denrées qui contribuèrent à son développement.

12) Les Romains et le fleuve.

Comme il a été vu plus haut, le Tibre est étroitement associé à la naissance de Rome. Les poètes et la tradition lui ont réservé une place importante. Virgile évoque l'arrivée d'Enée à l'embouchure du « *Tiberinus, dieu du fleuve charmant, aux tourbillons rapides et aux flots jaunis par le sable qu'il charrie, se déverse dans la mer. Tout autour et par-dessus, des oiseaux de toutes sortes, familiers de ses rives, charment l'éther de leur chant et survolent le bois. Énée ordonne à ses compagnons de faire virer les proues vers la terre, et, tout heureux, il s'enfonce dans l'estuaire ombragé*[8]». La fondation légendaire de Rome, en 753, renvoie également au Tibre, qui devait noyer le berceau abritant les enfants Romulus et Remus mais *les eaux, faibles en cet endroit, laissèrent à sec le berceau flottant qui portait les deux enfants*[9].

Des trois principaux centres de voies de communication qui existent sur le versant occidental de la péninsule italienne : la vallée moyenne de l'Arno, le cours inférieur du Tibre, la plaine de Campanie, le plus avantagé est celui de la région tibérine. *Torrent venu de la montagne*, selon l'étymologie, le Tibre est un fleuve nourricier et une artère commerçante reliant le littoral à l'arrière-pays qui a grandement contribué au développement rapide de la Cité. Long de 396 km, il coule des Apennins à la Mer Tyrrhénienne. Ses principaux affluents, la Nera et l'Anio, se trouvent sur la rive gauche c'est à dire en pays sabin et latin. Rome s'est tout d'abord développée sur la rive gauche du fleuve à 26 kms de la mer ; la colline du Palatin se trouvant

[8] Virg, *En*, VII, 25, 30, 35. Trad. A-M. Boxus et J. Poucet.
[9] Liv., I, 4. Trad. M. Nisard.

elle-même à 300 mètres du Tibre. Ses richesses furent l'enjeu des cités qui le bordent et la cause de nombreux conflits qui se conclurent, *in fine*, par la victoire de Rome.

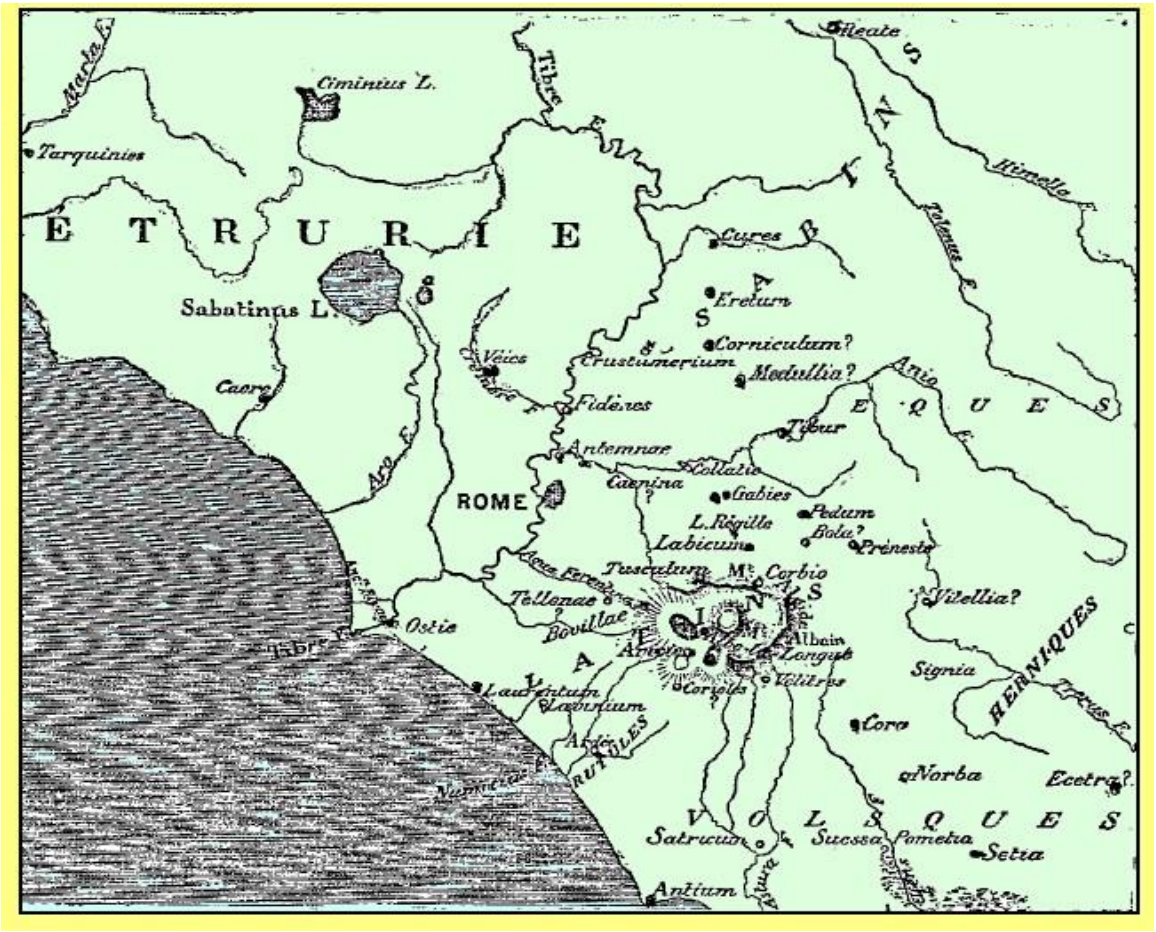

Le Tibre et ses affluents.

A part dans le paysage méditerranéen, le Tibre possède des qualités qui le différencient des autres fleuves du bassin. Alors que ses congénères ont des cours irréguliers, alternant sécheresses et crues qui rendent difficile l'établissement de ports, le Tibre a un débit toujours suffisant ; ses crues sont relativement faibles ; son débit est lent. C'est ainsi que le décrit Cicéron : *perennis amnis et aequabilis*[10], une voie donc navigable remarquable par son abondance, sa régularité, la faiblesse de sa pente et la modération de ses crues. Denys d'Halicarnasse[11], lui aussi, a souligné ses mérites : *le fleuve est navigable presque jusqu'à sa source par des chalands de grandes*

[10] Cic., *Rep.*, II, 5.
[11] DH. III, 44.

tailles et jusqu'à Rome par des navires de haute mer au fort tonnage ». Un fleuve qui « *s'élargit grandement à son embouchure et forme une baie égale à celles des meilleurs ports maritimes et, par-dessus tout, son embouchure n'est pas bloquée par des bancs de sable […] mais est partout navigable […] faisant ainsi de Rome non seulement une cité de l'intérieur des terres mais également un port qui peut ainsi goûter des bons produits d'au-delà les mers.*

Parmi les produits qui ont initialement contribué à la richesse de Rome, le sel va occuper une place primordiale. Cette substance était rare dans la péninsule italienne et ne se trouvait que dans deux régions[12] : l'embouchure du Tibre et en Apulie[13] sur la côte adriatique. Les marais salants à l'embouchure du Tibre s'étendaient sur plusieurs centaines d'hectares et furent l'objet de bien des convoitises.

Autre fonction assurée par le Tibre, il s'agit évidemment de son rôle de liaison avec la mer Tyrrhénienne qui permit à Rome de se tourner dès ses débuts vers la mer et les grands peuples marins de Méditerranée. Dès le VIII° siècle, le site de Rome était une étape bienvenue pour les navires marchands qui remontaient le fleuve pour se rendre à Véies, la grande cité étrusque de l'époque. L'île Tibérine, située en face du *forum Boarium*, ménageait sur la rive romaine un lieu où il était facile pour les bateaux d'aborder. Les premiers marchands étrangers venus y accoster furent les Phéniciens[14] ; arrivés en Méditerranée occidentale au IX° ou au X° siècle[15], ils vendirent leurs produits, vaisselle d'argent, bibelots d'ivoire. Ces mêmes Phéniciens placèrent ce lieu d'échange sous la protection de leur dieu Melqart qui prit les traits de l'Hercule romain de l'*Ara Maxima*[16]. Les Grecs vinrent à leur tour y vendre leurs vases peints dont des fragments découverts sur place font remonter leur présence à la fin du VIII° siècle[17]. Présence attestée déjà par les légendes qui évoquent des présences grecques bien antérieure à 753 avec l'Arcadien Evandre qui établit une colonie sur le Palatin[18] ; les Pélasges[19], peuple originaire du Péloponnèse ; et Enée[20] qui remonta le Tibre jusqu'au futur emplacement de Rome.

---

[12] Outre la Sicile.
[13] Les Pouilles.
[14] Dans la deuxième moitié du VIII° siècle.
[15] Rebuffat René. Les Phéniciens à Rome. In: Mélanges d'archéologie et d'histoire, tome 78, n°1, 1966. P.9.
[16] Ibid, p 8.
[17] Pallottino; Colonna; Villard; Heurgon; Naissance de Rome : exposition, Paris, Petit Palais, mars-mai 1977, n°139-153.
[18] Plut., *Questions romaines*, 32 et 76 ; DC., 7 ; DH., I, 60, 3 ; Just., XLIII, 1 ; Flor. I, 1 ; Sil., *Punica*, VI. Str., V, III.

Quoi qu'il en soit, cette ouverture en direction de la mer a été d'autant plus naturelle pour les romains que peu d'alternatives leurs étaient offertes dans les premières décennies de leur histoire ; la présence de cités[21] plus anciennes, et donc déjà bien installées, lui interdisait toute extension vers l'intérieure des terres. En revanche aucun obstacle n'est venu freiner l'expansion romaine le long des rives du Tibre en direction de la mer[22]. Cette proximité de la mer était vantée par des auteurs anciens. A travers le discours de Camille, Tite Live louait le site de Rome: *Ce n'est pas sans raison que les dieux et les hommes ont choisi ce lieu pour l'emplacement de Rome : ... les grands avantages d'une rivière par où descendent d'un côté les récoltes du continent, et par où arrivent de l'autre les approvisionnements de la mer; cette mer, suffisamment proche pour les facilités du commerce, et trop éloignée pour nous exposer aux insultes des flottes étrangères; une position au centre de l'Italie, et qui semble se prêter d'elle-même aux accroissements de notre puissance*[23] ». Cicéron se félicitait de la sagesse de Romulus : « *Romulus pouvait-il donc, pour donner à sa ville naissante tous les avantages d'une position maritime et lui en sauver les inconvénients, être mieux inspiré qu'il ne le fut, en l'élevant sur les bords d'un fleuve dont les eaux toujours égales et ne tarissant jamais vont se verser dans la mer par une large embouchure ; par la voie duquel la cité peut recevoir de la mer ce qui lui manque, et lui rendre en retour ce dont elle surabonde*[24] ?

Le Tibre et la mer ont donc été déterminants dans le choix du site de Rome et de son développement. Au niveau régional, le Tibre et son gué ont été sources de contacts, d'échanges culturels et commerciaux avec les voisins Etrusques et Sabins ; sur un plan international, la mer et le fleuve ont permis l'ouverture de la Cité vers le monde méditerranéen. Ainsi, avec Cicéron, il peut être affirmé : « *Aussi je n'hésite pas à le croire, Romulus avait pressenti dès lors que sa nouvelle cité serait un jour le siège d'un immense empire. Imaginez cette ville située dans toute autre partie de l'Italie, et la domination romaine devient impossible*[25] ».

---

[19] DH, I, 17 sq ; Plut, *Rom*, 1, 1.
[20] Virg., *En.*, VII, 150, 155. [93]
Briquel, op. cit 54.
[21] Tusculum et Albe à l'Est, Lavinium à l'Ouest.
[22] Mommsen, *Histoire romaine*, I, 4.
[23] Liv., V, 54
[24] Cic., *Rep.*, II, 5.
[25] Cic., *Rep*., II, 5.

13) Les Romains et la mer.

« Danaüs arriva le premier sur un vaisseau d'Egypte en Grèce ; auparavant on naviguait sur des radeaux inventés dans la mer Rouge pour la navigation entre les îles, par le roi Érythras. Des auteurs prétendent que les Mysiens et les Troyens les ont Inventés les premiers pour traverser l'Hellespont en allant contre les Thraces… Philostéphanus dit que Jason navigua le premier sur un vaisseau long ; Hégésias, que ce fut Paralus (XXXV, 36) ; Ctésias, que ce fut Sémiramis ; Archémachos, que ce fut Aegaeon. Damastes prétend que les Erythréens construisirent la birème ; Thucydide (Hist. I, p. 10), qu'Aminocle de Corinthe construisit la trirème ; Aristote, que les Carthaginois firent la quadrirème ; Mnésigiton, que les Salaminiens firent la quinquérème ; Xenagoras, que les Syracusains firent la galère à six rangs de rames ; Mnésigiton. Qu'Alexandre le Grand donna à la galère jusqu'à dix rangs de rames ; Philostéphanus, que Ptolémée Sôter fit la galère à douze rangs ; que Démétrius, fils d'Antigone, fit la galère à quinze rangs ; que Ptolémée Philadelphe fit la galère à trente rangs ; que Ptolémée Philopator, surnommé Tryphon, fit la galère à quarante. Hippus, de Tyr, inventa le navire de charge, les Cyrénéens le lembus, les Phéniciens la cymba, les Rhodiens le celes, les Cypriens le cercure. L'observation des astres dans la navigation est due aux Phéniciens, la rame à la ville de Copae, la largeur qu'elle a à la ville de Platée, les voiles à Icare, le mât et l'antenne à Dédale ; le navire propre à porter les chevaux, aux Samiens ou à Périclès d'Athènes; les vaisseaux longs pontés aux Thasiens (auparavant on combattait seulement de la proue et de la poupe) ; l'addition d'éperons à Pisée le Tyrrhénien, l'ancre à Eupalamus; l'ancre à deux dents à Anacharsis; les grappins et les mains de fer à Périclès d'Athènes, le gouvernail à Tiphys. Le premier qui fit la guerre avec une flotte fut Minos…[26] *».*

Dans son chapitre, consacré aux « *découvertes et inventeurs* », Pline l'Ancien attribuait la totalité des découvertes liées à la navigation et à la construction navale aux Grecs. En cela, il considérait, comme la majorité de ses compatriotes que « *la mer est grecque, autrement dit étrangère*[27] ».

En effet, l'attitude du Romain vis-à-vis de la mer était bien différente de celle du Grec. Le peuple romain était un peuple d'origine paysanne, de propriétaires terriens très attachés à leurs

[26] Plin. VII, 56, 207, 208,209. Trad. E. LITTRE dans la Collection des auteurs latins de M. NISARD, Paris, 1877.
[27] Malissard, *Les Romains et la mer*, 11.

lopins de terre et peu désireux de s'en éloigner sauf circonstances exceptionnelles. La guerre en a été l'une d'entre elles et c'est à cette occasion que les citoyens, mobilisés pour protéger leur Cité et leurs terres, découvraient le monde qui les entourait. C'est cet attachement viscéral au sol des ancêtres qui poussera initialement les romains à vouloir reculer leurs frontières afin « *d'interposer le plus de distance possible entre le vaste monde hostile et leurs territoires chèrement conquis*[28] ». C'est donc semble-t-il par nécessité que le citoyen romain s'est éloigné initialement de ses pénates.

Jusqu'en 264, les légions romaines n'avaient pas eu à quitter la terre ferme ; toutes les batailles auxquelles elles avaient pris part s'étaient déroulées dans la péninsule italienne. Ce seront les guerres puniques, d'Illyrie et de Macédoine qui ont forcé les légions à prendre la mer et donné à Rome le contrôle du bassin méditerranéen. En effet, la vocation maritime, si nette chez les Grecs, fut moins évidente chez les Romains qui sont devenus marins par obligation et non par passion. Ainsi, si chez les Rhodiens le service à la mer était noble par essence et celui à terre considéré comme dégradant ; il en était exactement le contraire à Rome. A Rhodes, les équipages, rameurs comme gabiers, et les troupes embarquées étaient composés exclusivement de citoyens. Dans la Rome républicaine, les quelques écrits d'auteurs anciens évoquant ce sujet nous apprennent que le citoyen servait dans les légions ou en tant qu'épibates, les troupes embarquées, du moins celui qui disposait d'un certain revenu ; les plus pauvres servaient en tant que marins[29]. Le gros des effectifs des flottes était pris parmi les affranchis (*libertini*), les alliés et en dernier lieu chez les esclaves quand la situation était particulièrement critique comme lors de la deuxième guerre punique[30]. Ce dédain pour le service à la mer a perduré tout au long de l'histoire de la marine républicaine ainsi que sous le Principat[31]. Mais si pour le *servum pecus*[32], la marine jouait un rôle secondaire et était méprisée par comparaison aux services glorieux des légions, les dirigeants romains, tous régimes confondus, ont su, lorsque la situation l'exigeait, mettre sur pied une marine qui leur permettait de disposer d'une liberté d'action sur les mers. Ce point sera développé dans un chapitre ultérieur.

---

[28] Jerphagnon, *Histoire de la Rome antique*, 29.
[29] Pol, VI, 19.
[30] Il y eut même des légions formées à partir d'esclaves rachetés aux frais du trésor public (*Volones*).
[31] Thiel, *Studies on the history of Roman sea-power in republican times*, p 14.
[32] Hor., *Ep.*, I, 19, 19.

De tout temps donc, le romain craignait les flots : peur de s'éloigner de sa terre[33], peur de périr en mer et de rester sans sépulture[34]. Chaque départ en mer était l'objet d'un sacrifice afin de s'attirer la protection des dieux[35]. De plus, il se méfiait du voisinage même de la mer car *lorsque l'ennemi arrive par mer, aucun indice ne nous apprend qui il est, d'où il vient, ce qu'il veut ; enfin, on ne peut reconnaître à aucun signe si c'est un ennemi ou un allié qui s'avance*[36] . Donc, le Romain sensé restait chez lui, à une distance raisonnable de la mer et ne s'y aventurait que par absolue nécessité : guerre ou commerce. La guerre le conduisit même à commettre les plus grandes imprudences, à se lancer aveuglément sur les flots en ignorant ses dangers. Ainsi durant la première guerre punique, Rome perdit plus de navires dans des naufrages que dans les combats contre la marine carthaginoise. Polybe mit en garde les Romains contre cet excès de confiance qui les avait conduits *à quelques revers retentissants, surtout en mer […] jusqu'au jour où ils se sont corrigés de cet excès de confiance dans leur force et de cette obstination à croire que quel que soit le temps, il doit être possible pour eux de naviguer et d'effectuer des traversées*[37].

La religion romaine elle-même incitait peu aux déplacements. Il n'y avait, chez les Romains, aucun équivalent des grands sanctuaires helléniques auxquels se rendaient les foules grecques à des dates régulières, lors des panégyries. Chez le Romain, les "voyages" religieux se bornaient à quelques processions et offrandes de sacrifices non loin de chez lui. Les fêtes religieuses des Romains étaient liées à d'antiques rites agraires conservés jusqu'à la fin de la République. Cette localisation des rites et des dieux rendait donc dangereux tout voyage lointain. Il est assez révélateur que les fondateurs légendaires de dynasties, le Troyen Énée, le Gréco-Toscan Lucumon, devenu Tarquin l'ancien[38], étaient des fugitifs qui aspiraient à se sédentariser à nouveau autour d'un culte local. Ainsi, primitivement, les prêtres et les vestales avaient

[33] *Il est doux, quand la vaste mer est soulevée par les vents, d'assister du rivage à la détresse d'autrui ; non qu'on trouve si grand plaisir à regarder souffrir; mais on se plaît à voir quels maux vous épargnent.* Lucr, II, 1-4. Trad. H. Clouard.
[34] Prop, III, 7, v. 1-18.
[35] Cic, *Nat*, III, 20, 51 ; Liv, XXIX, 27 ; Virg, *En*, III, 115 – 120 ; V, 770 – 778.
[36] Cic. *Rep.*, II, 3.
[37] Pol, I, 37, 7-10. Trad. D. Roussel.
[38] Liv., I, 35.

l'interdiction absolue de se déplacer[39] ; quant au Grand Pontife, il ne pouvait s'absenter trop longtemps de Rome et il lui était interdit de quitter la péninsule italienne.

Cependant, avec le développement de la circulation maritime, du cabotage, les échanges s'étaient multipliés et faits plus lointains. Les marchands étrangers se rendaient à Ostie ou à Rome et séjournaient dans le quartier du *TransTiberim*. Cette extension du commerce et ces organisations professionnelles n'empêchaient pas les vieilles superstitions : terreur devant les dangers de la mer, diatribe contre les aventures maritimes, si peu conformes à la « *nature* », c'est-à-dire la vie terrienne. Et il était *doux, quand la vaste mer est soulevée par les vents, d'assister du rivage à la détresse d'autrui ; non qu'on trouve si grand plaisir à regarder souffrir ; mais on se plaît à voir quels maux vous épargnent*[40]. Contrairement au Grec dont la mer est l'horizon principal et qui voyageait très souvent sur l'eau, le Romain préférait se déplacer par voie de terre. Le voyage maritime finira par devenir incontournable dans certaines circonstances, notamment pour les liaisons commerciales avec la Sicile d'abord puis avec l'Afrique, l'Asie et l'Egypte.

Aussi lorsqu'il a fallu naviguer, ce sera avec d'infinies précautions car *il ne faut pas prendre la mer à la légère*[41] et beaucoup préféraient encore habiter *un bourg plus désert que Gabies, plus désert que Fidènes* mais d'où ils pouvaient, *tranquille, contempler du rivage les fureurs de Neptune*[42] .

Les voyages ne s'effectuaient qu'entre le printemps et l'automne, en hiver la mer était « *fermée*[43]». L'absence de moyens fiables d'orientation incitait à naviguer près des côtes. Même l'été, naviguer pouvait être dangereux[44] et les naufrages étaient fréquents[45]. Lorsque l'issue était heureuse, l'on s'empressait de remercier les dieux, comme Lucius Scipio durant la première guerre punique qui, rentrant d'une campagne victorieuse en Corse, remerciait les déesses des

[39] Liv., V, 52.
[40] Lucr, II, 1 – 4. Trad. H. Clouard.
[41] Cic, *Fam*, XVI, 9. Trad. P. Remacle.
[42] Hor, *Ep*, I, 11. Trad. Ch.-M. Leconte de Lisle.
[43] Mare clausum. Veg, *Mil*, V, 9.
[44] *C'est une affaire que de naviguer, même en juillet !* Cic., *Att.*, V, 12.
[45] *Déjà le navire avait sa cale à moitié pleine d'eau ; … il n'y avait plus qu'un mât vacillant et l'expérience du timonier à cheveux blancs n'était plus d'aucun secours : alors Catulle entreprit de composer avec les vents en jetant sa cargaison, [...]. Il n'hésitait pas non plus à jeter son argenterie [...], mais ce sacrifice même reste sans effet. Alors, pressé par le malheur, il retombe à l'expédient d'abattre son mât avec le fer, et il se tire du mauvais pas : extrémité dernière quand nous n'avons, pour sauver le navire, d'autre ressource que de le mutiler !* Juv., XII, v. 29-56 *passim.*

tempêtes de l'avoir sauvé du naufrage[46]. De nombreuses inscriptions funéraires témoignent de ces naufrages, évoquant le malheur devant l'absence de sépulture et la privation des honneurs funèbres traditionnels.



C.I.L 1 2.9. Epitaphe de la tombe de Lucius Cornelius Scipion, Musée PioClementino (Vatican).

Mais le plus grand péril résidait encore dans la présence des pirates qui, outre le butin, cherchaient à capturer des hommes pour les vendre comme esclaves. Ainsi, l'événement le plus ancien connu de l'histoire de la marine romaine remonte à 393, année au cours de laquelle un navire romain se rendant à Delphes avec une ambassade portant un cratère d'or en offrande à Apollon fut arraisonné et capturé par des pirates lipariens. Timasithée, chef des Lipariens, informé de cet événement, sauva la vie aux envoyés, leur rendit l'or qu'on leur avait enlevé et les fit escorter jusqu'à Delphes et lors de leur voyage retour vers Rome[47].

Au total, ce qui ressort de l'attitude du Romain en face du voyage en général et plus particulièrement de celui effectué en mer, c'est d'abord une obligation à laquelle il ne peut se soustraire, un sentiment de regret de partir, d'absence et de manque : la correspondance de Cicéron[48] et celle de Pline le Jeune le prouvent abondamment. Outre les périls dont il savait pouvoir être menacé, il craignait le dépaysement excessif. Même à l'époque où l'esprit était

[46] C.I.L 1^2 2.9. Epitaphe de la tombe *de Lucius Cornelius Scipion : « Cet homme, Lucius Scipio, comme la plupart l'admettent, fut le meilleur de tous les bons hommes de Rome. Un fils de Barbatus, consul et censeur parmi vous ; ce fut lui qui s'empara de la Corse et de la cité d'Aléria. Il consacra à juste titre un temple aux déesses des tempêtes (tempestates) »* [115] DS., XIV, 93.
[47] DS, XIV, 93.
[48] Cic, *Fam*, 16,9,4 ; *Att*, V, 12 ;

devenu plus curieux, le Romain s'en allait rarement seul, loin de chez lui, loin de ses habitudes et quand il découvrait un nouveau pays, sa curiosité s'excitait plus à retrouver des souvenirs historiques ou mythologiques, à s'extasier devant l'extraordinaire, qu'à se laisser pénétrer par un univers étranger à ses habitudes ou à rompre avec ses habituelles manières de vivre.

Il peut donc être affirmé de ce qui vient d'être écrit dans ce chapitre que la présence du Tibre et la proximité de la mer ont été déterminantes dans le développement de Rome. La Cité a de plus bénéficié de sa position de carrefour géographique qui lui a permis, au niveau régional, de développer des échanges culturels et commerciaux avec ses voisins Etrusques et Sabins, et, sur le plan international, de s'ouvrir vers le monde méditerranéen. C'est cette dynamique d'expansion qui a contrebalancé l'appréhension naturelle des Romains vis à vis de la mer et les a poussés à s'ouvrir sur le monde. Bien que n'ayant aucune tradition maritime, à force de courage et d'opiniâtreté, ils ont réussi à bâtir un empire autour d'une mer qui leur était au départ étrangère en défaisant des cités ou royaumes aux vieilles traditions maritimes.

* *

*

II) Place de l'eau dans la société romaine

21) L'eau et la religion.

La vénération des cours d'eau fait partie des pratiques religieuses de tous les peuples polythéistes ; elle a tenu une large place dans la légende et dans le culte chez les Grecs et les Romains. Pour Hésiode, les Fleuves étaient tous issus d'Okéanos[1]. Ils étaient immortels comme les autres dieux et figuraient dans l'assemblée de l'Olympe. L'eau est un élément à la fois bienfaisant et redoutable qui féconde le sol, entretient et renouvelle la vie mais peut aussi provoquer d'irrémédiables catastrophes. L'homme antique était impuissant face à ses débordements aussi considérait-il avec crainte et respect les forces qui animent toutes les manifestations aquatiques. Les Anciens, qui divinisaient la nature entière, attribuaient à des esprits sacrés, à des génies, ces actions salutaires ou néfastes. Pour les Romains, les cours d'eaux et les sources d'eau potable étaient habités par ces divinités qu'il fallait se rendre propices à l'aide de prières et de sacrifices[2]. Elles habitaient les sources ou les rivières, portaient leur nom, se confondaient avec elles. Elles étaient au nombre des *indigetes* et figurent dans les *indigitamenta*[3] des Pontifes comme dans les formules rituelles des Augures qui, pour s'attirer leurs bonnes grâces et détourner leurs colères, leur adressaient des prières et des sacrifices, leur élevaient des autels et des temples.

Parmi celles-ci, le Tibre, entouré de ses principaux affluents, le Spino, l'Almo, le Nodinus[4] tenait la place la plus importante. Il a déjà été vu comment la situation de *l'Vrbs* sur les bords du Tibre et non loin de la mer avait été déterminante dans son expansion. C'est le Tibre qui permettait à Rome de développer son commerce, de recevoir régulièrement et sûrement les approvisionnements nécessaires à sa subsistance. Mais, s'il était très calme et très utile en temps ordinaire, il pouvait se montrer violent et redoutable au moment des crues.

---

[1] Hés. *Th*, vers 337-370.

[2] Plin, Paneg, 32

[3] « *Invocations ou Incantations, titre donné à un recueil de prières ou formulaire pontifical où figuraient les noms de divinités à invoquer dans diverses circonstances de la vie, avec des Indications contenues soit dans le texte des formules, soit dans des explications à la suite, et définissant l'office propre attribué à chaque auxiliaire divin, office déjà « indiqué » par le nom lui-même ».* Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio.

[4] Serv, ad Aen, VIII, 72 et 330. Cic, Nat Deor, III, 20, 52

Fleuve méditerranéen, les fortes pluies des saisons intermédiaires le faisaient gonfler et envahir les bas quartiers de la ville. Aussi, les Romains s'effrayaient des dangers que leur faisait courir Tiberinus. Ils lui rendaient un culte à la fois pour le remercier de ses bons offices et pour prévenir ses violences. C'est pourquoi aucun fleuve d'Italie ne recevait autant de marques de vénération ni d'hommages que lui.

211) Tiberinus, dieu fleuve :



Le Tibre, statue trouvée à l'emplacement du temple d'Isis et Sérapis au champ de Mars, à Rome Musée du Louvre.

Strabon[5], dans sa « *Géographie* », nous rappelle qu'à l'origine les fleuves étaient représentés sous la forme d'un animal. Il en est de même pour le Tibre : Les livres des Augures l'identifiaient avec une couleuvre, à cause des sinuosités de son cours[6]; d'autres textes sacrés l'invoquaient sous le nom de *serra*, scie, parce qu'il entamait et découpait ses rives : *quasi ripas ruminans et exedens*[7]. Progressivement, la forme purement animale céda la place à une représentation humaine. La statue du Tibre représentée ci-dessus, possède les traits d'un vieillard

[5] Strabon, X, 2, 19 : « ….. *Mais ceux qui font profession d'expliquer tous les mythes et d'en dégager l'élément historique prétendent que, si l'on a comparé l'Achéloüs à un taureau (comme maint autre fleuve du reste), c'est pour rappeler et le bruit mugissant de ses eaux et ses brusques changements de direction, ce que les gens du pays justement appellent ses cornes*… ». Trad. Amédée Tardieu.

[6] Virg, *Aen*, VIII, 95

[7] Serv, VIII, 63

barbu, couronné de roseaux, couché et accoudé ; il tient une rame en guise de sceptre et laisse échapper l'eau d'une urne, les Jumeaux et la Louve viennent s'y abreuver. C'est ainsi d'ailleurs que le décrivent les poètes, en particulier Virgile[8].

Selon la tradition, rapportée par Pseudo-Plutarque[9], la plupart des fleuves portaient le nom d'un personnage qui s'y était jeté et y avait trouvé la mort en expiation de fautes commises. Le nom du Tibre proviendrait de personnages fabuleux comme Thebris roi d'Étrurie, Tybris roi de Sicile, Tiberinus roi d'Albe. Toutes ces légendes ont été rapportées par de nombreux auteurs anciens[10]. Si le nom ne figurait ni dans les *Indigitamenta*, ni dans l'histoire des plus anciens sacerdoces ; il se rencontrait cependant dans les prières des Pontifes et des Augures[11].

Une vieille tradition, que rapporte saint Augustin d'après Varron, prétendait que Romulus avait rangé Tiberinus au nombre des premiers dieux de Rome, en même temps que Janus, Jupiter, Mars, Picus, Faunus et Hercule[12]. Cette antiquité se retrouve chez Virgile, lorsque Pallas promet à Thybris de suspendre les dépouilles de son ennemi aux branches du chêne qui lui est consacré[13]. Ovide raconte comment Rhea Silvia, la mère de Romulus et Remus, devint l'épouse du dieu Tibre[14] et Tite-Live décrit Horatius Coclès qui, après avoir tenu tête aux Étrusques sur le pont Sublicius et au moment de sauter dans les flots, prie le dieu de le recevoir, lui et ses armes, pour les soustraire aux ennemis[15]. Virgile, quant à lui, associe les Nymphes Laurentes au dieu fleuve[16].

Le rôle que jouaient les pontifes dans la construction des ponts prouve l'antiquité et l'importance du culte de Tiberinus. Premiers en dignité de tous les collèges sacerdotaux de Rome, ils avaient pour mission de veiller à la rigoureuse conformité de la vie religieuse de la Cité. Ils intervenaient lorsqu'il fallait jeter un pont par-dessus le Tibre et « *relier artificiellement les deux rives que la nature et les dieux avaient à dessein séparées*[17] » car eux seuls pouvaient

[8] Virg. *Aen*, VIII, 30
[9] Ps Plut. *De fluviis*.
[10] Varr, *de lingua Latina*, V, 30. Virg. *Aen*. VIII, 330. Liv, I, 3, 8. Ov, *M*, XIV, 614, *F*. II, 389; IV, 47. DH, I, 71.
[11] Cic. *Nat*. III, 20, 52
[12] Aug, De Civ, IV, 23 ; VI, 10.
[13] Virg, *Aen*, X, 423
[14] Ov, *Am*, III, VI: *atque ita se in rapidas perdita misit aquas. supposuisse manus ad pectora lubricus amnis dicitur et socii iura dedisse tori.*
[15] Liv, II, 10, 11.
[16] Virg, *Aen*, VIII, 72.
[17] Besnier, *L'île Tibérine dans l'antiquité*, 307.

parlementer avec les dieux, les apaiser et attirer leur protection sur une entreprise pouvant être perçue par eux comme un attentat sacrilège et criminel contre la divinité du fleuve. Le premier pont construit fut le *Sublicius*. Construit en bois[18], il reliait le *Forum Boarium* à la rive droite du Tibre et la tradition attribue sa construction au roi Ancus Marcius. Le culte de Tiberinus, fondé donc dès l'époque royale, se perpétua sous la République et jusque sous l'Empire. Les pontifes et les augures prononçaient solennellement le nom du dieu dans les prières publiques[19].

Tiberinus savait se faire redouter ; une strophe d'Horace met en relief le côté obscur de sa physionomie en évoquant ses débordements[20]. La crainte et le respect qu'inspirait Thybris et ses affluents aux Romains poussèrent même ces derniers à renoncer aux travaux de rectification, projetés sous Auguste et repris sous Tibère, visant à remédier aux inondations désastreuses autant que fréquentes[21]. Tacite nous rapporte que Tibère ne voulut même pas que l'on consultât sur ce point les livres Sibyllins ; et que le sénat fut amené à abandonner le projet, parce qu'on y voyait comme un attentat à la divinité du fleuve. Et comme les riverains des affluents, dont il était question de dériver le cours, ajoutaient leurs protestations à ceux du Tibre, il fut décidé de ne rien faire car « *Ne devait-on pas quelque respect aux sentiments pieux d'alliés qui avaient voué aux fleuves de leurs pays des fêtes, des clairières sacrées, des autels ? Bien mieux, le Tibre lui-même s'indignerait d'être exposé, une fois privé du tribut des rivières voisines, à couler moins glorieux*[22]. »

Plusieurs fêtes célébraient directement ou indirectement Tiberinus : les *ludi piscatorii ; les Tiberinalia*, qui ont pu être confondue avec les *Portunalia* ; les *Volturnalia* et le sacrifice des Argées. Le 7 juin de chaque année, les pécheurs célébraient des jeux en son honneur au Transtevere, c'étaient les *ludi piscatorii*, évoqués par Festus[23] et dont les jeux célébrés « *sur le*

[18] Sublicius vient de *Sublica, ae* : pieu, piquet. (Gaffiot).
[19] Servius, ad Aen., Vlll, 330. Cic, de Nat. deor., III, 20, 52.
[20] Hor, *O*. I, 2, 13
[21] Suet. *Aug*, 30. Tac, *An* I, 76.
[22] Tac, *An* I, 79.
[23] Fest, XIV.

gazon du champ de Mars » ont charmé le poète Ovide[24]. Il lui était prodigué à cette occasion les épithètes louangeuses de : *divus, sanctus, pater*[25].

Chaque 8 décembre avait lieu dans l'île tibérine les *Tiberinalia*. Cette fête figure sur le calendrier d'Amiternum[26], à la huitième ligne de la colonne consacrée au mois de décembre : *F VI C Tiberino in insula*[27].

Le 27 août, sixième jour avant les calendes de septembre, se déroulait la fête des Volturnalia ou un sacrifice au fleuve Volturnus : *[G VI] Volt (urno) NP Volturno flumini sacrificium*[28].Varron et Festus y font allusion, et l'on sait par eux qu'un flamine mineur portait le nom de *flamen Volturnalis*[29]. Volturnus était une ancienne divinité, connue et fêtée à Rome ; l'existence d'un *flamen* particulier attaché à son service en témoigne. Il avait sa place dans les vieilles légendes mythologiques et généalogiques. Arnobe raconte que l'on faisait de Janus le père de Fons, le gendre de Volturnus, le mari de Juturna[30] . Ce Volturnus romain fut très probablement un autre nom de Tiberinus car le Tibre était le seul fleuve auquel les Romains avaient eu besoin d'adresser leurs prières. Le *flamen Volturnalis* était flamine de *VolturnusTiberinus*. Le mot Volturnus, qui se rattache à la même racine que *volvere*, rouler, est une épithète qui lui était décernée ou l'un de ses vocables primitifs, dérivé de sa nature physique. Il était surnommé Volturnus à cause de son débit irrégulier et des masses d'eau qu'il roulait au moment des crues. Il a été vu que les augures dans leurs invocations l'appelaient *Coluber*, à cause du tracé capricieux de son cours, qui ressemblait aux sinuosités d'un serpent. Le Volturnus que citent les vieux calendriers était une divinité fluviale, un génie des eaux et était adoré en lui un aspect particulier de Tiberinus.

Parmi les hommages rendus au Tibre il convient de rappeler la procession des Argées, en présence des Pontifes et des Magistrats. Les grands travaux exécutés à la fin du XIX° siècle pour aménager le Tibre dans la traversée de Rome ont fait découvrir des terres cuites votives, des

---

[24] Ov, *Fast*, VI, 235
[25] Virg, *G.*, IV, 369 : Pater Tiberinus.
[26] CIL IX, 4192.
[27] *« Le sixième jour avant les ides, fête de Tiberinus dans l'île ».*
[28] C.I.L. I, 2ème Ed, 240, Fasti Vallenses.
[29] Var, de Ling. lat., VI, 2. VII, 45. Fest, XIX : *Volturnalia.*
[30] Arn., Advers. gentes, III, 29.

poteries, des monnaies. Les terres cuites votives, généralement en forme d'organes humains, sont des ex-voto dédiés en espoir ou en remerciement d'une guérison. Elles n'ont pas été adressées à l'Esculape de l'île Tibérine, mais au Tibre, fleuve guérisseur, qui jouissait de la prérogative essentielle de toutes les eaux divinisées[31]. Il était demandé au dieu la santé physique ou morale à travers une prière et une ablution, ainsi que le fait Enée au VIII° chant de l'Enéide en puisant un peu de l'eau sainte dans le creux de ses mains et l'élevant « *selon le rite*[32] ». En buvant ou en se baignant, on entrait en communication avec le dieu ; ainsi l'eau éliminait les souillures invisibles du corps et de l'âme. Cette vertu purificatrice, le Tibre la pratiquait aussi bien à l'égard de la Cité qu'à l'égard des individus. Le rite des Argées avait donc pour but de purifier la cité tout entière. Ce culte se composait de deux cérémonies distinctes : une procession aux chapelles et le sacrifice sur le pont Sublicius. La procession avait lieu le 16 et le 17 mars ; la *Flaminica Dialis* y assistait, les cheveux épars en signe de deuil[33]. Puis, le 15 mai, les pontifes, les Vestales, les préteurs, les autres magistrats se rendaient sur le pont Sublicius. Après que les pontifes aient offert le sacrifice d'usage, les Vestales précipitaient dans le Tibre vingt-quatre mannequins d'osier auxquels on donnait le nom d'Argées[34]. La tradition place l'origine de ces cérémonies bien avant la naissance de Rome. Elle raconte que les premiers habitants du sol romain, Aborigènes ou Pélasges, sacrifiaient une ou plusieurs victimes humaines, soit à Saturne selon Ovide[35], soit au dieu des enfers *Dis Pater*[36] selon Macrobe et Festus. Il a déjà été vu qu'Ovide proposait trois contes étiologiques pour expliquer comment ces sacrifices humains avaient été remplacés par des mannequins d'osier. Selon la première, Hercule aurait convaincu les Aborigènes vivant sur les bords du Tibre de substituer des figures d'osier aux véritables victimes humaines offertes à l'origine à Saturne. Selon une autre interprétation, pour réserver le droit de vote aux jeunes, on se serait débarrassé des sexagénaires en les jetant dans le Tibre[37]. Enfin, c'est le dieu Thybris lui-même qui explique que des compagnons Grecs d'Hercule, qui avaient choisi de rester en Italie, auraient demandé, pris de nostalgie, que leurs cadavres soient jetés dans le Tibre afin de rejoindre

[31] Merlin, « Le Tibre dans l'antiquité [J. Le Gall. Le Tibre fleuve de Rome dans l'antiquité] », in: *Journal des savants,* p 65.
[32] Virg, *Aen*, VIII, 68-69.
[33] Ov, Fast, III, 791 et suivants. Gell, X, 15, 30
[34] DH, I, 38, Varr, De ling lat, 44. Macro, sat, I, 11, 47
[35] Ovid, fast, V, 627
[36] Macr, I, 7, 28. Fest, p 259.

ainsi leur terre natale ; leurs héritiers, refusant d'accomplir ces volontés, auraient remplacé les cadavres par des mannequins[38].

Ce sacrifice devait avoir lieu d'abord sur la rive du fleuve, car le pont Sublicius datait, d'après la tradition, du règne d'Ancus Marcius. Il est bien probable que Tiberinus prenait aussi sa part de l'expiation fictive : n'était-ce pas avec l'intention et dans l'espoir de l'apaiser et de se concilier sa faveur qu'on jetait dans les eaux des victimes vivantes ou des mannequins symboliques ? Les *Purgamina Vestae*[39] s'inspiraient de la même conception.

212) Portunus :

L'évolution de Portunus va lui aussi illustrer l'attention que Rome porte aux choses de la mer. Dieu des Portes et des Clés, protecteur des entrepôts de blé des bords du Tibre, il prit les attributs du dieu grec Palémon et hérita donc du titre de dieu des Ports et des Navigateurs[40]. Un temple lui était dédié à proximité du port fluvial et du forum Boarium.

Le calendrier d'Amiternum indique pour le 17 août une fête du dieu Portunus, *Portunalia*, près du pont Æmilius : *E XVI Port (uno) NP fer (iae) Portuno \ Portuno ad pontem Æmilium*[41]. Un autre calendrier, celui de Philocalus, indique pour le 17 août au lieu de *Portunalia, Tiberinalia*[42]. Ceci avait entrainé une polémique entre historiens modernes, certains dont T. Mommsen, en avaient déduit que les deux fêtes étaient identiques, Portunus n'étant alors qu'un ancien nom de Tiberinus. Cette thèse s'appuyait également sur le fait que l'un des douze flamines mineurs s'appelait *flamen Portunalis*[43], preuve que le culte de Portunus / Tiberinus appartenait à la religion italique primitive. D'autres historiens[44] ont contesté cette interprétation mettant en

---

[37] Ov., F, 5, 621-634.
[38] Ov., F, 5, 635-662.
[39] Ov, *F*, VI, 714-715: *« Haec est illa dies qua tu purgamina Uestae, Thybri, per Etruscas in mare mittis aquas ».* C'est en ce jour, ô Tibre, que les ondes du fleuve de l'Étrurie portent à la mer les souillures du temple de Vesta. Trad. M. Nisard.
[40] Arn, III, 23. *Portunus protège parfaitement le marin qui traverse les mers ; mais pourquoi la mer déchaînée a-t-elle rejeté tant d'épaves cruellement brisées ?* Trad. J. Crémades.
[41] « *Le seizième jour avant les calendes de septembre, fête de Portunus près du pont Æmilius ».*
[42] Besnier, op. Cit. 309 : C. I. L., I, 2ème éd., p. 244.
[43] Fest, XIV, *Persillum*.
[44] Besnier, op. cit. 309 et suivantes.

avant Varron qui rapporte que Portunus avait un temple dans le port du Tibre[45] ; or le mot *portus* employé par l'auteur de *Lingua Latina* ne peut s'appliquer selon eux qu'à un port de mer ; un port fluvial s'appelait *emporium* ; le sanctuaire de Portunus *in portu* était donc à l'embouchure du Tibre, à Ostie.

Il se peut donc que la fête du 17 août ait été célébrée à Rome et à Ostie à la fois, les fidèles se rendant en procession d'une ville à l'autre. D'autre part, le calendrier d'Amiternum précise qu'à Rome les *Tiberinalia* du mois de décembre avaient lieu dans l'île et que les *Portunalia / Tiberinalia* du mois d'août se déroulaient près du pont Æmilius. Or, ces deux ponts étant distincts, le pont Æmilius était situé en aval de l'île, éloigné du pont Fabricius, la théorie confondant les deux dieux et leurs lieux de culte n'est donc pas valide. Il en suit que la cérémonie du 17 août était consacrée uniquement à Portunus. D'autant que les fonctions de Tiberinus et Portunus étaient bien distinctes : Tiberinus était le dieu protecteur du fleuve qui traverse Rome ; Portunus était, selon Festus, « *un des dieux qui préside à la mer*[46] » ; pour Cicéron[47], il s'agissait du dieu des ports, *portus*, et Varron ajoutait qu'il est également celui des portes, *portas*[48], c'est pour cela qu'il était représenté avec une clef à la main. Ces deux derniers aspects en somme assez voisins, font dire à Robert Schilling que Portunus paraît être une sorte d'émanation de Janus[49], d'autant plus que l'anniversaire du temple de Janus, situé au Forum holitorium, coïncidait avec la fête du 17 août des *Portunalia*. Quoi qu'il en soit, Portunus avait son temple à proximité du *forum Boarium* et du port fluvial qui était en quelque sorte la porte de Rome qui s'ouvrait vers le delta du fleuve et le grand large. Conscients de l'importance de ce lieu d'échanges, les Romains avaient voulu qu'un dieu le protège.

Enfin, il est intéressant de remarquer la filiation entre Portunus et le dieu grec Palémon. Ce dernier est initialement un mortel dont le nom est Mélicerte, Fils d'Ino, épouse du roi de Thèbes. Cette dernière doit fuir avec son fils la colère de son mari car, une version de son histoire raconte qu'elle avait voulu attenter à la vie des enfants du roi issus d'un premier lit ; dans une

[45] Varr, de Ling. lat, VI, 19 : *Portunalia* dicta a Portuno, cui eo die aedes in **portu Tiberino** facta et feriae institutae.
[46] Fest, XIV, *Portunus.*
[47] Cic, *Nat*, II, 26.
[48] Schol. Veron. *ad AEn.* V, 241 : *Portunus, ut Varro ait, deus portuum portarmnque præses.*
[49] Schilling, « Janus: le dieu introducteur, le dieu des passages », in : *Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 72*, 99.

autre version Ino aurait été victime de la jalousie d'Héra qui aurait voulu la punir d'avoir élevé Bacchus. Quoi qu'il en soit, Ino et son fils Mélicerte se jettent dans les flots où, à la prière de Vénus, Neptune dépouille *les corps flottants de ce qu'ils ont de mortel ; il imprime sur leur front une majesté divine ; et changeant à la fois et leur nom et leur nature, Ino est Leucothoé, Mélicerte est Palémon*[50].

Leucothoé avait un autel dans le temple de Neptune à Corinthe. Elle eut aussi un temple à Rome, où elle était honorée sous le nom de Mater Matuta[51]. Palémon était particulièrement honoré dans l'île de Ténédos, où une superstition cruelle lui offrait des enfants en sacrifice. A Corinthe, les jeux Isthmiens avaient d'abord été institués en son honneur ; ils furent interrompus dans la suite et rétablis par Thésée en l'honneur de Neptune. Dans le temple de Corinthe, Palémon avait un autel, à côté de ceux de Leucothoé et de Neptune. Les jeux Isthmiques auraient été institués par Neptune en l'honneur de Palémon ; ces mêmes jeux qui accueillirent pour la première fois les Romains en 228 à l'invitation de Corinthe qui voulait ainsi remercier Rome d'avoir sauvé le monde hellénique des attaques de la reine Teuta et de ses pirates[52].

213) Neptune :

Pendant longtemps, les Romains ne connaissaient comme grande divinité marine que Portunus[53]. Neptune n'avait à Rome, originellement, que peu de rapport avec la mer car il était avant tout le dieu des sources et des eaux vives : *Neptunus fluminibus et fontibus et aquis omnibus praeest*[54]. La nature de ses deux parèdres féminines est à cet égard significative ; Salacia[55], était l'eau bondissante, jaillissante ; Venilia[56], au contraire, était l'eau qui vient au repos, douce et docile. Ce n'est que plus tard que son épouse attitrée devint Amphitrite, une des Néréides[57]. Neptune a pour attribut le trident et pour animaux favoris le dauphin et le cheval car, comme Poséidon, il était aussi le dieu des chevaux[58]. Debout sur son char tiré par deux ou quatre chevaux, Neptune est représenté dans l'iconographie comme un homme puissant et barbu, tenant

[50] Ov, *M*, 540-542.
[51] Cic, Nat, III, 19, 48 ; *Tusc*, I, 12, 28 ; Ov, *F*, VI, 545.
[52] Pol, II, 12, 8.
[53] Malissard, *Les Romains et la mer*, p 266.
[54] Serv, En, I, 12.
[55] Gell, XIII, 23.
[56] Varr, *Ling Lat*, V, 72.
[57] Hes, *Th*, 243.
[58] Virg, *G*, I, 14.

à la main un trident et souvent accompagné d'un dauphin. Durant la période considérée, Neptune va changer de statut et connaitre une popularité proportionnelle à l'intérêt grandissant que portaient les Romains à la mer.

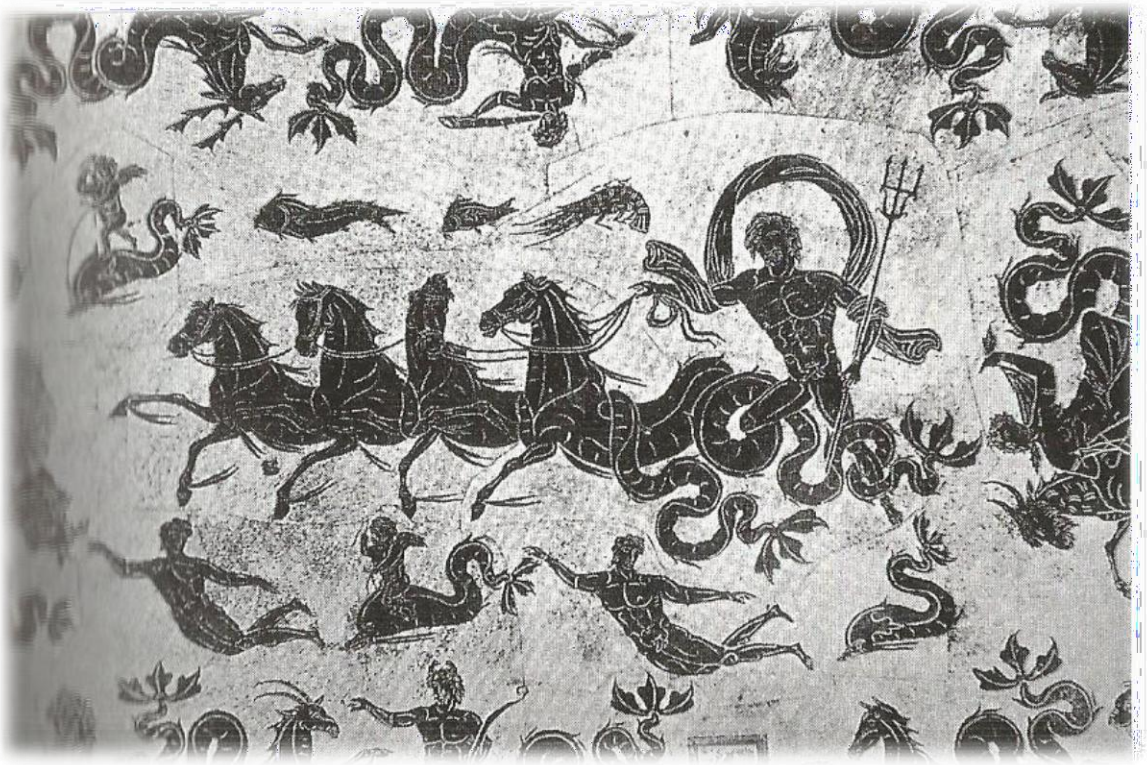

Mosaïque représentant Neptune (Ostie, thermes de Neptune).

Ainsi, Rome va accorder une importance grandissante à Neptune dont l'homologue grec avait déjà annoncé la splendeur future[59] et qui va, selon la légende, sauver Enée de la tempête que Junon avait déclenchée[60]. Son identification avec Poséidon, dont il absorbe les mythes et les attributs[61], date du lectisterne[62] de 399[63]. En cette année-là, une peste décimait les hommes et les animaux. « *Comme on n'en trouvait ni la cause ni la fin, les livres sibyllins furent ouverts par ordre du sénat. Les duumvirs, au moyen d'un lectisterne tenu alors pour la première fois dans la*

[59] Denys d'Halicarnasse, Histoires romaines, I, 53, 5 : « *Dans l'Iliade, il (Homère) représente Poséidon prédisant la futur splendeur d'Énée et de sa postérité en ces vers: Alors le grand Énée règnera, et les fils de ses fils qui viendront après lui ».*

[60] Virg, *En*, I, 81-156.

[61] Bloch (R), « Quelques remarques sur Poséidon, Neptune et Nethuns. » In: *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 125e année, N. 2, 1981. pp. 341-352.

[62] *« Le lectisterne est un rituel expiatoire extraordinaire, décidé par senatus-consulte, destiné à rétablir la pax deorum et la concorde entre les hommes.* » (Estienne Sylvia, 1997, *Vie et mort d'un rituel romain : le lectisterne*).

[63] Liv., V, 13. Denis d'Halicarnasse, *Les antiquités romaines*, XII, 9.

ville de Rome, apaisèrent huit jours durant Apollon, Latone et Diane, Hercule, Mercure et Neptune, placés sur trois lits garnis aussi somptueusement qu'on pouvait le faire à l'époque. Cette cérémonie fut aussi célébrée par les particuliers. On rapporte que, dans toute la ville, les citoyens, portes ouvertes et mettant tout au grand jour à la disposition de tout venant, invitaient au hasard les étrangers, connus et inconnus : même avec des ennemis, on liait conversation en douceur et politesse ; querelles et procès étaient arrêtés. On ôta aussi les liens aux détenus durant ces jours-là, et ensuite on se fit scrupule de les remettre à des gens que les dieux avaient secourus de cette façon[64] ». Les dieux étaient appariés par couples, dont Denys d'Halicarnasse précise la composition[65] : Apollon avec Latone, Hercule avec Diane, Mercure avec Neptune. La répartition exclut toute idée d'union conjugale, mais elle n'a pas dû être faite au hasard. Apollon est ici le coryphée[66], non seulement comme inspirateur des livres sibyllins, mais comme médecin, rôle prépondérant en temps de peste[67]. Sa présence entraine celle de la triade apollinienne[68].

Hercule est convié en tant qu'exterminateur de tous les êtres malfaisants, y compris les mouches, produits et agents de pestilence[69]. La présence de Neptune et Mercure est sujette à deux interprétations. L'une consiste à expliquer que les deux divinités étaient honorées en tant que protectrices des relations commerciales aussi bien sur mer que sur terre, cette explication parait peu probable dans ce contexte. L'autre avance que ces présences étaient voulues, d'une part dans l'espoir de voir Neptune, l'ancien protecteur des Troyens[70], venir aider leurs descendants et, d'autre part, afin de convaincre Mercure, le psychopompe, de ne plus conduire tant d'âmes aux enfers. Pendant la période étudiée, la cérémonie fut renouvelée plusieurs fois, sans doute pour les mêmes couples de dieux. Tite-live en rapporte cinq au total pour la période allant de 399 à 326 av JC[71]. La seconde décade de Tite Live étant perdue, aucun lectisterne n'a été rapporté entre 326 et 218. Cependant, l'historien padouan rapporte qu'en 291 av JC, pour conjurer une nouvelle épidémie de peste, les livres sibyllins ordonnèrent d'amener à Rome

[64] Liv, V, 13, 5-8. Trad. M. Nisard.
[65] DH, XII, 9.
[66] Le coryphée est le chef de chœur dans la tragédie et la comédie grecque antiques .
[67] Macr, Sat, I, 17.
[68] Latone et Artémis ayant guéri Enée (Iliade, V, 447), pouvaient guérir aussi ses descendants.
[69] Plin, X, 79
[70] Eur, *Tr*, 1-47.
[71] Liv, VII, 2. VII, 27. VIII, 25.

Esculape[72] : « *comme médecin, Apollon ne suffisait plus*[73] », mais les consuls étant absorbés par la guerre cette année-là, au lectisterne fut substituée une *supplicatio*[74]. Deux autres lectisternes eurent lieu pendant la deuxième guerre punique. Le premier en 217, pour expier la défaite du lac Trasimène imputée en partie au comportement du consul Caius Flaminius qui avait mené ses troupes à la bataille en négligeant de prendre les auspices. Durant trois jours, les douze grands dieux, appelés *Dii Consentes*, furent réunis pour la première fois Jupiter et Junon, Neptune et Minerve, Mars et Vénus, Apollon et Diane, Vulcain et Vesta, Mercure et Cérès[75]. Les couples sont cités par ordre de préséance et il est à remarquer que Neptune avait rejoint la triade capitoline et s'était réconcilié avec Minerve. Le second en 204 fut célébré en l'honneur de l'arrivée de la statue de Magna Matera[76]. Il pourrait s'agir du dernier lectisterne officiel. Avec l'aménagement des *pulvinaria* dans les temples, le rituel devint une pratique courante, un acte de dévotion ordinaire à la portée des particuliers consistant à apporter des offrandes pour garnir la table de la divinité[77].

Neptune intervint à plusieurs reprises en faveur de Rome. Peu après la naissance de la Cité, Romulus fit célébrer des jeux hippiques, qu'il nomma *Consualia*, en l'honneur de Neptune Equestre pour attirer et enlever les sabines[78]. Cet épisode étiologique explique l'origine des rites du mariage de la fête des Consualia, célébrée les 21 août et 15 décembre, donnée en l'honneur du dieu Consus que Plutarque[79] et Denys d'Halicarnasse[80] assimilent à Neptune Equestre. Neptune aura donc permis à Rome de ne pas borner à une *seule génération la durée de sa puissance*[81].

C'est encore Neptune qui intervint par le prodige du lac Albain et allait permettre à Rome de défaire définitivement sa grande rivale, la cité étrusque de Véies. Par cette victoire, *l'Vrbs* s'assurait le contrôle de la vallée du Tibre, de son embouchure jusqu'à Fidènes. Rome était en

---

[72] Liv, X, 47. *Per*, XI.

[73] *Lectisternium* : Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio.

[74] D'après l'étymologie, le mot *supplicatio* désignait en latin l'acte de s'adresser à la divinité, de l'implorer en prenant l'attitude d'un suppliant, *supplex*. Les *supplicationes* étaient célébrées lorsque des prodiges, des calamités publiques, des malheurs extraordinaires semblaient attester la colère de la divinité envers la cité romaine.(DAGR).

[75] Liv, XXII, 10, 9.

[76] Liv, XXIX, 14, 14.

[77] Le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio, article Lectisternium.

[78] Liv, I, 9. Str., V, 3, 2.

[79] Plut, *Rom*, XIV, 3.

[80] DH, II, 31.

[81] Liv, I, 9.

guerre contre Véies pour la troisième fois de son histoire et assiégeait la cité étrusque depuis dix ans lorsque, raconte Tite Live, « *un lac, dans la forêt d'Albe, s'accrut et s'éleva à une hauteur extraordinaire, sans que l'on pût expliquer cet effet merveilleux, ni par l'eau du ciel, ni par toute autre cause naturelle. Pour savoir ce que les dieux présageaient par ce prodige, on envoya des députés consulter l'oracle de Delphes. Mais un autre interprète avait été placé plus près du camp par les destins : un vieillard de Véies, au milieu des railleries échangées entre les sentinelles romaines et les gardes étrusques, chanta ces paroles d'un ton prophétique : Tant que les eaux du lac d'Albe n'auront point disparu, le Romain ne sera point maître de Véies*[82] ». Les députés ramenant de Delphes une réponse de l'Oracle analogue à celle du vieillard, qui s'avéra être un haruspice, des travaux de drainage furent effectués et la cité étrusque finit par tomber en 396.

Selon G. Dumézil, l'histoire du débordement du lac Albain coïncide chronologiquement avec la fête consacrée à Neptune : les Neptunalia, et la conjuration du prodige avec les travaux de dérivation recommandés par les agronomes Palladius et Columelle aux temps caniculaires[83]. En effet, poursuit G. Dumézil, de Neptune relèvent non seulement les eaux libres, mais les eaux captives, domestiquées par l'homme auxquelles sont associées ses deux parèdres, Salacia et Venilia[84].

C'est encore Neptune qui, en 209, inspira Scipion pour s'emparer de Carthagène[85] ; lui annonçant que les eaux de la lagune se retireraient afin de permettre aux légionnaires d'atteindre à pied les murailles de la cité carthaginoise. Le lendemain de la victoire, un taureau fut immolé pour remercier le dieu.

La fête des Neptunalia se déroulait chaque 23 juillet. Durant cette période, la plus chaude et sèche de l'année, lorsque les rivières étaient au plus bas et l'eau venait à manquer, les Romains recherchaient ainsi la protection du dieu. A cette occasion, ils construisaient des tonnelles de bois vert[86] sous lesquelles ils festoyaient[87] en sacrifiant un taureau au dieu[88]. Cela devait leur assurer

[82] Liv, V, 15. Trad. M. Nisard.
[83] Dumézil, *Mythe et épopée, III, Histoires romaines,* p. 25-31.
[84] Dumézil, op. cit. p 31. [190]
Varr, *Lin Lat*, VI, 19.
[85] Pol, X, 11, 7 ; App, Hisp, XXI ; DC, fr CCVIII ; Liv, XXVI, 45, 8-9 ; Sil, XV, 235-254.
[86] Tert, Spect, 5-6.
[87] Hor, *O*, III, 28. *A Lydée.*

de bonnes pluies pour les cultures et prévenir tout risque de sécheresse. Cette fête était également considérée comme prometteuse pour entamer de nouveaux travaux d'irrigation. Le calendrier d'Amiternum situe cette *feriae* entre la fête des *Lucaria*, qui avait lieu les 19 et 21 juillet, et celle des *Furrinalia* le 25 juillet. G. Dumézil pensait que ces trois fêtes étaient complémentaires et liées à l'importance de l'eau durant cette période de l'année, sujette à la canicule. Selon lui, alors que la fête des Lucaria était consacrée les 19 juillet au nettoyage des sous-bois et le 21 au déracinement et à la crémation des souches ; les Neptunalia étaient consacrées aux travaux d'entretien et de canalisation des eaux de surface, ce qui correspondait à la journée du 19 juillet des Lucaria consacrée aux travaux à la surface du sol. La fête des Furrinalia du 25 juillet, en l'honneur de Furrina la déesse des sources et des puits, était consacrée aux eaux devant être recherchée par l'homme dans le sous-sol au moyen de forages. Elle était ainsi le pendant de la journée du 21 juillet des Lucaria durant laquelle les hommes avaient à fouiller la terre pour en extraire les souches à brûler[89].

Neptune était également honoré pendant tout le mois de février, parce que la moitié de ce mois était destinée aux purifications qui se faisaient principalement avec de l'eau, élément auquel il présidait, et pour le prier d'avance d'être favorable aux navigateurs qui, avec l'arrivée prochaine du printemps, se préparaient aux voyages sur mer.

De la naissance de la Cité à la deuxième guerre Punique, Neptune va donc gagner en puissance dans le Panthéon romain. En liaison avec le développement des relations ultramarines des Romains, il va s'assimiler avec Poséidon et endosser tous ses attributs y compris son aspect chthonien[90]. Il faudra cependant attendre 206 pour avoir trace d'un autel[91] ou un temple[92] qui lui soit consacré près du cirque Flaminius et la deuxième moitié du Ier siècle pour qu'un Romain, en l'occurrence Sextus Pompée, s'arroge le titre de « fils de Neptune[93] ».

---

[88] Macr, *Sat*, III, 10, 4.
[89] Dumézil, op. cit. pp 25-31.
[90] Bloch, « Quelques remarques sur Poséidon, Neptune et Nethuns », In: *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p 347.
[91] Liv, XXVIII, 11, 4.
[92] DC, LVII, 60.
[93] Ps. Aur.-Vict., Vir. LXXXIV : *Neptuni se filium professus est eumque bobus auratis et equo placauit.*

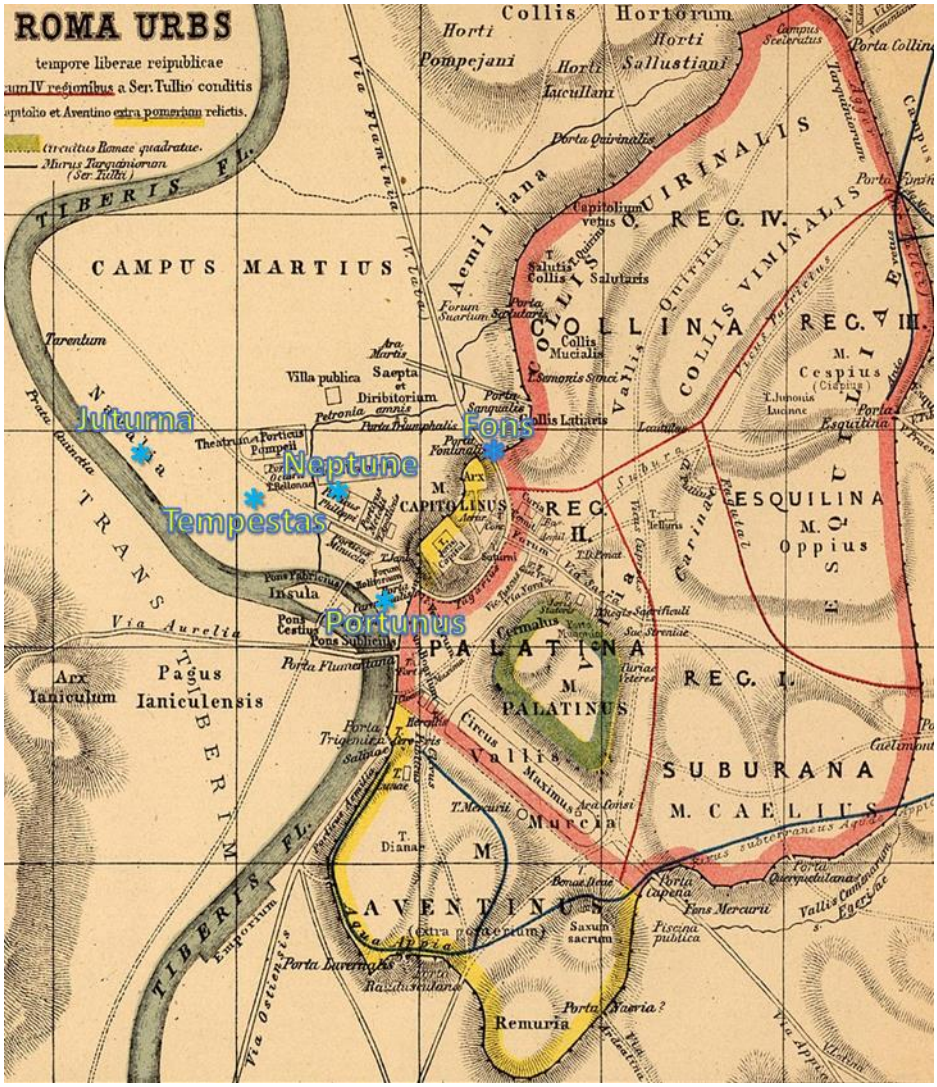

Emplacement à Rome des temples de Fons, Juturna, Neptune, Portunus et Tempestas.

214) Tempestas, Juturna et Fons :

Ces trois divinités furent particulièrement célébrées à l'occasion de la première guerre punique. Ainsi Lucius Cornelius Scipion, consul en 259, fit ériger un temple en l'honneur de Tempestas, déesse des tempêtes, en remerciement d'avoir épargné sa flotte[94] de retour d'une

[94] Ov, *F*, VI, 193-194.

expédition peu glorieuse en Corse[95]. Ce temple, dédicacé en 258, se situait à proximité du sanctuaire de Mars, qui servait de point de ralliement des légions partant en campagne.

Juturna est une divinité originaire de Lavinium dans le Latium ; elle était préposée aux sources d'eau vive. La légende latine en a fait l'épouse de Janus et la mère de Fons. Initialement, le nom de Juturna avait été donné à une source située au bas de la pente nord du Palatin, entre le temple des Castores et celui de Vesta. Afin de célébrer sa victoire des îles Egades, le consul fit édifier un temple votif en son honneur sur le champ de Mars près de la zone des arsenaux, là où ses navires avaient été construits[96].

Fons ou Fontus est la divinité des sources d'eau vive, l'esprit divin qui réside dans toute espèce d'eau potable sortant naturellement du sol. Tous les ans on célébrait, le 13 octobre, en l'honneur des sources en général, les Fontinalia ou Fontanalia, où il était d'usage de jeter des fleurs dans les fontaines et de couronner de guirlandes les puits. En 231, le consul Caius Papirius Maso fit bâtir, un temple en l'honneur du dieu afin de le remercier d'avoir sauvé son armée qui faillit mourir de soif en Corse[97]. Cet édifice se situait au nord du Capitole.

22) Les voies d'eau et le commerce.

221) Ouverture sur le monde méditerranéen.

Il a déjà été souligné que les Romains formaient à l'origine un peuple de paysans et d'éleveurs, installé sur un sol certes « *moins fertile que dans le voisinage des autres localités du Latium, car la vigne et le figuier n'y prospère point*[98] » mais remarquablement situé d'un point de vue commercial et stratégique ; ceci valut à la Cité de devenir le marché du Latium.

Si les travaux agricoles ont été l'occupation première des Romains, il leur a fallu aller chercher ou faire venir à eux les produits qui leur faisaient défaut. Ce commerce s'est tout d'abord développé avec leurs voisins les plus proches et les produits venaient s'échanger dans les marchés qui étaient tenus aux *nundinae*[99]. Ces dernières revenaient tous les neuvièmes jours[100] et

[95] De Sanctis, *Storia dei Romani, L'età delle guerre Puniche volume III parte I*, pp 131-132.
[96] Grandazzi, *URBS, Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*, p 359.
[97] Cic, *Nat*, III, 20, 52.
[98] Mommsen, op. Cit. I, 4.
[99] *Nundinae,* comme *nonae,* est un adjectif qui dérive de *novem* et désigne certains jours déterminés.

marquaient la séparation des semaines. Le plus ancien texte qui mentionne les *nundinae* est un passage de la loi des Douze Tables cité par Aulu-Gelle[101]. La tradition attribuait aux Étrusques l'institution de ces semaines de huit jours[102]. Les *nundinae* auraient été introduites à Rome, d'après certains auteurs anciens, par Romulus[103], selon d'autres par Servius Tullius[104] ou par les premiers consuls[105]. Elles furent établies pour que les habitants de la campagne puissent se rendre en ville et « *y prendre soin de leurs intérêts*[106] », le marché en était le but premier[107].

Des foires avaient également lieu. La plus importante[108], était celle de Feronia[109] sous le mont Soracte dont l'emplacement à la frontière entre l'Etrurie, le pays Sabin et la proximité du Latium facilitait les échanges. C'est dans ces lieux, et dès l'époque royale, que s'effectuèrent les échanges commerciaux avec, entre autres, les pays ultramarins. Ainsi ce commerce permis le développement à Rome de l'orfèvrerie grâce aux métaux précieux importés d'Orient[110]. De même, la présence de vases venus d'Attique ou de Corcyre dans les caveaux mortuaires témoigne de l'importation de poteries grecques dans le Latium. Durant la même période s'était également développé un commerce frumentaire avec les cités de Grande Grèce, notamment Cumes. C'est ainsi qu'en 505-504, lors du siège de Rome par Porsenna, le Sénat envoya des ambassades à Cumes et en territoire Volsque pour ramener du blé ; qu'en 492-491, une famine s'étant déclarée au lendemain de la sécession de la plèbe, il est importé du blé venu d'Italie méridionale et de Sicile, une partie de celui-ci étant même offerte par Gélon, tyran de Géla[111] ou en 216, lorsque le roi Hiéron de Syracuse envoya à Rome trois cent mille boisseaux de blé et deux cent mille d'orge pour aider la Cité qui souffrait des ravages de l'armée d'Hannibal au lendemain de la défaite du Lac Trasimène. La découverte archéologique, à Bitalemi près de Géla en Sicile, de lingots de bronze datant du milieu du VI° siècle et portant une marque en arêtes de poisson dite « *ramo*

---

[100] Ov, Fast, I, 54.
[101] Gell, XX, I, 49.
[102] Macr, I, 15.
[103] D.H, II, 28. Macr, I, 16, 32.
[104] Macr, I, 16, 33.
[105] Plut, Quaest rom, 42.
[106] Plin, XVIII, 3, 13.
[107] Fest, XII.
[108] Mommsen, op. cit. I, 13.
[109] Str, V, 2, 9. Liv, I, 30.
[110] Mommsen, op. cit. I, 13.
[111] Virvoulet, *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*, p 11.

secco », prouve l'existence de ces relations commerciales. Ces lingots marqués, *aes signatum*, sont identiques à d'autres lingots du même type retrouvés en Italie centrale et jusque dans le Latium. Ils concourent ainsi par leur datation à valider la tradition selon laquelle le roi Servius Tullius aurait introduit ce système monétaire[112].

Ces échanges concernent également le monde punique comme peut en témoigner le premier traité avec Carthage signé en 509[113], notamment les clauses commerciales qui y figurent. Les différents traités signés entre Rome et Carthage seront étudiés plus avant dans un prochain chapitre.

Outre ses produits de l'agriculture, Rome disposait du sel comme monnaie d'échange. L'histoire du sel est étroitement liée à l'expansion des grandes civilisations. Il constituait, pour le peuple qui le contrôlait, un des garants du pouvoir et de la stabilité d'une nation. Sachant que l'être humain a besoin d'au moins 2 à 3 kg de sel par an et que les animaux d'élevage comme les bovins, ovins et porcins en consomment en moyenne 30 kg par an, il était proprement vital de pouvoir en disposer. L'archéologue italien F. Zevi considère que la lutte pluriséculaire entre Rome et Véies avait pour cause première le contrôle des salines situées l'embouchure du Tibre[114]. D'après un vieux proverbe latin, il n'y a rien de plus utile à la santé que le sel et le soleil, *nihil esse utilius sale et sole*[115]. Pline l'Ancien soulignait qu'il s'agissait d'un élément vital pour l'homme[116] et distinguait deux sortes de sel : le sel natif, *sal nativus, qui gignitur,* et le sel factice, *sal facticius, qui fit*[117]. Ainsi, les médecins prescrivaient constamment son usage, seul ou associé à d'autres substances ; pour guérir toutes sortes de maladies[118], purifier le corps et le préserver de la destruction[119].

---

[112] Hinard, op. cit. P 119.

[113] Pol, III, 1, 22.

[114] Zevi, "Les débuts d'Ostie » in : *Ostia, port et porte de la Rome antique*. p 6.

[115] Plin, XXXI, 102

[116] Plin, *Nat. Hist.* XXXI, 88

[117] Plin, *Nat. Hist.* XXXI, 39

[118] Il avive l'appétit, guérit la morsure des serpents, des scorpions, des guêpes, fait disparaître les verrues, les abcès, les démangeaisons, les brûlures, combat les maladies de peau, les maux de dents, les douleurs nerveuses, la goutte, l'hydropisie, les coliques, la fièvre, la toux, etc. C'est une panacée universelle. On l'emploie également en médecine vétérinaire, contre la gale des moutons et des bœufs, et l'on recommande d'en faire manger aux bêtes laitières, pour que leur lait soit plus abondant et plus savoureux.

[119] Plin, XXXI, 98.

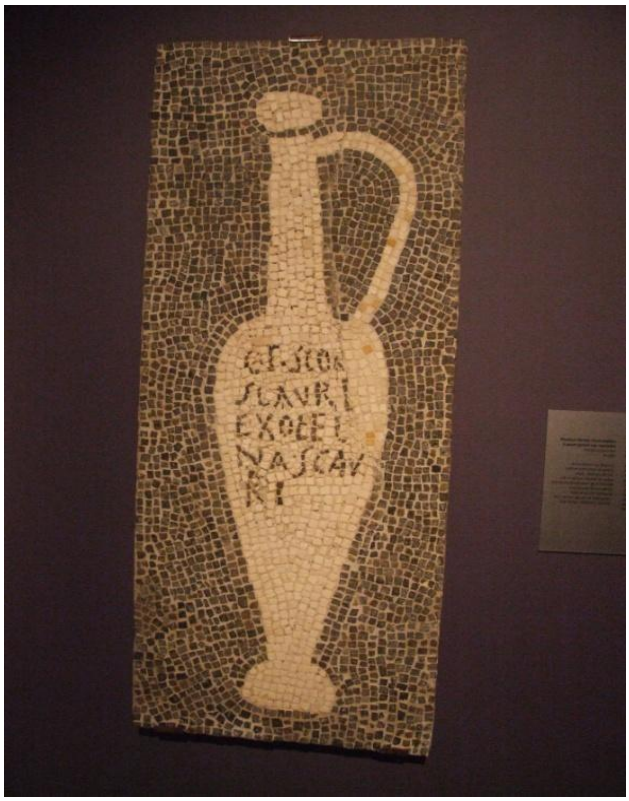

Mosaïque ornant l'atrium de la villa d'Aulus Umbricius Scaurus, producteur de garum, à Pompéi. L'amphore représentée contient du garum de maquereau :

G(ari) F(los) SCOM(bri)
SCAURI
EX OFFI(ci)NA SCAURI.
CIL IV, 5694.

Le sel est par excellence l'élément de conservation indispensable pour les aliments, en particulier la viande et le poisson. Il entre aussi dans les compositions de sauces comme le garum[120], que le célèbre cuisinier Marcus Gavius Apicius[121] utilisait dans la plupart de ses recettes. Le garum avait également des vertus curatives, contre les brulures, les morsures, les ulcères, la dysenterie. Il existait même un garum consacré aux rites de la religion juive[122]. Produit largement consommé, la demande en garum augmentait avec l'extension des possessions de Rome. Pour y répondre il était nécessaire de bien contrôler les matières premières, sel, poissons, nécessaires à sa fabrication.

En outre, on retrouve le sel pour d'autres usages comme le tannage des cuirs. De ce fait, les armées, qui avaient de gros besoins en cuir, en particulier pour l'équipement des soldats, étaient grandes consommatrices de sel.

---

[120] *On nomme garum une autre espèce de liqueur fort recherchée. On le prépare avec des intestins de poisson et d'autres parties qu'autrement on jetterait ; on les fait macérer dans le sel, de sorte que c'est le résultat de la putréfaction de ces ingrédients. Le garum se faisait autrefois avec un poisson appelé garus […] Aujourd'hui le meilleur se fait avec le scombre, dans les poissonneries de Carthage Spartarla. On l'appelle le garum des alliés, et deux conges ne se payent guère moins de mille pièces d'argent. Il n'y a pour ainsi dire pas de substance, à l'exception des parfums, qui se paye aussi cher* (Plin, XXXI, 43). Trad. E. Littre.

[121] Cuisinier au service des empereurs Auguste et Tibère et vécu entre 25 av. J.-C. et 37 ap. J.- C. Apicius est l'auteur du "*De re coquinaria*", traité de cuisine qui est l'un des premiers manuels d'art culinaire de l'histoire de l'humanité, il rassemble une collection de recettes classées par ingrédients et par plats.

[122] Plin, XXXI, 44.

Le sel était considéré comme un produit de la mer, un don de Poséidon[123]. De là venait son caractère divin : Platon déclarait que le sel est agréable aux dieux[124], parce qu'il développe harmonieusement la faculté du goût, et les Romains ne faisaient aucune offrande sans qu'y figurât un gâteau salé, *mola salsa*[125]. De là, aussi, la valeur symbolique que l'on attribuait au sel : il était l'emblème de l'amitié, de l'hospitalité, de la fidélité à la parole donnée ; on jurait par lui. D'où le sens métaphorique du mot *sales* pour qualifier les agréments de l'esprit[126].

Les salines d'Ostie, mentionnées dès les temps légendaires des rois et mises en exploitation selon certains historiens anciens par Romulus[127], approvisionnaient la ville de Rome et toute l'Italie centrale[128]. Pline l'Ancien rapportait que le roi Ancus Marcius avait fait au peuple une distribution gratuite de 6 000 modii[129] de sel[130]. Dès 508, l'état s'était arrogé le monopole de sa vente afin d'empêcher une hausse des prix déclenchée par des spéculateurs. Pour cela, le Sénat interdisait aux particuliers de se livrer désormais au commerce du sel[131]. Par l'intermédiaire de la *via Salaria*, le sel produit à Ostie transitait jusqu'en pays sabin[132] où il servait pour conserver les aliments et nourrir le bétail. En échange, Rome recevait des zones montagneuses les aliments et le bois qui lui était nécessaire, ce dernier descendait le fleuve en flottant[133].

Il est admis que la Rome des Tarquins connu un développement économique important. Qu'elles soient maritimes ou fluviales, les voies d'eau y auront joué un rôle de premier plan. Conscients de l'enjeu qu'elles représentaient, les Romains ont méthodiquement et progressivement mis en place une politique visant à les contrôler. Ce fut tout d'abord la conquête

---

123 Lyc, 133.
124 Plat, *Tim*, p 60.
125 Plin, *Nat. Hist*, II, 7-8.
126 Plin, XXXI, 88
127 DH, II, 55 ; Liv, I, 33, Plut. Rom, 25.
128 Plin, XXXI, 89 ; Fest, p 326: *Salaria via*.
129 Mesure de capacité pour les solides, le modius équivalait au tiers du *quadrantal*. Le modius contenait 8, 754 lit. Il avait six sous-multiples, c'est-à-dire qu'il valait 16 *sextarii* 2, 32 *heminae*, 64 *quartarii*, 128 *acetabula*, 192 *cyathi* (*Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines* de Daremberg et Saglio).
130 Plin, XXXI, 89.
131 Liv, II, 9, 6.
132 Plin, XXXI, 89.
133 Plin., III, 53.

du Tibre, de son embouchure jusqu'à Fidènes, ce sera ensuite la sécurisation des côtes italiennes qui sera effectuée dès que Rome aura pu sortir de la « nuit du V° siècle[134] ».

222) Ostie : outil du développement économique.

La tradition fait remonter l'existence d'Ostie à la plus haute antiquité puisque, selon Virgile, c'est à l'embouchure du Tibre que le prince Énée, fuyant l'incendie de Troie, aurait débarqué et implanté un premier camp[135]. Les historiens anciens et les annalistes attribuent, vers 620[136], à Ancus Marcius, la fondation de la ville et du port, première des colonies romaines. Ces auteurs évoquent un site entouré de bois et de salines, mais aussi soulignent l'inconvénient de l'alluvionnement du Tibre qui gêne l'accès des gros navires et oblige à transborder les cargaisons sur des barques fluviales[137]. Si les recherches archéologiques les plus récentes font état dès le VIII° siècle d'une agglomération proto-urbaine composée de petits centres ouverts aux influences grecques et étrusques, ces centres semblent avoir été en déclin au VI° siècle au moment même où la « *Rome des Tarquins croît au rang d'une grande cité archaïque*[138] ». Jusqu'à présent donc, même les fouilles les plus récentes n'ont pas permis de révéler sur le site d'Ostie des traces datant de l'époque d'Ancus Marcius. L'inscription la plus ancienne est une borne miliaire de la *via Ostiensis* datée entre le milieu et la fin du III° siècle[139]. Mais d'autres vestiges encore plus anciens ont été trouvés, il s'agit de fragments de terre cuite architecturale qui datent de la fin du VI° ou du début du V° siècle[140] sans toutefois permettre de remonter l'histoire d'Ostie jusqu'au VII° siècle.

La plupart des historiens modernes situent la naissance d'Ostie dans la deuxième moitié du IV° siècle. Si la date de 335 est la plus communément admise, certains la recule un peu plus dans le temps ; R. Rebuffat estime que la première forteresse d'Ostie a été construite en 349[141] ; F. Coarelli, quant à lui, remonte un peu plus dans le temps puisqu'il situe la construction d'un

134 Piganiol, 1995, *La conquête romaine*, p 109.
135 Virg., *En*, VII, 150, 155.
136 Cic., *Rep.*, II, 18 ; DH., III, 44 ; Enn, *An*, 144-145 ; Plin., XXXI, 89 ; Str., V, 3, 5. Liv., I, 33.
137 Chevallier, *Ostie antique – ville et port*, p. 12-20
138 Zevi, « les débuts d'Ostie » in : *Ostia porte et port de la Rome antique,* p 4.
139 CIL VI 31585
140 Zevi, op cit, p 4 et 5.
141 Rebuffat, Tite-Live et la forteresse d'Ostie, In: *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé.* Rome : École Française de Rome, 1974. pp. 631-652. (Publications de l'École française de Rome, 22)

castrum lors du desserrement du contrôle étrusque sur la rive droite du Tibre, soit après la prise de Fidènes en 426 ou celle de Véies en 396[142]. Le tracé archéologique de ce camp est effectivement « *bien repéré par ses vestiges de murs en grand appareil de tuf volcanique au cœur d'Ostie dans un rectangle de 193 par 125 mètres, orienté sur les axes cardinaux selon les rites de fondation*[143] ». Ces dates restent cependant bien éloignées de celle avancée par les historiens anciens.

Une autre thèse a été soutenue en son temps par J. Carcopino[144] qui réconciliait tradition et vérité historique en supposant l'existence de deux Ostie successives, une Ostie préromaine, latine, et une Ostie, colonie et port de Rome. Pour cela, il s'était appuyé sur la religion et le poème de l'Enéide. Sur la religion en démontrant que Volcanus, divinité poliade de la ville, devait être en fait assimilé à Tiberinus et que son culte, tel qu'il était pratiqué à Ostie, remontait à la protohistoire romaine et était un culte national avant d'être supplanté par l'avènement de celui de Jupiter Capitolin. De ceci, M. Carcopino en avait déduit « *qu'il y a eu à Ostie, indépendant de la colonie déduite par les Romains et plus ancien qu'elle, un sanctuaire fédéral dont ils ont adopté la divinité, comme ils ont adopté les cultes fédéraux des temples voisins de Lavinium* [145]». L'historien alla chercher dans le récit de l'Enéide une preuve supplémentaire de l'existence de cette antique Ostie, de ce sanctuaire fédéral consacré au dieu du Tibre sous les espèces de Volcanus et démontra que la cité de Laurente n'avait jamais existé en tant que telle mais devait être confondue avec celle de Lavinium. Selon lui, Virgile avait été mal compris car le poète n'avait pas une fois nommé une ville de Laurentum mais parlé de citadelle Laurente [146] (*Ut belli signum Laurenti Turnus ab arce* ...) et de champs Laurentins[147] (*Laurentia arva*), il ne s'agissait donc pas d'un nom mais d'un adjectif. Laurente n'ayant jamais existé, elle ne pouvait avoir été la ville de Latinus, puisque c'est Lavinium qui est la résidence de ce roi, Lavinium qu'Enée trouva en débarquant sur la côte italienne et qu'il n'avait donc pas fondé. C'est ailleurs qu'il faut chercher cette fondation que M. Carcopino situe à l'emplacement de la future Ostie, car les limites de l'*ager ostiensis*, dans le temps où écrivait Virgile, coïncident avec celles que le poème

142 Coarelli, *Guide archéologique de Rome*, p. 313
143 Chevallier, 1986, *Ostie antique, ville et port*, Les belles lettres, p. 53-54
144 Carcopino, 1968, *Virgile et les origines d'Ostie,* PUF.
145 Carcopino, op. Cit.
146 Virg. En, VIII, 1.
147 Virg. *En*, IX, 100.

attribuait à l'établissement d'Enée. Là se dressera le temple consacré au dieu du fleuve, « *Hic mihi magna domus, celsis caput urbibus exit*[148]», qui n'est d'autre, toujours selon M Carcopino, que le dieu ostien Volcanus.

Plus récemment, le regain de crédit accordé à la tradition a suscité une nouvelle hypothèse qui avance que l'Ostie de l'époque royale pourrait avoir été bâtie sur la rive droite du fleuve, soit la rive opposée à celle où se sont construits le *castrum* républicain et la ville impériale. Cette thèse est défendue par T. Camous qui s'appuie pour cela sur la géographie du lieu, les découvertes archéologiques et les textes anciens[149].

F. Zevi, quant à lui, estime que l'occupation de l'embouchure du Tibre a été tout d'abord l'œuvre des Etrusques de Véies qui, vers la fin du VIII° siècle, contrôlaient l'accès à la mer de leur cité via le Tibre en ayant implanté une série d'établissements le long du fleuve, ce seraient les légendaires « *colonies albaines*[150] ». Cette occupation véienne se retrouve chez les historiens anciens avec les évocations des *septem pagi*[151] et de la forêt de Maesia[152]. A cette époque, Rome aurait fait partie de cette chaîne de comptoirs qui permettaient de nouer des liens commerciaux avec les Grecs. Il fallut attendre la fin du VII° siècle pour voir la Rome des Tarquins prendre le dessus et contraindre Véies au repli. L'*Vrbs* acquérant alors une place de premier rang dans le commerce qui s'instaura, vers 600, avec les cités grecques. L'archéologue italien poursuit en indiquant que les contacts réguliers entre Rome et Massalia, établis dès la fondation de la cité phocéenne en 600[153] qui sont considérés comme la plus ancienne indication d'une relation internationale romaine, supposaient que l'*Vrbs* contrôlait au préalable le Tibre depuis son embouchure.

Cette dernière hypothèse semble être la plus fondée. Il semble logique que les Etrusques de Véies, première puissance de la région au VIII° siècle alors que Rome n'en était qu'à ses balbutiements, aient voulu contrôler la totalité du Tibre de Fidènes à son embouchure. Ils auront pour cela occupé des points clefs dont, bien évidemment, l'embouchure du fleuve qui permettait

[148] Virg. VIII, 65.
[149] Camous, op. cit. pp 260, 261, 262.
[150] Zevi, op. cit. p 5-6.
[151] D.H. II, 55.
[152] Liv, I, 33, 9.
[153] Just. XLIII, 3. Date confirmée par les plus récentes fouilles conduites à Marseille (cf. Zevi, op. cit. p7).

non seulement de s'ouvrir vers le commerce ultramarin mais aussi de s'assurer des salines situées à proximité. C'est le contrôle de cette zone qui sera la cause principale des longues guerres qui opposeront Rome et Véies tout au long du V° siècle ; ces conflits seront évoqués plus avant.

Il vient d'être vu que dans deux volets déterminants d'une société, le religieux et l'économique, les eaux du fleuve et de la mer ont joué un rôle de premier plan dans le développement de la Cité. Aux divinités d'eau douce traditionnellement vénérées car faisant partie de leur environnement quotidien, tel Tiberinus qui présida à la naissance de la Cité, les Romains allaient faire évoluer certaines d'entre elles au fur et à mesure que croîtra leur intérêt pour la chose maritime. C'est le cas de Mater Matuta, déesse initialement liée à Junon et à la maternité en général, qui devint dans le courant du III° siècle divinité marine, protectrice des navigateurs et mère de Portunus. Ce dernier n'était lui-même initialement que le génie de l'habitation sédentaire avant de voir ses attributions augmentées pour devenir un génie maritime ; cette transformation s'expliquant aussi par les progrès de la navigation sur les côtes du Latium et à l'embouchure du Tibre. C'est le cas également de Neptune qui gagna en puissance dans le Panthéon romain. En liaison avec le développement des relations ultramarines des Romains, il fut s'assimilé à Poséidon et endossa tous ses attributs y compris son aspect chthonien.

Cet attrait grandissant pour les divinités marines est à mettre en relation avec le développement économique important qu'a connu Rome dès la période des rois étrusques. Qu'elles soient maritimes ou fluviales, les voies d'eau y jouèrent un rôle de premier plan. Consciente de l'enjeu qu'elles représentaient, les Romains ont méthodiquement et progressivement mis en place une politique visant à les contrôler. Ce fut tout d'abord la conquête du Tibre, de son embouchure jusqu'à Fidènes, ce fut plus tard la sécurisation des côtes italiennes puis celles du bassin méditerranéen occidental.

* *

*

III) Vers Mare Nostrum : un pragmatisme mis au service d'une politique de conquête.

31) Noster Tiberinus.

Rome avait fort logiquement commencé la conquête de l'espace qui l'entourait par s'assurer le contrôle du Tibre, pourvoyeur de richesse et voie de communication. Elément qui unit, le fleuve avait également été celui qui sépare et oppose en matérialisant la frontière entre le Latium et l'Etrurie, l'Anio assurait quant à lui la frontière septentrionale de Rome avec ses voisins étrusques, sabins et latins[1]. Une frontière qui passait sous les murs même de Rome puisque la rive droite du fleuve a été longtemps territoire étrusque. Il s'était donc agi pour l'*Vrbs* de pouvoir disposer sans contrainte de cet axe majeur en se rendant maîtresse de ses abords immédiats.

D'après la tradition, cet élargissement du territoire romain a débuté dès le règne de Romulus[2] et était dirigé avant tout vers l'amont du fleuve et la cité de Fidènes. Colonie étrusque dépendante de Véies selon Tite-Live[3], ville latine selon Pline l'Ancien[4], cette dernière affirmation semblant être la plus plausible[5]. Située sur la rive gauche du Tibre, à environ 8 km de Rome sur la *Via Salaria*, Fidènes occupait une position stratégique car, comme Rome, elle se situait sur un gué et à un carrefour qui contrôlait d'une part la route du sel en direction des montagnes, d'autre part les liaisons entre l'Étrurie et le Latium. Bien que vaincue par Romulus, ses habitants déportés à Rome et remplacés par une colonie romaine[6], Fidènes restera l'enjeu de nombreux conflits qui s'enchaineront du VIII° au début IV° siècle.

Selon Tite-Live, l'extension du territoire romain vers la mer avait véritablement débuté avec le roi Ancus Marcius qui s'était emparé des cités de Tellènes, Ficana et Politorium situées en aval de Rome, fonda le port d'Ostie et mit en exploitation les salines alentour[7]. Dans Rome, à l'emplacement du gué, il construisit le premier pont sur le Tibre, le pont Sublicius, le fit de bois[8]

[1] Piel, Mineo, *Camille ou le destin de Rome*, p 15.
[2] Liv, I, 14, 15, 27, 28, 29. Plut., *Rom.*, 23, 6,7.
[3] Liv, I, 15.
[4] Plin., III, 9.
[5] Piel, Mineo, op. cit., p 15.
[6] Plut., *Rom*, 17, 23.
[7] Liv., I, 33.
[8] DH, III, 45

et en défendit les approches, sur la rive droite, par une place forte sur le Janicule[9]. Ce pont sera le théâtre de l'exploit légendaire d'Horatius Coclès qui, en 507, va bloquer, seul, l'armée du roi étrusque Porsenna de Clusium jusqu'à ce que le pont puisse être détruit[10]. Cet acte de bravoure n'empêchera pas Rome d'être défaite et de perdre pour un temps son territoire transtibérin et la domination exclusive du fleuve[11].

Cette lutte pour la maîtrise de la vallée du Tibre et des richesses se ralluma bien vite et opposa Rome à la cité de Véies. Située en Étrurie méridionale, sur les rives du Crémère, affluent du Tibre[12], Véies fut un des plus importants membres de la dodécapole étrusque. Tournée naturellement vers le Tibre, distant de 9 kilomètres, Véies contrôlait initialement, selon les historiens anciens, toute la rive droite du fleuve de la région de Fidènes jusqu'à son embouchure ; là s'étendait la forêt de Maesia dont le bois servait à la fabrication des navires de Caere. Aussi était-elle en rivalité naturelle avec Rome, distante seulement de 17 kilomètres. Il a été vu ci-dessus qu'une première guerre, dès le règne de Romulus, opposa les deux cités et que son issue fut malheureuse pour Véies. C'est à cette occasion que Plutarque situe la prise de contrôle par Rome des salines des bouches du Tibre mais également d'un territoire nommé *septem pagi*, qu'il définit comme étant le septième des possessions véiennes[13] et que Denys d'Halicarnasse appelle les sept districts[14] mais sans en préciser la localisation exacte si ce n'est qu'ils étaient proches du Tibre. Des études récentes tendent à démontrer que ce territoire aurait pu se situer dans la région du Janicule[15]. En effet, cette prise de possession par les romains d'une tête de pont sur la rive droite du Tibre dès le règne de Romulus expliquerait qu'Ancus Marcius n'ait pas eu à combattre pour faire construire sur le Janicule une place forte[16], le lieu appartenait déjà à Rome.

---

[9] Liv., I, 33.Ps Aur-Vic., *Vir*., 5.

[10] DH, V, 24 ; Plin, XXXVI, 23, 100 ; Ps Aur-Vic, *Vir*., 11.

[11] Mommsen, op. cit. II, IV

[12] Cf. carte n°3.

[13] Plut, *Rom*, 25, 5 : « *Ils obtinrent un traité de paix et d'alliance pour cent ans, à condition de livrer aux Romains une portion considérable de leur territoire, appelée Septempagium, c'est-à-dire la septième partie, et de leur céder les salines qu'ils avaient près du Tibre ».* (Trad. Abbé Dominique Ricard).

[14] DH., II, 55, 5 : « *…Romulus leur imposa les sanctions suivantes : livrer aux Romains le pays situé près du Tibre, appelé les sept districts, et abandonner les salines près d'embouchure du fleuve… ».* (Trad. Philippe Remacle).

[15] Piel, Mineo, op.cit., pp 12-13.

[16] Liv, I, 33, 6 : « *Le Janicule aussi est lié au corps de la ville, non par défaut de terrain, mais pour garantir cette position contre les surprises* ».(trad M. Nisard).

Ainsi, Rome avait écarté un danger immédiat mais il lui restait à s'assurer du contrôle total de la vallée du Tibre, ce dernier ne pouvant être effectif qu'au prix de la défaite définitive de Véies. Cette rivalité se poursuivit à l'époque républicaine et une nouvelle série de guerres vint ensanglanter l'histoire des deux cités. Les annalistes situent, entre 485 et 474, un premier conflit déclenché par la jeune république et dont le point culminant fut la défaite romaine du Crémère en 477. Ce conflit peut être considéré comme une guerre privée, menée pour Rome par le clan alors tout puissant des *Fabii* qui visait à s'assurer la possession de terres nouvelles dans la région de Fidènes. Il débuta sous le consulat de Quintus Fabius et se poursuivit sous les consulats d'autres membres cette *gens* qui occupèrent cette fonction sans interruption jusqu'en 479. Ecartée du consulat, la famille dut, pour poursuivre ses objectifs, continuer la guerre contre Véies à titre privée, ce qui la conduisit au désastre du Crémère où 306 *Fabii* succombèrent aux glaives des Véiens[17]. Cette défaite de la *gens Fabia* fut aussi celle de Rome, contrainte de signer en 474 un traité de paix désavantageux, assorti de quarante années de trêve, aux termes duquel Véies avait sans doute repris le contrôle de Fidènes[18].

Rome ne pouvait en rester là et la guerre reprit en 437, toujours en raison du secteur stratégique de Fidènes : Véies désirant conserver ce point d'appui sur la rive gauche du Tibre et avoir ainsi un regard sur la *via salaria*, Rome voulant, quant à elle, rétablir l'intégrité de la vallée du Tibre. Présenté par Tite-Live comme une « *guerre juste*[19] », ce conflit fut provoqué par l'assassinat à Fidènes de deux ambassadeurs romains, forfait ordonné par le roi de Véies, Lar Tolumnius[20]. Il se termina en 426 par la victoire de Rome qui prit définitivement possession de Fidènes. Une nouvelle trêve, de vingt années cette fois, fut signée. Elle permit à Rome de se consacrer à ses frontières méridionales et d'écarter les menaces des peuples Volsque et Eques avant de se tourner à nouveau vers Véies.

Une quatrième et dernière guerre débuta en 406. Pour Véies, l'objectif était de reprendre contrôle du gué de Fidènes. Pour Rome, il s'agissait d'abattre définitivement ce vieil ennemi, de sécuriser définitivement la vallée du Tibre et d'agrandir de façon conséquente l'*ager romanus*. Cet élargissement était devenu indispensable car il fallait pourvoir la plèbe en bonnes terres

[17] Liv., II, 50.
[18] Hinard, op. cit., pp 167, 168.
[19] *iustum bellum*.
[20] Liv., IV, 17.

arables et assurer un meilleur approvisionnement en vivres de l'*Vrbs*. Depuis l'avènement de la République, Rome avait connu de nombreuses famines[21], la première datait du siège de la ville par Porsenna et avait conduit le Sénat à s'approvisionner en blé auprès de Cumes et en territoire Volsque. D'autres famines avaient suivi tout au long du V° siècle ; pour y faire face de nouveaux achats de blés avaient été effectués, cette fois-ci, auprès de cités de Grande Grèce et même de cités étrusques, notamment dans les années 439 ou 436[22]. D'autres famines, accompagnées d'épidémies de peste, suivront en 433, 428 et 412[23]. Tout cela a donc concouru pour que Rome révise à la hausse ses ambitions territoriales.

Véies n'obtiendra pas le soutien de la confédération des villes étrusques dont les gouvernements aristocratiques, plus concernés par la menace gauloise qui s'était dévoilée au nord[24], étaient peut-être aussi peu désireux de venir au secours d'une cité dont le système monarchique les heurtait[25]. Véies n'aura finalement pour alliées que les petites cités de Capène, Faléries et Tarquinies[26]. Rome, quant à elle, bénéficiera de l'aide des cités de la Ligue Latine[27]. Véies finira par succomber en 396 à l'issue d'un siège long de dix ans. Cette victoire sera l'œuvre du dictateur Marcus Furius Camillus, il fut aidé en cela par deux dieux ; Neptune qui accorda aux Romains la maîtrise du lac Albain[28] et Junon, protectrice de Véies, qui accepta d'être transférée à Rome[29].

A la sortie de cette guerre, Rome victorieuse disposait désormais du contrôle total de la vallée du Tibre, elle voyait son territoire s'agrandir et passer de 900 km²[30] à 1582 km²[31], quatre

[21] Virlouvet, op. cit. chap I : Corpus des crises.
[22] Liv., IV, 12-13.
[23] Virlouvet, op. cit., 13.
[24] Liv., V, 17.
[25] Mommsen, op. cit. II, IV, p 244. Hinard, op. Cit. P 205.
[26] Cités de la basse vallée du Tibre, situées sur la rive droite.
[27] Liv. cité dans : Piel, Mineo, op. cit., 26.
[28] Dumézil, op. cit., 1117 et suivantes.
[29] Plut., *Cam*., 6.
[30] Extension atteinte en 495 av JC.
[31] Hinard, op. cit., 206.

nouvelles tribus étaient créées[32] ainsi que les points d'appui de Sutrium et Nepete qui commandaient l'accès des monts Ciminiens[33]. Le cœur de l'Etrurie était maintenant à portée.

32) La sécurisation de l'espace maritime immédiat.

Il a été vu que le citoyen romain, bien que tourné principalement vers la terre et ses richesses, était conscient des avantages qu'il pouvait tirer des échanges ultramarins. Aussi, ceux qui eurent en charge la destinée de Rome, dès la période royale et durant la période républicaine, avaient compris l'importance de la mer ; de pouvoir, si ce n'est totalement la contrôler, au moins y circuler sans trop de risques. Cette prise de conscience avait été facilitée par le fait que les Romains avaient été à même de saisir l'importance de la marine chez des peuples qui leur étaient géographiquement proches comme les Etrusques ou les Grecs de Grande Grèce et de Sicile.

L´importance maritime des Etrusques peut d´abord être soulignée par le fait qu´ils sont à l´origine du nom des deux mers bordant la péninsule italienne : à l'ouest, la mer Tyrrhénienne, autrement dit étrusque en grec, et à l'est l'Adriatique qui tire son nom d'Adria ou Atria, port fondé au VI° siècle lors de l'expansion étrusque vers le nord et la plaine padane. La tradition historiographique prête aux Etrusques une puissance maritime considérable[34] qualifiée de thalassocratie et les écrivains anciens de langue grecque se plaisaient à qualifier de pirates ce peuple de marins. Rome dut aux rois étrusques, c'est-à-dire durant la période allant de la fin du VII° à la fin du VI° siècle, de profondes transformations non seulement sur le plan de l'urbanisme mais aussi dans les domaines institutionnel, politique, militaire, culturel et religieux. En s'intégrant dans la communauté étrusque, les Romains se mirent à construire en dur, furent capables de lire et d'écrire, développèrent une armée plus performante. Ceci a fait dire à des historiens modernes[35] que le premier traité signé avec Carthage, que Polybe situe en 509, juste après l'avènement de la République, se comprendrait mieux sous la monarchie, quand Rome faisait encore partie de l'espace étrusque alors allié avec les Carthaginois.

---

[32] Tromentina, Arnensis, Stelattina et Sabatina.

[33] Hinard, op. cit., 212.

[34] Cristofani, 1983, *Gli Etruschi del Mare*, Longanesi & C.

[35] J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, p 393. R. Rebuffat, *Les Phéniciens à Rome*, pp 34- 35.

Concernant les Grecs, présents en Sicile et Italie méridionale depuis le VIII° siècle, il n'est pas inutile de rappeler l'influence qu'a pu avoir la Grande Grèce sur Rome en favorisant l'introduction de l'hellénisme dans plusieurs aspects de la société romaine, ce, bien avant que Rome ne se tourne vers l'Orient. Les Romains n'étaient pas aussi sans connaître l'activité des marines marchandes de cités grecques comme Naples et Tarente, ou les succès des troupes et escadres syracusaines contre les Puniques[36] ou les Etrusques[37].

Une fois Véies détruite et le Tibre sécurisé, Rome était en mesure d'élargir ses activités au domaine maritime. Pour cela elle possédait de nombreux atouts : des produits à exporter, des bois de la forêt de Maesia pour construire des navires, du savoir-faire et de l'infrastructure portuaire de Pyrgi, port de Caere[38]. Cette cité étrusque avait aidé Rome à se relever après l'invasion gauloise de 390 et finira par devenir romaine en 353[39]. Cette perte d'indépendance aurait été la conséquence du soutien apporté par les Caerites aux Tarquiniens en guerre contre Rome en 354[40]. Il est à noter que d'autres historiens, dont D. Anziani[41], ont situé cette subordination en 273, à l'issue d'une tentative de révolte avortée des Caerites. En représailles, Caere serait alors tombée en vassalité, aurait reçu une *civitas sine suffragio* analogue à celle des cités latines et se serait vu amputer de la moitié de son territoire, celle touchant le littoral tyrrhénien ; Rome à cette époque établissait des colonies maritimes afin de se protéger des attaques venues de la mer.

Cette histoire maritime de Rome commença cependant bien modestement et fut peu glorieuse ; l'événement le plus ancien recensé remonte à 393 lorsqu'un navire romain, se rendant à Delphes, fut arraisonné et capturé par des navires des îles Lipari. Il transportait une ambassade chargée de porter en offrande au temple de Delphes un cratère d'or, en remerciement de la victoire remportée sur la cité de Véies. Les pirates lipariens pensaient arraisonner un navire étrusque. Une fois le malentendu levé, Timasithée, chef des Lipariens, laissa les Romains poursuivre leur voyage. Impressionné par le motif du voyage, il les fit même escorter par des

[36] Himère en 480.
[37] Cumes en 474.
[38] Heurgon, op. cit. p 301.
[39] Humbert, L'incorporation de Caere dans la Civitas Romana. In*: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 84,* N°1. 1972. p 268.
[40] Liv, VII, 19-20.
[41] Anziani, « Caeritum tabulae », in: *Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 31*, 1911. pp. 435-454.

navires de guerre sur les trajets aller vers Delphes et retour vers Rome[42] . La méprise des Lipariens laisse à penser qu'à l'époque les navires romains devaient être, sinon de fabrication étrusque, du moins des copies fidèles des vaisseaux tyrrhéniens. Malgré cet épisode malheureux, il apparait que Rome avait initié dès le début du IV° siècle une politique méditerranéenne. Ainsi Justin rapporte un traité d'alliance signé avec Massalia en 386[43], Théophraste[44] une expédition que Rome fit "autrefois" en Corse avec 25 navires et Diodore de Sicile[45] l'envoi de 500 colons en Sardaigne en 377.

En 349, des pirates grecs effectuèrent des raids sur les côtes du Latium. Rome, ne devant pas posséder à cette époque de forces navales conséquentes, envoya des légions qui s'opposèrent avec succès au débarquement des Grecs. Ces derniers, « *mauvais guerriers sur terre comme le Romain l'était sur mer* », à court de vivres et surtout d'eau, abandonnèrent l'opération[46] . L'épisode relaté par Tite-Live démontre que, si Rome ne possédait pas d'une flotte capable de s'opposer en mer à des pirates grecs, elle était en mesure de sécuriser ses côtes par d'autres moyens. Il en est de même pour la prise d'Antium, au sud de Rome, en 338. Cette cité était un repaire de pirates et le centre de la résistance volsque, elle fut capturée vraisemblablement grâce à l'action seule des légions.

Si Tite-Live[47] rapporte qu'après la victoire romaine « *des navires d'Antium, une partie rentra dans les arsenaux de Rome, une autre fut brûlée, et de leurs rostres on se plut à parer la tribune élevée dans le Forum, et ce temple prit dès lors le nom de Rostres* », il ne précise pas comment cette ville et sa flotte finirent par succomber, se contentant d'écrire « *que toutes les places latines ainsi qu'Antium chez les Volsques, enlevées de force ou réduites à se rendre, sont occupées par vos garnisons* ».

[42] DS, XIV, 93.
[43] Just. *Epitome historiarum Philippicarum*, XLIII, 5, 10.
[44] Th, *H.P.* V, 8, 2.
[45] D.S. XV, 27, 4.
[46] Liv, VII, 25-26.
[47] Liv, VIII, 13-14. Trad. Corpet – Verget et Pessonneaux.

Il est donc très vraisemblable que ce fut une action terrestre qui emporta la victoire, d'autant que les deux consuls, L. Furius Camillus et de C. Ménius, eurent droit à un triomphe traditionnel assorti de l'édification de statues équestres sur le Forum et non à un triomphe naval[48].

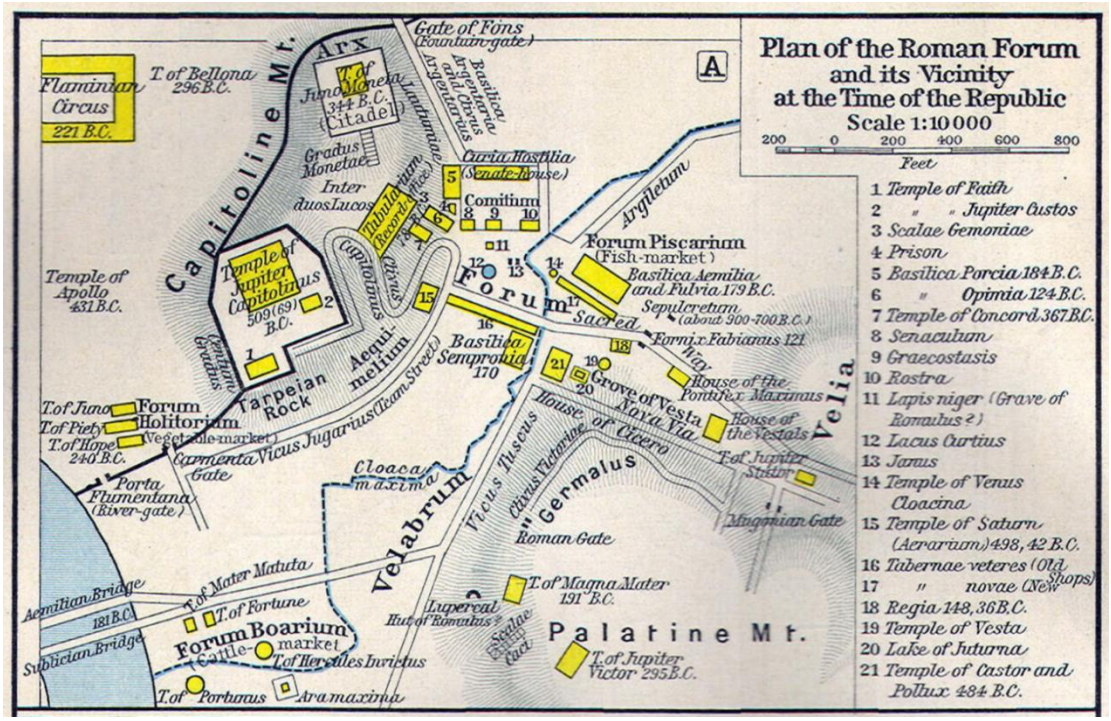

Plan du Forum à l'époque républicaine

Ces six rostres [49] exposés au Forum ont permis à J.H. Thiel d'écrire *qu'ils n'immortalisaient pas un triomphe naval du peuple romain mais la victoire d'une puissance terrestre sur une puissance maritime*[50]. Une autre interprétation peut être donnée à l'exposition de ces trophées, c'était le message envoyé au reste du monde que Rome avait désormais une place à tenir au niveau international. Venant conforter cette explication est que peu de temps après[51], le lieu où *les députés des nations étrangères attendent les audiences du sénat*[52], situé à

[48] Le premier triomphe naval est celui de Duilius vainqueur d'une flotte carthaginoise à la bataille de Mylae, en 260 av JC, durant la Première guerre punique.

[49] *On voit encore dans le Forum les dépouilles d'Antium, que Menius suspendit à la tribune aux harangues, après la prise de la flotte ennemie ; si toutefois l'on peut appeler flotte six navires armés d'éperons ; mais ce nombre suffisait, dans ces premiers temps, pour une guerre maritime* (Flor, I, 11; 10).

[50] Thiel, *A history of Roman sea-power before the second Punic war,* p 8. Trad. J. Crémades.

[51] Humm, «*Le Comitium du forum romain et la réforme des tribus d'Appius Claudius Caecus*», date la Graecostasis ainsi que l'ensemble du Comitium avec sa nouvelle forme circulaire des toutes dernières décennies du IVème siècle,

[52] Varr, *L*, V, 155.

droite des Rostres à partir du Comitium, prit le nom de Graecostasis, « espace grec ». A. Grandazzi y voit là encore la volonté de Rome de tenir sa place dans le monde grec qu'elle côtoie de plus en plus par l'intermédiaire des cités de grande Grèce et de Sicile[53].

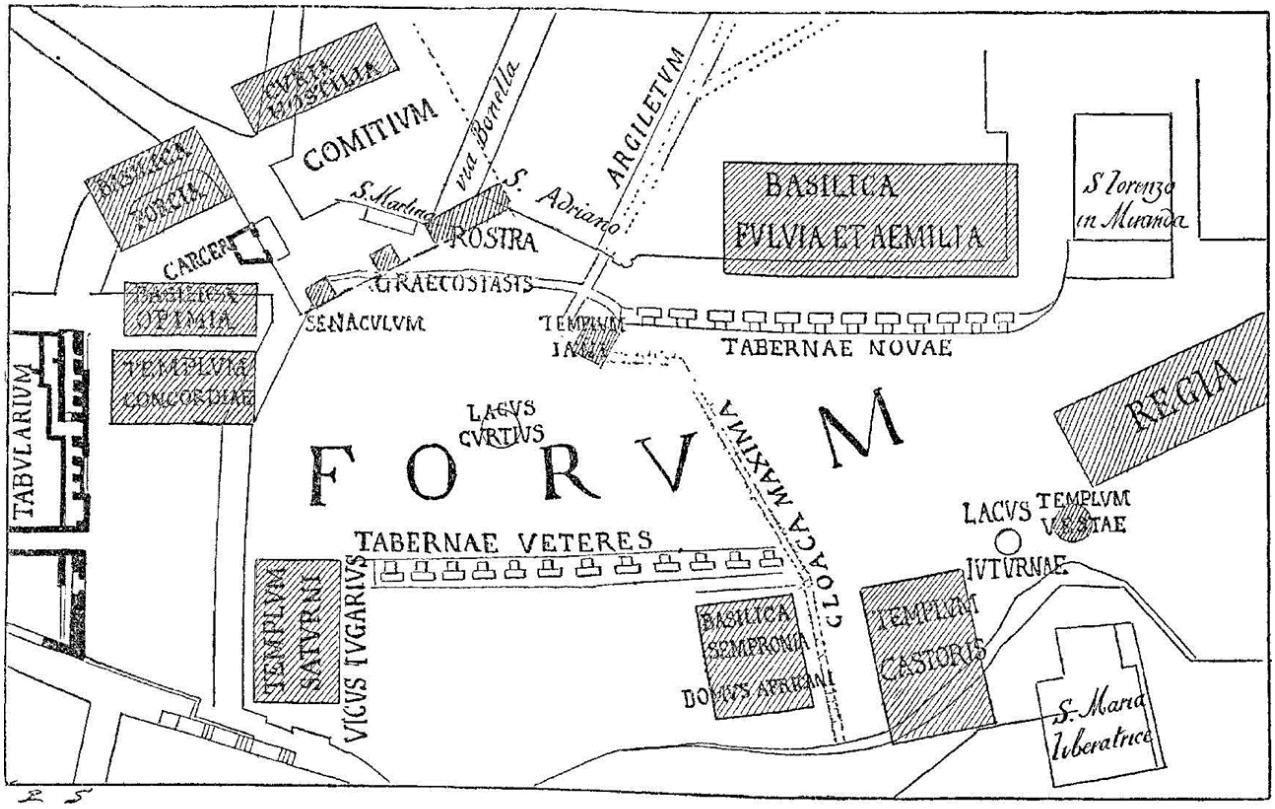

Fig. 3249. — Le forum sous la République (d'après M. Hülsen).

La flotte romaine de l'époque devait être embryonnaire et avait besoin d'être renforcée pour qu'une partie des navires antiates lui soit intégré. Il est à noter qu'il s'agit d'une des rares fois où Rome engerbait dans sa flotte des vaisseaux pris à l'ennemi. Il sera vu que dans de nombreuses autres occasions, les vaisseaux capturés étaient soit brûlés soit donnés en récompense à d'éventuels alliés.

Le siège de Naples, plus exactement de Palaeopolis[54] par les Romains en 326, vient corroborer le jugement de l'historien néerlandais. Là encore, les auteurs anciens ne mentionnent aucune intervention de la marine romaine pour venir à bout de la cité grecque. Mais le traité qui

[53] Grandazzi, *URBS, histoire de la ville de Rome des origines à la mort d'Auguste*, p 272.
[54] Liv, VIII, 22 ; 25.

en suivi assurait à Rome un allié qui se voyait contraint de lui prêter sa puissante flotte en temps de guerre[55].

Durant la deuxième moitié du IV° siècle et le début du III° siècle, Rome va donc peu à peu devenir une puissance maritime. Dans la péninsule italienne, elle finira par mettre à bas la puissance étrusque et s'approprier ses ports ; enrôler les pirates d'Antium dont les agissements avaient poussé Alexandre puis Démétrius à réagir [56] et conclure des traités avec les cités maritimes de Grande Grèce dont Naples en 326, Tarente en 302 et 272 ; Locres, Crotone et Rhegium en 285. Ce sont ces alliés, les *socii navales*, qui, au début de la Première Guerre Punique, vont mettre à la disposition de Rome les trières et les pentères qui lui ont permis de faire franchir à ses troupes le détroit de Messine[57] .



La Via Appia ainsi que les colonies romaines et latines participent à la sécurisation des côtes.

[55] Hinard, op. Cit. p 279.
[56] Str. V, 3, 5.
[57] Pol, I, 20.

Parallèlement à cela, Rome mit en place un réseau de colonies maritimes, romaines et latines, qui allaient sécuriser les côtes tyrrhéniennes et adriatiques ; la première de ces colonies maritimes fut Ostie, bientôt suivie d'Antium et Terracina[58], d'autres seront créées au fur et à mesure de l'avancée vers le Sud. A partir de 312, la construction de la *Via Appia* qui les relie, et se poursuivra jusqu'à Brundisium, complètera le dispositif. Ainsi, les Romains renforçaient leurs lignes de communication avec la Campanie, par terre et par mer.

Ce système de défense côtière rendait difficile le ravitaillement à terre des vaisseaux ennemis qui pouvaient à tout moment être attaqués et faisait courir le risque aux équipages engagés dans des raids dans l'arrière-pays de se retrouver coupés de leurs bases. Cette stratégie développée par les Romains était, selon J.H. Thiel, en parfait accord avec leur mentalité de paysans[59] ; elle a cependant démontré son efficacité et permis à Rome de porter son effort principal d'alors qui consistait avant tout à conquérir les riches terres de Campanie. Plus qu'un atavisme qui leur aurait fait repousser toute action maritime à proprement parler, il s'agissait pour les Romains de sérier et prioriser les problèmes ; la construction de flottes était pour plus tard. Les citoyens des colonies maritimes romaines étaient exempts de service dans les légions mais devaient, en contrepartie, assurer la défense des côtes ; à l'exception d'Ostie et Antium, elles perdirent cette exemption lors de la seconde guerre punique. La carte ci-dessus, montre l'état de ce réseau avant le déclenchement de la première guerre punique[60].

Entrant dans le cadre de cette stratégie, Rome allait nommer chaque année, à partir de 311, deux *duoviri navales classis ornandae reficiendaeque causa*, magistrats « *chargés de l'équipement et de la réparation de la flotte*[61] ». Ces derniers étaient chacun à la tête d'une escadre de dix navires de guerre[62] ; il est supposé qu'il s'agissait de trirèmes et de quinquérèmes.

La trirème était une galère de 36 m de longueur et une largeur hors-tout proche des 5 à 6 m, pontée sur toute sa longueur, à quille de chêne, à coque allongée faite de pin ou de sapin et à

[58] Liv, VIII, 21, 11.
[59] Thiel, op. cit. 12
[60] D'après Bouché-Leclercq, *Manuel des institutions romaines*, p 189.
[61] Liv, IX, 30, 4.
[62] Thiel, op. cit. p 9.

tirant d'eau faible de moins d'un mètre[63]. Le mât était travaillé d'une seule pièce et pouvait être affalé en cas de tempête. Une trirème comptait un équipage d'environ 200 hommes dont 170 rameurs répartis sur trois rangs :

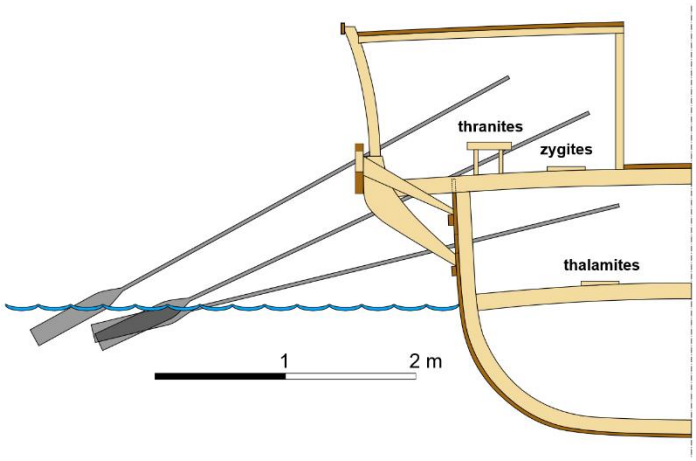

- 62 thranites sur la rangée supérieure. Ce sont les plus expérimentés puisqu'ils manient la rame la plus longue. Ces rameurs étaient protégés sur les trirèmes dites cataphractes par des bordages supérieurs obturant l'intervalle entre le bordé extérieur de l'apostis[64] et le pont.
- 54 zygites, à hauteur du pont et entre les deux rangées de thranites et de thalamites.
- 54 thalamites de la rangée inférieure dans le thalamos au-dessous du pont. Les rames de la rangée inférieure passaient à travers la coque par des ouvertures ou sabords de nage un peu au-dessus de la ligne de flottaison, obturées par des manchons souples afin d'éviter les projections d'eau de mer dans le navire.

Il y avait également une vingtaine de matelots destinés à la manœuvre des cordages et des voiles et enfin une dizaine de soldat de marine, épibates[65].

[63] Dimensions déduites à partir des cales mises à jour lors des Fouilles du port de Zéa par l'institut danois d'Athènes.
[64] Terme de marine. Pièces de bois aux deux côtés d'une galère, qui servent à porter toutes les rames, avec le secours d'une grosse corde (Littré).
[65] Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio, article *Classis*.

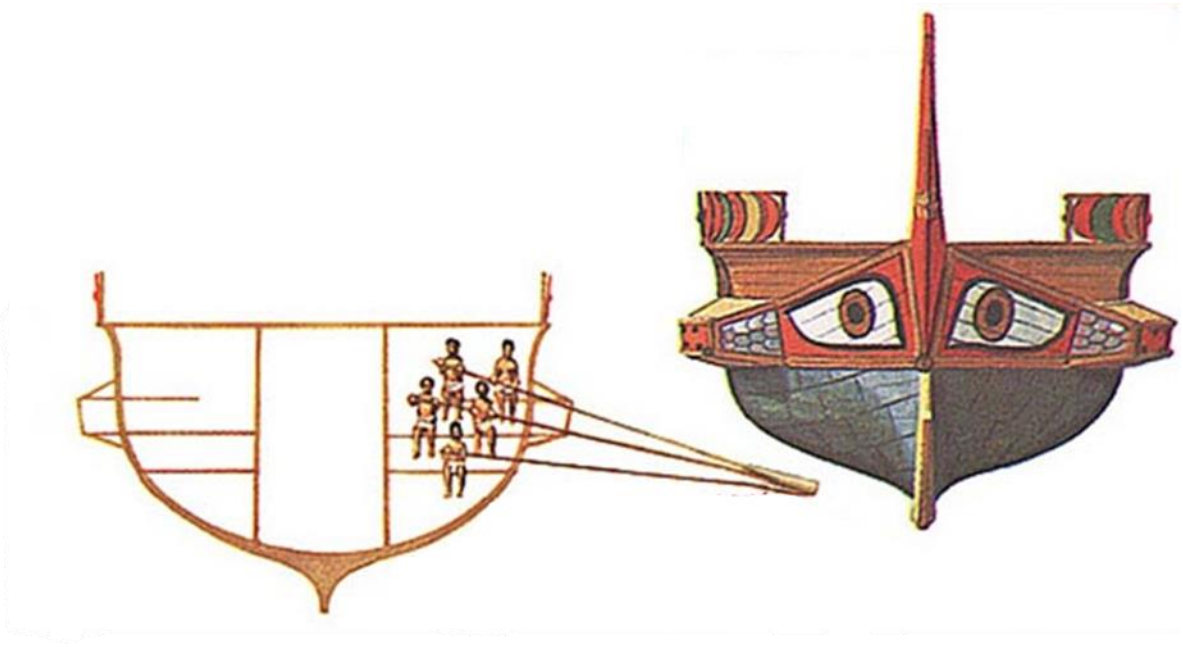

Quinquérème

La quinquérème se caractérisait par la présence de cinq rameurs par section verticale soit deux thranites, deux zygites et un thalamite. Les quinquérèmes embarquaient entre 300 et 400 rameurs selon les sources[66] et 120 soldats[67], quarante d'entre eux étaient des épibates, les quatre-vingts autres provenaient des légions[68]. Une quinquérème mesurait environ 45 m de long, 5 de large ; au niveau de la ligne de flottaison, son pont était à 3 m au-dessus de la mer et elle déplaçait environ 100 tonnes[69].

Le premier théâtre d'opération de ces deux escadres fut la Campanie. Les deux actions entreprises ne furent pas couronnées de succès. L'une d'entre elles consista en un raid désastreux effectué en 310 contre Nuceria, cité de Campanie ; les marins romains ayant débarqué pour piller la contrée, furent rattrapés et chassés par des paysans [70]. Il faudra attendre deux années avant qu'une opération purement terrestre vienne à bout de la ville[71].

[66] Polybe (I, 26, 7) dénombre 300 rameurs alors que Pline l'Ancien en compte 400 (XXXII, 1, 4).
[67] Pol, I, 26, 7.
[68] Thiel, *Studies on the history of Roman sea-power in Republican times*, p 196.
[69] Coates, *The Naval Architecture and Oar Systems of Ancient Galleys*, p 138.
[70] Liv, IX, 38 , 2-3.
[71] Liv, IX, 41, 3.



Localisation des cités de Nuceria et Tarente ainsi que du cap Lacinium.

L'autre action malheureuse s'est déroulée en 282. Elle est à l'origine de la guerre menée contre Tarente et de l'intervention de Pyrrhos. En violation d'une des clauses du traité de 302, qui interdisait aux Romains de naviguer au-delà du promontoire de Lacinium, une escadre romaine de dix navires commandée par un des deux *duoviri navales* pénétra dans le golfe de Tarente et fut mise en déroute[72]. Sur les dix navires, quatre furent coulés, un capturé tandis que les cinq autres parvenaient à s'échapper[73].

A l'appel des démocrates tarentins, Pyrrhos, roi d'Epire, intervint pour arrêter l'avancée de Rome en Grande Grèce. Victorieux à Héraclée[74] et Ausculum[75] Pyrrhos fut appelé par les Grecs de Sicile qui demandèrent son aide afin de chasser les Carthaginois de l'île. Pour répondre à leur attente, Pyrrhos proposa la paix à Rome mais cette dernière refusa. Le Sénat, initialement

[72] App, *Samn*, III, 16. DC, CV. Liv, *Per*, XII. Oros, IV, 1, 1-3.
[73] App, *Samn*, III, 15.
[74] 280
[75] 279.

tenté d'accepter, avait été rappelé à ses devoirs par le vieux censeur Appius Claudius Caecus[76]. Les sénateurs avaient suivi les recommandations de Caecus alors qu'était renouvelé en 278 le traité avec Carthage. Ce dernier prévoyait une assistance mutuelle dans le cadre d'une guerre contre Pyrrhos et Carthage se déclarait prête à fournir les navires nécessaires pour transporter les troupes romaines[77]. En Sicile, Pyrrhos rétablissait la concorde entre les cités grecques et était proclamé roi. Toute l'île fut bientôt libérée des Carthaginois, sauf Lilybée, devant laquelle il échoua en 277. Les Siciliens refusant de lui fournir hommes et vaisseaux pour l'expédition d'Afrique dont il rêvait, Pyrrhos quitta l'île et rejoignit l'Italie à la demande des Tarentins et des Samnites ; lors de la traversée retour sa flotte fut attaquée et en partie détruite par les Carthaginois dans le détroit de Messine. Vaincu par les Romains à Bénévent[78], Pyrrhos regagna l'Épire, tout en laissant derrière lui la citadelle de Tarente à son fils Hélénos et à son lieutenant Milon. La pression romaine s'accentua sur Locres et Tarente qui finirent par se rendre en 272.

La guerre contre Pyrrhos est intéressante à double titre, elle fut la cause du dernier traité d'amitié entre Rome et Carthage et éclaire, par le discours d'Appius Claudius Caecus, l'attitude de Rome vis-à-vis de l'Italie.

Rome et Carthage se retrouvaient une fois de plus liées par un traité, dirigé cette fois contre un ennemi commun bien identifié. Ses termes ne laissent pas de doute quant à l'inexistence de la marine romaine à cette époque puisque Carthage se proposait de transporter les troupes romaines et d'aider les Romains sur mer. Ce fut le dernier traité d'amitié entre les deux cités, les termes des suivants seront dictés par une Rome victorieuse. Le second intérêt de cette guerre réside dans le discours qu'Appius Claudius Caecus prononça au Sénat en 279 pour dissuader les sénateurs d'accepter la paix de compromis que leur proposait Pyrrhos. Caecus fut l'auteur du premier aqueduc et de la première route construits par les Romains, et auxquels il a donné son nom : l'aqua Appia et la via Appia. Face à un Sénat enclin à traiter, Caecus fit honte aux sénateurs leur demandant d'accorder leurs actes à leurs paroles passées : *Vous disiez que si cet Alexandre le Grand était venu en Italie lorsque nos pères étaient dans la force de l'âge, et nous dans la vigueur de la jeunesse, on ne lui donnerait pas maintenant le titre d'invincible, et que sa fuite ou sa mort aurait ajouté un nouvel éclat à la gloire de Rome. Vous faites bien voir aujourd'hui que ce n'était*

[76] Plut, *Pyrrh*, 19 sqq.
[77] Pol, III, 25, 1-6.
[78] 275.

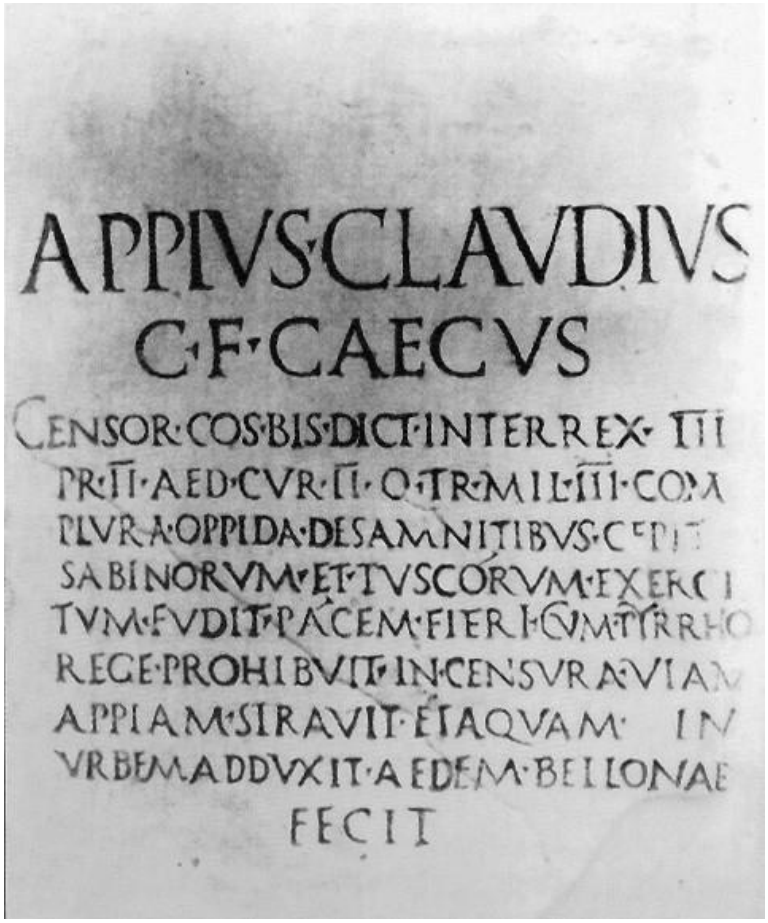

là que les vaines bravades d'une arrogante présomption, puisque vous craignez des Chaoniens et des Molosses, qui ont toujours été la proie des Macédoniens que vous tremblez au nom de Pyrrhus, ce courtisan, ce flatteur assidu d'un des satellites de ce même Alexandre. A ces mots le Sénat se ressaisit et exigea le départ immédiat de Pyrrhos d'Italie, préalable à toutes négociations, mais *tant qu'il sera en armes sur nos terres, les Romains lui feront la guerre de toutes leurs forces, eût-il battu dix mille Lévinus*[79].

CIL XI, 1827, plaque commémorative élevée en l'honneur d'Appius Claudius Caecus[80].

C'était la première fois qu'une autorité romaine exprimait l'idée qu'une puissance étrangère n'avait aucune légitimité à être présente en Italie, où seule Rome se réservait le droit de pouvoir intervenir. A la veille de la première guerre punique, l'Italie était donc devenue propriété de Rome et personne, Carthaginois comme Grec, ne pouvait prétendre se l'approprier.

Avec le départ de Pyrrhos, Rome, une fois de plus, sortait vainqueur grâce à la force de ses légions et l'aide indirecte de la flotte carthaginoise ; la marine romaine était quant à elle encore en devenir.

[79] Plut, *Pyrrh*, 19, 3-4. Trad. D. Ricard.

[80] *« Appius Claudius Caecus, fils de Caius, censeur, deux fois consul, dictateur, trois fois interroi, deux fois préteur, deux fois édile curale, questeur, trois fois tribun militaire; il prit bon nombre de forteresses aux Samnites et mit en déroute l'armée des Sabins et des Étrusques; il empêcha qu'on fît la paix avec le roi Pyrrhus; au cours de sa censure, il construisit la via Appia et réalisa l'adduction d'eau vers Rome; il fit édifier le temple de Bellone ».*

D'après J.H Thiel, les fonctions de *duoviri navales* furent mises en sommeil dès 281et ce jusqu'en 189, Rome préférant confier à des (pro)consuls ou des (pro)préteurs, plutôt qu'à des magistrats subalternes, le commandement des immenses flottes qui lui serviront à conquérir tout le bassin méditerranéen[81] . En 267, des *quaestores classici* furent désignés pour surveiller et animer la mobilisation des escadres des cités navales alliées, cette contribution fut limitée avant 264 et ne s'éleva pas à plus d'une vingtaine de navires[82].

A l'extérieur de la péninsule, Rome avait renouvelé trois fois l'alliance avec Carthage, en 348, 306 et 279, et étendait sa zone d'influence vers la Méditerranée orientale en établissant des liens d'amitié avec Rhodes[83].

En définitive, dans les années précédant la première guerre punique, Rome ne disposait que d'une faible flotte de guerre et son expérience maritime était limitée. Elle avait cependant achevé la conquête de la péninsule italienne, excepté la Gaule cisalpine, sécurisé ses côtes par un système de colonies maritimes et gagné le soutien des cités de Grande Grèce qui lui firent bénéficier le moment venu, de leurs savoir-faire en terme maritime. Tous ces évènements montrent que « *le destin de Rome allait se jouer désormais autant sur mer que sur terre*[84] ».

* *

*

[81] Thiel, *A History of Roman Sea-Power before the Second Punic War*, p 27.
[82] Thiel, op. cit. 36. Rougé, op. Cit. p 112.
[83] Pol. XXX, 5-6.
[84] Jacques Heurgon, op. cit., p. 337.

IV) Rome et Carthage.

41) Carthage, l'autre nation.

Quand commença le cours de la huitième année, alors vint un Phénicien, savant en tromperies, un rapace qui avait déjà fait bien du mal aux gens[1] *…*

Un jour, survinrent des Phéniciens, marins renommés, mais gens rapaces. Ils apportaient dans leur vaisseau noir une foule de bibelots[2].

Lorsque le bruit se répandit à Rome que Persée avait été vaincu par un stratagème et sans la force des armes, […] les plus anciens le désapprouvèrent, disant qu'il était indigne des Romains d'imiter les Carthaginois et de vaincre l'ennemi par la ruse plutôt que par le courage[3].

Puisque le récit des guerres puniques va maintenant suivre, il est nécessaire d'évoquer Carthage qui fut fondée par Elyssa 72 ans avant la fondation de Rome. Nous devons également parler de ses malheurs, […] Quand ils eurent à souffrir de la peste en plus de leurs autres malheurs, ils recoururent aux meurtres plutôt qu'aux soins ; en vérité ils sacrifièrent des êtres humains et offrirent de jeunes enfants sur leurs autels. Ainsi, même leurs ennemis eurent pitié d'eux[4].

Une victoire aussi importante fit paraître léger l'échec qu'éprouva l'autre consul, Cornélius Asina, qui, attiré à une feinte conférence, fut accablé par les ennemis : triste exemple de la perfidie punique[5].

Considérons maintenant la perfidie à sa source même, chez les Carthaginois[6].

De grands vices égalaient de si brillantes vertus : une cruauté excessive, une perfidie plus que punique, rien de vrai, rien de sacré pour lui, nulle crainte des dieux, nul respect des serments, nulle religion[7].

---

[1] Hom, Od, XIV, 285-290. Trad. M. Dufour – J. Raison.
[2] Hom, Od, XV, 415. Trad. M. Dufour – J. Raison.
[3] DS, XXX, Excerpt Vatican., p. 72-74. Trad. F. Hoefer.
[4] Oros, Hist, IV, 6. Trad. J. Crémades
[5] Flor. II, 2. Trad. M. Nisard.
[6] Val-Max. IX, 6. Trad. M. Nisard.

L'histoire étant écrite par les vainqueurs, pendant longtemps Carthage et ses habitants furent accablés de tous les maux, les extraits ci-dessus en sont l'illustration. Les Carthaginois ont donc longtemps souffert d'une image négative dans l'imaginaire collectif car les seuls écrits les concernant qui sont parvenus jusqu'à nous sont ceux de leurs ennemis, les Grecs et les Romains. Les Grecs pour leur avoir longtemps disputé la suprématie en Méditerranée occidentale et les îles s'y trouvant, en premier lieu la Sicile, les Romains bien évidemment en raison des trois guerres qu'ils eurent à mener pour abattre définitivement la puissance punique.



Reconstitution de la Carthage punique, musée de Carthage. Sont notamment visible l'arsenal circulaire et la colline de Byrsa.

Carthage se situe au fond du golfe de Tunis, fermé, à l'ouest, par le promontoire d'Apollon et à l'est par le promontoire de Mercure, également appelé le cap Bon[8]. Elle fut construite sur une presqu'île barrée de collines dont la principale est Byrsa avec la lagune de Tunis au sud, et la rade d'Utique au nord. Son isthme, précisait Polybe était large de 25 stades[9]. La cité est à la frontière des deux bassins de la mer Méditerranée, sur un emplacement très propice aux échanges.

---

[7] Liv, XXI, 4.
[8] Aujourd'hui : Ras Aliel-Mekki et Ras Adar.
[9] Pol, I, 73, 5. 1 stade = 177, 60 m (Lehmann-Haupt). L'isthme avait donc une largeur de 4440 m.

Selon la tradition transmise par les sources littéraires[10], la cité de *Qart Hadasht*, qu'il faut traduire par « Nouvelle Ville[11]» ou « Capitale Nouvelle[12]», a été fondée par la reine phénicienne Elyssa. Princesse de Tyr, Elyssa dut s'enfuir après que son frère Pygmalion, roi de Tyr, ait tué son mari. Elle fut suivie dans son exil par des personnages de haut rang[13]. Après un périple en Méditerranée qui fit passer les fugitifs par Chypre où le grand prêtre de Jupiter se joignit à elle et où quatre-vingts jeunes vierges furent enlevées pour s'unir aux compagnons d'Elyssa, les fugitifs atteignirent les côtes d'Afrique. Là, Elyssa rechercha l'amitié des habitants, heureux de l'arrivée de ces étrangers, avec lesquels ils pouvaient commercer. C'est là, selon Timée, qu'Elyssa reçut le surnom de Didon, en raison de ses nombreuses pérégrinations[14]. *Ensuite elle acheta autant de terrain qu'en pouvait couvrir une peau de bœuf, pour assurer jusqu'à son départ un lieu de repos à ses compagnons fatigués d'une si longue navigation ; puis, faisant couper le cuir en bandes très étroites, elle occupe plus d'espace qu'elle n'en avait paru demander. De là vint plus tard à ce lieu le nom de Byrsa*[15].

Ce mythe serait d'inspiration grecque, élaboré en Sicile au IIIe siècle à l'occasion de la première Guerre Punique ; il a été repris par les Romains afin de présenter d'emblée Carthage comme le pendant obscur de Rome[16]. En effet, tandis que Rome est fondée par un homme, Carthage l'est par une femme qui utilise la ruse pour obtenir ce qu'elle désire. Elyssa/Didon devint ainsi l'incarnation de la *Fides Punica*, expression proverbiale à Rome synonyme de tromperie, violation de la parole donnée, en opposition à la *Fides Romana*. C'est-à-dire la fidélité à ses obligations et spécialement à ses engagements que l'on a mis sous la garantie des dieux et qui ont été confirmés solennellement par le serment[17].

Dans l'*Enéide*, Virgile chante les amours de Didon et du prince Enée. Au cours de son périple pour fonder une nouvelle Troie, Enée est poussé par la tempête sur les côtes d'Afrique. Il

[10] Just. XVII, 4-6; XVIII, 5, 8. App. Lib, 1, 2.
[11] Sabatino Moscati, *op. cit.*, p. 57.
[12] Hédi Slim et Nicolas Fauqué, *La Tunisie antique d'Hannibal à Saint Augustin*, p. 20.
[13] Des sénateurs selon Justin (XVIII, 4, 15).
[14] Gras, Rouillard, Teixidor*, L'univers phénicien*, p 258. *Διδώ* signifierait *πλανήτις*, l'errante en langue phénicienne.
[15] Just, XVIII, 5, 8-9.
[16] Piccaluga, " Fondare Roma domare Cartagine ", in Atti del primo Congresso internazionale di studi fenici e punici, I, Rome, 1987, p. 409-424.
[17] Boyancé, « Les Romains, peuple de la fides ». In: Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité, n°23, décembre 1964. p 419.

y est accueilli par Didon. Une grande passion naît alors entre eux[18] mais se voit interrompue par les dieux de l'Olympe qui rappellent au héros troyen sa destinée[19]. Lorsqu'Enée quitte Carthage, Didon laisse éclater son dépit et, avant de se suicider, le maudit ainsi que ses descendants : les Romains. Malédiction annonciatrices des guerres puniques à venir[20].

Il est difficile d'arrêter la date exacte de la fondation de Carthage ; selon Ménandre d'Ephèse et Flavius Josèphe elle se situerait entre 825 et 820, selon Timée de Taormine rapporté par Denys d'Halicarnasse en 814, Appien[21] et Orose[22] affirment qu'elle a été fondée 72 ans avant Rome. Cette date a été contestée, à tort, par d'autres, dont Cicéron et Apion, qui considéraient que Rome avait été fondée avant Carthage [23] . L'ancienneté étant à Rome un signe de supériorité, ils n'hésitèrent pas à fausser les chiffres pour parvenir à leur but. Il peut donc être retenu que Carthage fut fondé dans le dernier quart du IX° siècle. Cette affirmation est corroborée par des fouilles archéologiques[24] qui ont attesté d'une présence permanente phénicienne sur le site de Carthage pendant tout le VIII° siècle ainsi que de l'antériorité de la cité sur les colonies grecques de Cumes, Rhegium et Zancle (Messine).

Durant le VII° siècle, Carthage va gagner son indépendance en s'émancipant de la domination de la cité de Tyr à laquelle elle cesse de payer un tribut. Bien insérée dans les courants d'échanges commerciaux de Méditerranée occidentale, elle va tisser des liens solides avec les Etrusques, notamment ceux de la cité de Caere et de son port Pyrgi. Carthage va fonder un empire maritime en installant ses comptoirs sur les côtes d'Espagne, aux Baléares[25], en Sardaigne et dans l'ouest de la Sicile. Elle se rend ainsi maitresse des routes commerciales[26] établies par les Phéniciens, et tout particulièrement celles des matières premières : plomb, cuivre, fer, étain, or et argent, qui abondent en Espagne. En cela, elle va entrer en confrontation avec les colonies grecques de Méditerranée occidentale installées en Italie méridionale, en Sicile, Gaule

[18] Virg. *Aen*, IV, 1-172
[19] Virg. *Aen*, IV, 219-295.
[20] Virg. *Aen*, IV, 607-629.
[21] Gras, Rouillard, Teixidor, 1995, L'univers phénicien, Hachette, pp 262-265.
[22] Oros, *Hist*, IV, 6.
[23] Gras, Rouillard, Teixidor, op. Cit. p 266.
[24] Fouilles du père Lapeyre en 1934, de Pierre Cintas en 1944.
[25] DS. V, 16, 2-3.
[26] Gras, Rouillard, Teixidor, op. Cit. p 295.

du sud[27] et en Corse. En 580, Carthage défend les Phéniciens de Motyé et de Palerme contre les Grecs, dont elle défait les armées à Sélinonte, sur la côte sud-ouest de la Sicile. En 540/535, alliée aux Étrusques de Caere, elle réussit à expulser de Corse la colonie grecque phocéenne installée à Alalia. En 510, aux côtés des Libyens, elle empêche les Spartiates de fonder une colonie en Tripolitaine. Désormais, Carthage domine toute la Méditerranée occidentale et les grandes îles, laissant à ses alliés Etrusques le contrôle de l'Italie continentale. Cependant, la lutte contre les Grecs reprend en Sicile. Battue à Himère en 480[28], Carthage réussit cependant à sauvegarder les territoires convoités, dont le golfe de Gabès, mais doit payer une lourde indemnité de 2 000 talents. A la fin du V° siècle, profitant des dissensions grecques, Carthage reprend les hostilités et met à sac Sélinonte, Himère, Gela, et occupe les territoires à l'ouest du fleuve Halycus. Cependant, en 310, Agathocle, tyran de Syracuse, va débarquer sur les côtes africaines. Contraint par des troubles intérieurs à regagner la Sicile et devant faire face à une mutinerie dans son armée, il finit par conclure la paix avec Carthage en 306. En démontrant que le territoire de Carthage était loin d'être inaccessible, cette expédition va marquer les esprits ; elle inspirera Pyrrhos, sans qu'il puisse mettre en œuvre ce projet et, bien sûr, Rome[29]. Pendant qu'elle combattait les Grecs, Carthage s'était alliée avec Rome, comme en témoignent les accords d'échanges de 508, 348, 306 et 279 av JC, exposés dans le chapitre suivant. Les intérêts des deux cités étaient, pour l'instant, convergents.

Carthage paraît encore jouir d'une bonne constitution, plus complète que celle des autres États sur bien des points, et à quelques égards semblable à celle de Lacédémone. Ces trois gouvernements de Crète, de Sparte et de Carthage, ont de grands rapports entre eux ; et ils sont très supérieurs à tous les gouvernements connus. Les Carthaginois, en particulier, possèdent des institutions excellentes ; et ce qui prouve bien toute la sagesse de leur constitution, c'est que, malgré la part de pouvoir qu'elle accorde au peuple, on n'a jamais vu à Carthage de changement de gouvernement, et qu'elle n'a eu, chose remarquable, ni émeute, ni tyran[30].

[27] Marseille et Agde.
[28] Hdt, VII, 166-167.
[29] Green, 1997, *D'alexandre à Actium: du partage de l'empire au triomphe de Rome*, Robert Laffont, p 240.
[30] Arstt, *Pol*, II, 8, 1. Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire.

A la tête de l'état se trouvaient deux suffètes exerçant leur mandate pendant une année. A l'origine, ces ceux magistrats étaient plus tournés vers les sujets économiques que militaires ; la cité cherchant avant tout à s'enrichir par le commerce et non par les armes. La vraie direction des affaires de l'état était assurée par un conseil restreint de trente membres, dont les deux suffètes. Ce conseil restreint était l'émanation d'un Sénat composé lui-même de trois cents membres. Si les affaires de l'état ne pouvaient être réglées à leurs niveaux, elles étaient alors soumises à l'assemblée du peuple. C'était cette même assemblée qui était sensée élire les suffètes, les membres des deux conseils et en cas de guerre, les généraux. La stabilité des institutions était assurée par un pouvoir judiciaire assuré par un conseil de cent quatre[31] choisit parmi les trois cents sénateurs. Cette assemblée de juges supervisait le travail des magistrats élus. La nomination des cent quatre était faite non par le peuple mais par ce qu'Aristote nommait des Pentarchies, des comités de cinq. Mode de nomination qu'Aristote pointe du doigt en l'accusant de dérive oligarchique. Ce système perdura tant que l'intérêt des classes dirigeantes concordait avec celui du peuple, c'est-à-dire tant que le peuple recevait une part des richesses gagnées. Equilibre qui devait être conservé pour que *Carthage se sauve des dangers de son gouvernement oligarchique en enrichissant continuellement une partie du peuple, qu'on envoie dans les villes colonisées. C'est un moyen d'épurer et de maintenir l'État ; mais alors, il ne doit sa tranquillité qu'au hasard et c'était à la sagesse du législateur de la lui assurer. Aussi, en cas de revers, si la masse du peuple vient à se soulever contre l'autorité, les lois n'offriront pas une seule ressource pour rendre à l'État la paix intérieure*[32].

Au III° siècle, Carthage était donc une ville état dirigée par l'aristocratie. A l'inverse de Rome, elle n'intégrait pas les peuples qu'elle assujettissait et conservait avec eux des relations très hiérarchisées. L'empire carthaginois n'était pas une entité homogène mais consistait en un agglomérat de groupes humains dotés de statuts disparates avec au sommet de la pyramide les citoyens carthaginois auxquels étaient associés les Libyophéniciens qui bénéficiaient des mêmes droits. Les Libyophéniciens étaient les descendants des premiers colons phéniciens qui s'étaient installés sur les côtes africaines et avaient fait souche avec la population locale. Les autres populations sous domination carthaginoise ne bénéficiaient pas des mêmes droits, étaient soumises à l'impôt et devaient fournir des troupes sur demande.

[31] Arstt Pol, II, 8, 2.
[32] Arstt, Pol, II, 8, 9.

Pour maintenir son empire, Carthage avait besoin d'argent, d'hommes et de navires. L'argent provenait du commerce et des tributs. Son armée, originellement composée de citoyens, fit rapidement appel aux peuples soumis, aux alliés et aux mercenaires afin de faire face aux guerres extérieures notamment en Sicile. Au III° siècle, les citoyens carthaginois ne se mobilisaient que lorsqu'il fallait se battre en terre africaine ou servaient uniquement en tant qu'officiers pour les campagnes outre-mer. Ce système avait comme inconvénient, outre celui de désintéresser les Carthaginois de la défense de leur cité, de créer une armée hétéroclite sans réel ciment, composée de soldats issus de peuples soumis ou alliés dont la fidélité pouvait être questionnée et bien sûr de mercenaires. Ainsi, au début de la première guerre punique, Carthage engagea *un grand nombre de mercenaires, des Ligures, des Gaulois, et surtout des Ibères*[33]. La marine était entretenue grâce aux tributs payés par les peuples soumis et, en période normale, une grande partie de ses vaisseaux étaient remisés dans le port militaire de Carthage, les équipages n'étant convoqués qu'en cas de crise.

A la veille de la première guerre punique, Carthage dominait les deux tiers de la Tunisie actuelle et presque toute la côte d'Afrique du nord des Colonnes d'Hercule à Leptis Magna dans la Cyrénaïque. Outre-mer, elle possédait la Sardaigne, Malte, la partie occidentale de la Sicile, les îles baléares et la pointe sud de l'Espagne où elle avait fondé quatre villes : Cadix, Malaga, Six et Abdera[34]. Les territoires puniques étaient donc éclatés sur tout le bassin méditerranéen occidental et tributaires de la marine pour les relier entre eux.

42) Les traités entre Rome et Carthage.

Les historiens anciens ne s'accordaient pas sur le nombre et les dates des différents traités signés entre Rome et Carthage. Le tableau ci-dessous synthétise les affirmations de chacun d'entre eux.

[33] Pol, I, 17, 4.
[34] Kahrstedt, « Les Carthaginois en Espagne ». In: Bulletin Hispanique, tome 16, n°3, 1914. p 372.

Dates	Polybe	Tite-Live	Diodore	Orose
509	1er traité[35]			
348	2ème traité[36] (non daté)	Traité[37](sans numéro)	1er traité[38]	1er traité[39]
343		Ambassade de Carthage à Rome[40]		
317		Allusion à de vieux traités[41]		
306	Nie l'existence d'un traité mentionné par l'historien Philinos[42]	3e traité[43](= traité de Philinos ?)		
279	3ème traité[44]	4ème traité[45]		
241	4ème Traité[46]. Fin de la première guerre punique.			
238	Cession de la Sardaigne à Rome[47].			
226	Traité de l'Ebre[48]	Traité de l'Ebre[49].		
201	Fin 2ème guerre punique[50]	Fin 2ème guerre punique[51]		

Il en est de même pour les historiens modernes, notamment à propos du premier traité notifié par Polybe, celui de 509. Il a été fait ici le choix de passer en revue tous les traités signés

[35] Pol, III, 22.
[36] Pol, III, 24.
[37] Liv, VII, 27, 2
[38] DS. XVI, 69, 1.
[39] Oros. *Hist*, II, 7.
[40] Liv, VII, 38, 2.
[41] Liv, IX, 19, 13.
[42] Pol, III, 26.
[43] Liv, IX, 43, 26.
[44] Pol, III, 25.
[45] Liv, *Per*, 13.
[46] Pol, I, 63, 1, 3.
[47] Pol, III, 10, 3.
[48] Pol, II, 13, 7.
[49] Liv, XXI, 2, 7.
[50] Pol, XV, 18-19.
[51] Liv, XXXVI, 4, 5-7.

entre Rome et Carthage jusqu'à celui marquant la fin de la seconde guerre punique. Les quatre traités signalés avant le déclenchement de la Première guerre punique sont admis comme vrais même si la date exacte de leur signature, notamment pour le premier d'entre eux, peut être discutée. Il s'agit des traités de 509, mentionné clairement par Polybe et peut-être évoqué par Tite-Live : « *cum et foederibus uetustis iuncta res Punica Romanae esset* », de 348, cité par les quatre historiens anciens, 306, mentionné par Tite-Live et vraisemblablement Philinos, et 279, signalé par Polybe et Tite-Live. Les traités suivants marquèrent la fin des deux guerres qui opposèrent les deux cités au III° siècle où en furent une conséquence.

Les quatre traités antérieurs à la première guerre punique furent déterminants non seulement pour les relations diplomatiques entre les deux puissances mais aussi pour le devenir de toutes les cités maritimes, grecques ou étrusques, de Méditerranée occidentale. Leur examen montre l'évolution de la perception que Rome avait d'elle-même et du jugement que portait Carthage sur Rome. Il est également révélateur de l'évolution du rapport de force existant entre les deux cités.

Pendant des siècles, les deux cités-états avaient travaillé côte à côte, et même été alliées. Au V° et IV° siècles, Rome ne se tournait pas vers la mer car trop occupée à se défendre puis à soumettre ses voisins Sabins, Etrusques, Latins, Gaulois, Samnites et Grecs. Puissance terrestre, elle finançait son économie avec les butins pris à l'ennemi vaincu et, pour son commerce maritime, s'appuyait sur les marines de certaines cités grecques ou étrusques. Carthage, sans une véritable armée de citoyens et enlisée en Sicile dans de longues guerres contre les cités grecques, était indécise quant à sa politique expansionniste ; le parti aristocratique voulait étendre le pouvoir de la ville dans ses environs immédiats, le parti des marchands était plus favorable à l'extension des routes commerciales et des comptoirs. Puissance maritime et commerciale, elle avait pour rivales dans ces domaines les cités étrusques et grecques ; elle finançait ses guerres avec les revenus de son commerce. Cette alliance de circonstance entre Rome et Carthage cessera lorsque leurs intérêts de complémentaires deviendront divergents.

421) Traité de 509

Si l'on en croit Polybe, le premier traité entre les deux cités remonte à l'année de l'établissement de la république. L'historien grec date le traité « *du temps de L. Junius Brutus et de M. Horatius, les premiers consuls nommés après l'expulsion des rois, par qui fut consacré le temple de Jupiter Capitolin ; il fut conclu vingt-huit ans avant l'invasion de Xerxès en Grèce*[52] ». Si le traité a bien été signé en 509, Rome connaissait à cette époque des années agitées. Sur le plan intérieur, il s'agissait du complot des jeunes aristocrates ; sur le plan extérieur, aux guerres récurrentes contre les peuples montagnards[53] s'ajoutaient celles liées au changement de régime, et provoquées par les menées des Tarquins[54]. Rome avait alors besoin de rendre sûrs ses approvisionnements qui jusqu'alors passaient par les marchands grecs et étrusques notamment ceux de Pyrgi, port de Caere. L'*Vrbs* est donc allée chercher l'appui des Carthaginois qui entretenaient des relations suivies avec Pyrgi[55].



Tablette de Pyrgi. Feuille d'or laminée avec inscription en étrusque et phénicien. Musée national étrusque (Museo di Villa Giulia), Rome.

Dans le même temps, Carthage essayait de limiter l'expansion des cités grecques de Grande Grèce et de Sicile. Alliée aux Etrusques, de Caere notamment[56], Carthage se battait en Espagne et en Provence contre

[52] Pol. III, 22, 1-2. Trad. P. Waltz.

[53] Sabins, Aurunques, Volsques.

[54] Guerres contre Véies, Tarquinia, bataille de la forêt Arsia, intervention du roi Porsenna.

[55] Heurgon. « Les inscriptions de Pyrgi et l'alliance étrusco-punique autour de 500 av. J.-C ». In: *Comptesrendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 109e année, N. 1, 1965. pp. 89-104.

[56] Gras, Rouillard, Teixidor, op. cit. p 296.

les colonies phocéennes ainsi qu'en Sardaigne et en Corse. A la fin du VI° siècle, la cité punique combattait les cités grecques de Sicile occidentale soutenues par les Spartiates[57].

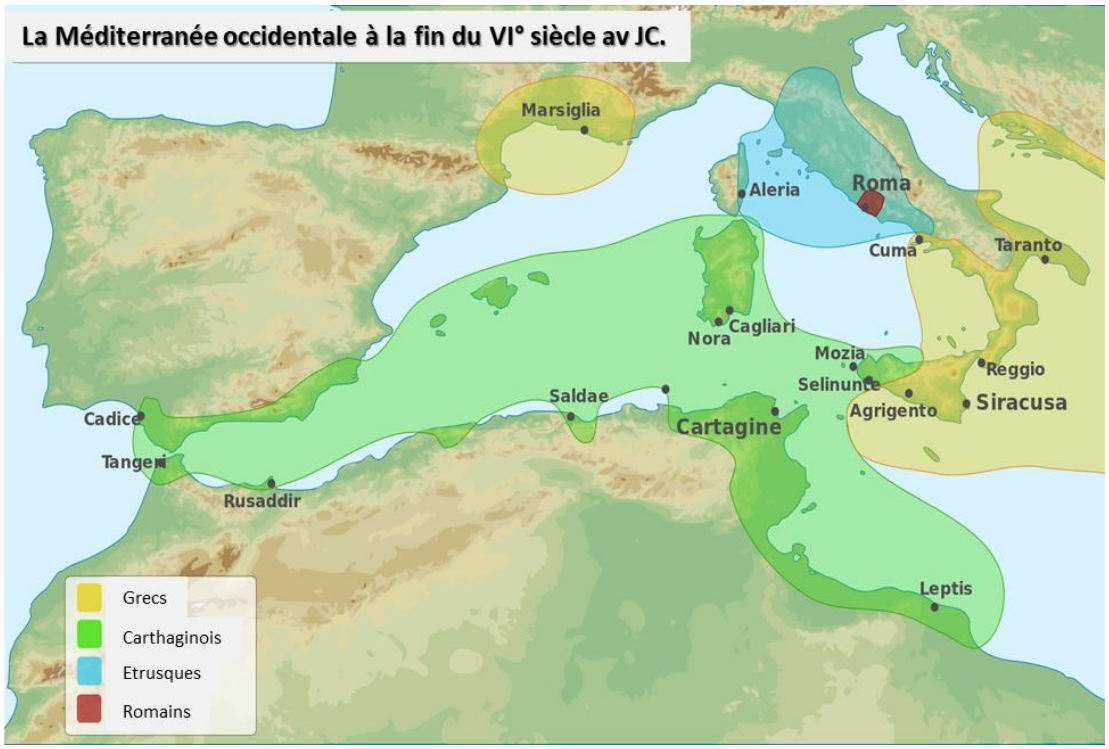

Le traité de 509, rapporté par Polybe précise que « *Les Romains et leurs alliés ne navigueront pas au-delà du Beau Promontoire, à moins d'y être poussés par la tempête ou chassés par leurs ennemis ; s'ils le dépassent en cas de force majeure, il ne leur sera permis d'acheter ou de prendre que ce qui leur sera nécessaire pour radouber leur vaisseau ou pour faire un sacrifice. Les marchands pourront trafiquer à Carthage, mais aucun marché ne sera valable s'il n'a été conclu par l'intermédiaire du crieur public et du greffier. Pour tout article vendu en leur présence, la foi publique sera garante à l'égard du vendeur ; il en sera ainsi pour les marchés conclus en Afrique et en Sardaigne. Si un Romain aborde dans la partie de la Sicile soumise à Carthage, tous ses droits seront respectés. Les Carthaginois ne feront aucun tort aux habitants d'Ardée, d'Antium, de Laurentium, de Circée et de Terracine, ni à aucun autre des Latins sujets de Rome ; ils s'abstiendront d'attaquer les villes non sujettes des Romains et, s'ils en prennent*

[57] Justin, XIX, 1, 9.

une, ils la remettront aux Romains sans lui causer aucun dommage. Ils ne bâtiront aucun fort dans le Latium ; s'ils débarquent en armes sur les terres des Latins, ils n'y passeront pas la nuit[58].»

Il peut être noté que Carthage considérait l'Afrique et la Sardaigne comme son pré carré, alors que pour la Sicile, n'est concernée que la partie occidentale de l'île soumise à la domination carthaginoise. Cependant, si elle interdit toute flotte de guerre dans ses eaux, notamment les côtes africaines où elle avait déjà eu à s'opposer aux visées du prince lacédémonien Dorieus[59], elle n'y interdit pas le commerce[60]. Ces limitations initialement ne posèrent pas de problèmes aux Romains qui, à cette époque, n'avait pas de visée au sud du Latium et ne disposait de toute façon pas d'une marine pouvant se mesurer à celle de Carthage. En ne s'engageant pas dans le Latium, Carthage laissait les mains libres à Rome dans ce qui devint sa chasse gardée.

La cité punique était en fait trop occupée à défendre sa sphère d'influence pour chercher à s'étendre sur des territoires qu'elle devait considérer peu rentables en comparaison à ses possessions de Sardaigne, Sicile ou, plus lointaines, d'Espagne. De plus, les guerres menées par Rome contre des cités étrusques ne devaient pas être pour lui déplaire. Il est à noter que le traité ne mentionne ni l'Etrurie ni la Campanie. Il peut être aussi observé que Carthage conservait toute liberté de manœuvre à l'encontre des cités grecques ou Etrusques, concurrentes commerciales et militaires bien plus puissantes et dangereuses à l'époque que Rome.

[58] Pol, III, 22, 4-13. Trad. P. Waltz.
[59] Hdt, V, 42.
[60] Heurgon, « Sur l'interdiction de naviguer au-delà du Beau-Promontoire dans le premier traité entre Rome et Carthage (Pol., III, 22-23) ». In: *Antiquités africaines*, p 41.

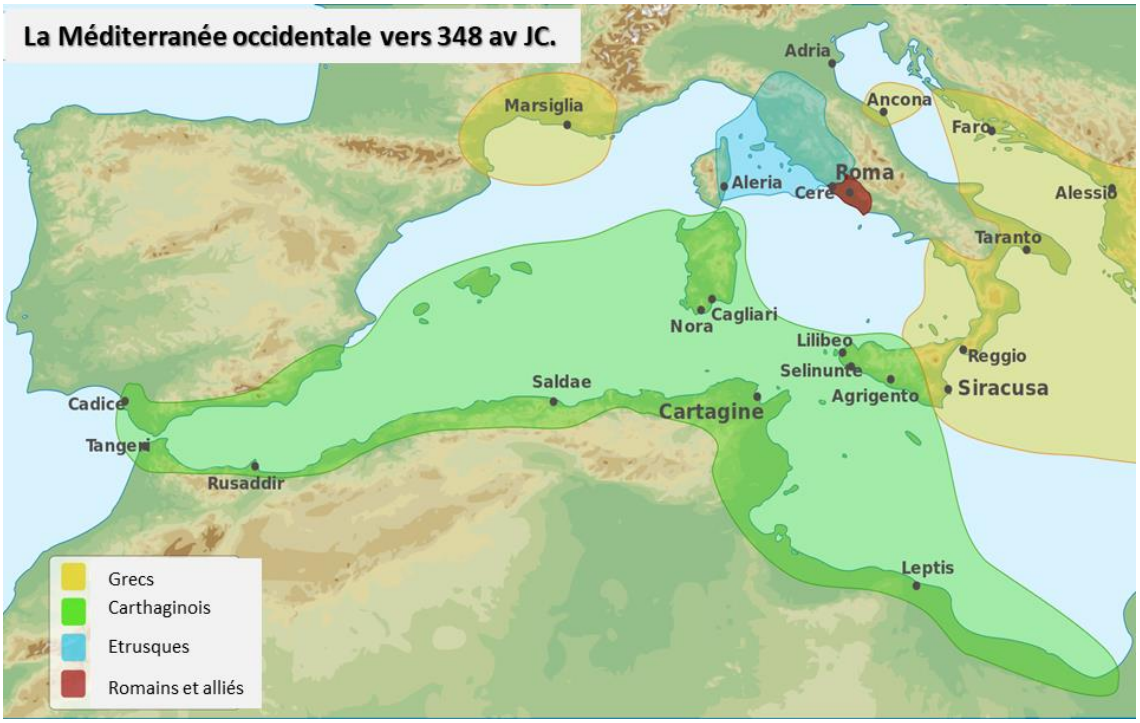

422) Traité de 348

En 348 est signé un deuxième traité. Polybe le rapporte ainsi : « *Après ce traité, ils en conclurent un second, où les Carthaginois firent comprendre les habitants de Tyr et d'Utique, et où ils ajoutèrent au nom du cap Beau ceux de Mastia et de Tarséion, points au-delà desquels ils défendaient aux Romains de faire du butin ou de fonder une ville. En voici à peu près les termes. « Entre les Romains et leurs alliés d'une part, les Carthaginois, les habitants de Tyr, d'Utique et leurs alliés de l'autre, il y aura paix et amitié aux conditions suivantes ; Les Romains s'abstiendront de faire du butin, de trafiquer ou de fonder une ville au-delà du cap Beau, de Mastia et de Tarséion. Si les Carthaginois s'emparent, dans le Latium, d'une place qui ne soit pas sujette de Rome, ils garderont l'argent et les prisonniers, mais remettront la place aux Romains. Si les Carthaginois prennent quelques citoyens d'un peuple qui soit en paix avec Rome de par un traité formel, mais sans lui être soumis, ils ne le débarqueront pas dans un port romain ; s'il y est débarqué et qu'un Romain mette la main sur lui, il sera remis en liberté. Les Romains, de leur côté, observeront les mêmes réserves. Si un Romain prend de l'eau ou des*

vivres dans une contrée soumise aux Carthaginois, il ne s'en servira pour porter tort à aucun ami ou allié de Carthage. Si cette clause est transgressée, on ne devra pas se faire justice soi-même ; si quelqu'un le fait, la nation entière sera rendue responsable de ses actes. Les Romains ne pourront ni trafiquer ni fonder une ville en Sardaigne ou en Afrique ; ils n'y aborderont que pour prendre des vivres ou radouber leurs vaisseaux ; si une tempête les y pousse, ils en repartiront dans les cinq jours. A Carthage et dans la partie de la Sicile où s'exerce la domination des Carthaginois, ils auront le droit d'agir et de trafiquer comme les citoyens. Il en sera de même pour les Carthaginois à Rome. » Dans ce traité, les Carthaginois parlent encore de l'Afrique et de la Sardaigne comme de pays qui leur appartiennent, et n'accordent pas aux Romains le droit d'y débarquer ; au contraire, en ce qui concerne la Sicile, ils spécifient qu'il s'agit seulement de la partie qui leur est soumise. Les Romains font de même pour le Latium : ils interdisent aux Carthaginois de porter tort aux habitants d'Ardée, d'Antium, de Circée et de Terracine, c'est-à-dire des villes situées sur la côte du Latium, car c'est cette province que vise la convention[61] *».*



Cités du Latium interdites à la convoitise des Carthaginois, selon le traité de 348.

[61] Pol, III, 24. Trad. P. Waltz.

Il s'agit en fait de la copie du premier traité sur lequel figurent quelques villes supplémentaires. Les prés carrés des deux cités sont rappelés. Côté Carthaginois sont ajoutées les villes de Tyr et Utique ; côté Romain sont répétées les villes spécifiées dans le premier traité à l'exception de Laurentium. Cela démontre le souci qu'avait l'Vrbs de sécuriser ses côtes.

Pendant tout le V° siècle, cette « *période d'obscure vie paysanne, troublée par des guerres sans gloire et par des haines civiles*[62] », et la première moitié du IV° siècle, Rome avait subi une suite de guerres contre à peu près tous les peuples qui l'entouraient[63] : la confédération latine, les Volsques, les Eques, les Sabins et les Etrusques dont la cité de Véies qui finira par être vaincue en 395. L'*Vrbs* avait été mise à sac en 390 par les Gaulois qui réapparaitront vers 358 dans les monts Albains et en Apulie. Malgré cela, l'*ager romanus* s'était agrandi notamment en direction de l'Etrurie du sud et des plaines pontines qui ouvraient l'accès à la riche Campanie. Sur le plan intérieur, Rome avait été en proie aux luttes entre patriciens et plébéiens, les premiers défendant leurs privilèges, les seconds voulant accéder aux charges publiques, donc à la gestion des terres et du butin conquis durant ces guerres incessantes.

En Sicile, Syracuse connaissait son apogée sous le règne de Denys l'Ancien (405 - 367) et se heurtait aux ambitions de Carthage. En 384, une flotte syracusaine avait attaqué et détruit le port de Pyrgi[64]. Dans la péninsule italienne, Tarente était également au plus haut de sa gloire, elle dominait politiquement, économiquement et culturellement les autres cités de Grande Grèce.

Carthage, après avoir achevé un conflit dans le cyrénaïque qui lui avait permis de rétablir la frontière orientale de son territoire, était toujours en guerre contre Syracuse pour le contrôle de la Sicile et entrait en conflit avec les Etrusques qui, en butte aux incursions gauloises en Italie septentrionale et aux Romains dans le Latium, essayaient de préserver leurs lignes maritimes en mer Tyrrhénienne.

Carthage devait commencer à considérer Rome comme un danger potentiel, car son territoire, agrandi par la force des armes, était désormais plus vaste que celui de Syracuse, son éternelle rivale. Cependant, le rapport de force entre les deux cités semble être encore au léger

[62] Piganiol, *La conquête romaine,* cité par Briquel, *Histoire romaine,* p 163.
[63] Le Glay, *Rome I. Grandeur et déclin de la République,* pp 66-69. [358] D.S. XIV, 14.
[64] DS, XV, 14, 3-4.

bénéfice de Carthage qui put faire figurer dans le traité des clauses un peu plus restrictives pour Rome. En effet si les Carthaginois peuvent « *s'emparer dans le Latium, d'une place qui ne soit pas sujette de Rome* », conserver le butin et les prisonniers à condition de remettre la place aux Romains ; les Romains doivent s'abstenir « *de faire du butin, de trafiquer ou de fonder une ville au-delà du cap Beau, de Mastia et de Tarséion* ».

L'interdiction faite aux Romains de fonder une cité au-delà d'une certaine ligne ne figurait pas dans le traité de 509 et doit être mise en liaison avec l'expansion romaine marquée par l'établissement de colonies. Ce risque potentiel est maintenant bien pris en compte par la diplomatie carthaginoise. Les clauses commerciales montrent que la cité punique ne craignait toujours pas la concurrence de Rome dans ce domaine mais marque le renouveau de l'intérêt maritime des Romains.

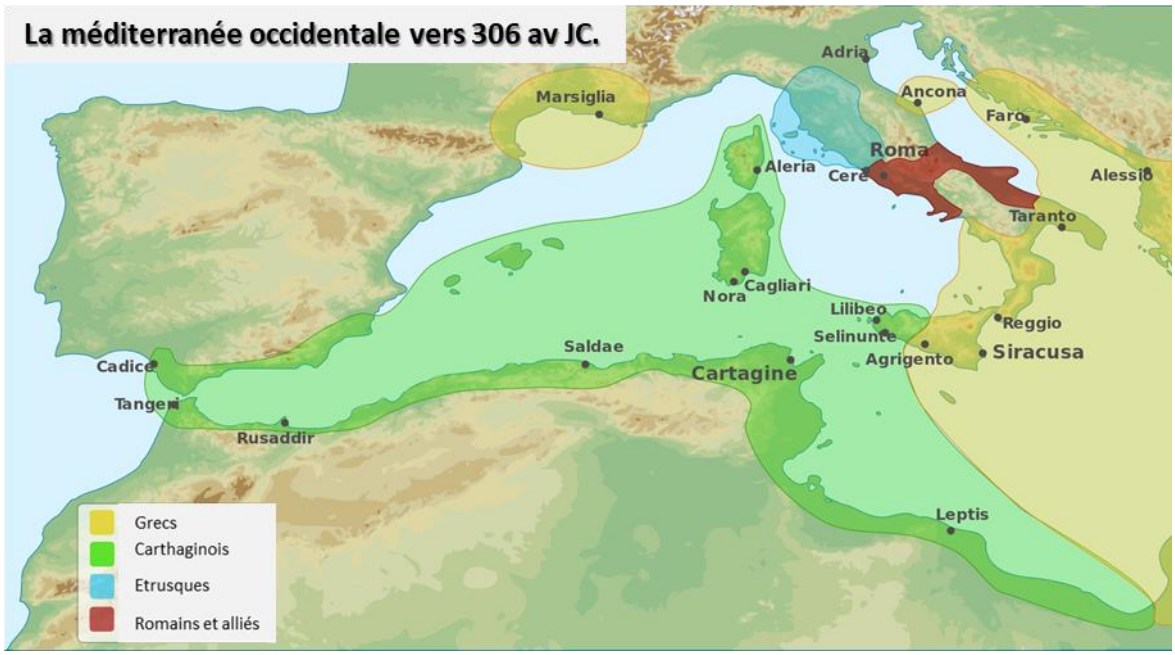

423) Traité de 306

En 306 fut signé un troisième traité. Le texte n'est connu qu'en négatif dans les commentaires de Polybe qui en nie l'existence même. Cependant il est évoqué par Tite-Live et

Philinos (?). Ce traité aurait « *fermé aux Romains la Sicile tout entière et aux Carthaginois l'Italie*[65] ».

Durant la deuxième moitié du IV° siècle, Rome s'était engagée dans une politique expansionniste en Italie. Cela avait été rendu possible par la *concordia ordinum*, les lois licinio-sextiennes de 367 qui, en ouvrant l'accès aux charges publiques, avaient mis fin au conflit qui opposait depuis plus d'un siècle le patriciat à la plèbe. C'est aussi durant cette période que la majorité des historiens modernes s'accorde pour reconnaitre la fondation du port d'Ostie qui ouvrait la série des créations de colonies romaines. La guerre latine de 340 – 338, allait aboutir à la dissolution de la ligue latine et voir l'implantation d'une colonie militaire à Antium, pièce supplémentaire dans le réseau défensif côtier déployé par Rome.

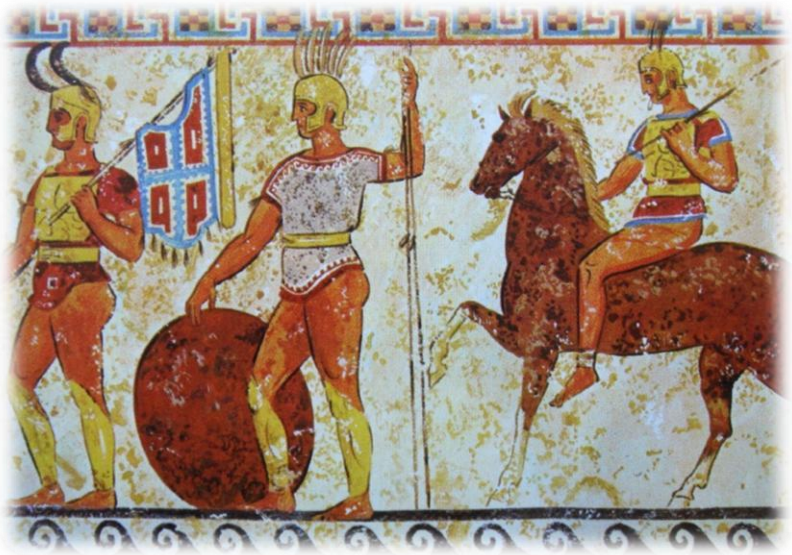

Soldats samnites, d'après une frise décorant un tombeau à Paestum en Lucanie, IVe siècle av. J.-C.

De 343 à 290, les trois guerres samnites se conclurent par une victoire de Rome qui s'emparait de la Campanie et se trouvait maintenant en contact direct avec les cités grecques de Grande Grèce[66].

Si le traité de 306 est bien celui de Philinos, il pourrait être déduit des clauses rapportées que Carthage reconnaissait maintenant l'autorité de Rome sur la totalité de la péninsule italienne alors que dans les deux précédents traités il ne s'agissait que du Latium.

Rome renonçait à la Sicile avec en échange cette assurance que Carthage n'interviendrait pas en Italie alors que l'*Vrbs* faisait face à des menaces multidirectionnelles : Samnites au sud, Gaulois et Etrusques au nord. Carthage, de son côté, s'assurait que Rome n'allait pas soutenir

[65] Pol, III, 26, 3.
[66] Le Glay, op. Cit. p 72.

Agathocle, tyran de Syracuse depuis 316, qui menaçait les possessions puniques non seulement en Sicile mais aussi en Afrique[67]. La situation géostratégique décrite donne crédit à l'existence de ce traité qui redéfinissait le rapport de force entre les deux puissances à cette époque.

424) Traité de 279

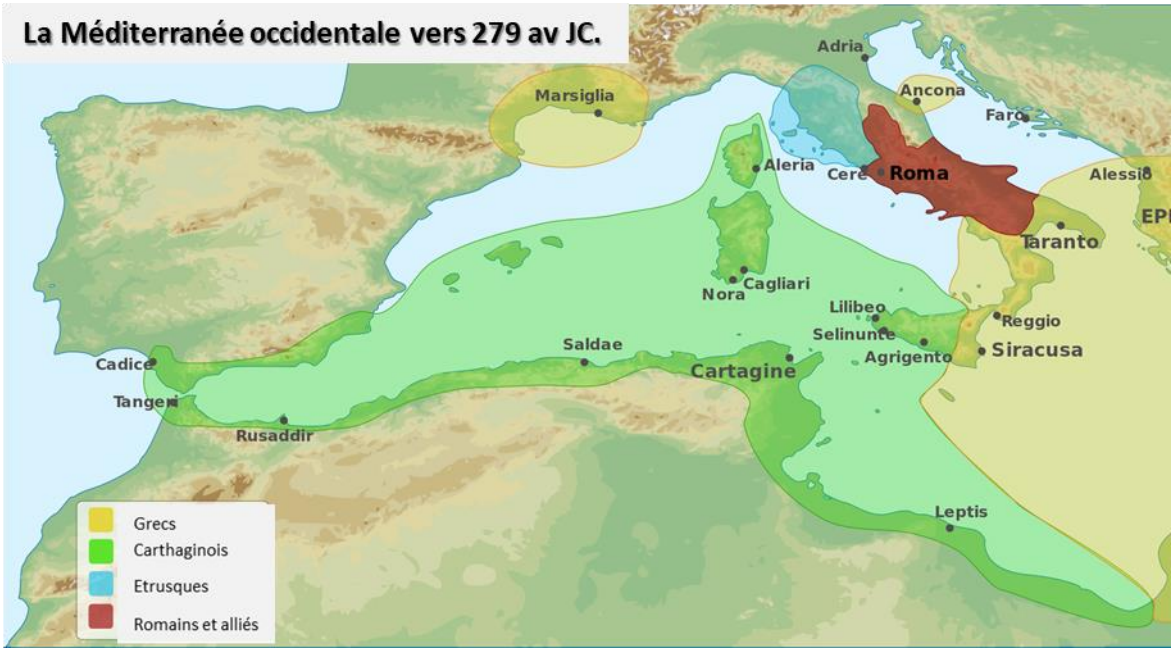

Le traité de 279 est mentionné par Tite-Live dans ses *Periochae* et rapporté par Polybe : « *Enfin les Romains conclurent un dernier traité à l'époque de l'expédition de Pyrrhos, avant que les Carthaginois n'entrassent en guerre pour la possession de la Sicile. Toutes les dispositions des traités précédents se retrouvent dans celui-ci, mais il est en outre stipulé ceci : « Si un traité d'alliance écrit vient à être conclu avec Pyrrhos, les deux parties contractantes devront le conclure ensemble. Pour qu'il soit permis à chacune de prêter assistance à l'autre dans le pays où celle-ci se trouverait en guerre, quelle que soit la partie qui demande du secours, les Carthaginois fourniront les navires pour transporter les troupes à l'aller comme au retour, mais chacun devra payer la solde de ses hommes. Si besoin est, les Carthaginois aideront aussi les Romains sur mer, mais nul ne pourra contraindre les équipages à débarquer contre leur gré* [68]».

[67] Durant la guerre qui l'oppose à Carthage de 312 à 306 av JC. Agathocle mènera deux expéditions en Afrique.
[68] Pol, III, 25, 1-5. Trad Denis Roussel qui reprend les corrections apportées par Beloch.

Depuis le traité de 306, Rome avait vaincu les Samnites, dominé la Campanie et s'était impliquée encore plus dans les affaires italiennes. S'appuyant sur les aristocraties locales, elle faisait passer sous sa domination un certain nombre de villes en Etrurie comme en Italie du sud. En 302, un traité entre Tarente et Rome interdisait aux navires de cette dernière de dépasser le cap Lacinien et de naviguer dans le golfe de Tarente. En 285, Thourioi appelait Rome pour l'aider dans sa lutte contre les Lucaniens et une garnison romaine s'y installait ; son exemple était suivi par Locres, Crotone puis Rhegium. En 282, la présence d'une escadre romaine dans le golfe de Tarente entraînait une guerre entre les deux cités[69]. Tarente faisait appel à Pyrrhos, roi d'Épire, qui intervenait avec 25 000 hommes et 20 éléphants[70]. Se présentant comme le défenseur de l'hellénisme en Occident ; il défaisait les Romains aux batailles d'Héraclée (280), durant laquelle les Romains font face pour la première fois à des éléphants[71], et d'Ausculum (279). En Sicile, Carthage était une nouvelle fois en lutte contre Syracuse. Cette dernière, ainsi que les cités d'Agrigente et Leontinoi demandèrent à Pyrrhos de venir chasser les Carthaginois de l'île et lui offrirent en échange la couronne de Sicile.

Pour Rome et Carthage, il s'agissait de faire face à une menace commune, Pyrrhos est nommément cité dans le traité. Il a été vraisemblablement signé après la défaite d'Ausculum, les Carthaginois craignaient que Rome signât la paix avec Pyrrhos, lui permettant ainsi de s'engager avec la totalité de ses forces en Sicile. Dans ce traité, les deux signataires sont sur le même pied, une répartition des missions semble avoir eu lieu en fonction des points forts supposés de chacun : aux Carthaginois la marine, aux Romains les troupes à terre. Accord avantageux pour Carthage qui laissait les légions romaines se battre à terre tandis qu'elle préservait ses citoyens qui formaient les équipages des navires puniques. Ceci était en conformité avec l'organisation des forces armées carthaginoises composées en majorité, pour les troupes à terre, de mercenaires.

Pyrrhos finit tout de même par passer en Sicile mais sera contraint de retourner en Grande Grèce d'où, vaincu, il repartit pour l'Epire en 275, laissant ses alliés à la merci des légions romaines. Tarente, vaincue en 272, reçut le statut de « ville alliée » et, comme Naples, Locres ou

[69] App, III, 15-16. Oros, *Historiarum adversus paganos libri septem*, IV, 2. D.C. IV, 39, 4. Zon, Epitome, 8, 2.

[70] Plut, *Pyrrh*, 15.

[71] Eutr, *Breviarium ab Urbe condita*, II, 11.

Elée, fut astreinte à fournir à Rome en temps de guerre des navires et des équipages[72]. Rome fut la grande bénéficiaire de cette guerre ; sa victoire sur Pyrrhos produisit une impression considérable dans tout le monde grec ; ainsi Ptolémée Philadelphe envoya en 272 une ambassade à Rome[73] et Timée de Tauroménion eut conscience « *que par sa victoire sur Pyrrhus Rome allait se substituer aux Grecs dans la lutte qu'ils avaient soutenue contre Carthage*[74] ». Ce qui finira par se produire 10 ans plus tard.

Carthage elle, en sortit affaiblie. Vaincue par Pyrrhos en Sicile, elle n'avait dû sa survie qu'à l'incapacité de l'Epirote à gouverner et s'entendre avec ses alliés siciliens. Alors que Rome finissait par se rendre maîtresse de l'Italie, Carthage devait toujours faire face à des oppositions en Sicile. Ce sera l'une d'entre elles, les Mamertins de Palerme, qui donnera le prétexte à Rome pour intervenir.

Entre le premier et le deuxième traité s'écoulèrent 161 années, 43 entre le deuxième et le troisième, 27 entre le troisième et le quatrième. Ces écarts allant diminuant marquent l'accélération des évènements qui vont conduire Rome à devenir une puissance de premier plan dans le monde méditerranéen occidental. Le contenu des traités dénote la montée en puissance de l'*Vrbs* et un basculement progressif du rapport de forces entre les deux cités.

425) Traité de 241 : fin de la première guerre punique.

Ce traité marque la fin de la Grande guerre de Sicile. Le traité obtenu par le consul Caius Lutatius Catulus prévoyait initialement que les Carthaginois évacueraient la Sicile, ne déclareraient aucune guerre contre Hiéron, roi de Syracuse, où ses alliés, devraient restituer aux Romains tous leurs prisonniers sans rançon et s'engageraient à verser en vingt annuités la somme de 2200 talents euboïques[75]. Mais le peuple romain refusa de le ratifier et ses termes furent modifiés au détriment de Carthage qui eut à payer 1000 talents de plus immédiatement et 2200 non plus en vingt mais en dix années. A la perte de la Sicile s'ajoutaient les îles situées entre la

[72] Pol, I, 20, 14.

[73] Liv, *Per,* XIV.

[74] Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques,* p 343.

[75] Mesure de poids et unité monétaire, le talent euboïque (ou attique) que l'établissement de la thalassocratie athénienne au Ve siècle devait contribuer à répandre dans tout le monde grec, triompha presque universellement après qu'il eut été adopté par Alexandre pour la taille de ses monnaies. 1 talent = 26kg 160 gr d'argent. *Le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio,* article : Talentum.

Sicile et l'Italie[76]. Carthage sortait ruinée de ce conflit et perdait nombre de ses sources de revenus en perdant la Sicile.

426) Traité de 238 : cession de la Sardaigne.

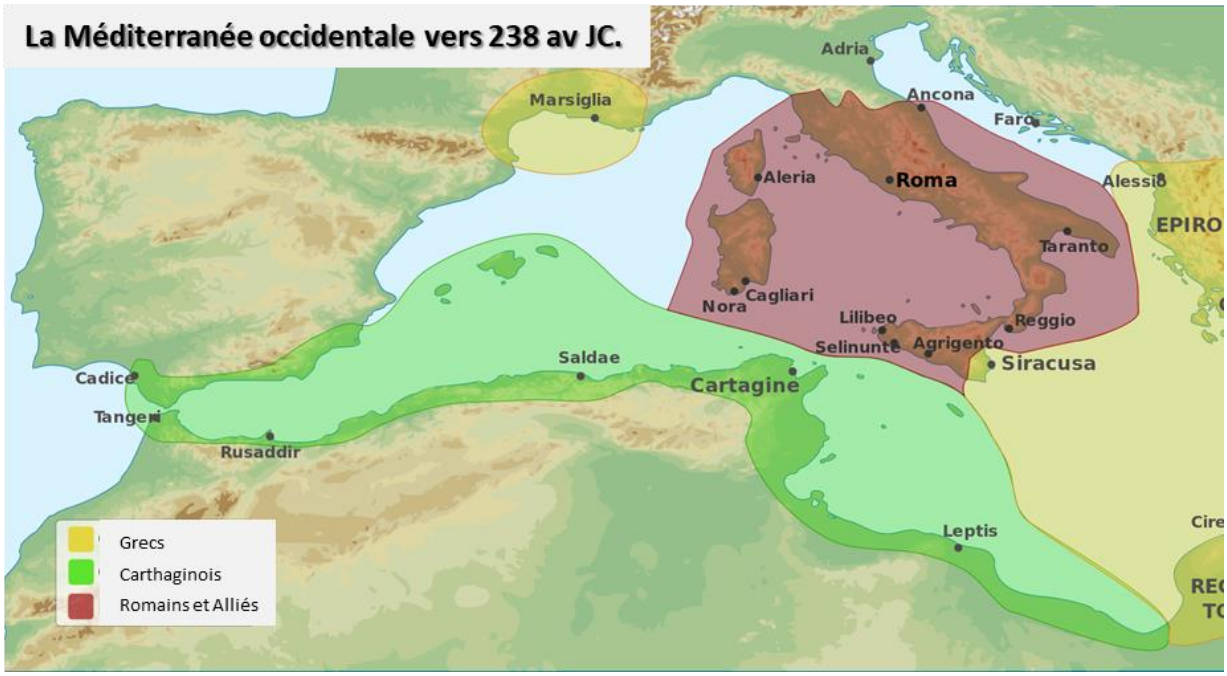

A la fin de la première guerre punique, Carthage était dans l'impossibilité de payer ses mercenaires[77] ainsi que les troupes libyennes et numides[78] en raison des lourdes indemnités financières dues à Rome[79]. Dirigés par Spendios, un esclave campanien, Mathô, un Libyen, et Autolicos, un Gaulois, les mercenaires se révoltèrent et entraînèrent dans leur mouvement insurrectionnel un certain nombre de cités lassées de l'oppression carthaginoise. Cette guerre dura trois ans et quatre mois[80] (241-238).

[76] Pol, III, 27, 1-5.
[77] Pol, I, 67, 7. Les mercenaires étaient Ibères, Gaulois, Ligures, Baléares et "demi-Grecs" (Italiens hellénisés et parlant grec).
[78] Les peuples africains soumis à Carthage devaient verser un tribut mais pas de contingents. Les Africains (Numides, Libyens) étaient donc soldés.
[79] Pol, I, 67, 1.
[80] Pol, I, 88, 7.

Elle fut menée côté carthaginois par Hamilcar Barca, père d'Hannibal et vit l'intervention à son profit de Rome et Syracuse. Rome, craignant que Carthage ne puisse plus payer le tribut qu'elle lui doit, va restituer les prisonniers puniques encore en sa possession, accepter le recrutement de mercenaires dans la péninsule italienne, interdire la moindre aide aux insurgés et autoriser l'envoi de ravitaillement à Carthage[81] ; Hiéron de Syracuse approvisionna la cité assiégée. Les mercenaires furent finalement vaincus et Carthage put récupérer la totalité de ses possessions en Afrique. Elle dut en revanche céder la Sardaigne à Rome qui avait pris pour prétexte la préparation d'une expédition carthaginoise dirigée contre les révoltés de l'île pour menacer la cité punique d'une nouvelle guerre. Carthage dut se plier aux nouvelles exigences des Romains *qui ne témoignèrent aucun respect de l'équité, et les Carthaginois durent s'incliner devant la nécessité : à leur grand regret, mais sans pouvoir faire autrement, ils évacuèrent la Sardaigne et se résignèrent à payer douze cents talents en plus de l'indemnité qui leur était déjà imposée, plutôt que de faire la guerre dans de pareilles conditions*[82]. Considérant que l'île leur *avait été enlevée par la perfidie des Romains, qui avaient imposé un nouveau tribut*[83], les Carthaginois éprouvèrent un ressentiment profond qui fut, selon Polybe, *la cause, et la plus importante, de la guerre qui eut lieu ensuite*[84]. Le consul Tiberius Sempronius Gracchus s'empara de la Sardaigne et de la Corse en 238.

[81] Le Bohec, *Histoire militaire des guerres puniques, 264-146 av JC,* p 114.
[82] Pol, III, 10, 3. Trad. P. Waltz.
[83] Liv, XXI, 1, 5.
[84] Pol, III, 10, 4. Trad. P. Waltz.

427) Traité de 226, dit de l'Ebre.

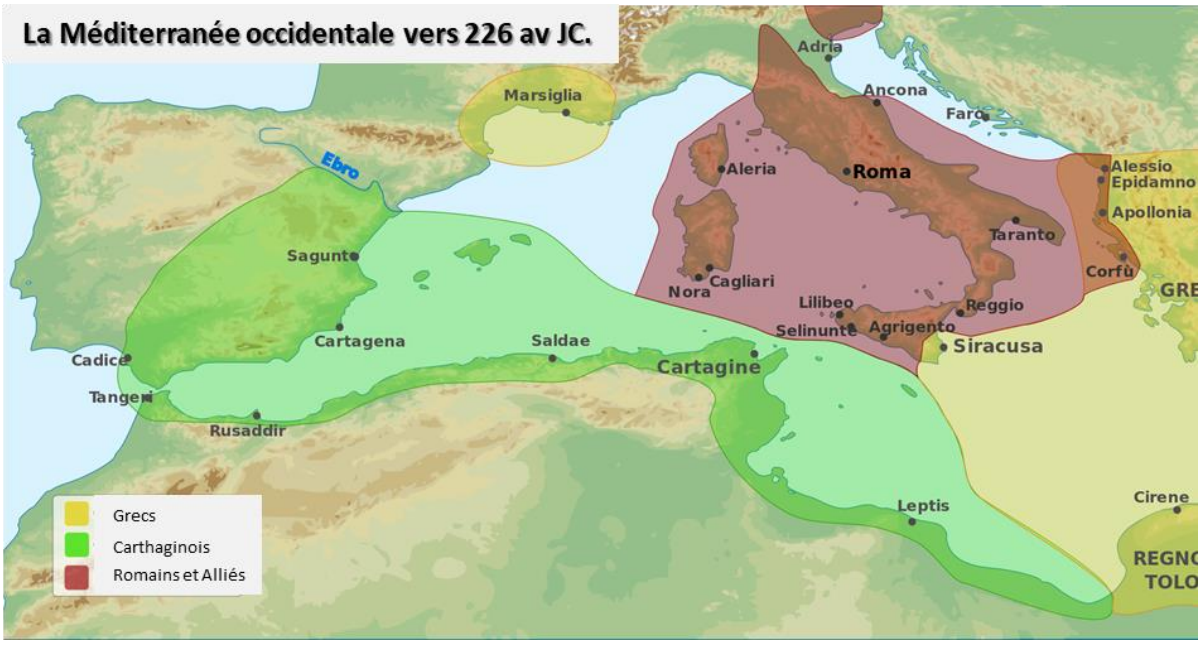

A la recherche d'un nouvel empire et de nouvelles sources de revenus, Carthage, par l'intermédiaire des Barcides, Hamilcar puis Hasdrubal son gendre et enfin Hannibal, allait considérablement agrandir ses possessions d'Espagne et obtenir les ressources qui lui permirent de payer le tribut à Rome et remplir son trésor. Cette expansion ne fut pas sans inquiéter les Massaliotes qui voyaient leurs comptoirs menacés, ils alertèrent leurs alliés Romains qui dépêchèrent une ambassade auprès d'Hasdrubal. Un accord fut trouvé qui délimitait les zones d'influence de chacun dans la péninsule ibérique. Ce traité dit de l'Ebre, interdisait aux Carthaginois *de porter leurs armes au-delà de l'Èbre*[85] et aux Romains d'intervenir en territoire carthaginois[86]. Ce fut l'interprétation de ce traité concernant la cité de Sagonte qui fut le déclencheur de la deuxième guerre punique. Située au sud de l'Ebre, la cité était liée par un traité avec Rome[87]. Il s'agissait de savoir si cette alliance prévalait sur la clause interdisant aux Romains d'intervenir au sud du fleuve.

[85] Pol, II, 13, 7. Trad. P. Waltz.
[86] App, *Hisp*, 7.
[87] Pol, III, 30, 1-2 ; App, *Hisp*, VII.

428) Traité de 201 : fin de la deuxième guerre punique

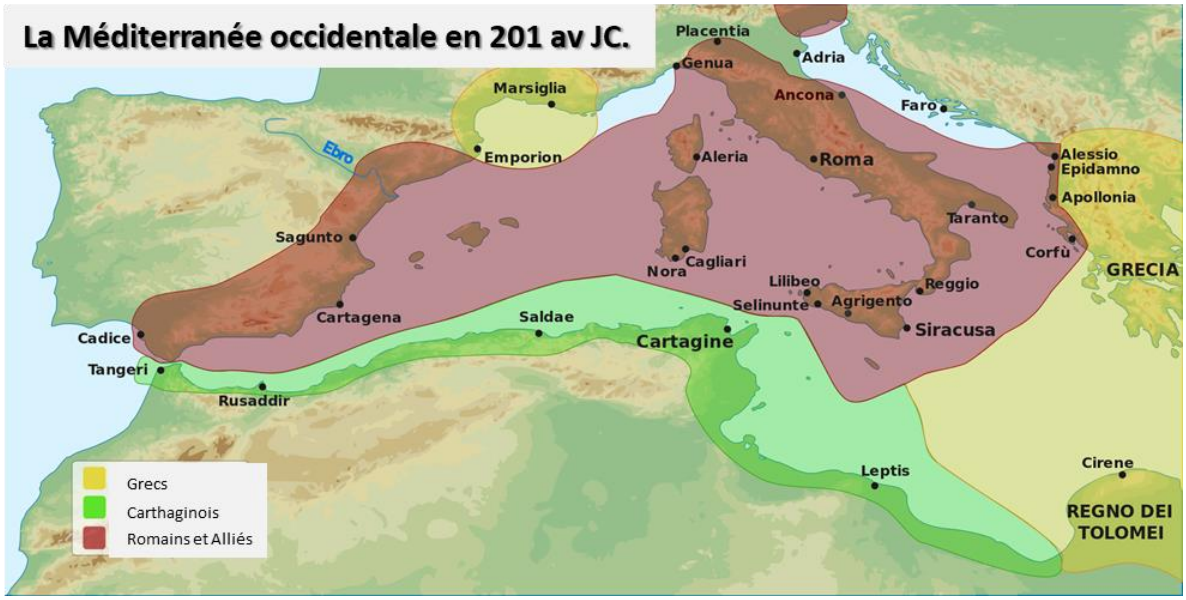

Ce traité marque la fin de la deuxième guerre punique. Carthage perdait ses possessions d'Espagne et devait payer un dommage de guerre de 10000 talents[88]. Sa marine de guerre fut réduite à dix trirèmes et Carthage ne pouvait prendre les armes qu'après accord de Rome. Cette clause permit au roi numide Massinissa d'annexer de grandes parties du territoire carthaginois. Rome trancha en sa faveur au détriment de Carthage dans leur dispute concernant la région des Syrtes, dite des *Emporia* et il s'empara des *Campi Magni*[89]. Ces annexions furent la cause de la troisième et dernière punique qui vit la fin de Carthage. La cité fut rasée, une *devotio*[90] offrit les Carthaginois aux dieux et le territoire devint *ager publicus*. La province romaine ainsi créée fut séparée des territoires numides par un fossé, *fossa regia*.

[88] A comparer aux 3200 talents payés en 241.
[89] Piganiol, La conquête romaine, p 366.
[90] Forme spéciale de vœu, par lequel il est fait abandon aux dieux infernaux de personnes ou de choses expressément désignées, sans que l'auteur du vœu se charge d'accomplir lui-même la consécration ou sacrifice des personnes et choses « dévouées ». *Le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio*. Article *Devotio*.

43) La première guerre punique.

La première guerre punique, dura 23 ans, de 264 à 241 ; ce fut le plus long des conflits menés par Rome. Il marqua également un tournant dans l'histoire de l'*Vrbs* qui cessa d'être une simple force continentale pour devenir la principale puissance maritime du bassin méditerranéen. Cette guerre fut également une des plus importantes en termes de forces engagées ; la bataille navale d'Ecnome est considérée par certains historiens modernes comme la plus importante jamais livrée[91]. Enfin, la cause de ce conflit fut la Sicile ; il se déroula principalement sur et autour de cette île. Ceci valut à cette guerre d'être aussi nommée *Grande Guerre de Sicile*.

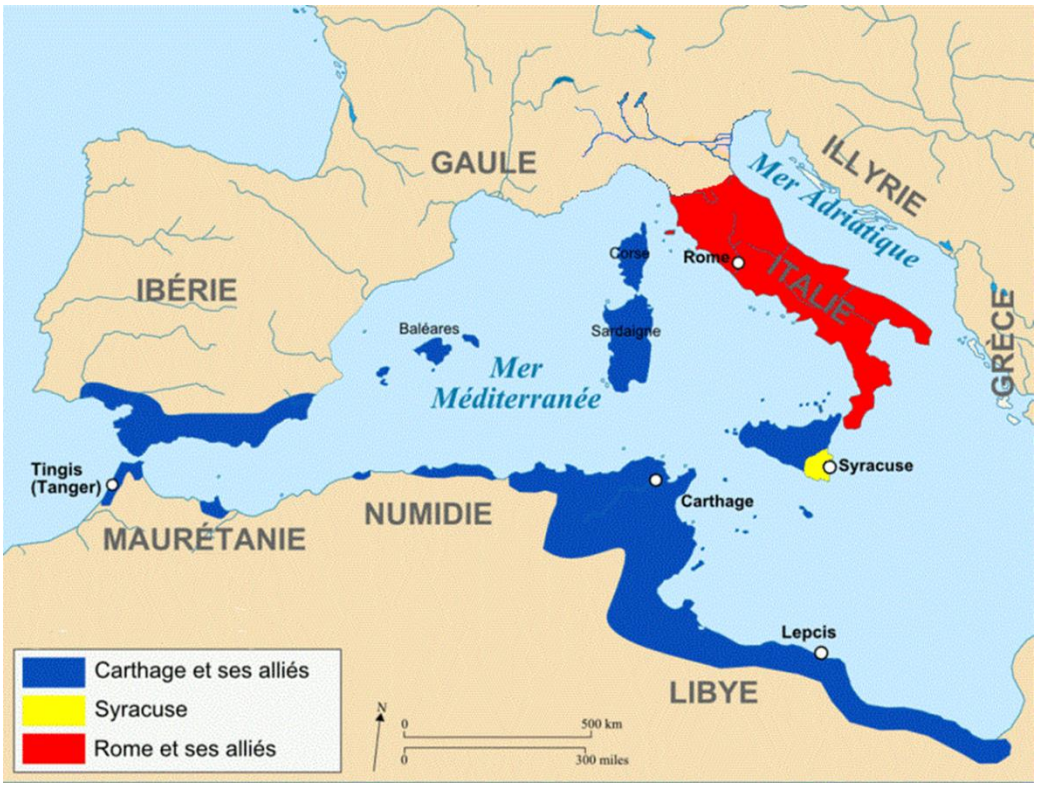

Territoires romain, syracusain et carthaginois à la veille de la Première guerre punique.

La Sicile avait été l'enjeu pendant des siècles des convoitises des Carthaginois et des Grecs, les premiers tenaient l'ouest de l'île, les seconds l'est, dominé par la cité de Syracuse. En 264, Carthage était en position de force, elle contrôlait plus de la moitié de l'île[92] et était devenue

[91] Lazenby, The first Punic war, p 1.
[92] Le Bohec, *Histoire militaire des guerres puniques*, p 65.

la principale puissance maritime en Méditerranée occidentale depuis qu'Etrusques et Grecs d'Italie avaient été vaincus par Rome.

En 264, Rome se remettait à peine de la guerre qu'elle avait eu à mener contre Pyrrhos. Il a été vu qu'au cours de ce conflit un nouveau traité, d'assistance mutuelle, avait été signé avec Carthage[93]. Les relations entre les deux cités semblaient donc être les meilleures jusqu'à ce qu'une escadre carthaginoise croise au large de Tarente en 272 alors que Rome assiégeait la cité, en violation, selon Tite-Live du traité de 306 qui interdisait l'Italie à Carthage et la Sicile à Rome[94]. Les motivations de Carthage dans cette affaire sont obscures, agissait-elle en violation du traité comme le soulignent les historiens où venait-elle au contraire prêter assistance à Rome conformément au traité de 279 ? Il n'en demeure pas moins que l'escadre en question ne chercha pas à intervenir et quitta la zone très rapidement. Cet incident entama la confiance que pouvaient avoir les deux cités l'une envers l'autre.

Avec la conquête de Tarente, Rome venait de réaliser l'unité de la péninsule italienne. Cet évènement était une menace potentielle pour la cité punique qui voyait remise en question son hégémonie en mer Tyrrhénienne et menacée la sécurité de ses possessions en Sicile. Pour Rome, le contrôle du détroit de Messine revêtait une importance stratégique essentielle. En bref, il peut être affirmé que les domaines des deux cités étaient devenus trop proches pour qu'une rivalité ne surgisse pas. Leurs relations, jusque-là cordiales, n'allaient pas résister à ces divergences d'intérêts, une fois la menace commune exercée par Pyrrhos écartée[95]. En quittant la Sicile, ce dernier se serait écrié : « *Mes amis, quel beau champ de bataille nous laissons là aux Carthaginois et aux Romains*[96]! ». Ni Rome, ni Carthage ne pouvaient en effet abandonner à une puissance rivale cette grande île située au centre de la Méditerranée, trait d'union entre l'Italie et l'Afrique.

Du point de vue historiographique, la Grande Guerre de Sicile est peu étudiée en tant que telle mais plutôt comme un simple prélude aux deux guerres qui ont suivies. Les sources anciennes sont rares et pas toujours fiables. Le seul contemporain à cette guerre est le dramaturge

[93] Pol, III, 25, 1-6 ; Liv, *Per*, XIII ; Val-Max, III, 7, 10.
[94] Liv, *Per*, XIV.
[95] Lazenby, op. cit. p35.
[96] Plut, *Pyrrh*, XXIII, 8.

capouan Cnaeus Naevius[97] qui avait combattu comme *socius* et écrivit un poème épique à la gloire de Rome, *Bellum Poenicum*, dont quelques fragments demeurent. La principale source littéraire sur ce conflit est le livre I de l'historien Grec Polybe. Ce dernier n'était pas contemporain des évènements qu'il a décrits et s'est appuyé dans sa rédaction sur le Grec Philinos d'Agrigente[98], dont il reprochait le parti pris pro carthaginois[99], et le romain Fabius Pictor[100]. Ce dernier écrivit, en langue grecque, une histoire romaine dans le but de justifier auprès des cités grecques et du royaume macédonien, la politique romaine de son époque, c'est-à-dire celle de la seconde guerre punique ; une histoire empreinte elle aussi de partialité[101]. Parmi les autres sources disponibles figurent les *Periochae* de Tite-Live, les écrits de Florus [102], Eutrope [103], Orose[104], Zonaras[105], Diodore de Sicile[106], Appien [107], Denys d'Halicarnasse [108], Valerius Maximus[109], Frontin[110], Polyen[111].

Il n'entre pas dans les objectifs de ce travail de retracer par le détail le déroulement du conflit. Après en avoir sommairement retracées les grandes lignes, seront analysés ses différentes actions navales afin de démontrer que la politique maritime menée par Rome fut le fruit d'une stratégie mûrement réfléchie et menée à terme malgré des contraintes tant intérieures qu'extérieures.

[97] 264 -194.
[98] Historien de Grande-Grèce de la deuxième moitié du IIIe siècle.
[99] Pol. I, 14.
[100] 254 – v. 201. Homme d'État de la République romaine et historien.
[101] Pol. I, 14.
[102] Flor. II, 2.
[103] Eutr. *Brevarium*,II.
[104] Oros. *Historiarum adversus paganos*.
[105] Epitomé des livres 11 et 12 de Dion Cassius
[106] DS. *Bibliothèque historique*.
[107] App. *Histoire romaine*.
[108] DH. *Antiquités romaines*.
[109] Val.-Max. *Des faits et des paroles mémorables*.
[110] Frontin. *Stratagemata*.
[111] Polyen. *Stratagemata.* [388]
"*Enfants de Mars"*.

Deux colonies grecques se faisaient face sur le détroit de Messine : Messana en Sicile et Rhegium à la pointe de la botte italienne. En 289, à la mort d'Agathocle, tyran de Syracuse, ses mercenaires originaires de Campanie, les *Mamertins*[112], s'emparaient de Messana en massacrant une partie des habitants[113]. Ils s'étaient alliés à la garnison campanienne de Rhegium qui avait été mis en place par Rome pour défendre la cité contre Pyrrhos, la garnison avaient fini par agir à son propre compte. En 270, Rome s'emparait de Rhegium, massacrait la garnison et privait ainsi les Mamertins de leurs alliés.

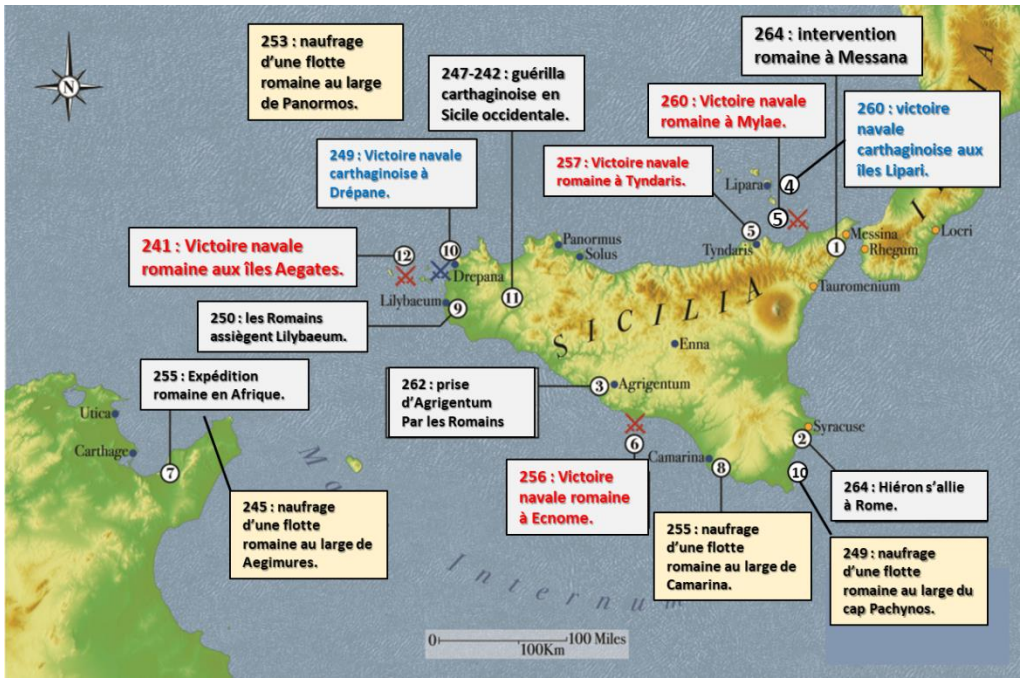

Principaux évènements survenus durant le conflit[114].

En 269, pour contrer Hiéron II, le nouveau tyran syracusain qui voulait s'emparer de Messana, les Mamertins firent appel simultanément à Carthage et à Rome. Les Carthaginois qui se trouvaient dans les îles Lipari, toutes proches, intervinrent immédiatement et y installèrent une garnison, obligeant Hiéron à renoncer à ses ambitions[115]. Mais, une partie des Mamertins, voulant

[112] "Enfants de Mars".
[113] D.S, XXI, 13
[114] Il est à noter que les Romains subissent plus de pertes sur mer du fait de naufrages que de l'action des Carthaginois.
[115] D.S, XXII, 11.

se débarrasser de la tutelle carthaginoise, envoya une ambassade pour solliciter l'intervention romaine[116]. Après quelques hésitations et sous la pression des consuls soutenus par le peuple qui y voyait l'occasion d'un riche butin, le Sénat décida l'intervention [117]. En violation du traité de 306, des troupes romaines intervinrent en Sicile et ouvrirent ainsi les hostilités[118]. Les premiers succès maritimes des Romains les encouragèrent à débarquer en 255 près de Carthage ; l'expédition se solda par un échec. La guerre s'éternisa alors, les Carthaginois tenaient solidement la côte occidentale de Sicile, tandis que les Romains assiégeaient leurs positions et alternaient succès et désastres en mer, ces derniers étant plus du fait des tempêtes ou d'erreurs de navigation que des coups des Carthaginois. En 241, une ultime bataille navale aux îles Égates donna l'avantage à Rome, qui imposa à Carthage, épuisée, l'abandon de la Sicile et un tribut élevé.

Polybe explique que les Romains construisirent, en 260, une flotte de 100 quinquérèmes et de 20 trirèmes en prenant modèle sur une quinquérème punique échouée et tombée entre leurs mains. Cette capture serait l'événement qui permit aux Romains de vaincre sur mer[119]. En avançant cela, l'historien grec fait preuve soit de naïveté, soit d'obséquiosité en laissant à penser que rien n'avait été planifié et que ce succès était à porter au crédit de « *la force de caractère et l'esprit d'entreprise dont les Romains font preuve dans la réalisation de leurs projets*[120] ». Il a été vu que Rome disposait à cette époque de *socii navales* en mesure de lui faire bénéficier de leur expérience en matière de construction navale. De plus, dès que Pyrrhus fut défait, l'*Vrbs* avait très certainement envisagé la possibilité d'une guerre contre Carthage et s'y était préparée. En 273, la fondation des colonies de Cosa et Posidonia/Paestum[121] destinées à protéger le littoral, la saisie de la région forestière de Sila dans le Bruttium qui fournissait le bois nécessaire aux constructions navales[122] et l'ambassade près du roi Ptolémée II Philadelphe[123] qui pouvait lui aussi avoir à craindre de la puissance carthaginoise, sont là pour témoigner de cette préparation.

[116] Pol, I, 10.
[117] Pol, I, 1-2.
[118] En niant l'existence de ce traité, Polybe a voulu peut-être effacer la faute romaine.
[119] Pol, I, 20, 15-16.
[120] Pol, I, 20, 11.
[121] Liv, *Per*, XIV.
[122] D.H, XX, 15.
[123] D.H, XX, 14

L'improvisation romaine en matière maritime dont certains historiens modernes se plaisent à souligner est donc à fortement nuancer car, depuis l'affaire de Messine[124] jusqu'à la bataille des îles Egates[125], Rome « *a commencé cette guerre sur mer, l'a poursuivi sur mer et l'a achevé sur mer*[126] ».



Le Corvus.

Au niveau stratégique, l'objectif des Romains a été constant. A partir de 260 et jusqu'à la fin de la guerre, il s'est agi pour eux de s'emparer définitivement de la totalité de la Sicile. Dès 261, ils se rendirent compte qu'ils ne pourraient le faire que par une opération amphibie. C'est pourquoi ils construisirent une première flotte qui remporta la bataille de Mylae à la grande surprise des Carthaginois qui découvrirent les redoutables « corbeaux » et pêchèrent par excès de confiance[127]. Cette victoire romaine ne fut pas le fruit du hasard et démontre bien que Rome n'avait pas attendue 260 pour s'intéresser aux choses de la mer[128]. Elle valut au commandant en chef, Caius Duilius Nepos, d'être le premier dans l'histoire de Rome à se voir octroyé un triomphe naval[129] et il aura, « *à titre perpétuel, l'honneur, quand il revient de dîner, de faire porter, au son de la flûte, une torche devant lui* [130] ». Une colonne rostrale à la gloire de Duilius fut érigée à l'intérieur du *Pomerium* à la base de laquelle étaient insérés les éperons de bronze des navires carthaginois capturés lors de la bataille. A la mort de Duilius, en 220, sera rajoutée une inscription détaillant le nombre de navires ennemis pris et coulés ainsi que les sommes d'or

[124] 264.
[125] 241.
[126] Le Bohec, *Histoire militaire des guerres puniques*, p 67.
[127] Pol, I, 23.
[128] Le Bohec, op. Cit. p 80
[129] *Fasti triumphales*, fragment XX. Liv, *Per*, XVII.
[130] Liv, *Per*, XVII.

d'argent et de bronze données au trésor public. Cinq autres triomphes navals seront célébrés durant cette guerre[131].

Après Mylae, deux modes d'action étaient offerts aux Romains, ils pouvaient soit lancer une opération combinée, visant à s'emparer successivement des points forts carthaginois sur l'île, soit s'attaquer directement au cœur de la puissance carthaginoise en envahissant l'Afrique[132]. Ce dernier mode d'action, qui en cas de réussite aurait raccourci considérablement la durée du conflit, supposait la construction d'une flotte encore plus importante pour contrer définitivement la puissante marine carthaginoise. Il fallut en fait attendre 256, quatre années après la victoire de Mylae, pour le voir joué.

L'expédition en Afrique fut conduite par les consuls L. Manlius Vulso et M. Atilius Regulus. A la tête d'une flotte considérable et de quatre légions, ils commencèrent par défaire une escadre carthaginoise au large du cap Ecnome. Selon Polybe, cette bataille qui avait mis aux prises plus de trois cents navires et environ 150 000 marins et soldats de part et d'autre, est une des plus importantes de l'Antiquité par les effectifs engagés[133]. Commencée sous de bons auspices, l'expédition tourna au désastre. Débarquées en Afrique, les troupes romaines restées aux ordres de Regulus finirent vaincues par une armée carthaginoise placée sous les ordres d'un mercenaire spartiate : Xanthippe. En 255, la flotte romaine qui ramenait 2 000 rescapés de cette défaite, après avoir vaincu une flotte carthaginoise au cap Hermaïa[134] fut elle-même détruite par une tempête près de Camarina[135]. Non seulement Rome avait échoué en Afrique mais, en Sicile, le général carthaginois Carthalon profitait alors de l'affaiblissement romain pour mettre à sac Agrigente et abattre ses murailles[136].

Cette série de désastres inspira Polybe qui y a vu une certaine arrogance de la part des Romains vis-à-vis des éléments naturels, ce qui les exposait « *à quelques revers retentissants, surtout en mer. Sur terre en effet, comme ils s'attaquent à des hommes et à des ouvrages humains, ils*

131 *Fasti triumphales*, fragment XX : A. Atilius Catalinus (257), C. Atilius Regulus (257), L. Manlius Vulso (256), Ser. Fulvius Paetinus (254), M. Aemilius Paulus (254), C. Lutatius Catulus (241).
132 Mommsen, op. cit. III, 2. Thiel, op. Cit. p 322.
133 Pol, I, 25-28.
134 Pol, I, 36, 10-12. Eutr. II, 12. Oros. IV, 9, 3-4.
135 Pol, I, 37, 1-3. D.S, XXIII. Eutr, II, 12. Liv, *Per*, XVIII. Oros, IV, 9, 5-7.
136 Pol, I, 29-35. DS. XXIII, 12.

connaissent généralement la victoire […] Mais lorsqu'ils affrontent la mer et les conditions atmosphériques et que là aussi ils comptent sur la puissance de leurs armes, ils s'exposent à de graves déboires. C'est ce qui leur est arrivé en cette occasion et dans plusieurs d'autres, et c'est ce qui leur arrivera encore jusqu'au jour où ils se seront corrigés de cet excès de confiance dans leur force et de cette obstination à croire que, quel que soit le temps, il doit être possible pour eux de naviguer et d'effectuer des traversées[137]».

Rome renonça définitivement durant ce conflit à toute action d'ampleur en Afrique et consacra désormais le gros de ses efforts à la conquête pas-à-pas de la Sicile. Il lui fallut pour cela bâtir une nouvelle flotte, ce qu'elle réalisa dans des délais très brefs[138] et en 254 elle s'engagea à nouveau dans des opérations avec comme succès initial, la prise de Panormos/Palerme. Il pourra lui être reproché de n'avoir pas été constante dans ses décisions puisque, au lieu de poursuivre la conquête successive des points d'appui carthaginois par une combinaison d'actions terrestres et maritimes, elle laissa ses forces terrestres s'évertuer à conquérir seules Drépane et Lilybée alors que la marine partait effectuer des raids à l'efficacité douteuse sur les côtes africaines. En 253, la flotte romaine fut une fois de plus détruite par d'une tempête, cette fois au large du cap Palinure, sur la côte de Lucanie[139]. Après ce nouveau désastre, le Sénat renonça un temps à construire une nouvelle flotte, pensant se suffire des quelques navires survivants pour assurer le ravitaillement des troupes débarquées[140].

En dérogeant à un des grands principes de la guerre qui consiste à concentrer ses efforts[141], Rome allait perdre trois années, passées en combats stériles sur le sol de Sicile. C'est ce manque de résultat qui poussera le Sénat à relancer, en 250, la construction d'une troisième flotte[142]. Celle-ci permit aux Romains de compléter le siège de Lilybée par un blocus maritime mais ne fut pas suffisante pour éviter leur seule grande défaite navale de la guerre, celle de Drépane, en 249, perdue par le consul Appius Claudius Pulcher vaincu *moins par les ennemis que par les dieux*

---

137 Pol, I, 37, 7-10. Trad. D. Roussel.

138 Pol, I, 38, 5-6. D.S. XXIII. Eutr. II, 12.

139 Pol, I, 39, 1-6. D.S, XXIII. Eutr, II, 13. Oros, IV, 9, 8-9.

140 Pol, I, 39, 7-8. Eutr, II, 13. Oros, IV, 9, 10-11.

141 Les principes de la guerre de la pensée militaire stratégique nationale sont au nombre de trois : la liberté d'action (ou préservation de l'initiative), la concentration des efforts (ou supériorité localisée), l'économie des moyens (ou juste suffisance). Doctrine d'emploi des forces, Doctrine interarmées DIA-01(A)_DEF(2014), N° 128/DEF/CICDE/NP du 12 juin 2014, p 14.

142 Pol, I, 39, 9-14. Oros, IV, 9,12-13.

eux-mêmes, dont il avait méprisé les auspices ; sa flotte fut tout de suite engloutie à l'endroit même où il avait fait jeter les poulets sacrés, sous prétexte qu'ils lui défendaient d'engager la bataille[143]. Comble de malheur, l'autre consul qui arrivait à la tête d'une flotte de renfort, composée de 60 nouveaux navires romains et 60 navires des cités alliées, fut détruite dans le même temps par une tempête au large de Camarina[144].

Ne disposant plus de marine, Rome poursuivit un combat uniquement terrestre autour de Lilybée et Drépane pendant six années, à nouveau sans résultats tangibles. Il était évident que la guerre ne pouvait se gagner sans une marine efficace[145], ce que compris le Sénat qui fit construire une quatrième flotte qu'il finança par un emprunt effectué sur les classes aisées[146], plusieurs patriciens armèrent même des corsaires[147] . Il s'agit de cette flotte qui, en 241, sous les ordres du préteur Publius Valerius Falto[148], fut victorieuse à la bataille des îles Egates[149] : « *Jamais il ne se livra bataille navale plus furieuse. Les vaisseaux carthaginois étaient surchargés de munitions de bouche, d'armes et d'engins de toutes sortes. La flotte romaine, au contraire, leste, agile et légère, ressemblait à une armée de terre. Ce fut comme un combat de cavalerie. Nos navires obéissaient à la rame ainsi qu'un cheval au frein et, avec leurs éperons mobiles, se lançaient si adroitement, tantôt contre un vaisseau, tantôt contre un autre, qu'on eût dit des êtres vivants*[150] ». Comme le souligne Florus, les Romains disposaient des meilleurs navires et des meilleurs combattants : 200 quinquérèmes construites sur le modèle de celles de Rhodes, des équipages bien formés et entrainés, des épibates, une infanterie de marine prélevée parmi les meilleures troupes à pied. Les Carthaginois, quant à eux, avaient des navires peu manœuvrant, surchargés par le matériel destiné à approvisionner les garnisons de Sicile, les équipages étaient mal formés et peu entrainés tout comme l'infanterie embarquée composée de novices[151].

---

143 Flor. L. *Annaei flori epitome rerum romanorum*, II, 2. Trad. M. Nisard

144 Pol, I, 51, 1-4, 11,12. D.S, XXIV. Eutr,II, 15 . Liv, *Per*. 19. Oros, IV, 10, 3. Suétone, *Tib*, II, 6. Val.- Max, I, 4, 3.

145 Thiel, op. cit. p 324.

146 Pol, I, 59, 1-8.

147 Zonare, VIII, 16

148 Le consul Caius Lutatius Catulus avait été blessé devant Drepane.

149 Pol. I, 60, 61. D.S. XXIV. Eutr. (2,16) . Liv. *Per*. XIX .

150 Flor. L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2. Trad. M. Nisard

151 Pol, I, 61, 3-5.

En 241, les rôles étaient inversés, les Romains n'avaient plus de leçons à recevoir des Carthaginois en matière maritime. Conscients de ne pouvoir continuer à tenir la Sicile sans disposer de la maîtrise des mers, les Carthaginois demandèrent la paix[152].

Ainsi a pris fin une guerre longue et meurtrière : les pertes humaines furent considérables. Du côté romain, les recensements rapportés par Tite-Live montrent une chute démographique importante : de 292 234 citoyens adultes en 264[153] et 297 797 en 251[154] avant les défaites de 249, il en est dénombré 241 212 en 246[155], et 260 000 en 240[156] après la guerre. Les pertes des alliés italiens durent être plus grandes encore, car ils fournirent l'essentiel des équipages, et subirent de lourdes pertes en mer : selon Polybe, les flottes romaines ont perdu quelques 700 quinquérèmes contre près de 500 pour les Carthaginois[157].

« *Ainsi finit la guerre que les Romains et les Carthaginois se livrèrent au sujet de la Sicile. Avec ses vingt-quatre années de combats ininterrompus, cette guerre est la plus longue, la plus acharnée et la plus considérable de toutes celles dont le souvenir se soit conservé parmi nous... Jamais on n'avait vu s'affronter de forces aussi considérables. Tout cela constitue une confirmation éclatante de mon assertion initiale, selon laquelle ce ne fut pas par hasard, comme certains Grecs l'imaginent, ni par la force des choses seulement, mais pour de bonnes raisons que les Romains, après s'être soumis à l'entrainement que leur imposa une guerre marquée par des opérations d'une telle variété et d'une telle ampleur, non seulement eurent l'audace de prétendre à la domination universelle, mais encore parvinrent à leurs fins*[158] »

En conclusion de son ouvrage[159], J.F. Lazenby estime avec justesse que les raisons de la victoire de Rome ne peuvent uniquement s'expliquer par la qualité de ses citoyens, comme l'a prétendu Polybe[160]. Il s'agit au contraire d'un ensemble d'atouts ; la capacité de Rome à pouvoir puiser dans sa nombreuse population pour renouveler sans trop de difficulté les effectifs de ses armées

[152] Pol. I, 62, 5-9; 63, 1-4. Eutr. (2,16). Flor. L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2. Oros. IV, 11, 1.
[153] Liv, Per, XVI
[154] Liv, Per, XVIII
[155] Liv, Per, XIX
[156] Liv, Per, XX
[157] Polybe, I, 63
[158] Pol. I, 63, 4-9. Trad. Denis Roussel.
[159] Lazenby, op. cit. p 161 et suivantes.
[160] Pol. VI, 52.

malgré des pertes sévères[161] ; des alliés restés fidèles ; une technologie innovante[162] et enfin une vision stratégique supérieure qui a permis à Rome d'avoir en permanence l'initiative. Ce conflit mit en lumière la nécessaire combinaison des actions maritimes et terrestres et apprit aux Romains comment la mettre en œuvre. Le Sénat comprit rapidement la nécessité de posséder une flotte capable de transporter les troupes, leur fournir les ravitaillements indispensables à la conduite des opérations et interdire les mouvements de l'adversaire. Il comprit également qu'il était indispensable de contrôler des zones de débarquement afin que les troupes embarquées et les équipages puissent se ravitailler et se reposer, c'est pourquoi l'essentiel des combats terrestres eurent lieu sur les côtes de Sicile et non à l'intérieur des terres. A l'inverse, Carthage fut incapable d'adapter sa stratégie à la nouvelle menace, ne trouva aucune parade aux innovations technologiques romaines et manqua d'esprit d'initiative. De plus, elle connut des difficultés croissantes pour combler ses pertes et eut à faire face à la révolte de certains de ses alliés. Enfin, en 249, lorsque la défaite navale de Drépane et le désastre au large de Camarina laissèrent Rome sans flotte, Carthage n'osa ou ne put en tirer avantage.

Pour qui s'intéresse à la puissance maritime romaine, la première guerre punique présente un intérêt évident. En effet, Rome, dont la force principale résidait dans ses légions, avait battu sur mer la puissance maritime de la Méditerranée occidentale de l'époque. Carthage avait pourtant au départ de meilleurs navires, de meilleurs marins et l'expérience alors que la marine romaine était presque inexistante et que l'*Vrbs* ne disposait en matière de savoir-faire maritime que celui des cités de Grande Grèce récemment ralliées. Carthage aurait donc dû être en mesure de chasser rapidement les Romains de Sicile, ce ne fut pas le cas. En fait, Rome a remporté toutes les confrontations maritimes, sauf une[163], et deviendra à l'issue du conflit la première puissance maritime de Méditerranée. Il est même étonnant de constater que Rome, considérée comme une puissance continentale à l'époque, ait pu remporter des victoires navales éclatantes[164] alors que les forces de la thalassocratie carthaginoise se sont distinguées essentiellement sur terre[165]. Pour souligner l'importance du fait maritime dans ce conflit, il suffit de citer J.H Thiel : « *Il serait*

[161] Les recensements de la population romaine relevés par Tite-Live dans ses *Periochae* font état de 282 234 adultes en 264 (Per. 16) alors qu'il n'en reste plus que 270 713 en 241 (Per.20).
[162] Invention du *corvus,* utilisations de catapultes et mangonneaux pour protéger leurs vaisseaux à l'ancre.
[163] Deux si l'on ajoute à celle de Drepane, la défaite d'Asina à Lipari.
[164] Myles (260, av. JC), Ecnome (256 av. JC), îles Egates.
[165] Tunis (255 av. JC), raids d'Hamilcar en Sicile.

superflu d'ajouter plus de deux mots sur le rôle joué par la mer durant la première guerre punique : L'issue de la guerre dépendait de la maitrise de la mer, elle ne pouvait être conclue que sur les flots ou tout du moins au moyen d'une puissance navale. Si je n'ai pas réussi à rendre ce fait évident dans mon analyse détaillée des évènements, j'ai écrit en vain[166] ».

[166] Thiel, op. cit. p 337. Trad. J . Crémades.

44) La deuxième guerre punique :

441) L'entre-deux-guerres :

Durant l'entre-deux-guerres les deux cités allaient consolider leurs positions et restaurer leurs forces. L'une, Carthage, compensait les pertes territoriales subies par la conquête d'espaces continentaux ; l'autre, Rome, terminait la conquête de la péninsule italienne et affirmait son ambition maritime dans toute la Méditerranée occidentale y compris la mer Adriatique. Les rôles étaient presque inversés, à Rome la maîtrise des mers, à Carthage celle de la terre.



Possessions romaines et Carthaginoises au début du conflit.

- **Rome**

A l'issue de la première guerre punique, Rome prenait pour la première fois pied hors de la péninsule italienne en contrôlant la Sicile. Trois années plus tard, elle agrandissait ses possessions ultramarines en arrachant à Carthage la Corse, la Sardaigne et les îles situées entre

Sicile et Italie[1]. Grâce à la Sicile et la Sardaigne, Rome se donnait deux sources importantes d'approvisionnement en blé à une époque où la Cité souffrait de disette. Avec ses possessions, elle allait mettre progressivement en place un nouveau système de gouvernance des territoires conquis. En Sicile, le royaume de Syracuse et la cité de Messine conservaient le statut d'alliés ; le royaume de Hiéron était exempt de taxes et par le traité de « paix et d'amitié » de 248, il n'était pas tenu de fournir des troupes mais devait en revanche approvisionner les Romains en vivres chaque fois que ces derniers venaient à en manquer[2]. Ce traité allait rester valide jusqu'en 215 quand, à la mort de Hiéron, son petit-fils Hieronymos rompit les relations avec Rome pour s'allier avec Carthage[3]. Messine, quant à elle, obtenait le statut de *socius* qui entrainait l'obligation de fournir à Rome, sur demande, des moyens militaires. Il s'agissait en l'occurrence de vaisseaux de guerre[4]. Rome avait accordé à d'autres cités l'autonomie et les avait exonérées d'impôt en récompense de l'aide apportée durant la guerre ; c'était le cas de Halaesa, Centuripa, Segesta, Halicyae et Panormos. Ce privilège n'était pas confirmé par un traité et ne durait que tant que les cités en question restaient loyales, sans les dispenser de tomber sous le coup des lois romaines. A l'inverse, d'autres terres étaient devenues directement propriétés du peuple romain et avaient été intégrées dans l'*ager publicus.*

Pour les autres cités n'entrant dans aucune des catégories venant d'être évoquées, avait été mis en place un impôt annuel sur le modèle de celui appliqué sous l'administration du roi Hiéron. Ce système de taxation resta en vigueur jusqu'en 131 et la promulgation de la *Lex Rupilia*[5]. La bonne exécution des paiements fut assurée par la mise en place d'une autorité. Dès 241, un questeur assura cette mission à partir de Lilybaeum puis, à partir de 227, ce fut à un préteur détenteur de l'*imperium* que revint cette charge. A cette occasion le nombre de préteurs passa de deux à quatre[6], la Sardaigne, conquise et en partie pacifiée, recevant le même statut que la Sicile. Ce fut à cette époque que le terme *provincia* qui indiquait originellement le domaine de responsabilité d'un magistrat romain, vint à désigner le territoire sur lequel s'exerçait cette responsabilité[7]. En mettant en place ce statut, Rome jetait les fondements du système provincial

[1] Pol, I, 63, 3 ; III, 10, 4.
[2] Pol, I, 16, 8-10.
[3] Pol, VII, 2, 1-6 ; 7, 3 ; Liv, XXIV, 4, 1
[4] Cic, Verr, V, 19.
[5] Scullard, 1980, *A History of the Roman World*, Fifth edition, Routledge, p 181.
[6] Liv, *Per*, XX. *Praetorum numerus ampliatus est ut essent IIII*.
[7] Nicolet, 1978, *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C.*, PUF, p 910 sqq.

qui allait gérer ses futures possessions. La bonne gouvernance des deux premières *provinciae* menée par des magistrats compétents et intègres garantit lors du conflit à venir la fidélité de la majorité des cités nouvellement conquises[8].

En Italie, Rome allait poursuivre la conquête d'espaces visant à éloigner autant que faire se peut les multiples menaces qui l'entouraient[9]. Ces dernières provenaient principalement des peuples gaulois et ligures installés dans le nord de la péninsule.



Peuples de la moitié nord de l'Italie.

Les Gaulois étaient les plus dangereux car ils occupaient la riche plaine du Pô, ravie aux Etrusques, et menaient des raids qui allaient jusqu'à menacer l'*ager publicus*. Pour se protéger et éviter de voir se renouveler le tragique épisode de 390, les Romains s'étaient attaché la fidélité d'un certain nombre de peuples chargés de former un cordon de sécurité entre eux et les Gaulois.

[8] Scullard, op cit, p 183.
[9] Jerphagnon, op cit, p 29.

Les Falisques faisaient partie de cette alliance et leur révolte[10] de 241 avait menacé l'ensemble, c'est pourquoi ils furent durement châtiés[11]. Cette punition s'était voulue exemplaire et dissuasive pour les autres alliés[12]. La menace gauloise reçut un coup d'arrêt en 225 lors de la bataille de Télamon[13] et l'Italie du nord fut temporairement pacifiée lorsque Marcus Claudius Marcellus sortit vainqueur en 222 de la bataille de Clastidium après avoir tué en combat singulier le chef gaulois Viridomar[14].

Concernant les Ligures, ce furent les trop nombreux actes de piraterie préjudiciables à la bonne marche du commerce qui poussèrent Rome à intervenir. La menace fut écartée en 233 par le consul Quintus Fabius Maximus Verrucosus qui triompha des Ligures et *les refoula sur les Alpes et les contraignit à cesser de ravager et de piller les régions frontières de l'Italie*[15].

Une dernière menace apparut durant cette période celle des pirates illyriens qui vinrent menacer le commerce en Adriatique. Son éradication donna lieu à deux guerres qui sont traitées plus avant.

[10] Pol, I, 65, 2 ; Eutr, II, 16. les Falisques s'étaient révoltés en raison du lourd tribut de guerre que Rome faisait peser sur eux.
[11] 15000 Falisques furent tués, la moitié de leurs terres fut confisquée, la ville de Falerii rasée et reconstruite sur un site moins protégé. Cette révolte eut lieu en 241, dernière année de la première guerre punique.
[12] Hinard, "L'entre-deux-guerres", in : *Histoire romaine, T1 des origines à Auguste*, p 377.
[13] Pol, II, 27,1 – 31, 3 ; DS, XXV, 13, 1.
[14] Plut, *Marc*, 7 ; Val-Max, III, 2, 5.
[15] Plut, *Fab*, II, 1. Trad B. Latzarus.

➢ Carthage :

Entre 241 et 218, Carthage allait compenser les pertes de ses territoires en Sicile, Sardaigne et Corse, en agrandissant ses possessions d'Afrique du nord et dans la péninsule ibérique.

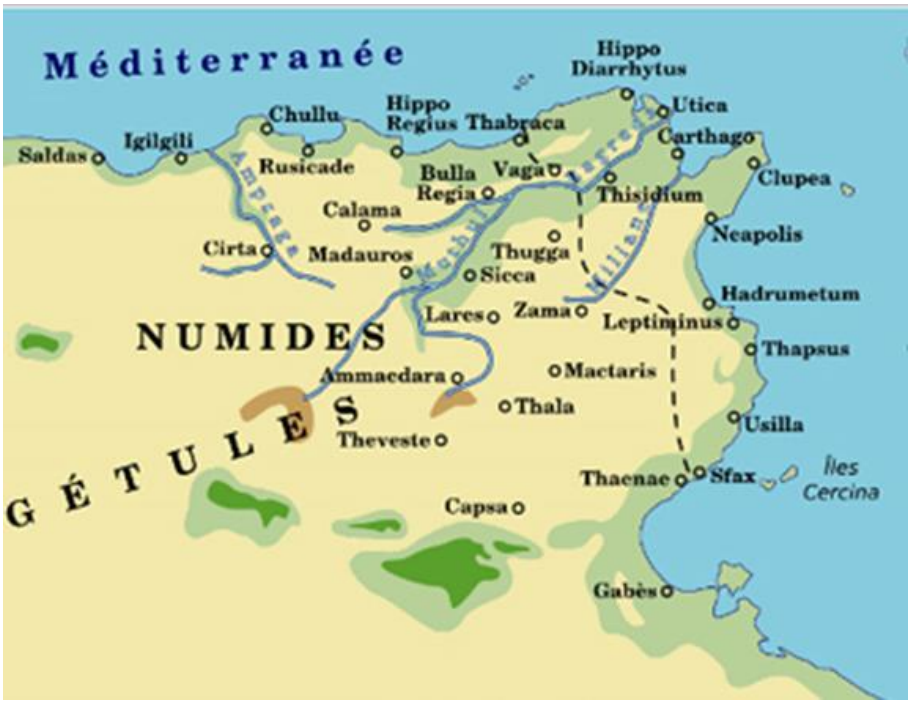

Possessions carthaginoises en Afrique du Nord.

En Afrique, les territoires carthaginois couvraient la moitié nord de l'actuelle Tunisie et se poursuivaient vers l'est le long des côtes de Lybie jusqu'au golfe de Syrte. En direction de l'ouest, se trouvait la cité phénicienne alliée d'Utique et une série de comptoirs côtiers déployés au-delà du détroit de Gibraltar. Vers l'intérieur des terres, Hannon le grand avait étendu les territoires en direction du sud-ouest jusqu'aux cités de Sicca et Theveste[16]. A l'intérieur des terres et à l'ouest se trouvaient les tribus numides et maures, alliées de Carthage.

Dans la péninsule ibérique, à partir de 237, Hamilcar Barca s'était établi à Gades et avait entamé la conquête de nouveaux territoires. Il s'était emparé de l'Andalousie jusqu'au cap Nao sur la

[16] Hoyos, "Carthage in Africa and Spain, 241–218", in: *A companion to the punic wars*, p 205.

côte orientale, où se situait un comptoir phocéen, et avait fondé un peu plus au sud sur la côte une forteresse baptisée Akra Leuke[17].



Possessions carthaginoises dans la péninsule ibériques.

Voyant leurs intérêts menacés, les Massaliotes firent appel à leurs alliés romains qui dépêchèrent, en 231, une ambassade auprès d'Hamilcar. Les assurances données par ce dernier semblèrent les rassurer ; en effet si Carthage s'installait en Hispanie s'était pour payer à Rome les indemnités de guerre qui lui étaient dues[18]. Carthage laissa faire Hamilcar et ses successeurs car *par eux le commerce carthaginois avait retrouvé en Espagne tout ce qu'il avait perdu en Sicile et en Sardaigne*[19]. Hasdrubal succéda à son beau-père et poursuivit la conquête de nouveaux territoires, atteignant au nord-ouest la haute vallée Guadiana. Sur la côte, il fonda la ville portuaire de la Nouvelle Carthage/Carthagène qui devint la capitale des possessions carthaginoises en Espagne et prit par la même occasion contrôle d'une zone comportant de nombreuses mines d'argent. A

[17] DS, XXV, 10, 3.
[18] DC, XII, fr 48, 1.
[19] Mommsen, op cit, p 420.

partir de cette base, il continua à étendre ses territoires en direction de l'Ebre. Cela raviva l'inquiétude des Massaliotes et des Romains qui envoyèrent une nouvelle ambassade. Cette rencontre déboucha en 226 sur le traité dit de l'Ebre[20] dans lequel Hasdrubal acceptait ce fleuve comme limite nord de l'expansion carthaginoise en Espagne, il reçut en échange l'assurance que Rome n'interviendrait pas au sud du fleuve. Massalia pour sa part, perdait définitivement ses trois comptoirs, dont Hemeroskopeion, situés entre la Nouvelle Carthage et le fleuve Sucron[21] mais conservait ceux d'Emporia et Rhodé situés au nord de l'Ebre. Hannibal, successeur de son beau-frère Hasdrubal, poursuivit les conquêtes à l'intérieur des terres, dans la région du haut Guadiana[22], du Plateau Central et s'empara de la cité de Helmantica/Salamanque[23]. Dès lors, la majeure partie des territoires situés au sud de l'Ebre était sous domination carthaginoise à l'exception notable de la cité de Sagonte, alliée des Romains.

442) Les causes du conflit :

En 241, à la fin de la grande guerre de Sicile, Carthage n'avait d'autre alternative que d'accepter les conditions imposées par Rome et, entre autres, d'abandonner la Sicile et toutes les îles se trouvant entre cette dernière et l'Italie[24]. Trois années plus tard, le Sénat profitait des difficultés rencontrées par les Carthaginois lors de la guerre des Mercenaires[25] pour s'emparer de la Sardaigne et de la Corse[26]. Cela suscita l'indignation des citoyens carthaginois et ne fit qu'accroitre un désir de revanche chez certains de leurs dirigeants, dont Hamilcar Barca qui *moralement n'était pas sorti vaincu de la guerre de Sicile*[27]. Ce sentiment d'avoir été humilié fut une des causes de la guerre à venir[28]. La politique suivie par les Carthaginois dans les années qui suivirent visa à compenser les pertes subies et à rebâtir un empire colonial. C'est ce qu'entreprirent les Barcides en Hispanie, Hamilcar Barca puis Hasdrubal[29], son gendre, signataire du traité de l'Ebre. Ce fut l'interprétation de ce traité concernant la cité de Sagonte qui fut le déclencheur de la deuxième guerre punique. Située au sud de l'Ebre, la cité était liée par un traité

[20] Pol, II, 13, 3-7 ; 22, 9-11 ; III, 27, 9 ; 30, 3 ; Liv, XXI, 2, 7 ; XXXIV, 13, 7.
[21] Str, III, 4, 6.
[22] Pol, III, 13, 5.
[23] Pol, III, 14, 1.
[24] Pol, I, 63, 3.
[25] Pol, I, 70, 3-7 ; App, *Sic*, II, 3 ; DS, XXV, 6, 1 ; XXV, 2, 1-2, 6, 1.
[26] Pol, I, 88, 8-12 ; III,10,3 ; 27, 7 ; 28, 1-3 ; App, *Hisp*, I, 4 ; *Pun*, I, 5 ; Eutr, III, 2 ; Str, V, 2, 7 ; Liv, XXI, 1, 5.
[27] Pol, III, 9, 6-7. Trad D. Roussel.
[28] Pol, III, 10, 4 ; 15, 10 ; 28, 2 ; 30, 4.
[29] Pol, II, 1, 5-9 ; App, *Hisp*, V ; Nep, *Ham*, 4, 1-2 ;

avec Rome[30]. Il s'agissait de savoir si cette alliance prévalait sur la clause interdisant aux Romains d'intervenir au sud du fleuve.

Hannibal qui très jeune s'était vu transmettre par son père la haine de Rome[31], succéda à son beau-frère en 221[32]. En 220, les Sagontins, inquiets des conquêtes effectuées par Hannibal, qui se rapprochait de l'Ebre, et craignant pour leur cité, envoyèrent une ambassade à Rome pour lui demander de l'aide[33]. Le Sénat, qui avait ignoré leurs précédents appels, se décida à envoyer une délégation demandant à Hannibal de ne pas attaquer Sagonte ni de franchir l'Ebre. En réponse, Hannibal accusa Rome d'ingérence dans les affaires de Sagonte qui elle-même était accusée d'agresser des peuples alliés de Carthage[34]. La délégation romaine se rendit alors à Carthage et n'obtint rien de plus.

Par ce refus, les Carthaginois voulaient donner un coup d'arrêt aux ambitions romaines dans la péninsule ibérique et faire de la crise de Sagonte un cas de jurisprudence qui dissuaderait d'autres cités situées dans leur zone d'influence de faire appel aux Romains. Céder aurait mis en péril la présence même de Carthage dans la péninsule et reconnu de fait à Rome un rôle de « gendarme » dans l'ensemble de la Méditerranée occidentale. Les motivations des Romains furent, quant à elles, multiples. Tout d'abord, le souci d'honorer les engagements pris vis-à-vis de Sagonte ; il vrai qu'en 212, *honteux de la situation dans laquelle ils l'avaient laissée*, les Romains libérèrent la cité et la redonnèrent à ses premiers occupants[35]. Mais il est une autre motivation plus prosaïque, celle de voir Carthage en s'enrichissant redevenir une menace pour Rome. Il s'agissait donc de lui couper les ailes avant qu'il ne soit trop tard. Le traité de l'Ebre avait déjà été une tentative de limiter les ambitions carthaginoises et le souvenir des vingt-quatre années de conflit était bien évidemment encore frais dans les esprits des *Patres*.

[30] Pol, III, 30, 1-2 ; App, *Hisp*, VII.
[31] Pol, III, 11, 5-7 ; App, *Hisp*, II, 9 ; Ps Aur-Vict, *Vir*, XLII, 1 ; Nep, *Hann*, 2, 3-5 ; Flor, II, 6 ; Oros, *Hist*, IV, 14, 3 ; Sil, XIII, 740-749 ; Liv, XXI, 1 ; XXXV, 19, 3 ; Val-Max, IX, 31, 2-3.
[32] Pol, II, 36, 1-4 ; App, *Hisp*, II, 8 ; Nep, *Hann*, 3, 1 ; Liv, XXI, 3.
[33] Pol, III, 15, 1.
[34] Pol, III, 15, 8 ; App, *Hisp*, II, 10.
[35] Liv, XXIV, 42, 9-10.

Au printemps 218, Hannibal entamait le siège de Sagonte qui tombait au bout de huit mois[36]. A cette nouvelle, le Sénat dépêchait une ambassade à Carthage afin d'exiger qu'Hannibal lui soit livré, ce que refusait l'assemblée carthaginoise ; la deuxième guerre punique pouvait commencer[37].

Alors qu'Hannibal, après avoir confié le commandement des possessions puniques en Espagne à son frère Hasdrubal, entamait son mouvement en direction de l'Italie[38], Rome décidait d'envoyer deux armées consulaires, l'une dans la péninsule hispanique aux ordres de Publius Cornelius Scipio, l'autre en Afrique aux ordres de Tiberius Sempronius Longus[39].

Une guerre longue et sanglante débutait durant laquelle le destin de Rome faillit basculer. La Cité n'avait pas connu pareil danger depuis l'invasion gauloise de 390 et il faudra attendre 408 ap JC pour voir la Cité *insultée par la présence d'un ennemi étranger*[40], en l'occurrence Alaric et ses Wisigoths.

443) Les forces navales en présence

443.1) Rome :

- **Les navires :**

Les flottes ayant combattu pour Rome furent essentiellement composées de navires romains. Ce n'est qu'en quelques occasions que des navires alliés participèrent aux combats. Ainsi en 217-218, vingt[41] navires massaliotes intervinrent dans les eaux espagnoles[42], en 210 vingt navires furent fournis par Rhegium, Velia et Paestum pour apporter des vivres à la citadelle de Tarente

[36] Pol, 17, 9 ; App, *Hisp*, XLII, 2 ; Ps Aur-Vict, *Vir*, XLII, 2 ; Aug, III, 20 ; 22, 6 ; DS, XV, 1 ; Flor, II, 6 ; Oros, *Hist*, IV 14, 1 ; Plin, XVI, 216 ; Liv, XXI, 15, 3.
[37] Pol, III, 20, 6-8 ; 33, 1-4 ; App, *Hisp*, XIII ; DS, XXV,16, 1 ; DC, XIII, fr.55, 10 ; Flor, II, 6 ; Sil, II, 380-389 ; Liv, XXI, 18.
[38] Pol, III, 35, 1-2 ; Liv, XXI, 22-23 ; XXII, 39, 14.
[39] Pol, III, 40, 2 ; App, *Hisp*, XIV, Eutr, III, 8, 1 ; Liv, XXI, 17, 1-3 ; 5-9.
[40] Gibbon, 1983, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain Rome de 96 à 582*, Robert Laffont, p 902.
[41] Thiel, 1946, *Studies on the History of Roman Sea-Power in Republican Times*, North Holland Publishing Company, pp 41-42.
[42] Pol, III, 95, 6-7.

assiégée[43] et en 208 le proconsul Publius Sulpicius et le roi Attale attaquèrent Oreos avec leurs flottes réunies, vingt-cinq quinquérèmes romaines et trente-cinq royales[44].

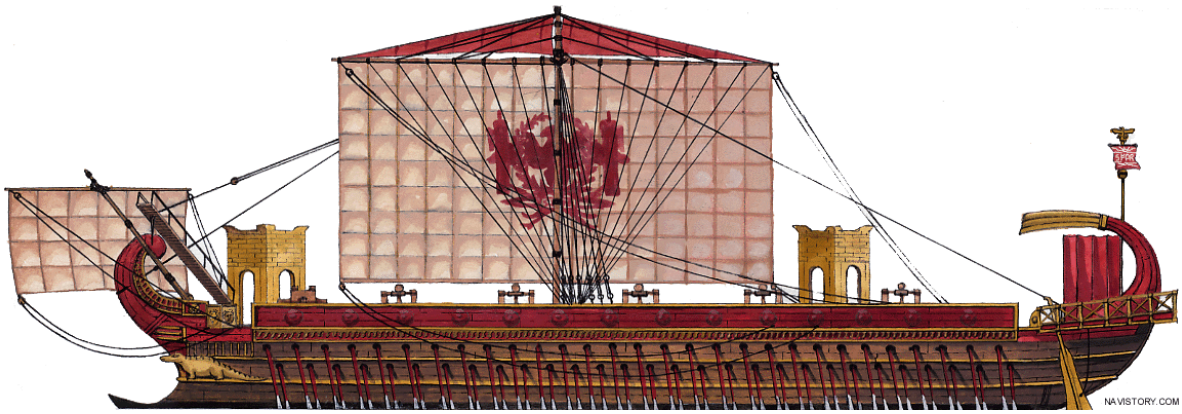

Quinquérème

L'effort de Rome en matière navale durant la deuxième guerre punique fut donc considérable. Entre 218 et 208, cent quatre-vingts navires furent construits. Au début du conflit elle comptait deux cent vingt quinquérèmes et vingt navires légers[45] . En 217, soixante quinquérèmes[46] furent construites afin de remplacer les navires trop anciens[47]. En 214, cent autres furent construites[48] en remplacement de cent cinq arrivées en fin de service et mises au rebut[49]. Entre 214 à 209, l'effectif chuta à deux cent trente-cinq dont les vingt navires de plus faibles tonnages qui servirent dans les eaux de Tarente de 211 à 210. En 209, la flotte passa à deux cent cinquante-trois avec dix-huit navires carthaginois pris à Carthagène. En 208, elle atteignit son effectif maximal avec environ deux cent quatre-vingts navires et compta deux cents navires la dernière année du conflit. Les effectifs fluctuèrent en fonction des analyses faites sur les situations, les menaces et les contraintes démographiques. Il sera vu que ses analyses ne furent pas toujours pertinentes.

[43] Liv, XXVI, 39, 5.
[44] Liv, XXVIII, 5, 1.
[45] Pol, III, 41, 2 ; Liv, XXI, 17, 3.
[46] Pol, III, 75, 4.
[47] La flotte romaine du début de la deuxième guerre punique est relativement âgée ; les derniers navires construits rapportés par les sources sont les deux cents quinquérèmes construites en 242 (Pol, I, 59, 8).
[48] Liv, XXIV, 11, 6.
[49] Thiel, op cit, p 76.

Le navire le plus couramment employé par les Romains durant ce conflit fut la quinquérème. Les deux cent vingt navires employés en 218 étaient des quinquérèmes[50] ainsi que les soixante construits en 217[51]. Cependant les auteurs anciens ne précisent pas le type de navires construits en 214 et 208, Tite-Live parle de « vaisseaux longs[52] » mais certains d'entre eux devaient être des trirèmes car elles étaient présentes dans la flotte chargée de ravitailler la citadelle de Tarente assiégée[53] et composaient la totalité de la flotte de Claudius Cento à Athènes en 200[54].

❖ Les personnels :

Si les navires étaient majoritairement romains, il faut distinguer dans le personnel embarqué, les marins, rameurs ou gabiers, et les soldats, qu'ils soient épibates ou légionnaires. Les marins étaient recrutés presque exclusivement chez les *socii navales*, cités alliées d'Italie et de Sicile. J.H. Thiel s'était appuyé sur les travaux de Josef Göhler[55] et Heinrich Horn[56] pour établir que les alliés recrutés pour servir dans la marine ne provenaient pas exclusivement des cités côtières mais pouvaient très bien être originaires de cités situées à l'intérieur des terres[57]. La sédition de Syracuse verra un nombre important de ces « alliés » originaires de Sicile déserter[58], ce qui contraignit Rome à trouver une alternative. Des Romains servirent aussi comme marins, ils s'agissaient d'affranchis ou d'habitants des colonies maritimes. Les affranchis furent mobilisés lorsque la gravité de la situation l'exigeait ; ils devaient être pères de famille et avoir entre 17 et 60 ans. Ce fut le cas en 217, après la défaite du lac Trasimène où les affranchis de moins de trente-cinq ans furent enrôlés dans la marine, les plus âgés formant une légion urbaine chargée de la défense de la Cité[59]. Dans les situations désespérées des esclaves et même des prisonniers de guerre furent recrutés. En 214, en raison du manque de personnels pour armer les équipages il fut ordonné par sénatus-consulte, *"que tous ceux qui, sous la censure de L. Aemilius et de C. Flaminius, avaient eu leur fortune ou celle de leur père évaluée de cinquante à cent mille as de*

[50] Pol, III, 41, 2 ; Liv, XXI, 17, 3 ; App, Hisp,
[51] Pol, III, 75, 4.
[52] Liv, XXIV, 11, 6 ; XXVII, 22, 12.
[53] Liv, XXVI, 39, 4.
[54] Liv, XXXI, 14, 3 ; 22, 5.
[55] *Rom und Italien. Die römische von den Anfängen bis zum Bundesgenossen Krieg*. Breslau, Priebatsch, 1939.
[56] *Foederati : Untersuchungen zur Geschichte ihrer Rechtsstellung im Zeitalter der römischen Republik und des frühen Principats.*
[57] Thiel, op cit, p 197.
[58] Liv, XXIV, 23, 10 ; 27, 2 ; 29,2 ; 30, 6 ; XXV, 25, 1.
[59] Liv, XXII, 11, 9.

cuivre, ou qui, depuis, l'auraient élevée jusqu'à ce taux, fourniraient un matelot avec six mois de paie; de cent à trois cent mille, trois matelots et la solde d'un an; de trois cent mille jusqu'à un million, cinq matelots; au-delà d'un million, sept. Les sénateurs devaient donner huit matelots et un an de paie." Les matelots, recrutés en vertu de ce décret, furent armés et équipés par leurs maîtres, et ils s'embarquèrent avec des vivres pour trente jours ; et la flotte romaine, pour la première fois alors, fut montée ainsi par des matelots aux frais des particuliers[60]. Une opération similaire se reproduisit en 210. En 209, Publius Cornelius Scipio enrôlait comme marins des prisonniers faits lors de la capture de la Nouvelle Carthage[61]. Par contre, les épibates étaient recrutés parmi les prolétaires, citoyens de la dernière des six classes du peuple[62].

❖ Le commandement

Durant toute la période républicaine il n'y eut pas de marine pérenne. Il faut attendre le Principat pour voir la mise en place de flottes opérationnelles permanentes ; les deux premières étant celles de Ravenne et de Misène[63]. Jusque-là, les escadres n'étaient mises en service que ponctuellement en fonction de besoins précis et désarmées aussitôt la mission accomplie[64]. Il en a été ainsi à la fin de la première guerre punique quand les vaisseaux furent mis sur cale et ce n'est qu'en 229, à l'occasion de la première guerre d'Illyrie, que fut déployée en mer Adriatique une flotte de deux cents navires[65]. Une opération similaire fut renouvelée en 219 à l'occasion de la deuxième guerre d'Illyrie. Bien qu'aucun auteur ancien ne précise les effectifs engagés, il peut être estimé qu'ils étaient peu ou prou semblables à ceux de 229[66]. Enfin en 218, au début de la deuxième guerre punique Rome déploya 220 quinquérèmes.

Comme pour les trois conflits précédents, chaque consul reçut le commandement d'une flotte et d'une force terrestre. Ce fut également le cas en 218, avec les deux consuls de l'année, Publius Cornelius Scipio et Tiberius Sempronius Longus. Mais l'extension du conflit, la multiplication des fronts et la menace que faisait peser Hannibal en Italie allaient obliger les Romains à revoir

[60] Liv, XXIV, 11, 7-9. Trad M. Nisard.
[61] Pol, X, 17, 11.
[62] Pol, VI, 19.
[63] Redde, op cit, p 472
[64] Redde, op cit, p 464.
[65] Pol, II, 11, 1.
[66] Sinon, pour qu'elle raison Rome n'aurait-il pas déployé au même instant une force pour secourir Sagonte assiégée ?

leur organisation du commandement. Alors que les deux consuls et leurs armées étaient engagés contre Hannibal[67] d'autres commandement furent créés sur les fronts secondaires, Espagne, Sicile et Illyrie. Ainsi, la majorité des soixante vaisseaux sous le commandement initial de Cornelius Scipio passèrent aux ordres de son frère Cnaeus Cornelius Scipio Calvus et restèrent en Espagne[68]. Les cent soixante navires alloués à Tiberius Sempronius Longus rentrèrent en Italie[69] en septembre 218[70] et restèrent à quai à Ostie prêts à assurer la défense des côtes italiennes[71]. En 215, le propréteur M. Valerius Laevinus reçut le commandement de vingt-cinq navires afin de contrôler la côte entre Brundisium et Tarente alors que Q. Fulvius, préteur urbain, reçut la même mission avec le même nombre de vaisseaux pour les côtes à proximité de Rome[72]. C'est la flotte de Laevinus, amenée à cinquante unités, qui intervint en 214 en Illyrie pour libérer Orikos et dégager Apollônia[73], elle resta sur la côte illyrienne et, en 211, passa aux ordres du proconsul Publius Sulpicius Galba. Il en est de même en Sicile où une flotte commandée par le propréteur Otacilius de 217 à 211[74] puis à partir de 210 par le proconsul Laevinus assura la défense côtière de l'île. Le commandement des flottes pourra même être confié par délégation à des préfets, ainsi Caius Valerius Flaccus commanda la flotte de Calabre confiée initialement à Laevinus. C'est lui qui arraisonna le navire transportant les ambassadeurs macédoniens et la délégation carthaginoise en route vers la Grèce[75]. C'est également le cas de la flotte de Rhegium confiée à D. Quinctius, *hommes d'une naissance obscure, mais à qui plusieurs brillants exploits avaient acquis un grand renom militaire*[76], qui sera tué lors d'un engagement naval contre une flotte tarentine. Ce système de délégation mis en place sous la pression des évènements ne fut pas maintenu après 201 et Rome revint au système consulaire annuel[77]. Là encore les Romains firent preuve de pragmatisme en adaptant l'organisation du commandement aux nécessités du moment.

[67] Liv, XXI, 51, 5 ; Pol, III, 61, 9 ; III, 68, 12.
[68] Polybe écrit que Publius Cornelius Scipio *avait regagné Pise par la mer en n'emmenant qu'une poignée d'hommes* (III, 56, 5).
[69] Pol, 61, 10.
[70] De Sanctis, III, 2, 28.
[71] Pol, 96, 10
[72] Liv, XXIII, 32, 16-18.
[73] Liv, XXIV, 40, 2-6.
[74] Liv, XXIV, 21, 1 ; 27, 6.
[75] Liv, XXIII, 34, 4.
[76] Liv, XXVI, 39, 3. Trad M. Nisard.
[77] Thiel, op cit, p 195.

443.2) Carthage :

❖ Les navires

Principale outil de la puissance carthaginoise jusqu'à la première guerre punique, la marine de guerre avait été délaissée durant l'entre deux guerres au profit de la politique continentale menée par les Barcides. Les textes des auteurs anciens qui sont parvenus jusqu'à nous ne donnent que des informations parcellaires et les effectifs, comme la composition, de la marine carthaginoise à la veille de la deuxième guerre punique sont moins connus que ceux de la marine romaine.

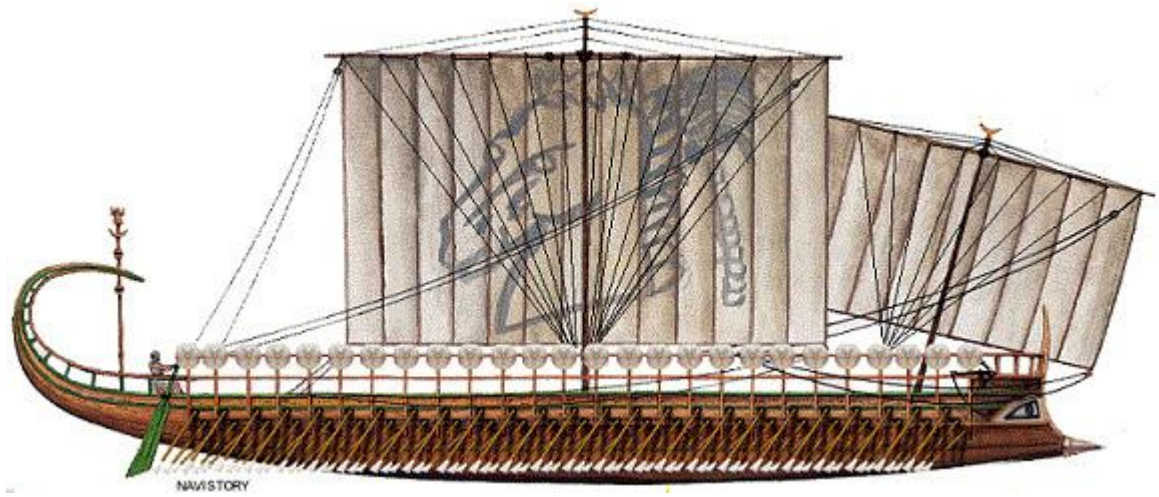

Trirème carthaginoise

Cinquante quinquérèmes, deux quadrirèmes et cinq trirèmes étaient basées dans la péninsule ibérique, parmi celles-ci seules trente-deux quinquérèmes et les cinq trirèmes étaient pourvues d'équipages[78]. D'autre part en 218, vingt quinquérèmes furent envoyées pour piller les côtes d'Italie[79] et trente-cinq autres en Sicile pour s'emparer de Lilybaeum[80]. Il semble que l'on puisse ajouter d'autres navires à ces cent cinq quinquérèmes, deux quadrirèmes et cinq trirèmes puisqu'en 217 Carthage envoyait une flotte de soixante-dix quinquérèmes à nouveau en Italie[81]. S'il est probable qu'une partie de ces navires étaient des rescapés des deux raids lancés en Italie

[78] Pol, III, 33, 14.
[79] Liv, XXI, 49, 2.
[80] Liv, XXI, 49, 4.
[81] Pol, III, 96, 8.

et Sicile[82] ; le complément à soixante-dix serait alors de vingt-cinq. La flotte de guerre carthaginoise en 218 aurait pu compter moins de cent cinquante vaisseaux soit nettement moins que les plus de deux cent vingt navires romains. En 212, Bomilcar alla jusqu'à disposer d'une flotte de cent cinquante-cinq navires[83]. En 210 et 208, une rumeur circula sur la préparation d'une attaque des côtes de Sicile, Sardaigne et d'Italie par une flotte punique forte de deux cents navires[84]. En 201, lorsque Scipion vainqueur fait bruler la flotte carthaginoise, Tite-Live dénombre cinq cents navires à rames, tous modèles confondus, y compris les pentécontores[85].

❖ Les personnels :

L'empire carthaginois était à peu près aussi peuplé que la confédération romaine, mais ses citoyens n'avaient pas les mêmes obligations de service que leurs homologues romains ou latins. Alors qu'à Rome, et vraisemblablement dans les cités latines, tout citoyen entre 17 et 46 ans était susceptible d'être enrôler et devait servir en tout lieu et en tout temps, les citoyens carthaginois n'étaient mobilisés que lorsqu'il s'agissait de défendre la cité[86] mais avaient cessé de servir dans les armées outremer, à l'exception des officiers. Outremer, Carthage s'appuyait principalement sur les Libyphéniciens[87], les auxiliaires numides, les alliés et les mercenaires. Ces mercenaires qui purent être payés grâce à l'argent tiré des mines d'Espagne, *car les Carthaginois avaient pour maxime de ne se fier jamais ni à leurs propres soldats ni à ceux de leurs alliés*[88]. Lorsque Polybe détaille les forces mises en place par Hannibal en Afrique et en Espagne avant son départ pour l'Italie, il ne cite pas une seule unité composée de citoyens carthaginois[89]. Si au début du conflit, Carthage disposait d'une armée de terre formée par les Barcides et aguerrie par les nombreuses campagnes menées en Espagne, sa marine n'avait pas retrouvé la place qu'elle occupait jusqu'à la première guerre punique. Aucune information précise n'est parvenue jusqu'à nous concernant l'armement des navires de guerre, il est supposé que les équipages étaient fournis par les cités

[82] Selon Tite-Live (XXI, 49, sq) sur les vingt navires envoyés en direction de l'Italie trois sont capturés par des navires de Hiéron ; et sur les trente-cinq envoyés en Sicile, sept sont capturés lors de la bataille au large de Lilybaeum. Un total de quarante-cinq navires auraient donc pu retourner à Carthage.
[83] Liv, XXV, 25, 13.
[84] Liv, XXVII, 22, 8.
[85] Liv, XXX, 43,11-12
[86] Des citoyens carthaginois participèrent à la bataille de Zama (Pol, XV, 11, 2).
[87] Sur les vingt mille fantassins conduits par Hannibal en Italie, il y avait douze mille Libyphéniciens. Ces derniers formaient la population d'origine phénicienne habitant les villes africaines autres que Carthage.
[88] DS, V, 38, 3. Trad F. Hoefer.
[89] Pol, III, 5-16.

maritimes de l'empire[90]. Il est un fait que dès le début du conflit la flotte carthaginoise était en sous-effectif ; les navires sans équipages de la flotte d'Espagne sont là pour en témoigner. Cette pénurie conduisit les Carthaginois à enrôler des marins et même des officiers étrangers. Ainsi des Ibères, marins et officiers, servirent dans la flotte d'Hasdrubal.

❖ Le commandement

Habituellement, l'armée carthaginoise comptait un commandant en chef, c'était un noble carthaginois désigné par l'Assemblée du peuple sur la base de critères qui tenaient compte de son mérite militaire, sans négliger, toutefois, sa richesse. Contrairement au système annuel romain, le général gardait habituellement sa fonction jusqu'à la fin du conflit pour lequel il avait été élu. Il conduisait les opérations de manière tout à fait autonome, mais était tenu pour responsable, par l'Assemblée, de l'issue des batailles. L'État carthaginois exerçait à l'égard des commandants militaires un contrôle politique à travers le conseil des Cent, devant lequel les généraux devaient rendre compte de leurs actions après les conflits. Si le général était vaincu, la sanction était le plus souvent la mort.

Le commandant suprême était secondé par un groupe d'officiers supérieurs, formant le conseil de guerre, également choisis parmi l'aristocratie carthaginoise. Les officiers subalternes, en contact direct avec les soldats, étaient choisis, par contre, parmi les différents peuples formant l'armée carthaginoise car les troupes étaient souvent groupées, au sein de l'armée, selon leurs nationalités. Ils donnaient les ordres dans leur langue nationale ; des interprètes étaient chargés de leur transmettre les directives du commandement[91].

La deuxième guerre punique fut du côté carthaginois presque exclusivement une affaire de famille, les Barcides. C'étaient eux qui avaient redonné à Carthage un empire et une armée. Ce sera leur plus illustre membre, Hannibal, qui conduira la lutte contre Rome, secondé par ses deux frères Hasdrubal et Magon. Il sera vu que la faiblesse majeure de la marine carthaginoise résidera en son chef, l'amiral Bomilcar, mauvais tacticien et manquant par trop d'esprit de décision et de courage. A plusieurs occasions, son incompétence permettra aux Romains de se sortir de bien mauvais pas.

[90] Lazenby, op cit, p 28.
[91] Pol , I, 67, 9-11.

444) Les opérations navales durant le conflit :

Comme son titre l'indique, ce chapitre a pour objectif de rappeler les actions maritimes menées et non de faire une narration exhaustive de tous les évènements survenus.

A la déclaration de guerre, Rome avait décidé d'attaquer simultanément les possessions carthaginoises en Afrique et dans la péninsule ibérique. A cet effet, les deux consuls avaient reçu chacun le commandement d'une armée. Tiberius Sempronius Longus, qui avait reçu la mission principale en Afrique avait sous ses ordres un force amphibie composée de deux légions de 4000 fantassins et 300 cavaliers chacune, renforcées de 16000 fantassins et 1800 cavaliers fournis par les *socii* et d'une flotte de guerre de 160 quinquérèmes. Publius Cornelius Scipio disposait de deux légions identiques à celles de Sempronius Longus, 14000 fantassins et 1600 cavaliers *socii* et 60 quinquérèmes ; Scipio devait quant à lui attaquer les possessions carthaginoises en Hispanie. Aux deux flottes de guerre consulaires il faut ajouter deux flottes marchandes non évoquées par les sources mais indispensables pour le transport des forces terrestres. Enfin, le préteur pérégrin L. Manlius Vulso était chargé de défendre la vallée du Pô avec deux légions, 10000 fantassins et 1000 cavaliers *socii*[92]. Ces plans allaient être mis à mal par l'action d'Hannibal qui prit de court les Romains en faisant mouvement par la terre vers l'Italie, évitant ainsi une rencontre par trop hasardeuse des flottes romaines. A cela s'ajoutaient les difficultés rencontrées en Cisalpine par Manlius Vulso ; ce dernier s'était retrouvé encerclé avec ses légions par les Boïens et les Insubres[93] dans Tanetum. Par conséquent, Publius Cornelius Scipio dut revenir précipitamment par la mer en Italie pour prendre le commandement des troupes romaines de Cisalpine après avoir confié la plus grande part de son armée[94] à son frère ainé Cnaeus Cornelius Scipio Calvus chargé de poursuivre la mission initiale en Espagne[95] avec l'appui de navires massaliotes[96].

En ce qui concerne la Sicile et l'Italie, deux tentatives carthaginoises, l'une pour piller les côtes italiennes, l'autre pour s'emparer de Lilybaeum avaient échoué avant l'arrivée de Sempronius et

[92] Liv, XXI, 17, 5-9.
[93] Pol, III, 40, 13-14.
[94] Cnaeus Cornelius Scipio Calvus a poursuivi vers l'Espagne avec vraisemblablement 35 quinquérèmes, ce nombre correspond à la flotte qu'il a pu aligner lors de la bataille de l'Ebre (Liv, XXII, 19, 4 ; Pol, III, 95, 5).
[95] Pol, III, 49, 4 ; Liv, XXI, 32, 1-5.
[96] Massalia a au minimum fourni des navires légers de reconnaissance (Liv, XXII, 19, 5 ; Pol, III, 95, 6-7).

de sa flotte. Des tempêtes[97] avaient dispersé les flottes carthaginoises et Hiéron de Syracuse avait alerté le préteur M. Aemilius, chargé de la province de Sicile, qui avait ainsi pu prendre à temps les mesures adéquates[98]. Tiberius Sempronius Longus atteignit Lilybaeum[99] et se préparait à naviguer vers les côtes africaines après avoir conquis l'île de Malte[100] lorsque lui parvint la nouvelle de l'entrée d'Hannibal en Italie et la demande du Sénat de revenir pour porter secours à son collègue[101]. Ordre qu'il exécuta après avoir confié au préteur M. Aemilius une flotte de cinquante bâtiments avec pour mission de défendre la Sicile et à un de ses lieutenants, Sex. Pomponius, vingt-cinq quinquérèmes avec une mission identique, cette fois sur les côtes d'Italie à partir de Vibo[102].

Ainsi, les opérations menées durant la première année du conflit donnaient déjà le ton pour la suite des évènements. Sur mer la supériorité romaine était incontestée alors que l'opération terrestre conduite par Hannibal semait la confusion. Les Romains étaient contraints de revoir dans la précipitation leur plan de campagne ; l'expédition d'Afrique était ajournée *sine die* celle d'Espagne réduite en volume de forces engagées. Mais dans chacun de ces théâtres d'opérations Rome pouvait compter sur des alliés fidèles et efficaces, Massalia pour l'Espagne, Syracuse pour la Sicile. Sous la pression des évènements, les deux flottes de guerre romaines étaient donc réorganisées ; Tiberius Sempronius Longus était rentré en Italie avec 85 quinquérèmes après en avoir laissé cinquante défendre la Sicile à Lilybaeum et 25 les côtes d'Italie à Vibo. Cnaeus Cornelius Scipio Calvus poursuivait la mission de son cadet avec 35 unités renforcées de navires massaliotes alors que Publius Cornelius Scipio rentraient avec 25 quinquérèmes.

L'année 217 vit les Romains dominer sur mer et les Carthaginois sur terre. En Hispanie, au printemps, bien soutenu par ses alliés massaliotes[103], Cnaeus Cornelius Scipio Calvus vainquait une flotte carthaginoise au large de l'embouchure de l'Ebre et s'emparait de 25 navires

[97] Liv, XXI, 49, 1-2. Selon Tite-Live, une tempête aurait dispersée une flotte de vingt quinquérèmes carthaginoises en route pour les côtes italiennes.
[98] Liv, XXI, 49, 3-50, 5.
[99] Pol, III, 41, 2-3.
[100] Liv, XXI, 51, 1-2.
[101] Liv, XXI, 51, 5 ; Pol, III, 61, 9.
[102] Liv, XXI, 51, 6.
[103] Sosylus de Laconie, historien grec qui accompagna Hannibal dans sa campagne, écrit dans le livre IV de son histoire des faits et gestes d'Hannibal que les navires massaliotes avaient été les premiers à entrer dans la bataille et les seuls responsables de la victoire romaine (extrait tiré de *Fragmente der Griechischen Historiker* de Félix Jacoby).

ennemis[104]. Cette victoire mettait à mal la flotte carthaginoise basée en Hispanie qui ne disposait plus que de 15 vaisseaux sur les 40 engagés et laissait les Romains libres d'attaquer et de piller les cités côtières jusqu'à Carthagène. Selon Polybe, cette défaite poussait Carthage à armer une flotte de 70 navires, consciente que la guerre ne pouvait se gagner sans maîtrise de la mer[105]. Plus concrètement, il s'agissait pour les suffètes de pouvoir ravitailler l'armée d'Hannibal qui venait de battre et tuer le consul Caius Flaminius Nepos au lac Trasimène[106], de couper le ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne et de piller les côtes italiennes. Ces objectifs ne furent atteints que très partiellement, seul un convoi parti sans escorte d'Ostie en direction de l'Espagne put être capturé au large du port de Cosa[107] et le ravitaillement par mer de l'armée d'Hannibal ainsi que le pillage des côtes italiennes fut abandonné quand Rome envoya une flotte de 120 quinquérèmes, forçant la flotte carthaginoise à retourner à Carthage après avoir refusé le combat[108]. La flotte romaine, sous les ordres du consul Cnaeus Servilius Geminus[109], ne put la rattraper mais en représailles se rendit sur les côtes africaines afin de les piller mais elle en fut chassée rapidement après avoir subi de lourdes pertes[110]. Servilius Geminus réussit tout de même à rançonner les habitants de l'ile de Kerkina[111] avant de s'emparer de l'île de Cossyros/Pantelleria et retourner à Lilybaeum[112]. A l'été, le Sénat envoya un nouveau convoi vers la péninsule ibérique, aux ordres du proconsul Publius Cornelius Scipio, transportant 8000 soldats et des approvisionnements, celui-ci était escorté par trente navires de guerre[113]. Ce renfort permit aux deux frères de franchir l'Ebre et de s'engager en direction de Sagonte, l'action terrestre étant appuyée et soutenue par la flotte[114]. Un deuxième convoi fut envoyé durant l'hiver 217-216.

Les actions navales menées durant cette année-là confirment la supériorité de la marine romaine sur celle de Carthage tout en révélant chez ses chefs un manque de rigueur dans la conception et l'exécution des opérations cause de déboires qui auraient pu être aisément évités. Elles mettent également en lumière deux des faiblesses récurrentes qui causeront la défaite finale de Carthage.

[104] Pol, III, 96, 1-7 ; Liv, XXII, 19, 1-20,3.
[105] Pol, III, 96, 8.
[106] 21 juin 217.
[107] Liv, XXII, 11, 6.
[108] Pol, III, 96, 10.
[109] Pol, III, 88, 8 ; Liv,
[110] Liv, XXII, 31, 1-5.
[111] Pol, III, 96, 12.
[112] Pol, III, 96, 13.
[113] Liv, XXII, 22, 1. Polybe ne mentionne que vingt navires de guerre (III, 97, 1-2).
[114] Pol, III, 97, 5-8 ; Liv, XXII, 22, 1-4.

La victoire de l'Ebre démontre que la marine carthaginoise, même supérieure en nombre, est incapable de défaire la marine romaine malgré les fautes commises par cette dernière. Ainsi, la perte du convoi de ravitaillement envoyé sans escorte relève au mieux d'une mauvaise analyse de la situation, au pire d'une trop grande confiance. De même, le raid manqué sur les côtes africaine n'est pas sans rappeler par son impréparation et son déroulement celui de 310 quand la première expédition maritime romaine en direction de Pompéi et Nucéria se soldait par un cuisant échec. Là aussi, les troupes débarquées, poussées par l'appât du butin s'étaient aventurées en désordre trop à l'intérieur des terres où elles furent surprises et en partie massacrées[115]. Les Romains réagirent en faisant escorter les deux convois pour l'Espagne qui suivirent, et qui arrivèrent sans dommage à bon port, mais il semble que ces escortes ne furent pas systématisées comme il sera vu plus avant.

Côté carthaginois, la défaite de l'Ebre et le repli, pour ne pas dire la fuite, de la flotte envoyée en Italie sont symptomatiques des faiblesses puniques. La défaite d'Hasdrubal peut être recherchée dans l'armement en personnel de sa flotte qui, contrairement à ce qui s'était fait au moins jusqu'à la première guerre punique, n'était pas composée de citoyens carthaginois mais en partie d'Ibères tant au niveau des marins que des officiers. Hasdrubal avait accusé ces derniers de lâcheté à l'issue de la bataille, la méfiance du général carthaginois à l'encontre de ces alliés si peu combatifs devait se vérifier l'année suivante à l'occasion de la révolte des Tartésiens[116]. Le fait d'utiliser des alliés dans la marine démontre donc que Carthage était confrontée à des problèmes de recrutement qui n'allaient qu'empirer tout au long du conflit. Le deuxième point faible des forces navales carthaginoises réside dans le manque de combativité de ses chefs, la démonstration en fut faite avec le repli précipité de la flotte envoyée ravager les côtes italiennes et ravitailler l'armée Hannibal. Ce comportement se reproduisit à plusieurs reprises dans les années qui suivirent.

L'année 216 marque l'apogée de la campagne d'Hannibal en Italie avec la victoire de Cannes[117]. Depuis son arrivée dans la péninsule, l'armée carthaginoise avait traversé le nord de l'Italie, franchi l'Apennin, rejoint la côte adriatique pour descendre en direction du sud et occuper l'Apulie, riche en blés et en pâturages. Cet approvisionnement vital pour les armées en campagne

[115] Liv, IX, 38, 2, 3.
[116] Liv, XXIII, 26, 4-6.
[117] Pol, III, 117, 1-6 ; Liv, XXII, 49 ; App, *Hann*, 25-26.

l'était tout autant pour les populations et Rome put éviter la famine grâce à sa marine qui lui permit de recevoir de l'approvisionnement venu de Sardaigne et de Sicile. Ainsi Hiéron envoya, au printemps 216, un convoi qui put atteindre sans encombre Ostie et offrir au Sénat une Victoire en or pesant deux cent vingt livres, mille archers et frondeurs et trois cent mille boisseaux[118] de blé et deux cents d'orge[119] ; le roi déclara être prêt à renouveler ces approvisionnements en fonction des besoins des Romains, ce qu'il fera l'année suivante en livrant deux cent mille boisseaux de blé et cent mille boisseaux d'orge[120]. En plus de ces présents, les envoyés du roi de Syracuse avaient conseillé aux Romains de porter la guerre en Afrique afin de couper Hannibal de ses bases[121]. Le Sénat suivit ses conseils et fit passer de cinquante à soixante-quinze quinquérèmes l'effectif de la flotte stationnée à Lilybaeum. Son chef, le propréteur Titus Otacilius reçut l'autorisation d'intervenir en Afrique s'il estimait les circonstances favorables[122]. L'occasion ne se présenta pas car la flotte de Lilybaeum dut rester protéger la province romaine menacée par une flotte carthaginoise arrivée dans les îles Aegates alors qu'au même moment Hiéron voyait son royaume attaqué par une seconde flotte punique[123]. Rome n'abandonna pas son fidèle allié et dépêcha une nouvelle flotte commandée par le préteur urbain Publius Furius Philus[124]. L'arrivée de ce renfort mis en fuite les deux flottes puniques et en représailles, Publius Furius Philus mena un raid sur les côtes africaines d'où il revint gravement blessé[125].

De plus, durant l'hiver 217-216, Skerdilaïdas, allié illyrien de Rome, alerta le Sénat sur les agissements de Philippe V de Macédoine qui faisait une flotte de 100 lemboï pour transporter ses troupes rapidement là où il le souhaitait[126]. Cette flotte était regroupée à Démétrias[127] et attendait les beaux jours pour appareiller. Ceci n'était pas pour rassurer les Romains dont l'objectif était de défendre leurs protectorats d'Illyrie et d'empêcher toute incursion macédonienne en mer Adriatique. Pour cela, il leur fallait contrôler le détroit d'Otrante. C'est pourquoi le Sénat avait

[118] Le boisseau/modius équivalait à 8,76 litres.
[119] Liv, XXII, 37, 1-8.
[120] Liv, XXIII, 38, 13.
[121] Liv, XXII, 37, 9.
[122] Liv, XXII, 37, 13.
[123] Liv, XXII, 56, 6-8.
[124] App, *Hann*, 27.
[125] Liv, XXIII, 21, 2.
[126] Pol, V, 109, 2.
[127] Holleaux, op cit, p176.

détaché dix quinquérèmes de la flotte de Lilybaeum qu'elle avait prépositionné à Rhegium[128]. Lorsque, à l'été 216, la flotte macédonienne, arriva en vue de la cité d'Apollonia, Philippe V crut, à tort, que les quinquérèmes de Rhegium étaient sur le point de l'attaquer. Pris de peur, sachant que les lemboï et leurs équipages n'étaient pas en mesure de s'opposer victorieusement à la marine romaine[129], il battit précipitamment en retraite sans engager le combat[130]. Incident révélateur de la réputation de la marine romaine d'alors ; l'ombre de dix quinquérèmes avait suffi à faire fuir cent lemboï macédoniens.

L'année 216 fut une année noire pour Rome durant laquelle tout faillit basculer. Il n'est pas exagéré d'affirmer que sa marine contribua pour une grande part à la sauvegarde de *l'Vrbs* en lui permettant d'être approvisionnée de Sardaigne et de Sicile, en défendant victorieusement ces deux îles contre les attaques carthaginoises et en prévenant toute menace venue de l'est en chassant les Macédoniens des côtes illyriennes. Mais l'initiative restait aux Carthaginois et Rome ne faisait que parer les coups sans pouvoir réellement en donner. Son dernier raid sur les côtes africaines n'avait été qu'une action de circonstance, nullement planifiée, qui n'eut aucune conséquence sur la suite du conflit.

Durant l'année 215 les flottes romaines étaient réparties de la façon suivante : les flottes d'Espagne et de Sicile restaient inchangées, trente-cinq quinquérèmes pour la première, soixante-quinze pour la seconde ; par contre vingt-cinq navires sous les ordres du préteur urbain Q. Fulvius reçurent pour mission de protéger les côtes aux environs de Rome tandis que vingt-cinq autres quinquérèmes sous les ordres du préteur Valerius Laevinus devaient surveiller le secteur compris entre Brundisium et Tarente[131]. Cette dernière flotte avait été mise en place pour défendre les ports de Calabre et prévenir toute velléité de revanche de la part de Philippe V de Macédoine. Crainte qui se vérifia à l'été 215 quand fut intercepté au large de la Calabre un navire macédonien transportant une ambassade de Philippe V et trois dignitaires carthaginois[132]

[128] Pol, V, 109, 8-9.
[129] *Pendant ces mois d'hiver, Philippe réfléchit que, pour la réalisation de ses desseins, il aurait besoin d'une flotte et d'équipages, non pas certes qu'il songeât à livrer bataille sur mer, il n'espérait même pas être jamais capable d'affronter la flotte romaine, mais pour transporter ses troupes, pour aborder rapidement à l'endroit de son choix et surgir à l'improviste devant l'ennemi* (Pol, V, 109, 1-2). Trad D. Roussel.
[130] Pol, V, 109, 1-4.
[131] Liv, XXIII, 32, 17-18.
[132] Gisgon, Bostar et Magon. Liv, XXIII, 34, 2.

porteurs d'un projet d'alliance entre Carthage et la Macédoine[133]. Pour faire face à cette nouvelle menace, Rome allait renforcer de vingt quinquérèmes et cinq navires plus légers la flotte de Valerius Laevinus[134]. Le préteur reçut pour mission de contenir Philippe V dans son royaume[135]. Dans cette énumération, il est à ajouter la présence d'une flotte en Sardaigne car si cette dernière n'est pas mentionnée par les auteurs anciens, il peut être raisonnablement supposé que Rome n'eût pas laissé cette île importante sans protection maritime.

Côté Carthaginois, le grand âge du roi Hiéron, allié fidèle de Rome depuis presque cinquante années[136], leur faisait espérer une mort prochaine et un possible renversement d'alliance. Ce qui survint avec l'accession au trône de Hieronymos, petit-fils du roi défunt[137]. Le jeune roi, âgé de quinze ans, se laissa convaincre de rejoindre le camp d'Hannibal. L'alliance offrait aux Carthaginois un point d'appui en Sicile, relais vers le sud de l'Italie où se trouvait alors l'armée d'Hannibal. Ni cette année ni durant les années à venir, Carthage ne sut tirer profit de cet avantage. Concernant la Sardaigne, une flotte sous les ordres d'Hasdrubal fut envoyée au printemps 215 pour conquérir l'île dont les habitants ne supportaient plus les lourdes charges que faisait peser sur eux l'administration romaine[138]. Partie d'Espagne, la flotte carthaginoise[139] essuya une tempête qui la drossa sur les côtes des îles Baléares, de nombreuses réparations sur les navires la retarda de plusieurs jours[140]. Ce retard permit aux renforts romains commandés par Titus Manlius Torquatus d'arriver à temps sur l'île et de vaincre l'armée d'Hasdrubal qui fut fait prisonnier[141]. Il est à noter que Torquatus, afin d'augmenter l'effectif de son infanterie, avait fait mettre au sec ses vaisseaux et armer les équipages[142]. La flotte qui avait transporté l'armée d'Hasdrubal fut interceptée lors de son voyage retour vers Carthage par la flotte romaine de Lilybaeum commandée par le préteur Titus Otacilius ; sept vaisseaux carthaginois furent capturés

[133] Le traité est étudié dans le chapitre consacré aux guerres de Macédoine.
[134] Liv, XXIII, 38, 7-9 : Aux 25 vaisseaux de Valerius s'ajoutent vingt autres de même classe plus les cinq navires légers (*celerrimae quinque naves*) qui avaient transporté la délégation prisonnière à Rome (XXIII, 34, 9). Tite Live se trompe en totalisant 55 navires au lieu de 50 (les cinq navires légers sont comptés deux fois).
[135] Liv, XXIII, 38, 11. *daretque operam ut Philippum in regno contineret.*
[136] Pol, I, 16, 10-11.
[137] Liv, XXIV, 4, 1. Hiéron décède au début de l'été 215.
[138] Liv, XXIII, 32, 9.
[139] Tite-Live écrit : *in Sardiniam Hasdrubalem deligunt ducem et tantum ferme copiarum quantum Magoni decernunt*. Cette armée, toujours d'après le même auteur (XXIII, 32, 5), était composée de douze mille fantassins, quinze cents cavaliers, vingt éléphants et soixante navires (*sexaginta navium longarum*).
[140] Liv, XXIII, 34, 16-17.
[141] Liv, XXIII, 41, 1.
[142] Liv, XXIII, 40, 2.

le restant dispersé par le combat et une nouvelle tempête[143]. Occupé à combattre la flotte d'Hasdrubal, Otacilius ne put s'opposer au convoi transportant Bomilcar et des troupes, dont des éléphants, venus renforcer l'armée d'Hannibal[144]. Hannibal qui avait consolidé ses positions dans le sud de l'Italie mais qui se trouvait isolé de sa base arrière en Espagne où son frère Hasdrubal venait d'être vaincu[145]. Cette défaite poussa Carthage à privilégier le renforcement de son dispositif en Espagne plutôt que celui d'Italie[146]. Le faible renfort arrivé avec Bomilcar ne pouvait suffire sur le long terme.

L'entrée en scène de la Macédoine obligea la marine romaine à étendre et renforcer son dispositif en direction de l'Adriatique. Des flottes étaient ainsi déployées en Espagne, Sicile, Calabre et aux environs de Rome. Si ce dispositif fut globalement efficace car il permit d'intercepter l'ambassade macédonienne, d'interdire à Philippe V de prendre pied sur les côtes illyriennes et de vaincre la flotte carthaginoise de retour de Sardaigne ; il connut cependant des faiblesses. Ainsi en Sardaigne, le choix fait par Torquatus de débarquer ses équipages le privait d'une flotte qui aurait pu intercepter celle d'Hasdrubal et l'empêcher de débarquer son armée. De même l'absence d'une flotte romaine à Rhegium permit aux renforts envoyés de Carthage de rejoindre Hannibal[147]. Ce trou dans le dispositif n'était pas lié à un manque de moyens, une trentaine de navires restaient disponibles à Ostie, mais à une mauvaise analyse de la situation et des actions possibles de l'ennemi. D'autre part, la défection de Syracuse allait nécessiter l'engagement d'un nombre important de forces afin de mettre un terme le plus rapidement possible à cette menace.

Côté carthaginois, le ralliement de Syracuse et l'alliance avec la Macédoine étaient des succès diplomatiques indéniables, encore fallait-il maintenant les mettre en application dans les faits. Pouvoir effectivement utiliser Syracuse comme base d'opération en Sicile signifiait qu'il fallait neutraliser la flotte romaine de Lilybaeum. Pour permettre à l'armée de Philippe V de débarquer en Italie il fallait disposer d'un port pour pouvoir l'accueillir et avant tout d'une flotte pour lui faire traverser l'Adriatique sans risque. La traversée réussie du convoi de Bomilcar fut en fait le seul succès maritime carthaginois pour l'année 215 ; toutes les autres opérations échouèrent. Il est

[143] Liv, XXIII, 41, 8-9.
[144] Liv, XXIII, 41, 10.
[145] Liv, XXIII, 32, 5-6.
[146] Liv, XXIII, 32, 11.
[147] Ce sera d'ailleurs l'unique fois que les Carthaginois réussiront à faire passer des troupes en Italie par la mer.

à noter le mauvais sort qui poursuivit les Carthaginois, depuis le début du conflit au moins quatre flottes avaient été victimes de tempête ; cela n'est pas sans rappeler les naufrages qu'avaient connus, cette fois, les flottes romaines lors de la grande guerre de Sicile. Neptune semblait avoir choisi son camp…

L'année 214 devait être pour Rome celle du redressement. Il lui fallait faire face à tous les défis qui s'étaient révélés l'année suivante notamment en Italie et en Sicile. Pour cela les effectifs des armées furent augmentés, six nouvelles légions furent levées atteignant ainsi le nombre de vingt[148], dont deux composées d'esclaves (*volones*), et cent nouvelles quinquérèmes furent construites[149]. J. H. Thiel estime que la totalité des nouveaux navires était venue remplacer la plus grande partie des unités les plus anciennes de la flotte, cette dernière comprenant finalement en 214 deux cent quinze unités soit cinq de moins que les années précédentes[150]. Pour cela il fonde ses calculs sur les écrits de Tite-Live qui précisent qu'au début de l'année cent quatre-vingt-cinq quinquérèmes étaient déployées et réparties comme suit : trente-cinq en Espagne, cinquante en Calabre, et cent en Sicile[151] soit cent quatre-vingt-cinq navires. Sachant qu'en 213 trente autres quinquérèmes venues d'Ostie étaient venues renforcer la flotte de Sicile[152], il peut être raisonnablement pensé que ces derniers navires étaient basés à Ostie depuis leur construction et attendaient une affectation. Cette diminution du nombre de navires en ligne était la conséquence d'une pénurie de personnels. Rome n'était pas en mesure de faire face à tous les besoins aussi le Sénat avait donné la priorité à l'armement des légions au détriment de celui de la flotte bien qu'il faille toujours sécuriser les côtes italiennes, protéger la Sardaigne, contenir les Macédoniens, soutenir l'armée d'Espagne et renforcer la flotte de Sicile. Mais il est vrai que depuis le début du conflit la marine carthaginoise ne s'était pas montrée très dangereuse alors que ses armées étaient aux portes de la Cité. C'est pourquoi il fut décidé de recruter des prolétaires jusqu'alors destinés à servir dans la marine. Afin de pallier ce sous-effectif, le Sénat prit la décision d'enrôler des esclaves[153] et des choix durent être faits dans la défense des théâtres maritimes. Trois zones continuèrent à bénéficier d'une flotte, l'Espagne, la Calabre et la Sicile. Cette dernière ayant la priorité en raison des risques encourus par une possible défection de

[148] Tite-Live ne compte que dix-huit légions en oubliant les deux légions d'Espagne.
[149] Liv, XXIV, 11, 2-6.
[150] Thiel, op cit, p 76.
[151] Pol, VIII, 1, 7 ; Liv, XXIV, 27, 5.
[152] Liv, XXIV, 36, 4.
[153] Liv, XXIV, 11, 7-9.

Syracuse. La situation dans cette cité était des plus confuse depuis l'accession au trône de Hieronymos car si le jeune roi s'était prononcé pour Carthage, certains Syracusains étaient toujours en faveur de Rome et d'autres complotaient pour renverser la monarchie. La conséquence de cette crise fut qu'après seulement treize mois de règne[154], Hieronymos fut assassiné à Leontinoi au printemps 214[155]. Après bien des luttes entre factions rivales ce furent finalement les partisans d'Hannibal, Hippocrates et Epikydes, deux frères nés à Carthage de mère punique mais dont le grand-père avait été un éminent citoyen de Syracuse[156], qui prendront le pouvoir après avoir soulevé contre Rome et de ses partisans une partie de la troupe et de la population de la cité, horrifiée par le massacre, supposé ou non, perpétré par les troupes de Marcellus à l'encontre de la population de Leontinoi[157].

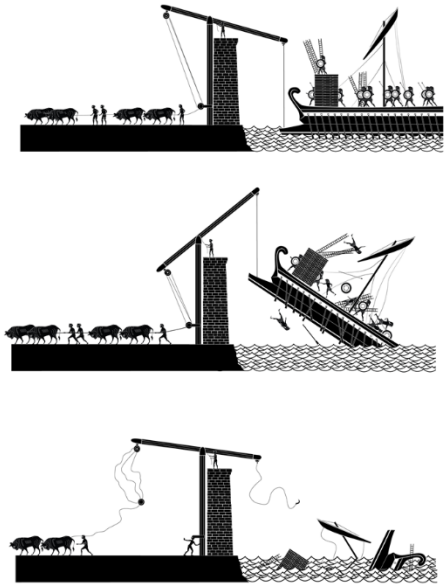

Principe de fonctionnement de la « main de fer ».

La menace était maintenant clairement établie pour Rome et il fallait l'écarter rapidement. Le siège de Syracuse débuta au printemps 213 et la cité fut attaquée simultanément par terre et par mer la même année. Mais la garnison de la cité, bien protégée par ses murailles repoussa tous les assauts, causant de lourdes pertes aux Romains. Les sambuques[158] montées sur les quinquérèmes arrimées deux à deux ne purent rien contre les nombreuses machines conçues par le savant syracusain Archimède[159] dont les fameuses « mains de fer »[160]. Ces échecs firent renoncer Marcellus à s'emparer de la cité de vive force et il opta pour un siège de longue durée durant

[154] Pol, VII, 7, 3.
[155] Liv, XXIV, 7, 2-7.
[156] Pol, VII, 2, 3-4 ; Liv, XXIV, 6, 2.
[157] Liv, XXIV, 32, 1 ; Plut, *Marc*, 14, 1.
[158] Machine de guerre en forme de grande échelle mobile surmontée d'une plate-forme, utilisée pour faire le siège des fortifications, des châteaux forts (CNRTL). *La sambuque tire son nom de sa ressemblance avec certains instruments à cordes, tels, par exemple, que la harpe ; comme ces instruments reçoivent tous leurs sons des cordes dont on les garnit, de même la sambuque est une espèce de pont-levis, dont les cordes font tout le jeu…* (Veg, Mil, IV, 21) Trad V. Develay.
[159] Pol, VIII, 4 sqq. Archimède,

lequel la famine devrait avoir raison des assiégés[161]. Appius Claudius assura le commandement du siège avec deux tiers des forces pendant que Marcellus à la tête du dernier tiers partait à la reconquête des cités siciliennes passées à l'ennemi[162].



Principales cités de Sicile.

De leur côté, les Carthaginois firent tout leur possible pour soutenir Syracuse révoltée et conquérir le reste de la Sicile qui aurait pu ainsi devenir une base étape entre Carthage et Hannibal. A l'été 213, une armée sous les ordres de Himilcon composée de 25000 fantassins, 3000 cavaliers et 12 éléphants débarqua à Héraclia Minoa[163], loin des navires de Marcellus concentrés autour de Syracuse. Cette arrivée entraina le soulèvement de nombreuses cités qui basculèrent côté carthaginois entraînant des répressions sanglantes de la part des Romains comme dans la cité d'Henna[164]. Ces réactions brutales ne firent qu'augmenter les défections, *et quia caede infanda rebantur non hominum tantum sed etiam deorum sedem violatam esse, tum vero*

[160] Plut, *Marc*, 15, 3. Voir ci-dessus une illustration de cette machine.
[161] Pol, VIII, 7, 8-10 ; Liv, XXIV, 34, 16 ; Plut, *Marc*, 17, 3 ;
[162] Pol, VIII, 7, 12.
[163] Liv. XXIV, 35, 3.
[164] Liv, XXIV, 39, 1-8 ; Plut, *Marc*, 20, 2.

etiam qui ante dubii fuerant defecere ad Poenos[165]. Alors que l'armée d'Himilcon, rejointe par celle d'Hippocrates, marchait sur Syracuse, une flotte de cinquante-cinq quinquérèmes commandées par Bomilcar entrait dans le port de la cité assiégée[166]. C'est pour répondre à cette nouvelle menace que Rome renforça la flotte de Marcellus de trente nouveaux navires qui accostèrent à Panormos d'où débarqua une nouvelle légion[167]. Le nouveau rapport de force par trop défavorable poussa Bomilcar a quitté Syracuse avec sa flotte et rejoindre Carthage[168].

Pendant ce temps, sur le théâtre italien, Hannibal réussissait à s'emparer de Tarente durant l'hiver 213-212, sans toutefois réussir à déloger la garnison romaine qui occupait la citadelle[169].

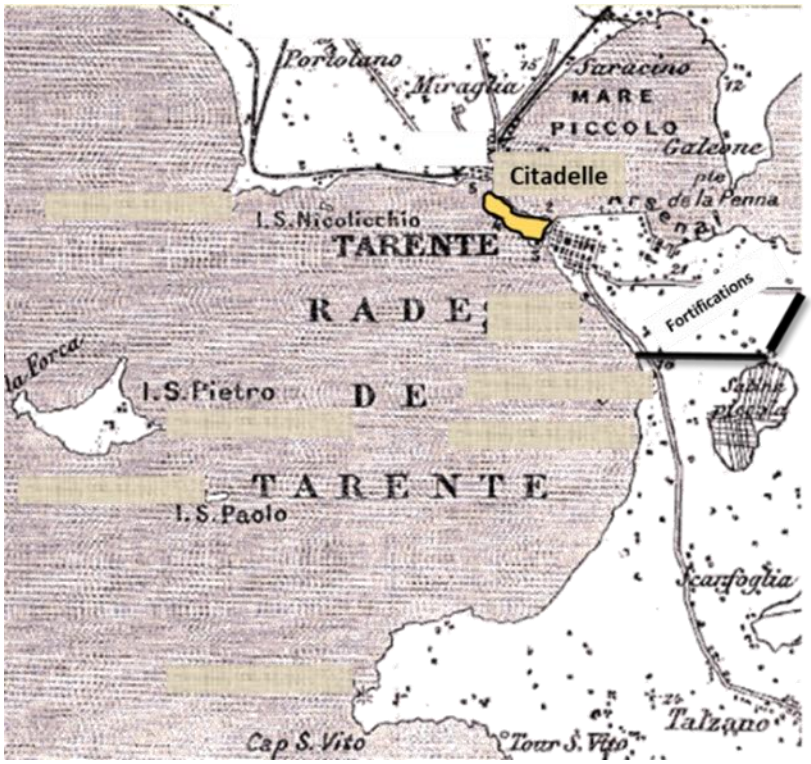

La cité de Tarente et sa citadelle qui contrôlait l'entrée de la lagune (Mare Piccolo).

[165] Liv, XXIV, 39, 9.
[166] Liv, XXIV, 36, 3.
[167] Liv, XXIV, 36, 4 sq.
[168] Liv, XXIV, 36, 7.
[169] Pol, VIII, 28 sqq ; Liv, XXV, 9 sqq ; App, *Hann*, 32-34.

Cette dernière commandant l'entrée du port, il était impossible de l'utiliser ; aussi Hannibal suggéra aux Tarentins de faire passer leurs navires du port à la côte bordant la cité au sud en les tirant par une rue qui joignait le port à la mer extérieure[170]. Cette victoire fut facilitée par le départ de Laevinus et de sa flotte, en 214, pour les côtes d'Illyrie qui venaient d'être attaquées par l'armée de Philippe V de Macédoine [171]. En quittant Brundisium, il avait donné aux Carthaginois le libre accès au golfe de Tarente.



Cités de Metapontum, Thurii et Heraclea.

La chute de Tarente fut suivie par le ralliement de Metapontum, dont la garnison romaine avait rejoint la citadelle de Tarente, de Thurii [172] et d'Heraclea[173]. Ainsi, tout le golfe de Tarente était sous contrôle carthaginois et Hannibal possédait enfin un point d'entrée qui pourrait permettre son ravitaillement par mer et le débarquement de l'armée macédonienne, encore fallait-il avoir la maîtrise sur mer.

A Rome, l'affaire qui éclata au cours de l'année 212 est révélatrice d'un certain nombre de dysfonctionnements dans les deux camps. La genèse de cette histoire date de 215, année durant laquelle la situation financière de Rome était au plus mal. La Cité avait eu le plus grand mal pour soutenir les différents théâtres d'opérations, notamment l'Espagne où les Scipion rendaient compte que *l'armée manquait de vêtements et de blé, et les équipages de la flotte de tout ce qui leur était nécessaire*[174]. Pour pouvoir continuer à assurer le ravitaillement des armées,

[170] Pol, VIII, 34, 9-12.
[171] Liv, XXIV, 40, 2-6.
[172] Liv, XXV, 15, 6-7.
[173] App, *Hann*, 35.
[174] Liv, XXIII, 48, 4. Trad. M. Nisard.

le préteur Fulvius fit appel à la générosité du peuple. Des citoyens regroupés en trois compagnies acceptèrent d'assurer les ravitaillements sous deux conditions : être exemptés de porter les armes toute la durée de ce service et avoir assurées par l'état contre l'ennemi ou la tempête toutes les marchandises embarquées[175]. Cette dernière mesure fut la cause de malversations commises par certains fournisseurs qui coulaient eux-mêmes de vieux navires remplis de produits sans valeur et obtenaient d'avantageuses compensations. Ces tromperies avaient déjà été dénoncées en 213 par le préteur urbain M. Atilius mais le sénat avait choisi de les ignorer afin de ne pas froisser les publicains dans leur ensemble. Cette fois, deux tribuns de la plèbe décidèrent de passer outre et infligèrent une amende à M. Postumius de Pyrgi, principal accusé. Ce dernier chercha à s'y soustraire par la violence. Les consuls durent porter l'affaire devant le Sénat qui déclara que cet acte portait atteinte à l'intégrité de la république et aussitôt les deux tribuns de la plèbe requalifièrent la conduite de Postumius et de ses soutiens en acte de trahison[176]. Il semble que la plupart des publicains accusés choisirent l'exil[177]. Côté romain, cet incident démontre qu'au moins une partie des convois de ravitaillement n'étaient pas escortés, la présence de navires de la marine de guerre aurait empêché ces agissements, et que la leçon de 217[178] n'avait pas été retenue. Côté Carthaginois, il confirme la faiblesse de sa marine incapable de couper les voies de ravitaillements malgré les efforts entrepris pour augmenter ses effectifs.

[175] Liv, XXIII, 49,1-2.
[176] Liv, XXV, 3, 8 - 4, 11.
[177] L'exil prononcé ici était le *Aquae et ignis interdictio* : les coupables se voyaient interdit d'eau et de feu, c'est-à-dire du droit d'exercer sa religion (eau lustrale des sacrifices) et d'avoir un foyer (feu sacré). Ainsi mis hors de la religion, l'exilé perdait tous droits civils et politiques. « Le plus souvent, l'accusé n'attendait pas la condamnation, notamment lorsqu'il craignait de se voir frappé par les comices-tribus d'une de ces amendes considérables dont ils punissaient les crimes politiques : il s'exilait volontairement. Les comices sanctionnaient alors l'exil, plutôt qu'ils ne le prononçaient. Les biens de l'exilé étaient, pour tous les cas de *perduello* publiés et vendus ». (Extrait de l'article du Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio traitant de *Exsilium*).
[178] Prise par une flotte carthaginoise d'un convoi de ravitaillement parti pour l'Espagne sans escorte.



Plan de Syracuse.

Il est vrai que la priorité pour Carthage restait la Sicile et Syracuse qui continuait à résister, c'est pourquoi Bomilcar y retourna, début 212, avec une flotte de quatre-vingt-dix navires[179] pour en repartir avec trente-cinq navires et y revenir quelques jours après avec cent unités amenant ainsi le total de sa flotte à cent cinquante-cinq[180]. Ces deux allers-retours sont caractéristiques de la pusillanimité de Bomilcar qui se vérifiera par la suite et de l'esprit d'indécision du sénat carthaginois qui tergiversa jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Pendant ce temps, Marcellus n'était pas resté inactif et s'était emparé du quartier de l'Epipolae et s'apprêtait à donner l'assaut à celui de l'Achradina[181] quand un assaut combiné des forces terrestres et maritimes carthaginoises et syracusaines visant à desserrer l'étreinte se solda par un échec[182]. Repoussée, l'armée carthaginoise pris ses quartiers à proximité de l'Anapos dans une zone marécageuse où elle fut

[179] M. Holleaux, op cit, p 200.
[180] Liv, XXV, 25, 13.
[181] Pol, VIII, 37, 2-11 ; Liv, XXV, 24, 1-10 ; Plut, *Marc*, 18, 3 – 19, 6.
[182] Liv, XXV, 26, 4-6.

détruite par une épidémie durant laquelle périrent son chef Himilcon ainsi que le Syracusain Hippocrates[183]. L'armée romaine installée sur le plateau de l'Epipolae eut moins à en souffrir. Le sort de la cité assiégée dépendait maintenant de son ravitaillement qui ne pouvait provenir que par la mer. Bomilcar qui était reparti pour Carthage à l'automne, vraisemblablement lorsque l'épidémie éclata, revint pour la quatrième fois en Sicile cette fois à la tête d'une flotte de cent trente vaisseaux de guerre escortant sept cents navires marchands[184] remplis de vivres. Arrivé au cap Pachinum, situé à l'extrémité sud-est de l'île, il est rejoint par Epikydes qui essaie de le persuader d'engager le combat contre Marcellus et la flotte romaine qui s'étaient portés à leur rencontre. La flotte carthaginoise était supérieure en nombre car Marcellus avait dû laisser quelques-uns de ses cent trente vaisseaux pour se couvrir face à Syracuse. Malgré cela, Bomilcar se déroba au dernier moment et renvoya le convoi de vivre à Carthage alors qu'avec ses vaisseaux de guerre il prit le cap en direction de Tarente alors qu'Epikydes allait se réfugier à Agrigente[185]. Par ce refus d'engager le combat Bomilcar condamnait à court terme Syracuse[186] et rendait très hypothétique une victoire finale en Sicile. Une fois de plus une flotte carthaginoise s'enfuyait face à une flotte romaine, les amiraux carthaginois étaient victime du syndrome des îles Aegates.

La victoire de Marcellus en Sicile tint plus à l'incompétence des généraux carthaginois qu'à son propre génie tactique. Le résultat était néanmoins là et le danger majeur pour Rome de voir les Carthaginois réoccuper la Sicile était écarté. Si Carthage avait marqué son effort sur ce théâtre, elle l'avait fait de façon désordonnée et trop progressivement. Ainsi, si la flotte carthaginoise finit par avoir la supériorité numérique ce ne fut qu'au bout de deux années et après quatre allers-retours, pour finalement fuir au premier risque d'engagement et sans avoir auparavant été d'un quelconque soutien pour les forces terrestres d'Himilcon. La seule action combinée terre-mer carthaginoise s'était soldée par un échec. Les chefs carthaginois sur le théâtre, particulièrement l'amiral Bomilcar, se caractérisaient par leur manque d'esprit de décision et une incapacité à analyser une situation.

[183] Liv, XXV, 26, 7-14.
[184] Liv, XXV, 27, 2-4.
[185] Liv, XXV, 27, 12-13.
[186] La cité tombera aux mains des Romains probablement début 211. Le sort de la Sicile est définitivement scellé quelques mois plus tard lorsque l'armée carthaginoise commandée par Epikydes et Hannon est vaincue lors de la bataille d'Himera (Liv, XXV, 41, 1-7).

Entre l'assaut manqué contre les murs de Syracuse de 213 et la rencontre du cap Pachinum la marine romaine fut peu présente. Les cent puis cent trente quinquérèmes qui mouillaient devant la cité n'eurent qu'une efficacité toute relative dans le blocus qu'elles étaient sensées effectuer. En effet, par trois fois Bomilcar put passer entre les mailles du filet sans être inquiété. Après Pachinum, la flotte romaine se manifesta à nouveau, peu de temps avant la chute de Syracuse, lors d'un raid victorieux qu'elle effectua sur les côtes africaines. Titus Otacilius, avec quatre-vingts quinquérèmes, attaqua le port d'Utique, y captura des bâtiments de transport remplis de blé, et repartit vers la Sicile après avoir ravagé les environs de la cité punique[187]. Après la chute de Syracuse, la flotte de Sicile fut réduite à cent quinquérèmes[188], trente quinquérèmes rentrèrent à Ostie d'où elles repartir pour l'Espagne en 210 avec Publius Cornelius Scipio[189], parti pour rétablir une situation compromise par la mort au combat un an plus tôt de son père et de son oncle[190]. Une fois de plus les Romains alternaient sur mer actions brillantes et étranges léthargies fort heureusement minimisées en raison de l'incompétence de leurs adversaires.

L'année 211 voyait la situation de Rome s'améliorer également sur les théâtres d'Italie et d'Illyrie. En Italie, la situation était en train de basculer en faveur des Romains, Hannibal occupait toujours la totalité du Bruttium, une partie de l'Apulie, du Samnium et de la Lucanie, et la plupart des cités grecques du sud lui étaient acquises, mais il avait perdu la cité de Capoue, définitivement renoncé à s'emparer de Rome et la citadelle de Tarente tenait toujours, interdisant ainsi la libre disposition du port. En Illyrie, Philippe V se retrouvait fixé par les attaques des Aitoliens, nouveaux alliés de Rome dans la région[191]. Seule la situation en Espagne penchait en faveur des Carthaginois après la mort des deux Scipion. C'est de là que pouvait venir l'aide au profit d'Hannibal à condition qu'Hasdrubal et Magon[192] se décident à envoyer une partie de leurs forces en Italie. Mais une fois de plus, l'indécision des généraux carthaginois allait les conduire à l'immobilisme, permettre le repli du reliquat des deux armées romaines au nord de l'Ebre et leur renforcement dès l'automne 211 par l'arrivée de Claudius Nero à la tête d'une armée composée

[187] Liv, XXV, 31, 12-14.
[188] Liv, XXVI, 1, 12.
[189] Liv, XXVI, 19, 11.
[190] Pol, IX, 22, 3 ; App, *Hisp*, 16.
[191] Liv, XXVI, 24, 15.
[192] Hasdrubal et Magon Barca sont les frères d'Hannibal.

d'une légion et d'auxiliaires latins ; à peine débarquer le préteur augmenta ses effectifs à terre en enrôlant les équipages de navires[193].

L'année 210 n'apporta aucun changement dans la guerre sur mer. Confronté à des problèmes financiers devenus récurrents, il était devenu impossible pour le trésor public romain d'assurer seul la solde et l'entretien des rameurs de la flotte. Cette difficulté fut surmontée par le consul Laevinus qui réussit à persuader les sénateurs de montrer l'exemple en donnant au trésor public la plus grande partie de leurs fortunes ; ce sacrifice financier des plus hauts personnages de la société convainquit le peuple de Rome de participer à cet effort de guerre[194]. Rome disposait toujours de deux cent quinze quinquérèmes réparties comme suit : cent en Sicile, cinquante en Illyrie, trente-cinq en Espagne et trente à Ostie[195]. A cela s'ajoutait une flotte stationnée à Rhegium, chargée de convoyer les vivres venus de Sicile au profit de la citadelle de Tarente toujours assiégée ; elle était composée de vingt navires dont huit romains et douze fournis par les cités de Rhegium, de Velia et de Paestum[196]. Cette flotte, commandée par D. Quinctius, *obscuro genere ortus, ceterum multis fortibus factis militari gloria inlustris,* fut interceptée et détruite, son chef tué, par la flotte de Tarente[197]. Par ailleurs, un raid mené par cinquante navires venus de Sicile et commandés par Marcus Valerius pilla le territoire d'Utique et retourna à Lilybaeum où l'interrogatoire des prisonniers révéla que Carthage préparait une immense flotte pour reconquérir la Sicile[198]. Cette flotte pouvait être composée en partie par les cent trente navires de Bomilcar de retour de Tarente[199] et de tout ou partie des trente navires qui étaient restés pour défendre Syracuse et avaient fui la cité à sa chute. Cette invasion n'eut finalement pas lieu mais une flotte de quarante navires commandés par Hamilcar effectua un raid sur les côtes de Sardaigne, qui n'étaient protégées par aucune flotte[200], et put rentrer sans encombre en Afrique.

[193] Liv, XXVI, 17, 1.
[194] Liv, XXVI, 35, 1 – 36, 12 ; Oros, *Hist*, IV, 17, 14.
[195] Ces dernières partiront pour l'Espagne avec Publius Cornelius Scipio.
[196] Liv, XXVI, 39, 1-5. Les navires romains étaient trois quinquérèmes, deux trirèmes, trois autres plus légers (birèmes ?). Tite-Live ne précise pas le type des navires fournis par les alliés
[197] Liv, XXVI, 39, 16,-19.
[198] Liv, XXVII, 5, 8-13.
[199] Liv, XXVI, 20, 7, 11.
[200] Liv, XXVII, 6, 13-14.

Bien que Tite-Live considère qu'en 210 *la fortune tenait la balance égale entre les deux nations*[201]; il peut être considéré que cette année-là, la déesse continuait à favoriser *l'Vrbs*. En Italie, la citadelle de Tarente tenait toujours ; en Sicile Laevinus s'emparait d'Agrigentum et terminait la pacification de l'île[202] et Philippe V était contenu en Grèce. Carthage cependant peinait à atteindre ses objectifs ; si les frères Scipion avaient été tués à la tête de leurs armées, la situation en Espagne restait incertaine, les Romains se réorganisaient au nord de l'Ebre et recevaient de nouveaux renforts conduits par Publius Cornelius Scipio[203] ; en Italie Hannibal n'arrivait toujours pas à remporter de victoire décisive et sur mer la grande flotte carthaginoise annoncée n'était pas entrée en action.

En 209 l'ordre de bataille de la flotte romaine fut légèrement modifié. Trente quinquérèmes de la flotte de Sicile passèrent aux ordres du consul Quintus Fabius qui allait entreprendre la reconquête de Tarente[204]. Les deux évènements majeurs de cette année eurent lieu en Espagne et en Italie ; les deux concernèrent des ports dont la prise fut l'aboutissement d'actions combinées entre des forces navales et les troupes au sol. En Espagne, Publius Cornelius Scipio avait fait le choix de s'attaquer directement à Carthagène, cœur de la puissance punique dans la péninsule. Il s'agissait du seul port sur la côte orientale pouvant accueillir une flotte avec un corps expéditionnaire embarqué, favorablement orienté vers Carthage. C'était également le lieu dans lequel les Carthaginois gardaient leurs otages ibères, conservaient leur trésor de guerre et entreposaient leur arsenal[205]. De nombreux facteurs militaient pour une action rapide ; la cité n'était gardée que par une garnison de 1000 hommes car les Carthaginois, maîtres de presque toute l'Espagne, ne pouvaient imaginer qu'elle puisse être attaquée[206] ; des tensions existaient entre les généraux carthaginois dont les armées étaient actuellement à plus de dix jours de marche de Carthagène. Magon se trouvait à 500 km plus à l'ouest dans la région d'Ilipa, Hasdrubal, fils de Giscon, à l'embouchure du Tage et Hasdrubal Barca chez les Carpétaniens[207]. Tous ces

[201] Liv, XXVI, 37, 9. Trad. M. Nisard.
[202] Liv, XXVI, 40, 1-18 ; Hor, *Hist*, IV, 18, 2.
[203] Liv, XXVI, 19, 11.
[204] Pol, X, 1, 7-10.
[205] Liv, XXVI, 47.
[206] Pol, X, 8, 1-4.
[207] Pol, X, 7, 5. Les Carpétaniens occupaient l'actuelle Nouvelle Castille.

éléments incitaient Scipion à entreprendre cette action audacieuse d'autant que sa supériorité maritime, il disposait de soixante-cinq quinquérèmes, lui permettait en cas d'échec se replier rapidement vers sa base arrière[208]. La cité de Carthagène était bâtie sur une péninsule rattachée au continent à l'est par une étroite bande de terre ; à son nord se trouvait un vaste étang relié à la mer par un canal situé à l'ouest de la cité. Scipion avait appris par des pêcheurs locaux que l'étang était peu profond et que l'eau pouvait se retirer en fin de journée[209]. Cette dernière information fut un facteur déterminant pour son plan d'attaque qui lui fut inspiré par Neptune[210].

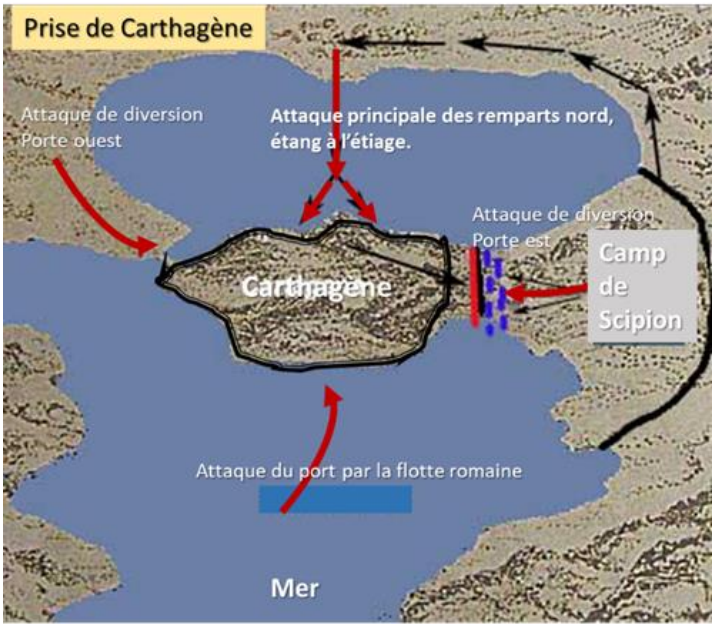

Plan d'attaque de Carthagène.

L'assaut débuta par une action simultanée sur trois directions ; la flotte attaqua le port par le sud, la porte ouest le fut par la terre tandis qu'à l'est une sortie menée par 2000 carthaginois s'opposait aux troupes romaines venues du camp principal. Ces opérations visaient à dégarnir les défenses face à l'étang d'où fut menée l'action principale, 500 légionnaires purent traverser

[208] Pol, X, 8, 9.
[209] Pol, X, 8, 7.
[210] Pol, X, 11, 7 ; App, *Hisp*, XXI ; DC, fr CCVIII ; Liv, XXVI, 45, 8-9 ; Sil, XV, 235-254.

l'étang dont le niveau venait de notablement baisser[211], escalader les murailles dégarnies de défenseurs et ouvrir les portes pour le reste de l'armée[212]. Neptune avait tenu parole…

Le rôle de la flotte dans cette action ne fut pas négligeable car la couronne murale[213] fut accordée à la fois à Q. Tiberilius, centurion de la quatrième légion, et Sextus Digitius, soldat de la flotte[214], Scipion ne voulut trancher de peur de mécontenter une des deux armées.

Sur le plan strictement maritime, Carthage perdait un port d'entrée en Espagne ce qui allait accentuer ses difficultés pour approvisionner et renforcer ses troupes sur le théâtre. Elle perdait également ses mines d'argent, sources indispensables pour financer le conflit et recruter des mercenaires. Pour sa part, Rome possédait maintenant un port capable d'accueillir sa flotte de soixante-cinq quinquérèmes auxquelles s'ajoutaient dix-huit navires pris aux Carthaginois, les équipages nécessaires à leur armement furent trouvés directement sur place en enrôlant des esclaves captifs auxquels fut promis la liberté à la fin de la guerre s'ils donnaient satisfaction[215]. Mais Carthage n'ayant plus de force navale capable de s'opposer à lui, Scipion désarma sa flotte à Tarragone et incorpora une partie des équipages dans ses forces terrestres afin de mieux combattre les armées puniques encore présentes dans la péninsule[216].



Le Bruttium.

Le deuxième évènement majeur de cette année eut lieu dans le sud de l'Italie que les Romains tentaient de reprendre à Hannibal. Il s'agit de la capture de Tarente, victoire facilitée par l'absence

[211] Un vent venu du NNE souffle régulièrement dans cette région et peut faire baisser le niveau de l'eau jusqu'à 30 centimètres dans le port et 1,50 mètres dans l'étang (*Severe weather guide Mediterranean ports : 24. Cartagena,* Naval environmental prediction research facility, 1988, p 3-5).
[212] Pol, X, 12, 1 – 15, 11 ; Liv, XXVI, 46, 1-9..
[213] La couronne murale était accordée à celui qui avait le premier escaladé les remparts ennemis ; elle était d'argent et garnie de tourelles d'or. Hostus Hostilius fut le premier à recevoir cette récompense des mains de Romulus pour être le premier entré dans Fidènes (Plin, XVI, 5, 1).
[214] Liv, XXVI, 48, 6-14.
[215] Pol, X, 17, 11-14 ; Liv, XXVI, 47, 3.
[216] Pol, X, 35, 4-5 ; Liv, XXVII, 17, 6.

d'Hannibal et de la flotte punique. Hannibal était dans le Bruttium[217] pour venir en aide à la cité de Caulonia assiégée par les troupes de Laevinus. La flotte punique était partie pour Corcyre afin d'aider Philippe V de Macédoine dans sa lutte contre les Aitoliens[218]. La prise de Tarente fut l'œuvre du consul Fabius dont le plan initial était d'enlever la cité de vive force en effectuant un assaut simultané sur terre et mer. Pour cela il avait reçu trente quinquérèmes de la flotte de Sicile[219] qu'il équipa de matériels de siège[220]. Ce sera finalement par ruse que la cité tomba, la flotte n'intervenant que pour mener une action de diversion[221]. La perte de Tarente fut pour les Carthaginois la fin des espoirs de voir un jour une armée macédonienne venir leur prêter main forte en Italie.

L'année 209 voyait les Romains régner en maître sur les mers. Les côtes d'Espagne, de Sicile et d'Italie étaient libres toute flotte punique et les armées ennemies sur ces théâtres se retrouvaient isolées avec les problèmes d'approvisionnement qui en découlaient. S'il revenait maintenant aux légions de les éradiquer, la flotte romaine avait contribué à leur faciliter cette lourde tâche. Malgré ces victoires, le poids de la guerre pesait de plus en plus durement sur les épaules des alliés de Rome. Les impôts et les levées devinrent insupportables pour douze[222] des trente colonies latines qui déclarèrent aux consuls n'être plus en mesure de fournir des hommes ou de l'argent[223]. Le Sénat choisit d'éviter la confrontation avec les colonies récalcitrantes et se contenta de les blâmer, punition la *plus conforme à la dignité du peuple romain*[224]. Il est à remarquer que ces 12 colonies étaient localisées hors de la zone des combats alors que celles restées fidèles étaient sur la ligne de front. Ces dernières ne rechignaient pas à fournir des troupes car elles se battaient pour leurs propres terres alors que les colonies de l'intérieur en fournissaient pour les campagnes lointaines, objet d'une de leurs récriminations[225]. Il faudra attendre 204 et le rétablissement de la situation pour que Rome punisse ces colonies récalcitrantes[226].

[217] Liv, XXVII, 15, 1.
[218] Liv, XXVII, 15, 7.
[219] Liv, XXVII, 7, 15.
[220] Liv, XXVII, 15, 5-6.
[221] Liv, XXVII, 15, 14.
[222] Il s'agit de Ardea, Nepete, Sutrium, Albe, Carseoli, Sora, Suessa, Cercei, Setia, Calés, Narnia, Interamna.
[223] Liv, XXVII, 9, 7-13.
[224] Liv, XXVII, 10, 10. Trad E. Lasserre.
[225] Liv, XXVII, 9, 3.
[226] Liv, XXIX, 15 sq.

En 208, comme deux ans auparavant, une rumeur circula sur la préparation d'une attaque des côtes de Sicile, Sardaigne et d'Italie par une flotte punique forte de deux cents navires[227]. Voulant éviter les erreurs passées, le Sénat décida de réorganiser son dispositif maritime afin de couvrir toutes les zones menacées. Cinquante quinquérèmes de la flotte d'Espagne passèrent aux ordres de Caius Aurunculeius en Sardaigne, Scipion en conservant une trentaine [228] ; les trente quinquérèmes qui avaient participé à la prise de Tarente retournaient à la flotte de Sicile qui passait ainsi à cent unités[229], Marcus Valerius Laevinus avait de plus l'autorisation de mener un raid sur les côtes africaines si la situation le lui permettait ; Publius Sulpicius Galba conservait en Illyrie ses cinquante quinquérèmes[230]. A Rome, le préteur urbain Publius Licinius Varus fut chargé de faire réparer les trente vieilles quinquérèmes qui étaient sur cale à Ostie et d'en faire construire vingt supplémentaires ; cette nouvelle flotte reçut pour mission d'assurer la défense des côtes du Latium [231]. La flotte romaine comptait donc cette année plus de 280 quinquérèmes, atteignant ainsi son effectif maximum durant cette guerre.

L'attaque carthaginoise, une fois de plus, n'eut pas lieu. Les seules actions maritimes cette année-là se déroulèrent en Grèce et en Afrique. En Grèce, les flottes de Publius Sulpicius Galba et d'Attale, roi de Pergame[232] vinrent menacer les côtes de Macédoine, de Thessalie, d'Eubée et de Locride[233]. Si cette opération connue quelques succès éphémères, en termes de gains territoriaux, les violences commises par les troupes romaines et leurs alliés à l'encontre des cités conquises ne firent que pousser les Grecs dans les bras de Philippe V de Macédoine[234]. Cette opération se termina de façon peu glorieuse pour le roi Attale qui dut rejoindre précipitamment son royaume menacé par Prusias, roi de Bithynie[235]. Quant à Publius Sulpicius Galba, il se retira avec sa flotte à Egine où il resta étrangement inactif lorsque Philippe pilla les rivages d'Aitolie et entreprit le tour de l'Eubée avec une flotte de trente-trois navires[236]. La flotte carthaginoise qui croisait dans les eaux grecques se caractérisa une fois de plus par son manque de pugnacité ; effrayée d'avoir à

[227] Liv, XXVII, 22, 8.
[228] Liv, XXVII, 22, 6-7.
[229] Liv, XXVII, 22, 9.
[230] Liv, XXVII, 22, 10.
[231] Liv, XXVII, 22, 12.
[232] Les flottes de Rome et de Pergame sont respectivement composées de 25 et 35 quinquérèmes (Liv, XXVIII, 5, 1).
[233] Pol, X, 41, 1-4 ; Liv, 28, 3-6.
[234] Les affaires d'Illyrie et de Macédoine sont traitées dans le chapitre suivant.
[235] Liv, XXVIII, 7, 10.
[236] Liv, XXVIII, 8,7-13. Sa flotte se composait de sept quinquérèmes, trois quadrirèmes, trois birèmes et vingt lemboï.

rencontrer la flotte romaine, elle préféra manquer la rencontre prévue avec Philippe et se replia dans les ports d'Acarnanie[237] pour ensuite quitter définitivement le théâtre. Finalement Publius Sulpicius Galba continuait à remplir correctement la mission qui lui avait été confiée, fixer Philippe en Grèce et l'empêcher de faire jonction avec des forces carthaginoises.

A l'été, Laevinus lança un raid sur les côtes africaines avec cent quinquérèmes[238], comme l'en avait autorisé le Sénat. Le pillage de la région de Clupea fut conduit cette fois sans difficulté et la troupe put regagner les navires à temps lorsqu'une flotte punique de quatre-vingt-trois navires fut repérée. La bataille navale qui s'en suivit vit la victoire des Romains qui capturèrent dix-huit navires ennemis et retournèrent à Lilybaeum avec un beau butin[239].

Durant l'année 207 la seule activité navale d'envergure fut conduite par le proconsul Laevinus qui effectua un nouveau raid sur les côtes africaines cette fois dans la région d'Utique et de Carthage ; comme la flotte romaine retournait à Lilybaeum, elle fut interceptée par un flotte punique forte de soixante-dix navires. Les Romains sortirent vainqueurs du combat qui suivit et captura dix-sept navires carthaginois après en avoir coulé quatre autres et dispersé le restant. Pour Tite-Live, ce combat marque définitivement la fin de la menace carthaginoise en mer puisqu'à partir de ce jour, par *la mer désormais sûre, les navires ennemis ayant été chassés, de grands convois de blé furent amenés à Rome*[240]. Il est vrai qu'après ce combat la flotte carthaginoise cessa de se manifester sur mer et permit ainsi à Scipion de mener à bien son expédition sur les côtes africaines.

Concernant les opérations contre la Macédoine, Publius Sulpicius Galba se borna à assurer la protection des côtes illyriennes après le départ définitif d'Attale. Une partie de ses forces avait été rappelée en Italie[241], le Sénat estimant que l'objectif de tenir Philippe éloigné avait été atteint.

L'évènement majeur de l'année eut lieu sur terre et en Italie avec la défaite et la mort d'Hasdrubal à la bataille du Métaure[242]. Hasdrubal et son armée avaient quitté l'Espagne l'année

[237] Liv, XXVIII, 7, 18.
[238] Liv, XXVII, 29, 7-8.
[239] Liv, XXVII, 29, 7-8.
[240] Liv, XXVIII, 4,5-7. Trad. E. Lasserre.
[241] Thiel, op cit, p 136.
[242] Pol, XI, 1, 2-2, 1 ; Nep, *Cat*, 2 ; Liv, XXVII, 49, 4 ; App, *Hann*, 52-53 ; Frontin, *Strat*, I, 1, 9.

précédente après avoir été défaits à la bataille de Baecula[243], son objectif était de rejoindre son frère Hannibal qui se trouvait dans le sud de l'Italie. Après avoir hiverné en Gaule, il franchit les Alpes et entra en Cisalpine où l'attendaient les légions et son destin. Sans renfort, Hannibal était maintenant réduit à la défensive ; l'initiative avait changé de camp. La marine romaine ne fut pas totalement étrangère à cette victoire, Hasdrubal n'avait pas eu d'autre choix que la voie terrestre pour se rendre en Italie, les flottes romaines lui interdisait tout déplacement maritime plus rapide et moins éprouvant.

Pour l'année 206, la menace navale carthaginoise étant écartée, Rome décida de réduire les effectifs de ses flottes. Le proconsul Laevinus reçut pour ordre de laisser trente quinquérèmes en Sicile sous le commandement du préteur Caius Servilius et de ramener à Ostie les soixante-dix autres[244]. Ainsi, sur les deux cent quatre-vingts navires en service en 208, moins de deux cents restaient en service : trente en Sicile, cinquante en Sardaigne, cinquante le long des côtes du Latium et moins de cinquante en Illyrie. Les autres navires étaient sur cale soit à Ostie soit à Tarragone soit à Brundisium pour une partie de la flotte de Publius Sulpicius Galba. Ces mesures ont été pour certains la preuve que les Romains étaient et resteraient toujours des « marins d'eau douce[245] » n'ayant qu'une hâte, celle de quitter cet élément par trop étranger et dangereux. Il s'agit cependant de mesures logiques, la menace étant écartée les moyens devaient être économisés surtout après douze années d'une guerre particulièrement couteuse en vies humaines et en argent[246]. Encore eût-il fallu avoir effectué une bonne étude des possibilités offertes à l'ennemi et réorganiser ses forces en conséquence ; ce qui ne fut pas le cas. Ainsi en Espagne le choix, judicieux au départ, de Scipion de donner la priorité aux troupes au sol au détriment des forces navales, l'était beaucoup moins une fois la menace terrestre carthaginoise fortement atténuée. Hasdrubal était allé mourir en Italie et Hasdrubal, fils de Giscon, s'était replié en Afrique[247]. La remise à flot de ses navires aurait permis à Scipion d'interdire à Magon et à son armée de quitter par la mer Gades assiégée ; c'était payer *cher alors le licenciement de la flotte[248] !* Ce départ avait peut-être été imaginé pour l'Afrique toute proche mais certainement

[243] Pol, X, 39, 1-8.
[244] Liv, XXVIII, 10, 16.
[245] Thiel, Op Cit, p 139.
[246] L'économie des moyens est un des trois principes de la guerre édictés par le maréchal Foch, les deux autres étant la liberté d'action et la concentration des efforts.
[247] Liv, XXVIII, 17, 13.
[248] Mommsen, op cit, p 471. Trad C.A. Alexandre.

pas pour le nord de l'Italie où Magon devait recruter de nouvelles troupes avant de rejoindre Hannibal[249], sinon les flottes de Sicile, de Sardaigne et du Latium auraient été déployées afin de l'intercepter. Rien n'aurait été plus facile à déterminer en surveillant en permanence Magon et sa flotte qui s'étaient réfugiés dans une des îles Baléares pour y passer l'hiver. Ce qui peut être reproché, une fois de plus, aux Romains n'est pas un désamour de la mer mais plus généralement des erreurs d'analyse et un manque d'anticipation.

L'année 205 fut essentiellement marquée par le consulat de Scipion et ses préparatifs pour envahir l'Afrique, l'arrivée de Magon en Ligurie et la fin de la première guerre de Macédoine conclue par la paix de Phoïniké.

Scipion était de retour à Rome. Ses succès en Espagne lui avaient laissé espérer la récompense du triomphe mais ce dernier lui fut refusé car il n'avait pas été détenteur d'*imperium* durant sa campagne [250]. Il fut élu consul avec comme collègue Publius Licinius Crassus qui reçut le Bruttium en raison de sa charge de Grand Pontife[251] alors que Scipion se vit attribué la province de Sicile. Le choix du Sénat de déclarer la Sicile province consulaire alors qu'aucun combat d'envergure n'avait eu lieu depuis 210 démontre que l'idée initiale d'aller envahir l'Afrique était de nouveau à l'ordre du jour. Scipion n'étant pas autorisé à lever de nouvelles troupes[252], il fit appel au volontariat et partit pour la Sicile avec trente navires, sept mille volontaires[253] et l'autorisation du Sénat de passer en Afrique *s'il le jugeait dans l'intérêt de l'état*[254]. Contrairement à ce qu'écrit Tite-Live, il n'y eut pas de nouveaux navires construits ni de dons de toutes natures de la part de cités étrusques « enthousiastes »[255] mais plutôt la remise en état de navires pris parmi les plus de cent cinquante présents en Italie cette année-là[256]. Quant aux dons des cités étrusques, il faut au contraire y voir un impôt, punition infligée par le Sénat aux cités qui furent

[249] Liv, XXVIII, 36, 1-3.
[250] Liv, XXVIII, 38, 4.
[251] Liv, XXVIII, 38, 12. En raison de ses attributions religieuses, le grand Pontife ne devait pas quitter l'Italie
[252] Liv, XXVIII, 45, 13.
[253] Liv, XXVIII, 46, 1. Il faut ajouter aux trente vaisseaux de guerre les navires marchands indispensables pour le transport des soldats et des approvisionnements.
[254] Liv, XXVIII, 45, 8.
[255] Liv, XXVIII, 45, 13 sq.
[256] Avec la paix de Phoïniké, la flotte romaine d'Illyrie était rentrée, soixante-dix navires de la flotte de Sicile étaient à Ostie depuis 206 ainsi que les cinquante navires chargés de surveiller les côtes du Latium ; de plus Scipion était rentré d'Espagne avec dix navires (Liv, XXVIII, 38, 1). Il y avait donc suffisamment de navires disponibles à Ostie pour armer la flotte de Scipion sans avoir à en construire de nouveaux.

tentées de rejoindre Hasdrubal en 207 ou Magon en 205[257]. Arrivé en Sicile, Scipion envoya son adjoint Caius Laelius effectuer un raid sur les côtes africaines [258] tandis qu'il préparait l'expédition principale. Caius Laelius aborda de nuit près d'Hippo Regius et pilla ses alentours sans rencontrer de résistance[259]. Avant de rentrer en Sicile il rencontra Massinissa qui lui demanda de faire pression sur Scipion afin qu'il accélère son arrivée en Afrique[260].

A l'été 205, Magon arrivait en Ligurie avec 12000 fantassins et 2000 cavaliers embarqués sur une flotte de transport escortée par trente navires de guerre. Il s'emparait de Gênes puis installait sa base arrière à Savone où il laissait dix navires de guerre pour en assurer la protection tandis qu'il renvoyait les vingt autres à Carthage qui se préparait à défendre son territoire contre l'arrivée annoncée de Scipion[261]. En retour, Carthage lui envoya un renfort de 6000 fantassins, 800 cavaliers et 7 éléphants escortés par vingt-cinq navires de guerre ; à cela s'ajoutait une forte somme pour enrôler des mercenaires[262]. L'intention de Carthage était de détourner Scipion de son objectif initial en renforçant son dispositif en Italie. Dans le même temps, un convoi composé de cent navires de transport, non escorté, fut envoyé à Hannibal. Il transportait de la troupe des vivres et de l'argent mais ne put atteindre sa destination. Drossé par des vents contraires sur les côtes de Sardaigne, le convoi fut attaqué par des vaisseaux du préteur Cneius Octavius ; vingt navires furent coulés, soixante capturés, les survivants purent rejoindre l'Afrique[263]. Dans le Bruttium, la cité de Locres, occupée par les troupes d'Hannibal depuis 10 ans, fut conquise grâce à l'intervention de Scipion qui n'hésita pas à intervenir dans la province de son collègue Crassus. Partit de Messana avec sa flotte il arriva à temps à Locres pour repousser Hannibal[264]. C'était la

[257] Thiel, op cit, p 147.
[258] Liv, XXIX, 1, 14.
[259] Liv, XXIX, 3, 7.
[260] Fils de Gaïa, roi des Massyles, allié de Carthage, Massinissa combattit en Espagne contre les Romains de 211 à 206. Après la bataille d'Ilipa (206), il se rallia à Scipion et lui promit de l'aider à envahir Carthage. Le père de Massinissa étant mort dans l'intermède, Scipion va soutenir ses prétentions au trône numide contre Syphax, le roi des Masaesyles, allié des Carthaginois.
[261] Liv, XXVIII, 46, 7-10.
[262] Liv, XXIX, 4, 6.
[263] App. *Ann*, 54, 226 ; Liv, XXVIII, 46, 14. Tite-Live, citant Valerius, parle de quatre-vingt navires et avance la possibilité qu'ils auraient pu être en fait des navires renvoyés en Afrique contenant le butin fait en Etrurie par Magon.
[264] Liv, XXIX, 7sq.

première fois que les deux généraux croisaient le fer et la victoire remportée par Scipion ne pouvait que renforcer le moral de ses troupes à la veille de leur expédition en Afrique[265].

En Illyrie, la guerre entreprise contre Philippe V de Macédoine arriva à son terme. Les Aitoliens, laissés seuls face aux Macédoniens, avaient signé en 206 une paix séparée[266]. Le Sénat envoya en 205 le proconsul Publius Sempronius Tuditanus succéder à Publius Sulpicius Galba avec une force de dix mille fantassins, mille cavaliers et trente-cinq vaisseaux *à rostres* [267], vraisemblablement des quinquérèmes. Tuditanus essaya vainement de faire reprendre le combat aux Aitoliens en leur envoyant son adjoint avec une partie des troupes et quinze navires. Ne voulant continuer seule un conflit qui ne lui était plus d'un grand intérêt, Rome choisit finalement de cesser les hostilités. La paix fut conclue l'année même à Phoïniké, cité d'Epire. Les termes du traité furent avantageux pour le roi de Macédoine mais Rome les accepta tout de même, le risque de voir Philippe débarquer en Italie était définitivement écarté.

Les opérations étaient maintenant concentrées sur l'Italie où il s'agissait pour Rome d'empêcher Magon de rejoindre Hannibal. Une fois cela accompli, l'expédition préparée par Scipion en direction de l'Afrique pourrait être lancée. D'un point de vue purement maritime, il a noté les erreurs commises des deux côtés. Les Romains n'avaient toujours rien fait pour contrer Magon qui put atteindre les côtes ligures sans incident et recevoir des renforcements sans que la marine romaine ne réagisse. La marine carthaginoise avait quant à elle été particulièrement passive lors du raid mené par Caius Laelius, n'intervenant que bien trop tard, et fait preuve d'imprudence en envoyant un convoi sans escorte vers le Bruttium. La fatigue occasionnée par les années de guerre faisait commettre des erreurs grossières, même à un peuple de marins expérimentés comme l'étaient les Carthaginois.

En 204, les deux nouveaux consuls, Marcus Cornelius et Publius Sempronius restèrent en Italie pour s'opposer à Magon et Hannibal. Cornelius reçut l'Etrurie comme province et Sempronius le Bruttium[268]. Cneius Octavius quitta la Sardaigne et reçut du Sénat la mission de protéger les côtes

[265] Thiel, op cit, p 152.
[266] Pol, XVIII, 38, 8 ; Liv, XXIX, 12, 1 ; XXXI, 1, 9 ; 29, 16 ; 31,19 ; XXXIII, 13, 11 ; App, *Mac*, 3, 2.
[267] Liv, XXIX, 12, 2.
[268] Liv, XXIX, 13, 1.

italiennes avec quarante vaisseaux *dans les limites qu'aurait fixées le sénat*[269]. Scipion vit son commandement prolongé en Sicile[270] et put le conserver malgré l'affaire de Locres[271]. Son départ pour l'Afrique fut avancé en raison de la défection de Syphax, roi des Numides. Afin d'éviter que cette mauvaise nouvelle ne se répande dans l'armée, Scipion fit croire que l'ambassade numide, venue annoncer l'alliance conclue entre Syphax et Carthage, lui avait au contraire demandé de venir au plus vite en Afrique afin d'aider les Numides à secouer le joug carthaginois[272].

Scipion partit pour l'Afrique à la fin du printemps 204 après avoir rassemblé ses forces à Lilybaeum où avait été regroupée une flotte de quatre cents navires marchands escortés par deux flottilles de vingt quinquérèmes chacune. Scipion et son frère Lucius commandaient celle de droite, Caïus Laelius, avec celle de gauche, assurait le commandement de toute la flotte. Le questeur Marcus Porcius Caton commandant la flotte de transport[273]. Le choix de Scipion de ne prendre que quarante quinquérèmes sur les soixante à sa disposition est étonnant, il était certainement le résultat d'une analyse minorant les capacités de réaction de la marine carthaginoise. Scipion connaissait certainement les résultats des rencontres navales de Laevinus en 208 et 207 lors de ses raids menés en Afrique. Il avait eu alors à affronter deux flottes carthaginoises, la première forte de quatre-vingts navires, la seconde de soixante-dix et bien que trente-neuf d'entre eux aient été coulés ou capturés, il pouvait être estimé que Carthage disposait encore d'au moins une cinquantaine de navires cataphractes. Il est vrai que la marine carthaginoise avaient fait preuve de peu de combativité lors de ces deux rencontres et que Laelius avait pu en 205 effectuer à son tour un raid victorieux sur les côtes africaines. Ce choix ne sera pas sans inconvénient et déconvenue. La traversée s'effectua cependant sans réaction des Carthaginois et la flotte put aborder à proximité du promontoire Pulchrum[274], à une vingtaine de kilomètres au nord d'Utique. L'objectif de Scipion était de s'emparer de cette cité afin d'en faire sa base arrière[275]. Après avoir pillé la région alentour et vaincu deux troupes carthaginoises

[269] Liv, XXIX, 13, 5. Trad E. Lasserre.
[270] Liv, XXIX, 13, 3.
[271] Les citoyens de Locres vinrent se plaindre au Sénat des exactions commises par le légat Pleminius et ses troupes. Scipion fut accusé d'avoir laissé faire son subordonné malgré les plaintes reçues. Quintus Fabius proposa de faire arrêter Pleminius, de faire revenir Scipion à Rome et d'annuler son imperium. Finalement Scipion fut blanchi par la commission venue enquêter en Sicile et put entreprendre son expédition en Afrique. (Liv, XXIX, 22 sq).
[272] Liv, XXIX, 24 sq.
[273] Liv, XXIX, 24, 9 - 26, 3.
[274] Liv, XXIX, 27, 12.
[275] Liv, XXIX, 35, 6.

envoyées contre lui[276], Scipion installa son camp à proximité d'Utique[277] et commença son siège. Après 40 jours de siège et d'attaques combinées terre-mer infructueuses[278], l'arrivée annoncée d'une armée carthaginoise commandée par Hasdrubal, fils de Giscon, renforcée par celle du roi numide Syphax, contraignit Scipion à lever le siège et à aller prendre ses quartiers d'hiver. A l'automne 204, il choisit d'installer son camp sur un promontoire situé à trois kilomètres à l'est d'Utique. Là, il regroupait la totalité de ses forces terrestres et maritimes[279].

Bien qu'il ait jusqu'à présent battu les forces envoyées contre lui et pu par deux fois renvoyer vers la Sicile le butin fait, Scipion se retrouvait, en cette fin d'année 204, dans une situation inconfortable. Installé sur une langue de terre stérile, où l'approvisionnement ne pouvait s'effectuer que par mer, il avait face à lui une armée carthago-numide supérieure en nombre[280] et avait été informé qu'une flotte carthaginoise était en train d'être équipée[281]. Cette dernière était susceptible de compléter l'encerclement de ses forces et couper ainsi ses approvisionnements[282].

Mais il n'en fut rien. Une fois de plus, la marine carthaginoise fut absente des combats alors qu'elle aurait pu exploiter les erreurs commises par Scipion. Tout d'abord en intervenant en amont pour intercepter la flotte d'invasion avant qu'elle n'atteigne les côtes africaines. Scipion ne disposait que de quarante quinquérèmes alors que la flotte carthaginoise comptait au moins cinquante navires. Ensuite, en empêchant les convois romains de se rendre par deux fois en Sicile et Sardaigne pour y amener le riche butin et ramener les approvisionnements nécessaires pour une troupe en campagne[283]. L'année 204 se terminait en Italie sans réelle avancée d'un camp sur l'autre, dans le Bruttium la victoire souriait alternativement à Hannibal et Sempronius[284], en Etrurie Marcus Cornelius s'employait à ramener par la terreur les cités dans le

[276] Une première troupe de 500 cavaliers peu de temps après son débarquement (Liv, XXIX, 29, 1), la seconde, comptait 4000 cavaliers et fut vaincu au sud-ouest d'Utique à proximité d'une cité nommée Salaeca, avec l'aide de la cavalerie de Masinissa qui avait rejoint l'armée romaine (Liv, XXIX, 34, 1-17).
[277] Liv, XXIX, 34, 3.
[278] Liv, XXIX, 35, 12.
[279] Liv, XXIX, 35, 13-14. Le site prit le nom de *Castra Cornelia*.
[280] Liv, XXIX, 35, 10-11. 10. Hasdrubal est à la tête de trente mille fantassins et trois mille cavaliers ; Syphax, cinquante mille fantassins et dix mille cavaliers.
[281] Pol, XIV, 1, 2.
[282] De Sanctis, Storia dei Romani. Vol. HI. Vetà délie guerre puniche. Parte II, p 524.
[283] Dio, XVII, 57, fr. 69 ; Liv, XXIX, 29, 3.
[284] Liv, XXIX, 36, 4-12 ; Oros, *Hist*, IV, 18, 18.

giron de Rome[285] alors que Magon continuait à recruter pour son armée. En Afrique, la situation de Scipion pouvait empirer d'un instant à l'autre, si et seulement si…

En 203 il y eu une légère réorganisation de la marine romaine. Afin de protéger les côtes d'Italie, Sicile et Sardaigne contre de possibles raids de la marine carthaginoise, trois flottes de quarante unités chacune furent déployées. Ce furent les préteurs de l'année précédentes qui furent prolongés dans leurs commandements pour remplir ses missions, Marcus Marcius pour l'Italie, Marcus Pomponius pour la Sicile et Cnaeus Octavius pour la Sardaigne[286]. Cette réorganisation nécessita la remise en état de vieux navires et la construction de treize nouveaux au profit de la flotte de Sicile[287]. Il n'y eut pas de changement sur les autres théâtres et le nombre de vaisseaux de guerre déployés cette année s'élevait à cent soixante[288] soit soixante de plus qu'en 204[289].

Les évènements les plus importants se déroulèrent sur les côtes africaines où Scipion pu vaincre sur terre mais paya les conséquences de ses choix en matière maritime. En passe d'être bloqué dans ses quartiers d'hiver, Scipion allait réussir à se dégager de cette situation inconfortable par une ruse digne de la *perfidia punica,* tout à fait contraire à la traditionnelle *fides romana*.

Durant l'hiver 204/203, Scipion avait tenté de ramener Syphax à lui pour cela il avait envoyé à plusieurs reprises des émissaires dans le camp du roi numide. Ces derniers observèrent que les deux camps, celui du roi numide et celui d'Hasdrubal, étaient composés de cabanes faites de branchages ou de roseaux. Cela donna à Scipion l'idée d'incendier les camps. Pour cela il n'hésita pas à prolonger les négociations afin d'obtenir encore plus d'informations sur les dispositifs ennemis, laissant entendre qu'il pourrait être d'accord avec la proposition de Syphax d'obtenir la paix par un retrait des troupes des deux camps des territoires occupés et un retour au *status quo ante bellum.* Le camp d'Hasdrubal était situé à 10 stades[290] du camp de Syphax et abritait 30000 fantassins et 3000 cavaliers, celui de Syphax 50000 fantassins et 10000 cavaliers[291]. Les deux camps étaient distants de 60 stades de celui des Romains. Au début du

[285] Liv, XXIX, 36, 10-12.
[286] Liv, XXX, 2, 1-6.
[287] Liv, XXX, 2, 1.
[288] Liv, XXX, 2, 7. Vingt légions en service (pm).
[289] En 204, Scipion était parti pour l'Afrique avec quarante quinquérèmes et en avait laissé vingt en Sicile, quarante quinquérèmes continuaient à assurer la protection des côtes de Sardaigne.
[290] 1 stade = 177,60 m.
[291] Pol, XIV, 1, 1-15.

printemps 203, Scipion repris ses préparatifs pour le siège d'Utique. Il mit à l'eau ses navires, les équipa de machines de siège et fit occuper par 2000 hommes une colline située à proximité de la cité[292]. Dans le même temps il continuait à divertir Syphax sur une possible paix, lui demandant si les Carthaginois eux-mêmes soutenaient la proposition émise par lui. Lorsque Syphax lui répondit par l'affirmative Scipion se déroba en annonçant qu'une partie de son état-major était contre ce projet et voulait en rester là. L'ambiguïté de la réponse poussa les Carthaginois à reprendre les hostilités[293]. La trêve était ainsi rompue et Scipion allait *pouvoir sans scrupule poursuivre l'exécution de ses projets*[294].



De Castra Cornelia à Campi Magni.

Trompés par les préparatifs des Romains face à Utique, les Carthaginois et les Numides se laissèrent surprendre de nuit et leurs camps furent incendiés. Les deux armées furent détruites mais leurs chefs purent s'enfuir, chacun avec une poignée d'hommes. Cela ne les découragea pas et quelques semaines plus tard une nouvelle armée de 30000 hommes fut levée[295], dans laquelle figuraient des mercenaires celtibères. La rencontre avec les Romains eut lieu aux Grandes Plaines[296]. Une nouvelle fois vaincus[297], Hasdrubal et Syphax purent s'enfuir, le premier à Carthage, le second vers son royaume[298]. Poursuivit par Masinissa et Laelius, Syphax fut fait prisonnier et la Numidie passa dans le camp des Romains[299]. Cette défaite poussa le Sénat carthaginois à rappeler Hannibal et à enfin utiliser sa flotte pour dégager Utique et effectuer le

[292] Pol, XIV, 2, 1-4 ; 10, 9 ; Liv, XXX, 4, 10-12 ; 10, 3.
[293] Pol, XIV, 3, 1-3.
[294] Liv, XXX, 4, 10. Tite-Live situe à ce moment la mise en place de 2000 hommes face à Utique et l'armement des navires, ce faisant il lave Scipion de tout soupçon de traitrise. Pour Polybe, ces préparatifs sont concomitants aux pourparlers (Pol, XIV, 2, 1 sq).
[295] Pol, XIV, 7, 9.
[296] La bataille eut lieu en avril 203.
[297] Pol, XIV, 7, 9 – 9, 5 ; Liv, XXX, 8, 1 sqq ;
[298] Pol, XIV, 8, 14.
[299] Pol, XV, 4, 4 ; Liv, XXX, 12, 1, Oros, *Hist*, IV, 18, 21.

blocus du camp romain[300]. Pendant ce temps, Scipion retourna sur la côte et s'empara de Tunis ; ce fut de cette position qu'il vit la flotte carthaginoise se diriger vers Castra Cornelia. Il eut à retourner en toute hâte vers son camp afin d'en assurer la défense. Ses navires de guerre ayant été équipés de machines de siège, ils n'étaient plus aptes à un engagement naval aussi Scipion les fit enchainer l'un à l'autre et entourer par quatre rangées de navires marchands afin de former une muraille infranchissable[301]. La flotte carthaginoise attaqua ce dispositif et réussit à capturer soixante navires marchands qui furent ramené triomphalement à Carthage[302]. *Cet événement prouvait d'ailleurs que la flotte romaine aurait pu être détruite, si les amiraux de Carthage n'avaient pas montré trop de lenteur, et que Scipion n'eût pas à temps secouru sa flotte*[303].

Comme le remarque Tite-Live, les Carthaginois avaient une nouvelle fois manqué d'à-propos. Au lieu d'utiliser leur flotte le plus tôt possible contre le camp romain, ils passèrent tout l'hiver à la préparer[304] et lorsqu'ils se décidèrent enfin à attaquer ce fut trop tard ; Scipion était revenu des Grandes Plaines et de sa position à Tunis il pouvait observer tous les mouvements de la flotte punique et réagir en conséquence. *Certo, se l'assalto si dava mentre il generale era lontano, le speranze che succedesse di distruggere l'armata romana erano assai maggiori*[305]. Aucune excuse ne peut donc être trouvée pour expliquer cette inertie des Carthaginois. Une fois de plus Scipion était sauvé grâce aux erreurs commises par ses adversaires. Il sut adapter au mieux son dispositif en fonction du nombre et de l'état de ses navires. La solution retenue, bien que non conventionnelle, fut pragmatique et atteignit son objectif, transformer une bataille navale perdue d'avance en un combat terrestre où le rapport de force se trouvait rétabli.

Scipion avait sauvé sa flotte et son important butin, ses victoires terrestres lui permettaient de contrôler tout l'arrière-pays d'autant plus que la Numidie avait maintenant pour roi son allié Massinissa. C'est dans ce contexte que Carthage se résolut à entamer des négociations de paix auprès de Scipion qui accepta une trêve sous certaines conditions. Il s'agissait pour Carthage de rendre tous les prisonniers, les transfuges et les déserteurs ; de retirer ses troupes d'Italie et de Cisalpine ; de renoncer à ses possessions d'Espagne ; d'évacuer toutes les îles situées entre l'Italie

[300] Pol, XIV, 9, 6-11.
[301] Pol, XIV, 10, 2-12 ; Liv, XXX, 10, 7.
[302] Liv, XXX, 10, 20.
[303] Liv, XXX, 10, 21. Trad. M. Nisard.
[304] Pol, XIV, I, 2 ; 6, 7 ; 10, 9 ; Liv, XXX, 3, 4.
[305] De Sanctis, op cit, p 533.

et l'Afrique ; de livrer tous ses navires cataphractes sauf vingt ; de livrer cinq cent mille modii[306] de blé et trois cents mille d'orge ; de payer un tribut qui s'élèvent selon les historiens anciens à cinq mille talents, cinq mille livres pesant d'argent ou double solde pour les soldats romains[307]. Carthage ayant accepté les conditions, une trêve fut établie et, durant l'été 203, une délégation carthaginoise partie pour Rome afin de ratifier le traité[308]. A l'automne, les armées d'Hannibal et de Magon retournèrent en Afrique alors que les négociations étaient en cours à Rome. Ce mouvement était la conséquence de l'ordre reçu après la défaite des Grandes Plaines et non du traité. Les deux armées ne rentraient pas en paix mais pour continuer à se battre.

Magon, blessé à la cuisse lors d'un engagement contre les armées du proconsul Cornélius Cethegus et du préteur Quinctilius Varus en territoire Insubres[309], prit la mer. Durant la traversée il succomba à sa blessure et une petite partie de ses navires fut capturée par la flotte romaine de Sardaigne[310], le gros de son armée atteignit les côtes africaines et sera présente à Zama[311]. Hannibal put retourner en Afrique sans être inquiété, il débarqua à Leptis Minor[312] et pris ses quartiers d'hiver à Hadrumentum[313] où il s'employa à renforcer son armée. Le retour d'Hannibal allait ranimer les courages défaillants, redonner espoir aux Carthaginois et prolonger le conflit.

Cette traversée aurait pu être interdite par la marine romaine qui était en capacité de le faire d'autant que les préparatifs nécessaires pour rapatrier l'armée durèrent tout l'été 203 et laissaient le temps aux Romains d'intervenir. Rome avait à sa disposition les moyens nécessaires pour intercepter le convoi carthaginois, ils étaient tout simplement mal positionnés. La flotte de quarante quinquérèmes du préteur Marcus Marcius ne pouvait seule assurer la défense des côtes d'Italie. Il faut voir dans cette bévue, là encore, une mauvaise analyse de la situation de la part du commandement romain, mal informé.

En 202, les Romains, conscient des faiblesses de leur dispositif maritime, décidèrent de renforcer leurs flottes. Le nombre de navires de guerre en service passa de cent soixante à deux cents. Ils

[306] 1 modius = 8,76 litres
[307] Liv, XXX, 16, 10-12. Les deux dernières mesures, vivres et tribut, étaient à honorer pendant toute la durée de la trêve jusqu'à ce que la paix soit signée.
[308] Liv, XXX, 16, 15.
[309] Liv, XXX, 18, 1 sqq.
[310] Liv, XXX, 19, 5.
[311] Pol, XV, 11, 1 ; Liv, XXX, 33, 5.
[312] Liv, XXX, 25, 11.
[313] Pol, XV, 5, 3 ; Liv, XXX, 29, 1.

étaient répartis comme suit : soixante-dix en Afrique, dix en Sardaigne, vingt en Sicile, vingt à Ostie, cinquante sous les ordres de Publius Lentulus qui escortaient un convoi de ravitaillement qui arriva à Castra Cornelia après la bataille de Zama[314] et enfin cinquante autres quinquérèmes sous les ordres du consul Tiberius Claudius qui devait assurer le commandement des troupes en Afrique à égalité avec Scipion[315]. Finalement, Tiberius Claudius ne put aller plus loin que la Sicile, victime de vents contraire et de tempêtes, sa flotte subit des dommages et due être mise au sec pour réparation, l'année s'écoula pour Claudius sans qu'il puisse mettre un pied en Afrique et il dut retourner avec sa flotte à Rome, son commandement n'ayant pas été prorogé[316]. In fine, Scipion disposa de cent vingt quinquérèmes à l'automne 202, au moment où le conflit allait s'achever. Alors que les armées d'Hannibal et de Magon étaient de retour sur le sol africain depuis plusieurs mois, les pourparlers trainaient en longueur à Rome et n'avaient toujours pas abouti au printemps 202. A Carthage, le parti belliciste regagnait les faveurs de la population victime d'une famine due aux destructions effectuées dans les campagnes par les troupes de Scipion et au lourd tribut en grains exigé par les Romains.

C'est dans ce contexte que survint un incident qui causera la reprise des hostilités. Au printemps 202, deux convois de ravitaillement destinés aux troupes de Scipion arrivèrent en Afrique. Le premier, envoyé de Sardaigne par le préteur Publius Lentulus comptait cent navires de transport escortés par vingt quinquérèmes, atteignit sa destination sans encombre ; le second parti de Sicile et commandé par le propréteur Gnaeus Octavius était composé de deux cents transports escortés par trente quinquérèmes, n'eut pas le même bonheur[317].

[314] Liv, XXX, 36, 1-2.
[315] Liv, XXX, 27, 4-9.
[316] Liv, XXX, 39, 3.
[317] Liv, XXX, 24, 5-6.



Îles Aegimurus.

Pris sous un vent fort à son arrivé en vue des côtes africaine, alors que les quinquérèmes purent rejoindre à la rame Castra Cornelia, les navires marchands du convoi furent drossés sur les îles Aegimurus et sur la côte occidentale du cap Bon. Ces échouages purent être observés depuis Carthage où a population affamée fit pression sur le sénat afin que les navires et leurs cargaisons soient capturés et ramenés à Carthage. Le sénat céda et Hasdrubal avec une flotte de cinquante navires s'empara des navires échoués qui avaient été abandonnés par leurs équipages[318]. Malgré cette violation caractérisée de la trêve, Scipion voulut ramener les Carthaginois à la raison. Il envoya une délégation dans la cité qui annonça au conseil puis à l'assemblée réunie que le Sénat romain venait de ratifier le traité[319]. Sa déclaration faite, la délégation se retira sans avoir obtenu de réponse des autorités carthaginoises. Alors qu'elle retournait vers Castra Cornelia à bord d'une quinquérème, la délégation fut attaquée par trois trirèmes carthaginoises envoyées par Hasdrubal et ne dut son salut qu'en échouant le navire[320]. Cet acte ne pouvait que faire voler la trêve en éclat et rendre l'affrontement entre Scipion et Hannibal inévitable[321]. Celui-ci finit par avoir lieu à Zama, en octobre 202[322]. Désireuses d'effacer l'humiliation des nombreuses défaites subies en

[318] Pol, XV, 1, 1 ; Liv, XXX, 7-12 ; DS, XXVII, 11, 1..
[319] Pol, XV, 3-5. Pour Tite-Live la signature du traité n'était pas encore connue de Scipion lorsqu'il envoya la délégation à Carthage (XXX, 25, 1).
[320] Pol, XV, 2, 12-15 ; Liv, XXX, 25, 5-8. Tite-Live raconte que la délégation avait failli être lynchée alors que Polybe ne mentionne pas cet épisode. D'autre part, Tite-Live parle de quadrirèmes au lieu de trirèmes.
[321] Thiel, op cit, p 175.
[322] La date du 19 octobre est avancée mais sans aucune certitude.

Italie, les légions ne cédèrent pas cette fois-ci et anéantirent l'armée punique. Hannibal, vaincu, réussit à s'enfuir ; Scipion y gagna le surnom d'Africain[323].

Après cette défaite, Carthage ne pouvait qu'accepter la paix et les conditions imposées par Scipion. Les Carthaginois pouvaient conserver en Afrique toutes les villes qu'ils possédaient avant la guerre, restaient soumis à leurs lois et coutumes et n'eurent pas à subir de troupes d'occupation. Il devait renoncer à toutes leurs possessions d'Espagne et restituer aux Romains tout ce qu'ils leur avaient enlevé pendant la trêve ; remettre tous les prisonniers et transfuges tombés entre leurs mains depuis le commencement des hostilités. La flotte carthaginoise était réduite à dix trirèmes, les autres vaisseaux de guerre et les éléphants étaient remis aux Romains[324]. Carthage n'avait plus le droit de déclarer la guerre à qui que ce soit, même en Afrique, sans l'assentiment de Rome. Elle devait restituer à Massinissa, roi de Numidie, toutes les terres qui avaient appartenu à sa famille ou ses ancêtres. Elle devait fournir en blé l'armée romaine durant trois mois et payer les soldes jusqu'à la ratification du traité. Elle devait verser, dans l'espace de cinquante ans, dix mille talents d'argent, soit deux cents euboïques chaque année. Elle devait enfin, en garantie de ses bonnes intentions livrer cent otages que Scipion choisira à son gré, ni au-dessous de quatorze ans, ni au-dessus de trente[325]. Ce traité fut ratifié par le Sénat et le peuple romain en 201[326].

445) Les leçons tirées du conflit

Depuis 241, Rome était la première puissance navale de Méditerranée occidentale. Elle possédait globalement plus de navires de guerre que Carthage et alignait en général des flottes supérieures en effectif et en qualité. Mal commandée et armées de personnels peu motivés, les flottes carthaginoises ne purent ou de surent tirer profit des rares fois où elles eurent le nombre pour elles ; en 217 défaite de la flotte carthaginoise devant l'embouchure de l'Ebre ; en 211, refus de l'amiral Bomilcar d'engager le combat au cap Pachinum. Ce manque de pugnacité se reproduisit

[323] Liv, XXX, 45, 6-7. Tite-Live précise que Scipion fut le premier général romain à recevoir comme surnom le nom de la nation qu'il avait vaincu.
[324] Scipion fit bruler les vaisseaux carthaginois. Tite-Live dénombre cinq cent navires à rames, tous modèles confondus, y compris les pentécontores (Liv, XXX, 43,11-12). Les Romains incorporaient très rarement les navires ennemis dans leur flotte ; soit ils les détruisaient soit ils les donnaient à leurs alliés (cf. navires donnés à Massalia à l'issue de la bataille de l'Ebre). Il est cependant à noter une exception durant ce conflit, lorsque Scipion arme les vaisseaux pris aux Carthaginois après la chute de Carthagène.
[325] Pol, XV, 18, 1-8.
[326] Pol, XV, 19, 8-9 ; Liv, XXX, 44, 13 ; App, *Pun*, 65 ; Oros, *Hist*, IV, 19, 5.

durant la campagne d'Afrique ; en 203, la flotte carthaginoise n'osa pas attaquer le convoi qui amenait l'armée de Scipion alors qu'il n'était protégé que par quarante navires de guerre. La supériorité romaine s'est également exprimée dans la qualité et le moral des marins embarqués et de leurs chefs qui firent preuve de plus d'esprit combattif que leurs homologues puniques.

Si au cours de l'année 212 Carthage put aligner plus de navires que Rome c'est en raison du choix fait par cette dernière de privilégier l'armement des légions au détriment de la flotte[327]. Le manque de marins résultait d'une part au fait que les Romains servant habituellement dans la marine étaient réquisitionnés pour armer les légions et d'autre part à la défection des cités grecques de Grande Grèce et la désertion de nombreux *socii navales* siciliens qui avaient rejoint la sédition de Syracuse. Au problème d'effectif s'ajoutait celui du financement, le trésor public n'étant plus en mesure seul de supporter les dépenses militaires. Mais la situation allait lentement s'améliorer et les effectifs pour la flotte remonter grâce aux mesures prises à Rome par le Sénat et sur le terrain par les généraux. En 210, eu lieu une levée d'impôts qui permit de financer l'armement de la flotte, les citoyens romains devaient fournir, en fonction de leur fortune, un nombre déterminé de rameurs qu'ils devaient payer et nourrir pendant trente jours[328]. En 209, alors que douze colonies refusaient de fournir les contingents demandés[329], en Espagne, Scipion utilisait comme rameurs une partie des captifs faits à Carthagène, *accroissant ainsi de moitié l'effectif de ses matelots et constituant des équipages pour les vaisseaux dont il s'était emparé*[330]. En 208, la situation était rétablie en Sicile et quatre légions étaient démobilisées ; cela permit d'armer soixante-cinq nouveaux navires, la flotte passant alors de deux cent quinze à deux cent quatre-vingts unités.

Bien que les batailles majeures aient eu lieu sur terre, les actions menées par les forces navales romaines ont grandement contribué à la victoire finale. En 218, cette suprématie maritime avait permis aux Romains de mener une opération amphibie en Espagne et d'assurer toujours par la mer le ravitaillement du corps expéditionnaire qui put ainsi fixer Hasdrubal et ses troupes sur ce territoire jusqu'en 208. C'est leur infériorité sur mer qui a contraint les Carthaginois à privilégier

[327] Vingt-cinq légions sont sous les armes en 212 et 211 pour se battre en Sicile et en Campanie ; le plus fort effectif déployé de la guerre.
[328] Liv, XXVI, 35, 1-4, 9-10 ; Oros, *Hist* , IV, 17, 14.
[329] Liv, XXVII, 9, 7. Il s'agit de Ardea, Nepete, Sutrium, Albe, Carseoli, Sora, Suessa, Cercei, Setia, Calés, Narnia, Interamna.
[330] Pol, X, 17, 11-12. Trad. D Roussel.

les mouvements terrestres. Si en 208 Hasdrubal choisissait de se rendre en Italie en passant par la Gaule comme son frère l'avait fait en 218, c'est bien parce que la marine romaine lui interdisait une traversée qui aurait été plus rapide et moins éprouvante pour ses troupes[331]. Hannibal, malgré ses victoires était en fait bloqué en Italie et n'avait pu recevoir qu'une seule fois, en 215, un ravitaillement par la mer. Ce fut également la marine romaine qui interdit à Philippe V de Macédoine de traverser l'Adriatique pour rejoindre Hannibal en Italie. Enfin, ce fut encore la marine qui put ravitailler l'Italie en blé venu de Sicile et de Sardaigne et nourrir ainsi la population et les légions. Si toutes ses actions n'avaient pu être menées à bien, il ne fait aucun doute que l'issue du conflit aurait été différente[332].

Cependant, les Romains ont à plusieurs occasions failli sur mer par manque d'anticipation et de renseignement, les contraignant à être plus réactifs que proactifs. Ainsi, à l'automne 218 une seule escadre était stationnée à Lilybaeum et il faudra attendre 215 pour qu'une deuxième soit déployée en Calabre. De même, il faudra attendre 208 pour que cinquante navires opèrent en Sardaigne alors que depuis 215 la population de l'île, soutenue par un corps carthaginois, s'était révoltée et qu'en 210 les côtes sardes avaient été impunément pillées par une escadre carthaginoise. L'escadre romaine mise place en 208 afin de garder les côtes italiennes ne fut réellement efficace qu'à partir de 203 ; en 205, elle avait laissé Magon débarquer sur la côte ligure, s'emparer de Gênes[333] et être ravitaillé par la mer peu après[334]. L'escadre donnée à Scipion pour sa campagne africaine, sous dimensionnée, dut refuser le combat en pleine mer devant Utique en 203 de peur d'être vaincue[335]. Enfin, en 202, un convoi envoyé pour ravitailler l'armée de Scipion fut capturé par la marine carthaginoise[336]. La plupart des erreurs commises provenaient, non pas en raison du caractère par trop terrien des Romains comme il a été dit et écrit[337] mais furent la conséquence de mauvaises analyses et d'absence d'une chaine de renseignement efficace. Cependant, la combativité des Romains a pratiquement toujours réussi à redresser des situations mal engagées alors que même en position de force, les Carthaginois ont fait preuve d'une coupable résignation.

---

[331] Pol, X, 37, 4-5.
[332] Thiel, 1946, Studies on the History of Roman Sea-Power in Republican Times, p 186.
[333] Liv, XXVIII, 46,7-8.
[334] Liv, XXIX, 5, 2-3.
[335] Pol, XIV, 104-12.
[336] Pol, XV, 1, 1.
[337] Thiel, op cit, p 186. L'auteur traite les Romains de « marins d'eau douce » (Landlubbers).

De même, la tendance à incorporer les *socii navales* dans les forces terrestres au détriment des forces navales fut moins un désir de vouloir se débarrasser à tout prix d'un outil dont on ne saurait que faire qu'une mesure pragmatique qui permit de mettre l'effort là où cela était nécessaire. Ainsi, en 215, Manlius Torquatus faisait mettre au sec ses vaisseaux en Sardaigne et incorporait les marins dans les troupes au sol afin de défaire les insurgés sardes et l'armée d'Hasdrubal arrivée peu après. En 211, arrivé en Hispanie, Caius Claudius Nero faisait débarquer les marins de sa flotte pour les incorporer dans son armée[338]. En 209, Scipion faisait de même après s'être emparé de Carthagène, la flotte fut mise au sec à Tarragone et les équipages furent incorporés dans son armée, *voyant qu'il n'avait aucun adversaire à craindre sur mer* [339].

Si au début du conflit des erreurs furent commises ce fut plus en raison de l'inexpérience des chefs et du manque d'aguerrissement de la troupe que d'un mépris pour la chose maritime. En 217, le consul Cneius Servilius Geminus faisait débarquer ses marins et soldats pour piller dans le plus grand désordre les côtes africaines, ce qui lui valut de tomber dans une embuscade et de subir de lourdes pertes[340] ; cette erreur ne se reproduira plus et les autres raids menés sur les côtes africaines se déroulèrent à l'avantage des Romains. C'est également par inexpérience et mauvaise évaluation de l'ennemi qu'en 217 un convoi de ravitaillement, envoyé sans escorte vers l'Espagne, fut capturé par une flotte punique[341].

Plus graves furent les erreurs stratégiques et tactiques commises par le commandement. En 215, l'absence d'escadre romaine à Rhegium permit à un convoi de ravitaillement d'atteindre l'armée d'Hannibal à Locres. A partir de 214 les côtes sud de l'Italie restaient sans protection navale, les navires dédiés à cette mission étant partis pour l'Illyrie et la Grèce. A Syracuse, après l'échec de l'assaut de 213, la flotte romaine demeurait inactive jusqu'en 211 et sa sortie au cap Pachinum. Entre temps, elle avait laissé Bomilcar renforcer sa flotte. En 210, trente navires devenus superflus en Sicile étaient envoyés en Espagne où Scipion n'en ayant pas l'utilité, les laissait inactifs alors qu'ils auraient pu être employés pour assurer la défense des côtes sud de l'Italie et participer au ravitaillement de la citadelle de Tarente assiégée. En 207, le commandement

[338] Liv, XXVI, 17, 2
[339] Liv, XXVII, 17, 7 ; Pol, X, 35, 5 (Trad. D. Roussel).
[340] Liv, XXII, 31.
[341] Liv, XXII, 1, 6.

estimait à tort que la victoire du Métaure[342] avait scellé la défaite de Carthage. En conséquence il entamait dès 206 un désarmement d'une partie de la flotte, ceci vraisemblablement pour réduire les dépenses. Ainsi, l'escadre chargée depuis 208 de garder la côte italienne était désarmée laissant ainsi le champ libre à Magon en Ligurie. L'escadre fut remise en service en 203 alors que la situation ne l'imposait plus, c'est-à-dire après que les armées d'Hannibal et Magon aient quittés l'Italie. De même, le sous dimensionnement de la flotte donnée à Scipion pour sa campagne en Afrique fut une conséquence de ce désarmement ; son renforcement en 202, aussi spectaculaire soit-il, survint alors que tout était fini. Les succès obtenus durant cette période furent plus le fruit de l'incurie des dirigeants carthaginois qu'au sens tactique des Romains. Tout cela a pu conforter le jugement porté par certains sur les Romains, ces paysans qui ne s'intéressaient aux choses de la mer que quand leur survie en dépendait et qui en temps normal ne faisaient que le strict nécessaire dans ce domaine.

Les raisons des échecs subis par Carthage sur mer furent plus liées à des problèmes humains que matériels ; une flotte sous-dimensionnée car des personnels insuffisants en nombre, piètres en qualité et commandés par des officiers sans envergure. Le peu de navires disponibles dès le début du conflit était la conséquence de la politique menée durant l'entre deux guerres. Carthage avait délaissé sa marine de guerre et porté ses efforts sur la conquête de nouveaux espaces terrestres pour compenser ceux perdus plus de vingt ans auparavant. La politique menée par les Barcides en Espagne visait à y remédier et apportait au trésor de la cité de nouveaux revenus tirés des riches ressources minières des territoires conquis.

Le sous-effectif en marins et troupes de marine fut moins lié à la démographie qu'au manque d'esprit pugnace des citoyens puniques et à la nature des relations qui liaient Carthage avec ses alliés. En effet, l'Afrique carthaginoise et les possessions d'Espagne comptaient environ 4 millions d'habitants[343] alors que la population de l'Italie romaine s'élevait à au moins 4 million et demi[344]. Si le différentiel était favorable à Rome il n'en demeurait pas moins peu important. Ce ne fut donc pas une question de ressources humaines qui a pénalisé Carthage mais plutôt la difficulté à l'utiliser. Difficulté liée d'une part à la réticence des citoyens carthaginois à servir et

[342] Pol, XI, 2, 1 ; Liv, XXVII, 49, 4 ; App, *Hann*, 52.
[343] Thiel, op cit, p 193. D'après Kahrstedt Geschichte der Karthager von 218-146 (third volume of Meltzer, Geschichte der Karthager, Berlin 1913).
[344] Thiel, op cit, p 190.

au manque d'autorité de Carthage vis-à-vis des peuples alliés qui ne fournissaient pas les contingents demandés. L'appel au mercenariat restait une alternative viable tant que le trésor public était en mesure de l'honorer, ce qui ne fut plus le cas quand furent perdues les mines d'argent d'Espagne. Si en 210 et 208, les opérations navales craintes par les Romains n'eurent jamais lieu c'était parce que Carthage n'était pas en mesure de trouver les effectifs nécessaires pour armer deux cents navires et peut-être aussi doutait-elle des qualités manœuvrières de ses équipages et de leurs chefs. Car aux problèmes d'effectif s'ajoutaient celui de la qualité du commandement. Il a été vu comment l'amiral Bomilcar avait échoué dans tout ce qu'il avait pu entreprendre par manque d'esprit de décision et lâcheté. Mais cette faiblesse se trouvait également dans les échelons subalternes de commandement. Ainsi Hasdrubal en Espagne vit sa flotte défaite au large de l'embouchure de l'Ebre en raison du manque de combattivité de ses officiers ibères, ceux-là même qui quelques temps plus tard le trahiront[345].

Au-delà d'une nouvelle victoire de Rome sur Carthage, la deuxième guerre punique marqua le début de la domination de l'Vrbs sur l'ensemble du monde méditerranéen. La *nuée qui s'était élevée du côté de l'occident*[346] n'allait pas tarder à couvrir la Grèce tout entière et au-delà. A l'issue du conflit, Rome avait agrandi ses possessions qui s'étendaient maintenant sur la totalité de la Sicile, sur toutes les îles du bassin occidentale méditerranéen et une grande partie de la péninsule ibérique. Elle dominait également l'Afrique du nord et avait déjà un pied en Grèce. Plusieurs facteurs rendirent possible cette victoire. Tout d'abord le poids démographique qui permit à Rome de déployer jusqu'à vingt-cinq légions ou une flotte de deux cent quatre-vingts vaisseaux de guerre lorsque les circonstances l'exigeaient ; également la fidélité de ses alliés italiques qui ne succombèrent pas aux avances d'Hannibal et continuèrent pour la grande majorité d'entre eux à fournir tout au long du conflit les contingents demandés. A l'inverse, Carthage n'avait pu aussi facilement disposer de ses propres réserves humaines. Il n'y eut une conscription générale de ses citoyens qu'au moment le plus critique, quand Scipion envahit l'Afrique. Ses relations avec les peuples alliés furent soumises à l'inconstance de ces derniers ; les Ibères changèrent de camp à l'envi, les Numides se partagèrent entre les deux camps ; jusqu'à la population de Gadès, pourtant d'origine phénicienne, qui livra sa cité sans combat.

[345] Liv, XXIII, 26, 4.
[346] Pol, V, 104, 10. Discours d'Agelaos de Naupacte plaidant pour la paix entre Grecs et Macédoniens, les mettant en garde contre les ambitions orientales que ne manquera pas d'avoir le vainqueur de la deuxième guerre punique.

L'autre grande raison de la victoire de Rome a résidé dans la puissance de ses flottes. Lorsque la guerre éclata, la marine romaine était supérieure quantitativement et qualitativement à la marine carthaginoise, délaissée pendant l'entre deux guerres. Les deux camps étaient conscients de ce déséquilibre et les Romains estimaient que les Carthaginois refuseraient toute rencontre sur mer[347]. De ce fait, contrairement à la Grande Guerre de Sicile, la deuxième guerre punique fut principalement un conflit terrestre. Cela ne réduit en rien le rôle joué par la marine romaine qui, en dominant la Méditerranée occidentale, a grandement limité la liberté d'action des Carthaginois et de leurs alliés macédoniens. Ainsi, Hannibal fut contraint de choisir la voie terrestre, de peur de voir son armée coulée avant même d'avoir combattu. Il mit cinq mois pour rejoindre le nord de l'Italie[348] en ayant subi des pertes conséquentes dues pour une grande part aux rigueurs de la route : après avoir franchi les Pyrénées avec cinquante mille fantassins et neuf mille cavaliers[349], il ne disposait plus que de vingt mille fantassins et six mille cavaliers une fois arrivé dans la plaine du Pô[350]. Ces pertes en personnels et en temps sont à mettre au crédit de la marine romaine qui interdisait la Méditerranée occidentale. A l'inverse, Rome put dans le même temps mener simultanément deux opérations amphibies sans être inquiétée, l'une dirigée vers l'Espagne l'autre vers les côtes africaines[351]. Dans la suite du conflit, cette supériorité navale romaine fut permanente, elle permit la projection par mer des légions tout comme le ravitaillement des cités italiennes en blé, qu'il provienne de Sicile, Sardaigne ou Egypte. Cette supériorité fut d'autant plus nécessaire que les théâtres d'opérations étaient nombreux et éloignés les uns des autres. Contrairement aux conflits précédents, limités dans l'espace, les légions combattirent simultanément sur plusieurs fronts[352]qu'il convenait de ravitailler et soutenir. La marine romaine sut remplir avec succès ces missions.

Les Romains étaient peut-être des « marins d'eau douce » mais leur bon sens paysan leur avait fait comprendre tout l'intérêt de maîtriser cet élément, et ils y parvinrent sans contestation possible.

[347] Liv, XXI, 17, 8.
[348] Pol, III, 56, 3.
[349] Pol, III, 35, 7.
[350] Pol, III, 56, 4.
[351] App, *Hisp*, XIV ; Liv, XXI, 17, 1-3 ; 5-9
[352] Espagne, Sicile, Sardaigne, Gaule Cisalpine, Bruttium, Illyrie, Grèce, Afrique.

V) Rome et la Grèce au III° siècle :

51) Les Relations entre Rome et la Grèce avant 229 :

Avant 229, les contacts qu'avait pu avoir Rome avec le monde grec se faisaient essentiellement à travers les cités de Grande Grèce et de Sicile. Excepté dans le domaine religieux, c'était la Grèce qui venait à Rome et non l'inverse, pour le meilleur ou le pire. La religion les avait rapprochés très tôt ; ainsi, en 396, une ambassade apportait à Delphes un cratère d'or, offrande adressée au dieu Apollon en remerciement pour la prise de Véies[1] ; en 216, une nouvelle ambassade conduite par Fabius Pictor retournait à Delphes pour demander l'aide du dieu après la terrible défaite de Cannes[2]. En 291, la Cité, victime d'une épidémie de peste, envoyait une ambassade à Epidaure afin de ramener à Rome la statue d'Asclépios/Esculape. Elle rapportait un serpent qui, s'étant réfugié dans son navire, fut considéré comme le dieu lui-même auquel un temple fut dédié sur l'île Tibérine[3]. Sur le plan diplomatique et militaire les premières relations entre Rome et la Grèce dataient de 335 quand Alexandre le grand se plaignit des exactions commises par les pirates antiates, plainte renouvelée en 285 av JC par Démétrios Poliorcète[4]. De plus, Arrien a évoqué une ambassade romaine près d'Alexandre le grand en 323[5]. En 333, Alexandre I d'Epire traversait l'Italie pour venir en aide à la cité de Tarente, à cette occasion il aurait signé un traité avec Rome peu de temps avant sa mort[6]. Vers 305, Rome aurait eu un premier contact avec la cité de Rhodes et entretenu une relation d'amitié[7] qui perdura jusqu'à la troisième guerre macédonienne durant laquelle la position prise par les Rhodiens leur valu un temps l'inimitié de Rome. De 281 à 275, Rome affrontait et vainquait le roi Pyrrhos venu défendre les Tarentins[8]. Cette victoire impressionna Ptolémée II Philadelphe qui signa, en 273, un traité d'amitié avec l'Vrbs[9]. Au IIIème siècle, se furent les cités de Grande Grèce[10] qui fournirent les *socii navales*

[1] DS, XIV, 93 ; Plut, Cam, 8, 4-5 ; Liv, V, 28, 2-4 ; Val Max, I, 1 ext.4.
[2] Liv, XXIII, 11, 1-5.
[3] Arn, VII, 44 ; Ps Aur Vict, *Vir*, XXII ; Aug, *Civ*, III, 12 ; Oros, *Hist*, III, 22, 5 ; Ov, *M*, XV, 622-744 ; Plin, XXIX, 8, 16 ; Str, XII, 5, 3 ; Liv, Per, XI ; Val Max, I, 8, 2.
[4] Str, V, 3, 5.
[5] Arr, *An*, VII, 15.
[6] Just, XII, 2, 12-14.
[7] Pol, XXX, 5.
[8] Pol, VIII, 24, 1 ; App, *Samn*, 7 ; Cic, *Div*, II, 56 ; DH, XIX, 8, 1-3 ; DC, IX, 40, 4, 6 ; Flor, I, 18 ; Just, XVII, 3, 22 ; Oros, *Hist*, IV, 1, 5-7 ; Paus, I, 12 ; Plut, *Pyrrh*, 13 ; PS Aur Vict, *Vir*, XXXV, 1-3 ; Aug, *Civ*, III, 17.
[9] DH, XX, 14 ; DC, X, 41, 1 ; Eutr, II, 9, 1 ; Hier, *Chron*, II, 1724 ; Just, XVIII, 2, 9 ; Liv, Per, XIV, Val Max, IV, 3, 9.

permettant à Rome de bâtir et armer les flottes capables de vaincre celles de Carthage lors de la première guerre punique. En 241, de nombreuses cités d'origine grecque intégrèrent la province de Sicile nouvellement créée en conservant initialement leur autonomie politique et juridictionnelle[11].

Ainsi, jusqu'en 229, les relations qu'entretint Rome avec le monde hellénistique à l'est de la mer Adriatique furent très distantes, épisodiques et parfois conflictuelles. Les traités signés, que ce soit avec Alexandre d'Epire ou Ptolémée II Philadelphe, ne furent que des *amicitiae*[12]. Même à l'issue de la première guerre punique, alors qu'elle était devenue la première puissance terrestre et maritime du bassin méditerranéen occidental, Rome semblait peu intéressée à développer des relations avec les royautés hellénistiques. Il faudra attendre que les pirates illyriens attaquent ses navires de commerce pour que Rome se tourne vers l'orient.

52) La piraterie dans l'Antiquité :

En grec ancien comme en latin, les termes utilisés pour désigner les pirates (*ληιστηρ, ληστηρ*[13], *praedo* et *pirata)* comme tous ceux ayant trait au pillage, s'appliquent aussi bien pour des actions menées sur mer que sur terre. Cela peut s'expliquer par le fait que la piraterie antique était bien souvent une activité côtière plutôt que de haute mer. Des modes d'action, comme le pillage, sont communs à la piraterie et à la guerre[14]. De même, les langues grecque et latine n'ont pas de termes spécifiques pour désigner les corsaires ou les activités de course. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicale définit la piraterie comme *un acte de brigandage maritime qu'exercent les pirates* qui *consiste à s'emparer illégalement et par la force du bien d'autrui* et la course comme *une pratique de la guerre maritime consistant, de la part d'un belligérant, à donner à de simples particuliers l'autorisation d'armer en guerre des navires de commerce pour courir sus aux navires de l'autre belligérant*. Pendant la période étudiée, il sera vu que cette

[10] Naples, Tarente, Velia, Locres, Nuceria, Héraclée
[11] Dubouloz (J), Pittia (S), *La Sicile romaine, de la disparition du royaume de Hiéron II à la réorganisation augustéenne des provinces*, p 65.
[12] *Une des formes d'alliance usitées d'après le droit international romain (Foedus, Jus Gentium). Elle offrait une grande analogie avec le droit d'hospitalité (Hospitii Jus), accordé à une cité étrangère. Le traité d'amicitia contenait les deux clauses suivantes : 1° engagement pour les peuples amis de recourir aux voies d'accommodement pour régler leurs différends 7 ; 2° règlement des relations de leurs sujets respectifs, de leurs droits enterritoire étranger et de la protection à eux due par l'autorité locale. Toutefois le peuple ami restait libre de prêter son secours en cas de guerres* (Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio).
[13] P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, C. Klincksieck, Paris, 1968, p 626.
[14] Dem, *Phil*, I, 23. Paus, I, 7, 3.

confusion entre piraterie et course était entretenue par le comportement de certaines cités ou royaumes.



Dionysos châtiant les pirates, Dougga (Thugga), III° siècle ap JC, marbre, musée national du Bardo.

Cette profession était aussi vieille et connue que les dieux qui eurent parfois à en souffrir. Ce fut le cas de Dionysos, enlevé par des pirates tyrrhéniens alors qu'il désirait se rendre à Naxos[15]. En guise de punition, le dieu changea les pirates dauphins. Héra eut également à souffrir des pirates tyrrhéniens et dut intervenir afin de les empêcher de voler sa statue du temple de Samos[16].

Aussi vieille que les dieux, la piraterie est antérieure au commerce. Dans la Haute Antiquité, elle était un moyen avouable de se procurer des richesses par la force. Il n'est donc pas étonnant que tous les peuples ayant une vocation maritime des pays méditerranéens aient exercé la piraterie à un moment donné de leur histoire. Les peuples grecs, sans être en état de guerre ouverte, se

[15] Apd, III, 5, 3 ; Eur, *Cycl*, v. 11-14 ; Ov, *M*, III, v. 564-691.
[16] Ath, *Les Deipnosophistes*, XV, 672, b-e.

livraient perpétuellement au brigandage et à la piraterie. Si l'on en croit Thucydide, la piraterie préexistait au commerce et apparaissait comme la première forme d'échange dans la Méditerranée archaïque. *En effet, les Grecs d'autrefois, ceux des Barbares qui habitaient le bord de la mer et ceux qui occupaient les îles, quand ils se mirent à se fréquenter davantage par mer, se livrèrent à la piraterie […] car la piraterie ne comportait aucun déshonneur ; bien au contraire, elle n'allait pas sans rapporter quelque gloire. Ce qui le montre bien, c'est qu'aujourd'hui encore quelques populations maritimes se font honneur de la pratiquer et les vieux poètes font, partout également, demander aux navigateurs par les personnages de leurs poèmes, s'ils sont des pirates ; on voit bien que ceux à qui on adresse cette question, ne désavouent pas cette occupation et que ceux qui la posent ne considèrent pas la question comme offensante*[17].

Longtemps, la condition de pirate fut donc dans l'ordre des choses, comme le montre l'accueil réservé à Télémaque dans l'Odyssée : *Étranger, qui êtes-vous ? D'où venez-vous à travers les plaines humides ? Est-ce pour quelque affaire, ou parcourez-vous les mers au hasard comme des pirates qui errent sans cesse en exposant leur vie et en portant la désolation chez des peuples étrangers*[18] ? Ou Ulysse qui ne craignit pas de se décrire en pirate lorsqu'il se présenta devant Eumée : *Mais le travail des champs ne me plaisait pas, ni le soin de la maison, qui nourrit les beaux enfants ; ce que j'aimais d'un constant amour, c'étaient les vaisseaux avec leurs rames, les batailles, les javelots bien polis, les flèches, instruments de deuil, qui font frissonner les autres, mais où je trouvais ma joie, et qu'un dieu sans doute m'avait mis en tête […] Avant que les fils des Achéens eussent mis le pied en Troade, neuf fois déjà j'avais commandé à des guerriers et des vaisseaux rapides que je menais chez des hommes d'autres pays, et j'avais fait un grand butin*[19]. Platon considérait que la piraterie et la guerre étaient des domaines particuliers de la chasse[20] ; Aristote la classait comme un des *modes d'existence où l'homme n'a besoin d'apporter que son travail personnel, sans demander sa subsistance aux échanges ou au commerce*[21].

[17] Thc, I, 5. Trad J. Voilquin.
[18] Hom, *Od*, III, 72-74. Trad. E. Bareste.
[19] Hom, *Od*, XIV, v 222-234. Trad. E. Bareste.
[20] Platon, Lois, VII, 823 b.
[21] Arstt, *Pol*, I, 1256 b, 4-5. Trad. J. Barthélemy-Saint-Hilaire.

Pratique largement exercée dans le bassin méditerranéen, la piraterie a pu être le fait d'initiatives isolées ou institutionnalisée au niveau d'une cité ou d'un royaume. Ainsi, alors que la paix de Nicias avait été signée en 421, entre Athéniens et Spartiates, *les Athéniens de Pylos firent sur les Lacédémoniens un butin important. Ceux-ci, tout en se refusant à rompre la trêve, prirent une attitude hostile, en faisant proclamer par la voix du héraut, qu'ils autorisaient quiconque le voudrait à piller les Athéniens*[22].

De même, commerce et piraterie ont pendant longtemps fait bon ménage et été l'apanage de certains peuples. Ainsi les Phéniciens, *marins renommés, mais gens rapaces*[23], exerçaient alternativement le commerce ou le pillage selon les circonstances et le rapport de force. Il en était de même pour les Taphiens, mentionnés eux aussi à plusieurs reprises dans l'Odyssée[24] ou les Tyrrhéniens comme il a été vu plus haut. Ces deux activités, confondues durant la Haute Antiquité, se dissocièrent à partir du moment où apparurent les thalassocraties et que fut mis en place un corpus législatif. Il n'en demeura pas moins une certaine porosité entre les deux activités : la piraterie approvisionnant les circuits commerciaux, notamment en esclaves.

Yvon Garlan[25], s'appuyant sur les écrits de Polybe et Strabon, distingue cinq types de piraterie.

- Une piraterie de subsistance pratiquée par des communautés pauvres qui n'ont d'autres moyens pour survivre et qui s'exerce sur leurs voisins immédiats. C'est le type de brigandage qu'Evhémère imaginait dans le royaume utopique de Panchaïa[26] et qu'Aristote considérait comme un art naturel d'acquisition au même titre que le nomadisme, l'agriculture, la pêche ou la chasse[27]. Il est personnifié par le pirate tyrrhénien Acétès : *né de parents obscurs ; mon père ne m'a laissé ni champs que retournent les taureaux infatigables, ni troupeaux chargés d'une riche toison. Il fut aussi pauvre que moi ; il s'occupait à tendre des pièges aux avides poissons, et à les prendre bondissants au fer dont il armait sa ligne. Son métier était toute sa fortune*[28]…

[22] Thc, V, 115. Trad J. Voilquin.
[23] Hom, *Od*, XV, 415. Trad. E. Bareste.
[24] Hom, *Od*, XIV, 452 ; XV, 427 ; XVI ; 426.
[25] Garlan Yvon. Signification historique de la piraterie grecque. In: Dialogues d'histoire ancienne, vol. 4, 1978. pp. 1-16; doi : 10.3406/dha.1978.2937.
[26] DS, V, 46, 1.
[27] Arstt, *Pol*, I, 1256 b, 4-5.
[28] Ov, *M*, III, v 581-584. Trad. G.T. Villenave.

- Le brigandage qui va au-delà de la simple recherche de la suffisance des besoins élémentaires et intègre une dimension de profit. Ses zones de chasse recouvrent forcément les secteurs susceptibles de lui fournir des richesses : les voies commerciales et les riches zones côtières. Son organisation atteint déjà à ce stade un certain degré de complexité car les communautés prédatrices doivent être suffisamment structurées et hiérarchisées pour répondre aux exigences logistiques d'une piraterie à long rayon d'action. Les habitants des îles Lipari et ceux de la cité d'Antium peuvent être classés dans cette catégorie. La cité de Lipari, située sur l'île principale de l'archipel volcanique, avait été fondée après l'installation de colons de Cnide dans les îles Éoliennes au VIe siècle. Elle pouvait surveiller et contrôler le franchissement du détroit de Sicile, situé sur l'itinéraire entre la Grèce et l'Étrurie. Ces Lipariens, en 393 avant JC, seront la cause de la première déconvenue maritime connue dont eurent à souffrir les Romains. Ils attaquèrent un navire romain transportant un cratère d'or, offrande devant être déposée au temple d'Apollon à Delphes en remerciement de la prise de Véies[29]. Il en est de même pour la cité d'Antium qui fut conquise par Rome en 338 av JC afin de faire cesser les actes de piraterie menés sur la côte tyrrhénienne par ses habitants[30]. Cette conquête n'empêcha pas la cité de reprendre ses activités répréhensibles dans les années qui suivirent et d'être l'objet de plainte de la part de souverains hellénistiques[31].
- La piraterie en tant qu'activité réglementée : quand l'État la contrôle et en fait un instrument de sa politique étrangère. Le droit de pratiquer la piraterie est alors accordé par la plus haute autorité de la cité. C'est le cas de la ligue aitolienne, alliée de Rome au cours de la Première Guerre de Macédoine menée contre Philippe V. Cette ligue autorisait ses citoyens, non seulement à piller et saccager les territoires des peuples avec lesquels elle était en guerre, mais aussi à prendre part à des conflits extérieurs à des fins de butin[32]. L'Illyrie pratiquait également cette piraterie réglementée sous les règnes d'Agron puis de Teuta ; activité qui entraina l'intervention militaire de Rome et nécessita trois guerres pour en venir à bout. Les deux premières guerres illyriennes seront détaillées plus avant.

[29] DS, XIV, 93, 2-4 ; Liv, V, 28,2-5 ; Plut, *Cam*, 8.5 ; Val- Max, I, 1, ext 4
[30] Liv, VIII, 14.
[31] Str, V, 3, 5.
[32] Pol, XVIII, I, 5, 1-2.

- Un quatrième type regroupe tous les états qui ont pratiqué la piraterie soit par l'intermédiaire de leurs propres citoyens soit en engageant des pirates professionnels. Dans la période qui nous intéresse, c'est le cas de Démétrios Poliorcète, de son fils Antigone II Gonatas et de Philippe V de Macédoine qui utiliseront des pirates étoliens comme mercenaires dans différents conflits[33].
- Y. Garlan identifie une cinquième et dernière catégorie qu'il qualifie de piraterie sociale. Cette dernière n'entre pas dans cette étude car elle naquit au Ier siècle av JC. Elle était le fait de groupes hétérogènes composés d'esclaves fugitifs, d'exilés politiques ou de vaincus des guerres mithridatiques[34]. Ces bandes avaient passé entre elles des accords et, dans les années 70 av JC, constituaient une internationale, centrée sur la Cilicie[35]. Maîtresses absolues de la mer, depuis les côtes d'Orient jusqu'aux colonnes d'Hercule[36], elles menaçaient gravement le commerce maritime[37] et les côtes italiennes elles-mêmes étaient victimes de raids des pirates[38]. Pompée reçut pour mission d'éradiquer cette menace et pour cela fut investi pendant trois années des pouvoirs proconsulaires sur toutes les mers, sur toutes les côtes jusqu'à 50 milles (environ 74 kilomètres) dans l'intérieur des terres[39].

Lorsque Rome vainquit Carthage sans vraiment prendre le soin de la remplacer, la piraterie avait cessé d'être une activité légitime pratiquée par les états et devint un véritable brigandage qu'il s'agira d'éradiquer. Pour les Romains, le pirate était un hors-la-loi et devait être traité comme tel.

[33] Pour Demetrios lors du siège de Rhodes en 305-304, contre Cassandre en 303 et dans la région d'Ephèse en 287. Pour Antigone, devant Cassandréia en 277/6. Pour Philippe durant la première guerre crétoise (205-200), Il fera également appel à des pirates spartiates.
[34] App, Mithr, 92.
[35] Garlan, op. cit, p 5.
[36] App, Mithr, 93 : *Ainsi en très peu de temps ils comptèrent jusqu'à des dizaines de milliers d'hommes. Ils dominaient alors non seulement les eaux orientales, mais toute la Méditerranée jusqu'aux colonnes d'Hercule* (Trad. P. Remacle).
[37] Flor, I, 41, 6, 1.
[38] App, Mithr, 93 : *Et les pirates pleins de mépris envahirent les côtes de l'Italie, autour de Brindes et en Étrurie, capturèrent et emportèrent quelques femmes des familles nobles qui voyageaient, et également deux préteurs avec les insignes mêmes de leur charge* (trad. P. Remacle).
[39] Vell, II, 31.

Cicéron le qualifie d'*ennemi commun du genre humain* avec lequel *il n'y a pas de foi qui tienne* car *il est hors la loi du serment*[40].

53) Les guerres d'Illyrie :

531) La première guerre d'Illyrie :

Au début du III siècle av JC, le royaume d'Epire était la figure dominante des Balkans, il contrôlait la côte dalmate d'Oricum/Orikos et par la même le détroit d'Otrante. Ce sont ses rois, Alexandre 1er dit le Molosse et Pyrrhos 1er qui s'étaient aventurés en Italie. Ce royaume allait doucement péricliter à la mort de Pyrrhos I[41] et, en 232, le décès de la reine Deidamie marquait la fin de la dynastie des Eacides[42] et la transformation du royaume en une république. Ce déclin eut pour conséquence l'expansion des peuples d'Illyrie. Ces peuples étaient comparables dans leur organisation économique et leur pratique de la piraterie à celui des cités grecques. L'Illyrie était composée de plusieurs royaumes qui utilisaient une piraterie privée comme moyen d'enrichissement en attaquant toutes les cités et tous les navires avec lesquels ils n'étaient pas liés par un traité d'alliance. Parmi ces royaumes, celui des Ardiéens va occuper une place prépondérante dans la deuxième moitié du III siècle. Sous le règne du roi ardiéen Agron[43], *qui possédait sur terre et sur mer une puissance militaire plus considérable qu'aucun de ses prédécesseurs*[44], l'Illyrie continua à prospérer. A partir de 240, Agron organisait officiellement la piraterie[45] et le royaume s'étendit le long des côtes de la mer Adriatique. Une partie de l'Épire fut annexée, Epidamne[46] ainsi que les îles de Corcyre et Pharos contrôlées. Agron s'allia au roi macédonien Démétrios II l'Aitolique[47] et vainquit les Aitoliens en 231[48]. Il mourut peu après, victime d'avoir trop fêté ce succès par *des beuveries et autres parties de plaisir*[49], laissant son

[40] Cic, Off, III, 29, 107. Trad. C. Appuhn.
[41] 307-272 av JC.
[42] Cette dynastie avait régné plus de deux cents ans sur le trône d'Epire. Les rois d'Épire faisaient remonter leur ascendance à Néoptolème (également appelé Pyrrhos), fils d'Achille et de Déidamie, et arrière-petit-fils d'Éaque.
[43] Vers 250 – 231 av JC.
[44] Pol, II, 2, 4. Trad. D. Roussel.
[45] Piganiol, *La conquête romaine*, p 226.
[46] Dyrrhachion ou Dyrrhachium, aujourd'hui Durrës.
[47] 239-229 av JC.
[48] Pol, II, 4-5.
[49] Pol, II, 4, 6.

épouse Teuta exercer la régence[50]. Cette dernière va poursuivre une politique agressive en lançant ses navires initialement contre la Messénie et l'Elide, alliées de l'Aitolie, puis en s'emparant de Phoïniké d'Épire[51] au grand désarroi des Epirotes[52] qui firent appel aux Aitoliens et à la Confédération achéenne[53]. Mais si ceux-ci profitèrent initialement d'une crise interne qui obligea la reine Teuta à rappeler ses troupes et libérer Phoïniké[54], ils se trouvèrent impuissants face à une nouvelle agression, leur faible marine ne put s'opposer à la flotte illyrienne qui finit par s'emparer de Corcyre. Une garnison illyrienne s'y installa commandée par Démétrios de Pharos[55] qui jouera un rôle important dans les conflits qui suivront.

Face à ces évènements, si l'on en croit Polybe, Rome ne réagit qu'à partir du moment où les pirates illyriens s'en prirent aux commerçants et navires italiens lors de la prise de Phoïniké[56]. *Les Romains, après n'avoir jusque-là guère prêté attention à ceux qui avaient à se plaindre des Illyriens, se décidèrent alors, étant donné le nombre de gens qui venaient présenter leurs doléances au Sénat, à désigner deux ambassadeurs, C. et L. Coruncanius, qu'ils chargèrent de se rendre en Illyrie et de faire une enquête sur ces incidents*[57].

Ces deux ambassadeurs rencontrèrent Teuta et lui exposèrent leur grief. Teuta les écouta en adoptant *une attitude hautaine et arrogante*, et quand ils eurent terminé, elle leur dit que son gouvernement s'efforcerait de veiller à ce que les Romains ne subissent aucun tort de la part des Illyriens au service de l'état, mais que le droit des particuliers n'autorisait pas les souverains à interdire aux Illyriens la piraterie. Le plus jeune des ambassadeurs, froissé par ces paroles, répliqua : « *Ô Teuta, chez les Romains, il existe une coutume excellente : c'est l'état qui se charge de poursuivre les particuliers qui lèsent autrui et de défendre les droits des personnes lésées. Nous ferons tout ce qu'il faut, les dieux aidant, pour te contraindre à corriger sans tarder les règles de conduite des souverains illyriens à l'égard de leurs sujets*[58] ». Cet échange est révélateur de deux conceptions de la piraterie : Teuta est fidèle à la tradition qui considère que la

[50] Polybe, II, 4. 7 ; Dion, fr. 49. 3 ; App, *Ill*, 2, 7. Teuta exerça le pouvoir pendant la minorité de Pinnes, fils d'Agron et de Triteuta.
[51] Pol., II, 5.
[52] Pol., II, 6, 7.
[53] Pol, II, 6, 1-2.
[54] Pol, II, 6, 4-6.
[55] Pol, II, 10, 8. La prise de Corcyre par les Illyriens a lieu en 229 av JC.
[56] Polybe, II, 8. 2.
[57] Pol, II, 8, 3. Trad. D. Roussel.
[58] Pol, II, 8, 10-11. Trad D. Roussel.

piraterie est un moyen comme un autre pour s'enrichir et que le fait de signer un traité entre cité n'interdit pas la piraterie au niveau individuel de manière opportuniste, alors que pour les ambassadeurs romains l'état doit être tout puissant et imposer sa loi dans quelques domaines que ce soit et que dans tous les cas la piraterie reste une activité répréhensible.

L'assassinat du plus jeune des deux ambassadeurs, ordonné par Teuta en raison de cette réponse qu'elle jugea déplacée, entraina l'entrée en guerre de Rome. En 229, une flotte de 200 navires sous les ordres du consul Cn. Fulvius Centumalus cingla vers Corcyre qui se livrait à elle sans combat alors qu'une armée de vingt mille fantassins et deux mille cavaliers, sous les ordres du consul L. Postumius Albinus, embarquait à Brundisium et traversait l'Adriatique pour débarquer devant Apollônia où elle fut rejointe par la flotte. Là encore, la cité se rallia sans combat. Le reste de la campagne se déroula sans difficulté majeure, à l'exception de la prise de Noutria[59], et conduisit à la soumission de la reine Teuta. Les Romains lui permirent alors de poursuivre son règne mais amputèrent une partie de son royaume au profit de Démétrios de Pharos, commandant la garnison illyrienne de Corcyre, qui s'était rallié à eux dès le début de la campagne[60]. Teuta dut libérer les cités grecques et dalmates indûment occupées, notamment Corcyre, Apollônia et Epidamne et s'engager à veiller à ce qu'aucun vaisseau de guerre illyrien et pas plus de deux navires marchands à la fois ne croisent au-delà de Lissos. Elle dut enfin de payer un tribut annuel, reconnaître l'autorité de Rome et réintégrer Pinnes sur le trône[61].

La première guerre d'Illyrie avait débuté à l'été 229, les opérations militaires cessèrent dès l'automne de la même année et au printemps 228, la reine Teuta acceptait les dures conditions des Romains. La brièveté de ce conflit témoigne de la puissance romaine. Cette supériorité résultait de plusieurs facteurs ; tout d'abord une marine et une armée aguerries par les longues années de conflit qui les avaient opposées aux forces carthaginoises lors de la grande guerre de Sicile et supérieures techniquement comme tactiquement aux armées illyriennes, ensuite une infrastructure qui a permis la projection et le soutien d'une force maritime et terrestre conséquente.

[59] Pol, II, 11, 13 : *En s'emparant de Noutria, ils perdirent beaucoup de monde, non seulement des soldats, mais aussi des tribuns et le questeur*. Trad. D. Roussel.
[60] Pol, II, 11, 17.
[61] Pol, II, 12, 3. App, *Ill*, 2, 7.

Contrairement à ce qu'a pu écrire T. Mommsen[62] qui expliquait la réticence qu'auraient eu les Romains pour entrer en guerre par *leur peu d'entrainement pour la guerre navale et par la condition déplorable de leur système militaire maritime*[63], Rome confirma sa place de première puissance navale de Méditerranée occidentale acquise au lendemain de la première guerre punique. Elle démontra sa capacité à déployer une flotte conséquente tout en assurant simultanément la projection, entre Brundisium et Apollônia[64], d'une armée de vingt mille fantassins et deux mille cavaliers. Parallèlement, il peut être souligné la faiblesse dans laquelle étaient tombées les cités grecques, victimes de dissensions internes. Alors que Rome déployait deux cents navires cataphractes[65], les Aitoliens et la confédération achéenne n'avaient pu aligner peu de temps auparavant que dix navires cataphractes[66] pour venir en aide aux Corcyréens, aux Apollôniates et aux Epidamniens[67]. Cette force sera vaincue au large des îles Paxoï, les navires grecs submergés par la multitude des lemboï illyriens, entrainant ainsi la chute de Corcyre[68].

Bien que Polybe n'ait rapporté aucun combat naval d'envergure entre Romains et Illyriens, Gnaeus Fulvius Centumalus s'est vu décerné par le Sénat un triomphe naval le 21 juin 228[69]. Il s'agissait du huitième triomphe naval de l'histoire de Rome et le premier accordé pour une victoire contre un ennemi autre que Carthage. Il est vrai que le rapport de force était trop inégal pour que les pirates puissent accepter une rencontre frontale vouée à l'échec. Les lemboï illyriens n'étaient pas de taille à se mesurer aux quinquérèmes romaines.

---

[62] Mommsen, *Histoire romaine, livres I à IV : Des commencements de Rome aux guerres civiles*. III, Les pirates illyriens.
[63] Mommsen, op. cit., p 408. Trad. C.A. Alexandre.
[64] Pol, II, 11, 7-8.
[65] Grand vaisseau de guerre à rames, de la classe des trirèmes et au-dessus, en usage chez les Grecs et les Romains. Il est ponté et cuirassé de bois épais, des plaques de cuivre étaient probablement appliquées comme blindage pour contrer les rostres en bronze des vaisseaux ennemis.
[66] Mommsen, op. cit. p 409 : *On pourrait se demander si les Grecs n'ont pas dû ressentir plus de honte que de joie, lorsque, à la place de ces dix pauvres galères de la ligue Achéenne, qu constituaient alors toute la marine hellénique, ils virent entrer dans leurs ports les deux cents voiles des barbares d'Italie, accomplissant du premier coup la mission qui rentrait dans le devoir de la Grèce, et où celle-ci avait misérablement échoué*. Trad C.A. Alexandre.
[67] Pol, II, 9, 8-9.
[68] Pol, II, 10.
[69] Degrassi, Fasti Capitolini, p 101.

Navire le plus fameux de l'époque hellénistique, la quinquérème était présente dans les flottes carthaginoises puis romaines. Elle fut créée par Denys l'Ancien[70], tyran de Syracuse, afin de surclasser la flotte carthaginoise[71]. M. Redde[72] estime, au vu des écrits des auteurs anciens et des récentes découvertes archéologiques, que les quinquérèmes romaines étaient pontées, devaient mesurer un peu moins de 40 mètres de long pour une largeur à peine inférieure à 6 mètres et que leur hauteur était supérieure à celle des trières[73]. J Coates, quant à lui estime qu'une quinquérème pouvait mesurer 45 m de long, 6 m dans plus grande largeur, une hauteur de pont de 5 m au-dessus du niveau de l'eau et déplacer 100 tonnes[74]. Elle dominait donc les autres navires de classes inférieures comme en témoignent les écrits de Cassius Dion[75] et d'Appien[76]. Les quinquérèmes embarquaient entre 300 et 400 rameurs selon les sources[77] et 120 soldats[78], quarante d'entre eux étaient des épibates, les quatre-vingts autres provenaient des légions[79].



Tablettes de Novilara (VI ou V siècle av JC) : Combat entre Lemboï liburniènnes et navires picéniens.

[70] 431 - 367 av JC.
[71] Morrison (J), 2004, *Hellenistic Oared Warships 399-31 BC. The Age of the Galley*. p. 68.
[72] Redde, *Mare Nostrum*, p 32 sqq.
[73] Redde, op. cit, p 50 sqq.
[74] Coates (J, F) ,2004, "The Naval Architecture and Oar Systems of Ancient Galleys". In: *Age of the Galley: Mediterranean Oared Vessels since pre-Classical Times*. P 138.
[75] DC, XLIX, 3 ; L, 23.
[76] App, *Civ*, 106, 108.
[77] Polybe (I, 26, 7) dénombre 300 rameurs alors que Pline l'Ancien en compte 400 (XXXII, 1, 4).
[78] Pol, I, 26, 7.
[79] Thiel, op cit, p 196.

A l'inverse, les lemboï illyriennes étaient plus petits, plus légers et plus rapides[80]. Ces navires étaient à l'origine non pontés, à deux rangs de rames et ne pouvaient transporter qu'une cinquantaine de soldats[81]. Ils convenaient parfaitement pour mener des actions de piraterie ou de harcèlement, moins pour engager un combat frontal. Selon Paul Gille[82], le lembos était en réalité un navire très voisin en dimensions des anciennes dières grecques, soit une longueur d'environ 30 mètres et une largeur de 4,30 m. Les Romains s'en inspireront pour construire leurs liburnes qui seront utilisées principalement comme navire de reconnaissance et de raid ; les liburnes furent la composante principale de la flotte d'Agrippa lors de la bataille d'Actium[83].

Cette victoire est enfin due aux colonies fondées par Rome le long de la côte adriatique. Ces cités, notamment celle de Brundisium, lui permirent d'assurer un soutien au plus près des forces engagées. Ces installations s'étaient faites graduellement. Ainsi, dès 283, des colonies étaient fondées à Castrum Truentinum, Sena Gallica et Hadria[84] ; en 268 était fondée une colonie à Ariminium[85] ; en 267 Regulus battait les Sallentins et s'emparait de Brundisium[86] où sera fondée une colonie romaine en 244[87] ; en 266[88], les Romains annexaient la Calabre et s'emparaient de la Messapie ; en 264[89], des colonies étaient fondées à Firmum et Castrum Novum. Cet ensemble de colonies et de cités alliées réparties tant sur les côtes adriatiques que tyrrhéniennes de la péninsule italienne permettaient à Rome de sécuriser le littoral, développer son commerce et déployer ses forces si besoin était.

[80] App, *Civ*, II, 6, 39.
[81] Polybe, 2003, *Histoire*, Gallimard. Traduction et annotations Denis Roussel, p 1351.
[82] Gille (P), « Les Navires à rames de l'Antiquité, trières grecques et liburnes romaines ». In : *Journal des savants*, 1965, n° pp. 3672.
[83] Veg, *Mil*, IV, 33.
[84] Liv, Per, XI ; Pol, II, 19,11-12.
[85] Eutr, II, 9 ; Liv, *Per*, XV ; Vell, I, 14, 7.
[86] Eutr, II, 9.
[87] Liv, *Per*, XIX ; Vell, I, 14, 8.
[88] Hier, *Chron*, II, 126, 1749.
[89] Vell, I, 14, 8.

Rome était sortie renforcée de ce conflit. Même si ce n'était pas son but premier[90], elle contrôlait désormais la mer Adriatique, avait mis en place sur la côte illyrienne une série d'états tampons qui la protégeait du royaume de Macédoine et avait pris pied dans le monde grec. Ainsi, un certain nombre de cités et de peuples étaient venus faire leur dédition[91] à Rome : Corcyre [92] , Apollônia [93] , Epidamne[94], Orikos[95], Issa[96], le peuple des Parthiniens qui s'étendait parallèlement au littoral en arrière d'Epidamne[97] et celui des Atintanes [98] qui occupait toute la région qui, à l'est d'Apollonia, remonte la vallée de l'Aôos et ensuite celle du Drino[99].

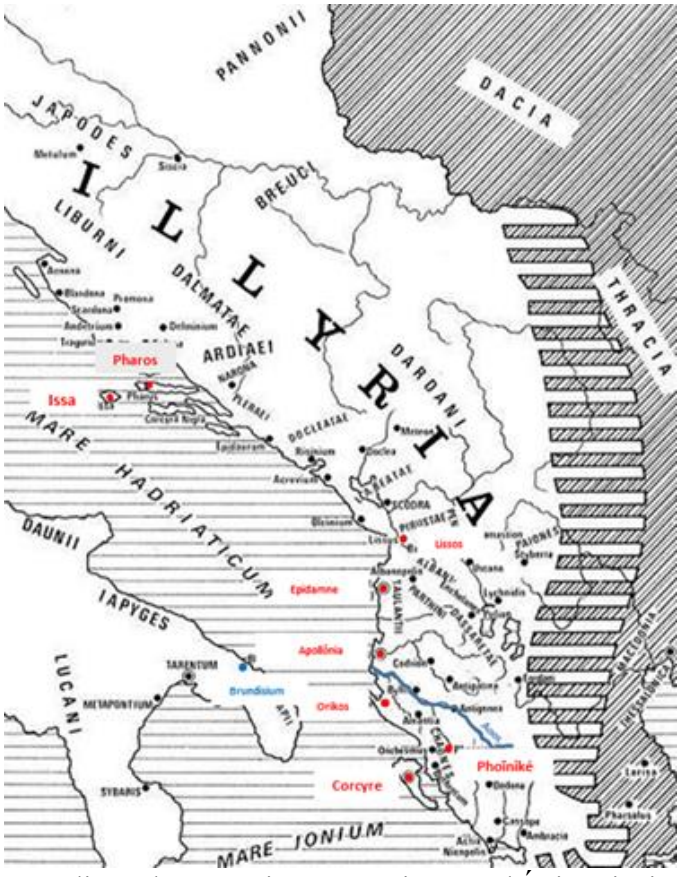

Cités d'Illyrie soumises à Rome.

Par ces ralliements, Rome contrôlait le détroit d'Otrante/Hydrous qui commande l'entrée dans la mer Adriatique, toute la zone littorale comprise entre Lissos et l'Épire ainsi que l'arrière-pays jusqu'aux défilés de l'Aoos *qui font communiquer directement la Macédoine occidentale avec la Haute-Épire et la basse*

[90] M. Holleaux, 1935, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle avant J.-C. (273-205)*, Paris, Ancienne librairie Fontemoing et Cie, pp 74 sqq. Dans cet ouvrage, l'auteur défend avec raison la thèse que ce premier engagement de Rome en Illyrie n'a pas été prémédité et n'a, initialement, aucune visée impérialiste.

[91] *La capitulation était à peu près le seul moyen pour les vaincus de sauver leurs personnes et leurs biens. Les Romains l'acceptaient assez souvent, sous le nom de deditio in fidem : c'était en principe une remise solennelle par le peuple vaincu (ou mis dans une situation d'infério-rité) de la totalité de ses personnes, de ses biens et de ses dieux, à la discrétion (« bonne foi ») du peuple romain. Ce dernier, en général, accomplissait immédiatement une redditio qui rendait aux déditices, outre la disposition de leurs personnes la plus grande partie de leurs biens, déduction faite d'une portion (biens matériels ou territoires) prélevée par Rome.* Nicolet, Le métier de citoyen dans la Rome républicaine 2° éd revue et corrigée Gallimard 1979 p. 160.

[92] Pol, II, 11, 5-6.

[93] Pol, II, 11, 8.

[94] Pol, II, 11, 10.

[95] Liv, XXIV, 40.

[96] Pol, II, 11, 12.

[97] Desdevises Du Dezert, 1863, Géographie ancienne de la Macédoine, Auguste Durand, Libraire éditeur, p 224.

[98] Pol, II, 11, 11.

[99] Ceka Neritan. Atintanët: një rivështrim mbi territorin dhe historinë e tyre / Les Atintanes, un nouvel aperçu de leur territoire et de leur histoire . In: Iliria, vol. 34, 2009. pp. 5-23.

plaine d'Apollonia[100]. Cela lui permettait de s'assurer du bon comportement des Illyriens et surtout d'être en mesure d'interdire l'accès à la mer au royaume de Macédoine, ancien allié des Illyriens[101], et prévenir ainsi toute action de sa part en direction de l'ouest.

Comme l'a écrit Polybe, cette première guerre d'Illyrie ne fut pas un épisode secondaire[102]. Poussée par les circonstances et son souci de préserver ses frontières italiques[103], Rome se tournait pour la première fois vers l'est et allait devoir s'intéresser à la situation en Grèce et dans les Balkans. Bien que n'ayant pas encore établi de liens formels avec elles, *l'Vrbs* avait acquis une certaine gratitude de la part des cités grecques, notamment Corinthe qui, en l'admettant à participer aux jeux Isthmiques[104], lui reconnaissait le statut de cité civilisée et également de puissance maritime.

532) La deuxième guerre d'Illyrie (219).

Durant la période qui venait de s'écouler, le royaume de Macédoine avait dû faire face à un vent de sédition qui avait soufflé sur toute la Grèce et chez certains de ses alliés. Ainsi, les Dardaniens et les Thessaliens se révoltaient[105], la Béotie, rompait son alliance avec la Macédoine et se rapprochait des Achéens et des Aitoliens. Le royaume était donc au plus mal en 229 quand mourut Démétrios II. Son fils, Philippe, âgé de neuf ans, reçut alors comme tuteur un cousin de Démétrios : Antigone surnommé Doson*[106]*, et également *le tuteur, pour le distinguer des autres princes du même nom*[107]. D'abord régent, il obtint la couronne en 227 sous le nom de Antigone III[108]. C'est lui qui fut l'artisan du redressement macédonien, aidé en cela par la passivité romaine dans la région. Il mena en 227 une expédition en Carie, repoussa les Dardaniens, reconquit la Thessalie. Il intervint également dans le Péloponnèse, s'empara de Corinthe et de sa citadelle[109] dont il put en faire une plateforme d'opérations contre les forces de Sparte et éventuellement une base navale. En 223, il reconstitua les ligues helléniques de Philippe II et de Démétrios

[100] Holleaux, op. cit. p 82.
[101] Pol, II, 2, 5.
[102] Pol, II, 2, 2.
[103] Carcopino, 1961, Les étapes de l'impérialisme romain, Hachette, p 70.
[104] Les jeux étaient célébrés tous les deux ans, la seconde et la quatrième année de l'olympiade, au printemps (avril-mai). Ils avaient lieu sur l'isthme de Corinthe, près du temple de Poséidon en l'honneur du dieu.
[105] Just, XXVIII, 3, 14.
[106] Participe futur du verbe *didômi*, c'est-à-dire *celui qui devra donner*. Green, *D'Alexandre à Actium*, p 278.
[107] Liv, XL, 54, 5.
[108] Plut, *Aem*, 8, 2.
[109] Plut, *Arat*, 44.

Poliorcète, rassemblant les confédérations de Macédoine, Thessalie, Achaïe, Béotie et Epire[110]. Concernant l'Illyrie, Antigone allait gagner le soutien de Démétrios de Pharos qui vint l'aider, à la tête de 1600 Illyriens[111], combattre le roi spartiate Cléoménès III[112] et contribuer ainsi, en 222, à la victoire décisive de Sellasia[113].

Dans le même temps, Rome devait faire face aux menaces gauloises et carthaginoises. C'est ce qui aurait poussé, selon Polybe et Appien, Démétrios de Pharos à faire défection et jouer sa propre partition[114]. Trop occupée à défendre son pré carré, Rome se serait désintéressée des agissements de Démétrios. Il est vrai que, de 225 à 222, les Romains eurent effectivement à combattre les tribus gauloises de Cisalpine[115] auxquelles s'étaient joint les Gésates de la vallée du Rhône[116], alignant ainsi une armée forte de 150 000 fantassins et 20 000 cavaliers. La terreur qu'inspiraient les Gaulois depuis le sac de Rome de 390 poussa les Romains à pratiquer des sacrifices humains[117] pour conjurer cette menace. La victoire romaine de Télamon en 225 sonna le glas des ambitions gauloises et, en 222, Rome s'installait définitivement en Gaule Cisalpine. Episode maritime révélateur de la puissance romaine de cette époque fut le transport de l'armée consulaire de Caius Atilius Regulus, vingt-cinq mille quatre cents fantassins et mille six cents cavaliers[118], des côtes de Sardaigne à Pise[119]. Cette opération permit aux deux armées consulaires de prendre en tenaille l'armée gauloise et de la défaire. Comme l'a souligné T. Mommsen : *de même que les Romains, dans la guerre des corsaires, avaient fait voir quelle différence il y avait entre leur puissance maritime et celle des Grecs ; de même ils montraient aujourd'hui qu'ils*

[110] Green, ibid, p 285.
[111] Pol, II, 65, 4.
[112] Pol, III, 16, 3.
[113] Pol, II, 66, 5.
[114] Pol, III, 16, 2. App, *Ill*, 8.
[115] Boïens, Insubres, Taurini et Lingons.
[116] Pol, II, 22, 1.
[117] Un couple de Gaulois et un couple de Grecs furent enterrés vivants au Forum Boarium. Selon F. Hinard (*Histoire romaine*, p 389), l'interprétation la plus couramment admise pour ce sacrifice est pour satisfaire un oracle qui promettait la conquête de Rome aux Gaulois et aux Grecs. L'oracle était ainsi réalisé, des membres de ces deux nations prenaient possession du sol romain (Zonaras, 8, 19, p 41). En 216 av JC, ces mêmes sacrifices seront réitérés après la défaites de Cannes.
[118] Pol, II, 24, 3-4. Soit deux legions de 5200 fantassins et 300 cavaliers chacunes, 15000 fantassins et 1000 cavaliers alliés.
[119] Pol, II, 27, 1. Caius Atilius Regulus avait été envoyé mater une révolte sarde.

savaient défendre les portes de l'Italie contre l'invasion des pirates de terre, autrement que la Macédoine n'avait su protéger les portes de l'Hellade[120].



Localisation de la cité de Dimalé.

Ce fut donc durant cette période difficile pour Rome que Démétrios décida de trahir son allié. Bénéficiant de la protection d'Antigone III, il se lança, dès 225, dans des actions de piraterie en mer Adriatique. En 220, il s'attaquait aux villes illyriennes placées sous protectorat romain[121] et s'emparait de la place forte de Dimalé, dans le pays des Parthiniens, située à l'intérieur des terres à environ 35 km à l'ouest d'Apollonia[122]. Démétrios poursuivit ses méfaits en envoyant ses navires croiser au sud de Lissos en violation du traité de 228. Allié au dynaste Skerdilaïdas[123], leurs deux escadres réunies comportant en tout quatre-vingt-dix lemboï[124], il assiégea sans succès Pylos en Messénie[125] puis continua seul pour piller les Cyclades[126]. Cela entraina une intervention de la marine rhodienne qui mit en fuite les pirates illyriens[127]. Cette marine rhodienne qui, depuis que l'Egypte ptolémaïque était impuissante à garantir la sécurité en Méditerranée orientale[128], assurait la police des mers.

En 219, Rome avait écarté la menace gauloise mais la crise avec Carthage ne faisait que croitre et tout portait à croire que la guerre était imminente. Ne voulant avoir à se battre sur plusieurs fronts

[120] Mommsen, ibid, p 414.
[121] Pol, III, 16, 3.
[122] Anamali Skënder. Les Illyriens et les villes de l'Illyrie du Sud dans les inscriptions de la Grèce. In: *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes*. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981) Rome : École Française de Rome, 1983. P 223.
[123] Polybe, IV, 16. 6.
[124] Démétrios dispose de 50 lemboi (Pol, IV, 16. 8) ; Skerdilaïdas, 40 (16. 9).
[125] Pol, IV, 16. 7 ; IX, 38. 8.
[126] A Coppola, *Demetrio di Faro. Un protagonista dimenticato (Problemi e ricerche di Storia antica 15)*, L'Erma di Bretschneider, Rome 1993, p 70 sqq.
[127] Pol, IV, 19, 8.
[128] Conséquence de la troisième guerre laodicéenne (246-241).

à la fois, les *Patres* décidèrent de mettre rapidement un terme aux exactions de Démétrios[129]. Il s'agissait de sécuriser le commerce maritime, écarter la menace qui pesait sur les cités de la côte illyrienne sous protectorat romain et enfin interdire au royaume de Macédoine renaissant l'accès à la mer Adriatique[130].

Donc, au printemps de 219[131], le consul L. Aemilius Paulus traversa l'Adriatique avec un corps expéditionnaire et alla s'attaquer successivement aux deux places fortes, Dimalé et Pharos, qu'occupaient Démétrios et ses troupes. La cité de Dimalé, réputée imprenable, fut conquise en sept jours[132]. Aemilius navigua alors jusqu'à Pharos, dans laquelle se trouvait Démétrios. La cité fut prise à son tour et rasée à l'issue d'une bataille rangée qui vit les troupes illyriennes défaites et Démétrios s'enfuir pour trouver refuge en Macédoine chez Philippe V, qui avait succédé en 221 à son tuteur Antigone III. Démétrios devint l'homme de confiance du jeune roi de Macédoine[133] ; c'est lui qui allait inspirer la politique navale de Philippe dans la guerre contre les Aitoliens et dans l'offensive manquée contre la Dalmatie en 216. C'est encore lui qui fut l'inspirateur des grands projets de guerre occidentale du Macédonien[134] et l'artisan de la paix de Naupacte qui conclut la guerre des Alliés[135].

Cette deuxième guerre d'Illyrie n'avait duré que quelques semaines. Commencée au printemps 219, elle s'achevait à la fin de l'été de la même année[136]. A aucun moment la supériorité militaire romaine n'avait été remise en question. D'un point de vue naval, comme lors de la première guerre d'Illyrie, Rome avait été en mesure de projeter sans difficulté une force appropriée par voie maritime, aucun auteur ancien n'a donné les effectifs réels engagés. Conscient de son infériorité dans ce domaine, son adversaire avait soigneusement évité une confrontation sur mer croyant, à tort, obtenir la victoire à l'abri de ses murailles. Si cette campagne victorieuse eut pour conséquence l'établissement de la suzeraineté romaine sur Pharos et sur les cités de Corcyre,

[129] Pol, III, 16, 1.
[130] Pol, III, 16, 4.
[131] Pol, III, 16, 7.
[132] Pol, III, 16, 3-5.
[133] Philippe V a alors 17 ans.
[134] Pol, V, 1016-10. Démétrios est certainement intervenu dans la rédaction du traité d'alliance contre Rome conclu entre Hannibal et Philippe V (Pol, VII, 9, 14).
[135] 220-217.
[136] Pol, III, 19, 12.

Apollonia, Epidamne, Dimalé ainsi que sur la Parthinie et l'Atintanie[137], elle n'effaça pas toutes les menaces. La Haute-Illyrie n'était pas pacifiée et le complice de Démétrios, le dynaste Skerdilaïdas, avec lequel il avait violé le traité de 228, restait impuni. Ce dernier et Philippe V étaient maintenant alliés, se promettant soutien mutuel, le premier aidant le second contre les Aitoliens en échange de son appui pour conquérir l'Illyrie[138]. Enfin, Démétrios avait trouvé refuge chez Philippe V et tout laissait à penser que le jeune roi de Macédoine allait tirer profit de la guerre annoncée entre Rome et Carthage pour renforcer et élargir ses positions dans la région.

Ces deux guerres avait permis à Rome d'établir son autorité sur la côte illyrienne. Elle n'avait cependant pas cherché à pousser plus avant son implication dans la région en écartant définitivement la menace macédonienne. Cette demi-mesure peut s'expliquer par un certain désintérêt des affaires grecques lié à une méconnaissance des enjeux géostratégiques qui s'y jouaient et à une priorité donnée par les *Patres* aux menaces gauloises et carthaginoises qu'il convenait avant tout d'écarter. Des menaces plus proches car visant directement la péninsule italienne, cette terre durement acquise qui doit être défendue[139] à tout prix. Cette attitude est aussi et avant tout révélatrice de la politique romaine d'alors, plus réactive que proactive ; sachant faire face somme toute avec efficacité aux menaces successives qui se présentent à elle mais incapable de concevoir une politique globale et à long terme[140].

54) La guerre des Alliés.

Seule la guerre que Philippe V entreprit, à la fin de l'été 220, contre les Aitoliens[141] allait le retarder dans ses desseins[142]. La victoire macédonienne de Sellasia[143] avait inquiété les Aitoliens qui se retrouvaient entourés d'états appartenant à la ligue hellénique et voyaient ainsi leurs frontières menacées par les Macédoniens et les Achéens. En réaction, ils lancèrent dès 221 une série de raids. Au cours de l'un d'eux, un navire macédonien fut capturé et son équipage vendu.

---

[137] Pol, VII, 9, 13.
[138] Pol, IV, 29, 2-3.
[139] *A cette époque elle (Rome) évite les conquêtes au-delà des mers, bien plutôt qu'elle ne les cherche.* Mommsen, op cit, p 409.
[140] *Il ne faut point oublier qu'en 198 encore, les ambassadeurs grecs présents à Rome jugèrent nécessaire d'expliquer au Sénat la situation topographique et l'importance militaire de Corinthe, de Chalkis et de Démétrias.* Holleaux, op cit, p 169.
[141] Pol, IV, 26, 1.
[142] Pol, III, 2, 3.
[143] 222 av JC. Victoire d'Antigone III Doson sur Cléomène III, roi de Sparte.

En 220, de nouveaux raids aitoliens effectués en Achaïe et Messénie allaient entrainer l'entrée en guerre de la ligue hellénique, recréée par Antigone Doson, que dirigeait Philippe V en tant qu'*hègemôn*. Cette guerre dite « des Alliés[144] », fut *in fine* victorieuse pour Philippe V grâce à la supériorité de sa flotte qui était renforcée de navires messéniens, épirotes, acarnaniens[145] et de quinze lemboï de Skerdilaïdas. Cette flotte fut en fait utilisée comme moyen de transport et n'eut pas à engager le combat, elle donna à Philippe la liberté d'action qui lui permit de frapper au cœur de l'Aitolie et de la Laconie. Après un échec malheureux contre la cité de Palé, sur l'île de Céphalonie[146], Philippe V lança ses troupes contre l'Aitolie. Après avoir traversé le golfe d'Ambracie, il fit débarquer son armée à Limnaïa et gagna le sanctuaire de Thermos qu'il pilla et rasa en représailles des destructions commises auparavant par les Aitoliens à Dion et Dodone[147].



Zone d'action de la guerre des Alliés, en particulier l'Aitolie, la Phocide et la Laconie .

[144] Pol, IV, 26, 1.
[145] Pol, V, 4,3-4.
[146] Pol, V, 4, 12-13.
[147] Pol, V, 1-5.

Cette opération fut suivie d'une action menée contre Sparte. Quatorze jours après avoir quitté Thermos, l'armée macédonienne était devant Sparte qu'elle avait atteint après une navigation autour du Péloponnèse en passant par Corinthe. Après avoir pillé la Laconie, elle se rendit à l'été 218 en Phocide qui tomba sous domination macédonienne en 217. Des négociations de paix initiées par des ambassadeurs de Chios et de Rhodes, pour qui la guerre en cours nuisait fortement à leurs intérêts commerciaux, n'aboutirent à aucun résultat, chaque camp étant persuadé pouvoir l'emporter[148]. La guerre se poursuivit avec des succès variables de part et d'autre ; les Aitoliens et leurs alliés effectuèrent des raids en Epire, Acarnanie et Messénie alors que la ligue faisait de même en Aitolie et Elide[149]. Pendant ce temps, Philippe V s'emparait de Bylazora en Paionie et des défilés menant en Dardanie, puis de Thèbes-en-Phthiotis qui contrôlait les voies d'accès à la Thessalie et à la Magnésie[150]. C'est à cette époque que Skerdilaïdas, en raison d'une somme d'argent non payée[151], et peut être aussi par jalousie du rôle trop important tenu par son compatriote Démétrios auprès de Philippe, s'était retourné contre ce dernier. Skerdilaïdas s'était emparé de navires macédoniens et avait lancé ses lemboï dans des actions de piraterie. Pour faire face à cette nouvelle menace, Philippe dût interrompre sa conquête de la Phtiotide et armer une flotte composée de douze vaisseaux pontés, huit non pontés et trente légers appelé « hemiolioi[152] » afin de chasser les Illyriens. Sur ces entrefaites, alors qu'il assistait aux

[148] Pol, V, 29, 3-4.
[149] Pol, V, 95, 6-11.
[150] 217 av JC.
[151] Philippe avait obtenu l'alliance de Skerdilaïdas en lui promettant une somme annuelle de vingt talents pour entretenir une flotte de trente lemboï. Pol, IV, 29, 7 ; V, 95, 1.
[152] Selon le lexicographe Suidas, il s'agissait de vaisseaux légers utilisés par les pirates. « Le couard est du genre à prétendre, en mer, que les caps sont des barques de pirates (ἡμιολίας) » (Théophraste, Caractères, 25, 1-2, trad M-P Loicq-Berger). « Plus tard, il fréta à Corinthe quelques bâtiments de transport et quatre "hémioles", sur lesquels il se disposait d'aborder en Italie ou en Sicile, dans l'espoir d'y conquérir quelque ville ou de s'engager au service de quelque Etat » (DS, XVI, 61, 4, trad F. Hoefer). L'hemiolia ou hemiolos (ἡμιολία, ἡμίολος) était un vaisseau de guerre léger, non ponté et rapide apparu au début du IVe siècle av. Il a été utilisé par les pirates de Méditerranée orientale (Casson (L),1995, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, p. 128). Il est très probable que ce type de navire ait été inventé par des pirates, probablement en Carie (Morrison (J),2004, *Hellenistic Oared Warships 399-31 BC, The Age of the Galley*, p. 73). Son nom dérive du fait qu'il est manoeuvré par un rang et demi de rameurs sur chaque bord, avec un demi rang supplémentaire placé au centre du navire, où la coque est assez large pour les accueillir. Ainsi, ces navires ont acquis une puissance motrice sans augmenter significativement le poids du navire (Morrison, op cit, p 74). On ne sait pas grand-chose de leurs caractéristiques, mais Arrien, reprenant Ptolémée Ier (323-283 av. J.-C.), les inclut parmi les triaconteurs. Cela indique peut-être qu'ils avaient 15 rames de chaque côté, avec un rang de dix rameurs et un de cinq, ces derniers pouvant venir doubler les rames du centre au lieu de manier d'autres rames (Morrison, op cit, p 74-75). Etant donné leurs coques plus légères, leur plus grande longueur et leur profil généralement plus mince, l'hémiolia aurait eu un avantage de vitesse même sur d'autres navires de guerre légers comme les liburnes. (Coates, (J, F), 2004, "The Naval Architecture and Oar Systems of Ancient Galleys". In Gardiner, Robert. *Age of the Galley: Mediterranean Oared Vessels since pre-Classical Times*. p 140).

jeux néméens à Argos, Philippe apprit la défaite romaine du lac Trasimène[153]. C'est sur les conseils de Démétrios de Pharos qu'il mit un terme à la guerre contre les Aitoliens afin de pouvoir concentrer ses efforts sur la conquête de l'Illyrie et préparer ainsi un débarquement en Italie[154]. Pour cela, Philippe prit contact avec les Aitoliens tout en s'emparant de l'île de Zakynthos/Zante qui pouvait lui servir de base navale pour une éventuelle action vers l'ouest. C'est à Naupacte que se réunirent les représentants des belligérants et que fut signée la paix[155]. A cette occasion, Agélaos, un des membres de la délégation aitolienne, prononça le fameux discours dans lequel il demandait *aux Grecs de ne plus se faire la guerre les uns aux autres* et pria Philippe *de prendre soin des Grecs autant de sa propre personne*, cette union des peuples de Grèce étant devenue indispensable pour pouvoir affronter *cette nuée qui s'élève maintenant du côté de l'occident*[156]. Philippe V sortit de cette guerre à la tête d'un royaume agrandi. Il possédait désormais la Triphylie, la Phthiotide, l'île de Zakynthos ; des garnisons macédoniennes occupaient les cités d'Orchomène et d'Heraia/Heraea en Arcadie. Son prestige était alors à son apogée, Philippe V de Macédoine était, pour un temps, le *bien-aimé des Grecs*[157]. *Son apprentissage de roi était terminé et il était prêt à diriger son pays sur une scène plus grande où Rome et Carthage étaient déjà enlisées dans un conflit. Les conséquences allaient être désastreuses pour la Grèce et, au bout du compte, pour son propre royaume et sa dynastie*[158].

55) Les guerres de Macédoine.

551) La première guerre de Macédoine (216-212).

La paix de Naupacte signée et, avant de se tourner vers l'Italie, Philippe V allait devoir écarter la menace que faisait peser Skerdilaïdas[159]. Ce dernier, non seulement s'adonnait à la piraterie mais avait également lancé une offensive terrestre en territoire macédonien et avait conquis la cité de

[153] Juin 217 av JC.
[154] Pol, V, 101, 6-8.
[155] Fin d'août ou commencement de septembre 217. Holleaux, op cit, p 163.
[156] Pol, V, 104. Trad. D. Roussel.
[157] Pol, VII, 11, 08.
[158] Walbank (F, W), 2008, "Macedonia and the Greek leagues", in: *The Cambridge Ancient History, second edition, vol VII part I, The Hellenistic World*, p 481. Trad J Crémades.
[159] Pol, V, 108, 4.

Le Pissaïon en Pélagonie et, dans la vallée de l'Apsos, celles de Dassarétide, Antipatreia, Chrysondyon et Gertous[160].

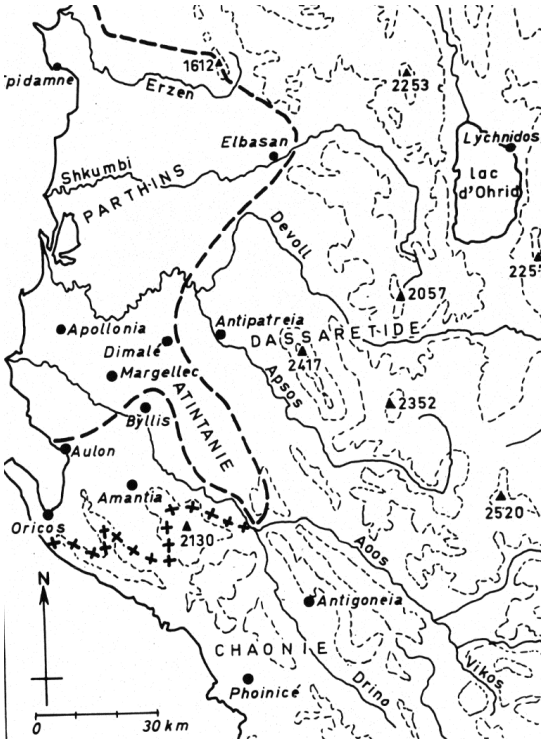

Le protectorat romain d'Illyrie (228 – 205 av JC).

- - - - - - -: Limites du protectorat (plus Corcyre),

+ + + + : Frontière entre le Koinon des Epirotes et les états tampons qui l'isolent du protectorat[161]

Mais le rapport de force penchait trop en faveur de Philippe V qui allait, à l'été 217, reprendre rapidement toutes ces cités puis poursuivre son action en s'emparant en Dassarétide de Créonion et Gertonte/Gerous ; près du lac de Lychnis/Ohrid d'Enchélanes, de Kérax, de Sation et de Bées ; dans le pays des Calécins, de Bantia et dans celui des Pisantins, d'Orgessos[162]. Il sécurisait ainsi ses frontières occidentales au-delà du massif du Pinde en contrôlant les vallées de l'Apsos, de son affluent le Devoll et de la Shkumbi[163], voies d'accès à la côte illyrienne.

A la même époque, le Sénat envoyait des ambassades à Philippe V et à Pinnes[164]. Au premier il était demandé de livrer Démétrios, ce que Philippe V refusa de faire, au second de payer les

[160] Polybe, V. 108. 2.

[161] Cabanes (P), 1976, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine (272-167 av. J.-C.)*, Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité.

[162] Pol, V, 108, 8. M Holleaux pensait que les cités de Gerous et Orgessos correspondaient aux cités de Gerrunium et Orgessus nommées par Tite Live (XXXI, 27, 2), et auraient pu se situer situées sur le cours moyen de l'Apsos, dans le voisinage d'Antipatreia.

[163] De Sanctis, 1917, *Storia dei Romani, L'età delle guerre Puniche volume III parte II*, Fratelli Bocca Editori, pp 405-406.

[164] Pinnes (230-217), fils du roi Agron et de Triteuta. Sous tutelle de sa belle-mère Teuta, deuxième épouse d'Agron, après la mort de son père, il accède trône une première fois à l'issue de la première guerre d'Illyrie lorsque Teuta est contrainte d'abdiquer mais perd la réalité du pouvoir lorsque Demetrios de Pharos épouse Triteuta. La seconde

indemnités encore dues, à défaut de livrer des otages si le paiement devait encore être différé[165]. La période choisie pour l'envoi de ces ambassades n'était pas neutre. Rome s'inquiétait d'une situation qui devenait de plus en plus préoccupante car Skerdilaïdas n'était pas en mesure de s'opposer seul au Macédonien dont les forces se rapprochaient dangereusement des protectorats romains d'Illyrie. De plus, durant l'hiver 217-216, Philippe fit construire une flotte de 100 lemboï pour transporter ses troupes rapidement là où il le souhaitait[166]. Faute de marins confirmés, il avait été obligé à transformer ses propres soldats en rameurs. Compte tenu de la capacité de transport de ces navires, il peut être estimé que la force embarquée comptait environ 5000 soldats et marins. Cette flotte était regroupée à Démétrias[167] et attendait les beaux jours pour appareiller.

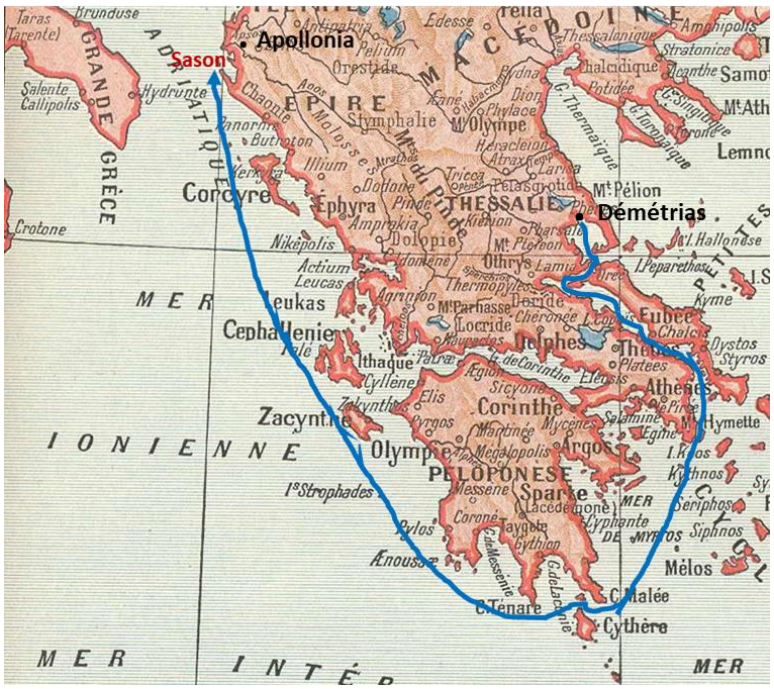

Ceci n'était pas fait pour rassurer les Romains dont l'objectif était d'empêcher toute incursion des Macédoniens en mer Adriatique. Pour cela, il leur fallait contrôler le détroit d'Otrante et défendre leurs protectorats d'Illyrie. Informé par Skerdilaïdas durant l'hiver 217-216 de la construction des lemboï, le Sénat avait détaché dix quinquérèmes de la flotte de Lilybée qu'elle avait prépositionné à Rhegium[168].

Itinéraire suivi par la flotte de Philippe V pour rejoindre Apollonia.

guerre d'Illyrie et la fuite de Demetrios en Macédoine lui permettront de régner, brièvement, puisqu'il décède en 217 av JC.

[165] Liv, XXII, 33, 3, 5.

[166] Pol, V, 109, 2.

[167] Holleaux, op cit, p176.

[168] Pol, V, 109, 8-9.

Lorsque, à l'été 216, la flotte macédonienne, après avoir contourné le Péloponnèse par le cap de Maléa, arriva en vue de la cité d'Apollonia, Philippe V crut, à tort, que les quinquérèmes de Rhegium étaient sur le point de l'attaquer. Pris de peur, sachant que les lemboï et leurs équipages n'étaient pas en mesure de s'opposer victorieusement à la marine romaine [169], il battit précipitamment en retraite sans engager le combat[170]. Cet incident est révélateur de la réputation de la marine romaine d'alors ; l'évocation de vingt-cinq quinquérèmes avait suffi à faire fuir cent lemboï macédoniens.

Après la défaite de Cannes[171], Rome réorganisa ses forces et son dispositif. La priorité était bien évidemment de chasser Hannibal d'Italie et tous les efforts étaient dirigés en ce sens. Dans ce cadre, le préteur Valerius Laevinus fut envoyé en 215 défendre l'Apulie avec des légions arrivées de Sicile ; il reçut également le commandement de vingt-cinq navires afin de contrôler la côte entre Brundisium et Tarente[172]. Cette flotte avait pour mission principale l'interdiction de toute action navale carthaginoise dans la région, notamment d'interdire le détroit d'Otrante et l'accès à la mer Adriatique ; elle devait également prévenir un éventuel retour de Philippe que la fuite précipitée l'été précédent rendait improbable. Cependant, durant l'été 215, l'interception au large de la Calabre d'un navire macédonien qui faisait route vers l'est va forcer les *Patres* à s'intéresser d'un peu plus près à Philippe V. Sur ce navire se trouvaient une délégation macédonienne ainsi que trois dignitaires carthaginois [173] qui détenaient un projet d'alliance entre Carthage et la Macédoine. Ce traité, initié par Philippe V, contenait une clause d'assistance mutuelle dans le cadre de la lutte contre Rome qui, une fois vaincue, devrait renoncer à jamais d'entrer en guerre contre la Macédoine, aurait l'obligation d'abandonner ses « possessions » d'Illyrie[174] et libérer les proches de Démétrios de Pharos qui avaient été pris en otages.

[169] *Pendant ces mois d'hiver, Philippe réfléchit que, pour la réalisation de ses desseins, il aurait besoin d'une flotte et d'équipages, non pas certes qu'il songeât à livrer bataille sur mer, il n'espérait même pas être jamais capable d'affronter la flotte romaine, mais pour transporter ses troupes, pour aborder rapidement à l'endroit de son choix et surgir à l'improviste devant l'ennemi* (Pol, V, 109, 1-2). Trad D. Roussel.
[170] Pol, V, 109, 1-4.
[171] Août 216 av JC.
[172] Liv, XXIII, 32, 16-17.
[173] Gisgon, Bostar et Magon. Liv, XXIII, 34, 2.
[174] Corcyre, Appolonia, Epidamne, Dimalé, le pays des Parthiniens, l'Atintanie. Pol, VII, 9, 13.

Pour faire face à cette nouvelle menace, Rome allait renforcer la flotte de Valerius Laevinus qui allait compter au total 50 vaisseaux dont 45 quinquérèmes et cinq navires plus légers[175] sur lesquels étaient embarqués 5000 à 6000 épibates[176]. Le préteur reçut pour mission de contenir Philippe V dans son royaume[177] ; mission donc initialement défensive qui excluait pour l'instant toute action de Rome en Macédoine.

Jusqu'à l'été 214, le Macédonien resta l'arme au pied ; il savait que toute tentative de traverser seul l'Adriatique, sans l'appui d'une flotte carthaginoise, serait vouée par avance à l'échec. Cependant, lassé sans doute d'avoir à attendre une aide carthaginoise de plus en plus improbable en raison des difficultés rencontrées par ces derniers tant en Espagne qu'en Italie, Hannibal venait d'échouer devant Tarente[178], Philippe se décida à reprendre l'offensive en août 214. Avec une flotte de 120 lemboï[179], il se représenta dans la baie d'Aulon, s'empara d'Orikos et fit mouvement ensuite vers Apollonia dont il fit le siège. Alerté par une délégation d'Orikos, Valerius traversa rapidement le détroit d'Otrante et, dès le lendemain, arriva devant la cité qu'il libéra sans difficulté[180]. La cité d'Apollônia fut ensuite secourue, l'armée macédonienne mise en déroute et Philippe contraint de

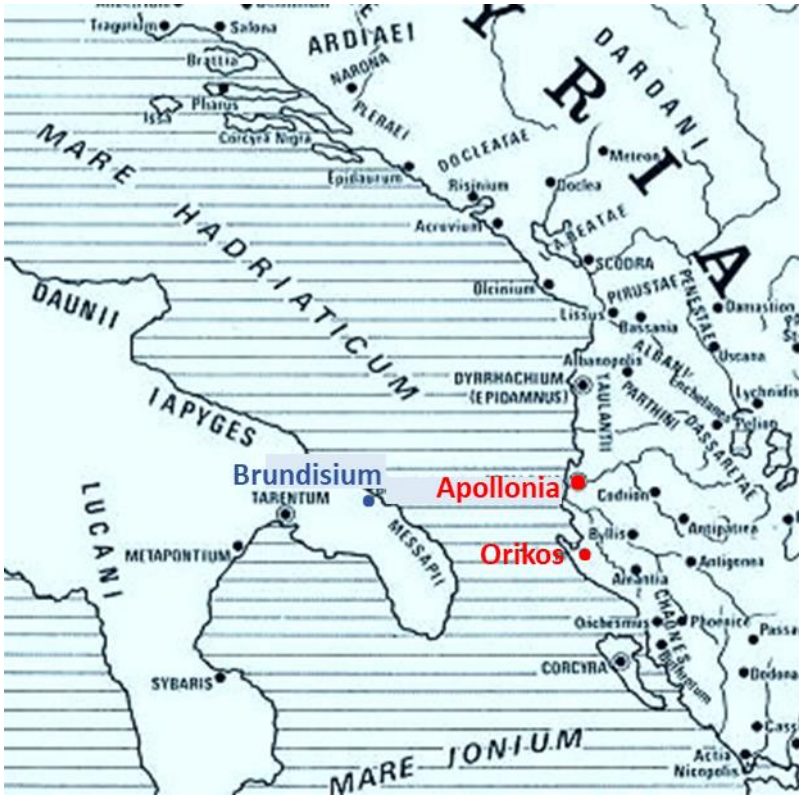

[175] Liv, XXIII, 38, 7-9 : Aux 25 vaisseaux de Valerius s'ajoutent vingt autres de même classe plus les cinq navires légers (*celerrimae quinque naves*) qui avaient transporté la délégation prisonnière à Rome (XXIII, 34, 9). Tite Live se trompe en totalisant 55 navires au lieu de 50 (les cinq navires légers sont comptés deux fois).
[176] Holleaux, op cit, p 188.
[177] Liv, XXIII, 38, 11. *daretque operam ut Philippum in regno contineret.*
[178] Liv, XXIV, 20, 14.
[179] Liv, XXIV, 40, 2. *lembis biremibus centum uiginti*.
[180] Liv, XXIV, 40, 2-6.

s'enfuir par voie de terre après avoir brulé sa flotte[181]. Il se rendit ensuite à Messène pour tenter de tirer parti d'un conflit entre factions rivales. Tenté de s'emparer du mont Ithome, citadelle de Messène, au risque de se parjurer, Philippe en fut finalement dissuadé et pour se venger pilla la Messénie, *obéissant plus à un mouvement de rage qu'à la raison*[182]. C'est au cours de cette campagne, alors qu'il tentait de s'emparer de l'Ithome que mourut Démétrios de Pharos[183]. Philippe perdait ainsi son homme de confiance, celui qui l'avait encouragé à se lancer dans ce conflit. Il sortait affaibli de ces deux campagnes, la fuite peu glorieuse face à Laevinus ainsi que son attitude en Messénie l'avaient déconsidéré aux yeux des Grecs pour qui *il était devenu l'homme le plus débauché et le tyran le plus odieux*[184]. Non seulement Philippe n'avait plus de navires pour rejoindre Hannibal en Italie mais Valerius Laevinus était maintenant à demeure sur la côte adriatique et allait hiverner à Orikos avec toute ses forces[185].

Mais l'éloignement des côtes italiennes de la flotte de Brundisium ne fut pas sans conséquence, il facilita en effet la prise de Tarente par Hannibal[186] qui possédait désormais un port pour accueillir ses alliés macédoniens[187]. La même année, après avoir reconstitué ses forces, Philippe franchissait à nouveau le massif du Pinde, il soumettait les Atintanes et les Parthiniens, s'emparait de Dimalé et surtout de la forteresse de Lissos qui lui donnait une ouverture sur la mer Adriatique[188] tout en isolant les possessions de Skerdilaïdas des protectorats romains. Ainsi une partie des conditions était réunie pour faire passer l'armée macédonienne en Italie, il ne manquait plus qu'une flotte capable de rivaliser avec celle de Valerius Laevinus. Or cette flotte existait, commandée par Bomilcar, elle avait été initialement déployée pour secourir Syracuse assiégée et n'avait cessé d'être renforcée pour atteindre au printemps 211[189] le nombre de 130 vaisseaux de guerre et 700 navires de transport[190]. C'était l'armada était la plus importante mise en œuvre par les Carthaginois depuis la Grande Guerre de Sicile[191]. Elle ne rejoindra finalement pas Syracuse, Bomilcar ayant refusé le combat face à la flotte de Marcellus venue l'arrêter au large du cap

[181] Liv, XXIV, 40,17 ; Plut, *Arat*, 51.
[182] Pol, VIII, 8, 1.
[183] Pol, III, 19, 11 ; Paus, IV, 29, 1-5.
[184] Plut, Arat, 51, 4. Trad abbé D. Ricard.
[185] Liv, XXIV, 40, 17 ; Pol, VIII, 1, 6.
[186] Durant l'hiver 213-212 av JC. Liv, *Per*, XXV ; Pol, VIII, 24, 4 sqq.
[187] Liv, XXIV, 13, 5.
[188] Pol, VIII, 13 sqq.
[189] De Sanctis, op cit, p 332.
[190] Liv, XXV, 27, 3-4.
[191] De Sanctis, op cit, p 305

Pachynum, et se rendra à Tarente[192] pour appuyer la prise de la forteresse toujours aux mains des Romains.

La menace se précisait donc et Rome ne possédait pas de forces suffisantes pour traiter simultanément les deux menaces. Pour elle, la priorité restait avant tout Carthage qu'il fallait vaincre en Italie, Sicile et Espagne ; elle devait y consacrer l'essentiel de ses forces. En Illyrie, si la flotte de Valerius Laevinus était en mesure de contrôler les côtes, ses forces embarquées étaient numériquement insuffisantes pour aller chercher Philippe V à l'intérieur des terres. Quant à Skerdilaïdas, il avait déjà fait preuve de son incapacité à s'opposer efficacement aux forces macédoniennes. Pour vaincre définitivement Philippe, il fallait donc que Rome trouve des alliés sur place et par là même s'implique dans les affaires intérieures grecques. Ces alliés ne pouvaient être que les Aitoliens. Ils venaient de s'opposer pendant trois années à Philippe, avaient eu le temps de refaire leurs forces et de ruminer leur défaite. Au début de l'année 212, Valerius Laevinus obtint leur alliance en leur promettant l'appui d'une flotte d'au moins vingt-cinq quinquérèmes et la promesse de gains territoriaux. Les Aitoliens pourraient annexer toute la région comprise entre Corcyre et Aitolie, ainsi que l'Acarnanie[193], alors que les Romains s'approprieraient les personnes et les biens mobiliers des cités conquises[194]. Il était prévu que les Éléens, les Lacédémoniens, Attale Ier Sôter, roi de Pergame, Skerdilaïdas et son fils Pleuratus pourraient joindre le traité dès qu'ils seraient prêt à entrer en campagne[195]. Enfin, une clause interdisait toute paix séparée. Si le traité ne fut finalement signé que durant l'été 211[196], il n'empêcha pas le déclenchement immédiat des opérations.

[192] Les 130 vaisseaux de guerre seulement, les navires de transport avaient été renvoyés sur les côtes africaines par Bomilcar (Liv, XXV, 27, 12).
[193] Liv, XXVI, 24, 10-11.
[194] Pol, IX, 39,3.
[195] Liv, XXVI, 24, 9.
[196] De Sanctis, op cit, p 414. Tite Live explique ce retard en raison du séjour prolongé des ambassadeurs aitoliens à Rome : *morae causa fuerant retenti Romae diutius legati Aetolorum.*

Ces dernières, menées par les Aitoliens, eurent lieu principalement en Grèce centrale, en Thessalie et Phocide, ce qui contraignit Philippe V à venir défendre ses alliés et de ce fait abandonner pour un temps son idée de se rendre en Italie. De son côté Valerius Laevinus s'empara de l'île de Zanthe/Zacynthe et des cités de Nasos et Oeniadae dans la vallée de l'Achéloos en Acarnanie [197] qu'il remit aux Aitoliens après les avoir pillées [198]. En 210, Valerius Laevinus s'emparait d'Antikyra en Phocide et son successeur, Publius Sulpicius Galba, d'Egine que les Aitoliens vendront pour trente talents à Attale, roi de Pergame[199].



Cités conquises par Valerius Laevinus et Publius Sulpicius Galba.

Nommé consul, Valerius Laevinus convainquit le Sénat que Philippe n'était plus une menace pour Rome et que le dispositif déployé en Grèce pouvait être allégé. Il fut décidé de rapatrier les troupes embarquées et de laisser la flotte seule assurer le soutien des Aitoliens et le blocus des côtes[200].

Celle-ci remplit sa mission, puisqu'en 209 Bomilcar, qui avait atteint Corcyre avec sa flotte pour venir soutenir Philippe V dans son attaque contre l'Aitolie[201], dut s'enfuir du golfe de Corinthe, refusant une nouvelle fois le combat contre une flotte romaine[202]. La guerre s'éternisant et ayant

[197] Liv, XXVI, 24, 15.
[198] Pol, IX, 39, 2.
[199] Pol, XXII, 11, 8-10.
[200] Liv, XXVI, 28, 2.
[201] Liv, XXVII.15.7. Cette flotte carthaginoise fera défaut dans la défense de Tarente assiégée par Livius.
[202] XXVIII.7.17-18.

des retombées économiques néfastes pour les cités et états voisins, une première délégation composée de représentants des cités de Rhodes, Chios et du roi Ptolémée IV échoua en 209 dans sa médiation[203] ; ni les Aitoliens ni les Romains ne souhaitaient cesser les combats[204]. En 208, une deuxième tentative fut effectuée mais ce fut cette fois Philippe qui, le sort des armes lui étant favorable, refusa[205]. Une troisième tentative eut lieu en 207[206], alors que Philippe, toujours en position de force, avait reconstruit une flotte, repris Zante/Zakynthos et pillait l'Aitolie, notamment une nouvelle fois le sanctuaire de Thermos. Publius Sulpicius Galba réussit à faire échouer les négociations mais les Aitoliens, se sentant abandonnés des Romains, ne voulant supporter seuls le poids des opérations terrestres et ayant subi une série de revers, finirent par accepter de signer une paix séparée. Celle-ci fut signée en 206[207], les Aitoliens violaient ainsi une des clauses du traité conclu avec Rome. Le Sénat envoya en 205 le proconsul Publius Sempronius Tuditanus succéder à Publius Sulpicius Galba avec une force de dix mille fantassins, mille cavaliers et trente-cinq vaisseaux à rostres[208], vraisemblablement des quinquérèmes. Arrivé à Dyrrhachium, Tuditanus rallia les Parthinis et essaya de ramener, sans succès, les Aitoliens au combat en leur envoyant son adjoint avec une partie des troupes et quinze vaisseaux. Ne voulant continuer seule un conflit qui ne lui était plus d'un grand intérêt, Rome choisit finalement de cesser les hostilités contre Philippe. La paix fut conclue l'année même à Phoïniké, cité d'Epire. Aux termes du traité, Philippe V acceptait de rendre le territoire des Parthiniens ainsi que les cités de Dimale, Bargyllon et Eugenon mais pouvait conserver l'Atintanie[209] et probablement une partie des territoires d'Illyrie conquis en 213[210]. Cette paix fut signée par Rome car il n'était pas pertinent pour elle de poursuivre un conflit qui allait devenir de plus en plus couteux en hommes et en argent, les Aitoliens ayant refusé de reprendre le combat, alors que le risque de voir Philippe débarquer en Italie était écarté. La priorité restait la défaite définitive des Carthaginois[211]. Ceux-ci avaient été chassés d'Espagne et Publius Cornelius Scipio s'apprêtait à les combattre en Afrique.

[203] Pol, X, 25 ; Liv, XXVII, 30, 4.
[204] Les Aitoliens ne voulaient pas se priver d'une source de revenus et les Romains souhaitaient toujours neutraliser Philippe et l'empêcher de joindre ses forces à celles d'Hannibal.
[205] Liv, XXVIII, 7, 13 – 8, 5.
[206] Pol, XI, 4, 1 ; App, *Mac*, 3, 1.
[207] Pol, XVIII, 38, 8 ; Liv, XXIX, 12, 1 ; XXXI, 1, 9 ; 29, 16 ; 31,19 ; XXXIII, 13, 11 ; App, *Mac*, 3, 2.
[208] Liv, XXIX, 12, 2.
[209] Liv, XXIX, 12, 13.
[210] Lazenby, op cit, p168.
[211] Liv, XXIX, 12, 16.

La rapidité avec laquelle Rome avait accepté les termes du traité, l'absence de territoires gagnés par elle en Illyrie ainsi que les concessions accordées à Philippe V montrent que les *Patres* n'avaient dans ce conflit d'autre souci que la sauvegarde de leurs intérêts en Italie et non des visées hégémoniques sur la Grèce. Les termes mêmes du traité signé avec les Aitoliens en étaient la preuve ; ils précisaient que les villes et les contrées tombées au pouvoir des alliés devenaient la propriété des Aitoliens ; le Peuple romain ne se réservant que le butin[212]. Cette clause fut respectée par Laevinus comme par Galba qui livrèrent aux Aitoliens Zakynthos et Egine malgré l'importance stratégique de ces deux îles[213]. D'autre part, l'attitude adoptée par les Romains vis-à-vis des peuples grecs, qu'ils eurent été leur allié ou ceux des Macédoniens, milite également en ce sens. Contre les alliés de Philippe, les Romains n'ont cherché à aucun moment à gagner leur faveur, bien au contraire, les cités conquises furent pillées et les habitants réduits en esclavage comme à Antikyra de Phocide[214], Oïniadaï, Nasos[215], Dymai[216], Egine[217], Oréos[218], Opous[219]. L'alliance avec les Aitoliens fut elle -même conjoncturelle et le Sénat ne se sentit pas engagé sur le long terme, en violation des termes du traité. Ainsi, la reprise de Tarente en 209[220], qui enlevait à Hannibal le port d'accueil de l'armée de Philippe, et la défaite de Bomilcar face à la flotte romaine de Sicile en 208, qui écartait définitivement le risque de voir une flotte carthaginoise en Grèce, amena Rome à limiter ses opérations en Grèce. Cela se traduisit en 207, par un désengagement du théâtre d'opérations grec, Rome négligeait alors *les affaires de Grèce*[221] et laissait les Aitoliens seuls face à Philippe. Se sentant abandonné et trahi, les Aitoliens finirent par demander une paix séparée, en manquement au traité signé avec les Romains, ce que ces derniers ne manqueront pas de leur rappeler le moment venu, feignant d'oublier qu'eux-mêmes avaient été les premiers à le violer. *La paix de Phoïniké éclaire d'une dernière lueur le sens profond de la première guerre de Macédoine, simple moyen de fortune, improvisé par les généraux de la République pour les besoins de la guerre punique, et empiriquement ajusté par leurs soins*

[212] Liv, XXVI, 24, 11.
[213] Zakynthos est une plateforme importante entre l'Italie et la Grèce ; Egine contrôle le golfe Saronique donc le débouché de Corinthe et l'accès à la Mer Égée.
[214] Liv, XXVI, 26, 3.
[215] Pol, IX, 39, 2-3.
[216] Liv, XXXII, 22, 10.
[217] Pol, IX, 42, 5-8 ; XI, 5, 7-8.
[218] Liv, XXVIII, 6, 4-5 ; Pol, XI, 5, 7-8.
[219] Liv, XXVIII, 7, 4.
[220] Liv, XXVII, 16, 10.
[221] Liv, XXIX, 12, 1.

inégaux à ses dramatiques vicissitudes[222]. C'est pour cette raison que Rome avait eue, dans ce conflit, une politique à courte vue. Elle n'avait pas échafaudé de plan à long terme visant une quelconque main mise sur la Grèce mais avait fait face ponctuellement aux menaces venues d'orient qui pouvaient compromettre son combat contre Carthage. Dans ce cadre, elle avait su, comme à son habitude, faire preuve de pragmatisme et adapter sa stratégie aux vicissitudes du moment.

Tout comme les deux guerres d'Illyrie, Rome fut maîtresse de la mer. A aucun moment sa flotte n'eut à affronter l'ennemi. Celui-ci, qu'il ait été Macédonien ou Carthaginois s'était bien gardé d'engager le combat face à une marine qui, à l'époque, dominait sans contexte la Méditerranée occidentale. La réputation seule de la marine romaine conduisit ses adversaires au sabordage ou à la fuite. Ainsi, Philippe V qui fit bruler ses 120 lemboï[223] car il savait ne pouvoir sortir victorieux d'un engagement contre les 45 quinquérèmes [224] de Valerius Laevinus ou le Carthaginois Bomilcar qui refusa par deux fois le combat face à des flottes romaines pourtant inférieures en nombre.

Sans opposant sur mer, Rome et ses alliés ont pu débarquer leurs troupes où bon leur semblait, mener à bien leurs actions et se replier avant que l'armée macédonienne ne puisse réagir. Ainsi en 208, Philippe ne put s'opposer aux attaques simultanées menées par les flottes de Publius Sulpicius Galba et d'Attale, roi de Pergame[225], qui vinrent menacer les côtes de Macédoine, de Thessalie, d'Eubée et de Locride[226]. Il fallut attendre 207 et les désengagements de Rome et de Pergame pour voir Philippe reprendre l'initiative, commencer à construire une nouvelle flotte de cent navires[227], et dominer des Aitoliens qui venaient de perdre leurs alliés maritimes. C'est cette liberté d'action retrouvée qui avait déjà permis à Philippe de sortir victorieux de la guerre des alliés.

---

[222] Carcopino Jérôme. L'intervention romaine dans l'Orient hellénique. Deuxième article [Maurice Holleaux. Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III siècle avant J.-C.]. In : Journal des savants. 21e année, Juillet-août 1923. P 177.
[223] Liv, XXIV, 40,17 ; Plut, Arat, 51.
[224] Liv, XXIII, 38, 7-9 : Aux 25 vaisseaux de Valerius s'ajoutent vingt autres de même classe plus les cinq navires légers (*celerrimae quinque naves*) qui avaient transporté la délégation prisonnière à Rome (XXIII, 34, 9). Tite Live se trompe en totalisant 55 navires au lieu de 50 (les cinq navires légers sont comptés deux fois).
[225] Les flottes de Rome et de Pergame sont respectivement composées de 25 et 35 quinquérèmes (Liv, XXVIII, 5, 1).
[226] Pol, X, 41, 1-4 ; Liv, 28, 3-6.
[227] Liv, XXVIII, 8, 14.

Avec cette guerre, Rome s'était, pour la première fois de son histoire, impliquée dans les affaires de Grèce. Alliée à des Grecs, elle combattait d'autres Grecs alliés eux-mêmes à des Macédoniens[228]. Si elle avait appris à mieux connaitre ces peuples, elle avait réussi, pensait-elle alors, à ne pas s'impliquer durablement dans l'imbroglio grec. Il est vrai qu'en 205, non seulement la Grèce n'était pas sous influence romaine mais les peuples qui la composaient nourrissaient envers Rome du ressentiment voir une réelle hostilité ; les uns, parce qu'ils estimaient avoir été des alliés dupés, les autres des ennemis humiliés. Seule son alliance avec le royaume de Pergame perdura, née pendant la guerre commune contre Philippe elle se renforça lorsqu'Attale remit à Laevinus la pierre sacrée de Pessinonte, gage de victoire contre Carthage[229].

Rome avait préservé ses intérêts dans la région et conservé un cordon sanitaire sur la côte adriatique avec les cités de Corcyre, Oricum, Apollônia et Epidamne, de plus, l'alliance avec Pleuratus, fils de Skerdilaïdas, lui permettait d'avoir des yeux et des oreilles dirigés vers la Macédoine. Il sera toujours temps pour le Sénat de se retourner si besoin vers Philippe V une fois la guerre contre Carthage terminée. C'est ce qui se produisit en 201 lorsque le roi Attale et les Rhodiens informèrent les *Patres* que Philippe V tentait de retrouver sa puissance d'antan et d'agrandir son royaume en Egée. Pour cela, il n'hésitait pas à avoir recours à des *procédés déloyaux dont nul n'oserait prétendre qu'ils siéent à un roi*[230] et s'était allié avec Antiochos III de Syrie. C'est cette union de deux royaumes puissants et la menace qu'elle pouvait faire peser à terme sur la péninsule italienne qui détermina Rome à s'engager dans une guerre préventive qui la conduira à la victoire de Cynocéphale et à la paix de Tempé.

L'empire de la mer était passé à Rome mais elle allait s'en désintéresser. Remisant ses flottes dans les ports, elle pensait que le contrôle des côtes suffisait pour contrôler les mers, ce qu'elle avait réussi à faire au IV° siècle. Ce fut là une erreur, car si les puissances conventionnelles étaient vaincues, il n'en était rien des pirates qui purent poursuivre leurs méfaits sans être

[228] Aux Aitoliens et Péloponnésiens de leur parti s'opposent les Grecs alliés aux Macédoniens à savoir ceux de Thessalie, d'Achaïe, de Béotie et d'Epire.
[229] Liv, XXIX, 10, 4 – 11, 7. Pendant la seconde guerre punique, les décemvirs découvrirent dans les livres Sibyllins un oracle qui promettait la victoire, à la condition que la Mère de l'Ida fut transportée de Pessinonte à Rome. Cet oracle fut conforté par celui de la Pythie qui, au même moment, prédisait un triomphe éclatant pour le peuple romain. En l'an 205, une ambassade solennelle fut envoyée au roi Attale, qui conduisit lui-même les députés à Pessinonte, oh il remit entre leurs mains la pierre sacrée *dont les habitants disaient qu'elle était la Mère des Dieux* (Liv, XXIX, 11,7, Trad E. Lasserre).
[230] Pol, XIII, 3, 1. Trad D. Roussel.

inquiétés. Ceux-ci lui en furent reconnaissant comme le montre l'anecdote rapportée par Valère-Maxime au sujet de Scipion l'Africain à qui une délégation de chefs pirates rendit visite *pour rendre hommage à sa vertu* et, après s'être *saisi avidement* de sa main, *la couvrirent de baisers et après avoir déposé sur le seuil des présents pareils à ceux que l'on offre ordinairement aux dieux immortels, ils retournèrent à leurs barques, tout heureux d'avoir vu Scipion.*[231]Cette admiration sans nom était certainement due au fait que Scipion avait battu et brulé la flotte carthaginoise, laissant la Méditerranée occidentale libre. Bientôt, le même phénomène se déroulera en Méditerranée orientale. En voulant assoir son pouvoir dans la région, Rome affaiblira les puissances navales[232] qui traditionnellement remplissaient le rôle de police des mers et laissera ainsi se développer une piraterie qui lui faudra finalement se résoudre à combattre car devenue trop menaçante pour ses intérêts. Là encore, Rome avait manqué de vision à long terme en ne mettant pas en place une politique maritime globale[233]. Il faudra attendre la fin du II° siècle pour qu'elle cherche à traiter sérieusement ce problème. La piraterie n'était plus depuis longtemps cette activité légitime pratiquée par les états mais un fléau pratiqué par des individus sans foi ni loi. Le pirate était devenu un *ennemi commun du genre humain* avec lequel *il n'y a pas de foi qui tienne* car *il est hors la loi du serment*[234].

552) La deuxième guerre de Macédoine (200 – 197) :

La paix avec Carthage fut suivie de la guerre avec la Macédoine, guerre où rien n'est comparable à ce que nous avons vu, ni le danger, ni les talents du général, ni la valeur des soldats mais sur laquelle l'illustration des anciens rois de cette contrée, la gloire d'une antique nation, l'étendue d'un empire qui conquit jadis par la force de ses armes une grande partie de l'Europe et une portion encore plus vaste de l'Asie, répandent en quelque sorte un plus vif éclat[235].

[231] Val-Max, II, 10, 2. Trad. M. Nisard.
[232] La Syrie des Séleucides, l'Egypte des Ptolémées et Rhodes.
[233] Sintès, *Les pirates contre Rome*, p 161.
[234] Cic, Off, III, 29, 107. Trad. C. Appuhn.
[235] Liv, XXXI, 1, 6-7.

Après la paix de Phoïniké, Philippe V avait reconstitué ses forces, notamment sa marine qu'il finança grâce à des actions de piraterie menées en 204 en mer Egée par un pirate aitolien nommé Dicaearque[236] à qui il avait confié vingt de ses lemboï. Il s'était ensuite tourné vers l'orient et avait conclu en 203 un accord secret[237] avec Antiochos III, roi de Syrie, afin de s'emparer des possessions des Lagides hors d'Egypte[238] alors que le jeune Ptolémée V Épiphane venait de monter sur le trône d'Egypte[239]. En 202, les Macédoniens s'emparaient des cités de Lysimachie, Kios[240], Chalcédoine et Périnthes en mer de Marmara. Ils s'emparaient également de Thasos[241] en mer Egée. Rhodes réagit à ces exactions et déclara la guerre à Philippe V, elle fut rejointe par les Aitoliens qui ne pouvaient laisser impunies les prises de Lysimachie, Kios et Chalcédoine, cités alliées à la confédération aitolienne[242]. Au printemps 201, Philippe V s'emparait de la base navale ptolémaïque de Samos[243] et portait ainsi sa flotte à plus de deux cents navires[244] dont cinquante-trois navires cataphractes, un nombre non déterminé de navires non protégés et cent cinquante navires légers, lemboï ou pristéis. Son intervention sur les détroits et en Asie Mineure conduisit le royaume de Pergame à lui déclarer à son tour la guerre[245]. Philippe fut battu sur mer au large de Chios mais vainquit au large de Milet et envahit Pergame, durant ces batailles Philippe perdit près de la moitié de sa flotte[246].

[236] DS, XXVIII, 1 ; Pol, XVIII, 54, 8.
[237] Pol, III, 2, 8.
[238] Pol, XV, 20, 1-4.
[239] Pol., Ill, 2, 8 ; Tite-Live, XXXI, 14, 5.
[240] Pol, XV, 22, 1.
[241] Pol, XV, 24, 1.
[242] Pol, XV, 23, 6-7.
[243] Pol XVI, 2, 9.
[244] Pol, XVI, 2, 8-9.
[245] Liv, XXXI, 14, 11.
[246] Pol, XVI, 7, 1-6. Polybe dénombre les pertes suivantes dans la flotte de Philippe : 24 vaisseaux cataphractes, trois trihémiolies et 65 lemboï coulés ; 2 cataphractes et 7 lemboï capturés.

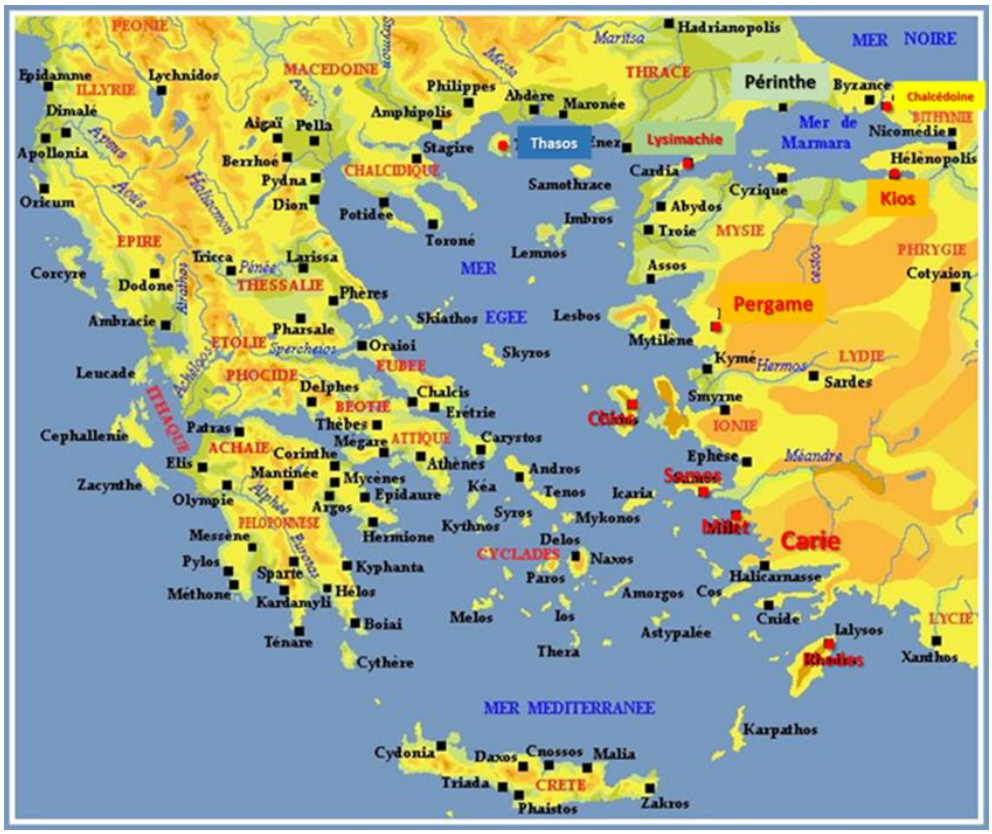

Théâtre d'engagement de la deuxième guerre de Macédoine.

Il fut bloqué avec son armée en Carie où il hiverna. En 201, la situation militaire étant incertaine, Rhodes et Pergame s'adressèrent à Rome, lui demandant d'intervenir à leur profit[247]. Déjà en 202, les Aitoliens avaient tenté en vain d'obtenir son soutien mais l'*Vrbs* n'avait pas pardonné la défection de 206, et peut-être aussi ne voulait-elle pas disperser ses forces à la veille de défaire Carthage. Mais en 201, Hannibal avait déposé les armes et Rome pouvait à nouveau se tourner vers l'orient. Le Sénat adressa la demande aux consuls et en attendant envoya une ambassade en Egypte composée de C. Claudius Nero, le vainqueur d'Hasdrubal au Métaure, de P. Sempronius Tuditanus qui avait négocié avec Philippe V la paix de Phoïniké et de Marcus Aemilius Lepidus. La délégation devait annoncer la victoire sur Carthage, remercier le roi Ptolémée d'être resté neutre pendant le conflit contre les Puniques et lui demander d'en faire de même si Rome était amenée à faire la guerre à la Macédoine[248]. Pendant ce temps, Philippe V avait réussi à rejoindre son royaume et attaquait Athènes, répondant à l'appel de ses alliés acarnaniens qui voulaient venger deux des leurs, tués pour avoir profanés les mystères d'Eleusis[249]. A Athènes, la délégation romaine, en route pour l'Egypte, rencontra Nicanôr, un des lieutenants de Philippe.

[247] Pol, XVI, 24, 3 ; Liv, XXXI, 2, 1-2 ; App, *Mac*, 4, 2..
[248] Liv, XXXI, 2, 3-4.
[249] Liv, XXXI, 14, 7-10.

Elle lança un ultimatum à transmettre à Philippe, ce dernier devait cesser de faire la guerre à quelque cité grecque que ce fut et réparer les dommages faits à Attale[250]. Cette menace n'eut aucun effet sur Philippe qui continua à guerroyer. Durant l'été 200, alors qu'il assiégeait la cité d'Abydos, dont les habitants préférèrent le suicide à la reddition[251], Marcus Aemilius Lepidus se présenta à lui pour lui remettre un dernier ultimatum ; aux termes du premier s'ajoutait deux nouvelles clauses : des réparations devaient être également accordées à Rhodes et Philippe ne devait pas s'attaquer aux possessions de Ptolémée[252]. Philippe rejeta à nouveau l'ultimatum du Romain. Entre temps, à Rome, les demandes de Rhodes et Pergame avaient été rejetées *une* première fois *par presque toutes les centuries : les citoyens étaient las d'une guerre aussi longue et aussi désastreuse, et l'ennui des fatigues et des dangers les avait naturellement poussés à ce refus*[253]. Mais la destruction d'Abydos et les refus d'obtempérer de Philippe finirent par retourner l'opinion publique qui vota la guerre après avoir écouté le discours belliciste du consul P. Sulpicius Galba Maximus, chargé de la Macédoine[254]. A l'automne 200, une armée romaine débarquait à Apollonia et une flotte s'installait pour l'hiver à Corcyre[255]. L'Egypte envoyait à la même époque une ambassade à Rome pour informer le Sénat qu'Athènes lui avait demandé de la soutenir dans sa lutte contre Philippe ; Ptolémée V était prêt à intervenir en Grèce si Rome le souhaitait. Le Sénat avait remercié les Egyptiens mais estimait que pour l'instant il était en mesure d'aider seul Athènes[256].

Dans le même temps Rome obtint la neutralité d'Antiochos III, mettant à mal le pacte entre Antigonides et Séleucides[257]. La ligue achéenne, en théorie alliée de Philippe mais en guerre contre Nabis de Sparte, préféra rester neutre. En 199, les Aitoliens s'engagèrent eux aussi aux côtés de Rome[258]. Philippe se retrouvait ainsi isolé mais, malgré son infériorité numérique, il réussit à faire face jusqu'en 198. Cette année-là, le consul Titus Quinctius Flamininus prit la direction des opérations. A l'initiative des Épirotes, il rencontra Philippe V au bord de l'Aôos en Illyrie mais ce dernier refusa les conditions du Romain qui exigeait l'abandon par les

[250] Pol, XVI, 27, 2-3.
[251] Liv, XXXI, 17, 1-11.
[252] Pol, XVI, 34, 3-4.
[253] Liv, XXXI, 6, 3. Trad. M. Nisard.
[254] Liv, XXXI, 8, 1.
[255] Liv, XXXI, 18, 9 ;
[256] Liv, XXXI, 9, 1-4.
[257] Green, *D'Alexandre à Actium, du partage de l'empire au triomphe de Rome*, p 338.
[258] Liv, XXXI, 41, 1.

Macédoniens de toutes les places qu'ils occupaient en Grèce, dont celle de Thessalie[259]. Son philhellénisme sincère ou de circonstance et les ordres strictes donnés aux légions de ne pas piller les territoires traversés[260] lui permirent de gagner à lui la presque totalité des membres de la ligue achéenne. A la fin de l'été 198, les légions se trouvaient au bord du golfe de Corinthe et Philippe essaya d'obtenir la paix mais les négociations achoppèrent sur Démétriade en Thessalie, Chalcis en Eubée et Corinthe en Achaïe, *les fers de la Grèce*[261], qu'il ne voulait pas céder : Chalcis contrôlait l'Eubée et l'Attique, Démétriade, les côtes de Thessalie et Corinthe faisait la jonction entre la Grèce centrale et le Péloponnèse. A la recherche d'allié, Philippe réussit à attirer à lui Nabis de Sparte à qui il offrit en échange Argos que ce dernier s'empressa d'occuper avant de retourner sa veste et de se rallier à Flamininus avec qui il signa un traité[262].

Isolé, avec une armée réduite à 25000 hommes, Philippe se décida à jouer le tout pour le tout dans une ultime bataille. En juin 197, à Cynoscéphales en Thessalie les phalanges macédoniennes étaient vaincues[263] par les légions de Rome et les éléphants[264] livrés par les Carthaginois vaincus.

Lors de la conférence de paix qui se tint dans la vallée de Tempé, Philippe accepta toutes les conditions avancées par Flamininus. Ces dernières furent complétées et formalisées par le Sénat :

- Toutes les cités grecques d'Asie et d'Europe seront libres et jouiront de leurs propres lois[265].
- Pour les villes grecques qui sont en sa puissance et sont occupées par ses garnisons, Philippe devra les évacuer et les livrer aux Romains avant les Jeux isthmiques[266].
- Il devra évacuer Euromos, Pedasa, Bargylia, lassos et aussi Abydos, Thasos, Myrina, Périnthe, qui seront libres[267].
- Quant à la liberté de la cité de Kios, Flamininus écrirait au roi de Bithynie, Prusias, ce que le Sénat avait décidé[268].

[259] Liv, XXXII, 10, 3-12.
[260] Liv, XXXII, 14, 5-8 ; Plut, *Flam*, 5.
[261] Liv, XXXII, 37, 3-4.
[262] Liv, XXXII, 39, 1-10.
[263] Pol, XVIII, 27, 1 ; Plut, *Flam*, 7, 4-9, 4 ; Oros, IV, 20, 5-9.
[264] Pol, XVIII, 23, 7.
[265] Pol, XVIII, 44, 2 ; Liv, XXXIII, 30, 1-2 ; App, *Mac*, IX, 3.
[266] Pol, XVIII, 44, 3 ; Liv, XXXIII, 30, 2 ; App, loc. cit.
[267] Pol, XVIII, 44, 4 ; Liv, XXXIII, 30, 3.

- Il rendra aux Romains, dans le même laps de temps, tous les prisonniers et les transfuges[269].
- Il livrera tous ses navires de guerre cataphractes sauf cinq d'entre eux et son hekkaidékère[270].
- Il paiera une indemnité de mille talents, la moitié immédiatement, l'autre moitié par annuités pendant dix ans[271].

En échange, Philippe conservait la totalité de son royaume au grand dam des Aitoliens qui s'estimèrent lésés[272]. Charge à lui d'assurer la protection de la Grèce face aux Thraces, Illyriens et Gaulois [273]. Rome maintint des garnisons en Grèce à Demetrias, Chalcis et sur l'Acrocorinthe[274], *les fers de la Grèce* ; ces cités furent en fait rendues en 194 lorsque les Romains se retirèrent de Grèce. Afin d'apaiser les Grecs qui craignaient que le joug romain vienne remplacer celui de Macédoine, Flamininus proclama solennellement à l'occasion des Jeux isthmiques[275] que tous les peuples anciennement sujets de Philippe V étaient libres de tout impôt et de toute garnison[276]. Les autres peuples de la Grèce, alliés de Philippe[277] ou de Rome[278] conservaient leur indépendance. Rome était devenue la protectrice des États grecs. Il ne s'agit pas ici de développer les raisons qui l'avaient poussées à intervenir en Orient ; impérialisme naissant[279], philhellénisme ou tout simplement ce désir ancien de protéger son pré carré en

---

[268] Pol, XVIII, 44, 5 ; Liv, XXXIII, 30, 4.
[269] Pol, XVIII, 44, 6 ; Liv, XXXIII, 30, 5 ; App, loc. cit.
[270] Pol, XVIII, 44, 6 ; Liv, XXXIII, 30, 5-6 ; Plut, *Flam*, IX, 6 ; App, loc. cit. L'hekkaidékère et une galère à seize rangs de rameurs. Vaisseau de parade plus que de guerre.
[271] Pol, XVIII, 44, 7 ; Liv, XXXIII, 30, 7-8 ; Plut, loc. cit. ; Appien, loc. cit.
[272] Plut, *Flam*, IX, 4-5.
[273] Liv, XXXIII, 12, 10.
[274] Liv, XXXIII, 31, 4-5..
[275] Printemps 196.
[276] *Le sénat romain et le général T. Quinctius, vainqueur du roi Philippe et des Macédoniens, rendent la jouissance de leur liberté, de leurs franchises et de leurs lois, aux Corinthiens, aux Phocidiens, aux Locriens, à l'île d'Eubée, aux Magnésiens, aux Thessaliens, aux Perrhaebiens et aux Achéens de la Phthiotide*.(Liv, XXXIII, 32, 5) Trad. M. Nisard
[277] Acarnaniens, Béotiens, Achéens, Spartiates.
[278] Athéniens, Aitoliens.
[279] Comme l'affirme M. Le Glay *: c'est la deuxième guerre de Macédoine qui constitue l'acte de naissance de l'impérialisme romain* (op cit, p 101).

éloignant le plus possible les ennemis potentiels[280], mais de considérer la deuxième guerre de Macédoine sous l'angle maritime.

Selon les historiens modernes, l'effectif total de la flotte romaine ayant participé à ce conflit est estimée entre cinquante[281] et un peu moins de quatre-vingts[282] navires. Le deuxième nombre parait être le plus probable en raison des arguments logiques avancés par J.H. Thiel. Pour arriver à ce chiffre, l'historien néerlandais s'était appuyé d'une part sur le discours d'Aristaenus et d'autre part sur la situation générale sur le théâtre d'opérations. En 198 Aristaenus, préteur de la ligue Achéenne, persuadait ses compatriotes à rejoindre le camp des Romains alors que la flotte des alliés s'apprêtait à assiéger Corinthe. Dans son discours, il donnait la composition de cette dernière à savoir cent vaisseaux pontés, cinquante bâtiments légers, et non couverts et trente lemboï isséens [283] . Comme les lemboï, les navires légers non pontés étaient très vraisemblablement fournis par les alliés. Concernant les cent vaisseaux pontés, vingt-quatre d'entre eux étaient pergamiens et vingt rhodiens[284], J.H. Thiel en avait déduit que les cinquante-six navires restants étaient romains. De plus, à partir du moment où les ports d'Illyrie furent abandonnés pour Ambracia[285] puis Antikyra[286], les convois d'approvisionnement qui devaient passer au large de l'Acarnanie devaient être escortés. Une escadre romaine, logiquement basée à Corcyre, devait donc assurer cette mission. Son effectif était alors estimé à vingt-cinq navires ce qui amenait l'effectif total romain engagé à un peu moins de quatre-vingts navires dès le début du conflit.

Concernant les contingents navals des alliés, essentiellement Rhodes et Pergame, il a été vu qu'ils comptaient respectivement vingt et vingt-quatre navires cataphractes auxquels doivent être ajoutés les cinquante navires légers non pontés et les trente lemboï d'Issa. Ceci permet d'avancer que la marine romaine engagée ne représentait qu'environ 42% du total des navires de guerre en

[280] Position de M. Holleaux : *Ce qu'il importait d'établir et sur quoi, en terminant, il convient d'insister, c'est que la guerre entreprise en l'an 200 — guerre dont les suites seront infinies — n'a point été, de la part du Sénat, une oeuvre de préméditation.[…] comme autrefois, il n'a prétendu qu'aviser à la sûreté de la République ; comme autrefois, c'est seulement un souci de défense qui l'a fait belliqueux*(op cit, p 334) ; ou de L. Jerphagnon : *Il y a enfin cette hantise, que je rappelle, de reculer indéfiniment ses frontières pour accroitre à prportion la distance qui sépare la Ville et son territoire de ses ennemis potentiels* (op cit, p 44).
[281] De Sanctis, *Storia dei romani Vol IV part I La fondazione dell' imperio*, p 37.
[282] Thiel, *Studies on the history of Roman sea-power in republican times*, p 211.
[283] Liv, XXXII, 21, 27.
[284] Liv, XXXII, 16, 6.
[285] Liv. 32, 14, 7; 15, 5—7,
[286] Liv. 32, 18

opérations. Proportion qui mérite d'être remarquée comparativement aux parts beaucoup plus importantes prises par la marine romaine lors des précédents conflits que ce soit contre Carthage, Teuta, Démétrios ou Philippe. Il est vrai que dans ce conflit certaines opérations furent menées exclusivement par la marine romaine, comme le siège et la prise de Leukas en 197 et d'une façon générale toutes les opérations d'escorte et de sécurisation des côtes à l'ouest de la Grèce.

Philippe V était entré en guerre contre Rome avec des effectifs navals réduits ; il a été vu que sa flotte avait été réduite de moitié en raison des pertes subies lors des deux engagements qui l'opposèrent aux marines de Rhodes et de Pergame. Comme en 215, la marine macédonienne n'était pas de taille à s'opposer à la marine romaine qui plus est, alliée à celles de Rhodes et Pergame. Il en résulta que la marine macédonienne ne quitta pas ses ports pendant tout le conflit laissant ainsi entière liberté d'action aux flottes alliées. Cela permit à la marine romaine d'assurer le ravitaillement des forces terrestres. Sans ce soutien des forces navales, aucune action d'envergure n'aurait pu être conduite à l'intérieur du territoire macédonien en raison de la politique de la terre brulée menée par Philippe V. Ainsi en 199, l'expédition menée par Sulpicius en Macédoine qui partit des côtes illyriennes entre Apollonia et Dyrrhachium[287] ; bien que couronnée de succès, dut être arrêtée. Sulpicius craignant de se trouver en rupture d'approvisionnements en raison de l'étirement de ses lignes de communication jugea plus prudent de se replier sur la côte[288]. Pour résoudre ce problème d'élongations, Flamininus, consul en 198, choisit une route plus au sud passant par l'Epire et la Thessalie. Le ravitaillement se faisait à partir d'Ambracia[289] et était acheminé par voie terrestre jusqu'à Gomphoi[290].

[287] Liv, XXXI, 27.
[288] Dio fr. 58, 4, Liv. 32, 9, 10, Plut. Flam. 4,
[289] Liv, XXXII, 14, 7.
[290] Liv. 32, 14, 7; 15, 5—7,



Bases de ravitaillement utilisées par Flamininus.

Cette solution ne fut pas optimale car la traversée du massif du Pinde restait difficile et non sans danger. Cela l'obligea à se replier sur la côte et à prendre ses quartiers d'hiver 198-197 à Antikyra en Phocis dans le Golfe de Corinthe car de là, les flottes de ravitaillements pourraient l'atteindre facilement[291]. Ces convois de ravitaillement en vivres et en matériels ainsi que les renforts en troupes provenaient notamment d'Afrique, de Sicile et de Sardaigne[292]. Flamininus conservera la Phocide comme base arrière pour les opérations menées au printemps et à l'été 197.

La marine eut également des missions de combat combinées avec les actions terrestres. Ainsi, dès la fin de l'été 200, le légat Caius Claudius Cento à la tête de vingt trirèmes mit un terme aux actes de piraterie menés en Attique, il attaqua et occupa temporairement la cité de Chalcis, base à partir de laquelle les pirates menaient leurs actions et participa aux défenses victorieuses d'Athènes et d'Eleusis[293] attaquées par l'armée de Philippe V. En 199, alors que Sulpicius attaquait la Macédoine par l'ouest, les flottes combinées de Rome, Pergame et Rhodes menaient des actions à

[291] Liv. 32, 18, 2-5.
[292] Liv, XXXI, 19, 2-4 ; XXXII, 27, 2.
[293] Liv, XXXI, 25, 1-2.

l'est contre les ports tenus par les Macédoniens ou leurs alliés[294] et s'emparaient d'Oreus. Cette victoire convainquit les Aitoliens à rejoindre le camp des Romains[295].

En 198, une nouvelle action combinée entre forces navales et forces terrestres fut menée. Alors que les légions attaquaient à l'ouest, les flottes de L. Quinctus, du roi Attale et du Rhodien Agesimbrote agirent en Eubée ; ils mirent le siège devant Eretria qui fut prise d'assaut[296] puis s'emparèrent de Carystus. La totalité de l'île se retrouvait désormais aux mains des alliés à l'exception de Chalcis. La flotte se dirigea alors vers Corinthe, point d'appui important de Philippe V en Grèce du sud. Là, les Achéens furent convaincus de joindre le camp de Rome et participèrent au siège de la cité qui réussit à tenir jusqu'à l'hiver grâce à sa garnison composée en partie de transfuges italiens, forçant ainsi les assiégeants à lever le siège. Cet épisode du siège de Corinthe relaté par Tite-Live est révélateur de la position des *socii navales* qui continuaient à armer les flottes romaines. L'assaut mené contre Corinthe avait donc échoué en raison de la défense acharnée menée par des transfuges *Italiens, qui étaient en grand nombre dans la place. Les uns étaient passés de l'armée d'Hannibal dans les rangs des Macédoniens, parce qu'ils redoutaient la vengeance des Romains ; les autres étaient des soldats de marine, qui avaient naguère abandonné leurs vaisseaux pour accepter un service dont ils espéraient plus d'honneur*[297]. De cette anecdote il en ressort que ces *socii navales* étaient en partie originaires des cités grecques du sud de l'Italie ou de Sicile, qu'ils se sentaient toujours plus d'affinité avec leurs cousins de Grèce qu'avec les Latins qui les considéraient avec hauteur au point qu'ils préféraient déserter pour rejoindre une force terrestre et gagner ainsi en prestige plutôt que de rester fidèles à leurs engagements initiaux. Ces passages à l'ennemi durent être relativement importants puisqu'en 197, il fut accordé à Lucius Quinctius Flamininus un renfort de 3000 épibates[298].

En 197, la situation de Philippe était au plus mal. Il avait perdu la presque totalité de l'Eubée, l'Epire, la Thessalie occidentale, la plupart de la Phocis et les Achéens rompu l'alliance. Durant l'hiver 198-197, il tenta en vain de négocier la paix à Nicaea en Locris. De plus la totalité du Péloponnèse bascula dans le camp de Rome avec la défection du Spartiate Nabis. A l'exception

[294] Liv, XXXI, 28, 3-4.
[295] Liv, XXXI, 40, 9-10.
[296] Liv, XXXII, 16, 7-17.
[297] Liv. 32, 23, 9. M. Nisard.
[298] Liv. 32, 28, 10.

de l'Acarnanie, tous les alliés de Philippe l'avaient abandonné, la symmachie n'existait plus. Cette année-là, les flottes opérèrent dans l'ouest alors que les forces terrestres agirent à l'est. La flotte romaine, qui avait hiverné à Corcyre[299], intervint contre l'Acarnanie alors que la flotte d'Attale continuait à sécuriser la mer Egée. Pendant que Philippe était battu à Cynoscéphales, Leucas, capitale de l'Acarnanie, finissait par se rendre à Lucius Quinctius Flamininus[300].

Ayant la maîtrise de la mer, les flottes alliées avaient pu débarquer partout sur les côtes grecques et attaquer là où elles l'avaient jugé bon. Philippe V s'était trouvé pris entre deux feux et avait été obligé d'étaler son dispositif pour faire face aux deux menaces, maritime et terrestre ; affaiblissant ainsi ses forces. Ne pouvant être partout à la fois, il ne put directement intervenir, ou arriva trop tard pour empêcher la prise de places importantes, Chalcis en 200 alors qu'il était au même moment à Demetrias[301] ; Oreus en 199 alors qu'il devait faire face à Sulpicius en Haute-Macédoine et que sa flotte, bloquée par les Rhodiens, était impuissante dans le port voisin de Demetrias[302]. Ne disposant pas de marine, Philippe ne put protéger ses alliés grecs qui, se sentant abandonnés, tombèrent dans les bras des Romains. Une fois de plus, les marines avaient bien joué leur rôle et contribué à la victoire finale.

Mais ces ralliements ne furent pas inconditionnels et certains ne tardèrent pas à vouloir s'en écarter. Ce fut le cas du Spartiate Nabis qui crut pouvoir conserver la cité d'Argos, mais sous l'action des légions et de la flotte romaine[303] il dut finalement céder. La crainte des Grecs de s'être libéré d'un tyran pour tomber sous la coupe d'un autre perdura jusqu'en 194 quand Flamininus, après avoir persuadé le Sénat de tenir parole, déclara lors d'une conférence panhellénique tenue à Corinthe que toutes les troupes romaines quittaient la Grèce y compris les *fers* et qu'il engageait les cités grecques à faire un bon usage de leur liberté retrouvée. *Cette liberté dont ils n'étaient pas redevables à leurs armes, mais que leur avait rendue la générosité d'un peuple étranger, c'était à eux de la conserver et de la défendre par leur vigilance, afin de montrer aux Romains que leurs bienfaits n'étaient pas mal placés et que la Grèce en était digne*[304]. Les Grecs étaient libres mais sous un protectorat romain que certains, avec les Aitoliens,

[299] Liv, XXXII, 23, 13.
[300] Liv, XXXIII, 17, 14.
[301] Liv, XXXI, 24, 1.
[302] Liv. XXXI, 46, 6 sq ?.
[303] Liv, XXXIV, 30, 1.
[304] Liv, XXXIV, 49, 11. Trad. M. Nisard.

considéraient avec méfiance. Flamininus rentra donc à Rome pour y célébrer un triomphe qui dura trois jours. Il avait ramené dans les soutes de ses navires de nombreuses œuvres d'art enlevées aux cités grecques. Ces richesses artistiques de la Grèce vinrent orner les places et les temples de l'Vrbs dont l'apparence s'en trouva hellénisée[305].

A l'aube du II° siècle, Rome avait donc entamé la conquête de la partie orientale du bassin méditerranéen et ses regards s'étaient tourné vers l'Asie Mineure et Antiochos III. Sa marine avait joué jusque-là un rôle important dans toutes les guerres qu'elle avait eu à mener depuis 264. Tournée vers l'est, il lui fallait néanmoins sécuriser les territoires conquis, notamment les voies de communications maritimes qui lui permettaient de joindre ses nouvelles possessions et ses nouveaux alliés. En Méditerranée occidentale demeurait une menace récurrente, la piraterie qu'il s'agissait sinon d'éradiquer au moins contenir. Pour cela Rome s'appuya sur ses alliés. Contre les pirates en mer Adriatique se furent les illyriens qui s'en chargèrent du moins sous les règnes de Skerdilaïdas et son fils Pleuratus. Contre les agissements des pirates liguriens, Rome s'appuya un temps sur la marine de Massalia. Mais ses alliés ne purent mener seuls à bien cette mission, obligeant Rome à intervenir sur mer. Pour cela Rome réactiva les fonctions de duumviri navales, créées en 311[306] mais mises en sommeil après la guerre contre Tarente. Chaque magistrat se retrouva à la tête d'une flottille de dix navires chargés d'assurer la police des mers. Un cycle de l'histoire maritime de Rome s'achevait. Ayant vaincus ses principaux ennemis sur terre comme sur mer, le Sénat ne jugeait plus utile de maintenir de grandes flottes de quinquérèmes. Progressivement, la puissance navale romaine allait décliner durant le II° siècle au fur et à mesure que les dernières puissances maritimes du bassin méditerranéen étaient soumises. Ayant détruit les flottes habituellement chargées d'y assurer la police maritime sans vouloir les remplacer, Rome permit ainsi l'émergence d'une piraterie qui devait devenir endémique et menacer, au premier siècle, la liberté de navigation.

* *

*

[305] Grandazzi, Op Cit, p 413.
[306] Liv, IX, 30, 4.

La localisation de Rome n'avait pas été le fait du hasard et si la géographie forme l'homme, nul doute que les premiers occupants de ce lieu avaient rapidement réalisé les avantages qu'ils pouvaient en tirer. C'est pourquoi le développement territorial de Rome s'était d'abord dirigé vers le littoral et que, forte de cette ouverture réalisée vers les espaces marins, sources de richesses, elle avait pu se consacrer à la domination de son hinterland. C'est cette dimension maritime qui avait donné à Rome une supériorité certaine sur ses voisines.

Durant le siècle et demi qui sépare la création du port d'Ostie à la deuxième victoire romaine sur la Macédoine, Rome avait changé d'échelle et de statut. Elle avait achevé de dominer le Latium en 338, conquis le sud de la péninsule italienne en 272, pour ensuite se lancer à la conquête du bassin méditerranéen. Les Romains surent s'adapter à leur environnement et eurent l'intelligence d'aller chercher chez les autres les savoir-faire qu'ils ne maîtrisaient pas. Quels que soient les motifs qui les poussèrent à élargir leur horizon, désir de conquête ou souci de se protéger, ils avaient su se forger les outils qui leur permettaient de dominer sur terre comme sur mer. Ils s'approprièrent la mer non par amour mais par nécessité. Nécessité de se nourrir, d'aller chercher outre-mer le blé indispensable pour nourrir une population toujours plus nombreuse ; de sécuriser leurs terres, les mettre à l'abri des menaces supposées ou réelles que faisaient peser sur elles les peuples qui les entouraient. Bien que n'ayant aucune tradition maritime, à force de courage et d'opiniâtreté, les Romains réussirent à bâtir un empire autour d'une mer qui leur était au départ étrangère et en défaisant des cités ou royaumes aux vieilles traditions maritimes. Cet intérêt pour les choses de la mer s'est traduit sur le plan religieux par une place de plus en plus importante accordée aux divinités liées aux eaux qui recevront de nouvelles attributions spécifiquement maritimes ; par l'instauration de la cérémonie du triomphe naval et en émettant les premières monnaies présentant au revers une proue de quinquérème, symbole du nouveau statut de Rome en tant que maîtresse des mers. Preuves, s'il en était besoin que les *Romains prétendaient désormais à l'empire de la mer*[1].

Cette maitrise des mers, aura été acquise grâce à la vitalité du peuple romain, son dynamisme démographique et sa capacité à s'adapter aux situations nouvelles. Un *peuple grossier, ce peuple de bergers, qui n'avait jamais quitté le continent, montra, - tant le courage est*

[1] Reddé, Rome et l'Empire de la mer. In: Regards sur la Méditerranée. Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996, p 66.

une source de confiance ! - que peu importe à des braves de combattre à cheval ou sur des navires, sur terre ou sur mer[2]. Un peuple conduit par des dirigeants qui, très tôt, avaient compris que le développement de la Cité et sa place dans le monde connu dépendrait de sa capacité à dominer non seulement sur terre mais aussi sur mer.

Les Romains étaient peut-être des « marins d'eau douce » mais leur bon sens paysan leur avait fait comprendre tout l'intérêt de maîtriser cet élément, et ils y parvinrent sans contestation possible.

[2] Flor, II, 2. Trad. J. Pierrot.

ANNEXE I

CORPUS

Sources littéraires

Abréviations :

Auteurs latins :

Ampel = Lucius Ampélius, II° s. Ap. JC, écrivain. *Liber memorialis.*

Arn = Arnobius (Arnobe), vers 260 - 327, apologiste. *Adversus nationes, Contre les païens.*

Aug = Aurelius Augustinus (Saint Augustin), 354 – 430, évêque d'Hippone. *Civ = De civitate dei*

Cat = M. Porcius Cato (Caton l'Ancien, le Censeur), 234 – 149 av JC, homme politique, écrivain et militaire. *Orig = Origines.*

Cic = M. Tullius Cicero (Cicéron), 106 – 43 av JC, consul en 63. *Agr = De lege agraria.*
Att = Epistulae ad T.Pomponium Atticum.
Balb = Pro L. Cornelio Balbo.
Div = De divinatione.
Fam = Epistulae ad familiars.
Fin = De finibus.
Leg = De legibus.
Nat = De natura deorum.
Phil = In M. Antonium orationes Philippicae.
Rep = De Republica.
Verr = C. Verrem actio

Enn = Quintus Ennius, 239 – 169 av. JC, poète, annaliste. *An = Annalium.*

Eutr = Eutropius (Eutrope), fin du IV siècle ap JC, historien. *Brevarium.*

Fest = Sex. Pompeius Festus, II° siècle ap JC, grammairien. *De verborum significatu*.

Flor = L. Annaeus Florus, 74 – 130 ap JC, historien. L. Annaei flori epitome rerum romanorum.

Frontin = Sextus Julius Frontinus, v 35/40 – 103, écrivain militaire. *Aq = De acqua ductu.*
Strat = Stratagemata.

Gell = A. Gellius (Aulu-Gelle), II° siècle ap JC, grammairien. *Noctes Atticae*

Hier = Sophronius Eusebius Hieronymus (Saint Jérôme), 347 – 420, prêtre. *Chron = Chronicum ad annum Abrahae.*

Hor = Q. Horatius Flaccus (Horace), 65 – 8 av JC, poète ami de Mécène. *0 = Odarum seu Carminum.*
Epo = Epodon

Just = M. Jusnianus Justinus (Justin), III° s. Ap JC, abréviateur de Trogue pompée. *Epitome Historiarum Philippicarum*

Liv = T. Livius, 59 av JC – 17 ap JC, historien. *Ab Vrbe Condita,*
Per = Periochae.

Lucr = Titus Lucretius Carus (Lucrèce), Ier s. av. JC, poète philosophe. *De rerum naturae*.

Macr = Ambrosius Theodosius Macrobius (Macrobe), début V° s. ap JC, érudit. *Sat = Saturnalia*.

Mel = Pomponius Mela, Ier s. ap. JC, géographe. *De chorographia.*

Naev = Cnaeus Naevius, deuxième moitié du III° s. av. JC, poète, soldat. *Carm, Pun = Carmina, Bellum Punicum.*

Nep = Cornelius Nepos, vers 100 – vers 25 av. JC, écrivain biographe. *Ham = Hamilcar.*
Hann = Hannibal.

Oros = Paulus Orosius (Orose), début V° s. ap JC, prêtre, historien. *Hist = Historiarum adversus paganos.*

Ov = Publius Ovidius (Ovide), 43 – 18 av. JC, poète. *Am = Amores.*
F = Fasti.
M = Metamorphoses.

Plin = C. Plinius Secundus (Pline l'Ancien), *H.N. = Histoire Naturelle.*

Prop = Sextius Propertius (Properce), 47 – 16/15 av. JC, poète élégiaque. *Elégies*.

Ps Aur.-Vict. = Pseudo Aurelius Victor, historien. *De viris illustribus urbis Romae.*

Quint = Marcus Fabius Quintilianus (Quintilien), Ier siècle apr. JC, rhéteur et pédagogue. *Les Institutions oratoires*.

Res Gestae Divi Augusti

Sall = Gaius Sallustius Crispus (Salluste), 86 – 34 av. JC, homme politique et historien. *H = Historiarum.*

Serv = Maurus Servius Honoratus (Servius), fin du IVe siècle, grammairien. *B, G, En = Commentaires de Virgile.*

Sil = Tiberius Catius Asconius Silius Italicus, 26 – 10, poète et homme politique. *Punica, Les Guerres Puniques.*

Suet = C. Suetonius Tranquillus (Suétone), 70 – 122, érudit et écrivain. *Vitae XII Caesarum,* *Aug = Augustus.*
Tib = Tiberius.

Tac = P. Cornelius Tacitus (Tacite), 57 – 97, consul en 97, historien. *An = Annales*

Tib = Albius Tibullus (Tibulle), 55 – 19 av JC, poète élégiaque. *Elégies.*

Val-Max = Valerius Maximus (Valère Maxime), I° s. ap. JC, historien. *Facta et dicta memorabilia, Des faits et des paroles mémorables.*

Varr = M. Terentius Varro (Varron), 116 – 27 av JC, philosophe, poète et grammairien. *L = de lingua Latina*

Veg = Publius Flavius Vegetius Renatus (Végèce), fin IV° s. ap. JC, écrivain. *Mil = Epitoma res militaris.*

Vell = Velleius Paterculus, v. 19 av. JC – v. 31 ap. JC, historien. *Historia romana, Histoire romaine.*

Virg = P. Vergilius Maro (Virgile), 70 – 19 av JC. *EN = Aeneis*

Auteurs grecs :

Anth = Anthologie palatine

App = Appien d'Alexandrie, II° s. ap JC, historien. *Hisp = H d'Ibérie.*
Hann = H d'Hannibal.
Ill = H d'Illyrie.
Mac = H de Macédoine.
Pun = H Puniques.
Samn = H samnite.
Sic = H de Sicile.
Syr = H de Syrie.

Arr = Arrien de Nicomédie, II° s. ap JC, philosophe, historien, géographe. *An = Anabase.*

DC = Dion Cassius de Nicée, 155 – 229, historien. *L'histoire romaine.*

DH = Denys d'Halicarnasse, 1er siècle av JC, historien et rhéteur. *Ρωμαικηε Αρχαιολγιαε*

DS = Diodore de Sicile, Ier siècle av. JC, historien et chroniqueur. La Bibliothèque historique

Hés = Hésiode d'Ascra, vers 750 av JC, poète épique. *Th = Théogonie.*

Jul = Julien l'Apostat, 331 – 363, empereur. Misopogon.

Lyc = Lycophron de Chalcis, III° siècle av JC, poète alexandrin. Αλεξανδρα.

Paus = Pausanias de Cappadoce, 115 – 180, le Périégète, géographe. *Le Tour de la Grèce.*

Plat = Platon d'Athènes, 430 – 348 av JC, philosophe. *Tim = Timée*

Plut = Plutarque de Chéronée, 46 – 126, philosophe et biographe.
Aem = Paul-Emile.
Ages = Agesilas.
Arat = Aratus.
Cato ma = Caton l'Ancien.
Fab = Fabius Maximus.
Flam = Flaminius.
Marc = Marcellus.
Num = Numa.
Pyrrh = Pyrrhus.
M = Morales, de fortuna romanorum.
M = Morales, Parallèles d'histoires grecques et romaines.

Pol = Polybe de Megalopolis, II° s. av JC, historien. *Ἱστορίαι*

Polyen, 2ème moitiè du II° s. ap JC, tacticien. *Στρατηγήματα, Stratagèmes*.

Str = Strabon d'Apamée, 1er s. av JC, géographe. *Γεωγαφικων*

Textes :

GRANDEUR ANNONCEE DE ROME		
323 : Ambassade romaine auprès d'Alexandre.		
Arrien	Anabase, VII, 15.	Χρόνος τε ἦν συχνὸς τῷ πένθει καὶ αὐτός τε αὐτὸν ἤδη μετεκάλει ἀπ´ αὐτοῦ καὶ οἱ ἑταῖροι μᾶλλόν τι ἐν τῷ τοιῷδε ἤνυτον. […..] Ἄριστος δὲ καὶ Ἀσκληπιάδης τῶν τὰ Ἀλεξάνδρου ἀναγραψάντων καὶ Ῥωμαίους λέγουσιν ὅτι ἐπρέσβευσαν· καὶ ἐντυχόντα ταῖς πρεσβείαις Ἀλέξανδρον ὑπὲρ Ῥωμαίων τι τῆς ἐς τὸ ἔπειτα ἐσομένης δυνάμεως μαντεύσασθαι, τόν τε κόσμον τῶν ἀνδρῶν ἰδόντα καὶ τὸ φιλόπονόν τε καὶ ἐλευθέριον καὶ περὶ τοῦ πολιτεύματος ἅμα διαπυνθανόμενον. καὶ τοῦτο οὔτε ὡς ἀτρεκὲς οὔτε ὡς ἄπιστον πάντῃ ἀνέγραψα· πλήν γε δὴ οὔτε τις Ῥωμαίων ὑπὲρ τῆς πρεσβείας ταύτης ὡς παρὰ Ἀλέξανδρον σταλείσης μνήμην τινὰ ἐποιήσατο, οὔτε τῶν τὰ Ἀλεξάνδρου γραψάντων, οἵστισι μᾶλλον ἐγὼ ξυμφέρομαι, Πτολεμαῖος ὁ Λάγου καὶ Ἀριστόβουλος· οὐδὲ τῷ Ῥωμαίων πολιτεύματι ἐπεοικὸς ἦν ἐλευθέρῳ δὴ τότε ἐς τὰ μάλιστα ὄντι, παρὰ βασιλέα ἀλλόφυλον ἄλλως τε καὶ ἐς τοσόνδε ἀπὸ τῆς οἰκείας πρεσβεῦσαι, οὔτε φόβου ἐξαναγκάζοντος οὔτε κατ´ ἐλπίδα ὠφελείας, μίσει τε, εἴπερ τινὰς ἄλλους, τοῦ τυραννικοῦ γένους τε καὶ ὀνόματος κατεχομένους. Après un long deuil, consolé par ses amis, Alexandre tente une nouvelle expédition contre les Cosséens, nation belliqueuse et voisine des Uxiens. Ariste et Asclépiade, ses historiens, rapportent que les Romains même députèrent vers ce prince, et qu'instruit de leurs vertus et de leurs institutions, il augura de leur future grandeur. J'ai rapporté ce fait qui ne me paraît ni digne ni hors tout à fait de croyance. Aucun historien romain n'en fait mention. Ptolémée et Aristobule, sur lesquels je me règle, n'en parlent point. Il ne convenait point à la République romaine, qui jouissait alors de la plus grande liberté, d'envoyer si loin une députation vers un roi étranger, dont elle n'avait rien à espérer ni à craindre. Ajoutez-y sa haine, alors dans toute sa force, contre la tyrannie.

Poséidon prédit la splendeur d'Enée et de sa postérité.		
Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, I, 53, 5	Πεποίηται γὰρ αὐτῷ ἐν Ἰλιάδι Ποσειδῶν προλέγων τὴν μέλλουσαν ἔσεσθαι περὶ τὸν Αἰνείαν καὶ τοὺς ἐξ ἐκείνου γενησομένους ἐπιφάνειαν ὧδέ πως· Νῦν δὲ δὴ Αἰνείαο βίη Τρώεσσιν ἀνάξει καὶ παῖδες παίδων, τοί κεν μετόπισθε γένωνται. Dans l'Iliade, il (Homère) représente Poséidon prédisant la future splendeur d'Énée et de sa postérité en ces vers : « Alors le grand Énée règnera, et les fils de ses fils qui viendront après lui ».
Faunus annonce à Latinus l'étendue des conquêtes que réaliseront ses descendants.		
Virgile	Enéide, VII, 95-106.	uelleribus: subita ex alto uox reddita luco est: 'Ne pete conubiis natam sociare Latinis, O mea progenies, thalamis neu crede paratis: externi uenient generi, qui sanguine nostrum nomen in astra ferant quorumque a stirpe nepotes omnia sub pedibus, qua Sol utrumque recurrens aspicit Oceanum, uertique regique uidebunt.' Haec responsa patris Fauni monitusque silenti nocte datos non ipse suo premit ore Latinus, sed circum late uolitans iam Fama per urbes Ausonias tulerat, cum Laomedontia pubes gramineo ripae religauit ab aggere classem. Une voix soudaine est alors renvoyée du fond du bois : "Ne cherche pas à unir ta fille en des noces latines, ô mon fils ; ne te fie pas à l'union qu'on lui a préparée. De l'étranger viendront des gendres, dont le sang portera notre nom jusqu'aux astres. Nés de leur souche, nos descendants verront,

		soumis à leurs lois et tournant sous leurs pieds, l'univers entier qu'aperçoit le soleil dans sa course éternelle d'un Océan à l'autre". Ces réponses et les conseils reçus de son père Faunus dans la nuit silencieuse, Latinus ne les tint pas pour lui. Déjà la Renommée, déployant ses ailes, avait porté la nouvelle, loin, dans toutes les villes d'Ausonie, lorsque les fils de Laomédon attachèrent leurs bateaux au talus herbeux de la rive.
Songe d'Enée : Tiberinus le rassure		
Virgile	Enéide, VIII, 31, 35	Huic deus ipse loci fluuio Tiberinus amoeno populeas inter senior se attollere frondes uisus ; eum tenuis glauco uelabat amictu carbasus, et crinis umbrosa tegebat harundo, tum sic adfari et curas his demere dictis: 'O sate gente deum, Troianam ex hostibus urbem qui reuehis nobis aeternaque Pergama seruas, exspectate solo Laurenti aruisque Latinis, hic tibi certa domus, certi, ne absiste, penates; Alors lui apparût le dieu de l'endroit en personne, Tibérinus au beau cours. Il se dressa, sous l'aspect d'un vieillard, parmi les feuillages des peupliers : une fine étoffe de lin l'enveloppait d'un voile glauque et de sombres roseaux couvraient sa chevelure. Il adressa au héros des paroles qui dissipèrent ses soucis : "Rejeton d'une race divine, toi qui nous ramènes la ville de Troie, arrachée aux ennemis, toi le sauveur de Pergame l'éternelle, toi qu'espèrent la terre des Laurentes et les campagnes du Latium, ici tu trouveras une demeure sûre, des pénates sûrs; ne renonce pas.

ROME : LOCALISATION		
Cicéron	De Republica ; II, 5.	Qui potuit igitur diuinius et utilitates conplecti maritimas Romulus et uitia uitare, quam quod urbem perennis amnis et aequabilis et in mare late influentis posuit in ripa? quo posset urbs et accipere a mari quo egeret, et reddere quo redundaret, eodemque ut flumine res ad uictum cultumque maxime necessarias non solum mari absorberet, sed etiam inuectas acciperet ex terra, ut mihi iam tum diuinasse ille uideatur hanc urbem sedem aliquando et domum summo esse imperio praebituram; nam hanc rerum tantam potentiam non ferme facilius alia ulla in parte Italiae posita urbs tenere potuisset. Romulus pouvait-il donc, pour donner à sa ville naissante tous les avantages d'une position maritime et lui en sauver les inconvénients, être mieux inspiré qu'il ne le fut, en l'élevant sur les bords d'un fleuve dont les eaux toujours égales et ne tarissant jamais vont se verser dans la mer par une large embouchure; par la voie duquel la cité peut recevoir de la mer ce qui lui manque, et lui rendre en retour ce dont elle surabonde, et qui alimente perpétuellement nos marchés par la communication incessante qu'il établit entre la mer et Rome d'un côté, de l'autre entre la ville et l'intérieur des terres? Aussi je n'hésite pas à le croire, Romulus avait pressenti dès lors que sa nouvelle cité serait un jour le siège d'un immense empire. Imaginez cette ville située dans toute autre partie de l'Italie, et la domination romaine devient impossible.
Cicéron	De Republica ; II, 6.	Urbis autem ipsius natiua praesidia quis est tam neclegens qui non habeat animo notata planeque cognita? cuius is est tractus doctusque muri cum Romuli tum etiam reliquorum regum sapientia definitus, ex omni parte arduis praeruptisque montibus ut unus aditus, qui esset inter Esquilinum Quirinalemque montem, maximo aggere obiecto fossa cingeretur uastissima, atque ut ita munita arx circuitu arduo et quasi circumciso saxo niteretur, ut etiam in illa tempestate horribili Gallici aduentus incolumis atque intacta permanserit. locumque delegit et fontibus abundantem et in regione pestilenti salubrem; colles enim sunt, qui cum perflantur ipsi tum adferunt umbram uallibus. Quant aux fortifications naturelles de Rome, est-il un homme assez indifférent pour ne pas en avoir dans l'esprit une image nette et bien dessinée? La sage prévoyance de Romulus et des autres rois y a joint un mur d'enceinte qui vient se rattacher de toutes parts à des collines escarpées, rend inaccessible le passage qui s'ouvrait entre l'Esquilin et le Quirinal et que défend aujourd'hui un énorme rempart ceint d'un vaste fossé, et fait de notre citadelle entourée de précipices, protégée par ses rocs taillés à pic, une forteresse

		tellement inexpugnable, que toute cette effroyable tempête de l'invasion gauloise vint mourir à ses pieds. Romulus choisit d'ailleurs un lieu rempli de sources vives, et d'une salubrité remarquable au milieu d'une contrée malsaine. Les collines qui le protègent appellent et renouvellent l'air, et couvrent les vallées de leur ombre.
Strabon	Géographie, VI, 4, 1.	Τοσαύτη μὲν δὴ καὶ τοιαύτη τις ἡ Ἰταλία. Πολλὰ δ᾽ εἰρηκότων, τὰ μέγιστα νῦν ἐπισημανούμεθα, ὑφ᾽ ὧν εἰς τοσοῦτον ὕψος ἐξήρθησαν Ῥωμαῖοι. ἓν μὲν ὅτι νήσου δίκην ἀσφαλῶς φρουρεῖται τοῖς πελάγεσι κύκλῳ πλὴν ὀλίγων μερῶν, ἃ καὶ αὐτὰ τετείχισται τοῖς ὄρεσι δυσβάτοις οὖσι. Δεύτερον δὲ τὸ ἀλίμενον κατὰ τὸ πλεῖστον καὶ τὸ τοὺς ὄντας λιμένας μεγάλους εἶναι καὶ θαυμαστούς, ὧν τὸ μὲν πρὸς τὰς ἔξωθεν ἐπιχειρήσεις χρήσιμον, τὸ δὲ πρὸς τὰς ἀντεπιχειρήσεις καὶ τὴν τῶν ἐμποριῶν ἀφθονίαν συνεργόν. Τρίτον δὲ τὸ πολλαῖς ὑποπεπτωκέναι διαφοραῖς ἀέρων τε καὶ κράσεων, παρ᾽ ἃς καὶ ζῷα καὶ φυτὰ καὶ πάνθ᾽ ἁπλῶς τὰ πρὸς τὸν βίον χρήσιμα πλείστην ἐξάλλαξιν ἔχει πρός τε τὸ βέλτιον καὶ τὸ χεῖρον. Après avoir dépeint, trop longuement peut-être, l'aspect physique de l'Italie, nous voudrions indiquer les causes, les causes principales, qui ont élevé si haut la puissance romaine. La première cause, à notre avis, est que l'Italie se trouve être aussi sûrement gardée que pourrait l'être une île, puisque la mer l'entoure presque de tous les côtés et que dans le court intervalle où la mer ne la baigne point un rempart de montagnes infranchissables la protége. Nous ferons remarquer, en second lieu, que l'Italie, dont les côtes sont généralement dépourvues d'abris, possède cependant quelques ports merveilleusement beaux et spacieux, deux conditions excellentes, en ce que l'une préserve le pays des attaques du dehors, pendant que l'autre permet à ses habitants de prendre au besoin l'offensive et facilite en même temps l'importation des marchandises. Enfin l'Italie a un troisième avantage, c'est de réunir en elle différents climats et différentes températures : de là, en effet, l'extrême variété d'animaux et de plantes, soit utiles, soit nuisibles, qu'on y rencontre, et cette richesse qu'elle offre en productions de toute nature pouvant servir aux besoins de la vie.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, V, 54.	Non sine causa di hominesque hunc urbi condendae locum elegerunt, saluberrimos colles, flumen opportunum, quo ex mediterraneis locis fruges deuehantur, quo maritimi commeatus accipiantur, mari uicinum ad commoditates nec expositum nimia propinquitate ad pericula classium externarum, regionum Italiae medium, ad incrementum urbis natum unice locum. Argumento est ipsa magnitudo tam nouae urbis. Trecentensimus sexagensimus quintus annus urbis, Quirites, agitur; inter tot ueterrimos populos tam diu bella geritis, cum interea, ne singulas loquar urbes, non coniuncti cum Aequis Volsci, tot tam ualida

		oppida, non uniuersa Etruria, tantum terra marique pollens atque inter duo maria latitudinem obtinens Italiae, bello uobis par est. Quod cum ita sit quae, malum, ratio est (haec) expertis alia experiri, cum iam ut uirtus uestra transire alio possit, fortuna certe loci huius transferri non possit ? » Ce n'est pas sans raison que les dieux et les hommes ont choisi ce lieu pour l'emplacement de Rome : l'extrême salubrité de ses coteaux, les grands avantages d'une rivière par où descendent d'un côté les récoltes du continent, et par où arrivent de l'autre les approvisionnements de la mer; cette mer, suffisamment proche pour les facilités du commerce, et trop éloignée pour nous exposer aux insultes des flottes étrangères; une position au centre de l'Italie, et qui semble se prêter d'elle-même aux accroissements de notre puissance. Aussi voyez le rapide agrandissement d'une cité si nouvelle. Voilà trois cent soixante-cinq ans, Romains, que cette ville existe; durant ce temps, vous n'avez cessé d'avoir la guerre avec toutes les antiques nations qui vous entourent, et cependant, sans parler des villes isolées, ni les Èques unis aux Volsques, ni leurs cités puissantes, ni l'Étrurie entière, si redoutable sur terre et sur mer, et qui embrasse d'une mer à l'autre toute la largeur de l'Italie, n'ont pu lutter contre vous. Après tant d'épreuves si heureuses, quelle raison funeste vous pousserait à en recommencer d'autres ? Vous pourriez emporter ailleurs avec vous votre courage ; mais vous ne pourriez emporter la fortune de ces lieux ».

LES VOIES D'EAUX ET LE COMMERCE

Le Tibre

L'Albula devient le Tibre.

Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, I, 71, 2.	Ἑξῆς δὲ Τιβερῖνος ὀκταετῆ χρόνον ἐβασίλευσεν. Τελευτῆσαι δ´ οὗτος ἐν μάχῃ παρὰ ποταμῷ γενομένῃ λέγεται· παρενεχθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ ῥεύματος ἐπώνυμον ἑαυτῷ κατέλιπε τὸν ποταμὸν Ἄλβουλαν καλούμενον πρότερον. Τιβερίνου δὲ διάδοχος Ἀγρίππας ἓν καὶ τετταράκοντα ἐβασίλευσεν ἔτη. Alors Tibérinus régna pendant huit ans. Ce roi, dit-on, fut massacré lors d'une bataille qui se passa près d'un fleuve, et emporté par le courant, il donna son nom au fleuve, qui auparavant s'appelait l'Albula. Le successeur de Tibérinus, Agrippa, régna quarante et un ans.
Varron	De lingua latina, V, 30	Sed de Tiberis nomine anceps historia; nam et suum Etruria, et Latium suum esse credit; quod fuerunt qui ab Thebri vicino regulo Veientum, dixerint appellatum Thebrim; sunt qui Tiberim priscum nomen Latinum Albulam vocitatum litteris tradiderint, posterius propter Tiberinum regem Latinorum mutatum, quod ibi interierit, nam hoc eius ut tradunt sepulcrum. Quant à l'origine du nom de Tibre, l'Étrurie et le Latium se le disputent : selon les Étrusques, Tibre viendrait du nom d'un petit roi de Véies, ville voisine, lequel s'appelait Thebris; selon les Latins, l'ancien nom du Tibre serait Albula, nom qu'il aurait perdu pour celui qu'il a aujourd'hui, en mémoire de Tiberinus, roi du Latium, mort dans les eaux de ce fleuve, qui est regardé comme son tombeau.
Virgile	Enéide, VIII, 330 -333.	tum reges asperque immani corpore Thybris, a quo post Itali fluuium cognomine Thybrim diximus, amisit uerum uetus Albula nomen; puis il y eut des rois et le farouche Thybris au corps de géant; c'est son nom que nous, Italiens, avons ensuite donné au fleuve Thybris, et l'ancienne Albula perdit son vrai nom.

Enée découvre l'embouchure du Tibre.		
Virgile	Enéide, VII, 25, 30, 35	[….] Atque hic Aeneas ingentem ex aequore lucum prospicit. Hunc inter fluuio Tiberinus amoeno. uerticibus rapidis et multa flauus arena in mare prorumpit. [….] flectere iter sociis terraeque aduertere proras imperat et laetus fluuio succedit opaco. [….] Alors du large, Énée aperçoit un bois immense. Au milieu de ce bois, Tiberinus, un fleuve charmant, aux tourbillons rapides et aux flots jaunis par le sable qu'il charrie, se déverse dans la mer. [….] Énée ordonne à ses compagnons de faire virer les proues vers la terre, et, tout heureux, il s'enfonce dans l'estuaire ombragé.
Enée construit un camp à l'embouchure du Tibre.		
Virgile	Enéide, VII, 150, 155.	diuersi explorant: haec fontis stagna Numici, hunc Thybrim fluuium, hic fortis habitare Latinos. Tum satus Anchisa delectos ordine ab omni centum oratores augusta ad moenia regis ire iubet, ramis uelatos Palladis omnis, donaque ferre uiro pacemque exposcere Teucris. Haud mora, festinant iussi rapidisque feruntur passibus. Ipse humili designat moenia fossa moliturque locum primasque in litore sedes. ses campagnes et son rivage. Voici les marais du fleuve Numicus, et voici le fleuve Thybris; c'est ici qu'habitent les vaillants Latins. Alors le fils d'Anchise ordonne à cent ambassadeurs choisis parmi sa troupe, d'aller au palais du vénérable roi, tous revêtus des rameaux de Pallas, pour lui offrir des présents et demander la paix pour les Troyens. Sans délai, ils se hâtent d'obéir, et s'en vont d'un pas rapide. Énée d'un modeste fossé marque ses remparts, investit le lieu, et sur le rivage, comme pour un camp, entoure ses premières constructions de palissades et d'un talus.
Le Tibre sauve les jumeaux		
Florus	L. annaei flori epitome rerum romanorum, I, 1.	Primus ille et urbis et imperii conditor Romulus fuit, Marte genitus et Rhea Silvia. Hoc de se sacerdos gravida confessa est; nec mox fama dubitavit, quum Amulii imperio abiectus in profluentem cum Remo fratre, non potuit exstingui : siquidem et Tiberinus amnem repressit, et relictis catulis lupa secuta vagitum,

		uber admovit infantibus, matremque se gessit. Le fondateur de Rome et de l'empire fut Romulus. Il était fils du dieu Mars et de la vestale Rhea Sylvia: elle en fit l'aveu pendant sa grossesse; et la Renommée put bientôt le publier avec certitude, lorsque Romulus, par l'ordre d'Amulius, fut jeté dans le fleuve avec Remus, son frère, et ne put y trouver la mort. Le Tibre arrêta son cours; et une louve, abandonnant ses petits, accourut aux cris des deux enfants, leur présenta ses mamelles, et leur servit de mère.
Description du Tibre et de son embouchure.		
Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, III, 44.	Ἕτερον δέ τι τοῦ προειρημένου πολιτεύματος κρεῖττον, ὃ καὶ τοῖς κατὰ τὸν βίον ἅπασιν εὐδαιμονεστέραν αὐτὴν ἐποίησε καὶ πραγμάτων ἐπῆρεν ἅψασθαι γενναιοτέρων. Τοῦ γὰρ Τεβέριος ποταμοῦ καταβαίνοντος μὲν ἐκ τῶν Ἀπεννίνων ὀρῶν, παρ΄ αὐτὴν δὲ τὴν Ῥώμην ῥέοντος, ἐμβάλλοντος δ΄ εἰς αἰγιαλοὺς ἀλιμένους καὶ προσεχεῖς, οὓς τὸ Τυρρηνικὸν ποιεῖ πέλαγος, μικρὰ δὲ καὶ οὐκ ἄξια λόγου τὴν Ῥώμην ὠφελοῦντος διὰ τὸ μηθὲν ἐπὶ ταῖς ἐκβολαῖς ἔχειν φρούριον, ὃ τὰς εἰσκομιζομένας διὰ θαλάττης καὶ καταγομένας ἄνωθεν ἀγορὰς ὑποδέξεταί τε καὶ ἀμείψεται τοῖς ἐμπορευομένοις, ἱκανοῦ δὲ ὄντος ἄχρι μὲν τῶν πηγῶν ποταμηγοῖς σκάφεσιν εὐμεγέθεσιν ἀναπλεῖσθαι, πρὸς αὐτὴν δὲ τὴν Ῥώμην καὶ θαλαττίαις ὁλκάσι μεγάλαις, ἐπίνειον ἔγνω κατασκευάζειν ἐπὶ ταῖς ἐκβολαῖς αὐτοῦ λιμένι χρησάμενος αὐτῷ τῷ στόματι τοῦ ποταμοῦ. Εὑρύνεταί τε γὰρ ἐπιπολὺ τῇ θαλάττῃ συνάπτων καὶ κόλπους λαμβάνει μεγάλους, οἵους οἱ κράτιστοι τῶν θαλαττίων λιμένων· ὃ δὲ μάλιστα θαυμάσειεν ἄν τις, οὐκ ἀποκλείεται τοῦ στόματος ὑπὸ τῆς θαλαττίας θινὸς ἐμφραττόμενος, ὃ πάσχουσι πολλοὶ καὶ τῶν μεγάλων ποταμῶν, οὐδ΄ εἰς ἕλη καὶ τέλματα πλανώμενος ἄλλοτε ἄλλῃ προκαταναλίσκεται πρὶν ἢ τῇ θαλάττῃ συνάψαι τὸ ῥεῖθρον, ἀλλὰ ναυσιπέρατός ἐστιν ἀεὶ καὶ δι΄ ἑνὸς ἐκδίδωσι τοῦ γνησίου στόματος ἀνακόπτων τὰς πελαγίους ῥαχίας τῆς θαλάττης, καίτοι πολὺς αὐτόθι γίνεται καὶ χαλεπὸς ὁ πνέων ἀπὸ τῆς ἑσπέρας ἄνεμος. Αἱ μὲν οὖν ἐπίκωποι νῆες ὁπηλίκαι ποτ΄ ἂν οὖσαι τύχωσι καὶ τῶν ὁλκάδων αἱ μέχρι τρισχιλιοφόρων εἰσάγουσί τε διὰ τοῦ στόματος αὐτοῦ καὶ μέχρι τῆς Ῥώμης εἰρεσίᾳ καὶ ῥύμασι παρελκόμεναι κομίζονται, αἱ δὲ μείζους πρὸ τοῦ στόματος ἐπ΄ ἀγκυρῶν σαλεύουσαι ταῖς ποταμηγοῖς ἀπογεμίζονταί τε καὶ ἀντιφορτίζονται σκάφαις. […] Voici encore un autre trait de sa prudence. Il procura à Rome toutes les commodités de la vie, et anima ses sujets à entreprendre de grandes choses ; en quoi il me paraît encore plus digne d'admiration que dans tout ce que nous avons dit ci-dessus. Le fleuve du Tibre prend sa source au pied du mont Apennin ; il passe par

		la ville de Rome et va se décharger dans la mer Tyrrhénienne en un endroit du rivage qui était alors fort incommode et où il n'y avait point de port. Quoiqu'il fut navigable jusqu'à sa source pour les gros bateaux de rivière, et qu'il pût même porter des vaisseaux de haut bord depuis la mer jusqu'à Rome : il n'était pas néanmoins d'une grande utilité pour cette ville, parce qu'il n'y avait aucun fort à son embouchure pour recevoir les vaisseaux marchands qui montaient ou qui descendaient. Ancus Martius résolut d'y faire un port ; et pour cela il se servit de l'embouchure même du fleuve. Car en se déchargeant dans la mer il s'élargit considérablement et forme une espèce de golfe aussi grand que les meilleurs ports. Mais ce qu'il y a de plus admirable, c'est que son embouchure n'est point embarrassée de barres ni de bancs de sable comme celle de plusieurs autres grands fleuves. Il ne se dissipe point dans des lacs ni dans des marais, et ses eaux ne se perdent point çà et là avant que d'arriver à la mer. Il est partout navigable et se décharge par une bouche que la nature même a formée. Quelque fréquent et quelque impétueux que soit le vent d'ouest qui souffle à son embouchure, le Tibre brise les flots de la mer qui ne peuvent résister à la rapidité de son cours. Ainsi les plus grandes galères, et même les vaisseaux de charge capables de contenir trois mille hommes, entrent aisément par son embouchure ; on peut les conduire jusqu'à Rome à force de rames et en les tirant avec des câbles. Pour les gros vaisseaux, on est obligé de les mettre à l'ancre à son embouchure, et d'en décharger les marchandées dans des bateaux propres à refouler le fleuve. […]
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, III, 53, 54	Tiberis, ante Thybris appellatus et prius Albula, e media fere longitudine Appennini finibus Arretinorum profluit, tenuis primo nec nisi piscinis corriuatus emissusque nauigabilis, sicuti Tinia et Clanis influentes in eum, nouenorum ita conceptu dierum, si non adiuuent imbres. sed Tiberis propter aspera et confragosa ne sic quidem, praeterquam trabibus uerius quam ratibus, longe meabilis fertur, per CL p. non procul Tiferno Perusiaque et Ocriculo Etruriam ab Umbris ac Sabinis, mox citra XVI p. urbis Veientem agrum a Crustumino, dein Fidenatem Latinumque a Vaticano dirimens. sed infra Arretium Clanim duobus et quadraginta fluuiis auctus, praecipuis autem Nare et Aniene, qui et ipse nauigabilis Latium includit a tergo, nec minus tamen aquis ac tot fontibus in urbem perductis, et ideo quamlibet magnarum nauium ex Italo mari capax, rerum in toto orbe nascentium mercator placidissimus, pluribus prope solus quam ceteri in omnibus terris amnes accolitur aspiciturque uillis. Le Tibre (Tiberis), appelé précédemment Tybris, et plus anciennement encore Albula, a sa source au milieu environ de la chaîne des Apennins, dans le territoire des Arétins. Faible d'abord, il n'est, comme ses

		affluents le Tinia et le Glanis, navigable qu'au moyen de réservoirs où on le retient et d'où on le lâche; encore faut-il les fermer pendant neuf jours, si la pluie ne vient en aide. Toutefois, même avec cette disposition le Tibre, en raison des rochers qui hérissent son lit, reste longtemps plutôt flottable que navigable, passant, dans une étendue de 150.000 pas, non loin de Tifernum, de Perusia et d'Ocricule. Il sépare l'Etrurie de l'Ombrie et de la Sabine ; à une distance de moins de 13.000 pas de Rome, il sépare le territoire de Véies de celui de Crustuminum, puis celui des Fidénates et des Latins des campagnes du Vatican. Mais recevant, à partir du Glanis d'Arétinum, quarante-deux rivières, dont les principales sont le Nar et l'Anio, qui, navigable lui-même, ferme le Latium par derrière. Il reçoit encore toutes les eaux et toutes les sources amenées à Rome, et devient capable de porter les plus gros navires qui remontent de la mer Italienne. Il transporte paisiblement les produits de tout l'univers, et il n'est peut-être aucun fleuve dans les eaux duquel se réfléchisse un plus grand nombre de maisons de campagne.
Strabon	Géographie ; V, 3, 5	Ἅπασα δ΄ ἐστὶν εὐδαίμων καὶ παμφόρος, πλὴν ὀλίγων χωρίων τῶν κατὰ τὴν παραλίαν ὅσα ἑλώδη καὶ νοσερά, οἷα τὰ τῶν Ἀρδεατῶν καὶ τὰ μεταξὺ Ἀντίου καὶ Λανουίου μέχρι Πωμεντίνου καί τινων τῆς Σητίνης χωρίων καὶ τῆς περὶ Ταρρακῖναν καὶ τὸ Κιρκαῖον ἢ εἴ τινα ὀρεινὰ καὶ πετρώδη· καὶ ταῦτα δ΄ οὐ τελέως ἀργὰ οὐδ΄ ἄχρηστα, ἀλλὰ νομὰς παρέχει δαψιλεῖς ἢ ὕλην ἢ καρπούς τινας ἐλείους ἢ πετραίους· τὸ δὲ Καίκουβον ἑλῶδες ὂν εὐοινοτάτην ἄμπελον τρέφει τὴν δενδρῖτιν. Πόλεις δ΄ ἐπὶ θαλάττῃ μὲν τῶν Λατίνων εἰσὶ τά τε Ὥστια, πόλις ἀλίμενος διὰ τὴν πρόσχωσιν ἣν ὁ Τίβερις παρασκευάζει πληρούμενος ἐκ πολλῶν ποταμῶν· παρακινδύνως μὲν οὖν ὁρμίζονται μετέωρα ἐν τῷ σάλῳ τὰ ναυκλήρια, τὸ μέντοι λυσιτελὲς νικᾷ· καὶ γὰρ ἡ τῶν ὑπηρετικῶν σκαφῶν εὐπορία τῶν ἐκδεχομένων τὰ φορτία καὶ ἀντιφορτιζόντων ταχὺν ποιεῖ τὸν ἀπόπλουν πρὶν ἢ τοῦ ποταμοῦ ἅψασθαι. - - - Καὶ μέρους ἀποκουφισθέντος εἰσπλεῖ καὶ ἀνάγεται μέχρι τῆς Ῥώμης, σταδίους ἑκατὸν ἐνενήκοντα. Le Latium {actuel} est une contrée généralement riche et fertile; il faut excepter pourtant certaines parties du littoral qui sont ou bien marécageuses et insalubres, comme le territoire d'Ardée et le pays qui s'étend entre Antium et Lanuvium jusqu'à Pometia, comme tel point aussi du territoire de Setia et des environs de Tarracine et du mont Circaeum, ou bien montagneuses et d'une nature alors trop âpre, trop rocailleuse. Encore s'en faut-il bien que ces parties du littoral soient complètement incultes et improductives, puisqu'on y trouve soit de gras pâturages, soit de riches cultures propres aux terrains marécageux ou montagneux,

		témoin Caecube, dont le sol, malgré sa nature marécageuse, convient admirablement à l'espèce de vigne dite dendrites et produit de si excellent vin. Dans l'énumération qui va suivre des principales villes du Latium, nous commencerons par le littoral. La première de ces villes, Ostie, n'a point de port, et cela à cause des atterrissements formés à l'embouchure du Tibre par le limon que charrient le fleuve et ses nombreux affluents ; il faut donc (ce qui n'est pas sans danger) que les bâtiments venant du large jettent l'ancre à une certaine distancie de la côte et restent ainsi exposés à toute l'agitation de la pleine mer. Mais l'appât du gain fait surmonter tous les obstacles : il y a à Ostie une foule d'embarcations légères toujours prêtes, soit à venir prendre les marchandises des navires à l'ancre, soit à leur en apporter d'autres en échange, ce qui permet à ces navires de repartir promptement, sans avoir eu même à entrer dans le fleuve. Il n'est pas rare pourtant que les navires, après avoir été allégés ainsi d'une partie de leur cargaison, s'engagent dans le fleuve et remontent jusqu'à Rome, à 190 stades de la côte.
Le Tibre est sujet à des crues meurtrières.		
Orose	Historiarum adversum paganos, IV, 11, 5-7.	Anno ab urbe condita DVII repentina subuersio ipsius Romae praeuenit triumphum Romanorum; neque enim temere dixerim, quando non uel modicam laetitiam Romae superueniens repente quam grauissimus luctus oppresserit. 6 siquidem Q. Lutatio Catulo A. Manlio consulibus diuersae ignium aquarumque clades paene absumpsere urbem. nam Tiberis insolitis auctus imbribus et ultra opinionem uel diuturnitate uel magnitudine redundans omnia Romae aedificia in plano posita deleuit. 7 diuersae qualitates locorum ad unam conuenere perniciem, quoniam et, quae segnior redundatio tenuit, madefacta dissoluit et, quae cursus torrentis inuenit, inpulsa deiecit. Dans la cinq cent septième année depuis la création de la Cité, une catastrophe soudaine s'abattit sur la Cité, empêchant les Romains de célébrer un triomphe. Je ne m'exprime pas inconsidérément lorsque j'affirme que ce malheur, moins sévère que soudain, anéantit la joie immodérée de Rome ; car, durant le consulat de Q. Lutatius Catulus et A. Manlius, une inondation suivit d'un incendie ont détruit la presque totalité de la Cité. Le Tibre, grossit par des pluies inhabituelles, déborda jusqu'à une telle distance et pendant une si longue durée que personne n'aurait pu le croire possible. Il détruisit tous les immeubles qui étaient situés dans la plaine, mais partout ailleurs de similaires destructions furent à déplorer. Car partout où les eaux s'attardèrent, les structures furent détrempées et s'écroulèrent et partout où que le torrent

		déchainé frappa, les constructions furent englouties et arasées.
Saint Augustin	La Cité de Dieu, III, 18.	[...] Nec mala illo tempore grauissima intra moenia defuerunt. Nam exundante nimis ultra morem fluuio Tiberino paene omnia urbis plana subuersa sunt, aliis impetu quasi torrentis inpulsis, aliis uelut stagno diuturno madefactis atque sublapsis. [...] [...] Cependant les calamités ne manquent pas dans l'enceinte même de Rome. Un débordement extraordinaire du Tibre envahit les parties basses de la ville : ce que le torrent des eaux n'a pas emporté, tombe ruiné par leur long séjour. [...]
Suétone	Auguste, XXX.	[...]ad coercendas inundationes alueum Tiberis laxauit ac repurgauit completum olim ruderibus et aedificiorum prolationibus coartatum. [...] [...]Pour prévenir les inondations du Tibre, il en élargit et en nettoya le lit qui depuis longtemps était encombré de ruines et rétréci par la chute des édifices. [...]
Tacite	Annales, I, 76	Eodem anno continuis imbribus auctus Tiberis plana urbis stagnauerat; relabentem secuta est aedificiorum et hominum strages. [...] Cette même année le Tibre, grossi par des pluies continuelles, avait inondé les parties basses de Rome, et entraîné, en se retirant, une grande quantité de ruines et de cadavres. […]
Ancus Martius sécurise le fleuve contre les attaques des Tyrrhéniens et fait construire un pont de bois		
Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, III, 45	Ἐτείχισε δὲ καὶ τὸ καλούμενον Ἰανίκολον ὄρος ὑψηλὸν ἐπέκεινα τοῦ Τεβέριος ποταμοῦ κείμενον καὶ φρουρὰν ἱκανὴν ἐν αὐτῷ κατέστησεν ἀσφαλείας ἕνεκα τῶν διὰ τοῦ ποταμοῦ πλεόντων· ἐλήστευον γὰρ οἱ Τυρρηνοὶ τοὺς ἐμπόρους ἅπασαν κατέχοντες τὴν ἐπέκεινα τοῦ ποταμοῦ χώραν·. Καὶ τὴν ξυλίνην γέφυραν, ἣν ἄνευ χαλκοῦ καὶ σιδήρου δεδέσθαι θέμις ὑπ´ αὐτῶν διακρατουμένην τῶν ξυλίνων, ἐκεῖνος ἐπιθεῖναι τῷ Τεβέρει λέγεται, ἣν ἄχρι τοῦ παρόντος διαφυλάττουσιν ἱερὰν εἶναι νομίζοντες. Εἰ δέ τι πονήσειεν αὐτῆς μέρος οἱ ἱεροφάνται θεραπεύουσι θυσίας τινὰς ἐπιτελοῦντες ἅμα τῇ κατασκευῇ πατρίους. Ταῦτα διαπραξάμενος ἐπὶ τῆς ἰδίας ἀρχῆς ὁ βασιλεὺς οὗτος ἱστορίας ἄξια καὶ τὴν Ῥώμην οὐκ ὀλίγῳ κρείττονα παραδοὺς τοῖς ἐπιγινομένοις ἦς αὐτὸς παρέλαβεν, ἔτη τέτταρα πρὸς τοῖς εἴκοσι τὴν βασιλείαν κατασχὼν

		ἀποθνήσκει δύο καταλιπὼν υἱούς, τὸν μὲν ἔτι παῖδα τὴν ἡλικίαν, τὸν δὲ πρεσβύτερον ἀρτίως γενειῶντα. Il fit aussi fermer de murs le Janicule qui est une haute colline située au-delà du Tibre. Il y mit une garnison suffisante pour la sûreté des marchands qui naviguaient sur le Tibre ; car ils étaient fort incommodés par les brigandages des Tyrrhéniens qui occupaient tous le pays de l'autre côté du fleuve. On dit aussi que ce fut Martius, qui fit construire sur le même fleuve ce fameux pont de bois, qu'on conserve encore aujourd'hui, et qu'on regarde comme sacré. Il ne doit être fait que de bois, et il n'est pas permis d'y employer le fer ni le cuivre. S'il manque par quelque endroit, les pontifes ont soin de le raccommoder, et en même temps qu'on y travaille ils font certains sacrifices prescrits par les lois du pays. Voilà ce qui se passa de plus mémorable sous le règne de Marcius. Il laissa à ses successeurs la ville de Rome beaucoup plus grande qu'elle n'était quand il monta sur le trône. II mourut après avoir régné vint-quatre ans. Il laissa deux enfants, dont l'un était encore en bas âge, et l'autre avait déjà atteint l'âge de puberté.
Le port d'Ostie : Ancus Martius fonde le port.		
Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, III, 44,4.	Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ τοῦ τε ποταμοῦ καὶ τῆς θαλάττης ἀγκῶνι πόλιν ὁ βασιλεὺς ἐντειχίσας, ἣν ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος Ὠστίαν ὠνόμασεν, ὡς δ΄ ἂν ἡμεῖς εἴποιμεν θύραν, οὐ μόνον ἠπειρῶτιν, ἀλλὰ καὶ θαλαττίαν παρεσκεύασε τὴν Ῥώμην γενέσθαι καὶ τῶν διαποντίων ἀγαθῶν ἔγευσεν. Dans une espèce de coude, entre la mer et le Tibre, le roi Ancus fît bâtir une ville à laquelle il donna le nom d'Ostie à cause de sa situation ; c'est comme si nous l'appelions en Grec Porte ou embouchure. Par ce moyen il mit la ville de Rome en état d'avoir commerce avec les gens de mer comme avec les peuples de la terre ferme ; en sorte qu'ils pouvaient jouir des biens et des richesses que produisent les provinces qui sont au-delà de la mer.
Eutrope	Breviarium historiae romanae , I, 5.	Post hunc Ancus Marcius, Numae ex filia nepos, suscepit imperium. Contra Latinos dimicavit, Aventinum montem civitati adiecit et Janiculum, apud ostium Tiberis civitatem supra mare sexto decimo miliario ab urbe Roma condidit. Vicesimo et quarto anno imperii morbo periit. Après lui, Ancus Marcius, petit-fils de Numa par une fille de ce prince, prit les rênes de l'empire. Il combattit les Latins, ajouta à la ville le mont Aventin et le mont Janicule, et bâtit, près de la mer, la ville

		d'Ostie, à seize milles de Rome. La vingt-quatrième année de son règne, il mourut de maladie.
Festus.	De verborum significatu, 214 L	Ostiam urbem ad exitum Tiberis in mare fluentis Ancus Martius rex condidisse, et feminino appellasse vocabulo fertur ; quod sive ad urbem, sive ad coloniam, quae postea condita est, refertur. Ce fut, dit-on, le roi Ancus Martius qui fonda la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, et lui donna un nom féminin ; ce que l'on rapporte soit à la ville, soit à la colonie qui fut fondée dans la suite.
Florus	L. annaei flori epitome rerum romanorum, I, 4	Ancus deinde Marcius, nepos Pompili, pari ingenio. Hic igitur et moenia muro amplexus est, et interfluentem urbi Tiberinum ponte commisit, Ostiamque in ipso maris fluminisque confinio coloniam posuit ; iam tum uidelicet praesagiens animo futurum, ut totius mundi opes et commeatus illo uelut maritimo urbis hospitio reciperentur. D'Ancus Marcius.- (An de Rome 114.) - Ensuite vint Ancus Marcius, petit-fils de Numa, dont il eut le caractère. Il entoura d'une muraille les retranchements de la ville, joignit par un pont les rives du Tibre qui la traverse, et fonda une colonie à Ostie, à l'embouchure même de ce fleuve; sans doute son esprit pressentait déjà que les richesses et les productions du monde entier y seraient reçues comme dans l'entrepôt maritime de Rome.
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, III, 56.	Latium antiquum a Tiberi Cerceios seruatum est m. p. L longitudine: tam tenues primordio imperi fuere radices. colonis saepe mutatis tenuere alii aliis temporibus, Aborigenes, Pelasgi, Arcades, Siculi, Aurunci, Rutuli et ultra Cerceios Volsci, Osci, Ausones, unde nomen Lati processit ad Lirim amnem. in principio est Ostia colonia ab Romano rege deducta, ... Le Latium a conservé ses anciennes limites, s'étendant, depuis le Tibre jusqu'à Circei, dans un espace de 50.000 pas en longueur. Telles furent les faibles racines de l'empire romain. Les habitants ont souvent changé : il a été occupé, à des époques successives, par les Aborigènes, par les Pélasges, par les Arcadiens, par les Sicules, par les Aurunques, par les Rutules, et au delà de Circei par les Volsques, les Osques, les Ausones, ce qui a fait étendre le nom de Latium jusqu'au fleuve du Liris. On trouve d'abord Ostie, colonie fondée par un roi de Rome; …

Strabon	Géographie ; V, 3, 5	Κτίσμα δ΄ ἐστὶ τὰ Ὄστια Ἄγκου Μαρκίου. C'est Ancus Martius qui a été le fondateur d'Ostie.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, I, 33	Ancus demandata cura sacrorum flaminibus sacerdotibusque aliis, exercitu nouo conscripto profectus Politorium, urbem Latinorum, ui cepit secutusque morem regum priorum, qui rem Romanam auxerant hostibus in ciuitatem accipiendis, multitudinem omnem Romam traduxit,et cum circa Palatium, sedem ueterum Romanorum, Sabini Capitolium atque arcem, Caelium montem Albani implessent, Auentinum nouae multitudini datum. [469] Additi eodem haud ita multo post, Tellenis Ficanaque captis, noui ciues…. Nec urbs tantum hoc rege creuit, sed etiam ager finesque: silua Mesia Veientibus adempta usque ad mare imperium prolatum et in ore Tiberis Ostia urbs condita, salinae circa factae egregieque rebus bello gestis aedis Iouis Feretrii amplificata. Ancus, après avoir laissé aux flamines et au reste des prêtres, le soin des sacrifices, marche à la tête d'une armée nouvellement enrôlée contre Politorium, ville des Latins, qu'il emporte d'assaut. À l'exemple des rois, ses prédécesseurs, qui avaient agrandi l'état en conférant le droit de cité aux ennemis vaincus, il fit transférer à Rome tous les habitants. Et, comme les anciens Romains avaient axé leur demeure autour du mont Palatin, les Sabins sur le Capitole et dans la citadelle, les Albains sur le mont Célius, il assigna le mont Aventin aux derniers venus. Là aussi trouvèrent place les citoyens de Tellènes et de Ficana, quand les Romains eurent conquis ces deux villes…. Sous ce règne, le territoire de Rome et ses frontières s'accrurent autant que la ville elle-même. On prit aux Véiens la forêt Maesia ; l'empire fut reculé jusqu'à la mer, Ostie fondée à l'embouchure du Tibre, des salines établies autour de cette ville, et le temple de Jupiter Férétrien agrandi, en reconnaissance des derniers succès.
Le sel		
Romulus conquiert sur Véies les « sept districts » et des salines à l'embouchure du Tibre.		
Denys d'Halicarnasse	Antiquités romaines, II, 55, 5-6	Οὗτος κατήχθη τρίτοςὑπὸ Ῥωμύλου θρίαμβρος μακρῷ τῶν προτέρων ἐκπρεπέστερος. Καὶ μετ΄ οὐ πολὺ Οὐιεντανῶν πρεσβείας ἀφικομένης περὶ διαλύσεως τοῦ πολέμου καὶ συγγνώμην τῶν ἁμαρτημάτων ἀξιούσης λαβεῖν δίκας ὁ Ῥωμύλος αὐτοῖς ἐπιτίθησι τάςδε·χώραν τε παραδοῦναι Ῥωμαίοις τὴν προ σεχῆ τῷ

		Τεβέρει, τοὺςκαλουμένους Ἑπτὰ πάγους, καὶ τῶν ἁλῶν ἀποστῆναι τῶν παρὰταῖς ἐκβολαῖ ς τοῦ ποταμοῦ, τοῦ δὲ μηδὲν ἔτι νεωτερίσαι τὸπιστὸν παρασχεῖν ὅμηρα πεντήκοντα ἀγαγόντας. Ὑπομεινάντων δὲ Οὐιεντανῶν ἅπαντα ταῦτα σπονδὰςποιησάμενος πρὸς αὐτοὺς εἰς ἑκατὸν ἔτη στήλαις ἐνεχάραξε τὰςὁμολογίας. Τῶν δ΄ αἰχμαλώτων τοὺς μὲν ἀπιέναι βουλομένουςἀφῆκεν ἄνευ λύτρων, τοὺς δ΄ αὐτοῦ μένειν προαιρουμένουςπολλῷ πλείους ὄντας τῶν ἑτέρων πολίτας ποιησάμ ενος ταῖςφράτραις ἐπιδιεῖλε καὶ κλήρους αὐτοῖς προσένειμε {τοὺς} ἐπὶτάδε τοῦ Τεβέριος. Ce fut le troisième triomphe que Romulus célébra, et il fut beaucoup plus splendide que les deux premiers. Et quand, peu après, les ambassadeurs arrivèrent de Véies pour demander mettre fin à la guerre et pour demander pardon pour leurs offenses, Romulus leur imposa les sanctions suivantes: livrer aux Romains le pays situé près du Tibre, appelé les sept districts, et abandonner les salines près d'embouchure du fleuve, et fournir également cinquante otages comme engagement qu'ils ne tenteraient aucun soulèvement à l'avenir. Comme les Véiens acceptaient toutes ces demandes, on fit avec eux un traité de cent ans et on en grava les termes sur des stèles. Il laissa sans rançon tous les prisonniers qui désiraient rentrer chez eux; mais ceux qui préféraient rester à Rome -- et ces derniers étaient bien plus nombreux que les autres -- il les fit citoyens, les distribuant dans les curies et leur assignant des terres de ce côté-ci du Tibre.
Le sel, produit divin.		
Lycophron	Alexandra, 133, 134.	χρησμοῖσι κυδαίνοντας οὐκ αἰδούμενος οὐδ΄ Ἀνθέως ἔρωτας οὐδὲ τὸν ξένοις […]le sel qui purifie et qu'on offre aux étrangers, […]
Le sel, « offrande agréable aux dieux ».		
Platon	Timée, p.60.	[…] τὸ μὲν ἐλαίου καὶ γῆς καθαρτικὸν γένος λίτρον, τὸ δ᾽ εὐάρμοστον ἐν ταῖς κοινωνίαις ταῖς περὶ τὴν τοῦ στόματος αἴσθησιν ἁλῶν κατὰ λόγον [νόμου] θεοφιλὲς σῶμα ἐγένετο. […] […] la deuxième, qui s'harmonise agréablement dans les combinaisons faites pour flatter le palais, est le

		sel qui, aux termes de la loi, est une offrande agréable aux dieux. […]
Ancus Marcius est le premier à exploiter les salines d'Ostie.		
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XXXI, 89.	honoribus etiam militaeque interponitur salariis inde dictis, magna apud antiquos et auctoritate, sicut apparet ex nomine Salariae uiae, quoniam illa salem in Sabinos portari conuenerat. Ancus Marcius rex salis modios VI in congiario dedit populis et salinas primus instituit. Varro etiam pulmentarii uice usos ueteres auctor est, salem cum pane esitasse eos prouerbio apparet. maxime tamen in sacris intellegitur auctoritas, quando nulla conficiuntur sine mola salsa. Il entre aussi pour quelque chose dans les honneurs et les rétributions militaires, puisque c'est de là que vient le mot de salaire. Le sel était en grande estime chez les anciens, comme on le voit par le nom de la voie Salaria, ainsi nommée parce que, en vertu d'une convention, les Sabins faisaient venir leur sel par cette voie. Le roi Ancus Martius donna au peuple, dans un congiaire, six mille boisseaux de sel, et il fut le premier qui établit des salines. Varron rapporte que les anciens faisaient du sel un plat; et le proverbe nous montre qu'ils le mangeaient avec du pain. Mais c'est surtout dans les sacrifices que l'on voit l'importance du sel : il ne s'en fait aucun où l'on n'offre des gâteaux salés.

LES ROMAINS ET LA MER

Mourir en mer.		
Anthologie palatine.	Epigrammes funéraires, Oneste, 274.	Je proclame le nom de Timoclès, regardant de tous côtés si j'aperçois quelque part son cadavre. Hélas ! hélas ! les poissons l'ont déjà mangé ; et moi, marbre superflu, je porte en vain son nom gravé.
Végèce	De l'art militaire, V, 14.	[…] inter tanta tamen mortium genera qui acerrimus casus est, absumenda piscibus insepulta sunt corpora. […] […] et au milieu de trépas si douloureux, pour comble de malheurs, les corps, privés des honneurs de la sépulture, sont la pâture des poissons. […]
Des dangers d'une cité bâtie au bord de la mer.		
Cicéron	De Republica ; II, 3.	Qua gloria parta urbem auspicato condere et firmare dicitur primum cogitavisse rem publicam. Urbi autem locum, quod est ei, qui diuturnam rem publicam serere conatur, diligentissime providendum, incredibili oportunitate delegit. Neque enim ad mare admovit, quod ei fuit illa manu copiisque facillimum, ut in agrum Rutulorum Aboriginumque procederet, aut in ostio Tiberino, quem in locum multis post annis rex Ancus coloniam deduxit, urbem ipse conderet, sed hoc vir excellenti providentia sensit ac vidit, non esse oportunissimos situs maritimos urbibus eis, quae ad spem diuturnitatis conderentur atque imperii, primum quod essent urbes maritimae non solum multis periculis oppositae, sed etiam caecis. Nam terra continens adventus hostium non modo expectatos, sed etiam repentinos multis indiciis et quasi fragore quodam et sonitu ipso ante denuntiat; neque vero quisquam potest hostis advolare terra, quin eum non modo esse, sed etiam quis et unde sit, scire possimus. Maritimus vero ille et navalis hostis ante adesse potest, quam quisquam venturum esse suspicari queat, nec vero, cum venit, prae se fert, aut qui sit aut unde veniat aut etiam quid velit, denique ne nota quidem ulla, pacatus an hostis sit, discerni ac iudicari potest. Après cet exploit, il songea pour la première fois à élever une ville suivant les rites sacrés, et à jeter les fondements d'un empire. Rien de plus important pour les destinées futures d'un empire que l'emplacement d'une cité; Romulus sut le choisir admirablement. Il ne rechercha point le voisinage de la mer, quoiqu'il lui

		fût très-facile ou de s'avancer avec son armée aguerrie sur le territoire des Rutules et des Aborigènes, ou d'établir sa nouvelle ville à l'embouchure du Tibre, dans le lieu même où, longues années après, le roi Ancus conduisit une colonie. Mais cet homme d'un merveilleux génie comprit qu'une situation maritime n'est pas celle qui convient le mieux à une ville pour laquelle on ambitionne un avenir durable et une grande puissance. D'abord les villes maritimes sont exposées à beaucoup de périls qu'elles ne peuvent prévoir. Au milieu des terres, les ennemis qu'on attend le moins se trahissent toujours par quelques indices, et le sol nous apporte infailliblement le bruit de leurs pas : jamais il ne peut y avoir par terre d'attaque tellement subite, qu'on ne sache non-seulement que l'ennemi arrive, mais quel est cet ennemi et d'où il vient ; tandis que les flots peuvent porter dans une ville maritime une armée qui l'envahit, avant même qu'on n'ait soupçonné sa venue. Lorsque l'ennemi arrive par mer, aucun indice ne nous apprend qui il est, d'où il vient, ce qu'il veut ; enfin, on ne peut reconnaître à aucun signe si c'est un ennemi ou un allié qui s'avance.
Des dangers de la navigation.		
Cicéron	Lettres à des familiers, XVI, 9.	[…] Reliquum est, ut te hoc rogem et a te petam, ne temere nauiges - solent nautae festinare quaestus sui causa -, cautus sis, mi Tiro - mare magnum et difficile tibi restat -[…] […] Je finis en vous demandant, en vous conjurant de ne point vous embarquer à la légère. Les marins sont toujours pressés de partir, ils ne voient que leurs profits. De la prudence, mon cher Tiron, de la prudence ! Il vous reste une traversée longue et difficile. […]
Cicéron	Lettres à Atticus, V, 12.	Negotium magnum est nauigare atque id mense Quintili. Sexto die Delum Athenis uenimus. Pr. Nonas Quintilis a Piraeo ad Zostera uento molesto, qui nos ibidem[…] C'est une terrible chose que la mer, et en juillet; encore six jours pour aller d'Athènes à Délos! La veille des nones de juillet, nous n'allâmes que du Pirée à Zosteros, ayant le mauvais vent qui nous retint toute la journée du lendemain. […]
Cicéron	Lettres à Atticus, X, 11.	[…] De pueris quid agam? Parvone navigio committam? Quid mihi animi in navigando censes fore? Recordor enim, aestate cum illo Rhodiorum ἀφράκτῳ navigans, quam fuerim sollicitus. Quid, duro

		tempore anni, actuariola fore censes? O rem undique miseram! […] […] Mais que faire de nos jeunes gens? Irai-je les exposer sur une nacelle? Jugez ce que j'aurai à souffrir dans cette traversée. Je me rappelle encore les alarmes de cette navigation en vaisseau plat de Rhodes, et c'était en été. Que sera-ce quand je les verrai sur une frêle barque, dans la saison de l'année la plus cruelle? De tous côtés des angoisses ! […]
Horace	Odes, I, A la nef de Virgilius, 1-24.	Sic te diua potens Cypri, sic fratres Helenae, lucida sidera, uentorumque regat pater obstrictis aliis praeter Iapyga, nauis, quae tibi creditum debes Vergilium; finibus Atticis reddas incolumem precor et serues animae dimidium meae !.... ….. Nequicquam deus abscidit prudens Oceano dissociabili terras, si tamen impiae non tangenda rates transiliunt uada. Que la Déesse puissante de Cypros, que les frères d'Helena, ces astres clairs, que le Père des vents, les comprimant tous, hors l'Iapyx, te conduisent, nef qui me dois Virgilius que je t'ai confié! Puisses-tu le rendre sain et sauf aux rivages Attiques et me conserver la moitié de mon âme! ….. ….C'est en vain qu'un Dieu prudent a séparé les terres par l'Océan qui disjoint, si les nefs impies franchissent les gués qui ne devaient pas être tentés.
Tibulle	Élégies, I, III, 35-51.	Quam bene Saturno uiuebant rege, priusquam Tellus in longas est patefacta uias! Nondum caeruleas pinus contempserat undas, Effusum uentis praebueratque sinum, Nec uagus ignotis repetens conpendia terris Presserat externa nauita merce ratem. Illo non ualidus subiit iuga tempore taurus, Non domito frenos ore momordit equus, Non domus ulla fores habuit, non fixus in agris, Qui regeret certis finibus arua, lapis. Ipsae mella dabant quercus, ultroque ferebant Obuia securis ubera lactis oues. Non acies, non ira fuit, non

		bella, nec ensem Inmiti saeuus duxerat arte faber. Nunc Ioue sub domino caedes et uulnera semper, Nunc mare, nunc leti mille repente uiae. Qu'on vivait donc heureux sous le règne de Saturne, avant que la terre s'ouvrît aux longues routes! Le pin n'avait pas encore bravé les ondes d'azur ni livré aux vents le gonflement d'une voile déployée. Errant à la recherche du gain et des terres inconnues, le nautonier n'avait point encore chargé son vaisseau de marchandises étrangères. En cet âge heureux, le robuste taureau ne portait point le joug; le cheval ne mordait point le frein d'une bouche domptée; les maisons étaient sans porte; aucune pierre fixée dans les champs n'assignait aux labeurs une limite certaine; les chênes eux-mêmes donnaient du miel, et les brebis d'elles-mêmes venaient offrir leurs mamelles pleines de lait aux hommes sans inquiétude. Il n'y avait pas d'armée, pas de colère, pas de guerre; l'art sans pitié d'un cruel forgeron n'avait point inventé le glaive. Aujourd'hui, sous l'empire de Jupiter, ce n'est que meurtres et blessures toujours, aujourd'hui c'est la mer, aujourd'hui mille voies brusques qui conduisent à la mort.
Mieux vaut rester sur la terre ferme et éviter les tempêtes en mer.		
Horace	Epitres, I, à Bullatius, 5-10.	An uenit in uotum Attalicis ex urbibus una? An Lebedum laudas odio maris atque uiarum? Scis Lebedus quid sit: Gabiis desertior atque Fidenis uicus; tamen illic uiuere uellem, oblitusque meorum, obliuiscendus et illis, Neptunum procul e terra spectare furentem. Une des villes Attaliques t'a-t-elle plu? Préfères-tu Lébédus, en haine de la mer et des voyages? Tu sais ce qu'est Lébédus? un bourg plus désert que Gabiae et que Fidénae. Cependant, je voudrais vivre là, oublieux des miens, oublié d'eux, et contemplant du rivage la lointaine fureur de Neptunus.
Horace	Épodes, X, Contre	In Maeuium poetam. Mala soluta nauis exit alite ferens olentem Meuium. ut horridis utrumque uerberes latus, Auster, memento fluctibus; niger rudentis Eurus

	Maevius	inuerso mari fractosque remos differat; insurgat Aquilo, quantus altis montibus frangit trementis ilics; nec sidus atra nocte amicum adpareat, qua tristis Orion cadit; quietiore nec feratur aequore quam Graia uictorum manus, cum Pallas usto uertit iram ab Ilio in inpiam Aiacis ratem. o quantus instat nauitis sudor tuis tibique pallor luteus et illa non uirilis heiulatio preces et auersum ad Iouem, Ionius udo cum remugiens sinus Noto carinam ruperit opima quodsi praeda curuo litore porrecta mergos iuuerit, libidinosus immolabitur caper et agna Tempestatibus. La nef qui porte le fétide Maevius part sous de funèbres auspices. Auster, souviens-toi d'en battre de flots furieux l'un et l'autre flanc. Que le noir Eurus, tourmentant la mer, rompe les câbles et les avirons! Que l'Aquilo se lève, autant que sur les hautes montagnes où il brise les chênes tremblants! Que nul astre propice n'apparaisse dans la nuit noire là où tombe le morne Orion! Qu'il soit emporté par une mer agitée, comme l'armée Graienne victorieuse, quand Pallas détourna sa colère d'Ilios consumé sur la nef impie d'Ajax! Oh! quelle sueur inondera tes matelots! Que ta pâleur sera livide! Que de lamentations de femme et de prières à Jupiter qui te hait, quand le flot Ionien, en rugissant, aura fracassé ta carène! Si, sur le rivage recourbé, tu réjouissais les oiseaux de mer de la grasse proie de ton corps, je sacrifierais un bouc lascif et une brebis aux Tempêtes!
Lucrèce	De la nature des choses, II, 1 - 4	Suaue, mari magno turbantibus aequora uentis e terra magnum alterius spectare laborem; non quia uexari quemquam est iucunda uoluptas, sed quibus ipse malis careas quia cernere suaue est. Il est doux, quand la vaste mer est soulevée par les vents, d'assister du rivage à la détresse d'autrui ; non qu'on trouve si grand plaisir à regarder souffrir; mais on se plaît à voir quels maux vous épargnent.
Properce	Elégies, III, 7. Sur la mort de Petus.	Ergo sollicitae tu causa, pecunia, uitae! per te immaturum mortis adimus iter; tu uitiis hominum crudelia pabula praebes; semina curarum de capite orta tuo. tu Paetum ad Pharios tendentem lintea portus obruis insano terque quaterque mari. nam dum te sequitur, primo miser excidit aeuo et noua longinquis piscibus esca natat. quod si contentus patrio boue uerteret agros, uerbaque duxisset pondus habere mea, uiueret ante suos dulcis conuiua Penates, pauper, at in terra nil nisi fleret opes. noluit hoc Paetus, stridorem audire procellae et duro teneras laedere fune manus, sed thyio thalamo aut Oricia terebintho effultum pluma

		uersicolore caput. hunc paruo ferri uidit nox improba ligno, et miser inuisam traxit hiatus aquam; huic fluctus uiuo radicitus abstulit ungues: Paetus ut occideret, tot coiere mala. flens tamen extremis dedit haec mandata querelis cum moribunda niger clauderet ora liquor: 'di maris Aegaei quos sunt penes aequora, uenti, et quaecumque meum degrauat unda caput, quo rapitis miseros primae lanuginis annos? attulimus longas in freta uestra comas. ah miser alcyonum scopulis affligar acutis! in me caeruleo fuscina sumpta deo est. at saltem Italiae regionibus euehat aestus: hoc de me sat erit si modo matris erit.' subtrahit haec fantem torta uertigine fluctus; ultima quae Paeto uoxque diesque fuit. Paete, quid aetatem numeras? quid cara natanti mater in ore tibi est? non habet unda deos. et mater non iusta piae dare debita terrae nec pote cognatos inter humare rogos, sed tua nunc uolucres astant super ossa marinae, nunc tibi pro tumulo Carpathium omne mare est. infelix Aquilo, raptae timor Orithyiae, quae spolia ex illo tanta fuere tibi? aut quidnam fracta gaudes, Neptune, carina? portabat sanctos alueus ille uiros. […] C'est donc l'argent qui sème d'inquiétudes la vie humaine, et qui nous ouvre avant le temps le chemin du trépas ! Il est le funeste aliment de nos vices ; il fait germer de nombreux soucis ; il nous enlève Petus, qui dirigeait sa voile vers les ports de l'Égypte, et qui succombe dans les abîmes de l'Océan. C'est l'argent qu'il poursuivait, l'infortuné ! Lorsqu'il a péri à la fleur de l'âge. Il est maintenant, sur une rive lointaine, le jouet des flots et la proie des animaux qu'ils recèlent. Sa mère ne lui rendra point les derniers honneurs ; elle n'ensevelira pas son corps parmi les tombeaux de ses pères : mais l'oiseau marin s'abat sur son cadavre, et, seule, la mer de Carpathos renfermera ses restes. O toi qui enlevas jadis la tremblante Orithye, dis-moi, cruel Aquilon, quelle gloire espérais-tu de son trépas ? O Neptune, quel plaisir as-tu goûté à briser ce navire ? Il ne portait que des hommes religieux. […]
Irresponsabilité de ceux qui osent naviguer.		
Ovide	Les Amours, II, Elégie 11.	[…] Ecce, fugit notumque torum sociosque Penates fallacisque uias ire Corinna parat. quam tibi, me miserum, Zephyros Eurosque timebo et gelidum Borean egelidumque Notum! non illic urbes, non tu mirabere siluas; una est iniusti caerula forma maris. nec medius tenuis conchas pictosque lapillos pontus habet; bibuli litoris illa mora est. litora marmoreis

		pedibus signate, puellae ; hactenus est tutum -- cetera caeca uia est. et uobis alii uentorum proelia narrent; quas Scylla infestet, quasue Charybdis aquas; et quibus emineant uiolenta Ceraunia saxis; quo lateant Syrtes magna inorque sinu. haec alii referant ad uos; quod quisque loquetur, credite! credenti nulla procella nocet. Sero respicitur tellus, ubi fune soluto currit in inmensum panda carina salum; nauita sollicitus cum uentos horret iniquos et prope tam letum, quam prope cernit aquam. quod si concussas Triton exasperet undas, quam tibi sit toto nullus in ore color! tum generosa uoces fecundae sidera Ledae et 'felix,' dicas 'quem sua terra tenet!' Tutius est fouisse torum, legisse libellos, Threiciam digitis increpuisse lyram. […] […] Voici que, délaissant sa couche accoutumée et ses pénates domestiques, Corinne va se confier à l'élément trompeur. Hélas ! pourquoi me forcer à craindre pour toi et Zéphyre et l'Eurus, et le froid Borée et le tiède Notus ? Tu n'auras sur ta route ni ville ni forêts à admirer ; la vue d'une mer bleuâtre et perfide, voilà le spectacle qui t'est réservé. Ce n'est point au milieu de l'Océan qu'on trouve les légers coquillages et les cailloux aux mille nuances ; on ne les voit que dans les eaux transparentes du rivage : c'est le rivage seul que doivent fouler les pieds délicats de la beauté ; là seulement elle est en sûreté ; plus loin commence une route inconnue. Que d'autres vous racontent la lutte des vents, quelles mers sont infestées par Charybde et par Scylla, quelles roches dominent les monts Cérauniens aux sanglants souvenirs, dans quels lieux sont cachés les Syrtes ou Malée. Que d'autres vous en instruisent ; quels que soient leurs récits, croyez-les : croire au récit d'une tempête, ce n'est pas l'essuyer. On est bien longtemps sans revoir la terre, quand, une fois détaché du rivage, le vaisseau vogue à pleines voiles sur l'immensité de la mer. Le navigateur inquiet redoute les vents conjurés, et voit la mort d'aussi près que les flots. Que deviendras-tu si Triton soulève les ondes agitées ? Comme tout ton visage alors sera décoloré ! Invoquant les fils généreux de la féconde Léda, tu t'écrieras : "Heureuse celle que retient sa terre natale ! " Il y a plus de sûreté dans une couche moelleuse ; mieux vaut lire quelques livres nouveaux, ou faire résonner sous ses doigts une lyre de Thrace. […]

Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XIX, 1, 3-4	sed in qua non occurrit uitae parte? quodue miraculum maius, herbam esse quae admoueat Aegyptum Italiae in tantum, ut Galerius a freto Siciliae Alexandriam septimo die peruenerit, Balbillus sexto, ambo praefecti, aestate uero post XV annos Valerius Marianus ex praetoriis senatoribus a Puteolis nono die lenissumo flatu? herbam esse quae Gadis ab Herculis columnis septimo die Ostiam adferat et citeriorem Hispaniam quarto, prouam Narbonensem tertio, Africam altero, quod etiam mollissimo flatu contigit C. Flauio legato Vibi Crispi procos- ? audax uita, scelerum plena! aliquid seri, ut uentos procellasque capiat, et parum esse fluctibus solis uehi, iam uero nec uela satis esse maiora nauigiis, sed, quamuis amplitudini antemnarum singulae arbores sufficiant, super eas tamen addi uelorum alia uela, praeterque in proris et alia in puppibus pandi, ac tot modis prouocari mortem, denique tam paruo semine nasci quod orbem terrarum ultro citro portet, tam gracili auena, tam non alte a tellure tolli, neque id uiribus suis necti, sed fractum tunsumque et in mollitiem lanae coactum iniuria, ac summa audacia peruehi mare! 6 nulla exsecratio sufficit contra inuentorem (dictum suo loco nobis), cui satis non fuit hominem in terra mori, nisi periret et insepultus. Mais où, dans les choses de la vie, ne figure-t il pas? et où trouver une merveille plus grande? Il y a une herbe qui rapproche l'Égypte de l'Italie, à tel point que Galérius et Calbillus, tous deux préfets d'Égypte, sont arrivés du détroit de Sicile à Alexandrie, le premier le septième jour, le second le sixième; et que, l'été dernier, Valérius Marianus, sénateur prétorien, y est allé de Putéoles en neuf jours, avec un vent très faible ! Il y a une herbe qui en sept jours amène à Ostie de Gadès, située près des colonnes d'Hercule, en quatre jours de l'Espagne citérieure, en trois jours de la province Narbonnaise, en deux jours de l'Afrique; traversée qu'a exécutée, même avec une brise très faible, C. Flavius, lieutenant du proconsul Vibius Crispus ! Audace de l'homme, pleine de perversité! On sème quelque chose qui reçoive le vent et la tempête, et ce n'est pas assez d'être porté par les vagues seules ! Que dis je ? des voiles plus grandes que les vaisseaux ne suffisent plus: bien que des arbres entiers soient exigés pour l'étendue des vergues, toutefois on ajoute, au-dessus d'elles, d'autres voiles, outre celles qui sont déployées à la proue et à la poupe, et l'on multiplie ainsi les provocations à la mort. Une graine si petite, une tige si grêle, si peu d'élévation au-dessus du sol, pour ce qui porte les continents l'un vers l'autre ! Et encore, cette plante, on ne la tisse pas dans toute sa force; mais on la brise, on la broie, on la réduit à la mollesse de la laine : ce n'est qu'ainsi mutilée, et grâce à notre audace extrême, qu'elle arrive à cet emploi. Aucune exécration n'est suffisante contre l'inventeur, que nous avons nommé en son lieu (VII, 57), lui qui, non content que l'homme mourût

		sur la terre, voulut encore qu'il périt sans sépulture.
Les moins fortunés servent dans la marine.		
Polybe	Histoire, VI, 19.	Ἐπειδὰν ἀποδείξωσι τοὺς ὑπάτους, μετὰ ταῦτα χιλιάρχουςκαθιστᾶσι, τετταρασκαίδεκα μὲν ἐ κ τῶν πέντ΄ ἐνιαυσίουςἐχόντων ἤδη στρατείας, δέκα δ΄ ἄλλους σὺν τούτοις ἐκ τῶν δέκα.τῶν λοιπῶ ν τοὺς μὲν ἱππεῖς δέκα, τοὺς δὲ πεζοὺς ἓξ καὶ (δέκα)δεῖ στρατείας τελεῖν κατ΄ ἀνάγκην ἐν τοῖς τεττα ράκοντα καὶ ἓξἔτεσιν ἀπὸ γενεᾶς πλὴν τῶν ὑπὸ τὰς τετρακοσίας δραχμὰςτετιμημένων· τούτους δὲ παριᾶσι πάντας εἰς τὴν ναυτικὴνχρείαν…. Après l'élection des consuls, on nomme les tribuns militaires, à raison de quatorze pris parmi les citoyens qui ont cinq ans de service et dix autres parmi ceux qui ont dix ans, car tous sont tenus de servir dix ans dans la cavalerie ou seize ans dans l'infanterie avant l'âge de quarante-six ans, à l'exception de ceux qui ne possèdent pas quatre cents drachmes et qu'on réserve tous pour la marine…
Mare clausum et mare liberum.		
Végèce	De l'art militaire, V, 9.	Neque enim integro anno uis atque acerbitas maris patitur nauigantes, sed quidam menses aptissimi, quidam dubii, reliqui classibus intractabiles sunt lege naturae. Pachone decurso, id est post ortum Pliadum, a die VI- kal- Iunias usque in Arcturi ortum, id est in diem VIII. decimum kal. Octobres, secura nauigatio creditur, quia aestatis beneficio uentorum acerbitas mitigatur; […] Ex die igitur tertio idus Nouembres usque in diem sextum idus Martias maria clauduntur. Nam lux minima noxque prolixa, nubium densitas, aeris obscuritas, uentorum imbri uel niuibus geminata saeuitia non solum classes a pelago sed etiam commeantes a terrestri itinere deturbat. Post natalem uero, ut ita dicam, nauigationis, qui sollemni certamine publicoque spectaculo multarum urbium celebratur, […] La mer n'est point redoutable à toutes les époques de l'année ; il y a des mois privilégiés, d'autres douteux, quelques-uns qui interdisent rigoureusement la navigation. Depuis le lever des Pléiades, qui date du six des calendes de juin, jusqu'au lever de l'Arcture, qui a lieu vers le dix-huit des calendes d'octobre, la mer est

		généralement exempte de dangers ; car les ardeurs de l'été tempèrent la fougue des vents, […] Mais, depuis le trois des ides de novembre jusqu'au six des ides de mars, la mer n'est plus tenable. La brièveté du jour, la longueur des nuits, l'épaisseur des nuages, l'obscurité de l'atmosphère, les inconvénients réunis du vent, de la pluie, de la neige empêchent non seulement les expéditions maritimes, mais encore les communications par terre. Le jour qui voit, pour ainsi dire, la navigation renaître est célébré par des fêtes et des réjouissances publiques, où plusieurs nations se donnent rendez-vous. […]

RELIGION

Neptune

Attributions du dieu Neptune		
Servius Maurus Servius Honoratus	Commentaires aux Géorgiques (1, 12)	(1, 12) Neptunus fluminibus et fontibus et aquis omnibus praeest. (1, 12) Neptune préside aux rivières, aux sources et à toutes les eaux.
Cicéron	De la nature des Dieux, II, 26	[…] datum est igitur Neptuno alterum, Iouis ut uolumus fratri, maritimum omne regnum, nomenque productum ut Portunus a porta sic Neptunus a nando, paulum primis litteris immutatis. […] […] On a donné l'empire maritime à Neptune, frère puîné de Jupiter à ce qu'on dit, et son nom, comme celui de Portunus tiré de portus, a été formé de "nare" ("a nando") en changeant un peu les premières lettres. […]
Neptune est également appelé Consus.		
Tertullien	Contre les spectacles, V, 4 -5	[…] am et cum promiscue ludi Liberalia uocarentur, honorem Liberi patris manifeste sonabant. Libero enim a rusticis primo fiebant ob beneficium quod ei adscribunt demonstrata gratia uini. exinde ludi Consualia dicti, qui initio Neptunum honorabant.eundem enim et Consum uocant […] […] Ainsi les jeux appelés indistinctement libéraux, indiquaient visiblement un hommage rendu à Liber ou Bacchus. C'est à Liber que les villageois les consacraient d'abord, en reconnaissance de l'usage du vin, qu'il leur apporta, bienfait qu'ils lui attribuent. De là vient que, dans l'origine, les jeux par lesquels on honorait Neptune furent appelés consuales; car Neptune est aussi appelé Consus […]

Salacia, épouse de Neptune.		
Aulu-Gelle	Nuits attiques, XIII, 23.	Conprecationes deum inmortalium, quae ritu Romano fiunt, expositae sunt in libris sacerdotum populi Romani et in plerisque antiquis orationibus. II. In his scriptum est: "Luam Saturni, Salaciam Neptuni, Horam Quirini, Virites Quirini, Maiam Volcani, Heriem Iunonis, Moles Martis Nerienemque Martis". […] Les prières que l'on adresse aux dieux selon le rite romain se trouvent dans les livres des prêtres. Ces livres donnent Nériène pour épouse à Mars. Qu'est-ce que Nèriène ou Nério ? Les invocations adressées aux dieux immortels, selon le rite romain, se trouvent dans les livres des prêtres du peuple romain et dans la plupart des vieux discours. On y lit : Luam Saturni, Salaciam Neptuni, Horam Quirini, Jurites Quirini, Maiam Volcani, Horam Junonis, Molas Martis, Nerienemque Martis, Lua est à Saturne, Salacia à Neptune, Hora à Quirinus, les Jurites à Quirinus, Maia à Vulcain, Hérié à Junon, les Mola à Mars, Nériène à Mars.[…]
Les Consualia données en l'honneur de Neptune.		
Denys d'Halicarnasse.	Les Antiquités romaines, livre II, 31, 2-3.	Τὴν δὲ τότε ὑπὸ Ῥωμύλου καθιερωθεῖσαν ἑορτὴν ἔτι καὶ εἰς ἐμὲ ἄγοντες Ῥωμαῖοι διετέλουν Κωνσουάλια καλοῦντες, ἐν ᾗ βωμός τε ὑπόγειος ἱδρυμένος παρὰ τῷ μεγίστῳ τῶν ἱπποδρόμων περισκαφείσης τῆς γῆς θυσίαις τε καὶ ὑπερπύροις ἀπαρχαῖς γεραίρεται, καὶ δρόμος ἵππων ζευκτῶν τε καὶ ἀζεύκτων ἐπιτελεῖται. Καλεῖται δὲ ὁ θεός, ᾧ ταῦτ΄ ἐπιτελοῦσι, Κῶνσος ὑπὸ Ῥωμαίων, ὃν ἐξερμηνεύοντες εἰς τὴν ἡμετέραν γλῶτταν Ποσειδῶνα σεισίχθονά φασιν εἶναί τινες καὶ διὰ τοῦτο ὑπογείῳ τετιμῆσθαι βωμῷ λέγουσιν, ὅτι τὴν γῆν ὁ θεὸς οὗτος ἔχει. 3. Ἐγὼ δὲ καὶ ἕτερον οἶδα λόγον ἀκούων, ὡς τῆς μὲν ἑορτῆς τῷ Ποσειδῶνι ἀγομένης καὶ τοῦ δρόμου τῶν ἵππων τούτῳ τῷ θεῷ γινομένου, τοῦ δὲ καταγείου βωμοῦ δαίμονι ἀρρήτῳ τινὶ βουλευμάτων κρυφίων ἡγεμόνι καὶ φύλακι κατασκευασθέντος ὕστερον· Ποσειδῶνι γὰρ ἀφανῆ βωμὸν οὐδαμόθι γῆς οὔθ΄ ὑφ΄ Ἑλλήνων οὔθ΄ ὑπὸ βαρβάρων καθιδρῦσθαι· τὸ δ΄ ἀληθὲς ὅπως ἔχει χαλεπὸν εἰπεῖν. Et les Romains jusqu'à ce jour continuent à célébrer la fête instituée alors par Romulus, et ils l'appellent les Consualia au cours desquelles un autel souterrain, érigé près du cirque Maximus, est mis à jour par le déplacement de la terre qui le recouvre et honoré par des sacrifices et par la crémation des prémices ; et il y a des courses de chevaux attelés aux chariots et de chevaux seuls. Le dieu à qui ces honneurs sont rendus est appellé Consus par le Romains : c'est le même, selon certains qui traduisent le nom dans notre langue,

		que Poséidon Seisichthon ; et ils disent que ce dieu est honoré d'un autel souterrain parce qu'il est le maître de la terre. 3. Je connais également la rumeur d'une autre tradition : que les fêtes sont en effet célébrées en l'honneur de Neptune et que les courses de chevaux sont faites en son honneur, mais que l'autel souterrain a été érigé plus tard pour une divinité dont le nom ne peut être prononcé, qui préside et qui est la gardienne des desseins cachés; un autel secret n'a jamais été érigé pour Neptune, disent- ils, nulle part dans le monde par des Grecs ou des Barbares. Mais il est difficile de dire quelle est la vérité en cette matière.
Fêtes Neptunalia et Portunalia.		
Varron	De lingua latina, VI, 19	[…] Apollinaribus Ludis docuit populum. Neptunalia a Neptuno: eius enim dei feriae. Furrinalia Furrinae, quod ei deae feriae publicae, dies is; cuius deae honos apud antiquos. Nam ei sacra instituta annua et flamen attributus ; nunc vix nomen notum paucis. Portunalia dicta a Portuno, cui eo die aedes in portu Tiberino facta et feriae institutae. […] Neptunalia, fête en l'honneur de Neptune. Furrinalia, fête de la déesse Furrina, qui était très honorée des anciens. Ils avaient institué en son nom des sacrifices annuels, auxquels présidait un flamine. Le nom de cette déesse est aujourd'hui presque inconnu. Portunalia, fête en l'honneur de Portunus, en mémoire du jour où un temple lui fut élevé dans le port du Tibre.
Enlèvement des Sabines à l'occasion de jeux en l'honneur de Neptune.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, I, 9.	Iam res Romana adeo erat ualida, ut cuilibet finitimarum ciuitatum bello par esset; sed penuria mulierum hominis aetatem duratura magnitudo erat, quippe quibus nec domi spes prolis nec cum finitimis conubia essent. Tum ex consilio patrum Romulus legatos circa uicinas gentes misit,qui societatem conubiumque nouo po pulo peterent: […] Nusquam benigne legatio audita est; […] Aegre id Romana pubes passa, et haud dubie ad uim spectare res coepit. Cui tempus locumque aptum ut daret Romulus aegritudinem animi dissimulans ludos ex industria parat Neptuno equestri sollemnis ; Consualia uocat […] Déjà Rome était assez puissante pour ne redouter aucune des cités voisines; mais elle manquait de femmes, et une génération devait emporter avec elle toute cette grandeur : sans espoir de postérité au sein de la ville, les Romains étaient aussi sans alliances avec leurs voisins. C'est alors que, d'après l'avis du sénat, Romulus

		leur envoya des députés, avec mission de leur offrir l'alliance du nouveau peuple par le sang et par les traités […] Nulle part la députation ne fut bien accueillie, […] La jeunesse romaine ressentit cette injure, et tout sembla dès lors faire présager la violence. Mais, dans la pensée de ménager une circonstance et un lieu favorables, Romulus dissimule son ressentiment et prépare, en l'honneur de Neptune Équestre, des jeux solennels, sous le nom de Consualia […]
Neptune sauve Enée de la tempête		
Virgile	Enéide, I, 120 – 137.	Iam ualidam Ilionei nauem, iam fortis Achati, et qua uectus Abas, et qua grandaeuus Aletes, uicit hiems; … Interea magno misceri murmure pontum, ... Disiectam Aeneae, toto uidet aequore classem, fluctibus oppressos Troas caelique ruina, nec latuere doli fratrem Iunonis et irae. Eurum ad se Zephyrumque uocat, dehinc talia fatur: 'Tantane uos generis tenuit fiducia uestri? Iam caelum terramque meo sine numine, uenti, miscere, et tantas audetis tollere moles? ... Maturate fugam, regique haec dicite uestro: non illi imperium pelagi saeuumque tridentem, sed mihi sorte datum… Déjà le solide bâtiment d'Ilionée, celui du courageux Achate, et ceux qui transportaient Abas et le vieil Alétès, sont victimes de la tempête;….. Entre-temps Neptune remarque le tumulte de la mer démontée … Il voit les bateaux d'Énée épars sur toute la surface de la mer, les Troyens écrasés par les vagues et l'écroulement Les ruses et les colères de sa sœur Junon ne lui ont pas échappé. Il convoque auprès de lui Eurus et Zéphyr, et leur dit : "Tirez-vous de votre naissance une si grande assurance ? Voilà que maintenant, sans mon ordre, vous avez l'audace, ô vents, de secouer ciel et terre, et de soulever de telles masses ? ... Hâtez-vous de fuir, et dites bien ceci à votre roi : ce n'est pas à lui qu'échurent par le sort l'empire de la

		mer et le cruel trident, mais à moi...
Au moment de prendre la mer, il est de coutume d'immoler aux flots une victime.		
Cicéron	De la nature des Dieux, III, 20, 51.	[…]Ergo imbres, nimbi, procellae, turbines dei putandi; nostri quidem duces mare ingredientes inmolare hostiam fluctibus consuerunt. […] […] Alors également la pluie, les orages, les tempêtes, les tornades doivent être considérés comme des dieux ; nos généraux, au moment de prendre la mer, eurent coutume d'immoler aux flots une victime. […]
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXIX, 27.	Ubi inluxit, Scipio e praetoria naue silentioper praeconem facto 'diui diuaeque' inquit 'qui ma ria terrasque colitis, uos precor quaesoque uti quae in me oimperio gesta sunt geruntur postque gerentur, ea mihi populo plebique Romanae sociis nominique Latino qui populi Romani quique meam sectam imperium auspiciumqueterra mari amnibusque sequuntur ben e uerruncent, eaqueuos omnia bene iuuetis, bonis auctibus auxitis; […] Secundum has preces cruda exta caesa uictima, uti mos est,in mare proie cit tubaque signum dedit proficiscendi […] Alors, ayant fait faire le silence par le héraut, Scipion dit : « Dieux, Déesses qui habitez les mers et les terres, je vous en prie, je vous le demande, que tout ce qui s'est fait, se fait et se fera durant mon commandement, pour moi, pour le patriciat et la plèbe de Rome, pour les alliés et les Latins, pour ceux qui suivent le parti du peuple romain et le mien, mes ordres et mes auspices, sur la terre, sur la mer et sur les fleuves que cela tourne bien; tout cela, puissiez-vous l'aider, le faire prospérer par un développement prospère; […] Après cette prière, il jeta à la mer, selon l'usage, les entrailles crues de la victime que l'on avait sacrifiée, et fit donner par la trompette le signal du départ […]
Virgile	Enéide, III, 115 - 120	placemus uentos et Gnosia regna petamus. Nec longo distant cursu; modo Iuppiter adsit, tertia lux classem Cretaeis sistet in oris.' Sic fatus, meritos aris mactauit honores, taurum Neptuno, taurum tibi, pulcher Apollo nigram Hiemi pecudem, Zephyris felicibus albam.

		apaisons les vents et partons pour le royaume de Cnosse. Du reste, la distance n'est pas longue : pourvu que Jupiter nous aide, dans trois jours, notre flotte mouillera sur les côtes crétoises". Sur ces paroles, il immola sur les autels les offrandes qui s'imposaient, des taureaux, l'un à Neptune, un autre à toi, bel Apollon, des brebis, une noire à la Tempête, une blanche, aux Zéphyrs salutaires.
Virgile	Enéide, V, 770 – 778.	quos bonus Aeneas dictis solatur amicis et consanguineo lacrimans commendat Acestae. tris Eryci uitulos et Tempestatibus agnam caedere deinde iubet soluique ex ordine funem. ipse caput tonsae foliis euinctus oliuae stans procul in prora pateram tenet, extaque salsos proicit in fluctus ac uina liquentia fundit. certatim socii feriunt mare et aequora uerrunt ; prosequitur surgens a puppi uentus euntis. Énée, bienveillant, les console par des propos affectueux, et, en pleurant, les recommande à Aceste, leur frère de race. Il ordonne ensuite d'immoler trois veaux à Éryx, et aux Tempêtes une agnelle, puis de détacher progressivement les amarres. Lui-même, la tête ceinte de feuilles d'olivier bien taillées, debout en haut de la proue, une coupe en main, lance dans les flots salés les entrailles des victimes, et fait des libations de vin. Un vent de poupe se lève et les pousse au moment du départ ; et les matelots à l'envi frappent la mer et balayent les flots.

399 : premier Lectisterne en l'honneur de Apollon, Latone, Hercule, Diane, Mercure et Neptune.		
Denys d'Halicarnasse.	Les Antiquités romaines, livre XII, 9.	Ἑορτὰς ἦγον οἱ Ῥωμαῖοι τὰς καλουμένας τῇ ἐπιχωρίῳ γλώττῃ στρωμνὰς ὑπὸ τῶν Σιβυλλείων κελευσθέντες χρησμῶν. νόσος γάρ τις λοιμώδης γενομένη θεόπεμπτός τε καὶ ὑπὸ τέχνης ἀνθρωπίνης ἀνίατος εἰς ζήτησιν αὐτοὺς ἤγαγε τῶν χρησμῶν. ἐκόσμησάν τε στρωμνὰς τρεῖς, ὡς ἐκέλευον οἱ χρησμοί, μίαν μὲν Ἀπόλλωνι καὶ Λητοῖ, ἑτέραν δὲ Ἡρακλεῖ καὶ Ἀρτέμιδι, τρίτην δὲ Ἑρμῇ καὶ Ποσειδῶνι· καὶ διετέλουν ἐφ´ ἡμέρας ἑπτὰ δημοσίᾳ τε καταθύοντες καὶ ἰδίᾳ κατ´ οἰκείαν δύναμιν ἅπαντες τοῖς θεοῖς ἀπαρχόμενοι, ἑστιάσεις τε λαμπροτάτας ἐπιτελοῦντες καὶ ξένων τοὺς παρεπιδημοῦντας ὑποδεχόμενοι. A la demande des oracles sibyllins, les Romains célébrèrent un festival appelé lectisternium dans leur propre langue. Car une sorte de peste envoyée par les cieux, et que la science des hommes était incapable de soigner, les conduisit à consulter les oracles. Ils parèrent trois couches, comme les oracles l'avaient commandées, une pour Apollon et Latone, une autre pour Diane et Hercule et une troisième pour Mercure et Neptune. Et pendant sept jours consécutifs, ils offrirent des sacrifices, à la fois publics et privés, chacun selon sa propre capacité à offrir les meilleurs fruits aux dieux; et ils préparèrent les plus magnifiques banquets et divertirent les étrangers qui séjournaient parmi eux.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, V, 13	[...] Tristem hiemem siue ex intemperie caeli, raptim mutatione in contrarium facta, siue alia qua de causa grauis pestilensque omnibus animalibus aestas excepit; cuius insanabili perniciei quando nec causa nec finis inueniebatur, libri Sibyllini ex senatus consulto aditi sunt. Duumuiri sacris faciundis, lectisternio tunc primum in urbe Romana facto, per dies octo Apollinem Latonamque et Dianam, Herculem, Mercurium atque Neptunum tribus quam amplissime tum apparari poterat stratis lectis placauere […] [...] Après un hiver rigoureux, l'intempérie du ciel et les brusques variations de l'atmosphère, ou toute autre cause, amenèrent un été pestilentiel et funeste à tous les êtres vivants. Comme on ne voyait ni motif ni terme à ce mal incurable, en conséquence d'un sénatus-consulte on eut recours aux livres Sibyllins. Les duumvirs, chargés des cérémonies sacrées, firent, pour la première fois, un lectisterne dans la ville de Rome; et, pendant huit jours, pour apaiser Apollon, Latone et Diane, Hercule, Mercure et Neptune, trois lits demeurèrent dressés dans le plus magnifique appareil […]

398 (ou 393) : Prodige du lac Albain.		
Ciceron	De la divination, I, 44, 100.	Quid quod in annalibus habemus Veienti bello, cum lacus Albanus praeter modum creuisset, Veientem quendam ad nos hominem nobilem perfugisse, eumque dixisse ex fatis, quae Veientes scripta haberent, Veios capi non posse, dum lacus is redundaret, et, si lacus emissus lapsu et cursu suo ad mare profluxisset, perniciosum populo Romano; sin autem ita esset eductus, ut ad mare peruenire non posset, tum salutare nostris fore? Ex quo illa mirabilis a maioribus Albanae aquae facta deductio est. Cum autem Veientes bello fessi legatos ad senatum misissent, tum ex iis quidam dixisse dicitur non omnia illum transfugam ausum esse senatui dicere: in isdem enim fatis scriptum Veientes habere fore ut breui a Gallis Roma caperetur, quod quidem sexennio post Veios captos factum esse uidemus. Que penser, dirai-je encore, de cet épisode de la guerre contre les Véiens contenu dans nos annales? Le lac d'Albe avait atteint un niveau exceptionnel et un Véien de haute naissance vint chercher refuge chez nous : d'après le livre des destins que possédait Véies, disait-il, cette cité ne pourrait être prise aussi longtemps que le lac aurait son plein et s'il s'écoulait de façon que ses eaux parvinssent à la mer ce serait l'annonce d'un désastre pour le peuple romain; au contraire, si le lac se vidait sans que ses eaux pussent arriver jusqu'à la mer, cela serait pour nous un présage heureux. C'est alors que nos ancêtres firent ce beau travail destiné à capter l'eau du lac Albain. Plus tard quand les Véiens, las de la guerre, envoyèrent des députés au sénat, l'un des membres de la députation déclara que le transfuge n'avait pas osé tout dire : dans le même livre des destins il était écrit que bientôt les Gaulois prendraient Rome et six ans après la reddition de Véies l'événement se produisit en effet.
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XII, 10, 1.	Οὐιεντανοὺς πολιορκούντων Ῥωμαίων περὶ τὴν ἐπιτολὴν τοῦ κυνός, [...] λίμνη τις ἀπέχουσα τῆς Ῥώμης οὐ μεῖον ρκ᾽ σταδίων ἐν τοῖς Ἀλβανοῖς καλουμένοις ὄρεσι, παρ᾽ ᾗ τὸ ἀρχαῖον ἡ τῶν Ῥωμαίων μητρόπολις ᾠκεῖτο, οὔτε ὑετῶν γενομένων οὔτε νιφετῶν οὔτ᾽ ἄλλης τινὸς αἰτίας ἀνθρώποις φανερᾶς, τοσαύτην ἔλαβεν ἐκ τῶν ἐν αὐτῇ ναμάτων ἐπίδοσιν, ὥστε πολλὴν μὲν ἐπικλύσαι τῆς παρορείου, πολλὰς δὲ οἰκήσεις γεωργικὰς καταβαλεῖν, τελευτῶσαν δὲ καὶ τὸν μεταξὺ τῶν ὀρῶν αὐλῶνα διασπάσαι καὶ ποταμὸν ἐκχέαι κατὰ τῶν ὑποκειμένων πεδίων ἐξαίσιον. «Pendant que les Romains assiégeaient Véies [...], un certain lac, situé dans les monts Albains, à une distance d'au moins 120 stades de Rome, et surla rive duquel, dans les temps anciens, s'était trouvée la

		métropole des Romains, alors qu'il n'y avait eu ni pluie ni chute de neige ni aucun motif analogue de crue qui fût perceptible pour les hommes, se mit à prendre un tel développement sous l'action de ses sources intérieures qu'il déborda abondamment ; il renversa un grand nombre d'habitations campagnardes et, se taillant finalement une brèche dans les montagnes, il répandit un flux énorme sur les campagnes en contrebas.
Plutarque	Vie de Camille, 3.	ἐκ τούτου τὸ περὶ τὴν Ἀλβανίδα λίμνην πάθος ἀκμάζοντι τῷ πολέμῳ συνενεχθέν οὐδενὸς ἧττον τῶν ἀπίστων πυθέσθαι θαυμάτων αἰτίας κοινῆς ἀποοίᾳ, καὶ λόγου φυσικὴν ἔχοντος ἀρχὴν ἐφόβησεν, ἦν μὲν γὰρ ὥρα μετοπωρινή, καὶ τὸ θέρος ἔληγεν οὔτ᾽ ἔπομβρον οὔτε πνεύμασι νοτίοις [...]τὸ δὲ τῆς Ἀλβανίδος λίμνης ἀρχὴν ἔχον ἐν ἑαυτῷ καὶ τελευτήν, ὄρεσιν εὐγείοις περιεχόμενον, ἀπ᾽ οὐδενὸς αἰτίου, πλὴν εἴ τι θεῖον, αὐξόμενον ἐπιδήλως διωγκοῦτο καὶ προσίστατο ταῖς ὑπωρείαις καὶ τῶν ἀνωτάτω λόφων ὁμαλῶς ἐπέψαυεν, ἄνευ σάλου καὶ κλύδωνος ἐξανιστάμενον. καὶ πρῶτον μὲν ἦν ποιμένων θαῦμα καὶ βοτήρων ἐπεὶ δέ, τοῦ διείργοντος ἀπὸ τῆς κάτω χώρας οἷον ἰσθμοῦ τὴν λίμνην ὑπεκραγέντος ὑπὸ τοῦ πλήθους καὶ βάρους, μέγα ῥεῦμα κατέβαινε διὰ τῶν ἀρουμένων καὶ φυτευομένων ἐπὶ τὴν θάλατταν, οὐ μόνον αὐτοῖς παρεῖχε Ῥωμαίοις ἔκπληξιν, ἀλλὰ καὶ πᾶσιν ἐδόκει τοῖς τὴν Ἰταλίαν κατοικοῦσι μηδενὸς μικροῦ σημεῖον εἶναι, πλεῖστος δ᾽ αὐτοῦ λόγος ἦν ἐν τῷ στρατοπέδῳ τῷ πολιορκοῦντι τοὺς Οὐηΐους, ὥστε κἀκείνοις ἔκπυστον γενέσθαι τὸ περὶ τὴν λίμνην πάθος. II arriva au lac d'Albe quelque chose d'aussi étrange que les prodiges les plus incroyables, et qui effraya d'autant plus qu'on n'en voyait pas de cause ordinaire ni d'explication tirée d'un principe de la nature. [...] Le lac Albain, qui a sa source en lui-même et n'a pas d'écoulement, et qui est entouré de montagnes au sol fertile, monta et s'enfla visiblement sans aucune cause, sinon par la volonté des dieux, atteignit le flanc des collines et parvint à en effleurer les plus hauts sommets avec une surface demeurée lisse, par une crue sans agitation ni bouillonnement. Les bergers et les bouviers furent les premiers à s'en étonner. Mais, lorsque l'espèce d'isthme qui séparait le lac du pays d'en bas se fut rompu sous l'afflux et le poids des eaux, un énorme torrent descendit vers la mer à travers les champs et les vergers, et non seulement répandit l'épouvante parmi les Romains, mais encore apparut à tous les habitants de l'Italie comme le signe d'un grand événement. Il y eu de nombreuses discussions à ce sujet dans l'armée qui assiégeait Veies, si bien que les assiégés eux-mêmes eurent vent de cette calamité.

Tite-Live	Ab Vrbe condita, V, 15.	[….] in unum omnium curae uersae sunt quod lacus in Albano nemore, sine ullis caelestibus aquis causaue qua alia quae rem miraculo eximeret, in altitudinem insolitam creuit. Quidnam eo di portenderent prodigio missi sciscitatum oratores ad Delphicum oraculum. Sed propior interpresfatis oblatus senior quidam Veiens, qui inter cauillantes in stationibus ac custodiis milites Romanos Etruscosque uaticinantis in modum cecinit priusquam ex lacu Albanoa qua emissa foret nun quam potiturum Veiis Romanum. [….] Sic igitur libris fatalibus, sic disciplina Etrusca traditum esse, (ut) quando aqua Albana abundasset,tum si eam Romanus rite emisisset uictoriam de Veientibus dari; antequam id fiat deos moenia Veientium deserturos non esse. Exsequebatur inde quae sollemnis deriuatio esset; sed auctorem leuem nec satis fidum super tanta re patres rati decreuere legatos sortesque oraculi Pythici exspectandas. [….] Un seul (prodige) attira l'attention générale : un lac, dans la forêt d'Albe, s'accrut et s'éleva à une hauteur extraordinaire, sans que l'on pût expliquer cet effet merveilleux, ni par l'eau du ciel, ni par toute autre cause naturelle. Pour savoir ce que les dieux présageaient par ce prodige, on envoya des députés consulter l'oracle de Delphes. Mais un autre interprète avait été placé plus près du camp par les destins : un vieillard de Véies, au milieu des railleries échangées entre les sentinelles romaines et les gardes étrusques, chanta ces paroles d'un ton prophétique : "Tant que les eaux du lac d'Albe n'auront point disparu, le Romain ne sera point maître de Véies.' [….] Ainsi les livres des destins et la science étrusque enseignent que lorsque les Romains auront épuisé le lac d'AIbe, après une crue de ses eaux, la victoire leur sera donnée sur les Véiens ; jusque-là les dieux ne cesseront de protéger les remparts de Véies." Il indiqua quelles solennités devaient accompagner le détournement des eaux. Mais son autorité ne parut ni assez importante ni assez sûre en si grave matière ; et le sénat décida qu'on attendrait les députés et la réponse de l'oracle pythien.
217 : deuxième lectisterne en l'honneur de Jupiter, Junon, Neptune, Minerve, Mars, Vénus, Apollon, Diane, Vulcain, Vesta, Mercure et Cérès.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXII, 10, 9.	tum lectisternium per triduum habitum decemviris sacrorum curantibus. sex pulvinaria in conspectu fuerunt: iovi ac Iunoni unum, alterum Neptuno ac Minervae, tertium Marti ac Veneri, quartum Apollini ac Dianae, quintum Volcano ac Vestae, sextum Mercurio et Cereri. Puis on célébra un lectisterne de trois jours, par les soins des décemvirs chargés des cultes. On exposa six

		lits garnis de coussins : un pour Jupiter et Junon, le second pour Neptune et Minerve, le troisième pour Mars et Vénus, le quatrième pour Apollon et Diane, le cinquième pour Vulcain et Vesta, le sixième pour Mercure et Cérès.
206 : Premières mentions d'un temple ou d'un autel à Rome dédié à Neptune.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XVII, Fr 57, 59-60.	[…] οὐ μέντοι καὶ ἐπράχθη τι μνήμης ἄξιον οὔθ᾽ ὑπ᾽ ἐκείνων οὔτε ὑπ᾽ ἄλλων τινῶν, οὔτε τότε οὔτε ἐν τῷ ὑστέρῳ ἔτει ἐν ᾧ Λούκιός τε Οὐετούριος καὶ Καικίλιος Μέτελλος ὑπάτευσαν, καίπερ σημείων πολλῶν. καὶ δυσχερῶν τοῖς Ῥωμαίοις γενομένων: ἀρνίον τε γὰρ ἀρρενόθηλυ ἐγεννήθη, καὶ σμῆνος ὑ ... ον ὤφθη, κατά τε τῶν θυρῶν τοῦ ναοῦ τοῦ Διὸς τοῦ Καπιτωλίου ὄφεις δύο κατώλισθον, καὶ ἱδρῶτι πολλῷ αἵ τε θύραι τοῦ Ποσειδωνίου καὶ ὁ βωμὸς ἐρρύη, ἔν τε Ἀντίῳ στάχυες αἱματώδεις θερίζουσί τισιν ὤφθησαν, καὶ ἑτέρωθι γυνὴ κέρατα ἔχουσα ἀνεφάνη, κεραυνοί τε ἐς ναοὺς πολλοί, ... π. […] Cependant, rien qui ne mérite d'être retenu ne fut accompli par l'un ou l'autre, que ce soit alors ou l'année suivante, quand Lucius Veturius et Caecilius Metellus devinrent consuls ; et cela en dépit de nombreux mauvais présages qui furent mis à la connaissance des Romains. Par exemple, il naquit un agneau hermaphrodite et un essaim de … fut apercu, deux serpents glissèrent sous les portes du temple de Jupiter Capitolin, les portes ainsi que que l'autel du temple de Neptune se mirent à ruisseler, à Antium des moissonneurs virent des épis ensanglantés, ailleurs apparu une femme dotée de cornes et de nombreux coups de tonnerre . . . dans des temples . . .
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXVIII, 11, 4.	et bos in agro Romano locutus et ara Neptuni multo manasse sudore in circo Flaminio dicebatur; et aedes Cereris Salutis Quirini de caelo tactae. sur le territoire de Rome, un boeuf avait parlé, disait-on, et l'autel de Neptune avait ruisselé de sueur dans le cirque Flaminius; et les sanctuaires de Cérès, de Salus, de Quirinus, avaient été frappés de la foudre.

209 : Neptune inspire Publius Cornelius Scipio pour s'emparer de Carthagène		
Appien	Guerre Hispanique, XXI.	[…]Καὶ ὁ κλύδων ἐπῄει μὲν ἐς μαστούς, ὑπεχώρει δὲ ἐς μέσας κνήμας. Ὅπερ ὁ Σκιπίων τότε ἰδών, καὶ περὶ τῆς φύσεως αὐτοῦ πυθόμενος, ὡς ἔχοι τὸ λοιπὸν τῆς ἡμέρας, πρὶν ἐπανελθεῖν τὸ πέλαγος, ἔθει πάντῃ βοῶν, « Νῦν ὁ καιρός, ὦ ἄνδρες, νῦν ὁ σύμμαχός μοι θεὸς ἀφῖκται. Πρόσιτε τῷ μέρει τῷδε τοῦ τείχους. Ἡ θάλασσα ἡμῖν ὑποκεχώρηκεν φέρετε τὰς κλίμακας, ἐγὼ δ᾽ ἡγήσομαι. » […] […] C'était la marée descendante quotidienne, parce que à un moment de la journée les vagues montaient jusqu'au sein ; à un autre elle n'allait que jusqu'aux genoux. Scipion observa le phénomène. Après avoir calculé le mouvement de marée et vu qu'elle serait basse pour le reste du jour, il attaqua à cet endroit et s'écria : « Maintenant, soldats, maintenant c'est notre chance. Maintenant la divinité vient à mon aide. Attaquez cette partie du mur où la mer vient à notre secours. Apportez les échelles. Je vais vous montrer le chemin. » […]
Dion Cassius	Histoire romaine, fr CCVIII.	Ὅτι ὁ Σκιπίων δεινὸς μὲν ἦν ἐν ταῖς στρατηγίαις, ἐπιεικὴς δὲ ἐν ταῖς ὁμιλίαις, καὶ ἐς μὲν τοὺς ἀνθισταμένους αὐτῷ φοβερός, ἐς δὲ τοὺς ὑπείκοντας φιλάνθρωπος. Καὶ προσέτι καὶ ἐκ τῆς τοῦ πατρὸς τοῦ τε θείου δόξης πλεῖστον ἐς πίστιν ὧν ἐποίει, τῷ δοκεῖν ἀπ΄ ἀρετῆς ἐκ γένους ἀλλ΄ οὐκ ἐκ τοῦ προστυχόντος εὐδοκιμεῖν, ἴσχυε. Τότε δὲ καὶ μᾶλλον ἐπί τε τῷ τάχει τῆς νίκης, καὶ ὅτι καὶ ὁ Ἀσδρούβας ἐς τὴν μεσόγειαν ἀνεχώρησεν, μάλιστα δὲ ὅτι καὶ ἐθείασεν, εἴτ΄ οὖν παρὰ δαιμονίου τινὸς μαθὼν εἴτε κατὰ τύχην, ὅτι ἐν τῇ τῶν πολεμίων στρατοπεδεύσοιτο, ὃ καὶ ἐγένετο, πάντες μὲν αὐτὸν ὡς καὶ κρείττω σφῶν ὄντα ἐτίμων, οἱ δὲ Ἴβηρες καὶ βασιλέα μέγαν ὠνόμαζον. Inflexible à la tête de l'armée, plein de douceur dans le commerce de la vie, terrible contre ceux qui lui résistaient, humain pour ceux qui pliaient devant lui: tel était Scipion. De plus la renommée de son père' et de son oncle inspirait de la confiance dans ses entreprises: il paraissait redevable de sa gloire à une valeur héréditaire dans sa famille, et non à un caprice de la fortune. Dans les circonstances présentes surtout, la rapidité de sa victoire, la fuite d'Asdrubal dans l'intérieur des terres, et plus encore l'assurance avec laquelle il avait annoncé, soit par une inspiration divine, soit par hasard, que la nuit même il planterait sa tente sur le territoire de l'ennemi, ce qui arriva en effet; tout cela le fit regarder par tous comme un génie supérieur : les Espagnols lui décernèrent même le nom de grand roi.

Polybe	Histoire, X, 11, 7.	τὸ δὲ τελευταῖον ἐξ ἀρχῆς ἔφη τὴν ἐπιβολὴν αὐτῷ ταύτην ὑποδεδειχέναι τὸν Ποσειδῶνα παραστάντα κατὰ τὸν ὕπνον, καὶ φάναι συνεργήσειν ἐπιφανῶς κατ᾽ αὐτὸν τὸν τῆς πράξεως καιρὸν οὕτως ὥστε παντὶ τῷ στρατοπέδῳ τὴν ἐξ αὐτοῦ χρείαν ἐναργῆ γενέσθαι. Il (Scipion) acheva en leur disant que c'était Neptune qui lui avait inspiré son dessein dans un songe, et lui avait promis de lui prêter sur le champ de bataille même un appui si manifeste, que l'armée tout entière reconnaîtrait son intervention.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXVI, 45, 8-9.	medium ferme diei erat, et ad id, quod sua sponte cedente in mare aestu trahebatur aqua, acer etiam septentrio ortus inclinatum stagnum eodem quo aestus ferebat et adeo nudauerat uada ut alibi umbilico tenus aqua esset, alibi genua uix superaret. hoc cura ac ratione compertum in prodigium ac deos uertens Scipio qui ad transitum Romanis mare uerterent et stagna auferrent uiasque ante nunquam initas humano uestigio aperirent, Neptunum iubebat ducem itineris sequi ac medio stagno euadere ad moenia On était au milieu du jour; comme les eaux de l'étang suivaient déjà le mouvement naturel de la marée, un vent du nord, qui s'éleva, les refoula avec plus de violence, et les gués se trouvèrent tellement à découvert que, dans quelques endroits, les soldats n'avaient de l'eau que jusqu'à la ceinture, et ailleurs en avaient à peine jusqu'aux genoux. Scipion, érigeant en prodige un événement que sa prudence avait prévu et fait naître, le rapporte aux dieux qui forçaient la mer de reculer pour donner passage aux Romains, faisaient disparaître les étangs, et leur ouvraient une route jusqu'alors impraticable aux mortels; il ordonne à ses soldats de suivre Neptune, qui s'est fait. leur guide, et de marcher au travers des eaux jusqu'au pied des remparts.
Silius Italicus	Les Guerres Puniques, XV, 235-254	uerum ubi concessit pelagi reuolubilis unda et fluctus rapido fugiebat in aequora lapsu, quaque modo excelsae sulcarant caerula puppes, hac impune dabat Nereus transcurrere planta, hinc tacite nitens informidatus adire ductor Dardanius subitam trahit aequore pubem perque undas muris pedes aduolat. inde citati a tergo accelerant, qua fisus fluctibus Aris 245 incustoditam sine milite liquerat urbem… Aurora ingrediens terris exegerat umbras principio statuunt aras. cadit ardua taurus uictima Neptuno pariter pariterque Tonanti… Mais à l'instant du reflux, l'eau vint à baisser, et les ondes entrainées précipitamment vers la mer, permirent

		de passer à gué, là où la plage était auparavant sillonnée par la flotte. Scipion se porte en silence sur ce point, où il sait qu'on ne le craint pas, et fait franchir les bas-fonds à ses soldats; qui, les pieds dans l'eau, arrivent tout à coup jusqu'au pied des murailles. Tous volent à l'attaque par les derrières de la ville, qu'Aris, se fiant aux flots, avait laissés dégarnis… Au lever de l'aurore, sitôt que les ombres ont quitté la terre, les Romains commencent par dresser les autels. Un magnifique taureau tombe en l'honneur de Neptune, et un autre en l'honneur de Jupiter…
Portunus		
Portunus, honoré par les Romains parmi les dieux qui président à la mer.		
Arnobe	Contre les païens, III, 23.	"Nisi forte hoc dicitis, deos artifices non esse, sedeos his artibus praesidere, curare, immo sub illorum posita esse tutela omnia quae administramus, quae gerimus, atque ut bene ac feliciter cedant, illorum prouisione curari". - Quod quidem merito dici ac probabiliter uideretur, si ad uoluntatem semper sententiamque procederent ea quae obimus, quae gerimus aut in negotiis periclitamur humanis. 2. Cum uero in contrarium cotidie res uertantur neque ad propositum uoluntatis actionum respondeant fines, ludentis est dicere, deos nobis superesse custodes, quos suspicio finxit nostra, non explorata ueritas comprehendit. "Per maria <Matuta> tutissimas praestat commeantibus nauigationes": - et cur insanum mare tam frequentes exposuit crudelium naufragiorum ruinas? Mais vous direz, peut-être, que les dieux ne sont pas des artifices, qu'ils président ces arts, et les contrôlent ; voire, que toutes choses ont été placés sous leur attention, ce que nous gérons et conduisons, et que leur prévoyance les amènent à une heureuse issue. Cela semblerait certainement être dit à juste titre, et avec une certaine véracité si tout dans quoi nous nous engageons, tout ce que nous faisons, ou que nous tentons de réaliser dans les affaires humaines, se déroule comme nous l'avions souhaité. Mais puisque chaque jour nous démontre le contraire, et que les résultats des actions menées ne correspondent pas à l'effet souhaité, il est peu de chose de dire que nous avons mis en place comme gardiens des dieux fruits de notre imagination superstitieuse. Portunus procure au marin une parfaite sécurité lors des traversées maritimes ; mais pourquoi la mer déchaînée a rejeté tant d'épaves cruellement brisées?

Festus	De la signification des mots, XIV.	Portunus, Qui et Palaemon alio nomine dicitur, inter deos, qui mari praesunt, a romani colebatur. Portunus, appelé sous un autre nom Palémon, était honoré par les Romains parmi les dieux qui président à la mer.
Le dieu Tibre		
Les Fleuves sont issus d'Okéanos.		
Hésiode	Théogonie, 337-370.	[…] Τηθὺς δ' Ὠκεανῶι Ποταμοὺς τέκε δινήεντας, […]αὖται δ' Ὠκεανοῦ καὶ Τηθύος ἐξεγένοντο πρεσβύταται κοῦραι· πολλαί γε μέν εἰσι καὶ ἄλλαι· τρὶς γὰρ χίλιαί εἰσι τανίσφυροι Ὠκεανῖναι, […] […] Téthys donna à l'Océan des Fleuves au cours sinueux, […] Autant de Fleuves, nés de l'Océan et de la vénérable Téthys, roulent au loin leurs bruyantes ondes : il serait difficile à un mortel de rappeler tous leurs noms ; les peuples qui habitent leurs rivages peuvent seuls les connaître. […]
Les fleuves sont représentés sous la forme d'un animal.		
Strabon	Géographie, X, 2, 19.	[…] ἣν πεποίηκε Σοφοκλῆς τοιαῦτα λέγουσαν Μνηστὴρ γὰρ ἦν μοι ποταμός, Ἀχελῶον λέγω, ὅς μ' ἐν τρισὶν μορφαῖσιν ἐξήτει πατρός, φοιτῶν ἐναργὴς ταῦρος, ἄλλοτ' αἰόλος δράκων ἑλικτός, ἄλλοτ' ἀνδρείῳ κύτει βούπρῳρος. Προστιθέασι δ' ἔνιοι καὶ τὸ τῆς Ἀμαλθείας τοῦτ' εἶναι λέγοντες κέρας, ὃ ἀπέκλασεν ὁ Ἡρακλῆς τοῦ Ἀχελώου καὶ ἔδωκεν Οἰνεῖ τῶν γάμων ἔδνον· οἱ δ' εἰκάζοντες ἐξ αὐτῶν τἀληθὲς ταύρῳ μὲν ἐοικότα λέγεσθαι τὸν Ἀχελῶόν φασι, καθάπερ καὶ τοὺς ἄλλους ποταμούς, ἀπό τε τῶν ἤχων καὶ τῶν κατὰ τὰ ῥεῖθρα καμπῶν, ἃς καλοῦσι κέρατα, δράκοντι δὲ διὰ τὸ μῆκος καὶ τὴν σκολιότητα, βούπρῳρον δὲ διὰ τὴν αὐτὴν αἰτίαν δι' ἣν καὶ ταυρωπόν· τὸν […] […] On connaît les vers que Sophocle met à ce propos dans la bouche de l'héroïne : «J'avais alors pour prétendant le Fleuve Achéloüs, qui, pour m'obtenir de mon père, se métamorphosa trois fois sous ses yeux, ayant pris d'abord la forme d'un taureau, puis celle d'un serpent aux couleurs variées, aux replis tortueux, pour reparaître encore avec la tête d'un boeuf sur un corps d'homme» (Trachin. 9). Quelques auteurs complètent le mythe en disant que la fameuse corne d'Amalthée n'est autre que l'une des deux cornes

		d'Achéloüs brisée par Hercule dans le combat et offerte par lui comme présent de noces à Oenée, son beau-père. Mais ceux qui font profession d'expliquer tous les mythes et d'en dégager l'élément historique prétendent que, si l'on a comparé l'Achéloüs à un taureau (comme maint autre fleuve du reste), c'est pour rappeler et le bruit mugissant de ses eaux et ses brusques changements de direction, ce que les gens du pays justement appellent ses cornes ; qu'en le représentant, ensuite, sous la forme d'un serpent, on a voulu exprimer la longueur de son cours et ses nombreuses sinuosités ; qu'enfin cette tête de boeuf sur un corps d'homme n'est qu'une variante du premier symbole. […]
Les cours d'eaux et les sources d'eau potable sont habités par des divinités qu'il faut se rendre propices à l'aide de prières et de sacrifices.		
Pline le Jeune	Panégyrique, XXXII.	[…] Sed siue terris diuinitas quaedam, siue aliquis amnibus genius, et solum illud et flumen ipsum precor, ut hac principis benignitate contentum, molli gremio semina recondat, multiplicata restituat. […] […] Mais, soit que chaque terre ait sa divinité particulière, ou chaque fleuve son génie protecteur, je prie la terre d'Égypte, et le Nil qui l'arrose, de se contenter de cet exemple de la libéralité impériale, et de faire qu'un sol fécondant reçoive les semences et les rende multipliées. […]
les fleuves et les fontaines sont des dieux. Les augures prient Tiberinus et ses affluents.		
Cicéron	De la nature des Dieux, III, 20, 52.	[…] sin terra, mare etiam, quem Neptunum esse dicebas; ergo et flumina et fontes. […] et in augurum precatione Tiberinum, de Spinonus, d'Anémona, de Nodinus et d'autres fleuves voisins. […] […] mais si la terre est une déesse, est aussi un dieu l'océan que tu identifiais avec Neptune ; alors également les fleuves et les fontaines sont des dieux. […] dans les prières des augures figurent les noms de Tibérinus , Spinonem, Anemonem, Nodinum, alia propinquorum fluminum nomina uidemus. […]

Rhea Silvia (Ilia), la mère de Romulus et Remus, devient l'épouse du dieu Tibre.		
Ovide	Les Amours, III, 6.	[…] Nec te praetereo, qui per caua saxa uolutans Tiburis Argei pomifera arua rigas, Ilia cui placuit, quamuis erat horrida cultu, ungue notata comas, ungue notata genas. illa gemens patruique nefas delictaque Martis errabat nudo per loca sola pede. hanc Anien rapidis animosus uidit ab undis raucaque de mediis sustulit ora uadis atque ita 'quid nostras' dixit 'teris anxia ripas, Ilia, ab Idaeo Laumedonte genus? […] Hactenus, et uestem tumidis praetendit ocellis atque ita se in rapidas perdita misit aquas. supposuisse manus ad pectora lubricus amnis dicitur et socii iura dedisse tori. […] […] Je ne t'oublierai pas non plus, toi qui, fuyant au milieu des rochers creusés par ton onde, arroses en frémissant la campagne de l'argienne Tibur ; ni toi à qui plut Élia, toute négligée que fût sa parure, et quoique ses ongles n'eussent épargné ni sa chevelure ni son visage. Pleurant sur le crime de son oncle et sur l'attentat de Mars, elle errait, pieds nus, dans les endroits solitaires ; le fleuve généreux l'aperçut, du sein de ses flots rapides : élevant alors sa tête au-dessus de son lit, il fit entendre sa voix sonore : "Pourquoi, lui dit-il, errer sur mes rives d'un air inquiet, belle Ilia, fille de l'Idéen Laomédon ? […] Elle dit ; et, cachant sous sa robe ses yeux gonflés de larmes, elle s'abandonne au courant de l'onde rapide. Le Fleuve porta, dit-on, pour la soutenir, sa main lascive sous sa poitrine, et l'admit dans son lit à titre d'épouse. […]
Romulus avait rangé Tiberinus au nombre des premiers dieux de Rome.		
Saint Augustin	La Cité de Dieu, IV, 23.	[…] Vt quid ergo constituit Romanis deos Ianum, Iouem, Martem, Picum, Faunum, Tiberinum, Herculem et si quos alios ? […] […] Pourquoi donc Romulus donne-t-il pour dieux aux Romains, Janus, Jupiter, Mars, Picus, Faunus, Tiberinus, Hercule? […]
Saint Augustin	La Cité de Dieu, VI, 10.	[…] Cloacinam Tatius dedicauit deam, Picum Tiberinumque Romulus ; […]

		[…] Tatius fait une déesse de Cloacina, Romulus fait dieux Picus et Tiberinus; […]
Le rite des Argées.		
Aulu-Gelle	Les Nuits attiques, X, 15.	[…] Eaedem ferme caerimoniae sunt flaminicae Dialis; alias seorsum aiunt obseruitare, ueluti est, quod uenenato operitur, et quod in rica surculum de arbore felici habet, et quod scalas, nisi quae Graecae appellantur, escendere ei plus tribus gradibus religiosum est atque etiam, XXX. cum it ad Argeos, quod neque comit caput neque capillum depectit. […] […] Les rites imposés aux prêtresses de Jupiter sont à peu près les mêmes. Elles ont un vêtement de couleur ; elles portent à leur voile un rameau d'un arbre heureux ; elles ne doivent monter que trois degrés des échelles appelées échelles grecques; et lorsqu'elles vont aux Argées, elles ne doivent point peigner ni orner leur chevelure. » […]
Denys d'Halicarnasse.	Les Antiquités romaines, livre I, 38, 3.	τοῦτο δὲ καὶ μέχρις ἐμοῦ ἔτι διετέλουν Ῥωμαῖοι δρῶντες μικρὸν ὕστερον ἐαρινῆς ἰσημερίας ἐν μηνὶ Μαΐῳ ταῖς καλουμέναις εἰδοῖς, διχομηνίδα βουλόμενοι ταύτην εἶναι τὴν ἡμέραν, ἐν ᾗ προθύσαντες ἱερὰ τὰ κατὰ τοὺς νόμους οἱ καλούμενοι Ποντίφικες, ἱερέων οἱ διαφανέστατοι, καὶ σὺν αὐτοῖς αἱ τὸ ἀθάνατον πῦρ διαφυλάττουσαι παρθένοι στρατηγοί τε καὶ τῶν ἄλλων πολιτῶν οὓς παρεῖναι ταῖς ἱερουργίαις θέμις εἴδωλα μορφαῖς ἀνθρώπων εἰκασμένα, τριάκοντα τὸν ἀριθμὸν ἀπὸ τῆς ἱερᾶς γεφύρας βάλλουσιν εἰς τὸ ῥεῦμα τοῦ Τεβέριος, Ἀργείους αὐτὰ καλοῦντες. C'est ce que les Romains continuaient à faire chaque année à mon époque après l'équinoxe du printemps, en mai, lors de ce qu'ils appellent les Ides (ils considèrent que ce jour marque le milieu du mois); ce jour, après avoir offert des sacrifices préliminaires selon les lois, les pontifes (c'est le nom qu'ils donnent au plus important de leurs prêtres), et avec eux les vierges qui gardent le feu perpétuel, les préteurs, et d'autres citoyens qui peuvent aussi être présent aux rites, jettent du pont Sacré dans le cours du Tibre trente simulacres fabriqués à la ressemblance des hommes, qu'ils appellent Argées.
Macrobe	Les Saturnales, I, 11.	[…] nunc de Sigillaribus, ne ridenda me potius aestimes quam sancta dixisse, paucis recensendum est. Epicadus refert Herculem occiso Geryone, cum uictor per Italiam armenta duxisset, ponte qui nunc sublicius dicitur ad tempus instructo hominum simulachra pro numero sociorum quos casu peregrinationis

		amiserat in fluuium demisisse, ut aqua secunda in mare aduecta pro corporibus defunctorum ueluti patriis sedibus redderentur, et inde usum talia simulachra fingendi inter sacra mansisse. […] […]Il me reste maintenant quelque chose à dire sur les Sigillaires, pour que tu restes convaincu que j'ai parlé d'objets sacrés, et non de choses puériles. Epicadus rapporte qu'Hercule, après avoir tué Géryon, ramenant en vainqueur, à travers l'Italie, les troupeaux de boeufs qu'il lui avait enlevés, jeta dans le Tibre, sur le pont maintenant appelé Sublicius, et qui fut construit à cette époque, un nombre de simulacres d'hommes égal au nombre de ceux de ses compagnons qu'il avait perdus durant son voyage; afin que ces figures, portées dans la mer par le cours propice des eaux, fussent rendues par elles à la terre paternelle des défunts, à la place de leurs corps. C'est de là que l'usage de faire de telles figures serait devenu une pratique religieuse. […]
Ovide	Les Fastes, V, 621-662)	[…] quae bos ex homine est, ex boue facta dea. Tum quoque priscorum Uirgo simulacra uirorum mittere roboreo scirpea ponte solet. Corpora post decies senos qui credidit annos missa neci, sceleris crimine damnat auos. Fama uetus, tum cum Saturnia terra uocata est, talia fatidici dicta fuisse Iouis: 'Falcifero libata seni duo corpora gentis mittite, quae Tuscis excipiantur aquis'; donec in haec uenit Tirynthius arua, quotannis tristia Leucadio sacra peracta modo; illum stramineos in aquam misisse Quirites, Herculis exemplo corpora falsa iaci. Pars putat, ut ferrent iuuenes suffragia soli, pontibus infirmos praecipitasse senes. Thybri, doce uerum: tua ripa uetustior Urbe est; principium ritus tu bene nosse potes. Thybris harundiferum medio caput extulit alueo raucaque dimouit talibus ora sonis: 'Haec loca desertas uidi sine moenibus herbas: […] Uenit et Alcides, turba comitatus Achiua: Albula, si memini, tunc mihi nomen erat. Excipit hospitio iuuenem Pallantius heros, et tandem Caco debita poena uenit. Uictor abit, secumque boues, Erytheida praedam, abstrahit; at comites longius ire negant. Magnaque pars horum desertis uenerat Argis: montibus his ponunt spemque laremque suum. Saepe tamen patriae dulci tanguntur amore, atque aliquis moriens hoc breue mandat opus: "Mittite me in Tiberim, Tiberinis uectus ut undis litus ad Inachium puluis inanis eam." Displicet heredi mandati cura sepulcri: mortuus Ausonia conditur hospes humo; scirpea pro domino Tiberi iactatur imago,

		[…] […] C'est aussi à cette époque que la vestale précipite du pont de bois, suivant l'usage, les simulacres en jonc des anciens hommes. Dire que nos aïeux avaient coutume de mettre à mort tous ceux qui avaient accompli leur soixantième année, c'est les accuser d'un crime barbare. Voici l'antique tradition: lorsque cette contrée s'appela Saturnie, le dieu des oracles prononça ces paroles: «Peuples, sacrifiez deux hommes au vieillard qui porte la faux, et que les eaux du Tibre reçoivent leurs corps.» Jusqu'à la venue du héros de Tirynthe, chaque année, comme à Leucade, on vit s'accomplir ce cruel sacrifice. Mais lui, ce fut des Romains de paille qu'il fit précipiter dans les flots; et depuis Hercule, on n'y jette également que des simulacres de victimes. Quelques-uns pensent que les jeunes gens, voulant seuls jouir du droit de suffrage, précipitèrent des ponts les faibles vieillards. «Tibre, apprends-moi la vérité; ta rive est plus ancienne que la ville; tu dois bien connaître l'origine de cette cérémonie.» Le Tibre sort de son lit; il lève sa tête couronnée de roseaux, et, d'une, voix rauque, il prononce ces paroles: «J'ai vu ces lieux sans remparts; ce n'étaient que des pâturages déserts; […] Alcide vint aussi, accompagné de jeunes Grecs ; je portais alors, s'il m'en souvient, le nom d'Albula. Le héros de Pallantée donne l'hospitalité au dieu, et Cacus reçoit enfin le châtiment dû à ses crimes. Le vainqueur part ; il emmène avec lui ses boeufs, conquête de l'île d'Érythée ; mais ses compagnons refusent d'aller plus loin. Une partie d'entre eux avait quitté Argos, pour le suivre ; il fixe au pied de ces collines leurs pénates et leurs espérances. Cependant l'amour de la patrie se réveille dans leur coeur; un d'eux, en mourant, donne cet ordre en peu de mots: « Jetez-moi dans le Tibre; et puissé-je, porté par les eaux, déposer une froide dépouille sur les rives de l'Inachus!» Mais l'héritier se refuse à donner cette sépulture qu'on lui demande, et l'étranger, à sa mort, est confié à la terre d'Ausonie. À sa place, on jette dans le Tibre une figure de jonc, […]
Varron	De lingua latina, VI, 44	Liba, quod libandi causa fiunt. Fictores dicti a fingendis libis. Argei ab Argis; Argei fiunt e scirpeis, simulacra hominum XXIVI; ea quotannis de ponte sublicio a sacerdotibus publice deici solent in Tiberim. […] Libaque, fictores, etc. Liba (gâteaux sacrés), de libare (offrir aux dieux). Fictores (ceux qui faisaient ces gâteaux), de fingere (former, façonner). Argei (Argiens), de Argis (Argos) : c'étaient les simulacres en

		joncs de vingt-quatre Argiens, que les prêtres jetaient publiquement tous les ans du pont Sublicius dans le Tibre. […]
291 : Esculape est amené à Rome sous la forme d'un serpent. Un temple lui est dédié sur lîle Tibérine.		
Arnobe	Contre les païens, VII, 44.	[…] "Post aduectos, inquitis, transmarinis ea gentibus deos quosdam postque condita his templa, post cumulatas sacrificiis aras male habens sese recreatus conualuit populus et pestilentes morbi inducta sinceritate fugerunt". - "Qui, effamini, dii quaeso?". 4. "Aesculapius, inquitis, Epidauro, bonis deus ualetudinibus praesidens et Tiberina in insula constitutus".[…] […] Après que certains dieux furent ramenés d'autres nations habitant au-delà des mers, dites-vous, et après que des temples leurs furent construits, après que leurs autels furent enfouis sous les sacrifices, le peuple guérit de la peste guérit et redevint fort, et la maladie fuit devant la santé retrouvée. Quels dieux dois-je donc implorer ? Esculape d'Epidaure, dites-vous, le dieu de la médecine, qui est maintenant installé sur l'île située au milieu du Tibre. […]
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XXII.	Romani ob pestilentiam responso monente ad Aesculapium Epidauro arcessendum decem legatos principe Q- Ogulnio miserunt. Qui cum eo uenissent et simulacrum ingens mirarentur, anguis e sedibus eius elapsus uenerabilis, non horribilis, per mediam urbem cum admiratione omnium ad nauem Romanam perrexit et se in Ogulnii tabernaculo conspirauit. Legati deum uehentes Antium peruecti, ubi per mollitiem maris anguis proximum Aesculapii fanum petiit et post paucos dies ad nauem rediit; et cum aduerso Tiberi subueheretur, in proximam insulam desiliuit, ubi templum ei constitutum et pestilentia mira celeritate sedata est. Les Romains, attaqués de la peste, consultèrent l'oracle, et, sur sa réponse, envoyèrent à Épidaure, pour en amener Esculape, dix ambassadeurs, à la tête desquels était Q. Ogulnius. Après leur arrivée, comme ils contemplaient tous avec admiration la grandeur extraordinaire de la statue du dieu. Il s'en échappe un serpent, qui inspire plutôt la vénération que l'effroi : il traverse la ville aux yeux de la foule étonnée, va droit au vaisseau romain, et se replie en spirale dans la tente d'Ogulnius. Les ambassadeurs, croyant avoir à bord le dieu lui-même s'avancent jusqu'auprès d'Antium ; là, au milieu du calme de la mer, le serpent de dirige, sur la côte, vers un temple d'Esculape; mais il revint au vaisseau quelques jours après, et, tandis qu'on remontait le Tibre, il glissa vers une île voisine, où on lui éleva un temple; et la peste cessa avec une

		merveilleuse rapidité.
Saint Augustin	La Cité de Dieu, III, 12.	[…] Aesculapius autem ab Epidauro ambiuit ad Romam, ut peritissimus medicus in urbe nobilissima artem gloriosius exerceret […] […] Esculape vint d'Épidaure à Rome; habile médecin, il voulait une ville célèbre pour y exercer son art avec plus d'éclat. […]
Orose	Historiarum adversum paganos, III, 22, 5.	nam tanta ac tam intolerabilis pestilentia tunc corripuit ciuitatem, ut propter eam quacumque ratione sedandam libros Sibyllinos consulendos putarint horrendumque illum Epidaurium colubrum cum ipso Aesculapi lapide aduexerint: quasi uero pestilentia aut ante sedata non sit aut post orta non fuerit. Une épidémie de peste, si importante et si insupportable, s'abattit sur la Cité, afin de la faire disparaitre par tous les moyens possibles, les Romains pensèrent qu'ils devaient consulter les Livres Sybillins. Ils allèrent jusqu'à ramener dans la Cité le fameux et épouvantable serpent d'Epidaure ainsi que la statue d'Esculape comme si, en vérité, les épidémies n'avaient jamais disparu par le passé et ne surviendraient plus à l'avenir.
Ovide	Métamorphoses, Esculape, XV, 622-744.	[…] iamque caput rerum, Romanam intrauerat urbem: erigitur serpens summoque acclinia malo colla mouet sedesque sibi circumspicit aptas. scinditur in geminas partes circumfluus amnis (Insula nomen habet) laterumque a parte duorum porrigit aequales media tellure lacertos: huc se de Latia pinu Phoebeius anguis contulit et finem specie caeleste resumpta luctibus inposuit uenitque salutifer urbi. […] […] Enfin le navire entre dans Rome, reine superbe du Monde. Le serpent s'élève en rampant au haut du mât; promène autour de lui sa tête, et regarde quelle demeure il devra choisir. Le Tibre, dans son cours, se divise en deux parties : il laisse au milieu de ses flots un espace de terre qu'environnent deux bras d'égale largeur, et forme une île qui porte son nom. C'est là qu'en descendant du vaisseau latin, le serpent se retire. Il reprend sa figure céleste; sa présence met fin au deuil du Latium, et il devient le dieu conservateur de Rome. […]

Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XXIX, 8, 16.	non rem antiqui damnabant, sed artem, maxime uero quaestum esse manipretio uitae recusabant. ideo templum Aesculapii, etiam cum reciperetur is deus, extra urbem fecisse iterumque in insula traduntur et […] surtout ils ne voulaient pas que la vie des hommes fût au prix d'un énorme salaire; et c'est pour cela, dit-on, que, même en recevant Esculape, ils lui construisirent un temple hors de la ville, puis dans une île; […]
Strabon	Géographie, XII, 5, 3.	[…] Ῥωμαῖοι τὸ ἱερόν, ἀφίδρυμα ἐνθένδε τῆς θεοῦ μεταπεμψάμενοι κατὰ τοὺς τῆς Σιβύλλης χρησμούς, καθάπερ καὶ τοῦ Ἀσκληπιοῦ τοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ. […] […] Enfin, ce qui a achevé de rendre ce temple illustre, c'est que le peuple romain, pour obéir aux Oracles sibyllins, a décrété que la statue de la déesse qui le décorait serait apportée à Rome comme l'avait été auparavant l'Esculape d'Epidaure. […]
Tite-Live	Periochae, XI.	[…] Cum pestilentia ciuitas laboraret, missi legati ut Aesculapi signum Romam ab Epidauro transferrent, anguem, qui se in nauem eorum contulerat in quo ipsum numen esse constabat, deportauerunt; eoque in insulam Tiberis egresso eodem loco aedis Aesculapio constituta est. […] […] La cité souffrant d'une épidémie, on envoie des ambassadeurs pour apporter la statue d'Esculape d'Épidaure à Rome; ils rapportent un serpent qui s'était réfugié dans leur navire et en qui on est d'accord pour voir la divinité elle-même. Ce serpent ayant gagné, du bateau, l'île du Tibre, en ce même lieu on fonde un temple à Esculape. […]
Valère Maxime,	Des faits et des paroles mémorables, I, 8, 2.	Sed ut ceterorum quoque deorum propensum huic urbi numen exequamur, triennio continuo uexata pestilentia ciuitas nostra, cum finem tanti et tam diutini mali neque diuina misericordia neque humano auxilio inponi uideret, cura sacerdotum inspectis Sibyllinis libris animaduertit non aliter pristinam recuperari salubritatem posse quam si ab Epidauro Aesculapius esset accersitus. […] Antiensis templi hospitio usus, urbi se nostrae aduehendum restituit atque in ripam Tiberis egressis legatis in insulam, ubi templum dicatum est, tranauit aduentuque suo tempestatem, cui remedio quaesitus erat, dispulit. Les autres dieux ont aussi montré pour cette ville des dispositions bienveillantes et je vais en citer des exemples. Depuis trois années consécutives notre cité était ravagée par une maladie contagieuse et elle

		voyait qu'elle ne pouvait mettre un terme à une calamité si grande et si durable ni par des appels à la miséricorde divine, ni par des secours humains. Mais, ayant fait consulter les livres sibyllins par les prêtres, elle découvrit que le seul moyen de rétablir la santé publique était de faire venir Esculape d'Epidaure. […] Pendant que les ambassadeurs débarquaient sur la rive du Tibre, il se rendit à travers le fleuve dans l'île où on lui a dédié un temple et son arrivée dissipa le fléau contre lequel on avait demandé son secours.

LENTE ET DIFFICILE NAISSANCE DE LA MARINE ROMAINE

396 : Ambassade romaine à Delphes capturée par des pirates.

Diodore de Sicile	Histoire universelle ; XIV, 93.	Κατὰ δὲ τὴν Ἰταλίαν Ῥωμαῖοι πολιορκοῦντες ἐνδέκατον ἔτος Βηίους κατέστησαν αὐτοκράτορα μὲν Μάρκον Φούριον, ἵππαρχον δὲ Πόπλιον Κορνήλιον. Οὗτοι δὲ ἀναλαβόντες τὰς δυνάμεις Βηίους ἐξεπολιόρκησαν διώρυγα κατασκευάσαντες, καὶ τὴν πόλιν ἐξανδραποδισάμενοι τούς τε ἄνδρας καὶ τὴν ἄλλην λείαν ἐλαφυροπώλησαν. Ὁ μὲν οὖν αὐτοκράτωρ θρίαμβον ἤγαγεν, ὁ δὲ τῶν Ῥωμαίων δῆμος ἐκ τῶν λαφύρων δεκάτην ἐξελόμενος χρυσοῦν κατεσκεύασε κρατῆρα καὶ εἰς Δελφοὺς ἀνέθηκεν. Οἱ δὲ κομίζοντες αὐτὸν πρεσβευταὶ λῃσταῖς Λιπαραίοις περιέπεσον, καὶ πάντες αἰχμαλωτισθέντες κατήχθησαν εἰς Λιπάραν. Τιμασίθεος δ΄ ὁ τῶν Λιπαραίων στρατηγὸς γνοὺς τὸ γεγενημένον, τούς τε πρεσβευτὰς ἀνέσωσε καὶ τὸ χρυσίον ἀποδοὺς εἰς Δελφοὺς τοὺς πρέσβεις ἀποκατέστησεν. En Italie, les Romains assiégeaient depuis onze ans la ville de Véies; ils nommèrent dictateur Marcus Furius et maître de la cavalerie Publius Cornélius. Ces deux chefs, â la tête des troupes, firent creuser des fossés et emportèrent Véies d'assaut; ils réduisirent la ville en esclavage et vendirent à l'enchère publique hommes et biens. Le dictateur eut les honneurs du triomphe; le peuple romain, prélevant un dixième du butin, fit fabriquer un cratère d'or qui fut déposé dans le temple de Delphes. Les envoyés qui portaient cette offrande tombèrent entre les mains de pirates lipariens; ils furent tous faits prisonniers et conduits à Lipare. Timasithée, chef des Lipariens, informé de cet événement, sauva la vie aux envoyés, leur rendit l'or qu'on leur avait enlevé et les fit conduire à Delphes.
Plutarque	Vie de Camille, 8, 4-5.	ἑλόμενοι δὲ τρεῖς ἄνδρας ἐκ τῶν ἀρίστων θεωρούς καὶ ναῦν μακρὰν εὐανδροῦντι πληρώματι καὶ κόσμῳ πανηγυρικῷ κατασκευάσαντες ἐξέπεμψαν. ἦν δ᾽ ἄρα καὶ χειμὼν καὶ γαλήνη θαλάσσης ἀργαλέον, ὡς ἐκείνοις συνέτυχε τότε παρ᾽ οὐδὲν ἐλθόντας ἀπολέσθαι διαφυγεῖν αὖθις ἀπροσδοκήτως τὸν κίνδυνον. ἐπέπλευσαν γὰρ αὐτοῖς Λιπαρέων τριήρεις περὶ τὰς Αἰόλου νήσους τοῦ πνεύματος ἐκλιπόντος ὡς λῃσταῖς. δεομένων δὲ καὶ προϊσχομένων χεῖρας ἐμβολῆς μὲν ἔσχοντο, τὴν δὲ ναῦν ἀναψάμενοι καὶ καταγαγόντες ἀπεκήρυττον, ἅμα καὶ τὰ χρήματα καὶ τὰ σώματα, πειρατικὰ κρίναντες εἶναι. μόλις δ᾽ ἑνὸς ἀνδρὸς ἀρετῇ καὶ δυνάμει Τιμησιθέου τοῦ στρατηγοῦ πεισθέντες μεθῆκαν. ὁ δὲ καὶ προσκαθελκύσας ἰδίᾳ πλοῖα παρέπεμψε καὶ συγκαθιέρωσε τὸ ἀνάθημα: δι᾽ ὃ καὶ τιμὰς ἔσχεν, ἃς εἰκὸς ἦν, ἐν Ῥώμῃ.

		On choisit, pour porter cette offrande, trois ambassadeurs d'entre les principaux citoyens, qu'on fit partir sur un vaisseau long, garni de bons rameurs, et orné comme pour une cérémonie solennelle. Ils coururent de grands dangers dans leur voyage. Après avoir été près de périr par la tempête, ils tombèrent par le calme dans un autre péril, auquel ils échappèrent contre toute espérance. Le vent leur ayant manqué près des îles Éoliennes, des vaisseaux lipariens, les prenant pour des corsaires, coururent sur eux : mais voyant qu'ils se contentaient de leur tendre les mains et de leur adresser des prières, ils n'usèrent pas de violence; et, remorquant leur vaisseau, ils les conduisirent dans leur port, où, après les avoir déclarés pirates, ils les mirent en vente, eux et tout ce qu'il y avait dans le vaisseau. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que, persuadé par la vertu et par l'autorité de Timasithée leur premier magistrat, ils les relâchèrent. Timasithée ne s'en tint pas là; il mit en mer quelques-uns de ses vaisseaux, accompagna les députés jusqu'à Delphes, et s'unit à eux pour la consécration de leur offrande. Les Romains lui décernèrent des houneurs proportionnés au service qu'il leur avait rendu.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, V, 28, 2-4.	crateramque auream donum Apollini Delphos legati qui ferrent, L- Valerius L- Sergius A- Manlius, missi longa una naue, haud procul freto Siculo a piratis Liparensium excepti deuehuntur Liparas. Mos erat ciuitatis uelut publico latrocinio partam praedam diuidere. Forte eo anno in summo magistratu erat Timasitheus quidam, Romanis uir similior quam suis; qui legatorum nomen donumque et deum cui mitteretur et doni causam ueritus ipse multitudinem quoque, quae semper ferme regenti est similis, religionis iustae impleuit, adductosque in publicum hospitium legatos cum praesidio etiam nauium Delphos prosecutus, Romam inde sospites restituit. La coupe d'or destinée à Apollon fut remise aux députés qui devaient la porter à Delphes : c'était Lucius Valérius, Lucius Sergius et Aulus Manlius. Ils partirent sur un vaisseau long; mais, non loin du détroit de Sicile, ils furent pris par des pirates liparotes, qui les transportèrent à Lipari. L'usage de la ville était de partager les prises entre tous, comme si l'on eût fait du brigandage un revenu public. Par hasard cette année, le premier magistrat du pays était un certain Timasitheus, lequel avait l'âme d'un Romain plutôt que d'un pirate : le nom des députés, le présent, le dieu auquel il était destiné, tout le pénètre de respect : il parvint à inspirer à la multitude qui, presque toujours, se modèle sur ceux qui la gouvernent, de justes et religieuses craintes, et après avoir reçu les députés comme hôtes de la nation, il les fit escorter avec ses navires jusqu'à Delphes, et reconduire fidèlement à Rome.

Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, I, 1 ext.4.	In quam ne incideret Timasitheus Liparitanorum princeps consilio sibi aliter atque uniuersae patriae utili prouidit exemplo: excepta namque in freto a ciuibus suis piraticam exercentibus magni ponderis aurea cratera, quam Romani Pythio Apollini decimarum nomine dicauerant, incitato ad eam partiendam populo, ut comperit ... De peur de s'exposer à sa vengeance, Timasithée, premier magistrat de Lipari, pourvut sagement à sa sûreté personnelle et à celle de toute sa patrie. Des citoyens de cette île, qui faisaient le métier de pirate, avaient capturé sur mer un grand cratère d'or d'un poids considérable et le peuple s'empressait pour s'en partager le prix. Timasithée, apprenant que c'était une offrande dédiée par les Romains, à titre de dîme, à Apollon Pythien, l'arracha des mains des vendeurs et la fit transporter à Delphes.
377 : Première colonie romaine en Sardaigne.		
Diodore de Sicile	Histoire universelle, XV, 27	[…] Ἅμα δὲ τούτοις πραττομένοις ῾Ρωμαῖοι μὲν ἐπὶ ἀτελείᾳ πεντακοσίους ἀποίκους εἰς Σαρδονίαν ἀπέστειλαν. […] Pendant ce temps-là les Romains envoyèrent dans la Sardaigne une colonie de cinq cents hommes, sans les charger d'aucun tribut.
349 : Impuissance navale des romains face aux pirates.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, VII, 25, 3-4.	Annus multis uariisque motibus fuit insignis: Galli ex Albanis montibus, quia hiemis uim pati nequiuerant, per campos maritimaque loca uagi populabantur; mare infestum classibus Graecorum erat oraque litoris Antiatis Laurensque tractus et Tiberis ostia, ut praedones maritimi cum terrestribus congressi ancipiti semel proelio decertarint dubiique discesserint in castra Galli, Graeci retro ad naues, uictos se an uictores putarent. L'année fut remarquable parle nombre et la variété des évènements. Les Gaulois, descendus des monts Albains, où ils n'avaient pu supporter la rigueur de l'hiver, erraient par les plaines et les côtes maritimes, qu'ils dévastaient. La mer était infestée de vaisseaux grecs, qui désolaient les rivages d'Antium, le pays laurentin et les bouches du Tibre. Une fois, les brigands de mer en vinrent aux prises avec les brigands de

		terre : l'issue de la bataille demeura douteuse, et ils se retirèrent, les Gaulois dans leur camp, les Grecs sur leurs vaisseaux, incertains de part et d'autre s'ils étaient vaincus ou vainqueurs.
348 : Les romains : de mauvais marins.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, VII, 26, 10-14.	Consul contione aduocata laudatum tribunum decem bubus aureaque corona donat; ipse iussus ab senatu bellum maritimum curare cum praetore iunxit castra. Ibi quia res trahi segnitia Graecorum non committentium se in aciem uidebantur, dictatorem comitiorum causa T- Manlium Torquatum ex auctoritate senatus dixit. Dictator magistro equitum A- Cornelio Cosso dicto comitia consularia habuit aemulumque decoris sui absentem M- Valerium Coruum - id enim illi deinde cognominis fuit - summo fauore populi, tres et uiginti natum annos, consulem renuntiauit. Collega Coruo de plebe M- Popilius Laenas, quartum consul futurus, datus est. Cum Graecis a Camillo nulla memorabilis gesta res; nec illi terra nec Romanus mari bellator erat. Postremo cum litoribus arcerentur, aqua etiam praeter cetera necessaria usui deficiente Italiam reliquere. Le consul convoqua l'armée, fit l'éloge du tribun, et lui donna dix bœufs et une couronne d'or ; puis, sur un ordre du sénat, il prit en main la guerre maritime et réunit son camp à celui du prêteur : mais, voyant que la lâcheté des Grecs, qui refusaient le combat, prolongeait la guerre, le sénat lui ordonna de nommer dictateur, pour la tenue des comices, T. Manlius Torquatus. Le dictateur nomma maître de la cavalerie A. Cornélius Cossus, et ouvrit les comices consulaires ; son rival de gloire, quoique absent, M. Valerius Corvus (car ce fut désormais son surnom) fut par lui, aux applaudissements du peuple, et à vingt-trois ans, proclamé consul. On donna pour collègue plébéien, à Corvus, M. Popillius Lénas, appelé ainsi pour la quatrième fois au consulat. Camille ne fit aucun exploit mémorable contre les Grecs, mauvais guerriers sur terre comme le Romain l'était sur mer. Enfin repoussés des côtes, et tourmentés même, entre autres besoins, du manque d'eau, ils quittèrent l'Italie.
338 : Victoire d'Antium. Mise en place de rostres sur le Forum.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, VIII, 14	[…] in Veliternos, ueteres ciues Romanos, quod totiens rebellassent, grauiter saeuitum: et muri deiecti et senatus inde abductus iussique trans Tiberim habitare, ut eius qui cis Tiberim deprehe nsus esset usque ad mille pondo assium clarigatio esset nec priusquam aere persoluto is qui cepisset extra uincula captum

		haberet. in agrum senatorum coloni missi, quibus adscriptis speciem antiquae frequentiae Velitrae receperunt. et Antium noua colonia missa, cum eo ut Antiatibus permitteretur, si et ipsi adscribi coloni uellent; naues inde longae abactae interdictumque mari Antiati populo est et ciuitas data. […] naues Antiatium partim in naualia Romae subductae, partim incensae, rostrisque earum suggestum in foro exstructum adornari placuit, Rostraque id templum appellatum. […] Les Véliternes, anciens citoyens romains et tant de fois rebelles, furent sévèrement punis : on renversa leurs murailles, on emmena leur sénat; on leur commanda de demeurer au delà du Tibre : le premier qui serait saisi en deçà du Tibre, encourrait, par droit de clarigation, une amende de mille as, et ne sortirait des fers et des mains de celui qui l'aurait pris, qu'après lui avoir payé cette somme. On envoya des colons dans les terres des sénateurs; ils s'y établirent, et Vélitres sembla rendue à son antique population. Antium aussi reçut une colonie nouvelle, avec permission aux Antiates de s'inscrire, s'ils voulaient, au nombre des colons : on lui retira ses vaisseaux longs, on interdit la mer au peuple d'Antium, et on lui donna le droit de cité. […]Des navires d'Antium, une partie rentra dans les arsenaux de Rome, une autre fut brûlée, et de leurs éperons ("rostra") on se plut à parer la tribune élevée dans le Forum, et ce temple prit dès lors le nom de Rostres.
335 : Alexandre Le Grand se plaint des pirates antiates. Nouvelle plainte en 285 av JC de la part de Demetrios Poliorcète.		
Strabon	Geographica, V, 3, 5.	Καὶ πρότερον δὲ ναῦς ἐκέκτηντο καὶ ἐκοινώνουν τῶν λῃστηρίων τοῖς Τυρρηνοῖς, καίπερ ἤδη Ῥωμαίοις ὑπακούοντες. Διόπερ καὶ Ἀλέξανδρος πρότερον ἐγκαλῶν ἐπέστειλε, καὶ Δημήτριος ὕστερον, τοὺς ἁλόντας τῶν λῃστῶν ἀναπέμπων τοῖς Ῥωμαίοις, χαρίζεσθαι μὲν αὐτοῖς ἔφη τὰ σώματα διὰ τὴν πρὸς τοὺς Ἕλληνας συγγένειαν, οὐκ ἀξιοῦν δὲ τοὺς αὐτοὺς ἄνδρας στρατηγεῖν τε ἅμα τῆς Ἰταλίας καὶ λῃστήρια ἐκπέμπειν, καὶ ἐν μὲν τῇ ἀγορᾷ Διοσκούρων ἱερὸν ἱδρυσαμένους τιμᾶν οὓς πάντες σωτῆρας ὀνομάζουσιν, εἰς δὲ τὴν Ἑλλάδα πέμπειν τὴν ἐκείνων πατρίδα τοὺς λεηλατήσοντας. Ἔπαυσαν δ΄ αὐτοὺς Ῥωμαῖοι τῆς τοιαύτης ἐπιτηδεύσεως. Les Antiates possédèrent longtemps une marine puissante et leurs vaisseaux prenaient part encore aux pirateries des Tyrrhéniens, qu'eux-mêmes comptaient déjà parmi les sujets du peuple romain. Cela est si vrai que le roi Alexandre députa tout exprès à Rome pour s'y plaindre d'eux; plus tard encore, le roi Démétrius faisait dire aux Romains, en leur renvoyant quelques-uns de ces pirates qui s'étaient laissé

		prendre, qu'il leur restituait volontiers ces prisonniers à cause des liens de parenté qui unissaient Rome à la Grèce, mais qu'il ne pouvait approuver que les dominateurs de l'Italie exerçassent en même temps la piraterie, ni qu'un peuple qui avait érigé chez lui, en plein Forum, un temple aux Dioscures et qui honorait ces dieux, comme le monde entier, sous le nom de Dieux sauveurs, envoyât piller les côtes de la Grèce, leur patrie. Sur quoi les Romains interdirent pour toujours cette pratique aux habitants d'Antium.
313 : Les Romains fondent des colonies à Suessa Aurunca, Pontia et Saticula.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XIX, 101.	[…] ὁ δὲ δῆμος, κατὰ νοῦν τῶν πραγμάτων αὐτῷ προχωρούντων, ἀποικίαν ἀπέστειλεν εἰς τὴν νῆσον τὴν Ποντίαν καλουμένην. […] Le peuple, ayant réussi à souhait dans ses entreprises, envoya une colonie dans l'île appelée Pontia.
Tite-Live	Ab Vrbe condita,	Suessa et Pontiae eodem anno coloniae deductae sunt. Suessa Auruncorum fuerat; Volsci Pontias, insulam sitam in conspectu litoris sui, incoluerant. Cette même année, furent établies les colonies de Suessa et de Pontiae. Suessa avait appartenu aux Aurunces, et Pontia, île située vis-à-vis de leur littoral, aux Volsques.
Velleius Paterculus,	Histoire romaine, I, 14.	[…] ac deinde interiecto triennio Suessa Aurunca et Saticula, […] […] trois ans passèrent ensuite, puis on mena une colonie à Suessa Aurunca et à Saticula […]
312 : Construction de la Via Appia.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XX, 36.	Ἐν δὲ τῇ Ῥώμῃ κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτὸν τιμητὰς εἵλοντο καὶ τούτων ὁ ἕτερος Ἄππιος Κλαύδιος ὑπήκοον ἔχων τὸν συνάρχοντα Λεύκιον Πλαύτιον πολλὰ τῶν πατρῴων νομίμων ἐκίνησε· τῷ δήμῳ γὰρ τὸ κεχαρισμένον ποιῶν οὐδένα λόγον ἐποιεῖτο τῆς συγκλήτου. καὶ πρῶτον μὲν τὸ καλούμενον Ἄππιον ὕδωρ ἀπὸ σταδίων ὀγδοήκοντα κατήγαγεν εἰς τὴν Ῥώμην καὶ πολλὰ τῶν δημοσίων χρημάτων εἰς ταύτην τὴν κατασκευὴν ἀνήλωσεν ἄνευ δόγματος τῆς συγκλήτου· μετὰ δὲ ταῦτα τῆς ἀφ΄ ἑαυτοῦ κληθείσης Ἀππίας

		ὁδοῦ τὸ πλεῖον μέρος λίθοις στερεοῖς κατέστρωσεν ἀπὸ Ῥώμης μέχρι Καπύης, ὄντος τοῦ διαστήματος σταδίων πλειόνων ἢ χιλίων, […] Dans cette même année, les Romains élurent deux censeurs; l'un d'eux, Appius Claudius, qui avait un grand ascendant sur son collègue Lucius Claudius, entreprit de grandes réformes dans les anciennes institutions. Pour plaire au peuple, il anéantit l'influence du sénat. C'est lui qui le premier fit venir à Rome l'eau, appelée d'après lui eau Appienne, tirée d'une distance de quatre- vingts stades. Les dépenses de cet aqueduc absorbèrent des sommes considérables, qui furent prises sur le trésor public, sans l'autorisation du sénat. C'est encore lui qui construisit la voie Appienne, pavée dans une grande étendue en pierres solides, et qui conduit de Rome à Capoue dans un espace de plus de mille stades. […]
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 4.	[…] Eo tempore Ap- Claudius censor aquam Claudiam induxit et uiam Appiam strauit. […]A cette époque, le censeur Appius Claudius fit construire l'aqueduc Claudien et paver la voie Appienne.
Frontin	De aquae ductu, I, 5.	M. Valeric Maximo P. Decio Mure consulibus, anno post initium Samnitici belli tricesimo aqua Appia in urbem inducta est ab Appio Claudio Crasso censore, cui postca Caeco fuit cognomen, qui et Viam Appiam a Porta Capena usque ad urbem Capuam muniendam curavit. Durant le consulat de Marcus Valerius Maximus et Publius Decius Mus, dans la treizième année de la guerre contre les Samnites, le censeur Appius Claudius Crassus fit construire l'aqueduc dans la cite, il reçut par la suite le surnom d'aveugle ; c'était le même homme qui avait été chargé de construire la Via Appienne de la porte Capène jusqu'à la cité de Capou.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, IX, 29, 5-6.	[...] Et censura clara eo anno Ap. Claudi et C- Plauti fuit; memoriae tamen felicioris ad posteros nomen Appi, quod uiam muniuit et aquam in urbem duxit; [...] Cette année fut signalée aussi par la censure mémorable d'Ap. Claudius et de C. Plautius. C'est toutefois le nom d'Appius qui réveillera chez la postérité de plus beaux souvenirs, parce qu'il construisit une route et fit arriver de l'eau dans Rome, travaux qu'il acheva à lui seul.

Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XXXIV, 6.	[…] Viam usque Brundisium lapide strauit, unde illa Appia dicitur. […] […] il (Appius Claudius Cécus) fit paver en pierre, depuis Rome jusqu'à Brindes, une route appelée de son nom la voie Appia, […]
311 : Création des duumviri navales.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, IX, 30, 3, 4.	[...] Et duo imperia eo anno dari coepta per populum, utraque pertinentia ad remmilitarem: unum, ut tribuni militum seni deni in quattuor legiones a populo crearentur, quae antea perquam paucis suffragio populi relictis locis dictatorum et consulum ferme fuerant beneficia tulere eam rogationem tribuni plebei L- Atilius C- Marcius : alterum, ut duumuiros nauales classis ornandae reficiendaeque causa idem populus iuberet; lator huius plebi sciti fuit M Decius tribunus plebis…. [....] Cette année aussi le peuple nomma pour la première fois à deux commandements, l'un et l'autre pour le service de l'armée. L'un était celui des tribuns des soldats; il fut décidé que le peuple en créerait seize pour quatre légions, tandis qu'auparavant, à l'exception de quelquesuns dont l'élection lui était abandonnée, ils étaient au choix des dictateurs et des consuls. Cette loi fut présentée par les tribuns du peuple L. Atilius et C. Marcius. L'autre était celui des duumvirs maritimes, chargés de l'équipement et de la réparation de la flotte, dont il fut pareillement décidé que le choix appartiendrait au peuple: l'auteur de ce plébiscite fut le tribun du peuple M. Decius…
310 : Une première expédition maritime en direction de Pompéi et Nucéria se solde par un échec.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, IX, 38, 2, 3.	[.....] Per idem tempus et classis Romana a P-Cornelio, quem senatus maritimae orae praefecerat, in Campaniam acta cum adpulsa Pompeios esset, socii inde nauales ad depopulandum agrum Nucerinum profecti, proximis raptim uastatis unde reditus tutus ad naues esset, dulcedine, ut fit,praedae longius progressi exciuere ho stes.

		Palatis per agros nemo obuius fuit, cum occidione occidi possent; redeuntes agmine incauto haud procul nauibus adsecuti agrestes exuerunt praeda, partem etiam occiderunt; quae superfuit caedi trepida multitudo ad naues compulsa est.... [.....] Dans le même temps, la flotte romaine, sous les ordres de P. Cornelius, que le sénat avait préposé à la côte maritime, se rendit à Pompéi, d'où elle fit une descente en Campanie. Les troupes navales, étant parties de ce point pour ravager le territoire de Nuceria, se bornèrent d'abord à dévaster précipitamment la partie la plus voisine de la mer, pour pouvoir regagner en sûreté leurs vaisseaux; mais l'appât du butin les ayant, comme il arrive en pareil cas, entraînés plus loin, ils donnèrent l'éveil aux ennemis. (3) Personne ne s'offrit à leur rencontre, tandis que, dispersés de tous côtés dans les champs, ils auraient pu être exterminés jusqu'au dernier; ce fut seulement à leur retour que, marchant sans précaution, parce qu'ils n'étaient plus qu'à peu de distance de la flotte, ils furent atteints par des paysans, qui leur reprirent le butin, et leur tuèrent même une partie de leur monde: ceux qui échappèrent au massacre furent repoussés en désordre vers les vaisseaux….
306 : Les censeurs C. Junius Bubulcus et M. Valerius Maximus font construire la Via Valeria.		
Tite Live	Ab Vrbe condita, IX, 43, 25.	Eodem anno aedes Salutis a C- Iunio Bubulco censore locata est, quam consul bello Samnitium uouerat. Ab eodem collegaque eius M- Valerio Maximo uiae per agros publica impensa factae. Cette même année, le censeur C. Junius Bubulcus entreprit la construction du temple de la déesse Salus, qu'il avait fait voeu d'élever étant consul, pendant la guerre des Samnites. Conjointement avec son collègue M. Valerius Maximus, il fit faire des chemins vicinaux, dont le trésor public supporta la dépense.
305 : Traité d'amitié entre Rome et Rhodes		
Polybe	Histoire ; XXX, 5	[….] Προσπεσούσης δὲ τῆς ἀποκρίσεως ταύτης εἰς τὴν Ῥόδον, δόξαντες ἀπολελύσθαι τοῦ μεγίστου φόβου τοῦ κατὰ τὸν πόλεμον, τἆλλα καίπερ ἀκμὴν ὄντα δυσχερῆ ῥᾳδίως ἔφερον. [….] Διὸ καὶ παραχρῆμα ψηφισάμενοι τῇ Ῥώμῃ στέφανον ἀπὸ μυρίων χρυσῶν καὶ καταστήσαντες πρεσβευτὴν ἅμα καὶ ναύαρχον Θεαίδητον ἐξέπεμπον θερείας ἀρχομένης ἄγοντα τὸν στέφανον καὶ μετὰ τούτου τοὺς περὶ Ῥοδοφῶντα, πειρασομένους κατὰ πάντα τρόπον συμμαχίαν συνθέσθαι πρὸς Ῥωμαίους. [….] Οὕτως γὰρ ἦν

		πραγματικὸν τὸ πολίτευμα τῶν Ῥοδίων ὡς σχεδὸν ἔτη τετταράκοντα πρὸς τοῖς ἑκατὸν κεκοινωνηκὼς ὁ δῆμος Ῥωμαίοις τῶν ἐπιφανεστάτων καὶ καλλίστων ἔργων οὐκ ἐπεποίητο πρὸς αὐτοὺς συμμαχίαν. [….] Τότε δὲ μεγάλην ἐποιοῦντο φιλοτιμίαν, βουλόμενοι ταύτης τῆς τιμῆς τυχεῖν παρὰ Ῥωμαίων, οὐ κατεπειγόμενοι συμμαχίας οὐδ᾽ ἀγωνιῶντες ἁπλῶς οὐδένα κατὰ τὸ παρὸν πλὴν αὐτῶν τῶν Ῥωμαίων, ἀλλὰ βουλόμενοι κατὰ τὴν ὑπέρθεσιν τῆς ἐπιβολῆς ἀφαιρεῖσθαι τὰς ὑπονοίας τῶν δυσχερές τι διανοουμένων περὶ τῆς πόλεως. [….] [….] A la nouvelle de la réponse du sénat, les Rhodiens , dès lors délivrés de leur crainte la plus vive, celle de la guerre, passèrent facilement sur le reste, [….] Ils votèrent sur-le-champ un présent de dix mille pièces d'or à Rome, donnèrent à Théetète le double titre d'ambassadeur et d'amiral, et lui confièrent, au commencement de l'été, ainsi qu'à Rodophon, le soin de porter en Italie leur offrande, et de tout faire pour amener les Romains à une alliance. [….] Le gouvernement des Rhodiens, par l'effet d'une admirable sagesse, avait, pendant cent quarante ans environ, pris part aux entreprises les plus belles et les plus glorieuses de Rome, sans avoir conclu cependant de traité avec elle. [….] Si alors ils se montrèrent empressés d'obtenir un traité, ce n'était pas qu'ils eussent besoin d'un appui, ou qu'ils craignissent un autre peuple que les Romains; mais ils voulaient, parce beau zèle, renverser les projets de ceux qui méditaient de mauvais desseins contre leur république. [….]
302 : Evocation du traité entre Rome et Tarente. Une flotte romaine vaincue par les Tarentais. (282 av JC).		
Appien	Les guerres samnites, 15	Cornelius cum decem navibus constratis ad spectandam magnam Graeciam erat profectus. Erat tum Tarenti vir magna apud populum auctoritate, cui Philocharis nomen erat ; obscoenae ceteroquin vitae homo, et ob id ipsum Thais cognominatus. Is Tarentinis vetera pacta in memoriam revocavit, quorum virtute non ultra Lacinium promontorium provehi navibus Romani debebant. Cujus viri bortatu accensi Tarentini contra Cornelium in altum evehuntur, ac quatuor ex ejus navibus deprimunt, unam cum ipsis hominibus capiunt. Deinde Thurinia exprobrantes, quod Graeci quum essent, ad Romanorum, quam ad suam fidem sese applicare maluerint; quodque ipsis potissimum auctoribus factum sit, ut Romani ultra sint provecti; urbem illorum, nobilissimis civibus ejectis, ac Romano praesidio pacta incolumitate dimisso, diripiunt. Cornelius effectua une reconnaissance le long des côtes de Grande Grèce avec dix navires pontés. A tarente, il y avait un démagogue nommé Philocharis, un homme à la vie dissolue, qui était surnommé «

		Thais » pour cette raison. Il rappela aux Tarentais le vieux traité par lequel les Romains étaient interdits de naviguer au-delà du promontoire de Lacinium. Par son discours il enflamma l'esprit des Tarentais contre Cornelius et ils coulèrent quatre de ses navires et saisirent un d'entre eux avec son équipage. Ils accusèrent les habitants Thurioi (Thurium) de préférer les Romains aux Tarentins bien qu'étant Grecs comme eux et les tinrent surtout responsables du fait que les Romains aient dépassé les limites autorisées. Puis ils expulsèrent les nobles citoyens de Thurioi, mirent à sac la cité et chassèrent la garnison romaine qui y tenait garnison conformément à un traité.
295 : Demetrios Poliorcète se plaint auprès des Romains des pirates antiates.		
Strabon	Géographie, V, 3, 5.	[…] Καὶ πρότερον δὲ ναῦς ἐκέκτηντο καὶ ἐκοινώνουν τῶν λῃστηρίων τοῖς Τυρρηνοῖς, καίπερ ἤδη Ῥωμαίοις ὑπακούοντες. Διόπερ καὶ Ἀλέξανδρος πρότερον ἐγκαλῶν ἐπέστειλε, καὶ Δημήτριος ὕστερον, τοὺς ἁλόντας τῶν λῃστῶν ἀναπέμπων τοῖς Ῥωμαίοις, χαρίζεσθαι μὲν αὐτοῖς ἔφη τὰ σώματα διὰ τὴν πρὸς τοὺς Ἕλληνας συγγένειαν, οὐκ ἀξιοῦν δὲ τοὺς αὐτοὺς ἄνδρας στρατηγεῖν τε ἅμα τῆς Ἰταλίας καὶ λῃστήρια ἐκπέμπειν, καὶ ἐν μὲν τῇ ἀγορᾷ Διοσκούρων ἱερὸν ἱδρυσαμένους τιμᾶν οὓς πάντες σωτῆρας ὀνομάζουσιν, εἰς δὲ τὴν Ἑλλάδα πέμπειν τὴν ἐκείνων πατρίδα τοὺς λεηλατήσοντας. Ἔπαυσαν δ΄ αὐτοὺς Ῥωμαῖοι τῆς τοιαύτης ἐπιτηδεύσεως. […] […] Les Antiates possédèrent longtemps une marine puissante et leurs vaisseaux prenaient part encore aux pirateries des Tyrrhéniens, qu'eux-mêmes comptaient déjà parmi les sujets du peuple romain. Cela est si vrai que le roi Alexandre députa tout exprès à Rome pour s'y plaindre d'eux; plus tard encore, le roi Démétrius faisait dire aux Romains, en leur renvoyant quelques-uns de ces pirates qui s'étaient laissé prendre, qu'il leur restituait volontiers ces prisonniers à cause des liens de parenté qui unissaient Rome à la Grèce, mais qu'il ne pouvait approuver que les dominateurs de l'Italie exerçassent en même temps la piraterie, ni qu'un peuple qui avait érigé chez lui, en plein Forum, un temple aux Dioscures et qui honorait ces dieux, comme le monde entier, sous le nom de Dieux sauveurs, envoyât piller les côtes de la Grèce, leur patrie. Sur quoi les Romains interdirent pour toujours cette pratique aux habitants d'Antium. […]

295 : Des colonies romaines sont fondées à Minturnae et Sinuessa.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, X, 21.	[…] Tum de praesidio regionis depopulatae ab Samnitibus agitari coeptum ; itaque placuit ut duae coloniae circa Vescinum et Falernum agrum deducerentur, una ad ostium Liris fluuii, quae Minturnae appellata, altera in saltu Vescino, Falernum contingente agrum, ubi Sinope dicitur Graeca urbs fuisse, Sinuessa deinde ab colonis Romanis appellata. […] […] Puis on commença à discuter sur la défense de la région dévastée par les Samnites : on décida de mener deux colonies aux environs des territoires de Vescia et de Falerne, l'une à l'embouchure du Liris, - on l'appela Minturnes, - l'autre dans le défilé de Vescia, attenant au territoire de Falerne, où fut, dit-on, la ville grecque de Sinope, appelée ensuite Sinuessa par les colons romains. […]
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 6.	At Q- Fabio quintum et Decio Mure quartum consulibus, quo anno Pyrrhus regnare coepit, Sinuessam Minturnasque missi coloni, post quadriennium Venusiam, […] Sous le cinquième consulat de Quintus Fabius et le quatrième consulat de Décius Mus, l'année où Pyrrhus commença à régner, des colons furent envoyés à Sinuessa et à Minturnes et quatre ans plus tard à Vénusia. […]
293 : Les Romains capturent les villes samnites de Velia, Palumbinum, Herculaneum et Saepinum.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, X, 45.	[…] Iam Caruilius Veliam et Palumbinum et Herculaneum ex Samnitibus ceperat, Veliam intra paucos dies, Palumbinum eodem quo ad muros accessit. Ad Herculaneum etiam signis conlatis ancipiti proelio et cum maiore sua quam hostium iactura dimicauit ; castris deinde positis moenibus hostem inclusit ; oppugnatum oppidum captumque. […] […] Déjà Carvilius avait pris aux Samnites Velia, Palumbinum et Herculaneum, Velia en quelques jours, Palumbinum le jour même où il était arrivé devant ses murs ; devant Herculaneum, il avait livré une bataille rangée avec un résultat douteux, et en perdant plus de monde que l'ennemi ; puis, ayant établi un camp, il avait enfermé les ennemis dans leurs murailles ; la place avait été attaquée et prise. […]

291 : Les Romains fondent une colonie à Venusia.		
Denis d'Halicarnasse	Antiquités romaines, XVII, 5,1-2.	Ὅτι ὁ αὐτὸς Ποστόμιος πρῶτον μὲν τὸ Κομίνιον ἐκ πολιορκίας παραλαμβάνει χρόνον οὐ πολὺν ἐν ταῖς προσβολαῖς διατρίψας, ἔπειτα Οὐενουσίαν πολυάνθρωπον καὶ ἄλλας πόλεις πλείστας ὅσας, ἐξ ὧν μύριοι μὲν ἐσφάγησαν, ἑξακισχίλιοι δὲ καὶ διακόσιοι τὰ ὅπλα παρέδοσαν. ταῦτα διαπραξάμενος οὐχ ὅπως χάριτος ἢ τιμῆς τινος ἠξιώθη παρὰ τῆς βουλῆς, ἀλλὰ καὶ τὴν προυπάρχουσαν ἀξίωσιν ἀπέβαλεν. Ce même Postumius assiègа et s'empara de Cominium au bout de quelques assauts, puis captura Venusia, une cité à la population nombreuse et de tant d'autres villes dont 10 000 habitants furent tués et 6 200 déposèrent les armes. Bien qu'il eût accompli tout cela, il ne reçut du sénat non seulement aucune marque de faveur ou d'honneur mais il perdit même l'estime dont il jouissait jusqu'à présent. Et quand 20 000 colons furent envoyés dans une des cités qu'il avait conquises, celle appelée Venusia, d'autres que lui furent choisis pour diriger la colonie tandis que celui la même qui l'en été emparé et avaitt proposé la répartition des colons ne fut pas jugé digne de cet honneur.
Vellius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 6.	At Q- Fabio quintum et Decio Mure quartum consulibus, quo anno Pyrrhus regnare coepit, Sinuessam Minturnasque missi coloni, post quadriennium Venusiam, Sous le cinquième consulat de Quintus Fabius et le quatrième consulat de Décius Mus, l'année où Pyrrhus commença à régner, des colons furent envoyés à Sinuessa et à Minturnes et quatre ans plus tard à Vénusia.
283 : Les Romains fondent des colonies à Castrum, Sena Gallica et Hadria.		
Tite-Live	Periochae, XI.	[…] Coloniae deductae sunt Castrum Sena Hadria. […] […] On envoie des colonies à Castrum, Sena et Hadria. […]
Polybe	Histoire, II, 19, 11-12.	εἰς ἣν καὶ πρώτην τῆς Γαλατίας ἀποικίαν ἔστειλαν τὴν Σήνην προσαγορευομένην πόλιν, ὁμώνυμον οὖσαν τοῖς πρότερον αὐτὴν κατοικοῦσι Γαλάταις, ὑπὲρ ἧς ἀρτίως διεσαφήσαμεν, φάσκοντες αὐτὴν παρὰ τὸν Ἀδρίαν ἐπὶ τῷ πέρατι κεῖσθαι τῶν περὶ τὸν Πάδον πεδίων. Ils y envoyèrent la première des colonies établies en territoire gaulois et fondèrent la ville appellée Sena,

		d'après le nom que portaient les premiers habitants du pays. Nous avons donné plus haut quelques précisions sur cette région et expliuqué qu'elle s'étend le long de l'Adriatique et forme l'extrémité de la plaine du Pô.
282: Les Tarentins attaquent une flotte romaine..		
Appien	Histoire samnites, VII, 1.	ὅτι Κορνήλιος ἐπὶ καταφράκτων δεκα νεῶν ἐθεᾶτο τὴν μεγάλην Ἑλλάδα, καί τις ἐν Τάραντι δημαγωγὸς Φιλόχαρις, αἰσχρῶς τε βεβιωκὼς καὶ παρὰ τοῦτο καλούμενος Θαΐς, παλαιῶν τοὺς Ταραντίνους ἀνεμίμνησκε συνθηκῶν, μὴ πλεῖν Ῥωμαίους πρόσω Λακινίας ἄκρας, παροξύνας τε ἔπεισεν ἐπαναχθῆναι τῷ Κορνηλίῳ. καὶ τέσσαρας μὲν αὐτοῦ ναῦς κατέδυσαν οἱ Ταραντῖνοι, μίαν δὲ ἔλαβον αὐτοῖς ἀνδράσιν. […] Cornelius effectua une inspection le long des côtes de Grande Grèce avec dix navires. A Tarente se trouvait un demagogue nommé Philocharis, un homme à la vie dissolue qui avait reçu pour cela le surnom de Thais. Il rappela aux Tarentins un vieux traité par lequel les Romains s'étaient engagés à ne pas naviguer au-delà du promontoire de Lacinium, et ainsi aviva tellement leur passion qu'il les persuada de prendre la mer afin d'attaquer Cornelius, ils coulèrent quatre de ses navires et capturèrent un d'entre eux avec tout son équipage. […]
Dion Cassius	Histoire romaine, fragment CV.	Λούκιος ἀπεστάλη παρὰ Ῥωμαίων ἐς Τάραντα. Οἱ δὲ Ταραντῖνοι Διονύσια ἄγοντες, καὶ ἐν τῷ θεάτρῳ διακορεῖς οἴνου τὸ δείλης καθήμενοι, πλεῖν ἐπὶ σφᾶς αὐτὸν ὑπετόπησαν. Καὶ παραχρῆμα δι΄ ὀργῆς, καί τι καὶ τῆς μέθης αὐτοὺς ἀναπειθούσης, ἀντανήχθησαν, καὶ προσπεσόντες αὐτῷ μήτε χεῖρας ἀνταιρομένῳ μήθ΄ ὅλως πολέμιόν τι ὑποτοπουμένῳ κατέδυσαν κἀκεῖνον καὶ ἄλλους πολλούς. Πυθόμενοι δὲ ταῦθ΄ οἱ Ῥωμαῖοι χαλεπῶς μέν, ὥσπερ οὖν εἰκός, ἔφερον, οὐ μὴν καὶ στρατεῦσαι ἐπ΄ αὐτοὺς εὐθὺς ἠθέλησαν. Πρέσβεις μέντοι, τοῦ μὴ κατασεσιωπηκέναι δόξαι κἀκ τούτου θρασυτέρους αὐτοὺς ποιῆσαι, ἔστειλαν. Καὶ αὐτοὺς οἱ Ταραντῖνοι οὐχ ὅπως καλῶς ἐδέξαντο, ἢ τρόπον γέ τινα ἐπιτήδειον ἀποκρινάμενοι ἀπέπεμψαν, ἀλλ΄ εὐθύς, πρὶν καὶ λόγον σφίσι δοῦναι, γέλωτα τά τε ἄλλα καὶ τὴν στολὴν αὐτῶν ἐποιοῦντο… Κατὰ συστάσεις τε οὖν κωμάζοντες ἐτώθαζον (καὶ γὰρ καὶ τότε ἑορτὴν ἦγον, ὑφ΄ ἧς καίτοι μηδένα χρόνον σωφρονοῦντες ἔτι καὶ μᾶλλον ὕβριζον), καὶ τέλος προσστάς τις τῷ Ποστουμίῳ καὶ κύψας ἑαυτὸν ἐξέβαλε καὶ τὴν ἐσθῆτα αὐτοῦ ἐκηλίδωσε. Θορύβου δὲ ἐπὶ τούτῳ παρὰ πάντων τῶν ἄλλων

		γενομένου, καὶ τὸν μὲν ἐπαινούντων ὥσπερ τι θαυμαστὸν εἰργασμένον, ἐς δὲ δὴ τοὺς Ῥωμαίους πολλὰ καὶ ἀσελγῆ ἀνάπαιστα ἐν ῥυθμῷ τοῦ τε κρότου καὶ τῆς βαδίσεως ᾀδόντων, ὁ Ποστούμιος "Γελᾶτε" ἔφη, "γελᾶτε, ἕως ἔξεστιν ὑμῖν· Κλαυσεῖσθε γὰρ ἐπὶ μακρότατον, ὅταν τὴν ἐσθῆτα ταύτην τῷ αἵματι ὑμῶν ἀποπλύνητε"… Les Romains envoyèrent Lucius à Tarente : les habitants célébraient les fêtes de Bacchus. Vers le soir dans le vin et couchés sur le théâtre, ils s'imaginèrent que Lucius naviguait vers leur ville avec des intentions hostiles. A l'instant même, entraînés par la colère ou égarés par l'ivresse, ils allèrent à sa rencontre, l'accablèrent sans qu'il tentât de se défendre ; sans qu'il soupçonnât même une attaque, et le firent disparaître sous les eaux avec un grand nombre de ses compagnons. A cette nouvelle, les Romains furent saisis d'une juste indignation : mais ils ne voulurent pas se mettre immédiatement en campagne contre les Tarentins. Cependant, pour ne pas les rendre plus audacieux, en paraissant passer cet affront sous silence, ils leur envoyèrent des députés. Les tarentins, loin de leur faire un bon accueil, ou de les renvoyer avec une réponse convenable, se mirent, même avant de leur avoir accordé la permission de parler, à rire de leurs personnes et de leur coutume ; et cependant ils portaient la toge exigée à Rome, pour paraître dans le forum.… Ceux-ci, divisés par groupes, lançaient contre eux des sarcasmes dictés par la joie du festin. Fort peu retenus d'ordinaire, la fête qu'ils célébraient les rendait encore plus insolents. Enfin un d'eux s'approchant de Postumius, se pencha pour satisfaire un besoin et salit la robe de l'ambassadeur. Aussitôt un grand bruit s'éleva de toutes parts : on exalta cette insulte comme un acte admirable, on décocha contre les Romains mille traits injurieux, sous forme de vers anapestiques, accompagnés d'applaudissements et de pas cadencés. "Riez, s'écria Postumius, riez, il en est temps encore ; mais vous verserez bien des larmes quand vous laverez dans votre sang la tache faite à cette robe"…
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, I,18.	[…] Tarentus, Lacedaemoniorum opus, Calabriae quondam et Apuliae, totiusque Lucaniae caput, quum magnitudine et muris portuque nobilis, tum mirabilis situ, quippe in ipsis Adriatici maris faucibus posita, in omnes terras, Istriam, Illyricum, Epirum, Achaiam, Africam, Siciliam uela dimittit. Imminet portui, ad prospectum maris positum, maius theatrum, quod quidem causa miserae ciuitati fuit omnium calamitatum. Ludos forte celebrabat, quum adremigantem litori romanam classem uident, atque hostem rati, emicant,

		sine discrimine insultant. "Qui enim, aut unde Romani?" Nec satis. Aderat sine mora querelam ferens legatio. Hanc quoque foede per obscenam turpemque dictu contumeliam uiolant. Et hinc bellum. […] […] Tarente, ouvrage des Lacédémoniens, autrefois capitale de la Calabre , de l'Apulie et de toute la Lucanie, est aussi renommée pour sa grandeur, ses remparts et son port, qu'admirable par sa position : en effet, située à l'entrée même du golfe Adriatique, elle envoie ses vaisseaux dans toutes les contrées, dans l'Istrie, l'Illyrie, l'Épire, l'Achaïe, l'Afrique, la Sicile. Au-dessus du port, et en vue de la mer, s'élève un vaste théâtre, qui fut l'origine de tous les désastres de cette ville malheureuse. Les Tarentins y célébraient par hasard des jeux, lorsqu'ils aperçurent une flotte romaine ramant vers le rivage; persuadés que ce sont des ennemis, ils se lèvent aussitôt, et, sans réfléchir, ils se répandent en injures. "Qui sont, disent-ils, et d'où viennent ces Romains?" Ce n'est pas assez : des ambassadeurs étaient venus porter de justes plaintes; on en insulte la majesté par un outrage obscène et qu'il serait honteux de rapporter ; ce fut le signal de la guerre. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 1, 1 -3.	Anno ab urbe condita CCCCLXIIII Tarentini Romanam classem forte praetereuntem, spectaculo theatri prospectam hostiliter inuaserunt, quinque tantum nauibus uix per fugam elapsis; cetera retracta in portum classis et profligata est; praefecti nauium trucidati, omnes bello utiles caesi, reliqui pretio uenditi sunt. 2 continuo missi Tarentum a Romanis legati, ut de inlatis quererentur iniuriis, pulsati ab isdem auctas insuper iniurias rettulerunt. his causis bellum ingens exortum est. 464 ans après la fondation de la cité, des Tarentins qui étaient au théâtre, virent une flotte romaine qui croisait au large. Ils attaquèrent cette flotte dont seulement cinq navires purent s'échapper. Le reste de la flotte romaine fut ramené au port et détruit. Les commandants des navires et tous les hommes en état de combattre furent tués ; les autres furent vendus comme esclaves. Les Romains envoyèrent immédiatement une délégation à Tarente pour se plaindre de ces actes. Les Tarentins frappèrent ces ambassadeurs qui rapportèrent à Rome cet outrage encore plus grand que le précédent. Ces évènements furent la raison d'une grande guerre.
Tite-Live	Periochae, XII.	[…] Cum a tarentinis classis Romana direpta esset, IIuiro, qui praeerat classi, occiso, legat ad eos a senatu, ut de his iniuriis quererentur, missi pulsati sunt. Ob id bellum his indictum est. […]

		[…] Les Tarentins, ayant pillé une flotte romaine et tué le duumvir qui la commandait, chassent les ambassadeurs envoyés par le sénat pour se plaindre de ces outrages. C'est pourquoi on leur déclare la guerre. […]
281 : Les Tarentins attaquent Thurii.		
Appien	Histoire samnite, VII, 1.	[…] ἔς τε Θουρίους ἐγκλήματα ποιούμενοι ὅτι Ἕλληνες ὄντες ἐπὶ Ῥωμαίους κατέφυγον ἀντὶ σφῶν, καὶ παρελθεῖν αὐτοὺς ἐπέκεινα αἴτιοι μάλιστα ἐγεγένηντο, τοὺς μὲν ἐπιφανεῖς αὐτῶν ἐξέβαλον, τὴν δὲ πόλιν διήρπασαν, καὶ τοὺς Ῥωμαίων φρουροὺς ὑποσπόνδους ἀφῆκαν. […] Ils (les Tarentins) accusèrent également les habitants de Thurii de préférer les Romains aux Tarentins bien qu'ils soient grecs et les tinrent avant tout responsables du fait que les Romains aient franchi les limites qui leur étaient allouées. Ensuite ils chassèrent les citoyens de Thurii, pillèrent la cité et renvoyèrent la garnison romaine après avoir établi une trêve.
Strabon	Géographie, VI, 1, 13	[…]Θούριοι δ' εὐτυχήσαντες πολὺν χρόνον ὑπὸ Λευκανῶν ἠνδραποδίσθησαν, Ταραντίνων δ' ἀφελομένων ἐκείνους ἐπὶ Ῥωμαίους κατέφυγον. οἱ δὲ πέμψαντες συνοίκους ὀλιγανδροῦσι μετωνόμασαν Κωπιὰς τὴν πόλιν. […] Après une longue période de prospérité, la ville de Thurii tomba sous le joug des Lucaniens; plus tard, les Tarentins l'enlevèrent aux Lucaniens, elle eut recours alors à la protection des Romains, qui, la voyant presque déserte, y envoyèrent une colonie, et, à cette occasion, changèrent son nom en celui de Copiae.
281 : Les Tarentins insultent et chassent l'ambassade romaine.		
Polybe	Histoire, I, 6, 5.	[…]μετὰ δέ τινα χρόνον Ταραντίνων διὰ τὴν εἰς τοὺς πρεσβευτὰς Ῥωμαίων ἀσέλγειαν καὶ τὸν διὰ ταῦτα φόβον ἐπισπασαμένων Πύρρον, τῷ πρότερον ἔτει τῆς τῶν Γαλατῶν ἐφόδου τῶν τε περὶ Δελφοὺς φθαρέντων καὶ περαιωθέντων εἰς τὴν Ἀσίαν, […] […] Quelque temps après, un an avant l'invasion de la Grèce par les Gaulois — qui furent écrasés à Delphes et obligés de passer en Asie — les Tarentins, craignant des représailles pour une insulte faite à des

		ambassadeurs romains, appelèrent Pyrrhus à leur secours. […]
Appien	Histoire samnite, VII, 2.	Ῥωμαῖοι δὲ τούτων πυθόμενοι πρέσβεις ἐς Ταραντα πέμπουσι, τοὺς μὲν αἰχμαλώτους κελεύοντες, οὓς οὐ πολεμοῦντας ἀλλὰ θεωμένους ἔλαβον, ἀποδοῦναι, Θουρίων δ᾽ οὓς ἐξέβαλον, εἰς τὴν πόλιν καταγαγεῖν, ἅ τε διηρπάκεσαν αὐτούς, ἢ τὴν ζημίαν τῶν ἀπολομένων, ἀποτῖσαι, σφίσι δ᾽ ἐκδοῦναι τοὺς αἰτίους τῆς παρανομίας, εἰ Ῥωμαίων ἐθέλουσιν εἶναι φίλοι. οἱ δὲ τοὺς πρέσβεις μόλις ποτὲ ἐπὶ τὸ κοινὸν ἐπήγαγον, καὶ ἐπελθόντας ἐχλεύαζον εἴ τι μὴ καλῶς ἑλληνίσειαν: ἔσκωπτον δὲ καὶ τὴν στολὴν αὐτῶν καὶ τὸ ἐπιπόρφυρον. Φιλωνίδης δέ τις, ἀνὴρ γελοῖος καὶ φιλοσκώμμων, Ποστουμίῳ τῷ τῆς πρεσβείας ἡγουμένῳ προσελθὼν ἀπεστράφη τε, καὶ ἐπικύψας τὴν ἐσθῆτα ἀνεσύρατο τὴν ἑαυτοῦ, καὶ τοῦ πρεσβευτοῦ κατησχημόνησεν. καὶ τὸ μὲν θέατρον ἔπαιζεν ὡς ἐπὶ γελοίῳ, Ποστούμιος δὲ προτείνας τὸ μεμολυσμένον, ‘ἐκπλυνεῖτε,’ ἔφη, ‘τοῦτο αἵματι πολλῷ, τοιούτοις ἀρεσκόμενοι γέλωσιν.’ καὶ οὐδὲν τῶν Ταραντίνων ἀποκριναμένων ἀπῆλθον οἱ πρέσβεις. ὁ δὲ Ποστούμιος τὴν ὕβριν ἐκ τῆς ἐσθῆτος οὐκ ἀποπλύνας ἐπέδειξε Ῥωμαίοις, Quand les Romains eurent connaissance de ces évènements ils envoyèrent une ambassade à Tarente pour demander que ceux qui avaient été fait prisonniers, non pendant une guerre, mais parce qu'ils étaient de simples touristes, devraient être libérés ; que les citoyens de Thurii qui avaient été expulsés devraient retrouvés leurs maisons que les biens qui avaient été pillés ou les objets de valeurs qui avaient été perdus devraient être restitués ; et finalement qu'ils devraient livrer les auteurs de ses crimes s'ils voulaient rester en bons termes avec les Romains. Les Tarentins firent des difficultés pour admettre l'ambassade au sein de son conseil, et quand ils la reçurent ce fut pour se moquer des envoyés à chaque fois qu'ils faisaient une faute de langue grecque ainsi que de leurs toges bordées d'une bande pourpre. Un certain Philonides, personnage paillard et aimant plaisanter, se dirigea vers Postumius, le chef de l'ambassade, lui tourna le dos, releva son vêtement et le souilla d'urine. A ce spectacle, la foule rit. Postumius, montrant son vêtement maculé dit : « vous laverez cette souillure avec beaucoup de sang, vous qui prenez plaisir à ce type de plaisanterie". Alors que les Tarentins restèrent silencieux, l'ambassade repartit. Postumius porta le vêtement souillé et le montra aux Romains.
Denis d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines,, XIX, 5.	Ὅτι Ποστόμιος πρέσβυς ἐστάλη πρὸς Ταραντίνους· καί τινα αὐτοῦ διεξιόντος λόγον οὐχ ὅπως προσεῖχον αὐτῷ τὴν διάνοιαν ἢ λογισμοὺς ἐλάμβανον οἱ Ταραντῖνοι σωφρόνων ἀνθρώπων καὶ περὶ πόλεως κινδυνευούσης βουλευομένων, ἀλλ΄ εἴ τι μὴ κατὰ τὸν ἀκριβέστατον τῆς Ἑλληνικῆς διαλέκτου χαρακτῆρα

		ὑπ΄ αὐτοῦ λέγοιτο παρατηροῦντες ἐγέλων, καὶ πρὸς τὰς ἀνατάσεις ἐτραχύνοντο καὶ βαρβάρους ἀπεκάλουν καὶ τελευτῶντες ἐξέβαλλον ἐκ τοῦ θεάτρου. ἀπιόντων δ΄ αὐτῶν εἷς τῶν ἐφεστηκότων ἐν τῇ παρόδῳ Ταραντίνων, Φιλωνίδης ὄνομα, σπερμολόγος ἄνθρωπος, ὃς ἀπὸ τῆς οἰνοφλυγίας, ᾗ παρὰ πάντα τὸν βίον ἐκέχρητο, προσηγορεύετο Κοτύλη, μεστὸς ὢν ἔτι τῆς χθιζῆς μέθης, ὡς ἐγγὺς ἦσαν οἱ πρέσβεις, ἀνασυράμενος τὴν περιβολὴν καὶ σχηματίσας ἑαυτὸν ὡς αἴσχιστον ὀφθῆναι, τὴν οὐδὲ λέγεσθαι πρέπουσαν ἀκαθαρσίαν κατὰ τῆς ἱερᾶς ἐσθῆτος τοῦ πρεσβευτοῦ κατεσκέδασε. Γέλωτος δὲ καταρραγέντος ἐξ ὅλου τοῦ θεάτρου καὶ συγκροτούντων τὰς χεῖρας τῶν ἀγερωχοτάτων ἐμβλέψας εἰς τὸν Φιλωνίδην ὁ Ποστόμιος εἶπεν· Δεξόμεθα τὸν οἰωνόν, ὦ σπερμολόγε ἄνθρωπε, ὅτι καὶ τὰ μὴ αἰτούμενα δίδοτε ἡμῖν. ἔπειτα εἰς τὸν ὄχλον ἐπιστραφεὶς καὶ τὴν ὑβρισμένην ἐσθῆτα δεικνύς, ὡς ἔμαθεν ἔτι πλείονα γινόμενον ἐξ ἁπάντων ⟨τὸν⟩ γέλωτα καὶ φωνὰς ἤκουσεν ἐνίων ἐπιχαιρόντων καὶ τὴν ὕβριν ἐπαινούντων· Γελᾶτε, ἔφησεν, ἕως ἔξεστιν ὑμῖν, ἄνδρες Ταραντῖνοι, γελᾶτε· πολὺν γὰρ τὸν μετὰ ταῦτα χρόνον κλαύσετε. ἐκπικρανθέντων δέ τινων πρὸς τὴν ἀπειλήν· καὶ ἵνα γε μᾶλλον, ἔφησεν, ἀγανακτήσητε, καὶ τοῦθ΄ ὑμῖν λέγομεν, ὅτι πολλῷ τὴν ἐσθῆτα ταύτην αἵματι ἐκπλυνεῖτε. ταῦτα οἱ τῶν Ῥωμαίων πρέσβεις ὑβρισθέντες ὑπὸ τῶν Ταραντίνων ἰδίᾳ τε καὶ δημοσίᾳ καὶ ταύτας τὰς φωνὰς ἐπιθεσπίσαντες ἀπέπλευσαν ἐκ τῆς πόλεως Postumius fut envoyé en ambassade près des Tarentins. Alors qu'il s'adressait à eux, les Tarentins, loin de prêter attention à ce qu'il disait ou de réfléchir sérieusement comme tout homme devrait le faire, lorsqu'il se soucie des menaces qui pèsent sur sa cité et recherche conseil, s'appliquèrent plutôt à relever les fautes que Postumius pourrait faire dans la langue grecque et s'en moquèrent, ils s'exaspérèrent de son aggressivité qu'ils qualifièrent de barbare et finallement le chassèrent du théâtre. Comme les Romains s'en allaient, se trouvait à la sortie un Tarentin au nom de Philonides, un personnage frivole qui, en raison de son fort penchant pour l'alcool était surnommé dame-jeanne ; et cet homme, encore plein du vin bu la veille, dès que les ambassadeurs passèrent à sa hauteur, remonta son vêtement, pris une posture des plus honteuse à observer et éclaboussa la robe sacrée de l'ambassadeur avec une saleté qu'il est indécent même de nommer. Quand les rires éclatèrent dans le théatre et que les plus insolents des spectateurs applaudirent, Postumius, regardant Philonides, déclara : « nous acceptons le présage, personnage frivole, il signifie que vous Tarentins nous avez donné ce que nous n'avons pas demandé ». Puis il se tourna vers la foule pour lui montrer sa robe souillée ; mais quand il réalisa que les rires s'accentuaient et qu'il entendit les cris de certains qui exultaient et faisaient l'éloge de l'insulte, il déclara : « Tarentins, riez tant que vous le pouvez, riez ! Car vous pleurerez d'ici peu ». Alors que certains se mettaient en colère à ces paroles il ajouta : « et vous pouvez être encore plus en colère car nous vous le disons, vous laverez cette robe avec beaucoup de

		sang ». Les ambassadeurs romains ayant été insultés de cette façon par les Tarentins et ayant prononcé ces paroles prophétiques que je viens de rapporter, naviguèrent en direction de leur cité.
Dion Cassius	L'histoire romaine, IX, fr.39, 6-9.	πολλούς. πυθόμενοι δὲ ταῦθ᾽ οἱ Ῥωμαῖοι χαλεπῶς μέν, ὥσπερ οὖν εἰκός, ἔφερον, οὐ μὴν καὶ στρατεῦσαι ἐπ᾽ αὐτοὺς εὐθὺς ἠθέλησαν. πρέσβεις μέντοι, τοῦ μὴ κατασεσιωπηκέναι δόξαι κἀκ τούτου θρασυτέρους αὐτοὺς ποιῆσαι, ἔστειλαν. καὶ αὐτοὺς οἱ Ταραντῖνοι οὐχ ὅπως καλῶς ἐδέξαντο, ἢ τρόπον γέ τινα ἐπιτήδειον ἀποκρινάμενοι ἀπέπεμψαν, ἀλλ᾽ εὐθύς, πρὶν καὶ λόγον σφίσι δοῦναι, γέλωτα τά τε ἄλλα καὶ τὴν ” στολὴν αὐτῶν ἐποιοῦντο. ἦν δὲ ἡ ἀστική, ᾗ κατ᾽ ἀγορὰν χρώμεθα: ταύτην γὰρ ἐκεῖνοι, εἴτ᾽ οὖν σεμνότητος ἕνεκα εἴτε καὶ διὰ δέος, ἵν᾽ ἔκ γε τούτου αἰδεσθῶσιν αὐτούς, ἐσταλμένοι ἦσαν. κατὰ συστάσεις τε οὖν κωμάζοντες ἐτώθαζον ˙καὶ γὰρ καὶ τότε ἑορτὴν ἦγον, ὑφ᾽ ἧς καίτοι μηδένα χρόνον σωφρονοῦντες ἔτι καὶ μᾶλλον ὕβριζον᾽, καὶ τέλος προσστάς 1 τις τῷ Ποστουμίῳ καὶ κύψας ἑαυτὸν ” ἐξέβαλε καὶ τὴν ἐσθῆτα αὐτοῦ ἐκηλίδωσε. θο- [p. 300] ρύβου δὲ ἐπὶ τούτῳ παρὰ πάντων τῶν ἄλλων γενομένου, καὶ τὸν 1 μὲν ἐπαινούντων ὥσπερ τι θαυμαστὸν εἰργασμένον, ἐς δὲ δὴ τοὺς Ῥωμαίους πολλὰ καὶ ἀσελγῆ ἀνάπαιστα ἐν ῥυθμῷ τοῦ τε κρότου καὶ τῆς βαδίσεως ᾀδόντων, ὁ Ποστούμιος ‘γελᾶτε,’ ἔφη, ‘γελᾶτε, ἕως ἔξεστιν ὑμῖν: κλαυσεῖσθε γὰρ ἐπὶ μακρότατον, ὅταν τὴν ἐσθῆτα ταύτην τῷ αἵματι ὑμῶν ἀποπλύνητε.’ ” κούσαντες τοῦτ᾽ ἐκεῖνοι τῶν μὲν σκωμμάτων ἐπέσχον, ἐς δὲ τὴν παραίτησιν τοῦ ὑβρίσματος οὐδὲν ἔπραξαν, ἀλλ᾽ ὅτι καὶ σῶς αὐτοὺς ἀφῆκαν, ἐν εὐεργεσίας μέρει ἐτίθεντο.” Quand les Romains apprirent cela, ils furent évidemment en colère mais décidèrent de ne pas partir tout de suite en campagne contre Tarente. Toutefois ils envoyèrent une délégation de façon à montrer qu’ils ne passeraient pas sous silence cette affaire ce qui aurait rendu les Tarentins encore plus arrogants. Mais les Tarentins, au lieu de recevoir convenablement la délégation ou de la renvoyer avec une réponse appropriée, se moquèrent des vêtements portés et de l’apparence générale des envoyés. Nos représentants portaient la tenue de ville que nous mettons sur le Forum afin de se montrer digne et aussi à titre de précaution, pensant que cela pousserait au minimum les étrangers à respecter leurs fonctions. Des groupes de fêtards se moquèrent d’eux, ils étaient en train de célébrer une fête qui les rendait encore plus dévergondés, bien qu’ils n’aient jamais été remarqués pour leur comportement modéré ; finalement un homme se planta devant Postumius et en se penchant vers lui libéra sa vessie et souilla le vêtement de l’envoyé. A cela un rugissement jaillit de la foule qui félicita l’individu comme s’il avait commis un acte remarquable et chanta beaucoup de couplets scabreux à l’encontre des Romains accompagnés d’applaudissements et de cabrioles. Mais Postumius s’écria : “ Riez tant que vous le pouvez ! car dans peu de temps vous pleurerez quand vous

		aurez à laver ce vêtement avec votre sang ». Entendant cela, les Tarentins cessèrent leurs plaisanteries mais ne firent aucun geste pour se faire pardoner leurs insultes ; en fait ils estimèrent qu'ils avaient été assez bons de laisser les ambassadeurs s'en aller sains et saufs.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	Eodem tempore Tarentinis, qui iam in ultima Italia sunt, bellum indictum est, quia legatis Romanorum iniuriam fecissent. […] A la même époque, Rome, pour venger l'injure faite à ses ambassadeurs, déclara la guerre aux Tarentins, qui habitent les extrémités de l'Italie. […]
Florus	Flor, I, 18, 5.	[…] Ludos forte celebrabat, quum adremigantem litori romanam classem uident, atque hostem rati, emicant, sine discrimine insultant. "Qui enim, aut unde Romani?" Nec satis. Aderat sine mora querelam ferens legatio. Hanc quoque foede per obscenam turpemque dictu contumeliam uiolant. Et hinc bellum. […] […] Les Tarentins y célébraient par hasard des jeux, lorsqu'ils aperçurent une flotte romaine ramant vers le rivage; persuadés que ce sont des ennemis, ils se lèvent aussitôt, et, sans réfléchir, ils se répandent en injures. "Qui sont, disent-ils, et d'où viennent ces Romains?" Ce n'est pas assez : des ambassadeurs étaient venus porter de justes plaintes; on en insulte la majesté par un outrage obscène et qu'il serait honteux de rapporter ; ce fut le signal de la guerre. […]
Julien	Misopogon, XVIII	Ἔδωκάν ποτε τῶν τοιούτων σκωμμάτων Ῥωμαίοις Ταραντῖνοι δίκας, ὅτι μεθύοντες ἐν τοῖς Διονυσίοις ὕβρισαν αὐτῶν τὴν πρεσβείαν. […] Jadis les Romains tirèrent une vengeance éclatante de semblables outrages que leur avaient faits les Tarentins en insultant leurs députés dans les fumées du vin et dans les Bacchanales. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, I, 1-2.	Anno ab urbe condita CCCCLXIIII Tarentini Romanam classem forte praetereuntem, spectaculo theatri prospectam hostiliter inuaserunt, quinque tantum nauibus uix per fugam elapsis; cetera retracta in portum classis et profligata est; praefecti nauium trucidati, omnes bello utiles caesi, reliqui pretio uenditi sunt. 2 continuo missi Tarentum a Romanis legati, ut de inlatis quererentur iniuriis, pulsati ab isdem auctas insuper

		iniurias rettulerunt. his causis bellum ingens exortum est. Quatre cent soixante-quatre ans après la foundation de la Cité, des Tarentins qui étaient assis dans un théâtre virent une flotte romaine qui croisait au large. Ils l'attaquèrent et seuls cinq navires en réchappèrent. Les autres navires furent remorqués dans le port et détruits. Ils tuèrent les commandants des navires ainsi que tous les hommes inaptes au combat ; les autres furent vendus comme esclaves. Les Romains envoyèent immédiatement une ambassade à Tarente pour se plaindre de l'outrage subit. Les Tarentins frappèrent ces ambassadeurs qui rendirent compte de l'outrage encore plus grand qu'ils venaient de subir. A cause de cela, commença une grande guerre.
Tite-Live	Periochae, XII.	[…] Cum a Tarentinis classis Romana direpta esset, IIuiro, qui praeerat classi, occiso, legati ad eos a senatu, ut de his iniuriis quererentur, missi pulsati sunt. […] […] Les Tarentins, ayant pillé une flotte romaine et tué le duumvir qui la commandait, chassent les ambassadeurs envoyés par le sénat pour se plaindre de ces outrages. […]
Valère-Maxime	Des faits et des paroles mémorables, II,2, 5.	Relatis Q- Fabi laudibus offerunt se mirificae constantiae uiri, qui legati a senatu Tarentum ad res repetendas missi, cum grauissimas ibi iniurias accepissent, unus etiam urina respersus esset, in theatrum, ut est consuetudo Graeciae, introducti legationem quibus acceperant uerbis peregerunt. de his, quae passi erant, questi non sunt, ne quid ultra ac mandatum esset loquerentur, insitusque pectoribus eorum antiqui moris respectus dolore, qui ex contumelia grauissimus sentitur, conuelli non potuit. finem profecto fruendarum opum, quibus ad inuidiam diu abundaueras, Tarentina ciuitas, quaesisti: nam dum horridae uirtutis in se ipsum conixum stabilimentum nitore fortunae praesentis inflata fastidiose aestimas, in praeualidum imperii nostri mucronem caeca et amens inruisti. Le rappel des vertus de Fabius me remet en mémoire des hommes d'une admirable constance que le sénat avait envoyés comme ambassadeurs à Tarente, pour demander des réparations. Ils y subirent les plus graves insultes. L'un d'eux même fut arrosé d'urine. Introduits au théâtre, suivant l'usage des Grecs, ils exposèrent tout l'objet de leur mission dans les termes qui leur avaient été dictés, mais sur les injures qu'ils avaient essuyées, ils ne firent entendre aucune plainte, pour ne rien dire au-delà de leur mandat. Le souci des anciennes coutumes qu'ils portaient au fond de leur cœur ne put être aboli par le ressentiment si vif

		qu'on garde d'un outrage. Sans doute tu as cherché toi-même, cité de Tarente, à mettre un terme à la jouissance de ces richesses dont tu avais longtemps regorgé au point d'exciter l'envie. Fière de ton éclatante prospérité du moment, tu méprisais une vertu austère qui ne s'appuyait que sur elle-même et tu t'es jetée en aveugle et en insensée sur les armes irrésistibles de notre empire !
281 : Le sénat déclare la guerre à Tarente.		
Denis d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, livre XIX, 6.	Ἄρτι δ΄ Αἰμιλίου Βαρβόλα ἐπίκλησιν τὴν ἀρχὴν παρειληφότος παρῆσαν οἱ σὺν τῷ Ποστομίῳ πεμφθέντες εἰς τὸν Τάραντα πρέσβεις, ἀπόκρισιν μὲν οὐδεμίαν φέροντες, τὰς δὲ ὕβρεις ἃς ἦσαν ὑβρισμένοι πρὸς αὐτῶν διεξιόντες, καὶ τὴν ἐσθῆτα τοῦ Ποστομίου πίστιν τῶν λόγων παρεχόμενοι. ἀγανακτήσεως δὲ μεγάλης ἐξ ἁπάντων γενομένης συναγαγόντες τὴν βουλὴν οἱ περὶ τὸν Αἰμίλιον ὕπατοι τί χρὴ πράττειν ἐσκόπουν, ἕωθεν ἀρξάμενοι μέχρι δύσεως ἡλίου· καὶ τοῦτ΄ ἐποίησαν ἐφ΄ ἡμέρας συχνάς. Ἦν δ΄ ἡ ζήτησις οὐχ ὑπὲρ τοῦ λελύσθαι τὰς περὶ τῆς εἰρήνης ὁμολογίας ὑπὸ τῶν Ταραντίνων, —τοῦτο γὰρ ἅπαντες ὡμολόγουν—ἀλλ΄ ὑπὲρ τοῦ χρόνου τῆς ἀποσταλησομένης ἐπ΄ αὐτοὺς στρατιᾶς. ἦσαν γάρ τινες οἱ παραινοῦντες μήπω τοῦτον ἀναλαμβάνειν τὸν πόλεμον, ἕως Λευκανοί τ΄ ἀφεστήκασι καὶ Βρέττιοι καὶ τῶν Σαυνιτῶν πολὺ καὶ φιλοπόλεμον ἔθνος, καὶ Τυρρηνία παρ΄ αὐταῖς οὖσα ταῖς θύραις ἔτι ἀχείρωτος ἦν, ἀλλ΄ ὅταν ὑποχείρια γένηται τάδε τὰ ἔθνη, μάλιστα μὲν ἅπαντα, εἰ δὲ μή γε, τὰ πρὸς ἀνατολὰς καὶ πλησίον τοῦ Τάραντος κείμενα. τοῖς δὲ τἀναντία τούτοις ἐφαίνετο συμφέρειν μηδὲ τὸν ἐλάχιστον χρόνον ἀναμένειν, ἀλλ΄ ἐπιψηφίζειν τὸν πόλεμον ἤδη. καὶ ἐπεὶ τὰς γνώμας ἔδει διαριθμεῖσθαι, πλείους ἐφάνησαν οὗτοι τῶν ἀναβάλλεσθαι τὸν πόλεμον εἰς ἑτέρους καιροὺς παραινούντων· καὶ ὁ δῆμος ἐπεκύρωσε τὰ δόξαντα τῇ βουλῇ {ζήτει ἐν τῷ περὶ στρατηγημάτων}. Dès que Aemilius, qui porte le cognomen Barbula, prit ses fonctions de consul, Postumius et ceux qui avaient été envoyés avec lui en ambassade à Tarente arrivèrent dans la Cité, ils ne rapportèrent bien sûr aucune réponse des Tarentins mais relatèrent les insultes qu'ils avaient subi et montrèrent, comme preuve de leur narration, la toge de Postumius. Alors que tous furent grandement indignés, Aemilius et son collègue consul réunirent le sénat afin de déterminer quelle attitude adopter. Ils siégèrent du petit matin jusqu'au coucher du soleil et le firent pendant de nombreux jours. La question n'était pas de déterminer si la paix avait été violée par les Tarentins, car tout le monde était d'accord sur ce point, mais quand il fallait envoyer contre eux une armée. Car certains recommendaient de ne pas entreprendre cette guerre tant que les Lucaniens, les Bruttiens, et le grand peuple guerrier des Samnites s'étaient rebellés et l'Etrurie, qui se

		trouvait aux portes même de Rome n'avait toujours pas été conquise, mais de le faire seulement après que ces nations aient été soumises, préférablement la totalité d'entre elles, mais si cela n'était pas possible au moins soumettre celles se trouvant à l'Est et proches de Tarente. Mais d'autres étaient en faveur du mode d'action opposé, à savoir ne pas perdre un instant et partir en guerre immédiatement. Lorsque le décompte des voix eut lieu, il apparut que la majorité penchait pour la deuxième solution et le people ratifia la decision du Sénat.
281 : Les Tarentins font appel à Pyrrhus. Il interprète des oracles comme un encouragement à intervenir.		
Polybe	Histoire, VIII, 24, 1 ;	ὅτι οἱ Ταραντῖνοι διὰ τὸ τῆς εὐδαιμονίας ὑπερήφανον ἐπεκαλέσαντο Πύρρον τὸν Ἠπειρώτην: πᾶσα γὰρ ἐλευθερία μετ᾽ ἐξουσίας πολυχρονίου φύσιν ἔχει κόρον λαμβάνειν τῶν ὑποκειμένων, κἄπειτα ζητεῖ δεσπότην: τυχοῦσά γε μὴν τούτου ταχὺ πάλιν μισεῖ διὰ τὸ μεγάλην φαίνεσθαι τὴν πρὸς τὸ χεῖρον μεταβολήν: ὃ καὶ τότε συνέβαινε τοῖς Ταραντίνοις. C'était parce que l'opulence dont ils jouissaient les avait rendus trop orgueilleux que les Tarentins avaient fait appel à Pyrrhos l'Epirote. Un peuple qui a longtemps possédé la liberté et les droits politiques finit toujours par se dégoûter de l'état de choses existant. Il se cherche alors un maître. Mais sitôt qu'il en a trouvé un, il se met à le prendre en haine, car il voit combien il a perdu au change. C'est ce qui arriva aux Tarentins.
Appien	Histoire Samnite, 7.	καὶ ὁ δῆμος ἀγανακτῶν Αἰμιλίῳ πολεμοῦντι Σαυνίταις ἐπέστειλε τὰ μὲν Σαυνιτῶν ἐν τῷ παρόντι ἐᾶν, εἰς δὲ τὴν Ταραντίνων εἰσβάλλειν, καὶ αὐτοὺς ἐφ᾽ οἷς ἠξίουν οἱ πρέσβεις ἐς διαλλαγὰς προκαλέσασθαι, ἂν δ᾽ ἀπειθῶσι, πολεμεῖν κατὰ κράτος. ὁ μὲν δὴ τάδε προύτεινε τοῖς Ταραντίνοις, οἱ δὲ οὐκ ἐγέλων ἔτι τὴν στρατιὰν ὁρῶντες, ἀλλ᾽ ἐγίγνοντο ταῖς γνώμαις ἀγχώμαλοι, μέχρι τις ἀποροῦσι καὶ βουλευομένοις ἔφη, τὸ μὲν ἐκδοῦναί τινας ἤδη δεδουλωμένων εἶναι, τὸ δὲ πολεμεῖν μόνους ἐπισφαλές. ‘εἰ δὲ καὶ τῆς ἐλεὐθερίας ἐγκρατῶς ἐξόμεθα καὶ πολεμήσομεν ἐξ ἴσου, Πύρρον ἐξ Ἠπείρου τὸν βασιλέα καλῶμεν, καὶ στρατηγὸν ἀποφήνωμεν τοῦδε τοῦ πολέμου.’ ὃ καὶ γέγονεν. Le peuple (Romain), profondément révolté, ordonna à Aemilius qui était en train de combattre les Samnites, de suspendre les opérations pour envahir le territoire des Tarentins, leur offrir les mêmes termes de paix que ceux offerts par la dernière embassade et s'ils n'acceptaient pas de les combattre avec tous ses

		moyens. Il fit comme il lui avait été demandé. Cette fois, ils ne rirent pas, car ils voyaient l'armée. Ils étaient également partagés pour ce qu'il convenait de faire jusqu'à ce que l'un d'entre eux déclara alors qu'ils doutaient et se disputaient : "Citoyens, se rendre est l'acte d'un peuple déjà asservi, cependant se battre sans alliés est dangereux. Si nous voulons défendre résolument notre liberté et combattre à armes égales, appellons Pyrrhos, roi d'Epire, et faisons-en notre chef pour cette guerre". Il en fut ainsi.
Ciceron	De la divination, II, 56.	[…] Aut Herodotum cur ueraciorem ducam Ennio? Num minus ille potuit de Croeso quam de Pyrrho fingere Ennius? Quis enim est, qui credat Apollinis ex oraclo Pyrrho esse responsum: "Aio te, Aeacida, Romanos uincere posse"? Primum latine Apollo numquam locutus est; deinde ista sors inaudita Graecis est; praeterea Pyrrhi temporibus iam Apollo uersus facere desierat; postremo, quamquam semper fuit, ut apud Ennium est, "stolidum genus Aeacidarum, bellipotentes sunt magis quam sapientipotentes", tamen hanc amphiboliam uersus intellegere potuisset, "uincere te Romanos" nihilo magis in se quam in Romanos ualere; nam illa amphibolia, quae Croesum decepit, uel Chrysippum potuisset fallere, haec uero ne Epicurum quidem. […] Pourquoi attribuerai-je à Hérodote plus de véracité qu'à Ennius? L'historien grec était aussi capable d'inventer une histoire sur Crésus, que le poète Ennius d'en fabriquer une sur Pyrrhus. Qui peut croire que l'oracle d'Apollon ait répondu : "J'affirme, Eacide, toi les Romains pouvoir vaincre". D'abord Apollon n'a jamais parlé latin; en second lieu les Grecs ignorent cette réponse; de plus, au temps de Pyrrhus, Apollon avait cessé de répondre en vers. Enfin, bien que, suivant le mot d'Ennius, la race obtuse des Eacides brillât plus par ses qualités guerrières que par son aptitude à réfléchir, Pyrrhus n'eût pu manquer de comprendre ce que ces mots : «toi les Romains vaincre » avaient d'amphibologique. La réponse ambiguë qui trompa Crésus aurait pu tromper même Chrysippe, mais Ëpicure lui-même ne se serait pas laissé abuser par la réponse que, suivant Ennius, le dieu aurait faite à Pyrrhus.
Denys d'Halicarnasse.	Les Antiquités romaines, XIX, 8, 1-3.	Τῶν Ταραντίνων βουλομένων ἐκ τῆς Ἠπείρου Πύρρον μετακαλεῖν ἐπὶ τὸν κατὰ Ῥωμαίων πόλεμον καὶ τοὺς κωλύοντας ἐξελαυνόντων Μέτων τις καὶ αὐτὸς Ταραντῖνος, ἵνα τύχοι προσοχῆς καὶ διδάξειεν αὐτούς, ὅσα μετὰ τῆς βασιλικῆς ἐξουσίας εἰς πόλιν ἐλευθέραν καὶ τρυφῶσαν εἰσελεύσεται, συγκαθημένου τοῦ πλήθους παρῆν εἰς τὸ θέατρον ἐστεφανωμένος ὥσπερ ἐκ συμποσίου, παιδίσκην περιειληφὼς αὐλητρίδα κωμαστικὰ μέλη προσαυλοῦσαν. Διαλυθείσης δὲ τῆς ἁπάντων σπουδῆς εἰς γέλωτα, καὶ τῶν μὲν ᾄδειν αὐτὸν κελευόντων, τῶν δὲ ὀρχεῖσθαι περιβλέψας κύκλῳ καὶ τῇ χειρὶ διασημήνας ἡσυχίαν αὐτῷ παρασχεῖν,

		ἐπειδὴ κατέστειλε τὸν θόρυβον· Ἄνδρες, ἔφη, πολῖται, τούτων, ὧν ἐμὲ ποιοῦντα ὁρᾶτε νῦν, οὐδὲν ὑμῖν ἐξέσται ποιεῖν, ἐὰν βασιλέα καὶ φρουρὰν εἰς τὴν πόλιν εἰσελθεῖν ἐάσητε. ὡς δὲ κινουμένους καὶ προσέχοντας εἶδε πολλοὺς καὶ κελεύοντας λέγειν, σώζων ἔτι τὸ προσποίημα τῆς κραιπάλης τὰ συμβησόμενα αὐτοῖς ἠριθμεῖτο κακά· ἔτι δὲ αὐτοῦ λέγοντος οἱ τῶν κακῶν αἴτιοι συλλαβόντες αὐτὸν κατὰ κεφαλῆς ἐξωθοῦσιν ἐκ τοῦ θεάτρου. Quand les Tarentins souhaitaient faire venir Pyrrhus d'Epire afin qu'il les aide dans leur guerre contre les Romains et qu'ils banissaient ceux qui s'opposaient à cela, un certain Meton, lui-même Tarentin, afin de gagner leur attention et leur démontrer tout le mal qu'il adviendrait si l'on faisait entrer la royauté dans un état libre et aimant le luxe, vint au théâtre à un moment ou la foule y était assise, il portait une guirlande comme à un retour de banquet et étreignait une jeune joueuse de flûte qui jouait des airs réjouissants. Quand le sérieux de la foule fit place aux rires et que certains l'invitaient à chanter, d'autres à danser, Meton regarda tout autour de lui et agita sa main pour obtenir le silence, puis, après avoir fait cesser les bruits il dit : "Citoyens, de toutes ces choses que vous venez de me voir faire pas une ne vous sera autorisée si vous laissez un roi et une troupe pénétrer dans la cité ». Quand il vit que beaucoup étaient émus, prêtaient attention et lui demandaient de poursuivre, il continua, tout en prétendant être saoul, à énumérer tous les maux qui leur adviendraient. Mais, alors qu'il parlait, ceux qui étaient responsables de ces maux le saisirent et l'expulsèrent la tête la première du théâtre.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, IX, 40, 4, 6.	ὅτι Πύρρος ὁ βασιλεὺς τῆς Ἠπείρου τό τε φρόνημα πολλῷ μεῖζον ἔσχεν ἅτε καὶ ὑπὸ τῶν ἀλλοφύλων ἀντίπαλος τοῖς Ῥωμαίοις εἶναι νομιζόμενος, καὶ ἐν τύχῃ οἱ ἡγήσατο ἔσεσθαι τοῖς τε πρὸς αὐτὸν καταφυγοῦσιν, ἄλλως τε καὶ Ἕλλησιν οὖσιν, ἐπικουρῆσαι καὶ ἐκείνους σὺν προφάσει τινὶ εὐπρεπεῖ προκαταλαβεῖν πρίν τι δεινὸν ὑπ᾽ αὐτῶν παθεῖν. οὕτω γάρ που καὶ τῆς εὐδοξίας αὐτῷ ἔμελεν ὥστε καὶ ἐκ πολλοῦ χρόνου Σικελίας ἐφιέμενος καὶ τὰ τῶν Ῥωμαίων ὅπῃ χειρώσαιτο διασκοπῶν, ὀκνεῖν τῆς πρὸς αὐτοὺς ἔχθρας, ἐπειδὴ μηδὲν ἠδίκητο, προκατάρξασθαι." ὅτι Πύρρος πέμψας ἐς Δοδώνην ἐμαντεύσατο περὶ τῆς στρατείας: καί οἱ χρησμοῦ ἐλθόντος, ἂν ἐς τὴν Ἰταλίαν περαιωθῇ Ῥωμαίους νικήσειν, συμβαλὼν αὐτὸν πρὸς τὸ βούλημα ΄δεινὴ γὰρ ἐξαπατῆσαί τινα ἐπιθυμία ἐστίν 1᾽ οὐδὲ τὸ ἔαρ ἔμεινεν." Pyrrhus, roi d'Epire, avait une idée particulièrement haute de ses pouvoirs car il était considéré par des nations étrangères comme un adversaire à la mesure des Romains et il croyait qu'il serait opportun de porter secours aux fugitifs qui avaient trouvé refuge auprès de lui, en particulier parce que c'étaient des

		Grecs et qu'ainsi cela devancerait les Romains de l'attaquer pour une raison quelconque. Car il était si attentif à sa reputation que les visées qu'il avait depuis longtemps sur la Sicile et comment il pourrait abattre le pouvoir des Romains, il hésitait à prendre l'initiative des hostilités contre eux alors que rien ne lui avait été fait. Pyrrhos se rendit à Dodone et interrogea l'oracle au sujet de l'expédition. Losrque sa réponse lui parvint : « Toi, si tu traverse l'Italie, des Romains conquerrons », il l'interpréta en fonction de ses souhaits, car le désir peut facilement tromper, et n'attendit même pas la venue du printemps.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, I, 18.	[…] Sed apparatus horribilis, quum tot simul populi pro Tarentinis consurgerent, omnibusque uehementior Pyrrhus; qui semigraecam ex Lacedaemoniis conditoribus ciuitatem uindicaturus, cum totis uiribus Epiri, Thessaliae, Macedoniae, incognitisque in id tempus elephantis, mari, terra, uiris, equis, armis, addito insuper ferarum terrore ueniebat. […] […] L'appareil en fut formidable, par le grand nombre de peuples qui se levèrent à la fois en faveur des Tarentins; Pyrrhus, plus ardent que tous les autres, et brûlant de venger une ville à moitié grecque, qui avait les Lacédémoniens pour fondateurs, venait par mer et par terre, avec toutes les forces de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine, avec des éléphants jusqu'alors inconnus, et ajoutait encore à la force de ses guerriers, de ses chevaux et de ses armes, la terreur qu'inspiraient ces animaux. […]
Justin	Epitomé Historiarum Philippicarum, XVII, 3, 22.	Adulescens deinde multa bella gessit tantusque rerum successu haberi coeptus est, ut Tarentinos solus aduersus Romanos tueri posse uideretur. Parvenu à l'âge d'homme, Pyrrhus entreprit beaucoup de guerres, et s'illustra tellement par ses exploits, qu'il parut seul capable de soutenir Tarente contre les efforts des Romains.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 1, 5-7.	continuo Tarentinos, plurimis finitimorum praesidiis fultos, maxime Pyrrhus auxit, qui etiam in se ob magnitudinem uirium consiliorumque summam belli nomenque transduxit. nam Tarentum, utpote ex Lacedaemoniis conditam cognatamque Graeciae ciuitatem, uindicaturus totas uires Epiri Thessaliae et Macedoniae, elephantos etiam usque in id tempus inuisos Romanis numero XX in Italiam primus inuexit: terra mari, uiris equis, armis beluis, ad postremum uiribus suis dolisque terribilis, nisi quod Delphici illius uanissimi spiritus et mendacissimi nebulonis, quem magnum ipsi uatem ferunt, responso circumuentus

		ambiguo exitum fecit eius, qui non consuluisset. Les effectifs des Tarentins qui étaient soutenus par d'importants contingents fournis par leurs voisins furent grandement accrus par Pyrrhus, qui, en raison de l'ampleur des forces et des plans impliqués, pris le commandement et donna son nom à cette guerre. Afin de libérer Tarente, une cité fondée par les Lacédemoniens et de ce fait unie par le sang à la Gèce, Pyrrhus emmena en Italie toutes les forces d'Epire, de Théssalie et de Macédoine. Il fut le premier à y introduire des éléphants que les Romains n'avaient jamais vu auparavent. Pyrrhus aurait inspiré la terreur sut terre et sur mer en raison de ses hommes, ses chevaux, ses armes, ses bêtes et spéciallement pour sa propre énergie et sa ruse, mais il se laissa abuser par la réponse ambigue du dieu de Delphes, se gredin vantard et menteur qu'ils qualifiaient de grand prophète. Par consequent, il rencontra la même fin que celui qui n'aurait pas consulté l'oracle.
Pausanias	Le Tour de la Grèce, I, 12.	οὕτω Πύρρος ἐστὶν ὁ πρῶτος ἐκ τῆς Ἑλλάδος τῆς πέραν Ἰονίου διαβὰς ἐπὶ Ῥωμαίους· διέβη δὲ καὶ οὗτος ἐπαγαγομένων Ταραντίνων. τούτοις γὰρ πρότερον ἔτι πρὸς Ῥωμαίους συνειστήκει πόλεμος· ἀδύνατοι δὲ κατὰ σφᾶς ὄντες ἀντισχεῖν, προϋπαρχούσης μὲν ἐς αὐτὸν εὐεργεσίας, ὅτι οἱ πολεμοῦντι τὸν πρὸς Κόρκυραν πόλεμον ναυσὶ συνήραντο, μάλιστα δὲ οἱ πρέσβεις τῶν Ταραντίνων ἀνέπεισαν τὸν Πύρρον, Pyrrhus est donc le premier qui, parti de la Grèce au delà du golfe Ionien, soit venu attaquer les Romains. Il fut appelé en Italie par les Tarentins, qui trop faibles pour résister par eux-mêmes aux Romains avec lesquels ils étaient en guerre depuis quelque temps, crurent que Pyrrhus qu'ils avaient obligé précédemment en lui prêtant des vaisseaux pour son expédition contre Corcyre, ne leur refuserait pas son secours.
Plutarque.	Vie de Pyrrhus, 13.	Τότε δ' οὖν εἰς Ἤπειρον ἐκπεσόντι τῷ Πύρρῳ καὶ προεμένῳ Μακεδονίαν ἡ μὲν τύχη παρεῖχε χρῆσθαι τοῖς παροῦσιν ἀπραγμόνως καὶ ζῆν ἐν εἰρήνῃ, βασιλεύοντα τῶν οἰκείων· ὁ δὲ τὸ μὴ παρέχειν ἑτέροις κακὰ μηδ' ἔχειν ὑφ' ἑτέρων ἄλυν τινὰ ναυτιώδη νομίζων, ὥσπερ ὁ Ἀχιλλεὺς οὐκ ἔφερε τὴν σχολήν, "ἀλλὰ φθινύθεσκε φίλον κῆρ αὖθι μένων, ποθέεσκε δ' ἀυτήν τε πτόλεμόν τε". δεόμενος δ' οὖν ἔλαβε πραγμάτων καινῶν τοιαύτην ὑπόθεσιν. Ῥωμαῖοι Ταραντίνοις ἐπολέμουν· οἱ δὲ μήτε φέρειν τὸν πόλεμον δυνάμενοι μήτε θέσθαι θρασύτητι καὶ μοχθηρίᾳ δημαγωγῶν, ἐβουλεύοντο ποιεῖσθαι Πύρρον ἡγεμόνα καὶ καλεῖν ἐπὶ τὸν πόλεμον, ὡς σχολὴν ἄγοντα πλείστην τῶν βασιλέων καὶ στρατηγὸν ὄντα δεινότατον. […]

		Pyrrhus donc s'étant retiré en Épire, et ne songeant plus à la Macédoine, la fortune lui laissait tous les moyens de jouir sans inquiétude de son état présent, et de gouverner en paix ses sujets. Mais ce prince, qui regardait comme un état de dégoût et d'ennui de vivre sans tourmenter les autres et sans l'être lui-même, ne pouvait supporter l'inaction, semblable à Achille, qui, suivant Homère, "Oisif sur ses vaisseaux, et dévorant son coeur, Brûlait dans les combats d'exercer sa valeur". Dans le besoin qu'il avait d'agir, il saisit la première occasion que la fortune lui présenta. XV. Les Romains faisaient alors la guerre aux Tarentins, qui, hors d'état de la soutenir, et ne pouvant la terminer, maîtrisés qu'ils étaient par l'audace et la méchanceté de leurs orateurs, résolurent d'appeler Pyrrhus, et de le mettre à leur tête, comme celui des rois qui était le moins occupé, et qui avait le plus de capacité pour la guerre. […]
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XXXV, 1-3	Pyrrhus rex Epirotarum, materno genere ab Achille, paterno ab Hercule oriundus, cum imperium orbis agitaret et Romanos potentes uideret, Apollinem de bello consuluit. Ille ambigue respondit: Aio te, Aeacida, Romanos uincere posse. Hoc dicto in uoluntatem tracto auxilio Tarentinorum bellum Romanis intulit [...] Pyrrhus, roi d'Épire. Pyrrhus, roi d'Épire, descendant d'Achille par sa mère, et d'Hercule par son père, roulait dans son esprit remuant le dessein de conquérir le monde ; voyant la puissance des Romains, il consulta l'oracle d'Apollon sur l'issue de la guerre qu'il méditait contre eux. Il reçut du dieu une réponse amphibologique, et qui, en latin, signifiait tout à la fois : Oui, Pyrrhus, tu pourras vaincre un jour les Romains. Oui, Pyrrhus, les Romains pourront te vaincre un jour. Pyrrhus interprète l'oracle conformément à ses désirs; et, pour secourir Tarente, déclare la guerre à Rome.
Saint Augustin	La Cité de Dieu, III, 17	Accitus etiam a Tarentinis Pyrrhus, rex Graeciae, tunc ingenti gloria celebratus, Romanorum hostis effectus est. Cui sane de rerum futuro euentu consulenti satis urbane Apollo sic ambiguum oraculum edidit, ut, e duobus quidquid accidisset, ipse diuinus haberetur (ait enim: "Dico te, Pyrrhe, uincere posse Romanos") atque ita, siue Pyrrhus a Romanis siue Romani a Pyrrho uincerentur, securus fatidicus utrumlibet expectaret euentum. Les Tarentins invoquent le secours de Pyrrhus, roi de Grèce. Ce prince, dont la renommée remplissait le monde, se fait ennemi des Romains. C'est à lui qu'Apollon, consulté sur les succès de la guerre, répond ingénieusement par un oracle si ambigu que, quoi qu'il advienne, le Dieu ne peut manquer d'être devin. «

		Je t'assure, fils d'OEacus, les Romains pouvoir vaincre. »Telle est sa réponse. Ainsi, soit que les Romains fussent vainqueurs de Pyrrhus, ou Pyrrhus des Romains, le prophète pouvait attendre l'événement en toute assurance.
281 : Pyrrhus obtient des troupes de Ptolémée Kéraunos, une flotte d'Antigone et de l'argent d'Antiochus pour son expédition en Italie.		
Justin	Epitomé Historiarum Philippicarum, XVII, 2, 11-13.	Sed nec Pyrrus, rex Epiri, omissus, ingens momentum futurus, utri parti socius accessisset, 12 qui et ipse spoliare singulos cupiens omnibus se partibus uenditabat. 13 Itaque Tarentinis aduersus Romanos laturus auxilium ab Antigono naues ad exercitum in Italiam deportandum mutuo petit, ab Antiocho pecuniam, qui opibus quam militibus instructior erat, ab Ptolomeo Macedonum militum auxilia. Pyrrhus, roi d'Epire, ne fut pas oublié : il devait être, pour l'un et l'autre parti, ou un puissant allié, ou un ennemi redoutable ; il vendait son appui à ces rivaux qu'il'voulait dépouiller tour- à-tour. Pour aller au secours de Tarente, menacée par les armes romaines, il emprunte à Antigone une flotte destinée à transporter son armée en Italie : il demande de l'argent à Antiochus, qui avait plus de trésors que de soldats, et à Ptolémée un renfort de troupes macédoniennes.
279 : Magon offre son aide aux Romains qui refusent.		
Justin	Epitomé Historiarum Philippicarum, XVIII, 2, 1-3 ;	Interea Mago, dux Karthaginiensium, in auxilium Romanorum cum centum XX nauibus missus senatum adiit, aegre tulisse Karthaginienses adfirmans, quod bellum in Italia a peregrino rege paterentur. Ob quam causam missum se, ut, quoniam externo hoste oppugnarentur, externis auxiliis iuuarentur. Gratiae a senatu Karthaginiensibus actae auxiliaque remissa. Cependant Magon, envoyé par Carthage avec cent vingt vaisseaux pour secourir les Romains, se présente au sénat, annonçant "que les Carthaginois n'avaient pu voir sans colère un monarque étranger porter la guerre au sein de l'Italie : qu'ils l'avaient donc envoyé pour opposer en faveur de Rome, aux attaques des armes étrangères, l'appui d'un secours étranger." Le sénat rendit grâces à Carthage, et refusa ses secours.
Valère Maxime	Des faits et des paroles	Sunt et illa speciosa fiduciae publicae exempla: nam cum eo bello, quod aduersus Pyrrum gerebatur,

	mémorables, III, 7, 10 ;	Karthaginienses c ac xxx nauium classem in praesidium Romanis Ostiam ultro misissent, senatui placuit legatos ad ducem eorum ire, qui dicerent populum Romanum bella suscipere solere, quae suo milite gerere posset: proinde classem Karthaginem reducerent. […] Il y a aussi des exemples d'une magnanime confiance donnés par notre république. Ainsi, pendant la guerre que Rome soutenait contre Pyrrhus, les Carthaginois avaient envoyé à Ostie une flotte de cent trente navires pour secourir les Romains. Le sénat décida d'envoyer des députés au commandant de cette flotte pour lui déclarer que le peuple romain n'entreprenait aucune guerre sans être en état de la soutenir par ses propres forces et que les Carthaginois pouvaient en conséquence remmener leur flotte. […]
278 : Un traité est signé entre Rome et Heracleia.		
Cicéron	Plaidoyer pour Balbus, XXII.	[…] Quid? cohortis duas uniuersas Camertium <C- Marius>? Quid? Heracliensem Alexam P- Crassus, uir amplissimus, ex ea ciuitate quacum prope singulare foedus Pyrrhi temporibus C- Fabricio consule ictum putatur? […] […] Et P. Crassus, cet illustre personnage, n'a-t-il pas gratifié du même titre deux cohortes entières de Camertins, et une légion d'Héraclée, de cette ville qui fut, à ce que l'on croit, presque la seule avec laquelle nous fîmes un traité du temps de Pyrrhus, sous le consulat de C. Fabricius ? […]
277 : Les Romains capturent Croton.		
Frontin	Les Stratagèmes, III, 6.	[…] Cornelius Rufinus consul, cum aliquanto tempore Crotona oppidum frustra obsedisset, quod inexpugnabile faciebat assumpta in praesidium Lucanorum manus, simulauit se coepto desistere. Captiuum deinde magno praemio sollicitatum misit Crotona, qui tamquam ex custodia effugisset, persuasit discessisse Romanos: id uerum Crotonienses arbitrati dimisere auxilia destitutique propugnatoribus inopinati et inualidi capti sunt. […] […] Le consul Cornelius Rufinus, après avoir assiégé plusieurs jours la ville de Crotone, sans pouvoir la prendre à cause de la garnison, leva tout à coup le siège, et laissant échapper un prisonnier qu'il avait corrompu par de grandes récompenses, fit dire par lui aux habitants qu'il se retirait. Cette résolution

		engagea les habitants de Crotone à renvoyer leur garnison, et C. Rufinus, qui se présenta à l'improviste devant la ville, la prit sans peine. […]
273 : Première alliance avec l'Egypte.		
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XX, 14.	Νεμέριος Φάβιος Πίκτωρ καὶ Κόιντος Φάβιος Μάξιμος καὶ Κόιντος Ὀγούλνιος πρὸς τὸν Φιλάδελφον Πτολεμαῖον πρεσβεύσαντες {περὶ πρεσβείας} καὶ δωρεαῖς ἰδίαις τιμηθέντες ὑπ΄ αὐτοῦ· ἦρχε δὲ τῆς Αἰγύπτου δεύτερος μετὰ τὸν Μακεδόνα Ἀλέξανδρον· ἐπειδὴ κατέπλευσαν εἰς τὴν πόλιν, τά τε ἄλλα ἀπήγγειλαν, ὅσα διεπράξαντο κατὰ τὴν ἀποδημίαν, καὶ τὰς δωρεάς, ἃς παρὰ τοῦ βασιλέως ἔλαβον, εἰς τὸ δημόσιον ἀνήνεγκαν· οὓς ἡ βουλὴ πάντων ἀγασθεῖσα τῶν ἔργων οὐκ εἴασε δημοσιῶσαι τὰς βασιλικὰς χάριτας, ἀλλ΄ εἰς τοὺς ἑαυτῶν οἴκους ἀπενέγκασθαι τιμὰς ἀρετῆς καὶ κόσμους ἐκγόνοις. Numerius Fabius Pictor, Quintus Fabius Maximus et Quintus Ogulnius, qui s'étaient rendus en embassade près de Ptolémée Philadelphe, le deuxième à régner après Alexandre le Macédonien, et qui avaient été honorés par lui par des cadeaux individuels, en retournant à Rome non seulement ils rendirent compte de ce qu'ils avaient accomplis durant leur absence, mais également versèrent au trésor puplic les cadeaux qu'ils avaient reçus du roi. Mais le Sénat, admirant ces hommes pour tout ce qu'ils avaient accompli, ne leur permit pas de donner les cadeaux royaux, au contraire il les autorisa à les emmener chez eux en recompenses de leur mérite et ornements pour leurs descendants.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, X, 41, 1.	καὶ ὁ Πτολεμαῖος ὁ τῆς Αἰγύπτου βασιλεύς, ὁ Φιλάδελφος ἐπικληθείς, ὡς τόν τε Πύρρον κακῶς ἀπηλλαχότα καὶ τοὺς Ῥωμαίους αὐξανομένους ἔμαθε, δῶρά τε αὐτοῖς ἔπεμψε καὶ ὁμολογίαν ἐποιήσατο. οἱ οὖν Ῥωμαῖοι ἡσθέντες ὅτι καίτοι διὰ πλείστου ὢν περὶ πολλοῦ σφᾶς ἐπεποίητο, πρέσβεις πρὸς αὐτὸν ἀνταπέστειλαν. ἐπειδή τε ἐκεῖνοι δῶρα παρ᾽ αὐτοῦ μεγαλοπρεπῆ λαβόντες ἐς τὸ δημόσιόν σφας ἀπέδειξαν, οὐκ ἐδέξαντο αὐτά Ptolemée, surnommé Philadelphe, roi d'Egypte, quand il appris comment Pyrrhos avait durement échoué et que la puissance romaine allait croissante, envoya des présents aux Romains et obtint un accord. Les Romains, en retour, heureux qu'un monarque aussi lointain les considère si hautement, dépêchèrent des ambassadeurs près de lui. Ces envoyés reçurent du roi des cadeaux magnifiques mais quand ils voulurent à

		leur retour les remettre au trésor public, cela ne fut pas accepté.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 9, 1.	C- Fabio Licinio C- Claudio Canina consulibus anno urbis conditae quadringentesimo sexagesimo primo legati Alexandrini a Ptolomaeo missi Romam uenere et a Romanis amicitiam, quam petierant, obtinuerunt. Sous le consulat de C. Fabricius Luscinus et de C. Claudius Cinna, l'an quatre cent soixante et un de la fondation de Rome, des députés d'Alexandrie, envoyés par Ptolémée, vinrent à Rome demander l'amitié des Romains, et l'obtinrent.
Justin	Epitomé Historiarum Philippicarum, XVIII, 2, 9.	Nam missi a senatu Aegyptum legati cum ingentia sibi a Ptolomeo rege missa munera spreuissent, interiectis diebus ad cenam inuitatis aureae coronae missae sunt, quas illi ominis causa receptas postera die statuis regis inposuerunt. Des ambassadeurs, envoyés en Égypte par le sénat, avaient refusé les magnifiques présents que leur offrait Ptolémée : quelques jours après, invités à sa table, on leur présenta des couronnes d'or : ils les acceptèrent par respect ; mais le lendemain, ils en ornèrent les statues du roi.
Saint Jérôme	Chroniques, II, 1724.	Legati alexandrini a Ptolemaeo primum Romam missi amicitiam impetraverunt. Ptolémée envoya à Rome des émissaires pour la première fois, et il obtinrent une alliance.
Tite-Live	Periochae, XIV.	Cum Ptolemaeo, Aegypti rege, societas iuncta est. Avec le roi d'Égypte Ptolémée, une alliance est conclue.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, IV, 3, 9 ;	Atque huic animi eius iudicio Q- Fabius Gurges, N- Fabius Pictor, Q- Ogulnius subscripserunt. qui legati {ad} Ptolomaeum regem missi munera, quae ab eo priuatim acceperant, in aerarium, et quidem prius quam ad senatum legationem referrent, detulerunt, scilicet de publico ministerio nihil cuiquam praeter laudem bene administrati officii accedere debere iudicantes. Cette manière de voir fut adoptée par Q. Fabius Gurges, Numerius Fabius Pictor, Q. Ogulnius. Au retour de leur ambassade auprès du roi Ptolémée, et même avant d'avoir rendu compte au sénat de leur mission,

		ils portèrent au trésor public les présents qu'ils avaient reçus de ce prince à titre personnel : ils estimaient sans doute qu'aucun citoyen ne doit retirer d'une fonction publique d'autre avantage que la gloire d'avoir bien fait son devoir.
273 : Les Romains fondent des colonies à Cosa et Paestum/Posidonia		
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, III, 51.	hinc amnes Prile, mox Umbro, nauigiorum capax, et ab eo tractus Umbriae portusque Telamo, Cosa Volcientium a populo Romano deducta, […] Fleuves, le Prille, l'Umbro, navigable ; et à partir de là la contrée de l'Ombrie, le port Télamon, Cossa des Volcientes, fondée par le peuple romain; […]
Tite-Live	Periochae, XIV.	Coloniae deductae sunt Posidonia et Cosa. On envoie des colonies à Posidonia et à Cosa.
Velleius Paterculus,	Histoire romaine, I, 14, 7	At Cosam et Paestum abhinc annos ferme trecentos Fabio Dorsone et Claudio Canina consulibus, […] Quant à Cosa et Poestum, elles furent fondées il y a à peu près trois cents ans, sous le consulat de Fabius Dorso et de Claudius Canina. […]
272 : Une flotte carthaginoise croise au large de Tarente en violation du traité signé avec Rome.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XI, 43, 1.	ὅτι αἰτίαι ἐγένοντο τῆς πρὸς ἀλλήλους διαφορᾶς τοῖς μὲν Ῥωμαίοις ὅτι Καρχηδόνιοι τοῖς [p. 380] Ταραντίνοις ἐβοήθησαν, τοῖς δὲ Καρχηδονίοις ὅτι Ῥωμαῖοι φιλίαν τῷ Ἱέρωνι συνέθεντο. ἀλλὰ ταῦτα μέν, οἷά που πεφύκασιν οἱ τῷ μὲν ἔργῳ πλεονεκτεῖν 1 βουλόμενοι τὴν δὲ δόξαν αὐτοῦ αἰσχυνόμενοι, σκήψεις ἐποιοῦντο: ἡ δὲ ἀλήθεια Les causes du conflit entre les deux étaient ; selon les Romains, que les Carthaginois avaient aidé les Tarentins ; selon les Carthaginois, que les Romains avaient signé un pacte d'amitié avec Hiéron. Mais ils les avancèrent comme excuses, comme ceux qui sont enclins à agir égoïstement mais ont honte d'être jugé

		ainsi. La vérité est autre.
Orose	Historiarum adversus paganos, Oros, IV, 3, 1-2.	Anno ab urbe condita CCCCLXXV Tarentini Pyrrhi morte conperta iterum noua aduersum Romanos arma sollicitant, Carthaginiensium auxilia per legatos poscunt atque accipiunt. 2 conserto proelio uicere Romani: ubi iam tunc Carthaginienses, quamuis nondum hostes adiudicati, uinci tamen a Romanis se posse senserunt. Dans la quatre cent soixante-quinzième année depuis la création de la cité, les Tarentins, apprenat la mort de Pyrrhus, déclenchèrent une nouvelle guerre contre les Romains. Leurs ambassadeurs requirent et obtinrent l'aide des Carthaginois. Une bataille eu lieu dans laquelle les Romains furent victorieux. Alors, les Carthaginois réalisèrent pleinement pour la première fois bien qu'ils n'étaient pas encore ennemis declares, ils pourraient être vaincus par les Romains.
Tite-Live	Periochae, XIV	Carthaginiensium classis auxilio Tarentinis uenit, quo facto ab his foedus uiolatum est. Une flotte carthaginoise vient au secours des Tarentins, en violation du traité.
272 : Les ambassadeurs Carthaginois sont réprimendés par le Sénat		
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 5, 2.	eo tempore Carthaginienses dato aduersum Romanos auxilio Tarentinis, cum a senatu per legatos arguerentur, turpissimam rupti foederis labem praesumpto accumulauere peiurio. A cette époque, les Carthaginois qui avaient porté secours aux Tarentins contre les Romains, eurent leurs ambassadeurs réprimandés par le Sénat. Ils ajoutèrent à la honte et à la disgrace provoquées par la rupture du traité en commettant un parjure prémédité.
272 : Une partie du Bruttium devient romaine, lui procurant une réserve importante de bois de construction.		
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XX, 15, 1-2	Οἱ Βρέττιοι ἑκόντες ὑποταγέντες Ῥωμαίοις τὴν ἡμίσειαν τῆς ὀρεινῆς παρέδωκαν αὐτοῖς, ἣ καλεῖται μὲν Σίλα, μεστὴ δ΄ ἐστὶν ὕλης εἰς οἰκοδομάς τε καὶ ναυπηγίας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν εὐθέτου· πολλὴ μὲν γὰρ ἐλάτη πέφυκεν οὐρανομήκης ἐν αὐτῇ, πολλὴ δὲ αἴγειρος, πολλὴ δὲ πίειρα πεύκη ὀξύη τε καὶ πίτυς καὶ φηγὸς ἀμφιλαφὴς καὶ μελίαι ταῖς διαρρεούσαις λιβάσι πιαινόμεναι, καὶ πᾶσα ἄλλη βαθεῖα

		συνυφαινομένη τοῖς κλάδοις ὕλη σκιερὸν ἀποτελοῦσα δι΄ ὅλης ἡμέρας τὸ ὄρος. Ἐξ ἧς ἡ μὲν ἔγγιστα θαλάττης καὶ ποταμῶν φυομένη τμηθεῖσα τὴν ἀπὸ ῥίζης τομὴν ὁλόκληρος ἐπὶ τοὺς λιμένας τοὺς ἔγγιστα κατάγεται, πάσῃ διαρκὴς Ἰταλίᾳ πρός τε τὰ ναυτικὰ καὶ πρὸς τὰς τῶν οἰκιῶν κατασκευάς·[…] Les Bruttiens, après s'être volontairement soumis aux Romains leur livrèrent la moitié de leur territoire montagneux, appelé Sila, qui est emplis de bois bons pour la construction de maisons, de navires et de bien d'autres choses. Car beaucoup de sapins poussent là, s'élançant vers le ciel, beaucoup de peupliers noirs, de pitchpins, d'hêtres, de chênes à la frondaison évasée, de frênes nourris par les ruisseaux s'écoulant parmi eux, et toutes autres sortes d'arbres dont les frondaisons entremêlées garde la montagne à l'ombre pendant tout le jour. Ces bois qui poussent près de la mer et des rivières sont coupés à la base et emmenés en entier jusqu'au port le plus proche, ils suffisent à eux seuls pour couvrir les besoins de l'Italie en constructions navales et immobilières. […]
272 : Papirius s'empare de Tarente		
Frontin	Stratagèmes, III, 3, 1.	Papirius Cursor consul apud Tarentum Miloni, qui cum praesidio Epirotarum urbem obtinebat, salutem ipsi et popularibus, si per illum oppido poteretur, pollicitus est. Quibus praemiis ille corruptus persuasit Tarentinis, ut se legatum ad consulem mitterent: a quo plena promissa ex pacto referens in securitatem oppidanos resoluit atque ita incustoditam urbem Cursori tradidit. Le consul Papirius Cursor, ayant corrompu Milon qui commandait la garnison de Tarente, celui-ci pour consommer sa trahison, persuada aux Tarentins de le députer vers le consul, et au retour il les amusa par de belles promesses ; de sorte que les Tarentins s'étant relâchés, Milon livra la ville.
Impuissance des Romains face à la flotte de Tarente.		
Frontin	Les Stratagèmes, I, 4, 1.	De transducendo exercitu per loca hosti infesta. Aemilius Paulus consul, cum in Lucanis iuxta litus angusto itinere exercitum duceret et Tarentini ei classe insidiati agmen eius scorpionibus agressi essent,captiuos lateri euntium praetexuit: quoru m respectu hostes inhibuere tela. Comment on fait passer une armée par des lieux infestés d'ennemis. Le consul Paul Émile étant obligé,

		pendant la guerre de Lucanie, de faire passer son armée par un chemin étroit sur le bord de la mer, et où la flotte des Tarentins lui faisait impunément beaucoup de mal à l'aide de ses scorpions, couvrit son flanc avec leurs prisonniers ; et cet expédient empêcha les ennemis de tirer.
270 : Les Romains s'emparent de Rhegium et punissent la garnison.		
Polybe	Histoire, I, 7, 06-13	Ῥηγῖνοι γάρ, καθ΄ ὃν καιρὸν Πύρρος εἰς Ἰταλίαν ἐπεραιοῦτο, καταπλαγεῖς γενόμενοι τὴν ἔφοδον αὐτοῦ, δεδιότες δὲ καὶ Καρχηδονίους θαλαττοκρατοῦντας ἐπεσπάσαντο φυλακὴν ἅμα καὶ βοήθειαν παρὰ Ῥωμαίων. οἱ δ΄ εἰσελθόντες χρόνον μέν τινα διετήρουν τὴν πόλιν καὶ τὴν ἑαυτῶν πίστιν, ὄντες τετρακισχίλιοι τὸν ἀριθμόν, ὧν ἡγεῖτο Δέκιος Καμπανός· τέλος δὲ ζηλώσαντες τοὺς Μαμερτίνους, ἅμα δὲ καὶ συνεργοὺς λαβόντες αὐτοὺς παρεσπόνδησαν τοὺς Ῥηγίνους, ἐκπαθεῖς ὄντες ἐπί τε τῇ τῆς πόλεως εὐκαιρίᾳ καὶ τῇ τῶν Ῥηγίνων περὶ τοὺς ἰδίους βίους εὐδαιμονίᾳ· καὶ τοὺς μὲν ἐκβαλόντες, τοὺς δ΄ ἀποσφάξαντες τῶν πολιτῶν τὸν αὐτὸν τρόπον τοῖς Καμπανοῖς κατέσχον τὴν πόλιν. οἱ δὲ Ῥωμαῖοι βαρέως μὲν ἔφερον τὸ γεγονός· οὐ μὴν εἶχόν γε ποιεῖν οὐδὲν διὰ τὸ συνέχεσθαι τοῖς προειρημένοις πολέμοις. ἐπεὶ δ΄ ἀπὸ τούτων ἐγένοντο, συγκλείσαντες αὐτοὺς ἐπολιόρκουν τὸ Ῥήγιον, καθάπερ ἐπάνω προεῖπον. κρατήσαντες δὲ τοὺς μὲν πλείστους ἐν αὐτῇ τῇ καταλήψει διέφθειραν, ἐκθύμως ἀμυνομένους διὰ τὸ προορᾶσθαι τὸ μέλλον, ζωγρίᾳ δ΄ ἐκυρίευσαν πλειόνων ἢ τριακοσίων. ὧν ἀναπεμφθέντων εἰς τὴν Ῥώμην, οἱ στρατηγοὶ προαγαγόντες εἰς τὴν ἀγορὰν καὶ μαστιγώσαντες ἅπαντας κατὰ τὸ παρ΄ αὐτοῖς ἔθος ἐπελέκισαν, βουλόμενοι διὰ τῆς εἰς ἐκείνους τιμωρίας, καθ΄ ὅσον οἷοί τ΄ ἦσαν, διορθοῦσθαι παρὰ τοῖς συμμάχοις τὴν αὐτῶν πίστιν. τὴν δὲ χώραν καὶ τὴν πόλιν παραχρῆμα τοῖς Ῥηγίνοις ἀπέδοσαν. Quand Pyrrhus avait passé en Italie, les habitants de Rhégium, effrayés de cette invasion, ainsi que des forces déployées sur mer par les Carthaginois, avaient demandé à Rome aide et protection. Un détachement de quatre mille hommes vint à leur secours, sous le commandement de Décius Campanus pendant quelque temps, ils gardèrent fidèlement la ville ; puis, à l'exemple des Carnpaniens de Messine, avec lesquels ils firent alliance, séduits par les richesses publiques et privées de Rhégium, ils trahirent la confiance des habitants, bannirent les uns, égorgèrent les autres et se rendirent maîtres de la place. Ce coup de main causa chez les Romains un vif mécontentement ; ils ne purent intervenir, occupés qu'ils étaient par les guerres dont nous avons parlé ; mais dès qu'ils en furent délivrés, ils vinrent, comme je l'ai dit, mettre le siège

		devant Rhégium. Ils s'emparèrent de la ville et tuèrent dans l'action même la plupart des traîtres, qui, prévoyant le sort qui Ies attendait, se défendaient avec acharnement ; ils en prirent vivants plus de trois cents et les envoyèrent à Rome ; les préteurs les firent conduire sur le Forum, où ils furent tous battus de verges et décapités, conformément aux lois romaines ; par ce châtiment, Rome voulait raffermir autant que possible la confiance de ses alliés. Le territoire et la ville de Rhégium furent restitués immédiatement aux habitants.
Appien	Samnites, IX, 1, 3.	“ὅτι ὅσοι ἐν Ῥηγίῳ Ῥωμαίων ἐπὶ σωτηρίᾳ καὶ φυλακῇ τῆς πόλεως, μή τι πάθοιεν ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν, παρέμενον, αὐτοί τε καὶ Δέκιος ὁ ἡγεμὼν αὐτῶν, τοῖς ἀγαθοῖς τῶν Ῥηγίνων φθονήσαντες, καὶ φυλάξαντες αὐτοὺς εὐωχουμένους ἐν ἑορτῇ διέφθειραν, καὶ ταῖς γυναιξὶν ἀκουσίαις συνῆσαν. πρόφασιν δὲ τῆς παρανομίας ἔφερον ὅτι Ῥηγῖνοι τὴν φρουρὰν προεδίδοσαν Πύρρῳ. καὶ Δέκιος μὲν ἀντὶ φρουράρχου τύραννος ἦν, καὶ φιλίαν ἔθετο Μαμερτίνοις τοῖς ἐπὶ τοῦ πορθμοῦ τοῦ Σικελικοῦ κατῳκημένοις, οὐ πρὸ πολλοῦ κἀκείνοις ἐς ἰδίους ξένους ὅμοια δεδρακόσιν. [...] Φαβρίκιος δὲ ὑπὸ Ῥωμαίων ἐπὶ διορθώσει τῶνδε πεμφθεὶς τήν τε πόλιν τοῖς ἔτι Ῥηγίνοις λοιποῖς ἀπεδίδου, καὶ τῶν φρουρῶν τοὺς αἰτίους τῆς ἀποστάσεως ἐς Ῥώμην ἔπεμψεν, οἳ μαστιγωθέντες ἐν ἀγορᾷ μέσῃ τὰς κεφαλὰς ἀπεκόπησαν καὶ ἐξερρίφησαν ἄταφοι. Δέκιος δὲ φυλασσόμενος ἀμελῶς, οἷα πηρός, ἑαυτὸν διεχρήσατο. Des soldats romains étaient stationnés à Rhegium afin de protéger la cité contre des ennemis. Avec leur chef Decius ils envièrent la bonne fortune des habitants et ils profitèrent que ces derniers festoyaient un jour de fête pour les tuer et violer leurs femmes. Ils avancèrent comme excuse de ce crime que les citoyens de Rhegium étaient sur le point de trahir la garnison auprès de Pyrrhos. Ainsi, Decius, de préfet des gardes devint chef suprême et il contracta une alliance avec les Mamertins qui stationnaient de l’autre coté du détroit de Messine et avaient perpétré la même abomination sur leurs hôtes peu de temps avant. […] Fabricius fut envoyé par les Romains pour rétablir l’ordre. Il rendit la cité aux habitants survivants et envoya les chefs de la mutinerie à Rome. Ils furent battus de verges sur le Forum puis décapités et leurs cadavres laissés sans sépulture. Decius, qui, étant aveugle, fut gardé avec négligence et pu se suicider.
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XX, 5, 4-5.	[…] ὁ δὲ τὴν μὲν πόλιν ἀποδίδωσι τοῖς περιοῦσι Ῥηγίνων, τοὺς δὲ φρουροὺς ἅπαντα καταλιπεῖν αὐτόθι κελεύσας ἀπήγαγεν οὐδὲν ἐπιφερομένους ἔξω τῶν ὅπλων: ἐξ ὧν τοὺς κορυφαιοτάτους ἄνδρας ἐπιλεξάμενος, οὓς ἀπέφαινον οἱ λοιποὶ τῶν ἀνοσίων βουλευμάτων εἶναι κοινωνούς, δεσμίους εἰς Ῥώμην ἤγαγεν: οὓς ἐν ἀγορᾷ μάστιξιν αἰκισάμενοι, ὡς ἦν πάτριον ἐπὶ τοῖς κακούργοις κείμενον, ἀπέκτειναν τῷ

		πελέκει τὰς κεφαλὰς ἀποκοπέντας, ἐκτὸς Δεκίου καὶ τοῦ γραμματέως: οὗτοι δὲ παρακρουσάμενοι τοὺς φυλάττοντας ἢ χρήμασιν ὠνησάμενοι τὸ μὴ μεθ᾽ ὕβρεως ἀποθανεῖν ἑαυτοὺς διεχειρίσαντο. καὶ ταῦτα μὲν ἐπὶ τούτοις. εσξ. […] Le dernier (Fabricius) rendit la cite aux Régiens qui avaient survécu et, ordonnant aux gardes de tout laisser sur place, il les éloigna ne leur laissant que leurs armes ; puis choisissant parmi eux les plus importants, ceux que les autres avaient accuse d'être les complices de cet abominable complot, il les emmena enchainés à Rome. Là, après avoir été fouettés sur le Forum, comme c'est l'usage pour des malfaiteurs, les prisonniers furent mis à mort par décapitation à la hache, tous excepté Decius et le secrétaire qui, ayant déjoué la surveillance de leurs gardes ou les ayant corrompus avec de l'argent s'enfuirent et échappèrent ainsi à une mort ignomigneuse. A suivre sur ce sujet.
Frontin	Les Stratagèmes, IV, 1, 38	In legionem, quae Regium oppidum iniussu ducis dir<ip>uerat, animaduersum est ita, ut quattuor milia tradita custodiae necarentur: praeterea senatus consulto cautum est, ne quem ex eis sepelire uel lugere fas esset. On massacra une légion tout entière, composée de quatre mille hommes, pour avoir saccagé la ville de Rhegium du consentement du chef de la légion. Le Sénat ne voulut même pas permettre qu'on donnât la sépulture à ces hommes ; ni qu'on pleurât leur mémoire.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 3, 3-6.	Sequenti anno magnam uiscerum suorum partem seueritas Romana concidit. nam aduentante dudum Pyrrho octaua legio diffidens Romanae spei, nouum scelus ausa Reginenses omnes, quibus subsidio praeerat, interfecit, praedam sibi omnem atque ipsum oppidum uindicauit. hoc facinus in tam sceleratos defectores puniendum Genucio consuli iussum est. qui obsessa Reginorum urbe captisque omnibus ipse quidem in reliquos perfugas et latrones exercuit digna supplicia, Romanos uero milites integrae legionis Romam misit: qui populi iussu medio in foro uirgis caesi sunt securique percussi. Visa sibi est tunc Roma uincere, cum legionem suam integram occidit, quae sine dubio uicta fuisset, si eam hostili proelio perdidisset. Dans l'année qui suivit, la rigueur des Romains détruisit une grande partie de ses propres forces. Peu de temps avant l'arrivée de Pyrrhus, la huitième légion, désespoir de la cause romaine, alla jusqu'à commettre

		un crime inhabituel. Les soldats de cette légion tuèrent tous les habitants de Rhegium qu'ils étaient chargés de protéger et revendiquèrent la cité pour eux ainsi que le droit de piller tout ce qui s'y trouvait. Le consul Genucius reçut l'ordre de punir ces criminels et rebelles. Après avoir assiégé la cité de Rhegium et capturé tous ses défenseurs, il appliqua une peine appropriée aux déserteurs et pilleurs survivants mais il envoya indemnes à Rome les soldats romains de cette légion. Là, au nom du peuple, ils furent battus à mort et décapités au milieu du Forum. A cette époque, Rome pensait qu'elle était conquérante quand elle massacrait la totalité des effectis d'une de ses propres légions bien qu'elle aurait clairement subi une défaite si elle avait perdu cette légion au combat.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXVIII, 28, 2-3 ;	Regium quondam in praesidium missa legio interfectis per scelus principibus ciuitatis urbem opulentam per decem annos tenuit, propter quod facinus tota legio, milia hominum quattuor, in foro Romae securi percussi sunt. A Regium, autrefois, une légion, envoyée en garnison, après avoir égorgé criminellement les notables de la cité, occupa dix ans cette ville opulente; à cause de ce forfait, la légion entière, ses quatre mille hommes, furent sur le forum, à Rome, frappés de la hache.
Tite-Live	Ab Vrbe condita XXXI, 31, 7.	comprobauimus ergo id facinus? an bello persecuti sceleratam legionem, in potestatem nostram redactam, tergo et ceruicibus poenas sociis pendere cum coegissemus, urbem agros suaque omnia cum libertate legibusque Reginis reddidimus? Avons- nous approuvé cet attentat? N'avons-nous pas poursuivi de nos armes ces soldats coupables? Et lorsqu'ils furent tombés entre nos mains, lorsqu'ils eurent expié sous les verges et la hache leur perfidie envers nos alliés, n'avons-nous pas rendu aux habitants de Rhégium leur ville, leurs terres, tous leurs biens, ainsi que leurs lois et leur liberté?
Tite-Live	Periochae, XV.	Victis Tarentinis pax et libertas data est. Legio Campana, quae Regium occupauerat, obsessa deditione facta securi percussa est. Aux Tarentins vaincus on accorde la paix et la liberté. La légion de Campaniens qui avait occupé Rhegium, est assiégée; ils se rendent et sont frappés de la hache.

Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, II, 7, 15	[…] Sed cum aliquotiens senatus pro militari disciplina severe excubuerit, nescio an tum praecipue, cum milites, qui Regium iniusto bello occupaverant mortuoque duce Iubellio M. Caesium scribam eius sua sponte imperatorem delegerant, carcere inclusit, ac M. Fulvio Flacco tribuno plebi denuntiante ne in cives Romanos adversus morem maiorum animadverteret, nihilo minus propositum executus est. ceterum quo minore cum invidia id perageretur, quinquagenos per singulos dies virgis caesos securi percuti iussit eorumque corpora sepulturae mandari mortemque lugeri vetuit. […] Mais si le sénat a plus d'une fois par des mesures sévères veillé au maintien de la discipline militaire, peut-être n'a-t-il jamais eu plus de sévérité qu'à l'égard des soldats qui s'étaient emparés de Régium par trahison et qui, après la mort de leur chef Jubellius, avaient d'eux-mêmes élu à sa place M. Caesius, son secrétaire. Le sénat les fit mettre en prison et, malgré l'opposition de M. Flavius Flaccus, tribun du peuple, qui ne voulait pas laisser infliger à des citoyens romains un châtiment contraire à la coutume des ancêtres, il n'en fit pas moins exécuter sa décision. Seulement, pour rendre moins odieuse l'exécution de ses ordres, il en fit battre de verges et frapper de la hache cinquante chaque jour, sans permettre de leur donner la sépulture ni de pleurer leur mort.
268: Les Romains fondent des colonies à Ariminum et Beneventum.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 9.	Conditae a Romanis ciuitates Ariminum in Gallia et Beneuentum in Samnio. Les Romains fondèrent deux villes, Ariminum dans la Gaule, et Bénévent dans le Samnium.
Tite-Live	Periochae, XV.	Coloniae deductae Ariminum in Piceno, Beneuentum in Samnio. Des colonies sont conduites à Ariminum en Picenum et à Beneventum en Samnium.
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 7	interiectoque quinquennio Sempronio Sopho et Appio Caeci filio consulibus Ariminum et Beneuentum coloni missi et suffragii ferendi ius Sabinis datum. Après un intervalle de cinq ans, sous les consuls Sempronius Sophus et Appius, fils d'Appius Caecus, on envoya des colons à Ariminum et à Beneventum et le droit de suffrage fut accordé aux Sabins.

267 : Regulus bat les Sallentins et s'empare de Brundisium.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 9.	[…] M- Atilio Regulo L- Iulio Libone consulibus Sallentinis in Apulia bellum indictum est, captique sunt cum ciuitate simul Brundisini, et de his triumphatum est. […] Sous le consulat de M. Attilius Régulus et de L. Junius Libon, l'on déclara la guerre aux Salentins, peuplade de l'Apulie: Brundusium et ses habitants furent pris; encore un triomphe.
266 : Les Romains annexent la Calabre et s'emparent de la Messapie.		
Saint Jérôme	Eusebii chronicorum, II, 126, 1749.	Romani Calabriam Messanamque tenuerunt. Les Romains conquièrent la Calabre et s'empare de la Messapie.
264 : Les Romains fondent des colonies à Firmum et Castrum Novum.		
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 8.	At initio primi belli Punici Firmum et Castrum colonis occupata, et post annum Aesernia Au début de la première guerre punique, Firmum et Castrum furent occupées par des colons et un an après Aesernia.
264 : Inexistence de la marine romaine.		
Polybe	Histoire ; I, 20.	Μαρτυρίῳ δ΄ ἄν τις χρήσαιτο πρὸς τὴν ἀλήθειαν τῶν νῦν ὑπ΄ ἐμοῦ λεγομένων καὶ πρὸς τὸ παράδοξον αὐτῶν τῆς τόλμης· ὅτε γὰρ τὸ πρῶτον ἐπεχείρησαν διαβιβάζειν εἰς τὴν Μεσσήνην τὰς δυνάμεις, οὐχ οἷον κατάφρακτος αὐτοῖς ὑπῆρχεν ναῦς, ἀλλ΄ οὐδὲ καθόλου μακρὸν πλοῖον οὐδὲ λέμβος οὐδ΄ εἷς, ἀλλὰ παρὰ Ταραντίνων καὶ Λοκρῶν ἔτι δ΄ Ἐλεατῶν καὶ Νεαπολιτῶν συγχρησάμενοι πεντηκοντόρους καὶ τριήρεις ἐπὶ τούτων παραβόλως διεκόμισαν τοὺς ἄνδρας. Ἐν ᾧ δὴ καιρῷ τῶν Καρχηδονίων κατὰ τὸν πορθμὸν ἐπαναχθέντων αὐτοῖς, καὶ μιᾶς νεὼς καταφράκτου διὰ τὴν προθυμίαν προπεσούσης, ὥστ΄ ἐποκείλασαν γενέσθαι τοῖς Ῥωμαίοις ὑποχείριον, ταύτῃ παραδείγματι χρώμενοι τότε πρὸς ταύτην ἐποιοῦντο τὴν τοῦ παντὸς στόλου ναυπηγίαν, ὡς εἰ μὴ τοῦτο συνέβη γενέσθαι, δῆλον ὡς διὰ τὴν ἀπειρίαν εἰς τέλος ἂν

		ἐκωλύθησαν τῆς ἐπιβολῆς. Une preuve convaincante de la vérité de mes paroles, et de leur singulière audace, c'est que, lorsqu'ils voulurent faire passer des troupes à Messine, non-seulement ils n'avaient aucun vaisseau ponté, mais ils ne possédaient pas même un navire, un esquif. Ce fut sur des pentécontores et des trirèmes empruntés aux Tarentins, aux Locriens, aux Éléates, et aux Napolitains qu'ils transportèrent leurs soldats. Tandis qu'ils traversaient le détroit, les Carthaginois vinrent à leur rencontre, et un des vaisseaux africains qu'emporta trop loin son ardeur échoua contre le rivage. Il tomba au pouvoir des Romains, et ceux-ci construisirent leur flotte sur ce modèle. Il est manifeste que, sans cet heureux hasard, ils n'eussent jamais pu dans leur ignorance réaliser leur dessein.
263 : Les Romains fondent des colonies à Aesernia.		
Tite-Live	Periochae, XVI.	[…] Colonia Aesernia deducta est […] […] On envoie une colonie à Aesernia. […]
247 : Les Romains fondent des colonies à Aefulum et Alsium.		
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 8.	[…] septem et decem annos Aesulum et Alsium […] […] Vingt-deux ans plus tard on fonda Aesulum et Alsium […]
245 : Les Romains fondent une colonie à Fregenae.		
Tite-Live	Periochae, XIX.	[…] Coloniae deductae sunt Fregenae, in agro Sallentino Brundisium. […] […] Des colonies sont envoyées à Fregenae, et dans le territoire sallentin à Brundisium. […]
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 8.	[…] septem et decem annos Aesulum et Alsium Fregenaeque post biennium[…]

		[…] Vingt-deux ans plus tard on fonda Aesulum et Alsium et deux ans après Fregenae. […]
244 : Les Romains fondent une colonie à Brundisium.		
Tite-Live	Periochae, XIX.	[…] Coloniae deductae sunt Fregenae, in agro Sallentino Brundisium. […] […] Des colonies sont envoyées à Frégènes, et dans le territoire sallentin à Brundisium. […]
Velleius Paterculus	Histoire romaine Vell, I, 14, 8.	[…]proximoque anno Torquato Sempronioque consulibus Brundisium […] […]L'année suivante, sous le consulat de Torquatus et de Sempronius, on établit une colonie à Brundisium […]
241 : Les Romains fondent une colonie à Spoletium.		
Tite-Live	Periochae, XX.	[…]Spoletium colonia deducta est. […] […]On envoie une colonie à Spoletium. […]
Velleius Paterculus	Histoire romaine Vell, I, 4, 8.	[…]et post triennium Spoletium[…] […]et trois ans après à Spoletium, […]
239 : Les Romains fondent une colonie à Valentia/Valence en Espagne.		
Velleius Paterculus	Histoire romaine, I, 14, 8.	[…]Postque biennium deducta Valentia […] […] Deux ans après, on conduisit une colonie à Valence […]

235 : Manlius Torquatus soumet la Sardaigne.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 3, 1	Sous le consulat de T. Manlius Torquatus et de C. Attilius Balbus, on triompha des Sardes, […] T- Manlio Torquato C- Atilio Bulco consulibus de Sardis triumphatum est […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 12, 2.	T. Manlio Torquato C. Atilio Bubulco consulibus Sardinia insula rebellauit auctoribus Poenis. unde mox Sardi subacti et oppressi sunt; Carthaginiensibus autem uiolatoribus pacis, quam ipsi poposcissent, inferri bellum decretum est. 3 contra Carthaginienses pacem suppliciter poposcerunt et cum bis missis legatis nihil profecissent, post etiam decem principibus bis aeque supplicantibus nec impetrarent, nouissime Hannonis, minimi hominis inter legatos, oratione meruerunt. […] Sous le consulat de T. Manlius Torquatus et C. Atilius Bulbus, la Sardaigne se rebella contre Carthage. Les Sardes, cependant, furent rapidement battu et soumis. Les Romains déclarèrent alors la guerre aux Carthaginois, les accusant d'avoir violé le traité de paix qu'ils avaient eux-même réclamé. Les Carthaginois, quant à eux, sollicitèrent humblement la paix. N'ayant rien obtenu après avoir par deux fois envoyé des ambassadeurs et après que les suppliques de dix de leurs dirigeants aient également échoué par deux fois, ils obtinrent finalement la paix grâce à l'éloquence d'Hannon, le membre le moins important de leur ambassade. […]
Silius Italicus.	Les Guerres Puniques, XII, 342	Interea adsuetis senior Torquatus in armis Sardoas patrio quatiebat milite terras. Cependant, le vieux Torquatus reprenait ses armes, pour aller, à la tête d'une armée romaine, porter la terreur en Sardaigne.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXIII, 34, 13-15.	decreuerunt patres ut Q- Fuluius Flaccus quinque milia peditum, quadringentos equites scriberet eamque legionem primo quoque tempore in Sardiniam traiciendam curaret, mitteretque cum imperio quem ipsi uideretur, qui rem gereret quoad Mucius conualuisset. Ad eam rem missus est T- Manlius Torquatus, qui bis consul et censor fuerat subegeratque in consulatu Sardos. Le sénat décréta que Q. Fulvius Flaccus enrôlerait cinq mille fantassins et quatre cents cavaliers; qu'il ferait passer au plus tôt en Sardaigne cette légion, dont il donnerait le commandement à un officier de son choix,

		lequel dirigerait les opérations jusqu'à ce que Mucius fût rétabli. T. Manlius Torquatus, qui avait été deux fois consul et censeur, et qui, pendant son consulat avait soumis les Sardes, fut chargé de cette mission.
Velleius Paterculus	Histoire romaine, II, 38.	[…]Sardinia inter primum et secundum bellum Punicum ductu T- Manlii consulis certum recepit imperi iugum. […] […] Entre la première et la seconde guerre punique, le consul Titus Manlius qui commandait alors la Sardaigne lui imposa définitivement la domination romaine. […]
235 : Les portes du temple de Janus sont fermées : Rome est en paix.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 3, 1 ;	T- Manlio Torquato C- Atilio Bulco consulibus de Sardis triumphatum est, et pace omnibus locis facta Romani nullum bellum habuerunt, quod his post Romam conditam semel tantum Numa Pompilio regnante contigerat. Sous le consulat de T. Manlius Torquatus et de C. Attilius Balbus, on triompha des Sardes, et une paix générale mit fin à toutes les guerres: ce qui n'était arrivé qu'une fois, depuis la fondation de Rome, sous le règne de Numa Pompilius.
Florus	Epitome Rerum Romanorum , I, 19, 3, 1.	Peracto Punico bello secuta est brevis sane quasi ad recuperandum spiritum requies, argumentumque pacis et bona fide cessandum armorum tum primum post Numam clausa porta Iani fuit; deinceps statim ac sine mora patuit. La guerre punique étant finie, une période de répit en résulta, brève en fait, afin que les Romains reprennent souffle. Comme preuve de cette paix et d'un véritable arrêt des hostilités, les portes du temple de Janus furent fermées pour la première fois depuis le règne de Numa, mais peu de temps après, ells furent à nouveau ouvertes.
Florus	Epitome Rerum Romanorum, II, 34, 64.	Sic ubique certa atque continua totius generis humani aut pax fuit aut pactio, aususque tandem Caesar Augustus septingentesimo ab urbe condita anno Ianum geminum eludere, bis ante se clusum sub Numa rege et victa primum Carthagine.

		Ainsi, dans tout le monde habité il y eut une paix ou une trêve fermement établie, et Caesar Augustus se permit enfin, dans la sept centième année depuis la creation de la Cité, de fermer les double portes du temple de Janus, qui n'avaient fermées auparavent qu'en deux occasions, Durant le règne de Numa et à l'issue de la première défaite de Carthage.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 12, 4.	hoc anno porta Iani Gemini clausa est, quia nusquam eodem anno bellum erat; quod sub Numa solum Pompilio rege prouenerat. A cette époque, les portes du temple de Janus furent fermées car il n'y avait plus de guerre nulle part. Cela était déjà advenu uniquement sous le règne de Numa Pompilius.
Plutarque	Vie de Numa, Num, 20, 1-2.	Ἔστι δὲ αὐτοῦ καὶ νεὼς ἐν Ῥώμῃ δίθυρος, ὃν πολέμου πύλην καλοῦσι. νομίζεται γὰρ ἀνεῷχθαι μὲν αὐτὸν ὅταν ᾖ πόλεμος, κεκλεῖσθαι δὲ εἰρήνης γενομένης. ὃ δὲ χαλεπὸν ἦν καὶ σπανίως γινόμενον, ἀεί τινι συνηρτημένης πολέμῳ τῆς ἡγεμονίας, διὰ μέγεθος τοῖς κύκλῳ περικεχυμένοις γένεσι βαρβάροις ἀντερειδούσης. πλὴν ἐπί γε τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος ἐκλείσθη καθελόντος Ἀντώνιον· καὶ πρότερον ὑπατευόντων Μάρκου Ἀτιλίου καὶ Τίτου Μαλλίου χρόνον οὐ πολύν· εἶτα εὐθὺς ἀνεῴχθη πολέμου συρραγέντος. Janus a aussi à Rome un temple à deux portes, temple qu'on appelle la porte de la guerre. Il est d'usage de l'ouvrir pendant la guerre et de le fermer en temps de paix. Rien n'est plus difficile et plus rare que de le voir fermé; les Romains, à cause de la vaste étendue de leur empire, furent continuellement obligés à quelque guerre pour faire face aux nations barbares qui les environnent. Cependant ce temple fut fermé sous César Auguste, après qu'il eut défait Antoine; il l'avait été auparavant sous le consulat de Marcus Atilius et de Titus Manlius. Il est vrai que ce fut pour peu de temps: on le rouvrit presque aussitôt, parce qu'il survint une nouvelle guerre.
Plutarque	De la fortune des Romains, IX.	[…] ἐκλείσθη δ΄ οὖν τότε καὶ τὸ τοῦ Ἰανοῦ δίπυλον, ὃ πολέμου πύλην καλοῦσιν· ἀνέῳγε μὲν γάρ, ὅταν ᾖ πόλεμος, κλείεται δ΄ εἰρήνης γενομένης. Νομᾶ δ΄ ἀποθανόντος ἀνεῴχθη, τοῦ πρὸς Ἀλβανοὺς πολέμου συρραγέντος. εἶτα μυρίων ἄλλων συνεχῶς ὑπολαμβανόντων, πάλιν δι΄ ἐτῶν ὀγδοήκοντα καὶ τετρακοσίων ἐκλείσθη μετὰ τὸν πρὸς Καρχηδονίους πόλεμον εἰρήνης γενομένης, Γαΐου Ἀτιλίου καὶ Τίτου Μαλλίου

		ὑπατευόντων. […] […] Alors aussi, par conséquent fut fermé le temple de Janus , ce temple qu'on appelle "porte de la guerre", parce qu'il est ouvert en temps de guerre et fermé en temps de paix. Mais Numa une fois mort, on le rouvrit quand éclata la rivalité avec les Albains. Mille autres expéditions se succédèrent ensuite sans être interrompues; et ce ne fut qu'au bout de quatre cent quatre-vingts ans que se ferma le temple de Janus une seconde fois, à l'occasion de la paix qui suivit la guerre Punique, sous le consulat de C. Atilius et de T. Manlius. […]
Pseudo-Aurélius Victor.	De viris illustribus urbis Romae, Vir, LXXIX, 6.	Iani gemini portas bis ante se clausas, primo sub Numa, iterum post primum Punicum bellum, sua manu clausit. Il ferma de sa main les portes du temple de Janus Bifrons, qui, avant lui, n'avaient été fermées que deux fois : d'abord sous Numa, puis après la première guerre punique.
Res Gestae Divi Augusti (Monument d'Ancyre),	RGDA, XIII.	{Ianum} Quirin{um, quem cl}aussum ess{e maiores nostri uoluer}unt, cum {p}er totum i{mperium po}puli Roma{ni terra marique es}set parta uictoriis pax, cum pr{ius quam} nascerer, a co{ndita} u{rb}e bis omnino clausum {f}uisse prodatur m{emori}ae, ter me princi}pe senat}us claudendum esse censui{t}. Nos ancêtres avaient voulu que l’arc de Janus Quirinus soit fermé lorsque sur toute l’étendue de l’empire romain, sur terre et sur mer, régnerait une paix obtenue par des victoires ; alors qu’avant ma naissance, selon la tradition, il n’avait été fermé en tout et pour tout que deux fois, par trois fois le sénat, sous ma présidence, a décidé qu’il fallait le fermer.
Saint Augustin	La Cité de Dieu, III, 9	Hi etiam Numam Pompilium successorem Romuli adiuuisse creduntur, ut toto regni sui tempore pacem haberet et Iani portas, quae bellis patere adsolent, clauderet, eo merito scilicet, quia Romanis multa sacra constituit. […] Quid ergo est, quod illi quadraginta tres uel, ut alii uolunt, triginta et nouem anni in tam longa pace transacti sunt regnante Numa, et postea sacris institutis diisque ipsis, qui eisdem sacris fuerant inuitati, iam praesidibus atque tutoribus uix post tam multos annos ab Vrbe condita usque ad Augustum pro magno miraculo unus commemoratur annus post primum bellum Punicum, quo belli portas Romani claudere potuerunt?

		On croit encore que Numa, successeur de Romulus, dut à leur faveur de jouir de la paix pendant tout son règne, et de fermer les portes de Janus que la guerre se fait ouvrir, en récompense des religieuses cérémonies dont il avait dote les Romains. […] Quoi donc? Ces quarante-trois ans, ou, selon d'autres, ces trente-neuf ans du règne de Numa s'écoulent dans une paix si profonde, et, dans la suite, lorsque ces cérémonies où les dieux sont invités s'accomplissent sous leur présidence et leurs auspices, durant cette longue période qui s'étend de la fondation de Rome à l'avénement d'Auguste, on signale, comme la plus grande merveille, une seule année à peine, depuis la première guerre punique, où les Romains aient pu fermer les portes de la guerre !
Tite-Live	Ab Vrbe condita, I, 19, 2-3.	[…] Ianum ad infimum Argiletum indicem pacis bellique fecit, apertus ut in armis esse ciuitatem, clausus pacatos circa omnes populos significaret. (1,19,3) Bis deinde post Numae regnum clausus fuit, semel T-Manlio consule post Punicum primum perfectum bellum, iterum, quod nostrae aetati dii dederunt ut uideremus, post bellum Actiacum ab imperatore Caesare Augusto pace terra marique parta. […] Dans ce but, il éleva le temple de Janus. Ce temple, construit au bas de l'Argilète, devint le symbole de la paix et de la guerre. Ouvert, il était le signal qui appelait les citoyens aux armes; fermé, il annonçait que la paix régnait entre toutes les nations voisines. (3) Deux fois il a été fermé depuis le règne de Numa, la première, sous le consulat de Titus Manlius, à la fin de la première guerre punique; la seconde, sous César Auguste, lorsque, par un effet de la bonté des dieux, nous vîmes, après la bataille d'Actium, la paix acquise au monde, et sur terre et sur mer
Varron.	De la langue latine, L, V, 34, 165	Tertia est Ianualis, dicta ab Iano; et ideo ibi positum Iani signum; et ius institutum a Pompilio, ut scribit in Annalibus Piso, ut sit aperta semper, nisi cum bellum sit nusquam. Traditum est memoriae, Pompilio rege fuisse opertam, et post Tito Manlio consule, bello Carthaginiensi primo confecto, et eodem anno opertam et apertam. La troisième est la porte lanuale, près de la statue de Janus, et qui, d'après l'institution de Numa, ainsi que Pison nous l'apprend dans ses Annales, devait être toujours ouverte en temps de guerre. Elle ne fut fermée que deux fois, la premère sous Numa, et la seconde sous le consulat de Titus Manlius, après la première guerre punique.

Velleius Paterculus	Histoire romaine, II, 38, 3.	Immane bellicae ciuitatis argumentum, quod semel sub regibus, iterum hoc T- Manlio consule, tertio Augusto principe certae pacis argumentum Ianus geminus clausus dedit. Voici une preuve incontestable du caractère belliqueux de notre nation. Le temple de Janus aux deux têtes, dont la fermeture est la preuve certaine de la paix, ne fut fermé qu'une première fois sous les rois, une seconde sous ce même consul Titus Manlius et une troisième sous le principat d'Auguste.
231: Les Romains répriment de nouvelles rebellions en Sardaigne et en Corse.		
Tite-Live	Periochae, XX.	[…] Sardi et Corsi cum rebellassent, subacti sunt. […] […] Les Sardes et les Corses, s'étant révoltés, sont soumis. […]
220 : Construction de la Via Flaminia.		
Plutarque	Oeuvres morales, Questions romaines, 66.	Διὰ τί τῶν ἱπποδρόμων εἷς Φλαμίνιος καλεῖται; Ἢ ὅτι Φλαμινίου τινὸς τῶν παλαιῶν τῇ πόλει χώραν ἐπιδόντος ἐχρῶντο ταῖς προσόδοις εἰς τοὺς ἱππικοὺς ἀγῶνας, ἔτι δὲ περιόντων χρημάτων κατεσκεύασαν ὁδόν, ἣν καὶ αὐτὴν Φλαμινίαν προσηγόρευσαν; Pourquoi l'un des cirques de Rome porte-t-il le nom de Flaminius? Flaminius donna anciennement au peuple un terrain dont on employa le produit à des courses de chevaux, et comme cette dépense ne l'absorbait pas tout entier, on fit du surplus un chemin public qui porta le nom de voie flaminienne.
Tite-Live	Periochae, XX.	[…] C- Flaminius censor uiam Flaminiam muniit et circum Flaminium exstruxit. […] […] Le censeur Caius Flaminius établit la voie Flaminia et construit le cirque Flaminius. […]
218: Les Romains fondent des colonies à Plaisance et à Crémone.		
Polybe	Histoire, III, 40, 3-5.	[…]τὸν ἀριθμὸν ὄντας εἰς ἑκατέραν τὴν πόλιν εἰς ἑξακισχιλίους· ὧν τὴν μὲν μίαν ἔκτιζον ἐπὶ τάδε τοῦ Πάδου ποταμοῦ, προσαγορεύσαντες Πλακεντίαν, τὴν δ΄ ἄλλην ἐπὶ θάτερα, κατονομάσαντες Κρεμώνην.

		[…] […] On créa ainsi deux villes de six mille colons chacune : la première, en deçà du Pô, fut nommée Plaisance ; la seconde, sur l'autre rive du fleuve, fut appelée Crémone. […]
Velleius Paterculus.	Histoire romaine, I, 14, 8.	[…]Postque biennium deducta Valentia et sub aduentum in Italiam Hannibalis Cremona atque Placentia. […] Deux ans après, on conduisit une colonie à Valence et à l'arrivée d'Annibal en Italie, à Crémone et à Plaisance.
Tacite	Histoires, III, 34.	Hic exitus Cremonae anno ducentesimo octogesimo sexto a primordio sui. condita erat Ti. Sempronio P. Cornelio consulibus, ingruente in Italiam Annibale, […] Ainsi finirent les destins de Crémone, après une durée de deux cent quatre-vingt-six ans. Elle avait été fondée sous les consuls Tib. Sempronius et P. Scipion, au moment où l'invasion d'Annibal menaçait l'Italie. […]
Tite-Live	Liv, XXI, 25, 2.	[…]Boii sollicitatis Insubribus defecerunt, nec tam ob ueteres in populum Romanum iras quam quod nuper circa Padum Placentiam Cremonamque colonias in agrum Gallicum deductas aegre patiebantur. […] […] les Boïens, de concert avec les Insubriens, s'étaient soulevés, moins à cause de leur vieille haine contre les Romains, que pour un motif tout récent, le vif dépit que leur causaient les colonies de Plaisance et de Crémone qu'on venait d'établir dans leur pays, sur les rives du Pô. […]
Tite-Live	Liv, Per, XX.	[…] Coloniae deductae sunt in agro de Gallis capto Placentia et Cremona. […] On conduit des colonies, dans le territoire pris aux Gaulois, à Plaisance et à Crémone.

ROME ET CARTHAGE

343 : Carthage félicite Rome de sa victoire contre les Samnites.

Tite-Live	LivAb Vrbe condita, VII, 38	Huius certaminis fortuna et Faliscos, cum in indutiis essent, foedus petere ab senatu coegit et Latinos iam exercitibus comparatis ab Romano in Paelignum uertit bellum. Neque ita rei gestae fama Italiae se finibus tenuit sed Carthaginienses quoque legatos gratulatum Romam misere cum coronae aureae dono, quae in Capitolio in Iouis cella poneretur; fuit pondo uiginti quinque. […] Le succès de cette campagne (contre les Samnites) engagea les Falisques, qui n'avaient qu'une trève, à demander un traité au sénat, et les Latins, qui avaient déjà leur armée prête contre Rome, à tourner leurs forces contre les Péligniens. Le bruit de ces exploits ne se renferma point dans l'Italie : Carthage aussi envoya des députés complimenter Rome et lui faire hommage d'une couronne d'or, pour être placée au Capitole dans la chapelle de Jupiter : elle pesait vingt-cinq livres. […]

LES TRAITÉS

509 : 1er Traité entre Rome et Carthage.

Polybe	Histoire ; III, 22.	Γίνονται τοιγαροῦν συνθῆκαι Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοιςπρῶται κατὰ Λεύκιον Ἰούνιον Βροῦτο ν καὶ Μάρκον Ὡράτιον,τοὺς πρώτους κατασταθέντας ὑπάτους μετὰ τὴν τῶν βασιλέωνκατάλυσιν, ὑφ ΄ ὧν συνέβη καθιερωθῆναι καὶ τὸ τοῦ Διὸς ἱερὸντοῦ Καπετωλίου. ταῦτα δ΄ ἔστι πρότερα τῆς Ξέρξου διαβάσεωςεἰς τὴν Ἑλλάδα τριάκοντ΄ ἔτεσι λείπουσι δυεῖν. Le premier traité entre Rome et Carthage date du temps de L. Junius Brutus et de M. Horatius, les premiers consuls nommés après l'expulsion des rois, par qui fut consacré le temple de Jupiter Capitolin ; il fut conclu vingt-huit ans avant l'invasion de Xerxès en Grèce.

??? : 2ème traité entre Rome et Carthage.		
Polybe	Histoire ; III, 24.	Μετὰ δὲ ταύτας ἑτέρας ποιοῦνται συνθήκας, ἐν αἷςπροσπεριειλήφασι Καρχηδόνιοι Τυρίους κα ὶ τὸν Ἰτυκαίωνδῆμον. πρόσκειται δὲ καὶ τῷ Καλῷ ἀκρωτηρίῳ ΜαστίαΤαρσήιον· ὧν ἐκτὸς οἴονται δεῖν Ῥωμαίους μήτε λῄζεσθαι μήτεπόλιν κτίζειν. Après ce traité, ils en conclurent un second, où les Carthaginois firent comprendre les habitants de Tyr et d'Utique, et où ils ajoutèrent au nom du cap Beau ceux de Mastia et de Tarséion, points au-delà desquels ils défendaient aux Romains de faire du butin ou de fonder une ville.
348 : Traité entre Rome et Carthage. 1er selon Diodore et Orose, 1er traité mentionné par Tite Live.		
Diodore de Sicile	Histoire universelle ; XVI, 69.	ἐπ’ ἄρχοντος δ' Ἀθήνησι Λυκίσκου Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτους Μάρκον Οὐαλέριον καὶ Μάρκον Ποπίλιον, Ὀλυμπιὰς δ' ἤχθη ἑκατοστὴ καὶ ἐνάτη, καθ' ἣν ἐνίκα στάδιον Ἀριστόλοχος Ἀθηναῖος. ἐπὶ δὲ τούτων Ῥωμαίοις μὲν πρὸς Καρχηδονίους πρῶτον συνθῆκαι ἐγένοντο. Lyciscus étant archonte d'Athènes, Marcus Valérius et Marcus Popilius consuls à Rome, on célébra la CIXe olympiade, dans laquelle Aristoloque d'Athènes remporta le prix de la course du stade Dans cette année, les Romains traitèrent pour la première fois avec les Carthaginois.
Orose	Historiarum adversum paganos, III, 7.	Numerandum etiam inter mala censeo primum illud ictum cum Carthaginiensibus foedus, quod isdem temporibus fuit; praesertim ex quo tam grauia orta aunt mala, ut exim coepisse uideantur. anno siquidem ab urbe condita CCCCII legati a Carthagine Romam missi sunt foedusque pepigerunt. quem ingressum Carthaginiensium in Italiam malorum grandinem secuturam continuarumque miseriarum tenebras iuges historiarum fides locorumque infamia et abominatio dierum, quibus ea gesta sunt, protestantur. Tunc etiam nox usque ad plurimam diei partem tendi uisa est et saxea de nubibus grando descendens ueris terram lapidibus uerberauit. Quibus diebus etiam Alexander Magnus, uere ille gurges miseriarum atque atrocissimus turbo totius orientis, est natus. Parmi d’autres maux, je pense pouvoir également compter le traité établi avec les carthaginois, ce fut le premier jamais signé avec eux, puisqu’il fut à l’origine de troubles importants. Dans la quatre cent

		deuxième année après la fondation de la Cité, des ambassadeurs carthaginois envoyés à Rome conclurent le traité. Les comptes rendus sérieux des historiens, les mauvais présages liés aux emplacements et l'horreur des jours durant lesquels ces évènements survinrent, tout témoigne que l'entrée des Carthaginois en Italie était vouée à être suivie par un déluge de calamités et une nuit perpétuelle de malheurs ininterrompus. A cette époque, de plus, la nuit a semblé avoir duré plus d'une fois et demie que la précédente et une tempête, faisant tomber des pierres à la place de la grêle, se déversa des nuages et cingla la terre. Durant ces jours naquit également Alexandre le grand, un véritable fléau, un ouragan qui balaya tout l'orient dans sa furie.
Tite-Live	Ab Vrbe Condita ; VII, 27.	Exercitibus dimissis, cum et foris pax et domi concordia ordinum otium esset, ne nimis laetae res essent, pestilentia ciuitatem adorta coegit senatum imperare decemuiris ut libros Sibyllinos inspicerent; eorumque monitu lectisternium fuit. Eodem anno Satricum ab Antiatibus colonia deducta restitutaque urbs quam Latini diruerant. Et cum Carthaginiensibus legatis Romae foedus ictum, cum amicitiam ac societatem petentes uenissent. Les armées licenciées, la paix faite au dehors, les ordres étaient d'accord, et la ville en repos; c'était trop de bonheur : la peste attaqua Rome et força le sénat de commander aux décemvirs de consulter les livres Sibyllins. D'après leur avis, on fit un lectisterne. La même année, les Antiates établirent une colonie à Satricum, et relevèrent la ville, détruite par les Latins. A Rome, on conclut un traité avec des envoyés de Carthage, qui étaient venus demander alliance et amitié.
306 : Traité entre Rome et Carthage, mentionné comme étant le 3ème selon Tite-Live.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita ; IX, 43.	Cornelius in Samnio relictus: Marcius de Hernicis triumphans in urbem rediit statuaque equestris in foro decreta est, quae ante templum Castoris posita est. […..] Eodem anno aedes Salutis a C- Iunio Bubulco censore locata est, quam consul bello Samnitium uouerat. Ab eodem collegaque eius M- Valerio Maximo uiae per agros publica impensa factae. Et cum Carthaginiensibus eodem anno foedus tertio renouatum legatisque eorum, qui ad id uenerant, comiter munera missa. Cornelius fut laissé dans le Samnium. Marcius revint à Rome où il triompha des Herniques. On lui décerna une statue équestre dans le Forum: c'est celle qui est placée devant le temple de Castor. […..] Cette même

		année, le censeur C. Junius Bubulcus entreprit la construction du temple de la déesse Salus, qu'il avait fait vœu d'élever étant consul, pendant la guerre des Samnites. Conjointement avec son collègue M. Valerius Maximus, il fit faire des chemins vicinaux, dont le trésor public supporta la dépense. Ce fut encore cette même année qu'on renouvela, pour la troisième fois, le traité avec les Carthaginois. Les ambassadeurs qui étaient venus à cet effet de Carthage, furent traités avec bienveillance et comblés de présents.
279 : traité entre Rome et Carthage : 2ème selon Diodore, 3ème selon Polybe, 4ème selon Tite-Live.		
Diodore de Sicile	Histoire universelle ; XXII, 6	[…] Ὅτι Καρχηδόνιοι συμμαχίαν ποιήσαντες μετὰ Ῥωμαίων πεντακοσίους ἄνδρας ἔλαβον εἰς τὰς ἰδίας ναῦς, καὶ εἰς τὸ Ῥήγιον διαβάντες προσβολὰς ποιούμενοι τῆς μὲν πολιορκίας ἀπέστησαν, τὴν δὲ παρεσκευασμένην ὕλην εἰς ναυπηγίαν ἐνέπρησαν, καὶ διέμειναν φυλάττοντες τὸν πορθμόν, παρατηροῦντες τὴν διάβασιν Πύρρου. […] Les Carthaginois ayant fait alliance avec les Romains, embarquèrent cinq cents hommes sur leurs propres vaisseaux ; ils se dirigèrent ensuite sur Rhegium, et attaquèrent cette ville ; mais ils furent contraints d'en lever le siège, et mirent le feu aux bois qu'ils y avaient rassemblés pour construire des vaisseaux; ils continuèrent à garder le détroit et à observer le passage de Pyrrhus.
Polybe	Histoire ; III, 25.	Ἔτι τοιγαροῦν τελευταίας συνθήκας ποιοῦνται Ῥωμαῖοικατὰ τὴν Πύρρου διάβασιν πρὸ τοῦ συ στήσασθαι τοὺςΚαρχηδονίους τὸν περὶ Σικελίας πόλεμον· ἐν αἷς τὰ μὲν ἄλλατηροῦσι πάντα κατὰ τὰ ς ὑπαρχούσας ὁμολογίας, πρόσκειται δὲτούτοις τὰ ὑπογεγραμμένα. ἐὰν συμμαχίαν ποιῶνται πρὸς Πύρρον ἔγγραπτον, ποιείσθωσαν ἀμφότεροι, ἵνα ἐξῇ βοηθεῖνἀλλήλοις ἐν τῇ τῶν πολεμουμένων χώ ρᾳ· ὁπότεροι δ΄ ἂν χρείανἔχωσι τῆς βοηθείας, τὰ πλοῖα παρεχέτωσαν Καρχηδόνιοι καὶ εἰςτὴν ὁδὸν κ αὶ εἰς τὴν ἄφοδον, τὰ δὲ ὀψώνια τοῖς αὐτῶν ἑκάτεροι.Καρχηδόνιοι δὲ καὶ κατὰ θάλατταν Ῥωμαίοις βο ηθείτωσαν, ἀνχρεία ᾖ. τὰ δὲ πληρώματα μηδεὶς ἀναγκαζέτω ἐκβαίνεινἀκουσίως.“ Τὸν δ΄ ὅρκον ὀμνύ ειν ἔδει τοιοῦτον, ἐπὶ μὲν τῶνπρώτων συνθηκῶν Καρχηδονίους μὲν τοὺς θεοὺς τοὺς πατρῴους,Ῥωμ αίους δὲ Δία λίθον κατά τι παλαιὸν ἔθος, ἐπὶ δὲ τούτων τὸνἌρην καὶ τὸν Ἐνυάλιον. ἔστι δὲ τὸ Δία λίθο ν τοιοῦτον· λαβὼν εἰςτὴν χεῖρα λίθον ὁ ποιούμενος τὰ ὅρκια περὶ τῶν συνθηκῶν,ἐπειδὰν ὀμόσῃ δημ οσίᾳ πίστει, λέγει τάδε· εὐορκοῦντι μέν μοιεἴη τἀγαθά· εἰ δ΄ ἄλλως διανοηθείην τι ἢ πράξαιμι, πάντων τῶνἄλλων σῳζομένων

		ἐν ταῖς ἰδίαις πατρίσιν, ἐν τοῖς ἰδίοις νόμοις,ἐπὶ τῶν ἰδίων βίων, ἱερῶν, τάφων, ἐγὼ μόνος ἐκπέσοιμι οὕτως ὡςὅδε λίθος νῦν.“ καὶ ταῦτ´ εἰπὼν ῥίπτει τὸν λίθον ἐκ τῆς χειρός. Lors de l'invasion de Pyrrhus, les Romains conclurent encore avec les Carthaginois un troisième traité, le dernier avant la guerre de Sicile. Il maintenait toutes les clauses des pactes précédents, mais en y ajoutant les suivantes : « Si l'un ou l'autre des deux états fait alliance avec Pyrrhus, il devra spécifier par écrit cette condition : il leur sera permis de se venir en aide mutuellement, si l'un des deux est attaqué sur son territoire ; quel que soit celui des deux qui ait besoin de secours, c'est Carthage qui fournira les vaisseaux et pour le transport et pour les combats ; mais chaque pays paiera la solde de ses troupes. Les Carthaginois porteront secours aux Romains même sur mer, en cas de besoin, mais les équipages ne seront jamais obligés de débarquer, s'ils s'y refusent. » Voici par quels serments ces traités étaient confirmés : pour le premier, les Carthaginois jurèrent par les dieux de leurs pères et les Romains, suivant une coutume antique, par Jupiter Lapis ; pour le dernier, ils ajoutèrent une invocation à Mars et à Ényalios. Le serment par Jupiter Lapis se fait ainsi : le prêtre chargé de sanctionner le traité prend une pierre à la main et, après avoir juré par la foi publique, prononce ces paroles : « Si je dis vrai, qu'il m'arrive bonheur ; si je pense autrement que je ne parle, que tous les autres gardent tranquillement, dans leur patrie et sous leurs lois, leurs biens, leurs pénates et leurs tombeaux ; que moi seul je sois rejeté comme je rejette cette pierre. » En disant ces mots, il lance la pierre loin de lui.
Tite-Live	Periochae, XIII.	[…] Cn- Domitius censor primus ex plebe lustrum condidit. Censa sunt ciuium capita CCLXXXVII milia CCXXII. Iterum aduersus Pyrrhum dubio euentu pugnatum est. Cum Carthaginiensibus quarto foedus renouatum est. […] Cnéius Domitius, premier censeur plébéien, accomplit le "lustre"; on recense deux cent quatre-vingt-sept mille deux cent vingt-deux citoyens. - Pour la seconde fois, on livre bataille à Pyrrhus, avec un résultat douteux. - Avec les Carthaginois, on renouvelle le traité pour la quatrième fois.

279 : Magon offre le soutien de la flotte carthaginoise aux Romains, qui la refuse.		
Justin	Histoire universelle, XVIII, 2, 1-3.	Interea Mago, dux Karthaginiensium, in auxilium Romanorum cum centum XX nauibus missus senatum adiit, aegre tulisse Karthaginienses adfirmans, quod bellum in Italia a peregrino rege paterentur. Ob quam causam missum se, ut, quoniam externo hoste oppugnarentur, externis auxiliis iuuarentur. Gratiae a senatu Karthaginiensibus actae auxiliaque remissa. Cependant Magon, envoyé par Carthage avec cent vingt vaisseaux pour secourir les Romains, se présente au sénat, annonçant "que les Carthaginois n'avaient pu voir sans colère un monarque étranger porter la guerre au sein de l'Italie : qu'ils l'avaient donc envoyé pour opposer en faveur de Rome, aux attaques des armes étrangères, l'appui d'un secours étranger." Le sénat rendit grâces à Carthage, et refusa ses secours.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, III, 7,10.	Sunt et illa speciosa fiduciae publicae exempla: nam cum eo bello, quod aduersus Pyrrum gerebatur, Karthaginienses c ac xxx nauium classem in praesidium Romanis Ostiam ultro misissent, senatui placuit legatos ad ducem eorum ire, qui dicerent populum Romanum bella suscipere solere, quae suo milite gerere posset: proinde classem Karthaginem reducerent. […] Il y a aussi des exemples d'une magnanime confiance donnés par notre république. Ainsi, pendant la guerre que Rome soutenait contre Pyrrhus, les Carthaginois avaient envoyé à Ostie une flotte de cent trente navires pour secourir les Romains. Le sénat décida d'envoyer des députés au commandant de cette flotte pour lui déclarer que le peuple romain n'entreprenait aucune guerre sans être en état de la soutenir par ses propres forces et que les Carthaginois pouvaient en conséquence remmener leur flotte. […]
Démenti de Polybe concernant les termes d'un 4ème traité rapporté par Philinos.		
Polybe	Histoire ; III, 26	Τούτων δὴ τοιούτων ὑπαρχόντων, καὶ τηρουμένων (τῶν)συνθηκῶν ἔτι νῦν ἐν χαλκώμασι παρ ὰ τὸν Δία τὸν Καπετώλιονἐν τῷ τῶν ἀγορανόμων ταμιείῳ, τίς οὐκ ἂν εἰκότως θαυμάσειενΦιλίνου τοῦ συγγραφέως, οὐ διότι ταῦτ΄ ἠγνόει—οῦτο μὲν γὰροὐ θαυμαστόν, ἐπεὶ καθ΄ ἡμᾶς ἔτι καὶ Ῥωμαίων καὶΚαρχηδονίων οἱ πρεσβύτατοι καὶ μά λιστα δοκοῦντες περὶ τὰκοινὰ σπουδάζειν ἠγνόουν— ἀλλὰ πόθεν ἢ πῶς ἐθάρρησεγράψαι τἀναντία τούτοις, διότι Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοιςὑπάρχοιεν σ υνθῆκαι, καθ΄ ἃς ἔδει Ῥωμαίους μὲν ἀπέχεσθαιΣικελίας ἁπάσης, Καρχηδονίους δ΄ Ἰταλίας, καὶ διότιὐ περέβαινον Ῥωμαῖοι τὰς

		συνθήκας καὶ τοὺς ὅρκους, ἐπεὶἐποιήσαντο τὴν πρώτην εἰς Σικελίαν διάβα σιν, μήτε γεγονότοςμήθ΄ ὑπάρχοντος παράπαν ἐγγράφου τοιούτου μηδενός. ταῦταγὰρ ἐν τῇ δευτέρ ᾳ λέγει βύβλῳ διαρρήδην. περὶ ὧν ἡμεῖς ἐν τῇπαρασκευῇ τῆς ἰδίας πραγματείας μνησθέντες εἰς τοῦτ ονὑπερεθέμεθα τὸν καιρὸν κατὰ μέρος περὶ αὐτῶν ἐξεργάσασθαιδιὰ τὸ καὶ πλείους διεψεῦσθαι τῆς ἀληθείας ἐν τούτοις,πιστεύσαντας τῇ Φιλίνου γραφῇ. οὐ μὴν ἀλλ΄ εἰ κατὰ τοῦτό τιςἐπιλαμβάνεται Ῥω μαίων περὶ τῆς εἰς Σικελίαν διαβάσεως, ὅτικαθόλου Μαμερτίνους προσέλαβον εἰς τὴν φιλίαν καὶ μετὰ ταῦτα δεομένοις ἐβοήθησαν, οἵτινες οὐ μόνον τὴν Μεσσηνίωνπόλιν ἀλλὰ καὶ τὴν Ῥηγίνων παρεσπό νδησαν, εἰκότως ἀνδόξειεν δυσαρεστεῖν. εἰ δὲ παρὰ τοὺς ὅρκους καὶ τὰς συνθήκαςὑπολαμβάνει τις αὐτοὺς πεποιῆσθαι τὴν διάβασιν, ἀγνοεῖπροφανῶς. Les textes de ces traités existent encore : on les conserve gravés sur des tables de bronze, dans les archives des édiles au temple de Jupiter Capitolin. On ne saurait reprocher à l'historien Philinos de ne pas les avoir connus : cette ignorance est excusable, car j'ai vu des Romains et des Carthaginois, même des plus vieux et des plus instruits dans l'histoire de leur pays, qui ne les connaissaient pas non plus ; mais on est en droit de se demander pourquoi et comment il a osé écrire le contraire de ce qui s'y trouve : il prétend qu'il y avait entre Rome et Carthage des conventions qui fermaient aux Romains toute la Sicile, aux Carthaginois toute l'Italie, et que les Romains les ont transgressées, au mépris de leurs serments, quand ils ont pour la première fois passé en Sicile ; or il n'y a jamais eu une clause de ce genre, on n'en trouverait nulle part la moindre trace. C'est pourtant ce qu'il affirme catégoriquement dans son second livre. J'avais déjà dit un mot de cette question dans mon introduction, mais j'avais attendu jusqu'à maintenant pour en parler en détail, afin de redresser l'erreur où un certain nombre de lecteurs sont tombés sur la foi de Philinos. Sans doute, à propos de cette expédition en Sicile, on peut reprocher aux Romains d'avoir voulu se faire à tout prix des alliés des Mamertins et de s'être ensuite rendus à leurs appels en leur portant secours, malgré la perfidie qu'ils avaient montrée à l'égard de Messine et de Rhégium; leur conduite, en cette circonstance, est peu défendable. Mais prétendre qu'en débarquant en Sicile ils ont violé leurs traités et leurs serments, c'est faire preuve d'une ignorance notoire.
267 : Présence d’une flotte punique à Tarente. Protestation des Romains.		
Orose	Historiarum adversum paganos, IV, 5, 2.	eo tempore Carthaginienses dato aduersum Romanos auxilio Tarentinis, cum a senatu per legatos arguerentur, turpissimam rupti foederis labem praesumpto accumulauere peiurio.

		A cette époque les Carthaginois, qui avaient aidé les Tarentins contre les Romains, furent réprimandés par une ambassade envoyée par le Sénat. En se parjurant, ils ajoutèrent à la honte et au déshonneur d'avoir violé un traité.
Tite-Live	Periochae : XIV	[….] Carthaginiensium classis auxilio Tarentinis uenit, quo facto ab his foedus uiolatum est…. [….] Une flotte carthaginoise vient au secours des Tarentins, en violation du traité….
241 : Traité de paix, fin de la première guerre punique.		
Polybe	Histoire, I, 62, 7-9	τοῦ δὲ Λυτατίου προθύμως δεξαμένου τὰ παρακαλούμενα διὰ τὸ συνειδέναι τοῖς σφετέροις πράγμασι τετρυμένοις καὶ κάμνουσιν ἤδη τῷ πολέμῳ, συνέβη τέλος ἐπιθεῖναι τῇ διαφορᾷ τοιούτων τινῶν συνθηκῶν διαγραφεισῶν· "ἐπὶ τοῖσδε φιλίαν εἶναι Καρχηδονίοις καὶ Ῥωμαίοις, ἐὰν καὶ τῷ δήμῳ τῶν Ῥωμαίων συνδοκῇ. ἐκχωρεῖν Σικελίας ἁπάσης Καρχηδονίους καὶ μὴ πολεμεῖν Ἱέρωνι μηδ΄ ἐπιφέρειν ὅπλα Συρακοσίοις μηδὲ τῶν Συρακοσίων συμμάχοις. ἀποδοῦναι Καρχηδονίους Ῥωμαίοις χωρὶς λύτρων ἅπαντας τοὺς αἰχμαλώτους. ἀργυρίου κατενεγκεῖν Καρχηδονίους Ῥωμαίοις ἐν ἔτεσιν εἴκοσι δισχίλια καὶ διακόσια τάλαντα Εὐβοϊκά." Lutatius accueillit ses propositions avec empressement : il voyait à quel point cette guerre avait épuisé sa patrie et combien elle était onéreuse. Les négociations aboutirent à un traité dont voici les stipulations : « La paix est faite entre Rome et Carthage, sous réserve que le présent acte sera ratifié par le peuple romain, aux conditions suivantes : les Carthaginois évacueront toute la Sicile, s'engageront à ne pas faire la guerre à Hiéron, à ne prendre les armes ni contre les Syracusains ni contre leurs alliés; ils rendront sans rançon tous les prisonniers romains et verseront en outre aux Romains une contribution de deux mille deux cents talents euboïques, payable en vingt ans. »
Appien	Histoire de Sicile, 1-2.	καὶ ἦν ἐφ᾽ οἷς συνέθεντο, τὰ μὲν αἰχμάλωτα Ῥωμαίων καὶ τοὺς αὐτομόλους, ὅσοι παρὰ Καρχηδονίοις εἰσί, Ῥωμαίοις εὐθὺς ἀποδοῦναι, καὶ Σικελίας Ῥωμαίοις ἀποστῆναι καὶ τῶν βραχυτέρων νήσων ὅσαι περὶ Σικελίαν, Συρακοσίοις δὲ ἢ Ἱέρωνι τῷ Συρακουσῶν τυράννῳ πολέμου Καρχηδονίους μὴ κατάρχειν, μηδὲ ἐκ τῆς Ἰταλίας ξενολογεῖν, ποινὴν δὲ τοῦ πολέμου Ῥωμαίοις ἐνεγκεῖν τάλαντα Εὐβοϊκὰ δισχίλια ἐν ἔτεσιν εἴκοσι, τὸ μέρος ἑκάστου ἔτους ἐς Ῥώμην ἀναφέροντας. ἔχει δὲ τὸ Εὐβοϊκὸν τάλαντον Ἀλεξανδρείους

		δραχμὰς ἑπτακισχιλίας. ὁ μὲν δὴ πρῶτος περὶ Σικελίας Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις πόλεμος, ἔτεσιν εἴκοσι καὶ τέσσαρσιν αὐτοῖς γενόμενος, ἐς τοῦτο ἐτελεύτα. καὶ ἀπώλοντο νῆες ἐν αὐτῷ Ῥωμαίων ἑπτακόσιαι, Καρχηδονίων δὲ πεντακόσιαι. Σικελίας δὲ οὕτω τοῦ πλέονος Ῥωμαῖοι κατέσχον, ὅσου Καρχηδόνιοι κατεῖχον: φόρους τε αὐτοῖς ἐπέθεσαν, καὶ τέλη τὰ θαλάσσια ταῖς πόλεσι μερισάμενοι στρατηγὸν ἐτήσιον ἔπεμπον ἐς Σικελίαν. Ἱέρωνα δὲ τὸν Συρακοσίων τύραννον, ἀνθ᾽ ὧν αὐτοῖς ἐς τόνδε τὸν πόλεμον συνεπεπράχει, φίλον καὶ σύμμαχον ἔθεντο. Les conditions étaient les suivantes : tous les prisonniers et déserteurs romains détenus par les Carthaginois devaient être rendus ; la Sicile et les petites îles voisines devaient être livrées aux Romains ; les Carthaginois ne devaient engager aucune guerre contre Syracuse ou son dirigeant, Hiéron, ni recruter des mercenaires où que ce soit en Italie ; les Carthaginois devaient payer aux Romains une indemnité de guerre de 2000 talents euboïques sur 20 ans en annuités payables à Rome. Le talent euboïque est égal à 7000 drachmes d'Alexandrie. Ainsi se termina la première guerre entre les Romains et les Carthaginois pour la possession de la Sicile, elle dura 24 années durant lesquelles perdirent 700 navires et les Carthaginois 500. De ce fait, la majeure partie de la Sicile (tout ce qui avait été en possession des Carthaginois) passa sous le contrôle des Romains. Ces derniers levèrent des tributs sur les Siciliens et répartirent certaines charges navales parmi leurs villes et envoyèrent chaque année un préteur pour les gouverner. D'autre part, Hiéron, le dirigeant de Syracuse, qui avait coopéré avec eux durant la guerre, fut déclaré ami et allié.
Cornelius Nepos	Vies des grands capitaines, XXII, Hamilcar, 1, 5.	Hoc consilio pacem conciliauit; in quo tanta fuit ferocia, cum Catulus negaret bellum compositurum, nisi ille cum suis, qui Erycem tenuerunt, armis relictis Sicilia decederent, ut succumbente patria ipse periturum se potius dixerit, quam cum tanto flagitio domum rediret. Non enim suae esse uirtutis arma a patria accepta aduersus hostis aduersariis tradere. Huius pertinaciae cessit Catulus. Ce fut dans cette disposition qu'il négocia la paix. Il en traita avec tant de fierté que, Catulus lui déclarant « qu'il ne terminerait point la guerre, à moins que lui, Hamilcar, et ceux des siens qui avaient occupé Éryx ne sortent de la Sicile en mettant bas les armes ; » il répondit, « que, bien qu'il vît sa patrie succomber, il périrait plutôt que de retourner chez lui avec une si grande infamie ; qu'en effet, il n'était pas digne de son courage de livrer aux ennemis de sa patrie les armes qu'il en avait reçues contre eux. » Catulus dut céder à son obstination.

Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXIV, 13.	Εἴκοσι τέσσαρα ἔτη πολεμήσαντες οἱ Ῥωμαῖοι Καρχηδονίους, Λιλύβαιον δὲ δεκαετῆ χρόνον πολιορκήσαντες, πρὸς ἀλλήλους διελύθησαν. Les Romains avaient fait pendant vingt-quatre ans la guerre aux Carthaginois. Après le siège de Lilybée, qui avait duré dix ans, les deux nations conclurent un traité de paix.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II,16.	[…] Statim pacem Carthaginienses petiuerunt tributaque est his pax. Captiui Romanorum, qui tenebantur a Carthaginiensibus, redditi sunt. Etiam Carthaginienses petiuerunt, ut redimi eos captiuos liceret, quos ex Afris Romani tenebant. Senatus iussit sine pretio eos dari, qui in publica custodia essent; qui autem a priuatis tenerentur, ut pretio dominis reddito Carthaginem redirent atque id pretium ex fisco magis quam a Carthaginiensibus solueretur. […] […] Les Carthaginois demandèrent aussitôt la paix, qui leur fut accordée; ils rendirent les prisonniers romains qui étaient en leur pouvoir, et demandèrent aussi qu'on leur permît de racheter les captifs carthaginois dont les Romains étaient maîtres. Le sénat leur fit rendre sans rançon ceux qu'on gardait dans la prison publique: quant aux autres, devenus esclaves des particuliers, avant de retourner à Carthage, ils durent payer à leurs maîtres une rançon; mais elle fut prise sur le trésor plutôt que sur les fonds des Carthaginois. […]
Naevius	Carmina, Bellum Punicum, 41-43.	Id quoque paciscunt, moenia ut sint quae Lutatium reconcilient; captivos plurimos idem Sicilienses paciscit obsides ut reddant. C'est également l'engagement des Phéniciens, que leurs obligations devront correspondre aux exigences de Lutatius; lui de son côté s'engage à ce que les Siciliens abandonnent les nombreux otages qu'ils détiennent.
Orose	Historiarum adversum paganos, IV, 11, 1-3.	Tunc Carthaginienses praecipiti festinatione ad Lutatium consulem ac deinde Romam mittunt: orant pacem, quam condicionibus ante propositis ilico consequuntur. condiciones autem erant, ut Sicilia Sardiniaque decederent proque inpensis bellicis puri argenti tria milia talentum Euboicorum aequis pensionibus per annos uiginti penderent. […] A ce moment les Carthaginois prirent contact au plus vite avec le consul Lutatius puis avec Rome. Ils

		sollicitèrent la paix et l'obtinrent immédiatement selon les termes They sued for peace and immediately obtained it on the terms autrefois proposés. Ces conditions étaient : qu'ils devraient se retirer de Sicile et de Sardaigne et couvrir les dépenses de guerre en payant 3000 talents euboïques d'argent pur par versements identiques sur une période de 20 ans. […]
Pseudo-Aurélius Victor.	De viris illustribus urbis Romae, XLI.	Quintus Lutatius Catulus primo Punico bello trecentis nauibus aduersum Poenos profectus sexcentas eorum naues commeatibus et allia oneribus impeditas duce Hannone apud Aegatas insulas inter Siciliam et Africam depressit aut cepit finemque bello imposuit. 2 Pacem petentibus hac condicione concessit, ut Sicilia, Sardinia et ceteris insulis inter Italiam Africamque decederent, Hispania citra Hiberum abstinerent. Pendant la première guerre punique, Caïus Lutatius Catulus, qui avait le commandement de trois cents voiles contre les Carthaginois, leur prit ou leur coula à fond, près des îles Égates, entre la Sicile et l'Afrique, six cents vaisseaux chargés de vivres, de munitions de toute espèce et commandés par Hamilcar; ainsi fut terminée la guerre. Les vaincus demandèrent la paix, que Lutatius leur accorda, mais à la condition qu'ils évacueraient la Sicile, la Sardaigne, les autres îles entre l'Afrique et l'Italie, et l'Espagne en deçà de l'Ébre.
Tite-Live	Periochae, XIX.	[…] Petentibus Carthaginiensibus pax data est. […] […] Les Carthaginois demandent la paix, qu'on leur accorde. […]
238 : Additif au traité de 241, Carthage doit céder la Sardaigne à Rome.		
Polybe	Histoire, I, 88, 08 -12.	Ῥωμαῖοι δὲ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ὑπὸ τῶν ἐκ τῆς Σαρδόνος αὐτομολησάντων μισθοφόρων πρὸς σφᾶς ἐκκληθέντες ἐπεβάλοντο πλεῖν ἐπὶ τὴν προειρημένην νῆσον. τῶν δὲ Καρχηδονίων ἀγανακτούντων, ὡς αὐτοῖς καθηκούσης μᾶλλον τῆς τῶν Σαρδῴων δυναστείας, καὶ παρασκευαζομένων μεταπορεύεσθαι τοὺς ἀποστήσαντας αὐτῶν τὴν νῆσον, λαβόμενοι τῆς ἀφορμῆς ταύτης οἱ Ῥωμαῖοι πόλεμον ἐψηφίσαντο πρὸς τοὺς Καρχηδονίους, φάσκοντες αὐτοὺς οὐκ ἐπὶ Σαρδονίους, ἀλλ᾽ ἐπὶ σφᾶς ποιεῖσθαι τὴν παρασκευήν. οἱ δὲ παραδόξως διαπεφευγότες τὸν προειρημένον πόλεμον, κατὰ πάντα τρόπον ἀφυῶς διακείμενοι κατὰ τὸ παρὸν πρὸς τὸ πάλιν ἀναλαμβάνειν τὴν πρὸς Ῥωμαίους ἀπέχθειαν, εἴξαντες τοῖς καιροῖς οὐ μόνον ἀπέστησαν τῆς Σαρδόνος, ἀλλὰ καὶ χίλια τάλαντα καὶ διακόσια προσέθηκαν τοῖς Ῥωμαίοις ἐφ᾽ ᾧ μὴ κατὰ

		τὸ παρὸν ἀναδέξασθαι τὸν πόλεμον. ταῦτα μὲν οὕτως ἐπράχθη. C'est vers cette époque que les Romains se disposèrent à passer en Sardaigne, à l'instigation des mercenaires qui, chassés de cette île, s'étaient réfugiés chez eux. Les Carthaginois, trouvant qu'ils avaient plus de droits qu'eux à la possession de la Sardaigne, se jugèrent lésés et résolurent d'aller châtier ceux qui avaient provoqué la défection de l'île. Les Romains en prirent prétexte pour déclarer la guerre à Carthage, en alléguant que ces préparatifs belliqueux étaient dirigés contre eux et non contre les Sardes. Les Carthaginois, qui avaient échappé comme par miracle aux dangers de la guerre précédente, étaient alors dans une situation trop précaire pour se mesurer encore avec Rome ; ils cédèrent aux circonstances et consentirent non seulement à abandonner la Sardaigne, mais même à payer aux Romains douze cents talents, plutôt que de s'engager pour l'instant dans une nouvelle campagne. Cet incident n'eut pas d'autres suites.
Polybe	Histoire, III, 10, 1-4.	καὶ περὶ ταύτας διέτριβε τὰς πράξεις. Ῥωμαίων δὲ μετὰ τὸ καταλύσασθαι Καρχηδονίους τὴν προειρημένην ταραχὴν ἀπαγγειλάντων αὐτοῖς πόλεμον, τὸ μὲν πρῶτον εἰς πᾶν συγκατέβαινον, ὑπολαμβάνοντες αὐτοὺς νικήσειν τοῖς δικαίοις, καθάπερ ἐν ταῖς πρὸ ταύτης βύβλοις περὶ τούτων δεδηλώκαμεν, ὧν χωρὶς οὐχ οἷόν τ᾽ ἦν συμπεριενεχθῆναι δεόντως οὔτε τοῖς νῦν λεγομένοις οὔτε τοῖς μετὰ ταῦτα ῥηθησομένοις ὑφ᾽ ἡμῶν. πλὴν οὐκ ἐντρεπομένων τῶν Ῥωμαίων, εἴξαντες τῇ περιστάσει καὶ βαρυνόμενοι μέν, οὐκ ἔχοντες δὲ ποιεῖν οὐδὲν ἐξεχώρησαν Σαρδόνος, συνεχώρησαν δ᾽ εἰσοίσειν ἄλλα χίλια καὶ διακόσια τάλαντα πρὸς τοῖς πρότερον ἐφ᾽ ᾧ μὴ τὸν πόλεμον ἐκείνοις ἀναδέξασθαι τοῖς καιροῖς. διὸ καὶ δευτέραν, μεγίστην δὲ ταύτην θετέον αἰτίαν τοῦ μετὰ ταῦτα συστάντος πολέμου. Quand ces troubles furent apaisés et que les Romains déclarèrent la guerre aux Carthaginois, ces derniers relevèrent d'abord le défi, comptant sur leur bon droit pour leur assurer la victoire, comme je l'ai exposé dans les livres précédents, sans lesquels on ne pourrait bien comprendre ni ce que je dis maintenant ni ce que je dirai dans la suite. Mais les Romains ne témoignèrent aucun respect de l'équité, et les Carthaginois durent s'incliner devant la nécessité : à leur grand regret, mais sans pouvoir faire autrement, ils évacuèrent la Sardaigne et se résignèrent à payer douze cents talents en plus de l'indemnité qui leur était déjà imposée, plutôt que de faire la guerre dans de pareilles conditions. Ce fut là une seconde cause, et la plus importante, de la guerre qui eut lieu ensuite;

Appien	Guerre d'Hispanie, IV.	[…] Λιβύων ἔπαθον οἱ Καρχηδόνιοι, Σαρδόνα δὲ Ῥωμαίοις ἔδοσαν ποινὴν ὧν ἐς τοὺς ἐμπόρους αὐτῶν ἡμαρτήκεσαν ἐν τῷδε τῷ Λιβυκῷ πολέμῳ. […] […] durant ce conflit, les Carthaginois souffrirent durement des actions des Africains, ils durent céder la Sardaigne aux Romains en compensation des pertes infligées à des marchands romains durant cette guerre. […]
Appien	Guerres puniques, I, 5.	[…] Καρχηδόνιοι δὲ ναυτικῷ πολλῷ ταῖς πόλεσιν ἐφεδρεύοντες τὴν ἀγορὰν αὐτῶν ἀφῃροῦντο τὴν ἐκ τῆς θαλάσσης, ἀσπόρου δὲ καὶ τῆς γῆς ὡς ἐν πολέμῳ γενομένης, Λιβύων μὲν διὰ τὸν λιμὸν ἐκράτουν, ἐμπόρους δ᾽, ὅσοι παρέπλεον, ἐλήστευον ἐξ ἀπορίας: τοὺς δὲ Ῥωμαίων καὶ κτείνοντες ἔβαλλον ἐς τὸ πέλαγος, ἵνα λανθάνοιεν. καὶ διέλαθον ἐπὶ πολύ. γνωσθέντος δὲ τοῦ γιγνομένου, ποινὴν αἰτούμενοι διωθοῦντο, μέχρι Ῥωμαίων ἐπιστρατεύειν αὐτοῖς ψηφισαμένων Σαρδὼ ποινὴν ἔδωκαν. καὶ τόδε ταῖς προτέραις συνθήκαις ἐνεγράφη. […] Puis les Carthaginois assiégèrent les cités avec une grande flotte et bloquèrent les ravitaillements venus par mer, comme les terres étaient en friche en raison de la guerre, ils triomphèrent des Africains par la famine mais furent contraints de subvenir à leurs propres besoins par la piraterie, prenant même quelques navires romains , tuant les équipages et jetant les corps par dessus bord pour cacher leurs crimes. Ceci ne fut pas su pendant longtemps. Quand les faits furent connus et que les Carthaginois eurent à rendre des comptes, ces derniers remirent à plus tard le jour du jugement jusqu'à ce que les Romains votent la guerre contre eux alors ils cédèrent la Sardaigne en compensation. Cette clause fut ajoutée au dernier traité de paix.
Strabon	Geographica, V, 2, 7.	[…] Τυρρηνοὶ δ΄ ἦσαν· ὕστερον δὲ Φοίνικες ἐπεκράτησαν οἱ ἐκ Καρχηδόνος, καὶ μετὰ τούτων Ῥωμαίοις ἐπολέμουν· καταλυθέντων δὲ ἐκείνων πάνθ΄ ὑπὸ Ῥωμαίοις ὑπῆρξε. […] […] Dans la suite, ces peuples furent assujettis par les Phéniciens, les Phéniciens de Carthage; ils leur prêtèrent naturellement leur concours lors des guerres de Carthage contre Rome; mais, les Carthaginois ayant été vaincus, l'île entière passa sous la domination romaine. […]
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXI,	[…] cum perfecto Africo bello exercitum eo traiecturus sacrificaret, altaribus admotum tactis sacris iure

	1.	iurando adactum se cum primum posset hostem fore populo Romano. Angebant ingentis spiritus uirum Sicilia Sardiniaque amissae: nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam et Sardiniam inter motum Africae fraude Romanorum, stipendio etiam insuper imposito, interceptam. […] La guerre d'Afrique venait d'être heureusement terminée, et Amilcar, sur le point d'entreprendre une expédition nouvelle, offrait un sacrifice aux dieux ; il fait avancer son fils au pied des autels, et lui ordonne de jurer, en étendant la main sur la victime, qu'au plus tôt il sera l'ennemi de Rome. Ce courage altier ne pouvait se consoler de la perte de la Sicile et de la Sardaigne: le désespoir, disait-il, avait fait céder trop vite la première de ces provinces; l'autre, au milieu des troubles de l'Afrique, avait été enlevée par la perfidie des Romains, qui avaient imposé un nouveau tribut.
235 : Hannon dissuade les Romains de faire la guerre à Carthage en raison du différend sur la Sardaigne.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XII, fr.46,1.	ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι τοὺς Καρχηδονίους χρήματα ἐπιπραξάμενοι τὰς σπονδὰς ἀνενεώσαντο, καὶ τὸ μὲν πρῶτον πρεσβείᾳ αὐτῶν ἐλθούσῃ, ὅτι τε τῆς σφετέρας παρασκευῆς ᾔσθοντο καὶ ὅτι αὐτοὶ τῷ πρὸς τοὺς ὁμόρους πολέμῳ ἔτι καὶ τότε κατείχοντο, μέτριον οὐδὲν ἀπεκρίναντο, μετὰ δὲ τοῦτο 1 [p. 24] Ἄννωνός τινος νέου τῇ ἡλικίᾳ καὶ δεινοῦ τῇ 2 παρρησίᾳ πεμφθέντος, καὶ ἄλλα τε πολλὰ ἀπαρακαλύπτως καὶ τέλος ὅτι ‘εἰ μὴ: βούλεσθε εἰρηνεῖν, ἀπόδοτε ἡμῖν καὶ Σαρδὼ καὶ Σικελίαν: οὐ γὰρ πρόσκαιρόν τινα ἀνοχὴν ἀλλ᾽ ἀίδιον φιλίαν ἀπ᾽ αὐτῶν ἐπριάμεθα’ εἰπόντος, ἠπιώτεροί τε αἰσχυνθέντες ἐγένοντο .. υγ 6 ΄π. 378᾽ ΄οἱ Ῥωμαῖοι — ἀνενεώσαντο συιδ. ς. ϝ. ἐπιπραξάμενοι. ” les Romains, après avoir extorqué plus d’argent des Carthaginois, renouvelèrent la trêve. Au début, cependant, à la vue de l’arrivée de l’ambassade envoyée par ces derniers car ils avaient réalisé l’état de préparation de leur ennemi et également parce qu’ils étaient eux-même occupé à cette époque à faire la guerre à des tribus voisines, ils ne leur avaient pas donner de réponse apaisante. Par la suite, Hannon, un jeune homme à la franchise remarquable, fut envoyé. Il dit ce qu’il pensait sans reserve sur un certain nombre de points et finit par s’exclamer : « si vous ne souhaitez pas la paix, rendez-nous la Sardaigne et la Sicile car c’est par elles que nous avons achetez non pas une trêve temporaire mais une amitié éternelle ». ainsi embarrassés, ils devinrent non seulement plus conciliant….

Orose	Historiarum adversum paganos, IV, 12, 2-3.	T. Manlio Torquato C. Atilio Bubulco consulibus Sardinia insula rebellauit auctoribus Poenis. unde mox Sardi subacti et oppressi sunt; Carthaginiensibus autem uiolatoribus pacis, quam ipsi poposcissent, inferri bellum decretum est. 3 contra Carthaginienses pacem suppliciter poposcerunt et cum bis missis legatis nihil profecissent, post etiam decem principibus bis aeque supplicantibus nec impetrarent, nouissime Hannonis, minimi hominis inter legatos, oratione meruerunt. Sous le consulat de T. Manlius Torquatus et C. Atilius Bulbus, l'île de Sardaigne se rebella contre les Carthaginois. Les sardes, cependant, furent rapidement écrasés et réduit à l'asservissement. Les Romains votèrent alors la guerre aux Carthaginois car ils avaient violé la paix qu'ils avaient eux-même demandée. Les Carthaginois, quant à eux, sollicitèrent humblement la paix. Après avoir envoyé par deux fois des embassadeurs et même qu'après que dix de leurs dirigeants aient par deux fois échoué dans leurs supplications, ils obtinrent finallement la paix grâce à l'éloquence d'Hannon, le moins important de leurs embassadeurs.
226 : Traité renouvelé avec Hasdrubal. Il interdit aux Carthaginois de porter leurs armes au-delà de l'Èbre.		
Polybe	Histoire, II, 13.	[…]διόπερ ἅμα τῷ διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τὸν Ἀσδρούβαν ποιήσασθαι συνθήκας, ἐν αἷς τὴν μὲν ἄλλην Ἰβηρίαν παρεσιώπων, τὸν δὲ καλούμενον Ἴβηρα ποταμὸν οὐκ ἔδει Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ διαβαίνειν, εὐθέως ἐξήνεγκαν τὸν πρὸς τοὺς κατὰ τὴν Ἰταλίαν Κελτοὺς πόλεμον. […] Ils (les Romains) envoyèrent donc des ambassadeurs à Hasdrubal et conclurent avec lui une convention, qui, sans faire mention du reste de l'Espagne, interdisait aux Carthaginois de porter leurs armes au delà de l'Èbre. Puis ils partirent en guerre contre les Gaulois d'Italie.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXI, 2.	[…]Cum hoc Hasdrubale, quia mirae artis in sollicitandis gentibus imperioque suo iungendis fuerat, foedus renouauerat populus Romanus ut finis utriusque imperii esset amnis Hiberus Saguntinisque mediis inter imperia duorum populorum libertas seruaretur. […] L'habileté d'Asdrubal à gagner les peuples et à les soumettre à ses lois avait engagé les Romains à renouveler avec lui le traité d'alliance, aux conditions que l'Èbre serait la limite des deux empires, et que Sagonte, placée entre les deux puissances, conserverait sa liberté.

201 : Traité marquant la fin de la deuxième guerre punique		
Appien	Guerres Puniques, IX, 65.	τοιαῦτα μὲν κὰ ὁ Πόπλιος εἶπεν: ἡ δὲ βουλὴ κατ᾽ ἄνδρα παρ᾽ ἑκάστου ψῆφον ᾔτει, καὶ ἐς τὴν Σκιπίωνος γνώμην αἱ πλείους συνέδραμον. ἐγίγνοντο οὖν αἱ συνθῆκαι, τρίται αἵδε, Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις πρὸς ἀλλήλους. καὶ ὁ Σκιπίων ἐς αὐτὰς ἐδόκει μάλιστα τοὺς Ῥωμαίους ἐναγαγέσθαι, εἴτε τῶν εἰρημένων οὕνεκα λογισμῶν, εἴτε ὡς ἀρκοῦν Ῥωμαίοις ἐς εὐτυχίαν τὸ μόνην ἀφελέσθαι Καρχηδονίους τὴν ἡγεμονίαν: εἰσὶ γὰρ οἳ καὶ τόδε νομίζουσιν, αὐτὸν ἐς Ῥωμαίων σωφρονισμὸν ἐθελῆσαι γείτονα καὶ ἀντίπαλον αὐτοῖς φόβον ἐς ἀεὶ καταλιπεῖν, ἵνα μή ποτε ἐξυβρίσειαν ἐν μεγέθει τύχης καὶ ἀμεριμνία. καὶ τόδε οὕτω φρονῆσαι τὸν Σκιπίωνα οὐ πολὺ ὕστερον ἐξεῖπε τοῖς Ῥωμαίοις Κάτων, ἐπιπλήττων παρωξυμμένοις κατὰ Ῥόδου. ὁ δὲ Σκιπίων ταῦτα συνθέμενος ἐκ Λιβύης ἐς τὴν Ἰταλίαν παντὶ τῷ στρατῷ διέπλει, καὶ ἐς τὴν Ῥώμην ἐσήλαυνε θριαμβεύων, ἐπιφανέστατα δὴ τῶν πρὸ αὐτοῦ. Après que Publius eut parlé, le Sénat vota la question et la majorité fut de l'avis de Scipion. Ainsi, un troisième traité fut conclu entre les Romains et les Carthaginois. Scipio estimait bon de préconiser cette politique auprès des Romains, soit pour les raisons mentionnées ci-dessus, soit parce qu'il considérait que c'était pour Rome un succès suffisant d'avoir ravi la suprématie aux Carthaginois. Certains ont pensé qu'il avait voulu conserver un voisin et rival en menace permanente de façon à maintenir la discipline romaine, ainsi les Romains ne seraient jamais grisés par la victoire et imprudents en raison de l'ampleur de leur prospérité. Que Scipion eût ce sentiment, Caton, peu de temps après, le déclara publiquement aux Romains lorsqu'il leur repprocha une excessive sévérité envers les Rhodiens. Quand Scipion eut conclu le traité, il navigua d'Afrique en Italie avec toue son armée et fit dans Rome une entrée triomphale et plus glorieuse qu'aucun de ses prédécesseurs.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XVII, fr.57, 83-86.	..ἐν 1 μέντοι τῷ δήμῳ ... πάντες τὴν εἰρήνην ὁμοθυμαδὸν ἐψηφίσαντο. ἃ γὰρ ἐπεπόνθεσαν λογισάμενοι ... αὐτῶν ἤμελλον π ... κινδύνων [p. 272] τε ταλ ... τῶν πραγμάτων ... ἐδικαίωσαν ὁ ... τες καὶ ἐκεῖνα ... τ. ἐκ μεγάλων.. α. α ε. ν οι δὲ ὃ ... ντες ἐπτ.. καὶ τῶν ἐλεφάντων οἱ μὲν πλείους ἐς τὴν Ῥώμην ἀπήχθησαν, οἱ δὲ λοιποὶ τῷ Μασινίσσᾳ .. ἐδωρήθησαν ... Καρχηδονίων ... τε τὴν Λιβύην ... δὲ δὴ πρεσβεύ ... συμβαλεῖν τοῖς ... ἐπέτρεψαν: καὶ ὠ ... λησαν τῷ Σκιπίωνι ... μετὰ τὴν σύμβασιν ... τήν τε φιλίαν κ ... βαίωσαν: καὶ τ ... νην ἐχαρίσαντο ... .. αἰχμαλώτους ... ε Τερέντιος εἷς ... βουλῆς ὢν πιλίον ... καὶ ὥς τινα ... ἀκολουθῆσαι. Σκιπίων μὲν οὖν μέγας ἐκ τούτων ἤρετο, Ἀννίβας [p. 274] δὲ καὶ ἐς δίκην παρὰ τοῖς οἰκείοις ἤχθη, καὶ ὡς τήν τε Ῥώμην δυνηθεὶς λαβεῖν καὶ μὴ ἐθελήσας καὶ τὴν λείαν τὴν ἐκ τῆς Ἰταλίας σφετερισάμενος

		κατηγορήθη. οὐ μέντοι καὶ ἐάλω, ἀλλὰ καὶ τὴν μεγίστην τῶν Καρχηδονίων ἀρχὴν οὐκ ἐς μακρὰν ἐπετράπη.. τα μὲν ἐπί τε ... ν ὑπάτων γε ... τῇ Σικελίᾳ βε.. Dans l'assemblée populaire, cependant, . . . tous votèrent unanimement pour la paix. Car après avoir considéré tout ce à travers quoi ils avaient du passer . . . were going to . . . dangers et autre . . . affaires . . . punis ; . . . et ceux . . . de . . . Et concernat les éléphants, un grand nombre fut transporté à Rome et le restant fut offert à Masinissa . . . des Carthaginois . . . et d'Afrique . . . embas. . . entamé avec le . . . autorisé ; et . . . Scipion . . . après le traité . . . et d'amitié . . . établi ; et . . . avantageux . . . . . captifs . . . Terentius un . . . . appartenant au Sénat, . . cap . . . et ainsi un . . . à suivre. Scipion, en conséquence, acquit une grande importance par ces actions, mais Hannibal fut même jugé par son prpopre people ; il fut accuse accuse d'avoir refuse de s'emparer de Rome alors qu'il était en mesure de le faire et de s'être approprié le butin d'Italie. Il ne fut cependant pas emprisonné mais se vit confier peu de temps après les plus hautes charges de Carthage. . . .
Orose	Historiarum adversum paganos, IV, 19, 5.	C. Cornelio Lentulo P. Aelio Paeto consulibus Carthaginiensibus pax per Scipionem uoluntate senatus populique concessa est. naues tamen plus quam quingentae in altum productae in conspectu ciuitatis incensae sunt. 6 Scipio, iam tum cognomento Africanus, triumphans urbem ingressus est; quem Terentius, qui postea comicus, ex nobilibus Carthaginiensium captiuis pilleatus - quod insigne indultae sibi libertatis fuit - triumphantem post currum secutus est. Sous le consulat de C. Cornelius Lentulus et P. Aelius Paetus, sous les bons offices de Scipion, les Romains accordèrent la paix aux Carthaginois par le vote du Sénat et du peuple. Ils convoyèrent plus de cinquante navires en mer et les brulèrent en vue de la Cité. Scipion qui porte maintnant le surnom d'Africain, entra triomphalement dans la Cité. Terentius, un des nobles carthaginois captif qui fut plus tard un poète comique, portait le pileus, qui était le symbole de la liberté qui lui était accordée, suivait le char du conquérant.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXX, 43.	Inclinatis omnium ad pacem animis Cn- Lentulus consul, cui classis prouincia erat, senatus consulto intercessit. tum M'. Acilius et Q- Minucius tribuni plebis ad populum tulerunt uellent iuberentne senatum decernere ut cum Carthaginiensibus pax fieret; et quem eam pacem dare quemque ex Africa exercitum deportare iuberent. de pace 'uti rogas' omnes tribus iusserunt; pacem dare P- Scipionem, eundem exercitum

		deportare. […]Ita dimissi ab Roma Carthaginienses cum in Africam uenissent ad Scipionem, quibus ante dictum est legibus pacem fecerunt. naues longas elephantos perfugas fugitiuos captiuorum quattuor milia tradiderunt, inter quos Q- Terentius Culleo senator fuit. naues prouectas in altum incendi iussit; quingentas fuisse omnis generis quae remis agerentur quidam tradunt; quarum conspectum repente incendium tam lugubre fuisse Poenis quam si ipsa Carthago arderet. de perfugis grauius ~ quam de fugitiuis ~ consultum: nominis Latini qui erant securi percussi, Romani in crucem sublati. Tous les esprits penchaient vers la paix, lorsque le consul Cn- Lentulus, qui avait le commandement de la flotte, mit opposition au sénatus-consulte. Alors les tribuns Man- Acilius et Q- Minucius proposèrent au peuple "de déclarer qu'il autorisait le sénat à faire la paix avec les Carthaginois, et de désigner celui qui devait la conclure et celui qui ramènerait l'armée d'Afrique." Les tribus consultées furent unanimes sur la question de la paix; elles chargèrent Scipion de la conclure et de ramener l'armée. […] C'est ainsi que furent congédiés de Rome les députés de Carthage. Lorsqu'ils se furent rendus en Afrique auprès de Scipion, ils firent la paix aux conditions précédemment énoncées. Ils livrèrent leurs vaisseaux longs, leurs éléphants, les transfuges, les déserteurs et quatre mille prisonniers, au nombre desquels était le sénateur Q- Terentius Culléo. Scipion fit conduire les vaisseaux en pleine mer, où on les brûla ; il y avait, dit-on, cinq cents bâtiments à rames de toute espèce: l'aspect de cet embrasement soudain accabla les Carthaginois d'une douleur aussi profonde que l'aurait fait l'incendie de Carthage mème. Les transfuges furent traités plus sévèrement que les déserteurs : ceux du nom latin furent frappés de la hache et les Romains mis en croix.

LA GRANDE GUERRE DE SICILE - PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE (264 – 241 AV J.C)

LES PREMICES

312 : Une flotte carthaginoise effectue un raid sur le port de Syracuse.

Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XIX, 103, 1, 4-5.	ἅμα δὲ τούτοις πρασσομένοις Δεινοκράτης ὁ τῶν Συρακοσίων φυγάδων ἡγούμενος πρὸς μὲν τοὺς Καρχηδονίους διεπέμπετο, βοηθεῖν ἀξιῶν πρὶν ἢ τὸν Ἀγαθοκλέα πᾶσαν ὑφ᾽ ἑαυτὸν ποιήσασθαι Σικελίαν, […] ταύτης δὲ τῆς ἀφορμῆς λαβόμενος Ἀγαθοκλῆς ἐνεκάλεσέ τε τοῖς Κεντοριπίνοις καὶ τοὺς δόξαντας αἰτίους γεγονέναι τοῦ νεωτερισμοῦ πάντας ἀπέσφαξε. περὶ ταῦτα δ᾽ ὄντος τοῦ δυνάστου Καρχηδόνιοι καταπλεύσαντες εἰς τὸν μέγαν λιμένα τῶν Συρακοσίων πεντήκοντα σκάφεσιν ἄλλο μὲν οὐδὲν ἠδυνήθησαν πρᾶξαι, δυσὶ δὲ περιπεσόντες φορτηγοῖς πλοίοις τὴν μὲν ἐξ Ἀθηνῶν κατέδυσαν, τῶν δ᾽ ἐπιπλεόντων τὰς χεῖρας ἀπέκοψαν. δοξάντων δ᾽ αὐτῶν ὠμῶς κεχρῆσθαι μηδ᾽ ὁτιοῦν ἀδικοῦσι ταχὺ τὸ δαιμόνιον αὐτοῖς ἐπεσήμαινεν: εὐθὺ γὰρ τοῦ στόλου τινὲς [p. 161] νῆες ἀποσχισθεῖσαι περὶ τὴν Βρεττίαν ἑάλωσαν ὑπὸ τῶν Ἀγαθοκλέους στρατηγῶν καὶ τὸ παραπλήσιον οἱ ζωγρηθέντες τῶν Φοινίκων ἔπαθον οἷς ἔπραξαν εἰς τοὺς ἁλόντας. Sur ces entrefaites, Dinocrate, chef des bannis syracusains, avait entamé une négociation avec les Carthaginois qu'il sollicitait de venir au secours de la Sicile avant qu'Agathocle l'eût entièrement subjuguée. […] Agathocle saisit cette occasion pour adresser de vifs reproches aux Cento- rippiens, et pour faire massacrer tous ceux qu'il croyait coupables d'avoir trempé dans le complot. Sur ces entrefaites, les Carthaginois étaient entrés, avec cinquante bâtiments, dans le grand port de Syracuse, mais ils n'y purent faire aucune capture importante, car ils n'y rencontrèrent que deux vaisseaux de transport, dont l'un appartenait aux Athéniens ; ils l'attaquèrent, le coulèrent bas et coupèrent les mains à ceux qui le montaient. Cet acte de cruauté envers des gens inoffensifs, devait être bientôt vengé par la divinité. En effet, quelques bâtiments carthaginois, mouillés à Bruttium, furent capturés par les lieutenants d'Agathocle, et l'équipage qui les montait éprouva le même traitement que les Phéniciens avaient infligé à ceux qui leur étaient naguère tombés entre les mains.

312 : Une armée carthaginoise occupe une colline à proximité de Gela.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XIX, 104, 3-4.	Ἀγαθοκλῆς δὲ πυνθανόμενος τοὺς Καρχηδονίους τὸν Ἔκνομον καλούμενον λόφον ἐν τῇ Γελῴα κατειληφέναι, διέγνω πάσῃ τῇ δυνάμει διαγωνίσασθαι. ὁρμήσας δ᾽ ἐπ᾽ αὐτοὺς καὶ πλησίον γενόμενος προεκαλεῖτο εἰς μάχην, ἐπηρμένος [p. 162] τῇ προγεγενημένῃ νίκῃ. οὐ τολμώντων δὲ τῶν βαρβάρων παρατάξασθαι νομίσας ἀκονιτὶ κρατεῖν τῶν ὑπαίθρων ἐπανῆλθεν εἰς τὰς Συρακούσσας καὶ τῶν ναῶν τοὺς ἐπιφανεστάτους τοῖς σκύλοις ἐκόσμησεν. ταῦτα μὲν οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτὸν ὧν ἡμεῖς ἐδυνήθημεν ἐφικέσθαι. Cependant Agathocle, en apprenant que les Carthaginois étaient venus occuper dans le territoire de Géla une colline nommée Ecnomos, se décida à les attaquer avec toute son armée. Il marcha donc contre les Carthaginois, et, arrivé à proximité de leur camp, il les provoqua au combat, se targuant de ses succès précédents. Les Barbares n'osant point accepter le défi, il se rendit sans coup férir maître de la campagne environnante, et retourna à Syracuse où il fit orner les temples de magnifiques dépouilles. Tels sont les événements arrivés dans le cours de cette année, et qui sont parvenus à notre connaissance.
307 : Agathocle défait une flotte carthaginoise au large de Syracuse.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XX, 61, 5-8.	ἐν ἀθυμίᾳ δὲ δεινῇ πάντων ὄντων Ἀγαθοκλῆς ὡς ἐπύθετο τὰ κατὰ τὴν Λιβύην ἐλαττώματα, παρεσκευάσατο ναῦς τε μακρὰς ἑπτακαίδεκα, διανοούμενος βοηθεῖν τοῖς περὶ τὸν Ἀρχάγαθον. καὶ τῶν κατὰ Σικελίαν δὲ πραγμάτων ἐπὶ τὸ χεῖρον αὐτῷ μεταβεβληκότων διὰ τὸ τοὺς περὶ Δεινοκράτην φυγάδας ηὐξῆσθαι ἐπὶ πλεῖον τὸν μὲν ἐν τῇ νήσῳ πόλεμον τοῖς περὶ Λεπτίνην στρατηγοῖς ἐνεχείρισεν, αὐτὸς δὲ πληρώσας τὰς ναῦς ἐπετήρει τὸν τοῦ πλοῦ καιρόν, ἐφορμούντων τῶν Καρχηδονίων τριάκοντα ναυσί. καθ᾽ ὃν δὴ χρόνον ἐκ Τυρρηνίας αὐτῷ κατέπλευσαν ὀκτωκαίδεκα [p. 265] ναῦς ἐπὶ βοήθειαν, αἳ διὰ νυκτὸς εἰς τὸν λιμένα εἰσπεσοῦσαι τοὺς Καρχηδονίους ἔλαθον. ὁ δ᾽ Ἀγαθοκλῆς ταύτης τυχὼν τῆς ἀφορμῆς κατεστρατήγησε τοὺς πολεμίους, τοῖς μὲν συμμάχοις μένειν παραγγείλας μέχρι ἂν αὐτὸς ἐκπλεύσας ἐπισπάσηται τοὺς Φοίνικας πρὸς τὸν διωγμόν, αὐτὸς δέ, καθάπερ ἦν συντεθειμένος, ἐκ τοῦ λιμένος ἀνήχθη κατὰ σπουδὴν τοῖς ἑπτακαίδεκα σκάφεσιν. εἶθ᾽ οἱ μὲν ἐφορμοῦντες ἐδίωκον, οἱ δὲ περὶ τὸν Ἀγαθοκλέα κατανοήσαντες τοὺς Τυρρηνοὺς παραφαινομένους ἐκ τοῦ λιμένος ἄφνω τὰς ναῦς ἐπέστρεψαν καὶ καταστάντες εἰς ἐμβολὴν διεναυμάχουν τοῖς βαρβάροις. οἱ δὲ Καρχηδόνιοι διά τε τὸ παράδοξον καὶ διὰ τὸ τῶν πολεμίων εἰς μέσον ἀπολαμβάνεσθαι τὰς ἰδίας τριήρεις καταπλαγέντες ἔφυγον. εἶθ᾽ οἱ μὲν

		Ἕλληνες πέντε νεῶν αὐτάνδρων ἐκυρίευσαν, ὁ δὲ τῶν Καρχηδονίων στρατηγὸς ἁλισκομένης ἤδη τῆς ναυαρχίδος ἀπέσφαξεν ἑαυτόν, προκρίνας τὸν θάνατον τῆς προσδοκηθείσης αἰχμαλωσίας. οὐ μὴν ἐφάνη γε εὖ βεβουλευμένος: ἡ γὰρ ναῦς φοροῦ πνεύματος ἐπιλαβομένη τοῦ δόλωνος ἀρθέντος ἐξέφυγε τὸν κίνδυνον. Dans cet intervalle, Agathocle apprit les revers que son armée avait éprouvés en Libye, et il fit préparer dix-sept vaisseaux longs pour les envoyer au secours d'Archagathus. Les affaires de la Sicile elle-même prenaient une mauvaise tournure, car le parti de Dinocrate, chef des bannis, augmentait de jour en jour. Agathocle confia à Leptine la conduite de la guerre dans l'île, et, après avoir équipé ses navires, il attendit une occasion favorable pour s'embarquer, en échappant à trente navires carthaginois qui étaient en croisière dans les eaux de Sicile. En ce même temps il lui arriva de la Tyrrhénie un secours de dix-huit navires qui entrèrent de nuit dans le port, à l'insu des Carthaginois. Agathocle saisit cette occasion pour tromper les ennemis par un stratagème : il ordonna à ses alliés de la Tyrrhénie de rester dans le port jusqu'à ce qu'ayant mis à la voile il aurait entraîné à sa poursuite les Phéniciens. En effet, ainsi qu'il l'avait dit, il sortit rapidement du port avec dix-sept bâtiments. Aussitôt les Carthaginois se mirent à sa poursuite. Au même moment les Tyrrhéniens sortirent du port; Agathocle fit volte face, attaqua les Barbares, et leur livra un combat naval. Déconcertés par cette attaque imprévue et enveloppés par l'ennemi, les Carthaginois furent mis en déroute. Les Grecs se rendirent maîtres de cinq bâtiments avec tout leur équipage; le général carthaginois, montant le vaisseau commandant, fut lui-même pris; mais, préférant la mort à la captivité, il se poignarda ; cependant il était inspiré par un mauvais génie, car le vaisseau que ce général avait monté profita d'un vent favorable, et parvint à se dégager.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XX, 62, 1.	Ἀγαθοκλῆς μὲν οὖν οὐδ᾽ ἐλπίδας ἔχων τοῦ κατὰ θάλατταν περιέσεσθαί ποτε Καρχηδονίων ἐνίκησε ναυμαχίᾳ παραδόξως καὶ τὸ λοιπὸν θαλασσοκρατῶν παρείχετο τοῖς ἐμπόροις τὴν ἀσφάλειαν. διόπερ οἱ Συρακόσιοι, πάντοθεν πρὸς αὐτοὺς κομιζομένης ἀγορᾶς, ἀντὶ τῆς τῶν ἐπιτηδείων σπάνεως ταχέως πάντων ἔσχον δαψίλειαν. Agathocle, qui avait déjà renoncé à tout espoir de l'emporter par mer sur les Carthaginois, fut contre toute attente vainqueur dans ce combat naval; et, devenu maître de la mer, il rendit aux marchands toute sécurité. Ainsi les Syracusains virent prospérer le commerce, et passèrent de la disette à l'abondance.

288 : Agathocle engage les Mamertins qui quittent Syracuse mais occupent Messine.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, IX, 40, 7-8 (fg CXII).	ὅτι οἱ Ῥηγῖνοι φρουρὰν ᾐτήσαντο παρὰ Ῥωμαίοις, ἡγεῖτο δὲ αὐτῆς Δέκιος. τούτων οὖν οἱ πλείους ἐκ τε τῆς περιουσίας τῶν ἐπιτηδείων καὶ ἐκ τῆς ἄλλης ῥᾳστώνης, ἅτε καὶ ἀνειμένῃ παρὰ πολὺ διαίτῃ πρὸς τὰ οἴκοι χρώμενοι, ἐπεθύμησαν, ἐνάγοντος αὐτοὺς τοῦ Δεκίου, τοὺς πρώτους τῶν Ῥηγίνων ἀποκτείναντες τὴν πόλιν κατασχεῖν: ἄδεια γὰρ αὐτοῖς πολλὴ ἐφαίνετο, τῶν Ῥωμαίων περὶ τοὺς Ταραντίνους καὶ περὶ τὸν Πύρρον ἀσχό- λων ὄντων, πάνθ᾽ ὅσα ἐβούλοντο πρᾶξαι. προσανέπειθε 1 δὲ αὐτοὺς ὅτι καὶ τὴν Μεσσήνην ὑπὸ τῶν Μαμερτίνων ἐχομένην ἑώρων. οὗτοι γάρ, Καμπανοί τε ὄντες καὶ φρουρεῖν αὐτὴν ὑπ᾽ Ἀγαθοκλέους τοῦ ἐν Σικελίᾳ δυναστεύοντος ταχθέντες, σφαγάς τε τῶν ἐπιχωρίων ἐποιήσαντο καὶ τὴν. Rhégium avait demandé une garnison aux Romains : elle fut placée sous les ordres de Décius. La plupart des soldats qui la composaient, vivant au sein de l'abondance et de la mollesse (la discipline était plus relâchée dans cette résidence que dans leur patrie) conçurent, à l'instigation de Décius, le dessein de faire périr les principaux citoyens et de s'emparer de la ville. Au moment où Rome était occupée par la guerre contre Tarente et contre Pyrrhus, ils croyaient pouvoir tout oser impunément : leur confiance fut d'autant plus grande, qu'ils voyaient Messine entre les mains des Mamertins qui, originaires de la Campanie et chargés par Agathocle, roi de Sicile, de défendre cette ville, s'en étaient rendu maîtres par le massacre des habitants. Mais, trop inférieurs en nombre, ils n'osèrent exécuter ouvertement leur projet.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXI, 18, 1-2 (Excerpt. Hœschel, p. 493).	Ὅτι Ἱκέταν στρατηγὸν ἀπέλυσαν Συρακόσιοι μετὰ δυνάμεως πρὸς Μένωνα πολεμῆσαι. Καὶ μέχρι μέν τινος διεπολέμει, φυγομαχούντων τῶν ἐναντίων καὶ εἰς παράταξιν οὐδαμῶς καταβαινόντων. Τῶν δὲ Καρχηδονίων συνεπιλαβομένων τοῖς περὶ Μένωνα, πολὺ ταῖς δυνάμεσιν ὑπερεχόντων, ἠναγκάσθησαν οἱ Συρακόσιοι δόντες ὁμήρους τοῖς Φοίνιξι τετρακοσίους διαλύσασθαι τὸν πόλεμον καὶ καταγαγεῖν τοὺς φυγάδας. Τῶν δὲ μισθοφόρων ἀτιμαζομένων ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις, συνέβη στάσεως πληρωθῆναι τὴν πόλιν. Διαστάντων οὖν ἐν τοῖς ὅπλοις τῶν τε Συρακοσίων καὶ τῶν μισθοφόρων, οἱ πρεσβῦται διαπρεσβευσάμενοι καὶ πολλὰ δεηθέντες ἀμφοτέρων μόγις κατέπαυσαν τὴν ταραχὴν ἐπὶ τῷ τοὺς μισθοφόρους ἐν τακτῷ χρόνῳ τὰς ἑαυτῶν κτήσεις ἀποδομένους ἀπελθεῖν ἐκ Σικελίας. Τούτων δὲ κυρωθέντων, οἱ μὲν ξένοι κατὰ τὰς ὁμολογίας ἐκλιπόντες τὰς Συρακόσας καὶ παραγενηθέντες ἐπὶ τὸν πορθμόν, ὑπεδέχθησαν ὑπὸ τῶν Μεσσηνίων ὡς ἂν φίλοι καὶ σύμμαχοι. Ὑπὸ δὲ τῶν πολιτῶν φιλοφρόνως ἀναληφθέντες εἰς τὰς οἰκίας, νυκτὸς ἐφόνευσαν τοὺς ὑποδεξαμένους, καὶ τὰς τούτων γυναῖκας γήμαντες κατέσχον τὴν πόλιν. Ἐκάλεσαν δὲ ταύτην Μαμερτίνην ἀπὸ τοῦ Ἄρεως, διὰ τὸ τοῦτον κατὰ τὴν ἐκείνων

		διάλεκτον Μάμερτον καλεῖσθαι Les Syracusains firent partir le général Hicétas avec des troupes pour faire la guerre à Ménon. Il resta maître de la campagne pendant quelque temps; les ennemis évitaient le combat. Mais les Carthaginois étant venus avec des forces supérieures se joindre à Ménon, les Syracusains furent forcés de donner aux Phéniciens quatre cents otages, de terminer la guerre et de rappeler les bannis. Les troupes mercenaires, privées de leur droit dans l'élection des magistrats, firent éclater dans la ville de Syracuse une grave révolte. Les Syracusains et les soldats mercenaires avaient pris les armes. Le sénat envoya une dépulation aux deux partis, et ne parvint, à force de prières, à apaiser la révolte qu'à la condition que les soldats mercenaires vendraient, dans un temps fixé, ce qu'ils possédaient et sortiraient de la Sicile. Après cet arrangement, les étrangers quittèrent à l'époque désignée la ville de Syracuse ; arrivés au détroit, ils furent accueillis par les Messiniens comme amis et comme alliés. Ils égorgèrent pendant la nuit les habitants dans leurs maisons où ils les avaient généreusement reçus. Ils épousèrent ensuite les femmes et se rendirent maîtres de la ville. Ils la nommèrent Mamertine, du nom de Mars, appelé Mamers dans leur dialecte.
Polybe	Histoire, I, 7, 1-4.	ἴδιον γάρ τι συνέβη καὶ παραπλήσιον ἑκατέραις ταῖς περὶ τὸν πορθμὸν ἐκτισμέναις πόλεσιν: εἰσὶ δ᾽ αὗται Μεσσήνη καὶ Ῥήγιον. Μεσσήνην μὲν γὰρ οὐ πολλοῖς ἀνώτερον χρόνοις τῶν νῦν λεγομένων καιρῶν Καμπανοὶ παρ᾽ Ἀγαθοκλεῖ μισθοφοροῦντες καὶ πάλαι περὶ τὸ κάλλος καὶ τὴν λοιπὴν εὐδαιμονίαν τῆς πόλεως ὀφθαλμιῶντες ἅμα τῷ λαβεῖν καιρὸν εὐθὺς ἐπεχείρησαν παρασπονδεῖν: παρεισελθόντες δ᾽ ὡς φίλιοι καὶ κατασχόντες τὴν πόλιν οὓς μὲν ἐξέβαλον τῶν πολιτῶν, οὓς δ᾽ ἀπέσφαξαν. πράξαντες δὲ ταῦτα τὰς μὲν γυναῖκας καὶ τὰ τέκνα τῶν ἠκληρηκότων, ὥς ποθ᾽ ἡ τύχη διένειμεν παρ᾽ αὐτὸν τὸν τῆς παρανομίας καιρὸν ἑκάστοις, οὕτως ἔσχον: τοὺς δὲ λοιποὺς βίους καὶ τὴν χώραν μετὰ ταῦτα διελόμενοι κατεῖχον. Les deux villes, bâties des deux côtés du même détroit, Messine et Rhégium, venaient d'avoir à peu près la même destinée. Peu de temps avant les événements dont nous parlons, des Campaniens à la solde d'un certain Agathoclès, dont la convoitise était depuis longtemps excitée par la beauté de Messine et ses autres avantages, saisirent la première occasion de s'en emparer par trahison : ils entrèrent en amis et n'eurent pas plus tôt pénétré dans la place qu'ils en chassèrent ou en massacrèrent les habitants, firent main basse sur les femmes et les enfants de leurs victimes, selon que le hasard les livrait à chacun d'eux, puis se partagèrent

		toutes les richesses et les terres de la cité.
Strabon	Geographica, VI, 2, 3.	Τῶν δὲ συμμενουσῶν κατὰ τὸ λεχθὲν πλευρὸν πόλεων ἡ μὲν Μεσσήνη τῆς Πελωριάδος ἐν κόλπῳ κεῖται, καμπτομένης ἐπὶ πολὺ πρὸς ἕω καὶ μασχάλην τινὰ ποιούσης: ἀπέχει δὲ τοῦ μὲν Ῥηγίου δίαρμα ἑξηκονταστάδιον, τῆς δὲ στυλίδος πολὺ ἔλαττον. […] ἐπῴκησαν δ᾽ ὕστερον Μαμερτῖνοι Καμπανῶν τι φῦλον. […]Τοσοῦτον δ᾽ ἐπεκράτησαν οἱ Μαμερτῖνοι παρὰ τοῖς Μεσσηνίοις ὥστ᾽ ἐπ᾽ ἐκείνοις ὑπῆρξεν ἡ πόλις, καλοῦσί τε Μαμερτίνους μᾶλλον ἅπαντες αὐτοὺς ἢ Μεσσηνίους, εὐοίνου τε σφόδρα τῆς χώρας οὔσης οὐ Μεσσήνιον καλοῦσι τὸν οἶνον ἀλλὰ Μαμερτῖνον, […] Revenons aux villes actuellement subsistantes qui se succèdent le long de ce côté de la Sicile. Messéné, qui s'offre à nous la première, est située au fond d'un golfe, sorte d'angle très aigu et en façon d'aisselle, que forme le Pelorias en se repliant brusquement à l'est. Le trajet de Messéné à Rhegium mesure 60 stades, celui de Messéné à Colonne-Rhégine est beaucoup moindre. […] Plus tard les Mamertins, Campaniens d'origine, vinrent augmenter le nombre de ses habitants ; […] Les Mamertins, avec le temps, ont su prendre un tel ascendant sur les Messéniens qu'ils sont devenus, on peut dire, les maîtres de la ville : aussi n'est-ce plus le nom de Messéniens qu'on emploie aujourd'hui pour désigner les habitants de Messéné, mais toujours le nom de Mamertins. […]
280 : Hicetas, tyran de Syracuse, est vaincu par les Carthaginois.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXII, 2, 1 (Excerpt. Hœschel., p. 495).	Κατὰ δὲ Σικελίαν ἦσαν τύραννοι Ἱκέτας ἐν Συρακόσῃ, Φιντίας εἰς Ἀκράγαντα, Τυνδαρίων ἐν Ταυρομενίῳ, καὶ ἕτεροι τῶν ἐλαττόνων πόλεων. Φιντίας δὲ καὶ Ἱκέτας πρὸς ἀλλήλους πόλεμον ἐνστησάμενοι παρετάξαντο περὶ τὸν Ὕβλαιον, καὶ τὴν νίκην Ἱκέτας ἀπηνέγκατο. Καταδρομὰς δὲ πρὸς ἀλλήλους ποιούμενοι τὰς κτήσεις διήρπασαν, τὴν δὲ χώραν ἀγεώργητον ἐποίησαν. Ἱκέτας δὲ τῇ νίκῃ ἐπαιρόμενος παρετάξατο πρὸς Καρχηδονίους, καὶ λειφθεὶς πολλοὺς στρατιώτας ἀπέβαλε περὶ τὸν Τηρίαν ποταμόν. Il y avait en Sicile plusieurs tyrans : Hicétas à Syracuse, Phintias à Agrigente, Tyndarion à Tauroménium, et d'autres encore dans des villes moins importantes. Phintias et Hîcétas, qui étaient en guerre, se livrèrent bataille près d'Hyblée, et Hicétas remporta la victoire. Ils de faisaient des invasions réciproques, ravageaient les propriétés, et rendaient le pays inculte. Hicétas, fier du succès de ses armes, se mesura avec

		les Carthaginois ; mais il fut vaincu près du fleuve Téria et perdit beaucoup de soldats.
278 : La garnison romaine de Rhegium se mutine et s'empare de la ville.		
Polybe	Histoire, I, 7, 6-8.	καθ᾽ ὃν καιρὸν Πύρρος εἰς Ἰταλίαν ἐπεραιοῦτο, καταπλαγεῖς γενόμενοι τὴν ἔφοδον αὐτοῦ, δεδιότες δὲ καὶ Καρχηδονίους θαλαττοκρατοῦντας ἐπεσπάσαντο φυλακὴν ἅμα καὶ βοήθειαν παρὰ Ῥωμαίων. οἱ δ᾽ εἰσελθόντες χρόνον μέν τινα διετήρουν τὴν πόλιν καὶ τὴν ἑαυτῶν πίστιν, ὄντες τετρακισχίλιοι τὸν ἀριθμόν, ὧν ἡγεῖτο Δέκιος Καμπανός: τέλος δὲ ζηλώσαντες τοὺς Μαμερτίνους, ἅμα δὲ καὶ συνεργοὺς λαβόντες αὐτοὺς παρεσπόνδησαν τοὺς Ῥηγίνους, ἐκπαθεῖς ὄντες ἐπί τε τῇ τῆς πόλεως εὐκαιρίᾳ καὶ τῇ τῶν Ῥηγίνων περὶ τοὺς ἰδίους βίους εὐδαιμονίᾳ: καὶ τοὺς μὲν ἐκβαλόντες, τοὺς δ᾽ ἀποσφάξαντες τῶν πολιτῶν τὸν αὐτὸν τρόπον τοῖς Καμπανοῖς κατέσχον τὴν πόλιν. Quand Pyrrhus avait passé en Italie, les habitants de Rhégium, effrayés de cette invasion, ainsi que des forces déployées sur mer par les Carthaginois, avaient demandé à Rome aide et protection. Un détachement de quatre mille hommes vint à leur secours, sous le commandement de Décius Campanus pendant quelque temps, ils gardèrent fidèlement la ville ; puis, à l'exemple des Carnpaniens de Messine, avec lesquels ils firent alliance, séduits par les richesses publiques et privées de Rhégium, ils trahirent la confiance des habitants, bannirent les uns, égorgèrent les autres et se rendirent maîtres de la place.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXII, 1, 2-3 (Excerpt. Hœschel , p. 494 , 495 ; Excerpt. de Virt. et Vit., p. 562).	Ὅτι πάτριόν ἐστι τοῖς Ἠπειρώταις μὴ μόνον περὶ τῆς ἰδίας πατρίδος ἀγωνίζεσθαι, ἀλλὰ καὶ ὑπὲρ τῶν φίλων καὶ συμμάχων κινδυνεύειν. Ὅτι Δέκιος ὁ Ῥωμαῖος χιλίαρχος φύλαξ γενόμενος Ῥηγίου διὰ Πύρρον τὸν βασιλέα κατέσφαξεν αὐτοὺς καὶ τὰς κτήσεις καὶ τὰς γυναῖκας ἰδιοποιήσατο. Καμπανοὶ δὲ οὗτοι ἦσαν, καὶ ἐποίησαν κατὰ τὸν ὅμοιον τρόπον Μαμερτίνοις, ὥσπερ ἐκεῖνοι Μεσσηνίους σφάξαντες. Εἶτα τὴν διαίρεσιν τῆς κτήσεως τῶν ἠτυχηκότων ἄδικον ποιησάμενος ἐξέπεσεν ἐκ τοῦ Ῥηγίου φυγαδευθεὶς ὑπὸ τῶν ἰδίων Καμπανῶν. Συνήργησαν δὲ καὶ Μαμερτῖνοι --- μετὰ τῶν ληφθέντων χρημάτων στρατηγὸν ἐποίησαν. Καὶ δὴ ὀφθαλμίας νόσου αὐτὸν περιεχούσης, τῶν ἰατρῶν τὸν δόκιμον μεταστειλαμένου αὐτοῦ, οὗτος τὴν ὕβριν τῆς πατρίδος ἐκδικῶν κανθαρίσιν ὑπήλειψε τὸν Δέκιον καὶ τῆς ὁράσεως αὐτὸν ἀπεστέρησε καὶ φεύγει ἐκ Μεσσήνης. Ὅτι εἰς τὸ Ῥήγιον ἀπεστάλη φρουρὰ ὑπὸ Ῥωμαίων. Ὁ δὲ χιλίαρχος Δέκιος, τὸ γένος Καμπανός, πλεονεξίᾳ καὶ τόλμῃ διαφέρων ἐμιμήσατο τὴν τῶν Μαμερτίνων παρανομίαν. Ἐκεῖνοί τε γὰρ προσδεχθέντες ὑπὸ Μεσσηνίων ὡς φίλοι τὴν μὲν πόλιν κατελάβοντο, τοὺς δὲ Μεσσηνίους ἐπὶ τῆς ἰδίας ἑστίας ἑκάστους σφάξαντες ἔγημαν τὰς τῶν ἰδιοξένων γυναῖκας καὶ τὰς τῶν σφαγέντων κτήσεις κατέσχον·

		οἱ δὲ περὶ τὸν Δέκιον Καμπανοὶ δοθέντες ὑπὸ Ῥωμαίων φύλακες τῶν Ῥηγίνων ἐζήλωσαν τὴν τούτων ὠμότητα· τοὺς γὰρ Ῥηγίνους σφάξαντες καὶ τὰς κτήσεις διελόμενοι κατέσχον τὴν πόλιν ὡς δορίκτητον. Ὁ δὲ ἐπὶ τῆς φρουρᾶς τεταγμένος Δέκιος ἐξαργυρισάμενος τὰς τῶν ἠτυχηκότων κτήσεις καὶ τὴν διαίρεσιν τῆς ὠφελείας ἄδικον ποιησάμενος ἐξέπεσεν ἐκ τοῦ Ῥηγίου, φυγαδευθεὶς ὑπὸ τῶν συνασεβησάντων Καμπανῶν. Οὐ μὴν ἐξέφυγον τὴν τιμωρίαν οἱ παρανομήσαντες, ἀλλ´ ὁ μὲν Δέκιος εἰς ὀφθαλμίαν χαλεπὴν ἐμπεσὼν μετεπέμψατο τῶν ἰατρῶν τὸν ἄριστον· οὗτος δὲ τὴν ὑπὲρ τῆς πατρίδος τιμωρίαν λαμβάνων ἱκανῶς κανθαρίσιν ὑπήλειψε τὸν Δέκιον καὶ τῆς ὁράσεως αὐτὸν στερήσας ἔφυγεν ἐκ τῆς Μεσσήνης. Les Épirotes ont pour maxime non seulement de combattre pour leur patrie, mais encore d'exposer leur vie pour défendre leurs amis et leurs parents. Décius, tribun militaire des Romains, mis à la tête de la garnison de Rhégium , fit égorger, à cause du roi Pyrrhus, les habitants de cette ville, et s'empara de leurs biens et de leurs femmes. Ses soldats, qui étaient Campaniens, se conduisirent dans cette circonstance comme les Mamertins qui avaient massacré les Messiniens. Décius ayant réparti inégalement le butin fait sur ces malheureux, fut lui-même chassé de Rhégium et exilé par les Campaniens. Les Mamertins vinrent à leur secours, et formèrent une armée avec le reste de leur argent. Décius atteint d'une maladie des yeux, fit venir auprès de lui un médecin renommé; mais ce dernier, pour venger sa patrie outragée, appliqua des cantharides sur les yeux du malade, qu'il priva ainsi de la vue, et s'enfuit de Messine. Les Romains avaient envoyé une garnison à Rhégium. Le tribun militaire Décius, Campanien de naissance, remarquable par son avidité et son audace, se proposa d'imiter la cruauté des Mamertins. Ceux-ci, ayant été accueillis par les Messiniens comme des amis, s'emparèrent néanmoins de leur ville, égorgèrent leurs hôtes dans leurs propres maisons, et s'emparèrent de leurs femmes et de leurs biens. Les Campaniens qui formaient, sous le commandement de Décius, la garnison que les Romains avaient établie à Rhégium, imitèrent l'exemple de cette cruauté. Ils égorgèrent les habitants de Rhégium, s'emparèrent de leurs biens et s'installèrent dans la ville, comme s'ils l'avaient prise par les armes. Mais Décius, commandant de la garnison, qui avait vendu les biens de ces infortunés et fait que répartition inégale du butin, fut lui-même chassé de Rhégium par les Campaniens, ses complices. Toutefois leurs crimes ne restèrent pas impunis. Décius, affecté d'une grave maladie des yeux, fil venir auprès de lui un médecin très habile. Celui-ci, saisissant avec empressement l'occasion de venger sa patrie, frotta avec des cantharides les yeux du malade, qui perdit ainsi totalement la vue ; puis il se sauva de Messine.

Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXVIII, 28, 2.	Regium quondam in praesidium missa legio interfectis per scelus principibus ciuitatis urbem opulentam per decem annos tenuit, A Regium, autrefois, une légion, envoyée en garnison, après avoir égorgé criminellement les notables de la cité, occupa dix ans cette ville opulente;
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXXI, 31, 6.	Regium Pyrrhi bello legio a nobis Reginis ipsis ut mitteremus orantibus in praesidium missa urbem ad quam defendendam missa erat per scelus possedit. Rhégium reçut, dans ses murs, pendant la guerre de Pyrrhos, une de nos légions, que les habitants eux-mêmes avaient demandée pour leur défense: cette légion, au lieu de protéger la ville, s'en empara par une infâme trahison.
Tite-Live	Periochae, XII.	[...] Cum in praesidium Reginorum legio Campana cum praefecto Decio Vibullio missa esset, occisis Reginis Regium occupauit. [...] Une légion campanienne, avec le préfet Decius Vibellius, ayant été envoyée pour défendre Rhegium, massacre ses habitants et occupe la ville.
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XX, 4, 2-4.	ὅτε Λευκανοὶ καὶ Βρέττιοι δυνάμεσι πολλαῖς ἐπὶ Θουρίους στρατεύσαντες τήν τε χώραν αὐτῶν ἐξεπόρθησαν καὶ τὴν πόλιν περιχαρακώσαντες ἐπολιόρκουν — ἐφ᾽ οὓς ἀπεστάλη Ῥωμαίων δύναμις, ἧς ἡγεῖτο Φαβρίκιος ὁ ὕπατος — φοβηθέντες οἱ Ῥηγῖνοι, μὴ καὶ ἐπὶ σφᾶς οἱ βάρβαροι Ῥωμαίων ἀπελθόντων στρατιὰν ἀποστείλωσι, καὶ τὴν Ταραντίνων πόλιν ἐν ὑποψίαις ἔχοντες ἐδεήθησαν τοῦ Φαβρικίου δύναμιν τῇ πόλει λιπεῖν πρὸς τὰς αἰφνιδίους τῶν βαρβάρων ἐπιδρομάς, καὶ εἴ τις ἐκ τῶν Ταραντίνων ἐπιβουλὴ σφισιν ἀπροσδόκητος γένοιτο. καὶ λαμβάνουσι Καμπανοὺς μὲν ὀκτακοσίους, Σιδικίνους δὲ τετρακοσίους, ὧν ἁπάντων ἡγεῖτο Δέκιος Καμπανὸς τὸ γένος. οὗτος ὁ ἀνήρ, ὅτε κατάγοιτο παρὰ τοὺς ἐπιφανεστάτους τῶν ἐπιχωρίων ἑστιάσεις τε λαμπρὰς κατὰ τὴν φιλοφροσύνην τῶν ξένων ἑστιώμενος καὶ κατασκευὰς οἰκιῶν λαμπρὰς καὶ βαθυπλούτους [p. 322] παρὰ πολλοῖς ὁρῶν κατ᾽ ἀρχὰς μὲν ἐμακάριζε τοὺς Ῥηγίνους τῆς εὐδαιμονίας, ἔπειθ᾽ ὡς ἀναξίοις ἐφθόνει, τελευτῶν δ᾽ ὡς πολεμίοις ἐπιβουλεύειν ἤρξατο. καὶ προσλαβὼν κοινωνὸν τῶν ἀπορρήτων βουλευμάτων τὸν γραμματέα, πανοῦργον ἄνδρα καὶ πάσης πονηρίας ἀρχιτέκτονα, πρὸς αὐτοῦ πάντας Ῥηγίνους ἀποκτεῖναι καὶ τὴν εὐδαιμονίαν αὐτῶν τὴν μὲν αὐτὸς

		κατασχεῖν, τὴν δὲ τοῖς στρατιώταις διελεῖν, λέγοντος, ὅτι Μεσσήνην ὀλίγῳ πρότερον εἶλον ... ὑφ᾽ οὗ πεισθεὶς καὶ τὸν τρόπον τῆς ἐπιχειρήσεως σὺν αὐτῷ βουλευσάμενος, τοὺς ταγματάρχας καὶ τοὺς ἐπιφανεστάτους τῶν στρατιωτῶν εἰς τὸ συνέδριον ἐκάλεσεν: δεηθεὶς δὲ ἁπάντων ἀπορρήτους φυλάξαι τοὺς λόγους κίνδυνον ἔφη μέγαν αὐτῷ ἐπικρεμασθῆναι πολλῆς πάνυ φυλακῆς καὶ ταχείας δεόμενον, ὡς τοῦ καιροῦ μὴ διδόντος ἀναστροφήν. πεπυσμένους γὰρ τὴν Πύρρου διάβασιν τοὺς ἐπιφανεστάτους Ῥηγίνων κρύφα διαπέμπεσθαι πρὸς αὐτὸν ὑπισχνουμένους κατασφάξειν τὴν φρουρὰν καὶ παραδώσειν ἐκείνῳ τὴν πόλιν. Quand les Lucaniens et les Bruttiens, s'étant mis en campagne avec des forces nombreuses contre Thurii, avaient ravagés son territoire et assiégeaient la cité (de Rhegium) après l'avoir encerclée d'une palissade, et qu'une force romaine sous les ordres du consul Fabricius eut été envoyée contre eux, les Rhégiens, craignant que les barbares envoient une armée contre eux une fois le départ des Romains, et étant suspicieux envers la cité de Tarente, supplièrent Fabricius de laisse rune force dans la cité afin de la protéger des raids des barbares et au cas où les Tarentins engageraient contre eux des actions hostiles. Ils reçurent huit cents Campaniens et quatre cents Sidicins, tous aux ordres de Decius, un Campanien de naissance. Cette homme, logé dans les maisons des notables de la cité, fut invité à de splendides banquets conformément aux règles de l'hospitalité et quand il vit la splendeur des maisons dans lesquelles il était invité, il commença par féliciter les Rhégiens pour leur prospérité puis commença à comploter contre eux. Ayant pour complice son secrétaire, un homme astucieux prêt à toutes les félonies, il fut conseillé par lui de tuer tous les Rhégiens et de s'emparer de leurs richesses qu'il distribuerait en partie à ses troupes, car l'homme avait remarqué que la cité de Messine avait été prise de cette façon par les Mamertins peu de temps auparavant.
Strabon	Str, VI, 1, 6 ;	[...] Ἐπὶ Πύρρου δ᾽ ἡ τῶν Καμπανῶν φρουρὰ παρασπονδηθέντας διέφθειρε τοὺς πλείστους [...] [...] Mais, plus tard, lors des guerres de Pyrrhus, les Campaniens formant la garnison de Rhegium égorgèrent, par une odieuse violation des traités, un très grand nombre d'habitants. [...]
Valère Maxime,	Des faits et des paroles mémorables, II, 7, 15.	[...] Sed cum aliquotiens senatus pro militari disciplina severe excubuerit, nescio an tum praecipue, cum milites, qui Regium iniusto bello occupaverant mortuoque duce Iubellio M. Caesium scribam eius sua sponte imperatorem delegerant, carcere inclusit, ac M. Fulvio Flacco tribuno plebi denuntiante ne in cives

		Romanos adversus morem maiorum animadverteret, nihilo minus propositum executus est. ceterum quo minore cum invidia id perageretur, quinquagenos per singulos dies virgis caesos securi percuti iussit eorumque corpora sepulturae mandari mortemque lugeri vetuit. [...] Mais si le sénat a plus d'une fois par des mesures sévères veillé au maintien de la discipline militaire, peut-être n'a-t-il jamais eu plus de sévérité qu'à l'égard des soldats qui s'étaient emparés de Régium par trahison et qui, après la mort de leur chef Jubellius, avaient d'eux-mêmes élu à sa place M. Caesius, son secrétaire. Le sénat les fit mettre en prison et, malgré l'opposition de M. Flavius Flaccus, tribun du peuple, qui ne voulait pas laisser infliger à des citoyens romains un châtiment contraire à la coutume des ancêtres, il n'en fit pas moins exécuter sa décision. Seulement, pour rendre moins odieuse l'exécution de ses ordres, il en fit battre de verges et frapper de la hache cinquante chaque jour, sans permettre de leur donner la sépulture ni de pleurer leur mort.
Appien	Samnite, 9, 1.	ὅτι ὅσοι ἐν Ῥηγίῳ Ῥωμαίων ἐπὶ σωτηρίᾳ καὶ φυλακῇ τῆς πόλεως, μή τι πάθοιεν ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν, παρέμενον, αὐτοί τε καὶ Δέκιος ὁ ἡγεμὼν αὐτῶν, τοῖς ἀγαθοῖς τῶν Ῥηγίνων φθονήσαντες, καὶ φυλάξαντες αὐτοὺς εὐωχουμένους ἐν ἑορτῇ διέφθειραν, καὶ ταῖς γυναιξὶν ἀκουσίαις συνῆσαν. πρόφασιν δὲ τῆς παρανομίας ἔφερον ὅτι Ῥηγῖνοι τὴν φρουρὰν προεδίδοσαν Πύρρῳ. καὶ Δέκιος μὲν ἀντὶ φρουράρχου τύραννος ἦν, καὶ φιλίαν ἔθετο Μαμερτίνοις τοῖς ἐπὶ τοῦ πορθμοῦ τοῦ Σικελικοῦ κατῳκημένοις, οὐ πρὸ πολλοῦ κἀκείνοις ἐς ἰδίους ξένους ὅμοια δεδρακόσιν. Des soldats romains étaient stationnés à Rhegium afin de défendre la cité contre ses ennemis. Avec leur chef Decius, ils envièrent la bonne fortune des habitants et profitèrent d’un festival pour les massacrer et violer leurs femmes. Ils justifièrent ce crime par le fait que les habitants de Rhegium étaient sur le point de trahir la garnison au profit de Pyrrhus. Ainsi Decius devint commandant en chef au lieu de préfet des gardes et contacta une alliance avec les Mamertins qui stationnaient sur l’autre rive du détroit de Sicile et qui avaient perpétré le même crime sur leurs hôtes peu de temps auparavant.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, VII, 40, 7-8.	ὅτι οἱ Ῥηγῖνοι φρουρὰν ᾐτήσαντο παρὰ Ῥωμαίοις, ἡγεῖτο δὲ αὐτῆς Δέκιος. τούτων οὖν οἱ πλείους ἐκ τε τῆς περιουσίας τῶν ἐπιτηδείων καὶ ἐκ τῆς ἄλλης ῥᾳστώνης, ἅτε καὶ ἀνειμένῃ παρὰ πολὺ διαίτῃ πρὸς τὰ οἴκοι χρώμενοι, ἐπεθύμησαν, ἐνάγοντος αὐτοὺς τοῦ Δεκίου, τοὺς πρώτους τῶν Ῥηγίνων ἀποκτείναντες τὴν πόλιν κατασχεῖν: ἄδεια γὰρ αὐτοῖς πολλὴ ἐφαίνετο, τῶν Ῥωμαίων περὶ τοὺς Ταραντίνους καὶ περὶ τὸν

		Πύρρον ἀσχό- λων ὄντων, πάνθ᾽ ὅσα ἐβούλοντο πρᾶξαι. προσανέπειθε 1 δὲ αὐτοὺς ὅτι καὶ τὴν Μεσσήνην ὑπὸ τῶν Μαμερτίνων 2 ἐχομένην ἑώρων. οὗτοι γάρ, Καμπανοί τε ὄντες καὶ φρουρεῖν αὐτὴν ὑπ᾽ Ἀγαθοκλέους τοῦ ἐν Σικελίᾳ δυναστεύοντος ταχθέντες, σφαγάς τε τῶν ἐπιχωρίων ἐποιήσαντο καὶ τὴν. Les Rhégiens avaient demandé aux Romains de leur fournir une garnison, Decius était le commandant de cette dernière. Mais la majorité des soldats, en raison de l'abondance du ravitaillement, de prise de mauvaises habitudes – car ils subissaient une discipline bien moins sévère que celle qu'ils connaissaient chez eux – et à l'instigation de Decius, décidèrent de tuer la plupart des Rhégiens et de s'emparer de la cité. Il semblait qu'ils étaient parfaitement libres de faire ce qu'ils désiraient puisque les Romains étaient occupés par les Tarentins et Pyrrhus. Ils en étaient d'autant plus persuadés qu'ils avaient vu les mamertins s'emparer de Messine. Ces derniers, qui étaient Campaniens et s'étaient vu confiés la garde de cette cité par Agathocles, le seigneur de Sicile, avaient massacré les habitants et occupé la cité. Les conspirateurs, cependant, ne commirent pas leur méfait ouvertement, étant en nette infériorité numérique.
Orose	Histotiarum adversum paganos, IV, 3, 3.	Sequenti anno magnam uiscerum suorum partem seueritas Romana concidit. 4 nam aduentante dudum Pyrrho octaua legio diffidens Romanae spei, nouum scelus ausa Reginenses omnes, quibus subsidio praeerat, interfecit, praedam sibi omnem atque ipsum oppidum uindicauit. 5 hoc facinus in tam sceleratos defectores puniendum Genucio consuli iussum est. qui obsessa Reginorum urbe captisque omnibus ipse quidem in reliquos perfugas et latrones exercuit digna supplicia, Romanos uero milites integrae legionis Romam misit: qui populi iussu medio in foro uirgis caesi sunt securique percussi. Dans l'année qui suivit la sévérité des Romains détruisit une partie d'eux-même. Peu de temps avant l'arrivée de Pyrrhus, la huitième legion, désespoir de la cause romaine, s'aventura à commettre un crime inhabituel. Les soldats de cette légion tuèrent tous les habitants de Rhegium qui avaient été placé sous leur protection et déclarèrent que la cité leur appartenait ainsi quetout ce qu'ils avaient pu y piller. Le consul Genucius reçut l'ordre de punir ces rebelles criminels. Après avoir assiégé la cité de Rhegium et capturé tous ses défenseurs, il punit justement les déserteurs et pilleurs survivants, mais il renvoya à Rome indemnes les soldats romains de cette légion. Là, au nom du peuple, ils furent battus à mort et décapités en plein forum

278 : Enna fait appel aux Carthaginois pour la défendre des visées de Phintias, tyran d'Agrigentum.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXII, 10, 1.	Ὁ Πύρρος τὰ κατὰ Συρακόσας καὶ Λεοντίνους καταστησάμενος μετὰ δυνάμεως ἐπὶ τὴν Ἀκράγαντα προῆλθεν. Ὄντος δὲ αὐτοῦ περὶ τὴν ὁδοιπορίαν, ἦκον Ἐνναῖοι λέγοντες τὴν φρουρὰν τὴν Καρχηδονίων ἐκβεβληκέναι, ἣν εἶχον ὅπως μὴ Φιντίας δυναστεύσῃ αὐτῶν, λέγοντες τὴν πόλιν παραδώσειν καὶ συμμάχους γενέσθαι. Αὐτοῦ δὲ ἀναλαβόντος τὴν στρατιάν --- εἰς Ἀκράγαντα παραγενόμενος τὴν μὲν πόλιν ἔλαβε παρὰ Σωσιστράτου καὶ τοὺς στρατιώτας, πεζοὺς μὲν ὀκτακισχιλίους, ἱππεῖς δὲ ὀκτακοσίους, πάντας δὲ ἐπιλέκτους, οὐδὲν ἀπολειπομένους τῶν Ἠπειρωτῶν· παρέλαβε δὲ καὶ τριάκοντα πόλεις ὧν ἦρχε Σωσίστρατος. Pyrrhus, ayant rétabli les affaires dans Syracuse et Léontium, se dirigea sur Agrigente. Pendant qu'il était en route, quelques messagers, montés sur des bâtiments, vinrent lui dire que la garnison des Carthaginois avait été chassée de la ville où on l'avait gardée seulement pour empêcher Phintias de se proclamer tyran d'Agrigente ; ils lui annonçaient en même temps que la ville allait se livrer à lui, et conclure une alliance. En effet, dès que le roi eut atteint Agrigenle, Sosistrate lui livra la ville ainsi que les troupes, composées de huit mille hommes d'infanterie et de huit cents cavaliers, soldats aguerris et qui ne le cédaient en rien aux Épirotes eux-mêmes. Il reçut la soumission de trente autres villes dont Sosistrate était le souverain.
278 : Les Siciliens demandent à Pyrrhus de les aider à lutter contre les Carthaginois.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXII, 7, 3, 6.	Ὅτι Θοίνων καὶ Σώστρατος διαδεξάμενοι Ἱκέταν, οὕτω πάλιν προκαλοῦνται Πύρρον τὸν βασιλέα εἰς Σικελίαν. […] Ὅτι Θοίνωνος τῆς Νήσου κυριεύοντος, καὶ Σωστράτου τῆς Συρακόσης τυραννοῦντος, ἔχοντες στρατιώτας μυρίους διεπολέμουν ἀλλήλοις· ἀμφότεροι δὲ κάμνοντες ἐν τῷ πολέμῳ διεπρεσβεύοντο πρὸς Πύρρον. Thynion et Sostrate, successeurs d'Hicétas, engagèrent une seconde fois Pyrrhus à venir en Sicile. […] Thynion, qui avait sous sa puissance l'île,.et Sostrate, maître de Syracuse, se faisaient la guerre avec dix mille soldats; mais tous deux, fatigués de ces hostilités, envoyèrent une députation à Pyrrhus.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque	Διὸ τῷ πολέμῳ κάμνοντες οἱ Συρακόσιοι τὰς ἐλπίδας εἶχον ἐν τῷ Πύρρῳ διὰ Λάνασσαν τὴν γυναῖκα, τὴν θυγατέρα Ἀγαθοκλέους, ἐξ ἧς ἐγέννησεν Ἀλέξανδρον υἱόν, καὶ διὰ τοῦτο καθ΄ ἡμέραν ἄλλους ἐπ΄ ἄλλοις

	historique, XXII, 8, 2.	πρέσβεις ἔστελλον πρὸς αὐτόν. Ἐμβιβάσας δὲ τὸν λαὸν εἰς τὰς ναῦς καὶ τοὺς ἐλέφαντας καὶ τὴν ἄλλην παρασκευήν, ἐξέπλευσεν ἐκ τῆς Τάραντος, καὶ δεκαταῖος εἰς Λοκροὺς κατῆρεν. Les Syracusains, fatigués de cette guerre, n'eurent plus d'espoir qu'en Pyrrhus qui avait épousé Lanassa, fille d'Agathocle, dont il eut un fils nommé Alexandre. Ils lui envoyaient donc chaque jour des députés. Pyrrhus fit embarquer ses soldats, ses éléphants et tout son bagage, partit de Tarente et arriva en dix jours à Locres.
Plutarque	Vie de Pyrrhus, 22, 1-3.	ἐν τοιαύταις δὲ ὢν ἀπορίαις εἰς ἐλπίδας αὖ πάλιν καινὰς ἐνέπεσε καὶ πράγματα διχοστασίαν ἔχοντα τῆς γνώμης, ἅμα γάρ ἦκον ἐκ μὲν Σικελίας ἄνδρες Ἀκράγαντα καὶ Συρακούσας καὶ Λεοντίνους ἐγχειρίζοντες αὐτῷ, καὶ δεόμενοι Καρχηδονίους τε συνεκβαλεῖν καὶ τῶν τυράννων ἀπαλλάξαι τὴν νῆσον, ἐκ δὲ τῆς Ἑλλάδος ἀγγέλλοντες ὡς Πτολεμαῖος ὁ Κεραυνὸς ἀπόλωλε συμπεσὼν Γαλάταις μετὰ τῆς δυνάμεως, καὶ νῦν ἂν ἐν καιρῷ μάλιστα δεομένοις βασιλέως Μακεδόσι παραγένοιτο. πολλὰ δὴ τὴν τύχην μεμψάμενος ὅτι πράξεων μεγάλων ὑποθέσεις εἰς ἕνα καιρὸν αὐτῷ συνήνεγκε, καὶ νομίζων ὡς ἀμφοτέρων ὑπαρχόντων ἀπολλύναι θάτερον, διηνέχθη τοῖς λογισμοῖς πολὺν χρόνον. εἶτα τοῖς Σικελικοῖς μειζόνων ὑποκεῖσθαι πραγμάτων δοκούντων, Λιβύης ἐγγὺς εἶναι δοκούσης, ἐπὶ ταῦτα τρέψας Κινέαν μὲν εὐθὺς ἐξέπεμψε προδιαλεξόμενον, ὥσπερ εἰώθει, ταῖς πόλεσιν, αὐτὸς δὲ τοῖς Ταραντίνοις δυσανασχετοῦσιν ἐμβαλὼν φρουράν, καὶ ἀξιοῦσιν ἢ παρέχειν ἐφ᾽: οἷς ἦκε, συμπολεμοῦντα Ῥωμαίοις, ἢ τὴν χώραν προέμενον αὐτῶν ἀπολιπεῖν τὴν πόλιν οἵαν παρέλαβε, μηδὲν ἐπιεικὲς ἀποκρινάμενος, ἀλλὰ προστάξας ἡσυχίαν ἄγειν καὶ περιμένειν τὸν ἑαυτοῦ καιρόν, ἐξέπλευσεν. Au milieu de ces difficultés et de ces inquiétudes, il se vit tout à coup rejeté dans ses vaines espérances par les nouvelles entreprises qu'on vint lui offrir, et qui lui laissaient l'embarras du choix. D'un côté, il arriva de Sicile des ambassadeurs qui venaient remettre en son pouvoir les villes d'Agrigente, de Syracuse, et des Léontins, le prier de chasser les Carthaginois de leur île et de la délivrer de ses tyrans. D'un autre côté, des courriers venus de Grèce lui portèrent la nouvelle que Ptolémée Céraunus avait été tué dans une bataille contre les Gaulois, et que c'était la circonstance la plus favorable pour se présenter aux Macédoniens, qui avaient besoin d'un roi. Pyrrhus se plaignit de la fortune, qui lui offrait en même temps deux occasions de faire de si grandes choses; et voyant avec regret qu'il ne pouvait saisir l'une sans laisser échapper l'autre, il balança longtemps sur le choix. Enfin, les affaires de Sicile lui paraissant beaucoup plus importantes à cause du voisinage de l'Afrique, il se décida pour cette entreprise; et sur-le-champ il députa, selon sa

		coutume, Cinéas pour aller traiter avec les villes. Cependant la garnison qu'il mit dans Tarente déplut fort aux habitants, qui lui représentèrent ou qu'il devait rester avec eux pour faire la guerre aux Romains, comme il s'y était engagé en venant à Tarente ; ou que, s'il abandonnait l'Italie, il devait laisser leur ville dans l'état où il l'avait trouvée. II leur répondit sèchement de se tenir tranquilles, et d'attendre ses moments ; après quoi il s'embarqua.
Pausanias	Description de la Grèce, I, 12, 5.	Πύρρον δὲ ἐς Σικελίαν ἀπήγαγε πρεσβεία Συρακουσίων: Καρχηδόνιοι γὰρ διαβάντες τὰς Ἑλληνίδας τῶν πόλεων ἐποίουν ἀναστάτους, ἣ δὲ ἦν λοιπή, Συρακούσαις πολιορκοῦντες προσεκάθηντο. ἃ τῶν πρέσβεων Πύρρος ἀκούων Τάραντα μὲν εἴα καὶ τοὺς τὴν ἀκτὴν ἔχοντας Ἰταλιωτῶν, ἐς δὲ τὴν Σικελίαν διαβὰς Καρχηδονίους ἠνάγκασεν ἀπαναστῆναι Συρακουσῶν. […] Pyrrhus se laissa bientôt après entraîner dans la Sicile par une ambassade des Syracusains ; les Carthaginois débarqués dans cette île avaient chassé les habitants de toutes les villes Grecques, excepté de Syracuse qu'ils tenaient assiégée ; Pyrrhus ayant appris cela des ambassadeurs, laissa là Tarente, ainsi que tous les Grecs de cette côte de l'Italie, passa en Sicile, et fit lever aux Carthaginois le siège de Syracuse. […]
Justin	Histoire universelle, XVIII, 2, 11-12.	Post haec legati Siculorum superueniunt tradentes Pyrro totius insulae imperium, quae adsiduis Karthaginiensium bellis uexabatur. Itaque relicto Locris Alexandro filio firmatisque sociorum ciuitatibus ualido praesidio in Siciliam exercitum traiecit. Bientôt la Sicile entière, sans cesse désolée par les armes des Carthaginois, fait offrir l'empire à Pyrrhus, qui, laissant à Locres son fils Alexandre, et ayant placé de fortes garnisons dans les villes de son parti, fait passer son armée en Sicile.
Orose	Histotiarum adversum paganos, IV, 6, 33.	deinde cum post mortem Agathoclis Carthaginienses Siciliam instructa classe uastarent, a Pyrrho rege Epiri ab Italia arcessito terrestri naualique certamine saepe superati, nouissime ad Romana bella conuersi sunt. Après la mort d’Agathocles, lesCarthaginois armèrent une flotte et ravagèrent la Sicile. Mais après avoir été vaincus à plusieurs reprises sur terre comme sur mer par Pyrrhus, roi d’Epire, qui avait été appelé

		d'Italie, ils portèrent finallement leur attention vers la guerre contre les Romains.
278 : Les Mamertins s'allient aux Carthaginois et essaient d'empêcher Pyrrhus de se rendre en Sicile.		
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXII, 7, 4-5.	Ὅτι Μαμερτῖνοι οἱ Μεσσηνίους δολοφονήσαντες συμμαχίαν μετὰ Καρχηδονίων ποιήσαντες, ἔκριναν κοινῇ διακωλύειν Πύρρον τὴν εἰς Σικελίαν διάβασιν· Τυνδαρίων δὲ ὁ Ταυρομενίας τύραννος ἔκλινε πρὸς αὐτόν, καὶ ἕτοιμος ἦν δέξασθαι τῇ πόλει τὰς μετ΄ αὐτοῦ δυνάμεις. Ὅτι Καρχηδόνιοι συμμαχίαν ποιήσαντες μετὰ Ῥωμαίων πεντακοσίους ἄνδρας ἔλαβον εἰς τὰς ἰδίας ναῦς, καὶ εἰς τὸ Ῥήγιον διαβάντες προσβολὰς ποιούμενοι τῆς μὲν πολιορκίας ἀπέστησαν, τὴν δὲ παρεσκευασμένην ὕλην εἰς ναυπηγίαν ἐνέπρησαν, καὶ διέμειναν φυλάττοντες τὸν πορθμόν, παρατηροῦντες τὴν διάβασιν Πύρρου. Les Mamertins, qui avaient égorgé les Messiniens, firent un traité d'alliance avec les Carthaginois, et décidèrent en pleine assemblée qu'ils s'opposeraient à l'entrée de Pyrrhus dans la Sicile. Mais Tyndarion, tyran de Tauroménium, était bien disposé pour le roi, et était prêt à ouvrir à ses troupes les portes de la ville. Les Carthaginois ayant fait alliance avec les Romains, embarquèrent cinq cents hommes sur leurs propres vaisseaux ; ils se dirigèrent ensuite sur Rhégium, et attaquèrent cette ville ; mais ils furent contraints d'en lever le siège, et mirent le feu aux bois qu'ils y avaient rassemblés pour construire des vaisseaux; ils continuèrent à garder le détroit et à observer le passage de Pyrrhus.
277 : Pyrrhus attaque et s'empare de toutes les possessions carthaginoises en Sicile à l'exception de Lilybée.		
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXII, 10.	Ὁ Πύρρος τὰ κατὰ Συρακόσας καὶ Λεοντίνους καταστησάμενος μετὰ δυνάμεως ἐπὶ τὴν Ἀκράγαντα προῆλθεν. […] Φρουρὰν δὲ καταστήσας ἐν αὐτῇ, ἀπῆρε πρὸς τὴν Ἰαιτίνων πόλιν, ὀχυρότητι διαφέρουσαν καὶ κατὰ τοῦ Πανόρμου καλῶς κειμένην. Τῶν δὲ Ἰαιτίνων ἑκουσίως προσχωρησάντων, εὐθὺς ἦκεν ἐπὶ τῶν Πανορμιτῶν πόλιν, ἔχουσαν λιμένα κάλλιστον τῶν κατὰ Σικελίαν, ἀφ΄ οὗ καὶ τὴν πόλιν συμβέβηκε τετευχέναι ταύτης τῆς προσηγορίας. Εἶλε δὲ καὶ ταύτην κατὰ κράτος· καὶ τῶν Ἑρκτῶν κατασχὼν τὸ ὀχύρωμα, πάσης τῆς Καρχηδόνος ἐπεκράτησε δυνάμεως καὶ κύριος ἐγένετο πλὴν τοῦ Λιλυβαίου·[…] Pyrrhus, ayant rétabli les affaires dans Syracuse et Léontium, se dirigea sur Agrigente. […] Après avoir mis une garnison, il s'avança vers Égine, ville très forte et très bien située près de Panorme. Les Iétiens s'étant soumis volontairement, il vint aussitôt se présenter devant Panorme, ville qui possède le plus beau

		port de la Sicile ; c'est de là même qu'elle tire son nom. Il l'emporta de même d'assaut ; et, s'étant emparé de la forteresse d'Erctes, il devint maître de toutes les possessions des Carthaginois en Sicile, à l'exception de Lilybée. […]
Denys d'Halicarnasse	Les Antiquités romaines, XX, 8, 1.	ὅτι Πύρρος διέβη τὸ δεύτερον εἰς Ἰταλίαν οὐ χωρούντων αὐτῷ τῶν ἐν Σικελίᾳ πραγμάτων κατὰ νοῦν διὰ τὸ μὴ βασιλικὴν φανῆναι τὴν ἡγεμονίαν αὐτοῦ ταῖς ἐπιφανεστάταις πόλεσιν, ἀλλὰ δεσποτικήν. εἰσαχθεὶς γὰρ εἰς Συρακούσας ὑπό τε Σωσιστράτου τοῦ κρατοῦντος τῆς πόλεως τότε καὶ Θοίνωνος τοῦ φρουράρχου, παραλαβὼν παρ᾽ ἐκείνων τὰ χρήματα καὶ ναῦς χαλκεμβόλους ὁμοῦ τι διακοσίας καὶ πᾶσαν ὑφ᾽ ἑαυτῷ ποιησάμενος Σικελίαν πλὴν Λιλυβαίου πόλεως, ἣν ἔτι μόνην Καρχηδόνιοι κατεῖχον, εἰς αὐθάδειαν τυραννικὴν ἐτρέπετο. Vales. ετ συιδας ς. ϝ. Πύρρος. [p. 328] τάς τε γὰρ οὐσίας τῶν Ἀγαθοκλέους οἰκείων ἢ φίλων ἀφαιρούμενος τοὺς παρ᾽ ἐκείνου λαβόντας τοῖς ἑαυτοῦ φίλοις ἐχαρίσατο καὶ τὰς μεγίστας ἐν ταῖς πόλεσιν ἀρχὰς τοῖς ἰδίοις ὑπασπισταῖς καὶ λοχαγοῖς προσένειμεν, οὐ κατὰ τοὺς ἐπιχωρίους ἑκάστης πόλεως νόμους οὐδ᾽ εἰς τὸν εἰωθότα χρόνον, ἀλλ᾽ ὡς αὐτῷ Pyrrhus traversa pour la seconde fois en direction de l'Italie, car les évènements ne se déroulaient pas comme il l'aurait souhaité en Sicile, dans la mesure où il était devenu évident pour les principales cités de l'île que son comportement n'était pas celui d'un roi mais d'un despote. Car après qu'il eut été appelé à venir à Syracuse par Sosistratus, le dirigeant de la cité à l'époque et par Thoenon, le commandant de la garnison, et qu'il ait reçu d'eux une partie du trésor et quelques deux cents navires avec éperons, et après qu'il eut conquis toute la Sicile à l'exception de Lilybaeum, la dernière cité tenue par les Carthaginois, il avait adopté l'arrogance d'un tyran.
277 : Pyrrhus bat les Mamertins.		
Plutarque	Vie de Pyrrhus, 23, 1.	τῶν δὲ περὶ Μεσσήνην βαρβάρων, Μαμερτίνων δὲ καλουμένων, πολλὰ τοῖς Ἕλλησιν ἐνοχλούντων, ἐνίους δὲ καὶ φόρου πεποιημένων ὑποτελεῖς, πολλῶν δὲ καὶ μαχίμων ὄντων, διὸ καὶ προσηγορεύθησαν Ἀρήιοι γλώσσῃ τῇ Λατίνων, τοὺς μὲν φορολόγους συλλαβὼν ἀπέκτεινεν, αὐτοὺς δὲ νικήσας μάχῃ πολλὰ τῶν φρουρίων ἐξέκοψε. Il y avait aux environs de Messine une nation de Barbares appelés Mamertins, qui tourmentaient fort les Grecs, dont quelques-uns même étaient devenus leurs tributaires ; ces Barbares, nombreux et aguerris,

		avaient dû à leur valeur le nom de Mamertins, qui, en langue latine, signifie martiaux. Pyrrhus s'étant saisi des officiers qui levaient pour eux les impôts, les fit mourir; et ayant vaincu les Mamertins eux-mêmes en bataille rangée, il abattit la plupart de leurs forteresses.
276 : Pyrrhus refuse de négocier avec les Carthaginois.		
Plutarque	Vie de Pyrrhus, 23, 2.	Καρχηδονίοις δὲ συμβατικῶς ἔχουσι, καὶ χρήματα βουλομένοις τελεῖν, εἰ γένοιτο φιλία, καὶ ναῦς ἀποστέλλειν, ἀπεκρίνατο πλειόνων ἐφιέμενος μίαν εἶναι διάλυσιν καὶ φιλίαν πρὸς αὐτούς, εἰ πᾶσαν ἐκλιπόντες Σικελίαν ὅρῳ χρῷντο τῇ Λιβυκῇ θαλάσσῃ πρὸς τοὺς Ἕλληνας, Les Carthaginois, qui désiraient de faire la paix avec ce prince, lui offrirent, pour l'y déterminer, de l'argent et des vaisseaux; mais comme il portait plus loin son ambition, il leur répondit qu'ils n'avaient qu'un seul moyen d'obtenir la paix et son amitié : c'était d'évacuer toute la Sicile, et de prendre la mer d'Afrique pour bornes entre la Grèce et eux.
276 : Pyrrhus retourne en Italie et prédit la guerre à venir entre Rome et Carthage.		
Plutarque	Vie de Pyrrhus, 23, 5-6.	et Pyrrhus, accusant Thénon d'être dans les mêmes dispositions que Sostrate, le fit mourir. Dès lors les esprits changèrent, non pas insensiblement et les uns après les autres; mais toutes les villes, animées à la fois contre lui de la haine la plus violente, ou s'allièrent avec les Carthaginois, ou appelèrent les Mamertins à leur secours. Il ne voyait partout que défections, que nouveautés, que soulèvements, lorsqu'il reçut des lettres des Samnites et des Tarentins qui lui donnaient avis que, chassés de toute la campagne, et ne pouvant plus se défendre dans les villes, ils le conjuraient de venir à leur secours. XXXI. Ces lettres, lui donnant un prétexte honnête de quitter la Sicile, ôtèrent à sa retraite l'air de la fuite et du désespoir de réussir. Mais, dans le fait, il ne pouvait plus se rendre maître de cette île, qui ressemblait à un vaisseau battu par la tempête ; et, désirant d'en sortir, il se jeta de nouveau dans l'Italie. Il dit en partant à ceux qui l'environnaient : "Mes amis, quel beau champ de bataille nous laissons là aux Carthaginois et aux Romains"! Sa conjecture ne tarda pas à être vérifiée.

Justin	Histoire universelle, XXIII, 3, 5-7.	Interiecto deinde tempore legati ab Italicis sociis uenere nuntiantes, resisti Romanis non posse deditionemque futuram, nisi subueniat. 6 Anxius tam ambiguo periculo incertusque quid ageret uel quibus primum subueniret, in utrumque pronus consultabat; quippe instantibus hinc Karthaginiensibus, inde Romanis pericólosum uidebatur exercitum in Italiam non traicere, periculosius a Sicilia deducere, ne aut illi non lata ope aut hi deserti amitterentur. mais bientôt ses alliés d'Italie lui envoient des députés, et déclarent "qu'incapables de résister aux Romains, ils seront obligés de se soumettre, s'il ne vient les protéger. " Ainsi menacé d'un double péril, sans savoir quel parti prendre, ou de quel côté porter ses premiers secours, il flottait incertain entre l'un et l'autre. Pressé d'un côté far les Romains, de l'autre par les Carthaginois, il croyait ne pouvoir sans danger refuser à l'Italie l'appui de ses troupes ; mais il voyait plus de péril encore à tirer son armée de la Sicile : il craignait de perdre les uns, en ne les défendant point ; les autres, en les abandonnant.
276 : Pyrrhus quitte la Sicile pour l'Italie. Lors de la traversée, il est attaqué et battu par une flotte carthaginoise.		
Plutarque	Vie de Pyrrhus, 24, 1.	τῶν δὲ βαρβάρων συστάντων ἐπ᾽ αὐτὸν ἀποπλέοντα, Καρχηδονίοις μὲν ἐν τῷ πορθμῷ ναυμαχήσας ἀπέβαλε τῶν νεῶν πολλάς, ταῖς δ᾽ ἄλλαις κατέφυγε πρὸς τὴν Ἰταλίαν, Μαμερτῖνοι δὲ μυρίων οὐκ ἐλάττους προδιαβάντες ἀντιτάξασθαι μὲν ἐφοβήθησαν, ἐν δὲ ταῖς δυσχωρίαις ἐπιτιθέμενοι καὶ προσπίπτοντες ἅπαν τὸ στράτευμα συνετάραξαν. ἔπεσε δὲ δύο θηρία καὶ συχνοὶ τῶν ὀπισθοφυλακούντων ἀπέθνῃσκον. Les Barbares, s'étant ligués contre lui, l'attaquèrent à son départ : forcé de combattre dans le détroit contre les Carthaginois, il perdit plusieurs vaisseaux, et se sauva avec le reste en Italie. Les Mamertins, qui étaient déjà passés, au nombre au moins de dix mille, n'osèrent pas se mesurer avec lui en rase campagne; mais l'ayant attendu dans des lieux difficiles, ils tombèrent brusquement sur lui, et mirent en désordre toute son armée. Il y perdit deux éléphants et la plus grande partie de son arrière-garde.
	App, Samn, 12, 1 ;	ὅτι Πύρρος μετὰ τὴν μάχην καὶ τὰς πρὸς Ῥωμαίους συνθήκας ἐς Σικελίαν διέπλει, ὑποσχόμενος τοῖς συμμάχοις ἐκ Σικελίας ἐπανήξειν ἐς Ἰταλίαν. καὶ ἐπανῆλθεν ἔτει τρίτῳ, Καρχηδονίων αὐτὸν ἐξελασάντων ἐκ Σικελίας, ἤδη καὶ τοῖς Σικελιώταις βαρὺν ἐπί τε ξενίαις καὶ χορηγίαις καὶ φρουραῖς καὶ ἐσφοραῖς γενόμενον. ὁ μὲν δὴ πλούσιος ἐν τῶνδε γεγονὼς ἐς τὸ Ῥήγιον διέπλει ναυσὶ καταφράκτοις δέκα καὶ ἑκατόν, φορτίσι δὲ καὶ ὁλκάσι πολὺ πλείοσιν: οἱ δὲ Καρχηδόνιοι διαναυμαχήσαντες αὐτῷ κατέδυσαν ναῦς

		ἑβδομήκοντα, καὶ τὰς λοιπὰς ἅπλους ἐποίησαν, πλὴν δώδεκα μόνων, αἷς ὁ Πύρρος διαφυγὼν ἐτίνυτο Λοκροὺς τοὺς ἐπιζεφυρίους, ὅτι φρουρὰν αὐτοῦ καὶ τὸν φρούραρχον αὐτῆς, ὑβρίσαντας ἐς αὐτούς, ἀνῃρήκεσαν. ὠμῶς δ᾽ αὐτοὺς καὶ πικρῶς κτείνων τε καὶ συλῶν ὁ Πύρρος οὐδὲ τῶν ἀναθημάτων τῆς Περσεφόνης ἀπέσχετο, ἐπισκώψας τὴν ἄκαιρον θεοσέβειαν εἶναι δεισιδαιμονίαν, τὸ δὲ συλλέξαι πλοῦτον ἄπονον εὐβουλίαν. Après les batailles et l'armistice conclue avec les Romains, Pyrrhus navigua vers la Sicile, promettant qu'il retournerait en Italie. Trois ans plus tard il revint, ayant été chassé de Sicile par les Carthaginois, et après avoir été un cruel fardeau pour les Siciliens en raison du tribut qu'il leur avait imposé et des charges occasionnées pour loger et ravitailler ses troupes. Enrichi par ces exactions il vogua pour Rhegium avec cent dix navires pontés et un plus grand nombre de navires marchands et de navires de transport. Mais les carthaginois l'attaquèrent en mer et coulèrent soixante-dix de ses navires et endommagèrent le reste à l'exception de douze d'entre eux. S'échappant avec ces derniers, il se vengea sur les Locriens qui avaient mis à mort sa garnison ainsi que l'officier qui la commandait en raison des exactions commises sur les habitants. Il fit preuve d'une cruauté sauvage en les massacrant et les pillant, sans même épargner les dons fait au temple de Proserpine, plaisantant sur le fait qu'une piété hors de propos ne valait pas mieux qu'être supertitieux et qu'il était de bonne pratique que d'obtenir des richesses sans travailler.
Pausanias	Le Tour de la Grèce, I,12, 5.	[…] φρονήσας δὲ ἐφ᾽ αὑτῷ Καρχηδονίων, οἳ θαλάσσης τῶν τότε βαρβάρων μάλιστα εἶχον ἐμπείρως Τύριοι Φοίνικες τὸ ἀρχαῖον ὄντες, τούτων ἐναντία ἐπήρθη ναυμαχῆσαι τοῖς Ἠπειρώταις χρώμενος, οἳ μηδὲ ἁλούσης Ἰλίου θάλασσαν οἱ πολλοὶ μηδὲ ἁλσὶν ἠπίσταντό πω χρῆσθαι. μαρτυρεῖ δέ μοι καὶ Ὁμήρου ἔπος ἐν Ὀδυσσείᾳ· οἳ οὐκ ἴσασι θάλασσαν ἀνέρες, οὐδέ θ᾽ ἅλεσσι μεμιγμένον εἶδαρ ἔδουσιν. […] Enflé de ce succès, il ne réfléchit pas que les Carthaginois, Tyriens, Phéniciens d'origine, étaient à cette époque, de tous les peuples barbares, le plus exercé à la mer, et il eut la témérité de leur livrer un combat sur cet élément, avec des vaisseaux montés par des Épirotes, qui pour la plupart ne connaissaient même pas la mer à l'époque du siège de Troie, et ignoraient encore l'usage du sel, ainsi que nous l'apprend Homère, qui dit dans l'Odyssée, en parlant d'eux ; ces peuples qui ne connaissent pas la mer, et ignorent l'usage du sel dans leurs aliments.

Justin	Histoire universelle, XXV, 3, 1-4.	Dum haec in Asia geruntur, interim in Sicilia Pyrrus a Poenis nauali proelio uictus ab Antigono, Macedoniae rege, supplementum militum per legatos petit, denuntians, 2 ni mittat, redire se in regnum necesse habere, incrementa rerum, quae de Romanis uoluerit, de ipso quaesiturum. t Quod ubi negatum legati retulerunt, dissimulatis causis repentinam fingit profectionem. 4 Socios interim parare bellum iubet, arcis Tarentinae custodiam Heleno filio et amico Miloni tradit. Tel était l'état de l'Asie, lorsque Pyrrhus, battu sur mer en Sicile par les Carthaginois, fait demander des renforts à Antigone, roi de Macédoine ; il annonce que s'il essuie un refus, forcé de rentrer dans son royaume, il fera sur la Macédoine les conquêtes qu'il voulait faire sur les Romains. Sa demanda fut repoussée, et aussitôt, sans découvrir ses desseins, il part à la hâte ; ordonne à ses alliés de se tenir prêts à combattre, laisse à son fils Helenus et à Milon son ami la garde du fort de Tarente.
269 : Hiéron capture plusieurs cites occupées par les Mamertins.		
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXII, 13, 2.	Μετὰ δὲ ταῦτα Ἱέρων ἔχων δύναμιν ἀξιόλογον ἐστράτευσεν ἐπὶ Μαμερτίνους, καὶ τὴν μὲν Ἄλαισαν παραδόσει προσηγάγετο, ὑπὸ δὲ τῶν Ἀβακαινίνων καὶ Τυνδαριτῶν προθύμως προσδεχθεὶς ἐκυρίευσε τῶν πόλεων τούτων, καὶ εἰς στενὴν χώραν συνήλασε τοὺς Μαμερτίνους. Ἀπὸ μὲν γὰρ τοῦ Σικελικοῦ πελάγους τὴν ἐγγὺς Μεσσήνης εἶχε πόλιν τὴν τῶν Ταυρομενιτῶν, ἀπὸ δὲ τοῦ Τυρρηνικοῦ τὴν Τυνδαριτῶν. Ἐμβαλὼν δὲ εἰς Μεσσήνην κατεστρατοπέδευσε παρὰ τὸν Λοίτανον ποταμόν, πεζοὺς ἔχων μυρίους, ἱππεῖς δὲ χιλίους πεντακοσίους· ἀντεστράτευσαν δὲ καὶ Μαμερτῖνοι ἔχοντες πεζοὺς ὀκτακισχιλίους, ἱππεῖς δὲ μ΄· στρατηγὸν δὲ εἶχον Κίων. Ensuite Hiéron, à la tête d'une puissante armée, marcha contre les Mamertins, et força la ville d'Alesa à se rendre. Les Abacéniens et les Tyndarites lui ouvrirent avec empressement les portes de leurs villes. Les Mamertins se trouvèrent ainsi resserrés dans un espace étroit. Car du côté de la mer de Sicile, Hiéron possédait Tauroraéninm près de Messine, et, du côté delà mer d'Étrurie, il avait la cité des Tyndarites. Envahissant le territoire de Messine, il vint camper sur les bords du fleuve Létanus, avec une armée de dix mille fantassins et de quinze cents cavaliers. Les Mamertins, commandés par Cios, formaient de leur côté une armée de huit mille fantassins et de mille cavaliers.

269 : Victoire de Hiéron sur les Mamertins à la bataille de la rivière Longanos/ Loetan. Hiéron se fait proclamer roi de Syracuse.		
Polybe	Histoire, I, 9, 6-8.	συντελεσάμενος δὲ τὸ προκείμενον πραγματικῶς καὶ παρῃρηκὼς πᾶν τὸ κινητικὸν καὶ στασιῶδες τῆς δυνάμεως, ξενολογήσας δι᾽ αὐτοῦ πλῆθος ἱκανὸν μισθοφόρων, ἀσφαλῶς ἤδη τὰ κατὰ τὴν ἀρχὴν διεξῆγεν. θεωρῶν δὲ τοὺς βαρβάρους ἐκ τοῦ προτερήματος θρασέως καὶ προπετῶς ἀναστρεφομένους, καθοπλίσας καὶ γυμνάσας ἐνεργῶς τὰς πολιτικὰς δυνάμεις ἐξῆγεν καὶ συμβάλλει τοῖς πολεμίοις ἐν τῷ Μυλαίῳ πεδίῳ περὶ τὸν Λογγανὸν καλούμενον ποταμόν. τροπὴν δὲ ποιήσας αὐτῶν ἰσχυρὰν καὶ τῶν ἡγεμόνων ἐγκρατὴς γενόμενος ζωγρίᾳ τὴν μὲν τῶν βαρβάρων κατέπαυσε τόλμαν, αὐτὸς δὲ παραγενόμενος εἰς τὰς Συρακούσας βασιλεὺς ὑπὸ πάντων προσηγορεύθη τῶν συμμάχων. Cette affaire une fois menée à bonne fin, et l'armée étant purgée de tous les éléments qui pouvaient troubler l'ordre et la discipline, il recruta lui-même un corps suffisant de mercenaires et put exercer ses fonctions en pleine sécurité. Puis, voyant que les barbares, enhardis par leur premier succès, se livraient à des attaques téméraires, il marcha contre eux avec ses troupes indigènes, qu'il avait bien armées, bien, entraînées, et les atteignit dans la plaine de Mylée, sur les bords d'un cours d'eau qu'on appelle le Longanos. Il infligea aux ennemis une défaite sanglante, fit prisonniers leurs généraux et mit fin à leurs incursions audacieuses ; si bien qu'à son retour il fut proclamé roi par le consentement unanime des Syracusains et de leurs alliés.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXII, 13, 3-5	Οὗτος δὲ μάντεις ἀθροίσας ἱεροσκόπους, θύσας ἐπηρώτησε περὶ τῆς μάχης· τῶν δὲ ἀποφηναμένων ὅτι διὰ τῶν ἱερῶν οἱ θεοὶ σημαίνουσι νυκτερεύσειν ἐν τῇ παρεμβολῇ τῶν πολεμίων, περιχαρὴς ἦν, ὡς κυριεύσων τῆς τοῦ βασιλέως στρατοπεδείας. Εὐθὺς ἐκτάξας τὴν δύναμιν ἐπειρᾶτο διαβαίνειν τὸν ποταμόν. Ἱέρων δ΄ ἔχων τοὺς φυγάδας Μεσσήνης διακοσίους συστρατεύοντας, διαφόρους ταῖς ἀνδρείαις καὶ ἀρεταῖς, προσθεὶς αὐτοῖς ἄλλους τετρακοσίους ἐπιλέκτους προσέταξε τὸν πλησίον λόφον τὸν ὀνομαζόμενον Θώρακα περιελθεῖν καὶ τοῖς πολεμίοις κατὰ νώτου προσπεσεῖν· αὐτὸς δὲ τὴν δύναμιν ἐκτάξας, κατὰ στόμα ἀπήντα. Γενομένης δὲ περὶ τὸ ῥεῖθρον ἱππομαχίας, ἅμα καὶ τῶν πεζῶν ἐκ προστάξεως τοῦ βασιλέως προκατειληφότων ὀφρῦν τινα περὶ τὸν ποταμὸν καὶ τὴν εὐκαιρίαν τοῦ τόπου πλεονεκτούντων, μέχρι μέν τινος ἰσόρροπος ἦν ὁ κίνδυνος· ἐπεὶ δὲ καὶ οἱ τὸν λόφον περιελθόντες ἐπέρραξαν παραδόξως τοῖς Μαμερτίνοις καὶ νεαλεῖς ὄντες τοὺς κάμνοντας τῇ μάχῃ ῥᾳδίως ἀνῄρουν, τότε δὴ πανταχόθεν κυκλωθέντες πρὸς φυγὴν ὥρμησαν. Ἐπικειμένων τῶν Συρακοσίων δυνάμει, πάντας κατέκοψαν. Ὁ δὲ στρατηγὸς τῶν Μαμερτίνων ἀγωνιζόμενος ἐκθύμως καὶ περιπεσὼν πολλοῖς τραύμασι καὶ λιποψυχήσας ἐζωγρήθη. Οὗτος ἀνεκομίσθη ἔμπνους εἰς τὴν τοῦ βασιλέως παρεμβολὴν καὶ παρεδόθη ἰατροῖς εἰς θεραπείαν. Καὶ κατὰ τὴν

		μαντείαν καὶ τὴν τῶν ἱεροσκόπων πρόρρησιν νυκτερεύσαντος αὐτοῦ εἰς τὴν τῶν ἐναντίων παρεμβολήν, […] Cios fit assembler les aruspices, et, après avoir offert un sacrifice, il les interrogea sur le sort de la bataille. Ceux-ci répondirent que les dieux indiquaient, par les entrailles des victimes, qu'il passerait la nuit dans le camp ennemi; il fut donc tout joyeux comme s'il allait se rendre maître de l'armée du roi. Il rangea aussitôt ses troupes en bataille et se mit à traverser le fleuve. Hiéron avait dans son armée deux cents bannis de Messine, hommes braves et courageux. Il leur adjoignit quatre cents hommes d'élite et leur ordonna de tourner la colline voisine nommée le Thorax, et de prendre les ennemis par derrière. Quant à lui, il rangea son armée en bataille, et attaqua les ennemis de front. La cavalerie commença le combat, tandis que l'infanterie, postée sur une hauteur le long du fleuve, profitait de l'avantage de sa situation. Pendant quelque temps le combat se soutint également de part et d'autre; enfin ceux qui avaient tourné le Thorax tombèrent à l'improviste sur les Mamertins et tuèrent facilement des soldats déjà fatigués. Cernés de toutes parts, les Mamertins prirent la fuite; ils furent tous taillés en pièces par les Syracusains qui les poursuivirent avec acharnement. Le général des Mamertins, après s'être défendu vaillamment , succomba sous le nombre des blessures. Il fut pris respirant encore, porté dans le camp du roi et confié aux soins des médecins. Ainsi s'accomplit la prédiction des aruspices, suivant laquelle Cios devait passer la nuit dans le camp ennemi. […]
Le conflit		
Causes.		
Polybe	I, 10.	Οἱ δὲ Μαμερτῖνοι πρότερον μὲν ἐστερημένοι τῆς ἐπικουρίας τῆς ἐκ τοῦ Ῥηγίου, καθάπερ ἀνώτερον εἶπον, τότε δὲ τοῖς ἰδίοις πράγμασιν ἐπταικότες ὁλοσχερῶς διὰ τὰς νῦν ῥηθείσας αἰτίας, οἱ μὲν ἐπὶ Καρχηδονίους κατέφευγον καὶ τούτοις ἐνεχείριζον σφᾶς αὐτοὺς καὶ τὴν ἄκραν, οἱ δὲ πρὸς Ῥωμαίους ἐπρέσβευον, παραδιδόντες τὴν πόλιν καὶ δεόμενοι βοηθήσειν σφίσιν αὐτοῖς ὁμοφύλοις ὑπάρχουσιν. Ῥωμαῖοι δὲ πολὺν μὲν χρόνον ἠπόρησαν διὰ τὸ δοκεῖν ἐξόφθαλμον εἶναι τὴν ἀλογίαν τῆς βοηθείας. τὸ γὰρ μικρῷ πρότερον τοὺς ἰδίους πολίτας μετὰ τῆς μεγίστης ἀνῃρηκότας τιμωρίας, ὅτι Ῥηγίνους παρεσπόνδησαν, παραχρῆμα Μαμερτίνοις βοηθεῖν ζητεῖν τοῖς τὰ παραπλήσια πεποιηκόσιν οὐ μόνον εἰς τὴν Μεσσηνίων, ἀλλὰ καὶ τὴν Ῥηγίνων πόλιν, δυσαπολόγητον εἶχε τὴν ἁμαρτίαν. οὐ μὴν ἀγνοοῦντές γε τούτων οὐδέν, θεωροῦντες δὲ

		τοὺς Καρχηδονίους οὐ μόνον τὰ κατὰ τὴν Λιβύην, ἀλλὰ καὶ τῆς Ἰβηρίας ὑπήκοα πολλὰ μέρη πεποιημένους, ἔτι δὲ τῶν νήσων ἁπασῶν ἐγκρατεῖς ὑπάρχοντας τῶν κατὰ τὸ Σαρδόνιον καὶ Τυρρηνικὸν πέλαγος, ἠγωνίων, εἰ Σικελίας ἔτι κυριεύσαιεν, (μὴ) λίαν βαρεῖς καὶ φοβεροὶ γείτονες αὐτοῖς ὑπάρχοιεν, κύκλῳ σφᾶς περιέχοντες καὶ πᾶσι τοῖς τῆς Ἰταλίας μέρεσιν ἐπικείμενοι. διότι δὲ ταχέως ὑφ´ αὑτοὺς ποιήσονται τὴν Σικελίαν, μὴ τυχόντων ἐπικουρίας τῶν Μαμερτίνων, προφανὲς ἦν. κρατήσαντες γὰρ ἐγχειριζομένης αὐτοῖς τῆς Μεσσήνης ἔμελλον ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ τὰς Συρακούσας ἐπανελέσθαι διὰ τὸ πάσης σχεδὸν δεσπόζειν τῆς ἄλλης Σικελίας. ὃ προορώμενοι Ῥωμαῖοι καὶ νομίζοντες ἀναγκαῖον εἶναι σφίσι τὸ μὴ προέσθαι τὴν Μεσσήνην μηδ´ ἐᾶσαι Καρχηδονίους οἱονεὶ γεφυρῶσαι τὴν εἰς Ἰταλίαν αὐτοῖς διάβασιν, Les Mamertins, déjà privés, comme je l'ai dit, des secours qui leur venaient de Rhégium, se trouvèrent complètement désemparés chez eux à la suite de ce désastre subi sur leur propre territoire. Les uns eurent recours aux Carthaginois et voulurent se livrer à eux ainsi que leur citadelle; les autres firent appel aux Romains, offrirent de leur remettre la ville et les supplièrent de venir en aide à des gens de même race qu'eux. Les Romains hésitèrent longtemps ; il était illogique d'accorder le secours demandé, cela sautait aux yeux : infliger un châtiment exemplaire à leurs propres concitoyens qui avaient trahi Rhégium, puis aussitôt après porter secours aux Mamertins, qui avaient commis un attentat identique et contre Messine et contre Rhégium, c'était une contradiction difficile à justifier. Ils étaient sensibles à tous ces scrupules ; mais, d'autre part, ils voyaient les Carthaginois déjà maîtres de l'Afrique, d'une grande partie de l'Espagne, de toutes les îles que baignent la mer de Sardaigne et la mer, Tyrrhénienne ; s'ils s'emparaient encore de la Sicile, n'était-il pas à craindre qu'ils ne fussent des voisins bien gênants et bien redoutables, qui les encercleraient et menaceraient toutes les côtes de l'Italie? Or il était évident qu'ils auraient vite fait de soumettre la Sicile, si l'on ne portait secours aux Mamertins ; car si Messine leur était livrée, il ne leur faudrait pas longtemps pour enlever Syracuse, leur domination étant déjà établie sur presque toute la Sicile. C'est ce qu'on prévoyait à Rome, où l'on trouvait de toute nécessité de ne pas abandonner Messine, de ne pas laisser les Carthaginois se faire comme un pont pour passer en Italie.
Dion Cassius	CXL	Ὅτι αἰτίαι ἐγένοντο τῆς πρὸς ἀλλήλους διαφορᾶς τοῖς μὲν Ῥωμαίοις ὅτι Καρχηδόνιοι τοῖς Ταραντίνοις ἐβοήθησαν, τοῖς δὲ Καρχηδονίοις ὅτι Ῥωμαῖοι φιλίαν τῷ Ἱέρωνι συνέθεντο. Ἀλλὰ ταῦτα μέν, οἷά που πεφύκασιν οἱ τῷ μὲν ἔργῳ πλεονεκτεῖν βουλόμενοι τὴν δὲ δόξαν αὐτοῦ αἰσχυνόμενοι, σκήψεις ἐποιοῦντο· ἡ δὲ ἀλήθεια ἄλλως ἔχει. Δυνάμενοι ⟨μὲν⟩ γὰρ ἐκ πολλοῦ οἱ Καρχηδόνιοι, αὐξανόμενοι δὲ ἤδη οἱ Ῥωμαῖοι ἀλλήλους τε ὑφεωρῶντο, καὶ τὰ μὲν ἐπιθυμίᾳ τοῦ ἀεὶ πλείονος κατὰ τὸ ⟨τοῖς⟩ πολλοῖς τῶν ἀνθρώπων, καὶ

		μάλισθ΄ ὅταν εὖ πράττωσιν, ἔμφυτον, τὰ δὲ καὶ φόβῳ προήχθησαν ἐς τὸν πόλεμον, ⟨μίαν⟩ καὶ τὴν αὐτὴν ἑκάτεροι τῶν οἰκείων σωτηρίαν ἀσφαλῆ τὸ τὰ τῶν ἑτέρων προσκτήσασθαι νομίζοντες εἶναι· τά τε γὰρ ἄλλα καὶ χαλεπώτατον ἀδύνατόν τε ἦν δύο δήμους ἔν τε ἐλευθερίᾳ καὶ ἐν δυνάμει φρονήματί τε ὄντας, καὶ βραχύτατον ⟨ὡς⟩ εἰπεῖν ταῖς τῆς ναυτιλίας ὀξύτησι διεστηκότας, ἄλλων μέν τινων ἄρχειν, ἀλλήλων δὲ ἀπέχεσθαι ἐθελῆσαι. Τοιοῦτον κατὰ τύχην συμπεσὸν τάς τε σπονδάς σφων διέλυσε καὶ ἐς τὸν πόλεμον αὐτοὺς συνέρρηξεν. Ὅτι τὸ ἀγώνισμα λόγῳ μὲν περὶ Μεσσήνης καὶ Σικελίας, ἔργῳ δὲ καὶ περὶ τῆς οἰκείας ἑκάτεροι ἐκεῖθεν ἤδη κινούμενον ἠσθάνοντο, καὶ τὴν νῆσον, ἅτε ἐν μέσῳ σφῶν κειμένην, ἐπίβασιν τοῖς κρατήσασιν αὐτῆς ἐπὶ τοὺς ἑτέρους ἀσφαλῆ παρέξειν ἐνόμιζον. Les différents entre les deux peuples venaient pour les Romains de ce que les Carthaginois avaient secouru Tarente, pour les Carthaginois de ce que les Romains avaient fait alliance avec Hiéron. Mais ces griefs, plus ou moins fondés, ne servaient que de prétexte : voulant plus qu'ils ne disaient, ils n'osaient dévoiler leurs vues, et la réalité était loin des apparences. Les Carthaginois puissants depuis longtemps, et les Romains dont l'empire était déjà agrandi, se regardaient d'un oeil jaloux. D'une part, le désir de posséder sans cesse davantage, désir naturel à beaucoup d'hommes surtout dans la prospérité, et de l'autre la crainte les précipitèrent dans la guerre. Aux yeux de chacun, le plus sûr moyen de conserver ses possessions était d'envahir celles de l'autre : il paraissait d'ailleurs bien difficile, et même impossible, que deux peuples libres, puissants, fiers, et, pour tout dire en un mot, rivalisant d'habileté sur la mer, consentissent à respecter mutuellement leur indépendance, en s'efforçant de subjuguer les autres ; un événement fortuit déchira les traités et fit éclater brusquement la guerre. La lutte semblait avoir pour objet Messine et la Sicile ; mais, en réalité, chacun sentait bien que, partie de ce point, elle mettrait en jeu les destinées de sa patrie. Dans leur opinion, la Sicile, placée entre les deux nations belligérantes, servirait à coup sûr de marche-pied au vainqueur pour soumettre les autres peuples.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXIII (Excerpt. Hœschel, p. 500, 501).	Ὅτι Σικελία πασῶν τῶν νήσων καλλίστη ὑπάρχει, ὡς μεγάλα δυναμένη συμβάλλεσθαι πρὸς αὔξησιν ἡγεμονίας. Ὅτι Ἄννων ὁ Ἀννίβου εἰς Σικελίαν ἐλθὼν καὶ τὰς δυνάμεις ἀθροίσας εἰς τὸ Λιλύβαιον, προῆλθε μέχρι Σολοῦντος, καὶ τὴν πεζὴν στρατιὰν ἀπέλιπε πλησίον τῆς πόλεως παρεμβεβληκυῖαν, αὐτὸς δὲ παρελθὼν εἰς τὴν Ἀκράγαντα τὴν ἄκραν ἐτείχισε, πείσας τὸν δῆμον φίλον ὄντα συμμαχῆσαι Καρχηδονίων. Ἐπανελθόντος δὲ αὐτοῦ εἰς τὴν ἰδίαν στρατοπεδείαν, ἦκον παρὰ Ἱέρωνος πρέσβεις περὶ τοῦ κοινῇ συμφέροντος. Ἐποιήσαντο γὰρ συμμαχίαν Ῥωμαίους πολεμῆσαι, ἐὰν μὴ τὴν ταχίστην ἐκ τῆς Σικελίας ἀπαλλάττωνται. Ἀμφοτέρων δὲ τὰς δυνάμεις ἀγαγόντων ἐπὶ τὴν Μεσσήνην, Ἱέρων μὲν ἐπὶ τοῦ

		λόφου τοῦ καλουμένου Χαλκιδικοῦ κατεστρατοπέδευσεν, οἱ δὲ Καρχηδόνιοι τῇ πεζῇ στρατιᾷ παρενέβαλον εἰς τὰς καλουμένας Εὐνεῖς, τῇ δὲ ναυτικῇ κατέσχον τὴν ἄκραν τὴν καλουμένην Πελωριάδα· συνεχῶς δ' ἐπολιόρκουν τὴν Μεσσή νην. Ὁ δὲ Ῥωμαίων δῆμος πυθόμενος ἀπέστειλε τὸν ἕτερον ὕπατον καλούμενον Ἄππιον Κλαύδιον μετὰ δυνάμεως ἁδρᾶς, ὃς εὐθὺς ἦλθεν εἰς Ῥήγιον. Πρὸς δὲ τὸν Ἱέρωνα καὶ Καρχηδονίους πρέσβεις ἐξέπεμψε περὶ διαλύσεως τῆς πολιορκίας. Προσεπηγγέλλετο ... Δημογορεῖν δὲ πρὸς Ἱέρωνα πολέμῳ μὴ ἐπιβήσεσθαι. Ὁ δὲ Ἱέρων ἀπεκρίνατο διότι Μαμερτῖνοι Καμάριναν καὶ Γέλαν ἀναστάτους πεποιηκότες, Μεσσήνην δὲ ἀσεβέστατα κατειληφότες, δικαίως πολιορκοῦνται, Ῥωμαῖοι δέ, θρυλλοῦντες τὸ τῆς πίστεως ὄνομα, παντελῶς οὐκ ὀφείλουσι τοὺς μιαιφόνους, μάλιστα πίστεως καταφρονήσαντας, ὑπερασπίζειν· εἰ δὲ ὑπὲρ ἀσεβεστάτων τηλικοῦτον ἐπαναιροῦνται πόλεμον, φανεροὺς ἔσεσθαι πᾶσιν ἀνθρώποις ὅτι τῆς ἰδίας πλεονεξίας πρόφασιν πορίζονται τὸν τῶν κινδυνευόντων ἔλεον, τὸ δὲ ἀληθὲς Σικελίας ἐπιθυμοῦσιν. […] La Sicile est la plus belle de toutes les îles; elle peut contribuer infiniment à la puissance d'un empire. Annon, fils d'Annibal, vint en Sicile, rassembla ses troupes dans Lilybée, et s'avança jusqu'à Sélinonte. Il laissa son armée de terre dans le camp qu'il établit près de cette ville, se rendit à Agrigente, fortifia la citadelle et engagea le peuple à combattre dans les rangs des Carthaginois. De retour dans son camp, il reçut la visite des députés que lui envoya Hiéron pour traiter de leurs intérêts communs. Car ils s'étaient engagés à faire ensemble la guerre aux Romains s'ils ne se retiraient pas promptement de la Sicile. Ils réunirent leurs troupes auprès de Messine ; Hiéron dressa son camp sur la colline nommée la Chalcidique ; les Carthaginois campèrent sur le territoire d'Eunes, tandis que leurs navires vinrent jeter l'ancre près du cap Pélore. Ils tenaient ainsi Messine étroitement bloquée. Aussitôt que le peuple romain eut connaissance de cette entreprise, il envoya Appius Claudius, l'un de ses consuls, avec une forte armée qui marcha droit sur Rhégium. De là il dépécha à Hiéron et aux Carthaginois des députés pour les sommer de lever le siège de Messine; ils devaient en même temps dire à Hiéron que l'intention des Romains n'était point de lui faire la guerre. Hiéron leur répondit que les Mamertins, qui avaient détruit Camarine et Géla et s'étaient emparé de Messine de la manière la plus révoltante, étaient avec raison serrés de près; qu'il ne convenait nullement aux Romains, qui vantaient tant leur bonne foi, de protéger des assassins qui avaient violé les serments les plus sacrés; enfin que si les Romains entreprenaient ta guerre pour soutenir des hommes si pervers, il serait évident pour tout le monde que leur pitié n'était qu'un prétexte pour masquer leur ambition, et qu'en réalité ils n'avaient d'autre but que de se rendre maîtres de. la Sicile. […]

Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXXI, 7,3.	hoc quantum intersit, sin unquam ante alias, proximo certe Punico bello experti estis. quis enim dubitat quin, si Saguntinis obsessis fidemque nostram implorantibus impigre tulissemus opem, sicut patres nostri Mamertinis tulerant, totum in Hispaniam auersuri bellum fuerimus, quod cunctando cum summa clade nostra in Italiam accepimus? Vous sentez la différence des deux partis, car elle est assez grande, et d'ailleurs la dernière guerre punique est là pour vous l'apprendre. Peut-on douter en effet que si nous eussions, lorsque Sagonte assiégée fit un appel à notre bonne foi, volé à son secours aussi promptement que nos pères le firent pour les Mamertins, tout le poids de la guerre ne fût retombé sur l'Espagne, tandis que nos délais l'attirèrent sur l'Italie, où nous avons éprouvé de si cruels désastres?
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXXI, 29,6.	Messanae ut auxilio essent primo in Siciliam transcenderunt, iterum ut Syracusas oppressas ab Carthaginiensibus in libertatem eximerent: Ce fut aussi pour secourir Messine qu'ils abordèrent la première fois en Sicile; la seconde fois, c'était pour affranchir Syracuse du joug des Carthaginois.
Tite-Live	Periochae, XVI.	Origo Carthaginiensium et primordia urbis eorum referuntur. Contra quos et Hieronem, regem Syracusanorum, auxilium Mamertinis ferendum senatus censuit, cum de ea re inter suadentes ut id fieret, dissuadentesque contentio fuisset; […] Origine des Carthaginois et débuts de leur ville. Contre eux et contre Hiéron, roi de Syracuse, le sénat décide qu'il faut porter secours aux Mamertins, après un débat entre partisans et adversaires de cette mesure. […]
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 2	Primum bellum Punicum. - Igitur uictor Italiae populus Romanus, quum a terra fretum usque uenisset, more ignis, qui obuias populatus incendio siluas, interueniente flumine abrumpitur, paulisper substitit. Mox quum uideret opulentissimam in proximo praedam, quodam modo Italiae suae abscissam, et quasi reuulsam, adeo cupiditate eius exarsit ut quatenus nec mole iungi, nec pontibus posset, armis belloque iungenda, et ad continentem suum reuocanda bello uideretur. Et ecce, ultro ipsis uiam pandentibus fatis, nec occasio defuit, quum de Poenorum impotentia foederata Siciliae ciuitas Messana quereretur. Affectabat

		autem, ut Romanus, ita Poenus Siciliam; et eodem tempore, paribus uterque uotis ac uiribus imperium orbis agitabat. Igitur specie quidem socios iuuandi, re autem sollicitante praeda, quamquam territaret nouitas rei, (tanta in uirtute fiducia est!) ille rudis, ille pastorius populus uereque terrester ostendit nihil interesse uirtutis, equis an nauibus, terra an mari dimicaretur… Première guerre punique. Vainqueur de l'Italie, le peuple romain s'était donc avancé jusqu'au détroit de Sicile. Semblable à un incendie dont les flammes, après avoir ravagé les forêts sur leur passage, sont coupées par la rencontre d'un cours d'eau, il s'arrêta un moment. Mais bientôt il aperçoit tout près de lui une très riche proie, qui semblait avoir été séparée et comme arrachée de son Italie ; il brûle d'un tel désir de la posséder que, ne pouvant la réunir à l'Italie ni par une digue ni par des ponts, il décida d'avoir recours aux armes et à la guerre pour la réunir et la rendre à son continent. Voici d'ailleurs que d'eux-mêmes les destins lui ouvrent la route : l'occasion se présenta, lorsque la tyrannie des Carthaginois provoqua les plaintes de Messine, une ville de Sicile, leur alliée. Tout autant que les Romains, les Carthaginois convoitaient la Sicile ; et au même moment, avec une ambition et des forces égales, ces deux peuples aspiraient à la domination du monde. Rome prit donc les armes, sous prétexte de secourir ses alliés, mais en réalité parce qu'elle était attirée par cette proie. Bien qu'effrayé par la nouveauté de l'entreprise, ce peuple grossier, ce peuple de bergers, qui n'avait jamais quitté le continent, montra, - tant le courage est une source de confiance ! - que peu importe à des braves de combattre à cheval ou sur des navires, sur terre ou sur mer…
264 : Messine.		
Polybe	Histoire, I, 20, 13-14	Μαρτυρίῳ δ΄ ἄν τις χρήσαιτο πρὸς τὴν ἀλήθειαν τῶν νῦν ὑπ΄ ἐμοῦ λεγομένων καὶ πρὸς τὸ παράδοξον αὐτῶν τῆς τόλμης· ὅτε γὰρ τὸ πρῶτον ἐπεχείρησαν διαβιβάζειν εἰς τὴν Μεσσήνην τὰς δυνάμεις, οὐχ οἷον κατάφρακτος αὐτοῖς ὑπῆρχεν ναῦς, ἀλλ΄ οὐδὲ καθόλου μακρὸν πλοῖον οὐδὲ λέμβος οὐδ΄ εἷς, ἀλλὰ παρὰ Ταραντίνων καὶ Λοκρῶν ἔτι δ΄ Ἐλεατῶν καὶ Νεαπολιτῶν συγχρησάμενοι πεντηκοντόρους καὶ τριήρεις ἐπὶ τούτων παραβόλως διεκόμισαν τοὺς ἄνδρας. Ἐν ᾧ δὴ καιρῷ τῶν Καρχηδονίων κατὰ τὸν πορθμὸν ἐπαναχθέντων αὐτοῖς, καὶ μιᾶς νεὼς καταφράκτου διὰ τὴν προθυμίαν προπεσούσης, ὥστ΄ ἐποκείλασαν γενέσθαι τοῖς Ῥωμαίοις ὑποχείριον, ταύτῃ παραδείγματι χρώμενοι τότε πρὸς ταύτην ἐποιοῦντο τὴν τοῦ

		παντὸς στόλου ναυπηγίαν, ὡς εἰ μὴ τοῦτο συνέβη γενέσθαι, δῆλον ὡς διὰ τὴν ἀπειρίαν εἰς τέλος ἂν ἐκωλύθησαν τῆς ἐπιβολῆς. Une preuve convaincante de la vérité de mes paroles, et de leur singulière audace, c'est que, lorsqu'ils voulurent faire passer des troupes à Messine, non-seulement ils n'avaient aucun vaisseau ponté, mais ils ne possédaient pas même un navire, un esquif. Ce fut sur des pentécontores et des trirèmes empruntés aux Tarentins, aux Locriens, aux Éléates, et aux Napolitains qu'ils transportèrent leurs soldats. Tandis qu'ils traversaient le détroit, les Carthaginois vinrent à leur rencontre, et un des vaisseaux africains qu'emporta trop loin son ardeur échoua contre le rivage. Il tomba au pouvoir des Romains, et ceux-ci construisirent leur flotte sur ce modèle. Il est manifeste que, sans cet heureux hasard, ils n'eussent jamais pu dans leur ignorance réaliser leur dessein.
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XXXVII.	Appius Claudius uictis Vulsiniensibus cognomento Caudex dictus frater Caeci fuit. 2 Consul ad Mamertinos liberandos missus, quorum arcem Carthaginienses et Hiero rex Syracusanus obsidebant. 3 Primo ad explorandos hostes fretum piscatoria naue traiecit et cum duce Carthaginiensium egit, ut praesidium arce deduceret. 4 Regium regressus quinqueremem hostium copiis pedestribus cepit; ea legionem in Siciliam traduxit. Carthaginienses Messana expulit. 5 Hieronem proelio apud Syracusas in deditionem accepit, qui eo periculo territus Romanorum amicitiam petiit iisque postea fidelissimus fuit. Appius Claudius Caudex. Appius Claudius, surnommé Caudex, était frère d'Appius Cécus. Après sa victoire sur les Volsiniens, il fut envoyé en qualité de consul pour délivrer les Mamertins, dont les Carthaginois et le roi de Syracuse Hiéron assiégeaient la citadelle. Pour reconnaître l'ennemi, il traverse d'abord le détroit sur une barque de pêcheur, et traite de la levée du siège avec le général carthaginois. De retour à Rhégium, il s'empare, avec ses fantassins, d'une quinquerème ennemie, où il fait monter une légion, débarque en Sicile, chasse de Messine les Carthaginois, bat Hiéron près de Syracuse, et reçoit sa soumission. Ce prince, effrayé du péril qu'il avait couru, demanda l'amitié des Romains, et fut pour eux dans la suite, l'allié le plus fidèle.
Dion Cassius	Histoire romaine, XI, 43, 10.	ὅτι ὁ Κλαύδιος καταλαβὼν τοὺς Μαμερτίνους ἐν τῷ λιμένι συνεστραμμένους, ἐκκλησίαν τε αὐτῶν ἐποίησε καὶ εἰπὼν 1 ὅτι ‘οὐδὲν δέομαι τῶν ὅπλων, ἀλλ᾽ αὐτοῖς ὑμῖν διαγνῶναι πάντα ἐπιτρέπω,’ ἔπεισέ σφας μεταπέμψασθαι τὸν Ἄννωνα: μὴ βουληθέντος τε αὐτοῦ καταβῆναι πολὺς ἐνέκειτο κατατρέχων καὶ

		λέγων ὅτι, εἰ δή τι καὶ [p. 392] τὸ βραχύτατον δικαίωμα εἶχεν, πάντως ἂν ἐς λόγους οἱ ἀφίκετο καὶ οὐκ ἂν βίᾳ τὴν πόλιν κατεῖχεν. Claudius, trouvant les Mamertins rassemblés au port, leur fit cette déclaration : « Je n'ai pas besoin d'armes, je vous laisse le soin de décider de tout ». Il les persuada ainsi de faire venir Hannon et quand ce dernier ne voulut pas descendre, il le dénonça vigoureusement, fulminant contre lui et déclarant que si Hannon avait eu le moindre droit de son côté il serait certainement venu conférer avec lui et n'aurait pas persister à occuper par la force cette cité.
Dion Cassius	Histoire romaine, CXLI, CXLII, CXLIII.	CXLI. Ὅτι Γάιος Κλαύδιος ἐλθὼν ἐς ἐκκλησίαν ἄλλα τε ἐπαγωγὰ εἶπε καὶ ὅτι ἐπ΄ ἐλευθερώσει τῆς πόλεως ἥκει, οὐ γὰρ δεῖσθαί γε Ῥωμαίους Μεσσήνης οὐδέν· καὶ ὅτι εὐθύς, ἐπειδὰν τὰ πράγματα αὐτῶν καταστήσῃ, ἀποπλευσεῖται. Κἀκ τούτου καὶ τοὺς Καρχηδονίους ἤτοι καὶ ἀποχωρῆσαι ἐκέλευσεν, ἤ, εἰ δή τι δίκαιον εἰπεῖν ἔχουσιν, ἐς κρίσιν καταστῆναι. Ὡς δ΄ οὔτε τῶν Μαμερτίνων τις ὑπὸ δέους ἐφθέγγετο καὶ οἱ Καρχηδόνιοι ἅτε καὶ βίᾳ τὴν πόλιν κατέχοντες βραχὺ αὐτοῦ ἐφρόντιζον, αὔταρκες ἔφη μαρτύριον τὴν σιωπὴν παρ΄ ἀμφοτέρων ἔχειν, τῶν μὲν ὅτι ἀδικοῖεν, δεδικαιολογῆσθαι γὰρ ἂν εἴπερ τι ὑγιὲς ἐφρόνουν, τῶν δὲ ὅτι τῆς ἐλευθερίας ἐπιθυμοῖεν· παρρησίᾳ γὰρ ἄν, εἴπερ τὰ τῶν Καρχηδονίων ᾑροῦντο, ἄλλως τε καὶ ἰσχύος αὐτῶν παρούσης κεχρῆσθαι. Καὶ προσυπέσχετό σφισι βοηθήσειν καὶ διὰ τὸ γένος αὐτῶν τῆς Ἰταλίας ὂν καὶ διὰ τὴν αἴτησιν τῆς ἐπικουρίας ἣν ἐπεποίηντο. CXLI. Caius Claudius, introduit dans l'assemblée, fit entendre un langage propre à lui concilier les esprits : il dit, entre autres choses, que venu pour délivrer Messine dont la possession n'était pas nécessaire aux Romains, il s'embarquerait aussitôt qu'il lui aurait rendue la liberté. Puis, il somma les Carthaginois de se retirer, ou bien, s'ils avaient de bonnes raisons à faire valoir, de les produire à l'instant. La crainte empêcha les Mamertins de proférer une parole, et les Carthaginois, qui occupaient la ville par la force, ne tinrent pas compte de ses injonctions. Alors Claudius s'écria : le silence des uns et des autres est un témoignage suffisant. Oui, les Carthaginois ont des vues blâmables (ils se seraient défendus, si leurs intentions étaient droites) et les Mamertins désirent la liberté : s'ils voulaient se déclarer pour les Carthaginois, ils le diraient franchement, lorsque ceux-ci sont maîtres de leurs murs. En même temps, il promit l'appui de Rome aux Mamertins, qui étaient d'origine italique et avaient réclamé son assistance. CXLII . Ὅτι Γάιος Κλαύδιος τῶν τε τριήρων τινὰς ἀπέβαλε καὶ χαλεπῶς ἀπεσώθη· οὐ μέντοι παρὰ τοῦθ΄

		ἧττον οὔτε ἐκεῖνος οὔτε οἱ ἐν τῷ ἄστει Ῥωμαῖοι ἀντελάβοντο τῆς θαλάσσης, ὅτι πρῶτον πειρασάμενοι αὐτῆς ἡττήθησαν, ὅπερ που φιλοῦσιν οἱ πρῶτόν τι ἐγχειρισάμενοι καὶ σφαλέντες ποιεῖν, πρὸς οἰωνοῦ τὸ πρόσθεν τιθέμενοι καὶ μηδ´ αὖθίς ποτε κατορθώσειν νομίζοντες· ἀλλὰ καὶ προθυμότερον αὐτῆς διά τε τἆλλα καὶ διὰ φιλοτιμίαν, ἵνα μὴ καὶ ὑπὸ τῆς συμφορᾶς ἀποτετράφθαι δόξωσι, μετεποίησαν. CXLII. C. Claudius perdit plusieurs galères et parvint difficilement à se sauver ; mais le goût pour la mer ne s'affaiblit ni chez lui, ni dans Rome, malgré cet échec. Loin de la regarder comme un présage et d'en conclure qu'ils n'obtiendraient jamais de succès dans les batailles navales, les Romains montrèrent plus d'ardeur pour les luttes de ce genre : ils y furent portés par divers motifs ; mais surtout par un vif désir de ne point paraître en avoir été détournés par un revers. CXLIII. Ὅτι ὁ Ἄννων οὔτ´ ἄλλως ἐν ἐλαφρῷ τὸν πόλεμον ποιούμενος, εἴ τε καὶ δέοι αὐτὸν γενέσθαι, τὴν γοῦν αἰτίαν τῆς διαλύσεως τῶν σπονδῶν ἐς ἐκεῖνον τρέψαι, μὴ κατάρχειν αὐτὸς νομισθείη, θέλων, ἀπέπεμψε αὐτῷ τὰς ναῦς καὶ τοὺς αἰχμαλώτους, πρός τε τὴν εἰρήνην προυκαλεῖτο, καὶ προσπαρῄνει οἱ μὴ πολυπραγμονεῖν τὴν θάλατταν. Ἐπεὶ οὐδὲν ἐδέξατο, ἀπειλὴν ὑπέρφρονα καὶ νεμεσητὴν ἠπείλησεν· ἔφη τε γὰρ μηδ´ ἀπονίψασθαί ποτε τὰς χεῖρας ἐν τῇ θαλάσσῃ τοῖς Ῥωμαίοις ἐπιτρέψειν, καὶ μετὰ ταύτης ἀπέβαλε καὶ τὴν Μεσσήνην οὐ πολλῷ ὕστερον CXLIII. Hannon, qui d'ailleurs regardait la guerre comme une dure nécessité, si elle devenait inévitable, voulut rendre Claudius responsable de la violation des traités et ne pas être accusé d'en avoir donné l'exemple : il lui renvoya donc les vaisseaux et les prisonniers romains, l'invita à faire la paix et lui conseilla de renoncer à la mer ; mais Claudius n'écouta rien. Alors Hannon adresse aux Romains une menace insolente et dictée par la colère : il dit qu'il ne leur permettrait pas de laver leurs mains dans la mer. Bientôt il perdit la mer et Messine.
Diodore de Sicile	XXIII, Excerpt. Vatican., p. 48, 49.	Ὅτι Φοίνικες καὶ Ῥωμαῖοι ναυμαχήσαντες, μετὰ δὲ ταῦτα εὐλαβούμενοι τὸ μέγεθος τοῦ προκειμένου πολέμου, διεπρεσβεύσαντο πρὸς τὸν ὕπατον περὶ φιλίας. Πολλῶν δὲ λόγων ῥηθέντων καὶ τραχυτέροις λόγοις χρωμένων πρὸς ἀλλήλους, οἱ Φοίνικες θαυμάζειν ἔφασαν πῶς διαβαίνειν τολμῶσιν εἰς Σικελίαν Ῥωμαῖοι θαλαττοκρατούντων Καρχηδονίων· φανερὸν γὰρ εἶναι πᾶσιν ὅτι μὴ τηροῦντες τὴν φιλίαν οὐδὲ νίψασθαι τὰς χεῖρας ἐκ τῆς θαλάσσης τολμήσουσιν. Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι συμβουλεύειν τοῖς Καρχηδονίοις ἔφασαν μὴ διδάσκειν αὐτοὺς τὰ κατὰ τὴν θάλασσαν πολυπραγμονεῖν· μαθητὰς γὰρ τοὺς Ῥωμαίους ἀεὶ

		ὄντας γίνεσθαι κρείττους τῶν διδασκάλων. Τὸ μὲν γὰρ παλαιὸν αὐτῶν θυρεοῖς τετραγώνοις χρωμένων, Τυρρηνοὶ χαλκαῖς ἀσπίσι φαλαγγομαχοῦντες καὶ προτρεψάμενοι τὸν ὅμοιον ἀναλαβεῖν ὁπλισμὸν ἡττήθησαν. Ἔπειτα πάλιν ἄλλων ἐθνῶν θυρεοῖς χρωμένων οἷς νῦν ἔχουσι καὶ κατὰ σπείρας μαχομένων, ἀμφότερα μιμησάμενοι περιεγένοντο τῶν εἰσηγησαμένων τὰ καλὰ τῶν παραδειγμάτων. Παρὰ δὲ τῶν Ἑλλήνων μαθόντες πολιορκεῖν καὶ ταῖς μηχαναῖς καταβάλλειν τὰ τείχη, τὰς πόλεις τῶν διδαξάντων ἠνάγκασαν ποιεῖν τὸ προσταττόμενον. Καὶ νῦν ἂν Καρχηδόνιοι βιάσωνται μαθεῖν αὐτοὺς ναυμαχεῖν, ταχὺ τοὺς μαθητὰς τῶν διδασκάλων ὄψονται περιγενομένους. Les Carthaginois, après avoir combattu les Romains sur mer, et redoutant la gravité de la guerre dont ils étaient menacés, envoyèrent une députation auprès du consul pour conclure un traité d'amitié. Après de longs débats, et après avoir échangé des paroles très-dures, les Carthaginois dirent qu'ils s'étonnaient que les Romains eussent osé passer en Sicile, tandis que Carthage tenait le sceptre de la mer; et qu'il était évident pour tous que tant que les Romains ne garderaient pas l'amitié de cette nation, ils ne devaient môme pas se laver les mains dans les eaux de la mer. Les Romains répondirent qu'ils conseillaient aux Carthaginois de ne pas leur apprendre à trop hanter la mer, et que les Romains» en fait d'écoliers, avaient toujours surpassé leurs maîtres. « Jadis, ajoutaient-ils, nous nous servions de grands boucliers carrés ; les Tyrrhéniens combattaient avec des boucliers d'airain , en phalange serrée, et nous mettaient en fuite ; mais ils furent à leur tour vaincus depuis que nous avions adopté leur armure. Plus tard, nous avons été en guerre avec d'autres nations qui faisaient usage des boucliers d'aujourd'hui et des piques; nous avons adopté l'une et l'autre arme, et l'avons emporté sur ceux qui nous avaient servi de modèles. Nous avons appris des Grecs à assiéger des villes, à battre les murs avec des machines de guerre, et nous avons réduit à l'obéissance les villes qui nous avaient fait connaître ces inventions. Que les Carthaginois nous apprennent donc aujourd'hui à combattre sur mer, et bientôt l'on trouvera les disciples supérieurs aux maîtres. »
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2.	[…] Igitur specie quidem socios iuuandi, re autem sollicitante praeda, quamquam territaret nouitas rei, (tanta in uirtute fiducia est!) ille rudis, ille pastorius populus uereque terrester ostendit nihil interesse uirtutis, equis an nauibus, terra an mari dimicaretur. Appio Claudio consule, primum fretum ingressus est, fabulosis infame monstris, aestuque uiolentum; sed adeo non est exterritus, ut illam ipsam feruentis aestus uiolentiam pro munere amplecteretur; statimque ac sine mora Hieronem, Syracusanum regem, tanta celeritate uicit, ut ille ipse se prius uictum quam hostem uideret, fateretur.[…]

		[…] Bien qu'effrayé par la nouveauté de l'entreprise, ce peuple grossier, ce peuple de bergers, qui n'avait jamais quitté le continent, montra, - tant le courage est une source de confiance ! - que peu importe à des braves de combattre à cheval ou sur des navires, sur terre ou sur mer. Sous le consulat d'Appius Claudius, il franchit pour la première fois ce détroit qui devait sa sinistre réputation à des monstres fabuleux et à la violente agitation de ses eaux. Mais il fut si peu effrayé qu'il vit dans cette violence même des eaux déchaînées une faveur de la fortune. Tout de suite, sans perdre un instant, il bat Hiéron de Syracuse avec une telle rapidité que, de son propre aveu, ce prince fut vaincu avant d'avoir vu l'ennemi. […]
Frontin	Les Stratagèmes, I, 4, 11.	P- Claudius consul primo bello Punico, cum a Regio Messanam traicere militem nequiret, custodientibus fretum Poenis, sparsit rumorem, quasi bellum iniussu populi inceptum gerere non posset, classemque in Italiam uersus se agere simulauit: digressis deinde Poenis, qui profectioni eius habuerant fidem, circumactas naues appulit Siciliae. Le consul Ap. Claudius, pendant la première guerre punique, reconnaissant l'impossibilité de faire passer ses troupes de Rhégium à Messine, parce que le détroit était gardé par les Carthaginois, fit répandre le bruit qu'il ne pouvait continuer cette guerre, entreprise sans les ordres du peuple, et feignit de ramener ses vaisseaux en Italie. Les Carthaginois s'étant ensuite retirés, sur le bruit de son départ, il aborda en Sicile avec toute sa flotte.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 7	Anno ab urbe condita CCCCLXXXIII id est Appio Claudio Q. Fabio consulibus Mamertinis, quorum Messana nobilis Siciliae ciuitas erat, auxilia contra Hieronem Syracusanum regem et Poenorum copias Hieroni iunctas et Appium Claudium consulem cum exercitu misere Romani. 2 qui tam celeriter Syracusanos Poenosque superauit, ut ipse quoque rex rerum magnitudine perterritus ante se uictum quam congressum fuisse prodiderit; 3 qui exim fractis uiribus amissaque fiducia cum pacem supplex rogaret, ducentis argenti talentis iussu consulum multatus accepit. Dans l’année 483 de la fondation de la Cité, durant le consulat de Appius Claudius et Q. Fabius, les Romains envoyèrent Appius Claudius à la tête d’une armée pour aider les Mamertins dans leur lutte contre Hiéron, roi de Syracuse, et les troupes carthaginoises alliées à lui. A cette époque les Mamertins contrôlaient Messine, cité célèbre de Sicile. Appius Claudius vainquit si rapidement les Syracusains et les Carthaginois que Hiéron, terrifié par l’ampleur pris par le conflit, reconnu avoir été battu avant même le

		début du combat. Sa puissance brisée et sa confiance perdue, Hiéron demanda humblement la paix. Celle-ci lui fut accordée après qu'il eut payé l'amende de 200 talents d'argent demandée par les consuls.
Pourquoi les Romains doivent s'équiper d'une flotte.		
Polybe	Histoire, I, 20, 1-8	XX. Τῆς δ΄ ἀγγελίας ἀφικομένης εἰς τὴν σύγκλητον τῶν Ῥωμαίων ὑπὲρ τῶν κατὰ τὸν Ἀκράγαντα, περιχαρεῖς γενόμενοι καὶ ταῖς διανοίαις ἐπαρθέντες οὐκ ἔμενον ἐπὶ τῶν ἐξ ἀρχῆς λογισμῶν οὐδ΄ ἠρκοῦντο σεσωκέναι τοὺς Μαμερτίνους οὐδὲ ταῖς ἐξ αὐτοῦ τοῦ πολέμου γενομέναις ὠφελείαις, ἐλπίσαντες δὲ καθόλου δυνατὸν εἶναι τοὺς Καρχηδονίους ἐκβαλεῖν ἐκ τῆς νήσου, τούτου δὲ γενομένου μεγάλην ἐπίδοσιν αὐτῶν λήψεσθαι τὰ πράγματα, πρὸς τούτοις ἦσαν τοῖς λογισμοῖς καὶ ταῖς περὶ τοῦτο τὸ μέρος ἐπινοίαις. Τὰ μὲν οὖν περὶ τὰς πεζικὰς δυνάμεις ἑώρων κατὰ λόγον σφίσι προχωροῦντα· μετὰ γὰρ τοὺς τὸν Ἀκράγαντα πολιορκήσαντας οἱ κατασταθέντες στρατηγοὶ Λεύκιος Οὐαλέριος καὶ Τίτος Ὀτακίλιος ἐδόκουν ἐνδεχομένως χειρίζειν τὰ κατὰ τὴν Σικελίαν. Τῆς δὲ θαλάττης ἀκονιτὶ τῶν Καρχηδονίων ἐπικρατούντων ἐζυγοστατεῖτ΄ αὐτοῖς ὁ πόλεμος· ἐν γὰρ τοῖς ἑξῆς χρόνοις, κατεχόντων αὐτῶν ἤδη τὸν Ἀκράγαντα, πολλαὶ μὲν πόλεις προσετίθεντο τῶν μεσογαίων τοῖς Ῥωμαίοις, ἀγωνιῶσαι τὰς πεζικὰς δυνάμεις, ἔτι δὲ πλείους ἀφίσταντο τῶν παραθαλαττίων, καταπεπληγμέναι τὸν τῶν Καρχηδονίων στόλον . Ὅθεν ὁρῶντες αἰεὶ καὶ μᾶλλον εἰς ἑκάτερα τὰ μέρη ῥοπὰς λαμβάνοντα τὸν πόλεμον διὰ τὰς προειρημένας αἰτίας, ἔτι δὲ τὴν μὲν Ἰταλίαν πορθουμένην πολλάκις ὑπὸ τῆς ναυτικῆς δυνάμεως, τὴν δὲ Λιβύην εἰς τέλος ἀβλαβῆ διαμένουσαν, ὥρμησαν ἐπὶ τὸ συνεμβαίνειν τοῖς Καρχηδονίοις εἰς τὴν θάλατταν. Quand la nouvelle de l'affaire d'Agrigente fut portée au sénat, la joie fut générale, et les Romains enflant leurs désirs, ne s'en tinrent plus à leurs premiers desseins. Avoir sauvé les Marnertins et tiré de cette guerre tant de brillants avantages, ne leur semblait plus un assez beau résultat. Ils se flattèrent de pouvoir expulser les Carthaginois de l'île tout entière, d'augmenter ainsi considérablement la puissance de la république, et tournèrent de ce côté leurs pensées et leurs calculs. Tout allait sur terre au gré de leurs souhaits : nommés à la place des consuls qui avaient occupé Agrigente, Lucius Valérius et Titus Octacilius continuaient de diriger les affaires avec bonheur. Mais l'empire de la mer, dont les Carthaginois disposaient sans concurrence, rétablissait l'équilibre. Si, après la prise d'Agrigente, plusieurs villes de l'intérieur avaient passé aux Romains par crainte de leur armée de terre, un plus grand nombre de places maritimes avaient

		ouvert leurs portes aux Carthaginois de qui la flotte les effrayait. Rome, qui voyait la guerre se prolonger ainsi sans que la balance penchât décidément pour un des deux partis, et qui songeait d'ailleurs à l'Italie plus d'une fois ravagée par les flottes africaines, tandis que Carthage était à l'abri de cruelles représailles, résolut enfin de descendre sur mer avec sa rivale. Cette importante résolution est ce qui m'a surtout poussé à donner quelque développement au récit de cette guerre.
Polybe	Histoire, I, 20, 13 -14	Οὐ γὰρ οἷον εὐλόγους ἀφορμὰς ἔχοντες, ἀλλ´ οὐδ´ ἀφορμὰς καθάπαξ οὐδ´ ἐπίνοιαν οὐδέποτε ποιησάμενοι τῆς θαλάττης, τότε δὴ πρῶτον ἐν νῷ λαμβάνοντες οὕτως τολμηρῶς ἐνεχείρησαν ὥστε πρὶν ἢ πειραθῆναι τοῦ πράγματος, εὐθὺς ἐπιβαλέσθαι Καρχηδονίοις ναυμαχεῖν τοῖς ἐκ προγόνων ἔχουσι τὴν κατὰ θάλατταν ἡγεμονίαν ἀδήριτον. Μαρτυρίῳ δ´ ἄν τις χρήσαιτο πρὸς τὴν ἀλήθειαν τῶν νῦν ὑπ´ ἐμοῦ λεγομένων καὶ πρὸς τὸ παράδοξον αὐτῶν τῆς τόλμης· ὅτε γὰρ τὸ πρῶτον ἐπεχείρησαν διαβιβάζειν εἰς τὴν Μεσσήνην τὰς δυνάμεις, οὐχ οἷον κατάφρακτος αὐτοῖς ὑπῆρχεν ναῦς, ἀλλ´ οὐδὲ καθόλου μακρὸν πλοῖον οὐδὲ λέμβος οὐδ´ εἷς, ἀλλὰ παρὰ Ταραντίνων καὶ Λοκρῶν ἔτι δ´ Ἐλεατῶν καὶ Νεαπολιτῶν συγχρησάμενοι πεντηκοντόρους καὶ τριήρεις ἐπὶ τούτων παραβόλως διεκόμισαν τοὺς ἄνδρας. Les Romains, qui, loin d'avoir les ressources nécessaires en marine, n'en avaient absolument aucune ; qui jusqu'alors n'avaient jamais songé à paraître sur mer, en conçoivent tout à coup l'idée, et ils la suivent avec tant de hardiesse, que pour coup d'essai, ils vont se mesurer avec les Carthaginois, qui tenaient de leurs ancêtres, comme un bien héréditaire, l'empire maritime. Une preuve convaincante de la vérité de mes paroles, et de leur singulière audace, c'est que, lorsqu'ils voulurent faire passer des troupes à Messine, non-seulement ils n'avaient aucun vaisseau ponté, mais ils ne possédaient pas même un navire, un esquif. Ce fut sur des pentécontores et des trirèmes empruntés aux Tarentins, aux Locriens, aux Éléates, et aux Napolitains qu'ils transportèrent leurs soldats.
261 : Construction d'une flotte romaine.		
Polybe	Histoire, I, 20, 09-10.	Θεωροῦντες δὲ τὸν πόλεμον αὐτοῖς τριβὴν λαμβάνοντα, τότε πρῶτον ἐπεβάλοντο ναυπηγεῖσθαι σκάφη, πεντηρικὰ μὲν ἑκατόν, εἴκοσι δὲ τριήρεις. Τῶν δὲ ναυπηγῶν εἰς τέλος ἀπείρων ὄντων τῆς περὶ τὰς πεντήρεις ναυπηγίας διὰ τὸ μηδένα τότε τῶν κατὰ τὴν Ἰταλίαν κεχρῆσθαι τοιούτοις σκάφεσιν, πολλὴν

		αὐτοῖς παρεῖχεν τοῦτο τὸ μέρος δυσχέρειαν. Fatigués donc des longueurs d'une guerre inutile, ils décidèrent de construire des vaisseaux à cinq rangs de rames et vingt trirèmes. L'inhabileté des ouvriers à construire ces quinquérèmes dont l'usage était tout à fait inconnu en Italie, leur causa de grands embarras.
Polybe	Histoire, I, 20, 15-16.	Ἐν ᾧ δὴ καιρῷ τῶν Καρχηδονίων κατὰ τὸν πορθμὸν ἐπαναχθέντων αὐτοῖς, καὶ μιᾶς νεὼς καταφράκτου διὰ τὴν προθυμίαν προπεσούσης, ὥστ΄ ἐποκείλασαν γενέσθαι τοῖς Ῥωμαίοις ὑποχείριον, ταύτῃ παραδείγματι χρώμενοι τότε πρὸς ταύτην ἐποιοῦντο τὴν τοῦ παντὸς στόλου ναυπηγίαν, ὡς εἰ μὴ τοῦτο συνέβη γενέσθαι, δῆλον ὡς διὰ τὴν ἀπειρίαν εἰς τέλος ἂν ἐκωλύθησαν τῆς ἐπιβολῆς. Tandis qu'ils traversaient le détroit, les Carthaginois vinrent à leur rencontre, et un des vaisseaux africains qu'emporta trop loin son ardeur échoua contre le rivage. Il tomba au pouvoir des Romains, et ceux-ci construisirent leur flotte sur ce modèle. Il est manifeste que, sans cet heureux hasard, ils n'eussent jamais pu dans leur ignorance réaliser leur dessein.
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2.	Duilio Cornelioque consulibus, etiam mari congredi ausus est, quum quidem ipsa uelocitas classis comparatae, uictoriae auspicium fuit. Intra enim sexagesimum diem quam caesa silua fuerat, centum sexaginta nauium classis in anchoris stetit, ut non arte factae, sed quodam munere deorum conuersae in naues atque mutatae arbores uiderentur. Sous le consulat de Duillius et de Cornélius, il osa même combattre sur mer. La rapidité avec laquelle il équipa alors une flotte fut à elle seule un présage de victoire. Moins de soixante jours après qu'on eut abattu les arbres, une flotte de cent soixante navires était à l'ancre. On pouvait croire qu'elle n'avait pas été façonnée par la main de l'homme, mais que la faveur des dieux avait changé et métamorphosé les arbres en navires.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, VII, 7-8.	7 Cn. Cornelio Asina C. Duilio consulibus cum Hannibal senior oram Italiae maritimam instructa septuaginta nauium classe uastaret, Romani et ipsi classem fabricari atque instrui praeceperunt. 8 quod Duilius consul celeriter inpleuit; nam intra sexaginta dies quam arbores caesae erant centum triginta nauium classis deducta in anchoris stetit.

		7. Durant le consulat de Cornelius Asina et de Gaius Duilius, après qu'Hannibal l'ancien ait rassemblé une flotte de 70 vaisseaux et ravagé les côtes d'Italie ; les romains décidèrent de construire et d'équiper une flotte par eux-mêmes. 8. Cette décision fut rapidement mise à exécution par le consul Duilius, car en moins de 60 jours les arbres étaient abattus et une flotte de 130 navires était lancée et à l'ancre.
Pline l'Ancien	Naturalis historia, XVI, 74	[…] nec nouellae autem ad materiem nec ueteres utilissimae. circumcisas quoque in medullam aliqui non inutiliter relinquunt, ut omnis umor stantibus defluat. mirum apud antiquos primo Punico bello classem Duilli imperatoris ab arbore LX die nauigauisse, […] […] Le bois destiné à être travaillé ne doit être coupé ni trop jeune ni trop vieux. Quelques-uns (et cette pratique n'est pas mauvaise) coupent tout autour l'arbre jusqu'à la moelle, le laissent sur pied, et donnent le temps à tous les liquides de s'écouler. Voici des faits remarquables de l'antiquité : dans la première guerre punique, la flotte du général Duillus mit en mer soixante jours après la coupe des arbres qui servirent a la construire. […]
260 : Défaite romaine de Lipara.		
Polybe	Histoire, I, 21, 4-7	Ὁ γὰρ ἐπὶ τῆς ναυτικῆς δυνάμεως τεταγμένος τοῖς Ῥωμαίοις Γνάιος Κορνήλιος ὀλίγαις ἡμέραις πρότερον, συντάξας τοῖς ναυάρχοις, ἐπειδὰν καταρτίσωσι τὸν στόλον, πλεῖν ὡς ἐπὶ τὸν πορθμόν, αὐτὸς ἀναχθεὶς μετὰ νεῶν ἑπτακαίδεκα προκατέπλευσεν ἐπὶ τὴν Μεσσήνην, σπουδάζων τὰ κατεπείγοντα πρὸς τὴν χρείαν παρασκευάσαι τῷ στόλῳ. Προσπεσούσης δ΄ αὐτῷ πράξεως ἐκεῖ περὶ τῆς τῶν Λιπαραίων πόλεως, δεξάμενος τὴν ἐλπίδα προχειρότερον τοῦ δέοντος ἔπλει ταῖς προειρημέναις ναυσὶ καὶ καθωρμίσθη πρὸς τὴν πόλιν. Ὁ δὲ τῶν Καρχηδονίων στρατηγὸς Ἀννίβας, ἀκούσας ἐν τῷ Πανόρμῳ τὸ γεγονὸς ἐξαποστέλλει Βοώδη τῆς γερουσίας ὑπάρχοντα, ναῦς εἴκοσι δούς. Ὃς ἐπιπλεύσας νυκτὸς ἐν τῷ λιμένι συνέκλεισε τοὺς περὶ τὸν Γνάιον. Ἡμέρας δ΄ ἐπιγενομένης τὰ μὲν πληρώματα πρὸς φυγὴν ὥρμησεν εἰς τὴν γῆν, ὁ δὲ Γνάιος ἐκπλαγὴς γενόμενος καὶ ποιεῖν ἔχων οὐδὲν τέλος παρέδωκεν αὐτὸν τοῖς πολεμίοις. En effet, le chef des forces navales, Cnéius Cornélius Scipion, avait, quelques jours auparavant, recommandé aux pilotes de se diriger vers le détroit aussitôt que les navires seraient prêts, et, suivi de dix-sept vaisseaux, il était parti en avant pour Messine afin de pourvoir aux besoins de la flotte. Dans cet intervalle, des ouvertures lui furent faites au sujet de la ville de Lipara, qu'on offrit de lui livrer, et lui, trop

		crédule, se rendit sous les murs de cette place avec son escadre. Aussitôt le général des Carthaginois, Hannibal, instruit à Panorme de sa présence, dépêcha avec vingt vaisseaux Boôdès, un membre du conseil des Anciens, qui, après une traversée de nuit, sut bloquer dans le port l'infortuné Cornélius. A la pointe du jour, les équipages romains se sauvèrent à terre ; mais Cnéius, frappé de terreur, et d'ailleurs réduit à l'inaction, se rendit aux ennemis.
Tite-Live	Periochae, XVII.	Cn- Cornelius consul a classe Punica circumuentus et per fraudem, ueluti in conloquium euocatus, captus est. Le consul Cnéius Cornelius est entouré par une flotte carthaginoise, et fait prisonnier par ruse, après avoir été invité comme pour une entrevue.
Eutrope	Breviarium historiae romanae, II, 10.	[…]Quinto anno Punici belli, quod contra Afros gerebatur, primum Romani C- Duillio et Cn- Cornelio Asina consulibus in mari dimicauerunt paratis nauibus rostratis, quas Liburnas uocant. Consul Cornelius fraude deceptus est. […] […]La cinquième année de la guerre punique, entreprise contre les Africains, les Romains, sous le consulat de C. Duillius et de Cn. Cornélius Asina, livrèrent leur premier combat naval, avec des vaisseaux à éperons, qu'on appelle Liburniens. Le consul Cornélius se laissa surprendre. […]
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2	Prae tanta uictoria leue huius proelii damnum fuit. Alter consulum interceptus Asina Cornelius; qui simulato colloquio euocatus atque ita oppressus fuit : perfidiae Punicae documentum. La magnifique victoire de Duillius fit paraître légère l'échec de l'autre consul, Cornélius Asina, victime d'une surprise. Mandé par l'ennemi sous le faux prétexte d'une entrevue, il tomba dans un piège, fournissant ainsi la preuve de la perfidie punique.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, VII, 9.	Cornelius Asina consul alter cum sedecim nauibus Liparam insulam petiit; ubi ab Hannibale quasi ad conloquium pacis euocatus Punica fraude captus atque in uinculis necatus est. L'autre consul, Cornelius Asina, fit voile vers les îles Lipari avec 16 navires. Là, il fut capturé par Hannibal qui, avec la perfidie punique habituelle, prétendant l'invité à des pourparlers, l'enchaina et

		l'assassina.
Polyen	Ruses de guerre, VI, 16, 5.	Les Carthaginois, informés que les Romains avaient, du côté de Sicile, une flotte supérieure à la leur en nombre de vaisseaux, résolurent de la diviser. Pour en venir à bout, ils engagèrent quelques particuliers à passer du côté des ennemis comme transfuges, et de promettre à leur général le consul Cneius Cornélius, de lui livrer l'île de Lipara, qui est au-devant de la Sicile. Cornélius les crut, et se disposa avec la moitié de ses vaisseaux, à passer à Lypara. Les Carthaginois le voyant engagé, et la moitié de sa flotté séparée du reste, lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui demander la paix et la lui offrir de leur part. Ils le prièrent en même temps de passer dans leur barque, parce que leur général était malade, et que le, traité, pour être plus sûr, devait être fait en sa présence. Le Romain se laissa persuader et passa dans le vaisseau des Carthaginois. Quand les Lybiens furent maîtres de sa personne, ils donnèrent avec tous leurs vaisseaux, et n'eurent pas de peine à remporter la victoire.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, VI, 6, 2.	Speciosa illa quoque Romana fides. ingenti Poenorum classe circa Siciliam deuicta duces eius fractis animis consilia petendae pacis agitabant. quorum Hamilcar ire se ad consules negabat audere, ne eodem modo catenae sibi inicerentur, quo ab ipsis Cornelio Asinae consuli fuerant iniectae. […] Voici encore un beau trait de la bonne foi romaine. Une nombreuse flotte carthaginoise avait été défaite dans les parages de la Sicile. Ses chefs, dans leur découragement, pensaient à demander la paix. Hamilcar, l'un d'entre eux, déclarait qu'il n'osait pas aller trouver les consuls de peur d'être chargé de chaînes, comme ils en avaient eux-mêmes chargé le consul Cornélius Asina. […]
260 : Hannibal effectue des raids sur les côtes italiennes et échappe de peu à une flotte romaine.		
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 7, 7.	Cn. Cornelio Asina C. Duilio consulibus cum Hannibal senior oram Italiae maritimam instructa septuaginta nauium classe uastaret, Romani et ipsi classem fabricari atque instrui praeceperunt. Durant le consulat de Cn. Cornelius Asina et C. Duilius, alors qu'Hannibal l'Ancien dévastait les côtes d'Italie avec une flotte de soixante-dix vaisseaux, les Romains et leurs consuls ordonnèrent la construction et l'équipement d'une flotte.

Polybe	Histoire, I, 21, 9-11.	μετ᾽ οὐ πολλὰς δ᾽ ἡμέρας, οὕτως ἐναργοῦς ὄντος καὶ προσφάτου τοῦ περὶ τὸν Γνάιον ἀτυχήματος, παρ᾽ ὀλίγον αὐτὸς Ἀννίβας εἰς τὸ παραπλήσιον ἁμάρτημα προφανῶς ἐνέπεσεν. ἀκούσας γὰρ τὸν τῶν Ῥωμαίων στόλον κομιζόμενον παρὰ τὴν Ἰταλίαν σύνεγγυς εἶναι, κατιδεῖν βουλόμενος τό τε πλῆθος καὶ τὴν ὅλην σύνταξιν τῶν ὑπεναντίων, λαβὼν πεντήκοντα ναῦς ἐπιπλεῖ. κάμπτων δὲ περὶ τὸ τῆς Ἰταλίας ἀκρωτήριον ἐμπίπτει τοῖς πολεμίοις ἐν κόσμῳ καὶ τάξει ποιουμένοις τὸν πλοῦν καὶ τὰς μὲν πλείους ἀπέβαλε τῶν νεῶν, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν ὑπολειφθεισῶν ἀνελπίστως καὶ παραδόξως διέφυγεν. Quelques jours plus tard, malgré la leçon éclatante que lui donnait le récent désastre de Cornélius, peu s'en fallut qu'Hannibal ne commît à son tour une faute analogue. Apprenant que la flotte romaine approchait en longeant les côtes d'Italie, il voulut voir quels étaient son importance et son ordre de marche; il prit avec lui cinquante bâtiments, doubla le promontoire qui termine la péninsule et rencontra tout à coup l'escadre ennemie rangée en bataille ; il perdit la plupart de ses vaisseaux et échappa lui-même, contre toute espérance, avec les débris de sa flotte.
Le « Corbeau »		
Polybe	Histoire, I, 22, 3, 9	Ὄντων δὲ τῶν πλοίων φαύλων ταῖς κατασκευαῖς καὶ δυσκινήτων, ὑποτίθεταί τις αὐτοῖς βοήθημα πρὸς τὴν μάχην τοὺς ἐπικληθέντας μετὰ ταῦτα κόρακας ὧν συνέβαινε τὴν κατασκευὴν εἶναι τοιαύτην. Στῦλος ἐν πρώρᾳ στρογγύλος εἱστήκει, μῆκος μὲν ὀργυιῶν τεττάρων, κατὰ δὲ τὸ πλάτος τριῶν παλαιστῶν ἔχων τὴν διάμετρον. Οὗτος αὐτὸς μὲν ἐπὶ τῆς κορυφῆς τροχιλίαν εἶχεν, περιετίθετο δ΄ αὐτῷ κλῖμαξ ἐπικαρσίαις σανίσι καθηλωμένη, πλάτος μὲν ποδῶν τεττάρων, τὸ δὲ μῆκος ἓξ ὀργυιῶν. Τὸ δὲ τρῆμα τοῦ σανιδώματος ἦν παράμηκες καὶ περιέβαινε περὶ τὸν στῦλον μετὰ τὰς πρώτας εὐθέως τῆς κλίμακος δύ΄ ὀργυιάς. Εἶχεν δὲ καὶ δρύφακτον αὕτη παρ΄ ἑκατέραν τὴν ἐπιμήκη πλευρὰν εἰς γόνυ τὸ βάθος. Ἐπὶ δὲ τοῦ πέρατος αὐτοῦ προσήρμοστο σιδηροῦν οἷον ὕπερον ἀπωξυσμένον, ἔχον δακτύλιον ἐπὶ τῆς κορυφῆς, ὡς τὸ ὅλον φαίνεσθαι παραπλήσιον ταῖς σιτοποιικαῖς μηχανήσεσιν. Εἰς δὲ τοῦτον τὸν δακτύλιον ἐνεδέδετο κάλως, ᾧ κατὰ τὰς ἐμβολὰς τῶν πλοίων ἐξαίροντες τοὺς κόρακας διὰ τῆς ἐν τῷ στύλῳ τροχιλίας ἀφίεσαν ἐπὶ τὸ κατάστρωμα τῆς ἀλλοτρίας νεὼς ποτὲ μὲν κατὰ πρῶρραν, ποτὲ δ΄ ἀντιπεριάγοντες τὰς ἐκ τῶν πλαγίων προσπιπτούσας ἐμβολάς. Ὅτε δὲ ταῖς σανίσι τῶν καταστρωμάτων ἐμπαγέντες οἱ κόρακες ὁμοῦ συνδήσαιεν τὰς ναῦς, εἰ μὲν πλάγιαι παραβάλοιεν ἀλλήλαις, πανταχόθεν ἐπεπήδων, εἰ δὲ κατὰ πρῶρραν, δι΄ αὐτοῦ τοῦ κόρακος ἐπὶ δύο συνεχεῖς ἐποιοῦντο τὴν ἔφοδον· ὧν οἱ μὲν ἡγούμενοι τὴν κατὰ πρόσωπον ἐπιφάνειαν ἐσκέπαζον ταῖς τῶν θυρεῶν προβολαῖς, οἱ δ΄ ἑπόμενοι τὰς ἐκ τῶν πλαγίων ἠσφάλιζον πλευρὰς

		ὑπὲρ τὸν δρύφακτον ὑπερτιθέμενοι τὰς ἴτυςτῶν ὅπλων. Οὗτοι μὲν οὖν τοιαύτῃ κεχρημένοι παρασκευῇ καιρὸν ἐπετήρουν πρὸς ναυμαχίαν· Leurs vaisseaux étaient mal construits, et, pour remédier à cet inconvénient, on imagina une machine que depuis on appela corbeau, et qui leur fut alors d'un grand secours. En voici la description : Sut la proue s'élevait une solive arrondie dont la hauteur était de quatre brasses et le diamètre de trois palmes. Au sommet de cette solive était assujettie une poulie ; et sur un des côtés se dressait une échelle garnie de planches transversales fortement unies entre elles : elle était large de quatre pieds et haute de six brasses. On avait pratiqué dans le plancher de cette échelle un trou d'une forme oblongue et qui enchâssait la solive à l'endroit où l'échelle comptait déjà deux brasses. Sur les flancs de cette même échelle, dans toute sa longueur, régnait un parapet qui allait jusqu'aux genoux. L'extrémité de la solive portait une espèce de pilon en fer aiguisé et surmonté d'un anneau. Pour tout dire, en un mot, cette machiné ressemblait assez dans son ensemble à celle dont on se sert aujourd'hui pour préparer le pain. Cet anneau donnait passage à un câble, qui, au moment où on allait se heurter, faisait jouer la poulie du haut de la solive, et lançait le corbeau sur la proue ou bien encore sur le côté du navire ennemi, quand on virait de bord pour éviter le choc d'un vaisseau venant vous prendre en flanc. Si le corbeau engagé dans les planches enchaînait les deux navires de telle manière qu'ils fussent rapprochés dans toute leur longueur, les soldats montaient pêle-mêle à l'abordage; mais lorsqu'il avait seulement frappé la proue, ils descendaient deux à deux sur le pont. Les premiers rangs de la colonne paraient, à l'aide de leurs boucliers, les coups qu'on leur portait en face ; ceux qui suivaient protégeaient leurs flancs contre les blessures en appuyant leurs boucliers mêmes sur le parapet. Ainsi préparés, les Romains attendaient le moment du combat.
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2.	[…]Iniectae enim ferreae manus, machinaeque aliae, ante certamen multum ab hoste derisae; coactique hostes quasi in solido decernere. […] […]On jeta sur l'ennemi ces mains de fer, et ces solides machines dont il s'était tant moqué avant la bataille, et il fut obligé de combattre comme sur la terre ferme. […]
Frontin	Les Stratagèmes, II, 3, 24.	C- Duellius, cum uideret graues suas naues mobilitate Punicae classis eludi irritamque uirtutem militum fieri, excogitauit manus ferreas: quae ubi hostilem apprenderant nauem, superiecto ponte transgrediebatur

		Romanus et in ipsorum ratibus comminus eos trucidabant. C. Duilius faisant la guerre sur mer contre les Carthaginois, et voyant que leurs vaisseaux, qui étaient plus légers que les siens, glissaient autour de lui impunément, et rendaient la valeur du soldat romain inutile, fit faire des corbeaux de fer pour les accrocher; après quoi les soldats jetant un pont, et sautant dessus combattaient corps à corps contre l'ennemi.
260 : victoire romaine de Mylae		
Polybe	Histoire, I, 23.	Ὁ δὲ Γάιος Βίλιος ὡς θᾶττον ἔγνω τὴν περιπέτειαν τοῦ τῆς ναυτικῆς δυνάμεως ἡγουμένου, παραδοὺς τὰ πεζικὰ στρατόπεδα τοῖς χιλιάρχοις αὐτὸς διεκομίσθη πρὸς τὸν στόλον. Πυθόμενος δὲ τοὺς πολεμίους πορθεῖν τὴν Μυλαΐτιν χώραν ἐπιπλεῖ στόλῳ παντί. Συνιδόντες δ΄ οἱ Καρχηδόνιοι μετὰ χαρᾶς καὶ σπουδῆς ἀνήγοντο ναυσὶν ἑκατὸν καὶ τριάκοντα, καταφρονοῦντες τῆς ἀπειρίας τῶν Ῥωμαίων, καὶ πάντες ἔπλεον ἀντίπρωρροι τοῖς πολεμίοις, οὐδὲ τάξεως καταξιώσαντες τὸν κίνδυνον, ἀλλ΄ ὡς ἐπὶ λείαν τινὰ πρόδηλον. Ἡγεῖτο δ΄ Ἀννίβας αὐτῶν — οὗτος δ΄ ἦν ὁ τὰς δυνάμεις ἐκκλέψας νυκτὸς ἐκ τῆς τῶν Ἀκραγαντίνων πόλεως — ἔχων ἐπτήρη τὴν γενομένην Πύρρου τοῦ βασιλέως. Ἅμα δὲ τῷ πλησιάζειν συνθεωροῦντες ἀνανευκότας τοὺς κόρακας ἐν ταῖς ἑκάστων πρώρραις, ἐπὶ ποσὸν μὲν ἠπόρουν οἱ Καρχηδόνιοι, ξενιζόμενοι ταῖς τῶν ὀργάνων κατασκευαῖς· οὐ μὴν ἀλλὰ τελέως κατεγνωκότες τῶν ἐναντίων ἐνέβαλον οἱ πρῶτοι πλέοντες τετολμηκότως. Τῶν δὲ συμπλεκομένων σκαφῶν ἀεὶ δεδεμένων τοῖς ὀργάνοις, καὶ τῶν ἀνδρῶν εὐθὺς ἐπιπορευομένων δι΄ αὐτοῦ τοῦ κόρακος καὶ συμπλεκομένων ἐπὶ τοῖς καταστρώμασιν, οἱ μὲν ἐφονεύοντο τῶν Καρχηδονίων, οἱ δὲ παρεδίδοσαν ἑαυτοὺς ἐκπληττόμενοι τὸ γινόμενον· παραπλήσιον γὰρ πεζομαχίας συνέβαινε τὸν κίνδυνον ἀποτελεῖσθαι. Διὸ καὶ τριάκοντα μὲν τὰς πρώτας συμβαλούσας ναῦς αὐτάνδρους ἀπέβαλον, σὺν αἷς ἐγένετ΄ αἰχμάλωτον καὶ τὸ τοῦ στρατηγοῦ πλοῖον· Ἀννίβας δ΄ ἀνελπίστως καὶ παραβόλως αὐτὸς ἐν τῇ σκάφῃ διέφυγεν. Τὸ δὲ λοιπὸν πλῆθος τῶν Καρχηδονίων ἐποιεῖτο μὲν τὸν ἐπίπλουν ὡς εἰς ἐμβολήν, ἐν δὲ τῷ συνεγγίζειν θεωροῦντες τὸ συμβεβηκὸς περὶ τὰς προπλεούσας ναῦς ἐξέκλινον καὶ διένευον τὰς τῶν ὀργάνων ἐπιβολάς. Πιστεύοντες δὲ τῷ ταχυναυτεῖν, οἱ μὲν ἐκ πλαγίων, οἱ δὲ κατὰ πρύμναν ἐκπεριπλέοντες ἀσφαλῶς ἤλπιζον ποιήσασθαι τὰς ἐμβολάς. Πάντη δὲ καὶ πάντως ἀντιπεριισταμένων καὶ συνδιανευόντων τῶν ὀργάνων οὕτως ὥστε κατ΄ ἀνάγκην τοὺς ἐγγίσαντας συνδεδέσθαι, τέλος ἐγκλίναντες ἔφυγον οἱ Καρχηδόνιοι, καταπλαγέντες τὴν καινοτομίαν τοῦ συμβαίνοντος, πεντήκοντα ναῦς ἀποβαλόντες.

		Dès que C. Duilius eut appris l'aventure de Cnéius, il confia ses troupes de terre à ses tribuns, et se rendit en personne à bord, et là, instruit des ravages exercés par les Carthaginois sur le territoire de Myles, il appareilla avec toutes ses forces. Les Carthaginois, pleins de joie, se hâtèrent de détacher cent trente de leurs navires, et dans le mépris où ils étaient de l'inexpérience romaine, coururent droit à l'ennemi comme à une proie certaine, sans même lui faire l'honneur de se mettre en ordre pour le combattre. Leur chef était cet Annibal qui pendant la nuit avait fait sortir furtivement les troupes d'Agrigente ; il montait un vaisseau à sept rangs de rames, qui autrefois avait appartenu au roi Pyrrhus. Lorsqu'en approchant, les soldats africains aperçurent au-dessus de chaque proue la tête menaçante des corbeaux, ils hésitèrent un instant, déconcertés à la vue de cette machine nouvelle ; puis, rendus à leur premier dédain, ils commencèrent hardiment l'attaque. Mais bientôt les corbeaux, enchaînant tour à tour les vaisseaux, vomirent sur le pont les Romains prêts à combattre, et une partie des ennemis fut massacrée, le reste rendit les armes, frappé de stupeur. En définitive, la bataille s'était changée en une espèce de combat sur terre. Les Carthaginois perdirent avec tout l'équipage les trente premiers navires qui avaient ouvert la bataille, et celui même qui portait le général ne put échapper au vainqueur. Annibal seul parvint, par un bonheur extrême et par d'incroyables efforts, à se sau- 28 ver sur un esquif. Cependant le reste de la flotte des Carthaginois faisait déjà les manœuvres nécessaires pour l'abordage. Mais lorsqu'ils virent de près en quel triste état se trouvaient les premiers vaisseaux, ils virèrent de bord et s'étudièrent surtout à éviter par des détours les atteintes du corbeau. Confiants en la vitesse de leurs navires, et voltigeant tantôt sur le flanc des vaisseaux romains, tantôt sous la poupe, ils espérèrent un instant pouvoir les aborder sans danger. Ils n'y réussirent pas. Les machines romaines les entourèrent si bien de leurs mouvements habilement combinés,que tous ceux qui approchaient étaient aussitôt pris. Enfin, déroutés par cette manière de combattre si étrange, et forcés à plier, ils s'enfuirent de toutes parts avec une perte de cinquante vaisseaux.
Tite-Live	Periochae, XVII	C- Duillius consul aduersus classem Poenorum prospere pugnauit, primusque omnium Romanorum ducum naualis uictoriae duxit triumphum. Ob quam causam ei perpetuus quoque honos habitus est, ut reuertenti a cena tibicine canente funale praeferretur. Le consul Caius Duilius bat la flotte carthaginoise, et, le premier de tous les généraux romains, célèbre un triomphe pour une victoire navale. Pour cette raison, il garde, à titre perpétuel, l'honneur, quand il revient de dîner, de faire porter, au son de la flûte, une torche devant lui.

Dion Cassius	Histoire romaine, CXLVI.	Ὅτι Ῥωμαῖοι καὶ Καρχηδόνιοι πρὸς ναυμαχίαν ἐλθόντες τῷ μὲν ἀριθμῷ τῶν νεῶν καὶ ταῖς προθυμίαις ἀντίρροποι ἦσαν, ὕστερον δὲ πρῶτόν τ΄ ἐς ναυμαχίαν ἀπ΄ ἀντιπάλου παρασκευῆς καθιστάμενοι, καὶ ἐλπίζοντες καὶ τὸν πάντα πόλεμον ὑπ΄ αὐτῆς κριθήσεσθαι, τό τε ἆθλον τὴν Σικελίαν ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς ἔχοντες, καὶ περὶ δουλείας καὶ περὶ ἀρχῆς, τῆς μὲν μὴ πειραθῆναι νικηθέντες τὴν δὲ προσκτήσασθαι κρατήσαντες, ἀγωνιζόμενοι. Προέφερον δὲ οἱ μὲν τῇ ἐμπειρίᾳ τῶν τριηριτῶν ἅτε ἀπὸ παλαιοῦ ναυκρατοῦντες, οἱ δὲ τῇ τε ῥώμῃ τῶν ἐπιβατῶν καὶ ταῖς τόλμαις· ὅσῳ γὰρ ἀπειρότεροι τῶν ναυτικῶν ἦσαν, τόσῳ καὶ προπετέστερον καὶ θρασύτερον ἐμάχοντο. Τὸ μὲν γὰρ ἐν πείρᾳ σφίσιν ὂν ἀκριβῶς πάντες ὡς εἰπεῖν ἐκλογίζονται, καὶ ὀκνοῦσιν ἄν γε καὶ ταύτῃ σφᾶς ἡ γνώμη φέρῃ, τὸ δὲ ἀπείρατον ἀλογίστως τε θαρσοῦσι καὶ ἐς χεῖρας ἐξ ἀπροβουλίας ἄγονται. Un combat sur mer allait s'engager entre les Romains et les Carthaginois : ils avaient le même nombre de vaisseaux et montraient une égale adresse. Bientôt la bataille fut livrée : des deux côtés les préparatifs avaient été les mêmes. Chaque peuple espérait qu'elle déciderait du sort de la guerre : le prix de la victoire devait être la Sicile qu'ils avaient sous les yeux : la servitude et l'empire étaient en jeu : il s'agissait de ne pas tomber dans l'une par une défaite et d'obtenir l'autre par une victoire. Les Carthaginois, depuis longtemps maîtres de la mer, l'emportaient par l'habileté de leurs rameurs ; les Romains par la bravoure et l'audace de ses soldats : moins ils étaient faits aux combats sur mer, plus ils avaient de fougue et de hardiesse. Et, en effet, l'homme guidé par l'expérience agit avec réflexion, il hésite quand la raison l'exige : celui, au contraire, qui en est dépourvu, obéit à une confiance aveugle et se jette témérairement dans la mêlée.
Eutrope	Breviarium, II,10.	Quinto anno Punici belli, quod contra Afros gerebatur, primum Romani C- Duillio et Cn- Cornelio Asina consulibus in mari dimicauerunt paratis nauibus rostratis, quas Liburnas uocant. Consul Cornelius fraude deceptus est. Duillius commisso proelio Carthaginiensium ducem uicit, triginta et unam naues cepit, quattuordecim mersit, septem milia hostium cepit, tria milia occidit. Neque ulla uictoria Romanis gratior fuit, quod inuicti terra iam etiam mari plurimum possent. La cinquième année de la guerre punique, entreprise contre les Africains, les Romains, sous le consulat de C. Duillius et de Cn. Cornélius Asina, livrèrent leur premier combat naval, avec des vaisseaux à éperons, qu'on appelle Liburniens. Le consul Cornélius se laissa surprendre; Duillius livra bataille, défit le général carthaginois, prit trente et un vaisseaux, en coula à fond quatorze, fit sept mille prisonniers, et tua trois

		mille ennemis. Jamais victoire ne fut plus agréable aux Romains, qui, invincibles sur terre, se voyaient déjà fort redoutables sur mer.
Florus.	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2.	Proelii uero forma mirabilis, quum illas celeres uolucresque hostium naues hae graues tardaeque comprehenderent. Longe illis nauticae artes, detergere remos, et ludificari fuga rostra. Iniectae enim ferreae manus, machinaeque aliae, ante certamen multum ab hoste derisae; coactique hostes quasi in solido decernere. Victor ergo apud Liparas, mersa aut fugata hostium classe, primum illum maritimum egit triumphum. Le combat offrit, à la vérité, un spectacle merveilleux. Les navires rapides de l'ennemi, qui semblaient voler sur les eaux, furent arrêtés par les nôtres, pesants et lents. Ses marins ne purent tirer parti de leur habileté à briser les rames et à échapper par la fuite aux coups d'éperons. On jeta sur l'ennemi ces mains de fer, et ces solides machines dont il s'était tant moqué avant la bataille, et il fut obligé de combattre comme sur la terre ferme. Vainqueurs auprès des îles Lipari, après avoir coulé ou mis en fuite la flotte ennemie, les Romains célébrèrent, pour la première fois, un triomphe maritime, qui est resté célèbre.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, VII, 10.	Quod ubi Duilius alter consul audiit, cum triginta nauibus aduersus Hannibalem profectus est. commisso nauali proelio Hannibal, amissa naui qua uehebatur, scapha subductus aufugit; triginta et una naues eius captae, tredecim mersae, tria milia hominum occisa, septem milia capta referuntur. Dès que Duilius, l'autre consul, en fut informé (défaite d'Asina), il se mit en route avec trente navires pour combattre Hannibal. Durant la bataille, Hannibal perdit son navire, fut recueilli sur un esquif et s'enfuit. 31 de ses navires furent capturés, treize coulés, 3000 de ses hommes furent tués, 7000 capturés.
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, 38.	Gnaeus Duellius primo Punico bello dux contra Carthaginienses missus, cum uideret eos multum mari posse, classem ualidam fabrefecit et manus ferreas cum irrisu hostium primus instituit; sic inter pugnandum hostium naues apprehendit, qui uicti et capti sunt. Himilco dux classis Carthaginem fugit et a senatu quaesiuit, quid faciendum censerent. Omnibus, ut pugnaret, acclamantibus: Feci, inquit, et uictus sum. Sic poenam crucis effngit; nam apud Poenos dux male re gesta puniebatur. Duellio concessum est, ut praelucente funali et praecinente tibicine a cena publice rediret.

		C. Duilius. Dans la première guerre punique, Caïus Duilius fut envoyé comme général contre les Carthaginois; voyant qu'ils étaient fort puissants sur mer, il fit équiper une flotte plus solide qu'élégante, et le premier inventa les mains de fer appelées corbeaux, dont l'ennemi commença par se moquer; mais, lorsqu'on en vint à l'abordage, Duilius saisit avec elles les vaisseaux des Carthaginois, qui furent battus et faits prisonniers. Hannibal, commandant de la flotte vaincue, s'enfuit à Carthage, et demande aux sénateurs leur avis sur le parti qu'il doit prendre; tous s'écrient à la fois qu'il faut combattre : « Je l'ai fait, dit-il, et j'ai perdu la bataille. » Ce fut ainsi qu'il évita le supplice de la croix dont, à Carthage, on punissait tout général après une défaite. Duilius obtint le privilège d'être précédé d'un flambeau et d'un joueur de flûte aux frais de la république, toutes les fois qu'il revenait de souper.
259 : Triomphe de Duilius, premier triomphe naval célébré à Rome.		
Tite-Live	Periochae, XVII.	[…] C- Duillius consul aduersus classem Poenorum prospere pugnauit, primusque omnium Romanorum ducum naualis uictoriae duxit triumphum. Ob quam causam ei perpetuus quoque honos habitus est, ut reuertenti a cena tibicine canente funale praeferretur. […] […] Le consul Caius Duilius bat la flotte carthaginoise, et, le premier de tous les généraux romains, célèbre un triomphe pour une victoire navale. Pour cette raison, il garde, à titre perpétuel, l'honneur, quand il revient de dîner, de faire porter, au son de la flûte, une torche devant lui. […]
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, III,6, 4.	C- autem Duellius, qui primus naualem triumphum ex Poenis retulit, quotienscumque {publice} epulatus erat, ad funalem cereum praeeunte tibicine et fidicine a cena domum reuerti solitus est, insignem bellicae rei successum nocturna celebratione testando. C. Duilius, qui, le premier, remporta une victoire navale sur les Carthaginois (an de R. 493), avait l'habitude, en sortant des banquets sacrés, de revenir chez lui à la lueur d'un flambeau de cire, précédé d'un joueur de flûte et d'un joueur de lyre, rappelant par ce cortège qui l'accompagnait dans la nuit son glorieux succès dans la guerre.
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XXXIV, 11.	[…] item C. Duillio, qui primus naualem triumphum egit de Poenis, quae est etiam nunc in foro, […] […] On éleva aussi une colonne à C. Duillius, qui le premier triompha pour une bataille navale gagnée sur

		les Carthaginois (an de Rome 493), colonne subsistant encore aujourd'hui dans le Forum. […]
Silius Italicus,	Les Guerres Puniques, VI, 660-669.	at princeps Poenis indicta more parentum Appius astabat pugna lauroque reuinctus iustum Sarrana ducebat caede triumphum. aequoreum iuxta decus et nauale tropaeum, rostra gerens niuea surgebat mole columna. exuuias Marti donumque Duilius, alto ante omnis mersa Poenorum classe, dicabat. cui, nocturnus honos, funalia clara sacerque post epulas tibicen adest, castosque penatis insignis laeti repetebat murmure cantus. Appius commandait dans cette première guerre qu'on avait déclarée aux Carthaginois, selon l'antique usage. Couronné de lauriers, il menait le triomphe légitimement obtenu après la défaite de l'ennemi. Près de là était un trophée naval, qui rappelait une victoire sur mer. C'était une prodigieuse colonne blanche surmontée d'un rostre. Duilius, après avoir coulé bas la flotte carthaginoise, en consacrait le premier les dépouilles à Mars. Un cortége nocturne l'accompagnait au sortir du festin, avec des torches et des joueurs de flûtes; c'était ainsi qu'il revenait à ses chastes pénates au son joyeux des instruments.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 2, 9-10	[…] Victor ergo apud Liparas mersa aut fugata hostium classe primum illum maritimum egit triumphum. Cuius quod gaudium fuit, cum Duillius imperator, non contentus unius diei triumpho, per vitam omnem, ubi a cena rediret, praelucere funalia et praecinere sibi tibias iussit, quasi cotidie triumpharet. […] Vainqueurs auprès des îles Lipari, après avoir coulé ou mis en fuite la flotte ennemie, les Romains célébrèrent, pour la première fois, un triomphe maritime, qui est resté célèbre. Quelle ne fut pas leur joie ! Duillius, qui commandait la flotte, ne se contenta pas d'un seul jour de triomphe. Il voulut pendant toute sa vie être précédé, lorsqu'il reviendrait de manger, de la lueur des flambeaux et du son des flûtes, comme s'il eût triomphé tous les jours.

Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XXXVIII, 4,	Duellio concessum est, ut praelucente funali et praecinente tibicine a cena publice rediret. Duilius obtint le privilège d'être précédé d'un flambeau et d'un joueur de flûte aux frais de la république, toutes les fois qu'il revenait de souper.
Tacite	Annales, II, 49.	Isdem temporibus deum aedis uetustate aut igni abolitas coeptasque ab Augusto dedicauit, Libero Liberaeque et Cereri iuxta circum maximum, quam A. Postumius dictator uouerat, eodemque in loco aedem Florae ab Lucio et Marco Publiciis aedilibus constitutam, et Iano templum, quod apud forum holitorium C. Duilius struxerat, qui primus rem Romanam prospere mari gessit triumphumque naualem de Poenis meruit. […] Vers la même époque il dédia quelques temples que le feu ou les ans avaient ruinés, et qu'Auguste avait commencé à rebâtir : celui de Bacchus, Cérès et Proserpine, près du grand Cirque, voué anciennement par le dictateur A. Postumius; celui de Flore, élevé au même endroit par les édiles Lucius et Marcus Publicius; celui de Janus, bâti près du marché aux légumes par Duillius, qui le premier illustra sur mer les armes romaines et mérita, par la défaite des Carthaginois, le triomphe naval. […]
259 : Victoires romaines en Corse et en Sardaigne.		
Polybe	Histoire, I, 24, 5-7.	Μετὰ δὲ ταύτην τὴν πρᾶξιν ὁ μὲν Ἀννίβας ἔχων τὰς διασωθείσας ναῦς ἀπέπλευσεν εἰς τὴν Καρχηδόνα, μετ´ οὐ πολὺ δ´ ἐκεῖθεν εἰς Σαρδόνα διῆρε, προσλαβὼν ναῦς καί τινας τῶν ἐνδόξων τριηράρχων. Χρόνοις δ´ οὐ πολλοῖς κατόπιν ἐν τῇ Σαρδόνι συγκλεισθεὶς ὑπὸ Ῥωμαίων ἔν τινι λιμένι καὶ πολλὰς ἀποβαλὼν τῶν νεῶν, παραυτίκα συλληφθεὶς ὑπὸ τῶν διασωθέντων Καρχηδονίων ἀνεσταυρώθη. Ῥωμαῖοι γὰρ ἅμα τῆς θαλάττης ἥψαντο καὶ τῶν κατὰ Σαρδόνα πραγμάτων εὐθέως ἀντείχοντο. Ce fut aussi vers cette même époque qu'Annibal, après avoir regagné Carthage avec les débris de sa flotte, reparut en Sardaigne suivi de nouveaux vaisseaux et de quelques chefs réputés. Mais il se passa peu de temps que, surpris dans un port de cette île par les Romains, il y perdit beaucoup de navires, et qu'arrêté par des Carthaginois qui avaient survécu à la défaite, il fut mis en croix. En voyant ici le nom de la Sardaigne, il faut se rappeler que les Romains, sitôt qu'ils eurent paru sur la mer, songèrent à en faire la conquête.

Tite-Live	Periochae, XVII	L- Cornelius consul in Sardinia et Corsica contra Sardos et Corsos et Hannonem, Poenorum ducem, feliciter pugnauit. Le consul Lucius Cornelius combat heureusement, en Sardaigne et en Corse, contre les Sardes, les Corses, et Hannon, chef des Carthaginois.
Eutrope	Breviarium, II,10.	C- Aquilio Floro L- Scipione consulibus Scipio Corsicam et Sardiniam uastauit, multa milia inde captiuorum adduxit, triumphum egit. Sous le consulat de C. Aquilius Florus et de L. Scipion, ce dernier ravagea la Corse et la Sardaigne, en ramena plusieurs milliers de prisonniers, et obtint le grand triomphe.
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2	Lucio Cornelio Scipione consule, quum iam Sicilia suburbana esset populi Romani prouincia, serpente latius bello, Sardiniam adnexamque Corsicam transit. Ibi Olbiae, et hic Aleriae urbis excidio incolas terruit, adeoque omnes terra, mari Poenos expugnauit, ut iam uictoriae nihil nisi Africa ipsa restaret. Alors que la Sicile était déjà une province de la banlieue de Rome, la guerre s'étendit plus loin, et le consul Lucius Cornélius Scipion passa en Sardaigne, puis dans la Corse, une île qui s'y rattache. Par la destruction d'Olbia dans la première, d'Aléria dans la seconde, il épouvanta les habitants, et partout, sur terre et sur mer, il chassa si bien les Carthaginois qu'il ne restait plus à vaincre que l'Afrique elle-même.
Frontin	Les Stratagèmes, III, 9, 4.	L- Cornelius Rufinus consul complura Sardiniae cepit oppida, dum firmissimas partes copiarum noctu exponit, quibus praecipiebat, delitiscerent opperirenturque tempus, quo ipse naues appelleret: occurrentibus deinde aduentanti hostibus et ab ipso per simulationem fugae longius ad persequendum auocatis, illi in relictas ab his urbes impetum fecerunt. Le Consul L. Cornelius prit plusieurs villes de Sardaigne en débarquant ses meilleures troupes la nuit dans un endroit à couvert, et le matin venant aborder d'un autre côté avec ses navires car tandis que les ennemis accouraient en foule, pour s'opposer à la descente, et qu'il les attirait à dessein le plus loin qu'il pouvait de leur ville, ceux qu'il avait mis en embuscade, prenant leur temps, emportaient la place.

Orose	Historiarum adversus paganos, IV, VII, 11.	Postea Carthaginienses C. Aquilio Floro L. Cornelio Scipione consulibus Hannonem in locum Hannibalis subrogatum pro Sardis et Corsis defensandis nauali proelio praefecerunt, qui a Scipione consule uictus, amisso exercitu ipse confertissimis hostibus se inmiscuit ibique interfectus est. Pendant le consulat de Gaius Aquilius Florus et Lucius Cornelius Scipio, les Carthaginois nommèrent Hannon commandant de la flotte à la place d'Hannibal avec pour instructions de défendre la Sardaigne et la Corse. Il fut vaincu par le consul Scipion et, après avoir perdu son armée, il se jeta au cœur de la mêlée et y fut tué.
Valère Maxime	Facta et dicta memorabilia, V, 1, 2.	[…] L- Cornelius consul primo Punico bello, cum Olbiam oppidum cepisset, pro quo fortissime dimicans Hanno dux Carthaginiensium occiderat, corpus eius e tabernaculo suo amplo funere ex tulit nec dubitauit hostis exequias ipse celebrare, eam demum uictoriam et apud deos et apud homines minimum inuidiae habituram credens, quae quam plurimum humanitatis habuisset. […] Pendant la première guerre punique, le consul L. Cornélius, ayant pris la ville d'Olbia, fit de magnifiques obsèques à Hannon, général carthaginois, qui était mort en combattant vaillamment pour la défense de cette place. Il n'hésita pas à célébrer en personne les funérailles d'un ennemi, persuadé que l'éclat de sa victoire, tempéré par une si grande humanité, exciterait moins l'envie des dieux et des hommes.
258 : Triomphe accordé à L.Scipion pour ses victoires contre les Carthaginois en Sardaigne et Corse.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 10.	[…] C- Aquilio Floro L- Scipione consulibus Scipio Corsicam et Sardiniam uastauit, multa milia inde captiuorum adduxit, triumphum egit. […] Sous le consulat de C. Aquilius Florus et de L. Scipion, ce dernier ravagea la Corse et la Sardaigne, en ramena plusieurs milliers de prisonniers, et obtint le grand triomphe.
258 : L. Scipion dédit un pemple à Tempestas.		
Ovide	Fastes, VI, 193-194.	Te quoque, Tempestas, meritam delubra fatemur, cum paene est Corsis obruta classis aquis.

		Toi aussi, Tempête, nous proclamons que tu as mérité un sanctuaire, lorsque notre flotte fut presque anéantie dans les eaux de la Corse.
258 : Hannibal est vaincu par Sulpicius en Sardaigne, sa flotte est détruite. Il est tué par ses propres troupes.		
Polybe	Histoire, I, 24, 5-7.	μετὰ δὲ ταύτην τὴν πρᾶξιν ὁ μὲν Ἀννίβας ἔχων τὰς διασωθείσας ναῦς ἀπέπλευσεν εἰς τὴν Καρχηδόνα, μετ᾽ οὐ πολὺ δ᾽ ἐκεῖθεν εἰς Σαρδόνα διῆρε, προσλαβὼν ναῦς καί τινας τῶν ἐνδόξων τριηράρχων. χρόνοις δ᾽ οὐ πολλοῖς κατόπιν ἐν τῇ Σαρδόνι συγκλεισθεὶς ὑπὸ Ῥωμαίων ἔν τινι λιμένι καὶ πολλὰς ἀποβαλὼν τῶν νεῶν, παραυτίκα συλληφθεὶς ὑπὸ τῶν διασωθέντων Καρχηδονίων ἀνεσταυρώθη. Ῥωμαῖοι γὰρ ἅμα τῆς θαλάττης ἤψαντο καὶ τῶν κατὰ Σαρδόνα πραγμάτων εὐθέως ἀντείχοντο. C'est après cet incident qu'Hannibal partit pour Carthage avec ceux de ses vaisseaux qu'il avait pu sauver ; puis il se rendit de là en Sardaigne avec d'autres navires, montés par quelques-uns des meilleurs commandants. Mais au bout de peu de temps il fut bloqué par les Romains dans un port sarde, perdit la plus grande partie de son escadre, fut arrêté par ceux de ses soldats qui avaient échappé au désastre et mis en croix. Les Romains en effet n'eurent pas plus tôt commencé à prendre la mer qu'ils voulurent conquérir la Sardaigne.
Tite-Live	Periochae, XVII ;	[…] Hannibal, dux Poenorum, uicta classe cui praefuerat, a militibus suis in crucem sublatus est. […] […] Hannibal, général carthaginois, la flotte qu'il commandait ayant été vaincue, est mis en croix par ses soldats. […]
Dion Cassius	Histoire romaine, XI, fr.43, 32b.	Δίωνος ιά βιβλίῳ ‘ἐπειδὴ δὲ ὅ τε χειμὼν ἐπέμενε καὶ ὁμίχλη προσεγένετο, ἔσφηλε δι᾽ αὐτομόλων δή τινων τὸν Ἀννίβαν. Quand la tempête se poursuivait et qu’en plus tombait un brouillard, la défaite d’Hannibal fut accélérée par des declarations de prétendus déserteurs.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 8, 4.	Hannibal senior a Carthaginiensibus iterum classi praepositus, infeliciter cum Romanis nauali proelio congressus et uictus, ab exercitu suo seditione orta lapidibus coopertus interiit. […]

		Pour la deuxième fois les Carthaginois donnèrent le commandement de la flotte à Hannibal l'Ancien. Il eut la mauvaise fortune de combattre une flotte romaine et fut vaincu. Il fut lapidé à mort par ses propres troupes. […]
257 : C. Atilius effectue des raids sur les îles Lipare et Melita/Malte.		
Orose	Historiarum adversus paganos, 8, 5.	Atilius consul Liparam Melitamque insulas Siciliae nobiles peruagatus euertit. Le consul Atilius fit mouvement vers Lipara et Melita, îles fameuses de Sicile, et les laissa en ruine.
257 : Tyndaris, victoire romaine ou rencontre équilibrée ?		
Polybe	Histoire, I, 25, 1-6	Τῷ δ΄ ἑξῆς ἐνιαυτῷ Γάιος Ἀτίλιος ὁ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων πρὸς Τυνδαρίδα καθορμισθεὶς καὶ συνθεασάμενος ἀτάκτως παραπλέοντα τὸν τῶν Καρχηδονίων στόλον, παραγγείλας τοῖς ἰδίοις πληρώμασιν ἕπεσθαι τοῖς ἡγουμένοις, αὐτὸς ὥρμησε πρὸ τῶν ἄλλων, ἔχων δέκα ναῦς ὁμοπλοούσας. Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι συνιδόντες τῶν ὑπεναντίων τοὺς μὲν ἀκμὴν ἐμβαίνοντας, τοὺς δ΄ ἀναγομένους, τοὺς δὲ πρώτους πολὺ προειληφότας τῶν ἄλλων, ἐπιστρέψαντες αὐτοῖς ἀπήντων. Καὶ κυκλώσαντες τὰς μὲν ἄλλας διέφθειραν, τὴν δὲ τοῦ στρατηγοῦ ναῦν παρ΄ ὀλίγον αὔτανδρον ἔλαβον. Οὐ μὴν ἀλλ΄ αὕτη μὲν ταῖς ὑπηρεσίαις ἐξηρτυμένη καὶ ταχυναυτοῦσα διέφυγε παραδόξως τὸν κίνδυνον, αἱ δὲ λοιπαὶ τῶν Ῥωμαίων ἐπιπλέουσαι κατὰ βραχὺ συνηθροίζοντο. Γενόμεναι δ΄ ἐν μετώπῳ συνέβαλλον τοῖς πολεμίοις καὶ δέκα μὲν αὐτάνδρους ναῦς ἔλαβον, ὀκτὼ δὲ κατέδυσαν. Αἱ δὲ λοιπαὶ τῶν Καρχηδονίων ἀπεχώρησαν εἰς τὰς Λιπαραίας καλουμένας νήσους. Ἐκ δὲ ταύτης τῆς ναυμαχίας ἀμφότεροι νομίζοντες ἐφάμιλλον πεποιῆσθαι τὸν κίνδυνον, ὥρμησαν ὁλοσχερέστερον ἐπὶ τὸ συνίστασθαι ναυτικὰς δυνάμεις καὶ τῶν κατὰ θάλατταν ἀντέχεσθαι πραγμάτων. Αἱ δὲ πεζικαὶ δυνάμεις ἐν τοῖς κατὰ ταῦτα καιροῖς οὐδὲν ἔπραξαν ἄξιον μνήμης, ἀλλὰ περὶ μικρὰς καὶ τὰς τυχούσας πράξεις κατέτριψαν τοὺς χρόνους. L'année suivante, C. Atilius Regulus, qui avait relâché à Tyndaris, aperçut un jour la flotte carthaginoise qui passait au large sans ordre ; aussitôt il commanda à ses équipages de venir le rejoindre au plus tôt, et, sans les attendre, se précipita le premier sur l'ennemi avec dix vaisseaux. Mais les Carthaginois, remarquant que parmi les Romains les uns étaient encore occupés à s'embarquer, que les autres venaient seulement de quitter le port, et que l'avant-garde était à une grande distance du reste des siens, se

		retournèrent à l'instant contre elle, l'enveloppèrent, détruisirent tous les navires et faillirent même prendre celui du général. Cette trirème, fournie d'habiles rameurs et fine voilière, échappa, contre toute attente, au danger. Dans l'intervalle accourut le reste de la flotte romaine, qui, ralliée peu à peu, se rangea sur une ligne, prit dix vaisseaux avec leur monde, et en coula huit. Les autres navires carthaginois se retirèrent vers les îles Lipariennes. A partir de ce combat, où les deux peuples se firent honneur de la victoire, les Romains et les Carthaginois s'appliquèrent avec plus d'ardeur que jamais à préparer des forces nouvelles et à se disputer l'empire de la mer. L'armée de terre ne fit rien de mémorable ; le temps se passa en petites expéditions et en coups de main insignifiants.
Polyen	Stratagèmes, VIII, 20, 1.	Alors que la flotte carthaginoise, comprenant quatre-vingts navires, mouillait à Tyndaris, Caius avec deux cents trirèmes tenta en vain de lui faire accepter le combat, en raison du nombre supérieur de navires romains. Par consequent, il fit metre les voiles à cent de ses navires, positionna les autres et cacha la moitié de sa flotte derrière les voiles déployées, ainsi dans cette formation, se montra à l'ennemi qui, supposant que le nombre de navires romains engagés était en proportion avec le nombre de voiles déployées, accepta le combat. Caius ne dévoila pas son dispositif jusqu'à ce que la flotte carthaginoise soit trop proche pour s'échapper, alors se lançant contre elle avec toutes ses forces il obtint une victoire facile.
Pseudo-Aurélius Victor,	De viris illustribus urbis Romae, 39, 2.	Panormum cepit. Totamque Siciliam peruagatus patris nauibus magnam hostiam classem duce Hamilcare superauit. Il prit Panorme; puis, parcourant toute la Sicile, il défit avec quelques vaisseaux, une grande flotte ennemie que commandait Hamilcar.
256 : Triomphe naval de Aulus Atilius Calatinus pour ses victoires en Sicile contre les Carthaginois.		
Pseudo-Aurélius Victor,	De viris illustribus urbis Romae, 39, 4.	Atilius gloriose triumphauit. Atilius triompha glorieusement.

256 : Les Romains décident de s’engager en Afrique.		
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2, 17 ;	Lucio Cornelio Scipione consule, quum iam Sicilia suburbana esset populi Romani prouincia, serpente latius bello, Sardiniam adnexamque Corsicam transit. Ibi Olbiae, et hic Aleriae urbis excidio incolas terruit, adeoque omnes terra, mari Poenos expugnauit, ut iam uictoriae nihil nisi Africa ipsa restaret. Marco Attilio Regulo duce, iam in Africam nauigabat bellum. Alors que la Sicile était déjà une province de la banlieue de Rome, la guerre s'étendit plus loin, et le consul Lucius Cornélius Scipion passa en Sardaigne, puis dans la Corse, une île qui s'y rattache. Par la destruction d'Olbia dans la première, d'Aléria dans la seconde, il épouvanta les habitants, et partout, sur terre et sur mer, il chassa si bien les Carthaginois qu'il ne restait plus à vaincre que l'Afrique elle-même. Sous la conduite de Marcus Atilius Régulus, déjà la guerre faisait voile vers l'Afrique.
Dion Cassius	Histoire romaine, XI, 19-20.	Ἀλλ᾽ ἐν τῷ ἴσῳ τὸ 1 τὴν οἰκείαν μὴ προέσθαι 2 καὶ τὸ τὴν ἀλλοτρίαν προσκτήσασθαι τιθέμενοι, θυμῷ καὶ ῥώμῃ ἠγωνίζοντο: τῶν γὰρ πολλῶν τὰ μὲν σφέτερα καὶ παρὰ δύναμιν περιστελλόντων, τῶν δὲ ἀλλοτρίων οὐκ ἐθελόντων μετὰ κινδύνων ἀντιποιεῖσθαι, ἐκεῖνοι ἐν τῷ ὁμοίῳ τό τε κεχειρωμένον καὶ τὸ προσδοκώμενον ποιούμενοι, πρὸς ἀμφότερα ὁμοίως ἔρρωντο. οἱ δὲ δὴ Ῥωμαῖοι ἄμεινον εἶναι νομίσαντες μηκέτι πόρρω τὸν πόλεμον ποιεῖσθαι, μηδὲ ἐν ταῖς νήσοις προκινδυνεύειν, ἀλλ᾽ ἐν τῇ οἰκείᾳ τῇ τῶν Καρχηδονίων ἀγωνίζεσθαι ˙πταίσαντες γὰρ οὐδενὸς στερήσεσθαι καὶ κρατήσαντες ἐν 3 ἐλπίσιν ἔσεσθαι, καὶ διὰ τοῦτ᾽ ἀκόλουθον τῇ διανοίᾳ σφῶν τὴν 4 παρασκευὴν ποιησάμενοι, ἐξεστράτευσαν ἐπὶ Καρχηδόνα ἡγοῦντο δὲ αὐτῶν ὅ τε Ῥήγουλος καὶ Λούκιος, ἀπ᾽ ἀρετῆς προκριθέντες: ὁ γὰρ Ῥήγουλος ἐν τοσαύτῃ πενίᾳ ἦν ὥστε μήτε τὴν ἀρχὴν ῥᾳδίως ἐθελῆσαι δι᾽ αὐτὴν ὑποστῆναι, καὶ τῇ γυναικὶ τοῖς τε παισὶν αὐτοῦ τὴν τροφὴν ἐκ τοῦ δημοσίου δίδοσθαι ψηφισθῆναι. Les Carthaginois, non moins jaloux de ne point perdre leurs possessions que de conquérir celles des autres, combattaient avec ardeur et énergie : ainsi, tandis que la plupart des hommes défendent leurs biens plus que leurs forces ne le permettent, mais ne veulent pas s’exposer au danger pour s’emparer de ceux d’autrui ; ce peuple, mettant sur la même ligne ce qu’il convoitait et ce qu’il avait déjà, déployait pour l’un et pour l’autre les mêmes efforts. Quant aux Romains, le parti le plus sage, à leurs yeux, était de ne plus faire la guerre loin de Carthage ; de ne plus affronter le danger dans les îles, et de combattre les Carthaginois sur leur propre territoire : alors un échec ne ferait rien perdre, et une victoire donnerait plus que des

		espérances. Ils firent leurs préparatifs d'après cette conviction, et marchèrent contre Carthage, sous la conduite de Régulus et de Lucius : un mérite éminent les fit préférer aux autres généraux. Régulus vivait dans une si grande pauvreté, qu'il ne consentit à quitter sa famille qu'en se faisant violence : un décret dut assurer l'entretien de sa femme et de ses enfants aux dépenses du trésor public.
256 : Victoire romaine d'Ecnome.		
Polybe	Histoire, I, 25, 7-9.	Διὸ παρασκευασάμενοι, καθάπερ εἶπον, εἰς τὴν ἐπιφερομένην θερείαν ἀνήχθησαν Ῥωμαῖοι μὲν τριάκοντα καὶ τριακοσίαις μακραῖς ναυσὶ καταφράκτοις καὶ κατέσχον εἰς Μεσσήνην. Ὅθεν ἀναχθέντες ἔπλεον δεξιὰν ἔχοντες τὴν Σικελίαν, κάμψαντες δὲ τὸν Πάχυνον ὑπερῆραν εἰς Ἔκνομον διὰ τὸ καὶ τὸ πεζὸν στράτευμα περὶ τούτους αὐτοὺς εἶναι τοὺς τόπους. Καρχηδόνιοι δὲ πεντήκοντα καὶ τριακοσίαις ναυσὶ καταφράκτοις ἀναπλεύσαντες Λιλυβαίῳ προσέσχον, ἐντεῦθεν δὲ πρὸς Ἡράκλειαν τὴν Μινῴαν καθωρμίσθησαν. Après donc avoir achevé leurs préparatifs, les Romains mirent à la voile avec trois cent trente grands vaisseaux pontés et relâchèrent à Messine. De là, ayant la Sicile à leur droite, ils doublèrent le promontoire Pachynum, et se rendirent à Ecnome, dans les environs de laquelle leurs troupes de terre étaient campées. Les Carthaginois aussi, avec trois cent cinquante navires également pontés, gagnèrent Lilybée, et de cette ville vinrent mouiller à Héraclée de Minos.
	I, 28, 13-14	Ὁ μὲν οὖν κατὰ μέρος κίνδυνος τοιαύτην ἔσχε τὴν διάθεσιν, τὸ δὲ τέλος τῆς συμπάσης ναυμαχίας ἐγένετο κατὰ τοὺς Ῥωμαίους. Διεφθάρη δὲ τούτων μὲν εἴκοσι καὶ τέτταρα σκάφη, τῶν δὲ Καρχηδονίων ὑπὲρ τριάκοντα. Ναῦς δὲ τῶν μὲν Ῥωμαίων αὔτανδρος οὐδεμία τοῖς πολεμίοις ἐγένεθ΄ ὑποχείριος, τῶν δὲ Καρχηδονίων ἑξήκοντα καὶ τέτταρες. Telles furent les diverses alternatives de ce combat. La victoire resta aux Romains. Car ils eurent à regretter vingt-quatre vaisseaux, les Carthaginois en perdirent plus de trente. Aucun navire romain ne tomba avec ses hommes au pouvoir des ennemis : les Carthaginois virent soixante-quatre des leurs devenir prisonniers.

Tite-Live	Periochae, XVII.	[…] Atilius Regulus cos- uictis nauali proelio Poenis in Africam traiecit. […] Le consul Atilius Regulus, ayant vaincu les Carthaginois dans un combat naval, passe en Afrique.
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, 40, 1.	Marcus Atilius Regulus consul fusis Sallentinis triumphauit primusque Romanorum ducum in Africam classem traiecit. Ea quassata de Hamilcare naues longas tres et sexaginta cepit. M. Atilius Regulus. Marcus Atilius Regulus, consul, triompha pour avoir mis en fuite les Sallentins, et, le premier des généraux romains, fit passer en Afrique une flotte avec laquelle, malgré la tempête qui vint l'assaillir, il prit sur Hamilcar soixante-trois vaisseaux longs.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXIII, 11, 1.	Οὐδὲν δ' οὕτω καταπλήττεται τὰς ψυχὰς τὸ ἡττηθῆναι ὡς τοῖς Καρχηδονίοις. Δυνάμενοι γὰρ ῥᾳδίως διαφθεῖραι τὴν ναυτικὴν δύναμιν τῶν πολεμίων περὶ τὸν κατάπλουν οὐδὲ ἐπεχείρησαν τούτους ἀμύνασθαι. Τριάκοντα γὰρ ναυσὶ τῶν Ῥωμαίων προσφερομένων τῇ χώρᾳ καὶ μήτε τάξεως μήτε συστήματος ἀδροῦ γενομένου τοῦ τε πνεύματος βιαιότερον ἐγκειμένου, χωρὶς κινδύνου παρῆν αἱρεῖν αὔτανδρα τὰ σκάφη. Εἰ μὲν οὖν καταβάντες εἰς τὸ πεδίον ἐξ ἴσου παρετάξαντο καὶ πᾶσι τοῖς μέρεσι τῆς δυνάμεως ἐνεργῶς ἐχρήσαντο, ῥᾳδίως ἂν περιεγένοντο τῶν πολεμίων· νῦν δὲ πρὸς αὐτὴν μόνον ἀποβλέψαντες τὴν ἐρυμνότητα τοῦ λόφου, καὶ τῶν χρησίμων τὰ μὲν διὰ τὴν εὐλάβειαν προέμενοι τὰ δὲ διὰ τὴν ἀπειρίαν διαγνοήσαντες, τοῖς ὅλοις ἔπταισαν. Rien ne pouvait inspirer plus de terreur aux Carthaginois qu'une défaite. Ils avaient été assez puissants pour détruire aisément une flotte ennemie en pleine mer, et ils n'osaient pas seulement repousser [les Romains]. Pendant que les Romains s'approchèrent de la côte sans conserver aucun ordre dans leurs rangs, il s'éleva un vent violent, et les Carthaginois auraient pu, sana courir aucun danger, prendre les bâtiments avec tout leur équipage. S'ils étaient descendus dans la plaine, ils auraient pu combattre à forces égales et déployer avec avantage toutes les divisions de leur armée, enfin ils l'auraient facilement emporté sur les ennemis. Mais n'ayant pour le moment en vue que la position forte de la hauteur qu'ils occupaient, et n'ayant pris, soit timidité, soit impéritie, aucune mesure utile, ils furent complètement battus.
Eutrope	Breviarium, II,11.	L- Manlio Vulsone M- Atilio Regulo consulibus bellum in Africam translatum est. Contra Hamilcarem, Carthaginiensium ducem, in mari pugnatum uictusque est. Nam perditis sexaginta quattuor nauibus retro se

		recepit. Romani uiginti duas amiserunt. […] Sous le consulat de L. Manlius Volson et de M. Attilius Régulus, la guerre fut transportée en Afrique et Amilcar, général carthaginois, contre lequel on livra un combat naval, fut vaincu. En effet, il se retira après avoir perdu soixante-quatre vaisseaux, les Romains en perdirent vingt-deux.[…]
Jérôme (Saint)	Chroniques, 130ème olympiade.	romani carthaginienses navali certamine superant et centium libyae urbes capiunt. Les Romains défont les Carthaginois dans une bataille navale et s'emparent de cent cités en Afrique.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 8, 6.	Consules, in Africam iussi transferre bellum, cum trecentis triginta nauibus Siciliam petiuerunt: quibus Hamilcar Poenorum imperator et Hanno classi praefectus occurrit. conserto nauali proelio Carthaginienses in fugam uersi sexaginta et quattuor naues perdiderunt. Les consuls reçurent l'ordre de porter la guerre en Afrique et se dirigèrent vers la Sicile avec 330 navires où ils rencontrèrent Hamilcar, le commandant en chef punique, et Hannon, l'amiral de la flotte. Durant la bataille navale qui en suivit, les Carthaginois prirent la fuite et perdirent 64 navires.
256 : Les Romains saccagent la campagne africaine et s'emparent de nombreuses villes.		
Polybe	Pol, I, 29, 5-7 ;	ἐπιγνόντες δὲ τοὺς Ῥωμαίους ἀσφαλῶς ἀποβεβηκότας καὶ πολιορκοῦντας τὴν Ἀσπίδα, τοῦ μὲν παραφυλάττειν τὸν ἐπίπλουν ἀπέγνωσαν, συνήθροιζον δὲ τὰς δυνάμεις καὶ περὶ φυλακὴν ἐγίνοντο τῆς τε πόλεως καὶ τῆς χώρας. οἱ δὲ Ῥωμαῖοι κυριεύσαντες τῆς Ἀσπίδος καὶ φυλακὴν ἀπολιπόντες τῆς πόλεως καὶ χώρας, ἔτι δὲ πρεσβευτὰς εἰς τὴν Ῥώμην πέμψαντες τοὺς ἀπαγγελοῦντας μὲν περὶ τῶν γεγονότων, ἐρησομένους δὲ περὶ τῶν μελλόντων τί δεῖ ποιεῖν καὶ πῶς χρῆσθαι τοῖς πράγμασιν, μετὰ δὲ ταῦτα πάσῃ τῇ δυνάμει κατὰ σπουδὴν ἀναζεύξαντες ὥρμησαν ἐπὶ τὸ πορθεῖν τὴν χώραν. οὐδενὸς δ᾽ ἐμποδὼν ἱσταμένου, πολλὰς μὲν οἰκήσεις περιττῶς κατεσκευασμένας διέφθειραν, πολὺ δὲ πλῆθος τῆς τετραπόδου λείας περιεβάλοντο: σώματα δὲ πλείω τῶν δισμυρίων ἐπὶ τὰς ναῦς ἀνήγαγον. Mais quand ils apprirent que les Romains avaient débarqué sans être inquiétés et assiégeaient Aspis, il ne

		fut plus question de s'opposer à leur descente : on concentra l'armée, on ne songea plus qu'à défendre la capitale et les campagnes voisines. Les Romains s'emparèrent d'Aspis et y laissèrent une garnison ; ils envoyèrent à Rome des courriers pour rapporter ce qui s'était passé et demander ce qu'il fallait faire dorénavant ; puis toute l'armée leva le camp et se mit à dévaster le pays. Comme personne ne s'y opposait, les soldats détruisirent plusieurs habitations magnifiques, enlevèrent une grande quantité de bestiaux et emmenèrent à leurs vaisseaux plus de vingt mille esclaves.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXVIII, 43, 17.	negat aditum esse in Africam, negat ullos patere portus. M. Atilium captum in Africa commemorat, tamquam M. Atilius primo accessu ad Africam offenderit, neque recordatur illi ipsi tam infelici imperatori patuisse tamen portus Africae, et res egregie primo anno gessisse et, quantum ad Carthaginienses duces adtinet, invictum ad ultimum permansisse. Fabius dit qu'il n'y a pas de point où aborder en Afrique, il dit qu'aucun port ne nous est ouvert; il rappelle que Marcus Atilius a été pris en Afrique, comme si Marcus Atilius avait échoué dès son arrivée en Afrique; et il oublie que même ce général si malheureux trouva des ports ouverts en Afrique, qu'il y remporta, la première année, les plus grands succès, et qu'en ce qui regarde les généraux carthaginois, il resta invaincu jusqu'à la fin.
Appien	Punique, I, 3.	ἤρξαντο δ᾽ αὐτῶν ἀμφὶ τὸν Σικελικὸν πόλεμον οἱ Ῥωμαῖοι, ναυσὶ πεντήκοντα καὶ τριακοσίαις ἐπιπλεύσαντες ἐς Λιβύην, καὶ πόλεις τινὰς ἑλόντες, καὶ στρατηγὸν ἐπὶ τῇ δυνάμει καταλιπόντες Ἀτίλιον Ῥῆγλον, ὃς ἄλλας τε πόλεις διακοσίας προσέλαβεν, αἳ Καρχηδονίων ἔχθει πρὸς αὐτὸν μετετίθεντο, καὶ τὴν χώραν ἐπιὼν ἐπόρθει. […] Au commencement de la guerre de Sicile, les Romains envoyèrent trois cent cinquante navires en Afrique, y capturèrent un certain nombre de villes et le commandement de l’armée à Atilius Regulus qui occupa deux cent villes suplémentaires qui se livrèrent à lui en raison de leur haine envers les Carthaginois ; et continuant à progresser, il dévasta le pays. […]
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, 40, 2	Oppida ducenta et hominum ducenta milia cepit. Absente eo coniugi eius et liberis ob paupertatem sumptus publice dati.

		Il (Marcus Atilius Regulus) conquit deux cents places fortes, et fit deux cent mille prisonniers. Pendant son absence, sa femme et ses enfants furent, à cause de leur pauvreté, entretenus aux frais de la république.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXIII, 15, 7 (Excerpt. Hœschel p. 504).	Τῶν δὲ Ῥωμαίων ἐν Λιβύῃ διαβάντων μεγάλῃ δυνάμει σὺν Ἀττιλίῳ ὑπάτῳ, τὸ μὲν πρῶτον Καρχηδονίους ἐνίκησαν, καὶ πόλεις καὶ φρούρια εἷλον πολλὰ καὶ δύναμιν πολλὴν κατέκοψαν. […] Lorsque les Romains eurent abordé en Libye avec une puissante armée sous le commandement du consul Attilius, ils vainquirent d'abord les Carthaginois, prirent beaucoup de villes et de forteresses, et taillèrent en pièces une nombreuse armée. […]
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine,II, 2, 19.	Primum belli praemium fuit ciuitas Clypea; prima enim a Punico litore quasi arx et specula procurrit. Et haec et trecenta amplius castella uastata sunt. La guerre commença par la prise de Clipea, la première ville qui se présente sur le rivage carthaginois, et qui constitue une sorte de citadelle et d'observatoire. Elle fut dévastée avec plus de trois cents autres forteresses.
Jérôme (Saint)	Chroniques, 130ème olympiade.	romani carthaginienses navali certamine superant et centium libyae urbes capiunt. Les Romains défont les Carthaginois dans une bataille navale et s'emparent de cent cités en Afrique.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 8, 8.	uictores consules in Africam transuecti sunt primamque omnium Clipeam urbem in deditionem receperunt. 8 inde Carthaginem petentes trecenta aut eo amplius castella populati sunt, infesta Carthagini signa circumtulerunt.
256 : L. Manlius retourne à Rome avec la majorité de la flotte.		
Polybe	Histoire, I, 29, 8-10.	ἐν δὲ τούτῳ τῷ καιρῷ παρῆσαν ἐκ τῆς Ῥώμης οἱ διασαφοῦντες ὅτι δεῖ τὸν μὲν ἕνα τῶν στρατηγῶν μένειν ἔχοντα δυνάμεις τὰς ἀρκούσας, τὸν δ᾽ ἕτερον ἀποκομίζειν εἰς τὴν Ῥώμην τὸν στόλον. ὁ μὲν οὖν Μάρκος ἔμενεν, ὑπολειπόμενος ναῦς τετταράκοντα καὶ πεζοὺς μυρίους καὶ πεντακισχιλίους, ἱππεῖς δὲ πεντακοσίους: ὁ δὲ Λεύκιος ἀναλαβὼν τὰ πληρώματα καὶ τὸ τῶν αἰχμαλώτων πλῆθος καὶ κομισθεὶς παρὰ

		τὴν Σικελίαν ἀσφαλῶς ἦκεν εἰς τὴν Ῥώμην. A ce moment, on vint annoncer de Rome qu'un seul des deux consuls devait rester en Afrique avec un contingent suffisant, tandis que l'autre ramènerait la flotte à Rome. Ce fut Régulus qui resta avec quarante vaisseaux, quinze mille fantassins et cinq cents cavaliers ; Manlius partit avec les marins et les prisonniers, longea sans incident les côtes de Sicile et revint à Rome.
Eutrope	; Eutr, II, 11, 2.	Consules usque ad Carthaginem processerunt multisque castellis uastatis Manlius uictor Romam rediit et uiginti septem milia captiuorum reduxit, Atilius Regulus in Africa remansit. Les consuls s'avancèrent jusqu'à Carthage et après avoir saccagé plusieurs places fortes, Manlius revint vainqueur à Rome, suivi de vingt-sept mille captifs. Atilius Regulus resta en Afrique.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 2, 21.	Sed omnium uictor Regulus, quum terrorem nominis sui late circumtulisset quumque magnam uim iuuentutis ducesque ipsos aut cecidisset aut haberet in uinculis; classemque ingenti praeda onustam, et triumpho grauem, in Urbem praemisisset, etiam ipsam, belli caput Carthaginem urgebat obsidio, ipsisque portis inhaerebat. Mais partout victorieux, Régulus avait répandu au loin la terreur de son nom ; il avait tué ou gardait prisonniers une grande quantité de soldats avec leurs chefs eux-mêmes ; une flotte chargée d'un immense butin et lourde de la matière d'un triomphe avait déjà été envoyée à Rome, et Carthage elle-même, le foyer de la guerre, se voyait assiégée et pressée par un ennemi campé à ses portes.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 8, 9.	Manlius consul Africa cum uictrici classe decedens septem et uiginti milia captiuorum cum ingentibus spoliis Romam reuexit. Le consul Manlius et sa flotte victorieuse quitta l'Afrique et rapporta à Rome vingt-sept milles captifs et un énorme butin.

255 : Victoire navale romaine du cap Hermaïa		
Polybe	Histoire, I, 36, 10-12	Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι τῆς θερείας ἀρχομένης καθελκύσαντες τριακόσια καὶ πεντήκοντα σκάφη καὶ στρατηγοὺς ἐπιστήσαντες Μάρκον Αἰμίλιον καὶ Σερούιον Φόλουιον ἐξαπέστελλον. Οἱ δ΄ ἀναχθέντες ἔπλεον παρὰ τὴν Σικελίαν ὡς ἐπὶ τῆς Λιβύης. Συμμίξαντες δὲ περὶ τὴν Ἑρμαίαν τῷ τῶν Καρχηδονίων στόλῳ, τούτους μὲν ἐξ ἐφόδου καὶ ῥᾳδίως τρεψάμενοι ναῦς ἔλαβον αὐτάνδρους ἑκατὸν δεκατέτταρας· τοὺς δ΄ ἐν Λιβύῃ διαμείναντας νεανίσκους ἀναλαβόντες ἐκ τῆς Ἀσπίδος ἔπλεον αὖθις ἐπὶ τῆς Σικελίας. Rome, de son côté, au commencement de l'été, mit en mer trois cent cinquante navires, qui, selon les ordres des consuls Marcus Emilius et Servius Fulvius, se dirigèrent Vers l'Afrique, en longeant la Sicile. Dans un engagement qui eut lieu près du promontoire de Mercure les Romains contraignirent sans peine les Carthaginois à fuir et leur enlevèrent cent quatorze vaisseaux avec leur équipage. Ils retirèrent ensuite de Clypéa les jeunes soldats qui étaient restés en Afrique, et reprirent leur route vers la Sicile.
Eutrope	Breviarium, II, 12.	M- Aemilio Paulo Ser. Fuluio Nobiliore consulibus ambo Romani consules ad Africam profecti sunt cum trecentarum nauium classe. Primum Afros nauali certamine superant. Aemilius consul centum et quattuor naues hostium demersit, triginta cum pugnatoribus cepit, quindecim milia hostium aut occidit aut cepit, militem suum ingenti praeda ditauit. […] Les deux consuls, M. Emilius Paulus et Servius Fulvius Nobilior, partirent pour l'Afrique avec une flotte de trois cents vaisseaux, et ils remportent d'abord une victoire navale sur les Carthaginois. Le consul Emilius coula à fond cent quatre vaisseaux ennemis, en prit trente avec leurs combattants, tua ou fit prisonniers quinze mille hommes, et enrichit ses soldats d'un immense butin. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 9, 5-6.	Igitur Aemilius Paulus et Fuluius Nobilior consules audita captiuitate Reguli et clade exercitus Romani transire in Africam cum classe trecentarum nauium iussi Clipeam petunt. eo confestim Carthaginienses cum pari classe uenerunt; nec differri potuit nauale certamen. centum et quattuor naues Carthaginiensium demersae, triginta cum pugnatoribus captae, praeterea triginta et quinque milia militum ex ipsis caesa sunt ; Romanorum autem nouem nauibus depressis mille centum periere milites. Quand les consuls Aemilius Paulus et Fulvius Nobilior apprirent l'emprisonnement de Regulus et la

		destruction de l'armée romaine, ils reçurent l'ordre de se rendre en Afrique à la tête d'une flotte de 300 navires et attaquèrent Clypea. Les Carthaginois arrivèrent immédiatement avec une flotte de taille équivalente. La bataille navale eut lieu sans tarder. 104 navires carthaginois furent coulés, 30 avec leurs équipages furent capturés, et 35000 soldats furent tués. Les Romains perdirent 9 navires et 1100 soldats.
255 : Naufrage de la flotte romaine au large de Camarina.		
Polybe	Histoire, I, 37, 1-3	Διάραντες δὲ τὸν πόρον ἀσφαλῶς καὶ προσμίξαντες τῇ τῶν Καμαριναίων χώρᾳ τηλικούτῳ περιέπεσον χειμῶνι καὶ τηλικαύταις συμφοραῖς ὥστε μηδ΄ ἂν εἰπεῖν ἀξίως δύνασθαι διὰ τὴν ὑπερβολὴν τοῦ συμβάντος. Τῶν γὰρ ἑξήκοντα καὶ τεττάρων πρὸς ταῖς τριακοσίαις ναυσὶν ὀγδοήκοντα μόνον συνέβη περιλειφθῆναι σκάφη, τῶν δὲ λοιπῶν τὰ μὲν ὑποβρύχια γενέσθαι, τὰ δ΄ ὑπὸ τῆς ῥαχίας πρὸς ταῖς σπιλάσι καὶ τοῖς ἀκρωτηρίοις καταγνύμενα πλήρη ποιῆσαι σωμάτων τὴν παραλίαν καὶ ναυαγίων. Ταύτης δὲ μείζω περιπέτειαν ἐν ἑνὶ καιρῷ κατὰ θάλατταν οὐδ΄ ἱστορῆσθαι συμβέβηκεν. Déjà ils avaient fourni sans péril la plus grande partie de leur course, et s'approchaient du pays des Camarinéens, quand soudain ils eurent à essuyer une tempête si affreuse et de tels malheurs que les expressions manquent pour les décrire. De trois cent soixante-quatre vaisseaux il n'en resta que quatre-vingts : le reste fut submergé ou lancé par les flots irrités contre les rochers et les promontoires : les rivages étaient couverts de cadavres et de débris. Jamais d'un seul coup n'arriva sur mer une telle catastrophe. Du reste, on doit beaucoup moins attribuer ce terrible accident à la fortune qu'aux consuls eux-mêmes.
Diodore de Sicile	XXIII, Excerpt. Hœschel., p. 505, 506.	τοὺς ἀπὸ τοῦ πεζικοῦ πολέμου διασωθέντας Ῥωμαίους ἀναλαβόντες καὶ πρὸς Σικελίαν διαπερῶντες ἐγγὺς τῆς Καμαρίνας ἐκινδύνευσαν, καὶ ἀπώλεσαν μακρὰς ναῦς τριακοσίας τεσσαράκοντα, ἱππαγωγοὺς δὲ καὶ πλοῖα ἕτερα τριακόσια· ἀπὸ δὲ Καμαρίνης ἕως Παχύνου τὰ σώματα καὶ τὰ ἄλογα καὶ τὰ ναυάγια ἔκειντο. Τοὺς δὲ διασωθέντας Ἱέρων φιλανθρώπως παραλαβών, ἐσθῆτι καὶ τροφῇ καὶ τῇ λοιπῇ χρείᾳ ἀναπαύσας ἕως Μεσσήνης διέσωσε. Les Romains échappés réunirent le reste de leurs troupes, et se dirigèrent sur la Sicile. Us éprouvèrent un grand désastre en face de Camarine : ils perdirent trois cent quarante vaisseaux longs, et trois cents bâtiments destinés tant au transport des chevaux qu'au transport des munitions. La mer, depuis Camarine jusqu'à Pachinum, était couverte de débris de navires et de cadavres. Hiéron accueillit avec beaucoup

		d'humanité ceux qui avaient pu se sauver, leur distribua des vêtements, des vivres, pourvut à tous leurs besoins et les fit transporter sains et saufs à Messine.
Tite-Live	Periochae, XVIII.	Res deinde a ducibus Romanis omnibus terra marique prospere gestas deformauerunt naufragia classium. Ensuite des succès de tous les généraux romains sur terre et sur mer sont gâtés par le naufrage des flottes.
Eutrope	Breviarium, II, 12.	Consules cum uictrici classe redeuntes circa Siciliam naufragium passi sunt. Et tanta tempestas fuit, ut ex quadringentis sexaginta quattuor nauibus tantum octoginta seruari potuerint; neque ullo tempore tanta maritima tempestas audita est. Romani tamen statim ducentas naues reparauerunt, neque in aliquo animus his infractus fuit. Les consuls, revenant avec leur flotte victorieuse, firent naufrage sur les côtes de la Sicile, et il s'éleva alors une tempête si furieuse, que de quatre cent soixante-quatre vaisseaux, quatre-vingts purent à peine être sauvés; jamais, en aucun temps, ou n'entendit parler d'un si grand désastre maritime. Cependant les Romains remirent tout de suite à flot deux cents navires, et ce revers ne put en rien abattre leur courage.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 9, 5-7	Sed - ut tunc apud Romanos numquam diuturna felicitas erat et qualescumque successus magnis continuo malorum molibus obruebantur - cum Romana classis ad Italiam praedis onusta remearet, infando naufragio euersa est: nam de trecentis nauibus ducentae uiginti perierunt, octoginta uix abiectis oneribus liberatae sunt. Mais en ces jours, les Romains n'eurent jamais de longues périodes de bonne fortune, et quels que soient les victoires gagnées, elles furent sur le champ éclipsées par une série de malheurs. Il en fut ainsi quand la flotte romaine, chargée du butin, navigant vers l'Italie, fut anéantie par une tempête d'une violence inouïe. Sur 300 navires, 220 furent perdus ; les Romains purent sauver les 80 navires restant en jetant à la mer les cargaisons.

255 : Aemilius fait ériger une colonne rostrale à Rome.		
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XLII, 20, 1.	in suspensa civitate ad expectationem novi belli, nocturna tempestate columna rostrata in Capitolio bello Punico priore posita ob victoriam M. Aemilii consulis, cui collega Ser. Fulvius fuit, tota ad imum fulmine discussa est. ea res prodigii loco habita ad senatum relata est; Dans une cité où l'excitation était à son comble au sujet de la nouvelle guerre, une nuit, durant un orage, la colonne rostrale qui avait été érigée sur le Capitole durant la première guerre punique en l'honneur de la victoire du consul Marcus Aemilius, dont le collègue était Servius Fulvius, fut complètement détruite par un éclair.
Considérations sur l'excès de confiance des Romains		
Polybe	Histoire, I, 37, 7-10.	Καθόλου δὲ Ῥωμαῖοι πρὸς πάντα χρώμενοι τῇ βίᾳ καὶ τὸ προτεθὲν οἰόμενοι δεῖν κατ΄ ἀνάγκην ἐπιτελεῖν καὶ μηδὲν ἀδύνατον εἶναι σφίσι τῶν ἅπαξ δοξάντων, ἐν πολλοῖς μὲν κατορθοῦσι διὰ τὴν τοιαύτην ὁρμήν, ἐν τισὶ δὲ προφανῶς σφάλλονται, καὶ μάλιστ΄ ἐν τοῖς κατὰ θάλατταν. Ἐπὶ μὲν γὰρ τῆς γῆς πρὸς ἀνθρώπους καὶ τὰ τούτων ἔργα ποιούμενοι τὰς ἐπιβολὰς τὰ μὲν πολλὰ κατορθοῦσι διὰ τὸ πρὸς παραπλησίους δυνάμεις χρῆσθαι τῇ βίᾳ, ποτὲ δὲ καὶ σπανίως ἀποτυγχάνουσι· πρὸς δὲ τὴν θάλατταν καὶ πρὸς τὸ περιέχον ὅταν παραβάλλωνται καὶ βιαιομαχῶσι, μεγάλοις ἐλαττώμασι περιπίπτουσιν. Ὃ καὶ τότε καὶ πλεονάκις αὐτοῖς ἤδη συνέβη καὶ συμβήσεται πάσχειν, ἕως ἄν ποτε διορθώσωνται τὴν τοιαύτην τόλμαν καὶ βίαν, καθ΄ ἣν οἴονται δεῖν αὐτοῖς πάντα καιρὸν εἶναι πλωτὸν καὶ πορευτόν. Remarquons à ce propos qu'en se faisant une maxime de procéder toujours par la violence, d'exécuter nécessairement leurs desseins et de ne jamais regarder comme impossible ce qu'ils ont résolu, les Romains ont souvent, sans doute, obtenu de beaux succès ; mais que ce principe aussi les a exposés à plus d'un désastre, surtout en mer. Sur terre, comme ils n'ont affaire qu'à des hommes et à l'industrie humaine, le plus souvent ils restent vainqueurs. Leur fougue impétueuse triomphe d'une force qui répond à la leur. S'ils sont quelquefois vaincus, ce n'est qu'une rare exception. Mais quand il s'agit de lutter contre le ciel ou les flots, ils éprouvent de terribles mécomptes. C'est ce qui se produisit en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, et ce qui se reproduira toujours, jusqu'à ce qu'ils corrigent cet excès d'audace et de confiance qui

		leur persuade qu'il n'y a pas d'époque où la terre et l'Océan leur puissent être fermés.
254 : Les Romains construisent une nouvelle flotte.		
Polybe	Histoire, I, 38, 5.	Ῥωμαῖοι δὲ τῶν ἐκ τῆς ναυαγίας ἀνακομισθέντων διακούσαντες τὸ κατὰ μέρος βαρέως μὲν ἤνεγκαν τὸ γεγονός· οὐ βουλόμενοι δὲ καθάπαξ εἴκειν, αὖθις ἔγνωσαν ἐκ δρυόχων εἴκοσι καὶ διακόσια ναυπηγεῖσθαι σκάφη. Quant aux Romains, ils apprirent avec une vive douleur, de la bouche des soldats échappés au naufrage, les détails de ce désastreux événement. Mais, décidés à ne pas céder une seule fois à la fortune, ils résolurent de construire deux cent vingt vaisseaux.
Diodore de Sicile	XXIII, Excerpt. Hœschel., p. 505, 506.	Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ἕτερον στόλον μετὰ τὸ ναυάγιον ναυπηγήσαντες, καὶ διακοσίαις πεντήκοντα ναυσὶν εἰς τὸ Κεφαλοίδιον ἐλθόντες, τοῦτο διὰ προδοσίαν παρέλαβον. Malgré ces perles considérables, les Romains construisirent une nouvelle flotte, se portèrent sur Céphalidium avec deux cent cinquante bâtiments, et se rendirent maîtres de cette place par trahison.
Eutrope	Breviarium, II, 12.	[…] Romani tamen statim ducentas naues reparauerunt, neque in aliquo animus his infractus fuit. […] Cependant les Romains remirent tout de suite à flot deux cents navires, et ce revers ne put en rien abattre leur courage.
254 : A Messine, la nouvelle flotte romaine incorpore les navires survivants de la dernière tempête.		
Polybe	Histoire, I, 38, 6-7.	τούτων δὲ τὴν συντέλειαν ἐν τριμήνῳ λαβόντων, ὅπερ οὐδὲ πιστεῦσαι ῥᾴδιον, εὐθέως οἱ κατασταθέντες ἄρχοντες Αὖλος Ἀτίλιος καὶ Γνάιος Κορνήλιος καταρτίσαντες τὸν στόλον ἀνήχθησαν, καὶ πλεύσαντες διὰ πορθμοῦ προσέλαβον ἐκ τῆς Μεσσήνης τὰ διασωθέντα τῶν πλοίων ἐκ τῆς ναυαγίας καὶ κατάραντες εἰς Πάνορμον τῆς Σικελίας τριακοσίαις ναυσίν, ἥπερ ἦν βαρυτάτη πόλις τῆς Καρχηδονίων ἐπαρχίας, ἐνεχείρησαν αὐτὴν πολιορκεῖν. chose incroyable, elle fut achevée en trois mois ! Les consuls qu'on venait de nommer, A. Atilius et Cn.

		Cornélius, en font compléter l'armement et lèvent l'ancre. Ils traversent le détroit, recueillent à Messine les navires échappés au naufrage, mettent avec leurs trois cents bâtiments le cap sur Palerme, la place la plus importante que les Carthaginois occupaient en Sicile, et en font le siège.
254 : Les Carthaginois capturent quelques navires romains qui revenaient de Panormos/Palerme.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XI, 43, 29a.	Δίων ια βιβλίῳ ‘οἱ δὲ Καρχηδόνιοι τὰς ναῦς αὐτῶν ἀναπλεούσας οἴκαδε τηρήσαντες, συχνὰς χρημάτων γεμούσας εἶλον. Les Carthaginois surveillèrent leurs navires (des Romains) sur le chemin du retour et en capturèrent plusieurs qui étaient lourdement chargés d’argent.
253 : La flotte romaine attaque sans succès les côtes africaines.		
	Pol, I, 39, 1-2	ἀπολιπόντες φυλακὴν τῆς πόλεως. μετὰ δὲ ταῦτα τῆς θερείας ἐπιγενομένης οἱ κατασταθέντες ἄρχοντες Γνάιος Σερουίλιος καὶ Γάιος Σεμπρώνιος ἀνέπλευσαν παντὶ τῷ στόλῳ καὶ διάραντες εἰς τὴν Σικελίαν ἀφώρμησαν ἐντεῦθεν εἰς τὴν Λιβύην. κομιζόμενοι δὲ παρὰ τὴν χώραν ἐποιοῦντο καὶ πλείστας ἀποβάσεις. ἐν αἷς οὐδὲν ἀξιόλογον πράττοντες παρεγίνοντο πρὸς τὴν τῶν Λωτοφάγων νῆσον, ἣ καλεῖται μὲν Μῆνιγξ, οὐ μακρὰν δ᾽ ἀπέχει τῆς μικρᾶς Σύρτεως. Les consuls de l'année suivante, Cn. Servilius et C. Sempronius, s'embarquèrent au début de l'été avec toute la flotte, passèrent en Sicile et de là en Afrique. Ils longèrent le rivage et y firent de fréquentes descentes, mais sans grand résultat.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXIII, 19, 1(Excerpt. Hœschel., p. 505, 506).	[…] Τοῦ δὲ ἐπιγενομένου ἔτους πλεύσαντες οἱ Ῥωμαῖοι δεύτερον εἰς Λιβύην, καὶ τῶν Καρχηδονίων μὴ ἐασάντων αὐτοὺς ὁρμῆσαι, ὑποστρέφοντες ἦλθον εἰς Πάνορμον. […] […] L'année suivante, les Romains se mirent en mer pour la seconde fois, dans l'intention de pénétrer dans la Libye ; mais, repoussés par les Carthaginois, ils revinrent à Panorme. […]

253 : La flotte romaine échappe de peu aux hauts fonds de la Petite Syrte.		
	Pol, I, 39, 1-4.	ἐν ᾗ προσπεσόντες εἴς τινα βράχεα διὰ τὴν ἀπειρίαν, γενομένης ἀμπώτεως καὶ καθισάντων τῶν πλοίων εἰς πᾶσαν ἦλθον ἀπορίαν. οὐ μὴν ἀλλὰ πάλιν ἀνελπίστως μετά τινα χρόνον ἐπενεχθείσης τῆς θαλάττης, ἐκρίψαντες ἐκ τῶν πλοίων πάντα τὰ βάρη μόλις ἐκούφισαν τὰς ναῦς. Ils arrivèrent ainsi à l'île des Lotophages {île de Djerba}, qu'on appelle encore Méninx, et qui n'est pas très éloignée de la petite Syrte {golfe de Gabès}. Connaissant mal la côte, ils s'engagèrent sur un bas-fond ; le reflux survenant, les navires s'échouèrent, et ils ne savaient comment se tirer de là. La mer revint enfin ; ils jetèrent par-dessus bord tous les objets pesants du chargement et remirent les navires à flot.
253 : La flotte romaine fait naufrage au large de Panormos.		
Polybe	Histoire, I, 39, 5-6	οὗ γενομένου φυγῇ παραπλήσιον ἐποιήσαντο τὸν ἀπόπλουν. ἀψάμενοι δὲ τῆς Σικελίας καὶ κάμψαντες τὸ Λιλύβαιον καθωρμίσθησαν εἰς Πάνορμον. ἐντεῦθεν δὲ ποιούμενοι παραβόλως καὶ διὰ πόρου τὸν πλοῦν εἰς τὴν Ῥώμην πάλιν περιέπεσον χειμῶνι τηλικούτῳ τὸ μέγεθος ὥστε πλείω τῶν ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα πλοίων ἀποβαλεῖν. Leur départ ressembla fort à une déroute. Ils gagnèrent la Sicile, doublèrent la pointe de Lilybée et abordèrent à Palerme. De là, ils commirent l'imprudence de cingler directement vers Rome;-assaillis par une tempête épouvantable, ils perdirent plus de cent cinquante vaisseaux.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXIII, 19, 1(Excerpt. Hœschel., p. 505, 506).	[…] Ἐκεῖθεν ἀπάραντες εἰς Ῥώμην δεύτερον ἐναυάγησαν χειμῶνος αὐτοὺς καταλαβόντος, καὶ ἀπώλεσαν ναῦς μακρὰς ἑκατὸν πεντήκοντα καὶ τὴν ἄλλην ἅπασαν τῶν ἱππαγωγῶν καὶ λαφύρων. […] […] Là ils s'embarquèrent pour retourner à Rome ; mais ils éprouvèrent une nouvelle tempête, dans laquelle ils perdirent cent cinquante vaisseaux longs, ainsi qu'un grand nombre de bâtiments chargés de chevaux et de butin. […]
Eutrope	Breviarium, II, 13.	Cn- Seruilius Caepio C- Sempronius Blaesus consules cum ducentis sexaginta nauibus ad Africam profecti sunt. Aliquot ciuitates ceperunt. Praedam ingentem reducentes naufragium passi sunt. […]

		Cn. Servilius Caepion et C. Sempronius Blaesus, nommés consuls, partirent pour l'Afrique avec deux cent soixante vaisseaux: ils prirent quelques villes, mais, lorsqu'ils revenaient avec un riche butin, ils firent aussi naufrage. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 9, 10-11.	Tertio anno - sicut semper indomitus furor cito periculorum obliuiscitur - Seruilius Caepio et Sempronius Blaesus consules ducentis sexaginta nauibus Africam transgressi uniuersam oram maritimam, quae circa Syrtes iacet, depopulati sunt atque in superiora progressi captis euersisque ciuitatibus plurimis ingentem praedam ad classem deuexerunt. 11 inde cum ad Italiam redirent, circa Palinuri promuntorium, quod a Lucanis montibus in altum excurrit, inlisi scopulis centum quinquaginta naues onerarias nobilemque praedam crudeliter adquisitam infeliciter perdiderunt. La troisième année, les consuls Servilius Caepio et Sempronius Blaesus traversèrent la mer en direction des côtes africaines avec 260 navires et dévastèrent la zone côtière à proximité de Syrtes. Pénétrant à l'intérieur des terres ils capturèrent et pillèrent de nombreuses cités rapportant sur les vaisseaux un butin très important. Alors qu'ils naviguaient en direction de l'Italie, leurs navires furent anéantis sur les rochers situés à proximité du promontoire de Palinurus, extrémités des monts de Lucanie qui plongent dans les profondeurs de la mer. Ils perdirent 150 navires ainsi que le splendide butin, fruit de leur grande cruauté.
253 : Les Romains décident de ne pas reconstruire une flotte.		
Polybe	Histoire, I, 39, 7-10.	καίπερ ὄντες ἐν παντὶ φιλότιμοι διαφερόντως, ὅμως τότε διὰ τὸ μέγεθος καὶ τὸ πλῆθος τῶν συμπτωμάτων τοῦ μὲν ἔτι στόλον ἀθροίζειν ἀναγκασθέντες ὑπὸ τῶν πραγμάτων ἀπέστησαν, ἐν δὲ ταῖς πεζικαῖς δυνάμεσι τὰς ὑπολοίπους ἔχοντες ἐλπίδας, τοὺς μὲν στρατηγοὺς ἀπέστελλον Λεύκιον Καικίλιον καὶ Γάιον Φούριον καὶ στρατόπεδα μετὰ τούτων εἰς τὴν Σικελίαν, ἑξήκοντα δὲ μόνον ἐπλήρωσαν ναῦς χάριν τοῦ τὰς ἀγορὰς κομίζειν τοῖς στρατοπέδοις. ἐκ δὲ τῶν εἰρημένων περιπετειῶν συνέβη πάλιν ἐπικυδέστερα γενέσθαι τὰ τῶν Καρχηδονίων πράγματα. τῆς μὲν γὰρ θαλάττης ἀδεῶς ἐπεκράτουν ἐκκεχωρηκότων τῶν Ῥωμαίων, ἐν δὲ ταῖς πεζικαῖς δυνάμεσι μεγάλας εἶχον ἐλπίδας. A cette nouvelle épreuve, Rome, malgré ses sentiments d'honneur et de gloire, se vit réduite, par la grandeur et la fréquence de ses désastres ; à la triste nécessité de ne pas équiper de flotte, […] et mettant dès lors ses dernières espérances en ses troupes de terre, elle envoya Lucius Cécilius et Caius Furius avec

		leurs légions en Sicile ; elle arma seulement soixante navires pour porter des vivres aux soldats. Par contrecoup, chacun de ces désastres relevait la fortune de Carthage, qui se voyait sur mer maîtresse sans partage d'un empire que lui livrait la retraite des Romains, et qui de plus, fondait de brillantes et légitimes espérances sur ses forces de terre.
Eutrope	Breviarium, II, 13.	Itaque cum continuae calamitates Romanis displicerent, decreuit senatus, ut a maritimis proeliis recederetur et tantum sexaginta naues ad praesidium Italiae saluae essent. Enfin, comme les Romains étaient fatigués de ces malheurs continuels, le sénat décréta la suspension des batailles navales, et l'entretien de soixante vaisseaux seulement, pour la défense de l'Italie.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 9, 12.	Vicit aliquando apud Romanos improbissimam cupiditatem enormitas miseriarum: nam patres, quibus iam nauticae rei pertaesum esset, decreuere ne amplius quam sexaginta nauium classis ad subsidium haberetur Italiae; […] L'ampleur des malheurs qui frappèrent les Romains à cette époque, prévalue sur leur ignoble avidité. Les patriciens, dégoutés par la conduite des affaires maritimes, décrétèrent que dorénavant, il n'y aura pas plus de 60 navires consacrés à la défense des côtes italiennes ; […]
251 : Un devin demande à Metellus de sacrifier sa fille à Vesta pour obtenir des vents favorables.		
Plutarque	Oeuvres morales - Parallèles d'histoires grecques et romaines, 28.	καὶ Σικελιωτῶν τὴν κατὰ Ῥωμαίων συμμαχίαν ἑτοιμαζόντων Μέτελλος στρατηγὸς μόνῃ τῇ Ἑστίᾳ οὐκ ἔθυσεν· ἡ δὲ πνεῦμα ἀντέπνευσε ταῖς ναυσί. Γάιος δ΄ Ἰούλιος μάντις εἶπε λωφῆσαι, ἐὰν προθύσῃ τὴν θυγατέρα. ὁ δ΄ ἀναγκασθεὶς Μετέλλαν τὴν θυγατέρα προσῆγεν· ἡ δ΄ Ἑστία ἐλεήσασα δάμαλιν ὑπέβαλε καὶ αὐτὴν ἐκόμισεν εἰς Λανούιον καὶ ἱέρειαν τοῦ σεβομένου παρ΄ αὐτοῖς δράκοντος ἀπέδειξεν· ὡς Πυθοκλῆς ἐν τρίτῃ Ἰταλικῶν. Pendant que les Carthaginois et les Siciliens se préparaient à faire la guerre aux Romains, le consul Métellus oublia dans ses sacrifices la déesse Vesta. Cette déesse, pour se venger, envoya des vents contraires qui empêchaient la flotte romaine de mettre à la voile. Le devin C. Julius lui dit que les vents deviendraient favorables s'il immolait sa fille à Vesta. Le consul, cédant à la nécessité, la fit venir de Rome. Mais la déesse, touchée de compassion, substitua à sa place une génisse, et transporta Métella à

		Lanuvium, où elle la fit prêtresse du serpent qu'on y adore. (Pythoclès, au troisième livre de son Histoire d'Italie.)
251 : Status quo en Sicile.		
Polybe	Histoire, I, 39, 11-13.	καὶ τοῦτ᾽ ἔπασχον οὐκ ἀλόγως: οἱ γὰρ Ῥωμαῖοι, διαδοθείσης φήμης περὶ τῆς ἐν τῇ Λιβύῃ μάχης ὅτι τὰ θηρία τάς τε τάξεις αὐτῶν διασπάσαι καὶ τοὺς πλείστους διαφθείραι τῶν ἀνδρῶν, οὕτως ἦσαν κατάφοβοι τοὺς ἐλέφαντας ὡς ἐπὶ δύ᾽ ἐνιαυτοὺς τοὺς ἑξῆς τῶν προειρημένων καιρῶν πολλάκις μὲν ἐν τῇ Λιλυβαιίτιδι χώρᾳ, πολλάκις δ᾽ ἐν τῇ Σελινουντίᾳ παραταττόμενοι τοῖς πολεμίοις ἐν ἓξ καὶ πέντε σταδίοις οὐκ ἐθάρρησαν οὐδέποτε κατάρξαι τῆς μάχης οὐδ᾽ εἰς τοὺς ὁμαλοὺς καθόλου συγκαταβῆναι τόπους, δεδιότες τὴν τῶν ἐλεφάντων ἔφοδον. Θέρμαν δὲ μόνον καὶ Λιπάραν ἐξεπολιόρκησαν ἐν τούτοις τοῖς καιροῖς, ἀντεχόμενοι τῶν ὀρεινῶν καὶ δυσδιαβάτων τόπων. car on avait appris à Rome que la défaite subie en Afrique était due surtout aux éléphants qui avaient rompu les lignes et causé les pertes les plus sérieuses ; et ces monstres inspiraient une telle épouvante, on éprouvait une telle frayeur à l'idée de se rencontrer avec eux que pendant les deux années suivantes les Romains, qui se trouvèrent fréquemment, tantôt dans le voisinage de Lilybée, tantôt du côté de Sélinonte, à cinq ou six stades de l'ennemi, n'osèrent jamais engager le combat ni même descendre dans la plaine. Pendant cette période, ils se bornèrent à prendre d'assaut Therma et Lipari, sans d'ailleurs quitter les régions montagneuses et peu accessibles.
250 : L’enlisement du conflit pousse les Romains à construire une nouvelle flotte.		
Polybe	Histoire, I, 39, 14-15	Διὸ καὶ θεωροῦντες οἱ Ῥωμαῖοι τὴν ἐν τοῖς πεζικοῖς στρατοπέδοις πτοίαν καὶ δυσελπιστίαν αὖθις ἔγνωσαν ἐκ μεταμελείας ἀντιλαμβάνεσθαι τῆς θαλάττης. Καὶ καταστήσαντες στρατηγοὺς Γάιον Ἀτίλιον καὶ Λεύκιον Μάλιον ναυπηγοῦνται πεντήκοντα σκάφη καὶ κατέγραφον καὶ συνήθροιζον στόλον ἐνεργῶς. A la vue du découragement où étaient plongées leurs troupes de terre, les Romains, par un soudain changement, résolurent d'en revenir aux expéditions maritimes. Aussitôt donc qu'ils eurent nommé consuls Caïus Atilius et Lucius Manlius, ils firent construire cinquante vaisseaux, levèrent des soldats, et eurent

		bientôt sur pied une flotte redoutable.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 12-13.	[…] quod quidem decretum continuo adacti indomita cupiditate ruperunt. Praeterea Cotta consul in Siciliam transgressus plurimis proeliis aduersum Poenos et Siculos terra marique pugnauit et per totam Siciliam partim hostium partim etiam sociorum inhumatas strages reliquit. […] Mais, (les patriciens) poussés par leur avidité irrésistible, annulèrent immédiatement ce décret. De plus, le consul Cotta se rendit en Sicile et combattit à de nombreuses reprises, sur terre et sur mer, les Carthaginois et les Siciliens, laissant dans toute la Sicile des monceaux de cadavres de soldats ennemis mais aussi alliés.
250 : La nouvelle flotte romaine vient assiéger Lilybaeum.		
Polybe	Histoire, I, 41, 3-4.	παρασκευασθέντων δὲ τῶν ἐπιτηδείων πρὸς τὴν ἐξαποστολὴν ἔπλεον οἱ στρατηγοὶ διακοσίαις ναυσὶν ὡς ἐπὶ τῆς Σικελίας. ἔτος δ᾽ ἦν τῷ πολέμῳ τετταρεσκαιδέκατον. καθορμισθέντες δὲ πρὸς τὸ Λιλύβαιον, ἅμα καὶ τῶν πεζικῶν ἐκεῖ στρατοπέδων αὐτοῖς ἀπηντηκότων, ἐνεχείρουν πολιορκεῖν, ὅτι κρατήσαντες ταύτης ῥᾳδίως μεταβιβάσουσι τὸν πόλεμον εἰς τὴν Λιβύην. Quand tout fut prêt pour le départ, les consuls firent voile vers la Sicile avec deux cents vaisseaux. C'était la quatorzième année de la guerre. Ils viennent aborder près de Lilybée, opèrent leur jonction avec les troupes de terre, qui se trouvaient dans cette région, et décident d'assiéger la ville ; s'ils s'en emparaient, il leur serait aisé, pensaient-ils, de transporter la guerre en Afrique.
250 : Echec de la flotte carthaginoise envoyée en secours à Lilybaeum qui va se réfugier à Drépane.		
Polybe	Histoire, I, 46, 1-3	ὁ μὲν οὖν Ἀννίβας μετὰ τὴν χρείαν ταύτην ἐξέπλευσε νύκτωρ ἔτι μετὰ τῶν νεῶν λαθὼν τοὺς πολεμίους εἰς τὰ Δρέπανα πρὸς Ἀτάρβαν τὸν τῶν Καρχηδονίων στρατηγόν. διὰ γὰρ τὴν εὐκαιρίαν τοῦ τόπου καὶ τὸ κάλλος τοῦ περὶ τὰ Δρέπανα λιμένος ἀεὶ μεγάλην ἐποιοῦντο σπουδὴν οἱ Καρχηδόνιοι περὶ τὴν φυλακὴν αὐτοῦ. συμβαίνει δὲ τοῦ Λιλυβαίου τοῦτον ἀπέχειν τὸν τόπον ὡς ἂν ἑκατὸν καὶ εἴκοσι στάδια. A la suite de cette affaire, Hannibal repartit de nuit avec ses vaisseaux, en trompant la vigilance de l'ennemi, et se rendit à Drépane auprès d'Adherbal, général en chef des Carthaginois ; c'est une place bien

		située, avec un très beau port, à cent vingt stades de Lilybée, et les Carthaginois n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour la garder.
250 : Hannibal "le Rhodien" réussit à franchir à plusieurs reprises le blocus romain autour de Lilybaeum.		
Polybe	Histoire, I, 46, 4,13.	τοῖς δ᾽ ἐν τῇ Καρχηδόνι βουλομένοις μὲν εἰδέναι τὰ περὶ τὸ Λιλύβαιον, οὐ δυναμένοις δὲ διὰ τὸ τοὺς μὲν συγκεκλεῖσθαι τοὺς δὲ παραφυλάττεσθαι φιλοτίμως, ἐπηγγείλατό τις ἀνὴρ τῶν ἐνδόξων, Ἀννίβας ἐπικαλούμενος Ῥόδιος, εἰσπλεύσας εἰς τὸ Λιλύβαιον καὶ γενόμενος αὐτόπτης ἅπαντα διασαφήσειν. […]καὶ τὸ λοιπὸν ἤδη πλεονάκις ποιῶν ταὐτὸ τοῦτο μεγάλην χρείαν παρείχετο, τοῖς μὲν Καρχηδονίοις ἀεὶ τὰ κατεπείγοντα διασαφῶν, τοὺς δὲ πολιορκουμένους εὐθαρσεῖς παρασκευάζων, τοὺς δὲ Ῥωμαίους De Carthage, on eût bien voulu savoir ce qui se passait à Lilybée ; mais les assiégés étaient trop étroitement enfermés et les assiégeants surveillaient trop attentivement le passage. C'est alors qu'un certain Hannibal, dit le Rhodien, homme assez notable, se fit fort d'entrer par mer à Lilybée, de reconnaître de visu la situation de la ville et de rapporter des nouvelles. […] Par cette manoeuvre, qu'il répéta souvent dans la suite, il rendait grand service à la fois aux gens de Carthage, à qui il communiquait les nouvelles urgentes, et aux assiégés, dont il relevait le courage; quant aux Romains, cette témérité les déconcertait.
250 : Les Carthaginois envoient M. Regulus à Rome pour négocier un traité de paix et un échange de prisonniers. Ce dernier enjoint le Sénat de refuser l'offre et retourne se livrer à Carthage où il est exécuté.		
Tite-Live	Periochae, XVIII.	[…] Regulus missus a Carthaginiensibus ad senatum ut de pace et, si eam non posset impetrare, de commutandis captiuis ageret, et iureiurando adstrictus, rediturum se Carthaginem, si commutari captiuos non placuisset, utrimque negandi auctor senatui fuit, et cum fide custodita reuersus esset, supplicio a Carthaginiensibus de eo sumpto periit. […] Regulus, envoyé au sénat par les Carthaginois pour traiter de la paix et, s'il ne peut l'obtenir, de l'échange des prisonniers, mais lié par le serment de revenir à Carthage, si les Romains décident de ne pas

		échanger les prisonniers, conseille au sénat de refuser l'une et l'autre; et comme, fidèle à son serment, il est retourné à Carthage, les Carthaginois le mettent au supplice et il meurt.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XI, 43, 26-27	ὅτι φασὶ Καρχηδονίους ἐπικηρυκεύσασθαι τοῖς Ῥωμαίοις διά τε τἆλλα καὶ διὰ τὸ πλῆθος τῶν αἰχμαλώτων, μάλιστα μὲν εἴ πως καὶ τὴν εἰρήνην ἐπὶ μετρίοις τισὶ ποιήσαιντο, εἰ δὲ μή, ἵνα τούς γε ἐαλωκότας κομίσαιντο. φασὶ δὲ καὶ τὸν Ῥήγουλον ἐν τοῖς πρέσβεσι πεμφθῆναι διά τε τὸ ἀξίωμα αὐτοῦ καὶ τὴν ἀρετήν: ὑπέλαβον γὰρ πᾶν ὁτιοῦν τοὺς Ῥωμαίους ἐπὶ τῷ κομίσασθαι αὐτὸν πρᾶξαι, 1 ὥστε καὶ μόνον ἀντὶ τῆς εἰρήνης ἢ πάν- [p. 442] τως γε ἀντὶ τῶν αἰχμαλώτων ἀνταποδοθῆναι. ὥρκωσάν τε οὖν αὐτὸν πίστεσι 1 μεγάλαις ἦ μὴν ἐπανήξειν, ἂν 2 μηδέτερον αὐτῶν 3 διαπράξηται, καὶ πρεσβευτὴν μεθ᾽ ἑτέρων ἔστειλαν. καὶ ὃς τά τε ἄλλα καθάπερ τις Καρχηδόνιος ἀλλ᾽ οὐ Ῥωμαῖος ὢν ἔπραττε, καὶ οὔτε τὴν γυναῖκα ἐς λόγους ἐδέξατο, οὔτε ἐς τὴν πόλιν καίπερ ἐσκληθεὶς 4 ἐσῆλθεν, ἀλλ᾽ ἔξω τοῦ τείχους τῆς βουλῆς ἀθροισθείσης, ὥσπερ τοῖς τῶν πολεμίων πρέσβεσιν ἔθος εἶχον χρηματίζειν, τήν τε πρόσοδον μετὰ τῶν ἄλλων, ὥς γε καὶ ὁ λόγος ἔχει, ᾐτήσατο, ... Entre autres causes, ils dirent que les Carthaginois firent des ouvertures aux Romains en raison du grand nombre de captifs ; par dessus tout, ils voulaient voir s’ils pouvaient obtenir une paix à des conditions modérées, si non, obtenir au moins le retour de leurs prisonniers. Il fut dit également, que Regulus fut envoyé négocier en raison de sa réputation et sa valeur. Les Carthaginois pensaient que les Romains feraient n’importe quoi pour le voir revenir, qu’il pourrait même échangé contre une paix, ou en échange de tous les captifs. Ils lui firent prêter serment de revenir sans faute s’il venait à échouer. Il agit en consequence, comme l’aurait fait un Carthaginois et non en Romain. Il refusa même de rencontrer son épouse et d’entrer dans la Cité bien qu’il eut été invité à le faire ; à la place, quand le sénat fut réuni à l’extérieur des murs, comme il est de coutume lorsqu’il s’agit de traiter avec des émissaires ennemis, il ne demanda même pas l’autiorisation de s’approcher, c’est du moins ce que l’histoire raconte…
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 14.	Post haec mala Carthaginienses Regulum ducem, quem ceperant, petiuerunt, ut Romam proficisceretur et pacem a Romanis obtineret ac permutationem captiuorum faceret. Ille Romam cum uenisset, inductus in senatum nihil quasi Romanus egit, dixitque se ex illa die, qua in potestatem Afrorum uenisset, Romanum esse desisse. Itaque et uxorem a complexu remouit et senatui suasit, ne pax cum Poenis fieret; illos enim fractos tot casibus spem nullam habere; se tanti non esse, ut tot milia captiuorum propter unum se et senem et paucos, qui ex Romanis capti fuerant, redderentur. Itaque obtinuit. Nam Afros pacem petentes nullus

		admisit. Ipse Carthaginem rediit, offerentibusque Romanis, ut eum Romae tenerent, negauit se in ea urbe mansurum, in qua, postquam Afris seruierat, dignitatem honesti ciuis habere non posset. Regressus igitur ad Africam omnibus suppliciis extinctus est. Après de tels revers, les Carthaginois engagèrent le général Régulus, leur prisonnier, à partir pour Rome, afin d'obtenir la paix des Romains, et de faire l'échange des captifs. Arrivé à Rome, et introduit dans le sénat, il ne voulut plus agir en qualité de Romain, et dit que, « du jour où il était tombé au pouvoir des Africains, il avait cessé d'être citoyen de Rome. » Aussi il se refusa aux embrassements de sa femme, et conseilla aux Romains de ne point faire la paix avec les Carthaginois. « Accablés, dit-il, par tant de désastres, ils n'ont plus d'espérance: la vie de Régulus n'est pas assez précieuse, pour qu'on rende tant de milliers de captifs en échange d'en seul vieillard et du petit nombre de Romains qui ont été fait prisonniers. » On suivit ses conseils, et personne n'écouta les propositions de paix des Africains. Régulus retourna donc à Carthage; et comme les Romains lui offraient de le retenir à Rome, il refusa de rester dans une ville où il ne pouvait que conserver la dignité d'honorable citoyen, après avoir été l'esclave des Carthaginois. Aussi, à son retour en Afrique, on le fit périr au milieu de mille supplices.
Aulu-Gelle	Les Nuits attiques, VII, 4.	Quid idem Tubero nouae historiae de Atilio Regulo a Carthaginiensibus capto litteris mandauerit; quid etiam Tuditanus super eodem Regulo scripserit. Quod satis celebre est de Atilio Regulo, id nuperrime legimus scriptum in Tuditani libris: Regulum captum ad ea, quae in senatu Romae dixit suadens, ne captiui cum Carthaginiensibus permutarentur, id quoque addidisse uenenum sibi Carthaginienses dedisse, non praesentarium, sed eiusmodi, quod mortem in diem proferret, eo consilio, ut uiueret quidem tantisper, quoad fieret permutatio, post autem grassante sensim ueneno contabesceret. 2 Eundem Regulum Tubero in historiis redisse Carthaginem nouisque exemplorum modis excruciatum a Poenis dicit: 3 "In atras" inquit "et profundas tenebras eum claudebant ac diu post, ubi erat uisus sol ardentissimus, repente educebant et aduersus ictus solis oppositum continebant atque intendere in caelum oculos cogebant. Palpebras quoque eius, ne coniuere posset, sursum ac deorsum diductas insuebant." 4 Tuditanus autem somno diu prohibitum atque ita uita priuatum refert, idque ubi Romae cognitum est, nobilissimos Poenorum captiuos liberis Reguli a senatu deditos et ab his in armario muricibus praefixo destitutos eademque insomnia cruciatos interisse. Fait curieux de la captivité d'Attilius Régulus à Carthage, raconté par le même Tubéron. Ce que dit

		Tuditanus du même Régulus. J'ai lu tout récemment, dans les ouvrages de Tuditanus, le fait suivant tiré de la vie d'Attilius Régulus, fait qui d'ailleurs est assez connu. Cet historien raconte que Régulus, après avoirs conseillé au sénat de refuser l'échange des prisonniers avec les Carthaginois, ajouta que les Carthaginois lui avaient fait prendre un poison lent, de telle sorte qu'il pût prolonger son existence jusqu'à ce que l'échange ait eu lieu, et qu'ensuite le progrès insensible du poison le fit mourir. Tubéron, dans l'histoire déjà citée plus haut, rapporte que Régulus, de retour à Carthage, souffrit des tortures inouïes : « Les Carthaginois, dit-il, l'enfermaient dans des cachots profonds et ténébreux ; puis, lorsque le soleil était le plus ardent, ils le faisaient sortir aussitôt, le plaçaient en face des rayons, et le forçaient à lever la tête pour regarder le ciel, et, pour l'empêcher de fermer les paupières, ils les cousaient en haut et en bas. Tuditanus rapporte qu'on l'empêchait de dormir, et que la fatigue de l'insomnie causa sa mort. Lorsque cette nouvelle fut connue à Rome, le sénat livra les plus illustres d'entre les prisonniers carthaginois aux enfants de Régulus, qui les enfermèrent dans une armoire garnie de pointes de fer, où le supplice de l'insomnie termina aussi leur existence.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, I, 1, 14.	Sed quae ad custodiam religionis adtinent, nescio an omnes M. Atilius Regulus praecesserit, qui ex victore speciosissimo insidiis Hasdrubalis et Xantippi Lacedaemonii ducis ad miserabilem captivi fortunam deductus ac missus ad senatum populumque Romanum legatus, ut ex se et uno et sene conplures Poenorum iuvenes pensarentur, in contrarium dato consilio Karthaginem petiit, non quidem ignarus ad quam crudeles quamque merito sibi infestos deos reverteretur, verum quia his iuraverat, si captivi eorum redditi non forent, ad eos sese rediturum. potuerunt profecto dii inmortales efferatam mitigare saevitiam. ceterum, quo clarior esset Atilii gloria, Karthaginienses moribus suis uti passi sunt, tertio Punico bello religiosissimi spiritus tam crudeliter vexati urbis eorum interitu iusta exacturi piacula. Mais en ce qui concerne le maintien de la religion, je ne sais si M. Atilius Régulus n'a pas été supérieur à tous. Ce général, après de brillantes victoires, tomba dans les pièges d'Hasdrubal et du général lacédémonien Xantippe et fut réduit à la triste condition de prisonnier. Député auprès du sénat et du peuple romain pour obtenir d'être échangé seul et malgré son âge contre un grand nombre de jeunes Carthaginois, il donna un avis contraire à ce projet et revint à Carthage, quoiqu'il n'ignorât point chez quels ennemis cruels et justement irrités contre lui il allait retourner. Mais il leur avait juré de revenir auprès d'eux si leurs captifs n'étaient pas rendus. Les dieux pouvaient sans doute adoucir la fureur d'un ennemi barbare ; mais, pour rendre plus éclatante la gloire de Régulus, ils laissèrent les Carthaginois obéir à leur nature, se

		réservant de leur faire subir dans la troisième guerre punique par la destruction de leur ville la juste expiation de tant de cruauté envers un homme d'un esprit si profondément religieux.
249 : Claudius fait construire une nouvelle digue pour bloquer Lilybaeum qui est détruite par les flots.		
Diodore de Sicile	, La Bibliothèque historique, XXIV, 1, 5 ; 3, 1.	Τῶν δὲ Ῥωμαίων τὸν ὕπατον διαδεξαμένων, τὴν ἀρχὴν παρέδωκαν Κλαυδίῳ ὑπάτῳ τῷ τοῦ Ἀππίου υἱῷ. Καὶ παραλαβὼν τὰς δυνάμεις πάλιν τὸν λιμένα ἔχωσεν, ὥσπερ καὶ οἱ πρὸ αὐτοῦ, καὶ πάλιν ἡ θάλασσα κατεσκόρπισε. Cependant les Romains, ayant élu de nouveaux consuls, donnèrent le commandement de l'armée au consul Claudius, fils d'Appius. Ce consul fit, à l'exemple de ses prédécesseurs, combler le port, et de nouveau la mer détruisit ces travaux.
249 : Les Romains envoient 10 000 hommes supplémentaires pour armer la flotte.		
Polybe	Histoire, I, 49, 1-3.	Εἰς δὲ τὴν Ῥώμην προσπεσόντων τούτων, καὶ μετὰ ταῦτα πλειόνων ἀναγγελλόντων διότι συμβαίνει τῶν ἀπὸ τοῦ στόλου πληρωμάτων τὸ πλεῖστον μέρος ἔν τε τοῖς ἔργοις καὶ τῇ καθόλου πολιορκίᾳ διεφθάρθαι, σπουδῇ κατέγραφον ναύτας καὶ συναθροίσαντες εἰς μυρίους ἐξέπεμψαν εἰς τὴν Σικελίαν. ὧν διὰ τοῦ πορθμοῦ περαιωθέντων καὶ πεζῇ παραγενομένων εἰς τὸ στρατόπεδον, συναγαγὼν τοὺς χιλιάρχους ὁ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων Πόπλιος Κλαύδιος ἔφη καιρὸν εἶναι πλεῖν ἐπὶ τὰ Δρέπανα παντὶ τῷ στόλῳ. Dès que le bruit de ce désastre, bientôt confirmé par des témoins oculaires, se fut répandu à Rome, et qu'on apprit que la plus grande partie des recrues maritimes avait succombé soit dans la défense des machines, soit durant le siège, on enrôla avec une nouvelle ardeur des matelots, au nombre de dix mille, et on les envoya en Sicile. Ils traversèrent heureusement le détroit et se rendirent à pied jusqu'au camp : aussitôt le général romain Publius Claudius convoqua les tribuns et leur dit que le moment était venu d'aller avec toute la flotte à Drépane.

249 : Adherbal défait à Drepane la flotte romaine sous les ordres de P. Claudius après que ce dernier ait jeté à la mer les poulets sacrés.		
Polybe	Histoire, I, 51, 1-4.	Ἐπειδὴ δὲ σύνεγγυς αὐτῶν ἦσαν, ἀρθέντων τῶν συνθημάτων ἐφ΄ ἑκατέρας τῆς ναυαρχίδος συνέβαλλον ἀλλήλοις. Τὸ μὲν οὖν πρῶτον ἰσόρροπος ἦν ὁ κίνδυνος, ὡς ἂν ἀμφοτέρων τοῖς ἀρίστοις ἐκ τῆς πεζικῆς δυνάμεως ἐπιβάταις χρωμένων· ἀεὶ δὲ μᾶλλον ὑπερεῖχον οἱ Καρχηδόνιοι διὰ τὸ πολλὰ προτερήματα παρ΄ ὅλον ἔχειν τὸν ἀγῶνα. Τῷ τε γὰρ ταχυναυτεῖν πολὺ περιῆσαν διὰ τὴν διαφορὰν τῆς ναυπηγίας καὶ τὴν τῶν πληρωμάτων ἕξιν, ἥ τε χώρα μεγάλα συνεβάλλετ΄ αὐτοῖς, ἅτε πεποιημένων τὴν ἔκταξιν ἀπὸ τῶν κατὰ τὸ πέλαγος τόπων. Quand les flottes furent près l'une de l'autre, à un signal parti de chaque vaisseau amiral, le combat s'engagea. D'abord les chances de succès se balancèrent. Chaque parti comptait pour ses défenseurs les plus braves soldats de l'armée de terre. Mais les Carthaginois peu à peu l'emportèrent, grâce aux nombreux avantages matériels qu'ils avaient sur l'ennemi. D'abord leurs mouvements étaient d'une promptitude qu'ils devaient à la construction de leurs navires et à l'excellence de leurs rameurs.
	Histoire, I, 51, 11,12.	Τοιαύτης δὲ δυσχρηστίας ὑπαρχούσης περὶ τὸν ὅλον ἀγῶνα, καὶ τῶν μὲν καθιζόντων ἐν τοῖς βράχεσι, τῶν δ΄ ἐκπιπτόντων σκαφῶν, κατιδὼν ὁ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων τὸ συμβαῖνον ὥρμησε πρὸς φυγήν, ἀπὸ τῶν εὐωνύμων παρὰ τὴν γῆν ἐξελίξας, καὶ σὺν αὐτῷ περὶ τριάκοντα νῆας, αἵπερ ἔτυχον ἐγγὺς οὖσαι. Τῶν δὲ λοιπῶν σκαφῶν, ὄντων ἐνενήκοντα καὶ τριῶν, ἐκυρίευσαν οἱ Καρχηδόνιοι καὶ τῶν πληρωμάτων, ὅσοι μὴ τῶν ἀνδρῶν τὰς ναῦς εἰς τὴν γῆν ἐκβαλόντες ἀπεχώρησαν. Durant tout le combat les Romains ressentirent les effets de cette fatale position. Enfin, las de voir les uns se perdre sur les écueils, les autres se briser sur le rivage, le général romain, se glissant à gauche le long de la côte, et suivi de trente navires les plus proches du sien, prit la fuite. Quant aux autres vaisseaux, au nombre de quatre-vingt-treize, les Carthaginois s'en emparèrent, aussi bien que de leurs équipages : exceptons les quelques chefs qui firent échouer leur navire contre terre, et échappèrent ainsi à l'ennemi.
Cicéron	De la nature des Dieux, II, 3.	[…]Nihil nos P. Clodi bello Punico primo temeritas mouebit, qui etiam per iocum deos inridens, cum cauea liberati pulli non pascerentur, mergi eos in aquam iussit, ut biberent, quoniam esse nollent ? Qui

		risus classe deuicta multas ipsi lacrimas, magnam populo Romano cladem attulit. […] […] L'audace aveugle de Publius Claudius dans la première guerre punique restera-t-elle sans effet sur nous? Alors que les poulets refusaient de manger quand on leur ouvrait la cage, ce consul, pour tourner les dieux en dérision, les fit jeter à l'eau : qu'ils boivent, dit-il, puisqu'ils refusent la nourriture. Cette moquerie lui coûta bien des larmes, quand il se fut fait battre, et fut cause pour les Romains d'un grand désastre. […]
Diodore de Sicile	XXIV, Excerpt. Hœschel., p. 506, 508.	[…] Τοῦ δὲ Κλαυδίου μέγα ἐπαρθέντος, τὰς ἀρίστας ναῦς ἐξήρτυσε διακοσίας δέκα, καὶ εἰς τὰ Δρέπανα πρὸς Καρχηδονίους ἀπῆλθε πολεμήσων αὐτούς. Καὶ ἡττήθη ἀπολέσας ναῦς ἑκατὸν ἑπτακαίδεκα καὶ ἄνδρας δισμυρίους. Ναυμαχίαν δὲ καρτερὰν καὶ νίκην λαμπροτέραν οὐχ ὅτι Καρχηδονίοις ἀλλ' οὐδ' ἄλλοις τοιαύτην γεγενημένην ῥᾳδίως ἂν εὕροις περὶ τούτους τοὺς χρόνους, καί, τὸ παράδοξον, ἐν τηλικούτῳ κινδύνῳ ὄντας Καρχηδονίους καὶ μετὰ νεῶν δέκα ... Οὐ μόνον ἀνῃρέθη μὲν οὐδείς, ἐτραυματίσθησαν δὲ ὀλίγοι. […] […] Claudius, présomptueux à l'excès, équipa deux cent dix bâtiments d'élite, et se porta sur Drépanum pour y combattre les Carthaginois; mais il fut vaincu et perdit cent dix-sept navires et vingt mille hommes. Jamais les Carthaginois ni aucun autre peuple n'avaient encore livré une bataille navale aussi sanglante, ni remporté une victoire aussi signalée. Et ce qui est encore plus surprenant, c'est que, dans une si grande affaire, les Carthaginois, avec dix navires, ne perdirent pas un seul homme et n'eurent que peu de blessés. […]
Tite-Live	Periochae, XIX	[…]Claudius Pulcher cos- contra auspicia profectus - iussit mergi pullos, qui cibari nolebant - infeliciter aduersus Carthaginienses classe pugnauit, […] […] Le consul Claudius Pulcher, parti malgré les auspices, ordonne de jeter dans l'eau les poulets sacrés qui ne veulent pas manger; il livre sur mer une bataille malheureuse aux Carthaginois; […]
Eutrope	Breviarium, II, 15.	P- Claudio Pulchro L- Iunio consulibus Claudius contra auspicia pugnauit et a Carthaginiensibus uictus est. Nam ex ducentis et uiginti nauibus cum triginta fugit, nonaginta cum pugnatoribus captae sunt, demersae ceterae. Alius quoque consul naufragio classem amisit, exercitum tamen saluum habuit, quia uicina litora erant.

		Sous le consulat de P. Claudius Pulcher et de C. Junius, Claudius combattit, malgré les auspices, et fut vaincu par les Carthaginois: il avait deux cent vingt vaisseaux, il s'enfuit avec trente quatrevingt dix furent pris avec les combattants, les autres coulés à fond. Son collègue perdit aussi sa flotte dans un naufrage; il put cependant sauver l'armée, à cause de la proximité du rivage.
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2	[…]Appio Claudio consule non ab hostibus, sed a diis ipsis superatus est, quorum auspicia contempserat; ibi statim classe demersa, ubi ille praecipitari pullos iusserat quod pugnare ab his uetaretur. […] […]Le consul Appius Claudius fut vaincu moins par les ennemis que par les dieux eux-mêmes, dont il avait méprisé les auspices ; sa flotte fut tout de suite engloutie à l'endroit même où il avait fait jeter les poulets sacrés, sous prétexte qu'ils lui défendaient d'engager la bataille. […]
Frontin	Les Stratagèmes, II, 13, 9.	P- Claudius, nauali proelio superatus a Poenis, cum per hostium praesidia necesse haberet erumpere, reliquas uiginti naues tamquam uictrices iussit ornari: atque ita Poenis existimantibus superiores fuisse acie nostros terribilis excessit. Publius Claudius ayant perdu une bataille navale contre les Carthaginois, était contraint dans sa retraite de traverser des lieux qui étaient gardés par les ennemis. Il feignit d'être victorieux, et ornant ses vaisseaux de festons, passa sans péril, parce qu'on redoute toujours le vainqueur.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 10, 3	post hos Claudius consul cum classe centum uiginti nauium ad Drepani portum contra hostem profectus: ubi mox exceptus classe Poenorum superatusque est. et ipse quidem cum triginta nauibus Lilybaeum in castra confugit, reliquae omnes, id est nonaginta, aut captae aut demersae fuerunt; octo milia militum caesa, uiginti milia capta referuntur. Gaius quoque Iunius collega Claudi uniuersam classem naufragio amisit. Le consul Claudius Pulcher, à la tête d'une flotte de 120 navires fut vaincu par une flotte carthaginoise au large de Drépane. Il réussit à s'enfuir à Lilybée tandis que les quatre-vingt-dix navires restant furent soit détruits soit capturés, huit milles soldats furent tués et vingt milles fait prisonniers. Toute la flotte de son collègue C. Junius fut perdue dans un naufrage.

Suétone	Vie de Tibère, II, 6	Claudius Pulcher apud Siciliam non pascentibus in auspicando pullis ac per contemptum religionis mari demersis, quasi ut biberent quando esse nollent, proelium nauale iniit; superatusque, cum dictatorem dicere a senatu iuberetur, uelut iterum inludens discrimini publico Glycian uiatorem suum dixit. Par mépris pour la religion, Claudius Pulcher, en vue des côtes de la Sicile, fit jeter à la mer les poulets qui avaient refusé la nourriture pendant qu'on prenait les auspices, comme pour les faire boire, puisqu'ils ne voulaient pas manger. Il livra ensuite la bataille et la perdit. Le sénat lui avait ordonné de créer un dictateur: il insulta encore à l'infortune publique en désignant Glycias, son messager.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, I, 4, 3.	P- Claudius bello punico primo, cum proelium nauale committere uellet auspiciaque more maiorum petiisset et pullarius non exire cauea pullos nuntiasset, abiici eos in mare iussit dicens : « Quia esse nolunt, bibant. » Et L- Iunius, P- Claudii collega, neglectis auspiciis, classem tempestate amisit damnationisque ignominiam uoluntaria morte praeuenit. Dans la première guerre punique, P. Claudius se disposait à livrer un combat naval et avait demandé, selon l'ancien usage, qu'on prît les auspices. Informé par le pullaire que les poulets sacrés ne sortaient pas de leur cage, il les fit jeter à la mer en disant : "Puisqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent." Son collègue L. Junius qui négligea aussi de prendre les auspices perdit sa flotte dans une tempête et prévint par une mort volontaire l'ignominie d'une condamnation
249 : Le consul L. Junius est envoyé en Sicile avec une nouvelle flotte et du ravitaillement.		
Polybe	Histoire, I, 52, 4-7.	οὐ μὴν οἵ γε Ῥωμαῖοι, καίπερ τοιούτων συμβεβηκότων, διὰ τὴν ὑπὲρ τῶν ὅλων φιλοτιμίαν οὐδὲν ἀπέλειπον τῶν ἐνδεχομένων, ἀλλ᾽ εἴχοντο τῶν ἐξῆς πραγμάτων. διὸ καὶ συνάψαντος τοῦ κατὰ τὰς ἀρχαιρεσίας χρόνου, στρατηγοὺς ὑπάτους καταστήσαντες παραυτίκα τὸν ἕτερον αὐτῶν ἐξέπεμπον Λεύκιον Ἰούνιον, τάς τε σιταρχίας παρακομίζοντα τοῖς τὸ Λιλύβαιον πολιορκοῦσι καὶ τὰς ἄλλας ἀγορὰς καὶ χορηγίας τῷ στρατοπέδῳ: πρὸς δὲ καὶ παραπομποὺς τούτοις ἐπλήρωσαν ἑξήκοντα ναῦς. ὁ δ᾽ Ἰούνιος ἀφικόμενος εἰς τὴν Μεσσήνην καὶ προσλαβὼν τὰ συνηντηκότα τῶν πλοίων ἀπό τε τοῦ στρατοπέδου καὶ τῆς ἄλλης Σικελίας παρεκομίσθη κατὰ σπουδὴν εἰς τὰς Συρακούσας, ἔχων ἑκατὸν εἴκοσι σκάφη καὶ τὴν ἀγορὰν σχεδὸν ἐν ὀκτακοσίαις ναυσὶ φορτηγοῖς. ἐντεῦθεν δὲ παραδοὺς τοῖς ταμίαις τὰς ἡμισείας φορτηγοὺς καί τινα τῶν μακρῶν πλοίων ἐξαπέστειλε, διακομισθῆναι σπουδάζων τῷ στρατοπέδῳ τὰ πρὸς

		τὴν χρείαν. Malgré la gravité de cet échec, les Romains ne renoncèrent nullement à la conquête du monde qu'ils avaient entreprise et se préparèrent à continuer la lutte. La date des comices consulaires arriva ; on élut les deux magistrats suprêmes, et l'on chargea l'un d'eux, L. Junius, d'aller ravitailler en vivres et en munitions l'armée qui assiégeait Lilybée ; on équipa soixante navires pour escorter le convoi. Junius arrive à Messine, opère sa jonction avec les bâtiments venus du camp et de tout le reste de la Sicile, puis se transporte rapidement à Syracuse, avec cent vingt vaisseaux de guerre et près de huit cents bateaux de charge. Là, il confia aux questeurs la moitié des transports et quelques-uns de ses croiseurs, avec l'ordre d'apporter en toute hâte ces approvisionnements au camp ;
249 : Amende infligée à la sœur de Claudius pulcher. Gell, X, 6.		
Aulu-Gelle	Nuits Attiques, X, 6.	Appi namque illius Caeci filia a ludis, quos spectauerat, exiens turba undique confluentis fluctuantisque populi iactata est. Atque inde egressa, cum se male habitam diceret: "quid me nunc factum esset" inquit "quantoque artius pressiusque conflictata essem, si P- Claudius, frater meus, nauali proelio classem nauium cum ingenti ciuium numero non perdidisset? certe quidem maiore nunc copia populi oppressa intercidissem. Sed utinam" inquit "reuiuiscat frater aliamque classem in Siciliam ducat atque istam multitudinem perditum eat, quae me nunc male miseram conuexauit!". Ob haec mulieris uerba tam inproba ac tam inciuilia C- Fundanius et Tiberius Sempronius, aediles plebei, multam dixerunt ei aeris grauis uiginti quinque milia. La fille du célèbre Appius Caecus, au sortir d'un spectacle, fut ballottée par le flux et reflux de la multitude. Lorsqu'elle se fut tirée d'embarras, elle se plaignit d'avoir été maltraitée : « Que me serait il arrivé, dit-elle, et combien j'aurais été pressée avec plus de force et de violence, si P. Claudius, mon frère, n'avait pas perdu dans un combat naval, avec ses vaisseaux, un grand nombre de citoyens ? Certes j'aurais péri étouffée par la foule. Plût aux dieux ! ajouta-t-elle, que mon frère revînt à la vie pour conduire une nouvelle flotte en Sicile et faire périr cette multitude qui m'a traitée si indignement ! » Pour un propos si cruel et si peu digne d'une dame romaine, C. Fundanius et Tib. Sempronius, édiles plébéiens, lui infligèrent une amende de vingt-cinq mille as.

249 : Carthalon attaque la flotte romaine de Lilybaeum.		
Polybe	Histoire, I, 53, 2-4.	Καρθάλωνα δὲ τὸν συνάρχοντα δοὺς τριάκοντα ναῦς ἐξέπεμψε πρὸς αἷς ἔχων αὐτὸς ἑβδομήκοντα κατέπλευσεν, προστάξας ἄφνω προσπεσόντα ταῖς ὁρμούσαις παρὰ τὸ Λιλύβαιον τῶν πολεμίων ναυσίν, ὧν μὲν ἂν δυνατὸς ᾖ κυριεῦσαι, ταῖς δὲ λοιπαῖς πῦρ ἐμβαλεῖν. πεισθέντος δὲ τοῦ Καρθάλωνος καὶ ποιησαμένου τὸν ἐπίπλουν ὑπὸ τὴν ἑωθινὴν καὶ τὰ μὲν ἐμπιπρῶντος τὰ δ᾽ ἀποσπῶντος τῶν πλοίων, μεγάλην συνέπεσε γενέσθαι ταραχὴν περὶ τὸ τῶν Ῥωμαίων στρατόπεδον. (Adherbal) reçut un renfort de soixante-dix bâtiments, que lui amena son collègue Carthalon ; il y ajouta trente des siens et confia toute cette escadre à Carthalon avec mission de tomber à l'improviste sur les navires romains ancrés devant Lilybée, d'en enlever le plus qu'il pourrait et de mettre le feu aux autres. Carthalon suivit ses instructions, partit à l'aurore, incendia une partie de la flotte et dispersa le reste.
Diodore de Sicile	La bibliothèque historique, XXIV, 1, 6-7.	Μετὰ δὲ ταῦτα ἀπέστειλαν Ἀννίβαν τριηράρχην εἰς Πάνορμον μετὰ τριάκοντα νεῶν, καὶ τὴν ἀγορὰν τῶν Ῥωμαίων τοῦ σίτου ἔφερον εἰς Δρέπανα. Καὶ τῆς λοιπῆς ἀγορᾶς τὴν χρείαν ἐκ τῆς Δρεπάνης λαβόντες, εἰς τὸ Λιλύβαιον ἦλθον, καὶ τοὺς πολιορκουμένους ἐνέπλησαν παντοίων ἀγαθῶν. Ἔφθασε δὲ καὶ Καρθάλων στρατηγὸς ἐκ Καρχηδόνος μετὰ νεῶν μακρῶν ἑβδομήκοντα καὶ σιτηγῶν ἴσων. […] Quelque temps après, Annibal fit partir pour Panorme un triérarque avec trente vaisseaux qui amenèrent à Drépanum un convoi de vivres enlevés aux Romains. Là, ayant complété leurs approvisionnements, ils abordèrent à Lilybée et remplirent de biens cette ville encore assiégée. Il arriva, en outre, de Carthage, le général Carthalon avec soixante-dix vaisseaux longs et autant de navires de charge. Il attaqua les Romains, coula bas quelques bâtiments et en tira cinq à terre. […]
249 : Les flottes romaines échappent à Carthalon.		
Polybe	Histoire, I, 53, 7-10, 12-13.	ὁ δὲ τῶν Καρχηδονίων ναύαρχος ὀλίγα τῶν σκαφῶν τὰ μὲν ἀποσπάσας τὰ δὲ συντρίψας, μετὰ ταῦτα μικρὸν ἀπὸ τοῦ Λιλυβαίου παρακομισθεὶς ὡς ἐφ᾽ Ἡρακλείας ἐτήρει, βουλόμενος διακωλύειν τοὺς ἐπὶ τὸ στρατόπεδον πλέοντας. Προσαγγειλάντων δὲ τῶν σκοπῶν πλῆθος ἱκανὸν πλοίων προσφέρεσθαι παντοδαπῶν καὶ συνεγγίζειν, ἀναχθεὶς ἔπλει, συμμῖξαι σπεύδων διὰ τὸ καταφρονεῖν τῶν Ῥωμαίων ἐκ τοῦ προγεγενημένου προτερήματος. Ὁμοίως δὲ καὶ τοῖς ἐκ τῶν Συρακουσῶν προαπεσταλμένοις ταμίαις

		ἀνήγγειλαν οἱ προπλεῖν εἰθισμένοι λέμβοι τὸν ἐπίπλουν τῶν ὑπεναντίων. Οἱ δὲ νομίσαντες οὐκ ἀξιόχρεως σφᾶς αὐτοὺς εἶναι πρὸς ναυμαχίαν, καθωρμίσθησαν πρός τι πολισμάτιον τῶν ὑπ᾽ αὐτοὺς ταττομένων, ἀλίμενον μέν, σάλους δ᾽ ἔχον καὶ προβολὰς περικλειούσας ἐκ τῆς γῆς εὐφυεῖς. […] Après avoir enlevé ou coulé quelques navires, l'amiral carthaginois s'éloigna légèrement de Lilybée dans la direction d'Héraclée, pour guetter et arrêter la flotte qui venait ravitailler le camp. Ses éclaireurs l'informèrent qu'on voyait approcher un nombre considérable de bâtiments de toute espèce ; il se porta à leur rencontre, brûlant de les attaquer, plein de mépris pour ces Romains qu'il venait de vaincre. De leur côté, les questeurs qui arrivaient de Syracuse avaient, comme à l'ordinaire, envoyé leurs vigies en reconnaissance; ils surent ainsi que l'ennemi était proche. Ne se croyant pas en mesure de livrer bataille, ils jetèrent l'ancre dans une petite localité qui leur était soumise ; elle n'avait pas de port, sans doute, mais un mouillage, et des sortes de promontoires rocheux, s'avançant des deux côtés, y formaient un abri naturel des plus commodes. […] Les Carthaginois, dès leur arrivée, se disposèrent à assiéger les Romains, persuadés que, dans leur terreur, ils allaient se réfugier à terre et se laisser prendre leurs navires sans combat. Mais leur espoir fut déçu : leurs adversaires se défendirent vaillamment, et ils durent quitter cette position extrêmement désavantageuse pour eux ; ils emmenèrent quelques bateaux de charge dont ils s'étaient emparés et allèrent mouiller dans je ne sais quelle rivière, pour observer la direction que prendraient les Romains.
	Histoire, I, 54, 1-4.	ὁ δ᾽ ἐν ταῖς Συρακούσαις ὑπολειφθεὶς στρατηγός, ἐπεὶ τὰ κατὰ τὴν πρόθεσιν ἐπετέλεσεν, κάμψας τὸν Πάχυνον ἐποιεῖτο τὸν πλοῦν ὡς ἐπὶ τὸ Λιλύβαιον, οὐδὲν εἰδὼς τῶν περὶ τοὺς προπλέοντας συμβεβηκότων. ὁ δὲ τῶν Καρχηδονίων ναύαρχος, σημηνάντων τῶν σκοπῶν αὐτῷ πάλιν τὴν ἐπιφάνειαν τῶν ὑπεναντίων, ἀναχθεὶς ἔπλει μετὰ σπουδῆς, βουλόμενος αὐτοῖς ὡς πλεῖστον ἀπέχουσι τῶν οἰκείων νεῶν συμβαλεῖν. ὁ δ᾽ Ἰούνιος κατιδὼν ἐκ πολλοῦ τὸν στόλον τὸν τῶν Καρχηδονίων καὶ τὸ πλῆθος τῶν σκαφῶν, οὔτε συμβαλεῖν τολμῶν οὔτ᾽ ἐκφυγεῖν ἔτι δυνατὸς ὢν διὰ τὸ σύνεγγυς εἶναι τοὺς πολεμίους, ἐγκλίνας εἰς τόπους τραχεῖς καὶ κατὰ πάντα τρόπον ἐπισφαλεῖς καθωρμίσθη, κρίνων αἱρετώτερον ὑπάρχειν ὅ,τι δέοι παθεῖν μᾶλλον ἢ τοῖς πολεμίοις αὔτανδρον τὸ σφέτερον στρατόπεδον ὑποχείριον ποιῆσαι. Après avoir terminé à Syracuse tout ce qu'il avait l'intention de faire, le consul mit à la voile, doubla le cap Pachynos et cingla vers Lilybée, sans avoir aucune nouvelle de ceux qu'il avait envoyés en avant-coureurs. L'amiral carthaginois, apprenant par ses éclaireurs qu'on voyait arriver une seconde armée ennemie, se

		porta en hâte à sa rencontre, pour l'attaquer tandis qu'elle était le plus loin possible du reste de la flotte. Junius aperçut de loin l'escadre punique et se rendit compte de son importance ; se jugeant trop faible pour livrer bataille et trop près de l'ennemi pour lui échapper par la fuite, il changea de route et vint jeter l'ancre dans un endroit escarpé absolument inabordable; il aimait mieux s'exposer à tous les dangers qu'à la honte de laisser prendre par l'ennemi son année intacte.
Diodore de Sicile	La bibliothèque historique, XXIV, 1, 7-9.	Ἐπιθεμένων δὲ καὶ αὐτῶν Ῥωμαίοις, τινὰς μὲν ναῦς ἐβύθισε, τῶν δὲ νεῶν τῶν ὁρμουσῶν εἰς γῆν ἀπέσπασε πέντε. Ἀκούσας δὲ τὸν στόλον τῶν Ῥωμαίων ἐκ Συρακουσῶν ἀφωρμηκέναι, πείσας τοὺς συνάρχοντας ἀνήχθη ναυσὶν ἑκατὸν εἴκοσι ταῖς ἀρίσταις. Τῶν δὲ στόλων εἰς σύνοψιν ἐλθόντων κατὰ τὴν Γελῴαν χώραν, οἱ Ῥωμαῖοι φοβηθέντες κατέπλευσαν εἰς τὴν Φιντιάδα, καὶ τὰ πλοῖα τὰ τὴν ἀγορὰν κομίζοντα καὶ τὰς λοιπὰς ναῦς ἀπέλιπον ὑπὸ τὴν γῆν· τῶν δὲ Καρχηδονίων καταπλευσάντων συνέστη καρτερὸς ἀγών. Τέλος δὲ οἱ Καρχηδόνιοι τῶν σκαφῶν τῶν μεγάλων κατέδυσαν πεντήκοντα, τῶν δὲ μακρῶν ἐβύθισαν ἑπτακαίδεκα, συντρίψαντες δὲ τρισκαίδεκα ἀχρήστους ἐποίησαν. Μετὰ δὲ ταῦτα οἱ Καρχηδόνιοι ἐπὶ τὸν Ἅλυκον ποταμὸν παραγενόμενοι τοὺς τραυματίας ἀνέπαυσαν. Ὁ δὲ ὕπατος Ἰούνιος οὐδὲν τῶν γεγενημένων εἰδὼς ἐκ τῆς Μεσσήνης ἀνήχθη ναυσὶ μακραῖς τριάκοντα ἕξ, φορτηγοῖς οὐκ ὀλίγοις. Περιπλεύσας δὲ τὸν Πάχυνον καὶ καθορμισθεὶς πλησίον Φιντιάδος κατεπλάγη τὸ γεγενημένον. Μετὰ δὲ ταῦτα Καρχηδονίων παντὶ στόλῳ πρὸς αὐτοὺς ἐλθόντων, φοβηθεὶς ὁ ὕπατος τὰς μὲν τρισκαίδεκα τὰς ἀχρήστους ἐνέπρησεν, ἐπὶ δὲ Συρακόσας τὸν πλοῦν ἐποιεῖτο, νομίζων Ἱέρωνα παρέξεσθαι τὴν ἀσφάλειαν. Κατάληπτος δὲ γενόμενος πρὸς τὴν γῆν τῆς Καμαρίνας, εἰς τὴν γῆν κατέφυγε πρὸς τόπους τραχεῖς καὶ ὑφαλώδεις. […] Apprenant ensuite qu'une flotte romaine était sortie de Syracuse, Carthalon, après avoir fait approuver son dessein par ses collègues, alla à la rencontre de l'ennemi avec cent vingt de ses meilleurs navires. Les deux flottes se trouvaient déjà en vue à la hauteur de Géla, lorsque les Romains, frappés de terreur se dirigèrent dans le port de Phintias, laissant les navires de charge et les autres bâtiments à peu de distance de la côte. Les Carthaginois poursuivant les Romains, il s'engagea un combat sanglant. Les premiers coulèrent bas cinquante-quatre grandes barques, dix-sept vaisseaux longs, et en mirent treize hors de service. Après cela, les Carthaginois, arrivés sur la rive du fleuve Alycus, donnèrent leurs soins aux blessés. Le consul Junius, ne sachant rien de ce qui venait de se passer, sortit de Messine avec trente-six vaisseaux longs et un grand nombre de bâtiments de charge. Après avoir doublé le promontoire de Pachinum, il prit terre aux environs de Phintias où il apprit avec épouvante ce qui avait eu lieu. Voyant ensuite fondre sur lui toute la flotte des

		Carthaginois, le consul, encore plus effrayé, brûla à l'instant les treize bâtiments qui avaient été mis hors de combat, et se dirigea sur Syracuse, où il espérait trouver un asile chez Hiéron. Mais, serré de près par l'ennemi, à la hauteur de Camarine, il chercha à gagner la terre à travers les bas-fonds et les nombreux récifs qui se trouvent en cet endroit. […]
249 : Les flottes romaines sont détruites par une tempête.		
Polybe	Histoire, I, 54, 6-8.	ἐπιγενομένου δὲ χειμῶνος καὶ περιστάσεως προφαινομένης ἐκ τοῦ πελάγους ὁλοσχερεστέρας, οἱ μὲν τῶν Καρχηδονίων κυβερνῆται διά τε τὴν τῶν τόπων καὶ τὴν τοῦ πράγματος ἐμπειρίαν προορώμενοι τὸ μέλλον καὶ προλέγοντες τὸ συμβησόμενον ἔπεισαν τὸν Καρθάλωνα φυγεῖν τὸν χειμῶνα καὶ κάμψαι τὴν ἄκραν τοῦ Παχύνου. πεισθέντος δὲ νουνεχῶς, οὗτοι μὲν πολλὰ μοχθήσαντες καὶ μόλις ὑπεράραντες τὴν ἄκραν ἐν ἀσφαλεῖ καθωρμίσθησαν, οἱ δὲ τῶν Ῥωμαίων στόλοι, τοῦ χειμῶνος ἐπιγενομένου καὶ τῶν τόπων εἰς τέλος ὑπαρχόντων ἀλιμένων, οὕτως διεφθάρησαν ὥστε μηδὲ τῶν ναυαγίων μηδὲν γενέσθαι χρήσιμον, ἀλλ᾽ ἀμφοτέρους αὐτοὺς ἄρδην καὶ παραλόγως ἀχρειωθῆναι. Une tempête s'éleva ; il était visible que la mer allait être bouleversée de fond en comble. Les pilotes carthaginois, qui connaissaient le pays et avaient l'expérience de ces orages, en prévirent et en prédirent les effets ; ils conseillèrent à Carthalon de se mettre au plus tôt à l'abri du mauvais temps en doublant la pointe du Pachynos. Il suivit prudemment cet avis ; à grand'peine, on passa le cap et la flotte mouilla en lieu sûr. Les deux escadres romaines, surprises par la tourmente sur une côte inhospitalière, furent l'une et l'autre si complètement anéanties qu'il n'en resta pas un débris utilisable : le désastre dépassa tout ce qu'on peut imaginer.
Cicéron,	De la nature des Dieux, 2, 3.	(L.) Iunius, eodem bello nonne tempestate classem amisit, cum auspiciis non paruisset ? Son collègue Junius ne perdit-il pas une flotte que détruisit une tempête parce qu'il n'avait pas obéi aux auspices ?
	De la divination, 1, 16	Itaque, sinistra dum non exquirimus, in dira et in uitiosa incurrimus. Ut P- Claudius, Appi Caeci filius, eiusque collega L- Iunius classis maxumas perdiderunt, cum uitio nauigassent. Aussi, loin d'attendre des signes favorables, nous allons tête baissée au-devant des calamités qui nous sont

		présagées. C'est ainsi que Publius Claudius, le fils d'Appius Caecus, et son collègue L. Junius ont perdu de très grandes flottes pour avoir navigué contrairement aux saines indications.
Diodore de Sicile	La bibliothèque historique, XXIV, 1, 9-11.	Τοῦ δὲ πνεύματος βιαιότερον ἐπιπνέοντος, οἱ μὲν Καρχηδόνιοι κάμψαντες τὸν Πάχυνον εἰς ὑπεύδιον τόπον καθωρμίσθησαν, οἱ δὲ Ῥωμαῖοι κινδύνου μεγάλου γεγενημένου τὰ μὲν σιτηγὰ πλοῖα ἀπώλεσαν πάντα, τὰς δὲ μακρὰς ναῦς οὔσας ἑκατὸν πέντε ὁμοίως, ὥστε δύο μόνας σωθῆναι, τὰ δὲ πλείω σώματα ἀπολωλέναι. Ὁ δὲ Ἰούνιος τὰς δύο ναῦς ἀπολαβὼν καὶ τοὺς ὑπολειφθέντας ἄνδρας εἰς τὸ στρατόπεδον ἦλθε τὸ Λιλύβαιον. Νυκτὸς δὲ οὗτος ἐπιπεσὼν τὸν Ἔρυκα παρέλαβε· καὶ τὸν Αἰγίθαλλον ἐτείχισεν, ὅνπερ νῦν Ἄκελλον καλοῦσι, καὶ στρατιώτας ὀκτακοσίους εἰς φυλακὴν κατέλιπε. Καρθάλων δὲ πυθόμενος τοὺς περὶ τὸν Ἔρυκα τόπους προκατειλῆφθαι, νυκτὸς ἐν ταῖς ναυσὶ παρεκόμισε δύναμιν· ἐπιπεσὼν δὲ τοῖς φρουροῖς τοῦ Αἰγιθάλλου ἐκυρίευσε τοῦ χωρίου, καὶ περιγενόμενος οὓς μὲν ἀπέκτεινεν, οὓς δὲ ἐφυγάδευσεν εἰς τὸν Ἔρυκα· καὶ τὸ μὲν φρούριον τρισχίλιοι στρατιῶται ἐφύλαξαν. Ἐν δὲ τῇ πρώτῃ ναυμαχίᾳ Ῥωμαῖοι ἔπεσον τρισμύριοι καὶ πεντακισχίλιοι, τῶν δὲ ἁλωκότων οὐκ ἔλαττον τούτων. Comme il s'était élevé une violente tempête, les Carthaginois, doublant le cap Pachinum, se retirèrent dans un lieu bien abrité. De leur côté, les Romains perdirent, dans la position périlleuse où ils se trouvaient, tous les navires de charge, et plus de cent cinq vaisseaux longs dont deux seulement ne furent pas endommagés; la plupart des équipages avaient péri. Le consul Junius recueillit dans ces deux vaisseaux les débris de sa troupe, et se retira dans le camp romain, sous Lilybée. Il surprit pendant la nuit le fort d'Éryx, et s'en empara; après avoir fortifié Égithallus, appelé aujourd'hui Acellus, il y laissa une garnison de huit cents soldats. Carthalon, instruit que la position d'Éryx était occupée par l'ennemi, y débarqua pendant la nuit un détachement de troupes, et, attaquant la garnison d'Égithallus, composée de trois mille hommes, il la mit en déroute, en tua une partie et força le reste à s'enfuir vers Éryx. Les Romains, dans leur première expédition navale, perdirent trente-cinq mille hommes et presque autant de prisonniers.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 15.	P- Claudio Pulchro L- Iunio consulibus Claudius contra auspicia pugnauit et a Carthaginiensibus uictus est. Nam ex ducentis et uiginti nauibus cum triginta fugit, nonaginta cum pugnatoribus captae sunt, demersae ceterae. Alius quoque consul naufragio classem amisit, exercitum tamen saluum habuit, quia uicina litora erant. Sous le consulat de P. Claudius Pulcher et de C. Junius, Claudius combattit, malgré les auspices, et fut

		vaincu par les Carthaginois: il avait deux cent vingt vaisseaux, il s'enfuit avec trente quatre-vingt dix furent pris avec les combattants, les autres coulés à fond. Son collègue perdit aussi sa flotte dans un naufrage; il put cependant sauver l'armée, à cause de la proximité du rivage.
	Oros, IV, 10, 3.	[…] Gaius quoque Iunius collega Claudi uniuersam classem naufragio amisit. […] Gaius Junius, le collègue de Claudius, perdit également sa flotte entière dans un naufrage.
	Val-Max, I, 4, 3 ; 2;	[…] Et L- Iunius, P- Claudii collega, neglectis auspiciis, classem tempestate amisit damnationisque ignominiam uoluntaria morte praeuenit. […] Son collègue L. Junius qui négligea aussi de prendre les auspices perdit sa flotte dans une tempête et prévint par une mort volontaire l'ignominie d'une condamnation.
247 : Hamilcar Barca est nommé commandant en chef des opérations navales et ravage les côtes italiennes.		
Polybe	Histoire, I, 56, 1-3.	οἱ δὲ Καρχηδόνιοι μετὰ ταῦτα στρατηγὸν καταστήσαντες αὐτῶν Ἀμίλκαν τὸν Βάρκαν ἐπικαλούμενον, τούτῳ τὰ κατὰ τὸν στόλον ἐνεχείρισαν: ὃς παραλαβὼν τὰς ναυτικὰς δυνάμεις ὥρμησεν πορθήσων τὴν Ἰταλίαν. ἔτος δ᾽ ἦν ὀκτωκαιδέκατον τῷ πολέμῳ. κατασύρας δὲ τὴν Λοκρίδα καὶ τὴν Βρεττιανὴν χώραν, ἀποπλέων ἐντεῦθεν κατῆρε παντὶ τῷ στόλῳ πρὸς τὴν Πανορμῖτιν καὶ καταλαμβάνει τὸν ἐπὶ τῆς Εἰρκτῆς λεγόμενον τόπον, ὃς κεῖται μὲν Ἔρυκος καὶ Πανόρμου μεταξὺ πρὸς θαλάττῃ, πολὺ δέ τι τῶν ἄλλων δοκεῖ διαφέρειν τόπων ἐπιτηδειότητι πρὸς ἀσφάλειαν στρατοπέδων καὶ χρονισμόν. Sur ces entrefaites, les Carthaginois nommèrent général Hamilcar, surnommé Barca, et lui confièrent le commandement de la flotte. Il partit avec son escadre pour aller ravager l'Italie. On était alors dans la dix-huitième année de la guerre. Il fit une razzia sur les côtes de la Locride et du Bruttium. Puis il vint aborder non loin de Palerme avec toute sa flotte et s'empara d'une localité nommée Heircté, située près de la côte entre Palerme et Éryx ; cette position présente cet avantage tout particulier qu'une armée peut y séjourner en toute sécurité, même pendant un temps assez long ;
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXIV, 5, 1-	Ὅτι Ἀμίλκας καὶ πρὸ τῆς στρατηγίας φανερὰν ἔσχε τὴν λαμπρότητα τῆς ψυχῆς, καὶ τὴν ἀρχὴν παρειληφὼς ἄξιος ἐφαίνετο τῆς πατρίδος, ἀντεχόμενος μὲν τῆς δόξης, καταφρονῶν δὲ τῶν κινδύνων. Ὅτι οὗτος

	2 (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 565).	συνέσει διαφέρειν ἐδόκει καὶ τόλμαν καὶ πρᾶξιν τὴν ἐν τοῖς ὅπλοις ἔχων ὑπὲρ ἅπαντας τοὺς πολίτας ὑπῆρχεν ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής. —Amilcar, avant d'être général, avait montré les grandes qualités qui sont l'apanage d'une belle âme, et lorsqu'il eut le commandement, il fut l'ornement de sa patrie par son amour pour la gloire et par sa bravoure. Il l'emportait sur tous ses concitoyens par son habileté, sa bravoure et son expérience dans l'art de la guerre ; en un mot, il était aussi bon roi que vaillant guerrier.
Cornelius Nepos	Vies des grands capitaines, Hamilcar, 22, 1-2.	Hamilcar, Hannibalis filius, cognomine Barca, Carthaginiensis, primo Poenico bello, sed temporibus extremis, admodum adulescentulus in Sicilia praeesse coepit exercitui. 2 Cum ante eius aduentum et mari et terra male res gererentur Carthaginiensium, ipse, ubi adfuit, numquam hosti cessit neque locum nocendi dedit saepeque e contrario occasione data lacessiuit semperque superior discessit. Quo facto, cum paene omnia in Sicilia Poeni amisissent, ille Erycem sic defendit, ut bellum eo loco gestum non uideretur. Hamilcar, fils d'Hannibal, surnommé Barcas, était Carthaginois. Il commença fort jeune à commander l'armée en Sicile, vers les derniers temps de la première guerre punique. Tandis que, avant son arrivée dans cette île, les affaires des Carthaginois y allaient mal et sur mer et sur terre, aussitôt qu'il y fut présent , il ne céda jamais à l'ennemi, ni ne lui donna lieu de lui nuire ; souvent, au contraire, il le provoqua, lorsqu'il en eut l'occasion, et sortit toujours vainqueur du combat. Aussi, quand les Carthaginois avaient presque tout perdu en Sicile, il défendit Éryx de manière qu'il ne semblait point que la guerre eût été faite près de là.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 10, 4.	Anno etiam consequenti classis Punica in Italiam transiit eiusque plurimas partes longe lateque uastauit. L'année suivante, une flotte punique ravagea les côtes et l'arrière pays de nombreuses régions d'Italie.
245 : Après avoir été victorieuse près de Aegimures, la flotte du consul Marcus Fabius Buteo est détruite par une tempête.		
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2	[…]Marco Fabio Buteone consule, classem hostium in Africo mari apud Aegimurum, iam in Italiam ultro nauigantem cecidit. Quantus, o! tunc triumphus tempestate intercidit, quum opulenta praeda classis, aduersis acta uentis, naufragio suo Africam et Syrtes et omnium ripas gentium, insularum litora impleuit! Magna clades, sed non sine aliqua principis populi dignitate, interceptam tempestate uictoriam et triumphum periisse naufragio. Et tamen, quum Punicae praedae omnibus promontoriis insulisque

		frustrarentur et fluitarent, populus Romanus et sic triumphauit. […] […] Le consul Marcus Fabius Butéon défit sur la mer d'Afrique, près d'Egimure, une flotte ennemie qui faisait alors voile vers l'Italie. Quel beau triomphe la tempête nous ravit, lorsque notre flotte, chargée d'un riche butin, fut poussée par des vents contraires, et remplit des débris de son naufrage l'Afrique, les Syrtes et les rivages de toutes les îles situées entre ces deux régions ! Le désastre fut grand, mais il ne fut pas sans quelque gloire pour le peuple-roi. La tempête lui déroba la victoire, et son triomphe fut anéanti par un naufrage. Et cependant, lorsque le butin fait sur les Carthaginois flottait sur la mer devant tous les promontoires et toutes les îles, c'était encore un triomphe pour le peuple romain. […]
242 : Les Romains construisent une nouvelle flotte payée par des contributions privées.		
Polybe	Histoire, I, 59, 1 – 8	Ὁμοίως δὲ Ῥωμαῖοι ψυχομαχοῦντες, καίπερ ἔτη σχεδὸν ἤδη πέντε τῶν κατὰ θάλατταν πραγμάτων ὁλοσχερῶς ἀφεστηκότες διά τε τὰς περιπετείας καὶ διὰ τὸ πεπεῖσθαι δι΄ αὐτῶν τῶν πεζικῶν δυνάμεων κρινεῖν τὸν πόλεμον, τότε συνορῶντες οὐ προχωροῦν αὐτοῖς τοὔργον κατὰ τοὺς ἐκλογισμοὺς καὶ μάλιστα διὰ τὴν τόλμαν τοῦ τῶν Καρχηδονίων ἡγεμόνος, ἔκριναν τὸ τρίτον ἀντιποιήσασθαι τῶν ἐν ταῖς ναυτικαῖς δυνάμεσιν ἐλπίδων, ὑπολαμβάνοντες διὰ τῆς ἐπινοίας ταύτης, εἰ καιρίως ἅψαιντο τῆς ἐπιβολῆς, μόνως ἂν οὕτως πέρας ἐπιθεῖναι τῷ πολέμῳ συμφέρον. Ὃ καὶ τέλος ἐποίησαν. Τὸ μὲν γὰρ πρῶτον ἐξεχώρησαν τῆς θαλάττης εἴξαντες τοῖς ἐκ τῆς τύχης συμπτώμασιν, τὸ δὲ δεύτερον ἐλαττωθέντες τῇ περὶ τὰ Δρέπανα ναυμαχίᾳ· τότε δὲ τρίτην ἐποιοῦντο ταύτην τὴν ἐπιβολήν, δι΄ ἧς νικήσαντες καὶ τὰ περὶ τὸν Ἔρυκα στρατόπεδα τῶν Καρχηδονίων ἀποκλείσαντες τῆς κατὰ θάλατταν χορηγίας τέλος ἐπέθηκαν τοῖς ὅλοις. Ἦν δὲ τῆς ἐπιβολῆς τὸ πλεῖον ψυχομαχία. Χορηγία μὲν γὰρ οὐχ ὑπῆρχε πρὸς τὴν πρόθεσιν ἐν τοῖς κοινοῖς, οὐ μὴν ἀλλὰ διὰ τὴν τῶν προεστώτων ἀνδρῶν εἰς τὰ κοινὰ φιλοτιμίαν καὶ γενναιότητα προσευρέθη πρὸς τὴν συντέλειαν. Κατὰ γὰρ τὰς τῶν βίων εὐκαιρίας καθ΄ ἕνα καὶ δύο καὶ τρεῖς ὑφίσταντο παρέξειν πεντήρη κατηρτισμένην, ἐφ΄ ᾧ τὴν δαπάνην κομιοῦνται, κατὰ λόγον τῶν πραγμάτων προχωρησάντων. Τῷ δὲ τοιούτῳ τρόπῳ ταχέως ἑτοιμασθέντων διακοσίων πλοίων πεντηρικῶν, ὧν ἐποιήσαντο τὴν ναυπηγίαν πρὸς {παράδειγμα} τὴν τοῦ Ῥοδίου ναῦν, μετὰ ταῦτα στρατηγὸν καταστήσαντες Γάϊον Λυτάτιον ἐξέπεμψαν ἀρχομένης τῆς θερείας. Tout comme les coqs, les Romains s’acharnaient. Bien que depuis près de cinq ans ils se fussent abstenus de toute opération navale, à la suite des désastres qu’ils avaient subis et parce qu’ils étaient persuadés

		qu'ils arriveraient à en finir avec leurs seules forces de terre. Constatant maintenant que les choses ne se passaient pas pour eux conformément à leurs calculs, et cela surtout à cause de la hardiesse de l'homme qui commandait les forces carthaginoises, ils décidèrent de tenter pour la troisième fois leur chance dans la guerre sur mer. Ils estimaient que s'ils arrivaient à prendre ainsi opportunément l'offensive, ce serait pour eux le seul moyen de sortir victorieux de cette guerre. Et c'est bien ce qui arriva. Ils avaient une première fois renoncé à affronter l'ennemi sur mer après avoir été victimes des coups de la fortune, puis une seconde fois, après avoir été défaits dans la bataille navale de Drépane. Et c'est en reprenant maintenant la lutte pour une troisième fois qu'ils remportèrent une victoire navale, à la suite de laquelle, ayant bloqué les forces carthaginoises de l'Eryx et les ayant privées du ravitaillement qu'elles recevaient par mer, ils purent mettre un terme à tout ce conflit. Dans cette entreprise, ce fut la pure volonté de vaincre qui joua le plus grand rôle. Le trésor public ne pouvait subvenir aux dépenses nécessaires, mais, grâce à l'ardeur patriotique et à la générosité de la classe dirigeante, on put se procurer les ressources voulues. Ces hommes s'engagèrent en effet, soit individuellement, soit en se groupant par deux ou trois, selon l'importance de leurs moyens, à fournir à leurs frais des pentères entièrement équipées, à condition que les sommes ainsi avancées leur seraient remboursées si la guerre aboutissait à la conclusion espérée. C'est ainsi qu'une flotte de deux cents navires se trouva bientôt prête, constituée de pentères construites sur le modèle de celle du Rhodien. L'ayant placée sous les ordres de C. Lutatius Catulus, les Romains la firent partir au début de l'été.
241 : Victoire romaine des îles Egates.		
Polybe	Histoire, I, 60.	Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι, παρὰ τὴν ὑπόνοιαν προσπεσόντος αὐτοῖς τοῦ πεπλευκέναι στόλῳ τοὺς Ῥωμαίους καὶ πάλιν ἀντιποιεῖσθαι τῆς θαλάττης, παραυτίκα κατήρτιζον τὰς ναῦς, καὶ πληρώσαντες σίτου καὶ τῶν ἄλλων ἐπιτηδείων ἐξέπεμπον τὸν στόλον, βουλόμενοι μηδὲν ἐλλείπειν τὰ περὶ τὸν Ἔρυκα στρατόπεδα τῶν ἀναγκαίων. Κατέστησαν δὲ καὶ στρατηγὸν ἐπὶ τῆς ναυτικῆς δυνάμεως Ἄννωνα· ὃς ἀναχθεὶς καὶ κατάρας ἐπὶ τὴν Ἱερὰν καλουμένην νῆσον ἔσπευδε τοὺς πολεμίους λαθὼν διακομισθῆναι πρὸς τὸν Ἔρυκα καὶ τὰς μὲν ἀγορὰς ἀποθέσθαι καὶ κουφίσαι τὰς ναῦς, προσλαβὼν δ΄ ἐπιβάτας ἐκ τῶν μισθοφόρων τοὺς ἐπιτηδείους καὶ Βάρκαν μετ΄ αὐτῶν, οὕτως συμμίσγειν τοῖς ὑπεναντίοις. Ὁ δὲ Λυτάτιος συνεὶς τὴν παρουσίαν τῶν περὶ τὸν Ἄννωνα καὶ συλλογισάμενος τὴν ἐπίνοιαν αὐτῶν, ἀναλαβὼν ἀπὸ τοῦ πεζοῦ στρατεύματος τοὺς ἀρίστους ἄνδρας ἔπλευσε πρὸς τὴν Αἰγοῦσσαν νῆσον τὴν πρὸ τοῦ Λιλυβαίου κειμένην. Κἀνταῦθα παρακαλέσας τὰ πρέποντα τῷ καιρῷ τὰς δυνάμεις διεσάφει τοῖς κυβερνήταις ὡς

		ἐσομένης εἰς τὴν αὔριον ναυμαχίας. Ὑπὸ δὲ τὴν ἑωθινήν, ἤδη τῆς ἡμέρας ὑποφαινούσης, ὁρῶν τοῖς μὲν ἐναντίοις φορὸν ἄνεμον καταρρέοντα καὶ λαμπρόν, σφίσι δὲ δυσχερῆ γινόμενον τὸν ἀνάπλουν πρὸς ἀντίον τὸ πνεῦμα, κοίλης καὶ τραχείας οὔσης τῆς θαλάττης, τὸ μὲν πρῶτον διηπόρει τί δεῖ χρῆσθαι τοῖς παροῦσι. Συλλογιζόμενος δ΄ ὡς ἐὰν μὲν παραβάλληται χειμῶνος ὄντος, πρὸς Ἄννωνα ποιήσεται τὸν ἀγῶνα καὶ πρὸς αὐτὰς τὰς ναυτικὰς δυνάμεις καὶ πρὸς ἔτι γέμοντα τὰ σκάφη, ἐὰν δὲ τηρῶν εὐδίαν καὶ καταμέλλων ἐάσῃ διᾶραι καὶ συμμῖξαι τοῖς στρατοπέδοις τοὺς πολεμίους, πρός τε τὰς ναῦς εὐκινήτους καὶ κεκουφισμένας ἀγωνιεῖται πρός τε τοὺς ἀρίστους ἄνδρας τῶν ἐκ τοῦ πεζοῦ στρατευμάτων, τὸ δὲ μέγιστον, πρὸς τὴν Ἀμίλκου τόλμαν, ἧς οὐδὲν ἦν τότε φοβερώτερον· διόπερ ἔκρινε μὴ παρεῖναι τὸν ἐνεστῶτα καιρόν· συνιδὼν δὲ τὰς τῶν πολεμίων ναῦς ἱστιοδρομούσας ἀνήγετο μετὰ σπουδῆς. Τῶν δὲ πληρωμάτων εὐχερῶς ἀναφερόντων τὸν κλύδωνα ταῖς εὐεξίαις, ταχέως ἐπὶ μίαν ἐκτείνας ναῦν ἀντίπρωρρον κατέστησε τοῖς πολεμίοις τὸν στόλον. De leur côté les Carthaginois, sur la nouvelle que les Romains avaient armé une flotte et repris la mer, équipèrent aussitôt des vaisseaux : ils les remplirent de blé et de toutes les provisions nécessaires, et les firent appareiller au plus vite pour épargner à l'armée campée près d'Éryx de fâcheuses privations. Hannon, mis à la tête de ces forces, se rendit directement à Hiéronèse, et s'efforça de pénétrer, à l'insu des Romains, dans Eryx, afin d'y déposer sa cargaison, d'alléger ainsi ses vaisseaux, et d'y embarquer les mercenaires les plus braves, avec Barca, avant de livrer bataille à l'ennemi. Mais Lutatius, instruit de l'arrivée d'Hannon, et devinant ses projets, ramassa parmi ses troupes de terre les soldats d'élite, et alla prendre position près de l'île Aeguse, située en face de Lilybée. Après avoir donné aux Romains les conseils exigés par la circonstance, il annonça aux pilotes que le combat aurait lieu le lendemain. Le matin au point du jour il vit que le vent qui soufflait avec violence était favorable aux ennemis, et comme il comprenait que sur une mer tumultueusement agitée, avec un vent contraire, la manœuvre serait fort difficile, dans le premier moment il ne sut que faire ; mais ensuite, calculant que si en dépit de la tempête il engageait le combat, il aurait seulement affaire à Hannon et à une flotte isolée que gênait d'ailleurs son chargement, tandis que s'il attendait le calme, et s'il laissait par ces délais les ennemis opérer leur jonction avec les autres troupes, il lui faudrait lutter à la fois contre des vaisseaux allégés et rapides, contre les soldats les plus distingués de l'armée de terre, et surtout contre l'audace d'Hamilcar, l'obstacle le plus redoutable, il résolut de ne pas négliger l'occasion présente, et courut sur les navires africains qui voguaient à pleines voiles. Ses rameurs triomphèrent habilement de la fureur des flots par leur vigueur, et, rangeant la flotte sur une seule ligne, il

		s'opposa à celle de l'ennemi, la proue en avant.
	Histoire, I, 61.	Οἱ δὲ Καρχηδόνιοι κατιδόντες τὸν διάπλουν αὐτῶν προκατέχοντας τοὺς Ῥωμαίους, καθελόμενοι τοὺς ἱστοὺς καὶ παρακαλέσαντες κατὰ ναῦν σφᾶς αὐτοὺς συνέβαλλον τοῖς ὑπεναντίοις. Τῆς δ΄ ἑκατέρων παρασκευῆς τὴν ἐναντίαν ἐχούσης διάθεσιν τῇ περὶ τὰ Δρέπανα γενομένῃ ναυμαχίᾳ, καὶ τὸ τέλος ἑκατέροις τῆς μάχης εἰκότως ἐναντίον ἀπέβη. **Ῥωμαῖοι μὲν γὰρ τήν τε ναυπηγίαν μετειλήφεσαν καὶ τὰ βάρη πάντα χωρὶς τῶν πρὸς τὴν ναυμαχίαν ἐπιτηδείων ἐξετέθειντο· τά τε πληρώματα συγκεκροτημένα διαφέρουσαν αὐτοῖς τὴν χρείαν παρείχετο, τούς τ΄ ἐπιβάτας κατ΄ ἐκλογὴν ἄνδρας ἀπαραχωρήτους ἐκ τῶν πεζικῶν στρατοπέδων εἶχον. Περὶ δὲ τοὺς Καρχηδονίους τἀναντία τούτοις ὑπῆρχεν.** Αἱ μὲν γὰρ νῆες γέμουσαι δυσχρήστως διέκειντο πρὸς τὸν κίνδυνον, τὰ δὲ πληρώματα τελέως ἦν ἀνάσκητα καὶ πρὸς καιρὸν ἐμβεβλημένα, τὰ δ΄ ἐπιβατικὰ νεοσύλλογα καὶ πρωτόπειρα πάσης κακοπαθείας καὶ παντὸς δεινοῦ. Διὰ γὰρ τὸ μηδέποτ΄ ἂν ἔτι τοὺς Ῥωμαίους ἐλπίσαι τῆς θαλάττης ἀντιποιήσασθαι καταφρονήσαντες ὠλιγώρουν τῶν ναυτικῶν δυνάμεων. Τοιγαροῦν ἅμα τῷ συμβαλεῖν κατὰ πολλὰ μέρη τῆς μάχης ἐλαττούμενοi ταχέως ἐλείφθησαν, καὶ πεντήκοντα μὲν αὐτῶν ναῦς κατέδυσαν, ἑβδομήκοντα δ΄ ἑάλωσαν αὐτανδροι· τὸ δὲ λοιπὸν πλῆθος ἐπαράμενον τοὺς ἱστοὺς καὶ κατουρῶσαν αὖθις ἀπεχώρει πρὸς τὴν Ἱερὰν νῆσον, εὐτυχῶς καὶ παραδόξως (ἐκ) μεταβολῆς αὐτοῖς πρὸς τὸν δέοντα καιρὸν τοῦ πνεύματος συνεργήσαντος. Ὁ μὲν οὖν τῶν Ῥωμαίων στρατηγὸς ἀποπλεύσας πρὸς τὸ Λιλύβαιον καὶ τὰ στρατόπεδα περὶ τὴν τῶν αἰχμαλώτων πλοίων καὶ τῶν σωμάτων οἰκονομίαν ἐγίνετο, μεγάλην οὖσαν· οὐ γὰρ πολὺ τῶν μυρίων ἔλειπε σωμάτων τὰ ληφθέντα ζωγρίᾳ κατὰ τὸν κίνδυνον. Aussitôt que les Carthaginois virent les Romains leur fermer le passage, ils plièrent les voiles, et après avoir, par de mutuelles exhortations, excité leur courage, ils en vinrent aux mains avec l'ennemi. Comme chacun des deux partis se trouvait dans des conditions toutes contraires à celles de la bataille de Drépane, le succès, comme il était naturel, fut aussi tout différent. **Les Romains étaient parvenus à construire de meilleurs vaisseaux, ils en avaient soigneusement retiré ce qui était lourd, et gardé seulement les choses nécessaires au combat. Les équipages, parfaitement instruits, leur rendirent de grands services: sur la flotte, enfin, étaient réunis des soldats d'élite, empruntés aux troupes de terre, et incapables de fuir. Il en était tout autrement chez les Carthaginois.** Leurs navires, encore chargés, étaient peu propres au combat; les équipages improvisés qui les montaient entièrement inhabiles, et pour comble, les soldats étaient de nouvelles recrues, étrangères aux périls et aux travaux de la guerre. Car, convaincus que jamais les Romains ne songeraient à reparaître sur mer, les Carthaginois, dans leur

		méprisante sécurité, avaient négligé leurs forces navales. Aussi, à peine la bataille fut-elle engagée, qu'enfoncés d'abord en beaucoup d'endroits, ils éprouvèrent bientôt une complète déroute : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés, soixante-dix pris avec tout leur monde. Quant aux autres, les voiles déployées et poussés par une brise favorable, ils se retirèrent dans Hiéronèse, grâce au vent qui, par un heureux hasard ; prit tout d'un coup une direction utile à leur fuite. Le général romain, de retour au camp de Lilybée, s'occupa de la répartition des navires et des soldats pris dans la mêlée. Ce ne fut pas une petite besogne ; les prisonniers faits sur le champ de bataille n'étaient guère au-dessous de dix mille.
Tite-Live	Ab Vrbe condita, XXI, 14, 13.	modo C. Lutatio quae alia res quam celeritas victoriam dedit, quod postero die quam hostem vidit classem gravem commeatibus, impeditam suomet ipsam instrumento atque adparatu, oppressit? Récemment, qu'est-ce qui donna la victoire à Caius Lutatius, sinon sa rapidité d'action, quand, le lendemain du jour où il vit l'ennemi et sa flotte alourdie d'approvisionnements, encombrée par son propre matériel et son propre attirail, il la détruisit ?
	Periochae, XIX.	[…]summam uictoriae C- Lutatius cos- uicta ad Aegates insulas classe Poenorum imposuit. Petentibus Carthaginiensibus pax data est. […] […] le consul Caius Lutatius couronne ces victoires en battant aux îles Aegates la flotte carthaginoise. Les Carthaginois demandent la paix, qu'on leur accorde. […]
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, 41, 1.	Quintus Lutatius Catulus primo Punico bello trecentis nauibus aduersum Poenos profectus sexcentas eorum naues commeatibus et allia oneribus impeditas duce Hannone apud Aegatas insulas inter Siciliam et Africam depressit aut cepit finemque bello imposuit. C. Lutatius Catulus. Pendant la première guerre punique, Caïus Lutatius Catulus, qui avait le commandement de trois cents voiles contre les Carthaginois, leur prit ou leur coula à fond, près des îles Égates, entre la Sicile et l'Afrique, six cents vaisseaux chargés de vivres, de munitions de toute espèce et commandés par Hamilcar; ainsi fut terminée la guerre. […]
Diodore de Sicile	XXIV (Excerpt.	Λυτάτιος δὲ ὁ ὕπατος ναυσὶ μακραῖς τριακοσίαις καὶ πλοίοις καὶ πορείοις ἑπτακοσίοις, ὁμοῦ χιλίοις, εἰς Σικελίαν ἔπλευσε, καὶ εἰς τὸ Ἐρυκίνων ἐμπόριον καθωρμίσθη. Ἄννων δὲ καὶ αὐτὸς ἐκ Καρχηδόνος ναυσὶ

	Hœschel., p. 509.)	διακοσίαις πεντήκοντα μακραῖς καὶ τοῖς φορτηγοῖς εἰς τὴν νῆσον τὴν Ἱερὰν ἦλθεν. Εἶτα δὲ ἐξ αὐτῆς πρὸς τὸν Ἔρυκα ἐρχόμενος, καὶ τῶν Ῥωμαίων ὑπαντησάντων, παρ' ἀμφοτέρων πόλεμος ἐγένετο μέγας. Κατὰ δὲ τοῦτον τὸν πόλεμον ἀπέβαλον Καρχηδόνιοι ναῦς ἑκατὸν ἑπτακαίδεκα, αὐτάνδρους μὲν τούτων εἴκοσι Ῥωμαῖοι δὲ ὀγδοήκοντα, τριάκοντα μὲν εἰς τέλος, πεντήκοντα δὲ εἰς ἐπιμερισμόν αἰχμαλώτους δέ, ὡς Φιλῖνος ἀνέγραψε, Καρχηδονίων ἑξακισχιλίους, ὡς δὲ ἕτεροι, τετρακισχιλίους τεσσαράκοντα. Αἱ δὲ ἄλλαι νῆες πνεύματος ἐπιπνεύσαντος οὐρίου εἰς Καρχηδόνα ἔφυγον. Le consul Lutatius fit voile pour la Sicile avec trois cents vaisseaux longs et sept cents navires de charge, eu tout mille bâtiments; il vint mouiller dans te port des Éryciniens. Annon, parti de Carthage avec deux cent cinquante vaisseaux longs et quelques bâtiments de transport, arriva dans l'île Hiéra. De là il se dirigea vers Éryx, et se porta à la rencontre des Romains ; une grande bataille s'ensuivit. Dans cette bataille, les Carthaginois perdirent cent dix-sept navires, dont vingt avec tous leurs équipages; les Romains [prirent] quatre-vingts bâtiments, dont trente furent consacrés aux dieux et cinquante partagés comme butin ; ils firent en outre six mille Carthaginois prisonniers, au rapport de Philinus; et seulement quatre mille quarante, suivant d'autres historiens. Quant aux autres navires, ils profitèrent d'un vent favorable pour s'enfuir à Carthage.
Eutrope	Breviarium, II, 16.	C- Lutatio Catulo A- Postumio Albino consulibus, anno belli Punici uicesimo et tertio Catulo bellum contra Afros commissum est. Profectus est cum trecentis nauibus in Siciliam; Afri contra ipsum quadringentas parauerunt. Numquam in mari tantis copiis pugnatum est. Lutatius Catulus nauem aeger ascendit; uulneratus enim in pugna superiore fuerat. Contra Lilybaeum, ciuitatem Siciliae, pugnatum est ingenti uirtute Romanorum. Nam LXIII Carthaginiensium naues captae sunt, CXXV demersae, XXXII milia hostium capta, XIII milia occisa, infinitum auri, argenti, praedae in potestatem Romanorum redactum. Ex classe Romana XII naues demersae. Pugnatum est VI Idus Martias. Sous le consulat de C. Lutatius Catulus et de A. Postumius Albinus, la vingt-troisième année de la guerre punique, on confia à Catulus le soin de combattre les Africains. Il passa en Sicile avec trois cents vaisseaux; les Africains lui en opposèrent quatre cents. Jamais bataille navale ne fit déployer tant de forces. Lutatius Catulus s’embarqua, bien que malade encore, car il avait été blessé dans un combat précédent. Les Romains firent des prodiges de valeur dans un engagement vis-à-vis de Lilybée, ville de Sicile. Soixante-treize vaisseaux carthaginois furent pris, cent vingt-cinq coulés à fond, trente-deux mille hommes faits

		prisonniers, treize mille tués; une immense quantité d'or et d'argent devint la proie du vainqueur; douze vaisseaux seulement de la flotte romaine furent coulés. Ce combat eut lieu le six des ides de mars.
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2	Lutatio Catulo consule, tandem bello finis impositus apud insulas, quibus nomen Aegatae. Nec maior alias in mari pugna; quippe commeatibus, exercitu, propugnaculis, armis grauis hostium classis, et in ea quasi tota Carthago; quod ipsum exitio fuit. Romana classis prompta, leuis, expedita et quodam genere castrensis, ad similitudinem pugnae equestris sic remis, quasi habenis, agebatur et in hos uel in illos mobilia rostra, speciem uiuentium, praeferebant. Itaque momento temporis laceratae hostium rates, totum inter Siciliam Sardiniamque pelagus naufragio suo operuerunt. Tanta denique fuit illa uictoria, ut de exscindendis hostium moenibus non quaereretur. Superuacuum uisum est in arcem murosque saeuire, quum iam in mari esset deleta Carthago. Le consul Lutatius Catulus mit enfin un terme à la guerre près des îles Egates. Ce fut la plus grande des batailles navales. Il y avait là, en effet, une flotte lourdement chargée de vivres, de soldats, de machines et d'armes, qui semblait porter Carthage tout entière ; et ce fut là sa perte. La flotte romaine rapide, légère, agile, ressemblait en quelque sorte à une armée dans un camp. On eût dit un combat de cavalerie dans lequel les rames remplaçaient les rênes, et les coups que portaient çà et là les mobiles éperons donnaient l'impression qu'ils étaient vivants. Ainsi les vaisseaux ennemis furent en peu de temps mis en pièces et couvrirent de leur naufrage toute la mer qui s'étend entre la Sicile et la Sardaigne. Enfin cette victoire fut si complète qu'il ne fut plus question de détruire les murailles ennemies. Il parut superflu d'aller renverser une citadelle et des remparts, puisque Carthage avait déjà été détruite sur mer.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 10, 5-7.	interea Lutatius cum classe trecentarum nauium in Siciliam transuectus dum apud Drepanam ciuitatem pugnam inter primores ciet, transfixo femore aegerrime, cum iam obrueretur, ereptus est. porro autem Poeni cum quadringentis nauibus magnisque copiis ad Siciliam duce Hannone concurrunt. nec Lutatius segnior, immo consilia Poenorum mira celeritate praeuenit. postquam proxime sibi utrorumque classes apud Aegades insulas per totam noctem intertextis propemodum anchoris constiterunt, orta luce prior Lutatius signum bello dedit. crudescente pugna uictus Hanno nauem auertit et dux fugae primus fuit. aliquanta cum eo pars exercitus sui Africam petiit, alii confugere Lilybaeum; sexaginta et tres Punicae naues captae sunt, centum uiginti quinque demersae, triginta duo milia hominum capta, caesa quattuordecim milia fuere; Romanorum autem duodecim naues demersae sunt. Au même moment,

		Lutatius avec une flotte de trois cents navires rejoignit la cite de Drépane où il engagea le combat. Tandis qu'il combattait à la tête de ses troupes, il fut gravement blessé à la cuisse, mais il fut secouru alors qu'il était sur le point d'être submergé par l'ennemi. Ensuite, les Carthaginois rassemblèrent en Sicile une flotte de quarante navires ainsi qu'un fort contingent de troupes à terre, les deux étant sous le commandement d'Hannon. Lutatius ne fut pas lent à réagir, au contraire il anticipa extrêmement rapidement les plans des Carthaginois. Durant la nuit, au large des iles Egates, les flottes ennemies étaient face à face avec leurs ancres pratiquement enchevêtrées. Au lever du jour, Lutatius fut le premier à donner le signal du combat. Après un violent affrontement Hannon fut vaincu, il abandonna son navire et fut le premier commandant à s'enfuir. Avec lui parti vers l'Afrique une part importante de la flotte, le reste se replia sur Lilybaeum. Les Romains capturèrent soixante-trois navires puniques et en coulèrent cent vingt-cinq ; ils firent prisonniers trente-deux milles et en tuèrent quatorze milles. Douze navires romains furent coulés.
241 : Armistice conclue entre Hamilcar et Lutatius et traité de paix.		
Polybe	Histoire, I, 62, 5-9.	ἐπειδὴ δὲ περιέστη τὰ πράγματα, καὶ τῶν κατὰ λόγον οὐδὲν ἔτι κατελείπετο πρὸς τὸ σῴζειν τοὺς ὑποταττομένους, πάνυ νουνεχῶς καὶ πραγματικῶς εἴξας τοῖς παροῦσιν ὑπὲρ σπονδῶν καὶ διαλύσεων ἐξαπέστελλε πρεσβευτάς. τοῦ γὰρ αὐτοῦ νομιστέον ἡγεμόνος εἶναι τὸ δύνασθαι βλέπειν τόν τε τοῦ νικᾶν, ὁμοίως δὲ καὶ τὸν τοῦ λείπεσθαι καιρόν. τοῦ δὲ Λυτατίου προθύμως δεξαμένου τὰ παρακαλούμενα διὰ τὸ συνειδέναι τοῖς σφετέροις πράγμασι τετρυμένοις καὶ κάμνουσιν ἤδη τῷ πολέμῳ, συνέβη τέλος ἐπιθεῖναι τῇ διαφορᾷ τοιούτων τινῶν συνθηκῶν διαγραφεισῶν· "ἐπὶ τοῖσδε φιλίαν εἶναι Καρχηδονίοις καὶ Ῥωμαίοις, ἐὰν καὶ τῷ δήμῳ τῶν Ῥωμαίων συνδοκῇ. ἐκχωρεῖν Σικελίας ἁπάσης Καρχηδονίους καὶ μὴ πολεμεῖν Ἱέρωνι μηδ´ ἐπιφέρειν ὅπλα Συρακοσίοις μηδὲ τῶν Συρακοσίων συμμάχοις. ἀποδοῦναι Καρχηδονίους Ῥωμαίοις χωρὶς λύτρων ἅπαντας τοὺς αἰχμαλώτους. ἀργυρίου κατενεγκεῖν Καρχηδονίους Ῥωμαίοις ἐν ἔτεσιν εἴκοσι δισχίλια καὶ διακόσια τάλαντα Εὐβοϊκά." Mais quand la situation fut désespérée, quand il (Hamilcar) ne vit plus d'autre salut possible pour les soldats qu'il avait sous ses ordres, il eut la sagesse et l'habileté de céder aux circonstances et offrit aux Romains de conclure la paix. Car le devoir d'un général n'est pas seulement de songer à la victoire, mais de savoir quand il faut y renoncer. Lutatius accueillit ses propositions avec empressement : il voyait à quel point cette guerre avait épuisé sa patrie et combien elle était onéreuse. Les négociations aboutirent à un traité dont voici les stipulations : « La paix est faite entre Rome et Carthage, sous réserve que le présent

		acte sera ratifié par le peuple romain, aux conditions suivantes : les Carthaginois évacueront toute la Sicile, s'engageront à ne pas faire la guerre à Hiéron, à ne prendre les armes ni contre les Syracusains ni contre leurs alliés; ils rendront sans rançon tous les prisonniers romains et verseront en outre aux Romains une contribution de deux mille deux cents talents euboïques, payable en vingt ans. »
Polybe	Histoire, I, 63, 1-3	των δ᾽ ἐπανενεχθέντων εἰς τὴν Ῥώμην, οὐ προσεδέξατο τὰς συνθήκας ὁ δῆμος. ἀλλ᾽ ἐξαπέστειλεν ἄνδρας δέκα τοὺς ἐπισκεψομένους ὑπὲρ τῶν πραγμάτων. οἳ καὶ παραγενόμενοι τῶν μὲν ὅλων οὐδὲν ἔτι μετέθηκαν, βραχέα δὲ προσεπέτειναν τοὺς Καρχηδονίους. τόν τε γὰρ χρόνον τῶν φόρων ἐποίησαν ἥμισυν, χίλια τάλαντα προσθέντες, τῶν τε νήσων ἐκχωρεῖν Καρχηδονίους προσεπέταξαν, ὅσαι μεταξὺ τῆς Ἰταλίας κεῖνται καὶ τῆς Σικελίας. Ce projet de traité fut transmis à Rome; mais le peuple le rejeta et envoya dix négociateurs pour le discuter sur place. Ils n'en modifièrent aucune des dispositions essentielles, mais ils imposèrent à Carthage des conditions un peu plus rigoureuses : ils abrégèrent de moitié le délai accordé pour le paiement de l'indemnité et l'augmentèrent de mille talents ; ils exigèrent en outre la cession de toutes les îles situées entre la Sicile et l'Italie.
Polybe	Histoire, III, 27, 1-6.	συντελεσθέντος τοίνυν τοῦ περὶ Σικελίας πολέμου ποιοῦνται συνθήκας ἄλλας, ἐν αἷς τὰ συνέχοντα τῶν ἐγγράπτων ἦν ταῦτα: " ἐκχωρεῖν Καρχηδονίους "1καὶ Σικελίας ἁπάσης καὶ τῶν νήσων ἁπασῶν τῶν " κειμένων Ἰταλίας μεταξὺ καὶ Σικελίας. τὴν ἀσφάλειαν "1ὑπάρχειν παρ᾽ ἑκατέρων τοῖς ἑκατέρων συμμάχοις. " μηδετέρους ἐν ταῖς ἀλλήλων ἐπαρχίαις μηδὲν ἐπι"1τάττειν μηδ᾽ οἰκοδομεῖν δημοσίᾳ μηδὲ ξενολογεῖν "1μηδὲ προσλαμβάνειν εἰς φιλίαν τοὺς ἀλλήλων συμ" μάχους. ἐξενεγκεῖν Καρχηδονίους ἐν ἔτεσιν δέκα "1δισχίλια καὶ διακόσια τάλαντα, παραυτίκα δὲ δοῦ" ναι χίλια. τοὺς αἰχμαλώτους χωρὶς λύτρων ἀπο"1δοῦναι πάντας Καρχηδονίους τοῖς Ῥωμαίοις."2 μετὰ δὲ ταῦτα πάλιν, Quand la guerre de Sicile fut terminée, ils conclurent un autre traité, dont voici les principales dispositions : « Les Carthaginois évacueront toutes les îles situées entre l'Italie et la Sicile. Chacun des deux contractants s'abstiendra de molester les alliés de l'autre, de prélever de force quoi que ce soit sur un territoire appartenant à l'autre, d'y construire aucun bâtiment public, d'y lever des mercenaires, de traiter avec les alliés de l'autre. Les Carthaginois paieront en dix ans deux mille deux cents talents, dont mille seront versés immédiatement. Tous les prisonniers romains seront rendus sans rançon par les Carthaginois.

		»
Appien	Sicile, II, 2.	καὶ ἦν ἐφ᾽ οἷς συνέθεντο, τὰ μὲν αἰχμάλωτα Ῥωμαίων καὶ τοὺς αὐτομόλους, ὅσοι παρὰ Καρχηδονίοις εἰσί, Ῥωμαίοις εὐθὺς ἀποδοῦναι, καὶ Σικελίας Ῥωμαίοις ἀποστῆναι καὶ τῶν βραχυτέρων νήσων ὅσαι περὶ Σικελίαν, Συρακοσίοις δὲ ἢ Ἱέρωνι τῷ Συρακουσῶν τυράννῳ πολέμου Καρχηδονίους μὴ κατάρχειν, μηδὲ ἐκ τῆς Ἰταλίας ξενολογεῖν, ποινὴν δὲ τοῦ πολέμου Ῥωμαίοις ἐνεγκεῖν τάλαντα Εὐβοϊκὰ δισχίλια ἐν ἔτεσιν εἴκοσι, τὸ μέρος ἑκάστου ἔτους ἐς Ῥώμην ἀναφέροντας. ἔχει δὲ τὸ Εὐβοϊκὸν τάλαντον Ἀλεξανδρείους δραχμὰς ἑπτακισχιλίας. ὁ μὲν δὴ πρῶτος περὶ Σικελίας Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις πόλεμος, ἔτεσιν εἴκοσι καὶ τέσσαρσιν αὐτοῖς γενόμενος, ἐς τοῦτο ἐτελεύτα. καὶ ἀπώλοντο νῆες ἐν αὐτῷ Ῥωμαίων ἑπτακόσιαι, Καρχηδονίων δὲ πεντακόσιαι. Σικελίας δὲ οὕτω τοῦ πλέονος Ῥωμαῖοι κατέσχον, ὅσου Καρχηδόνιοι κατεῖχον: φόρους τε αὐτοῖς ἐπέθεσαν, καὶ τέλη τὰ θαλάσσια ταῖς πόλεσι μερισάμενοι στρατηγὸν ἐτήσιον ἔπεμπον ἐς Σικελίαν. Ἱέρωνα δὲ τὸν Συρακοσίων τύραννον, ἀνθ᾽ ὧν αὐτοῖς ἐς τόνδε τὸν πόλεμον συνεπεπράχει, φίλον καὶ σύμμαχον ἔθεντο. Les conditions (du traité de paix) étaient les suivantes : tous les prisonniers romains ainsi que les dféserteurs détenus par les Carthaginois devaient être livrés ; la Sicile et les petites îles avoisinantes devaient être remises aux Romains ; les Carthaginois ne pourront engager aucune hostilité envers Syracuse ou son dirigeant, Hiéron, ni recruiter des mercenaires où que ce soit en Italie ; les Carthaginois devaient payer aux Romains, sur vingt années, une indemnité de guerre de 2000 talents euboïques (le talent euboïque équivaut à 7000 drachmes d'Alexandrie). Ainsi se termina la première guerre entre les Romains et les Carthaginois pour la possession de la Sicile, elle dura 24 années durant lesquelles les Romains perdirent 700 navires et les Carthaginois 500. Ainsi, la majeure partie de la Sicile (tout ce qui avait appartenu aux Carthaginois) passa aux mains des Romains. Ces derniers prélevèrent un tribute auprès des Siciliens et répartirent dans leurs cités certaines charges navales, ils envoyèrent chaque année un préteur pour les gouverner. D'autre part, Hiéron, le dirigeant de Syracuse, qui avait coopéré avec eux durant cette guerre, fut déclaré ami et allié.
Pseudo-Aurélius Victor,	De viris illustribus urbis Romae, Vir, 41, 2.	Pacem petentibus hac condicione concessit, ut Sicilia, Sardinia et ceteris insulis inter Italiam Africamque decederent, Hispania citra Hiberum abstinerent. Les vaincus demandèrent la paix, que Lutatius leur accorda, mais à la condition qu'ils évacueraient la

		Sicile, la Sardaigne, les autres îles entre l'Afrique et l'Italie, et l'Espagne en deçà de l'Ébre.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXIV, 13, 1 ; 14, 1 (Excerpt. Hœschel., p. 509).	Οὐδὲν γὰρ ὄφελος ἀνδρείας, ὅταν τοῦ σκάφους βυθισθέντος τὸ σῶμα τῆς βάσεως ἀποστερηθὲν ὑπὸ τῆς θαλάσσης τοῖς πολεμίοις ἐγχειρίζηται. Εἴκοσι τέσσαρα ἔτη πολεμήσαντες οἱ Ῥωμαῖοι Καρχηδονίους, Λιλύβαιον δὲ δεκαετῆ χρόνον πολιορκήσαντες, πρὸς ἀλλήλους διελύθησαν. Le courage est inutile lorsque le bâtiment est submergé ; le corps de l'homme, privé de sa base de sustentation, est livré par la mer au pouvoir des ennemis. Les Romains avaient fait pendant vingt-quatre ans la guerre aux Carthaginois. Après le siège de Lilybée, qui avait duré dix ans, les deux nations conclurent un traité de paix.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, II,16 ;	[…] Statim pacem Carthaginienses petiuerunt tributaque est his pax. Captiui Romanorum, qui tenebantur a Carthaginiensibus, redditi sunt. Etiam Carthaginienses petiuerunt, ut redimi eos captiuos liceret, quos ex Afris Romani tenebant. Senatus iussit sine pretio eos dari, qui in publica custodia essent; qui autem a priuatis tenerentur, ut pretio dominis reddito Carthaginem redirent atque id pretium ex fisco magis quam a Carthaginiensibus solueretur. […] […] Les Carthaginois demandèrent aussitôt la paix, qui leur fut accordée; ils rendirent les prisonniers romains qui étaient en leur pouvoir, et demandèrent aussi qu'on leur permît de racheter les captifs carthaginois dont les Romains étaient maîtres. Le sénat leur fit rendre sans rançon ceux qu'on gardait dans la prison publique: quant aux autres, devenus esclaves des particuliers, avant de retourner à Carthage, ils durent payer à leurs maîtres une rançon; mais elle fut prise sur le trésor plutôt que sur les fonds des Carthaginois. […]
Florus	L. Annaei flori epitome rerum romanorum, II, 2.	[…] Tanta denique fuit illa uictoria, ut de exscindendis hostium moenibus non quaereretur. Superuacuum uisum est in arcem murosque saeuire, quum iam in mari esset deleta Carthago. […] Enfin cette victoire fut si complète qu'il ne fut plus question de détruire les murailles ennemies. Il parut superflu d'aller renverser une citadelle et des remparts, puisque Carthage avait déjà été détruite sur mer.

Cornelius Nepos	Vies des grands capitaines, Ham, 1, 3-5.	Interim Carthaginienses classe apud insulas Aegatis a C- Lutatio, consule Romanorum, superati statuerunt belli facere finem eamque rem arbitrio permiserunt Hamilcaris. Ille etsi flagrabat bellandi cupiditate, tamen paci seruiundum putauit, quod patriam, exhaustam sumptibus, diutius calamitates belli ferre non posse intellegebat, 4 sed ita, ut statim mente agitaret, si paulum modo res essent refectae, bellum renouare Romanosque armis persequi, donicum aut uirtute uicissent aut uicti manus dedissent 5 Hoc consilio pacem conciliauit; in quo tanta fuit ferocia, cum Catulus negaret bellum compositurum, nisi ille cum suis, qui Erycem tenuerunt, armis relictis Sicilia decederent, ut succumbente patria ipse periturum se potius dixerit, quam cum tanto flagitio domum rediret. Non enim suae esse uirtutis arma a patria accepta aduersus hostis aduersariis tradere. Huius pertinaciae cessit Catulus. Cependant les Carthaginois ayant été vaincus dans un combat naval, aux îles Égates, par Caius Lutatius, consul romain, ils résolurent de mettre fin à la guerre, et laissèrent Hamilcar maître des négociations. Quoique celui-ci brûlât du désir de combattre, il crut cependant qu'il fallait s'attacher à la paix, parce qu'il sentait que sa patrie, épuisée de dépenses, ne pouvait pas supporter plus longtemps la calamité de la guerre ; mais au même moment il méditait si les affaires se rétablissaient tant soit peu, de renouveler la guerre, et de poursuivre les Romains par les armes jusqu'à ce qu'ils eussent triomphé à force de valeur, ou que, vaincus, ils eussent demandé quartier. Ce fut dans cette disposition qu'il négocia la paix. Il en traita avec tant de fierté que, Catulus lui déclarant « qu'il ne terminerait point la guerre, à moins que lui, Hamilcar, et ceux des siens qui avaient occupé Éryx ne sortent de la Sicile en mettant bas les armes ; » il répondit, « que, bien qu'il vît sa patrie succomber, il périrait plutôt que de retourner chez lui avec une si grande infamie ; qu'en effet, il n'était pas digne de son courage de livrer aux ennemis de sa patrie les armes qu'il en avait reçues contre eux. » Catulus dut céder à son obstination.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 11, 1-3.	Tunc Carthaginienses praecipiti festinatione ad Lutatium consulem ac deinde Romam mittunt: orant pacem, quam condicionibus ante propositis ilico consequuntur. 2 condiciones autem erant, ut Sicilia Sardiniaque decederent proque inpensis bellicis puri argenti tria milia talentum Euboicorum aequis pensionibus per annos uiginti penderent. 3 huius pacis condicio habita est post annum tertium et uicensimum, ex quo bellum Punicum primum fuerat inchoatum. A ce moment, les Carthaginois entrèrent rapidement en contact avec le consul Lutatius puis avec Rome. Ils sollicitèrent la paix et l'obtinrent rapidement dans les termes qui avaient été auparavant proposés. Ces

		conditions étaient les suivantes : les Carthaginois devaient se retirer de Sicile et de Sardaigne et devaient payer sur vingt années trois mille talents euboics d'argent pur en reparation de guerre. Les termes de ce traité furent respectés pendant les vingt-trois années qui suivirent le début de la guerre punique.
Remarques générales sur la première guerre punique.		
Polybe	Histoire, I, 64, 5-6.	πλὴν ἔν γε τῷ προειρημένῳ πολέμῳ τὰς μὲν τῶν πολιτευμάτων ἀμφοτέρων προαιρέσεις ἐφαμίλλους εὕροι τις ἂν γεγενημένας οὐ μόνον ταῖς ἐπιβολαῖς ἀλλὰ καὶ ταῖς μεγαλοψυχίαις, μάλιστα δὲ τῇ περὶ τῶν πρωτείων φιλοτιμίᾳ, τούς γε μὴν ἄνδρας οὐ μικρῷ πολλῷ δὲ γενναιοτέρους ἐν παντὶ Ῥωμαίους: ἡγεμόνα δὲ καὶ γνώμῃ καὶ τόλμῃ θετέον ἄριστον Ἀμίλκαν τῶν τότε γεγονέναι τὸν Βάρκαν ἐπικαλούμενον, πατέρα δὲ κατὰ φύσιν Ἀννίβου τοῦ μετὰ ταῦτα πολεμήσαντος Ῥωμαίοις. Du reste, au cours de la première guerre punique, on peut constater d'une part que les deux nations étaient animées d'une égale ardeur, qui se manifestait non seulement dans leurs décisions, mais dans leurs sentiments, surtout dans leur ambition d'obtenir la suprématie ; d'autre part, en ce qui concerne les soldats, on verra qu'en toute circonstance ceux de Rome se montraient bien supérieurs ; mais celui de tous les généraux qui se distingua le plus par son génie et son courage fut Hamilcar, surnommé Barca, le père de cet Hannibal qui plus tard fit la guerre aux Romains.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXIII, 15, 4 (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 563).	Διὸ καὶ συνέβη τὸν πόλεμον μακρότατον μὲν γενέσθαι τῶν μνημονευομένων, τοὺς δὲ ἀγῶνας μεταπεσεῖν εἰς ναυμαχίας, ἐν αἷς τῶν Ῥωμαίων καὶ τῶν συμμάχων διεφθάρησαν ναῦς παμπληθεῖς, ἄνδρες δ' οὐκ ἐλάττους τῶν δέκα μυριάδων σὺν τοῖς ἐν ταῖς ναυαγίαις ἀπολομένοις· χρημάτων δὲ ἐδαπανήθη τοσοῦτος ἀριθμὸς ὅσον εἰκός ἐστιν ἀναλῶσαι τοὺς στόλους μὲν πληροῦντας ἐκ τοσούτων νηῶν συνεστηκότας, διαπολεμήσαντας δὲ ἀπὸ τούτων τῶν χρόνων ἔτη πεντεκαίδεκα. Ainsi prit naissance la guerre la plus longue dont on ait jamais parlé, et le conflit se traduisit en une série de batailles navales Durant lesquelles les Romains et leurs allies perdirent une multitude de navires et pas moins de cent milles hommes, y compris ceux qui périrent dans des naufrages; quant aux sommes dépensées elles furent aussi importantes que l'on autait pu s'attendre en raison du coût des équipages de tant de navires et d'avoir à soutenir cette guerre pendant encore quinze ans.

Bilan maritime de la guerre.		
Polybe	Histoires, I, 63, 4-9	ὁ μὲν οὖν Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις συστὰς περὶ Σικελίας πόλεμος ἐπὶ τοιούτοις καὶ τοιοῦτον ἔσχε τὸ τέλος, ἔτη πολεμηθεὶς εἴκοσι καὶ τέτταρα συνεχῶς, πόλεμος ὧν ἡμεῖς ἴσμεν ἀκοῇ μαθόντες πολυχρονιώτατος καὶ συνεχέστατος καὶ μέγιστος. Ἐν ᾧ χωρὶς τῶν λοιπῶν ἀγώνων καὶ παρασκευῶν, καθάπερ εἴπομεν ἀνώτερον, ἅπαξ μὲν οἱ συνάμφω πλείοσιν ἢ πεντακοσίοις, πάλιν δὲ μικρῷ λείπουσιν ἑπτακοσίοις σκάφεσι πεντηρικοῖς ἐναυμάχησαν πρὸς ἀλλήλους. Ἀπέβαλόν γε μὴν Ῥωμαῖοι μὲν ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ πεντήρεις μετὰ τῶν ἐν ταῖς ναυαγίαις διαφθαρεισῶν εἰς ἑπτακοσίας, Καρχηδόνιοι δ´ εἰς πεντακοσίας. Ὥστε τοὺς θαυμάζοντας τὰς Ἀντιγόνου καὶ Πτολεμαίου καὶ Δημητρίου ναυμαχίας καὶ τοὺς στόλους εἰκότως ἂν περὶ τούτων ἱστορήσαντας ἐκπεπλῆχθαι τὴν ὑπερβολὴν τῶν πράξεων. Εἰ δέ τις βουληθείη συλλογίσασθαι τὴν διαφορὰν τῶν πεντηρικῶν πλοίων πρὸς τὰς τριήρεις, αἷς οἵ τε Πέρσαι πρὸς τοὺς Ἕλληνας καὶ πάλιν Ἀθηναῖοι καὶ Λακεδαιμόνιοι πρὸς ἀλλήλους ἐναυμάχουν, οὐδ´ ἂν καθόλου δυνηθείη τηλικαύτας δυνάμεις εὑρεῖν ἐν θαλάττῃ διηγωνισμένας. Ἐξ ὧν δῆλον τὸ προτεθὲν ἡμῖν ἐξ ἀρχῆς ὡς οὐ τύχῃ Ῥωμαῖοι, καθάπερ ἔνιοι δοκοῦσι τῶν Ἑλλήνων, οὐδ´ αὐτομάτως, ἀλλὰ καὶ λίαν εἰκότως ἐν τοιούτοις καὶ τηλικούτοις πράγμασιν ἐνασκήσαντες οὐ μόνον ἐπεβάλοντο τῇ τῶν ὅλων ἡγεμονίᾳ καὶ δυναστείᾳ τολμηρῶς, ἀλλὰ καὶ καθίκοντο τῆς προθέσεως. Ainsi finit la guerre que Romains et Carthaginois s'étaient faite au sujet de la Sicile ; elle avait duré vingt-quatre ans sans interruption ; c'est la guerre la plus longue, la plus acharnée, la plus considérable dont on ait jamais entendu parler. Sans parler des combats et des préparatifs de moyenne importance dont elle fut l'origine, on vit, addition faite des deux flottes, plus de cinq cents vaisseaux à cinq rangs de rames figurer en une première bataille, et plus de sept cents dans une autre. Enfin les Romains perdirent dans cette lutte sept cents navires environ, en comprenant dans ce nombre ceux qui furent détruits par la tempête ; les Carthaginois cinq cents à peu près. Ah ! quand on admire et les batailles et les flottes d'Antigone, de Ptolémée et de Démétrius, avec quel étonnement, en lisant cette histoire, ne doit-on pas réfléchir sur ce que de tels événements ont de plus considérable! Et si de plus on observe quelle distance sépare les vaisseaux à cinq rangs de rames, des galères dont les Perses se servirent contre les Grecs, ou les Athéniens et les Lacédémoniens entre eux, on doit dire que jamais pareilles flottes ne se rencontrèrent sur les mers. Par là ressort mieux encore cette pensée qui a été établie tout d'abord dans cet ouvrage, que ce n'est pas, comme l'ont avancé quelques Grecs, par un effet du hasard ou par un coup du sort, mais bien par suite de sages calculs, que les Romains, après avoir préludé à de plus grandes conquêtes par de si beaux faits d'armes,

		aspirèrent hautement à la suprématie universelle, et parvinrent à l'obtenir.
241 : Triomphe de Gaius Lutatius Gaii f. Gaii n. Catulus, proconsul pour sa victoire navale contre Carthage.		
Valère Maxime,	Des faits et des paroles mémorables, II, 8, 2.	Post has leges iudicii illius tempestiua mentio introducetur, in quo de iure triumphandi inter clarissimas personas et actum et excussum est. C- Lutatius consul et Q- Valerius praetor circa Siciliam insignem Poenorum classem deleuerant. quo nomine Lutatio consuli triumphum senatus decreuit. cum autem Valerius sibi quoque eum decerni desideraret, negauit id fieri oportere Lutatius, ne in honore triumphi minor potestas maiori aequaretur, pertinaciusque progressa contentione Valerius sponsione Lutatium prouocauit, ni suo ductu Punica classis esset oppressa, nec dubitauit restipulari Lutatius. itaque iudex inter eos conuenit Atilius Calatinus, apud quem Valerius in hunc modum egit, consulem ea pugna in lectica claudum iacuisse, se autem omnibus imperatoriis partibus functum. tunc Calatinus, prius quam Lutatius causam suam ordiretur, 'quaero' inquit, 'Valeri, a te, si dimicandum necne esset contrariis inter uos sententiis dissedissetis, utrum quod consul an quod praetor imperasset maius habiturum fuerit momentum.' respondit Valerius non facere se controuersiam quin priores partes consulis essent futurae. 'age deinde' inquit Calatinus, 'si diuersa auspicia accepissetis, cuius magis auspicio staretur?' 'item' respondit Valerius 'consulis'. 'iam hercules' inquit, 'cum de imperio et auspicio inter uos disceptationem susceperim, et tu utroque aduersarium tuum superiorem fuisse fatearis, nihil est quod ulterius dubitem. itaque, Lutati, quamuis adhuc tacueris, secundum te litem do'. […] Après ces lois viendra comme à sa place le récit de ce procès fameux, où le droit de triompher fut mis en question et débattu entre deux illustres personnages. Le consul L. Lutatius et le préteur Q. Valerius avaient détruit une grande flotte carthaginoise dans les parages de la Sicile. Pour cet exploit, le sénat décerna le triomphe au consul Lutatius. Mais Valerius réclama aussi cette récompense. Lutatius déclara qu'il fallait la lui refuser, pour ne pas mettre au même rang des dignités inégales en les confondant dans les honneurs du triomphe. La dispute se prolongeant sans fin, Valerius mit Lutatius au défi d'établir que ce n'était pas sous son commandement que la flotte carthaginoise avait été anéantie. Lutatius n'hésita pas à s'y engager. Ils convinrent donc de prendre pour arbitre Atilius Calatinus. Devant celui-ci, Valerius soutint sa prétention en disant que, pendant le combat, le consul était couché dans sa litière, incapable de marcher, et que c'était lui-même qui avait pris toute la charge du commandement. Alors, sans attendre que Lutatius commençât à parler, Calatinus intervint : "Réponds-moi, dit-il, Valerius : si vous aviez été en désaccord sur le point de

		savoir s'il fallait ou non livrer bataille, est-ce la volonté du consul ou celle du préteur qui l'aurait emporté ? - Sans contredit, répondit Valerius, le consul aurait eu l'avantage. -Supposons encore, dit Calatinus, que, en prenant les auspices, vous eussiez recueilli des signes de sens opposé, lesquels aurait-on suivi de préférence ? -Ceux du consul, dit encore Valerius.- -Eh bien, reprit alors l'arbitre, puisque la contestation que j'ai acceptée de régler entre vous a pour objet le commandement et les auspices et que, sur ces deux points, de ton aveu, ton adversaire avait la supériorité, je n'ai pas à hésiter plus longtemps. Ainsi, Lutatius, quoique vous n'ayez encore rien dit, je vous donne gain de cause." […]

L’entre-deux-guerres		
240: Début de la guerre des mercenaires.		
	Pol, I, 70, 3-7.	οὐ μὴν ἀλλὰ τῶν Λιβύων οὐδέπω κεκομισμένων τὰς σιταρχίας, οἰομένων δὲ δεῖν ἀποδεδόσθαι σφίσι καὶ προσιόντων θρασέως, βουλόμενος ὁ Γέσκων ἐπιπλῆξαι τὴν προπέτειαν αὐτῶν, Μάθω τὸν στρατηγὸν ἀπαιτεῖν ἐκέλευεν. οἱ δ᾽ ἐπὶ τοσοῦτον διωργίσθησαν ὥστ᾽ οὐδὲ τὸν τυχόντα χρόνον ἀναστροφὴν δόντες ὥρμησαν τὸ μὲν πρῶτον ἐπὶ τὸ διαρπάζειν τὰ πρόχειρα τῶν χρημάτων, μετὰ δὲ ταῦτα συλλαμβάνειν τόν τε Γέσκωνα καὶ τοὺς μετ᾽ αὐτοῦ Καρχηδονίους. οἱ δὲ περὶ τὸν Μάθω καὶ τὸν Σπένδιον ὑπολαμβάνοντες τάχιστ᾽ ἂν οὕτως ἐκκαυθῆναι τὸν πόλεμον, εἰ παράνομόν τι πράξειαν καὶ παράσπονδον, συνήργουν ταῖς τῶν ὄχλων ἀπονοίαις καὶ τὴν μὲν ἀποσκευὴν τῶν Καρχηδονίων ἅμα τοῖς χρήμασι διήρπαζον, τὸν δὲ Γέσκωνα καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ δήσαντες ὑβριστικῶς εἰς φυλακὴν παρεδίδοσαν. καὶ τὸ λοιπὸν ἐπολέμουν ἤδη φανερῶς πρὸς τοὺς Καρχηδονίους, συνωμοσίας ἀσεβεῖς καὶ παρὰ τὰ κοινὰ τῶν ἀνθρώπων ἔθη ποιησάμενοι. ὁ μὲν οὖν πρὸς τοὺς ξένους καὶ Λιβυκὸς ἐπικληθεὶς πόλεμος διὰ ταῦτα καὶ τοιαύτην ἔλαβε τὴν ἀρχήν. Mais les Africains, qui n'avaient pas encore touché leur solde, venaient la réclamer avec arrogance ; pour rabattre leur insolence, Gescon leur dit l'aller la demander à Matho, leur général. Ils entrèrent alors dans un tel emportement qu'ils se précipitèrent incontinent sur l'argent qui était à leur portée, puis se saisirent de Gescon et de son entourage. Matho et Spendius, pensant que la guerre ne manquerait pas de s'allumer s'ils se livraient à quelque attentat ou à quelque trahison, attisaient la fureur de la foule, pillaient les bagages des Carthaginois en même temps que leur argent, faisaient enchaîner et jeter en prison Gescon avec son escorte. C'est par cette conspiration impie et contraire au droit des gens que s'ouvrirent les hostilités. Tels furent les causes et le début de cette guerre des mercenaires, qu'on appelle souvent aussi guerre d'Afrique.
Appien	Sicile, II, 3.	καταλυθέντος δὲ τοῦ πολέμου τοῦδε, Κελτοὶ Καρχηδονίους τόν τε μισθὸν ᾔτουν τὸν ἔτι ὀφειλόμενον σφίσιν ἐκ Σικελίας, καὶ δωρεὰς ὅσας ὑπέσχητο αὐτοῖς δώσειν Ἀμίλχας. ᾔτουν δὲ καὶ Λίβυες, ὑπήκοοι μὲν ὄντες οἵδε Καρχηδονίων, ἀπὸ δὲ τῆς ἐν Σικελίᾳ στρατείας ἐπὶ φρονήματος γεγονότες καὶ τοὺς Καρχηδονίους ἀσθενεῖς καὶ ταπεινοὺς ὁρῶντες: ἐχαλέπαινόν τε αὐτοῖς τῆς ἀναιρέσεως τῶν τρισχιλίων, οὓς ἐσταυρώκεσαν τῆς ἐς Ῥωμαίους μεταβολῆς οὕνεκα. διωθουμένων δὲ τῶν Καρχηδονίων ἑκατέρους, κατέλαβον ἄμφω Τύνητα πόλιν καὶ Ἰτύκην, ἣ μεγίστη Λιβύης ἐστὶ μετὰ Καρχηδόνα: ὅθεν ὁρμώμενοι τήν

		τε ἄλλην ἀφίστανον καὶ τῶν Νομάδων τινὰς ἔπειθον καὶ δούλων πολὺ πλῆθος ἀποδιδρασκόντων ὑπεδέχοντο, τά τε Καρχηδονίων πάντα ἐλεηλάτουν. οἱ δὲ πανταχόθεν πολεμούμενοι συμμάχους ἐπὶ τοὺς Λίβυας Ῥωμαίους ἐπεκαλοῦντο. καὶ Ῥωμαῖοι στρατιὰν μὲν αὐτοῖς οὐκ ἔπεμψαν, ἀγορὰν δ᾽ ἔκ τε Ἰταλίας καὶ Σικελίας ἐπάγεσθαι καὶ ξενολογεῖν ἐκ τῆς Ἰταλίας ἐς μόνον τόνδε τὸν πόλεμον ἐπέτρεψαν. ἔπεμψαν δὲ καὶ πρέσβεις ἐς Λιβύην, εἰ δύναιντο διαλῦσαι τὸν πόλεμον: οἳ ἐπανῆλθον ἄπρακτοι. καὶ Καρχηδόνιοι ἐγκρατῶς εἶχοντο τοῦ πολέμου. Quand cette guerre fut fini, les mercenaires gaulois exigèrent des Carthaginois le paiement de leur solde gagnée pour leur service en Sicile ainsi que les présents qu'Hamilcar leur avait promis. Les soldat africains, bien que sujets des Carthaginois demandèrent les mêmes choses, en raison des services rendus en Sicile et ils le firent avec d'autant plus d'arrogance qu'ils voyaient combien les Carthaginois étaient affaiblis et humiliés ; ils étaient également en colère en raison de l'exécution de 3000 d'entre eux, crucifiés par les Carthaginois pour avoir déserté et rejoint les Romains. Quand les Carthaginois refusèrent les exigences des Gaulois et des Africains, ces derniers s'allièrent et s'emparèrent des cités de Tunis et d'Utique, la plus grande cité d'Afrique après Carthage. A partir de là, ils rallièrent à leur cause des Numides ainsi qu'un grand nombre d'esclaves fugitifs et pillèrent toutes les possessions carthaginoises à leur portée. Pressés de toutes parts, les Carthaginois firent appel aux Romains. Les Romains n'envoyèrent pas de troupes mais autorisèrent les Carthaginois à s'approvisionner en Italie et en Sicile et à recruter des mercenaires en Italie mais uniquement pour la durée de cette guerre. Ils envoyèrent également des délégués en Afrique pour tenter de trouver une paix négocier, mais ils échouèrent et s'en retournèrent sans avoir rien accompli. Les Carthaginois poursuivirent la guerre avec vigueur.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV, 6,1 (Excerpt. Hœschel., p. 510).	Μετὰ δὲ τὴν ἐκ Σικελίας ἐπαναχώρησιν οἱ μισθοφόροι Καρχηδονίων ἐπανέστησαν αὐτοῖς διὰ τοιαύτας αἰτίας. Ὑπὲρ τῶν ἵππων τῶν θανόντων ἐν Σικελίᾳ καὶ τῶν σφαγέντων ἀνδρῶν τιμὰς ὑπερβαλλούσας ... Καὶ ἐπολέμησαν ἔτη τέσσαρα καὶ μῆνας τέσσαρας. Σφάζονται δὲ ὑπὸ Ἀμίλκα τοῦ Βάρκα στρατηγοῦ, ὃς καὶ ἐν Σικελίᾳ εἰς τοὺς Ῥωμαίους ἀνδρικῶς ἐκρατύνατο. De retour de la Sicile, les mercenaires des Carthaginois se révoltèrent pour les motifs suivants : ils demandèrent une indemnité exorbitante pour les chevaux qu'ils avaient perdus en Sicile, ainsi que pour les autres pertes qu'ils y avaient éprouvées. Ils firent la guerre pendant quatre ans et quatre mois. Enfin ils

		furent massacrés par Amilcar Barcas, qui s'était distingué en Sicile en combattant les Romains.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV, 2, 1-2, 6, 1 (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 566, 567).	Ὅτι οἱ Καρχηδόνιοι περὶ τῆς Σικελίας μεγάλους ἀγῶνας καὶ κινδύνους ὑπομείναντες καὶ πρὸς Ῥωμαίους εἴκοσι τέτταρα ἔτη συνεχῶς διαπολεμήσαντες οὐ τηλικούτων ἐπειράθησαν ἀτυχημάτων ὅσων ὁ πόλεμος αὐτοῖς αἴτιος ὑπῆρξεν ὁ πρὸς τοὺς ἀδικηθέντας ὑπ' αὐτῶν μισθοφόρους. Ἀποστερήσαντες γὰρ τοὺς ὀφειλομένους μισθοὺς τοῖς ἀλλοεθνέσιν παρ' ὀλίγον αὐτῆς τῆς ἡγεμονίας ἅμα καὶ τῆς πατρίδος ἐστερήθησαν. Οἱ γὰρ ἀδικηθέντες μισθο φόροι παραχρῆμα ἀποστάντες ταῖς ἐσχάταις συμφοραῖς περιέβαλον τὴν Καρχηδόνα. Les Carthaginois, pendant vingt-quatre années de guerres continuelles contre les Romains, ont eu à soutenir des luttes terribles et à braver d'immenses dangers; mais ils n'avaient pas encore été exposés à des calamités aussi grandes que celles que leur causa la guerre qu'ils avaient à soutenir contre les mercenaires offensés. En privant ces étrangers dé la solde qui leur était due, les Carthaginois faillirent perdre leur puissance en même temps que leur patrie. Ces mercenaires offensés se révoltèrent sur-le-champ et plongèrent Carthage dans les plus grands maux.
240 : Les mercenaires s’emparent de la Sardaigne.		
Polybe	Histoire, I, 79, 1-6.	κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς οἱ τὴν Σαρδόνα [τὴν νῆσον] παραφυλάττοντες τῶν μισθοφόρων, ζηλώσαντες τοὺς περὶ τὸν Μάθω καὶ Σπένδιον, ἐπιτίθενται τοῖς ἐν τῇ νήσῳ Καρχηδονίοις. καὶ τὸν μὲν τότε παρ᾽ αὐτοῖς ὄντα βοήθαρχον Βώσταρον συγκλείσαντες εἰς τὴν ἀκρόπολιν μετὰ τῶν ἑαυτοῦ πολιτῶν ἀπέκτειναν. αὖθις δὲ τῶν Καρχηδονίων στρατηγὸν ἐξαποστειλάντων μετὰ δυνάμεως Ἄννωνα, κἄπειτα καὶ τούτων τῶν δυνάμεων ἐγκαταλιπουσῶν τὸν Ἄννωνα καὶ μεταθεμένων πρὸς σφᾶς, γενόμενοι ζωγρίᾳ κύριοι τοῦ προειρημένου, παραυτίκα τοῦτον μὲν ἀνεσταύρωσαν, μετὰ δὲ ταῦτα παρηλλαγμένας ἐπινοοῦντες τιμωρίας πάντας τοὺς ἐν τῇ νήσῳ Καρχηδονίους στρεβλοῦντες ἀπέκτειναν: καὶ τὸ λοιπὸν ἤδη ποιησάμενοι τὰς πόλεις ὑφ᾽ ἑαυτοὺς εἶχον ἐγκρατῶς τὴν νῆσον, ἕως οὗ στασιάσαντες πρὸς τοὺς Σαρδονίους ἐξέπεσον ὑπ᾽ ἐκείνων εἰς τὴν Ἰταλίαν. ἡ μὲν οὖν Σαρδὼ τοῦτον τὸν τρόπον ἀπηλλοτριώθη Καρχηδονίων, νῆσος καὶ τῷ μεγέθει καὶ τῇ πολυανθρωπίᾳ καὶ τοῖς γεννήμασι διαφέρουσα. En même temps, les mercenaires qui tenaient garnison en Sardaigne, suivant l'exemple de Spendius et de Matho, se révoltaient contre les Carthaginois établis dans l'île. Ils cernèrent Bostar, leur général, dans la

		citadelle où il résidait et le tuèrent avec tous ses compatriotes. On envoya de Carthage un autre général, Hannon, avec de nouvelles troupes ; mais elles firent défection et se joignirent aux rebelles ; Hannon fut pris vivant et aussitôt mis en croix ; puis ils firent périr tous les Carthaginois de l'île dans les supplices les plus raffinés qu'ils purent imaginer. Ils s'emparèrent ensuite des diverses villes et furent ainsi les maîtres de tout le pays, jusqu'au jour où la discorde éclata entre eux et les Sardes, qui les chassèrent en Italie. C'est ainsi que les Carthaginois perdirent la Sardaigne, île remarquable par son étendue, le nombre de ses habitants et la fertilité de son sol.
Pausanias	Paus, X, 17, 9.	Καρχηδόνιοι δὲ ὅτε ναυτικῷ μάλιστα ἴσχυσαν, κατεστρέψαντο μὲν καὶ ἅπαντας τοὺς ἐν τῇ Σαρδοῖ πλὴν Ἰλιέων τε καὶ Κορσῶν—τούτοις δὲ μὴ ἐς δουλείαν ὑπαχθῆναι τὸ ἐχυρὸν ἤρκεσε τῶν ὀρῶν—, ᾤκισαν δὲ ἐν τῇ νήσῳ καὶ αὐτοὶ πόλιν οἱ Καρχηδόνιοι Κάραλίν τε καὶ Σύλκους. τοῦ δὲ ἐπικουρικοῦ τῶν Καρχηδονίων Λίβυες ἢ Ἴβηρες ἐς ἀμφισβήτησιν λαφύρων ἀφικόμενοι καὶ ὡς εἶχον ὀργῆς ἀποστάντες ἐσῳκίσαντο ἐς τὰ ὑψηλὰ καὶ οὗτοι τῆς νήσου. Βαλαροὶ τὸ ὄνομά ἐστιν αὐτοῖς κατὰ γλῶσσαν τὴν Κυρνίων: Βαλαροὺς γὰρ τοὺς φυγάδας καλοῦσιν οἱ Κύρνιοι. Les Carthaginois, à l'époque de leur plus grande puissance sur mer, subjuguèrent tous les peuples de la Sardaigne, excepté les Iliens et les Corses, qui, retranchés dans leurs montagnes, échappèrent à l'asservissement; les Carthaginois fondèrent eux-mêmes dans cette île deux villes, Carnalis et Sulcos. Quelques-uns des alliés des Carthaginois, soit Libyens, soit Ibériens, étant entrés en différent avec eux sur le partage du butin, les abandonnèrent dans un mouvement de colère, et allèrent aussi s'établir dans la partie élevée de l'île; ils prirent le nom de Balares, qui, dans le langage des Cyrniens, veut dire fugitifs.
239 : Hiéron aide Carthage à lutter contre les mercenaires.		
Polybe	Histoire, I, 83, 1-4.	τούτοις ἦν. οἱ δὲ Καρχηδόνιοι περικλειόμενοι πανταχόθεν ἠναγκάζοντο καταφεύγειν ἐπὶ τὰς συμμαχίδων πόλεωνἐλπίδας. Ἱέρων δ᾽ ἀεὶ μέν ποτε κατὰ τὸν ἐνεστῶτα πόλεμον μεγάλην ἐποιεῖτο σπουδὴν εἰς πᾶν τὸ παρακαλούμενον ὑπ᾽ αὐτῶν, τότε δὲ καὶ μᾶλλον ἐφιλοτιμεῖτο, πεπεισμένος συμφέρειν ἑαυτῷ καὶ πρὸς τὴν ἐν Σικελίᾳ δυναστείαν καὶ πρὸς τὴν Ῥωμαίων φιλίαν τὸ σῴζεσθαι Καρχηδονίους, ἵνα μὴ παντάπασιν ἐξῇ τὸ προτεθὲν ἀκονιτὶ συντελεῖσθαι τοῖς ἰσχύουσι, πάνυ φρονίμως καὶ νουνεχῶς λογιζόμενος. οὐδέποτε γὰρ χρὴ τὰ τοιαῦτα παρορᾶν οὐδὲ τηλικαύτην οὐδενὶ συγκατασκευάζειν δυναστείαν, πρὸς ἣν οὐδὲ περὶ τῶν

		ὁμολογουμένων ἐξέσται δικαίων ἀμφισβητεῖν. Les Carthaginois, bloqués de tous les côtés, furent forcés d'avoir recours à leurs alliés. Hiéron, qui depuis le début de la guerre leur fournissait avec beaucoup d'empressement tout ce qu'ils lui demandaient, redoubla de zèle en cette occurrence ; il pensait en effet que, pour conserver son autorité en Sicile et l'amitié des Romains, il avait intérêt à empêcher la ruine totale de Carthage ; car si Rome devenait toute-puissante, elle pourrait mettre à exécution, sans aucune peine, tous les projets qu'elle formerait. C'était fort sagement raisonné ; car il y a un principe dont il ne faut jamais se départir : ne laissons en aucun cas une puissance se développer à ce point que nous ne puissions même plus lui disputer ce qui nous appartient de droit.
239 : Les Romains respectent les clauses du traité de paix et refusent d'aider les mercenaires révoltés en Sardaigne.		
Polybe	Pol, I, 83, 5,11-12.	οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ Ῥωμαῖοι τηροῦντες τὰ κατὰ τὰς συνθήκας δίκαια προθυμίας οὐδὲν ἀπέλειπον. […] μετὰ δὲ ταῦτα τῶν μὲν ἐν τῇ Σαρδόνι μισθοφόρων, καθ᾽ ὃν καιρὸν ἀπὸ τῶν Καρχηδονίων ἀπέστησαν, ἐπισπωμένων αὐτοὺς ἐπὶ τὴν νῆσον οὐχ ὑπήκουσαν : τῶν δ᾽ Ἰτυκαίων ἐγχειριζόντων σφᾶς, οὐ προσεδέξαντο, τηροῦντες τὰ κατὰ τὰς συνθήκας δίκαια. Καρχηδόνιοι μὲν οὖν τῆς παρὰ τῶν προειρημένων φίλων τυγχάνοντες ἐπικουρίας ὑπέμενον τὴν Quant aux Romains, ils observèrent avec une scrupuleuse exactitude toutes les clauses du traité qu'ils avaient conclu. […] ils refusèrent de se rendre à l'appel des mercenaires de Sardaigne en révolte contre elle ; enfin ils respectèrent leurs conventions au point de repousser les propositions d'Utique, qui voulait passer sous leur domination. Tous ces concours amicaux mirent Carthage en état de bien soutenir le siège.
238 : Rome oblige Carthage à lui céder la Sardaigne.		
Polybe	Histoire, I, 88, 8-12.	Ῥωμαῖοι δὲ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ὑπὸ τῶν ἐκ τῆς Σαρδόνος αὐτομολησάντων μισθοφόρων πρὸς σφᾶς ἐκκληθέντες ἐπεβάλοντο πλεῖν ἐπὶ τὴν προειρημένην νῆσον. τῶν δὲ Καρχηδονίων ἀγανακτούντων, ὡς αὐτοῖς καθηκούσης μᾶλλον τῆς τῶν Σαρδῴων δυναστείας, καὶ παρασκευαζομένων μεταπορεύεσθαι τοὺς ἀποστήσαντας αὐτῶν τὴν νῆσον, λαβόμενοι τῆς ἀφορμῆς ταύτης οἱ Ῥωμαῖοι πόλεμον ἐψηφίσαντο πρὸς τοὺς Καρχηδονίους, φάσκοντες αὐτοὺς οὐκ ἐπὶ Σαρδονίους, ἀλλ᾽ ἐπὶ σφᾶς ποιεῖσθαι τὴν παρασκευήν. οἱ

		δὲ παραδόξως διαπεφευγότες τὸν προειρημένον πόλεμον, κατὰ πάντα τρόπον ἀφυῶς διακείμενοι κατὰ τὸ παρὸν πρὸς τὸ πάλιν ἀναλαμβάνειν τὴν πρὸς Ῥωμαίους ἀπέχθειαν, εἴξαντες τοῖς καιροῖς οὐ μόνον ἀπέστησαν τῆς Σαρδόνος, ἀλλὰ καὶ χίλια τάλαντα καὶ διακόσια προσέθηκαν τοῖς Ῥωμαίοις ἐφ᾽ ᾧ μὴ κατὰ τὸ παρὸν ἀναδέξασθαι τὸν πόλεμον. ταῦτα μὲν οὕτως ἐπράχθη. C'est vers cette époque que les Romains se disposèrent à passer en Sardaigne, à l'instigation des mercenaires qui, chassés de cette île, s'étaient réfugiés chez eux. Les Carthaginois, trouvant qu'ils avaient plus de droits qu'eux à la possession de la Sardaigne, se jugèrent lésés et résolurent d'aller châtier ceux qui avaient provoqué la défection de l'île. Les Romains en prirent prétexte pour déclarer la guerre à Carthage, en alléguant que ces préparatifs belliqueux étaient dirigés contre eux et non contre les Sardes. Les Carthaginois, qui avaient échappé comme par miracle aux dangers de la guerre précédente, étaient alors dans une situation trop précaire pour se mesurer encore avec Rome ; ils cédèrent aux circonstances et consentirent non seulement à abandonner la Sardaigne, mais même à payer aux Romains douze cents talents, plutôt que de s'engager pour l'instant dans une nouvelle campagne. Cet incident n'eut pas d'autres suites.
Polybe	Histoire, III,27, 7.	λήξαντος τοῦ Λιβυκοῦ πολέμου, Ῥωμαῖοι Καρχηδονίοις πόλεμον ἐξενέγκαντες ἕως δόγματος ἐπισυνθήκας ἐποιήσαντο τοιαύτας: " Ensuite, quand après la guerre d'Afrique les Romains déclarèrent la guerre à Carthage, ils firent inscrire l'article additionnel suivant : « Les Carthaginois évacueront la Sardaigne et paieront une indemnité supplémentaire de douze cents talents. »
Polybe	Histoire, III, 28, 1-3.	ὥσπερ οὖν τὴν εἰς Σικελίαν διάβασιν Ῥωμαίων οὐ παρὰ τοὺς ὅρκους εὑρίσκομεν γεγενημένην, οὕτως ὑπὲρ τοῦ δευτέρου πολέμου, καθ᾽ ὃν ἐποιήσαντο τὰς περὶ Σαρδόνος συνθήκας, οὔτε πρόφασιν οὔτ᾽ αἰτίαν εὕροι τις ἂν εὔλογον, ἀλλ᾽ ὁμολογουμένως τοὺς Καρχηδονίους ἠναγκασμένους παρὰ πάντα τὰ δίκαια διὰ τὸν καιρὸν ἐκχωρῆσαι μὲν Σαρδόνος, ἐξενεγκεῖν δὲ τὸ προειρημένον πλῆθος τῶν χρημάτων. τὸ μὲν γὰρ ὑπὸ Ῥωμαίων περὶ τούτων λεγόμενον ἔγκλημα, διότι τοὺς παρὰ σφῶν πλοϊζομένους ἠδίκουν κατὰ τὸν Λιβυκὸν πόλεμον, ἐλύθη καθ᾽ οὓς καιροὺς κομισάμενοι παρὰ Καρχηδονίων ἅπαντας τοὺς κατηγμένους ἀντεδωρήσαντο χωρὶς λύτρων ἐν χάριτι τοὺς παρὰ σφίσιν ὑπάρχοντας αἰχμαλώτους.

		Les Romains n'avaient donc pas, nous l'avons vu, manqué à leur parole en passant en Sicile; quant à la seconde guerre, celle qui donna lieu au traité relatif à la Sardaigne, ils n'avaient ni raison, ni prétexte plausible pour la susciter ; il faut bien reconnaître qu'ils ont abusé des circonstances en forçant les Carthaginois, contre toute justice, à leur céder la Sardaigne et à leur verser une somme aussi considérable. lls ont beau objecter que leurs commerçants avaient subi des vexations pendant la guerre d'Afrique ; ce grief était oublié depuis que les Carthaginois avaient relâché tous les navires qu'ils avaient arrêtés et que, par reconnaissance, les Romains leur avaient restitué sans rançon tous leurs prisonniers.
Appien	Guerre d'Ibérie, I, 4.	[…] ἀπαιτούντων ἐκείνων ὁ Λιβυκὸς Καρχηδονίοις ἐξῆπτο πόλεμος, ἐν ᾧ πολλὰ μὲν πρὸς αὐτῶν Λιβύων ἔπαθον οἱ Καρχηδόνιοι, Σαρδόνα δὲ Ῥωμαίοις ἔδοσαν ποινὴν ὧν ἐς τοὺς ἐμπόρους αὐτῶν ἡμαρτήκεσαν ἐν τῷδε τῷ Λιβυκῷ πολέμῳ. […] […] Dans cette guerre (contre les mercenaires) les Carthaginois souffrirent durement des actions des Africains et eurent auusi à céder la Sardaigne aux Romains en compensation des exactions qu'ils avaient commises contre les marchands romains durant cette guerre africaine. […]
Appien	Guerres puniques, I, 5.	Καρχηδόνιοι δὲ ναυτικῷ πολλῷ ταῖς πόλεσιν ἐφεδρεύοντες τὴν ἀγορὰν αὐτῶν ἀφῃροῦντο τὴν ἐκ τῆς θαλάσσης, ἀσπόρου δὲ καὶ τῆς γῆς ὡς ἐν πολέμῳ γενομένης, Λιβύων μὲν διὰ τὸν λιμὸν ἐκράτουν, ἐμπόρους δ', ὅσοι παρέπλεον, ἐλῄστευον ἐξ ἀπορίας: τοὺς δὲ Ῥωμαίων καὶ κτείνοντες ἔβαλλον ἐς τὸ πέλαγος, ἵνα λανθάνοιεν. καὶ διέλαθον ἐπὶ πολύ. γνωσθέντος δὲ τοῦ γιγνομένου, ποινὴν αἰτούμενοι διωθοῦντο, μέχρι Ῥωμαίων ἐπιστρατεύειν αὐτοῖς ψηφισαμένων Σαρδὼ ποινὴν ἔδωκαν. καὶ τόδε ταῖς προτέραις συνθήκαις ἐνεγράφη. Puis les Carthaginois effectuèrent un blocus des villes avec une grande flotte et interdirent leur ravitaillement par la mer, comme les terres étaient en friche du fait de la guerre, les Carthaginois vainquirent les Africains par la famine mais furent conduits à assurer leurs propres besoins par la piraterie, s'emparant même de navires romains, tuant les équipages et jetant les corps à la mer pour cacher leurs crimes. Cela resta méconnu pendant longtemps. Quand les faits furent connus et que les Carthaginois eurent à en payer les consequences, ils repoussèrent leur aveu jusqu'à ce que les Romains votent la guerre contre eux, alors ils leur remirent la Sardaigne en guise de compensation. Cette clause fut ajoutée au

		précédent traité de paix.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 2.	[…] Carthaginienses tamen bellum reparare temptabant, Sardinienses, qui ex condicione pacis Romanis parere debebant, ad rebellandum impellentes. Venit tamen Romam legatio Carthaginiensium et pacem impetrauit. […] Les Carthaginois essayaient alors de recommencer les hostilités, en poussant à la révolte les habitants de la Sardaigne, qui, d'après les conditions du traité, devaient obéissance aux Romains. Cependant une députation de Carthage vint à Rome et obtint la paix.
Strabon,	Geographica, V, 2, 7.	[…]Λέγεται γὰρ Ἰόλαος ἄγων τῶν παίδων τινὰς τοῦ Ἡρακλέους ἐλθεῖν δεῦρο καὶ συνοικῆσαι τοῖς τὴν νῆσον ἔχουσι βαρβάροις· Τυρρηνοὶ δ΄ ἦσαν· ὕστερον δὲ Φοίνικες ἐπεκράτησαν οἱ ἐκ Καρχηδόνος, καὶ μετὰ τούτων Ῥωμαίοις ἐπολέμουν· καταλυθέντων δὲ ἐκείνων πάνθ΄ ὑπὸ Ῥωμαίοις ὑπῆρξε. […] […] Dans la suite, ces peuples furent assujettis par les Phéniciens, les Phéniciens de Carthage; ils leur prêtèrent naturellement leur concours lors des guerres de Carthage contre Rome; mais, les Carthaginois ayant été vaincus, l'île entière passa sous la domination romaine. […]
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 1, 5.	[…] cum perfecto Africo bello exercitum eo traiecturus sacrificaret, altaribus admotum tactis sacris iure iurando adactum se cum primum posset hostem fore populo Romano. Angebant ingentis spiritus uirum Sicilia Sardiniaque amissae: nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam et Sardiniam inter motum Africae fraude Romanorum, stipendio etiam insuper imposito, interceptam. […] La guerre d'Afrique venait d'être heureusement terminée, et Amilcar, sur le point d'entreprendre une expédition nouvelle, offrait un sacrifice aux dieux; il fait avancer son fils au pied des autels, et lui ordonne de jurer, en étendant la main sur la victime, qu'au plus tôt il sera l'ennemi de Rome. Ce courage altier ne pouvait se consoler de la perte de la Sicile et de la Sardaigne: le désespoir, disait-il, avait fait céder trop vite la première de ces provinces; l'autre, au milieu des troubles de l'Afrique, avait été enlevée par la perfidie des Romains, qui avaient imposé un nouveau tribut.

237 : Hamilcar est nommé commandant des forces carthaginoises en Espagne.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV, 8, 1 (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 567).	Ὅτι Ἀμίλκας ὁ καὶ Βάρκας πολλὰς καὶ μεγάλας χρείας παρασχόμενος τῇ πατρίδι κατὰ μὲν τὴν Σικελίαν ἐν τῷ πρὸς Ῥωμαίους πολέμῳ, κατὰ δὲ τὴν Λιβύην, ὅτε τὴν ἀπόστασιν οἱ μισθοφόροι καὶ Λίβυες ποιησάμενοι συνεῖχον ἐν πολιορκίᾳ τὴν Καρχηδόνα. Ἐπ' ἀμφοτέροις γὰρ τοῖς πολέμοις τούτοις ἐπιφανεστάτας πράξεις κατεργασάμενος καὶ πολιτευόμενος ἐμφρόνως δικαίας ἀποδοχῆς ἐτύγχανε παρὰ πᾶσι τοῖς πολίταις. Ὕστερον δὲ μετὰ τὴν κατάλυσιν τοῦ κατὰ τὴν Λιβύην πολέμου συστησάμενος ἑταιρείαν τῶν πονηροτάτων ἀνθρώπων καὶ ἐκ τούτων ἀθροίζων καὶ ἐκ τῶν λαφύρων ὠφελείας, ἔτι δὲ αὐτὸν ὁρῶν ταῖς πράξεσιν αὐξανόμενον καὶ δοὺς εἰς δημοκοπίαν καὶ πλήθους ἀρέσκειαν παρεστήσατο τὸν δῆμον ἑαυτῷ παραδοῦναι τὴν στρατηγίαν ὅλης τῆς Ἰβηρίας εἰς χρόνον ἀόριστον. Amilcar, surnommé Barcas, rendit à sa patrie les plus grands services. Il combattit les Romains en Sicile, et en Libye les mercenaires et les Libyens rebelles qui assiégeaient Carthage. Les preuves qu'il donna de son courage et de sa bravoure dans ces deux guerres lui acquirent justement l'admiration de tous ses concitoyens. Mais, la guerre libyque étant terminée, il vécut familièrement avec les hommes les plus pervers, qui lui procurèrent de grandes richesses, qu'il augmenta encore par ses exactions. Son autorité s'accrut par sa renommée et ses bienfaits envers ses concitoyens; et il obtint pour une période indéfinie le commandement militaire de toute l'Ibérie.
237 : Hamilcar fait jurer à son Hannibal qu'il ne sera jamais l'ami des Romains.		
Polybe	Histoire, III, 11, 5-7.	ἔφη γάρ, καθ᾽ ὃν καιρὸν ὁ πατὴρ αὐτοῦ τὴν εἰς Ἰβηρίαν ἔξοδον μέλλοι στρατεύεσθαι μετὰ τῶν δυνάμεων, ἔτη μὲν ἔχειν ἐννέα, θύοντος δ᾽ αὐτοῦ τῷ Διὶ παρεστάναι παρὰ τὸν βωμόν. ἐπεὶ δὲ καλλιερήσας κατασπείσαι τοῖς θεοῖς καὶ ποιήσαι τὰ νομιζόμενα, τοὺς μὲν ἄλλους τοὺς περὶ τὴν θυσίαν ἀποστῆναι κελεῦσαι μικρόν, αὐτὸν δὲ προσκαλεσάμενον ἐρέσθαι φιλοφρόνως εἰ βούλεται συνεξορμᾶν ἐπὶ τὴν στρατείαν. ἀσμένως δὲ κατανεύσαντος αὐτοῦ καί τι καὶ προσαξιώσαντος παιδικῶς, λαβόμενον τῆς δεξιᾶς προσαγαγεῖν αὐτὸν πρὸς τὸν βωμὸν καὶ κελεύειν ἁψάμενον τῶν ἱερῶν ὀμνύναι μηδέποτε Ῥωμαίοις εὐνοήσειν. « Mon père était sur le point de partir pour aller guerroyer en Espagne ; j'avais alors neuf ans ; il faisait un sacrifice à Zeus et je me tenais près de lui, devant l'autel. Quand il eut versé les libations et accompli tous

		les rites, il pria les assistants de s'éloigner un peu, me fit approcher et me demanda affectueusement si je voulais le suivre à l'armée. J'acceptai avec joie, je le suppliai même, avec une ardeur enfantine, de m'emmener avec lui ; il me prit alors par la main droite, me conduisit jusqu'à l'autel et là me fit jurer que je ne serais jamais l'ami des Romains. »
Appien	Guerre d'Ibérie, II, 9.	ἐλέγετο δὲ καὶ παῖς ὢν ἔτι ὑπὸ τοῦ πατρὸς ὁρκωθῆναι ἐπὶ ἐμπύρων ἄσπειστος ἐχθρὸς ἔσεσθαι Ῥωμαίοις, ὅτε ἐς πολιτείαν παρέλθοι. διὰ δὴ ταῦτ᾽ ἐπενόει μεγάλοις καὶ χρονίοις πράγμασι τὴν πατρίδα περιβαλών, καὶ καταστήσας ἐς ἀσχολίας καὶ φόβους, τὸ ἑαυτοῦ καὶ τὰ τῶν φίλων ἐν ἀδεεῖ θέσθαι. Il se disait aussi que quand il (Hannibal) était enfant, il avait prêté serment devant l'autel, à la demande de son père, que s'il devenait un homme d'état il serait un ennemi implacable de Rome. Pour ces raisons il pensait que, s'il pouvait entrainer sa patrie dans des entreprises ardues et prolongées et la plonger dans le doute et la peur, il sécuriserait ainsi ses projets et ceux de ses amis.
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XLII, 1.	Hannibal, Hamilcaris filius, nouem annos natus, a patre aris admotus odium in Romanos perenne iurauit. Hannibal, général carthaginois. Hannibal, fils d'Hamilcar, n'avait encore que neuf ans, lorsque, au pied des autels, son père lui fit jurer une haine éternelle aux Romains.
Cornelius Nepos,	Vies des grands capitaines, Hannibal, 2, 3-5.	eique cum multa de fide sua et odio in Romanos commemorasset, hoc adiunxit: `Pater meus' inquit `Hamilcar puerulo me, utpote non amplius VIIII annos nato, in Hispaniam imperator proficiscens Carthagine, Ioui optimo maximo hostias immolauit. Quae diuina res dum conficiebatur, quaesiuit a me, uellemne secum in castra proficisci. Id cum libenter accepissem atque ab eo petere coepissem, ne dubitaret ducere, tum ille `Faciam', inquit `si mihi fidem, quam postulo, dederis.' Simul me ad aram adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque ceteris remotis tenentem iurare iussit numquam me in amicitia cum Romanis fore. Id ego ius iurandum patri datum usque ad hanc aetatem ita conseruaui, ut nemini dubium esse debeat, quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. après lui avoir longuement parlé de sa bonne foi et de sa haine pour les Romains, il ajouta ces mots : « Mon père Hamilcar, quand j'étais petit enfant, puisque je n'avais pas plus de neuf ans, partant de Carthage pour l'Espagne en qualité de général, immola des victimes au grand Jupiter. Pendant que le sacrifice se

		faisait, il me demanda si je voudrais partir avec lui pour l'armée. Comme j'eus reçu cette proposition avec plaisir, et que je me fus mis à le prier de ne pas hésiter à m'emmener : Je le ferai, si tu me donnes la parole que je te demande. Et en même temps il me conduisit à l'autel, où il avait commencé à sacrifier ; et tous les autres assistants étant écartés, il m'ordonna, pendant que j'y posais la main, de jurer que je ne serais jamais en amitié avec les Romains. Ce serment que je fis à mon père, je l'ai gardé jusqu'à ce jour, de telle manière qu'il ne doit être douteux à personne que, durant le reste de ma vie, je ne sois dans la même disposition.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…] Urebat nobilem populum ablatum mare, raptae insulae, dare tributa, quae iubere consueuerat. Hinc ultionem puer Annibal ad aram patri iurauerat, nec morabatur. […] […] Il était particulièrement douloureux pour un peuple illustre d'avoir perdu l'empire de la mer, d'avoir été dépouillé de ses îles, et de payer des tributs au lieu de continuer à en imposer. Aussi Annibal encore enfant avait-il, sur l'autel, juré à son père de venger sa patrie ; et il n'attendait que l'occasion. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 14, 3.	exinde odio Romani nominis, quod patri Hamilcari, cum esset nouem annos natus, fidelissime alias infidelissimus ante aras iurauerat, P. Cornelio Scipione et P. Sempronio Longo consulibus Pyrenaeos montes transgressus inter ferocissimas Gallorum gentes ferro uiam aperuit et nono demum die a Pyrenaeo ad Alpes peruenit; Agissant d'une manière totalement illégale il (Hannibal) refusa également une audience aux ambassadeurs accrédités par Rome. En conséquence de cette haine envers le peuple romain, qu'il avait solennellement jurée devant l'autel en présence de son père Hamilcar lorsqu'il avait neuf ans, bien que dans d'autres domaines il soit le plus infidèle des hommes, il franchit les Pyrénées sous le consulat P. Cornelius Scipio et P. Sempronius Longus, et à coup d'épée il ouvrit une voie à travers les féroces tribus gauloises.
Silius Italicus	Les Guerres Puniques, XIII, 740-749.	bella tuus toto natus contra omnia pacta exercet Latio et perruptis molibus Alpis eluctatus adest: feruet gens Itala Marte barbarico, et refluunt obstructi stragibus amnes.' post quae Poenus ait: 'Decimum modo coeperat annum excessisse puer, nostro cum bella Latinis

		concepit iussu, licitum nec fallere diuos iuratos patri. quod si Laurentia uastat nunc igni regna et Phrygias res uertere temptat, o pietas, o sancta fides, o uera propago! Ton fils, au mépris d'une solennelle alliance, ravage-toute l'Italie. Il a franchi les Alpes; il a brisé les barrières que leurs roches gigantesques opposaient à sa marche, et le voilà sous nos murs, avec ses Barbares, dont la fureur a mis en feu l'Italie; et les fleuves, obstrués par les monceaux de cadavres, remontent vers leur source". "Annibal achevait à peine sa dixième année, répond Amilcar, lorsque, par mon ordre, il forma le dessein de vous faire la guerre : il ne pouvait manquer aux dieux , qui avaient reçu ses serments. Si donc il porte le ravage et l'incendie dans le royaume de Laurente, s'il s'efforce de renverser l'empire de Pergame, quelle n'est pas sa religion, sa foi ! oui, je le reconnais pour mon fils!
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 1.	[…] cum perfecto Africo bello exercitum eo traiecturus sacrificaret, altaribus admotum tactis sacris iure iurando adactum se cum primum posset hostem fore populo Romano. Angebant ingentis spiritus uirum Sicilia Sardiniaque amissae: nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam et Sardiniam inter motum Africae fraude Romanorum, stipendio etiam insuper imposito, interceptam. […] La guerre d'Afrique venait d'être heureusement terminée, et Amilcar, sur le point d'entreprendre une expédition nouvelle, offrait un sacrifice aux dieux; il fait avancer son fils au pied des autels, et lui ordonne de jurer, en étendant la main sur la victime, qu'au plus tôt il sera l'ennemi de Rome. Ce courage altier ne pouvait se consoler de la perte de la Sicile et de la Sardaigne: le désespoir, disait-il, avait fait céder trop vite la première de ces provinces; l'autre, au milieu des troubles de l'Afrique, avait été enlevée par la perfidie des Romains, qui avaient imposé un nouveau tribut.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXV, 19, 3.	“antioche parvum admodum me, cum sacrificaret, altaribus admotum iureiurando adegit numquam amicum fore populi Romani. "Antiochus, j'étais tout enfant, lorsque mon père Hamilcar offrant un sacrifice, me fit approcher de l'autel

		et jurer que je ne serais jamais l'ami du peuple romain.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, IX, 31, 2-3.	Quam uehemens deinde aduersus populum Romanum Hamilcaris odium! quattuor enim puerilis aetatis filios intuens eiusdem numeri catulos leoninos in perniciem imperii nostri alere se praedicabat. digna nutrimenta, quae in exitium patriae suae, ut euenit, conuerterentur. quibus Hannibal mature adeo patria uestigia subsecutus est, ut eo exercitum in Hispaniam traiecturo et ob id sacrificante viiii annorum natu altaria tenens iuraret se, cum primum per aetatem potuisset, acerrimum hostem populi Romani futurum, et pertinacissimis precibus instantis belli commilitium exprimeret. idem significare cupiens quanto inter se odio Carthago et Roma dissiderent, inflicto in terram pede suscitatoque puluere, tunc inter eas finem fore belli dixit, cum alterutra in habitum puluerис esset redacta. De quelle haine violente Hamilcar n'était-il pas animé contre le peuple romain ? Il disait, en regardant ses quatre fils encore dans l'enfance, qu'il élevait quatre lionceaux pour la perte de l'empire romain. Ces nourrissons étaient dignes de causer, comme il arriva, la ruine de leur propre patrie. Hannibal, l'un d'entre eux, marcha de bonne heure sur les traces de son père. Au moment où Hamilcar, sur le point de passer en Espagne avec une armée, faisait, à cette occasion, un sacrifice, Hannibal, âgé de neuf ans, jura, la main sur l'autel, d'être le plus ardent ennemi du peuple romain, sitôt que l'âge le lui permettrait ; et même, à force de prières et d'instances, il arracha à son père la permission de l'accompagner dans l'expédition qu'il allait entreprendre. Le même Hannibal, voulant un jour exprimer la violence de la haine qui divisait Rome et Carthage, dit en frappant du pied et en soulevant la poussière : "La guerre ne cessera entre elles que lorsque l'une ou l'autre sera réduite en poussière."
235: A Rome, les portes du temple de Janus sont fermées.		
Augustin	La Cité de Dieu, Civ, III, 9.	[…] Quid ergo est, quod illi quadraginta tres uel, ut alii uolunt, triginta et nouem anni in tam longa pace transacti sunt regnante Numa, et postea sacris institutis diisque ipsis, qui eisdem sacris fuerant inuitati, iam praesidibus atque tutoribus uix post tam multos annos ab Vrbe condita usque ad Augustum pro magno miraculo unus commemoratur annus post primum bellum Punicum, quo belli portas Romani claudere potuerunt? […] Quoi donc? ces quarante-trois ans, ou, selon d'autres, ces trente-neuf ans du règne de Numa s'écoulent

		dans une paix si profonde, et, dans la suite, lorsque ces cérémonies où les dieux sont invités s'accomplissent sous leur présidence et leurs auspices, durant cette longue période qui s'étend de la fondation de Rome à l'avénement d'Auguste, on signale, comme la plus grande merveille, une seule année à peine, depuis la première guerre punique, où les Romains aient pu fermer les portes de la guerre!
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, Vir, LXXIX, 6.	Iani gemini portas bis ante se clausas, primo sub Numa, iterum post primum Punicum bellum, sua manu clausit. Il (Octave) ferma de sa main les portes du temple de Janus Bifrons, qui, avant lui, n'avaient été fermées que deux fois : d'abord sous Numa, puis après la première guerre punique.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 3, 1.	T- Manlio Torquato C- Atilio Bulco consulibus de Sardis triumphatum est, et pace omnibus locis facta Romani nullum bellum habuerunt, quod his post Romam conditam semel tantum Numa Pompilio regnante contigerat. Sous le consulat de T. Manlius Torquatus et de C. Attilius Balbus, on triompha des Sardes, et une paix générale mit fin à toutes les guerres: ce qui n'était arrivé qu'une fois, depuis la fondation de Rome, sous le règne de Numa Pompilius.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 3.	Peracto Punico bello, secuta est breuis sane, et quasi ad recipiendum spiritum, requies; argumentumque pacis et bona fide cessantium armorum, tunc primum, post Numam, clausa porta Iani fuit; sed statim ac sine mora patuit. […] La guerre punique achevée, il y eut un très court répit, comme pour reprendre haleine. Afin de donner la preuve que c'était bien la paix et qu'elle déposait sincèrement les armes, Rome, pour la première fois depuis Numa, ferma le temple de Janus ; mais elle le rouvrit tout à coup, aussitôt après. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, , IV, 12, 4.	hoc anno porta Iani Gemini clausa est, quia nusquam eodem anno bellum erat; quod sub Numa solum Pompilio rege prouenerat. A cette époque, les portes du temple de Janus furent fermées car il n'y avait plus de guerre nulle part. Cela

		était arrivé seulement une fois auparavant sous le règne de Numa Pompilius.
Plutarque,	Vie de Numa, XX, 1-2.	Ἔστι δὲ αὐτοῦ καὶ νεὼς ἐν Ῥώμῃ δίθυρος, ὃν πολέμου πύλην καλοῦσι. νομίζεται γὰρ ἀνεῳχθαι μὲν αὐτὸν ὅταν ᾖ πόλεμος, κεκλεῖσθαι δὲ εἰρήνης γενομένης. ὃ δὲ χαλεπὸν ἦν καὶ σπανίως γινόμενον, ἀεί τινι συνηρτημένης πολέμῳ τῆς ἡγεμονίας, διὰ μέγεθος τοῖς κύκλῳ περικεχυμένοις γένεσι βαρβάροις ἀντερειδούσης. πλὴν ἐπί γε τοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος ἐκλείσθη καθελόντος Ἀντώνιον· καὶ πρότερον ὑπατευόντων Μάρκου Ἀτιλίου καὶ Τίτου Μαλλίου χρόνον οὐ πολύν· εἶτα εὐθὺς ἀνεῴχθη πολέμου συρραγέντος. Janus a aussi à Rome un temple à deux portes, temple qu'on appelle la porte de la guerre. Il est d'usage de l'ouvrir pendant la guerre et de le fermer en temps de paix. Rien n'est plus difficile et plus rare que de le voir fermé; les Romains, à cause de la vaste étendue de leur empire, furent continuellement obligés à quelque guerre pour faire face aux nations barbares qui les environnent. Cependant ce temple fut fermé sous César Auguste, après qu'il eut défait Antoine; il l'avait été auparavant sous le consulat de Marcus Atilius et de Titus Manlius. Il est vrai que ce fut pour peu de temps: on le rouvrit presque aussitôt, parce qu'il survint une nouvelle guerre.
Plutarque	Oeuvres morales, De Fortuna Romanorum, IX.	[…] ἐκλείσθη δ΄ οὖν τότε καὶ τὸ τοῦ Ἰανοῦ δίπυλον, ὃ πολέμου πύλην καλοῦσιν· ἀνέῳγε μὲν γάρ, ὅταν ᾖ πόλεμος, κλείεται δ΄ εἰρήνης γενομένης. Νομᾶ δ΄ ἀποθανόντος ἀνεῴχθη, τοῦ πρὸς Ἀλβανοὺς πολέμου συρραγέντος. εἶτα μυρίων ἄλλων συνεχῶς ὑπολαμβανόντων, πάλιν δι΄ ἐτῶν ὀγδοήκοντα καὶ τετρακοσίων ἐκλείσθη μετὰ τὸν πρὸς Καρχηδονίους πόλεμον εἰρήνης γενομένης, Γαΐου Ἀτιλίου καὶ Τίτου Μαλλίου ὑπατευόντων. […] […] Alors aussi, par conséquent fut fermé le temple de Janus , ce temple qu'on appelle "porte de la guerre", parce qu'il est ouvert en temps de guerre et fermé en temps de paix. Mais Numa une fois mort, on le rouvrit quand éclata la rivalité avec les Albains. Mille autres expéditions se succédèrent ensuite sans être interrompues; et ce ne fut qu'au bout de quatre cent quatre-vingts ans que se ferma le temple de Janus une seconde fois, à l'occasion de la paix qui suivit la guerre Punique, sous le consulat de C. Atilius et de T. Manlius. […]

Res Gestae Divi Augusti	Monument d'Ancyre, XIII.	{Ianum} Quirin{um, quem cl}aussum ess{e maiores nostri uoluer}unt, cum {p}er totum i{mperium po}puli Roma{ni terra marique es}set parta uictoriis pax, cum pr{ius quam} nascerer, a co{ndita} u{rb}e bis omnino clausum {f}uisse prodatur m{emori}ae, ter me princi}pe senat}us claudendum esse censui{t}. Nos ancêtres avaient voulu que l'arc de Janus Quirinus soit fermé lorsque sur toute l'étendue de l'empire romain, sur terre et sur mer, régnerait une paix obtenue par des victoires ; alors qu'avant ma naissance, selon la tradition, il n'avait été fermé en tout et pour tout que deux fois, par trois fois le sénat, sous ma présidence, a décidé qu'il fallait le fermer.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, I, 19, 2-3.	Quibus cum inter bella adsuescere uideret non posse, quippe efferari militia animos, mitigandum ferocem populum armorum desuetudine ratus, Ianum ad infimum Argiletum indicem pacis bellique fecit, apertus ut in armis esse ciuitatem, clausus pacatos circa omnes populos significaret. Bis deinde post Numae regnum clausus fuit, semel T- Manlio consule post Punicum primum perfectum bellum, iterum, quod nostrae aetati dii dederunt ut uideremus, post bellum Actiacum ab imperatore Caesare Augusto pace terra marique parta. et comme il lui semblait impossible, au milieu de guerres perpétuelles, de faire accepter ce nouvel ordre de choses à des esprits dont le métier des armes avait nourri la férocité, il crut devoir commencer par adoucir cet instinct farouche, en le privant par degrés de son aliment habituel. Dans ce but, il éleva le temple de Janus. Ce temple, construit au bas de l'Argilète, devint le symbole de la paix et de la guerre. Ouvert, il était le signal qui appelait les citoyens aux armes; fermé, il annonçait que la paix régnait entre toutes les nations voisines. (3) Deux fois il a été fermé depuis le règne de Numa, la première, sous le consulat de Titus Manlius, à la fin de la première guerre punique; la seconde, sous César Auguste, lorsque, par un effet de la bonté des dieux, nous vîmes, après la bataille d'Actium, la paix acquise au monde, et sur terre et sur mer.
Varron	De la langue latine, V, 165.	Tertia est Ianualis, dicta ab Iano; et ideo ibi positum Iani signum; et ius institutum a Pompilio, ut scribit in Annalibus Piso, ut sit aperta semper, nisi cum bellum sit nusquam. Traditum est memoriae, Pompilio rege fuisse opertam, et post Tito Manlio consule, bello Carthaginiensi primo confecto, et eodem anno opertam et apertam. La troisième est la porte lanuale, près de la statue de Janus, et qui, d'après l'institution de Numa, ainsi que Pison nous l'apprend dans ses Annales, devait être toujours ouverte en temps de guerre. Elle ne fut fermée

		que deux fois, la premère sous Numa, et la seconde sous le consulat de Titus Manlius, après la première guerre punique.
Velleius Paterculus,	Histoire romaine, II, 38, 3.	Immane bellicae ciuitatis argumentum, quod semel sub regibus, iterum hoc T- Manlio consule, tertio Augusto principe certae pacis argumentum Ianus geminus clausus dedit. Voici une preuve incontestable du caractère belliqueux de notre nation. Le temple de Janus aux deux têtes, dont la fermeture est la preuve certaine de la paix, ne fut fermé qu'une première fois sous les rois, une seconde sous ce même consul Titus Manlius et une troisième sous le principat d'Auguste.
231 : Hamilcar justifie ses conquêtes en Espagne à une ambassade romaine.		
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XLVIIICLX.	“ ὅτι πρέσβεις ποτὲ ἐπί κατασκοπῇ ... Γαΐου Παπιρίου, καίπερ μηδὲν μηδέπω τῶν Ἰβηρικῶν σφισι προσηκόντων, ἀπέστειλαν, καὶ αὐτοὺς ἐκεῖνος τά τε ἄλλα ἐδεξιώσατο καὶ λόγοις ἐπιτηδείοις διήγαγεν, εἰπὼν ἄλλα τε καὶ ὅτι ἀναγκαίως τοῖς Ἴβηρσι πολεμεῖ, ἵνα τὰ χρήματα ἃ τοῖς Ῥωμαίοις ἔτι πρὸς τῶν Καρχηδονίων ἐπωφείλετο ἀποδοθῇ, διὰ τὸ μὴ δύνασθαι ἄλλοθέν ποθεν αὐτὰ ἀπαλλαγῆναι, ὥστε τοὺς πρέσβεις ἀπορῆσαι ὅ τι οἱ ἐπιτιμήσωσιν.” Ils envoyèrent des émissaires, chargés d’observer [les actions d’Hamilcar, durant le consulat de Marcus Pomponius et Gaius] Papirius ; quoique les affaires d’Espagne ne les regardassent nullement. Hamilcar leur fit un bon accueil et leur offrit des explications plausibles, il déclara, entre autres choses, qu’il était forcé de faire la guerre aux Espagnols ; afin que l’argent encore du aux Romains fut payé ; car il était impossible d’en obtenir par d’autres moyens. Les émissaires ne surent quels reproches ils pouvaient lui adresser.
229 : Hamilcar meurt, Hasdrubal lui succède.		
Polybe	Histoire, II, 1, 5-9.	Καρχηδόνιοι γὰρ ὡς θᾶττον κατεστήσαντο τὰ κατὰ τὴν Λιβύην, εὐθέως Ἀμίλκαν ἐξαπέστελλον, δυνάμεις συστήσαντες, εἰς τοὺς κατὰ τὴν Ἰβηρίαν τόπους. ὁ δ᾽ ἀναλαβὼν τὰ στρατόπεδα καὶ τὸν υἱὸν Ἀννίβαν, ὄντα τότε κατὰ τὴν ἡλικίαν ἐτῶν ἐννέα, καὶ διαβὰς κατὰ τὰς Ἡρακλέους στήλας ἀνεκτᾶτο τὰ κατὰ τὴν Ἰβηρίαν πράγματα τοῖς Καρχηδονίοις. ρίψας δ᾽ ἐν τοῖς τόποις τούτοις ἔτη σχεδὸν ἐννέα καὶ πολλοὺς μὲν πολέμῳ,

		πολλοὺς δὲ πειθοῖ ποιήσας Ἰβήρων ὑπηκόους Καρχηδόνι κατέστρεψε τὸν βίον ἀξίως τῶν προγεγενημένων πράξεων. πρὸς γὰρ τοὺς ἀνδρωδεστάτους καὶ μεγίστην δύναμιν ἔχοντας παραταττόμενος καὶ χρώμενος τολμηρῶς καὶ παραβόλως ἑαυτῷ κατὰ τὸν τοῦ κινδύνου καιρὸν ἐρρωμένως τὸν βίον μετήλλαξεν. τὴν δὲ στρατηγίαν οἱ Καρχηδόνιοι παρέδοσαν Ἀσδρούβᾳ, τῷ 'κείνου κηδεστῇ καὶ τριηράρχῳ. Dès que l'Afrique fut pacifiée, les Carthaginois envoyèrent Hamilcar en Espagne à la tête d'une armée. Il prit avec lui son fils Hannibal, alors âgé de neuf ans, passa les Colonnes d'Hercule et rétablit la domination de son pays dans la péninsule. Il y séjourna environ neuf ans, obtint la soumission d'un grand nombre de tribus indigènes, soit par la force, soit à l'amiable, et trouva une fin digne de ses exploits antérieurs : c'est dans une rencontre avec des troupes très nombreuses et des plus vaillantes qu'il mourut, en accomplissant des prodiges de courage et de valeur. On lui donna pour successeur Hasdrubal, son gendre et le commandant de sa flotte.
Appien	Guerres d'Ibérie, 5.	παυομένου δὲ τοῦ πολέμου, καὶ Ἄννωνος ἐπὶ διαβολαῖς ἐς Καρχηδόνα μεταπέμπτου γενομένου, μόνος ὢν ἐπὶ στρατῷ, καὶ τὸν κηδεστὴν Ἀσδρούβαν ἔχων οἱ συνόντα, διῆλθεν ἐπὶ Γάδειρα, καὶ τὸν πορθμὸν ἐς Ἰβηρίαν περάσας ἐλεηλάτει τὰ Ἰβήρων οὐδὲν ἀδικούντων, ἀφορμὴν αὐτῷ ποιούμενος ἀποδημίας τε καὶ ἔργων καὶ δημοκοπίας ˙ὅσα γὰρ λάβοι διήρει, καὶ τὰ μὲν ἐς τὸν στρατὸν ἀνάλισκεν, ἵνα προθυμότερον αὐτῷ συναδικοῖεν, τὰ δ᾽ ἐς αὐτὴν ἔπεμπε Καρχηδόνα, τὰ δὲ τοῖς ὑπὲρ αὐτοῦ πολιτευομένοις διεδίδου, μέχρι Ἰβήρων αὐτὸν οἵ τε βασιλεῖς συστάντες οἱ κατὰ μέρος, καὶ ὅσοι ἄλλοι δυνατοί, κτείνουσιν ὧδε. ξύλων ἀμάξας ἄγοντες, αἷς βοῦς ὑπέζευξαν, εἵποντο ταῖς ἀμάξαις ὡπλισμένοι. τοῖς δὲ Λίβυσιν ἰδοῦσιν εὐθὺς μὲν ἐνέπιπτε γέλως, οὐ συνιεῖσι τοῦ στρατηγήματος: ὡς δ᾽ ἐν χερσὶν ἐγένοντο, οἱ μὲν Ἴβηρες αὐταῖς βουσὶν ἐξῆψαν τὰς ἁμάξας καὶ ἐξώτρυναν ἐς τοὺς πολεμίους, τὸ δὲ πῦρ σκιδναμένων τῶν βοῶν πάντῃ φερόμενον ἐτάρασσε τοὺς Λίβυας. καὶ τῆς τάξεως διαλυθείσης, οἱ Ἴβηρες αὐτοῖς ἐπιδραμόντες αὐτόν τε τὸν Βάρκαν καὶ πολὺ πλῆθος ἀμυνομένων ἐπ᾽ αὐτῷ διέφθειραν. A la fin de cette guerre, Hannon fut rappelé afin de répondre à certaines accusations portées contre lui à Carthage, Hamilcar resta seul pour commander l'armée. Il associa son gendre Hasdrubal, traversa le détroit vers Gades et commenca à piller le territoire des Espagnols, alors que ces derniers ne lui avaient rien fait. Ainsi, il mit à profit le fait d'être loin de Carthage pour commettre des exploits et acquérir de la popularité. Il divisa tout son butin, quel qu'il soit, donnant une part à ses soldats afin de stimuler leur zèle à commettre de nouveaux pillages avec lui. Il envoya une autre part du butin au trésor de Carthage et une troisième part

		fut distribuée à ses adjoints. Cela se poursuivit jusqu'à ce certains rois espagnols et d'autres chefs de tribus finissent par s'allier et le tuèrent de la façon suivante : ils chargèrent en bois de nombreux chariots et les firent advancer, tirés par des boeufs, suivant derrière prêt au combat. Quand les Africains virent cela, ils éclatèrent de rire, ne s'apercevant pas de la ruse. Quand ils arrivèrent au contact, les Espagnols mirent le feu aux chariots et les engagèrent au milieu des rangs ennemis. Le feu, disperse dans toutes les directions par les bœufs affolés, sema la confusion parmi les Africains. Leurs rangs étant ainsi rompus, les Espagnols s'y engouffrèrent et tuèrent Hamilcar ainsi qu'un grand nombre de ceux qui tentèrent de venir à son aide.
Cornelius Nepos	Vies des grands capitaines, Hamilcar, 4, 1-2.	At Hamilcar posteaquam mare transiit in Hispaniamque uenit, magnas res secunda gessit fortuna; maximas bellicosissimasque gentes subegit; equis, armis, uiris, pecunia totam locupletauit Africam. Hic cum in Italiam bellum inferre meditaretur, nono anno, postquam in Hispaniam uenerat, in proelio pugnans aduersus Vettones occisus est. Après qu'Hamilcar eut passé la mer, et qu'il fut arrivé en Espagne, il y fit de grands exploits, avec l'aide de la fortune : il soumit des nations très puissantes et très belliqueuses ; il enrichit toute l'Afrique de chevaux, d'armes et d'argent. Comme il méditait de porter la guerre en Italie, la neuvième année après qu'il était venu en Espagne, il fut tué en se battant contre les Vettons.
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 567).	Ἀμίλκας δὲ Ἑλικῇ τῇ πόλει παρακαθήμενος καὶ πολιορκῶν, τὸ πλεῖστον στράτευμα καὶ τοὺς ἐλέφαντας εἰς παραχειμασίας ἐν τῇ ὑπ' αὐτοῦ κτισθείσῃ πόλει Λευκῇ Ἄκρᾳ ἀποστείλας, μετὰ τῶν λοιπῶν παρέμεινε. Συνεκβοηθήσαντος δὲ τοῦ Ὁρισσῶν βασιλέως τοῖς πολιορκουμένοις, δόλῳ φιλίαν συνθέμενος καὶ συμμαχήσας ἔτρεψεν Ἀμίλκαν. Τούτου δὲ φεύγοντος, τοῖς υἱοῖς καὶ τοῖς φίλοις τὴν σωτηρίαν κατεσκεύασε δι' ἄλλης ὁδοῦ ἐκκλίνας· καταδιωκόμενος γὰρ ὑπὸ τοῦ βασιλέως εἰς ποταμὸν μέγαν σὺν τῷ ἵππῳ ἐμβὰς ὑπὸ τοῦ ῥεύματος διεφθάρη ὑπὸ τοῦ ἵππου. Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἀννίβαν καὶ Ἀσδρούβαν τοὺς υἱοὺς διεσώθησαν εἰς τὴν Λευκὴν Ἄκραν. Amilcar soumit plusieurs villes dans l'Ibérie, en fonda une très-grande, qui, à cause de sa situation, reçut le nom de Acra-Leucé. Il s'avança ensuite sur la ville d'Hélice, la mit en état de siège, et envoya la plus grande partie de ses troupes avec ses éléphants dans Acra-Leucé pour y prendre leurs quartiers d'hiver, et garda auprès de lui le reste de son armée. Le roi Orisson, qui feignait d'être du parti des Carthaginois en combattant les assiégés, tourna tout à coup ses armes contre Amilcar. Celui-ci fut mis en fuite, et, ne

		pouvant sauver ses fils et ses amis qu'en changeant de route pendant la vive poursuite que lui faisait le roi, il se jeta dans un grand fleuve, où, renversé de son cheval, il périt dans les eaux qui l'entraînèrent. Ses deux fils, Annibal et Asdrubàl, parvinrent à se retirer sains et saufs dans Acra-Leucé.
Frontin	Les Stratagèmes, II, 4, 17.	Hispani contra Hamilcarem boues uehiculis adiunctos in prima fronte constituerunt uehiculaque tedae et sebi et sulphuris plena, signo pugnae dato, incenderunt: actis deinde in hostem bubus consternatam aciem perruperunt. Les Espagnols, contre Hamilcar, couvrirent leur front de bataille de chariots chargés de suif, de soufre, et d'autres matières combustibles, et y mettant le feu, les chassèrent vers les ennemis sitôt qu'on eut sonné la charge. Il furent épouvantés et défaits.
Justin	Histoire universelle, XLIV, 5, 4.	Postea quoque hortantibus primae expeditionis auspiciis Hamilcarem imperatorem cum manu magna ad occupandam prouinciam misere, qui magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultius sequitur, in insidias deductus occiditur. In huius locum gener ipsius Asdrubal mittitur, qui et ipse a seruo Hispani cuiusdam, ulciscente domini iniustam necem, interfectus est. Plus tard, encouragés par ces premières victoires, ils envoyèrent Amilcar avec une nombreuse armée pour conquérir toute la province. Ce général, après de grandes actions, se livrant en aveugle à la fortune, tomba dans des embûches où il perdit la vie. Asdrubal, son gendre, envoyé à sa place, fut assassiné par l'esclave d'un Espagnol, qui vengeait sur lui le meurtre injuste de son maître.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV,13, 1.	Anno ab urbe condita DXVII Hamilcar dux Carthaginiensium ab Hispanis in bello, cum aliud bellum aduersus Romanos clam pararet, occisus est. Dans la cinq cent dix-septième année après la creation de la Cité, alors qu'Hamilcar, le général carthaginois, préparait secrètement une nouvelle guerre contre les Romains, il fut tué Durant une bataille contre les Espagnols.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 2, 1-4.	His anxius curis ita se Africo bello quod fuit sub recentem Romanam pacem per quinque annos, ita deinde nouem annis in Hispania augendo Punico imperio gessit ut appareret maius eum quam quod gereret agitare in animo bellum et, si diutius uixisset, Hamilcare duce Poenos arma Italiae inlaturos fuisse quae Hannibalis

		ductu intulerunt. Mors Hamilcaris peropportuna et pueritia Hannibalis distulerunt bellum. Medius Hasdrubal inter patrem ac filium octo ferme annos imperium obtinuit, Agité d'inquiétudes et de regrets, à peine il a conclu la paix avec Rome, que, pour relever la puissance de Carthage, il fait, pendant cinq années, la guerre en Afrique, puis en Espagne pendant neuf ans. Nul doute qu'il ne méditât une expédition de plus haute importance. Si sa carrière se fût prolongée, les Carthaginois auraient, sous ses ordres, porté en Italie la guerre que son fils y porta dans la suite; elle ne fut différée que par cette mort qui survint si à propos, et par l'enfance d'Hannibal. Un intervalle de près de huit années entre le père et le fils fut rempli par l'autorité d'Hasdrubal.
227 : Les habitants de Sagonte envoient une ambassade à Rome et s'allient aux Romains.		
Polybe	Histoire, III, 30, 1-2.	τούτων δὴ τοιούτων ὑπαρχόντων, ὁμολογούμενον ἦν κἀκεῖνο διότι Ζακανθαῖοι πλείοσιν ἔτεσιν ἤδη πρότερον τῶν κατ᾽ Ἀννίβαν καιρῶν ἐδεδώκεισαν αὐτοὺς εἰς τὴν τῶν Ῥωμαίων πίστιν. σημεῖον δὲ τοῦτο μέγιστον καὶ παρ᾽ αὐτοῖς τοῖς Καρχηδονίοις ὁμολογούμενον ὅτι στασιάσαντες Ζακανθαῖοι πρὸς σφᾶς οὐ Καρχηδονίοις ἐπέτρεψαν, καίπερ ἐγγὺς ὄντων αὐτῶν καὶ τὰ κατὰ τὴν Ἰβηρίαν ἤδη πραττόντων, ἀλλὰ Ῥωμαίοις καὶ διὰ τούτων ἐποιήσαντο τὴν κατόρθωσιν τῆς πολιτείας. Ceci posé, il était incontestable que les Sagontins s'étaient placés sous la protection de Rome bien des années avant l'époque d'Hannibal. La meilleure preuve — et les Carthaginois eux-mêmes reconnaissent le fait — en est que, lorsqu'une sédition éclata à Sagonte, ce ne furent pas les Carthaginois, leurs voisins pourtant et les maîtres de l'Espagne, mais les Romains dont les habitants sollicitèrent l'intervention pour rétablir l'ordre.
Appien	Les guerres d'Ibérie, VII.	Ζακανθαῖοι δέ, ἄποικοι Ζακυνθίων, ἐν μέσῳ τῆς τε Πυρήνης καὶ τοῦ ποταμοῦ τοῦ Ἴβηρού ὄντες, καὶ ὅσοι ἄλλοι Ἕλληνες περί τε τὸ καλούμενον Ἐμπόριον καὶ εἴ πῃ τῆς Ἰβηρίας ᾤκουν ἀλλαχοῦ, δείσαντες ὑπὲρ σφῶν ἐπρέσβευον ἐς Ῥώμην. καὶ ἡ σύγκλητος οὐκ ἐθέλουσα τὰ Καρχηδονίων ἐπαίρεσθαι, πρέσβεις ἐς Καρχηδόνα ἔπεμπεν. καὶ συνέβησαν ἀμφότεροι ὅρον εἶναι Καρχηδονίοις τῆς ἀρχῆς τῆς ἐν Ἰβηρίᾳ τὸν Ἴβηρα ποταμόν, καὶ μήτε Ῥωμαίους τοῖς πέραν τοῦδε τοῦ ποταμοῦ πόλεμον ἐκφέρειν, Καρχηδονίων

		ὑπηκόοις οὖσι, μήτε Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ τὸν Ἴβηρα διαβαίνειν, Ζακανθαίους δὲ καὶ τοὺς ἄλλους ἐν Ἰβηρίᾳ Ἕλληνας αὐτονόμους καὶ ἐλευθέρους εἶναι. καὶ τάδε ταῖς συνθήκαις ταῖς Ῥωμαίων καὶ Καρχηδονίων προσεγράφη. Les Sagontins, une colonie de l'île de Zakynthos, située à environ mi-chemin entre les Pyrénées et l'Ebre ainsi que d'autres Grecs qui vivaient dans la région d'Emporia et d'autres villes espagnoles, par crainte pour leur sécurité, envoyèrent des ambassadeurs à Rome. Le Sénat qui ne voulait pas voir la puissance carthaginoise s'accroitre, envoya une ambassade à Carthage. Il y fut entendu que la limite de la domination carthaginoise en Espagne serait l'Ebre ; qu'au-delà ce fleuve les Romains n'attaqueraient pas les sujets de Carthage et les Carthaginois ne le franchiraient pas pour les mêmes raisons ; que les Sagontins et les autres Grecs d'Espagne demeureraient libres et autonomes. Ainsi ces clauses furent ajoutées au traité entre Rome et Carthage.
226 : Hasdrubal traite avec les Romains et convient que l'Ebre marque la frontière entre leurs sphères d'influence.		
Polybe	Histoire, II, 13, 3-7.	ὃν καὶ θεωροῦντες Ῥωμαῖοι μείζω καὶ φοβερωτέραν ἤδη συνιστάμενον δυναστείαν, ὥρμησαν ἐπὶ τὸ πολυπραγμονεῖν τὰ κατὰ τὴν Ἰβηρίαν. εὑρόντες δὲ σφᾶς ἐπικεκοιμημένους ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις καὶ προειμένους εἰς τὸ μεγάλην χεῖρα κατασκευάσασθαι Καρχηδονίους, ἀνατρέχειν ἐπειρῶντο κατὰ δύναμιν. αὐτόθεν μὲν οὖν ἐπιτάττειν ἢ πολεμεῖν οὐ κατετόλμων τοῖς Καρχηδονίοις διὰ τὸ τὸν ἀπὸ τῶν Κελτῶν φόβον ἐπικρέμασθαι τοῖς σφετέροις πράγμασιν καὶ μόνον οὐ καθ᾽ ἑκάστην ἡμέραν προσδοκᾶν τὴν ἔφοδον αὐτῶν. καταψήσαντες δὲ καὶ πραΰναντες τὸν Ἀσδρούβαν, οὕτως ἔκριναν ἐγχειρεῖν τοῖς Κελτοῖς καὶ διακινδυνεύειν πρὸς αὐτούς, οὐδέποτ᾽ ἂν ὑπολαμβάνοντες οὐχ οἷον δυναστεῦσαι τῶν κατὰ τὴν Ἰταλίαν, ἀλλ᾽ οὐδ᾽ ἀσφαλῶς οἰκῆσαι τὴν ἑαυτῶν πατρίδα, τούτους ἔχοντες ἐφέδρους τοὺς ἄνδρας. διόπερ ἅμα τῷ διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τὸν Ἀσδρούβαν ποιήσασθαι συνθήκας, ἐν αἷς τὴν μὲν ἄλλην Ἰβηρίαν παρεσιώπων, τὸν δὲ καλούμενον Ἴβηρα ποταμὸν οὐκ ἔδει Καρχηδονίους ἐπὶ πολέμῳ διαβαίνειν, εὐθέως ἐξήνεγκαν τὸν πρὸς τοὺς κατὰ τὴν Quand les Romains virent quelle puissance il avait acquise, ils s'inquiétèrent et se mirent à s'occuper plus activement de l'Espagne ; se reprochant d'être restés comme endormis jusqu'alors et d'avoir laissé Carthage étendre sa domination, ils firent tous leurs efforts pour réparer cette faute. Sur le moment, ils hésitèrent pourtant à parler trop haut ou à déclarer la guerre aux Carthaginois, parce qu'ils redoutaient une invasion

		des Gaulois, qui menaçait et qu'on attendait presque de jour en jour. Ils trouvèrent qu'il valait mieux flatter et amadouer Hasdrubal, tandis qu'ils attaqueraient les Gaulois et chercheraient à s'en débarrasser ; car il leur serait impossible, pensaient-ils, non seulement d'être maîtres de l'Italie, mais de vivre paisiblement dans leur patrie, tant qu'ils sentiraient ces ennemis prêts à fondre sur eux. Ils envoyèrent donc des ambassadeurs à Hasdrubal et conclurent avec lui une convention, qui, sans faire mention du reste de l'Espagne, interdisait aux Carthaginois de porter leurs armes au delà de l'Èbre. Puis ils partirent en guerre contre les Gaulois d'Italie.
Appien	Histoire d'Hannibal, I, 2.	Ζακανθαῖοι δέ, καὶ ὅσοι ἄλλοι Ἕλληνες ἐν Ἰβηρίᾳ, καταφεύγουσιν ἐπὶ Ῥωμαίους, καὶ γίγνεται Καρχηδονίοις ὅρος Ἰβηρίας, μὴ διαβαίνειν τὸν Ἴβηρα ποταμόν: καὶ τόδε ταῖς Ῥωμαίων καὶ Καρχηδονίων σπονδαῖς ἐνεγράφη. Sur ce, les Sagontins et d'autres Grecs qui étaient installés en Espagne eurent recours aux Romains, et une frontière fut fixée pour délimiter les possessions carthaginoises dans ce pays, à savoir, qu'ils ne pourraient traverser l'Ebre, et un traité en ce sens fut signé entre les Romains et les Carthaginois.
Strabon,	Geographica, III, 4, 6.	Πάλιν δ' ἐπὶ θάτερα τοῦ Σούκρωνος ἰόντι ἐπὶ τὴν ἐκβολὴν τοῦ Ἴβηρος Σάγουντον, κτίσμα Ζακυνθίων, ἣν Ἀννίβας κατασκάψας παρὰ τὰ συγκείμενα πρὸς Ῥωμαίους τὸν δεύτερον αὐτοῖς ἐξῆψε πόλεμον πρὸς Καρχηδονίους. De l'autre côté du Sucron, dans la direction des bouches de l'Èbre, s'élève Sagonte, colonie zacynthienne, qu'Annibal détruisit contre la foi des traités, ce qui donna lieu à la seconde guerre punique.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 2, 7.	[…] Cum hoc Hasdrubale, quia mirae artis in sollicitandis gentibus imperioque suo iungendis fuerat, foedus renouauerat populus Romanus ut finis utriusque imperii esset amnis Hiberus Saguntinisque mediis inter imperia duorum populorum libertas seruaretur. […] L'habileté d'Asdrubal à gagner les peuples et à les soumettre à ses lois avait engagé les Romains à renouveler avec lui le traité d'alliance, aux conditions que l'Èbre serait la limite des deux empires, et que Sagonte, placée entre les deux puissances, conserverait sa liberté.

222 : Hiéron de Syracuse ravitaille Rome en blé.		
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV, 14, 1 (Excerpt. Hœschel., p. 511, 512).	Ἱέρων δὲ ὁ βασιλεὺς Συρακόσης εἰς τὸν Κελτικὸν πόλεμον Ῥωμαίοις σῖτον ἀπέστειλε βοηθῶν Ῥωμαίοις, οὗ καὶ τὴν τιμὴν ἔλαβε μετὰ τὴν τοῦ πολέμου κατάλυσιν. Hiéron, roi de Syracuse, vint au secours des Romains dans la guerre celtique, en leur envoyant du blé que les Romains lui payèrent à la fin de la guerre.
222 : Fin de la guerre contre les Gaulois.		
Polybe	Histoire, II, 35, 1-2.	οὗ συμβαίνοντος οἱ προεστῶτες τῶν Ἰνσόμβρων ἀπογνόντες τὰς τῆς σωτηρίας ἐλπίδας πάντα τὰ καθ΄ αὐτοὺς ἐπέτρεψαν τοῖς Ῥωμαίοις. Après cette défaite, les chefs insubres désespérant de la situation, se rendirent aux Romains à discrétion : la guerre contre les Gaulois était finie.
Plutarque	Vie de Marcellus, VIII, 7-8.	τῶν Γαλατικῶν· Μεδιόλανον καλεῖται, καὶ μητρόπολιν <μὲν> αὐτὴν οἱ τῇδε Κελτοὶ νομίζουσιν· ὅθεν ἐκθύμως μαχόμενοι περὶ αὐτῆς, ἀντεπολιόρκουν τὸν Κορνήλιον. <8> Ἐπελθόντος δὲ τοῦ Μαρκέλλου, καὶ τῶν Γαισατῶν, ὡς ἐπύθοντο τὴν τοῦ βασιλέως ἧτταν καὶ τελευτήν, ἀπελθόντων, τὸ μὲν Μεδιόλανον ἁλίσκεται, τὰς δ' ἄλλας πόλεις αὐτοὶ παραδιδόασιν οἱ Κελτοὶ καὶ τὰ καθ' ἑαυτοὺς ἐπιτρέπουσι πάντα Ῥωμαίοις. Καὶ τούτοις μὲν ἦν εἰρήνη μετρίων τυχοῦσι. Il était devant Mediolanum (Milan), ville considérable, que son étendue et sa population font regarder par les Gaulois comme la métropole de tout le pays. Aussi la défendaient-ils avec la plus grande ardeur, et ils tenaient autant Scipion assiégé qu'il les assiégeait lui-même. Mais Marcellus fut à peine arrivé, que les Gessates, apprenant la défaite et la mort de leur roi, se retirèrent. Milan fut pris; les Gaulois rendirent toutes leurs autres villes, et se remirent à la discrétion des Romains, qui leur accordèrent la paix à des conditions équitables.

Tite-Live	Periochae, XX.	[…] Galli transalpini, qui in Italiam inruperant, caesi sunt. Eo bello populum R- sui Latinique nominis DCCC milia armatorum habuisse dicit. Exercitibus Romanis tunc primum trans Padum ductis Galli Insubres aliquot proeliis fusi in deditionem uenerunt. M- Claudius Marcellus cos- occiso Gallorum Insubrium duce, Vertomaro, opima spolia rettulit. […] […] Des Gaulois transalpins, qui avaient fait irruption en Italie, sont massacrés. Dans cette guerre, le peuple romain, d'après Fabius, eut huit cent (mille) hommes sous les armes, Romains ou Latins. Les armées romaines ayant pour la première fois traversé le Pô, les Gaulois Insubres, mis en déroute dans plusieurs combats, viennent se soumettre. Le consul Marcus Claudius Marcellus, ayant tué le chef des Gaulois Insubres Vertomar, remporte des dépouilles opimes. […]
221 : Hasdrubal est assassiné, Hannibal devient le chef des forces carthaginoises en Espagne.		
Polybe	Histoire, II, 36, 1-4.	Ἀσδρούβας δ᾽ ὁ τῶν Καρχηδονίων στρατηγός — ἀπὸ γὰρ τούτων παρεξέβημεν τῆς ἐξηγήσεως — ἔτη χειρίσας ὀκτὼ τὰ κατὰ τὴν Ἰβηρίαν ἐτελεύτησε, δολοφονηθεὶς ἐν τοῖς ἑαυτοῦ καταλύμασι νυκτὸς ὑπό τινος Κελτοῦ τὸ γένος ἰδίων ἕνεκεν ἀδικημάτων, οὐ μικρὰν ἀλλὰ μεγάλην ποιήσας ἐπίδοσιν τοῖς Καρχηδονίοις πράγμασιν, οὐχ οὕτω διὰ τῶν πολεμίων ἔργων ὡς διὰ τῆς πρὸς τοὺς δυνάστας ὁμιλίας. τὴν δὲ στρατηγίαν οἱ Καρχηδόνιοι τῶν κατὰ τὴν Ἰβηρίαν Ἀννίβᾳ περιέθεσαν, ὄντι νέῳ, διὰ τὴν ὑποφαινομένην ἐκ τῶν πράξεων ἀγχίνοιαν αὐτοῦ καὶ τόλμαν. ὃς παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν εὐθέως δῆλος ἦν ἐκ τῶν ἐπινοημάτων πόλεμον ἐξοίσων Ῥωμαίοις. ὃ δὴ καὶ τέλος ἐποίησε, πάνυ βραχὺν ἐπισχὼν χρόνον. Pour en revenir aux Carthaginois, Hasdrubal, leur général, gouvernait l'Espagne depuis huit ans, quand une nuit, dans sa tente, il fut assassiné par un Gaulois, pour des raisons d'ordre privé ; il avait considérablement étendu la domination de Carthage, moins par ses victoires que par ses relations cordiales avec les chefs du pays. L'armée d'Espagne fut alors placée sous les ordres d'Hannibal, qui, bien que fort jeune, avait déjà donné maintes preuves de son intelligence et de son courage. Dès qu'il eut pris le commandement, il fut manifeste qu'il ne songeait qu'à faire la guerre aux Romains ; ce qui devait d'ailleurs arriver fort peu de temps après.
Appien	Les guerres d’Ibérie, II,	Ἀσδρούβαν δὲ ἐπὶ τοῖσδε Ἰβηρίαν τὴν ὑπὸ Καρχηδονίοις καθιστάμενον ἀνὴρ δοῦλος, οὗ τὸν δεσπότην ὠμῶς διεφθάρκει, λαθὼν ἐν κυνηγεσίοις ἀναιρεῖ. καὶ τόνδε μὲν Ἀννίβας ἐλεγχθέντα δεινῶς αἰκισάμενος

	8.	διέφθειρεν: ἡ στρατιὰ δὲ τὸν Ἀννίβαν, καίπερ ὄντα κομιδῇ νέον, ἀρέσκοντα δὲ ἰσχυρῶς, στρατηγὸν ἀπέδειξαν αὐτῶν: καὶ ἡ Καρχηδονίων βουλὴ συνέθετο. ὅσοι δὲ τοῦ Βάρκα διαπολῖται τὴν Βάρκα τε καὶ Ἀσδρούβα δύναμιν ἐδεδοίκεσαν, ὡς ἔμαθον αὐτοὺς τεθνεῶτας, Ἀννίβα κατεφρόνουν ὡς νέου, καὶ τοὺς ἐκείνων φίλους τε καὶ στασιώτας ἐδίωκον ἐπὶ τοῖς ἐκείνων ἐγκλήμασιν. […] Quelques temps après, tandis qu'Hasdrubal gouvernait cette partie de l'Espagne appartenant à Carthage, un esclave dont le maître avait été cruellement mis à mort, l'assassina lors d'une partie de chasse. Hannibal le condamna pour ce crime et le mis à mort sous des tortures terrifiantes. L'armée proclama Hannibal, bien qu'encore très jeune mais cependant grandement aimé des soldats, son general en chef et le Sénat de Carthage confirma cette nomination. […]
Cornelius Nepos,	Vies des grands capitaines, Hannibal, III, 1.	Cuius post obitum, Hasdrubale imperatore suffecto, equitatui omni praefuit. Hoc quoque interfecto exercitus summam imperii ad eum detulit. Id Carthaginem delatum publice comprobatum est. À l'âge donc que nous avons dit, Hannibal partit pour l'Espagne avec son père ; à la mort d'Hamilcar, Hasdrubal lui ayant été donné pour successeur, Hannibal commanda toute la cavalerie. Le nouveau général ayant aussi été tué, l'armée lui déféra le suprême commandement. Ce choix, connu à Carthage, y fut approuvé par l'autorité publique.
Justin	Histoire universelle, XLIV, 5, 4-6.	Postea quoque hortantibus primae expeditionis auspiciis Hamilcarem imperatorem cum manu magna ad occupandam prouinciam misere, qui magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultius sequitur, in insidias deductus occiditur. In huius locum gener ipsius Asdrubal mittitur, qui et ipse a seruo Hispani cuiusdam, ulciscente domini iniustam necem, interfectus est. Et maior utroque Hannibal imperator, Hamilcaris filius, succedit, siquidem utriusque res gestas supergressus uniuersam Hispaniam domuit. Plus tard, encouragés par ces premières victoires, ils envoyèrent Amilcar avec une nombreuse armée pour conquérir toute la province. Ce général, après de grandes actions, se livrant en aveugle à la fortune, tomba dans des embûches où il perdit la vie. Asdrubal, son gendre, envoyé à sa place, fut assassiné par l'esclave d'un Espagnol, qui vengeait sur lui le meurtre injuste de son maître. Annibal, fils d'Amilcar, leur succéda, et les surpassa tous deux. II effaça leurs exploits par la conquête de l'Espagne entière ;

Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 3.	In Hasdrubalis locum haud dubia res fuit quin{am successurus esset;} praerogatiuam militarem qua extemplo iuuenis Hannibal in praetorium delatus imperatorque ingenti omnium clamore atque adsensu appellatus {erat, a senatu comprobaretur. Fauor} etiam plebis sequebatur. […] Après la mort d'Asdrubal, personne ne douta que l'initiative des soldats qui avaient sur-le-champ porté le jeune Annibal dans le prétoire et l'avaient proclamé général d'un cri et d'une voix unanimes, ne fût confirmée par le suffrage du peuple. […]
219 : Ambassade romaine près d'Hannibal concernant Sagonte.		
Polybe	Histoire, III, 14, 8-10 ; 15,1.	τέλος δὲ τοὔμπαλιν ἐπιδιαβάντες οἱ περὶ τὸν Ἀννίβαν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους ἐτρέψαντο πλείους ἢ δέκα μυριάδας ἀνθρώπων. ὧν ἡττηθέντων οὐδεὶς ἔτι τῶν ἐντὸς Ἴβηρος ποταμοῦ ῥᾳδίως πρὸς αὐτοὺς ἀντοφθαλμεῖν ἐτόλμα πλὴν Ζακανθαίων. ταύτης δὲ τῆς πόλεως ἐπειρᾶτο κατὰ δύναμιν ἀπέχεσθαι, βουλόμενος μηδεμίαν ἀφορμὴν ὁμολογουμένην δοῦναι τοῦ πολέμου Ῥωμαίοις, ἕως τἆλλα πάντα βεβαίως ὑφ᾽ αὑτὸν ποιήσαιτο κατὰ τὰς Ἀμίλκου τοῦ πατρὸς ὑποθήκας καὶ παραινέσεις. οἱ δὲ Ζακανθαῖοι συνεχῶς ἔπεμπον εἰς τὴν Ῥώμην, ἅμα μὲν ἀγωνιῶντες περὶ σφῶν καὶ προορώμενοι τὸ μέλλον, ἅμα δὲ βουλόμενοι μὴ λανθάνειν Ῥωμαίους τὴν γινομένην εὔροιαν Καρχηδονίοις τῶν κατ᾽ Ἰβηρίαν πραγμάτων. Enfin, ce fut Hannibal qui, à son tour, traversa le fleuve, prit l'offensive et mit les barbares en fuite, bien qu'ils eussent plus de cent mille hommes. Après cette victoire, il n'y eut plus au sud de l'Èbre personne qui osât lui tenir tête, en dehors de Sagonte. Mais il se gardait bien de rien tenter contre cette place, pour ne pas donner trop ouvertement aux Romains l'occasion de déclarer la guerre tant qu'il n'aurait pas assuré son autorité il suivait en cela les conseils qu'Hamilcar, son père, lui avait prodigués. Les Sagontins envoyaient à Rome ambassade sur ambassade : ils appréhendaient l'avenir et craignaient pour leur propre salut ; mais en même temps, ils tenaient à ne pas laisser ignorer aux Romains les progrès que les Carthaginois faisaient en Espagne.

219 : Les Torbolètes se plaignent auprès d'Hannibal d'être attaqués par les Sagontins.		
Polybe	Histoire, III, 15, 8.	πρὸς δὲ Καρχηδονίους διεπέμπετο, πυνθανόμενος τί δεῖ ποιεῖν, ὅτι Ζακανθαῖοι πιστεύοντες τῇ Ῥωμαίων συμμαχίᾳ τινὰς τῶν ὑφ᾽ αὑτοὺς ταττομένων ἀδικοῦσι. Hannibal envoya d'autre part des émissaires à Carthage pour demander des instructions au sujet de Sagonte, qui, disait-il, se fiant à l'alliance des Romains, se livrait à des aggressions contre les populations soumises aux Carthaginois. (Trad. Denis Roussel)
Appien	Les guerres d'Ibérie, II, 10.	ἀρχὴν δὲ ὑπολαμβάνων ἔσεσθαι λαμπρὰν εἰ τὸν Ἴβηρα διαβαίη, Τορβολήτας, οἳ γείτονές εἰσι Ζακανθαίων, ἀνέπεισε τῶν Ζακανθαίων παρὰ οἷ καταβοᾶν ὡς τήν τε χώραν αὐτῶν ἐπιτρεχόντων καὶ πολλὰ σφᾶς ἄλλα ἀδικούντων. οἱ δὲ ἐπείθοντο. καὶ πρέσβεις αὐτῶν ὁ Ἀννίβας ἐς Καρχηδόνα ἔπεμπεν, αὐτός τε ἐν ἀπορρήτοις ἔγραφε Ῥωμαίους τὴν ὑπὸ Καρχηδονίοις Ἰβηρίαν ἀναπείθειν ἀπὸ Καρχηδονίων ἀφίστασθαι, καὶ Ζακανθαίους Ῥωμαίοις ταῦτα συμπράσσειν. […] Comprenant que s'il traversait l'Ebre cela constituerait un brilliant début, il persuada les Torbolètes, voisins des Sagontins, de se plaindre auprès de lui de ces derniers qui envahissaient leur territoire et leur occasionnaient bien d'autres maux. Ils effectuèrent cette plainte. Puis Hannibal envoya leurs ambassadeurs à Carthage et écrivit des lettres expliquant que les Romains étaient en train d'inciter l'Espagne sous domination carthaginoise à se révolter, et que les Sagontins coopéraient en ce sens avec les Romains. […]
219 : En conflit avec ses voisins, Sagonte envoie une ambassade à Rome.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 6.	Cum Saguntinis bellum nondum erat; ceterum iam belli causa certamina cum finitimis serebantur, maxime Turdetanis. Quibus cum adesset idem qui litis erat sator, nec certamen iuris sed uim quaeri appareret, legati a Saguntinis Romam missi auxilium ad bellum iam haud dubie imminens orantes. […] La guerre n'avait pas encore commencé avec Sagonte; mais déjà des contestations, germes de guerre, lui étaient suscitées avec ses voisins surtout avec les Turdétans. L'auteur même du litige se présentait pour arbitre; il était clair que la force, et non le droit, l'emporterait: les Sagontins alors envoyèrent à Rome une députation pour demander des secours contre l'ennemi dont ils se voyaient menacés. […]

Appien	Histoire d'Ibérie, X.	[…] ὅλως τε τῆς ἀπάτης οὐ μεθίει, πολλὰ τοιαῦτα ἐπιστέλλων, ἕως ἡ βουλὴ προσέταξεν αὐτῷ πράσσειν ἐς Ζακανθαίους ὅ τι δοκιμάσειεν. ὁ δὲ ἐπεὶ τῆς ἀφορμῆς ἐλάβετο, Τορβολήτας αὖθις ἔπραξεν ἐντυχεῖν οἱ κατὰ τῶν Ζακανθαίων, καὶ μετεπέμπετο πρέσβεις. οἱ δὲ ἀφίκοντο μέν, κελεύοντος δὲ τοῦ Ἀννίβου λέγειν ἑκατέρους ἐφ᾽ ἑαυτοῦ περὶ ὧν διαφέρονται, Ῥωμαίοις ἔφασαν ἐπιτρέψειν τὴν δίκην. […] […] il persista dans ce mensonge et continua à envoyer des messages de cette sorte jusqu'à ce que le Sénat de Carthage l'autorise à traiter avec les Sagontins comme il l'entendait. Comme il avait un prétexte, il fit en sorte que les Torbolètes reviennent se plaindre des Sagontins et que ces derniers envoient également des représentants. Quand Hannibal leur ordonna d'expliquer leur différend, ils répondirent qu'ils en réfèreraient à Rome. […]
219 : Hannibal assiège Sagonte.		
Polybe	Histoire, III, 17, 1-4.	τοστῆς καὶ τετταρακοστῆς ὀλυμπιάδος. Ἀννίβας δὲ μετὰ τῆς δυνάμεως ἀναζεύξας ἐκ τῆς Καινῆς πόλεως προῆγε, ποιούμενος τὴν πορείαν ἐπὶ τὴν Ζάκανθαν. ἡ δὲ πόλις αὕτη κεῖται μὲν ἐπὶ τῷ πρὸς θάλατταν καθήκοντι πρόποδι τῆς ὀρεινῆς τῆς συναπτούσης τὰ πέρατα τῆς Ἰβηρίας καὶ Κελτιβηρίας, ἀπέχει δὲ τῆς θαλάττης ὡς ἑπτὰ στάδια. νέμονται δὲ χώραν οἱ κατοικοῦντες αὐτὴν πάμφορον καὶ διαφέρουσαν ἀρετῇ πάσης τῆς Ἰβηρίας. ᾗ τότε παραστρατοπεδεύσας Ἀννίβας ἐνεργὸς ἐγίνετο περὶ τὴν πολιορκίαν, πολλὰ προορώμενος εὔχρηστα πρὸς τὸ μέλλον ἐκ τοῦ κατὰ κράτος ἑλεῖν αὐτήν. Hannibal, parti de Carthagène avec ses troupes, marchait sur Sagonte. Cette ville est située au pied d'une chaîne de montagnes qui s'avance jusqu'à la mer, aux confins de l'Ibérie et de la Celtibérie, à sept stades environ de la côte. Elle se trouve dans une région extrêmement fertile, la plus riche de toute l'Espagne. Hannibal campa devant la place et en mena vivement le siège, car il prévoyait que la prise de cette ville lui serait par la suite d'un grand profit
Appien	Les guerres d'Ibérie, X.	[…]ὁ μὲν δὴ ταῦτ᾽ εἰπόντας ἀπέπεμπεν ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου, καὶ τῆς ἐπιούσης νυκτὸς παντὶ τῷ στρατῷ τὸν Ἴβηρα διαβὰς τὴν χώραν ἐπόρθει καὶ τῇ πόλει μηχανήματα ἐφίστη. ἑλεῖν δ᾽ οὐ δυνάμενος ἀπετάφρευε καὶ φρούρια πολλὰ περιθεὶς ἐκ διαστημάτων ἐπεφοίτα. […] Sur ce, Hannibal leur ordonna de quitter le camp, et la nuit suivante traversa l'Ebre avec toute son

		armée, dévasta le territoire de Sagonte et mis des engins de siege contre la cité. Incapable de l'enlever, il l'encercla de murs et de fossés, mis en place de nombreux gardes et poursuivit le siege.
Augustin (Saint)	La Cité de Dieu, III, 20 ;	Sed in his omnibus belli Punici secundi malis nihil miserabilius ac miserabili querella dignius quam exitium Saguntinorum fuit. Haec quippe Hispaniae ciuitas amicissima populi Romani, dum eidem populo fidem seruat, euersa est. Hinc enim Hannibal fracto foedere Romanorum causas quaesiuit, quibus eos inritaret ad bellum. Saguntum ergo ferociter obsidebat; quod ubi Romae auditum est, missi legati ad Hannibalem, ut ab eius obsidione discederet. […] Mais, de tous les malheurs de la seconde guerre punique, en est-il un plus lamentable, plus digne d'une éternelle compassion que la ruine de Sagonte? Cette ville d'Espagne, si dévouée au peuple romain, périt pour lui garder sa foi. Infracteur du traité, Hannibal, ne cherchant qu'à provoquer les Romains à la guerre, assiége Sagonte avec fureur; à cette nouvelle, Rome envoie des députés pour l'obliger à lever le siége. […]
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 7.	M- Minucio Rufo P- Cornelio consulibus Histris bellum inlatum est, quia latrocinati nauibus Romanorum fuerant, quae frumenta exhibebant, perdomitique sunt omnes. Eodem anno bellum Punicum secundum Romanis inlatum est per Hannibalem, Carthaginiensium ducem, qui Saguntum, Hispaniae ciuitatem Romanis amicam, obpugnare adgressus est, annum agens uicesimum aetatis, copiis congregatis CL milium. […] Sous le consulat de M. Minucius Rufus et de P. Cornélius, on fit la guerre aux Istriens, qui avaient pillé des vaisseaux romains chargés de blé, et on les soumit tous complètement. La même année, la seconde guerre punique fut déclarée à Rome par Annibal, général des Carthaginois qui, âgé de vingt ans, vint, avec une armée de cent cinquante mille fantassins et de vingt mille chevaux, mettre le siège devant Sagonte, ville d'Espagne, alliée des Romains. […]
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…]Urebat nobilem populum ablatum mare, raptae insulae, dare tributa, quae iubere consueuerat. Hinc ultionem puer Annibal ad aram patri iurauerat, nec morabatur. Igitur in causam belli Saguntus delecta est, uetus Hispaniae ciuitas et opulenta, fideique erga Romanos magnum quidem sed triste monumentum. Quam in libertatem communi foedere exceptam Annibal, causas nouorum motuum quaerens, et suis et

		ipsorum manibus euertit, ut Italiam sibi rupto foedere aperiret. […] […] Il était particulièrement douloureux pour un peuple illustre d'avoir perdu l'empire de la mer, d'avoir été dépouillé de ses îles, et de payer des tributs au lieu de continuer à en imposer. Aussi Annibal encore enfant avait-il, sur l'autel, juré à son père de venger sa patrie ; et il n'attendait que l'occasion. Pour faire naître un motif de guerre, il choisit Sagonte, antique et opulente ville d'Espagne, illustre mais triste monument de fidélité aux Romains. Un traité commun aux deux peuples lui avait assuré son indépendance. Annibal, cherchant de nouveaux prétextes de troubles, la détruisit de ses propres mains et par celles de ses habitants, afin de s'ouvrir par la rupture du traité la route de l'Italie. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 14, 1.	Anno ab urbe condita DXXXIIII Hannibal Poenorum imperator Saguntum florentissimam Hispaniae ciuitatem, amicam populi Romani, primum bello inpetitam, deinde obsidione cinctam et fame excruciatam omniaque fortiter contemplatione fidei, quam Romanis deuouerant, digna indignaque tolerantem octauo demum mense deleuit. Durant la cinq cent trente quatrième année depuis la fondation de la Cité, Hannibal, le chef carthaginois, commença par attaquer Sagonte, une riche cité d'Espagne, amie du people romain. Il mis le siège devant la cité qui endura la famine et supporta héroïquement toutes les souffrances qu'elles soient méritées ou indignes, compte tenu de la promesse faite par ses habitants aux Romains. Au huitième mois, il finit par la détruire.
Silius Italicus	Les Guerres Puniques, I, 268-273.	ergo instat fatis, et rumpere foedera certus, quo datur, interea Romam comprendere bello gaudet et extremis pulsat Capitolia terris. Prima Saguntinas turbarunt classica portas, bellaque sumpta uiro belli maioris amore. Annibal presse donc les Destins : et fermement résolu à rompre le traité fait avec Rome, il sourit en même temps à l'idée qu'il peut l'envelopper dans une guerre terrible, et, des extrémités de la terre, ébranler le Capitole. Sagonte, la première entendit en tremblant le clairon devant ses portes : cette attaque était le prélude de la guerre plus sanglante que le général carthaginois

		brûlait de commencer.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 7, 1-9 ; 18, 2-7.	Dum ea Romani parant consultantque, iam Saguntum summa ui oppugnabatur. Ciuitas ea longe opulentissima ultra Hiberum fuit, sita passus mille ferme a mari. Oriundi a Zacyntho insula dicuntur mixtique etiam ab Ardea Rutulorum quidam generis; ceterum in tantas breui creuerant opes seu maritimis seu terrestribus fructibus seu multitudinis incremento seu disciplinae sanctitate qua fidem socialem usque ad perniciem suam coluerunt. Hannibal infesto exercitu ingressus fines, peruastatis passim agris urbem tripertito adgreditur. […] Tandis qu'à Rome on se prépare et l'on délibère, déjà Sagonte était attaquée avec la plus grande vigueur. C'était la plus puissante des cités au-delà de l'Èbre, environ à un mille de la mer: dans l'origine, colonie de l'île de Zante, elle avait reçu le mélange de quelques Rutules de la ville d'Ardée. Bientôt sa prospérité s'était élevée au plus haut point, soit par les richesses que lui prodiguaient à la fois la mer et la terre, soit par l'accroissement de sa population, soit par l'austérité de principes qui lui fit garder jusqu'au dernier moment la foi jurée à ses alliés. Annibal, qui a paru sur son territoire, à la tête d'une armée menaçante, qui a porté la désolation dans les campagnes, vient attaquer la ville de trois côtés à la fois. […]
219 : Le Sénat envoie une ambassade à Sagonte. Hannibal refuse de négocier. Elle se rend à Carthage		
Appien	Les guerres d'Ibérie, XI.	Ζακανθαῖοι δὲ αἰφνιδίῳ καὶ ἀκαταγγέλτῳ κακῷ συμπεσόντες ἐπρέσβευον ἐς Ῥώμην. καὶ ἡ σύγκλητος αὐτοῖς συνέπεμπε πρέσβεις, οἳ πρῶτον μὲν Ἀννίβαν ἔμελλον ὑπομνήσειν τῶν συγκει μένων, οὐ πειθομένου δὲ ἐς Καρχηδόνα πλευσεῖσθαι κατ᾽ αὐτοῦ: τούτοις τοῖς πρέσβεσι πλεύσασιν ἐς Ἰβηρίαν, καὶ ἐς τὸ στρατόπεδον ἀπὸ θαλάσσης ἀναβαίνουσιν, ὁ Ἀννίβας ἀπηγόρευσε μὴ προσιέναι. καὶ οἱ μὲν ἀπέπλευσαν ἐπὶ Καρχηδόνος σὺν τοῖς πρέσβεσι τοῖς Ζακανθαίων, καὶ τῶν συνθηκῶν ἀνεμίμνησκον αὐτούς. Καρχηδόνιοι δὲ ᾐτιῶντο τοὺς Ζακανθαίους πολλὰ τοὺς ὑπηκόους σφῶν ἀδικεῖν. καὶ Ζακανθαίων οἱ πρέσβεις ἐς δίκην αὐτοὺς προυκαλοῦντο ἐπὶ Ῥωμαίων κριτῶν: οἱ δ᾽ οὐκ ἔφασαν χρῄζειν δίκης, ἀμύνεσθαι δυνάμενοι. ὧν ἐς Ῥώμην ἀπαγγελθέντων, οἱ μὲν ἐκέλευον ἤδη συμμαχεῖν τοῖς Ζακανθαίοις, οἱ δ᾽ ἐπεῖχον ἔτι, λέγοντες οὐ συμμάχους αὐτοὺς ἐν ταῖς συνθήκαις σφῶν ἀλλ᾽ αὐτονόμους καὶ ἐλευθέρους ἀναγεγράφθαι, ἐλευθέρους δ᾽ ἔτι καὶ τοὺς πολιορκουμένους εἶναι. καὶ ἐκράτησεν ἡ γνώμη. Les Sagontins, accablés par cette attaque soudaine et inopinée, envoyèrent une ambassade à Rome. Le

		Sénat désigna ses propres ambassadeurs pour les accompagner. Ils reçurent pour consignes de rappeler tout d'abord à Hannibal l'accord et, s'il n'obtempérait pas, de se rendre à Carthage afin de se plaindre de son comportement. Quand ils arrivèrent en Espagne et approchaient de son camp par la mer, Hannibal leur interdit de venir. Conformément aux consignes reçues, ils naviguèrent jusqu'0 Carthage avec les ambassadeurs Sagontins et rappelèrent aux Carthaginois le traité. Ces derniers accusèrent les Sagontins de commettre de nombreux méfaits contre leurs sujets. Lorsque les Sagontins proposèrent les Romains comme médiateurs, les Carthaginois répondirent qu'une médiation était inutile car ils étaient en mesure de se venger eux-mêmes. Quand cette réponse fut rapportée à Rome, certains furent d'avis d'envoyer de l'aide aux Sagontins. D'autres étaient d'avis de tempérer, déclarant que les Sagontins n'étaient pas spécifiés comme alliés dans le traité signé, mais simplement comme une cité libre et autonome, et qu'ils étaient toujours libres bien qu'assiégés. Cette dernière opinion prévalue.
Augustin (Saint)	La Cité de Dieu, III, 20.	Saguntum ergo ferociter obsidebat; quod ubi Romae auditum est, missi legati ad Hannibalem, ut ab eius obsidione discederet. Contempti Carthaginem pergunt querimoniamque deponunt foederis rupti infectoque negotio Romam redeunt. Sagonte est assiégée avec fureur; à cette nouvelle, Rome envoie des députés pour obliger Hannibal à lever le siége. Repoussés avec mépris, ils vont à Carthage, ils y déposent leurs plaintes sur la violation du traité, et reviennent à Rome sans avoir rien obtenu.
Cicéron	Philippiques, Discours V, 27.	Non enim ad Hannibalem mittimus, ut a Sagunto recedat, ad quem miserat olim senatus P- Valerium Flaccum et Q- Baebium Tamphilum (qui, si Hannibal non pareret, Karthaginem ire iussi sunt; Non, ce n'est point vers Annibal que nous députons pour qu'il ait à s'éloigner de Sagonte ; vers cet Annibal, à qui le sénat avait autrefois envoyé P. Valerius Flaccus et Q. Bébius Tampilus, avec ordre, s'il n'obéissait pas, d'aller à Carthage.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 7.	[…] Huic Romani per legatos denuntiauerunt, ut bello abstineret. Is legatos admittere noluit. Dura responsa a Carthaginiensibus data sunt. […] […] Des ambassadeurs de Rome lui signifièrent de cesser les hostilités. Annibal refusa de recevoir

		l’ambassade. Les Carthaginois répondirent fort durement. […]
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…] Summa foederum Romanis religio est; itaque ad auditum sociae ciuitatis obsidium, memores icti cum Poenis quoque foederis, non statim ad arma procurrunt, dum prius more legitimo queri malunt. […] […] Les Romains ont le plus grand respect pour les traités. Apprenant qu'une ville alliée est assiégée, ils n'oublient pas qu'ils ont également conclu un traité avec les Carthaginois. Aussi ne courent-ils pas tout de suite aux armes, mais ils aiment mieux exposer d'abord leurs plaintes en se conformant aux usages établis. […]
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 9.	[…] Interim ab Roma legatos uenisse nuntiatum est; quibus obuiam ad mare missi ab Hannibale qui dicerent nec tuto eos adituros inter tot tam effrenatarum gentium arma nec Hannibali in tanto discrimine rerum operae esse legationes audire. Apparebat non admissos protinus Carthaginem ituros. Litteras igitur nuntiosque ad principes factionis Barcinae praemittit ut praepararent suorum animos ne quid pars altera gratificari populo Romano posset. […] Cependant on annonce l'arrivée de la députation romaine. Annibal envoie à sa rencontre jusqu'à la mer, afin de lui signifier qu'il n'y a point de sûreté pour elle à s'avancer au milieu d'une foule de nations sauvages qui ont les armes à la main; que, pour lui, dans une conjoncture si critique, il ne peut donner audience à des ambassadeurs. Il était clair qu'après ce refus, ils iraient droit à Carthage: aussi, pour les prévenir, une lettre, un courrier, sont expédiés aux chefs de la faction Barcine, qui, d'avance, doivent disposer les esprits à rejeter toutes les concessions que le parti contraire pourrait faire aux Romains.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 11.	[…] Responsum inde legatis Romanis est bellum ortum ab Saguntinis, non ab Hannibale esse; populum Romanum iniuste facere, si Saguntinos uetustissimae Carthaginiensium societati praeponat. […] […] Voici la réponse que reçut l'ambassade: "La guerre est venue des Sagontins, et non pas d'Annibal. Le peuple de Rome commettrait une injustice, s'il préférait les Sagontins aux Carthaginois ses plus anciens alliés." […]

219 : Hannibal s’empare de Sagonte.		
Polybe	Histoire, III, 17, 9-11.	πᾶσαν δὲ κακοπάθειαν καὶ μέριμναν ὑπομείνας τέλος ἐν ὀκτὼ μησὶ κατὰ κράτος εἶλε τὴν πόλιν. κύριος δὲ γενόμενος χρημάτων πολλῶν καὶ σωμάτων καὶ κατασκευῆς τὰ μὲν χρήματ᾽ εἰς τὰς ἰδίας ἐπιβολὰς παρέθετο κατὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς πρόθεσιν, τὰ δὲ σώματα διένειμε κατὰ τὴν ἀξίαν ἑκάστοις τῶν συστρατευομένων, τὴν δὲ κατασκευὴν παραχρῆμα πᾶσαν ἐξέπεμψε τοῖς Καρχηδονίοις. ταῦτα δὲ πράξας οὐ διεψεύσθη τοῖς λογισμοῖς οὐδ᾽ ἀπέτυχε τῆς ἐξ ἀρχῆς προθέσεως, ἀλλὰ τούς τε στρατιώτας προθυμοτέρους ἐποίησε πρὸς τὸ κινδυνεύειν, τούς τε Καρχηδονίους ἑτοίμους παρεσκεύασε πρὸς τὸ παραγγελλόμενον, αὐτός τε πολλὰ τῶν χρησίμων μετὰ ταῦτα κατειργάσατο διὰ τῆς τῶν χορηγιῶν παραθέσεως. Enfin, après huit mois de souffrances et de soucis de toute sorte, il emporta la place d'assaut et y fit un butin considérable en argent, en hommes et en meubles. Il mit l'argent de côté, comme il en avait l'intention, pour l'employer à réaliser ses projets ; il partagea les prisonniers entre ses soldats, proportionnellement à leur mérite; quant à tous les meubles, il les envoya immédiatement à Carthage. Son espoir n'était pas trompé, son plan réussissait : ses soldats affrontèrent plus hardiment le danger, ses compatriotes furent plus disposés à lui accorder ce qu'il leur demanderait et lui-même put, grâce à l'abondance de ses ressources, effectuer ensuite une grande partie des préparatifs indispensables à son entreprise.
Appien	Guerres d’Ibérie, XII.	Ζακανθαῖοι δέ, ἐπειδὴ τὰ Ῥωμαίων ἀπέγνωσαν καὶ ὁ λιμὸς σφᾶς ἐπίεζε καὶ Ἀννίβας περιεκάθητο συνεχῶς ˙εὐδαίμονα γὰρ καὶ πολύχρυσον ἀκούων εἶναι τὴν πόλιν οὐκ ἀνίει τῆς πολιορκίας᾽, τὸν μὲν χρυσὸν καὶ ἄργυρον, ὅσος ἦν δημόσιός τε καὶ ἰδιωτικός, ἀπὸ κηρύγματος ἐς τὴν ἀγορὰν συνήνεγκαν, καὶ μολύβδῳ καὶ χαλκῷ συνεχώνευσαν ὡς ἀχρεῖον Ἀννίβᾳ γενέσθαι, αὐτοὶ δὲ ἐν χερσὶν ἑλόμενοί τι παθεῖν μᾶλλον ἢ ὑπὸ τοῦ λιμοῦ, ἐξέδραμον ἔτι νυκτὸς ἐπὶ τὰ φρούρια τὰ τῶν Λιβύων, ἀναπαυομένων ἔτι καὶ οὐδέν τοιοῦτον ὑπονοούντων: ὅθεν αὐτοὺς ἀνισταμένους τε ἐξ εὐνῆς καὶ σὺν θορύβῳ μόλις ὁπλιζομένους, ἔστι δ᾽ οὓς ἤδη καὶ μαχομένους, διέφθειρον. μακροῦ δὲ τοῦ ἀγῶνος γενομένου, Λιβύων μὲν ἀπώλοντο πολλοί, Ζακανθαῖοι δὲ παντες. αἱ δὲ γυναῖκες ἀπὸ τοῦ τείχους ὁρῶσαι τὸ τέλος τῶν ἀνδρῶν, αἱ μὲν ἐρρίπτουν ἑαυτὰς κατὰ τῶν τεγῶν, αἱ δ᾽ ἀνήρτων, αἱ δὲ καὶ τὰ τέκνα προκατέσφαζον. καὶ τοῦτο τέλος ἦν Ζακανθαίοις, πόλει μεγάλῃ τε καὶ δυνατῇ γενομένῃ. Ἀννίβας δὲ ὡς ἔμαθε περὶ τοῦ χρυσοῦ, τοὺς μὲν ὑπολοίπους καὶ ἔτι ἡβῶντας αὐτῶν αἰκιζόμενος διέφθειρεν ὑπ᾽ ὀργῆς, τὴν δὲ πόλιν ὁρῶν ἐπιθάλασσόν τε καὶ Καρχηδόνος οὐ μακράν,

		καὶ χώρας ἄρχουσαν ἀγαθῆς, ᾤκιζεν αὖθις καὶ Καρχηδονίων ἄποικον ἀπέφαινεν: ἣν νῦν οἶμαι Καρχηδόνα καλεῖσθαι τὴν Σπαρταγενῆ. Les Sagontins, au désespoir d'être secourus par Rome, frappés durement par la famine et subissant un siège ininterrompu de la part d'Hannibal (il avait appris que la cité était très prospère et riche et pour cette raison n'avait pas levé le siège), émirent un décret ordonnant d'apporter au forum tous les biens en or et en argent, publics ou privés, où ils furent fondus avec du plomb et du cuivre afin qu'ils soient perdus pour Hannibal. Puis, pensant qu'il fallait mieux mourir en combattant que mourir de faim, ils effectuèrent une sortie de nuit alors que les assiégeants étaient endormis et ne s'attendaient pas à être attaqués ; ils en tuèrent certains à la sortie du lit, d'autres alors qu'ils essayaient maladroitement de s'armer et d'autres encore dans les combats. La bataille se poursuivit jusqu'à ce que beaucoup d'Africains et tous les Sagontins soient tués. Quand, du haut des murailles, les femmes virent le massacre de leurs époux certaines d'entre elles se jetèrent dans le vide, d'autres se pendirent, d'autres tuèrent leurs enfants puis se suicidèrent. Ainsi disparue Sagonte, autrefois une cité étendue et puissante. Quand Hannibal appris ce qu'il était advenu de de l'or, il fut en colère et fit torturer à mort les adultes qui avaient survécus. Observant que la cité n'était pas éloignée de Carthagène, entourée de bonnes terres et proche de la côte, il la fit reconstruire et transformer en colonie carthaginoise, je pense qu'elle est maintenant connue sous le nom de Carthage spartiate (Lygeum Spartum Stipa tenacissima).
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, Vir, XLII, 2.	[…]Mortuo eo causam belli quaerens Saguntum Romanis foederatam intra sex menaes euertit.[…] […] Après la mort d'Hamilcar,. cherchant un prétexte de guerre, il (Hannibal) attaque Sagonte, ville alliée des Romains, et la détruit après six mois de siège. […]
Augustin (Saint)	La Cité de Dieu, III, 20 ; 22, 6;	[…] Dum hae morae aguntur, misera illa ciuitas opulentissima, suae rei publicae Romanaeque carissima, octauo uel nono a Poenis mense deleta est. […] […] Pendant ces longs retards, cette florissante et malheureuse ville, si chère à l'Espagne, si chère à la République, après huit ou neuf mois de siége est détruite par les Carthaginois. […]

Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, 15, 1 (Excerpt. Vatican., p. 56).	Μετὰ δὲ τὴν σφαγὴν Ἀσδρούβα τοῦ Καρχηδονίου ἀναρχίας οὔσης τὸν μείζονα υἱὸν Ἀμίλκα Ἀννίβαν στρατηγὸν ἐχειροτόνησαν. Ζακανθαίων δὲ ἡ πόλις πολιορκουμένη ὑπὸ Ἀννίβα, συναγαγόντες τὰ ἱερὰ καὶ τὸν χρυσὸν καὶ ἄργυρον τὸν ἐν τοῖς οἴκοις καὶ τὰ τῶν γυναικῶν κόσμια καὶ ἐνώτια καὶ ἀργύρια, χωνεύσαντες ἔμιξαν χαλκὸν καὶ μόλιβδον, καὶ ἄχρηστον ποιήσαντες τὸν χρυσὸν ἐξῆλθον, καὶ ἡρωικῶς ἀγωνισάμενοι πάντες κατεκόπησαν, πολλοὺς δὲ καὶ αὐτοὶ φονεύσαντες. Αἱ δὲ γυναῖκες τὰ τέκνα φονεύσασαι ἑαυτὰς δι' ἀγχόνης ἀπέπνιξαν. Οὕτως ἀκερδῆ τὴν πόλιν παρέλαβεν Ἀννίβας. Après le meurtre d'Asdrubal le Carthaginois, l’armée se trouvant sans chef, on investit du commandement Annibal, fils aîné d'Amilcar. La ville de Sagonte fut assiégée par Annibal. Les habitants rassemblèrent les vases sacrés, tout ce qu'ils avaient d'or et d'argent dans leurs maisons, ainsi que les pendants d'oreilles et les ornements des femmes, et firent fondre tous ces objets précieux mêlés avec de l'airain et du plomb, afin de rendre l'or inutile. Ils firent ensuite une sortie générale, et après une héroïque résistance qui coûta beaucoup de monde à l'ennemi, ils furent tous passés au fil de l'épée. Les femmes égorgèrent leurs enfants et se pendirent elles-mêmes. Ainsi Annibal s'empara de cette ville sans en retirer aucun profit.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…] Interim iam nouem mensibus fessi fame, machinis, ferro, uersa denique in rabiem fide, immanem in foro excitant rogum, tum desuper se suosque cum omnibus opibus suis, ferro et igni corrumpunt. […] […] Cependant depuis neuf mois déjà les Sagontins étaient épuisés par la faim, les machines et les combats ; leur fidélité se changeant finalement en frénésie, ils élèvent sur la place publique un immense bûcher, et s'y font périr par le fer et par le feu, avec les leurs et toutes leurs richesses […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV 14, 1.	Anno ab urbe condita DXXXIIII Hannibal Poenorum imperator Saguntum florentissimam Hispaniae ciuitatem, amicam populi Romani, primum bello inpetitam, deinde obsidione cinctam et fame excruciatam omniaque fortiter contemplatione fidei, quam Romanis deuouerant, digna indignaque tolerantem octauo demum mense deleuit. Dans la cinq cent trente-quatrième annéeaprès la foundation de la Cité, Hannibal, le général carthaginois, attaqua tout d’abord Sagonte, une cité florissante d’Espagne et amie du peuple romain. Il assiégea la cité qui subit les affres de la faim et supporta héroïquement toutes les souffrances, qu’elles soient méritées ou pas, en raison de la promesse effectuée par ses habitants aux Romains. Il la détruisit finalement au bout de

		huit mois.
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XVI, 216.	[…] et in Hispania Sagunti templum Dianae a Zacyntho aduectae cum conditoribus annis CC ante excidium Troiae, ut auctor est Bocchus; infra ipsum oppidum id habent — pepercit religione inductus Hannibal — iuniperi trabibus etiam nunc durantibus. […] En Espagne, à Sagonte, on dit que le temple de Diane, apportée de l'île de Zacynthe avec les fondateurs de la ville, est de deux cents ans antérieur à la prise de Troie, selon Bocchus, et qu'il est placé au-dessous de la ville. Annibal l'épargna par respect religieux ; les poutres en genévrier y existent encore.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 15, 3.	Captum oppidum est cum ingenti praeda. Quamquam pleraque ab dominis de industria corrupta erant et in caedibus uix ullum discrimen aetatis ira fecerat et captiui militum praeda fuerant, tamen et ex pretio rerum uenditarum aliquantum pecuniae redactum esse constat et multam pretiosam supellectilem uestemque missam Carthaginem. Octauo mense quam coeptum oppugnari captum Saguntum quidam scripsere; […] On fit dans la ville un butin immense: en vain les habitants avaient détruit à dessein presque tous leurs trésors; le glaive du vainqueur irrité avait fait à peine quelque distinction d'âge; les prisonniers étaient devenus la proie du soldat; le produit des ventes donna encore une somme assez considérable; beaucoup d'objets de luxe et d'étoffes précieuses furent envoyés à Carthage. Le siège de Sagonte dura huit mois, selon quelques historiens. […]

Deuxième guerre Punique (218 – 202)		
218 : Les Carthaginois rejettent l'ultimatum des Romains : début de la deuxième guerre punique.		
Polybe	Histoire, III, 20, 6-8 ; 33, 1-4.	Ῥωμαῖοι δέ, προσπεσόντος σφίσι τοῦ γεγονότος κατὰ τοὺς Ζακανθαίους ἀτυχήματος, παραχρῆμα πρεσβευτὰς ἑλόμενοι κατὰ σπουδὴν ἐξαπέστειλαν εἰς τὴν Καρχηδόνα, δύο προτείνοντες αὐτοῖς, ὧν τὸ μὲν αἰσχύνην ἅμα καὶ βλάβην ἐδόκει φέρειν δεξαμένοις τοῖς Καρχηδονίοις, τὸ δ᾽ ἕτερον πραγμάτων καὶ κινδύνων ἀρχὴν μεγάλων. ἢ γὰρ τὸν στρατηγὸν Ἀννίβαν καὶ τοὺς μετ᾽ αὐτοῦ συνέδρους ἐκδότους διδόναι Ῥωμαίοις ἐπέταττον, ἢ προήγγελλον τὸν πόλεμον. […] οἱ δὲ παρὰ τῶν Ῥωμαίων πρέσβεις — τὴν γὰρ παρέκβασιν ἐντεῦθεν ἐποιησάμεθα — διακούσαντες τὰ παρὰ τῶν Καρχηδονίων ἄλλο μὲν οὐδὲν εἶπαν, ὁ δὲ πρεσβύτατος αὐτῶν δείξας τοῖς ἐν τῷ συνεδρίῳ τὸν κόλπον ἐνταῦθα καὶ τὸν πόλεμον αὐτοῖς ἔφη καὶ τὴν εἰρήνην φέρειν: ἐκβαλὼν οὖν, ὁπότερον ἂν κελεύσωσιν, ἀπολείψειν. ὁ δὲ βασιλεὺς τῶν Καρχηδονίων, ὁπότερον αὐτοῖς φαίνεται, τοῦτ᾽ ἐκβαλεῖν ἐκέλευσε. τοῦ δὲ Ῥωμαίου φήσαντος τὸν πόλεμον ἐκβαλεῖν, ἀνεφώνησαν ἅμα καὶ πλείους τῶν ἐκ τοῦ συνεδρίου, δέχεσθαι φάσκοντες. οἱ μὲν οὖν πρέσβεις καὶ τὸ συνέδριον ἐπὶ τούτοις ἐχωρίσθησαν. Quand les Romains apprirent la prise de Sagonte, ils désignèrent sur-le-champ des ambassadeurs et les envoyèrent à Carthage en toute hâte pour poser un ultimatum, dont la première alternative ne pouvait être admise par les Carthaginois qu'à leur honte autant qu'à leur préjudice, tandis que l'acceptation de la seconde devait être le prélude d'un conflit terrible. Les Romains réclamaient qu'on leur livrât Hannibal et ses complices sulbaternes ; en cas de refus, la guerre était déclarée. […] Pour en revenir à notre sujet, les ambassadeurs romains ne répondirent rien à la harangue des Carthaginois ; mais le plus âgé d'entre eux, montrant son giron aux sénateurs, leur déclara qu'il y apportait pour eux la guerre ou la paix, et qu'en secouant les plis de sa toge il en laisserait tomber ce qu'ils préféreraient: «Choisissez vous-mêmes, répliqua le suffète de Carthage. — Ce sera donc la guerre », dit le Romain. Les sénateurs s'écrièrent qu'ils l'acceptaient; et là-dessus les ambassadeurs quittèrent le Sénat.
Appien	Guerre d'Ibérie, XIII	Ῥωμαῖοι δὲ πρέσβεις ἐς Καρχηδόνα ἔπεμπον, οἷς εἴρητο ἐξαιτεῖν παρὰ Καρχηδονίων Ἀννίβαν ὡς ἐς τὰς συνθήκας ἁμαρτόντα, εἰ μὴ κοινὸν ἡγοῦνται τὸ ἔργον: ἢν δὲ μὴ διδῶσιν, εὐθέως αὐτοῖς πόλεμον προαγορεύειν. καὶ οἱ μὲν ἔπραξαν ὧδε, καὶ τὸν πόλεμον αὐτοῖς οὐκ ἐκδιδοῦσι τὸν Ἀννίβαν ἐπήγγειλαν:

		[…] Les Romains envoyèrent des ambassadeurs à Carthage pour exiger qu'Hannibal leur soit livré pour avoir violé le traité sans quoi les Carthaginois devront en assumer les conséquences. S'ils ne le livrait pas, la guerre sera déclarée immédiatement. Les ambassadeurs suivirent leurs instructions et quand les Carthaginois refusèrent de livrer Hannibal ils déclarèrent la guerre. […]
Diodore de Sicile	La Bibliothèque historique, XXV,16, 1 (Excerpt. Vatican., p. 56, 57).	Ὅτι ὁ πρεσβύτατος τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης ἐκπεμφθέντων πρεσβευτῶν ἐν τῷ συνεδρίῳ τῶν Καρχηδονίων δείξας τῇ γερουσίᾳ τὸν κόλπον ἔφησε φέρειν αὐτοῖς καὶ τὴν εἰρήνην καὶ τὸν πόλεμον· ἀπολείψειν οὖν τούτων ὁπότερον ἂν οἱ Καρχηδόνιοι βουληθῶσιν. Τοῦ δὲ τῶν Καρχηδονίων βασιλέως εἰπόντος ποιεῖν αὐτὸν ὁπότερον ἂν βούλοιτο, ἔφη, Τὸν πόλεμον ἐφίημι. Τῶν δὲ Καρχηδονίων οἱ πλείους εὐθὺς ἀνεβόησαν δέχεσθαι. Le plus ancien des députés envoyés de Rome, introduit dans le conseil des Carthaginois , montra aux sénateurs les plis de sa toge et leur dit : « J'apporte la paix et la guerre ; je m'en remets au choix que vous ferez de l'une ou de l'autre. » Le roi des Carthaginois répondit : « Je m'en rapporte à vous-même. — Eh bien, reprit le Romain, je vous apporte la guerre. » Aussitôt la plupart des Carthaginois s'écrièrent à haute voix qu'ils l'acceptaient.
Dion Cassius	L'Histoire romaine, XIII, fr.55, 10.	ὅτι ὡς οὐδὲν σαφὲς οἱ Καρχηδόνιοι τοῖς πρέσβεσιν ἀπεκρίναντο, ἀλλὰ καὶ ἐν ὀλιγωρίᾳ αὐτοὺς ἐποιοῦντο, ὁ Φάβιος ὁ Μᾶρκος 1 τάς τε Χεῖρας ὑπὸ τὸ ἱμάτιον ὑπέβαλε καὶ ὑπτιάσας αὐτὰς ἔφη ‘ἐγὼ μὲν ἐνταῦθ’, ὦ Καρχηδόνιοι, καὶ τὸν πόλεμον καὶ τὴν εἰρήνην φέρω, ὑμεῖς δ’ ὁπότερον αὐτῶν βούλεσθε ἄντικρυς ἕλεσθε.’ ἀποκριναμένων δὲ πρὸς τοῦτο καὶ τότε αὐτῶν αἱρεῖσθαι μὲν μηδέτερον, δέχεσθαι δὲ ἑτοίμως ὁπότερον ἄν σφισι καταλίπωσι, τὸν πόλεμον αὐτοῖς ἐπήγγειλεν.” Quand les Carthaginois ne firent aucune réponse definitive aux envoyés et affichèrent en vérité du mépris envers eux, Marcus Fabius mis brusquement ses mains sous sa toge, les paumes tournées vers le haut, et s'exclama : « Carthaginois, je vous apporte à la fois la guerre et la paix ; choisissez une fois pour toute laquelle des deux vous souhaitez ». Mais leur réponse à ce défi étant qu'ils ne choisissaient ni l'une ni l'autre mais étaient prêt à accepter le choix des Romains, quel qu'il soit, il leur déclara la guerre.

Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6 .	[…] Huius tantae cladis auctor Annibal poscitur. Tergiuersantibus Poenis, dux legionis Fabius : "Quae, inquit, mora est? In hoc ego sinu bellum pacemque porto; utrum eligitis?" Subclamantibus "bellum", "bellum igitur", inquit, "accipite". Et excusso in media curia togae gremio, non sine horrore, quasi plane sinu bellum ferret, effudit. […] […] Les Romains demandent justice d'Hannibal, responsable d'une telle calamité. Voyant les Carthaginois user de détours : "Que tardez-vous ? dit Fabius, le chef de l'ambassade ; dans le pli de cette toge, je porte la guerre et la paix ; laquelle choisissez-vous ?" - "La guerre !" répondent-ils à grands cris. - "Voici donc la guerre." dit Fabius. Et ayant secoué en plein sénat le devant de sa robe, il le laissa retomber non sans terrifier les spectateurs, comme s'il portait réellement la guerre dans ce pli. […]
Silius Italicus,	Les Guerres Puniques, II, 380-389.	orauere deum. at postquam discordia sensit pectora et infidas ad Martem uergere mentes, non ultra patiens Fabius rexisse dolorem concilium propere exposcit, patribusque uocatis, bellum se gestare sinu pacemque profatus, quid sedeat, legere ambiguis neu fallere dictis imperat ac, saeuo neutrum renuente senatu, ceu clausas acies gremioque effunderet arma, 'Accipite infaustum Libyae euentuque priori par' inquit 'bellum', et laxos effundit amictus. Fabius, voyant la discorde se disputer les coeurs, et ces esprits incertains pencher pour la guerre, ne peut retenir plus longtemps l'explosion de son ressentiment. Il demande qu'on se réunisse sans tarder, encore une fois; puis il s'écrie au milieu du conseil qu'il apporte dans son sein la paix ou la guerre, et qu'il faut se hâter de faire un choix, et de le dire sans détour ni termes équivoques. Le sénat répond fièrement qu'il ne refuse ni l'un ni l'autre parti. Fabius alors, comme s'il eût fait sortir de son sein des légions armées, qu'il y eût tenues cachées, déploie les plis de sa robe. "Recevez, dit-il, une guerre fatale à la Libye, et qui se terminera comme la première".

Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 18.	His ita comparatis, ut omnia iusta ante bellum fierent, legatos maiores natu, Q- Fabium M- Liuium L- Aemilium C- Licinium Q- Baebium in Africam mittunt ad percontandos Carthaginienses publicone consilio Hannibal Saguntum oppugnasset, et si id quod facturi uidebantur faterentur ac defenderent publico consilio factum, ut indicerent populo Carthaginiensi bellum. […]Tum Romanus sinu ex toga facto, "hic" inquit, "uobis bellum et pacem portamus; utrum placet sumite." Sub hanc uocem haud minus ferociter, daret utrum uellet, succlamatum est; et cum is iterum sinu effuso bellum dare dixisset, accipere se omnes responderunt et quibus acciperent animis iisdem se gesturos. Toutes les dispositions étaient prises; mais, pour mettre les formes de leur côté, avant d'engager la lutte, les Romains envoient en Afrique cinq ambassadeurs d'un âge vénérable, Q. Fabius, M. Livius, L. Aemilius, C. Licinius et Q. Bébius, avec ordre de demander aux Carthaginois si c'était au nom du gouvernement qu'Annibal avait assiégé Sagonte. S'ils en convenaient, comme on devait s'y attendre, et en revendiquaient la responsabilité, la guerre serait déclarée au peuple carthaginois. […] alors Fabius fait un pli à sa toge, et dit: "Je porte ici la paix ou la guerre; choisissez." - " Choisissez vous-même!" lui crie-t-on avec une égale fierté. - "La guerre!" répond Fabius en secouant sa toge. - "La guerre!" répètent les Carthaginois, "et nous saurons la soutenir, comme nous l'acceptons."
218 : Aux ordres des consuls, deux armées romaines sont formées pour opérer une en Espagne l'autre en Afrique.		
Polybe	Histoire, III, 40, 2.	Ῥωμαῖοι δὲ κατὰ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς διακούσαντες μὲν τῶν ἐξαποσταλέντων εἰς Καρχηδόνα πρεσβευτῶν τὰ δεδογμένα καὶ τοὺς ῥηθέντας λόγους, προσπεσόντος δὲ θᾶττον ἢ προσεδόκων Ἀννίβαν διαβεβηκέναι τὸν Ἴβηρα ποταμὸν μετὰ τῆς δυνάμεως, προεχειρίσαντο πέμπειν μετὰ στρατοπέδων Πόπλιον μὲν Κορνήλιον εἰς Ἰβηρίαν, Τεβέριον δὲ Σεμπρώνιον εἰς Λιβύην. C'est à ce moment que les Romains surent, par les ambassadeurs qu'ils avaient envoyés à Carthage, ce qui s'y était dit et décrété. Apprenant qu'Hannibal avait passé l'Èbre avec ses troupes plus tôt qu'ils ne s'y attendaient, ils prirent la résolution d'expédier une armée en Espagne sous les ordres de P. Cornélius Scipion et une autre en Afrique avec Ti. Sempronius.

Appien	Guerre d'Ibérie, Hisp, XIV.	... ἐν Ἰβηρίᾳ σφίσι καὶ Λιβύῃ τὸν πόλεμον ἔσεσθαι ˙οὐ γὰρ δὴ μὴ Λίβυές ποτε ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐσβάλωσιν, οὐδ᾽ ὑπενόουν, Τιβέριον μὲν Σεμπρώνιον Λόγγον ἐπὶ νεῶν ἑκατὸν ἑξήκοντα σὺν δύο στρατοῦ τέλεσιν ἐς Λιβύην ἐξέπεμπον ˙καὶ ὅσα Λόγγος τε καὶ οἱ λοιποὶ Ῥωμαίων στρατηγοὶ περὶ Λιβύην ἔπραξαν, ἐν τῇ Καρχηδονιακῇ βίβλῳ συγγέγραπται, Πόπλιον δὲ Κορνήλιον Σκιπίωνα ἔστελλον ἐς Ἰβηρίαν ἐπὶ νεῶν ἑξήκοντα μετὰ πεζῶν μυρίων καὶ ἱππέων ἑπτακοσίων, καὶ πρεσβευτὴν αὐτῷ συνέπεμπον Γναῖον Κορνήλιον Σκιπίωνα τὸν ἀδελφόν. τούτοιν ὁ μὲν Πόπλιος παρὰ Μασσαλιωτῶν ἐμπόρων πυθόμενος Ἀννίβαν διὰ τῶν Ἀλπείων ὀρῶν ἐς τὴν Ἰταλίαν ὑπερβάντα, δείσας μὴ ἀδοκήτως τοῖς Ἰταλιώταις ἐπιπέσοι, παραδοὺς Γναίῳ τῷ ἀδελφῷ τὴν ἐν Ἰβηρίᾳ στρατιὰν διέπλευσεν ἐπὶ πεντήρους ἐς Τυρρηνίαν. καὶ ὅσα ἔπραξεν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ οὗτός τε καὶ ὅσοι μετ᾽ αὐτὸν ἄλλοι στρατηγοὶ τοῦδε τοῦ πολέμου ἐγένοντο, ἕως Ἀννίβαν ἐκκαιδεκάτῳ μόλις ἔτει τῆς Ἰταλίας ἐξήλασαν, ἡ ἑξῆς βίβλος ὑποδείκνυσιν, ἣ τὰ ἔργα Ἀννίβου τὰ ἐν Ἰταλίᾳ πάντα περιλαμβάνει, καὶ παρ᾽ αὐτὸ λέγεται Ῥωμαϊκῶν Ἀννιβαϊκή. Quand les Romains réalisèrent que la guerre devait être menée en Ibérie et en Afrique, car ils n'avait jamais imaginé que les Carthaginois puissent intervenir en Italie, ils envoyèrent Tiberius Sempronius Longus avec 160 navires et deux légions en Afrique. Ceux que Longus et l'autre général romain firent en Afrique est narré dans mon histoire punique. Ils ordonnèrent également à Publius Cornelius Scipio de se rendre en Ibérie avec soixante navires, 10 000 fantassins et 700 cavaliers, son frère Gnaeus Cornelius Scipio l'accompagnait comme légat. Publius, ayant appris par des marchands massaliotes qu'Hannibal avait traversé les Alpes et était entré en Italie, et par crainte de le voir surprendre les Italiens, décida de confier le commandement des forces terrestres à son frère et se rendit lui-même en Etrurie avec la flotte de quinquérèmes. Ce qu'il fit en Italie et ce qu'y firent ses successeurs jusqu'à ce, qu'au bout de seize années et d'innombrables difficultés, Hannibal fut chassé du pays, sera raconté dans le livre suivant qui racontera les exploits d'Hannibal en Italie et dont le titre est le livre d'Hannibal de l'histoire romaine.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 8, 1.	Tum P- Cornelius Scipio cum exercitu in Hispaniam profectus est, Ti- Sempronius in Siciliam, Alors P. Cornélius Scipion partit avec une année pour l'Espagne, et Tibérius Sempronius pour la Sicile.

Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 17, 1-3 ; 5-9.	Nominatae iam antea consulibus prouinciae erant; tum sortiri iussi. Cornelio Hispania, Sempronio Africa cum Sicilia euenit. Sex in eum annum decretae legiones et socium quantum ipsis uideretur et classis quanta parari posset. Quattuor et uiginti peditum Romanorum milia scripta et mille octingenti equites, sociorum quadraginta milia peditum, quattuor milia et quadringenti equites; naues ducentae uiginti quinqueremes, celoces uiginti deducti. Déjà l'on avait assigné les départements aux consuls; alors ils reçurent ordre de les tirer au sort. L'Espagne échut à Cornélius, la Sicile avec l'Afrique à Sempronius. On décréta six légions pour cette année, des corps de troupes alliées, à la volonté des consuls, une flotte aussi nombreuse qu'il serait possible. On leva, parmi les Romains, vingt-quatre mille hommes d'infanterie et dix-huit cents chevaux; parmi les alliés; quarante mille fantassins et quatre mille quatre cents hommes de cavalerie. La flotte était de deux cent vingt quinquérèmes et de vingt vaisseaux légers.
218 : Hannibal confie le commandement de l'Ibérie à son frère Asdrubal et traverse l'Ebre avec son armée.		
Polybe	Histoire, III, 35, 1-2.	ἐπιτελέσας δὲ τὰ προειρημένα κατὰ τὴν παραχειμασίαν καὶ παρασκευάσας ἱκανὴν ἀσφάλειαν τοῖς τε κατὰ τὴν Λιβύην καὶ τοῖς ἐν Ἰβηρίᾳ πράγμασι, παραγενομένης τῆς ταχθείσης ἡμέρας, προῆγε, πεζῶν μὲν ἔχων εἰς ἐννέα μυριάδας, ἱππεῖς δὲ περὶ μυρίους καὶ δισχιλίους. καὶ διαβὰς τὸν Ἴβηρα ποταμὸν κατεστρέφετο τό τε τῶν Ἰλουργητῶν ἔθνος καὶ Βαργουσίων ἔτι δὲ τοὺς Αἰρηνοσίους καὶ τοὺς Ἀνδοσίνους μέχρι τῆς προσαγορευομένης Πυρήνης. Après avoir fait tous ses préparatifs pendant l'hivernage et pourvu à la sûreté de l'Afrique comme de I'Espagne, il se mit en marche au jour dit, avec quatre-vingt-dix mille fantassins et douze mille cavaliers. Il passa l'Ébre et soumit toutes les peuplades qu'il rencontra jusqu'aux Pyrénées : les Ilurgètes, les Bargusiens, puis les Érénosiens et les. Andosiniens.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 22-23. XXII, 39, 14	Neque Hispaniam neglegendam ratus, atque id eo minus quod haud ignarus erat circumitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos, Hasdrubali fratri, uiro impigro, eam prouinciam destinat firmatque eum Africis maxime praesidiis, […] Classis praeterea data tuendae maritimae orae, quia qua parte belli uicerant ea tum quoque rem gesturos Romanos credi poterat, quinquaginta quinqueremes, quadriremes duae, triremes quinque; sed aptae instructaeque remigio triginta et duae quinqueremes erant et

		triremes quinque. […] Hoc uisu laetus tripertito Hiberum copias traiecit, […] Il ne crut pas devoir négliger l'Espagne; car il n'ignorait point les tentatives qu'avaient faites à leur passage les ambassadeurs romains, pour gagner les chefs de cette contrée. Asdrubal, son frère, dont il connaît l'activité, commandera en ces lieux. Il lui laisse une armée presque tout africaine; […] Il lui donna aussi une flotte pour défendre les côtes de la mer, élément où les Romains avaient été victorieux, et où on pouvait penser qu'ils renouvelleraient leurs attaques: composée de cinquante galères à cinq rangs de rames, de deux à quatre rangs, et de cinq à trois, elle n'avait que trente-deux quinquérèmes et cinq trirèmes armées et garnies de rameurs. [...] Encouragé par cette apparition, il passa l'Èbre sur trois points […]
218 : Le préteur M. Aemilius défait une flotte carthaginoise à Lilybée.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 49-50.	Cum ad Trebiam terrestre constitisset bellum, interim circa Siciliam insulasque Italiae imminentes et a Sempronio consule et ante aduentum eius terra marique res gestae. Viginti quinqueremes cum mille armatis ad depopulandam oram Italiae a Carthaginiensibus missae; nouem Liparas, octo ad insulam Volcani tenuerunt, tres in fretum auertit aestus. Ad eas conspectas a Messana duodecim naues ab Hierone rege Syracusanorum missae, qui tum forte Messanae erat consulem Romanum opperiens, nullo repugnante captas naues Messanam in portum deduxerunt. Cognitum ex captiuis praeter uiginti naues, cuius ipsi classis essent, in Italiam missas, quinque et triginta alias quinqueremes Siciliam petere ad sollicitandos ueteres socios; Lilybaei occupandi praecipuam curam esse ; […] Haec, sicut audita erant, rex M- Aemilio praetori, cuius Sicilia prouincia erat, perscribit monetque {et} Lilybaeum firmo teneret praesidio. […] Et Carthaginienses, quia rem fore haud cum imparatis cernebant, usque ad lucem portu se abstinuerunt, demendis armamentis eo tempore aptandaque ad pugnam classe absumpto. Vbi inluxit, recepere classem in altum ut spatium pugnae esset exitumque liberum e portu naues hostium haberent. Nec Romani detractauere pugnam et memoria circa ea ipsa loca gestarum rerum freti et militum multitudine ac uirtute. […]Quod ubi animaduersum est, et Romanis multitudo sua auxit animum et paucitas illis minuit. Extemplo septem naues Punicae circumuentae: fugam ceterae ceperunt. Mille et septingenti fuere in nauibus captis milites nautaeque, in his tres nobiles Carthaginiensium. Classis Romana incolumis, una tantum perforata naui sed ea quoque ipsa reduce, in portum rediit. […] Tandis que la guerre, demeurait ainsi en suspens sur les bords de la Trébie, il se passa dans l'intervalle, près

		de la Sicile et des îles qui bordent l'Italie, des événements sur terre et sur mer, avant et depuis l'arrivée du consul Sempronius. Vingt quinquérèmes et mille combattants avaient été envoyés par les Carthaginois pour ravager la côte de l'Italie; neuf de ces galères abordèrent à Lipari, huit à l'île de Vulcain, trois furent emportées par les vagues dans le détroit. Celles-ci furent signalées à Messine, où Hiéron, roi de Syracuse, se trouvait alors pour attendre le consul romain; il fit avancer contre elles douze bâtiments qui les prirent ans résistance, et les conduisirent au port de Messine. On sut par les prisonniers qu'outre l'armement de vingt vaisseaux, dont ils faisaient partie, et qui cinglait vers l'Italie, trente-cinq quinquérèmes allaient encore aborder en Sicile, pour y soulever les anciens alliés de Carthage. Leur but principal était de s'emparer de Lilybée; […] Le roi fait parvenir ces avis au préteur M. Aemilius, chargé du département de la Sicile, et lui recommande d'établir dans Lilybée une forte garnison. […] Les Carthaginois, contraints de renoncer à une surprise, se tinrent, jusqu'au jour, à distance de la rade, occupés à baisser leurs voiles et à se disposer au combat. Dès le matin, ils ramenèrent leur flotte en pleine mer, afin d'ouvrir pour la bataille un espace plus vaste, et de laisser libre aux bâtiments ennemis la sortie du port. Les Romains ne refusèrent point l'action; ces mêmes parages leur rappelaient de glorieux souvenirs, et leurs guerriers étaient aussi nombreux que vaillants. […] Ce fait étant connu, les Romains furent encouragés par leur grand nombre, et les Carthaginois effrayés de leur faiblesse. En un moment, sept de leurs vaisseaux furent enveloppés; le reste prit la fuite: on fit prisonniers, sur les sept bâtiments, dix-sept cents hommes, soldats, ou matelots, et, parmi eux, trois nobles carthaginois. La flotte romaine, sans autre dommage qu'un seul vaisseau percé de part en part, mais qu'on parvint même à sauver avec les autres, rentra dans le port […]
218 : Cn.Scipion atteint l'Espagne avec une flotte.		
Polybe	Histoire, III,76, 1-2.	κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς Γνάιος Κορνήλιος ὁ καταλειφθεὶς ὑπὸ τἀδελφοῦ Ποπλίου στρατηγὸς ἐπὶ τῆς ναυτικῆς δυνάμεως, καθάπερ ἐπάνω προεῖπον, ἀναχθεὶς ἀπὸ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων παντὶ τῷ στόλῳ προσέσχε τῆς Ἰβηρίας πρὸς τοὺς κατὰ τὸ καλούμενον Ἐμπόριον τόπους. ἀρξάμενος δ᾽ ἐντεῦθεν ἀποβάσεις ἐποιεῖτο καὶ τοὺς μὲν ἀπειθοῦντας ἐπολιόρκει τῶν τὴν παραλίαν κατοικούντων ἕως Ἴβηρος ποταμοῦ, τοὺς δὲ προσδεχομένους ἐφιλανθρώπει, τὴν ἐνδεχομένην ποιούμενος περὶ αὐτῶν προμήθειαν. Pendant que se déroulaient ces événements, Cn. Cornélius Scipion, à qui son frère Publius avait laissé, comme je l'ai dit plus haut, le commandement de ses troupes de mer, était parti des bouches du Rhône avec toute sa flotte et était allé aborder en Espagne, près d'Emporion. Il opéra depuis cet endroit jusqu'à l'Èbre

		une série de descentes le long de la côte, s'emparant des villes qui refusaient de le recevoir, traitant avec douceur celles qui lui faisaient bon accueil et veillant, dans la mesure du possible, à ce qu'il ne leur fût causé aucun dommage.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 17.	[…] nec cum Hispanis initio, sed cum Poenis in Hispania. Inde contagio et series causaeque bellorum. Prima per Pyrenaeum iugum signa Romana Publius et Cnaeus Scipiones intulerunt; proeliisque ingentibus Hannonem, et Hasdrubalem fratrem Hannibalis ceciderunt; raptaque erat impetu Hispania, nisi fortissimi uiri in ipsa uictoria sua oppressi Punica fraude cecidissent, terra marique uictores. […] […] Tout d'abord même, ce n'est pas avec les Espagnols, mais avec les Carthaginois que nous luttâmes en Espagne. C'est ainsi que se propagea le mal et que naquit cette suite de guerres. Les enseignes romaines franchirent pour la première fois les Pyrénées sous le commandement de Publius et de Cnéus Scipion, qui en de sanglantes batailles défirent Hannon et Asdrubal, frère d'Annibal. L'Espagne allait être emportée du premier coup, si ces deux braves généraux, au milieu même de leur victoire, n'avaient péri, victimes de la mauvaise foi punique, après avoir été victorieux sur terre et sur mer. […]
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 60, 2-4.	Dum haec in Italia geruntur, Cn- Cornelius Scipio in Hispaniam cum classe et exercitu missus, cum ab ostio Rhodani profectus Pyrenaeosque montes circumuectus Emporias appulisset classem, exposito ibi exercitu orsus a Laeetanis omnem oram usque ad Hiberum flumen partim renouandis societatibus partim nouis instituendis Romanae dicionis fecit. Tandis que ces événements se passent en Italie, Cn. Cornélius Scipion, envoyé en Espagne avec une flotte et une armée, après être parti des bouches du Rhône, et avoir côtoyé les monts Pyrénées, était venu aborder à Empories: lorsqu'il eut débarqué ses troupes, il soumit à l'empire de Rome, d'abord les Lacétans, puis toute la côte maritime jusqu'à l'Èbre, soit en formant des alliances nouvelles, soit en renouvelant les anciennes.
Velleius Paterculus	Histoire romaine, II, 38, 4.	In Hispaniam primi omnium duxere exercitus Cn- et P- Scipiones initio secundi belli Punici abhinc annos ducentos quinquaginta; […] Cneius et Publius Scipion furent les premiers à conduire leurs armées en Espagne ; ce fut au début de la

		seconde guerre punique, il y a de cela deux cent cinquante ans. […]
218 : Vaincus à la Trébie, les Romains renforcent leur dispositif défensif sur terre et sur mer.		
Polybe	Histoire, III, 75,1-4.	ὁ δὲ Τεβέριος εἰδὼς μὲν τὰ συμβεβηκότα, βουλόμενος δὲ κατὰ δύναμιν ἐπικρύπτεσθαι τοὺς ἐν τῇ Ῥώμῃ τὸ γεγονὸς ἔπεμψε τοὺς ἀπαγγελοῦντας ὅτι μάχης γενομένης τὴν νίκην αὐτῶν ὁ χειμὼν ἀφείλετο. οἱ δὲ Ῥωμαῖοι παραυτίκα μὲν ἐπίστευον τοῖς προσπίπτουσιν: μετ᾽ οὐ πολὺ δὲ πυνθανόμενοι τοὺς μὲν Καρχηδονίους καὶ τὴν παρεμβολὴν τὴν αὐτῶν τηρεῖν καὶ τοὺς Κελτοὺς πάντας ἀπονενευκέναι πρὸς τὴν ἐκείνων φιλίαν, τοὺς δὲ παρ᾽ αὐτῶν ἀπολελοιπότας τὴν παρεμβολὴν ἐκ τῆς μάχης ἀνακεχωρηκέναι καὶ συνηθροῖσθαι πάντας εἰς τὰς πόλεις καὶ χορηγεῖσθαι δὲ τοῖς ἀναγκαίοις ἐκ θαλάττης ἀνὰ τὸν Πάδον ποταμόν, καὶ λίαν σαφῶς ἔγνωσαν τὰ γεγονότα περὶ τὸν κίνδυνον. διὸ καὶ παραδόξου φανέντος αὐτοῖς τοῦ πράγματος, περὶ τὰς λοιπὰς παρασκευὰς διαφερόντως ἐγίνοντο καὶ περὶ φυλακὴν τῶν προκειμένων τόπων, πέμποντες εἰς Σαρδόνα καὶ Σικελίαν στρατόπεδα, πρὸς δὲ τούτοις εἰς Τάραντα προφυλακὰς καὶ τῶν ἄλλων τόπων εἰς τοὺς εὐκαίρους: παρεσκεύασαν δὲ καὶ ναῦς ἑξήκοντα πεντήρεις. Γνάιος δὲ Σερουίλιος καὶ Γάιος Φλαμίνιος, Sempronius, qui ne se dissimulait pas la gravité du désastre, mais qui voulait autant que possible la laisser ignorer à Rome, fit annoncer par des courriers qu'un combat avait eu lieu et que sans le mauvais temps une victoire eût été remportée. Les Romains prirent d'abord la chose au pied de la lettre ; mais bientôt ils surent que leur camp était aux mains des Carthaginois, que tous les Gaulois étaient passés à l'ennemi, que leurs troupes avaient abandonné leurs positions pour battre en retraite et se réfugier toutes dans les villes voisines, que les ravitaillements ne leur arrivaient plus que de la mer par le Pô ; c'est ainsi qu'ils connurent la vérité sur la bataille. Malgré leur surprise, ils ne manquèrent pas de prendre les mesures nécessaires pour réparer cette défaite : on mit, notamment, des garnisons aux points exposés ; on expédia des troupes en Sardaigne et en Sicile ; on envoya des renforts à Trente et dans les autres places faciles à défendre ; on équipa soixante vaisseaux à cinq rangs de rames.
Appien	Guerre d'Hannibal, II, 8.	οἱ δ᾽ ἐν ἄστει Ῥωμαῖοι πυθόμενοι, καὶ τρίτον ἤδη πταίοντες περὶ Πάδον ˙ἥττηντο γὰρ δὴ καὶ ὑπὸ Βοιῶν πρὸ Ἀννίβου, στρατιάν τε παρ᾽ αὐτῶν ἄλλην κατέλεγον, σὺν τοῖς οὖσι περὶ τὸν Πάδον ὡς εἶναι τρισκαίδεκα τέλη, καὶ τοῖς συμμάχοις ἑτέραν διπλασίονα ταύτης ἐπήγγελλον. ἤδη δὲ αὐτοῖς τὸ τέλος εἶχε πεζοὺς πεντακισχιλίους καὶ ἱππέας τριακοσίους. καὶ τούτων τοὺς μὲν ἐς Ἰβηρίαν ἔπεμπον, τοὺς δ᾽ ἐς

		Σαρδόνα κἀκείνην πολεμουμένην, τοὺς δ᾽ ἐς Σικελίαν. τὰ πλέονα δ᾽ ἦγον ἐπὶ τὸν Ἀννίβαν οἱ μετὰ Σκιπίωνα καὶ Σεμπρώνιον αἱρεθέντες ὕπατοι, Σερουίλιός τε Γναῖος καὶ Γάιος Φλαμίνιος. ὧν ὁ μὲν Σερουίλιος ἐπὶ τὸν Πάδον ἐπειχθεὶς τὴν στρατηγίαν ἐκδέχεται παρὰ τοῦ Σκιπίωνος ˙ὁ δὲ Σκιπίων ἀνθύπατος αἱρεθεὶς ἐς Ἰβηρίαν διέπλευσέ, Φλαμίνιος δὲ τρισμυρίοις τε πεζοῖς καὶ τρισχιλίοις ἱππεῦσι τὴν ἐντὸς Ἀπεννίνων ὀρῶν Ἰταλίαν ἐφύλασσεν, ἣν καὶ μόνην ἄν τις εἴποι κυρίως Ἰταλίαν. […] Quand les Romains eurent connaissance de cette troisième défaite sur le Po, car ils avaient en fait déjà été battus par les Boïens avant qu'Hannibal n'arrive, ils levèrent parmi leurs citoyens une nouvelle armée qui, avec celles déjà déployées sur le Po, se montèrent à 13 légions et ils en demandèrent le double de leurs alliés. A cette époque, la légion comprenait 5000 fantassins et 300 cavaliers. Certaines furent envoyées en Espagne, d'autres en Sardaigne, car la guerre faisait rage là-bas aussi, et d'autres en Sicile. La majorité d'entre elles fut envoyée combattre Hannibal sous les ordres de Cn. Servilius et Gaius Flaminius, qui avaient succédé comme consuls à Scipion et Sempronius. Servilius se rendit rapidement sur le Pô où il releva Scipion. Ce dernier, étant nommé proconsul, s'embarqua pour l'Espagne. Flaminius, avec 30000 fantassins et 3000 cavaliers, défendit l'Italie à partir des monts Appenins. […]
218 : Hasdrubal met en fuite les équipages débarqués de la flotte romaine.		
Polybe	Histoire, III, 76, 8-11.	ταχὺ δὲ συνεὶς τὸ γεγονὸς Ἀσδρούβας ἦκε παραβοηθῶν διαβὰς τὸν Ἴβηρα ποταμόν. καὶ καταμαθὼν ἀπολελειμμένους τοὺς ἀπὸ τοῦ στόλου τῶν Ῥωμαίων, ῥᾳθύμως καὶ κατατεθαρρηκότως ἀναστρεφομένους διὰ τὸ προτέρημα τῶν πεζικῶν στρατοπέδων, παραλαβὼν ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ δυνάμεως πεζοὺς μὲν εἰς ὀκτακισχιλίους ἱππεῖς δὲ περὶ χιλίους, καὶ καταλαβὼν ἐσκεδασμένους κατὰ τῆς χώρας τοὺς ἀπὸ τῶν πλοίων, πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἀπέκτεινεν, τοὺς δὲ λοιποὺς ἠνάγκασε φυγεῖν ἐπὶ τὰς ναῦς. οὗτος μὲν οὖν ἀναχωρήσας καὶ διαβὰς αὖθις τὸν Ἴβηρα ποταμὸν ἐγίνετο περὶ παρασκευὴν καὶ φυλακὴν τῶν ἐντὸς τοῦ ποταμοῦ τόπων, ποιούμενος τὴν παραχειμασίαν ἐν Καινῇ πόλει. Dès qu'Hasdrubal sut ce qui était arrivé, il passa l'Èbre et vint à la rescousse. Apprenant que les soldats de la flotte laissés par les Romains sur la côte montaient la garde avec négligence et se reposaient sur les succès remportés par l'armée de terre, il prend avec lui un détachement d'infanterie d'environ huit mille hommes, surprend ses ennemis dispersés de côté et d'autre, en massacre un grand nombre et force les survivants à s'enfuir vers leurs vaisseaux. Puis il bat en retraite, repasse l'Èbre, prend les dispositions

		nécessaires pour assurer la défense des régions situées au sud du fleuve et revient hiverner à Carthagène.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXI, 61, 1-4.	Priusquam certa huius cladis fama accideret, transgressus Hiberum Hasdrubal cum octo milibus peditum, mille equitum, tamquam ad primum aduentum Romanorum occursurus, postquam perditas res ad Cissim amissaque castra accepit, iter ad mare conuertit. Haud procul Tarracone classicos milites naualesque socios uagos palantesque per agros, quod ferme fit ut secundae res neglegentiam creent, equite passim dimisso cum magna caede, maiore fuga ad naues compellit; nec diutius circa ea loca morari ausus, ne ab Scipione opprimeretur, trans Hiberum sese recepit. Avant que la nouvelle de cette défaite fût devenue officielle, Asdrubal avait passé l'Èbre avec huit mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, espérant trouver les Romains à leur première arrivée; mais, informé du désastre de Cissis et de la prise du camp, il se dirigea vers la mer. Non loin de Tarragone, il rencontra les soldats de la flotte et les matelots dispersés çà et là dans la campagne (car le succès engendre d'ordinaire la négligence); il envoya contre eux sa cavalerie sur tous les points, en fit un grand carnage, et les repoussa, dans un désordre plus grand encore, jusqu'à leurs vaisseaux.
217 : Victoire d'Hannibal au lac Trasimène.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 7.	Haec est nobilis ad Trasumennum pugna atque inter paucas memorata populi Romani clades. Quindecim milia Romanorum in acie caesa sunt; decem milia sparsa fuga per omnem Etruriam auersis itineribus urbem petiere; duo milia quingenti hostium in acie, multi postea {utrimque} ex uolneribus periere. Multiplex caedes utrimque facta traditur ab aliis; ego praeterquam quod nihil auctum ex uano uelim, quo nimis inclinant ferme scribentium animi, Fabium, aequalem temporibus huiusce belli, potissimum auctorem habui. Telle fut la fameuse bataille de Trasimène, et l'une des rares défaites mémorables du peuple romain. Quinze mille Romains furent tués dans le combat ; dix mille, dispersés par la fuite à travers toute l'Étrurie, gagnèrent Rome par les chemins les plus divers ; deux mille cinq cents ennemis périrent dans la bataille, beaucoup, par la suite, de leurs blessures. Il y eut un grand carnage de part et d'autre, à ce que rapportent certains ; pour moi, outre mon désir de ne rien grossir sans raison, défaut auquel n'inclinent que trop, en général, les historiens, j'ai considéré que c'était à Fabius, contemporain de cette guerre, que je devais me

		fier de préférence.
217 : Cn. Scipion obtient la suprématie maritime au large des côtes espagnoles après avoir battu la flotte carthaginoise d'Hasdrubal.		
Polybe	Histoire, III, 95, 2, 4-8 ; 96, 1-2, 6.	κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς ταῖς προειρημέναις πράξεσιν Ἀσδρούβας ὁ τεταγμένος ἐπὶ τῆς Ἰβηρίας στρατηγὸς κατηρτικὼς ἐν τῇ παραχειμασίᾳ τὰς ὑπὸ τἀδελφοῦ καταλειφθείσας τριάκοντα ναῦς καὶ δέκα προσπεπληρωκὼς ἄλλας, ἀρχομένης τῆς θερείας ἀνήχθη τετταράκοντα ναυσὶ καταφράκτοις ἐκ Καινῆς πόλεως, προχειρισάμενος Ἀμίλκαν τοῦ στόλου ναύαρχον. […] Γνάιος δὲ τὰς ἐπιβολὰς συλλογιζόμενος τῶν Καρχηδονίων τὸ μὲν πρῶτον ἐπεβάλετο κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐκ τῆς παραχειμασίας ποιεῖσθαι τὴν ἀπάντησιν. ἀκούων δὲ τὸ πλῆθος τῶν δυνάμεων καὶ τὸ μέγεθος τῆς παρασκευῆς τὸ μὲν κατὰ γῆν ἀπαντᾶν ἀπεδοκίμασε, συμπληρώσας δὲ πέντε καὶ τριάκοντα ναῦς καὶ λαβὼν ἐκ τοῦ πεζικοῦ στρατεύματος τοὺς ἐπιτηδειοτάτους ἄνδρας πρὸς τὴν ἐπιβατικὴν χρείαν ἀνήχθη καὶ κατῆρε δευτεραῖος ἐκ Ταρράκωνος εἰς τοὺς περὶ τὸν Ἴβηρα ποταμὸν τόπους. καθορμισθεὶς δὲ τῶν πολεμίων ἐν ἀποστήματι περὶ τοὺς ὀγδοήκοντα σταδίους προαπέστειλε κατασκεψομένας δύο ναῦς ταχυπλοούσας Μασσαλιητικάς: καὶ γὰρ προκαθηγοῦντο καὶ προεκινδύνευον οὗτοι καὶ πᾶσαν ἀποτόμως σφίσι παρείχοντο τὴν χρείαν. εὐγενῶς γάρ, εἰ καί τινες ἕτεροι, κεκοινωνήκασι Ῥωμαίοις πραγμάτων καὶ Μασσαλιῶται, πολλάκις μὲν καὶ μετὰ ταῦτα, μάλιστα δὲ κατὰ τὸν Ἀννιβιακὸν πόλεμον. διασαφούντων δὲ τῶν ἐπὶ τὴν κατασκοπὴν ἐκπεμφθέντων ὅτι περὶ τὸ στόμα τοῦ ποταμοῦ συμβαίνει τὸν τῶν ὑπεναντίων ὁρμεῖν στόλον, ἀνήγετο κατὰ σπουδήν, βουλόμενος ἄφνω προσπεσεῖν τοῖς […]πολεμίοις. οἱ δὲ περὶ τὸν Ἀσδρούβαν, σημηνάντων αὐτοῖς τῶν σκοπῶν ἐκ πολλοῦ τὸν ἐπίπλουν τῶν ὑπεναντίων, ἅμα τὰς πεζικὰς ἐξέταττον δυνάμεις παρὰ τὸν αἰγιαλὸν καὶ τοῖς πληρώμασι παρήγγελλον ἐμβαίνειν εἰς τὰς ναῦς. ἤδη δὲ καὶ τῶν Ῥωμαίων σύνεγγυς ὄντων, σημήναντες πολεμικὸν ἀνήγοντο, κρίναντες ναυμαχεῖν. συμβαλόντες δὲ τοῖς πολεμίοις βραχὺν μέν τινα χρόνον ἀντεποιήσαντο τῆς νίκης, μετ᾽ οὐ πολὺ δὲ πρὸς τὸ κλίνειν ὥρμησαν. […]οἱ δὲ Ῥωμαῖοι τολμηρῶς συνεγγίσαντες τῇ γῇ καὶ τὰ δυνάμενα κινεῖσθαι τῶν πλοίων ἀναδησάμενοι μετὰ χαρᾶς ὑπερβαλλούσης ἀπέπλεον, νενικηκότες μὲν ἐξ ἐφόδου τοὺς ὑπεναντίους, κρατοῦντες δὲ τῆς θαλάττης, εἴκοσι δὲ καὶ πέντε ναῦς ἔχοντες τῶν πολεμίων. Tandis que ces événements se déroulaient, Hasdrubal, le gouverneur de l'Espagne, avait équipé pendant l'hivernage les trente navires que son frère lui avait laissés, ainsi que dix autres bâtiments ; quand la belle saison fut venue, il fit partir de Carthagène ces quarante vaisseaux de guerre, dont il donna le commandement à un certain Hamilcar. […] Quand Cn. Scipion découvrit les projets des Carthaginois, il

		eut d'abord l'intention de quitter ses quartiers d'hiver, pour marcher à leur rencontre par terre et par mer ; mais, quand il sut de quelles forces Hasdrubal disposait et quels préparatifs il avait faits, il renonça à l'affronter sur terre, équipa trente-cinq vaisseaux, y fit monter ceux de ses soldats qui lui semblèrent le plus capables de constituer de bonnes troupes d'embarquement et se rendit en deux jours de Tarragone aux bouches de l'Èbre. Il aborda à quatre-vingts stades environ de l'ennemi et envoya deux navires rapides de Marseille pour observer ses positions. Les Marseillais remplissaient en effet l'office d'éclaireurs ; ils s'acquittaient de cette tâche avec intrépidité et rendaient, en cette qualité, les plus grands services aux Romains ; personne n'était plus attaché qu'eux à la cause de Rome ; ils eurent souvent, plus tard, l'occasion de le prouver, mais jamais autant que pendant la guerre d'Hannibal. Les navires envoyés à la découverte rapportèrent que l'escadre ennemie était mouillée à l'embouchure du fleuve ; Scipion fit aussitôt mettre à la voile pour fondre sur elle à l'improviste. Mais il y avait longtemps qu'Hasdrubal était informé par ses sentinelles de l'arrivée de la flotte ennemie ; il fit aussitôt ranger ses troupes de terre sur la côte et embarquer ses équipages ; quand les Romains furent tout près, il fit sonner la charge et engager le combat. La victoire resta quelque temps incertaine ; mais bientôt les Carthaginois commencèrent à plier. […] Les Romains s'approchèrent hardiment, lièrent à leurs vaisseaux tous ceux de la flotte ennemie qu'ils purent mettre à flot et repartirent, débordant de joie : ils avaient vaincu au premier abordage, ils étaient maîtres de la mer, ils avaient pris à l'ennemi vingt-cinq bâtiments.
Frontin	Les Stratagèmes, IV, 7, 9.	Cn- Scipio bello nauali amphoras pice et taeda plenas in hostium classem iaculatus, quarum iactus et pondere foret noxius et diffundendo, quae continuerant, alimentum praestaret incendio. Cn. Scipion, dans un combat naval, fit jeter sur les vaisseaux ennemis des tonnes pleines de poix et de résine, lesquelles outre le danger du feu, fatiguaient les galères par leur pesanteur.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 19-20.	Principio aestatis qua haec gerebantur in Hispania quoque terra marique coeptum bellum est. Hasdrubal ad eum nauium numerum, quem a fratre instructum paratumque acceperat, decem adiecit; quadraginta nauium classem Himilconi tradit atque ita Carthagine profectus nauibus prope terram, exercitum in litore ducebat, paratus confligere quacumque parte copiarum hostis occurrisset. Cn- Scipio postquam mouisse ex hibernis hostem audiuit, primo idem consilii fuit; deinde minus terra propter ingentem famam nouorum auxiliorum concurrere ausus, delecto milite ad naues imposito quinque et triginta nauium classe ire obuiam hosti pergit. altero ab Tarracone die {ad} stationem decem milia passuum distantem ab ostio Hiberi amnis

		peruenit. Inde duae Massiliensium speculatoriae praemissae rettulere, classem Punicam stare in ostio fluminis castraque in ripa posita. […] Et iam Romanus non appropinquabat modo sed direxerat etiam in pugnam naues. itaque non ab hoste et proelio magis Poeni quam suomet ipsi tumultu turbati, temptata uerius pugna quam inita in fugam auerterunt classem; et, cum aduersi amnis os lato agmini et tam multis simul uenientibus haud sane intrabile esset, in litus passim naues egerunt, atque alii uadis, alii sicco litore excepti, partim armati, partim inermes ad instructam per litus aciem suorum perfugere; duae tamen primo concursu captae erant Punicae naues, quattuor suppressae. […] Romani, quamquam terra hostium erat armatamque aciem toto praetentam in litore cernebant, haud cunctanter insecuti trepidam hostium classem naues omnes, quae non aut perfregerant proras litori inlisas aut carinas fixerant uadis, religatas puppibus in altum extraxere; ad quinque et uiginti naues e quadraginta cepere. Neque id pulcherrimum eius uictoriae fuit sed quod una leui pugna toto eius orae mari potiti erant. […] Au début de la campagne d'été pendant laquelle se passèrent ces faits, en Espagne aussi, sur terre et sur mer, on commença la guerre. Hasdrubal, ayant ajouté dix vaisseaux à ceux qu'il avait reçus, armés et parés, de son frère, confie à Himilcon une flotte de quarante navires, et ainsi, parti de Carthagène, conduit ses vaisseaux près de la terre, son armée sur le rivage, prêt à la lutte, avec quelque partie de ses forces que l'ennemi se présente. Quand Cnéius Scipion apprit qu'il avait quitté ses quartiers d'hiver, il prit d'abord le même parti ; puis, n'osant pas trop lutter sur terre, à cause du grand bruit qu'on faisait des nouveaux auxiliaires des Carthaginois, il embarque l'élite de ses soldats, et c'est avec une flotte de trente-cinq navires qu'il va au-devant de l'ennemi. Un jour après son départ de Tarragone, il arrive à un mouillage situé à dix mille pas de l'embouchure de l'Hèbre. Deux navires de Marseille, envoyés de là en éclaireurs, rapportèrent la nouvelle que la flotte carthaginoise était à l'embouchure du fleuve, et le camp installé sur la rive. […] Déjà non seulement le Romain approchait, mais il avait aligné ses vaisseaux pour la bataille. Aussi les Carthaginois, troublés, autant que par l'ennemi et le combat, par leur propre tumulte, après avoir plutôt tenté qu'engagé réellement la lutte, virent de bord pour prendre la fuite. Et comme, en face d'eux, l'embouchure du fleuve n'était guère accessible à une large colonne de navires, ni à tous ceux qui se présentaient alors en même temps, ils jetèrent çà et là leurs vaisseaux à la côte, et trouvant les uns de hauts fonds, les autres la terre, partie armés, partie sans armes, ils se réfugièrent auprès de leur armée rangée sur le rivage. Cependant, au premier choc, deux bateaux puniques avaient été pris, quatre coulés. […] Les Romains, quoique la terre appartînt à l'ennemi, et qu'ils vissent ses troupes en armes border tout le rivage, n'hésitèrent pas à poursuivre sa flotte effrayée ; pour tous les navires qui n'avaient pas brisé leurs proues en

		heurtant le rivage, ou échoué leurs coques sur de hauts fonds, ils fixèrent des câbles à leur poupe et les tirèrent vers la haute mer ; ils prirent là vingt-cinq navires, sur quarante. Et le plus beau de la victoire, ce ne fut pas encore cela ; ce fut qu'un léger combat rendit les Romains maîtres de toute cette côte. […]
217 : Une flotte carthaginoise au large de la ville de Caieta dans le Latium.		
Silius Italicus	Les Guerres Puniques, VII, 409-411.	Ecce autem flatu classis Phoenissa secundo litora Caietae Laestrygoniosque recessus sulcabat rostris portusque intrarat apertos Cependant une flotte carthaginoise, poussée par un vent favorable, rasait la côte de Càiete, et le pays des Lestrigons, pour entrer dans les ports qui lui étaient ouverts.
217 : Une flotte carthaginoise, envoyée en renfort sur les côtes italienne, est prise en chasse par une flotte romaine et se replie vers la Sardaigne puis Carthage.		
Polybe	Histoire, III.96, 8-14.	οἱ δὲ Καρχηδόνιοι, προσπεσόντος αὐτοῖς τοῦ γεγονότος ἐλαττώματος, παραχρῆμα πληρώσαντες ἑβδομήκοντα νῆας ἐξαπέστειλαν, κρίναντες ἀναγκαῖον εἶναι πρὸς πάσας τὰς ἐπιβολὰς ἀντέχεσθαι τῆς θαλάττης. αἱ τὸ μὲν πρῶτον εἰς Σαρδόν᾽, ἐκεῖθεν δὲ πρὸς τοὺς περὶ Πίσας τόπους τῆς Ἰταλίας προσέβαλον, πεπεισμένων τῶν ἐπιπλεόντων συμμίξειν ἐνθάδε τοῖς περὶ τὸν Ἀννίβαν. ταχὺ δὲ τῶν Ῥωμαίων ἀναχθέντων ἐπ᾽ αὐτοὺς ἐξ αὐτῆς τῆς Ῥώμης ἑκατὸν εἴκοσι σκάφεσι πεντηρικοῖς, πυθόμενοι τὸν ἀνάπλουν οὗτοι μὲν αὖθις ἀπέπλευσαν εἰς τὴν Σαρδόνα, μετὰ δὲ ταῦτα πάλιν εἰς Καρχηδόνα. Γνάιος δὲ Σερουίλιος ἔχων τὸν προειρημένον στόλον ἕως μέν τινος ἐπηκολούθει τοῖς Καρχηδονίοις, συνάψειν πεπεισμένος, πολὺ δὲ καθυστερῶν ἀπέγνω. καὶ τὸ μὲν πρῶτον τῆς Σικελίας Λιλυβαίῳ προσέσχε: μετὰ δὲ ταῦτα καταπλεύσας τῆς Λιβύης ὡς ἐπὶ τὴν τῶν Κερκινητῶν νῆσον καὶ λαβὼν παρ᾽ αὐτῶν χρήματα τοῦ μὴ πορθῆσαι τὴν χώραν ἀπηλλάγη. κατὰ δὲ τὸν ἀνάπλουν γενόμενος κύριος νήσου Κοσσύρου καὶ φρουρὰν εἰς τὸ πολισμάτιον εἰσαγαγὼν αὖθις εἰς τὸ Λιλύβαιον κατῆρε. καὶ τὸ λοιπὸν οὗτος μὲν αὐτοῦ συνορμίσας τὸν στόλον μετ᾽ οὐ πολὺν χρόνον Quant aux Carthaginois, lorsqu'ils apprirent la défaite qu'ils avaient subie, ils équipèrent immédiatement

		soixante-dix vaisseaux et les firent aussitôt mettre à la voile ; car la maîtrise de la mer leur semblait indispensable à toutes leurs entreprises. Cette flotte se rendit d'abord en Sardaigne, puis de là en Italie, du côté de Pise, où elle espérait opérer sa jonction avec l'armée d'Hannibal. Mais les Romains envoyèrent contre eux, de Rome même, cent vingt vaisseaux à cinq rangs de rames. Quand les Carthaginois surent qu'ils avaient pris la mer, ils retournèrent en Sardaigne, puis à Carthage. Cn. Servilius, qui commandait l'escadre romaine, les poursuivit quelque temps, dans l'espoir de les atteindre ; mais ils avaient trop d'avance sur lui, et il y renonça. Il vint d'abord jeter l'ancre à Lilybée, en Sicile ; puis il cingla vers l'île de Cercina, en Afrique ; à prix d'argent, il consentit à ne pas ravager le pays et reprit sa route. En passant, il occupa l'île de Cossyros, laissa une garnison dans sa petite ville et revint aborder à Lilybée. Il y fit mettre sa flotte au mouillage et partit peu de temps après pour rejoindre l'armée de terre.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 31, 1-7.	Dum haec geruntur in Italia, Cn- Seruilius Geminus consul cum classe {centum uiginti} nauium circumuectus Sardiniae et Corsicae oram, et obsidibus utrimque acceptis in Africam transmisit et, priusquam in continentem escensiones faceret, Menige insula uastata et ab incolentibus Cercinam, ne et ipsorum ureretur diripereturque ager, decem talentis argenti acceptis ad litora Africae accessit copiasque exposuit. Inde ad populandum agrum ducti milites naualesque socii iuxta effusi ac si {in} insulis cultorum egentibus praedarentur. Itaque in insidias temere inlati, cum a frequentibus palantes et locorum ignari ab gnaris circumuenirentur, cum multa caede ac foeda fuga retro ad naues compulsi sunt. Ad mille hominum cum Ti- Sempronio Blaeso quaestore amissum, classis ab litoribus hostium plenis trepide soluta in Siciliam cursum tenuit, traditaque Lilybaei T- Otacilio praetori, ut ab legato eius P- Cincio Romam reduceretur. Tandis que cela se passait en Italie, le consul Cneius Servilius Geminus, après avoir, avec une flotte de cent vingt navires, contourné la Sardaigne et la Corse, et reçu de ces deux îles des otages, vogua vers l'Afrique ; après avoir, avant de faire des descentes sur le continent, dévasté l'île de Menix, et reçu des habitants de Cercina, pour ne pas brûler et piller leur territoire à eux aussi, dix talents d'argent, il aborda la côte d'Afrique et y débarqua des troupes. De là, on mena, pour ravager les terres, soldats et marins alliés mêlés et en désordre, comme s'ils allaient faire du butin dans des îles inhabitées. Aussi, s'étant jetés à la légère dans une embuscade, comme ils se trouvaient dispersés devant des groupes nombreux, sans connaissance du pays devant des gens qui le connaissaient et qui les enveloppaient, ils furent massacrés en grand nombre, honteusement mis en fuite et rejetés dans leurs vaisseaux. On perdit là un millier d'hommes environ, avec le questeur Tiberius Sempronius Blaesus. La flotte, larguant précipitamment ses amarres

		pour quitter cette côte remplie d'ennemis mit le cap sur la Sicile, et fut remise à Lilybée au préteur Titus Otacilius, pour être ramenée à Rome par son légat Publius Cincius ;
216 : Une ambassade de Hiéron vient offrir le soutien de Syracuse et conseille aux Romains d'envoyer leur flotte de Sicile en Afrique.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII,37.	Per eosdem dies ab Hierone classis Ostia cum magno commeatu accessit. legati in senatum introducti nuntiarunt caedem C- Flamini consulis exercitusque allatam adeo aegre tulisse regem Hieronem ut nulla sua propria regnique sui clade moueri magis potuerit. […] Ad ea dona consilium quoque addebant ut praetor, cui prouincia Sicilia euenisset, classem in Africam traiceret, ut et hostes in terra sua bellum haberent minusque laxamenti daretur iis ad auxilia Hannibali summittenda. Pendant ces mêmes jours, une flotte d'Hiéron aborda à Ostie, avec de grands approvisionnements. Les ambassadeurs, introduits au sénat, annoncèrent que la nouvelle du massacre du consul Caius Flaminius et de son armée avait été si pénible au roi Hiéron, qu'aucun désastre touchant sa personne ou son royaume, n'aurait pu l'émouvoir davantage. […] A ces présents, les ambassadeurs ajoutent le conseil que le préteur à qui est échue la Sicile fasse passer sa flotte en Afrique, pour que l'ennemi ait, lui aussi, la guerre sur son territoire, et garde moins de tranquillité pour envoyer du secours à Hannibal.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, IV, 8, e1.	Hiero Syracusarum rex audita clade, qua Romani apud Trasimennum lacum erant adflicti, CCC milia modium tritici et CC hordei aurique ducenta et XL pondo urbi nostrae muneri misit. neque ignarus uerecundiae maiorum nostrorum, ne aurum nollent accipere, in habitum id Victoriae formauit, ut eos religione motos munificentia sua uti cogeret, uoluntate mittendi prius, iterum prouidentia cauendi ne remitteretur liberalis. Hiéron, roi de Syracuse, à la nouvelle du désastre que les Romains venaient d'essuyer à Trasimène, envoya en présent à Rome trois cent mille boisseaux de blé, deux cent mille d'orge et deux cent quarante livres d'or. Et comme il n'ignorait pas la délicatesse de nos ancêtres, par crainte de les voir refuser cet or, il imagina de lui donner la forme d'une victoire, afin de les forcer, en les prenant par leurs sentiments religieux, à profiter de sa munificence : il fut ainsi doublement libéral, d'abord par la pensée d'offrir ces richesses, ensuite par la précaution prise pour empêcher qu'on ne les renvoyât.

216 : Une flotte carthaginoise effectue des raids sur les côtes de Sicile.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 56, 6-8.	Ceterum cum sedato urbis tumultu reuocati in curiam patres essent, aliae insuper ex Sicilia litterae allatae sunt ab T- Otacilio propraetore, regnum Hieronis classe Punica uastari; cui cum opem imploranti ferre uellent {praefecti ab se missi}, nuntiatum his esse aliam classem ad Aegates insulas stare paratam instructamque, ut, ubi se uersum ad tuendam Syracusanam oram Poeni sensissent, Lilybaeum extemplo prouinciamque aliam Romanam adgrederentur; itaque classe opus esse, si regem socium Siciliamque tueri uellent. Mais alors que les sénateurs, les troubles de la ville apaisés, avaient été rappelés à la curie, une autre lettre encore, celle-là de Sicile, fut apportée de la part du propréteur Titus Otacilius : le royaume de Hiéron, disait-il, était ravagé par une flotte punique ; comme il voulait apporter au roi le secours qu'il implorait, on lui avait annoncé qu'une autre flotte était aux îles Aegates, prête et parée pour permettre aux Carthaginois, dés qu'ils s'apercevraient qu'il allait défendre la côte de Syracuse, d'attaquer Lilybée et le reste de la province romaine ; il fallait donc une flotte, si l'on voulait défendre un roi allié et la Sicile.
216 : M.Junius Pera est nommé dictateur et recrute tous les hommes disponibles y compris des esclaves.		
Appien	La guerre d'Hannibal, V, 27.	ἡ δὲ πόλις, ἀπαγγελθεισης τῆς συμφορᾶς, οἱ μὲν ἐν ταῖς ὁδοῖς ἐθρήνουν τε τοὺς οἰκείους ἀνακαλοῦντες, καὶ σφᾶς ὡς αὐτικα ἀλωσομένους ὠλοφύροντο, αἱ δὲ γυναῖκες ἱκέτευον ἐν τοῖς ἱεροῖς μετὰ τῶν τέκνων λῆξαί ποτε τὰς συμφορὰς τῇ πόλει, οἱ δ᾽ ἄρχοντες θυσίαις τε καὶ εὐχαῖς ἱλάσκοντο τοὺς θεούς, εἴ τι μήνιμα ἐνοχλεῖ, κορεσθῆναι τοῖς γεγονόσιν. ἡ δὲ βουλὴ Κόιντον μὲν Φάβιον, τὸν συγγραφέα τῶνδε τῶν ἔργων, ἐς Δελφοὺς ἔπεμπε χρησόμενον περὶ τῶν παρόντων, δούλους δὲ ἐς ὀκτακισχιλίους τῶν δεσποτῶν ἐπιδόντων ἠλευθέρου, ὅπλα τε καὶ τόξα τοὺς ἐν ἄστει πάντας ἐργάζεσθαι παρεσκεύαζε, καὶ συμμάχους, καὶ ὅς, τινὰς συνέλεγεν. Κλαύδιόν τε Μάρκελλον μέλλοντα πλεῖν ἐς Σικελίαν, ἐς τὸν Ἀννίβου πόλεμον μετέφερεν. ὁ δὲ τὸν μὲν στόλον ἐμερίσατο τῷ συνάρχῳ Φουρίῳ, καὶ τὸ μέρος ἔπεμψεν ἐς τὴν Σικελίαν, αὐτὸς δὲ τοὺς δούλους ἄγων καὶ ὅσους ἄλλους ἐδύνατο τῶν πολιτῶν ἢ συμμάχων, γενομένους ἅπαντας ἐς μυρίους πεζοὺς καὶ δισχιλίους ἱππέας, ἐς τὸ Τεανὸν παρῆλθε, καὶ ὅ τι πράξειν ὁ Ἀννίβας μέλλοι παρεφύλασσεν. Quand le désastre fut connu à Rome, la foule remplit les rues en poussant des cris de lamentation sur leurs parents, les appelant par leur nom et pleurant leur propre destin pensant que bientôt ils tomberaient aux

		mains de l'ennemi. Les femmes se précipitèrent dans les temples avec leurs enfants et suppliaient les dieux de mettre fin un jour aux calamités qui s'abattaient sur la ville. Les magistrats sollicitaient le secours des dieux par des sacrifices et des prières leur disant que s'ils étaient la cause de leur colère, les dieux devaient déjà se satisfaire de la punition déjà encourue. Le sénat envoya à Quintus Fabius (le même qui écrivit une histoire de ces événements) au temple de Delphes pour consulter l'oracle au sujet de situation actuelle. Il fit libérer 8000 esclaves avec le consentement de leurs maîtres et il ordonna que tout le monde dans la ville se mette à fabriquer des armes et des projectiles. Il décida également d'un recrutement, même dans cette situation, d'un certain nombre d'alliés. On fit aussi changer de destination à Claudius Marcellus, qui devait gagner la Sicile et on l'envoya combattre Hannibal. Marcellus partagea sa la flotte avec son collègue Furius et en envoya une partie en Sicile, alors qu'il prenait lui-même les esclaves affranchis et tous les citoyens qu'il put rassembler ainsi que les alliés, le tout s'élevant à 10.000 fantassins et à 2000 cavaliers, et il marcha vers Teanum afin de voir ce qu'Hannibal allait faire.
Augustin (Saint)	La Cité de Dieu, III, 19.	[…] Denique tanta militum inopia secuta est, ut Romani reos facinorum proposita inpunitate colligerent, seruitia libertate donarent atque illis pudendus non tam suppleretur quam institueretur exercitus. Seruis itaque, immo, ne faciamus iniuriam, iam libertis, pro Romana re publica pugnaturis arma defuerunt. Detracta sunt templis, tamquam Romani diis suis dicerent: Ponite quae tam diu inaniter habuistis, ne forte aliquid utile inde facere possint nostra mancipia, unde nostra numina facere non potuistis. […] […] Rome est dans une telle pénurie de soldats qu'au prix de l'impunité elle enrôle les malfaiteurs, au prix de la liberté les esclaves, et de ces troupes infâmes, c'est moins un corps auxiliaire dont elle recrute ses forces qu'une armée nouvelle qu'elle lève. Ces esclaves, mais que dis-je ? ces affranchis qui vont combattre pour la république romaine, manquent d'armes. On en dépouille les temples; Rome semble dire aux dieux : Laissez-les, ces armes, que vous avez si longtemps gardées en vain! Inutiles entre vos mains divines, elles rendront peut-être quelque service entre les mains de nos esclaves. […]
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…] Interim respirare Romanus et quasi ab inferis emergere. Arma non erant: detracta sunt templis. Deerat iuuentus: in sacramentum militiae liberata seruitia. Egebat aerarium: opes suas libens senatus in medium protulit, nec, praeter quod in bullis singulisque anulis erat, quidquam sibi auri reliquere. Eques secutus exemplum imitataeque equidem tribus. Denique uix suffecere tabulae, uix scribarum manus, Laeuino

		Marcelloque consulibus, quum priuatae opes in publicum deferrentur. […] […] Cependant les Romains respirent et sortent pour ainsi dire du tombeau. Les armes manquaient, on arrache celles des temples. Il n'y avait plus de soldats, on affranchit des esclaves, et on les enrôle. Le trésor était vide ; les sénateurs s'empressent d'offrir leurs biens à l'Etat et ne gardent comme or que celui des bulles et d'un seul anneau. Les chevaliers suivent leur exemple, et les tribus imitent les chevaliers. Enfin les registres et la main des greffiers suffirent à peine, lorsque sous le consulat de Lévinus et de Marcellus, les particuliers apportèrent leurs richesses au trésor public. […]
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 16, 7-9.	Romani ad spem uitae quasi ab inferis respirare ausi dictatorem Decimum Iunium creant: qui dilectu habito ab annis decem et septem immaturae inordinataeque militiae quattuor legiones undecumque contraxit. tunc etiam seruos spectati roboris ac uoluntatis uel oblatos uel, si ita opus fuit, publico pretio emptos sub titulo libertatis sacramento militiae adegit. arma, quae deerant, templis detraxerunt, egenti aerario priuatae opes refusae sunt. ita equester ordo, ita plebs trepida oblita studiorum in commune consuluit. Iunius quoque dictator antiquum Romanae miseriae factum recolens, pro supplemento exercitus edicto uelut asylo patefacto homines quicumque sceleribus ac debitis obnoxii essent impunitate promissa militiae mancipauit; quorum numerus ad sex milia uirorum fuit. Les Romains osant respirer à nouveau et passant de la mort à l'espoir de revivre, choisirent Decimus Junius comme dictateur. Il mobilisa les hommes dès l'âge de dix-sept ans et leva ainsi quinze legions formées de soldats immatures et sans entraînement. En promettant la liberté, il incita les esclaves en état de le faire de prêter serment en tant que soldats. Certains se portèrent volontaires, mais d'autres furent achetés avec l'argent public. Les armes qui manquaient furent prises dans les temples et des fonds privés vinrent remplir le trésor publique. Les chevaliers ainsi que les plébéiens apeurés mirent l'intérêt publique avant le leur. Le dictateur Junius remise n vigueur une ancienne pratique datant de l'époque sombre de Rome : afin de renforcer l'armée, il décréta que tous les hommes condamnés pour crime ou endettement recevraient l'immunité et rejoindraient le service armé. Leur nombre s'éleva à six milles.
Silius Italicus,	Les Guerres Puniques, X, 640-649.	At patres Fabiusque, procul maerore remoto, praecipitant curas. raptim delecta iuuenta seruitia armantur, nec claudit castra saluti

		postpositus pudor. infixum est Aeneia regna Parcarum in leges quacumque reducere dextra proque arce et sceptris et libertatis honore uel famulas armare manus. primaeua suorum corpora praetexto spoliant uelamine et armis insolitis cingunt. puerilis casside uultus clauditur atque hostis pubescere caede iubetur. Cependant Fabius et le sénat, revenus de leur abattement, redoublent d'activité. On choisit parmi les esclaves une jeunesse habile à manier les armes, et l'on ne rougit pas d'admettre ces soldats dans le camp pour sauver la patrie. On se décide à ramener sous les lois du destin le royaume d'Énée, en employant pour sa défense tous les bras quels qu'ils soient; et, pour le salut du Capitole, pour l'empire du monde, pour la gloire de la liberté, on met des armes aux mains de l'esclave. On fait quitter la robe prétexte aux jeunes gens; on leur ceint l'épée qu'ils ne connaissaient point : leurs joues délicates sont couvertes d'un casque, et l'on veut qu'ils deviennent hommes en immolant un ennemi.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 57.	[…] Inde dictator ex auctoritate patrum dictus M- Iunius et Ti- Sempronius magister equitum dilectu edicto iuniores ab annis septemdecim et quosdam praetextatos scribunt; quattuor ex his legiones et mille equites effecti. Item ad socios Latinumque nomen ad milites ex formula accipiendos mittunt. Arma, tela, alia parari iubent et uetera spolia hostium detrahunt templis porticibusque. Et aliam formam noui dilectus inopia liberorum capitum ac necessitas dedit: octo milia iuuenum ualidorum ex seruitiis, prius sciscitantes singulos uellentne militare, empta publice armauerunt. Hic miles magis placuit, cum pretio minore redimendi captiuos copia fieret. […] Ensuite Marcus Junius, nommé dictateur sur proposition du sénat, et Tiberius Sempronius, maître de la cavalerie, une levée de troupes ayant été décrétée, enrôlent les jeunes gens depuis l'âge de dix-sept ans, certains portant encore la robe prétexte : on en forma quatre légions et mille cavaliers. Ils envoient de même chez les alliés et dans les pays de nom latin pour en recevoir des soldats, suivant les conventions. Ils font préparer des armes défensives et offensives, d'autres fournitures nécessaires, et décrocher les anciennes dépouilles ennemies des temples et des portiques. Cette levée eut encore un aspect nouveau par suite du manque d'hommes libres et de la nécessité : huit mille jeunes esclaves valides, après qu'on eut

		demandé à chacun s'il voulait servir, furent achetés par l'Etat et armés. On préféra ces soldats-là, quoiqu'on pût, pour un moindre prix, racheter les prisonniers.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, V, 6, 8 ; VII, 6, 1	Nam aliquot aduersis proeliis secundo Punico bello exhausta militari iuuentute Romana senatus auctore Ti- Graccho consule censuit uti publice serui ad usum propulsandorum hostium {impetum} emerentur, eaque de re per tribunos pl- apud populum lata rogatione tres creati sunt uiri, qui quattuor et uiginti milia seruorum conparauerunt adactosque iure iurando strenuam se fortemque operam daturos, quoad Poeni essent in Italia, laturos arma in castra miserunt. ex Apulia etiam et a Paediculis septuaginta atque cc ad supplementum equitatus sunt empti. […] Cannensis autem clades adeo urbem nostram uehementer confudit, ut M- Iunio Pera dictatore rem publicam administrante spolia hostium adfixa templis deorum numini consecrata instrumento militiae futura conuellerentur, ac praetextati pueri arma induerent, addictorum etiam et capitali crimine damnatorum sex milia conscriberentur. […] Pendant la seconde guerre punique, notre jeunesse militaire se trouvant épuisée par plusieurs combats désastreux, le sénat, sur la proposition du consul Tib. Gracchus, fut d'avis d'acheter aux frais de la république des esclaves pour repousser les attaques des ennemis. Les tribuns firent voter ce projet de loi par le peuple, et des triumvirs, nommés à cet effet, achetèrent vingt-quatre mille esclaves. Après leur avoir fait jurer de servir avec activité et courage tant que les Carthaginois seraient en Italie, ils leur donnèrent des armes et les envoyèrent au camp. On en acheta aussi deux cent soixante-dix tirés de l'Apulie et du pays des Pédicules pour compléter la cavalerie. […] Le désastre de Cannes jeta dans Rome une telle confusion que, sous la dictature de M. Junius Péra, on arracha des temples pour le service de l'armée les dépouilles des ennemis consacrées aux dieux ; on fit prendre les armes à des jeunes gens encore revêtus de la robe prétexte, on enrôla même six mille hommes soumis pour dettes à la contrainte par corps ou condamnés à la peine capitale. […]
216 : Les Romains consultent les oracles à Delphes.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIII, 11, 1-5.	Dum haec geruntur, Q- Fabius Pictor legatus a Delphis Romam rediit responsumque ex scripto recitauit. Diui diuaeque in eo erant quibus quoque modo supplicaretur; tum: "si ita faxitis, Romani, uestrae res meliores facilioresque erunt magisque ex sententia res publica uestra uobis procedet uictoriaque duelli populi Romani erit. Pythio Apollini re publica uestra bene gesta seruataque lucris meritis donum mittitote

		deque praeda manubiis spoliisque honorem habetote; lasciuiam a uobis prohibetote." Haec ubi ex Graeco carmine interpretata recitauit, tum dixit se oraculo egressum extemplo iis omnibus diuis rem diuinam ture ac uino fecisse, iussumque ab templi antistite, sicut coronatus laurea corona et oraculum adisset et rem diuinam fecisset, ita coronatum nauem adscendere nec ante deponere eam quam Romam peruenisset; Cependant Q. Fabius Pictor, qui avait été envoyé à Delphes, revint à Rome et lut la réponse écrite de l'oracle. L'oracle disait à quels dieux il fallait adresser des supplications et d'après quels rites. Puis il ajoutait: "Si vous vous soumettez à ces ordres, Romains, votre position en deviendra meilleure et plus facile; les affaires en iront plus à votre gré, et, dans ce combat entre Hannibal et vous, la victoire restera au peuple romain. Lorsque la république sera hors de tout danger, et dans un état prospère, envoyez à Apollon Pythien une offrande bien méritée; payez-lui un tribut prélevé sur le butin, sur les dépouilles, sur le produit de la vente, et gardez-vous de l'orgueil" Fabius ayant lu cet oracle qu'il avait traduit du grec, il ajouta qu'aussitôt après avoir quitté le temple il avait offert des libations d'encens et de vin à tous les dieux, et que la prêtresse d'Apollon lui avait ordonné de monter sur son vaisseau, avec la couronne de laurier qu'il avait en consultant l'oracle et pendant le sacrifice, et de ne pas la déposer avant d'être arrivé à Rome.
215 : Hannibal et Philippe de Macédoine s'allient.		
Polybe	Histoire, VII, 9, 1-4, 9-10.	Ὅρκος, ὃν ἔθετο Ἀννίβας ὁ στρατηγός, Μάγωνος, Μύρκανος, Βαρμόκαρος, καὶ πάντες γερουσιασταὶ Καρχηδονίων οἱ μετ᾽ αὐτοῦ καὶ πάντες Καρχηδόνιοι στρατευόμενοι μετ᾽ αὐτοῦ πρὸς Ξενοφάνη Κλεομάχου Ἀθηναῖον πρεσβευτήν, ὃν ἀπέστειλε πρὸς ἡμᾶς Φίλιππος ὁ βασιλεὺς Δημητρίου ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ Μακεδόνων καὶ τῶν συμμάχων, ἐναντίον Διὸς καὶ Ἥρας καὶ Ἀπόλλωνος, ἐναντίον δαίμονος Καρχηδονίων καὶ Ἡρακλέους καὶ Ἰολάου, ἐναντίον Ἄρεως, Τρίτωνος, Ποσειδῶνος, ἐναντίον θεῶν τῶν συστρατευομένων καὶ Ἡλίου καὶ Σελήνης καὶ Γῆς, ἐναντίον ποταμῶν καὶ λιμένων καὶ ὑδάτων, ἐναντίον πάντων θεῶν ὅσοι κατέχουσι Καρχηδόνα, ἐναντίον θεῶν πάντων ὅσοι Μακεδονίαν καὶ τὴν ἄλλην Ἑλλάδα κατέχουσιν, ἐναντίον θεῶν πάντων τῶν κατὰ στρατείαν, ὅσοι τινὲς ἐφεστήκασιν ἐπὶ τοῦδε τοῦ ὅρκου. Ἀννίβας ὁ στρατηγὸς εἶπε καὶ πάντες Καρχηδονίων γερουσιασταὶ οἱ μετ᾽ αὐτοῦ καὶ πάντες Καρχηδόνιοι οἱ στρατευόμενοι μετ᾽ αὐτοῦ, ὃ ἂν δοκῇ ὑμῖν καὶ ἡμῖν, τὸν ὅρκον τοῦτον θέσθαι περὶ φιλίας καὶ εὐνοίας καλῆς, φίλους καὶ οἰκείους καὶ ἀδελφούς, […] ἐσόμεθα δὲ καὶ ἡμεῖς πολέμιοι τοῖς πολεμοῦσι πρὸς βασιλέα Φίλιππον χωρὶς βασιλέων καὶ πόλεων καὶ ἐθνῶν, πρὸς οὓς ἡμῖν εἰσιν ὅρκοι καὶ φιλίαι. (10) ἔσεσθε δὲ καὶ ἡμῖν σύμμαχοι πρὸς τὸν πόλεμον, ὅς ἐστιν ἡμῖν πρὸς Ῥωμαίους, ἕως ἂν ἡμῖν καὶ ὑμῖν οἱ θεοὶ

		διδῶσι τὴν εὐημερίαν. Serment au traité est prêté, d'un côté, par Annibal, par Magon, Myrcal et Barmocal, par tous les sénateurs carthaginois ici présents, et par tous les soldats africains réunis en ce camp ; et de l'autre, par l'Athénien Xénophane, fils de Climaque, qu'a envoyé vers nous le roi Philippe, fils de Démétrius, en son nom et en celui des Macédoniens et de leurs alliés : nous concluons cette alliance en présence de Jupiter, de Junon, d'Apollon, ainsi que du dieu suprême des Carthaginois, d'Hercule, et d'Iolaûs; en présence de Mars, de Triton, de Neptune ; en présence des divinités mêlées à l'expédition, le Soleil, la Lune et la Terre; en présence des fleuves, des prairies et des eaux; en présence de tous les dieux qui veillent sur Carthage et de tous ceux qui gouvernent la Macédoine et le reste de la Grèce, et des divinités guerrières qui président à ce serment. Le général Annibal et les sénateurs qui l'accompagnent, toutes les troupes carthaginoises qu'il commande ont dit : « Soit fait, avec votre bon plaisir et le nôtre, ce traité de sincère amitié et de mutuelle bienveillance : ne voyons plus en nous que des amis, des frères et des parents. […] Les Macédoniens, sans arrière-pensée ni fourbe, se déclarèrent, en fidèles alliés, ennemis des ennemis de Carthage, excepté à l'égard des rois, villes et ports auxquels l'amitié et les serments les lient déjà. D'autre part, les Carthaginois traiteront en ennemis les ennemis du roi Philippe, à l'exception des villes, rois et nations à qui ils sont unis par l'amitié et par le serment. Les Macédoniens seconderont Carthage dans la guerre qu'elle soutient contre les Romains, jusqu'à ce que les dieux y aient mis une heureuse fin.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 12, 2.	Quo tempore etiam rex Macedoniae Philippus ad eum legatos misit, promittens auxilia contra Romanos sub hac condicione, ut deletis Romanis ipse quoque contra Graecos ab Hannibale auxilia acciperet. Ce fut à cette même époque que Philippe, roi de Macédoine, envoya une députation à Annibal, pour lui promettre son appui contre les Romains, à condition qu'après leur anéantissement il recevrait lui-même d'Annibal des secours contre les Grecs.
Justin	Histoire universelle, XXIX, 4, 1-4.	Igitur Philippus, cum iterato uictos a Poenis Romanos didicisset, aperte hostem se his professus naues, quibus in Italiam exercitum traiceret, fabricare coepit. 2 Legatum deinde ad Hannibalem iungendae societatis gratia cum epistulis mittit, 3 qui conprehensus et ad senatum perductus incolumis dimissus est, non in honorem regis, sed ne dubius adhuc indubitatus hostis redderetur. 4 Postea uero, cum Romanis nuntiatum esset in Italiam Philippum copias traiecturum, Laeuinum praetorem cum instructis nauibus ad

		prohibendum transitum mittunt. Philippe, à la nouvelle d'une seconde défaite essuyée par les Romains, se déclara hautement leur ennemi, et fit équiper une flotte pour passer en Italie. Il écrit et députe à Annibal, pour lui proposer une alliance ; le député, saisi par les Romains, et conduit devant le sénat, fut renvoyé sain et sauf, non par respect pour son maître, mais pour ne pas décider à la guerre un prince dont les desseins pouvaient être douteux encore. Bientôt, instruits que l'armée de Philippe allait passer en Italie, les Romains envoient, pour lui fermer le passage, le préteur Lévinus avec une Flotte.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIII, 33, 1-4, 9-12.	In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant, inter quos Philippus Macedonum rex eo magis quod propior Italiae ac mari tantum Ionio discretus erat. Is ubi primum fama accepit Hannibalem Alpes transgressum, ut bello inter Romanum Poenumque orto laetatus erat, ita utrius populi mallet uictoriam esse incertis adhuc uiribus fluctuatus animo fuerat. Postquam tertia iam pugna, tertia uictoria cum Poenis erat, ad fortunam inclinauit legatosque ad Hannibalem misit; qui uitantes portus Brundisinum Tarentinumque, quia custodiis nauium Romanarum tenebantur, ad Laciniae Iunonis templum in terram egressi sun […] Xenophanes per praesidia Romana in Campaniam, inde qua proximum fuit in castra Hannibalis peruenit foedusque cum eo atque amicitiam iungit legibus his: ut Philippus rex quam maxima classe - ducentas autem naues uidebatur effecturus - in Italiam traiceret et uastaret maritimam oram, bellum pro parte sua terra marique gereret; ubi debellatum esset, Italia omnis cum ipsa urbe Roma Carthaginiensium atque Hannibalis esset praedaque omnis Hannibali cederet; perdomita Italia nauigarent in Graeciam bellumque cum quibus regi placeret gererent; quae ciuitates continentis quaeque insulae ad Macedoniam uergunt, eae Philippi regnique eius essent. Sur cette lutte des deux peuples les plus puissants de la terre s'était concentrée l'attention de tous les rois, de tous les peuples, mais celle surtout de Philippe, roi de Macédoine, si voisin de l'Italie, dont la mer Ionienne seule le séparait. Au premier bruit du passage des Alpes par Hannibal, il s'était réjoui de voir la guerre allumée entre les Romains et les Carthaginois; mais tant que le succès fut incertain, il ne savait trop auquel des deux partis il souhaitait la victoire. Cependant, lorsque dans trois combats les Carthaginois eurent été trois fois vainqueurs, il pencha du côté de la fortune et envoya des ambassadeurs à Hannibal. Ces ambassadeurs, évitant le port de Brindes et celui de Tarente, que surveillaient des stations romaines, débarquèrent auprès du temple de Junon Lacinia. […] Xénophanes arrive en traversant les garnisons

		romaines jusque dans la Campanie, et de là par le chemin le plus court au camp d'Hannibal. Il conclut avec lui un traité d'alliance et d'amitié aux conditions suivantes: "Le roi Philippe, avec le plus de vaisseaux qu'il pourra (on pensait qu'il pouvait en mettre en mer deux cents), devait passer en Italie, ravager les côtes et faire la guerre avec ses propres forces sur terre et sur mer. La guerre terminée, l'Italie tout entière, avec la ville de Rome, devait appartenir aux Carthaginois et à Hannibal. À Hannibal seul était réservé tout le butin. Après la soumission complète de l'Italie, les Carthaginois devaient passer en Grèce et faire la guerre à tous les rois que désignerait Philippe; tous les états du continent et toutes les îles qui entourent la Macédoine appartiendraient à Philippe, et feraient partie de son royaume."
215 : Les Carthaginois fomentent une révolte en Sardaigne.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 12.	[…] in Sardiniam T- Manlium Torquatum proconsulem. Nam etiam ea sollicitata ab Hannibale, Romanos deseruerat. […] pour la Sardaigne, le proconsul T. Manlius Torquatus: car cette province, à la sollicitation d'Annibal, avait aussi abandonné les Romains.
Tite-Live,	Ab Urbe Condita, XXIII, 34, 13-17	decreuerunt patres ut Q- Fuluius Flaccus quinque milia peditum, quadringentos equites scriberet eamque legionem primo quoque tempore in Sardiniam traiciendam curaret, mitteretque cum imperio quem ipsi uideretur, qui rem gereret quoad Mucius conualuisset. Ad eam rem missus est T- Manlius Torquatus, qui bis consul et censor fuerat subegeratque in consulatu Sardos. Sub idem fere tempus et a Carthagine in Sardiniam classis missa duce Hasdrubale, cui Caluo cognomen erat, foeda tempestate uexata ad Baliares insulas deicitur, ibique - adeo non armamenta modo sed etiam aluei nauium quassati erant - subductae naues dum reficiuntur aliquantum temporis triuerunt. Le sénat décréta que Q. Fulvius Flaccus enrôlerait cinq mille fantassins et quatre cents cavaliers; qu'il ferait passer au plus tôt en Sardaigne cette légion, dont il donnerait le commandement à un officier de son choix, lequel dirigerait les opérations jusqu'à ce que Mucius fût rétabli. T. Manlius Torquatus, qui avait été deux fois consul et censeur, et qui, pendant son consulat avait soumis les Sardes, fut chargé de cette mission. À peu près à cette époque la flotte envoyée par les Carthaginois en Sardaigne, sous les ordres d'Asdrubal, surnommé le Chauve, fut battue par une horrible tempête qui la repoussa sur les îles Baléares, où il fut

		obligé de mettre les vaisseaux à sec pour les réparer car ce n'était pas seulement les agrès, mais le corps même des vaisseaux qui avaient été fracassés. Ces travaux retinrent Asdrubal pendant quelques jours.
215 : Hannibal gagne à sa cause Hieronymus, petit-fils et successeur de Hiéron.		
Polybe	Histoire, VII, 2, 1-2, 5-6.	Ὅτι μετὰ τὴν ἐπιβουλὴν τὴν κατὰ Ἱερωνύμου τοῦ βασιλέως Συρακοσίων, ἐκχωρήσαντος τοῦ Θράσωνος, οἱ περὶ τὸν Ζώιππον καὶ Ἀδρανόδωρον πείθουσι τὸν Ἱερώνυμον εὐθέως πρεσβευτὰς πρὸς τὸν Ἀννίβαν πέμψαι. προχειρισάμενος δὲ Πολύκλειτον τὸν Κυρηναῖον καὶ Φιλόδημον τὸν Ἀργεῖον, τούτους μὲν εἰς Ἰταλίαν ἀπέστειλε, δοὺς ἐντολὰς λαλεῖν ὑπὲρ κοινοπραγίας τοῖς Καρχηδονίοις, ἅμα δὲ καὶ τοὺς ἀδελφοὺς εἰς Ἀλεξάνδρειαν ἀπέπεμψεν. […] παραγενομένων δὲ τούτων εἰς τὰς Συρακούσας, καὶ τῶν μὲν περὶ Πολύκλειτον ἀποπρεσβευσάντων, τοῦ δὲ Καρχηδονίου διαλεχθέντος κατὰ τὰς ὑπ᾽ Ἀννίβου δεδομένας ἐντολάς, εὐθέως ἕτοιμος ἦν κοινωνεῖν Καρχηδονίοις τῶν πραγμάτων. (6) καὶ τόν τε παραγεγονότα πρὸς αὐτὸν Ἀννίβαν ἔφη δεῖν πορεύεσθαι κατὰ τάχος εἰς τὴν Καρχηδόνα, καὶ παρ᾽ αὐτοῦ συμπέμπειν ἐπηγγείλατο τοὺς διαλεχθησομένους τοῖς Καρχηδονίοις. Après la tentative faite sur la personne d'Hiéronymus, roi de Syracuse, et la disparition de Thrason, Zoïppus et Andranodore persuadèrent au prince d'adresser aussitôt des ambassadeurs à Annibal. Il choisit à ce sujet Polyclète de Cyrène, et Philodème d'Argos, et les fit partir pour l'Italie, avec ordre de parler aux Carthaginois d'un traité d'alliance; en même temps il dépêcha ses frères à Alexandrie. […] Lors donc que l'ambassade fut de retour dans cette ville, que Polyclète et Philodème eurent rendu compte de leur mission, et que le député carthaginois eut tenu le langage que lui dictaient les ordres d'Annibal, Hiéronymus se montra tout disposé à partager la fortune de Carthage. En conséquence, il demanda au Carthaginois Annibal, envoyé près de lui, de se transporter au plus vite en Afrique, et promit de lui adjoindre quelques ambassadeurs particuliers chargés de régler l'affaire avec ses concitoyens.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIV, 6, 1-3.	Ita, quod unum uinculum cum Romanis societatis erat, Thrasone sublato e medio extemplo haud dubie ad defectionem res spectabat, legatique ad Hannibalem missi ac remissi ab eo cum Hannibale, nobili adulescente, Hippocrates et Epicydes, nati Carthagine sed oriundi ab Syracusis exsule auo, Poeni ipsi materno genere. per hos iuncta societas Hannibali ac Syracusano tyranno nec inuito Hannibale apud tyrannum manserunt.

		Ainsi le seul lien qui maintint l'alliance avec Rome avait été rompu par la mort de Thrason. La défection de la Sicile n'était donc plus douteuse. Des ambassadeurs furent envoyés à Hannibal, qui à son tour envoya au roi, avec Hannibal, jeune homme d'illustre naissance, Hippocrate et Épicyde, nés à Carthage, mais dont le grand-père était un Syracusain exilé, et qui toutefois étaient Carthaginois du côté de leur mère. Ils furent les intermédiaires du traité d'alliance entre Hannibal et le tyran de Syracuse, auprès duquel ils restèrent avec l'agrément d'Hannibal.
215 : Une flotte romaine aux ordres de T.Otacilius effectue des raids sur les côtes d'Afrique et défait une flotte carthaginoise.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIII, 41, 8-9.	Per idem tempus T- Otacilius praetor ab Lilybaeo classi in Africam transuectus depopulatusque agrum Carthaginiensem, cum Sardiniam inde peteret, quo fama erat Hasdrubalem a Baliaribus nuper traiecisse, classi Africam repetenti occurrit, leuique certamine in alto commisso septem inde naues cum sociis naualibus cepit. Ceteras metus haud secus quam tempestas passim disiecit. À la même époque, le préteur Titus Otacilius, qui, avec sa flotte, était passé de Lilybée en Afrique, et y avait ravagé le territoire de Carthage, se dirigeait de là sur la Sardaigne, où l'on disait qu'Asdrubal venait de se rendre en quittant les îles Baléares. Lorsqu'il rencontra la flotte carthaginoise qui retournait en Afrique, un léger engagement eut lieu en pleine mer, et Otacilius prit sept vaisseaux avec les équipages. La crainte, aussi bien que la tempête, dispersa tout le reste.
214 : Hippocrates et Epicydes prennent le pouvoir à Syracuse et reste fidèle à l'alliance passé avec Hannibal.		
Plutarque	Plut, Vie de Marcellus , XIV, 1-2.	τότε δ᾽ ἐν Σικελίᾳ πρῶτον μὲν ἀδικηθεὶς ὑπὸ Ἱπποκράτους στρατηγοῦ στρατηγοῦ, ὃς Καρχηδονίοις χαριζόμενος καὶ τυραννίδα κτώμενος αὐτῷ πολλοὺς διέφθειρε Ῥωμαίων πρὸς Λεοντίνοις, εἶλε1 τὴν τῶν Λεοντίνων πόλιν κατὰ κράτος, καὶ Λεοντίνους μὲν οὐκ ἠδίκησε, τῶν δὲ αὐτομόλων ὅσους ἔλαβε μαστιγώσας ἀπέκτεινε. τοῦ δ᾽ Ἱπποκράτους πρῶτον μὲν λόγον εἰς τὰς Συρακούσας προπέμψαντος ὡς Λεοντίνους ἡβηδὸν ἀποσφάττει Μάρκελλος, ἔπειτα δὲ τεταραγμένοις ἐπιπεσόντος καὶ τὴν πόλιν καταλαβόντος, ἄρας Μάρκελλος τῷ στρατῷ παντὶ πρὸς τὰς Συρακούσας ἐχώρει. καὶ καταστρατοπεδεύσας πλησίον εἰσέπεμψε μὲν πρέσβεις περὶ τῶν ἐν Λεοντίνοις διδάξοντας, ὡς δὲ οὐδὲν ἦν ὄφελος μὴ πειθομένων Συρακουσίων ἐκράτουν γὰρ οἱ περὶ τὸν Ἱπποκράτην,

		A son (Marcellus) arrivée en Sicile, son premier soin avait été de se venger de la perfidie d'Hippocrate, général des Syracusains, qui, pour faire sa cour aux Carthaginois, et s'élever par leur moyen à la tyrannie de la Sicile, avait massacré près de Léontium un grand nombre de Romains. Marcellus prit cette ville d'assaut, et ne fit aucun mal aux habitants; mais tous les déserteurs qu'il y trouva furent battus de verges et mis à mort. Hippocrate fit porter cette nouvelle à Syracuse, en y ajoutant que Marcellus avait passé tous les habitants au fil de l'épée, sans distinction d'âge; et profitant du trouble où étaient les Syracusains, il s'empara de la ville. Marcellus n'en fut pas plutôt informé, que, se mettant en marche avec toute son armée, il alla camper auprès de Syracuse, où il envoya des ambassadeurs pour instruire les habitants de ce qui s'était passé à Léontium. Mais tout ce que ces députés purent dire ayant été inutile, et les Syracusains, dominés par le parti d'Hippocrate, s'étant obstinés à ne pas les croire,
213 : Les Romains assiègent Syracuse par terre et par mer.		
Polybe	Histoire, VIII, 3, 1-5.	ὅτε δὴ τὰς Συρακούσας Ἐπικύδης τε καὶ Ἱπποκράτης κατέλαβον, ἑαυτούς τε καὶ τοὺς ἄλλους τῶν πολιτῶν τῆς Ῥωμαίων φιλίας ἀλλοτριώσαντες, οἱ Ῥωμαῖοι προσπεπτωκυίας αὐτοῖς ἤδη καὶ τῆς Ἱερωνύμου τοῦ Συρακοσίων τυράννου καταστροφῆς Ἄππιον Κλαύδιον ἀντιστράτηγον καταστήσαντες αὐτῷ μὲν τὴν πεζὴν συνέστησαν δύναμιν, τὸν δὲ νηΐτην αὐτοῖς στόλον ἐπετρόπευσε Μάρκος Κλαύδιος. οὗτοι μὲν δὴ τὴν στρατοπεδείαν ἐβάλοντο μικρὸν ἀποσχόντες τῆς πόλεως, τὰς δὲ προσβολὰς ἔκριναν ποιεῖσθαι τῇ μὲν πεζῇ δυνάμει κατὰ τοὺς ἀπὸ τῶν Ἑξαπύλων τόπους, τῇ δὲ ναυτικῇ τῆς Ἀχραδίνης κατὰ τὴν Σκυτικὴν προσαγορευομένην στοάν, καθ᾽ ἣν ἐπ᾽ αὐτῆς κεῖται τῆς κρηπῖδος τὸ τεῖχος παρὰ θάλατταν. ἑτοιμασάμενοι δὲ γέρρα καὶ βέλη καὶ τἄλλα τὰ πρὸς τὴν πολιορκίαν, ἐν ἡμέραις πέντε διὰ τὴν πολυχειρίαν ἤλπισαν καταταχήσειν τῇ παρασκευῇ τοὺς ὑπεναντίους, οὐ λογισάμενοι τὴν Ἀρχιμήδους δύναμιν, οὐδὲ προϊδόμενοι διότι μία ψυχὴ τῆς ἁπάσης ἐστὶ πολυχειρίας ἐν ἐνίοις καιροῖς ἀνυστικωτέρα. πλὴν τότε δι᾽ αὐτῶν ἔγνωσαν τῶν ἔργων τὸ λεγόμενον. οὔσης γὰρ ὀχυρᾶς τῆς πόλεως διὰ τὸ κεῖσθαι κύκλῳ τὸ τεῖχος ἐπὶ τόπων ὑπερδεξίων καὶ προκειμένης ὀφρύος, πρὸς ἣν καὶ μηδενὸς κωλύοντος οὐκ ἂν εὐμαρῶς τις δύναιτο πελάσαι πλὴν κατά τινας τόπους ὡρισμένους, τοιαύτην ἡτοίμασε παρασκευὴν ὁ προειρημένος ἀνὴρ ἐντὸς τῆς πόλεως, ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς κατὰ θάλατταν ἐπιπορευομένους, ὥστε μηδὲν ἐκ τοῦ καιροῦ δεῖν ἀσχολεῖσθαι τοὺς ἀμυνομένους, πρὸς πᾶν δὲ τὸ γινόμενον ὑπὸ τῶν ἐναντίων ἐξ ἑτοίμου ποιεῖσθαι τὴν ἀπάντησιν. Quand Epicydes et Hippocrates eurent occupé Syracuse et écarté ses citoyens de l’amitié de Rome, les

		Romains, qui avaient déjà été informés du meurte de Hiéronymus, tyran de Syracuse, avaient nommé Appius Claudius Pro-praetor commandant des forces terrestres et Marcus Claudius Marcellus commandant des forces navales. Les généraux romains établirent leur camp non loin de la ville et décidèrent de donner l'assaut : l'armée attaquerait du côté des Hexapyles et la flotte avancerait sur l'Achradine, vers le portique dit Skytique, là où le rempart se dresse sur le front de mer. Ils firent donc préparer mantelets et projectiles, espérant bien qu'avec le grand nombre dont ils disposaient, il leur suffirait de cinq jours pour se trouver en mesure de passer à l'action et de prendre ainsi les défenseurs de vitesse. Mais ils avaient compté sans le génie d'Archimède et n'avaient pas songé qu'en certaines circonstances « l'intelligence d'un seul homme peut faire faire plus que des milliers de bras ». Ils allaient en l'occurrence, éprouver dans les faits la vérité de ce dicton. Syracuse était déjà solidement protégée par une enceinte qui courait tout au long de la frange d'un plateau retombant en pentes abruptes, qui en rendent l'accès très malaisé, même quand il n'y a personne pour arrêter l'assaillant. On ne peut y monter que par un nombre limité de chemins. Qui plus est, Archimède compléta les défenses de la ville elle-même, en prévision d'une attaque par mer. Il prit toutes les précautions pour que les défenseurs ne fussent en aucun cas pris au dépourvu et eussent les moyens de répliquer promptement à toutes les tentatives de l'ennemi.
Plutarque,	Vie de Marcellus, XIV, 3-4.	προσβολὰς ἐποιεῖτο κατὰ γῆν ἅμα καὶ κατὰ θάλατταν, Ἀππίου μὲν τὸν πεζὸν ἐπάγοντος στρατόν, αὐτὸς δὲ πεντήρεις ἔχων ἑξήκοντα παντοδαπῶν ὅπλων καὶ βελῶν πλήρεις, ὑπὲρ δὲ μεγάλου ζεύγματος νεῶν ὀκτὼ πρὸς ἀλλήλας συνδεδεμένων μηχανὴν ἄρας ἐπέπλει πρὸς τὸ τεῖχος, τῷ πλήθει καὶ τῇ λαμπρότητι τῆς παρασκευῆς καὶ τῇ δόξῃ τῇ περὶ αὐτὸν πεποιθώς: ἧς ἄρα λόγος οὐδεὶς ἦν Ἀρχιμήδει καὶ τοῖς Ἀρχιμήδους μηχανήμασιν. ὧν ὡς μὲν ἔργον ἄξιον σπουδῆς οὐδὲν ὁ ἀνὴρ προῦθετο, γεωμετρίας δὲ παιζούσης ἐγεγόνει πάρεργα τὰ πλεῖστα, πρότερον φιλοτιμηθέντος Ἱέρωνος τοῦ βασιλέως καὶ πείσαντος Ἀρχιμήδη τρέψαι τι τῆς τέχνης ἀπὸ τῶν νοητῶν ἐπὶ τὰ σωματικά καὶ τὸν λόγον ἀμῶς γέ πως δι᾽ αἰσθήσεως μίξαντα ταῖς χρείαις ἐμφανέστερον καταστῆσαι τοῖς πολλοῖς. Marcellus commença d'assiéger la ville par mer et par terre : Appius commandait l'armée de terre, et Marcellus, avec soixante galères à cinq rangs de rames, remplies de toutes sortes d'armes et de traits, outre une machine qu'il avait fait dresser sur huit galères liées ensemble, s'approcha des murailles, plein de confiance dans la force de ses batteries, dans la multitude de ses préparatifs, et plus encore dans sa propre réputation. Mais Archimède ne tenait pas grand compte de toutes ces machines, qui, en effet, n'étaient rien auprès des siennes : non qu'il les donnât pour des inventions d'un grand prix; il ne les regardait lui-même

		que comme de simples jeux de géométrie, qu'il n'avait faits que dans des moments de loisir, et la plupart sur les instances du roi Hiéron, qui ne cessait de l'engager à tourner son art, des choses purement intellectuelles, vers les objets sensibles, et de rendre ses raissonnements en quelque sorte accessibles aux sens et palpables au commun des hommes, en les appliquant par l'expérience à des choses d'usage.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIV, 33, 9-34, 2 .	inde terra marique simul coeptae oppugnari Syracusae, terra ab Hexapylo, mari ab Achradina, cuius murus fluctu adluitur; et quia, sicut Leontinos terrore ac primo impetu ceperant, non diffidebant uastam disiectamque spatio urbem parte aliqua se inuasuros, omnem apparatum oppugnandarum urbium muris admouerunt. Et habuisset tanto impetu coepta res fortunam, nisi unus homo Syracusis ea tempestate fuisset. Archimedes is erat, unicus spectator caeli siderumque, mirabilior tamen inuentor ac machinator bellicorum tormentorum operumque quibus {si quid} hostes ingenti mole agerent ipse perleui momento ludificaretur. Dès lors le siège de Syracuse fut commencé par terre et par mer, par terre du côté de l'Hexapyle, par mer du côté de l'Achradine, dont les murs sont baignés par les flots. La terreur ayant, au premier assaut, livré Léontium aux Romains, ils espéraient bien pénétrer sur quelque point dans une ville si vaste et coupée par de grands intervalles. Ils amenèrent donc sous les murs tout le matériel employé dans les sièges. Le succès n'eût pas manqué à une attaque menée avec tant de vigueur, sans la présence d'un seul homme, que possédait alors Syracuse ; c'était Archimède, homme sans rival dans l'art d'observer les cieux et les astres, mais plus merveilleux encore par son habileté à inventer, à construire des machines de guerre, à l'aide desquelles, par un léger effort, il se jouait des ouvrages que l'ennemi avait tant de peine à faire agir.
213 : Hannibal capture Tarente, la citadelle reste occupée par une garnison romaine.		
Frontin	Les Stratagèmes, III, 3, 6.	Hannibal apud Tarentum, quae a praesidio Romano duce Liuio tenebatur,Cononeum quendam Tarentinum, quem ad proditionem sollicitauerat, eiusmodi fallacia instruxit, ut ille per causam uenandi noctu procederet, quasi id per hostem interdiu non liceret. Egresso ipsi apros subministrabant, quos ille tamquam ex captura Liuio offerret; idque cum saepius factum esset et ideo minus obseruaretur, quadam nocte Hannibal uenatorum habitu Poenos comitibus eius immiscuit: qui cum onusti uenatione, quam ferebant, recepti essent a custodibus, protinus eos adorti occiderunt. Tum fracta porta admissus cum exercitu

		Hannibal omnes Romanos interfecit, exceptis his, qui in arcem profugerant. Hannibal ayant corrompu un habitant de Tarente, où il y avait une garnison romaine, ce Tarentin sortait de nuit, comme pour aller à la chasse, et revenait chargé de gibier et de venaison, dont il faisait présent au gouverneur ; ce qui lui donnait la liberté de rentrer à toute heure. Lorsque Hannibal vit que l'on ne concevait aucun soupçon, et que les absences fréquentes du Tarentin passaient en habitude, il équipa en valets de chasse des soldats, qui rentrant avec lui, poignardèrent le corps-de-garde, et surprirent la ville. Hannibal fit main basse sur tous les Romains qui s'y trouvaient à l'exception de ceux qui se sauvèrent dans la forteresse.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXV, 9, 11-16 ; 11, 1-2.	Hannibal silentio ducebat ad portam. Nico ex improuiso adortus sopitos uigiles in cubilibus suis obtruncat portamque aperit. Hannibal cum peditum agmine ingreditur, equites subsistere iubet ut, quo res postulet occurrere libero campo possent. et Philemenus portulae parte alia, qua commeare adsuerat, adpropinquabat. nota uox eius et familiare iam signum cum excitasset uigilem, dicenti uix sustineri grandis bestiae onus portula aperitur. inferentes aprum duos iuuenes secutus ipse cum expedito uenatore uigilem, incautius miraculo magnitudinis in eos qui ferebant uersum, uenabulo traicit. ingressi deinde triginta fere armati ceteros uigiles obtruncant refringuntque portam proximam et agmen sub signis confestim inrupit. inde cum silentio in forum ducti Hannibali sese coniunxerunt. tum duo milia Gallorum Poenus in tres diuisa partes per urbem dimittit; Tarentinos {iis addit duces binos}; itinera quam maxime frequentia occupari iubet, tumultu orto Romanos passim caedi, oppidanis parci. […] postero die ad oppugnandam arcem ducit; quam cum et a mari, quo in paene insulae modum pars maior circumluitur, praealtis rupibus et ab ipsa urbe muro et fossa ingenti saeptam videret eoque nec vi nec operibus expugnabilem esse, ne aut se ipsum cura tuendi Tarentinos a maioribus rebus moraretur, aut in relictos sine valido praesidio Tarentinos impetum ex arce, cum vellent, Romani facerent, vallo urbem ab arce intersaepire statuit, Cependant Hannibal s'avançait en silence vers la porte avec ses troupes. Tout à coup Nico surprend les gardes endormis, les égorge dans leurs lits, et ouvre la porte. Hannibal entre avec l'infanterie; il donne à la cavalerie l'ordre de s'arrêter, pour qu'elle pût se porter librement là où il serait besoin. D'un autre côté, Philéménus approchait de la petite porte par où il avait accoutumé de passer. À sa voix, à son signal déjà si familier, la sentinelle se réveille; et tandis que Philéménus lui dit qu'il est cette fois énormément chargé, la porte s'ouvre: deux jeunes gens portaient un sanglier; Philéménus, les suivant avec un chasseur qui n'avait

		rien à porter, tue d'un coup d'épieu la sentinelle tournée imprudemment vers les porteurs pour admirer la taille de l'animal. Trente soldats à peu près entrent alors, tuent les autres gardes, brisent la porte voisine, et l'armée s'avance tout à coup en ordre de bataille. Conduits en silence au forum, les soldats y retrouvent Hannibal. Celui-ci envoie les Tarentins avec deux mille Gaulois qu'il divise en trois corps, s'emparer des rues les plus fréquentées; il leur ordonne, quand le mouvement sera commencé, d'égorger partout les Romains et de respecter les habitants. […] Le lendemain, Hannibal conduisit son armée à l'attaque de la citadelle; mais il reconnut que, formant une espèce de presqu'île,elle était défendue par des rochers d'une hauteur énorme du côté de la mer, qui la baigne en grande partie, et du côté même de la ville, par un mur et un fossé profond, et que par conséquent il était impossible de s'en emparer ni par un assaut ni par un siège régulier. Ne voulant donc pas, pour défendre les Tarentins, retarder des entreprises bien plus importantes, ni les laisser non plus, sans une protection suffisante, exposés aux attaques de la citadelle lorsqu'il plairait aux Romains de faire des sorties, il résolut d'élever un retranchement entre la ville et la citadelle.
211 : L'amiral Bomilcar refuse le combat face à une flotte romaine au large des côtes de Sicile.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXV, 27, 1-4, 11-12.	Deleto terrestri Punico exercitu Siculi, qui Hippocratis milites fuerant, --- haud magna oppida, ceterum et situ et munimentis tuta; tria milia alterum ab Syracusis, alterum quindecim abest; eo et commeatus e ciuitatibus suis comportabant et auxilia accersebant. interea Bomilcar iterum cum classe profectus Carthaginem, ita exposita fortuna sociorum, ut spem faceret non ipsis modo salutarem opem ferri posse sed Romanos quoque in capta quodam modo urbe capi, perpulit ut onerarias naues quam plurimas omni copia rerum onustas secum mitterent classemque suam augerent. igitur centum triginta nauibus longis, septingentis onerariis profectus a Carthagine satis prosperos uentos ad traiciendum in Siciliam habuit; sed iidem uenti superare eum Pachynum prohibebant. […] itaque cadente iam Euro, qui per dies aliquot saeuierat, prior Bomilcar mouit; cuius primo classis petere altum uisa est, quo facilius superaret promunturium; ceterum postquam tendere ad se Romanas naues uidit, incertum qua subita territus re, Bomilcar uela in altum dedit missisque nuntiis Heracleam qui onerarias retro Africam repetere iuberent ipse Siciliam praeteruectus Tarentum petit. L'armée de terre des Carthaginois ainsi détruite, ceux des Siciliens qui avaient été soldats d'Hippocrate se retirèrent dans deux villes peu considérables, mais assez fortes par leur situation et par leurs retranchements, dont l'une est à trois, l'autre à quinze milles de Syracuse. Là, ils firent passer les vivres et

		les secours qu'ils tiraient de leur pays. Cependant Bomilcar, parti de nouveau pour Carthage avec sa flotte, y présenta la position des alliés de façon à faire espérer qu'on pourrait leur porter un secours efficace, et même prendre les Romains dans la ville qu'ils semblaient avoir prise. Il détermina les Carthaginois à renvoyer, sous sa conduite, en Sicile, un grand nombre de bâtiments chargés de toutes sortes de provisions, et à renforcer sa flotte. Étant parti de Carthage avec cent trente vaisseaux longs et sept cents navires de charge, il eut le vent assez favorable pour passer en Sicile; mais le même vent l'empêcha de doubler le cap Pachynum. […] Dès que le vent d'est, qui depuis plusieurs jours soufflait avec violence, fut un peu tombé, Bomilcar s'ébranla le premier, et son avant-garde sembla prendre la haute mer pour doubler plus aisément le cap ; mais lorsqu'il vit la flotte romaine s'avancer contre lui, frappé de je ne sais quelle terreur subite, il fit voile vers la pleine mer; envoya des messagers à Héraclée pour donner l'ordre aux vaisseaux de charge de retourner en Afrique, côtoya lui-même la Sicile, et gagna le port de Tarente.
211 : Marcellus s'empare de Syracuse ; Archimède est tué dans les combats.		
Augustin (Saint)	La Cité de Dieu, I, 6.	[…]Egregius Romani nominis Marcus Marcellus, qui Syracusas urbem ornatissimam cepit, refertur eam prius fleuisse ruituram et ante eius sanguinem suas illi lacrimas effudisse. Gessit et curam pudicitiae etiam in hoste seruandae. Nam priusquam oppidum uictor iussisset inuadi, constituit edicto, ne quis corpus liberum uiolaret. […] […] Marcus Marcellus, ce grand nom romain, vainqueur de la ville de Syracuse, pleure, dit-on, cette belle victime qu'il va frapper, et avant de répandre son sang il lui donne ses larmes. Que dis-je? il prend soin de sauver l'honneur de l'ennemi. Près d'ordonner l'assaut victorieux, il porte défense expresse de faire violence à aucune personne libre. […]
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, Vir, XLV, 5.	Syracusas per tres annos expugnauit. Il (Marcellus) se rendit maître de Syracuse après un siège de trois ans.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXVI, 20, 1-2 (Excerpt. de Virt. et	Ὅτι τῶν Συρακουσίων μετὰ τὴν ἅλωσιν τῆς πόλεως ἀπαντησάντων Μαρκέλλῳ μεθ' ἱκετηρίας, τῶν μὲν ἐλευθέρων ἔφη σωμάτων φείσεσθαι, τὰς δὲ κτήσεις ἁπάσας διαρπάσειν. […]Ὅτι οἱ Συρακούσιοι διὰ πενίαν ἀποροῦντες τροφῆς μετὰ τὴν ἅλωσιν ἑαυτοὺς ὡμολόγουν εἶναι δούλους, ὅπως πραθέντες τροφῆς

	Vit., p. 569 ; Excerpt. Vatican., p. 60, 61).	μεταλάβωσι παρὰ τῶν ὠνησαμένων. Οὕτω τοῖς ἑπταικόσι Συρακουσίοις ἡ τύχη πρὸς τοῖς ἄλλοις ἀκληρήμασι τηλικαύτην ἐπέστησε συμφορὰν ὥστε ἀντὶ τῆς διδομένης ἐλευθερίας ἑκουσίως αἱρεῖσθαι δουλείαν. Après la prise de Syracuse, les habitants allèrent en suppliants au-devant de Marcellus. Le général romain déclara qu'il épargnerait les personnes libres, mais que leurs biens seraient abandonnés au pillage. […] Les Syracusains, après la prise de leur ville, consentirent à servir comme esclaves pour échapper à la famine, et à recevoir la nourriture par ceux qui les achèteraient. C'est ainsi que le sort, indépendamment des malheurs dont ils étaient accablés, réduisit les Syracusains à préférer la Servitude à la liberté qu'ils s'étaient donnée volontairement.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 6.	[…] eodem tempore et hunc sustinebat et in Siciliam, Sardiniam, Hispaniam diuisa per terrarum orbem arma mittebat. Sicilia mandata Marcello, nec diu restitit: tota enim insula in una urbe superata est. Grande illud et ante id tempus inuictum caput, Syracusae, quamuis Archimedis ingenio defenderentur, aliquando cesserunt. Longe illi triplex murus, totidemque arces, portus ille marmoreus et fons celebratus Arethusae, nisi quod hactenus profuere ut pulchritudini uictae urbis parceretur. […] […] Rome non seulement lui tenait tête, mais au même moment, en Sicile, en Sardaigne, en Espagne, de tous côtés dans le monde elle envoyait des armées. On confia à Marcellus la conquête de la Sicile. La résistance ne fut pas longue ; toute l'île, en effet, fut vaincue dans une seule ville. Bien que défendue par le génie d'Archimède, sa capitale, la grande et célèbre Syracuse, jusqu'alors invincible, finit par céder. Son triple mur, ses trois citadelles, son beau port de marbre et la fontaine bien connue d'Aréthuse, ne lui servirent qu'à être épargnée par son vainqueur qui admirait sa beauté. […]
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, VII, 37, 125.	Grande et Archimedi geometricae ac machinalis scientiae testimonium M- Marcelli contigit interdicto, cum Syracusae caperentur, ne uiolarentur unus, nisi fefellisset imperium militaris inprudentia […] M. Marcellus rendit un grand témoignage à Archimède pour sa science en géométrie et en mécanique, ordonnant, lors de la prise de Syracuse, de n'épargner que lui ; mais l'ignorance d'un soldat rendit vaine l'Intention du général. […]

Plutarque,	Vie de Marcellus, XIX, 25.	Μάλιστα δὲ τὸ Ἀρχιμήδους πάθος ἠνίασε Μάρκελλον. Ἔτυχε μὲν γὰρ αὐτός τι καθ' ἑαυτὸν ἀνασκοπῶν ἐπὶ διαγράμματος, καὶ τῇ θεωρίᾳ δεδωκὼς ἅμα τήν τε διάνοιαν καὶ τὴν πρόσοψιν, οὐ προῄσθετο τὴν καταδρομὴν τῶν Ῥωμαίων οὐδὲ τὴν ἅλωσιν τῆς πόλεως· ἄφνω δ' ἐπιστάντος αὐτῷ στρατιώτου καὶ κελεύοντος ἀκολουθεῖν πρὸς Μάρκελλον, οὐκ ἐβούλετο πρὶν ἢ τελέσαι τὸ πρόβλημα καὶ καταστῆσαι πρὸς τὴν ἀπόδειξιν· ὁ δ' ὀργισθεὶς καὶ σπασάμενος τὸ ξίφος ἀνεῖλεν αὐτόν. Ἕτεροι μὲν οὖν λέγουσιν ἐπιστῆναι μὲν εὐθὺς ὡς ἀποκτενοῦντα ξιφήρη τὸν Ῥωμαῖον, ἐκεῖνον δ' ἰδόντα δεῖσθαι καὶ ἀντιβολεῖν ἀναμεῖναι βραχὺν χρόνον, ὡς μὴ καταλίπῃ τὸ ζητούμενον ἀτελὲς καὶ ἀθεώρητον, τὸν δ' οὐ φροντίσαντα διαχρήσασθαι. Καὶ τρίτος <δ'> ἐστὶ λόγος, ὡς κομίζοντι πρὸς Μάρκελλον αὐτῷ τῶν μαθηματικῶν ὀργάνων σκιόθηρα καὶ σφαίρας καὶ γωνίας, αἷς ἐναρμόττει τὸ τοῦ ἡλίου μέγεθος πρὸς τὴν ὄψιν, στρατιῶται περιτυχόντες, καὶ χρυσίον ἐν τῷ τεύχει δόξαντες φέρειν, ἀπέκτειναν. Ὅτι μέντοι Μάρκελλος ἤλγησε, καὶ τὸν αὐτόχειρα τοῦ ἀνδρὸς ἀπεστράφη καθάπερ ἐναγῆ, τοὺς δ' οἰκείους ἀνευρὼν ἐτίμησεν, ὡμολόγηται. Mais rien n'affligea tant Marcellus que la mort d'Archimède. Ce philosophe était alors chez lui, appliqué à quelque figure de géométrie; et comme il donnait à cette méditation tout son esprit et tous ses sens, il n'avait pas entendu le bruit des Romains qui couraient de toutes parts dans la ville, et il ignorait qu'elle fût en leur pouvoir. Tout à coup il se présente à lui un soldat qui lui ordonne de le suivre pour aller trouver Marcellus. Il refuse d'y aller jusqu'à ce qu'il ait achevé la démonstration de son problème. Le Romain, irrité, tire son épée et le tue. D'autres disent qu'un soldat étant allé d'abord à lui, l'épée à la main, pour le tuer, Archimède le pria instamment d'attendre un moment, afin qu'il ne laissât pas son problème imparfait; et que le soldat, qui se souciait fort peu de sa démonstration, le perça de son épée. Un troisième récit, c'est qu'Archimède étant allé lui-même porter à Marcellus, dans une caisse, des instruments de mathématiques, tels que des cadrans au soleil, des sphères, et des angles avec lesquels on mesure la grandeur du soleil, des soldats qui le rencontrèrent, croyant que c'était de l'or qu'il portait dans cette caisse, le tuèrent pour s'en emparer. Mais ce qui est avoué de tous les historiens, c'est que Marcellus fut très affligé de sa mort, qu'il eut horreur du meurtrier comme d'un sacrilége, et qu'ayant fait chercher les parents d'Archimède, il les traita de la manière la plus honorable.

211 : Une flotte carthaginoise participe au siège de la citadelle de Tarente.		
Polybe	Histoire, IX, 9, 11.	τῶν γὰρ Ῥωμαίων πολιορκούντων Τάραντα Βομίλκας ὁ τῶν Καρχηδονίων ναύαρχος εἰς τὸ συμμαχήσειν μετὰ δυνάμεως πλείστης καὶ μηδὲν δυνηθεὶς ἐπικουρῆσαι τοῖς ἔνδον διὰ τὸ τοὺς Ῥωμαίους ἀσφαλῶς θέσθαι τὰ περὶ τὴν στρατοπεδείαν, ἔλαθεν ἀναλώσας τὴν χορηγίαν. καὶ μετὰ παρακλήσεως πρότερον ἀφικέσθαι ἐκβιασθεὶς καὶ ὑποσχέσεων μεγάλων, ὕστερον μεθ᾽ ἱκετηρίας τῶν ἔνδον ἀποπλεῦσαι ἀπηναγκάσθη. L’amiral carthaginois Bomilcar se porta au secours de la ville avec une flotte considérable, mais il ne put aider en rien les assiégés, car les forces romaines étaient très solidement retranchées. Il eut bientôt, sans s’en rendre compte, épuisé ses vivres et, alors qu’il était venu malgré lui pour répondre aux instances des Tarentins, en se fiant à de belles promesses, il dut par la suite reprendre la mer en cédant à leurs prières.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVI, 20, 7-11.	aestatis eius extremo qua capta est Capua et Scipio in Hispaniam uenit, Punica classis ex Sicilia Tarentum accita ad arcendos commeatus praesidii Romani quod in arce Tarentina erat, clauserat quidem omnes ad arcem a mari aditus, sed adsidendo diutius artiorem annonam sociis quam hosti faciebat; non enim tantum subuehi oppidanis per pacata litora apertosque portus praesidio nauium Punicarum poterat quantum frumenti classis ipsa turba nauali mixta ex omni genere hominum absumebat, ut arcis praesidium etiam sine inuecto quia pauci erant ex ante praeparato sustentari posset, Tarentinis classique ne inuectum quidem sufficeret. tandem maiore gratia quam uenerat classis dimissa est; annona haud multum laxauerat quia remoto maritimo praesidio subuehi frumentum non poterat. Vers la fin de la campagne où Capoue fut prise, et où Scipion passa en Espagne, la flotte carthaginoise qu'Hannibal avait fait venir de Sicile à Tarente, pour couper les vivres à la garnison romaine, avait, à la vérité, fermé tous les passages du côté de la mer; mais sa croisière prolongée dans les mêmes parages affamait ses amis encore plus que ses ennemis. En effet, les habitants des villes riveraines et des ports que la présence des Carthaginois avait laissés ouverts ne pouvaient recevoir autant de blé qu'en exigeait la consommation de la flotte elle-même, composée d'un mélange de gens de toute espèce; au contraire, la garnison romaine pouvait, à raison de son petit nombre, vivre, sans de nouveaux convois, des approvisionnements faits à l'avance, tandis que les Tarentins et la flotte n'avaient pas assez de ceux qui leur arrivaient. Enfin, les vaisseaux carthaginois reprirent la mer, et Tarente vit leur départ avec plus de plaisir

		que leur arrivée. Leur retraite ne ramena pas l'abondance, parce que, dès l'instant où la mer cessa d'être libre, les approvisionnements ne pouvaient plus parvenir jusqu'à la ville.
210 : Levée d'impôt pour financer l'armement de la flotte.		
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 17, 14.	Claudio Marcello et Valerio Laeuino auctoribus qui tunc consules erant aurum argentumque signatum ad quaestores palam omnes senatores in publicum contulerunt, ita ut nihil praeter anulos singulos bullasque sibi ac filiis et deinde per filias uxoresque suas singulas tantum auri uncias et argenti non amplius quam singulas libras relinquerent. Sur la proposition des consuls du moment, Claudius Marcellus et Valerius Laevinus, tous les sénateurs apportèrent ouvertement des pieces d'or et d'argent au trésor et les remirent aux questeurs. Ils ne conservèrent pour eux que leurs anneaux et pendentifs et leurs fils, filles et épouses ne purent conserver une seule once d'or ainsi qu'une once d'argent.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVI, 35, 1-4, 9-10.	Dimissis Siculis Campanisque dilectus habitus. scripto deinde exercitu de remigum supplemento agi coeptum; in quam rem cum neque hominum satis nec ex qua pararentur stipendiumque acciperent pecuniae quicquam ea tempestate in publico esset, edixerunt consules ut priuatim ex censu ordinibusque, sicut antea, remiges darent cum stipendio cibariisque dierum triginta. ad id edictum tantus fremitus hominum, tanta indignatio fuit ut magis dux quam materia seditioni deesset: secundum Siculos Campanosque plebem Romanam perdendam lacerandamque sibi consules sumpsisse. […] senatum postero die habuerunt de remigum supplemento; ubi cum multa disseruissent cur aequa plebis recusatio esset, uerterunt orationem eo ut dicerent priuatis id seu aequum seu iniquum onus iniungendum esse; nam unde, cum pecunia in aerario non esset, paraturos nauales socios? quomodo autem sine classibus aut Siciliam obtineri aut Italia Philippum arceri posse aut tuta Italiae litora esse? Après qu'on eut congédié les Siciliens et les Campaniens, on s'occupa des levées; puis, quand l'armée fut au complet, on songea au recrutement des rameurs. La république n'en pouvant fournir un nombre suffisant, et le trésor public manquant de fonds pour les enrôlements et pour la paie, les consuls ordonnèrent que les particuliers, chacun selon son rang et son revenu, fourniraient, comme cela s'était déjà fait, un certain nombre de rameurs qu'ils devaient payer et nourrir pendant trente jours. Cet édit excita les

		plus violents murmures, et l'indignation fut telle qu'il ne manquait plus qu'un chef à une révolte imminente. "Après avoir ruiné les Siciliens et les Campaniens, les consuls prenaient à tâche de torturer, de déchirer le peuple de Rome. […] Le quatrième jour, ils convoquèrent le sénat pour délibérer sur le renfort des rameurs. Après de longs débats, les plaintes du peuple furent reconnues bien fondées; on n'en conclut pas moins "que cette charge, juste ou non, devait être supportée par les particuliers. Car, puisqu'il n'y avait pas d'argent dans le trésor, avec quels fonds remonter les équipages des vaisseaux? Or, sans flottes, comment conserver la Sicile, éloigner Philippe de l'Italie ou mettre les côtes en sûreté?"
210 : Une flotte romaine, commandée par D.Quinctius, est vaincue par les Tarentins près de Sapriportis.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVI, 39, 1-3, 6, 18-19.	Per idem tempus cum in arce Tarentina uix inopia tolerabilis esset, spem omnem praesidium quod ibi erat Romanum praefectusque praesidii atque arcis M- Liuius in commeatibus ab Sicilia missis habebant, qui ut tuto praeterueherentur oram Italiae, classis uiginti ferme nauium Regii stabat. praeerat classi commeatibusque D. Quinctius, obscuro genere ortus, ceterum multis fortibus factis militari gloria inlustris. […] huic ab Regio profectae classi Democrates cum pari nauium Tarentinarum numero quindecim milia ferme ab urbe ad Sapriportem obuius fuit. […] ita in medio circumuenta Romana nauis capitur. hinc ceteris terror iniectus uti praetoriam nauem captam uidere, fugientesque passim aliae in alto mersae, aliae in terram remis abreptae mox praedae fuere Thurinis Metapontinisque. ex onerariis quae cum commeatu sequebantur, perpaucae in potestatem hostium uenere; aliae ad incertos uentos hinc atque illinc obliqua transferentes uela, in altum euectae sunt. Cependant la citadelle de Tarente était de plus en plus pressée par la famine, et la garnison romaine, qui la défendait sous les ordres de M. Livius, n'avait de ressources que dans les vivres qu'on lui envoyait de Sicile. Pour les faire passer sûrement le long des côtes de l'Italie, une flotte d'environ vingt bâtiments était en station devant Rhégium. Le commandant de cette flotte, chargé des convois, était D. Quinctius, homme d'une naissance obscure, mais à qui plusieurs brillants exploits avaient acquis un grand renom militaire. […] Parti de Rhégium avec ces forces, il rencontra Démocrate à la tête de la flotte des Tarentins, composée d'un même nombre de navires, environ à quinze milles de Tarente et près de Sapriportis. […] La galère de Quinctius, enveloppée de tous côtés, tombe au pouvoir des Tarentins. La terreur se répand sur la flotte, à la vue de la prise du vaisseau prétorien. Les navires fuient en désordre: les uns sont coulés à fond, les autres gagnent la terre à force de rames, et deviennent la proie des habitants de Thurium et de Métaponte. Quant

		aux bâtiments de transport, qui suivaient avec des vivres, un fort petit nombre fut pris; le reste, après avoir longtemps louvoyé, put gagner le large.
210 : Les Romains envoient une ambassade à Syphax en Numidie et à Ptolémée en Egypte afin d'obtenir des livraisons en blé.		
Polybe	Histoire, IX, 11a, 1-4.	ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι πρεσβευτὰς ἐξαπέστειλαν πρὸς Πτολεμαῖον, βουλόμενοι σίτῳ χορηγηθῆναι διὰ τὸ μεγάλην εἶναι παρ᾽ αὐτοῖς σπάνιν, ὡς ἂν τοῦ μὲν κατὰ τὴν Ἰταλίαν ὑπὸ τῶν στρατοπέδων ἅπαντος ἐφθαρμένου μέχρι τῶν τῆς Ῥώμης πυλῶν, ἔξωθεν δὲ μὴ γενομένης ἐπικουρίας, ἅτε κατὰ πάντα τὰ μέρη τῆς οἰκουμένης πολέμων ἐνεστώτων καὶ στρατοπέδων παρακαθημένων, πλὴν τῶν κατ᾽ Αἴγυπτον τόπων. εἰς γὰρ τοσοῦτον κατὰ τὴν Ῥώμην προεβεβήκει τὰ τῆς ἐνδείας ὥστε τὸν Σικελικὸν μέδιμνον πεντεκαίδεκα δραχμῶν ὑπάρχειν. ἀλλ᾽ ὅμως τοιαύτης οὔσης τῆς περιστάσεως οὐκ ἠμέλουν τῶν πολεμικῶν. Les Romains envoyèrent une ambassade à Ptolémée pour lui demander de leur fournir du blé, car la pénurie était grande chez eux du fait que, dans toute l'Italie et jusqu'aux portes de Rome, les récoltes avaient été détruites par le passage des armées. Il leur était d'autre part impossible de se procurer des ressources ailleurs, car le monde entier, l'Egypte mis à part, était en guerre et les troupes tenaient les campagnes. Le blé était devenu si rare à Rome que le prix du médimne sicilien atteignait quinze drachmes. Mais cet état de choses n'empêchait pas les Romains de consacrer leurs soins à la guerre.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVII, 4, 5-10.	eo fere tempore legati ab rege Syphace Romam uenerunt, quae is prospera proelia cum Carthaginiensibus fecisset, memorantes: regem nec inimiciorem ulli populo quam Carthaginiensi nec amiciorem quam Romano esse adfirmabant; misisse eum antea legatos in Hispaniam ad Cn- et P- Cornelios imperatores Romanos: nunc ab ipso uelut fonte petere Romanam amicitiam uoluisse. senatus non legatis modo benigne respondit, sed et ipse legatos cum donis ad regem misit, L- Genucium, P- Poetelium, P- Popillium. dona tulere togam et tunicam purpuream, sellam eburneam, pateram ex quinque pondo auri factam. protinus et alios Africae regulos iussi adire; iis quoque quae darentur portata, togae praetextae et terna pondo paterae aureae. et Alexandream ad Ptolomaeum et Cleopatram reges M- Atilius et M- Acilius, legati ad commemorandam renouandamque amicitiam missi, dona tulere, regi togam et tunicam purpuream cum sella eburnea, reginae pallam pictam cum amiculo purpureo. A peu près à ce. moment, des ambassadeurs du roi Syphax b vinrent à Rome, exposant quelles victoires il

		avait remportées sur les Carthaginois, 6. Leur roi, disaient-ils, ne détestait aucun peuple plus que le peuple Carthaginois, n'en aimait aucun plus que le peuple romain; il avait auparavant envoyé des ambassadeurs, en Espagne, aux généraux romains Cneius et Publius Cornelius; maintenant, il avait voulu demander à sa source même, pour ainsi dire, l'amitié de Rome. 7. Non content de répondre à ces ambassadeurs avec bienveillance, le sénat envoya lui-même au roi, avec des présents, Lucius Genucius, Publius Poetelius et Publius Popilius comme ambassadeurs. 8. Les présents emportés étaient une toge et une tunique de pourpre, une chaise d'ivoire, et une coupe d'or de cinq livres. 9. Les ambassadeurs reçurent l'ordre de ne pas s'en tenir là et d'aller voir d'autres roitelets d'Afrique. Pour eux aussi ils emportèrent des présents, toges prétextes et coupes d'or pesant trois livres chacune. 10. A Alexandrie aussi, au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre, on envoya des ambassadeurs - Marcus Atilius et Manius Acilius - pour rappeler et renouveler l'amitié de Rome avec eux; ils leur portèrent des présents, au roi une toge et une tunique de pourpre, avec une chaise d'ivoire; à la reine, un manteau brodé et un vêtement de pourpre.
209 : Inspiré par Neptune, Publius Cornelius Scipio s’empare de Carthagène (Carthago Nova).		
Polybe	Histoire, X, 11, 7 ; 12, 8.	τὸ δὲ τελευταῖον ἐξ ἀρχῆς ἔφη τὴν ἐπιβολὴν αὐτῷ ταύτην ὑποδεδειχέναι τὸν Ποσειδῶνα παραστάντα κατὰ τὸν ὕπνον, καὶ φάναι συνεργήσειν ἐπιφανῶς κατ᾽ αὐτὸν τὸν τῆς πράξεως καιρὸν οὕτως ὥστε παντὶ τῷ στρατοπέδῳ τὴν ἐξ αὐτοῦ χρείαν ἐναργῆ γενέσθαι. […] Οὐ μὴν ἀλλ᾽ ἕως μέν τινος ἐφάμιλλον συνέβαινε γίνεσθαι τὴν μάχην, ὡς ἐξ ἀμφοῖν κατ᾽ ἐκλογὴν τῶν ἀρίστων ἀνδρῶν προκεκριμένων· τέλος δ᾽ ἐξωθούμενοι τῷ βάρει διὰ τοὺς ἐκ τῆς παρεμβολῆς προσγινομένους ἐτράπησαν οἱ παρὰ τῶν Καρχηδονίων, Il (Scipion) acheva en leur disant que c'était Neptune qui lui avait inspiré son dessein dans un songe, et lui avait promis de lui prêter sur le champ de bataille même un appui si manifeste, que l'armée tout entière reconnaîtrait son intervention. […] La victoire demeura quelque temps indécise en cette lutte où figuraient des deux côtés les guerriers les plus braves. Mais enfin les Carthaginois, refoulés par les Romains qui étaient venus en masse s'unir à leurs camarades, furent contraints de prendre la fuite.

Appien	Guerre d'Ibérie, 21-22.	ἐκακοπάθει δὲ τὰ τοῦ Σκιπίωνος, καὶ οἱ μύριοι Καρχηδονίων, οἳ περὶ τὰς πύλας ἦσαν, ἐκδραμόντες σὺν τοῖς ξίφεσι γυμνοῖς ἐνέπιπτον ἐς τοὺς τὰ μηχανήματα ὠθοῦντας, καὶ πολλὰ μὲν ἔδρων, οὐχ ἧσσω δ᾽ ἀντέπασχον, μέχρι τῷ φιλοπόνῳ καὶ ταλαιπώρῳ τὰ Ῥωμαίων ὑπανίστατο. καὶ μεταβολῆς γενομένης οἵ τε ἐπὶ τῶν τειχῶν ἔκαμνον ἤδη, καὶ αἱ κλίμακες αὐτοῖς προσεπέλαζον. οἱ δὲ ξιφήρεις τῶν Καρχηδονίων ἐς τὰς πύλας ἐσέτρεχον, καὶ ἀποκλείσαντες αὐτὰς ἀνεπήδων ἐπὶ τὰ τείχη. καὶ τοῖς Ῥωμαίοις αὖθις ἦν ὁ πόνος πολύς τε καὶ χαλεπός, ἐς οὗ Σκιπίων ὁ στρατηγὸς πάντῃ περιθέων τε καὶ βοῶν καὶ παρακαλῶν εἶδε περὶ μεσημβρίαν, ᾗ τὸ βραχὺ τεῖχος ἦν καὶ τὸ ἕλος προσέκλυζε, τὴν θάλασσαν ὑποχωροῦσαν: ἅμπωτις γὰρ ἐφήμερος ἔστιν. καὶ ὁ κλύδων ἐπῄει μὲν ἐς μαστούς, ὑπεχώρει δὲ ἐς μέσας κνήμας. ὅπερ ὁ Σκιπίων τότε ἰδών, καὶ περὶ τῆς φύσεως αὐτοῦ πυθόμενος, ὡς ἔχοι τὸ λοιπὸν τῆς ἡμέρας, πρὶν ἐπανελθεῖν τὸ πέλαγος, ἔθει πάντῃ βοῶν, 'νῦν ὁ καιρός, ὦ ἄνδρες, νῦν ὁ σύμμαχός μοι θεὸς ἀφῖκται. πρόσιτε τῷ μέρει τῷδε τοῦ τείχους. ἡ θάλασσα ἡμῖν ὑποκεχώρηκεν φέρετε τὰς κλίμακας, ἐγὼ δ᾽ ἡγήσομαι.' καὶ πρῶτος ἁρπάσας τινὰ τῶν κλιμάκων μετέφερέ τε καὶ ἀνέβαινεν, οὔπω τινὸς ἀναβάντος ἄλλου, μέχρι περισχόντες αὐτὸν οἵ τε ὑπασπισταὶ καὶ ἡ ἄλλη στρατιὰ τόνδε μὲν ἐπέσχον, αὐτοὶ δὲ πολλὰς ὁμοῦ κλίμακας προσετίθεσάν τε καὶ ἀνεπήδων. βοῆς δὲ καὶ ὁρμῆς ἑκατέρωθεν γενομένης, καὶ ποικίλων ἔργων καὶ παθῶν, ἐκράτησαν ὅμως οἱ Ῥωμαῖοι, καὶ πύργων τινῶν ἐπέβησαν ὀλίγων, οἷς ὁ Σκιπίων σαλπικτὰς καὶ βυκανιστὰς ἐπιστήσας ἐξοτρύνειν ἐκέλευσε καὶ θορυβεῖν ὡς τῆς πόλεως εἰλημμένης ἤδη. ἕτεροί τε περιθέοντες ὁμοίως διετάρασσον. καὶ καθαλόμενοί τινες ἀνέῳξαν τῷ Σκιπίωνι τὰς πύλας: ὁ δ᾽ ἐσεπήδησε μετὰ τῆς στρατιᾶς δρόμῳ. καὶ τῶν ἔνδον οἱ μὲν ἐς τὰς οἰκίας ἀπεδίδρασκον, ὁ δὲ Μάγων τοὺς μυρίους ἐς τὴν ἀγορὰν συνεκάλει. ταχὺ δὲ καὶ τούτων κατακοπέντων, ἐς τὴν ἄκραν σὺν ὀλίγοις ἀνεχώρει. τοῦ δὲ Σκιπίωνος καὶ ἐπὶ τὴν ἄκραν εὐθὺς ἐπιόντος, οὐδὲν ἔτι δρᾶν σὺν ἡττημένοις τε καὶ κατεπτηχόσιν ἔχων ἐνεχείρισεν ἑαυτὸν τῷ Σκιπίωνι. Scipion souffrit beaucoup. Les dix mille Carthaginois qui étaient aux portes sortaient avec les épées dégainées, et attaquaient ceux qui opéraient sur les machines. Bien qu'ils combattissent bravement, ils n'en souffraient pas moins de leur côté, jusqu'à ce que finalement la persévérance et la résistance des Romains prissent le dessus. Avec le changement de fortune, ce sont ceux qui étaient sur les murs qui commencèrent à peiner. Quand les échelles furent mises en place, les Carthaginois qui étaient sortis avec leurs épées rentrèrent par les portes, les fermèrent, et montèrent sur les murs, ce qui donna de nouveaux soucis aux Romains. Scipion, en tant que général en chef, était partout à la fois, donnait des ordres et encourageait ses hommes. Il avait noté qu'à l'endroit où le mur était bas et lavé par les vagues, la mer se retirait pendant le temps de midi. C'était la marée descendante quotidienne parce qu'à un moment de la journée les vagues

		montaient jusqu'aux seins, à un autre, elle n'allait que jusqu'aux genoux. Scipion observa le phénomène. Après avoir calculé le mouvement de la marée, et vu qu'elle serait basse pour le reste du jour, il attaqua à cet endroit et s'écria : « Maintenant, soldats, maintenant, c'est notre chance. Maintenant, la divinité vient à mon aide. Attaquez cette partie du mur où la mer vient à notre secours. Apportez les échelles. Je vais vous montrer le chemin. » Il fut le premier à se saisir d'une échelle et à la porter dans la lagune, et il commença à monter où personne d'autre n'avait encore essayé de le faire. Mais ses écuyers et d'autres soldats l'entourèrent, et le retinrent, pendant qu'ils réunissaient un grand nombre d'échelles, les plaçaient contre le mur, et commençaient à monter. Il y avait des cris et des clameurs de tous les côtés, on donnait et on recevait des coups. Les Romains prirent finalement le dessus, et réussirent à occuper certaines des tours, où Scipion plaça des trompettes, leur ordonnant de jouer comme si la ville était déjà prise. Cela en fit accourir d'autres, et jeta la consternation chez l'ennemi. Une partie des Romains sauta à l'intérieur, et ouvrit les portes à Scipion qui se précipita à l'intérieur avec son armée. Certains habitants se réfugièrent dans leurs maisons, mais Magon appela ses dix mille hommes sur l'agora. Après que la plupart de ces derniers furent taillés en pièces, il se réfugia avec le reste dans la citadelle que Scipio investit immédiatement. Quand Magon vit qu'il ne pouvait rien faire avec ses forces en déroute et démoralisées, il se rendit.
Pseudo-Aurélius Victor	De viris illustribus urbis Romae, XLIX, 7.	Viginti quattuor annorum praetor in Hispaniam missus Carthaginem, qua die uenit, cepit. À vingt-quatre ans, envoyé préteur en Espagne, il (Scipion) prit Carthagène, le jour même de son arrivée.
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine,III, 15.	[…] annos natus quattuor et uiginti, uir Romanorum omnium et sua aetate et posteriore tempore fere primus. Is Carthaginem Hispaniae capit, in qua omne aurum, argentum et belli apparatum Afri habebant, nobilissimos quoque obsides, quos ab Hispanis acceperant. Magonem etiam, fratrem Hannibalis, ibidem capit, quem Romam cum aliis mittit. […] […] Cornélius n'avait que vingt-quatre ans, mais c'était peut-être le premier des Romains de son siècle et des siècles suivants. Il prend la Carthage d'Espagne {Carthagène}, qui renfermait l'or, l'argent et toutes les munitions de guerre des Africains plusieurs otages de la plus haute distinction, donnés par les Espagnols aux Carthaginois, et Magon lui-même, frère d'Annibal, sont pris à Carthagène et envoyés tous à Rome. […]

Frontin	Les Stratagèmes, III, 9, 1.	Scipio apud Carthaginem sub discessum aestus maritimi, secutus deum, ut dicebat, ducem, ad muros urbis accessit et cedente stagno, qua non exspectabatur, irrupit. Pour porter l'attaque sur le point où on ne l'attend pas. Au siégé de Carthagène, Scipion conduit par un dieu, comme il le disait, s'approcha des murailles du côté où elles étaient baignées par les eaux, et au moment de la retraite de la marée, il prit la ville par le point où on ne l'attendait pas.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 18, 1.	Scipio annos natus uiginti et quattuor imperium in Hispaniam proconsulare sortitus, ultionem praecipue patris et patrui animo intendens, Pyrenaeum transgressus primo impetu Carthaginem Nouam cepit, ubi stipendia maxima, praesidia ualida, copiae auri argentique magnae Poenorum habebantur; ibi etiam Magonem fratrem Hannibalis captum cum ceteris Romam misit. Scipion, agé de vingt-quatre ans, fut choisit pour commander en Espagne avec le rang de proconsul. Il traversa les Pyrénnées ayant en particulier en tête de venger son père et son oncle. Dès le premier assaut il s'empara de Carthagène où les Carthaginois détenaient les nombreux tributs reçus, où les fortifications étaient solides et où se trouvaient des quantités importantes d'or et d'argent. Là, Scipion captura également Magon, le frère d'Hannibal, et l'envoya à Rome avec d'autres captifs.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVI, 45, 8-9.	medium ferme diei erat, et ad id, quod sua sponte cedente in mare aestu trahebatur aqua, acer etiam septentrio ortus inclinatum stagnum eodem quo aestus ferebat et adeo nudauerat uada ut alibi umbilico tenus aqua esset, alibi genua uix superaret. hoc cura ac ratione compertum in prodigium ac deos uertens Scipio qui ad transitum Romanis mare uerterent et stagna auferrent uiasque ante nunquam initas humano uestigio aperirent, Neptunum iubebat ducem itineris sequi ac medio stagno euadere ad moenia. On était au milieu du jour; comme les eaux de l'étang suivaient déjà le mouvement naturel de la marée, un vent du nord, qui s'éleva, les refoula avec plus de violence, et les gués se trouvèrent tellement à découvert que, dans quelques endroits, les soldats n'avaient de l'eau que jusqu'à la ceinture, et ailleurs en avaient à peine jusqu'aux genoux. Scipion, érigeant en prodige un événement que sa prudence avait prévu et fait naître, le rapporte aux dieux qui forçaient la mer de reculer pour donner passage aux Romains, faisaient disparaître les étangs, et leur ouvraient une route jusqu'alors impraticable aux mortels; il ordonne à ses soldats de suivre Neptune, qui s'est fait. leur guide, et de marcher au travers des eaux jusqu'au pied des

		remparts.
Valère Maxime	Des faits et des paroles mémorables, IV, 3, 1.	Quartum et uicesimum annum agens Scipio, cum in Hispania Karthagine oppressa maioris Karthaginis capiendae sumpsisset auspicia multosque obsides, quos in ea urbe Poeni clausos habuerant, in suam potestatem redegisset, eximiae inter eos formae uirginem aetatis adultae et iuuenis et caelebs et uictor, postquam comperit inlustri loco inter Celtiberos natam nobilissimoque gentis eius Indibili desponsam, arcessitis parentibus et sponso inuiolatam tradidit. aurum quoque, quod pro redemptione puellae allatum erat, summae dotis adiecit. qua continentia ac munificentia Indibilis obligatus Celtiberorum animos Romanis adplicando meritis eius debitam gratiam retulit. Scipion, dans sa vingt-quatrième année, venait de préluder à la prise de l'ancienne Carthage par la défaite de la Carthage d'Espagne. Les nombreux otages que les Carthaginois tenaient enfermés dans cette ville étaient tombés en son pouvoir, entre autres une jeune fille d'une grande beauté et d'âge nubile. Ce général dans la fleur de la jeunesse, célibataire et vainqueur, apprenant qu'elle était d'une illustre famille de Celtibérie et fiancée à l'un des plus nobles de la nation, nommé Indibilis, fit venir ses parents et son fiancé et la remit pure et intacte entre leurs mains ; il ajouta même à sa dot l'or qu'ils avaient apporté pour sa rançon. Touché de tant de réserve et de générosité, Indibilis témoigna sa juste reconnaissance pour les bienfaits de Scipion en gagnant aux Romains les coeurs des Celtibères.
208 : Les censeurs effectuent un recensement qui montre une baisse importante du nombre de citoyens depuis le début de la guerre.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVII, 36, 6-7.	hoc eodem anno et lustrum conditum est a censoribus P- Sempronio Tuditano et M- Cornelio Cethego. censa ciuium capita centum triginta septem milia centum octo, minor aliquanto numerus quam qui ante bellum fuerat. Cette même année, le lustre fut renouvelé par les censeurs Publius Sempronius Tuditanus et Marcus Cornelius Cethegus. On recensa comme citoyens cent trente-sept mille cent huit têtes, nombre sensiblement inférieur à celui d'avant la guerre.

206 : Magon rejoint les îles Baléares : fin de la résistance carthaginoise en Espagne.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXVIII, 36, 1-2 ; 37, 5, 7-9.	Magoni desperatis in Hispania rebus, in quarum spem seditio primum militaris, deinde defectio Indibilis animos eius sustulerant, paranti traicere in Africam nuntiatum ab Carthagine est iubere senatum ut classem quam Gadibus haberet in Italiam traiceret; conducta ibi Gallorum ac Ligurum quanta maxima posset iuuentute coniungeret se Hannibali neu senescere bellum maximo impetu maiore fortuna coeptum sineret. […] Duae sunt Baliares insulae, maior altera atque opulentior armis uirisque; et portum habet, ubi commode hibernaturum se -- et iam extremum autumni erat -- censebat. […] itaque tanta uis lapidum creberrimae grandinis modo in propinquantem iam terrae classem effusa est ut intrare portum non ausi auerterent in altum naues. in minorem inde Baliarium insulam traiecerunt, fertilem agro, uiris armis haud aeque ualidam. itaque egressi nauibus super portum loco munito castra locant; ac sine certamine urbe agroque potiti, duobus milibus auxiliarium inde conscriptis missisque Carthaginem, ad hibernandum naues subduxerunt. post Magonis ab Oceani ora discessum Gaditani Romanis deduntur. Magon, désespérant des affaires d'Espagne, alors que d'abord la révolte des soldats, puis la défection d'Indibilis avaient ranimé ses espoirs, se préparait à passer en Afrique, quand il reçut de Carthage l'avis que le sénat lui ordonnait de faire passer la flotte qu'il gardait à Gadès en Italie; 2. et. là, après avoir enrôlé comme mercenaires le plus possible de jeunes Gaulois et de jeunes Ligures, de se joindre a Hannibal, et de ne pas laisser languir une guerre entreprise avec un très grand élan, et une chance plus grande encore. […] Il y a deux îles Baléares; l'une d'elles est plus grande, mieux pourvue d'hommes et d'armes, et possède un port où il croyait hiverner commodément - c'était déjà la fin de l'automne. […] Aussi tomba-t-il une telle quantité de pierres, semblable à une grêle très serrée, sur la flotte qui s'approchait déjà de la terre, que, n'osant entrer dans le port, on tourna les vaisseaux vers le large. On passa alors dans la plus petite des Baléares, au territoire fertile, mais moins forte que l'autre en armes et en hommes. Aussi les Carthaginois, débarquant, établissent-ils un camp, au-dessus du port, sur un point fortifié; et, s'étant emparés sans combat de la ville et de son territoire, après avoir enrôlé là deux mille auxiliaires et les avoir envoyés à Carthage, ils tirèrent, pour hiverner, leurs vaisseaux à sec.

204 : Scipion fait construire une flotte en quarante jours pour transporter son armée en Afrique. Il y débarque au nord d'Utique.		
Appien	Guerres puniques, III, 13.	καὶ Μασσανάσσης μὲν Καρχηδονιοις οὕτως ἐπολέμει, ὁ δὲ Σκιπίων, ἐπεί οἱ πάντα εὐτρεπῆ ἐγεγένητο ἐν Σικελίᾳ, ἔθυε Διὶ καὶ Ποσειδῶνι, καὶ ἐς Λιβύην ἀνήγετο ἐπὶ νεῶν μακρῶν μὲν δύο καὶ πεντήκοντα φορτίδων δὲ τετρακοσίων: κέλητές τε καὶ λέμβοι πολλοὶ συνείποντο αὐτῷ. καὶ στρατιὰν ἦγε πεζοὺς μὲν ἑξακισχιλίους ἐπὶ μυρίοις, ἱππέας δὲ χιλίους καὶ ἑξακοσίους. ἐπήγετο δὲ καὶ βέλη καὶ ὅπλα καὶ μηχανήματα ποικίλα καὶ ἀλοràν πολλήν. καὶ Σκιπίων μὲν ὦδε διέπλει, Καρχηδόνιοι δὲ καὶ Σύφαξ πυνθανόμενοι ἔγνωσαν ἐν τῷ παρόντι ὑποκρίνασθαί τε Μασσανάσσην καὶ ἐς φιλίαν ὑπαγαγέσθαι, μέχρι ὅτου Σκιπίωνος ἐπικρατήσαιεν. ὁ δ᾽ οὐκ ἠγνόει μὲν ἐξαπατώμενος, ἀντενεδρεύων δέ, καὶ μηνύων πάντα τῷ Σκιπίωνι, ἦκε πρὸς τὸν Ἀσδρούβαν ὡς συνηλλαγμένος μετὰ τῶν ἰδίων ἱππέων. καὶ ἐστρατοπέδευον οὐ μακρὰν ἀπ᾽ ἀλλήλων Ἀσδρούβας τε καὶ Σύφαξ καὶ Μασσανάσσης περὶ Ἰτύκην πόλιν, ἐς ἣν ὁ Σκιπίων καταχθεὶς ὑπ᾽ ἀνέμων καὶ αὐτὸς ἐστρατοπέδευσε περὶ αὐτήν. οὐ πολὺ δ᾽ ἀπεῖχεν ὁ Ἀσδρούβας αὐτοῦ, στρατιὰν ἔχων ἐς δισμυρίους πεζοὺς καὶ ἱππέας ἑπτακισχιλίους καὶ ἐλέφαντας ἑκατὸν ἐπὶ τεσσαράκοντα. De cette façon, Masinissa fit la guerre aux Carthaginois. Pendant ce temps Scipion, ayant terminé ses préparatifs en Sicile et sacrifié à Jupiter et Neptune, mis les voiles pour l'Afrique avec cinquante-deux navires de guerre et quatre cents de marchandise suivis par un grand nombre d'embarcations de plus petites tailles. Son armée comprenait 16 000 fantassins et 1600 cavaliers. Il emmenait également des projectiles, des armes et des machines de toutes sortes ainsi que des provisions en abondance. Et ainsi Scipion accomplit son voyage. Quand les Carthaginois et Syphax apprirent cela, ils décidèrent de prétendre vouloir traiter pour le temps présent avec Masinissa jusqu'à ce qu'ils aient pu se défaire de Scipion. Masinissa ne fut pas dupe de cette ruse. Afin de les tromper à leur tour, il s'avança vers Hasdrubal avec sa cavalerie comme pour se réconcilier avec lui, ayant auparavant averti Scipion. Hasdrubal, Syphax, et Masinissa établirent leurs camps non loin l'un de l'autre et à proximité de la cité d'Utique, vers laquelle Scipion avait été poussé par les vents et il avait lui aussi établi son campement à proximité. Non loin de lui se trouvait Hasdrubal avec une armée de 20 000 fantassins, 7000 cavaliers et 140 éléphants.
Pline l'Ancien	Histoire naturelle, XVI, 74, 192.	[…] secundo quoque Punico Scipionis classis XL die a securi nauigauit. tantum tempestiuitas etiam in rapida celeritate pollet. […] A la seconde guerre punique, la flotte de Scipion mit en mer le quarantième jour après le premier coup

		de hache. Tant on peut aller vite quand on est pressé !
Silius Italicus,	Les Guerres Puniques, XVII, 48-51.	Ipse alacer Sicula discedens Scipio terra abscondit late propulsis puppibus aequor, cui numen pelagi placauerat hostia taurus, iactaque caeruleis innabant fluctibus exta. Scipion lui-même, s'éloignant, plein de joie, des côtes de la Sicile, couvre au loin les flots de ses vaisseaux qui s'avancent en pleine mer. Il avait immolé un taureau pour se rendre Neptune favorable, et les entrailles de la victime, jetées dans les ondes, flottaient encore sur la plaine d'azur.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIX, 24, 7-10 ; 26, 1-3.	itaque satis iam omnibus instructis apparatisque et re iam non ultra recipiente cunctationem, in animo sibi esse Lilybaeum classe traducta eodemque omnibus peditum equitumque copiis contractis quae prima dies cursum nauibus daret dis bene iuuantibus in Africam traicere. litteras ad M- Pomponium mittit ut, si ei uideretur, Lilybaeum ueniret ut communiter consulerent quas potissimum legiones et quantum militum numerum in Africam traiceret. item circum oram omnem maritimam misit ut naues onerariae comprensae Lilybaeum omnes contraherentur. Quicquid militum nauiumque in Sicilia erat cum Lilybaeum conuenisset et nec urbs multitudinem hominum neque portus naues caperet, […] Multae classes Romanae e Sicilia atque ipso illo portu profectae erant; ceterum non eo bello solum -- nec id mirum; praedatum enim tantummodo pleraeque classes ierant -- sed ne priore quidem ulla profectio tanti spectaculi fuit; quamquam, si magnitudine classis aestimares, et bini consules cum binis exercitibus ante traiecerant et prope totidem rostratae in illis classibus fuerant quot onerariis Scipio tum traiciebat; nam praeter quadraginta longas naues quadringentis ferme onerariis exercitum trauexit. C'est pourquoi, conclut Scipion, tout étant déjà réglé et préparé, et l'affaire n'admettant plus de retard, il avait l'intention, après avoir amené la flotte à Lilybée et concentré au même endroit toutes les troupes d'infanterie et de cavalerie, au premier jour favorable pour le départ, avec l'aide des dieux, de passer en Afrique. A Marcus Pomponius, Scipion écrit de venir, s'il lui plaît, à Lilybée, afin d'y délibérer avec lui sur les légions et le nombre de soldats qu'il emmènera de préférence en Afrique. Il fait faire aussi le tour de toute la côte, pour qu'on saisisse et amène à Lilybée tous les bateaux de charge. Alors que tout ce qu'il y

		avait de soldats et de navires en Sicile était réuni à Lilybée, et que ni la ville ne pouvait contenir cette foule d'hommes, ni le port tous ces bateaux, […] Beaucoup de flottes romaines étaient parties de Sicile, et de ce port même; mais non seulement dans cette guerre, - et ce n'est pas étonnant, car la plupart de ces flottes n'étaient parties que pour piller - mais même dans la guerre précédente, aucun départ n'avait offert un spectacle aussi imposant. 2. Pourtant si l'on jugeait de ces flottes par leur importance, deux consuls avec leurs deux armées consulaires avaient fait plusieurs fois cette traversée, et il y avait dans leurs flottes presque autant de bateaux de guerre que Scipion emmenait de bateaux de charge; 3. car, outre ses quarante vaisseaux longs, il avait quatre cents transports environ pour faire passer son armée.
203 : Les Carthaginois attaquent la flotte romaine à Utique alors que Scipion se trouve à Tunis.		
Polybe	Histoire, XIV, 10, 2-12.	καταγέμοντος ἤδη τοῦ στρατοπέδου τῆς λείας διὰ τὸ μηδέν᾽ ἀντιπράττειν, ἀλλὰ πάντας εἴκειν ταῖς ἐπιβολαῖς, ἔκρινε τὸ μὲν τῶν λαφύρων πλεῖον εἰς τὴν ἐξ ἀρχῆς παραπέμψαι παρεμβολήν, αὐτὸς δὲ τὴν στρατείαν ἀναλαβὼν εὔζωνον καταλαβέσθαι τὸν ἐπὶ Τύνητι χάρακα καὶ στρατοπεδεῦσαι τοῖς Καρχηδονίοις ἐν συνόψει· μάλιστα γὰρ οὕτως ἐκφοβήσειν ὑπελάμβανε καὶ καταπλήξειν αὐτούς. Οἱ μὲν οὖν Καρχηδόνιοι μετ᾽ ὀλίγας ἡμέρας τά τε πληρώματα καὶ τὰς σιταρχίας ἑτοίμας ἔχοντες ἐν ταῖς ναυσὶν ἐγίνοντο πρὸς ἀναγωγῇ καὶ τοῖς προκειμένοις· ὁ δὲ Πόπλιος ἦκε πρὸς τὸν Τύνητα, καὶ φυγόντων τὴν ἔφοδον αὐτοῦ τῶν παραφυλαττόντων κατέλαβε τὸν τόπον. Ὁ δὲ Τύνης ἀπέχει μὲν τῆς Καρχηδόνος ὡς ἑκατὸν εἴκοσι σταδίους, ἔστι δὲ σύνοπτος σχεδὸν ἐξ ὅλης τῆς πόλεως, διαφέρει δ᾽ ὀχυρότητι καὶ φυσικῇ καὶ χειροποιήτῳ, καθάπερ καὶ πρότερον ἡμῖν εἴρηται. Τῶν δὲ Ῥωμαίων ἄρτι κατεστρατοπεδευκότων ἀνήγοντο ταῖς ναυσὶν οἱ Καρχηδόνιοι, ποιούμενοι τὸν πλοῦν εἰς τὴν Ἰτύκην. Ὁ δὲ Πόπλιος ὁρῶν τὸν ἀνάπλουν τῶν ὑπεναντίων, καὶ δεδιὼς μή τι περὶ τὸ σφέτερον αὐτῶν ναυτικὸν συμβῇ, διεταράττετο πάντων ἀνυπονοήτως διακειμένων καὶ ἀπαρασκεύως πρὸς τὸ μέλλον. Αὖθις δ᾽ ἐκ μεταβολῆς ἀναστρατοπεδεύσας ἠπείγετο βοηθήσων τοῖς ἰδίοις πράγμασι. Καταλαβὼν δὲ τὰς καταφράκτους ναῦς πρὸς μὲν τὰς ἐξαιρέσεις καὶ προσαγωγὰς τῶν ὀργάνων καὶ καθόλου πρὸς πολιορκίαν εὖ καὶ δεόντως ἐξηρτυμένας, πρὸς δὲ ναυμαχίαν ἥκιστα παρεσκευασμένας, τὸν δὲ τῶν ὑπεναντίων στόλον ἐξ ὅλου τοῦ χειμῶνος πρὸς αὐτὸ τοῦτο κατηρτισμένον, τὸ μὲν ἀντανάγεσθαι καὶ ναυμαχεῖν ἀπογνούς, συνορμίσας δὲ τὰς καταφράκτους νῆας περιέστησε ταύταις τὰς φορτηγοὺς ἐπὶ τρεῖς καὶ τέτταρας τὸ βάθος, κἄπειτα καθελόμενος τοὺς ἱστοὺς καὶ τὰς κεραίας ἔζευξε τούτοις βιαίως πρὸς ἀλλήλας, βραχὺ διάστημα ποιῶν, ὥσθ᾽ ὑπηρετικοῖς ἐκπλεῖν δύνασθαι καὶ διαπλεῖν.

		Cependant, Publius qui voyait son armée regorgeant d'un butin que personne ne lui disputait, et que la prise de nouvelles villes grossissait incessamment, résolut d'envoyer dans son ancien camp ces riches dépouilles, et, à la tête de ses troupes légères, d'aller prendre une forteresse qui dominait Tunis pour s'établir en face des Carthaginois : il espérait par là les frapper de terreur et d'effroi. Bientôt les Carthaginois eurent équipé leurs navires et préparé les vivres ; et tandis qu'ils ne songeaient qu'à se mettre en mer et à poursuivre leur dessein, Publius s'avança vers Tunis et s'empara de cette ville que ses défenseurs intimidés lui livrèrent sans résistance. Tunis est à cent vingt stades environ de Carthage , qui, de presque tous ses quartiers, peut la voir : c'est une place que la nature et l'art ont admirablement fortifiée, comme je l'ai déjà dit. Les Romains donc y étaient à peine établis, que les Carthaginois mirent à la voile pour Utique. Au bruit de cette expédition, Publius se troubla : il craignait que sa flotte ne souffrît beaucoup d'une attaque que personne ne soupçonnait, et dont rien ne pouvait la défendre. Il leva le camp et vola au secours de ses troupes. Mais si, dans sa flotte, les navires pontés étaient propres à élever des machines et à les approcher des murs ; s'ils pouvaient se prêter à tous les besoins d'un siège, ils n'étaient nullement faits pour un combat naval ; tandis que ceux de l'ennemi avaient été pendant tout l'hiver préparés pour cet usage. En conséquence, Scipion résolut de ne pas se lancer en pleine mer pour livrer bataille ; il rassembla les vaisseaux pontés, les entoura d'un double et triple rang de bâtiments de charge, en fit abattre les mâts et les antennes, et les attacha solidement à ceux qui les protégeaient; il jeta ensuite des ponts à la surface afin qu'on pût sans inconvénient courir de l'un à l'autre, et enfin ménagea sous les ponts eux-mêmes des intervalles par où les vaisseaux légers pussent se lancer contre l'ennemi et revenir à leur gré.
Appien	Guerres puniques, Pun, 24-25.	[…] Ἀμίλχαρ δὲ ὁ ναύαρχος ναυσὶν ἑκατὸν ἐσπευσμένως ἐς τὸν ναύσταθμον ἀνήγετο τοῦ Σκιπίωνος, ἐλπίσας αὐτόν τε φθάσειν ἐπανιόντα, καὶ τὰς οὔσας ἐκεῖ Ῥωμαίων εἴκοσι τριήρεις ῥᾳδίως ταῖς ἑκατὸν αἱρήσειν. καὶ ὁ Σκιπίων ἰδὼν αὐτοῦ τὸν ἀπόπλουν, προύπεμπέ τινας τὸν ἔσπλουν τοῦ λιμένος ἐμφράξαι στρογγύλοις πλοίοις ἐπ᾽ ἀγκυρῶν ἐκ διαστήματος, ἵνα ὡς διὰ πυλῶν αἱ τριήρεις ἐκθέοιεν ὅτε καιρὸς εἴη, καὶ τὰ πλοῖα τοῖς κέρασι συνδῆσαί τε καὶ ἁρμόσαι πρὸς ἄλληλα, ἵνα ἀντὶ τείχους ᾖ. καταλαβὼν δὲ τὸ ἔργον, ἥπτετο τοῦ πόνου. καὶ βαλλομένων τῶν Καρχηδονίων ἀπό τε τῶν πλοίων καὶ ἀπὸ τῆς γῆς καὶ ἀπὸ τοῦ τείχους, αἱ νῆες ἐθραύοντο, καὶ καμοῦσαι περὶ ἑσπέραν ἀπέπλεον. ἀπιούσαις δ᾽ αὐταῖς αἱ Ῥωμαίων ἐπέκειντο, ἐκθέουσαί τε διὰ τῶν διαστημάτων, καὶ ὅτε βιάζοιντο, ὑποχωροῦσαι. μίαν δὲ καὶ ἀνεδήσαντο κενὴν ἀνδρῶν, καὶ πρὸς τὸν Σκιπίωνα ἀνήγαγον. […] […] Pendant ce temps, Hamilcar, l’amiral, se dépêcha d’aller attaquer avec cent navires les positions

		navales de Scipion, espérant arriver sur place avant lui et pensant qu'il pourrait facilement détruire avec ses cent vaisseaux les vingt navires romains. Scipion, l'ayant vu s'éloigner, donna l'ordre de bloquer l'entrée du port avec des navires de transports ancrés en laissant des espaces afin que les galères puissant effectuer des sorties comme à travers des portes dès qu'elles en auraient la possibilité. Ces navires étaient liés entre eux par leurs bras de vergue et attachés les uns aux autres de façon à former un mur. Ces ordres donnés, il fit mouvement. Quand les Carthaginois lancèrent leur attaque leurs navires furent endommagés par les tirs provenant des navires romains, de la côte et des murailles, ils durent se replier dans la soirée, déconcertés. Alors qu'ils se repliaient les Romains les attaquèrent surgissant des passages laissés libres pour se replier dès qu'ils étaient en difficulté. Ils s'emparèrent d'un navire sans équipage qu'il prirent en remorque et amenèrent à Scipion. […]
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX,10.	inde cum maxime uallum Romani iacerent, conspecta classis hostium est Vticam ab Carthagine petens. igitur omisso opere pronuntiatum iter signaque raptim ferri sunt coepta ne naues in terram et ad obsidionem uersae ac minime nauali proelio aptae opprimerentur: qui enim restitissent agili et nautico instrumento aptae et armatae classi naues tormenta machinasque portantes et aut in onerariarum usum uersae aut ita adpulsae muris ut pro aggere ac pontibus praebere adscensum possent? itaque Scipio, postquam eo uentum est, contra quam in nauali certamine solet rostratis quae praesidio aliis esse poterant in postremam aciem receptis prope terram, onerariarum quadruplicem ordinem pro muro aduersus hostem opposuit, easque ipsas, ne in tumultu pugnae turbari ordines possent, malis antennisque de naue in nauem traiectis ac ualidis funibus uelut uno inter se uinculo inligatis comprendit, tabulasque superinstrauit ut peruium in totum nauium ordinem esset, et sub ipsis pontibus interualla fecit qua procurrere speculatoriae naues in hostem ac tuto recipi possent. […] Carthaginienses, qui, si maturassent, omnia permixta turba trepidantium primo impetu oppressissent, perculsi terrestribus cladibus atque inde ne mari quidem ubi ipsi plus poterant satis fidentes, die segni nauigatione absumpto sub occasum solis in portum -- Rusucmona Afri uocant -- classem adpulere. postero die sub ortum solis instruxere ab alto naues uelut ad iustum proelium nauale et tamquam exituris contra Romanis. cum diu stetissent postquam nihil moueri ab hostibus uiderunt, tum demum onerarias adgrediuntur. erat res minime certamini nauali similis, proxime speciem muros oppugnantium nauium. […] postremo asseres ferreo unco praefixi--harpagones uocat miles -- ex Punicis nauibus inici in Romanas coepti. quos cum neque ipsos neque catenas quibus suspensi iniciebantur incidere possent, ut quaeque retro inhibita rostrata onerariam haerentem unco traheret, scindi uideres uincula quibus aliis innexa erat, seriem aliam simul plurium nauium trahi. hoc maxime modo lacerati

		{quidem} omnes pontes et uix transiliendi in secundum ordinem nauium spatium propugnatoribus datum est. sexaginta ferme onerariae puppibus abstractae Carthaginem sunt. maior quam pro re laetitia, sed eo gratior quod inter adsiduas clades ac lacrimas unum quantumcumque ex insperato gaudium adfulserat, cum eo ut appareret haud procul exitio fuisse Romanam classem ni cessatum a praefectis suarum nauium foret et Scipio in tempore subuenisset. Ce fut de là que les Romains, au moment où ils établissaient leurs retranchements, aperçurent la flotte ennemie qui se dirigeait de Carthage sur Utique. Aussitôt le travail fut interrompu, l'ordre fut donné de se mettre en marche, et l'on enleva les enseignes à la hâte : les vaisseaux tournés du côté de terre et occupés du siège, tout à fait impropres, d'ailleurs, à un combat naval, pouvaient être anéantis. Comment, en effet, eût-on résisté à une flotte agile, pourvue de tous ses agrès et armée en guerre, avec des vaisseaux chargés de machines et de catapultes, ou transformés en bâtiments de transport, ou bien mouillés assez près des murs pour servir de ponts et de chaussée en cas d'escalade? Scipion dérogea donc à l'usage adopté pour les combats de mer; les vaisseaux éperonnés , qui pouvaient protéger les autres, furent placés à l'arrière-garde près de terre ; les vaisseaux de charge sur quatre rangs formèrent un rempart en face de l'ennemi; et, pour qu'au milieu de la mêlée leur ordre de bataille ne fût point rompu, il les unit au moyen de mâts et de vergues qui traversaient de l'un à l'autre, et de gros câbles qui en formaient comme un tout indissoluble. Puis il les couvrit d'un plancher, afin d'établir les communications sur toute la ligne; sous ces ponts il ménagea des intervalles pour permettre aux barques d'éclaireurs de s'avancer vers l'ennemi et pour assurer leur retraite. […] Les Carthaginois, en usant de célérité, auraient pu surprendre la flotte romaine dans le désordre et la confusion et l'écraser du premier choc; mais, tout effrayés encore de leurs défaites sur terre, ils avaient même perdu toute leur confiance dans leur marine, qui faisait leur force; ils perdirent un jour entier par la lenteur de leur mouvement, et n'abordèrent que vers le coucher du soleil au port appelé Ruscinon par les Africains. Le lendemain, au lever du soleil, ils allèrent se mettre en bataille en pleine mer, comme s'ils s'attendaient à soutenir un combat en règle et à voir les Romains s'avancer à leur rencontre. Après avoir longtemps conservé leur position, voyant que l'ennemi ne faisait aucun mouvement, ils se décidèrent à attaquer les bâtiments de transport. Ce ne fut pas comme un combat naval ; on eût dit plutôt un assaut livré à des murs par une flotte. […] Enfin ceux-ci lancèrent de leurs vaisseaux sur ceux des Romains des madriers garnis de crochets en fer qu'on appelle harpons. Comme les Romains ne pouvaient couper les harpons ni les chaînes auxquelles on les avait suspendus pour les lancer, on voyait chaque navire éperonné, qui s'accrochait par l'arrière à un bâtiment de transport, l'entraîner à la remorque et, rompant les liens qui

		les unissaient entre eux, emporter en même temps une file de plusieurs vaisseaux: Par ce moyen tous les ponts furent mis en pièces, et les soldats eurent à peine le temps de sauter sur le second rang de navires. Six bâtiments de transport à peu près furent remorqués jusqu'à Carthage. Cette capture y causa plus de joie qu'elle ne méritait; mais on y fut d'autant plus sensible, qu'au milieu d'une continuité d'échecs et de désastres, c'était la seule lueur inespérée de bonheur qu'on eût vu briller. Cet événement prouvait d'ailleurs que la flotte romaine aurait pu être détruite, si les amiraux de Carthage n'avaient pas montré trop de lenteur, et que Scipion n'eût pas à temps secouru sa flotte.
203 : Hannibal et Magon reçoivent l'ordre de rejoindre Carthage. Magon meurt de ses blessures en mer près des côtes de Sardaigne, sa flotte est en partie capturée.		
Appien	Guerre d'Hannibal, 58, 60.	Καρχηδονίων δ' αὐτὸν μετακαλούντων κατὰ σπουδὴν ἐπικουρεῖν κινδυνευούσῃ τῇ πατρίδι ὑπὸ Σκιπίωνος, καὶ τὸν ναύαρχον Ἀσδρούβαν ἐπ' αὐτόν, ἵνα μὴ βραδύνειε, πεμψάντων, ἤχθετο μὲν τῆς Καρχηδονίων ἐς τοὺς ἄρχοντας ἀπιστίας τε καὶ ἀχαριστίας ἐς πεῖραν ἐρχόμενος διὰ μακροῦ, καὶ τὴν αἰτίαν ἐδεδοίκει τοῦ τοσοῦδε πολέμου πρῶτος ἐμβαλὼν ἐν Ἰβηρίᾳ, ἐγνώκει δ' ὑπ' ἀνάγκης ὅμως ἕπεσθαι, καὶ ναῦς εἰργάζετο πολλάς, εὐξύλου τῆς Ἰταλίας οὔσης. […] Μετὰ δὲ τοῦτο ἐς τὰς ναῦς τὸ πλῆθος ἐμβιβάσας τὸ πνεῦμα ἀνέμενεν, ὀλίγους ἐς φυλακὴν ἐπὶ τῆς γῆς καταλιπών. Οἱ δὲ Πετηλῖνοι καὶ σὺν αὐτοῖς ἕτεροι Ἰταλοὶ ἐπέθεντο, καί τινας αὐτῶν κατασφάξαντες ἀπέδρασαν. Ἀννίβας δ' ἐπὶ Λιβύης ἀνήγετο, ἐκκαίδεκα ἔτεσιν ὁμαλῶς πορθήσας τε τὴν Ἰταλίαν, καὶ τοὺς ἄνδρας ἐμπλήσας κακῶν μυρίων καὶ ἐς κίνδυνον ἔσχατον πολλάκις συναγαγών, τοῖς τε ὑπηκόοις αὐτοῦ καὶ συμμάχοις ἐνυβρίσας ὡς πολεμίοις· ἅτε γὰρ καὶ τέως αὐτοῖς οὐκ ἐπ' εὐνοίᾳ μᾶλλον ἢ χρείᾳ χρώμενος, οὐδὲν ἔχων ἔτι πρὸς αὐτῶν ὠφελεῖσθαι κατεφρόνησεν ὡς πολεμίων. Quand les Carthaginois le sommèrent de venir en aide à son propre pays, qui était menacé par Scipion, et lui eurent envoyé Hasdrubal, leur amiral, pour qu'il n'y ait aucun retard, il déplora la conduite perfide et ingrate des Carthaginois envers ses généraux : il en avait fait une longue expérience. En plus il craignait qu'on le rendît responsable de cette grande guerre, qu'il avait commencée tout seul en Espagne. Néanmoins, poussé par la nécessité d'obéir, il fit construire une flotte, car l'Italie était en état de lui fournir du bois de construction en abondance. […] Sur quoi il fit embarquer son armée et attendit un vent favorable, laissant quelques garnisons à terre. Les Petalini et d'autres Italiens les attaquèrent, en tuèrent certains d'entre eux, et puis se retirèrent. Hannibal vogua vers l'Afrique, ayant dévasté l'Italie pendant seize

		ans, et infligé des maux innombrables à ses habitants; il amena Rome plusieurs fois à la dernière extrémité, et traita ses sujets et ses alliés avec le mépris qu'on a pour des ennemis. En effet il s'était servi d'eux pendant tout ce temps, non par une quelconque bonté d'âme mais par nécessité. Aussi maintenant qu'ils ne lui étaient plus d'aucun davantage il les dédaigna et les considéra comme des ennemis.
Diodore de Sicile	Bibliothèque historique, XXVII, 9, 10 (Excerpt. de Virt. et Vit., p. 570, 572).	Ὅτι Ἀννίβας συγκαλεσάμενος τοὺς συμμάχους ἐδήλωσεν αὐτοῖς ὡς ἀναγκαῖόν ἐστιν αὐτὸν διαβῆναι εἰς Λιβύην, καὶ ἔδωκεν ἐξουσίαν αὐτῶν τοῖς βουλομένοις αὐτῷ συστρατεύειν. Ἔνιοι μὲν εἵλαντο τὴν μετ' Ἀννίβου διάβασιν, τοῖς δ' ἐχομένοις τῆς ἐν Ἰταλίᾳ μονῆς περιστήσας τὴν δύναμιν τὸ μὲν πρῶτον τοῖς στρατιώταις ἔδωκεν ἐξουσίαν, εἴ τινα βούλοιντο λαμβάνειν ἐξ αὐτῶν δοῦλον· τοὺς δὲ λοιποὺς κατέσφαξεν, ἄνδρας μὲν περὶ δισμυρίους, ἵππους δὲ περὶ τρισχιλίους καὶ τῶν ὑποζυγίων ἀναρίθμητον πλῆθος. Ὅτι αὐτόμολοι ἦλθον πρὸς Ἀννίβαν ἱππεῖς τετρακισχίλιοι. Οὗτοι δὲ τοῦ Σόφακος πταίσαντος πρὸς Μασανάσσην ἦσαν ἀφεστηκότες. Ὁ δὲ ὀργισθεὶς αὐτοῖς περιέστησε τὴν δύναμιν καὶ πάντας κατακοντίσας διέδωκε τοὺς ἵππους τοῖς μετ' αὐτοῦ στρατιώταις. Annibal réunit ses alliés et leur déclara qu'il fallait passer en Libye ; il leur laissa le choix de continuer ou de quitter le service militaire. Quelques-uns préférèrent suivre Annibal. Quant à ceux auxquels le séjour en Italie plaisait, il les fit entourer par ses soldats auxquels il accorda la permission d'en prendre chacun un pour esclave ; puis il fit égorger le reste, au nombre de vingt mille hommes d'infanterie, de trois mille cavaliers, et d'innombrables bêtes de somme. Quatre mille cavaliers transfuges joignirent Annibal. C'étaient les mêmes qui, après la défaite de Syphax, s'étaient déclarés pour Masinissa. Transporté de colère, il les fit entourer par son armée, les tua à coups de javelots, et en donna les chevaux à ses soldats.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 19, 1.	Hannibal redire in Africam iussus, ut fessis Carthaginiensibus subueniret, flens reliquit Italiam omnibus Italici generis militibus qui sequi nollent interfectis. cui ad Africanum litus propinquanti iussus quidam e nauticis ascendere in arborem nauis atque ipse speculari, quam regionem teneret, sepulchrum dirutum se prospexisse respondit; abominatus dictum Hannibal deflexo cursu ad Leptim oppidum copias exposuit. Hannibal reçut l'ordre de retourner en Afrique afin de venuir en assistance aux Carthaginois comlètement épuisés. Après avoir tué tous les soldats d'origine italienne qui n'avaient pas voulu le suivre, il abandonna l'Italie en versant des larmes. Alors que les côtes africaines étaient vue un marin reçut l'ordre de grimper au sommet d'un mât afin de voir quelle partie de la côte allait être abordée. Il dit qu'il apercevait au loin

		les ruines d'un tombeau. Hannibal y vit un mauvais présage, changea de cap et débarqua ses troupes dans la ville de Leptis.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX, 19.	Mago proximae silentio noctis profectus quantum pati uiae per uolnus poterat itineribus extentis ad mare in Ligures Ingaunos peruenit. ibi eum legati ab Carthagine paucis ante diebus in sinum Gallicum adpulsis nauibus adierunt, iubentes primo quoque tempore in Africam traicere; id et fratrem eius Hannibalem--nam ad eum quoque isse legatos eadem iubentes--facturum; non in eo esse Carthaginiensium res ut Galliam atque Italiam armis obtineant. Mago non imperio modo senatus periculoque patriae motus sed metuens etiam ne uictor hostis moranti instaret Liguresque ipsi relinqui Italiam a Poenis cernentes ad eos quorum mox in potestate futuri essent deficerent, simul sperans leniorem in nauigatione quam in uia iactationem uolneris fore et curationi omnia commodiora, impositis copiis in naues profectus uixdum superata Sardinia ex uolnere moritur. naues quoque aliquot Poenorum disiectae in alto ab classe Romana quae circa Sardiniam erat capiuntur. […] Magon partit à la faveur de la nuit suivante, allongeant sa marche autant que sa blessure lui permettait de supporter la fatigue; il arriva au bord de la mer chez les Liguriens Ingaunes. II y reçut une députation de Carthage, qui avait abordé peu de jours auparavant dans le golfe de Gaule, et qui lui apportait l'ordre de passer au plus tôt en Afrique. "Son frère Annibal, lui dit-on, devait en faire autant; des députés étaient allés aussi lui en porter l'ordre. La situation des affaires de Carthage ne leur permettait plus l'occupation armée de la Gaule et de l'Italie. Magon, alarmé des ordres du sénat et du péril de sa patrie, craignait d'ailleurs de voir, s'il tardait, l'ennemi vainqueur s'acharner à sa poursuite, et les Liguriens, quand ils sauraient que les Carthaginois abandonnaient l'Italie, se soumettre à ceux qui devaient bientôt être leurs maîtres; il espérait que le mouvement de la traversée serait moins douloureux pour sa blessure que celui d'un voyage par terre, et qu'il aurait plus de commodités de toute espèce pour sa guérison. Il embarqua donc ses troupes et partit; mais à peine avait-il dépassé la Sardaigne qu'il mourut des suites de sa blessure ; quelques vaisseaux carthaginois, dispersés en pleine mer; furent pris pat la flotte romaine qui croisait sur les côtes de Sardaigne. […]

202 : Malgrè l'armistice, les Carthaginois s'emparent de navires marchands romains qui venaient ravitailler l'armée de Scipion.		
Polybe	Histoire, XV, 1, 1-4.	Les Carthaginois avaient donc capturé les cargos romains et s'étaient procuré ainsi une énorme quantité de vivre. Scipion en était fort irrité, non seulement parce que le ravitaillement destiné à ses troupes avait été enlevé, mais aussi parce que l'ennemi se trouvait désormais abondamment approvisionné. Mais il était surtout indigné contre les Carthaginois qui avaient violé une convention conclue vsous la foi du serment et rouvert ainsi les hostilités. Il envoya donc immédiament Lucius Sergius, Lucius Bébius et Lucius Fabius, en ambassade chez les Carthaginois pour discuter avec eux de cette affaire et leur annoncer en même temps que le peuple romain avait ratifié le traité. Une lettre venait en effet de l'informer que c'était chose faite. Ὅτι τῶν Καρχηδονίων λαβόντων αἰχμαλώτους τὰς φορτηγοὺς νῆας τῶν Ῥωμαίων καὶ χορηγίας πλῆθος ἐξαίσιον ὁ Πόπλιος βαρέως μὲν ἔφερεν ἐπὶ τῷ μὴ μόνον σφίσι παρῃρῆσθαι τὴν χορηγίαν, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐχθροῖς παρεσκευάσθαι δαψίλειαν τῶν ἀναγκαίων, ἔτι δὲ βαρύτερον ἐπὶ τῷ παραβεβηκέναι τοὺς ὅρκους καὶ τὰς συνθήκας τοὺς Καρχηδονίους καὶ πάλιν ἐξ ἄλλης ἀρχῆς ἐγείρεσθαι τὸν πόλεμον. Διὸ καὶ παραυτίκα προχειρισάμενος πρεσβευτὰς Λεύκιον Σέργιον καὶ Λεύκιον Βαίβιον καὶ Λεύκιον Φάβιον ἐξαπέστειλε διαλεξομένους τοῖς Καρχηδονίοις ὑπὲρ τῶν γεγονότων, ἅμα δὲ καὶ δηλώσοντας ὅτι κεκύρωκε τὰς συνθήκας ὁ δῆμος τῶν Ῥωμαίων· ἄρτι γὰρ ἦκε τῷ Ποπλίῳ γράμματα διασαφοῦντα περὶ τῶν προειρημένων.
Appien	Guerres puniques, 34.	οὕτω μὲν ἐάλω Νάρκη, Καρχηδονίων δε ὁ δῆμος ἄρτι τὰς συνθήκας πεποιημένοι, καὶ Σκιπίωνος αὐτοῖς ἔτι παρόντος, οὔπω τῶν ἰδίων πρέσβεων ἀπὸ Ῥώμης ἀνεστροφότων, ἀγορὰν Σκιπίωνος ὑπ᾽ ἀνέμων κατενεχθεῖσαν ἐς Καρχηδόνα διήρπασαν, καὶ τοὺς παραπέμποντας αὐτὴν ἔδησαν, πολλὰ τῆς βουλῆς ἀπειλούσης, καὶ παραινούσης μὴ λύειν συνθήκας ἄρτι γεγενημένας: οἱ δὲ καὶ ταῖς συνθήκαις ἐπεμέμφοντο ὡς ἀδίκως γενομέναις, καὶ τὸν λιμὸν ἔφασαν ἐνοχλεῖν ὑπὲρ τὰς παραβάσεις. Σκιπίων μὲν οὖν οὐκ ἠξίου πολέμου κατάρχειν μετὰ σπονδάς, ἀλλ᾽ ἤτει δίκας ὡς φίλους ἁμαρτόντας: οἱ δὲ καὶ τοὺς πρέσβεις αὐτοῦ κρατεῖν ἐπενόουν, ἕως ἀφίκοιντο αὐτοῖς οἱ ἀπὸ Ῥώμης. ἀλλὰ τούσδε μὲν Ἄννων τε ὁ μέγας καὶ Ἀσδρούβας ὁ ἔριφος ἐξείλοντο τοῦ πλήθους καὶ προύπεμπον δύο τριήρεσιν: ἕτεροι δὲ Ἀσδρούβαν τὸν ναύαρχον ἔπεισαν, ὁρμοῦντα περὶ τὴν Ἀπόλλωνος ἄκραν, ὅταν ἀποστῶσιν αἱ προπομποὶ τριήρεις, ἐπιθέσθαι τοῖς τοῦ Σκιπίωνος. καὶ ὁ μὲν ἐπέθετο, καὶ τῶν πρέσβεών τινες ἐκ τοξευμάτων ἀπέθανον: οἱ δὲ λοιποὶ τιτρωσκόμενοί τε καὶ ἐρέσσοντες ἔφθασαν ἐς τὸν λιμένα τοῦ σφετέρου στρατοπέδου, καὶ ἐξήλαντο

		τῆς νεὼς ἤδη λαμβανομένης. παρὰ τοσοῦτον ἦλθον αἰχμάλωτοι γενέσθαι. Des gens du peuple de Carthage, bien que le traité ait été conclu récemment, que Scipion soit toujours présent et leurs ambassadeurs n'étaient toujours pas revenus de Rome, pillèrent un ravitaillement appartenant à Scipion qui avait été drossé dans le port par une tempête et enchainèrent les transporteurs, en dépit des menaces de leur propre conseil et des avertissements leur enjoignant de ne pas violer l'accord si récemment obtenu. Le peuple critique le traité et déclara que la faim était plus dangereuse pour eux qu'une rupture de traité. Scipion estima qu'il n'était pas bon de reprendre le conflit après ce traité et il demanda réparation comme il l'aurait fait auprès d'amis en tort. La foule essaya de s'emparer de ses messagers avec l'intention de les retenir jusqu'à ce que leurs propres ambassadeurs soient revenus de Rome mais Hannon le Grand et Hasdrubal Eriphus (l'enfant) les sauvèrent de la foule et les renvoyèrent à bord de deux galères. D'autres, cependant, envoyèrent un message à Hasdrubal, l'amiral, dont la flotte mouillait près du promontoire d'Apollon, lui demandant d'attaquer les galères de Scipion. Il fit cela et des messagers furent tués par des flèches. Les autres furent blessés, les rameurs foncèrent dans leur port et sautèrent du navire qui était sur le point d'être saisi. Ils échappèrent de peu à la capture.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX, 24.	[…] Cn. Octauio ducentis onerariis triginta longis nauibus ex Sicilia traicienti non eadem fortuna fuit. in conspectum ferme Africae prospero cursu uectum primo destituit uentus, deinde uersus in Africum turbauit ac passim naues disiecit. ipse cum rostratis per aduersos fluctus ingenti remigum labore enisus Apollinis promunturium tenuit: onerariae pars maxima ad Aegimurum insulam -- ea sinum ab alto claudit in quo sita Carthago est, triginta ferme milia ab urbe --, aliae aduersus urbem ipsam ad Calidas Aquas delatae sunt. omnia in conspectu Carthaginis erant. itaque ex tota urbe in forum concursum est; magistratus senatum uocare: populus in curiae uestibulo fremere ne tanta ex oculis manibusque amitteretur praeda. cum quidam pacis petitae, alii indutiarum -- necdum enim dies exierat -- fidem opponerent, permixto paene senatus populique concilio consensum est ut classem quinquaginta nauium Hasdrubal Aegimurum traiceret, inde per litora portusque dispersas Romanas naues conligeret. desertae fuga nautarum primum ab Aegimuro, deinde ab Aquis onerariae Carthaginem puppibus tractae sunt. […] Cn- Octavius qui avec deux cents vaisseaux de charge et trente vaisseaux longs fit voile de la Sicile, n'eut pas le même bonheur. Sa traversée avait été heureuse jusqu'à ce qu'il fût à peu près en vue de l'Afrique : là, le vent tomba d'abord; puis il tourna et, soufflant de terre, il bouleversa et dispersa la flotte.

		Le commandant avec ses vaisseaux de guerre lutta à force de rames contre la violence des flots, et aborda au promontoire d'Apollon. Les bâtiments de transport furent poussés les uns sur l'île d'Égimure, qui ferme du côté de la pleine mer le golfe de Carthage, à trente milles environ de la ville; les autres en face même de la ville à la hauteur des Eaux.chaudes. On voyait tout cela de Carthage : aussi courut-on en foule de toute la ville à la place publique. Les magistrats convoquèrent le sénat et l'on entendait dans le vestibule de la curie le peuple qui demandait d'un ton menaçant qu'on ne laissât pas échapper cette proie si belle qu'on avait sous les yeux et presque entre les mains. Vainement les uns objectaient la paix qu'on sollicitait, et d'autres la trève, dont le terme n'était pas encore expiré. Le sénat et le peuple, pour ainsi dire confondus, décidèrent qu'Asdrubal passerait dans l'île d'Égimure avec une flotte de cinquante vaisseaux, et que de là il parcourrait les côtes et les ports pour recueillir les navires romains dispersés par la tempête. Abandonnés par leurs équipages, qui avaient pris la fuite, les bâtiments de transport furent remorqués d'Egimure d'abord, puis des Eaux à Carthage.
202 : Victoire de Scipion sur Hannibal à Zama.		
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 23.	Interea proelium ab utroque duce instructum est, quale uix ulla memoria fuit, cum peritissimi uiri copias suas ad bellum educerent. Scipio uictor recedit paene ipso Hannibale capto, qui primum cum multis equitibus, deinde cum uiginti, postremo cum quattuor euasit. Inuenta in castris Hannibalis argenti pondo uiginti milia, auri octoginta, cetera supellectilis copiosa. Post id certamen pax cum Carthaginiensibus facta est. Scipio Romam rediit, ingenti gloria triumphauit atque Africanus ex eo appellari coeptus est. Finem accepit secundum Punicum bellum post annum nonum decimum, quam coeperat. Cependant les deux généraux firent leurs dispositions pour le combat, l'un des plus mémorables qui aient jamais eu lieu; car les deux armées avaient à leur tête les deux plus habiles capitaines. Scipion demeura vainqueur, et Annibal lui-même faillit être fait prisonnier; il s'enfuit, d'abord avec un grand nombre de cavaliers, puis avec vingt, enfin avec quatre seulement. On trouva dans son camp vingt mille livres pesant d'argent, quatre-vingt mille livres pesant d'or et une foule d'objets précieux. Après cette bataille, on fit la paix avec Carthage. Scipion revint à Rome, obtint le triomphe le plus glorieux, et reçut dès lors le surnom d'Africain. Ainsi finit la seconde guerre punique, après avoir duré dix-neuf ans.

Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 06, 60-61.	Non fuit maior sub imperio Romano dies quam ille, cum duo omnium et antea et postea ducum maximi 1duces, ille Italiae, hic Hispaniae victor, conlatis comminus signis direxere aciem. Sed et conloquium fuit inter ipsos de legibus pacis, et steterunt diu mutua admiratione defixi. Ubi de pace non convenit, signa cecinere. Constat utriusque confessione nec melius instrui aciem nec acrius potuisse pugnari; hoc Scipio de Annibalis, Annibal de Scipionis exercitu praedicaverunt. Sed tamen Annibal cessit, praemiumque victoriae Africa fuit et secutus Africam statim terrarum orbis. Il n'y eut point sous l'empire romain un plus grand jour que celui où les deux généraux les plus grands de tous ceux qui ont existé avant ou depuis cette guerre, et vainqueurs, l'un de l'Italie, l'autre de l'Espagne, déployèrent leurs enseignes rivales, et rangèrent leurs armées face à face. Ils eurent cependant d'abord une entrevue pour discuter les conditions de la paix. Ils demeurèrent longtemps immobiles, comme paralysés par une admiration mutuelle. Mais la paix ne put être conclue et les trompettes donnèrent le signal. Il est reconnu de l'aveu des deux chefs, qu'on n'aurait pas pu mieux disposer une armée ni combattre avec plus d'ardeur. Scipion le proclama pour l'armée d'Hannibal et Annibal pour l'armée de Scipion. Cependant Annibal succomba ; l'Afrique fut le prix de la victoire, et tout de suite après l'univers eut le sort de l'Afrique.
Frontin	Les Stratagèmes, Strat, II, 3, 16	Hannibal aduersus Scipionem in Africa, cum haberet exercitum ex Poenis et auxiliaribus, quorum pars non solum ex diuersis gentibus, sed etiam ex Italicis constabat, post elephantos LXXX, qui in prima fronte positi hostium turbarent aciem, auxiliares Gallos et Ligures et Baliares Maurosque posuit, ut neque fugere possent Poenis a tergo stantibus et hostem oppositi, si non infestarent, at certe fatigarent: tum suis et Macedonibus, qui iam fessos Romanos integri exciperent, in secunda acie collocatis,nouissimos Italicos constituit, quorum et timebat fidem et segnitiam uerebatur, quoniam plerosque eorum ab Italia inuitos extraxerat. Scipio aduersus hanc formam robur legionis triplici acie in fronte ordinatum per hastatos et principes et triarios opposuit: nec continuas construxit cohortes, sed manipulis inter se distantibus spatium dedit, per quod elephanti ab hostibus acti facile transmitti sine perturbatione ordinum possent. Ea ipsa interualla expeditis uelitibus impleuit, ne interluceret acies, dato his praecepto, ut ad impetum elephantorum uel retro uel in latera concederent. Equitatum deinde in cornua diuisit et dextro Romanis equitibus Laelium, sinistro Numidis Masinissam praeposuit: quae tam prudens ordinationon dubie causa uictoriae fuit.

		Hannibal, à la journée de Zama contre Scipion, couvrit son front de quatre-vingts éléphants, pour mettre le désordre dans les rangs ennemis. Il plaça les alliés en première ligne, les Carthaginois étant au contraire en troisième ligne, afin de les empêcher de fuir, et pouvant fournir une réserve contre les Romains qui, s'ils n'étaient pas rompus, devaient se fatiguer par l'attaque des auxiliaires. Sa seconde ligne fut composée des Italiens dont il se défiait, parce qu'il en avait amené une partie par force de leur pays. Scipion opposa à cet ordre de bataille son corps de légions, rangées sur trois lignes, hastaires, princes et triaires. Mais il rompit l'échiquier des manipules, laissant un grand espace entre eux, afin que les éléphants, excités par les ennemis, pussent traverser l'ordre de bataille sans le troubler. Ces intervalles étaient remplis par ses vélites, qui avaient ordre de se retirer, à l'approche des éléphants, derrière l'infanterie pesamment armée, ou sur les ailes. Sa cavalerie était rangée de part et d'autre, les turnes romaines à l'aile droite, commandée par Lelius et les Numides à la gauche, sous Massinissa. Un si bel ordre ne contribua pas peu à la victoire.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 19, 3.	quod diu magnis ducum artibus dispositum, magnis copiarum molibus gestum, magnis militum uiribus consummatum Romanis uictoriam contulit. octoginta ibi elephanti uel capti uel occisi sunt, Carthaginiensium interfecta sunt XX milia quingenti. Hannibal omnia et ante proelium et in proelio expertus, cum paucis, hoc est uix quattuor equitibus, inter tumultum elapsus Hadrumetum confugit Cette bataille, préparée avec soin et une grande compétence par les commandants en chef, fut menée par une grande quantité de troupes et se termina par une belle démonstration d'esprit combatif de la part des soldats. Les Romains furent victorieux. Quatre-vingt éléphants furent captures ou tués et 20500 Carthaginois perdirent leurs vies. Après avoir vainement tenté toutes les solutions possibles avant et pendant le combat, Hannibal avec quelques hommes, en fait seulement quatre cavaliers, s'échappa du vacarme de la bataille et trouva refuge à Hadrumentum.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX, 35.	[…] Carthaginiensium sociorumque caesa eo die supra uiginti milia: par ferme numerus captus cum signis militaribus centum triginta duobus, elephantis undecim: uictores ad mille et quingenti cecidere. Hannibal cum paucis equitibus inter tumultum elapsus Hadrumetum perfugit, omnia et ante aciem et in proelio priusquam excederet pugna expertus, et confessione etiam Scipionis omniumque peritorum militiae illam laudem adeptus singulari arte aciem eo die instruxisse: […] hoc edito uelut ultimo uirtutis opere, Hannibal cum Hadrumetum refugisset accitusque inde Carthaginem sexto ac tricensimo post anno quam puer inde profectus erat redisset, fassus in curia est non proelio modo se sed bello uictum, nec spem salutis alibi

		quam in pace impetranda esse. […] Les Carthaginois et leurs alliés laissèrent sur la place plus de vingt mille morts; ils perdirent à peu près autant de prisonniers, cent trente enseignes et onze éléphants. Les vainqueurs eurent à règretter environ deux mille hommes. Annibal séchappa au milieu du désordre avec un petit nombre de cavaliers, et se réfugia dans Adrumète. Pendant le combat comme avant l'action,et jusqu'au moment où il quitta le champ de bataille, il avait déployé toutes les ressourcesde l'art militaire; et, de l'aveu même de Scipion, ainsi que des plus habiles hommes de guerre, on lui doit cet éloge, il avait disposé ce jour-là son armée avec un rare talent. […] Après avoir donné cette dernière preuve de ses talents, Annibal, qui s'était réfugié dans Adrumète, retourna à Carthage où il était mandé: il y avait trente-six ans qu'il en était parti enfant. Devant le sénat il déclara qu'il s'avouait vaincu non-seulement dans cette bataille, mais aussi dans la guerre, et qu'on n'avait d'espoir de salut qu'en obtenant la paix.
202 : Une tempête empêche Claudius de se rendre en Afrique.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita Liv, XXX, 39, 1-3.	Claudium consulem profectum tandem ab urbe inter portus Cosanum Loretanumque atrox uis tempestatis adorta in metum ingentem adduxit. Populonium inde cum peruenisset stetissetque ibi dum reliquum tempestatis exsaeuiret, Iluam insulam et ab Ilua Corsicam, a Corsica in Sardiniam traiecit. ibi superantem Insanos montes multo et saeuior et infestioribus locis tempestas adorta disiecit classem. multae quassatae armamentisque spoliatae naues, quaedam fractae; ita uexata ac lacerata classis Carales tenuit. ubi dum subductae reficiuntur naues, hiemps oppressit circumactumque anni tempus, et nullo prorogante imperium priuatus Ti- Claudius classem Romam reduxit. Le consul Claudius partit enfin de Rome; mais entre le port de Cosa et celui de Laurète il fut assailli d'une violente tempête, qui le jeta dans les plus vives alarmes. Arrivé à Populonia, il s'y arrêta jusqu'à ce que la tempête eût épuisé ses fureurs, et passa dans l'île d'Elbe, puis de l'île d'Elbe dans celle de Corse, enfin de Corse en Sardaigne. Là, comme il doublait les monts Insensés, un ouragan beaucoup plus terrible le surprit dans ces parages très dangereux et dispersa sa flotte. Beaucoup de vaisseaux furent avariés et dépouillés de leurs agrès; il y en eut quelques-uns de brisés. La flotte ainsi maltraitée et mise en pièces gagna Caralés : on tira les vaisseaux à terre, et pendant qu'on les radoubait, l'hiver survint : l'année fut bientôt révolue, et T-Claudius, n'ayant point obtenu de prorogation pour son commandement, retourna avec sa flotte à Rome

		comme simple particulier.
202 : Les termes d'un traité de paix sont discutés entre Romains et Carthaginois.		
Polybe	Histoire, XV, 17, 3-4 ; 18, 1-8.	Ὁ δὲ Πόπλιος διὰ βραχέων ἤρξατο λέγειν πρὸς αὐτούς, ὡς ἐκείνων μὲν χάριν οὐδὲν ὀφείλουσι ποιεῖν φιλάνθρωπον, ὁμολογούντων αὐτῶν διότι καὶ τὸν πόλεμον ἐξ ἀρχῆς ἐπενέγκαιεν Ῥωμαίοις, παρὰ τὰς συνθήκας ἐξανδραποδισάμενοι τὴν Ζακανθαίων πόλιν, καὶ πρώην παρασπονδήσαιεν, ἀθετήσαντες τοὺς ὅρκους καὶ τὰς ἐγγράπτους ὁμολογίας· αὐτῶν δὲ χάριν ἔφησε καὶ τῆς τύχης καὶ τῶν ἀνθρωπίνων κεκρίσθαι σφίσι πράως χρῆσθαι καὶ μεγαλοψύχως τοῖς πράγμασι. […]Ἦν δὲ τὰ κεφάλαια τῶν προτεινομένων ταῦτα. Πόλεις ἔχειν κατὰ Λιβύην ἃς καὶ πρότερον εἶχον ἢ τὸν τελευταῖον πόλεμον ἐξενεγκεῖν Ῥωμαίοις, καὶ χώραν ἣν καὶ τὸ παλαιὸν εἶχον, κτήνη καὶ σώματα καὶ τὴν ἄλλην ὕπαρξιν, ἀπὸ δὲ τῆς ἡμέρας ἐκείνης ἀσινεῖς Καρχηδονίους ὑπάρχειν, ἔθεσι καὶ νόμοις χρῆσθαι τοῖς ἰδίοις, ἀφρουρήτους ὄντας. Ταῦτα μὲν οὖν ἦν τὰ φιλάνθρωπα, τὰ δ' ἐναντία τούτοις πάλιν τὰ κατὰ τὰς ἀνοχὰς ἀδικήματα γενόμενα πάντα Καρχηδονίους ἀποκαταστῆσαι Ῥωμαίοις, τοὺς αἰχμαλώτους καὶ δραπέτας ἐκ παντὸς ἀποδοῦναι τοῦ χρόνου, τὰ μακρὰ πλοῖα παραδοῦναι πάντα πλὴν δέκα τριήρων, ὁμοίως καὶ πάντας τοὺς ἐλέφαντας. Πόλεμον μηδενὶ τῶν ἔξω τῆς Λιβύης ἐπιφέρειν καθόλου μηδὲ τῶν ἐν τῇ Λιβύῃ χωρὶς τῆς Ῥωμαίων γνώμης· οἰκίας καὶ χώραν καὶ πόλεις, καὶ εἴ τι ἕτερόν ἐστι Μασαννάσου τοῦ βασιλέως ἢ τῶν προγόνων ἐντὸς τῶν ἀποδειχθησομένων ὅρων αὐτοῖς πάντα ἀποδοῦναι Μασαννάσᾳ· σιτομετρῆσαί τε τὴν δύναμιν τριμήνου καὶ μισθοδοτῆσαι μέχρι ἂν ἐκ Ῥώμης ἀντιφωνηθῇ τι κατὰ τὰς συνθήκας· ἐξενεγκεῖν ἀργυρίου τάλαντα μύρια Καρχηδονίους ἐν ἔτεσι πεντήκοντα, φέροντας καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν Εὐβοϊκὰ τάλαντα διακόσια· ὁμήρους δοῦναι πίστεως χάριν ἑκατὸν οὓς ἂν προγράψῃ τῶν νέων ὁ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων, μὴ νεωτέρους τετταρεσκαίδεκα ἐτῶν μηδὲ πρεσβυτέρους τριάκοντα. Publius leur dit en peu de mots que le peuple romain ne leur devait nul merci, puisqu'ils avouaient avoir, dès l'origine, fait la guerre aux Romains contre la foi des traités, en asservissant Sagonte, et tout récemment avoir commis une lâche trahison en violant leur parole et les clauses d'une paix déjà conclue ; mais que Rome, pour elle-même et en mémoire de la fragilité des choses humaines, était décidée à user avec modération et grandeur de la victoire. […]« Les Carthaginois auront en Afrique toutes les villes qu'ils possédaient avant la guerre ; ils garderont leur ancien territoire, leurs troupeaux, leurs esclaves, tous leurs biens enfin. A partir de ce jour, aucun acte d'hostilité ne sera commis contre eux, et ils ne recevront pas de garnisons étrangères ; ils resteront soumis à leurs lois et coutumes. » Telles étaient les conditions

		favorables que Rome octroyait; puis ensuite venaient les autres : « Les Carthaginois restitueront aux Romains tout ce qu'ils leur ont traîtreusement enlevé pendant l'armistice ; ils leur rendront les prisonniers et transfuges tombés entre leurs mains depuis le commencement des hostilités. Ils livreront, à l'exception de dix trirèmes, leurs vaisseaux de guerre et leurs éléphants. Ils ne feront la guerre à aucun peuple, hors de l'Afrique ni même en Afrique, sans l'agrément des Romains. Ils remettront à Massinissa les maisons, les terres, les villes et tout ce dont ils ont dépouillé ce prince ou ses ancêtres, en deçà des frontières qui leur seront désignées. Ils fourniront à l'armée du blé pour trois mois et en payeront la solde jusqu'à ce que la réponse concernant ce traité soit revenue de Rome. Ils verseront, dans l'espace de cinquante ans, dix mille talents d'argent, deux cents euboïques chaque année. Ils donneront enfin, pour gage de leur fidélité, cent otages que Scipion choisira à son gré, ni au-dessous de quatorze ans, ni au-dessus de trente. »
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX, 37.	Postero die reuocatis legatis et cum multa castigatione perfidiae monitis ut tot cladibus edocti tandem deos et ius iurandum esse crederent, condiciones pacis dictae ut liberi legibus suis uiuerent: quas urbes quosque agros quibusque finibus ante bellum tenuissent tenerent, populandique finem eo die Romanus faceret: perfugas fugitiuosque et captiuos omnes redderent Romanis, et naues rostratas praeter decem triremes traderent elephantosque quos haberent domitos, neque domarent alios: bellum neue in Africa neue extra Africam iniussu populi Romani gererent: Masinissae res redderent foedusque cum eo facerent: frumentum stipendiumque auxiliis donec ab Roma legati redissent praestarent: decem milia talentum argenti discripta pensionibus aequis in annos quinquaginta soluerent: obsides centum arbitratu Scipionis darent ne minores quattuordecim annis neu triginta maiores. indutias ita daturum, si per priores indutias naues onerariae captae quaeque fuissent in nauibus restituerentur; aliter nec indutias nec spem pacis ullam esse. […] Le lendemain il rappela les députés, leur adressa des reproches sévères sur leur mauvaise foi, et les engagea à profiter de la leçon que leur donnaient tant de défaites, et à reconnaitre enfin l'existence des dieux, la sainteté des serments; puis il leur dicta les conditions de la paix: "Ils vivraient en liberté sous l'empire des lois; les villes, les territoires, les frontières qu'ils avaient possédés avant la guerre; ils les conservaient, et dès ce jour les Romains cesseraient leurs dévastations. Ils rendraient aux Romains tous les transfuges, déserteurs et prisonniers; ils livreraient tous les vaisseaux de guerre, à l'exception de dix trirèmes et les éléphants domptés qu'ils avaient; ils ne pourraient en dompter d'autres. Il leur était défendu de faire la guerre, soit en Afrique, soit hors de l'Afrique, sans la permission du peuple romain. Ils donneraient satisfaction à Masinissa et concluraient une alliance avec lui. Ils fourniraient des vivres et

		paieraient la solde aux auxiliaires, jusqu'à ce que leurs députés fussent revenus de Rome. Ils acquitteraient en cinquante ans un tribut de dix mille talents d'argent partagé par sommes égales. Ils remettraient au choix de Scipion cent otages de quatorze ans au moins et de trente ans au plus. Ils obtiendraient une trêve de lui, si les bâtiments de transport capturés pendant la première trêve et leurs cargaisons étaient restitués : sans quoi point de trêve, point de paix à espérer." […]
201 : Le traité de paix avec Carthage est ratifié par le Sénat et le peuple de Rome.		
Appien	Guerres puniques, 65.	τοιαῦτα μὲν κὰ ὁ Πόπλιος εἶπεν: ἡ δὲ βουλὴ κατ᾽ ἄνδρα παρ᾽ ἑκάστου ψῆφον ᾔτει, καὶ ἐς τὴν Σκιπίωνος γνώμην αἱ πλείους συνέδραμον. ἐγίγνοντο οὖν αἱ συνθῆκαι, τρίται αἵδε, Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις πρὸς ἀλλήλους. καὶ ὁ Σκιπίων ἐς αὐτὰς ἐδόκει μάλιστα τοὺς Ῥωμαίους ἐναγαγέσθαι, εἴτε τῶν εἰρημένων οὕνεκα λογισμῶν, εἴτε ὡς ἀρκοῦν Ῥωμαίοις ἐς εὐτυχίαν τὸ μόνην ἀφελέσθαι Καρχηδονίους τὴν ἡγεμονίαν: εἰσὶ γὰρ οἳ καὶ τόδε νομίζουσιν, αὐτὸν ἐς Ῥωμαίων σωφρονισμὸν ἐθελῆσαι γείτονα καὶ ἀντίπαλον αὐτοῖς φόβον ἐς ἀεὶ καταλιπεῖν, ἵνα μή ποτε ἐξυβρίσειαν ἐν μεγέθει τύχης καὶ ἀμεριμνία. καὶ τόδε οὕτω φρονῆσαι τὸν Σκιπίωνα οὐ πολὺ ὕστερον ἐξεῖπε τοῖς Ῥωμαίοις Κάτων, ἐπιπλήττων παρωξυμμένοις κατὰ Ῥόδου. ὁ δὲ Σκιπίων ταῦτα συνθέμενος ἐκ Λιβύης ἐς τὴν Ἰταλίαν παντὶ τῷ στρατῷ διέπλει, καὶ ἐς τὴν Ῥώμην ἐσήλαυνε θριαμβεύων, ἐπιφανέστατα δὴ τῶν πρὸ αὐτοῦ. Après que Publius eut parlé, le Sénat vota et la majorité se prononça en faveur de la proposition de Scipion. Ainsi, un troisième traité fut établi entre les Romains et les Carthaginois. Scipion fit de son mieux pour faire accepter cette politique aux Romains, soit pour les raisons évoquées ci-dessus soit parce qu'il considérait qu'il était suffisant d'avoir oté à Carthage la suprématie. Certains ont pensé que pour préserver la discipline romaine il avait souhaité conservé un voisin et rival toujours menaçant ainsi les Romains ne seraient ne seraient pas grisés par le succès et négligents en raison d'une grande prospérité. Que Scipion eut ce sentiment, Caton, peu de temps après, le déclara publiquement aux Romains quand il leur reprocha une sévérité excessive à l'encontre des Rhodiens. Une fois le traité conclu, Scipion pris la mer avec toute son armée pour quitter l'Afriquer et rejoindre l'Italie, il fit une entrée triomphale à Rome, plus glorieuse que fit n'importe lequel de ses prédécesseurs.
Orose	Historiarum adversus	C. Cornelio Lentulo P. Aelio Paeto consulibus Carthaginiensibus pax per Scipionem uoluntate senatus populique concessa est. naues tamen plus quam quingentae in altum productae in conspectu ciuitatis

	paganos, IV, 19, 5-6.	incensae sunt. Scipio, iam tum cognomento Africanus, triumphans urbem ingressus est; quem Terentius, qui postea comicus, ex nobilibus Carthaginiensium captiuis pilleatus - quod insigne indultae sibi libertatis fuit - triumphantem post currum secutus est. Sous le consulat de C. Cornelius Lentulus et P. Aelius Paetus, sous les bons auspices de Scipion, les Romains accordèrent la paix aux Carthaginois par un vote du Sénat et du peuple. Ils emmenèrent en pleine mer plus de cinquante navires et les brulèrent aux vues de la cité. Scipion, qui portait maintenant le surnom d'Africain, entra triomphalement dans la Cité. Terentius, un des nobles captifs carthaginois qui devint plus tard poète comique, portait le pileus, qui était le symbole de la liberté qui lui était accordée, et suivait le char du conquérant.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXX, 43.	Inclinatis omnium ad pacem animis Cn- Lentulus consul, cui classis prouincia erat, senatus consulto intercessit. tum M'. Acilius et Q- Minucius tribuni plebis ad populum tulerunt uellent iuberentne senatum decernere ut cum Carthaginiensibus pax fieret; et quem eam pacem dare quemque ex Africa exercitum deportare iuberent. de pace 'uti rogas' omnes tribus iusserunt; pacem dare P- Scipionem, eundem exercitum deportare. ex hac rogatione senatus decreuit ut P- Scipio ex decem legatorum sententia pacem cum populo Carthaginiensi quibus legibus ei uideretur faceret. […] Ita dimissi ab Roma Carthaginienses cum in Africam uenissent ad Scipionem, quibus ante dictum est legibus pacem fecerunt. naues longas elephantos perfugas fugitiuos captiuorum quattuor milia tradiderunt, inter quos Q- Terentius Culleo senator fuit. naues prouectas in altum incendi iussit; quingentas fuisse omnis generis quae remis agerentur quidam tradunt; quarum conspectum repente incendium tam lugubre fuisse Poenis quam si ipsa Carthago arderet. de perfugis grauius ~ quam de fugitiuis ~ consultum: nominis Latini qui erant securi percussi, Romani in crucem sublati. Tous les esprits penchaient vers la paix, lorsque le consul Cn- Lentulus, qui avait le commandement de la flotte, mit opposition au sénatus-consulte. Alors les tribuns Man- Acilius et Q- Minucius proposèrent au peuple "de déclarer qu'il autorisait le sénat à faire la paix avec les Carthaginois, et de désigner celui qui devait la conclure et celui qui ramènerait l'armée d'Afrique." Les tribus consultées furent unanimes sur la question de la paix; elles chargèrent Scipion de la conclure et de ramener l'armée. En vertu de cette décision le sénat décréta que P- Scipion , après avoir pris l'avis de dix commissaires, ferait la paix avec le peuple carthaginois aux conditions qu'il jugerait convenables. […] C'est ainsi que furent congédiés de

		Rome les députés de Carthage. Lorsqu'ils se furent rendus en Afrique auprès de Scipion, ils firent la paix aux conditions précédemment énoncées. Ils livrèrent leurs vaisseaux longs, leurs éléphants, les transfuges, les déserteurs et quatre mille prisonniers, au nombre desquels était le sénateur Q- Terentius Culléo. Scipion fit conduire les vaisseaux en pleine mer, où on les brûla; il y avait, dit-on, cinq cents bâtiments à rames de toute espèce: l'aspect de cet embrasement soudain accabla les Carthaginois d'une douleur aussi profonde que l'aurait fait l'incendie de Carthage mème. Les transfuges furent traités plus sévèrement que les déserteurs : ceux du nom latin furent frappés de la hache et les Romains mis en croix.

1ère et 2ème GUERRES D'ILLYRIE (229 – 228 ; 220 – 219)

231 : En Illyrie, Mort d'Agron, roi des Ardiaei. Teuta, sa veuve, lui succède. Les Issiens demandent l'aide de Rome.

Polybe	Histoire, II, 4, 6-9.	ὶ κατέπλευσαν οἱ λέμβοι, διακούσας τῶν ἡγεμόνων τὰ κατὰ τὸν κίνδυνον καὶ περιχαρὴς γενόμενος ἐπὶ τῷ δοκεῖν Αἰτωλοὺς τοὺς μέγιστον ἔχοντας τὸ φρόνημα νενικηκέναι, πρὸς μέθας καί τινας τοιαύτας ἄλλας εὐωχίας τραπεὶς ἐνέπεσεν εἰς πλευρῖτιν: ἐκ δὲ ταύτης ἐν ὀλίγαις ἡμέραις μετήλλαξε τὸν βίον. τὴν δὲ βασιλείαν ἡ γυνὴ Τεύτα διαδεξαμένη τὸν κατὰ μέρος χειρισμὸν τῶν πραγμάτων ἐποιεῖτο διὰ τῆς τῶν φίλων πίστεως. χρωμένη δὲ λογισμοῖς γυναικείοις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ γεγονὸς εὐτύχημα μόνον ἀποβλέπουσα, τῶν δ᾽ ἐκτὸς οὐδὲν περισκεπτομένη πρῶτον μὲν συνεχώρησε τοῖς κατ᾽ ἰδίαν πλέουσι λῃ̃ζεσθαι τοὺς ἐντυγχάνοντας, δεύτερον δ᾽ ἀθροίσασα στόλον καὶ δύναμιν οὐκ ἐλάττω τῆς πρότερον ἐξέπεμψε, πᾶσαν παραλίαν ἀποδείξασα πολεμίαν τοῖς ἡγουμένοις. Le roi Agron, au retour de sa flotte, apprit de ses officiers la nouvelle de la victoire ; tout à la joie d'avoir rabaissé l'immense orgueil des Étoliens, il s'adonna à la boisson et à d'autres plaisirs du même genre, et fut atteint d'une pleurésie qui l'emporta en quelques jours. Sa femme Teuta, qui lui succéda, confia à ses amis la direction des affaires ; mais, avec une présomption toute féminine, elle se laissa enivrer par le triomphe remporté en Étolie et, sans égards pour ses voisins, permit à ses sujets de se livrer partout à la piraterie ; puis elle leva une nouvelle armée navale aussi considérable que la précédente et autorisa ses généraux à porter leurs armes dans n'importe quel pays.
Appien	Les guerres d'Illyrie, VII.	Ἄγρων ἦν βασιλεὺς Ἰλλυριῶν μέρους ἀμφὶ τὸν κόλπον τῆς θαλάσσης τὸν Ἰόνιον, ὃν δὴ καὶ Πύρρος ὁ τῆς Ἠπείρου βασιλεὺς κατεῖχε καὶ οἱ τὰ Πύρρου διαδεξάμενοι. Ἄγρων δ᾽ ἔμπαλιν τῆς τε Ἠπείρου τινὰ καὶ Κόρκυραν ἐπ᾽ αὐτοῖς καὶ Ἐπίδαμνον καὶ Φάρον καταλαβὼν ἔμφρουρα εἶχεν. ἐπιπλέοντος δ᾽ αὐτοῦ καὶ τὸν ἄλλον Ἰόνιον, νῆσος, ᾗ ὄνομα Ἴσσα, ἐπὶ Ῥωμαίους κατέφυγεν. οἱ δὲ πρέσβεις τοῖς Ἰσσίοις συνέπεμψαν, εἰσομένους τὰ Ἄγρωνος ἐς αὐτοὺς ἐγκλήματα. τοῖς δὲ πρέσβεσιν ἔτι προσπλέουσιν ἐπαναχθέντες Ἰλλυρικοὶ λέμβοι τῶν μὲν Ἰσσίων πρεσβευτὴν Κλεέμπορον, τῶν δὲ Ῥωμαίων Κορογκάνιον ἀναιροῦσιν: οἱ δὲ λοιποὶ διέδρασαν αὐτούς. καὶ ἐπὶ τῷδε Ῥωμαίων ἐπ᾽ Ἰλλυριοὺς ναυσὶν ὁμοῦ καὶ πεζῷ στρατευόντων, Ἄγρων μὲν ἐπὶ παιδίῳ σμικρῷ, Πίννῃ ὄνομα, ἀποθνήσκει, τῇ γυναικὶ τὴν ἀρχὴν ἐπιτροπεύειν τῷ παιδὶ παραδούς, καίπερ οὐκ οὖσῃ μητρὶ τοῦ παιδίου, […]

		Agron était le roi de cette partie de l'Illyrie qui borde la mer Adriatique que Pyrrhus, roi d'Epire, et ses successeurs avaient sous domination. Agron s'empara d'une partie de l'Epire ainsi que coup sur coup Corcyre, Epidamne et Pharos, où il mit en place des garnisons. Quand il menaça le reste de l'Adriatique avec sa flotte, l'île d'Issa implora l'aide des Romains. Ces derniers envoyèrent des ambassadeurs pour accompagner les Issiens et établir les offenses commises par Agron à leur encontre. Des navires illyriens attaquèrent les ambassadeurs en déplacement et tuèrent Cleemporus, l'envoyé des Issiens et le Romain Coruncanius ; les autres réussirent à s'enfuir. Sur ce les Romains envahirent l'Illyrie par terre et par mer. Agron, pendant ce temps, mourut, laissant un jeune fils nommé Pinnes, et donné sa garde ainsi que la régence du royaume à sa femme (Teuta) bien que cette dernière ne soit pas la mère de l'enfant. […]
Dion Cassius	Histoire romaine, CLXI, CLXII.	Ὅτι Ἴσσα ἡ νῆσος ἑκουσία ἑαυτὴν Ῥωμαίοις παρέδωκεν. Ἐπειδὴ γὰρ τότε πρῶτον πειρᾶσθαί σφων ἔμελλον, καὶ προσφιλεστέρους αὐτοὺς καὶ πιστοτέρους τῶν ἤδη φοβερῶν ἐνόμιζον εἶναι, κρείττους ἐς τὸ ἀφανὲς τοῦ προδήλου τῷ λογισμῷ γιγνόμενο,. Ὅτι τὸ μὲν ἐκ τοῦ ἤδη προσκεῖσθαί σφισιν ἀχθηδόνα, τὸ δὲ ἐκ τοῦ προσδοκᾶσθαι ἐλπίδα χρηστὴν ἔφερεν. Ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι τοὺς Ἰσσαίους προσχωρήσαντας αὐτοῖς, ἀνθυπουργεῖν τι εὐθὺς τούτοις προθύμως, ⟨ὡς⟩ τοῖς πρὸς ἑαυτοὺς ἐσπουδακόσι βοηθεῖν δοκεῖν, καὶ τοὺς Ἀρδιαίους ἀμύνεσθαι διότι τοὺς ἐκ τοῦ Βρεντεσίου ἐκπλέοντας ἐκακούργουν ἐθελήσαντες, ἔπεμψαν πρὸς Ἄγρωνα τοὺς μὲν παραιτούμενοι, τὸν δὲ ὅτι μηδὲν προπαθὼν ἀδικοίη σφᾶς αἰτιώμενοι. Καὶ ἐκεῖνον μὲν οὐκέτι περιόντα εὗρον, ἀλλά τι παιδίον, Πίννην ὄνομα, καταλιπὼν ἐτεθνήκει· Τεύτα δὲ ἡ γυνὴ αὐτοῦ, μητρυιὰ δὲ τοῦ Πίννου, ἐκράτει τῶν Ἀρδιαίων, καὶ οὐδὲν μέτριον αὐτοῖς ἀπεκρίνατο, ἀλλ΄ οἷα γυνὴ πρὸς τῇ ἐμφύτῳ προπετείᾳ καὶ ὑπὸ τῆς δυνάμεως ἧς εἶχε χαυνουμένη, τοὺς μὲν ἔδησε τῶν πρέσβεων, τοὺς δὲ καὶ ἀπέκτεινεν, ὅτι ἐπαρρησιάσαντο. L'île d'Issa se livra spontanément aux Romains. Ses habitants, qui allaient essayer de leur domination pour la première fois, espéraient trouver en eux des alliés plus dévoués et plus fidèles que les illyriens qu'ils redoutaient déjà. Leurs réflexions sur ce qu'il connaissaient les disposaient mieux en faveur de ce qui leur était inconnu.Ils se résignaient, parce qu'affligés du présent, ils avaient d'heureuses espérances pour l'avenir. Les Romains désiraient vivement rendre sur-le-champ service aux Issaeens qui s'étaient déclarés pour eux

		: ils voulaient tout à la fois paraître secourir les peuples dévoués à leur cause et punir les Ardiaeens du mal qu'ils faisaient à ceux qui s'embarquaient à Brindes. Ils envoyèrent donc une délégation à Agron, pour intercéder en faveur d'Issa et se plaindre des dommages qu'il leur causait à eux-mêmes, sans rien avoir à leur reprocher. Les ambassadeurs, à leur arrivée, ne trouvèrent plus Agron : il était mort et avait laissé pour successeur un enfant, nommé Pinnés. Teuta, veuve d'Agron et belle-mère de Pinnés, gouvernait les Ardiaeens. Son arrogance lui fit oublier toute mesure dans sa réponse : unissant à la témérité de son sexe un orgueil inspiré par la puissance dont elle était revêtue, elle fit charger de chaînes une partie des ambassadeurs et massacrer les autres, parce qu'ils avaient parlé avec liberté.
230 : Les Illyriens s'emparent de Phoïniké.		
Polybe	Histoire, II, 5, 1-4.	οἱ δ᾽ ἐξαποσταλέντες τὴν μὲν πρώτην ἐπιβολὴν ἔσχον ἐπὶ τὴν Ἠλείαν καὶ τὴν Μεσσηνίαν: ταύτας γὰρ ἀεὶ τὰς χώρας Ἰλλυριοὶ πορθοῦντες διετέλουν. διὰ γὰρ τὸ μῆκος τῆς παραλίας καὶ διὰ τὸ μεσογαίους εἶναι τὰς δυναστευούσας ἐν αὐταῖς πόλεις μακραὶ καὶ βραδεῖαι λίαν ἐγίνοντο τοῖς προειρημένοις αἱ παραβοήθειαι πρὸς τὰς ἀποβάσεις τῶν Ἰλλυριῶν: ὅθεν ἀδεῶς ἐπέτρεχον καὶ κατέσυρον ἀεὶ ταύτας τὰς χώρας. οὐ μὴν ἀλλὰ τότε γενόμενοι τῆς Ἠπείρου κατὰ Φοινίκην προσέσχον ἐπισιτισμοῦ χάριν. συμμίξαντες δὲ τῶν Γαλατῶν τισιν, οἳ μισθοφοροῦντες παρὰ τοῖς Ἠπειρώταις διέτριβον ἐν τῇ Φοινίκῃ, τὸ πλῆθος ὄντες εἰς ὀκτακοσίους, καὶ κοινολογηθέντες τούτοις περὶ προδοσίας τῆς πόλεως ἐξέβησαν, συγκαταθεμένων σφίσι τῶν προειρημένων, καὶ τῆς πόλεως ἐξ ἐφόδου καὶ τῶν ἐν αὐτῇ κύριοι κατέστησαν, συνεργησάντων ἔσωθεν αὐτοῖς τῶν Γαλατῶν. Les officiers commencèrent par s'attaquer à l'Élide et à la Messénie. Les Illyriens ne cessaient pas d'exercer des ravages dans ces deux contrées : les côtes en étant fort étendues et les grands centres militaires très avant dans l'intérieur, les secours venaient de trop loin et arrivaient trop lentement pour empêcher les descentes des Illyriens ; aussi faisaient-ils de fréquentes incursions et mettaient-ils le pays au pillage sans être inquiétés. Ils abordèrent un jour à Phénice en Épire, pour s'y procurer des vivres ; ils s'abouchèrent avec quelques Gaulois à la solde des Épirotes, qui tenaient garnison au nombre d'environ huit cents, complotèrent avec eux pour se faire livrer la place, débarquèrent et, avec la complicité des Gaulois, s'emparèrent au premier assaut de la ville et de tout ce qui s'y trouvait.

230 : Les Illyriens quittent Phoïniké et concluent un armistice avec les Epirotes.		
Polybe	Histoire, II, 6, 1-5.	οὗτοι μὲν οὖν τοιούτοις περιπεσόντες ἀτυχήμασι καὶ πάσας ἀπολέσαντες τὰς ἐν αὐτοῖς ἐλπίδας ἐπρέσβευον πρὸς τοὺς Αἰτωλοὺς καὶ τὸ τῶν Ἀχαιῶν ἔθνος, δεόμενοι μεθ᾽ ἱκετηρίας σφίσι βοηθεῖν. οἱ δὲ κατελεήσαντες τὰς συμφορὰς αὐτῶν ὑπήκουσαν καὶ μετὰ ταῦτα παραβοηθοῦντες ἦκον εἰς Ἑλίκρανον. οἱ δὲ τὴν Φοινίκην κατασχόντες τὸ μὲν πρῶτον, παραγενόμενοι μετὰ Σκερδιλαΐδου πρὸς τὸ χωρίον, παρεστρατοπέδευσαν τοῖς βεβοηθηκόσι, βουλόμενοι συμβαλεῖν. δυσχρηστούμενοι δὲ διὰ τὰς δυσχωρίας τῶν τόπων, ἅμα δὲ καὶ προσπεσόντων παρὰ τῆς Τεύτας γραμμάτων, δι᾽ ὧν ᾤετο δεῖν αὐτοὺς τὴν ταχίστην εἰς οἶκον ἀναχωρεῖν διὰ τὸ τινὰς τῶν Ἰλλυριῶν ἀφεστηκέναι πρὸς τοὺς Δαρδανεῖς, οὕτω λεηλατήσαντες τὴν Ἤπειρον ἀνοχὰς ἐποιήσαντο πρὸς τοὺς Ἠπειρώτας. Après cette défaite, ils perdirent tout espoir de se tirer d'affaire par eux-mêmes ; ils envoyèrent alors des ambassades aux Étoliens et aux Achéens, pour les supplier de venir à leur aide. On eut pitié de leur détresse, et une armée de secours s'avança jusqu'à Hélicranon. La garnison de Phénice marcha contre elle sous la conduite de Skerdilaïdas, prit position tout près de l'ennemi et se prépara au combat. Mais le terrain ne s'y prêtait guère ; en outre, il arriva une lettre de Teuta, qui donnait l'ordre de revenir au plus tôt, parce qu'une partie de l'Illyrie faisait défection et passait du côté des Dardaniens. C'est ainsi qu'après avoir dévasté l'Épire les envahisseurs conclurent une trêve avec les Épirotes :
230 : Face aux exactions des pirates illyriens, la cité illyrienne d'Issa fait appel à Rome contre Teuta. Rome envoie une délégation enquêter.		
Polybe	Histoire, II, 8, 1-3.	τοσοῦτον ἔκρινον ποιήσασθαι μνήμην. οἱ δ᾽ Ἰλλυριοὶ καὶ κατὰ τοὺς ἀνωτέρω μὲν χρόνους συνεχῶς ἠδίκουν τοὺς πλοϊζομένους ἀπ᾽ Ἰταλίας: καθ᾽ οὓς δὲ καιροὺς περὶ τὴν Φοινίκην διέτριβον, καὶ πλείους ἀπὸ τοῦ στόλου χωριζόμενοι πολλοὺς τῶν Ἰταλικῶν ἐμπόρων ἔσθ᾽ οὓς μὲν ἐσύλησαν, οὓς δ᾽ ἀπέσφαξαν, οὐκ ὀλίγους δὲ καὶ ζωγρίᾳ τῶν ἁλισκομένων ἀνῆγον. οἱ δὲ Ῥωμαῖοι παρακούοντες τὸν πρὸ τοῦ χρόνον τῶν ἐγκαλούντων τοῖς Ἰλλυριοῖς, τότε καὶ πλειόνων ἐπελθόντων ἐπὶ τὴν σύγκλητον, κατέστησαν πρεσβευτὰς εἰς τὴν Ἰλλυρίδα τοὺς ἐπίσκεψιν ποιησομένους περὶ τῶν προειρημένων Γάϊον καὶ Λεύκιον Κορογκανίους. Il y avait longtemps que les Illyriens ne cessaient pas leurs vexations contre les navigateurs italiens ; mais, lorsqu'ils occupèrent Phénice, ce fut en très grand nombre que les marchands italiens furent pillés, égorgés

		ou emmenés prisonniers par les bâtiments détachés de la flotte illyrienne. Le Sénat ne tint d'abord pas grand compte des plaintes que l'on portait contre ces pirates ; mais, comme elles se faisaient de plus en plus fréquentes, il donna mission à C. et à L. Coruncanius d'aller en Illyrie procéder à une enquête.
230 : Teuta ordonne l'assassinat de Coruncanius, ambassadeur romain en Illyrie.		
Polybe	Histoire, II, 8, 4-12.	ἡ δὲ Τεύτα, καταπλευσάντων πρὸς αὐτὴν τῶν ἐκ τῆς Ἠπείρου λέμβων, καταπλαγεῖσα τὸ πλῆθος καὶ τὸ κάλλος τῆς ἀγομένης κατασκευῆς — πολὺ γὰρ ἡ Φοινίκη διέφερε τότε τῶν κατὰ τὴν Ἤπειρον πόλεων εὐδαιμονίᾳ — διπλασίως ἐπερρώσθη πρὸς τὴν κατὰ τῶν Ἑλλήνων ἀδικίαν. οὐ μὴν ἀλλὰ τότε μὲν ἐπέσχεν διὰ τὰς ἐγχωρίους ταραχάς, καταστησαμένη δὲ ταχέως τὰ κατὰ τοὺς ἀποστάντας Ἰλλυριοὺς ἐπολιόρκει τὴν Ἴσσαν διὰ τὸ ταύτην ἔτι μόνην ἀπειθεῖν αὐτῇ. κατὰ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον κατέπλευσαν οἱ τῶν Ῥωμαίων πρέσβεις: καὶ δοθέντος αὐτοῖς καιροῦ πρὸς ἔντευξιν διελέγοντο περὶ τῶν εἰς αὐτοὺς γεγονότων ἀδικημάτων. ἡ δὲ Τεύτα καθόλου μὲν παρ᾽ ὅλην τὴν κοινολογίαν ἀγερώχως καὶ λίαν ὑπερηφάνως αὐτῶν διήκουεν. καταπαυσάντων δὲ τὸν λόγον, κοινῇ μὲν ἔφη πειρᾶσθαι φροντίζειν ἵνα μηδὲν ἀδίκημα γίνηται Ῥωμαίοις ἐξ Ἰλλυριῶν: ἰδίᾳ γε μὴν οὐ νόμιμον εἶναι τοῖς βασιλεῦσι κωλύειν Ἰλλυριοῖς τὰς κατὰ θάλατταν ὠφελείας. ὁ δὲ νεώτερος τῶν πρεσβευτῶν δυσχεράνας ἐπὶ τοῖς εἰρημένοις ἐχρήσατο παρρησίᾳ καθηκούσῃ μέν, οὐδαμῶς δὲ πρὸς καιρόν. εἶπεν γὰρ ὅτι Ῥωμαίοις μέν, ὦ Τεύτα, κάλλιστον ἔθος ἐστὶ τὰ κατ᾽ ἰδίαν ἀδικήματα κοινῇ μεταπορεύεσθαι καὶ βοηθεῖν τοῖς ἀδικουμένοις: πειρασόμεθα δὴ θεοῦ βουλομένου σφόδρα καὶ ταχέως ἀναγκάσαι σε τὰ βασιλικὰ νόμιμα διορθώσασθαι πρὸς Ἰλλυριούς. ἡ δὲ γυναικοθύμως καὶ ἀλογίστως δεξαμένη τὴν παρρησίαν ἐπὶ τοσοῦτον ἐξωργίσθη πρὸς τὸ ῥηθὲν ὡς ὀλιγωρήσασα τῶν παρ᾽ ἀνθρώποις ὡρισμένων δικαίων ἀποπλέουσιν αὐτοῖς ἐπαποστεῖλαί τινας τὸν παρρησιασάμενον τῶν πρέσβεων ἀποκτεῖναι. Au retour de l'expédition d'Épire, Teuta avait vivement admiré l'abondance et la richesse des dépouilles qu'on lui rapportait ; Phénice était en effet, à cette époque, la ville la plus florissante de l'Épire. La reine sentit donc redoubler son ardeur agressive contre les Grecs. Elle fut retenue quelque temps par des troubles intérieurs ; mais dès qu'elle eut soumis ses sujets révoltés, elle mit le siège devant Issa, la seule place qui persistât à ne pas se rendre. C'est dans ces conjonctures qu'arrivèrent les ambassadeurs romains. Teuta leur donna audience, et ils se plaignirent des torts qu'ils avaient subis. La reine les écouta, en affectant un air de fierté et de hauteur, exposer toutes leurs doléances. Quand ils eurent fini, elle répondit qu'elle prendrait ses mesures pour que les Romains n'eussent pas à se plaindre de son gouvernement, mais qu'il n'était pas

		d'usage, chez les rois d'Illyrie, d'interdire à leurs sujets le métier de corsaire et ses bénéfices. Le plus jeune des deux ambassadeurs, irrité par ses paroles, répliqua avec une liberté louable en soi, mais déplacée dans la circonstance : « Chez nous, Teuta, s'écria-t-il, il existe une fort belle instutition : c'est l'État qui punit les crimes des particuliers et qui vient en aide à leurs victimes ; avec l'aide des dieux, nous mettrons ordre, et sans tarder, à ce que vous réformiez les usages du royaume d'Illyrie. » La reine accueillit cette franche déclaration avec une impatience toute féminine ; elle s'en irrita au point d'oublier le droit des gens, de lancer ses satellites à la poursuite des ambassadeurs qui repartaient et de faire tuer l'auteur de l'offense.
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 5.	Illyrii seu Liburni sub extremis Alpium radicibus agunt inter Arsiam Titiumque flumen, longissime per totum Adriani maris litus effusi. Hi, regnante Teutana muliere, populationibus non contenti, licentiae scelus addiderunt. Legatos quippe nostros, ob ea quae deliquerant, iure agentes, nec gladio quidem, sed ut uictimas, securi percutiunt; praefectos nauium igne comburunt; idque, quo indignius foret, mulier imperabat. Itaque, Cnaeo Fuluio Centimalo duce, late domantur. Strictae in principum colla secures legatorum manibus litauere. Les Illyriens ou Liburniens vivent au pied des dernières pentes des Alpes, entre les fleuves Arsia et Titius, et leur territoire s'étend très loin sur toute la côte de l'Adriatique. Gouvernés par une reine, Teuta, ces peuples, non contents de leurs brigandages, ajoutèrent le crime à leurs excès. Des ambassadeurs romains leur réclamant justice pour leurs méfaits, ils les massacrent, non pas avec l'épée, mais à coups de hache, comme des victimes ; les commandants de nos navires sont brûlés vifs, et, pour comble d'indignité, par l'ordre d'une femme. C'est pourquoi notre général Cnéus Fulvius Centimalus soumit le pays tout entier. En faisant périr sous la hache les premiers de leurs citoyens, nous vengeâmes les mânes de nos ambassadeurs.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 13, 2.	Sequenti anno legati Romanorum ab Illyriis interfecti sunt. post cum ipsis Illyriis atrocissimum bellum gestum est: in quo multis oppidis populisque deletis reliqui se Fuluio Postumioque consulibus dediderunt. L’année suivante, les Illyriens tuèrent des ambassadeurs romains. Pour cette raison les Romains conduisirent une guerre d’une extrême violence à leur encontre. Ils détruisirent nombre de leurs cités et leur causèrent de lourdes pertes lors des batailles. Les Illyriens qui survécurent se rendirent alors aux consuls Fulvius et Postumius.

230 : Les Romains déclarent la guerre à Teuta et arment une flotte.		
Polybe	Histoire, II, 8, 13 ;	προσπεσόντος δὲ τοῦ γεγονότος εἰς τὴν Ῥώμην, διοργισθέντες ἐπὶ τῇ παρανομίᾳ τῆς γυναικὸς εὐθέως περὶ παρασκευὴν ἐγίνοντο καὶ στρατόπεδα κατέγραφον καὶ στόλον συνήθροιζον. Lorsque, à Rome, ont sut ce qui s'était passé, cet attentat commis par une femme provoqua une vive indignation et l'on commença aussitôt à faire des préparatifs de guerre. On enrôla des soldats et on rassembla une flotte.
Dion Cassius	Histoire romaine, CLXII.	[…] Καὶ τότε μὲν ταῦτ΄ ἔπραξε, καὶ φρόνημα ἀπ΄ αὐτῶν, ὥσπερ τινὰ ἰσχὺν ἐν τῷ προχείρῳ τῆς ὠμότητος ἐπιδεδειγμένη, ἔλαβε· διήλεγξε δὲ δι΄ ἐλαχίστου τὴν τοῦ γυναικείου γένους ἀσθένειαν ταχὺ μὲν ὑπὸ βραχύτητος γνώμης ὀργιζομένην, ταχὺ δὲ καὶ ὑπὸ δειλίας φοβουμένην. Ἐπειδὴ ⟨γὰρ⟩ τάχιστα τὸν πόλεμον τοὺς Ῥωμαίους ἐψηφίσθαι οἱ ἐπύθετο, κατέπτηξε, καὶ τούς τε ἄνδρας οὓς εἶχεν αὐτῶν ἀποδώσειν ὑπέσχετο καὶ ἐπὶ τοῖς τετελευτηκόσιν ἀπελογεῖτο λέγουσα ὑπὸ λῃστῶν τινων αὐτοὺς πεφονεῦσθαι. Τῶν τε Ῥωμαίων τὰ τῆς στρατείας διὰ τοῦτο ἐπισχόντων τοὺς δὲ αὐτόχειρας ἐξαιτησάντων κατεφρόνησέ τε αὖθις, ὅτι μηδέπω τὰ δεινὰ αὐτῇ παρῆν, καὶ οὔτε τινὰ ἐκδώσειν ἔφη καὶ ἐπὶ τὴν Ἴσσαν στράτευμα ἀπέστειλεν. […] […] Tels furent alors ses actes : ils accrurent sa fierté, comme si, par cette cruauté impudents, elle avait donné une preuve de force. Bientôt elle mit à nu toute la faiblesse d'un sexe qui se laisse entraîner avec la même promptitude à la colère par sa petitesse d'esprit et à la peur par sa timidité. A peine instruite que Rome avait décrété de lui faire la guerre, elle fut consternée et promit de rendre les ambassadeurs qu'elle retenait captifs : quant à ceux qui avaient péri, elle dit pour sa défense qu'ils avaient été tués par des brigands. Touchés de ses protestations, les Romains diffèrent l'expédition et demandent que les assassins lui soient livrés. Teuta les brave de nouveau parce que le danger n'est plus imminent : elle déclare qu'elle ne livrera aucun des meurtriers et envoie des troupes à Issa. […]
Tite-Live	Periochae, XX.	Bellum Illyriis propter unum ex legatis, qui ad eos missi erant, occisum indictum est, subactique in deditionem uenerunt. La guerre est déclarée aux Illyriens pour avoir tué un des ambassadeurs envoyés vers eux, et, soumis, ils viennent se rendre.

229 : Les Illyriens attaquent sans succès Epidamne.		
Polybe	Histoire, II, 9, 1-5	ἡ δὲ Τεύτα, τῆς ὥρας ἐπιγενομένης, ἐπισκευάσασα λέμβους πλείους τῶν πρότερον ἐξαπέστειλε πάλιν εἰς τοὺς κατὰ τὴν Ἑλλάδα τόπους. ὧν οἱ μὲν διὰ πόρου τὸν πλοῦν ἐπὶ τὴν Κέρκυραν ἐποιοῦντο, μέρος δέ τι προσέσχε τὸν τῶν Ἐπιδαμνίων λιμένα, λόγῳ μὲν ὑδρείας καὶ ἐπισιτισμοῦ χάριν, ἔργῳ δ᾽ ἐπιβουλῆς καὶ πράξεως ἐπὶ τὴν πόλιν. τῶν δ᾽ Ἐπιδαμνίων ἀκάκως ἅμα καὶ ῥᾳθύμως αὐτοὺς παραδεξαμένων, εἰσελθόντες ἐν αὐτοῖς τοῖς περιζώμασιν ὡς ὑδρευσόμενοι, μαχαίρας ἔχοντες ἐν τοῖς κεραμίοις, οὕτως κατασφάξαντες τοὺς φυλάττοντας τὴν πύλην ταχέως ἐγκρατεῖς ἐγένοντο τοῦ πυλῶνος. ἐπιγενομένης δὲ κατὰ τὸ συντεταγμένον ἐνεργῶς τῆς ἀπὸ τῶν πλοίων βοηθείας, παραδεξάμενοι τούτους ῥᾳδίως κατεῖχον τὰ πλεῖστα τῶν τειχῶν. τῶν δ᾽ ἐκ τῆς πόλεως ἀπαρασκεύως μὲν διὰ τὸ παράδοξον, ἐκθύμως δὲ βοηθούντων καὶ διαγωνιζομένων, συνέβη τοὺς Ἰλλυριοὺς ἐπὶ πολὺν χρόνον ἀντιποιησαμένους τέλος ἐκπεσεῖν ἐκ τῆς πόλεως. Au début du printemps, Teuta fit construire des embarcations en nombre encore plus considérable et envoya de nouveau ses soldats exercer leurs ravages aux dépens des Grecs. Les uns mirent le cap directement sur Corcyre ; les autres vinrent mouiller à Épidamne, sous prétexte de s'approvisionner d'eau et de vivres, mais en réalité pour essayer de surprendre la ville. Les Épidamniens eurent la naïveté de les laisser entrer sans prendre aucune précaution ; ils débarquent, munis de pots, les habits retroussés, comme pour aller puiser de l'eau ; mais dans leurs pots ils avaient des poignards ; ils arrivent aux portes, égorgent les sentinelles et se rendent aisément maîtres de l'entrée. Des renforts leur furent aussitôt envoyés des navires, comme il était convenu, si bien qu'ils purent sans aucune peine occuper la plus grande partie des murailles. Les habitants, pris au dépourvu par la brusquerie de l'attaque, se défendirent toutefois avec une telle vaillance que les Illyriens finirent, après une lutte acharnée, par être obligés de se retirer.
229 : Les Illyriens s’emparent de Corcyre après avoir défait une flotte achéenne au large de Paxos.		
Polybe	Histoire, II, 9, 7-9 ; 10, 1, 5-6.	τῶν δ᾽ Ἰλλυριῶν οἱ προεστῶτες κατὰ σπουδὴν ἀναχθέντες καὶ συνάψαντες τοῖς προπλέουσι κατῆραν εἰς τὴν Κέρκυραν: καὶ ποιησάμενοι καταπληκτικὴν τὴν ἀπόβασιν ἐνεχείρησαν πολιορκεῖν τὴν πόλιν. ὧν συμβαινόντων οἱ Κερκυραῖοι δυσχρηστούμενοι καὶ δυσελπίστως διακείμενοι τοῖς ὅλοις ἐπρεσβεύοντο πρός τε τοὺς Ἀχαιοὺς καὶ τοὺς Αἰτωλούς, ἅμα δὲ τούτοις Ἀπολλωνιᾶται καὶ Ἐπιδάμνιοι, δεόμενοι σφίσι βοηθεῖν κατὰ σπουδὴν καὶ μὴ περιιδεῖν σφᾶς αὐτοὺς ἀναστάτους γενομένους ὑπὸ τῶν Ἰλλυριῶν. οἱ δὲ

		διακούσαντες τῶν πρέσβεων καὶ προσδεξάμενοι τοὺς λόγους ἐπλήρωσαν κοινῇ τὰς τῶν Ἀχαιῶν δέκα ναῦς καταφράκτους, καταρτίσαντες δ᾽ ἐν ὀλίγαις ἡμέραις ἔπλεον ἐπὶ τῆς Κερ. […] κύρας, ἐλπίζοντες λύσειν τὴν πολιορκίαν. οἱ δ᾽ Ἰλλυριοὶ συμπαραλαβόντες Ἀκαρνάνων ναῦς κατὰ τὴν συμμαχίαν, οὔσας ἑπτὰ καταφράκτους, ἀνταναχθέντες συνέβαλλον τοῖς τῶν Ἀχαιῶν σκάφεσιν περὶ τοὺς καλουμένους Παξούς. […] καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ τεττάρων μὲν πλοίων ἐκυρίευσαν τετρηρικῶν, μίαν δὲ πεντήρη σὺν αὐτοῖς τοῖς ἀνδράσιν ἐβύθισαν, ἐφ᾽ ἧς ἔπλει Μάργος ὁ Καρυνεύς, ἀνὴρ πάντα τὰ δίκαια τῷ κοινῷ τῶν Ἀχαιῶν πολιτεύματι πεποιηκὼς μέχρι τῆς καταστροφῆς. οἱ δὲ πρὸς τοὺς Ἀκαρνᾶνας διαγωνιζόμενοι, συνιδόντες τὸ κατὰ τοὺς Ἰλλυριοὺς προτέρημα καὶ πιστεύοντες τῷ ταχυναυτεῖν, ἐπουρώσαντες ἀσφαλῶς τὴν ἀποχώρησιν εἰς τὴν οἰκείαν ἐποιήσαντο. Quant aux Illyriens, ils se rembarquèrent en toute hâte, rejoignirent ceux qui les avaient devancés et cinglèrent vers Corcyre. Ils débarquèrent à l'improviste et entreprirent d'assiéger la capitale. Les Corcyréens, ne sachant que faire et jugeant leur situation désespérée, implorèrent l'assistance des Achéens et des Étoliens ; leurs envoyés se rencontrèrent avec ceux d'Épidamne et d'Apollonie, qui venaient demander qu'on leur portât secours au plus vite et qu'on ne les laissât pas dépouiller par les Illyriens. Ces suppliques furent accueillies favorablement ; on équipa les dix vaisseaux pontés des Achéens, qui furent prêts au bout de quelques jours, et l'escadre partit pour Corcyre, dont elle espérait faire lever le siège. […] Les Illyriens, à qui les Acarnaniens, conformément à leur traité d'alliance, avaient envoyé sept vaisseaux pontés, se portèrent à la rencontre des Achéens et leur livrèrent bataille près des îles Paxos.[…] Ils s'emparèrent ainsi de quatre vaisseaux à quatre rangs de rames; un autre, à cinq rangs, fut coulé avec tout son équipage; c'était celui que montait Margos de Cérynée, citoyen d'Achaïe qui, jusqu'à cette journée fatale, avait toujours bien rempli ses devoirs envers sa patrie. La division opposée aux Acarnaniens, s'apercevant que les Illyriens avaient l'avantage, se fia à la rapidité de sa course et profita d'un vent favorable pour battre en retraite sans encombre.
229 : Demetrios de Pharos livre Corcyre à Cn Fulvius et sa flotte.		
Polybe	Histoire, II, 11, 1-5.	κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς τῶν τὰς ὑπάτους ἀρχὰς ἐχόντων Γνάιος μὲν Φόλουιος ἐξέπλει ναυσὶ διακοσίαις ἐκ τῆς Ῥώμης, Αὖλος δὲ Ποστόμιος τὰς πεζικὰς ἔχων δυνάμεις ἐξώρμα. τὴν μὲν οὖν πρώτην ἐπιβολὴν ἔσχε πλεῖν ὁ Γνάιος ἐπὶ τῆς Κερκύρας, ὑπολαμβάνων ἔτι καταλήψεσθαι τὴν πολιορκίαν ἄκριτον: ὑστερήσας δὲ τῶν καιρῶν ὅμως ἐπὶ τὴν νῆσον ἔπλει, βουλόμενος ἅμα μὲν ἐπιγνῶναι σαφῶς τὰ γεγονότα

		περὶ τὴν πόλιν, ἅμα δὲ πεῖραν λαβεῖν τῶν παρὰ τοῦ Δημητρίου προσαγγελλομένων. ὁ γὰρ Δημήτριος ἐν διαβολαῖς ὢν καὶ φοβούμενος τὴν Τεύταν διεπέμπετο πρὸς τοὺς Ῥωμαίους, ἐπαγγελλόμενος τήν τε πόλιν ἐγχειριεῖν καὶ τὰ λοιπὰ πράγματα παραδώσειν, ὧν ἦν αὐτὸς κύριος. οἱ δὲ Κερκυραῖοι τὴν παρουσίαν τῶν Ῥωμαίων ἀσμένως ἰδόντες, τήν τε φρουρὰν παρέδοσαν τῶν Ἰλλυριῶν μετὰ τῆς τοῦ Δημητρίου γνώμης, αὐτοί τε σφᾶς ὁμοθυμαδὸν ἔδωκαν παρακληθέντες εἰς τὴν τῶν Ῥωμαίων πίστιν, μίαν ταύτην ὑπολαβόντες ἀσφάλειαν αὐτοῖς ὑπάρχειν εἰς τὸν μέλλοντα χρόνον πρὸς τὴν Ἰλλυριῶν παρανομίαν. C'est à ce moment que les deux consuls partirent de Rome, l'un, Cn. Fulvius, avec deux cents vaisseaux, l'autre, A. Postumius, à la tête de l'armée de terre. L'intention de Fulvius était de se rendre d'abord à Corcyre, où il espérait arriver avant que la ville se fût rendue ; mais il n'en eut pas le temps ; il se dirigea tout de même vers Corcyre, à la fois pour savoir au juste ce qui s'y était passé et pour éprouver la sincérité des promesses faites par Démétrios. Cet officier, en effet, avait été calomnié auprès de Teuta et craignait sa colère ; aussi s'était-il abouché avec les Romains, s'engageant à leur livrer la place et tout ce qu'il avait à sa disposition. Les Corcyréens furent heureux de voir arriver les Romains ; de connivence avec Démétrios, ils leur livrèrent la garnison illyrienne et, d'un accord unanime, se placèrent sous le protectorat de Rome, persuadés que c'était le seul moyen de n'être plus exposés désormais aux coups de main des Illyriens.
Appien	Guerres d'Illyrie, VII.	[…] Δημήτριος δ᾽ ὁ Φάρου ἡγούμενος Ἄγρωνι Φάρου τε γὰρ αὐτῆς ἦρχε, καὶ ἐπὶ τῇδε Κορκύρας᾽ παρέδωκεν ἄμφω Ῥωμαίοις ἐπιπλέουσιν ἐκ προδοσίας. […] […] Demetrius, who was Agron's governor of Pharus and who held Corcyra also, surrendered both places to the invading Romans by treachery. […]
Dion Cassius	Histoire romaine, CLXII.	[…] καὶ τὸν Δημήτριον ἔκ τε τῆς ἐμπληξίας ἐκείνης καὶ ἐκ τοῦ τῶν Ῥωμαίων φόβου μεθεστηκότα καί τινας ἄλλους αὐτομολῆσαι πεπεικότα, παντελῶς κατέδεισε καὶ τὴν ἀρχὴν ἀφῆκεν. […] […] et Démétrius abandonne la reine, non moins à cause de sa conduite insensée que par la crainte des Romains : son exemple entraîne plusieurs défections. A cette nouvelle, en proie aux plus vives alarmes, elle dépose la souveraine puissance. […]

229 : Les Romains font lever les sièges d'Epidamne et d'Issa, s'emparent de plusieurs cités illyriennes, forcent Teuta à se réfugier à Rhizon et mettent Demetrios au pouvoir.		
Polybe	Histoire, II, 11, 6-9 ; 11-14 ; 16-17.	Ῥωμαῖοι δὲ προσδεξάμενοι τοὺς Κερκυραίους εἰς τὴν φιλίαν ἔπλεον ἐπὶ τῆς Ἀπολλωνίας, ἔχοντες εἰς τὰ κατάλοιπα τῶν πραγμάτων ἡγεμόνα τὸν Δημήτριον. κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν καιρὸν καὶ Ποστόμιος τὰς πεζικὰς διεβίβαζε δυνάμεις ἐκ τοῦ Βρεντεσίου, πεζοὺς μὲν εἰς δισμυρίους, ἱππεῖς δὲ περὶ δισχιλίους. ἅμα δὲ τῷ προσέχειν ἑκατέρας ὁμοῦ τὰς δυνάμεις πρὸς τὴν Ἀπολλωνίαν ὁμοίως καὶ τούτων ἀποδεξαμένων καὶ δόντων ἑαυτοὺς εἰς τὴν ἐπιτροπὴν παραχρῆμα πάλιν ἀνήχθησαν, ἀκούοντες πολιορκεῖσθαι τὴν Ἐπίδαμνον. οἱ δ' Ἰλλυριοὶ συνέντες τὴν ἔφοδον τῶν Ῥωμαίων, οὐδενὶ κόσμῳ λύσαντες τὴν πολιορκίαν ἔφυγον. […] συμμιξάντων δὲ πρεσβευτῶν αὐτοῖς καὶ πλειόνων, ὧν οἱ παρὰ τῶν Παρθίνων ἦκον ἐπιτρέποντες τὰ καθ' αὑτούς, δεξάμενοι τούτους εἰς τὴν φιλίαν, παραπλησίως δὲ καὶ τοὺς παρὰ τῶν Ἀτιντάνων προσεληλυθότας προῆγον ὡς ἐπὶ τὴν Ἴσσαν διὰ τὸ καὶ ταύτην ὑπὸ τῶν Ἰλλυριῶν πολιορκεῖσθαι τὴν πόλιν. ἀφικόμενοι δὲ καὶ λύσαντες τὴν πολιορκίαν προσεδέξαντο καὶ τοὺς Ἰσσαίους εἰς τὴν ἑαυτῶν πίστιν. εἶλον δὲ καὶ πόλεις τινὰς Ἰλλυρίδας ἐν τῷ παράπλῳ κατὰ κράτος: ἐν αἷς περὶ Νουτρίαν οὐ μόνον τῶν στρατιωτῶν ἀπέβαλον πολλούς, ἀλλὰ καὶ τῶν χιλιάρχων τινὰς καὶ τὸν ταμίαν. ἐκυρίευσαν δὲ καὶ λέμβων εἴκοσι τῶν ἀποκομιζόντων τὴν ἐκ τῆς χώρας ὠφέλειαν. […] ἡ δὲ Τεύτα πάνυ μετ' ὀλίγων εἰς τὸν Ῥίζονα διεσώθη, πολισμάτιον εὖ πρὸς ὀχυρότητα κατεσκευασμένον, ἀνακεχωρηκὸς μὲν ἀπὸ τῆς θαλάττης, ἐπ' αὐτῷ δὲ κείμενον τῷ Ῥίζονι ποταμῷ. ταῦτα δὲ πράξαντες καὶ τῷ Δημητρίῳ τοὺς πλείστους ὑποτάξαντες τῶν Ἰλλυριῶν καὶ μεγάλην αὐτῷ περιθέντες δυναστείαν ἀνεχώρησαν εἰς τὴν Ἐπίδαμνον ἅμα τῷ στόλῳ καὶ τῇ πεζικῇ δυνάμει. Les Romains acceptèrent l'alliance que Corcyre leur offrait et cinglèrent de là vers Apollonie, emmenant avec eux Démétrios, dont on devait prendre l'avis pour la suite des opérations. En même temps, Postumius partait de Brindes et faisait transporter par mer ses troupes, qui comprenaient vingt mille fantassins et environ deux mille cavaliers. Les deux armées abordèrent ensemble à Apollonie ; dont les habitants firent également bon accueil aux Romains et s'en remirent à leur discrétion ; puis ils repartirent aussitôt pour Épidamne, qui, leur disait-on, était assiégée. A la nouvelle de leur approche, les Illyriens lèvent le siège et prennent la fuite en désordre. […] Un grand nombre de tribus, entre autres les Parthéniens et les Atintaniens, leur envoyèrent des ambassadeurs pour offrir Ieur soumission, qui fut acceptée. Les Romains marchèrent alors sur Issa, que les Illyriens assiégeaient. Ils arrivent, font lever le siège et prennent également Issa sous leur protection. Puis, en longeant la côte, ils emportèrent de vive force quelques places

		illyriennes, notamment Nutria, où ils perdirent, outre un assez grand nombre de soldats, plusieurs tribuns et le questeur. Ils s'emparèrent aussi de vingt bateaux chargés de butin. […] Teuta se sauva avec une poignée d'hommes à Rhizon, petite ville bien fortifiée, éloignée de la mer et arrosée par la rivière du même nom. Après avoir ainsi augmenté la puissance de Démétrios et le nombre de ses sujets, les consuls se retirèrent à Épidamne avec leur flotte et leurs troupes de terre.
Eutrope	Eutr, III, 4, 1 ;	L- Postumius Albinus Cn- Fuluius Centumalus consules bellum contra Illyrios gesserunt et multis ciuitatibus captis etiam reges in deditionem acceperunt. Ac tum primum ex Illyriis triumphatum est. L. Postumius Albinus et Cn. Fulvius Centumalus, créés consuls, firent la guerre aux Illyriens, leur prirent plusieurs villes, et reçurent même la soumission de quelques rois: et ce fut là le premier triomphe obtenu sur les Illyriens.
228 : Teuta fait la paix avec les Romains et cesse ses raids sur les cités grecques.		
Polybe	Histoire, II, 12, 3.	ὑπὸ δὲ τὴν ἐαρινὴν ὥραν ἡ Τεύτα διαπρεσβευσαμένη πρὸς τοὺς Ῥωμαίους ποιεῖται συνθήκας, ἐν αἷς εὐδόκησε φόρους τε τοὺς διαταχθέντας οἴσειν πάσης τ᾽ ἀναχωρήσειν τῆς Ἰλλυρίδος πλὴν ὀλίγων τόπων, καὶ τὸ συνέχον, ὃ μάλιστα πρὸς τοὺς Ἕλληνας διέτεινε, μὴ πλεύσειν πλέον ἢ δυσὶ λέμβοις ἔξω τοῦ Λίσσου, καὶ τούτοις ἀνόπλοις. Au retour du printemps, Teuta, par l'intermédiaire d'une ambassade, fit la paix avec Rome aux conditions suivantes : elle s'engageait à payer le tribut qui lui serait imposé, à céder toute l'Illyrie à l'exception de quelques points, enfin — ce qui était capital pour les Grecs — à ne pas mettre en mer au Sud du Lissos plus de deux bâtiments, d'ailleurs non armés.
Appien	Guerre d'Illyrie, VIII.	ἡ μὲν δὴ ταῦτα πάντα ἐδέχετο, καὶ γίγνονται Ῥωμαίοις αἵδε πρῶται πρὸς Ἰλλυριοὺς πεῖραί τε καὶ συνθῆκαι: Ῥωμαῖοι δ᾽ ἐπ᾽ αὐταῖς Κόρκυραν μὲν καὶ Ἀπολλωνίαν ἀφῆκαν ἐλευθέρας, Δημητρίῳ δ᾽ ἔστιν ἃ χωρία μισθὸν ἔδοσαν τῆς προδοσίας, ἐπειπόντες ὅτι ἐν τοσῷδε διδόασι, τὴν ἀπιστίαν ἄρα τοῦ ἀνδρὸς ὑφορώμενοι. ἣ δὴ καὶ ἦρξεν αὐτοῦ μετ᾽ ὀλίγον: […] Ce fut la première guerre et le premier traité entre les Romains et les Illyriens. Sur ce, les Romains accordèrent la liberté à Corcyre et Apollonia. Ils donnèrent à Demetrios des places fortes en récompense

		pour avoir trahi son propre peuple, mais sous certaines conditions, car ils suspectaient la fidélité de cet homme ; et avant longtemps il en fit la preuve […]
228 :Triomphe de Gnaeus Fulvius Gnaei f. Gnaei n. Centumalus, proconsul, pour sa victoire navale sur les Illyriens.		
	Fast Tr p101.	Gnaeus Fulvius Gnaei f. Gnaei n. Centumalus, proconsultriumphus navalis de Illyris
222 : Demetrios de Pharos, profitant que Rome est en guerre contre les Gaulois puis contre Carthage, attaque et pille les cités illyriennes sous protectorat romain.		
Polybe	Histoire, III, 16, 1-3.	διὸ καὶ πρὸς ταύτην ἁρμοζόμενοι τὴν ὑπόθεσιν ἡ σύγκλητος ἔκρινεν ἀσφαλίσασθαι τὰ κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πράγματα, προορωμένη διότι μέγας ἔσται καὶ πολυχρόνιος καὶ μακρὰν ἀπὸ τῆς οἰκείας ὁ πόλεμος. συνέβαινε γὰρ κατ᾽ ἐκείνους τοὺς καιροὺς Δημήτριον τὸν Φάριον, ἐπιλελησμένον μὲν τῶν προγεγονότων εἰς αὐτὸν εὐεργετημάτων ὑπὸ Ῥωμαίων, καταπεφρονηκότα δὲ πρότερον μὲν διὰ τὸν ἀπὸ Γαλατῶν τότε δὲ διὰ τὸν ἀπὸ Καρχηδονίων φόβον περιεστῶτα Ῥωμαίους, πάσας δ᾽ ἔχοντα τὰς ἐλπίδας ἐν τῇ Μακεδόνων οἰκίᾳ διὰ τὸ συμπεπολεμηκέναι καὶ μετεσχηκέναι τῶν πρὸς Κλεομένη κινδύνων Ἀντιγόνῳ, πορθεῖν μὲν καὶ καταστρέφεσθαι τὰς κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πόλεις τὰς ὑπὸ Ῥωμαίους ταττομένας, πεπλευκέναι δ᾽ ἔξω τοῦ Λίσσου παρὰ τὰς συνθήκας πεντήκοντα λέμβοις καὶ πεπορθηκέναι πολλὰς τῶν Κυκλάδων νήσων. Le Sénat prit ses mesures en vue de cette éventualité : prévoyant que la guerre serait sérieuse, durerait longtemps et se ferait loin de Rome, il décida de mettre ordre d'abord aux affaires d'Illyrie. Voici en effet ce qui s'y passait : Démétrios de Pharos, oubliant les services que les Romains lui avaient rendus, plein de mépris pour un peuple à qui les Gaulois avaient inspiré tant de craintes et à qui les Carthaginois en inspiraient encore, escomptant l'appui de la Macédoine en raison de son alliance avec Antigone contre Cléomène, s'était mis à ravager et à piller les villes de l'Illyrie soumises aux Romains ; il avait, contrairement aux conventions, dépassé les bouches du Lissos avec cinquante bâtiments et exercé ses déprédations dans plusieurs des îles Cyclades.

221 : Conquête de l'Istrie par Rome.		
Eutrope	Eutr, III, 7, 1;	M- Minucio Rufo P- Cornelio consulibus Histris bellum inlatum est, quia latrocinati nauibus Romanorum fuerant, quae frumenta exhibebant, perdomitique sunt omnes. Sous le consulat de M. Minucius Rufus et de P. Cornélius, on fit la guerre aux Istriens, qui avaient pillé des vaisseaux romains chargés de blé, et on les soumit tous complètement.
Orose	Historiarum adversus paganos, IV, 13, 16.	Deinde Histri noui hostes excitati sunt: quos Cornelius Minuciusque consules multo quidem Romanorum sanguine subegerunt. Puis, de nouveaux ennemis, les Istriens Then new enemies, the Histri, became aroused. The consuls Cornelius and Minucius subdued them only after shedding much Roman blood.
220 : Demetrios et Skerdilaidas, frère d'Agron, effectuent des raids sur les îles des Cyclades.		
Polybe	Histoire, IV, 16, 6.	ἤδη δ᾽ ἐπιλελεγμένων τῶν Ἀχαϊκῶν νεανίσκων καὶ συντεταγμένων ὑπὲρ τῆς βοηθείας τῶν Λακεδαιμονίων καὶ Μεσσηνίων, Σκερδιλαΐδας ὁμοῦ καὶ Δημήτριος ὁ Φάριος ἔπλευσαν ἐκ τῆς Ἰλλυρίδος ἐν ἐνενήκοντα λέμβοις ἔξω τοῦ Λίσσου παρὰ τὰς πρὸς Ῥωμαίους συνθήκας. Déjà la jeunesse d'Achaïe était enrôlée, déjà l'on avait fixé, d'accord avec les Lacédémoniens et les Messéniens, les renforts que ces deux peuples enverraient le cas échéant, quand Skerdilaïdas et Démétrios de Pharos, partis des côtes d'Illyrie avec quatre-vingt-dix embarcations, s'avancèrent au-delà du Lissos, contrairement aux conventions passées avec les Romains.
220 : Alliance entre Philippe et Skerdilaidas.		
Polybe	Pol, IV, 29, 1-3.	Φίλιππος δὲ παραχειμάζων ἐν Μακεδονίᾳ κατέγραφε τὰς δυνάμεις πρὸς τὴν μέλλουσαν χρείαν ἐπιμελῶς, ἅμα δὲ τούτοις ἠσφαλίζετο τὰ πρὸς τοὺς ὑπερκειμένους τῆς Μακεδονίας βαρβάρους. μετὰ δὲ ταῦτα συνελθὼν πρὸς Σκερδιλαΐδαν καὶ τολμηρῶς δοὺς αὑτὸν εἰς τὰς χεῖρας, διελέγετο περὶ φιλίας καὶ συμμαχίας, καὶ τὰ μὲν ὑπισχνούμενος αὐτῷ συγκατασκευάσειν τῶν κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πραγμάτων, τὰ δὲ

		κατηγορῶν τῶν Αἰτωλῶν, ὄντων εὐκατηγορήτων, ῥᾳδίως ἔπεισε συγχωρεῖν τοῖς παρακαλουμένοις. Pendant son hivernage en Macédoine, Philippe s'occupa activement d'enrôler des troupes pour la campagne prochaine et de protéger la Macédoine contre les barbares qui la menaçaient. Puis il eut un entretien avec Skerdilaïdas : il ne craignit pas de se confier entièrement à sa discrétion pour aller solliciter son alliance et son amitié. Il lui promit de l'aider à mettre ordre à la situation en Illyrie, il fit le procès des Étoliens — ce qui n'était pas difficile — et il n'eut pas de peine à obtenir son adhésion.
219 : Une armée romaine, sous les ordres du consul L. Aemilius Paulus, est envoyée en Illyrie.		
Polybe	Histoire, III, 16, 4-7 ; IV, 37, 4 ;	εἰς ἃ βλέποντες Ῥωμαῖοι καὶ θεωροῦντες ἀνθοῦσαν τὴν Μακεδόνων οἰκίαν ἔσπευδον ἀσφαλίσασθαι τὰ πρὸς ἕω τῆς Ἰταλίας πεπεισμένοι καταταχήσειν διορθωσάμενοι μὲν τὴν Ἰλλυριῶν ἄγνοιαν, ἐπιτιμήσαντες δὲ καὶ κολάσαντες τὴν ἀχαριστίαν καὶ προπέτειαν τὴν Δημητρίου. διεψεύσθησαν δὲ τοῖς λογισμοῖς: κατετάχησε γὰρ αὐτοὺς Ἀννίβας, ἐξελὼν τὴν Ζακανθαίων πόλιν. καὶ παρὰ τοῦτο συνέβη τὸν πόλεμον οὐκ ἐν Ἰβηρίᾳ, πρὸς αὐτῇ δὲ τῇ Ῥώμῃ καὶ κατὰ πᾶσαν γενέσθαι τὴν Ἰταλίαν. οὐ μὴν ἀλλὰ τούτοις χρησάμενοι τοῖς διαλογισμοῖς Ῥωμαῖοι μὲν ὑπὸ τὴν ὡραίαν Λεύκιον τὸν Αἰμίλιον ἐξαπέστειλαν μετὰ δυνάμεως ἐπὶ τὰς κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πράξεις κατὰ τὸ πρῶτον ἔτος τῆς ἑκα Les Romains, dont l'attention était attirée tant par ces méfaits que par la prospérité du royaume de Macédoine, résolurent d'assurer leur situation à l'est de l'Italie ; ils pensaient avoir le temps, avant la guerre, de faire repentir les Illyriens de leurs erreurs et de châtier la téméraire ingratitude de Démétrios. Ils furent déçus dans leurs prévisions : ce fut Hannibal qui les prévint en s'emparant de Sagonte, si bien que la guerre eut lieu non pas en Espagne, mais aux portes même de Rome et dans toute l'Italie. Néanmoins les Romains, pour la raison que j'ai dite, envoyèrent L. Emilius avec une armée opérer en Illyrie, au printemps de la première année de la cent quarantième olympiade.
Dion Cassius	Histoire romaine, CLXVIII.	Ὅτι Δημήτριος ἔκ τε τῆς τοῦ Πίννου ἐπιτροπεύσεως καὶ ἐκ τοῦ τὴν μητέρα αὐτοῦ Τριτεύταν τῆς Τεύτας ἀποθανούσης γῆμαι ἐπαρθεὶς τοῖς τε ἐπιχωρίοις ἐπαχθὴς ἦν καὶ τὰ τῶν πλησιοίκων ἐκακούργει. Καὶ ἐδόκει γὰρ τῇ τῶν Ῥωμαίων φιλίᾳ ἀποχρώμενος ἀδικεῖν αὐτούς, αἰσθόμενοι τοῦτο μετεπέμψαντο αὐτόν. Ὡς δὲ

		οὐχ ὑπήκουσεν, ἀλλὰ καὶ τῆς συμμαχίδος σφῶν ἥπτετο, ἐστράτευσαν ἐπ´ αὐτὸν ἐν τῇ Ἴσσῃ ὄντα. Démétrios, fier d'être chargé de la tutelle de Pinnès et d'avoir obtenu la main de sa mère Triteuta après la mort de Teuta, s'attira la haine des habitants de la contrée et ravagea les terres voisines: il paraissait commettre ces excès, à la faveur de l'amitié rIes Romains. Les consuls, dès qu'ils en furent instruits, lui donnèrent l'ordre de se rendre auprès d'eux, mais loin d'obéir, il attaqua leurs alliés. Aussitôt ils firent voile avec leur armée vers Issa, où se trouvait Démétrius.
219 : Les Romains capturent Dimale puis Pharos, cette dernière est rasée.		
Polybe	Histoire, III, 18, 3-5 ; 19, 12-13.	ὁ δὲ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων ἀφικόμενος εἰς τὴν Ἰλλυρίδα μετὰ τῶν δυνάμεων καὶ θεωρῶν τοὺς ὑπεναντίους θαρροῦντας ἐπὶ τῇ τῆς Διμάλης ὀχυρότητι καὶ ταῖς παρασκευαῖς, ἔτι δὲ τῷ δοκεῖν αὐτὴν ἀνάλωτον ὑπάρχειν, ταύτῃ πρῶτον ἐγχειρεῖν ἔκρινε, βουλόμενος καταπλήξασθαι τοὺς πολεμίους. παρακαλέσας δὲ τοὺς κατὰ μέρος ἡγεμόνας καὶ προσαγαγὼν ἔργα κατὰ πλείους τόπους ἤρξατο πολιορκεῖν. λαβὼν δὲ κατὰ κράτος ἐν ἡμέραις ἑπτὰ παραχρῆμα πάντας ἤττησε ταῖς ψυχαῖς τοὺς ὑπεναντίους. […] ὁ δὲ στρατηγὸς τῶν Ῥωμαίων Αἰμίλιος τὴν μὲν Φάρον εὐθέως ἐξ ἐφόδου παραλαβὼν κατέσκαψε, τῆς δὲ λοιπῆς Ἰλλυρίδος ἐγκρατὴς γενόμενος καὶ πάντα διατάξας κατὰ τὴν αὐτοῦ προαίρεσιν μετὰ ταῦτα ληγούσης ἤδη τῆς θερείας εἰς τὴν Ῥώμην ἐπανῆλθεν καὶ τὴν εἴσοδον ἐποιήσατο μετὰ θριάμβου καὶ τῆς ἁπάσης εὐδοξίας. ἐδόκει γὰρ οὐ μόνον ἐπιδεξίως, ἔτι δὲ μᾶλλον ἀνδρωδῶς κεχρῆσθαι τοῖς πράγμασιν. Le consul romain, arrivé en Illyrie avec son armée, s'aperçut que l'ennemi comptait si bien sur la forte position de Dimale et la manière dont elle était défendue qu'il la croyait imprenable ; il résolut donc de commencer par attaquer cette place, pour frapper l'esprit des Illyriens. II fit ses recommandations à chacun de ses officiers, poussa ses travaux d'approche de plusieurs côtés à la fois et mena si vivement le siège qu'au bout de sept jours la ville fut prise d'assaut. […] Le consul Émilius s'empara de Pharos sans aucune peine, rasa la ville, se rendit maître du reste de l'Illyrie, prit toutes les mesures qu'il jugea nécessaires, puis rentra à Rome à la fin de l'été; il y fit une entrée triomphale, avec toute la pompe méritée par la réputation

		d'habileté et surtout de bravoure qu'il avait acquise en cette affaire.
219 : Démétrios, vaincu, s'enfuit en Macédoine. fin de la deuxième guerre d'Illyrie.		
Polybe	Histoire, III, 19, 8.	ὁ δὲ Δημήτριος ἔχων ἑτοίμους λέμβους πρὸς τὸ συμβαῖνον ἔν τισι τόποις ἐρήμοις ὑφορμοῦντας ἐπὶ τούτους ἐποιήσατο τὴν ἀποχώρησιν. εἰς οὓς ἐμβὰς ἐπιγενομένης τῆς νυκτὸς ἀπέπλευσε καὶ διεκομίσθη παραδόξως πρὸς τὸν βασιλέα Φίλιππον, παρ᾽ ᾧ τὸ λοιπὸν διέτριβε τοῦ βίου μέρος, Quant à Démétrios, il s'embarqua sur un des navires qu'il tenait à l'ancre dans un endroit écarté pour parer à toute éventualité, mit à la voile la nuit suivante et eut la chance de pouvoir arriver chez le roi Philippe, où il passa le reste de ses jours.
Justin	Histoire universelle Just, XXIX, 2, 1-2.	Quae agitantem illum Demetrius, rex Illyriorum, nuper a Paulo, Romano consule, uictus supplicibus precibus adgreditur, iniuriam Romanorum querens, 2 qui non contenti Italiae terminis, imperium spe inproba totius orbis amplexi, bellum cum omnibus regibus gerant. Tels étaient ses projets, lorsque Demetrius, roi d'Illyrie, récemment vaincu par le consul Paulus, se présente en suppliant devant lui. Il se plaint de l'ambition de Rome, qui, non contente d'avoir soumis l'Italie, ose aspirer à l'empire du monde, et menace tous les rois de ses armes.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXII, 33, 3.	Legati et ad Philippum Macedonum regem missi ad deposcendum Demetrium Pharium, qui bello uictus ad eum fugisset, On envoya des ambassadeurs à Philippe, roi de Macédoine, pour lui demander de livrer Démétrius de Pharos, qui, vaincu, s'était réfugié auprès de lui ;
214 : Démétrios de Pharos est tué en attaquant Messène.		
Polybe	Histoire, III, 19, 10-11.	διὸ καὶ τὴν καταστροφὴν παραπλησίαν αὐτῷ συνέβη γενέσθαι τῇ κατὰ τὸν ὅλον βίον προαιρέσει. καταλαβέσθαι γὰρ ἐγχειρήσας μετὰ τῆς Φιλίππου γνώμης τὴν τῶν Μεσσηνίων πόλιν εἰκῇ καὶ παραβόλως

		ἐν αὐτῷ τῷ τῆς πράξεως καιρῷ διεφθάρη: περὶ ὧν ἡμεῖς τὰ κατὰ μέρος, ὅταν ἐπὶ τοὺς καιροὺς ἔλθωμεν, διασαφήσομεν. Sa mort (Démétrios) ne démentit pas le caractère qu'il avait montré toute sa vie : il essayait de prendre Messène pour le compte de Philippe; au cours d'une attaque follement téméraire, il périt les armes à la main. Mais je reparlerai plus longuement de ces faits en temps et lieu.

PREMIERE GUERRE DE MACEDOINE (215 à 205)

217 : Philippe envahi l'Illyrie.

Polybe	Histoire, V, 108, 1-4.	ὁ δὲ βασιλεὺς Φίλιππος, ἀνακομισθεὶς κατὰ θάλατταν ἀπὸ τῶν διαλύσεων εἰς Μακεδονίαν, καὶ καταλαβὼν τὸν Σκερδιλαΐδαν ἐπὶ τῇ προφάσει τῶν προσοφειλομένων χρημάτων, πρὸς ἃ καὶ τὰ περὶ τὴν Λευκάδα πλοῖα παρεσπόνδησε, καὶ τότε τῆς μὲν Πελαγονίας πόλισμα διηρπακότα τὸ προσαγορευόμενον Πισσαῖον, τῆς δὲ Δασσαρήτιδος προσηγμένον πόλεις, τὰς μὲν φόβῳ, τὰς δ᾽ ἐπαγγελίαις, Ἀντιπάτρειαν, Χρυσονδύωνα, Γερτοῦντα, πολλὴν δὲ καὶ τῆς συνορούσης τούτοις Μακεδονίας ἐπιδεδραμηκότα, παραυτίκα μὲν ὥρμησε μετὰ τῆς δυνάμεως, ὡς ἀνακτήσασθαι σπουδάζων τὰς ἀφεστηκυίας πόλεις, καθόλου δ᾽ ἔκρινε πολεμεῖν πρὸς τὸν Σκερδιλαΐδαν, νομίζων ἀναγκαιότατον εἶναι παρευτρεπίσασθαι τὰ κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πρός τε τὰς ἄλλας ἐπιβολὰς καὶ μάλιστα πρὸς τὴν εἰς Ἰταλίαν διάβασιν. La paix signée, Philippe revint par mer en Macédoine. Il y rencontra Skerdilaïdas, qui, sous prétexte que le roi lui devait de l'argent — prétexte qu'il avait déjà invoqué lors du guet-apens contre les vaisseaux à Leucade —, venait d'enlever Pisséon en Pélagonie, de se faire livrer par des menaces ou des promesses quelques villes de Dassarétide, notamment Antipatrie, Chrysondyon, Gertonte, et de ravager toutes les parties de la Macédoine voisines de cette région. Philippe partit aussitôt à la tête de son armée pour reprendre les villes qui avaient fait défection; il voulait en finir avec Skerdilaïdas, parce qu'il jugeait que la pacification de l'Illyrie était une condition indispensable à l'exécution de tous ses projets, notamment à sa descente en Italie.

216 : Echec d'une expédition navale menée par Philippe sur les côtes d'Illyrie.

Polybe	Histoire, V, 109, 1-3 ; 110, 1-4.	Φίλιππος δὲ κατὰ τὴν παραχειμασίαν ἀναλογιζόμενος ὅτι πρὸς τὰς ἐπιβολὰς αὐτοῦ χρεία πλοίων ἐστὶ καὶ τῆς κατὰ θάλατταν ὑπηρεσίας, καὶ ταύτης οὐχ ὡς πρὸς ναυμαχίαν — τοῦτο μὲν γὰρ οὐδ᾽ ἂν ἤλπισε δυνατὸς εἶναι, Ῥωμαίοις διαναυμαχεῖν — ἀλλὰ μᾶλλον ἕως τοῦ παρακομίζειν στρατιώτας καὶ θᾶττον διαίρειν οὗ πρόθοιτο καὶ παραδόξως ἐπιφαίνεσθαι τοῖς πολεμίοις: διόπερ ὑπολαβὼν ἀρίστην εἶναι πρὸς ταῦτα τὴν τῶν Ἰλλυριῶν ναυπηγίαν ἑκατὸν ἐπεβάλετο λέμβους κατασκευάζειν, σχεδὸν πρῶτος τῶν ἐν

		Μακεδονίᾳ βασιλέων. […] Pendant cet hivernage, Philippe songea que pour mener à bien ses projets il avait besoin d'une flotte et d'équipages ; ce n'était pas en vue d'un combat naval, car il ne pouvait espérer être capable d'affronter les Romains sur mer, mais pour pouvoir transporter plus rapidement ses troupes à l'endroit qu'il choisirait pour y attaquer l'ennemi à l'improviste. Comme c'étaient les Illyriens qui, à son avis, savaient le mieux construire les navires, il leur en commanda cent, chose qu'un roi de Macédoine n'avait, je crois, jamais faite. […] Il approchait déjà des bouches de l'Aôos, sur lequel se trouve cette ville, quand une panique, comme on en voit se produire dans les armées de terre, s'empara de ses troupes. Quelques bâtiments de l'arrière-garde, en abordant à l'île de Sason, à l'entrée de la mer Ionienne, vinrent à la tombée de la nuit trouver Philippe, pour l'informer que des navires arrivant du détroit avaient mouillé à côté d'eux et prétendaient avoir laissé à Rhégium des vaisseaux romains à cinq rangs de rames, qui faisaient voile vers Apollonie pour venir au secours de Skerdilaïdas. Philippe crut que toute la flotte allait fondre sur lui ; il eut peur, fit lever l'ancre et donna l'ordre de rebrousser chemin.
215 : Hannibal et Philippe de Macédoine s'allient.		
Polybe	Histoire, VII, 9, 1-7.	Ὅρκος, ὃν ἔθετο Ἀννίβας ὁ στρατηγός, Μάγωνος, Μύρκανος, Βαρμόκαρος, καὶ πάντες γερουσιασταὶ Καρχηδονίων οἱ μετ᾽ αὐτοῦ καὶ πάντες Καρχηδόνιοι στρατευόμενοι μετ᾽ αὐτοῦ πρὸς Ξενοφάνη Κλεομάχου Ἀθηναῖον πρεσβευτήν, ὃν ἀπέστειλε πρὸς ἡμᾶς Φίλιππος ὁ βασιλεὺς Δημητρίου ὑπὲρ αὑτοῦ καὶ Μακεδόνων καὶ τῶν συμμάχων, ἐναντίον Διὸς καὶ Ἥρας καὶ Ἀπόλλωνος, ἐναντίον δαίμονος Καρχηδονίων καὶ Ἡρακλέους καὶ Ἰολάου, ἐναντίον Ἄρεως, Τρίτωνος, Ποσειδῶνος, ἐναντίον θεῶν τῶν συστρατευομένων καὶ Ἡλίου καὶ Σελήνης καὶ Γῆς, ἐναντίον ποταμῶν καὶ λιμένων καὶ ὑδάτων, ἐναντίον πάντων θεῶν ὅσοι κατέχουσι Καρχηδόνα, ἐναντίον θεῶν πάντων ὅσοι Μακεδονίαν καὶ τὴν ἄλλην Ἑλλάδα κατέχουσιν, ἐναντίον θεῶν πάντων τῶν κατὰ στρατείαν, ὅσοι τινὲς ἐφεστήκασιν ἐπὶ τοῦδε τοῦ ὅρκου. Ἀννίβας ὁ στρατηγὸς εἶπε καὶ πάντες Καρχηδονίων γερουσιασταὶ οἱ μετ᾽ αὐτοῦ καὶ πάντες Καρχηδόνιοι οἱ στρατευόμενοι μετ᾽ αὐτοῦ, ὃ ἂν δοκῇ ὑμῖν καὶ ἡμῖν, τὸν ὅρκον τοῦτον θέσθαι περὶ φιλίας καὶ εὐνοίας καλῆς, φίλους καὶ οἰκείους καὶ ἀδελφούς, ἐφ᾽ ᾧτ᾽ εἶναι σῳζομένους ὑπὸ βασιλέως Φιλίππου καὶ Μακεδόνων καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων, ὅσοι εἰσὶν αὐτῶν σύμμαχοι, κυρίους Καρχηδονίους καὶ Ἀννίβαν τὸν στρατηγὸν καὶ τοὺς μετ᾽ αὐτοῦ καὶ τοὺς Καρχηδονίων ὑπάρχους, ὅσοι τοῖς αὐτοῖς νόμοις χρῶνται, καὶ Ἰτυκαίους, καὶ ὅσαι πόλεις καὶ ἔθνη Καρχηδονίων ὑπήκοα, καὶ τοὺς στρατιώτας καὶ τοὺς

		συμμάχους, καὶ πάσας πόλεις καὶ ἔθνη, πρὸς ἃ ἐστιν ἡμῖν ἥ τε φιλία τῶν ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Κελτίᾳ καὶ ἐν τῇ Λιγυστίνῃ, καὶ πρὸς οὕστινας ἡμῖν ἂν γένηται φιλία καὶ συμμαχία ἐν ταύτῃ τῇ χώρᾳ. ἔσται δὲ καὶ Φίλιππος ὁ βασιλεὺς καὶ Μακεδόνες καὶ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων οἱ σύμμαχοι, σῳζόμενοι καὶ φυλαττόμενοι ὑπὸ Καρχηδονίων τῶν συστρατευομένων καὶ ὑπὸ Ἰτυκαίων καὶ ὑπὸ πασῶν πόλεων καὶ ἐθνῶν ὅσα ἐστὶ Καρχηδονίοις ὑπήκοα, καὶ συμμάχων καὶ στρατιωτῶν, καὶ ὑπὸ πάντων ἐθνῶν καὶ πόλεων ὅσα ἐστὶν ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Κελτίᾳ καὶ Λιγυστίνῃ, καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων, ὅσοι ἂν γένωνται σύμμαχοι ἐν τοῖς κατ᾽ Ἰταλίαν τόποις τούτοις. Serment au traité est prêté, d'un côté, par Annibal, par Magon, Myrcal et Barmocal, par tous les sénateurs carthaginois ici présents, et par tous les soldats africains réunis en ce camp ; et de l'autre, par l'Athénien Xénophane, fils de Climaque, qu'a envoyé vers nous le roi Philippe, fils de Démétrius, en son nom et en celui des Macédoniens et de leurs alliés : nous concluons cette alliance en présence de Jupiter, de Junon, d'Apollon, ainsi que du dieu suprême des Carthaginois, d'Hercule, et d'Iolaûs; en présence de Mars, de Triton, de Neptune ; en présence des divinités mêlées à l'expédition, le Soleil, la Lune et la Terre; en présence des fleuves, des prairies et des eaux; en présence de tous les dieux qui veillent sur Carthage et de tous ceux qui gouvernent la Macédoine et le reste de la Grèce, et des divinités guerrières qui président à ce serment. Le général Annibal et les sénateurs qui l'accompagnent, toutes les troupes carthaginoises qu'il commande ont dit : « Soit fait, avec votre bon plaisir et le nôtre, ce traité de sincère amitié et de mutuelle bienveillance : ne voyons plus en nous que des amis, des frères et des parents. Philippe, les Macédoniens et tous les autres Grecs ses alliés veilleront à la sûreté commune, d'abord des Carthaginois eux-mêmes, du général Annibal, de tous ceux qui l'ont suivi ; ensuite à celle des peuples qui, établis sur les terres du peuple de Carthage, jouissent des mêmes droits que lui ; à celle d'Utique, des villes et cités leurs sujettes, de leurs soldats, de leurs alliés, et enfin de toutes les provinces et places avec qui nous avons déjà amitié, en Italie, en Gaule, en Ligurie, ou qui pourraient, dans l'avenir, s'unir à nous. De même Philippe, les Macédoniens et tous les Grecs qui lui sont alliés, sont placés sous la sauvegarde des armées carthaginoises, des habitants d'Utique, de toutes les villes et peuplades soumises à Carthage, de leurs troupes, des places et des peuples qui, en Italie, en Gaule, en Ligurie et autres provinces, ont embrassé le parti de Carthage.
Appien	Macédoine, I.	“ὅτι Ῥωμαῖοι τοῦ Φιλίππου τοῦ Μακεδόνος τοῦ πολεμήσαντος αὐτοῖς πέρι πάμπαν ἐπολυπραγμόνουν οὐδέν, οὐδὲ σφίσιν ἐνθύμιος ἦν ὅλως πονουμένης ἔτι τῆς Ἰταλίας ὑπὸ Ἀννίβου τοῦ Καρχηδονίων στρατηγοῦ, καὶ αὐτοὶ μεγάλοις στρατοῖς Λιβύην καὶ Καρχηδόνα καὶ Ἰβηρίαν περικαθήμενοι, καὶ

		καθιστάμενοι Σικελίαν. αὐτὸς δὲ Φίλιππος ἀρχῆς ἐπιθυμίᾳ μείζονος, οὐδέν τι προπαθών, ἔπεμπε πρὸς Ἀννίβαν ἐς τὴν Ἰταλίαν πρέσβεις, ὧν ἡγεῖτο Ξενοφάνης, ὑπισχνούμενος αὐτῷ συμμαχήσειν ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν, εἰ κἀκεῖνος αὐτῷ σύνθοιτο κατεργάσασθαι τὴν Ἑλλάδα. συμβάντος δ᾽ ἐς ταῦτα τοῦ Ἀννίβου καὶ ἐπὶ τῇ συνθήκῃ ὀμόσαντος, πρέσβεις τε ἀντιπέμψαντος ἐπὶ τοὺς ὅρκους τοῦ Φιλίππου, Ῥωμαίων τριήρης ἔλαβε τοὺς ἑκατέρων πρέσβεις ἀναπλέοντας, καὶ ἐς Ῥώμην ἐκόμισεν. ἐφ᾽ ᾧ Φίλιππος ἀγανακτῶν Κερκύρᾳ προσέβαλεν, ἢ Ῥωμαίοις συνεμάχει. Les Romains ne prêtaient aucune attention à Philippe, le Macédonien, quand il entama une guerre contre eux. Ils étaient si préoccupés par d'autres choses qu'ils ne songèrent même pas à lui, car l'Italie était toujours dévastée par Hannibal, le général carthaginois, et ils avaient déployés de grandes armées en Afrique, à Carthage et en Espagne et ils rétablissaient l'ordre en Sicile. Philippe, motivé par le désir d'agrandir ses possessions, bien qu'il n'ait jamais eu à souffrir des Romains, envoya en Italie une ambassade à Hannibal dont le chef était Xénophane, lui promettant de l'aider en Italie si lui-même consentait à l'assister dans l'assujettissement de la Grèce. Hannibal donna son accord et jura de le faire, il envoya en retour une ambassade pour recevoir le serment de Philippe. Une trirème romaine intercepta les ambassadeurs des deux camps sur leur chemin retour et les emmena à Rome. Sur ce, Philippe dans sa colère, attaqua Corcyre, qui était alliée à Rome.
Cornelius Nepos	Vies des grands capitaines, XXIII, 2, 1.	Nam ut omittam Philippum, quem absens hostem reddidit Romanis, omnium his temporibus potentissimus rex Antiochus fuit. […] En effet, sans parler de Philippe, qu'il (Hannibal) rendit de loin l'ennemi de Rome, le roi Antiochus fut le plus puissant de tous ceux de ce temps-là. […]
Eutrope	Abrégé de l'Histoire romaine, III, 12, 2.	Quo tempore etiam rex Macedoniae Philippus ad eum legatos misit, promittens auxilia contra Romanos sub hac condicione, ut deletis Romanis ipse quoque contra Graecos ab Hannibale auxilia acciperet. Ce fut à cette même époque que Philippe, roi de Macédoine, envoya une députation à Annibal, pour lui promettre son appui contre les Romains, à condition qu'après leur anéantissement il recevrait lui-même d'Annibal des secours contre les Grecs.

Florus	Abrégé de l'Histoire romaine, II, 7.	[…] Macedonicum bellum nomine amplius quam spectatione gentis fuit. Causa coepit a foedere Philippi, quo rex iam pridem dominantem in Italia Annibalem sibi sociauerat; […] […] La guerre de Macédoine dut son importance au nom de son peuple, plus qu'à la résistance dont il fit preuve. Elle eut pour première cause le traité par lequel Philippe longtemps auparavant, avait conclu une alliance avec Hannibal, alors maître de l'Italie. […]
Justin	Histoire universelle, XXIX, 4, 1-3.	Igitur Philippus, cum iterato uictos a Poenis Romanos didicisset, aperte hostem se his professus naues, quibus in Italiam exercitum traiceret, fabricare coepit. 2 Legatum deinde ad Hannibalem iungendae societatis gratia cum epistulis mittit, 3 qui conprehensus et ad senatum perductus incolumis dimissus est, non in honorem regis, sed ne dubius adhuc indubitatus hostis redderetur. Philippe, à la nouvelle d'une seconde défaite essuyée par les Romains, se déclara hautement leur ennemi, et fit équiper une flotte pour passer en Italie. Il écrit et députe à Annibal, pour lui proposer une alliance ; le député, saisi par les Romains, et conduit devant le sénat, fut renvoyé sain et sauf, non par respect pour son maître, mais pour ne pas décider à la guerre un prince dont les desseins pouvaient être douteux encore.
Tite-Live, Ab Urbe Condita,	Liv, XXIII, 33, 9-12.	Xenophanes per praesidia Romana in Campaniam, inde qua proximum fuit in castra Hannibalis peruenit foedusque cum eo atque amicitiam iungit legibus his: ut Philippus rex quam maxima classe - ducentas autem naues uidebatur effecturus - in Italiam traiceret et uastaret maritimam oram, bellum pro parte sua terra marique gereret; ubi debellatum esset, Italia omnis cum ipsa urbe Roma Carthaginiensium atque Hannibalis esset praedaque omnis Hannibali cederet; perdomita Italia nauigarent in Graeciam bellumque cum quibus regi placeret gererent; quae ciuitates continentis quaeque insulae ad Macedoniam uergunt, eae Philippi regnique eius essent. Xénophanes arrive en traversant les garnisons romaines jusque dans la Campanie, et de là par le chemin le plus court au camp d'Hannibal. Il conclut avec lui un traité d'alliance et d'amitié aux conditions suivantes: "Le roi Philippe, avec le plus de vaisseaux qu'il pourra - on pensait qu'il pouvait en mettre en mer deux cents - devait passer en Italie, ravager les côtes et faire la guerre avec ses propres forces sur terre et sur mer. La guerre terminée, l'Italie tout entière, avec la ville de Rome, devait appartenir aux Carthaginois et à

		Hannibal. À Hannibal seul était réservé tout le butin. Après la soumission complète de l'Italie, les Carthaginois devaient passer en Grèce et faire la guerre à tous les rois que désignerait Philippe; tous les états du continent et toutes les îles qui entourent la Macédoine appartiendraient à Philippe, et feraient partie de son royaume."
214 : Par une opération combinée les Romains défont l'armée de Philippe V et libère la cité d'Apollonia ; début de la première guerre de Macédoine.		
Florus	Abrégé de l'Histoire romaine II, 7.	[…] Primum igitur, Laeuino consule, populus Romanus Ionium mare ingressus, tota Graeciae litora ueluti triumphanti classe peragrauit. Spolia quippe Siciliae, Sardiniae, Hispaniae, Africae praeferebat; et manifestam uictoriam nata in praetoria puppe laurus pollicebatur. Aderat sponte in auxilium Attalus, rex Pergamenorum, aderant Rhodii, nauticus populus; quibus a mari, consul a terris omnia equis uirisque quatiebat. […] […] Pour la première fois, sous le consulat de Lévinus la flotte romaine entra dans la mer d'Ionie, et parcourut tout le rivage de la Grèce comme un cortège triomphal. Elle étalait les dépouilles de la Sicile, de la Sardaigne ; de l'Espagne, de l'Afrique, et un laurier poussé sur la poupe du navire amiral constituait une promesse certaine de victoire. Nous reçûmes le concours spontané d'Attale, roi de Pergame, et celui des Rhodiens, peuple de marins dont la flotte battait l'ennemi sur mer, tandis que les cavaliers et les fantassins du consul le battaient partout sur le continent. […]
Justin	Histoire universelle, XXIX, 4, 4.	Postea uero, cum Romanis nuntiatum esset in Italiam Philippum copias traiecturum, Laeuinum praetorem cum instructis nauibus ad prohibendum transitum mittunt. Bientôt, instruits que l'armée de Philippe allait passer en Italie, les Romains envoient, pour lui fermer le passage, le préteur Lévinus avec une Flotte.

Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIV, 40, 15-17. XXXI, 7, 4.	castris direptis Apolloniatae catapultas ballistas tormentaque alia quae oppugnandae urbi comparata erant ad tuenda moenia, si quando similis fortuna uenisset, Apolloniam deuexere: cetera omnis praeda castrorum Romanis concessa est. haec cum Oricum essent nuntiata, M- Valerius classem extemplo ad ostium fluminis duxit, ne nauibus capessere fugam rex posset. itaque Philippus, neque terrestri neque nauali certamini satis fore parem se fidens, subductis nauibus atque incensis terra Macedoniam petit, magna ex parte inermi exercitu spoliatoque. Romana classis cum M- Valerio Orici hibernauit. Le camp fut pillé. Les habitants d'Apollonia rapportèrent dans la ville les catapultes, les balistes et toutes les autres machines préparées pour le siège, dans l'intention de les employer à la défense de leurs murailles, si pareil événement se représentait. Tout le reste du butin pris dans le camp fut abandonné aux Romains. Sitôt que la nouvelle en fut parvenue à Oricum, M. Valérius conduisit sa flotte à l'embouchure du fleuve, afin d'empêcher le roi de s'échapper par mer. Alors Philippe, désespérant de résister sur terre ou sur mer, fait échouer ou brûle ses vaisseaux, et regagne par terre la Macédoine avec des soldats en grande partie désarmés et dépouillés de tout. La flotte romaine, commandée par M. Valérius, passa l'hiver à Oricum.
205 : Paix de Phoenice entre Rome et Philipe V ; fin de la première guerre de Macédoine.		
Appien	Macédoine, III, 2.	καὶ τέλος Αἰτωλοί τε πρῶτοι κατὰ σφᾶς, ἄνευ Ῥωμαίων, Φιλίππῳ συνέβησαν, καὶ πρέσβεις αὐτοῦ Φιλίππου καὶ Ῥωμαίων ἐπὶ διαλλαγαῖς ἀφίκοντο ἐς Ῥώμην. καὶ ἐγένοντο συνθῆκαι Ῥωμαίοις καὶ Φιλίππῳ, μηδετέρους ἀδικεῖν τοὺς ἑκατέρωθεν φίλους. ἐς μὲν δὴ τοῦτ᾽ ἔληξεν ἡ Φιλίππου καὶ Ῥωμαίων ἐς ἀλλήλους πεῖρα πρώτη, καὶ τὰς συνθήκας οὐδέτεροι βεβαίους, οὐδ᾽ ἀπ᾽ εὐνοίας, ἐδόκουν πεποιῆσθαι. Finalement les Etoliens prirent l’initiative et conclurent par eux-mêmes une paix avec Philippe sans les Romains, Philippe envoya des ambassadeurs à Rome avec des représentants du commandant des forces romaines de façon à trouver un accord. La paix fut faite sous la condition qu’aucun des partis n’agresse un allié du parti adverse. Ce fut le résultat de la première épreuve de force entre eux, et aucun d’entre eux ne crut que le traité était solide ou fondé sur la bonne volonté.

Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXIX, 12, 13-16.	P- Sempronius condiciones pacis dixit ut Parthini et Dimallum et Bargullum et Eugenium Romanorum essent, Atintania, si missis Romam legatis ab senatu impetrasset, ut Macedoniae accederet. in eas condiciones cum pax conueniret, ab rege foederi adscripti Prusia Bithyniae rex, Achaei Boeoti Thessali Acarnanes Epirotae: ab Romanis Ilienses, Attalus rex, Pleuratus, Nabis Lacedaemoniorum tyrannus, Elei Messenii Athenienses. haec conscripta consignataque sunt, et in duos menses indutiae factae donec Romam mitterentur legati ut populus in has condiciones pacem iuberet; iusseruntque omnes tribus, quia uerso in Africam bello omnibus aliis in praesentia leuari bellis uolebant. P- Sempronius pace facta ad consulatum Romam decessit. Publius Sempronius mit pour conditions à la paix que les Parthini, Dimallum, Bargullum, et Eugenium appartiendraient aux Romains, que l'Atintania, si une ambassade envoyée à Rome l'obtenait du sénat, serait incorporée à la Macédoine. La paix conclue à ces conditions, on fit comprendre dans le traité, du côté du roi Prusias, roi de Bithynie, les Achéens, les Béotiens, les Thessaliens, les Acarnaniens, les Épirotes; du côté des Romains, les gens d'Ilion, le roi Attale, Pleuratus, Nabis, tyran de Lacédémone, les Éléens, les Messéniens et les Athéniens. Telles furent les conditions rédigées et signées en commun; et l'on conclut une trêve de deux mois, le temps d'envoyer des courriers à Rome pour faire voter par le peuple la paix à ces conditions. Toutes les tribus la votèrent, parce que, les hostilités étant tournées contre l'Afrique, on voulait pour le moment être débarrassé de toutes les autres guerres. Publius Sempronius, la paix faite, quitta la province pour Rome, afin d'y exercer son consulat.

DEUXIEME GUERRE DE MACEDOINE (200 à 197)

204 : Philippe V reconstitue sa flotte.		
Diodore de Sicile	La bibliothèque historique, XXVIII, 1. *Excerpt. de Virt. et Vit.*, p. 572, 573.	Ὅτι Φίλιππος ὁ τῶν Μακεδόνων βασιλεὺς Δικαίαρχον τὸν Αἰτωλόν, ἄνδρα τολμηρόν, πείσας πειρατεύειν ἔδωκεν αὐτῷ ναῦς εἴκοσι· προσέταξε δὲ τὰς μὲν νήσους φορολογεῖν, τοῖς δὲ Κρησὶ παραβοηθεῖν ἐν τῷ πρὸς Ῥοδίους πολέμῳ. Οὗτος δὲ κατὰ τὰς ἐντολὰς τοὺς μὲν ἐμπόρους ἐλῄστευε, τὰς δὲ νήσους λεηλατῶν ἀργύριον εἰσεπράττετο. Philippe, roi des Macédoniens, engagea Dicéarque l'Étolien, homme audacieux , à exercer la piraterie, et lui donna vingt bâtiments. Il lui prescrivit de rançonner les îles et de seconder les Cretois dans la guerre contre les Rhodiens. D'après les ordres reçus, il capturait les navires marchands, et imposait des contributions aux Iles qu'il ravageait.
Polybe	Histoire, XVIII, 54, 8.	Ὁ γὰρ Δικαίαρχος οὗτος ἦν, ὃν Φίλιππος, ὅτε προέθετο παρασπονδεῖν τὰς Κυκλάδας νήσους καὶ τὰς ἐφ' Ἑλλησπόντου πόλεις, ἀπέδειξε τοῦ στόλου παντὸς ἡγεμόνα καὶ τῆς ὅλης πράξεως προστάτην. Dicéarque était l'homme que Philippe, lorsqu'il voulut s'emparer traîtreusement des Cyclades et des villes de l'Hellespont, avait mis à la tête de la flotte, et ce méchant, chargé d'une mission ouvertement sacrilège,
201 : Effectif de la flotte de Philippe V		
Polybe	Histoire, XVI, 2, 9.	Ἦν δὲ τῶν μὲν τοῦ Φιλίππου νεῶν τὸ πλῆθος τὸ συγκαταστὰν εἰς τὸν ἀγῶνα κατάφρακτοι τρεῖς καὶ πεντήκοντα, σὺν δὲ τούτοις ἄφρακτα λέμβοι δὲ σὺν ταῖς πρίστεσιν ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα· τὰς γὰρ ἐν τῇ Σάμῳ ναῦς οὐκ ἠδυνήθη καταρτίσαι πάσας. La flotte qu’il mit en ligne se composait de cinquante-trois vaisseaux cataphractes , d'un certain nombre de navires non pontés et de cent cinquante petits navires, lemboï ou pristéis. Il n'avait en effet pas pu équiper tous les vaisseaux qui se trouvaienr à Samos.

201 : Pertes macédoniennes lors des batailles navales de Chios et Milet		
Polybe	Histoire, XVI, 7,1-2.	Ἐφθάρησαν δὲ τοῦ μὲν Φιλίππου ναῦς ἐν μὲν τῇ πρὸς Ἄτταλον ναυμαχίᾳ δεκήρης, ἐννήρης, ἑπτήρης, ἑξήρης, τῶν δὲ λοιπῶν κατάφρακτοι μὲν δέκα καὶ τριημιολίαι τρεῖς, λέμβοι δὲ πέντε καὶ εἴκοσι καὶ τὰ τούτων πληρώματα· ἐν δὲ τῇ πρὸς Ῥοδίους διεφθάρησαν κατάφρακτοι μὲν δέκα, λέμβοι δὲ περὶ τετταράκοντα τὸν ἀριθμόν· ἥλωσαν δὲ δύο τετρήρεις καὶ λέμβοι σὺν τοῖς πληρώμασιν ἑπτά. Dans la bataille contre la flotte d'Attale, Philippe avait perdu une dékère, une ennère, une heptère et une hexère avec dix autres navires cataphractes, trois trihémiolies et vingt-cinq lemboï avec leurs équipages; face aux Rhodiens, ses pertes furent de dix vaisseaux cataphractes d'une quarantaine de lemboï détruits. Deux de ses tétrères et sept de ses lemboï avaient été capturés avec leurs équipages.
201 : Rhodes et Pergame demandent à Rome d'intervenir		
Polybe	Histoire, XVI, 24, 3.	καὶ γὰρ οὐδ᾽ ἠγνόει τὰς ἐξαποστελλομένας κατ᾽ αὐτοῦ πρεσβείας εἰς Ῥώμην, Il (Philippe V de Macédoine) n'ignorait pas en effet que des ambassadeurs (de Rhodes et Pergame) étaient envoyés à Rome pour se plaindre de lui… et que la guerre était terminée en Afrique.
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXI, 2, 1-2.	Sub idem fere tempus et ab Attalo rege et Rhodiis legati uenerunt nuntiantes Asiae quoque ciuitates sollicitari. his legationibus responsum est curae eam rem senatui fore; consultatio de Macedonico bello integra ad consules, qui tunc in prouinciis erant, reiecta est. Vers le même temps, les ambassadeurs d'Attale et des Rhodiens vinrent annoncer qu'on cherchait à soulever les cités de l'Asie. Il leur fut répondu que le sénat s'occuperait des affaires de cette contrée. La délibération sur la guerre de Macédoine fut renvoyée en entier aux consuls, qui étaient alors dans leurs provinces.
200 : La guerre est votée contre Philippe		
Tite-Live	Ab Urbe Condita,	Ab hac oratione in suffragium missi, uti rogaret, bellum iusserunt.

	XXXI, 8, 1.	Après ce discours on alla aux voix, et conformément au projet de loi, la guerre fut votée.
200 : une armée romaine débarque à Apollonia et une flotte s'installe pour l'hiver à Corcyre		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXI, 18, 9.	cum uelut Sagunti excidium Hannibali, sic Philippo Abydenorum clades ad Romanum bellum animos fecisset, nuntii occurrerunt consulem iam in Epiro esse et Apolloniam terrestres copias, nauales Corcyram in hiberna deduxisse. Comme Hannibal après la ruine de Sagonte, Philippe, après le désastre d'Abydos, ne fut que plus impatient de combattre les Romains; ce fut à ce moment qu'il rencontra des courriers et apprit d'eux que le consul était déjà en Épire, et qu'il avait pris ses quartiers d'hiver à Apollonie pour son armée de terre, et à Corcyre pour sa flotte.
200 : L'intervention de la flotte romaine fait reculer Philippe à Athènes et Eleusis.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXI, 25, 1-2.	Postero die cum primo clausae fuissent portae, deinde subito apertae quia praesidium Attali ab Aegina Romanique ab Piraeo intrauerant urbem, castra ab urbe rettulit rex tria ferme milia passuum. inde Eleusinem profectus spe improuiso templi castellique quod et imminet et circumdatum est templo capiendi, cum haudquaquam neglectas custodias animaduertisset et classem a Piraeo subsidio uenire, omisso incepto Megara ac protinus Corinthum ducit Le lendemain, les portes, qui d'abord étaient restées fermées, s'ouvrirent tout à coup pour recevoir les renforts qu'Attale envoyait d'Égine et les Romains qui venaient du Pirée; Philippe se retira alors à trois milles environ d'Athènes. (2) De là il marcha sur Éleusis, espérant surprendre le temple et la forteresse qui le domine et l'entoure. Mais il s'aperçut que les postes étaient sur leurs gardes et que la flotte arrivait du Pirée au secours de la place; il renonça donc à cette entreprise et se dirigea vers Mégare, puis directement vers Corinthe.
199 : Opération combinée des flottes alliées contre les côtes orientales de Grèce.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita,	Amynandro Aetolos concitandos ad bellum attribuit. Attali legatis - nam ii quoque per id tempus uenerant -

	XXXI, 28, 3-4.	mandat ut Aeginae rex, ubi hibernabat, classem Romanam opperiretur, qua adiuncta bello maritimo, sicut ante, Philippum urgeret. ad Rhodios quoque missi legati, ut capesserent partem belli. il chargea Amynander de soulever les Étoliens. Les ambassadeurs d'Attale étaient arrivés aussi dans le même temps; on leur recommanda de dire à leur maître qu'il attendît la flotte romaine à Égine, où il hivernait, et qu'après avoir été rejoint par elle, il poursuivît, comme auparavant, la guerre maritime contre Philippe. Des députés allèrent presser les Rhodiens de prendre part aux opérations.
198 : composition de la flotte alliée (Rome, Rhodes, Pergame). Discours de Aristaenus, préteur de la ligue Achéenne.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXII, 21, 27	Si centum tectae naues et quinquaginta leuiores apertae et triginta Issaici lembi maritimam oram uastare et expositas prope in ipsis litoribus urbes coeperint oppugnare, in mediterraneas scilicet nos urbes recipiemus, tamquam non intestino et haerente in ipsis uisceribus uramur bello? S'il arrive que cent vaisseaux pontés, cinquante bâtiments légers, et non couverts et trente bateaux isséens se mettent à ravager les côtes, et à former le siège des villes situées presque sur le rivage, chercherons-nous un asile dans l'intérieur, comme si le feu de la guerre n'allait pas pénétrer à l'intérieur, et n'embrasait pas le coeur même du pays?
198 : Actions maritime contre l'Eubée et prise de Eretria.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXII, 16, 7-8, 16.	Hae circa Andrum insulam classes coniunctae Euboeam inde exiguo distantem freto traiecerunt. Carystiorum primum agros uastarunt; deinde, ubi Carystus praesidio a Chalcide raptim misso firma uisa est, ad Eretriam accesserunt. […] Oppidanorum omnis multitudo cum coniugibus ac liberis in arcem confugit, deinde in deditionem uenit. Elles opérèrent leur jonction à la hauteur d'Andros, et firent voile vers l'Eubée, qui n'est séparée de cette île que par un petit bras de mer. Elles ravagèrent d'abord le territoire de Caryste; mais un renfort envoyé de Chalcis en toute hâte ayant mis la place à l'abri d'une surprise, elles s'approchèrent d'Érétrie. […]Tous les habitants se réfugièrent en foule dans la citadelle avec leurs femmes et leurs enfants, et bientôt ils capitulèrent.

198 : Echec des Romains devant Corinthe en raison de la défense acharnée de transfuges italiens.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXII, 23, 9.	Transfugarum Italicorum magna multitudo erat, pars ex Hannibalis exercitu metu poenae a Romanis Philippum secuta, pars nauales socii relictis nuper classibus ad spem honoratioris militiae transgressi… s'ils n'eussent été arrêtés par les transfuges italiens, qui étaient en grand nombre dans la place. Les uns étaient passés de l'armée d'Hannibal dans les rangs des Macédoniens, parce qu'ils redoutaient la vengeance des Romains; les autres étaient des soldats de marine, qui avaient naguère abandonné leurs vaisseaux pour accepter un service dont ils espéraient plus d'honneur…
197 : Renforts de troupes envoyés à Flamininus dont *300 socii navales*.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXII, 28, 10.	Quinctio in Macedoniam supplementum decretum, sex milia peditum, trecenti equites, sociorum naualium milia tria. On arrêta qu'il serait envoyé à Quinctius, en Macédoine, un renfort de cinq mille hommes d'infanterie, trois cents chevaux et trois mille soldats de marine.
197 : La flotte s'empare de Leucade en Acarnanie alors que les légions remporte la bataille de Cynoscéphales.		
Tite-Live	Ab Urbe Condita, XXXIII, 17, 14-15.	iamque ipse legatus magno agmine circumuenerat pugnantes. tum pars in medio caesi, pars armis abiectis dediderunt sese uictori. et post dies paucos audito proelio quo ad Cynoscephalas pugnatum erat, omnes Acarnaniae populi in dicionem legati uenerunt. Bientôt le lieutenant en personne, à la tête d'un corps nombreux, enveloppa les combattants. Les uns furent tués sur la place, les autres mirent bas les armes et se rendirent au vainqueur. Peu de jours après on reçut la nouvelle de la bataille de Cynoscéphales; tous les peuples de l'Acarnanie s'empressèrent de faire leur soumission.

Annexe II

Sources numismatiques

C'est vers 235 qu'apparait au revers des as de Rome la proue, symbole de domination sur mer (victoire 1ère guerre punique)[1170].

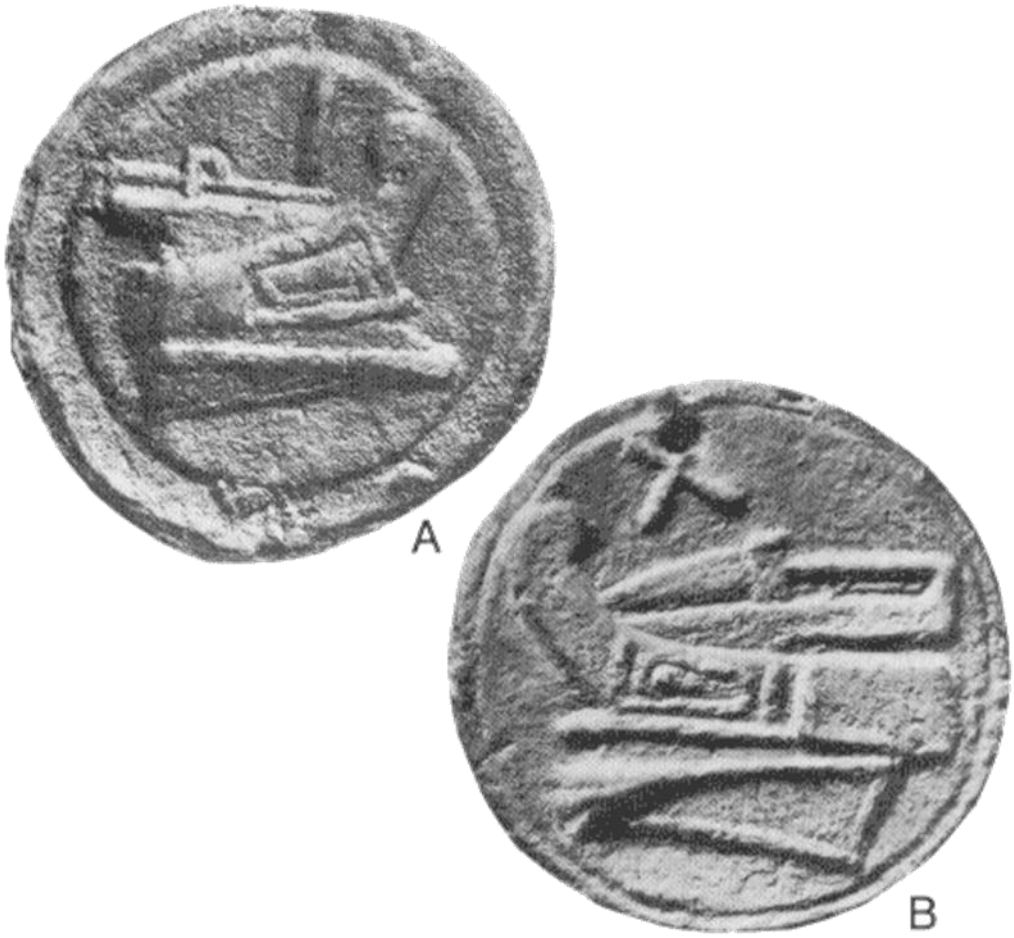

Monnaies romaines du IIIe siècle. (Haeberlin, Aes grave, 1910). L. Basch, n° 898.

[1170] Mommsen (R), Early Roman coinage, III, 170.



Monnaie romaine (vers 268-240). (H.A. Gruber, Coins of the roman republic in the British Museum, 1910, pl. XI, 11). L. Basch, n° 899A.



Monnaie romaine (vers 268-240). (Haeberlin, Aes grave, 1910). L. Basch, n° 899B.



Rostres de navires de guerre romain: pièces de bronze (à gauche, un as du III siècle avant JC, et un as du deuxième siècle avant JC.). *Medagliere Capitolino* di Roma. [CLASSICA, Libro IV, pag. 10 e 105].



Env. 240-225 av. JC. As (259.53 g). Tête barbue de Janus et proue de galère.

Annexe III

Sources épigraphiques

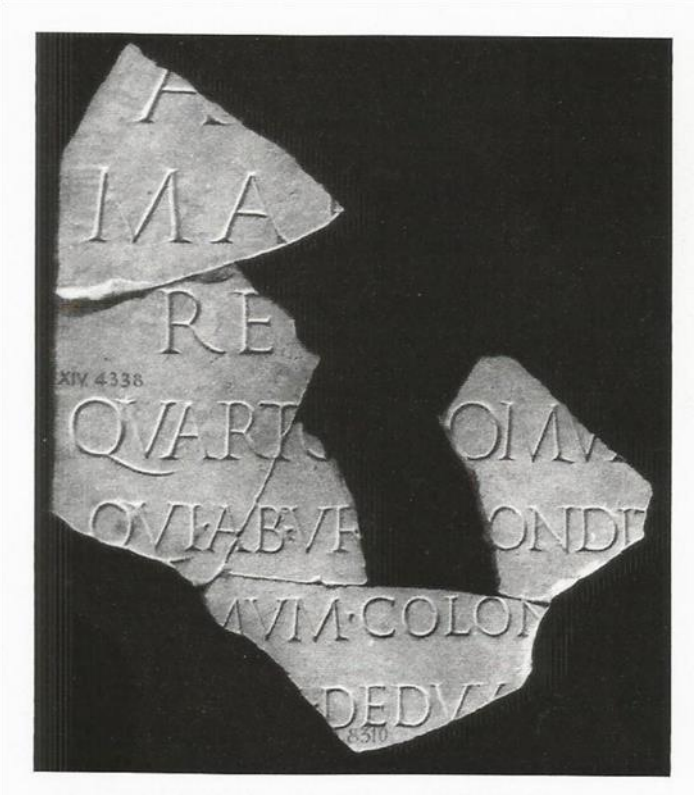

Inscription de l'époque impériale avec le nom du quatrième roi de Rome : Ancus Martius (Musée d'Ostie, inv. 8310).

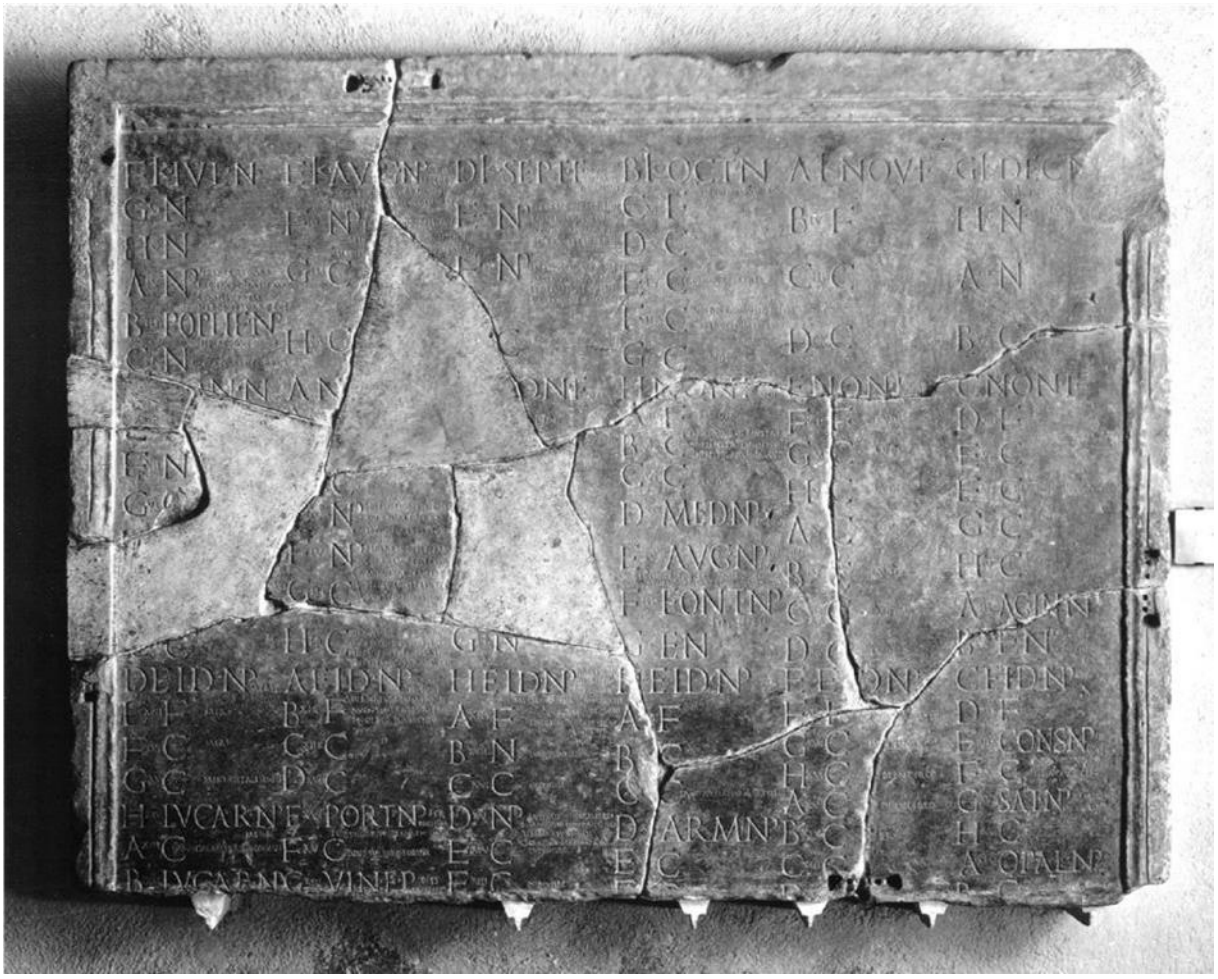

CIL IX 4192 : Fastes d'Amiternum.



CIL 6.40943 (Inscrit 13.3.12)

Appius Claudius Caecus

. . . [*Il captura de nombreuses] cites samnites. [Il vainquit l'armée des Sabins] et des Etrusques. [Il empêcha l'accord d'une] trêve avec [le roi Pyrrhus]. En tant que censeur, [il construisit la Via Appia] et [fit parvenir] un aqueduc [dans] la Cité. Il construisit [un temple à Bellone].*

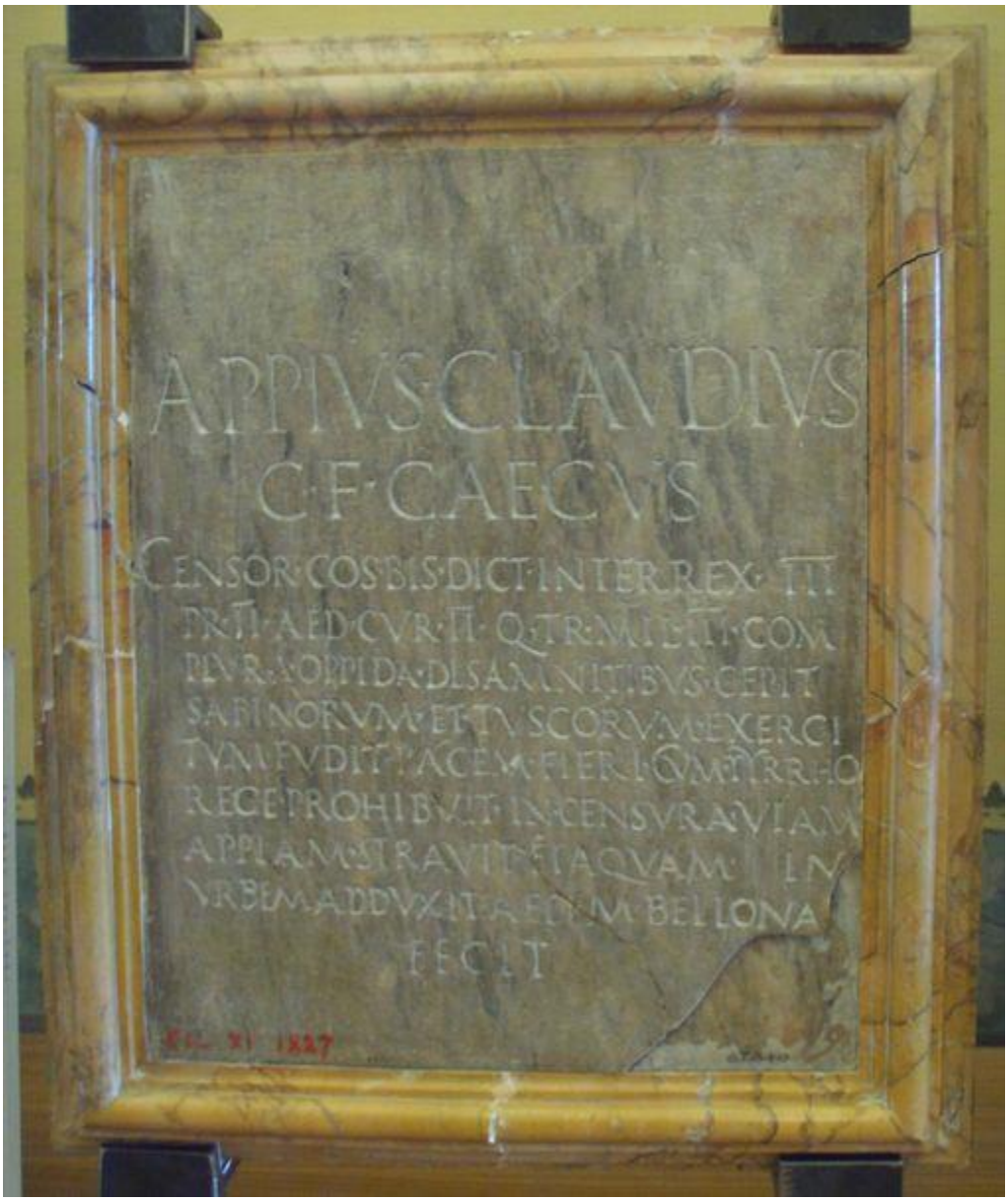

CIL 11.1827 (Inscrit 13.3.79)

Appius Claudius Caecus. Trouvé à Arretium.

Appius Claudius Caecus, fils de Gaius ; censeur ; deux fois consul ; dictateur ; trois fois interrex ; deux fois préteur ; deux fois édile curule ; questeur ; trois fois tribun militaire ; il s'empara de nombreuses cités samnites ; il vainquit l'armée des Sabins et des Etrusques ; il empêcha l'établissement d'une trêve avec le roi Pyrrhus ; en tant que censeur, il construisit la Via Appia fit parvenir un aqueduc dans la Cité. Il construisit un temple à Bellone.



Fastes triomphaux, fragment XX concernant les triomphes de la première Guerre punique - Musei Capitolini.

Dans ces Fastes apparaissent les premiers triomphes navals célébrés à l'occasion de la première guerre punique[1171] :

- C. Duilius (260)
- A. Atilius Catalinus (257)
- C. Atilius Regulus (257)
- L. Manlius Vulso (256)
- Ser. Fulvius Paetinus (254)
- M. Aemilius Paulus (254)
- C. Lutatius Catulus (241)

[1171] Degrassi, 1947, *Inscriptiones Italiae*, XIII, I, p 75-77.

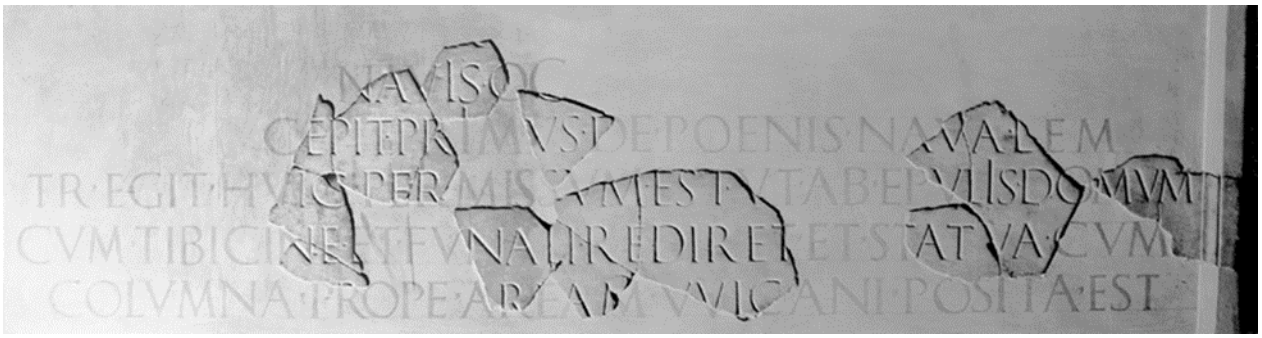

CIL 6.40952 (InscrIt 13.3.13)

Eloge de Caius Duilius (Rome).

] navis oc[toginta et macellam] / [oppidum c]epit pri[m]us d[e Poenis n]aval[em trium]/[phum egit h]uic per[mis]sum est u[t ab e]pulis domum / [cum tibici]ne e[t f]unali rediret [ei s]tatua c[um] / [columna] pr[ope a]ream vulc[ani p]os[i]t[a est] / [aedem apud foru]m ho[litorium ex spoliis Iano fecit]

. . . quatre-vingt navires et captura [la cité de Macella]. Il fut le premier [à célébrer] un [Triomphe] naval contre les [Carthaginois]. Il reçut l'autorisation de rentrer chez lui [après avoir] festoyé [accompagné par un joueur de flûte] et à la lueur des flambeaux.Une statue et une [colonne] furent érigées [en son honneur] près de la cour de Vulcain. [Il dédia un temple à Janus sur le Forum] Holitorium [avec le butin].



[Consol Secest]ano[s socios p(opli) R(omani) Cartaciniensiom] / [obsidione]d exemet lecione[sque Cartaciniensis omnis] / [m]aximosque magistr[a]tuos l[uci palam post dies] / [n]ovem castreis exfociont Macel[amque opidom] / [p]ucnandod cepet enque eodem mac[istratud bene] / [r]em navebos marid consol primos c[eset copiasque] / [c]lasesque navales primos ornavet pa[ravetque] / cumque eis navebos claseis Poenicas omn[is item ma]/[x]mas copias Cartaciniensis praesente[d Hanibaled] / dictatored ol[or]om in altod marid pucn[ad vicet] / vique nave[is cepe]t cum socieis septer[esmom I quin]/[queresm]osque triresmosque naveis X[XX merset XIII] / [aur]om captom numei MMMDCC / [arcen]tom captom praeda numei C(milia) / [omne] captom aes CCCCCCCC(milia) / CCCCCCCCCCCCC(milia) / [triump]oque navaled praedad poplom [donavet] / [multosque] Cartacinie[ns]is [ince]nuos d[uxit ante] / [curum 3] eis capt[

. . . et les Ségestiens . . . il (Duilius) les délivra d'un blocus ; et la multitude carthaginoise et son chef tout puissant s'enfuirent en plein jour de leur camp au bout de neuf jours ; et il prit d'assaut leur cite Macela. Et sous le même commandement, il, en tant que consul accomplit un exploit en mer, le premier Romain à agir ainsi, il fut le premier à équiper et entraîner les équipages et les flottes au combat en mer ; et avec ces navires il vainquit en haute mer les flottes puniques ainsi que toutes les puissantes troupes carthaginoises en présence d'Hannibal, leur commandant en chef. Et par force, il captura des navires avec leurs équipages, à savoir : une septirème, 30 quinquérèmes et triremes, il en coula 13. Or pris : 3 600 pièces et plus encore. Argent pris : avec celui provenant du butin : 100 000 ... pieces. Somme totale prise, en monnaie romaine ... 2 100 000 ... Il fut aussi le premier à accorder au people un butin provenant d'une bataille navale et le premier à parader des citoyens carthaginois captifs dans un triomphe.

« Columna Rostrata » en marbre, trouvée à Rome, Musée du Capitole. En l'honneur de C. Duilius, consul en 260 av JC, pour sa victoire navale sur les Carthaginois en 260 Mylae.

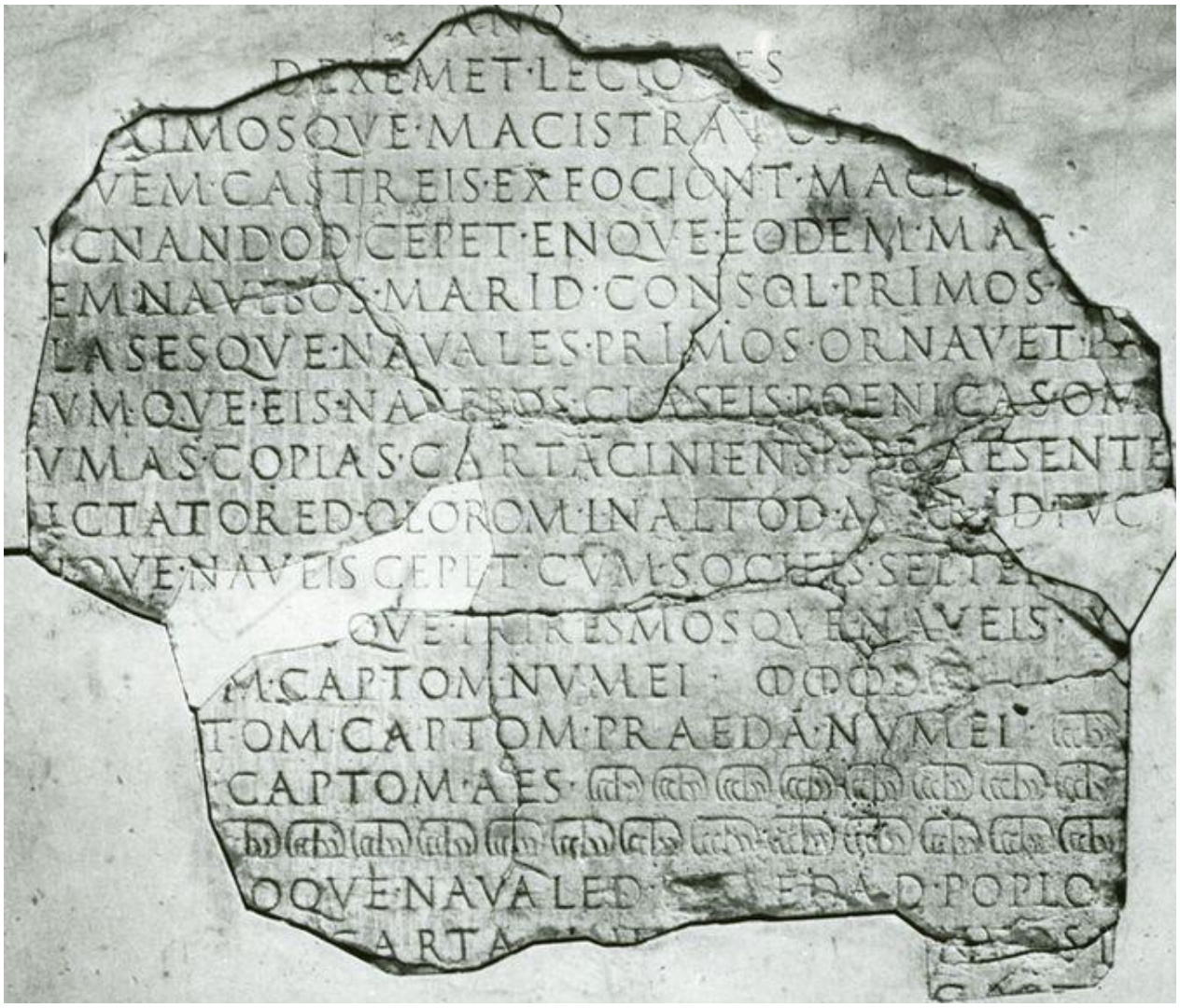

Epitaphe de Gaius Duilius, Rome, Pal. dei Cons, CIL 1^2.125, 6.1300. Elle provient de l'une des deux Colonnes rostrales élevées sur le Forum romain par le consul Caius Duilius, en commémoration de sa victoire sur les Carthaginois à la bataille navale de Mylae (act. Milazzo, Sicile), en 260 avant J.-C. Restauration de l'époque impériale, musée du Capitole, Rome.





C.I.L i² 2.9. Epitaphe de la tombe de Lucius Cornelius Scipion, Musée PioClementino (Vatican)[1172].

[1172] « *Cet homme, Lucius Scipio, comme la plupart l'admettent, fut le meilleur de tous les bons hommes de Rome. Un fils de Barbatus, consul et censeur parmi vous ; ce fut lui qui s'empara de la Corse et de la cité d'Aléria. Il consacra à juste titre un temple aux déesses des tempêtes (tempestates)* ».

Rome et la mer

Bibliographie

- Anziani, D. (1911) ; « Caeritum tabulae », in : Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 31, pp. 435-454.
- Asheri, D. (2008) : « Carthaginians and Greeks », in : The Cambridge ancient history, vol IV, Persia, Greece and the western Mediterranean c. 525 to 479 B.C, pp 739-790. Cambridge University Press.
- Astin,A.E, Walbanki, F.W, Frederiksen, M.W, Ogilvie, R.M. (2008) : *The Cambridge ancient history vol VIII: Rome and the Mediterranean to 133 B.C*, Cambridge University press.
- Beard, M, North, J, Price, S. (1996) : *Religions of Rome volume 1, A history*, Cambridge university press.
- Beard, M, North, J, Price, S. (1996) : *Religions of Rome volume 2, Sourcebook*, Cambridge university press.
- Besik, A.J. (2013) : *Force Projection in the Punic Wars: Contrasting Approaches*, U.S. Army Command and General Staff College.
- Besnier, M, (1902) : *L'ile Tibérine dans l'antiquité*, Albert Fontemoing.
- Boch, G, (1920) : « Virgile et les origines d'Ostie [Jérôme Carcopino, Virgile et les origines d'Ostie] ». In: Journal des savants. 18e année, Mars-avril 1920. pp. 72-84.
- Bloch, R, (1965) : *Tite-Live et les premiers siècles de Rome*, Les Belles Lettres.
- Bloch, R, (1975) : « Hannibal et les dieux romains ». In : Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 119e année, N. 1, 1975. pp. 14-25.
- Bloch, R, (1976) : « Religion romaine et religion punique à l'époque d'Hannibal. Minime romano sacro ». In : *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. I. Mélanges offerts à Jacques Heurgon. Rome : École Française de Rome*, 1976. pp. 33-40.
- Bloch, R, (1976) : *Recherches sur les religions de l'Italie antique*, Droz.

- Bloch, R, (1981) : « Quelques remarques sur Poséidon, Neptune et Nethuns », in*: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 125e année, N. 2*, 1981. pp. 341-352.
- Bouche-Leclercq, A, (1886), *Manuel des institutions romaines*, Hachette.
- Briquel, D, (1999) : *La civilisation étrusque*, Fayard.
- Bulfinch, T, (1913) : *The age of fable: Stories of Gods and Heroes*, Review of reviews.
- Cabanes, P, (2001) : *Histoire de l'Adriatique*, Seuil.
- Caire, E, Pittia, S, (2006) : *Guerres et diplomaties romaines (IV° - III° siècles) : Pour un réexamen des sources*, Publications de l'université de Provence.
- Camous,T, (2004) : *Le roi et le fleuve : Ancus Marcius Rex aux origines de la puissance romaine*, Les Belles Lettres.
- Carcopino, J, (1953) : « Le Traité d'Hasdrubal de 226 av. J.-C. et les responsabilités de la 2e Guerre punique (218-201 av. J.-C.) », In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 97e année, N. 2*, 1953. p. 225.
- Carcopino, J, (1961) : *Les étapes de l'impérialisme romain*, Hachette.
- Casson, L, (1995) : *Ships and Seamanship in the Ancient World*, John Hopkins University press.
- Casson, L, (1995) : « Mediterranean communications », in: *The Cambridge ancient history, vol VI, The fourth century B.C*, 2008, pp 512-526. Cambridge University Press.
- Champion, C.B, (2014) : « Interstate relations, federal states, colonization and empire during the Roman Republic», in: *A companion to Greek democracy and the Roman Republic*, 2015, pp 329-346. Wiley-Blackwell.
- Chevallier, R, (1986) : *Ostie antique, ville et port*, Les belles lettres.
- Clark, P, W, (1915) : *The influence of Sea-power on the history of the Roman Republic*, George Banta publishing company.
- Coates, J, F, (2004) : "The Naval Architecture and Oar Systems of Ancient Galleys". In: *Age of the Galley: Mediterranean Oared Vessels since pre-Classical Times.* Conway Maritime Press. pp. 127–141.
- Coarelli, F, (1994) : *Guide archéologique de Rome*, Hachette (trad. Roger Hanoune).

- Combet-Farnoux, B, (1957) : « Cumes, l'Étrurie et Rome à la fin du VIe siècle et au début du Ve siècle. Un aspect des premiers contacts de Rome avec l'hellénisme ». In: *Mélanges d'archéologie et d'histoire* T. 69, 1957. pp. 7-44.
- Combet-Farnoux, B, (1973) : *Les guerres puniques*, PUF.
- Cornell, T, (1995) : *The beginnings of Rome*, Routledge.
- Coppola, A, (1993) : *Demetrio di Faro. Un protagonista dimenticato (Problemi e ricerche di Storia antica 15)*, L'Erma di Bretschneider.
- Cristofani, M, (1983) : *Gli Etruschi del mare*, Longanesi & C.
- Dart, C.J, Vervaet, F.J, (2011) : « The significance of the naval triumph in Roman History (260–29 BCE) », in: *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 176*, 267–280, Bonn.
- Decret, F, (1977) : *Carthage ou l'empire de la mer*, Seuil.
- De Ligt, L, (2015) : « Production, trade and consumption in the Roman Republic », in: *A companion to Greek democracy and the Roman Republic*, 2015, pp 368-386. Wiley-Blackwell.
- Derose Evans, J, (2013) : *A Companion to the Archaeology of the Roman Republic*, Wiley-Blackwell.
- De Sanctis, G, (1907) : *Storia dei Romani, La conquista del primato in Italia volume II*, Fratelli Bocca Editori.
- De Sanctis, G, (1916) : *Storia dei Romani, L'età delle guerre Puniche volume III parte I*, Fratelli Bocca Editori.
- De Sanctis, G, (1917) : *Storia dei Romani, L'età delle guerre Puniche volume III parte II*, Fratelli Bocca Editori.
- De Sanctis, G, (1917) : *Storia dei Romani, L'età delle guerre Puniche volume III parte II*, Fratelli Bocca Editori.
- De Sanctis, G, (1923) : *Storia dei Romani, La fondazione dell'imperio volume IV parte I*, Fratelli Bocca Editori.
- De Souza, P, (2008) : "Naval Forces", In: *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare, Volume 1: Greece, the Hellenistic world and the rise of Rome.* Cambridge University Press. pp. 357–367.
- Descoeudres, J-P, (2001) : *Ostia : port et porte de la Rome antique*, Georg Ed.
- Dridi, H, (2006) : *Carthage et le monde punique*, Belles Lettres.

- Dumezil, G, (1974) : *La religion romaine archaïque*, Payot.
- Dumezil, G, (1975) : *Fêtes romaines d'été et d'automne,* Gallimard.
- Dumezil, G, (1995) : *Mythe et épopée I II IIIs,* Gallimard.
- Dutuy, V, (1879) : *Histoire des romains, T1 : Des origines à la fin de la deuxième guerre punique*, Hachette.
- EM Eric-David, B, (1839), *Neptune : recherche sur ce dieu, sur son culte et sur les principaux monuments qui le représentent*, Imprimerie Royale.
- Everitt, A, (2013) : *The rise of Rome*, Random house.
- Ferrary, J-L, (1989) : « Rome, les Balkans, la Grèce et l'Orient au deuxième siècle av. JC ». In : Rome *et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 729-788.
- Forsythe, G, (2005) : *A critical history of early Rome: from Prehistory to the first Punic war*, University of California Press.
- Fustel de coulanges (N), 1858, *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains*, T. Jeunet.
- Gere, F, (2000) : *Dictionnaire de la Pensée stratégique*, Larousse.
- Gigout, A-L, (2009) : « La mise en valeur d'Hannibal à Sagonte : le chef punique comme héros épique à l'aube des Punica ». In : *Vita Latina*, N°181, 2009. pp. 68-82.
- Gille, P, (1965) : « Les Navires à rames de l'Antiquité, trières grecques et liburnes romaines ». In : *Journal des savants*, 1965, n° pp. 3672.
- Goudineau, C, (1989) : « La gaule transalpine ». In : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 679-699.
- Grandazzi, A, (2017) : *URBS, Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*, Perrin.
- Gras, M, Rouillard, P, Teixidor, J, (1995) : *L'univers phénicien*, hachette.
- Green, P, (1993) : *Alexander to Actium: the historical evolution of the Hellenistic age*, University of California press.
- Grimal, P, (1993) : *Le siècle des Scipions, Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques,* Aubier.
- Grimal, P, (2007) : *La littérature latine*, PUF.

- Hermon, E, (1984) : « Qu'est-ce que "l'impérialisme romain" pendant la République ? », in: *Dialogues d'histoire ancienne*. Vol. 10, pp. 259-267.
- Heurgon, J, (1965) : « Les inscriptions de Pyrgi et l'alliance étrusco-punique autour de 500 av. J.-C », in : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 109ème année. N 1, pp 89-104.
- Heurgon, J, (1969) : *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, PUF.
- Heurgon, J, (1979) : « Sur l'interdiction de naviguer au-delà du Beau-Promontoire dans le premier traité entre Rome et Carthage (Pol., III, 22-23) », in: *Antiquités africaines*, 14, pp. 37-42.
- Hinard, F, Briquel, D, Brizzi, G, Roddaz, J-M, (2000) : *Histoire romaine – Des origines à Auguste*, Fayard.
- Holleaux, M, (1935) : *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au III° siècle av. JC (273-205)*, Fontemoing et Cie.
- Hoyos, D, (2011) : *A companion to the Punic wars*, Wiley-Blackwell.
- Hoyos, D, (2003) : *Hannibal's dynasty: Power and Politics in the Western Mediterranean, 247-183 BC*, Routledge.
- Hoyos, D, (2007) : « The age of overseas expansion 264-146 B.C», in: A companion to the Roman Army, 2007, pp 63-79. Blackwell.
- Humbert, M, (1972) : « L'incorporation de Caere dans la civitas Romana », in : *Mélanges de l'Ecole française de Rome.* Antiquité T 84, n°1, pp. 231-268.
- Humbert, M, (1978) : *Municipium et civitas sine suffragio*, Ecole française de Rome.
- Jacob, P, (1988) : «L'Ebre de Jérôme Carcopino», in: *Gerión. Revista de Historia Antigua vol 6*, 1988, pp 187 – 222.
- Jerphagnon, L, (2012) : *Histoire de la Rome antique : les armes et les mots*, Laffont.
- Kagan, D, (1995) : *On the origins of war and the preservation of peace*, Anchor books.
- Kaplan, R.D, (2002) : « Livy's Punic war», in: *Warrior politics: Why leadership demands a Pagan ethos*, Random house.
- Lazenby, J.F, (1998) : *Hannibal's war: A military history of the second Punic war,* University of Oklahoma press.
- Lazenby, J.F, (2003) : *The first Punic War*, Routledge.

- Le Bohec, Y, (1997) : « Les constantes géostratégiques tirées des grands conflits en Méditerranée : Des origines au Vème siècle de notre ère », In : *Méditerranée : Les constantes géostratégiques* – PUBLISUD.
- Le Bohec, Y, (2003) : Histoire *militaire des guerres puniques 264 – 146 avant J-C*, Le Rocher.
- Le Gall, J, (1954) : *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'antiquité*, PUF.
- Le Glay, M, (2005) : *Rome : I. Grandeur et déclin de la République*, Perrin.
- Lewis, D.M, Boardman, J, Hornblower, S, Ostwald, M, (2008) : *The Cambridge ancient history vol VI : The fourth century B.C*, Cambridge university press.
- Malissard, A, (2012) : *Les Romains et la mer*, Belles Lettres.
- Merlin, A, (1953) : « Le Tibre dans l'antiquité » (J. Le Gall. Le Tibre fleuve de Rome dans l'antiquité), in: *Journal des savants*, pp 49-67.
- Micali, J, (1824) : *L'Italie avant la domination des Romains*, Treuttel et Würtz.
- Moatti, C, Humm, M, Torrens, P, (2008) : *Les guerres puniques*, Gallimard.
- Moscati, S, (1994) : *Introduzione alle guerre puniche: origini e sviluppo dell'impero di Cartagine*, SEI.
- Mommsen, T, (1985) : *Histoire romaine – Livres I à IV*, Trad. ALEXANDRE (C.A), Laffont.
- Nicolet, C, (1963) : « À Rome pendant la seconde guerre Punique : techniques financières et manipulations monétaires ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 18e année, N. 3,* 1963. pp. 417-436.
- Nicolet, C, (1989) : « Les guerres puniques ». In : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 594-626.
- Nicolet, C, (1989) : « L' « impérialisme » romain ». In : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 883-920.
- Nicolet, C, (2001) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 1: la structure de l'Italie romaine*, PUF.
- Niebuhr, M.B.G, (1840) : *Histoire romaine* (7 vol), Pitois-Levrault.
- Nony, D, (1989) : « La péninsule ibérique ». In : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 657-678.
- Pallottino, M, (1949) : *La civilisation étrusque*, Trad. BLOCH (R), Payot.

- Pallottino, M, (1993) : *Histoire de la première Italie*, AECR.
- Pichon, R, (1898) : *Histoire de la littérature latine*, Hachette.
- Piel, T, Mineo, B, (2011) : *Et Rome devint une république*, LEM.
- Piganiol, A, (1928) : « Une nouvelle histoire critique des premiers temps de Rome (Karl-Julius Beloch, Römische Geschichte bis zum Beginn der pünischen Kriege) ». In : *Journal des savants.* Mars 1928. pp. 104-113.
- Piganiol, A, (1995) : *La conquête romaine*, PUF.
- Pomey, P, (1997) : « L'art de la navigation dans l'Antiquité ». In : *Regards sur la Méditerranée*. Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1997. pp. 89-101. (Cahiers de la Villa Kérylos, 7)
- Pomey, P, Gianfrotta, P-A, Tchernia, A, Nieto, X, (1997) : *La navigation dans l'antiquité*, Edisud.
- Poucet, J, (1985) : *Les origines de Rome. Tradition et histoire*, Publications de l'Université Saint-Louis.
- Rawlings, L, (2007) : « Army and battle during the conquest of Italy 350-264», in: *A companion to the Roman army*, 2007, pp 43-62. Blackwell.
- Rebuffat, R, (1966) : « Les Phéniciens à Rome ». In: *Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 78*, pp. 7-48.
- Rebuffat, R, (1974) : « Tite-Live et la forteresse d'Ostie », in : *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à Pierre Boyancé*. Rome : École Française de Rome, pp. 631-652, Publications de l'École française de Rome, 22.
- Reddé, M, (1986) : *Mare Nostrum : les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'empire romain*, Ecole française de Rome.
- Reddé, M, (1997) : « Rome et l'Empire de la mer ». In : *Regards sur la Méditerranée.* Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1997. pp. 6178. (Cahiers de la Villa Kérylos, 7)
- Rougé, J, (1975) : La marine dans l'antiquité, PUF.
- Rougé, J, (1984) : « Le confort des passagers à bord des navires antiques ». In : *Archaeonautica,* 4, 1984. pp. 223-242.
- Saint Denis de, E, (1935) : *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Klincksieck.

- Sartre, M, Tranoy, A, (1997) : *La Méditerranée antique, IIIe siècle av. J.-C.-IIIe siècle apr. J.-C.* 2ème édition, Armand Colin.
- Sestier, J.M, (1880) : *La piraterie dans l'antiquité*, Marescq
- Schilling, R, (1960) : « Janus. Le dieu introducteur. Le dieu des passages ». In : *Mélanges d'archéologie et d'histoire T. 72*, 1960. pp.89-131.
- Sintes, C, (2016) : Les pirates contre Rome, Les Belles Lettres.
- Smith, W, (1844) : *Dictionary of Greek and Roman biography and mythology volume 1*, Taylor & Walton.
- Starr, C.G, (1989) : *The influence of sea power on ancient history*, Oxford university press.
- Sznycer, M, (1989) : « Carthage et la civilisation punique », in : *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264–27 av. J.-C, tome 2: Genèse d'un empire*, 1989. pp 545-593. PUF.
- Taylor, L.R, (1913) : *The cults of Ostia*, Furst company.
- Tarn, W, W, (1907) : « The fleets of the first Punic war ». In: *The journal of Hellenic studies*, Vol. XXVII, 1907. pp 48-60.
- Thiaucourt, C, (1890) : *Les causes et l'origine de la seconde guerre punique et le commencement de la troisième décade de Tite-Live*, Hachette.
- Thiel, J.H, (1946) : *Studies on the History of Roman Sea-Power in Republican Times*, North Holland Publishing Company.
- Thiel, J.H, (1954) : *A History of Roman Sea-Power before the Second Punic War*, North Holland Publishing Company.
- Tuck, S. L, (2013) : « Ports », in: *A companion to the archaeology of the Roman Republic*, 2013, pp 323-334, Wiley-Blackwell.
- Vacanti, C, (2012) : *Guerra per la Sicilia e guerra della Sicilia : Il ruolo delle città siciliane nel primo conflitto romano-punico*, Jovene editore.
- Van Berchem, D, (1967) : « Sanctuaires d'Hercule-Melqart (suite et fin) », in : *Syria*. Tome 44 fascicule 3-4, 1967. pp. 307-338.
- Varenne, C, (2013) : La *piraterie dans la Méditerranée antique : représentations et insertion dans les structures économiques*, Archaeology and Prehistory. Université Toulouse le Mirail Toulouse II.
- Veyne, P, (1975) : «Y a-t-il eu un impérialisme romain ? ». In: *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 87, N°2.* 1975. pp. 793-855.

- Virlouvet, C, (1985) : *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*, Ecole française de Rome.
- Walbank, F.W, Astin, A.E, Frederiksen, M.W, Ogilvie, R.M, (2008) : *The Cambridge ancient history vol VII part 2 : The rise of Rome to 220 B.C*, Cambridge university press.
- Walbank, F.W, Astin, A.E, Frederiksen, M.W, Ogilvie, R.M, (2008) : *The Cambridge ancient history vol VII part 1: The Hellenistic world,* Cambridge university press.
- Will, E, (2003) : Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C. Seuil.

Table des matières

Avant-propos **2**

Introduction **3**

1. Atouts et freins :

1.1. Le site, l'environnement **12**
1.2. Les Romains et le fleuve **15**
1.3. Les Romains et la mer **19**

2. Place de l'eau dans la société romaine.

2.1. L'eau et la religion **25**
2.1.1. Tiberinus
2.1.2. Portunus
2.1.3. Neptune
2.1.4. Tempestas, Juturna et Fons
2.2. Les voies d'eau et le commerce **40**
2.2.1. Ouverture sur le monde méditerranéen.
2.2.2. Ostie : outil du développement économique.

3. Mare Nostrum : un pragmatisme mis au service d'une politique de conquête.

3.1. Noster Tiberinus **49**
3.2. La sécurisation de l'espace maritime immédiat. **53**

4. Rome et Carthage

4.1. Carthage, l'autre nation **64**
4.2. Les traités **70**
4.3. La première guerre punique **89**
4.4. La deuxième guerre punique **102**
4.4.1. L'entre deux guerres
4.4.2. Les causes du conflit
4.4.3. Les forces navales en présence
4.4.4. Les opérations navales
4.4.5. Les leçons tirées du conflit

5. Rome et la Grèce

5.1. Les relations entre Rome et la Grèce avant 229 **161**

5.2. La piraterie dans l'antiquité **162**
5.3. Les guerres d'Illyrie **168**
5.3.1. La première guerre d'Illyrie
5.3.2. La deuxième guerre d'Illyrie
5.4. La guerre des alliés **179**
5.5. Les guerres de Macédoine **182**
5.5.1. La première guerre de Macédoine
5.5.2. La deuxième guerre de Macédoine

Conclusion **206**

Sources

Annexe I : Sources littéraires **208**
1.1. Abréviations
1.1.1. Auteurs latins
1.1.2. Auteurs grecs
1.2. Textes
1.2.1. Grandeur annoncée de Rome
1.2.2. Localisation de Rome
1.2.3. Les voies d'eau et le commerce
1.2.4. Les Romains et la mer
1.2.5. Religion
1.2.6. Lente et difficile naissance de la marine romaine
1.2.7. Rome et Carthage
1.2.7.1. Les traités
1.2.7.2. La grande guerre de Sicile
1.2.7.3. L'entre deux guerres
1.2.7.4. La deuxième guerre punique
1.2.8. Les 1ère et 2ème guerres d'Illyrie
1.2.9. La première guerre de Macédoine
1.2.10. La deuxième guerre de Macédoine
Annexe II : Sources numismatiques **574**

Annexe III : sources archéologiques et épigraphiques. **578**

Bibliographie **587**

UNIVERSITE ARTS BRETAGNE LETTRES LOIRE LANGUES

UNIVERSITÉ DE NANTES

Titre : Rome et la mer. *Rôle et importance de la mer Méditerranée dans le développement du monde romain : du milieu du IV° siècle av. JC à la deuxième guerre de Macédoine incluse.*

Mots clés : Rome, mer, religion, politique, économique, militaire.

Résumé : Rome, loin de n'être qu'une puissance continentale, a très tôt compris ce que pouvait lui apporter l'ouverture vers le large. La mer va occuper une place allant grandissante dans différents domaines de la société romaine, qu'ils soient religieux, politique, militaire ou économique. Cette étude débute vers le milieu du IV° siècle, au moment de la création du port d'Ostie pour s'achever au tout début du II° siècle, alors que Rome sort victorieuse de la deuxième guerre de Macédoine. C'est durant cette période que l'Vrbs va acquérir sa dimension de puissance régionale puis internationale.

.

Si elle réussit à atteindre son objectif principal, à savoir préserver son domaine en mettant le plus d'espace possible entre lui et le monde hostile qui l'entoure c'est, entre autres, grâce à la maitrise de l'élément marin pour lequel ses origines et sa localisation la prédestinait. C'est encore cette maîtrise qui permettra à Rome de vaincre Carthage dans les deux grandes guerres qui ensanglanteront le III° siècle et contribuera à écarter pour un temps les menaces illyriennes et macédoniennes.

Title: Rome and the sea. *Role and importance of the Mediterranean Sea in the development of the Roman world: from the middle of the IV century BC. JC to the Second Macedonian War included.*

Keywords: Rome, sea, religion, policy, economy, military.

Abstract: Rome was not only a continental power. Early in her history, she understood how important it was to rule the sea. The maritime dimension will become more and more important in different areas of Roman society, be they religious, political, military or economic. This study starts circa mid fourth century B.C, when the port of Ostia was founded and ends at the beginning of the second century, while Rome emerged victorious from the second Macedonian war. It is during this period that the Vrbs will acquire its dimension of regional and international power.

If it succeeds in achieving its main objective, namely to preserve its territories by putting as much space as possible between itself and the hostile world that surrounds it, it is, among other things, thanks to the mastery of the maritime element for which its originsand location predestined it. *It is again this mastery that will allow Rome to defeat Carthage in the two great wars that will bloody the third century and help to remove for a time the Illyrian and Macedonian threats.*